00020772

R
FR 920.01
SOCIBIO
90772

00020772

Digitized with financial assistance from

HT Parekh FOUNDATION

An Initiative by HDFC

WITH YOU, RIGHT THROUGH

on 27 November, 2018

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE.

SUPPLÉMENT.

REV — ROS.

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE.

SUPPLÉMENT,

OU

SUITE DE L'HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS, LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

OUVRAGE ENTIÈREMENT NEUF,

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants ; on ne doit aux morts que la vérité. (VOLT., *première Lettre sur* OEdipe.)

TOME SOIXANTE-DIX-NEUVIÈME.

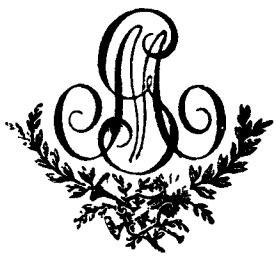

20772

A PARIS,

CHEZ L.-G. MICHAUD, ÉDITEUR,

RUE DE LA JUSSIENNE, 8.

1846.

SIGNATURES DES AUTEURS

DU SOIXANTE-DIX-NEUVIÈME VOLUME.

	MM.
A—D.	Artaud.
A. P.	Péricaud aîné (Ant.).
A—T.	H. Audiffret.
A—Y.	Alby (René).
B—D—E.	Badiche.
B—ÉE.	Boullée.
B—F—S.	Bonafous.
B—L—M.	Blumm.
B—L—U.	Blondeau.
B—N—T.	Brunet (Gustave).
B—P.	De Beauchamp.
B—S.	Bocous.
C—AU.	Catteau-Calleville.
C—F—E.	Capefigue.
C—L—B.	De Combette-Labourelie.
C—L—T.	Collombet.
C—R—N.	Caraman (le duc de).
D—B—S.	Dubois (Louis).
D—G.	Depping.
D—G—S.	Desgenettes.
D—Z—S.	Dezos de la Roquette.
F—A.	Fortia d'Urban.
F. D. C.	Feuillet de Conches
F—LE.	Favolle.
F—T—E.	De la Fontenelle.
G—G—Y.	De Grégory.
G—R—D.	Guérard.
G—RY.	Grégory (J.-C.)
G—T—R.	Gauthier.

	MM.
G—Y.	Gley.
J—B—T	Jobert.
J—L—Y.	Jolly.
L.	Lefebvre-Cauchy.
L—C—J.	Lacatte-Joltrois.
L—D—R.	De Ladoucette.
L—M—E.	Lamotte.
L—M—X.	J. Lamoureux.
L—P—B.	De Lapeyrouse-Bonfils.
L—P—E.	Hippolyte de la Porte.
L—S—D.	Lesourd (Louis).
M—D j.	Michaud jeune.
M—É.	De Monmerqué.
M—LE.	Mentelle.
P. L—T.	Prosper Levot.
P—OT.	Parisot.
P—RT.	Philbert.
P—S.	Périès.
R—D—N.	Renauldin.
R—F—G.	De Reiffenberg.
R—L.	De Rossel.
SI—D.	Sicard.
S—R	Stapfer.
ST—T.	De Stassart.
S—Y.	De Salaberry.
T—D.	Tabaraud.
V. S. L.	Vincens-Saint-Laurent.
W—S.	Weiss.
Z.	Anonyme.

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE.

SUPPLÉMENT.

R.

REVEL (le chevalier IGNACE THAON de), comte de Pra-Lungo, né à Nice le 10 mai 1760, d'une ancienne et illustre famille, fut, dans les dernières vicissitudes de la monarchie piémontaise, l'un de ceux qui la servirent avec le plus de zèle et de dévouement. Après avoir fait d'excellentes études en France, dans notre célèbre école de Sorrèze, il voyagea dans différentes contrées, surtout en Angleterre, où il observa long-temps la législation et les matières de finances. A son retour il entra dans la carrière de la diplomatie et fut nommé ministre de Sardaigne à La Haye. Il était dans cette résidence en 1787, lors de l'invasion de l'armée prussienne sous les ordres du duc de Brunswick. On doit penser que ses instructions, comme celles du cabinet de Versailles, furent d'y appuyer les efforts du parti patriotique; mais, comme ceux de la France, les secours du cabinet sarde restèrent impuissants devant la politique plus énergique, plus décisive de la cour de Berlin, et l'invasion du duc de Brunswick mit fin à toutes les hésitations. Le chevalier de Revel ne s'éloigna de la Hollande qu'en 1792, lorsqu'il vit sa patrie attaquée par la république française. Alors il se hâta de prendre du service, et fut envoyé au corps d'armée que commandait son père, le comte de Saint-André (*voy.* ce nom, au Supp.), dans les Alpes maritimes. Après s'y être distingué en plusieurs occasions, il fit partie, dans les derniers mois de l'année 1793, en qualité de lieutenant-colonel, du trop faible corps de troupes que le roi de Sardaigne destina à l'occupation de Toulon, conjointement avec les Anglais, les Espagnols, les Napolitains, et il se signala particulièrement à l'affaire où le général Ohara tomba dans les mains des Français. Le ministre Pitt lui-même vanta à la tribune du parlement la valeur que le chevalier de Revel avait déployée dans cette circonstance. Son souverain, le roi de Sardaigne, lui donna la croix de commandeur de Savoie, et peu de temps après, le fit colonel commandant du régiment de Nice, puis quartier-maître-général du corps d'armée que commandait le duc d'Aost dans la vallée de Suze. Dans un poste aussi important, le chevalier de Revel se distingua non seulement par son courage militaire, mais encore par son habileté et la profondeur de ses connaissances po-

litiques. Ses conseils furent toujours ceux de la vigueur, du courage, et il ne dépendit pas de lui que la monarchie piémontaise fût alors défendue avec plus de succès. Quand le roi Charles-Emmanuel (*voy.* ce nom, LX, 471), réduit aux dernières extrémités, eut à se défendre en même temps contre les attaques ouvertes de ses sujets révolutionnaires et contre les embûches du Directoire français, le chevalier de Revel fut gouverneur d'Asti, et comme son père, qui était gouverneur de Turin, il contribua beaucoup à maintenir l'autorité du roi dans la place qui lui était confiée. Charles-Emmanuel essaya ensuite de l'envoyer à Paris comme son ambassadeur; mais le gouvernement de ce temps-là (1797) connaissait trop sa fermeté et son dévouement à la monarchie : sous prétexte que c'était un émigré, il refusa de le reconnaître. Mallet-Dupan, l'un des écrivains les plus éclairés de cette époque, pense que la seule cause de ce refus du Directoire fut le *trop d'esprit, de courage et de prévoyance* du chevalier de Revel. Lorsque Charles-Emmanuel, confiné dans l'île de Sardaigne, ne conserva plus de ses États que cette faible portion, le chevalier de Revel ayant cessé toute espèce de fonctions, vécut dans la retraite; et s'étant marié, il ne parut plus rechercher que des jouissances domestiques. Mais il fut bientôt arraché à ce bonheur par les directeurs de la république française. Ainsi que son frère et beaucoup d'autres grands personnages des États sardes, ils le firent enlever et traîner en otage successivement à Grenoble et à Dijon. Il n'échappa à cet état de captivité que par un tour d'adresse, qui fut exécuté avec autant de bonheur que de courage. Le chevalier de Revel, alors revenu dans sa patrie, ne fut plus occupé que de la culture de ses domaines, de l'éducation de ses enfants et de ses études historiques qu'il n'oublia jamais. Il vécut ainsi paisiblement jusqu'à l'année 1814, où il fut nommé par le roi Victor-Emmanuel gouverneur de Gênes, et chargé en cette qualité de recevoir le serment des troupes et des nouveaux sujets de S. M. En 1815, après la seconde chute de Napoléon, le chevalier de Revel fut envoyé à Paris, afin d'y complimenter Louis XVIII sur son rétablissement, et d'y soutenir les intérêts de son maître auprès des souverains coalisés, alors réunis dans cette capitale. Ce fut surtout par ses soins que ce prince recouvra la portion de ses états, notamment la Savoie, dont il avait été dépouillé par le traité de 1814. Après un séjour de quelques mois en France, il revint dans sa patrie où, continuant à jouir d'une grande faveur, il fut successivement vice-roi de Sardaigne et gouverneur de Turin, emploi dans lequel il succéda à son frère aîné. Il exerçait ces hautes fonctions au mois de mars 1821, lorsque la révolte fut si près de renverser le trône. La prudence et la fermeté qu'il montra dans cette occasion contribuèrent beaucoup à empêcher un tel résultat. Chargé du gouvernement provisoire jusqu'au retour du nouveau roi (*voy.* CHARLES-FÉLIX, LX, 477), il mit fin au désordre par l'énergie et la sagesse de ses mesures, et surtout en s'entourant de sujets comme lui fidèles à leur roi (*voy.* CHOLEX, LXI, 44). Comblé des faveurs de son nouveau maître, le chevalier de Revel continua de remplir les fonctions de gouverneur de Turin, qui lui donnaient le rang de maréchal dans l'armée piémontaise. C'est dans cette position élevée qu'il passa les der-

niers temps de sa vie et qu'il mourut le 26 janvier 1835. Plusieurs années avant sa mort, il avait fait imprimer à Turin, sous le titre de *Testament politique*, une brochure très-remarquable. Quelques exemplaires de cet ouvrage, écrit en français, furent envoyés à Paris, où on les distribua sous un nouveau titre, sans nom d'auteur ni d'imprimeur, et sous la seule indication de 1826. Ces précautions mystérieuses furent cause que le livre passa sans être aperçu, et que l'on ne sut ni ce qu'il était ni d'où il venait. Aucun journal n'en fit mention, et nous avons eu beaucoup de peine à en trouver la trace. C'est cependant, nous n'hésitons pas à le dire, un des écrits politiques les plus remarquables de cette époque, par la force des pensées et des expressions, par une étude approfondie de l'histoire, par un grand mépris pour les utopistes et les charlatans, qui depuis trop long-temps abusent de la crédulité des nations. Sous les principales divisions de *monarchie*, de *république* et de *gouvernement représentatif*, l'auteur embrasse toutes les questions de haute politique. On voit que c'est pour lui le résultat d'une longue expérience, d'une profonde méditation. Les rapprochements historiques y sont aussi justes que curieux; ils jettent une grande lumière sur les faits, et ils témoignent d'une vaste érudition. On voit que le chevalier de Revel avait surtout observé les révolutions et les constitutions de l'Angleterre. Enfin nous pensons que le *Testament Politique*, que quelques personnes ont attribué au comte de Maistre, est réellement digne de l'auteur des *Considérations*, qui fut le compatriote et l'ami du chevalier de Revel, et qui n'eût pas désavoué son ouvrage. M—D j.

REVEL (J.-H.-François), premier époux de l'une des maîtresses les plus remarquables de l'empereur Napoléon, a lui-même sans scrupule publié sa honte avec beaucoup d'éclat. Né vers 1775, il était capitaine dans un régiment d'infanterie lorsqu'il épousa mademoiselle de Laplaigne, l'une des plus belles personnes de la capitale. Élevée dans le pensionnat de madame Campan, à Saint-Germain, cette demoiselle s'y était liée avec la sœur cadette de Napoléon, qui, plus tard, devint madame Murat. Ce mariage ne fut pas long-temps heureux. Dans les plaidoiries d'un procès qui en a été la suite, les avocats de madame Revel ont dit que, dès le second mois, « éclata une catastrophe qui compromit à la fois l'honneur, la fortune et la liberté de son mari... » La jeune épouse accourut alors éplorée auprès de son ancienne amie, devenue grande-duchesse de Berg, et qui habitait le château de Neuilly, où son frère Napoléon venait quelquefois la visiter. Il y vit madame Revel, fut frappé de sa beauté, et, comme on doit le penser, ne soupira pas long-temps. Madame Murat y mit d'ailleurs toute la grâce et la complaisance d'une tendre sœur. Par ses soins madame Revel fut logée dans un charmant pavillon du parc de Neuilly; et là, nouvelle Danaé, elle reçut les visites du grand Jupiter, qui, ainsi que celles de la fable, furent toujours accompagnées d'abondantes pluies d'or. Les témoignages de cette intimité devinrent bientôt assez évidents pour qu'il fallût chercher une retraite plus obscure. Ce fut dans l'allée des Veuves, aux Champs-Élysées, puis rue de la Victoire, dans la première maison que Bonaparte ait possédée et qu'alors il possédait

encore, qu'habita madame Revel. C'est dans cette maison que naquit l'enfant connu depuis sous le nom de comte Léon, et dont la ressemblance avec Bonaparte est véritablement frappante. S. M. impériale continua quelque temps ses assiduités auprès de madame Revel; mais il est bien sûr que ce n'était pour lui qu'un goût passager, puisque, peu de temps après qu'un divorce l'eut séparée de son mari, il voulut qu'elle en eût un autre, et qu'on allât chercher pour cela à Fontainebleau un jeune officier nommé d'Augier, dont on assura la fortune. Mais cet officier, obligé de partir pour la grande armée, périt, en 1812, dans la désastreuse expédition de Russie. Alors la jeune veuve songea à un troisième mari, et elle épousa le comte de Luxbourg, qui l'emmena à Manheim, où elle a vécu depuis ce temps. Ce troisième mariage était à peine conclu que le premier époux, le capitaine Revel, que l'on croyait, comme le second, enseveli sous les neiges de la Russie, reparut tout à coup, et par un esprit de contradiction, dont il semble avoir été doué au suprême degré, voulut reformer des nœuds que lui-même avait autrefois rompus. Pour arriver à ce but, il attaqua devant les tribunaux sa ci-devant épouse, madame la comtesse de Luxbourg, et publia un grand nombre d'écrits et de mémoires dont les journaux du temps amusèrent le public aux dépens du *mari outragé*, comme il s'était lui-même qualifié. Il plaida sa cause avec beaucoup de violence, et par là ne fit qu'ajouter au scandale sans convaincre ses juges, qui repoussèrent toutes ses prétentions, et déclarèrent le divorce vrai et irrévocable. Ainsi madame Revel resta comtesse de Luxbourg, et elle conserva pour elle seule ce qui lui était resté des largesses de Napoléon. Son premier mari, obligé de renoncer à ce moyen de fortune, vécut de sa modeste demi-solde de capitaine, le plus haut grade auquel il eût pu arriver après vingt ans de service. C'est dans cette position qu'il mourut obscurément vers 1840, n'ayant droit à une place dans l'histoire que comme rival de Napoléon et père ostensible d'un fils qui, par ses traits du moins, ressemble parfaitement au grand homme, et qui, si la dynastie napoléonienne eût eu plus de durée, pouvait être, comme les enfants naturels de Louis XIV, la tige d'une illustre et puissante maison. On a même dit que c'était le projet de Napoléon qui, si l'on en croit les mémoires de Sainte-Hélène, devait lui assurer une très-belle existence, et se proposait de le mettre à la tête de la magistrature de France. Les publications du capitaine Revel sont : I. *Buonaparte et Murat, ravisseurs d'une jeune femme, et quelques-uns de leurs agents complices de ce rapt, devant le tribunal de première instance du département de la Seine; mémoire historique, écrit par le mari outragé, J.-H. Revel*, Paris, 1815, in-12. II. *Cause en nullité de divorce entre M. Revel et dame Louise-Catherine-Éléonore Denuelle-Laplaigne, son épouse; premier plaidoyer de M. Revel, prononcé par lui-même à l'audience du tribunal de première instance du département de la Seine*, du vendredi 15 décembre 1815, Paris, 1815, in-8° de 16 pag. Ce premier mémoire fut réfuté dans une brochure attribuée à M. Masson, avoué, et intitulée : *Histoire du prétendu rapt de la comtesse de L**** (Luxbourg) *par Bonaparte et Murat*, ou *Réponse au*

mémoire de M. J - H.-F. Revel, par M. M***, ancien officier d'artillerie, Paris, 1816, in-12 de 44 pag. Revel y répondit par l'ouvrage suivant : III. *Nouvelles preuves du rapt de madame Revel*, ou *Réponse de M. Revel à M. M****, *se disant officier d'artillerie*, Paris, 1816, in-12 de 84 pag. IV. *Cause en nullité de divorce des époux Revel;* premier plaidoyer prononcé en personne par M. Revel, à l'audience solennelle de la cour royale de Paris, le samedi premier mai 1819, Paris, 1819, in-8° de 50 pag. V. *Mémoire au roi, exposition des principes sur lesquels le capitaine Revel a fondé son action de prise à partie de la cour de cassation, section des requêtes, et contenant des vues d'ordre et d'utilité publique sur ce grand corps de magistrature*, Paris, 1821, in-8° de 28 pag. VI. *Prise à partie de la cour de cassation, section des requêtes*, Paris, 1821, in-8° de 324 pag. VII. *Préliminaire de l'instance en désaveu de paternité de l'enfant dit Léon, fils naturel de Napoléon Bonaparte*, Paris, 1822, in-8° de 40 pag. VIII. *Désaveu de paternité de Léon, fils naturel de Napoléon Bonaparte*, premier cahier, Paris, 1822, in-8° de 40 pag.— Plusieurs militaires du nom de *Revel* se sont distingués dans les dernières guerres. Nous ne pensons pas qu'ils aient aucun rapport de parenté avec le précédent, non plus qu'avec *Charles* REVEL, avocat au bailliage de Bourg en Bresse, dont la famille subsiste encore dans le département de l'Ain, et qui est auteur des *Usages des pays de Bresse, Bugey et Gex, leurs statuts, style et édits*, 1665, 1729, in-4°; nouvelle édition, 1775, 2 vol. in-folio. M—D j.

REVER (MARIE-FRANÇOIS GILLES), archéologue, né à Dol, en Bretagne, le 8 avril 1753, était frère puîné d'un médecin et d'un avocat au parlement de Rennes. Pour lui, après avoir fait ses humanités et des études théologiques, il entra dans la carrière ecclésiastique, fut promu aux ordres, et professa la philosophie à Angers, puis à Dol. Il obtint ensuite la cure de Conteville, près Pont-Audemer, et continua de desservir cette paroisse à l'époque de la révolution, en prêtant serment à la constitution civile du clergé. Nommé bientôt l'un des administrateurs du département de l'Eure, il fut élu, en 1791, député à l'Assemblée législative, où sa conduite modérée lui attira plus tard des persécutions. Au commencement du consulat, il devint membre du jury d'instruction publique, conservateur de la bibliothèque d'Évreux, qu'il avait contribué à fonder, et professeur de physique à l'école centrale de cette ville. Pendant les vacances de 1800, il fit faire à ses élèves un voyage instructif dans le département, et en publia une relation intéressante. Enfin, s'étant démis de tous ses emplois, il se retira dans une propriété qu'il possédait à Conteville, pour s'y livrer entièrement à l'étude de l'archéologie, sa science favorite : c'est là qu'il mourut le 12 novembre 1828. Correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de l'Institut, membre de la société des antiquaires de Normandie, Rever appartenait aussi aux académies d'Évreux, de Caen, de Rouen, de Nantes, etc. Les ouvrages qu'il a publiés sont : I. *Voyage des élèves du pensionnat de l'École centrale de l'Eure dans la partie occidentale du département*, Évreux, an X (1802), in-8°. II. *Règlement pour le pensionnat de l'École centrale de l'Eure*, Évreux, in-8°.

III. *Mémoire sur les ruines de Lille-Bonne, arrondissement du Havre (Seine-Inférieure), avec un appendice contenant la description de quelques cachets inédits d'anciens oculistes*, Évreux, 1821, in-8° avec pl. IV. *Description de la statue fruste, en bronze doré, trouvée à Lille-Bonne*, Évreux, 1823; 2e édit., 1824, in-8° avec pl. V. *Lettres à MM. les membres résidants de la société d'agriculture, sciences et arts du département de l'Eure, 1° relativement aux médailles de Sainte-Croix-sur-Aizier; 2° sur un météore lumineux, observé dans l'arrondissement de Pont-Audemer le 10 décembre dernier*, Évreux, 1825, in-8°. VI. *Discussion sur l'antiquité de la découverte et de l'usage du platine; citations de divers auteurs anciens à ce sujet*, Paris et Rouen, 1827, in-8°. VII. *Lettre à MM. les membres de la société d'agriculture, sciences et arts de l'Eure, à Évreux, sur les figurines découvertes dans la forêt d'Évreux, commune de Baux-Sainte-Croix, et sur quelques autres objets du moyen-âge*, Évreux, 1827, in-8°. VIII. *Mémoire sur les ruines du Vieil-Évreux, département de l'Eure*, Évreux et Rouen, 1827, in-8°, avec 15 pl., ouvrage qui remporta le prix d'archéologie à l'Institut. IX. *Lettre à MM. les membres de la société d'agriculture, sciences et arts de l'Eure, à Évreux, sur la conformation des yeux du crocodile et du caïman*, Évreux, 1828, in-8°. Les mémoires de la société des antiquaires de Normandie (tom. I et II, 1825) contiennent divers articles archéologiques de Rever: 1° *Description de deux cachets, l'un trouvé à Vieux, et l'autre déposé au muséum des antiquités de Normandie; 2° Notice sur l'emploi des chaînes de briques dans les constructions romaines; 3° Extrait d'une notice sur les pavés émaillés de Calleville (Eure); 4° Extrait d'un mémoire sur quelques figurines antiques, en terre cuite, découvertes à Baux (Eure); 5° Extrait d'une notice sur deux objets du moyen-âge découverts dans l'ancienne abbaye de Saint-Samson-sur-Rille (Eure)*. Une notice biographique et littéraire sur Rever a été publiée par M. Armand Fresnel, Paris, 1830, in-8°. P—RT.

REVERCHON (Jacques), né à Saint-Cyr au Mont-d'Or, près Lyon, en 1746, faisait, dans le bourg de Vergisson (Saône-et-Loire), un commerce de vins assez considérable lorsque la révolution éclata. Il s'en déclara aussitôt l'un des plus zélés partisans et fut en conséquence nommé député à l'Assemblée législative où il siégea au côté gauche, puis à la Convention nationale où, dès le commencement, il vota et parla comme Marat et Robespierre. Ainsi, dans le procès de Louis XVI, son vote fut pour la mort, sans appel au peuple et sans sursis à l'exécution. Envoyé à Lyon peu de temps après, il se trouva sous ses murs dans le moment où cette ville préparait sa belle résistance à l'oppression conventionnelle, et par la violence de ses mesures il contribua beaucoup à augmenter l'irritation des partis. Ce fut lui qui fit arrêter le notaire André et le malheureux Lapallu, qui, tous les deux, périrent sur l'échafaud. Les rapports qu'il adressa à la Convention nationale sont empreints de toute la férocité de ces temps de délire, surtout celui dans lequel il rendit compte des opérations de la commission militaire qui en moins de deux mois, dit-il, avait envoyé à la mort « 1682 rebelles de l'infâme Lyon frappés par le glaive

de la loi. » On conçoit qu'avec de pareils faits et un tel langage Reverchon dut, à cette époque, jouir d'un grand crédit, et l'on ne doit pas s'étonner qu'un homme, aussi dépourvu qu'il l'était de tout savoir et de toute éloquence, soit devenu secrétaire, puis membre du comité de sûreté générale. Cependant on le vit alors, en quelque façon, obligé de faire certifier son civisme par Barère qui, dans un de ses rapports sur les opérations des armées qu'on appelait *Carmagnoles*, déclara que la sœur de Reverchon ayant été arrêtée, à la frontière des Alpes, avec ses enfants, et les représentants du peuple en mission dans cette contrée les lui ayant envoyés, afin qu'il prononçât lui-même sur leur sort, il avait répondu d'une manière tout à fait digne d'un Romain : « Je ne suis point juge de ma sœur et de ses enfants, je vous les renvoie; décidez vous-mêmes sur leur sort. J'ai plusieurs parents dans Lyon, entre autres deux fils de cette même sœur; mais dussent-ils tous périr, je ne m'écarterai jamais de mon devoir. » Ce renvoi de Hérode à Pilate sauva la malheureuse femme, pour laquelle le temps fit plus que la tendresse fraternelle; elle gagna ainsi la fin du régime de la terreur, et il ne périt réellement sur l'échafaud révolutionnaire, des parents de Reverchon, qui tous étaient de fort honnêtes gens, qu'un vieillard de soixante-quinze ans. Du reste, tant que dura la terreur, il se tint, comme cela se disait alors, « à la hauteur des circonstances, » et fit tous ses efforts pour la perpétuer. Mais quand Robespierre fut renversé, il se rangea du parti victorieux, et remplit une mission à Lyon et dans les départements voisins, bien différente de la première, puisqu'il fut chargé d'y réprimer les jacobinsqu'il avait autrefois servis et protégés avec tant de zèle. Dès qu'il vit toutefois la réaction contre les terroristes devenir plus vive, et qu'il eut quelque raison de se croire lui-même en péril, il revint à ses premières opinions, et on l'entendit, dans la séance du 27 août 1795, dénoncer les nouvelles administrations, dont il avait vu, dit-il, quelques membres rappeler leurs fils des armées, où ils étaient employés à la défense de la république, pour les enrôler dans les compagnies de Jésus et du Soleil (1). Après la session conventionnelle, il devint par le sort un des députés au conseil des Cinq-Cents, où il fut dénoncé à plusieurs reprises pour sa conduite dans sa dernière mission, notamment par les juges de paix de Lyon qui l'accusèrent de les avoir destitués sans motifs, et par un autre fonctionnaire du département de l'Ain, le sieur Braconnier, qu'il avait aussi destitué pour être resté impassible en présence d'un massacre des jacobins de Bourg, exécuté par les habitants au milieu de la ville. Il fut établi que la répression de ce désordre n'était pas dans les attributions de ce fonctionnaire, et qu'ainsi Reverchon avait eu tort de le destituer. Il se défendit de son mieux dans cette occasion, et du reste garda un silence absolu dans le nouveau Corps législatif. Il en sortit, en 1797, par le sort qui l'y avait fait entrer, et fut l'un des administrateurs du département de la Loire, puis de nouveau législateur, comme membre du conseil des Anciens, en

(1) C'est ainsi qu'on appelait les associations qui se formèrent contre les auteurs des crimes de la terreur, et qui, surtout dans les départements méridionaux, en massacrèrent un grand nombre. Reverchon lui-même fut très-près d'en être victime.

1799. S'étant montré opposé à la révolution du 18 brumaire, qui porta Bonaparte au pouvoir suprême, il fut exclu pour toujours des fonctions législatives, et reprit son ancien commerce de vins qu'il continuait en 1816, n'ayant rempli que des fonctions municipales, lorsque la loi d'exception contre les régicides l'obligea de sortir de France. Il se réfugia en Suisse, et mourut à Nyon, en juillet 1828. Pendant sa première mission de Lyon, Reverchon avait publié, de concert avec son collègue Dupuy, un *mémoire* adressé au comité de salut public, *sur la réhabilitation du commerce de Commune-affranchie.* Ce mémoire, curieux par les moyens de *réhabilitation* que proposaient les deux représentants, a été réimprimé, en 1834, à un petit nombre d'exemplaires. par les soins de M. Godemard, archiviste de la ville de Lyon. M—D j.

REVERDIL (Élie - Salomon - François), né en 1732, à Nyon, en Suisse, fit ses études théologiques à Genève, et devint très-versé dans l'histoire, la géographie et les mathématiques. Ayant passé en Danemark, il y professa la géométrie à l'académie des arts de Copenhague. Frédéric V l'employa à l'éducation du prince royal, le nomma conseiller d'État et secrétaire du cabinet du roi, fonctions qu'il continua d'exercer après l'avénement au trône de Christian VII, son élève. En 1767, il demanda sa retraite, que ce prince lui accorda avec une pension. Revenu dans sa patrie, Reverdil fut nommé par le gouvernement de Berne lieutenant baillival à Nyon, alors dépendant de ce canton et qui aujourd'hui appartient à celui de Vaud. Il acquit dans cette place la considération de ses compatriotes, et consacra ses loisirs à l'étude, ainsi qu'à la traduction de quelques ouvrages. Reverdil mourut à Nyon vers 1815 Outre les articles qu'il a fournis, de 1757 à 1760, au *Mercure danois,* dont il était un des collaborateurs, on a de lui : I. *Discours sur l'influence des opinions sur le langage,* qui a remporté l'accessit à l'académie de Berlin, 1761, in-4°. II. *Lettres sur le Danemark*, nouvelle édition, Genève, 1764-67, 2 vol. in-8°; trad. en danois, Copenhague, 1770. Reverdil n'a fait que le second volume. Roger, secrétaire du comte de Bernstorf, est l'auteur du premier, qui parut à Genève en 1758 et fut traduit en danois, en allemand et en anglais. Le traducteur anglais y ajouta une lettre sur les avantages du gouvernement danois et sur plusieurs objets de statistique. III. *Institutions de philosophie morale*, traduites de l'anglais, Genève, 1775, in-12 (*voy.* Ferguson, XIV, 352). IV. *Fragments sur les colonies en général, et sur celles des Anglais en particulier*, trad. de l'anglais d'Adam Smith, Lausanne, 1778, in-8°. C—au.

REVERONI *de Saint-Cyr* (Jacques-Antoine), ingénieur français, fut un de ces militaires qui, attachés à l'ancienne monarchie par leur position et leur caractère, servirent néanmoins la révolution avec plus de résignation que de zèle. Né en 1767, à Lyon, de l'une des familles italiennes qui, dans le XV^e^ siècle, passèrent en France avec Catherine de Médicis, il prétendait que ses ancêtres avaient introduit dans cette ville la fabrication des étoffes qu'à cause de cela on désigne encore par le nom de *florence.* Il entra dans le génie militaire à l'âge de quinze ans, et fut nommé capitaine dès le commencement de la révolution. Le comte de Narbonne,

qui l'avait connu à Besançon, étant devenu ministre de la guerre en 1792, le nomma un de ses adjoints et le chargea de rédiger la plupart des instructions qui furent envoyées aux généraux en chef, notamment à Rochambeau et à Lafayette. Lorsque le portefeuille passa dans les mains de Dumouriez, Reveroni eut avec lui des démêlés auxquels le départ de ce général put seul mettre fin. Fort zélé pour le trône constitutionnel de Louis XVI, il avait donné à ce prince, le 5 août, un plan de défense pour le château des Tuileries; mais ce plan ayant été remis au général Witinghoff, commandant de Paris, qui donna sa démission peu de jours avant la catastrophe du 10 août, à cause de son grand âge, ne reçut aucune exécution. Ce fut en vain que dans cette malheureuse journée Reveroni se présenta au château pour y recevoir les ordres de M. de Boissieu, qui avait succédé à Witinghoff. Après avoir échappé aux plus grands périls, il en courut encore de non moins grands lors des massacres de septembre, et prit le parti de se tenir caché pendant plus d'un mois. Ayant repris du service en 1793, il fut employé sur les côtes de l'Océan, près du Havre, où il fit exécuter de nouveaux fourneaux à boulets rouges, de son invention. Il passa ensuite à l'armée du Nord, et fit achever les fortifications de Menin, commencées par les alliés. Rappelé à Paris, il y fut nommé répétiteur adjoint des généraux d'Arçon et Campredon, lors de la création de l'École polytechnique; puis membre du comité des fortifications, et plus tard chef de division au ministère de la guerre sous le maréchal Berthier, qui le nomma un de ses aides-de-camp. Enfin il fut sous-directeur du génie, et chargé du casernement de la capitale. Dans la journée du 13 vendémiaire an IV (sept. 1795), il avait concouru, avec Bonaparte, aux dispositions qui furent faites contre les Parisiens. Ce général voulut ensuite l'emmener dans son aventureuse expédition d'Égypte; mais Reveroni s'y refusa par suite d'une infirmité qui l'empêchait de monter à cheval et qui nuisit beaucoup à son avancement : c'est ce qui explique le peu de succès qu'il obtint sous ce rapport, quoiqu'il fût sans contredit un des officiers les plus anciens et les plus instruits de l'armée, comme le témoignent différents mémoires qu'il présenta sur le service militaire, sur la guerre d'Espagne, la campagne de Russie, etc. Il n'était que lieutenant-colonel du génie lorsqu'il fut mis à la retraite en 1814. N'ayant plus alors d'autre occupation que des travaux littéraires qu'il n'avait jamais perdus de vue, même à l'époque de la plus grande activité de ses fonctions, il s'y livra avec tant d'ardeur que ses facultés intellectuelles en furent ébranlées, et qu'après plusieurs attaques d'apoplexie il resta dans un état d'aliénation qui ne fit qu'augmenter jusqu'à sa mort, arrivée le 19 mars 1829. Ses restes furent transportés au cimetière de l'Est, où M. Emmanuel Dupaty, son ami, prononça un éloge fort touchant. Reveroni de Saint-Cyr, avait épousé en 1792 une des filles du savant naturaliste Poivre, morte en 1814. Créé baron et officier de la Légion-d'Honneur par Napoléon, chevalier de Saint-Louis par Louis XVIII, il était décoré de l'ordre du Mérite militaire de Bavière. Berthier, devenu prince de Neufchâtel et de Wagram, l'avait fait son chambellan. Enfin il appartenait à la société des sciences et arts de Paris, à l'académie de Lyon, etc. Ses ouvrages consistent en pièces

de théâtre, en romans et en ouvrages scientifiques THÉATRE : I. *Le Club des sans-souci*, ou *les Deux Pupilles*, comédie en un acte et en vers libres, mêlée de vaudevilles, 1793, in-8°. II. *Héléna*, ou *les Miquelets*, opéra en 2 actes, Paris, 1795, in-8°. III. *Élisa*, ou *le Voyage au mont Saint-Bernard*, opéra en deux actes, 1795, in-8°. IV. *L'Hospice de village*, opéra en 2 actes, 1797. V. *Le Délire*, ou *les Suites d'une erreur*, opéra-comique en un acte, 1800, in-8° (remarquable par la musique de Berton et le jeu de Gavaudan). VI. *La Rencontre aux bains*, vaudeville en un acte. VII. *Sophie Pierrefeu*, ou *le Désastre de Messine*, fait historique en 3 actes, mêlé d'ariettes, 1804, in 8° (non représenté). VIII. *Le Vaisseau amiral*, ou *Forbin et Delville*, opéra en un acte, 1805, in-8°. IX. *Lina*, ou *les Mystères*, opéra en 3 actes, 1807, in-8°. X. *Cagliostro*, ou *les Illuminés*, opéra-comique en 3 actes, 1810, in-8°. XI. *Les Ménestrels*, ou *la Tour d'Amboise*, opéra en 3 actes, 1811, in-8°. XII. *Christine, reine de Suède*, tragédie en 3 actes, 1816, in-8° (non représentée). XIII. *Déjanire*, ou *la Mort d'Hercule*, grand opéra en un acte, 1816, in-8° (non représenté). XIV. *Pline*, ou *l'Héroïsme des arts et de l'amitié*, opéra en un acte, 1816, in-8° (non repr.). XV. *Mademoiselle de Lespinasse*, comédie en un acte et en vers, 1817, in-8° (non représentée). XVI. *Les Partis*, ou *le Comérage universel*, comédie en 3 actes et en vers, 1817, in-8° (non représ.). XVII. *Le Siége de Rhodes*, opéra en 3 actes, 1817, in-8° (non repr.). XVIII. *Le Sybarite*, comédie en 3 actes et en vers, 1817, in-8° (non repr.). XIX (avec M. Dartois). *La Comtesse de la Marck*, comédie historique en trois actes, 1818. XX (avec M. Vial). *Vauban à Charleroi*, comédie historique en 3 actes et en vers, 1827, in-8°. Plusieurs de ces pièces, ainsi que nous l'avons noté, n'ont pas été représentées; les autres ont été jouées sur les théâtres Louvois, Favart, Montansier, Feydeau, de la Cité et de l'Odéon. En 1828, Reveroni avait composé un opéra-comique intitulé *les Grenouilles*, imité d'Aristophane, et il avait assigné l'heure de minuit pour en donner lecture au comité du théâtre Feydeau. N'ayant trouvé personne au rendez-vous, il se mit en colère, et alla frapper à la porte de quelques acteurs. C'était le commencement d'une aliénation mentale qui ne fit qu'empirer. — ROMANS. I. *Sabina d'Herfeld*, ou *les Dangers de l'imagination*, Paris, 1797-98, 2 vol. in-12; 4e édition, 1814, 2 vol. in-12. II. *Pauliska*, ou *la Perversité moderne*, 1798, 2 vol. in-12. III. *Nos Folies*, ou *Mémoires d'un Musulman connu à Paris*, 1799, 2 vol. in-12. IV. *La Princesse de Nevers*, ou *Mémoires du sire de la Touraille*, 1813, 2 vol. in-12; 2e édit., 1823, 2 vol. in-12. V. *L'Officier russe à Paris*, ou *Aventures et réflexions critiques du comte de ****, 1814, 2 vol. in-12. VI. *Le Torrent des passions*, ou *les Dangers de la galanterie*, 1818, 2 vol. in-12. VII. *Historiettes galantes et grivoises*, suivies des *Mœurs du jour*, *Fables politiques et critiques*, 1822, in-12. VIII. *Le Prince Raymond de Bourbon*, ou *les Passions après les révolutions*, suite de *la Princesse de Nevers*, 1823, 2 vol. in-12. IX. *Tamého*, *reine des îles Sandwich*, 1825, 2 vol. in-12. — OUVRAGES SCIENTIFIQUES. I. *Inventions militaires et fortifiantes*, ou *Essais sur des moyens nouveaux offensifs et cachés dans la guerre défensive*, Paris, 1795, in-8°, avec 4 pl; 2e édi

tion, sous ce titre: *Inventions militaires dans la guerre défensive*, 1798, in-12. II. *Essai sur le perfectionnement des beaux-arts par les sciences exactes*, ou *Calculs et hypothèses sur la poésie, la peinture et la musique*, Paris, 1804, 2 vol. in-8°, avec 4 pl. III. *Essai sur le mécanisme de la guerre*, 1808, in-8°. Cet ouvrage, dédié au maréchal Berthier, fut désigné pour un des prix décennaux en 1810. Encouragé par Carnot, l'auteur refondit entièrement son livre et en donna plus tard une nouvelle édition sous ce titre: *Statique de la guerre*, ou *Principes de stratégie et de tactique*, suivis de *Mémoires militaires et inédits, et la plupart anecdotiques, relatifs à des généraux ou des événements célèbres, à Bonaparte, à Dumouriez, au plan de la défense des Tuileries, le 10 août, au 13 vendémiaire*, etc., Paris, 1826, in-8°, avec planches. IV. *Examen critique de l'équilibre social européen*, ou *Abrégé de statistique politique et littéraire*, 1820, in-8°, avec planche et tableaux. Enfin, on attribue à Reveroni, une *Ode à S. M. l'empereur Alexandre*, sans date. Presque tous ses ouvrages ont paru sous le voile de l'anonyme. Il rédigeait des mémoires historiques et s'occupait d'inventions nouvelles lorsque la maladie vint le frapper.

M—D j.

REVERS (l'abbé Louis-François), né vers 1728 à Carentan, diocèse de Coutances, fit ses études au collége de Navarre, à Paris, et embrassa l'état ecclésiastique. Plus tard il fut appelé à Châlons-sur-Marne par M. de Juigné, alors évêque de cette ville, qui lui donna un canonicat dans sa cathédrale et le chargea de rédiger pour son diocèse un nouveau *Rituel* (1776, 2 vol. in-4°). Ce prélat ayant succédé, en 1781, à Christophe de Beaumont, sur le siége archiépiscopal de Paris, fit venir auprès de lui l'abbé Revers, qui concourut, avec d'autres ecclésiastiques, à la rédaction du *Pastoral parisien* (1786, 3 vol. in-4°), dont la publication essuya des critiques, surtout de la part des jansénistes. L'ouvrage fut même dénoncé au parlement, par Robert de Saint-Vincent; mais l'affaire en resta là (*voy.* Juigné, XXII, 115, et Saint-Vincent, XL, 112). Nommé chanoine du chapitre de Saint-Honoré par l'archevêque, l'abbé Revers perdit bientôt ce bénéfice, à l'époque de la révolution, et mourut au mois de mars 1798. Il avait entrepris une traduction en vers latins du poème de *la Religion* de Louis Racine, qu'il n'eut pas le temps de terminer. L'abbé Charlier (*voy.* ce nom, LX, 494), l'acheva et la publia avec beaucoup de changements, Paris, 1802, in-12, texte en regard. P—RT.

REVETT (Nicolas), architecte anglais, né en 1721 dans le comté de Suffolk, s'est fait un nom en coopérant avec James Stuart aux *Antiquités d'Athènes, dessinées et mesurées*, 4 vol. in-fol. Ces deux amateurs de l'antiquité se virent pour la première fois en 1750 à Rome, où leur noble passion les avait conduits, et c'est de Revett que son compatriote y reçut les premières leçons de son art. De Rome ils partirent ensemble pour Athènes, visitèrent Smyrne, Salonique, les îles de l'Archipel, et, après une absence de cinq années, revinrent ensemble en Angleterre. Pour l'appréciation de l'ouvrage qui fut le fruit de leurs explorations, nous devons renvoyer à l'article Stuart (t. XLIV, p. 103), nous bornant ici à ajouter quelques détails sur la publication successive des volumes dont il est com-

posé. Le premier parut à Londres en 1762, in-fol.; le deuxième (1790), dont le texte est principalement de Revett, reçut quelques additions de William Newton qui, conjointement avec Reveley, surveilla aussi l'impression du troisième volume; ce dernier parut en 1794. Les trois volumes contiennent 281 planches gravées par les meilleurs artistes. Enfin, le quatrième, comprenant 70 pl., ne vit le jour qu'en 1815, par les soins de J. Taylor. La préface contient quelques détails sur la vie de Nicolas Revett. Les *Antiquités d'Athènes* ont été traduites en français par L.-F. Feuillet, et publiées par C. F. Landon. Nous avons sous les yeux l'édition in-folio, 4 volumes, dont le premier (1808) offre sur le frontispice le portrait en médaillon de Stuart, comme celui de Revett orne le titre du quatrième (1822). Le traducteur reconnaît avoir été secondé dans son travail par les conseils du savant Dufourny. En 1766, Revett partit, accompagné de Chandler et Pars, pour visiter l'Asie-Mineure; et le résultat de leur séjour dans cette contrée fut le beau livre intitulé les *Antiquités ioniennes*, 2 vol. in-folio, qui a été également traduit par Feuillet. Dans ce nouvel ouvrage, les dessins et les mesures, toujours prises avec une exactitude rigoureuse, sont dus à Revett; les vues sont de Pars, le texte en grande partie est de Chandler. On cite plusieurs monuments construits en Angleterre sur les dessins de Revett, notamment, dans le comté de Hertz, une église en style grec. Après avoir survécu seize ans à son principal collaborateur, et avoir vu l'estime publique récompenser ses travaux, Revett mourut à Londres, âgé de quatre-vingt-quatre ans, le 1er juin 1804. L.

REVILIUS (Caninius), consul romain, n'occupa cette place qu'un jour, et n'est connu que par ces mots de Cicéron : « Nous avons un consul si vigilant qu'il n'a pas dormi une seule nuit pendant son consulat. » Z.

REVOIL (Pierre-Henri), peintre estimé pour les tableaux de genre et littérateur distingué, naquit à Lyon, le 13 juin 1776, et eut pour père et pour aïeul deux fabricants d'armes blanches, qui furent ruinés par suite du siége de cette ville, en 1793. Doué d'un talent précoce pour la peinture, le jeune Revoil l'utilisait déjà afin d'aider sa famille, en fournissant des dessins aux manufactures de papiers peints. Ces heureuses dispositions déterminèrent ses parents à se cotiser pour l'envoyer étudier à Paris. Revoil fut reçu à l'école du célèbre David (*voy.* LXII, 124), qui, juste appréciateur du jeune artiste, l'accueillit avec bonté, et l'admit dans son atelier sans exiger de rétribution. Le premier tableau qui commença la réputation de Revoil était une grande composition allégorique, représentant *la Ville de Lyon relevée de ses ruines par le général Bonaparte* (1). Il peignit ensuite les tableaux religieux qui décorent une chapelle à côté du chœur de l'église Saint-Nizier, à Lyon. Nommé, en 1809, professeur de peinture à l'école impériale de dessin, nouvellement créée dans cette ville, et qui, plus tard, fut appelée École des beaux-arts, Revoil y prononça, le 8 nov. 1813, un discours d'ouverture, remarquable par les excellents principes qu'il contient, et par l'histoire de cette école lyonnaise d'où sont sortis

(1) Ce tableau a été détruit ou a disparu du musée de Lyon, après la première chute de Napoléon, en 1814.

plusieurs élèves distingués, et qui devait déjà, aux ouvrages de Revoil, une partie de son illustration; car cet artiste avait alors consolidé sa réputation par deux tableaux exposés au salon du Louvre, l'un, en 1814, *l'Anneau de Charles-Quint*, qu'on surnomma *le diamant du salon*, et qui figure aujourd'hui dans la galerie du Luxembourg; l'autre est *le Tournoi de du Guesclin*, qu'il donna au musée de Lyon. La passion de Revoil pour le moyen-âge et la chevalerie, qui ont fourni les sujets de la plupart de ses ouvrages, contribua surtout à son enthousiasme pour les Bourbons, lorsqu'ils rentrèrent en France, en 1814. Il songeait à faire un voyage en Italie, mais les *Cent-Jours* vinrent renverser ce projet. Des vers qu'il composa, en 1815, pour le second retour de Louis XVIII, et le passage de la duchesse d'Angoulême à Lyon (2), lui valurent la décoration de la Légion-d'Honneur; et cependant peu de temps après il se retira à Aix, en Provence, où il s'établit, après y avoir épousé la fille de son cousin-germain. Ce fut là qu'il acheva son tableau de *la Convalescence de Bayard*, où l'artiste a retracé avec beaucoup de grâce et de naïveté les traits du chevalier sans peur et sans reproche, après la bataille de Brescia. Ce tableau fut distingué à l'exposition de 1817, ainsi que celui de *Henri IV jouant avec ses enfants*. Le premier a été placé dans la galerie du Luxembourg, et le second fut acheté par le duc de Berry. Compris, dans la distribution, pour un des deux seconds prix du genre secondaire, Revoil reçut 3,000 fr., le 25 juillet, des mains du duc de Richelieu. Ce fut encore à Aix qu'il composa sa *Jeanne d'Arc prisonnière à Rouen*, tableau remarqué à l'exposition de 1819, loué par Louis XVIII et acheté par le comte d'Artois; et celui de *Marie Stuart conduite au supplice*, exposé en 1822. Dans celui-ci, les attitudes sont vraies, et l'inspiration heureuse; mais on trouva que les accessoires trop minutieux refroidissaient l'expression. En 1822, Revoil fut nommé peintre de la dauphine et de la duchesse de Berry. L'année suivante, les autorités de Lyon ayant réclamé sa réintégration à l'École des beaux-arts, il vint y reprendre ses fonctions de professeur qu'il remplit jusqu'en 1830. Dans cet intervalle, il exposa au salon, en 1824: *François Ier armant chevalier son petit-fils François II;* en 1827, *René d'Anjou chez Palamède de Forbin; Diane de Poitiers et Henri II; le Songe de Jeanne d'Arc; le Ménestrel et les Jouvencelles*. Ses autres ouvrages sont: *Jeanne d'Albret grosse de Henri IV*, *l'Hospitalité provençale*, et la grande composition du *Rachat des esclaves à Alger par les pères de la Merci*, seul ouvrage considérable qui soit resté à sa famille. Revoil a été, avec Richard-Fleury, l'un des créateurs de ce genre mixte que certains connaisseurs condamnent comme une aberration, et qui consiste à traiter en petit des sujets historiques, des traits de la vie privée des personnages célèbres du moyen-âge. La dimension des cadres exigeant un fini précieux, et l'exactitude du costume qui indique les mœurs de l'époque nécessitant des recherches minutieuses qui, parfois, ont jeté les artistes dans une sorte de pédanterie, sont les causes qui font souvent remarquer plus de soin dans les accessoires que dans

(2) Ces vers ont été insérés dans le *Journal général de France*, du 22 juin 1816.

l'expression des sentiments. L'année scolaire venait de finir en 1830, et Revoil s'occupait de la distribution des prix, lorsque la révolution de juillet ajourna cette solennité. Le profond chagrin que lui fit éprouver l'exclusion de la dynastie, objet de sa reconnaissance et de ses affections, le détermina à quitter Lyon, après en avoir reçu toutefois le consentement des autorités. C'est à tort qu'on a dit qu'il avait refusé de prêter le serment qui fut exigé de tous les fonctionnaires. Ce n'est qu'après l'expiration du délai fixé que la lettre d'avis lui parvint à Servanne, propriété de sa famille, où il s'était retiré. Sa destitution motivée sur ce retard involontaire, les tracasseries qui la suivirent lui laissaient cependant le droit de faire de justes réclamations pour obtenir sa pension de retraite. L'inutilité de ses démarches et l'injustice de ses concitoyens avaient navré son cœur et semblaient avoir étouffé son talent. Il n'envoya aucun tableau à l'exposition du Louvre en 1831, ni à celle qui eut lieu la même année au Luxembourg, au profit des blessés de juillet. Il vécut plus de trois ans dans une profonde solitude, ne voyant que sa famille et quelques amis, ne s'occupant presque plus de peinture. Il ne reprit ses pinceaux que pour reproduire sur la toile deux faits historiques relatifs aux aïeux du comte de Mailly, qui l'avait chargé de ce travail. Il composa ensuite son tableau de *Charles-Quint à l'abbaye de Saint-Just*, et celui de *Giotto berger*. Il fit aussi, pour son ancien ami le comte de Forbin, un tableau qui retraçait le beau fait historique de sa famille, *Palamède de Forbin donnant la Provence à Louis XI*. Les succès que lui valurent ces encouragements décidèrent Revoil à venir se fixer à Paris, où l'appelait d'ailleurs un vieil oncle qui avait protégé sa jeunesse. Il y fit trois tableaux qui lui furent successivement commandés pour Versailles. Deux ont été placés dans la galerie des Croisades, *la Prise de Bethléem par Tancrède*, et *Philippe-Auguste prenant l'oriflamme à Saint-Denis, avant de partir pour la Terre-Sainte*. Le troisième, *Pharamond élevé sur le pavois*, n'a pas été achevé; une maladie de cœur dont Revoil était affecté, depuis plusieurs années, fit des progrès si rapides que, malgré tous les secours, il y succomba le 19 mars 1842. Cinq mois avant sa mort, sur les instances d'anciens élèves de Revoil, le conseil municipal de Lyon, reconnaissant les services de cet artiste, et voulant réparer une longue injustice, lui avait accordé de la manière la plus honorable, une pension de 1,200 fr. Correspondant de l'Académie des beaux-arts de l'Institut en 1825, il était membre des académies de Lyon, d'Aix et de plusieurs autres sociétés savantes. Ses opinions politiques ont influencé les divers jugements qu'on a portés sur son talent. Il a eu des partisans et des détracteurs. Outre les tableaux que nous avons cités, il avait fait les dessins des deux gravures qui ornent *l'Histoire de Bayard*, par M. de Terrebasse, son compatriote, Lyon, 1831, in-12, et 1832, in-8°. La profonde instruction qu'il possédait sur le moyen-âge, et dans laquelle il précéda la plupart de ses compatriotes, avait présidé à la riche collection d'antiquités françaises qu'il avait rassemblée, et qui contenait des armes précieusement ciselées, de superbes émaux, des sculptures sur bois et sur ivoire, des meubles et objets de toilette, bijoux, miroirs,

des tapisseries extrêmement curieuses, etc. Cette collection, décrite dans *le Moniteur* du 12 sept. 1811, fut achetée par Charles X et placée au Louvre. Le dessin, la peinture et les recherches historiques n'avaient pas été les seuls objets des travaux de Revoil; il s'était occupé de littérature, de poésie et de musique. Dans sa jeunesse et pendant sa première résidence à Paris, il avait été collaborateur de quelques vaudevilles, entre autres de *Sterne à Paris*, ou *le Voyageur sentimental*, composé avec Auguste de Forbin, et représenté avec un médiocre succès, en 1800, au théâtre de la rue de Chartres. Revoil avait prononcé à l'académie de Lyon *l'Éloge de Mayeuvre de Champvieux*, Lyon, 1813, in-8°. Il est auteur de *Romans historiques*, de *Chants guerriers et chevaleresques*, dont il a composé presque tous les morceaux de musique. Le recueil qui devait en être publié pour le duc de Bordeaux est resté inédit. Revoil est aussi auteur de poésies en style marotique, insérées dans divers recueils, et notamment dans *les Souvenirs du vieux Paris*, en 1835. On a de lui une fort jolie chanson politique, intitulée : *Suis-je ou ne suis-je pas Grec?* Revoil avait le goût et le coup d'œil sûrs, le caractère noble et désintéressé, beaucoup de finesse dans l'esprit et d'agrément dans la conversation. La fabrique de Lyon lui doit extrêmement pour sa supériorité sous le rapport de l'art. Il avait commencé un travail intéressant sur la forme des lettres majuscules, et il avait dessiné un alphabet d'après les inscriptions antiques. La curieuse bibliothèque qu'il avait formée de romans de chevalerie, de livres d'art et de costumes du XVI^e^ siècle a été conservée par sa veuve et ses deux fils, dont l'un suit honorablement la carrière des beaux-arts et a déjà exposé des tableaux au salon. M. Martin d'Aussigny a publié à Lyon, en 1843, une *Notice* sur Revoil. A—T.

REWENTLAU (Louis, comte de), était issu d'une maison ancienne et illustre en Danemark et dans le nord de l'Allemagne. Né avec une fortune considérable, il en fit le plus noble usage; il établit dans sa baronnie de Brahé-Trolleborg, en Fionie, des écoles pour l'instruction des enfants des laboureurs, en donna lui-même le plan, et y plaça les maîtres les plus habiles. Ces écoles ont servi de modèle à celles que le gouvernement a fondées depuis dans la capitale et dans les provinces. Le comte de Rewentlau ouvrit de plus dans ses domaines des ateliers d'industrie, affranchit les laboureurs des redevances féodales, et leur accorda des baux à long terme aux conditions les moins onéreuses. Il introduisit aussi de meilleures méthodes de culture, et perfectionna l'économie rurale par son exemple et par les instructions qu'il faisait répandre. Il était chéri de tous ses vassaux comme un père, et sa mort, arrivée vers 1815, fit répandre des larmes aux malheureux dont il avait été le soutien. On trouve des détails sur les établissements et les fondations du comte de Rewentlau dans la *Statistique de Thaarap*, et dans le *Tableau des états danois*, par l'auteur de cet article. C—AU.

REWUSKI. *Voy.* Rewiczky, XXXVII, 433.

REY (Guillaume), médecin, né en 1687 à la Guillotière, faubourg de Lyon, appartenait à une famille peu aisée; mais le célèbre astronome Philippe Villemot (*voy.* ce nom, XLIX, 21), alors curé de cette pa-

roisse, se chargea de son éducation. Doué des plus heureuses dispositions, le jeune homme fit des progrès rapides dans les sciences sous la direction de cet habile maître, pour lequel il conserva toujours beaucoup de vénération et de reconnaissance. Lorsque Villemot publia, en 1707, son *Système du mouvement des planètes*, Rey en prit la défense contre les attaques de Malezieu. Se destinant à l'art de guérir, il alla faire ses études médicales à Montpellier, où, n'étant encore que bachelier, il mit au jour une dissertation latine sur les causes du délire, écrit qui lui valut le titre de correspondant de la Société royale des sciences de cette ville. En 1716 il s'établit à Vienne en Dauphiné pour exercer sa profession, et s'y maria. Revenu à Lyon en 1723, il y fut agrégé au collége des médecins et bientôt attaché à l'hôpital de la Charité. L'Académie des sciences et plus tard la Société royale des beaux-arts de la même ville le reçurent au nombre de leurs membres. Ayant perdu sa femme, il épousa en secondes noces la fille d'un ancien maire de Saint-Chamant, où il se retira en 1744. Dix ans après il retourna à Lyon, et y mourut le 10 février 1756. On a de lui : I. *Dissertatio philosophico-medica de causis delirii*, Montpellier, 1714, in-8°. II. *Dissertation sur la peste de Provence*, 1721, in-12, publiée sous le pseudonyme de *M. Agnez*. III. *Dissertation physique à l'occasion du nègre blanc*, Leyde, 1744, in-8°, opuscule anonyme, qu'on a quelquefois attribué faussement à Maupertuis. Le docteur Rey, pour expliquer la différence de couleur qui existe entre les blancs et les nègres, suppose la possibilité de deux *Adams*. Cette hypothèse, contraire aux livres saints et dont les investigations de la science ont d'ailleurs démontré l'inanité, attira des reproches à son auteur; mais il semble que c'était de sa part un jeu d'esprit plutôt qu'une opinion sérieuse. Sa mort édifiante et chrétienne prouve du moins qu'il n'y persista pas. Outre ces écrits imprimés, il a encore laissé inédits plusieurs mémoires académiques, qui attestent la variété de ses connaissances non seulement en médecine, mais en physique, en chimie, en physiologie, en mathématiques, etc., et qui sont conservés à la bibliothèque de Lyon (*voy.* le catalogue des *manuscrits* de cette bibliothèque, par Delandine, t. II et III). Nous citerons entre autres : un mémoire *sur les Vampires de Hongrie;* un *Discours sur le mécanisme de l'imagination humaine; Réflexions physiques contre les esprits aériens.* C'est une réfutation du système des génies de l'école platonicienne ainsi que des superstitions du moyen-âge; mais sur certaines questions l'auteur est peut-être allé trop loin. Pernetti a consacré un article au docteur Rey dans les *Lyonnais dignes de mémoire*, t. II, p. 396-401. P—RT.

REY (JEAN-BAPTISTE), musicien et compositeur, né le 18 déc. 1734 à Lauzerte en Quercy, fut amené fort jeune à Toulouse, où il entra d'abord comme enfant de chœur à l'abbaye de Saint-Saturnin. A peine âgé de 17 ans, il obtint au concours la place de maître de musique à la cathédrale d'Auch, qu'il occupa pendant trois ans. Revenu à Toulouse, il y fut nommé chef d'orchestre du théâtre de cette ville. Il se rendit ensuite à Montpellier, à Marseille, à Bordeaux, à Nantes, et ses talents lui méritèrent partout les suffrages du public. Plusieurs *motets* de sa composition furent même exécutés avec succès à la chapelle de Louis XV.

Enfin lorsque Rey était à Nantes, en 1776, une lettre de cachet lui enjoignit de venir à Paris, où il fut attaché, en qualité de violoncelle, à l'Académie royale de musique, dont il devint chef d'orchestre en 1781. Louis XVI le nomma, en 1779, maître de musique de sa chambre, emploi qu'il conserva jusqu'en 1792. Pendant quelques années il dirigea aussi le concert spirituel. Plus tard il fut professeur au Conservatoire de musique, membre de plusieurs jurys lyriques et chef d'orchestre de la chapelle de Napoléon. Il mourut à Paris le 15 juill. 1810. On de lui : *Apollon et Coronis*, 1781; l'ouverture d'*Apollon et Daphné*, 1788; *Diane et Endymion*, 1791. Ses talents étaient appréciés et employés utilement par les plus célèbres compositeurs, Gluck, Piccini, Grétry, Païsiello, Cherubini, Méhul, Lesueur, etc. Sacchini, intimement lié avec lui, le chargea en mourant de faire le troisième acte de l'opéra d'*Arvireet Évelina*, qu'il n'avait pas pu terminer. Rey ajouta aussi des compositions aux opéras d'*Œdipe* et de *Tarare*. Ces divers travaux lui valurent, en 1796, une gratification de 2,000 fr., outre une pension que lui faisait l'Opéra dont il conduisit l'orchestre avec autant de zèle que d'habileté pendant plus de trente ans. — Rey (*Joseph*), frère du précédent, fut d'abord maître de chapelle à Tarascon, sa ville natale, puis organiste et maître de musique des cathédrales de Viviers et d'Uzès. Étant venu à Paris, il entra à la chapelle du roi, et en 1767, comme violoncelle, à l'Opéra. Plus tard il fut attaché à la musique de Napoléon. Dans un accès de délire il se coupa la gorge avec un rasoir, le 12 mai 1811. Il avait publié, vers 1808, une *Exposition élémentaire de l'harmonie; théorie générale des accords d'après la base fondamentale, vue selon les différents genres de musique : ouvrage classique servant à l'intelligence de tous les traités, systèmes d'harmonie et méthodes d'accompagnement des maîtrises établies par décret de S. M. l'empereur et roi; dédié à S. Exc. M. de Lacépède*, Paris, gr. in-8° de 198 p. grav. Z.

REY (le chevalier Antoine-Gabriel-Venance), général français, né le 22 sept. 1768, à Milhau, en Rouergue, fut destiné à l'état ecclésiastique; mais s'étant engagé au régiment de Royal-cavalerie, plusieurs années avant la révolution, par suite de quelques égarements de jeunesse, il fut employé à l'état-major, à cause de sa belle écriture, et obtint le grade de maréchal-des-logis. La révolution étant survenue, il en embrassa la cause avec beaucoup d'ardeur, devint officier en 1791, et fit l'année suivante la première campagne sous Custine à l'armée du Rhin. Dès l'année 1793 il fut nommé général de brigade et, après avoir concouru à la défense de Mayence contre les Prussiens, il alla combattre les Vendéens sous Kléber et Aubert-Dubayet, se distingua aux batailles de Parthenay et de Thouars, les 28 août et 14 sept. de la même année, et fut fait général de division. En 1795, il commanda, par *interim*, l'armée des côtes de Brest, où l'on sait qu'il déploya contre les royalistes une extrême rigueur. Ce fut lui qui fit arrêter Cormatin. En 1796, il passa à l'armée d'Italie, et concourut à la conquête de Naples. Il occupait Rome lorsque le comte Roger de Damas (*voy.* ce nom, LXII, 55) se présenta pour y passer, en vertu d'une capitulation conclue avec le général en chef; le général Rey s'y refusa obstinément. Traduit ensuite

à un conseil de guerre pour concussion avec Championnet et Bonamy, il fut acquitté; mais, s'étant montré peu favorable à la révolution du 18 brumaire, il resta dans un état de disgrâce, quitta le service militaire, et accepta une place de consul de France aux États-Unis d'Amérique. Il revint quelques années plus tard, et, reprenant sa première carrière, il fut envoyé en 1808 à l'armée d'Espagne, où il se distingua en diverses occasions, notamment aux siéges de Barcelone et de Tarragone. Le 5 juillet 1810, il battit un corps d'insurgés dans les montagnes de Ronda, et fit prisonniers plusieurs de leurs chefs. Il remporta encore plusieurs avantages, l'un sur le général Black, à Rio-Almanzara, et l'autre sur Ballesteros, qu'il força de lever le siége de Carbonara. En 1813, il commandait la place de Saint-Sébastien, et il résista à plusieurs assauts des Anglais. Cette ville et Pampelune furent les deux dernières occupées par les Français en Espagne, et les bombardements qu'elles essuyèrent attestent les efforts de leurs défenseurs. Le général Rey reçut du roi la croix de Saint-Louis en 1814. En 1815, il commandait au Puy lorsque Bonaparte débarqua en Provence. Dans le plan de défense qui fut arrêté pour s'opposer à sa marche, Rey devait se rendre à Lyon avec un corps de gardes nationales, ce qui ne put avoir lieu. Il accepta ensuite du service de Napoléon, et reçut le commandement de Valenciennes. Sommé, au nom du roi, par le général Lauriston, dans le mois de juillet, d'en ouvrir les portes, il s'y refusa et défendit cette place contre les alliés, qui la bombardèrent et brûlèrent un faubourg. Il en avait fait sortir 500 femmes et enfants, qui errèrent sans asile dans les villages voisins. Le général Rey obtint, en 1816, le commandement de la 19e division militaire et, plus tard, celui de la 21e, qu'il conserva jusqu'en 1820. Mis alors à la retraite, il resta dans la même position jusqu'à sa mort, arrivée en 1836. Il avait présidé, en 1816, le conseil de guerre qui jugea par contumace et condamna à mort le général Morand (*voy.* ce nom, LXXIV, 338). — Le baron *J. P. Antoine* Rey entré au service comme simple soldat, en 1786, après avoir fait toutes les guerres de la révolution, parvint au grade de maréchal de camp. Il mourut à Puy-Laurent, en 1842. — Un autre Rey, officier d'ordonnance, fut envoyé en mission dans les départements du midi par Bonaparte en 1815 et lui adressa plusieurs rapports d'Antibes et de Marseille. M—D j.

REYHER (Samuel), savant allemand, né le 19 avril 1635 à Schleusingen, dans le comté de Henneberg, était fils d'André Reyher, qui fut successivement recteur des colléges de Schleusingen, de Lunebourg, de Gotha, et mourut en 1673, laissant plusieurs ouvrages à l'usage des écoles. Samuel, après avoir commencé ses études sous son père, alla les terminer à Leipzig, puis à Leyde en Hollande, sous les plus habiles maîtres, notamment Thomasius et Golius; et, à son retour, il fut nommé précepteur du jeune prince de Gotha, fils aîné du prince Ernest. Il obtint, en 1655, une chaire de mathématiques à l'université de Kiel, y devint plus tard professeur en droit, et mourut dans cette ville, le 22 nov. 1714. Il était conseiller du duc de Saxe-Gotha et membre de la société royale des sciences de Berlin, que Frédéric, électeur de Brandebourg et premier roi de Prusse, avait fondée. Outre une traduction al-

lemande des *OEuvres d'Euclide* (Kiel, 1699, in-4°), on a de lui un grand nombre d'ouvrages écrits en latin et qui attestent les connaissances qu'il possédait dans la jurisprudence, les mathématiques, l'astronomie, la physique, etc. Nous citerons entre autres : I. *Mathesis mosaica, sive loca Pentateuchi mathematica mathematice explicata, et appendix aliorum S. Scripturæ locorum mathematicorum*, Kiel, 1678, in-4°. C'est un livre rare et fort estimé. II. *De bacillis sexagenalibus et de meridianorum differentiis accurate et facile inveniendis*, Kiel, 1688, in-4°. III. *Monumenta landgraviorum Thuringiæ et marchionum Misniæ*, Gotha, 1692, in-fol., avec fig. IV. *De auro et argento chymico, de nummis quibusdam ex metallo chymico factis*, Kiel, 1692, in-4°. V. *De tribus argenteis nummis uncialibus*, Kiel, 1695, in-4°. VI. *De arte muniendi nova*, Kiel, 1702. VII. *Disputatio mathematica de præcipuis superiorum sæculorum phænomenis cœlestibus*, Kiel, 1703, in-4°. VIII. *De observationibus astronomicis antiquis et novis*, Kiel, 1703, in-4°. IX. *De periodo clementina*, Kiel, 1706, in-4°. X. *De genuinis jurium naturæ, gentium et civilium principis*, Kiel, 1710. XI. *Historia juris universalis*, Lubeck, 1718, in-4°. Samuel Reyher avait publié deux ouvrages de son père : *Thesaurus latini et germanici sermonis*, et une curieuse dissertation sur les inscriptions de la croix de Jésus-Christ et sur l'heure de son crucifiement, intitulée : *De crucifixi Jesu titulis*.

P—RT.

REYN (JEAN de), peintre, naquit à Dunkerque, en 1610, et fut l'élève favori de Van Dyck, qu'il suivit en Angleterre, où il l'aida dans la plupart de ses travaux, et d'où il ne sortit que lorsque ce grand peintre eut cessé de vivre. Sa timidité excessive nuisit à sa réputation. Il revint sur le continent avec le maréchal de Gramont, qui, l'ayant amené à Paris, le logea dans son hôtel et lui commanda un tableau qu'il voulait présenter au roi ; mais à peine Reyn avait-il commencé son ouvrage, qu'il quitta précipitamment Paris sans vouloir l'achever. Il retourna dans sa ville natale, s'y maria, embellit de ses tableaux la plupart des églises de Dunkerque, et fit les portraits de ses principaux habitants. Parmi les productions remarquables de cet artiste, on cite particulièrement *le Martyre des quatre couronnés*, dans lequel il s'est peint avec un chapeau blanc ; *l'Épitaphe de la famille de Leys*, que l'on mit au-dessus des ouvrages mêmes de Van Dyck ; *Hérodiade à laquelle on apporte la tête de saint Jean-Baptiste*, qui se voit dans l'église de Saint-Martin, à Bergues, etc. Les portraits qu'il a peints ne le cèdent en rien à ses tableaux d'histoire. Ce qui a beaucoup nui à la célébrité de Reyn, c'est que la plupart de ses productions ont souvent passé pour être de son maître. Aucun peintre en effet, ne s'est plus approché que lui de Van Dyck ; c'est la même couleur, la même touche, la même délicatesse. Son dessin est correct ; celui des mains surtout est d'une pureté singulière. Sa composition a de la noblesse ; tout ce qu'on peut lui reprocher dans cette partie, c'est un peu de confusion ; mais on y voit toujours briller une belle manière. Ses draperies sont disposées avec art et d'un grand goût. Le seul élève qu'on lui connaisse est Corbeen. Reyn mourut à Dunkerque, le 20 mai 1678, et fut enterré dans l'église de Saint-Éloi.

P—s.

REYNIE (Nicolas de la). *Voy.* Nicolas, LXXV, 366.

REYNIER (Augustin-Benoît), naquit à Liége, le 9 janv. 1759. Ses parents, qui devaient au commerce une honorable aisance, lui procurèrent une éducation soignée; mais envoyé par eux à Cologne pour y suivre un cours de droit, il ne tarda pas à manifester pour le barreau la répugnance la plus invincible. Il résolut de suivre le penchant qui l'entraînait vers la littérature; dès lors cette indépendante médiocrité, dont Horace fait sentir avec tant de charme tous les avantages, lui parut le bien suprême. Une compagne de son choix, qu'il avait connue pendant son séjour à Cologne et qu'il ramena dans sa patrie, où l'attendaient des amis d'enfance, le fit jouir d'un bonheur sans nuage. Ses idylles et ses romances, que les éditeurs de *l'Almanach des Muses* s'empressaient de publier, et qui se trouvaient reproduites presque aussitôt dans la plupart des recueils du même genre, lui firent une réputation à cette époque où l'inexorable politique n'avait pas encore banni les vers des salons de Paris. Son *Tombeau de Gesner* fut cité comme un chef-d'œuvre. Cependant le pays de Liége devint, à son tour, la proie des secousses violentes dont l'Europe fut agitée vers la fin du XVIII^e^ siècle. Reynier quitta ses douces occupations pour les affaires publiques; il traduisit de l'allemand l'*Exposé de la révolution liégeoise*, que M. Dohm, ministre prussien, avait composé pour sa cour; et ses concitoyens le députèrent auprès de l'Assemblée constituante, à Paris, en 1790, pour solliciter l'appui de la France. Il y fut admis le 18 septembre, et le côté gauche couvrit d'applaudissements le discours qu'il prononça dans cette circonstance; mais le souvenir le plus agréable de son voyage fut celui d'avoir fait connaissance avec le chantre d'Estelle et de Galatée. Il éprouva bientôt la triste nécessité de renoncer à sa patrie. Le parti qui pour lors y dominait l'ayant mis au nombre des proscrits, il se retira, navré de douleur, à Cologne, où des chagrins de toute espèce l'accablèrent. Il vit mourir dans ses bras une épouse adorée, et s'éteignit lui-même, à la suite d'une maladie de langueur, le 18 mai 1792, âgé de 33 ans. Le recueil de ses poésies parut pour la première fois à Liége, 1817, in-8°. On l'a réimprimé, avec les opuscules de Bassenge et d'Henkart, sous le titre de *Loisirs de trois amis*, Liége, 1823, 2 vol. in-8°. On lui doit aussi l'*Éloge funèbre du prince-évêque de Liége* (*Velbruck*), br. in-4°, 1785, et les *Procès-verbaux de la société d'émulation* qu'il a rédigés, pendant plusieurs années, en qualité de secrétaire perpétuel. Le talent de Reynier avait plus de charme, de grâce et de douceur que d'éclat et d'énergie; ses vers néanmoins ne sont pas dépourvus du coloris poétique. Nous pensons qu'il doit occuper, comme poète bucolique, une place au-dessus de Berquin et presque à côté de Léonard. St—t.

REYNIER (Jean-Louis-Antoine), naturaliste, était le frère du général de ce nom (*voy.* Reynier, XXXVII, 442). Originaire du Dauphiné, sa famille, obligée de sortir de France par la révocation de l'édit de Nantes, s'était réfugiée en Suisse. Fils d'un médecin distingué (1), il naquit

(1) Reynier (*Jean-François*), médecin à Lausanne, sa patrie, était membre de l'académie de Montpellier et de celle de Gœttingue. Outre des articles d'agriculture qu'il a fournis à l'Encyclopédie, on a de lui : *Le*

le 25 juillet 1762 à Lausanne, où il commença ses humanités. S'étant ensuite livré spécialement à l'étude de la physique, des sciences naturelles, et surtout de la botanique rurale, il fit, en 1784, un voyage en Hollande, puis à Paris pour y perfectionner ses connaissances. A son retour il se maria, alla bientôt se fixer en France avec sa famille, et s'établit à Garchy, dans le Nivernais, où il acheta un petit domaine qu'il exploita lui-même, et où il réunit et mit en ordre une partie des éléments que renferment les différents ouvrages qu'il a publiés successivement. Nommé en 1798, par le crédit de son frère, à un emploi dans l'administration de l'armée d'Égypte, il rejoignit la flotte quelque temps après son départ, dans un des avisos qu'on expédiait pour les dépêches. Ce bâtiment ayant été pris par les Anglais dans la traversée, Reynier fut débarqué par eux sur la plage d'Aboukir, encore fumante du terrible combat qui venait d'y être livré (*voy.* NELSON, XXXI, 48). S'étant rendu au Caire, où se trouvait le quartier-général, il y trouva son frère, fut parfaitement accueilli, et bientôt nommé directeur des revenus en nature et du mobilier national. Il recueillit dans ces importantes fonctions des renseignements précieux sur l'économie politique, industrielle et agricole de l'Égypte et des Arabes. La place de membre du conseil privé, qu'il remplit pendant les quatre années de l'occupation d'Égypte, le mit au courant de toutes les grandes mesures administratives, ce qui a donné à ses ouvrages spéciaux une incontestable supériorité sur ce qui a été écrit par les différents voyageurs. Après le départ de Bonaparte pour la France, Reynier continua d'être traité par Kléber et par Menou avec beaucoup de considération; il devint même directeur-général des finances. Mais à son retour en France, par suite de la capitulation, il tomba dans la même disgrâce que son frère auprès du gouvernement consulaire, et ne fut plus employé. Alors il retourna dans sa retraite de la Nièvre et n'en sortit qu'à la demande de Joseph Bonaparte, qui, devenu roi de Naples en 1809, lui confia l'emploi de commissaire royal dans les Calabres, où il dut se rendre pour organiser l'administration. L'habileté qu'il déploya dans ces fonctions également périlleuses et difficiles le fit bientôt appeler au conseil d'État, puis à la direction générale des postes, sous le roi Joachim Murat, qui succéda à Joseph. Nommé ensuite directeur général des forêts, Reynier eut à réorganiser toute cette partie de l'administration napolitaine, livrée jusque-là au plus complet désordre; enfin il créa un système forestier qui est encore suivi aujourd'hui. Après la chute de Joachim en 1815, il se rendit dans le pays de Vaud, où il devint intendant des postes et conservateur des antiquités du canton. Ces fonctions ne l'empêchèrent pas de publier divers ouvrages, entre autres ceux qui traitent de l'économie rurale des anciens. Il a été l'un des fondateurs de la *Société littéraire* et de la *Société centrale des sciences naturelles*. C'est un double titre à la reconnaissance publique, que viennent appuyer les services qu'il rendit dans la régie des postes cantonales et dans ses différentes missions auprès des gouvernements sarde et lombardo-vénitien. Il fut en-

Louvet, maladie du bétail, ses causes et ses remèdes, Lausanne, 1762, in-12. Quelques bibliographes lui attribuent le *Traité du Feu* et *le Guide des voyageurs en Suisse*, qui sont de son fils, sujet de cette notice.

levé aux sciences et à ses amis le 17 déc. 1824. On a de lui : I. *Du feu et de quelques-uns de ses principaux effets.* Lausanne et Paris, 1787, in-8°; 2e édit., 1790. II (avec le professeur H. Struve). *Mémoires pour servir à l'histoire physique et naturelle de la Suisse.* Lausanne et Paris, 1788, in-8°, t. Ier; c'est le seul qui ait paru. III. *Rapport fait à la société des sciences physiques de Lausanne sur un somnambule naturel,* 1788, in-8°. IV. *Journal d'agriculture à l'usage des campagnes,* mai-juillet, 1790, in-8°. V. *Le Guide des voyageurs en Suisse,* précédé d'un *Discours sur l'état politique du pays,* Paris et Genève, 1791, in-12. Barbier (*Dict. des anonymes*), attribue cet ouvrage à Reynier père. VI. *Considérations sur l'agriculture de l'Égypte et sur les améliorations dont elle est susceptible, et Observations sur le palmier dattier et sur sa culture,* Paris, in-8°. Les *Considérations* sont extraites des *Annales d'agriculture,* où elles avaient d'abord été insérées; les *Observations* avaient déjà paru dans la *Décade égyptienne* (t. III, 1800). Les unes et les autres ont été reproduites dans les *Mémoires sur l'Égypte* (1803, t IV et VI), avec la *Méthode de caprification usitée sur le figuier sycomore,* du même auteur. VII. *De l'Égypte sous la domination des Romains,* Paris, 1807, in-8°. VIII. *De l'économie publique et rurale des Celtes, des Germains et d'autres peuples du nord et du centre de l'Europe,* Genève et Paris, 1818, in-8°. IX. Idem *des Perses et des Phéniciens,* ibid., 1819, in-8°. X. — *des Arabes et des Juifs,* 1820. XI. — *des Égyptiens et des Carthaginois, précédée de Considérations sur les antiquités éthiopiennes,* 1823. XII. — *des Grecs,* 1825. Cette collection est savante et la question y est envisagée sous un point de vue nouveau. XIII. *Rapport fait à l'assemblée générale du cercle littéraire de Lausanne, le 17 décembre* 1820. On a encore de Reynier un grand nombre de mémoires et de dissertations dans différents recueils scientifiques et littéraires : 1° dans le *Dictionnaire d'agriculture* de l'*Encyclopédie méthodique,* les articles *Climat* et *Brouissure.* 2° Dans les *Mémoires de la société des sciences physiques de Lausanne,* t. Ier : *Description de quelques espèces nouvelles ou peu connues de rosiers, et d'une nouvelle espèce d'érable; — Description de quelques espèces de becs-de-grue; — Réflexions sur la nature des roses, des mousses, et sur la reproduction de cette famille de plantes, avec la description d'une espèce nouvelle; — Description de la favodrine dorée.* 3° Dans le *Journal d'histoire naturelle,* t. II, 1792 : *De l'influence du climat sur la forme et la nature des végétaux.* 4° Dans la *Décade philosophique,* 1802-1804 : *De l'état politique de l'Égypte; — Lettres sur la dissémination des plantes; — De l'étude de l'agriculture; — De l'agriculture dans ses rapports avec le climat; — Sur les charrues des anciens; — Questions et doutes sur le byssus des anciens; — Sur les pyramides d'Égypte.* 5° Dans la *Revue philosophique,* 1805-1806 : *Conjectures sur quelques monuments celtes; — Coup d'œil sur les ruines qui existent en Égypte; — Sur le dieu Gobe-Mouches; — Sur la conservation du culte du serpent en Égypte; — Sur les pontifes romains; — Sur la plaine du Senaar dont il est parlé dans la Genèse; — Lettres sur l'interdiction des fèves dans quelques initiations anciennes.* 6° Dans la *Feuille du canton de Vaud,* 1816 1824 : *Questions sur les effets du vent nommé la vaudeire; —*

Quelques observations sur le bois de Sauvabelin; — Explication des causes qui ont fait proscrire les fèves par quelques cultes anciens; — De la culture des vignes chez les Grecs; — Nouvelles observations sur la fève des anciens; — De la fabrication du vin chez les Grecs; — Lettres sur les antiquités; — Notice sur M. L. Thomas, inspecteur des forêts dans les deux Calabres; — Lettres sur quelques objets antiques récemment découverts. Pendant son séjour en Égypte, Reynier coopéra à la *Décade égyptienne* et au *Courrier du Caire*, journaux qui s'imprimaient dans cette ville. C'est à lui qu'appartiennent deux dissertations attribuées par erreur à son frère (*voy.* REYNIER, XXXVII, 443): 1° *Conjectures sur les anciens habitants de l'Égypte* (insérées dans la *Décade philosophique*, 1804); 2° *Sur les sphynx qui accompagnent les pyramides d'Égypte* (dans la *Revue philosophique*, 1805). Enfin il a traduit de l'anglais en français la section *Physique expérimentale* de l'*Abrégé des Transactions philosophiques de la Société royale de Londres*, 1790, 2 vol. in-8°. Il avait formé un herbier très-riche et une belle collection de médailles dont il fit imprimer le catalogue, Genève et Paris, 1818, in-8°. On a publié: *Notice nécrologique sur M. L. Reynier, lue à la Société cantonale des sciences naturelles, par M. le général Laharpe, président de la société*, Lausanne, 1825, in-8°. P—RT.

REYNOSO. *Voy.* REINOSO, XXXVII, 292.

REYS (ANTONIO DOS), prêtre portugais et poète latin, né en 1690 à Pernes, près Santarem, entra dans la congrégation de l'Oratoire de Saint-Philippe de Neri à Lisbonne, et en devint historiographe. Ses talents pour la chaire lui acquirent beaucoup de réputation; sa capacité et ses vastes connaissances en théologie le firent nommer consulteur de la bulle de la croisade, qualificateur du saint office, examinateur synodal du patriarche de Lisbonne et des trois ordres militaires de Portugal. Son érudition littéraire lui ouvrit les portes de l'académie d'histoire de Lisbonne. Il était en outre chronologiste du royaume en langue latine. Plusieurs évêchés lui furent offerts, mais il les refusa. Très-versé dans les langues vivantes et dans les langues anciennes, il consacrait à la poésie latine les loisirs que lui laissaient ses nombreuses fonctions. Ant. dos Reys mourut à Lisbonne le 19 mai 1738. Il avait composé beaucoup d'ouvrages, dont la plupart sont restés manuscrits. Parmi ceux qui ont été imprimés on distingue ses *Épigrammes* latines, écrites dans un style aussi élégant que décent; publiées d'abord séparément, elles ont reparu dans la collection de ses œuvres en 1730. Ant. dos Reys a été l'éditeur de l'*Histoire de Portugal*, par Ferdinand de Menezes, comte d'Ériceira, à laquelle il a joint une *Vie* de l'auteur (*voy.* ÉRICEIRA, XIII, 248). Il a donné une Introduction au recueil des meilleurs poètes portugais qui ont écrit en latin; mais cette édition, qu'il commença, ne fut terminée qu'après sa mort, par les soins d'Emmanuel Monteiro, qui l'augmenta des Vies de quelques poètes et la fit paraître sous ce titre: *Corpus illustrium poetarum lusitanorum qui latine scripserunt in lucem editum ab Ant. dos Reys, nonnullisque poetarum vitis auctum ab Em. Monteiro*, Lisbonne, 1745-48, 7 vol. in-4°. Cette collection, précieuse pour l'histoire de la littérature portugaise, est devenue très-rare. P—RT.

REYTHEN, célèbre patriote polonais, était né en Lithuanie et s'était surtout distingué dans la confédération de Bar (*voy.* PULAWSKI, LXXVIII, 145). Le premier partage de la Pologne, en 1773, lui causa le plus vif chagrin ; et lorsque, à l'ouverture de la diète de cette année, Poninski, créature des puissances copartageantes, voulut occuper le fauteuil en qualité de maréchal, sans avoir été élu selon l'usage, Reythen s'opposa énergiquement à cette violation du privilége. « Il n'est permis à aucun de nous, dit-il, de se constituer maréchal de la diète, de son autorité privée ; c'est à l'assemblée seule qu'il appartient de le choisir ; je proteste contre la légalité du titre que s'arroge Poninski..... » Quelques voix s'étant alors écriées : « Vive le vrai fils de son pays, le maréchal Reythen ! » Poninski se retira, et remit la délibération à un autre jour. Quand ce jour fut venu, il se rendit au lieu des séances suivi de soldats étrangers dont il plaça une partie à la porte de la salle pour en éloigner le public. Reythen ne tarda pas à s'y rendre aussi avec un petit nombre de députés patriotes. Voyant ces mesures oppressives, il dit à ses collègues : « Messieurs, suivez-moi ; Poninski ne sera pas maréchal aujourd'hui, si je vis... » Un message ayant ensuite proclamé l'ajournement de l'assemblée, Reythen dit à haute voix : » Nous ne reconnaissons pas Poninski pour maréchal. » Voyant alors que plusieurs se disposaient à sortir pour se soumettre à l'ordre d'ajournement, il se coucha en travers de la porte, s'écriant d'une voix terrible : « Allez sceller votre ruine et votre honte ; mais auparavant vous foulerez aux pieds le cœur d'un patriote qui ne bat que pour l'honneur et la liberté ! » Ces efforts furent inutiles ; bientôt il ne resta plus que six députés dans la salle, et quatre d'entre eux se rendirent chez l'ambassadeur russe. Ce diplomate ayant vainement essayé de les soumettre par des promesses et des menaces, ils revinrent à la salle de la diète qu'ils trouvèrent fermée par les ordres de Reythen, lequel y était resté presque seul et, désespérant du triomphe de sa cause, avait tout à fait perdu la tête. Lorsque les portes furent ouvertes de vive force, on le trouva étendu sur le carreau et dans un état complet d'aliénation. Transporté à sa demeure, ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'il recouvra la raison. Poninski l'ayant alors informé qu'une sentence de proscription, qui avait été décernée contre lui, venait d'être révoquée, et que les ministres des puissances lui destinaient deux mille ducats pour le défrayer de ses dépenses de route, il s'écria : « J'ai sur moi cinq mille ducats ; je vous les offre, pourvu que vous vous démettiez de la charge de maréchal. » Un général prussien qui était présent, frappé de tant de désintéressement, s'écria : *Optime vir, gratulor tibi : optime rem tuam egisti.* Ce zélé patriote passa dans un état de démence les dernières années de sa vie, et il expira le 8 août 1780, après avoir brisé dans ses dents un verre dans lequel il venait de boire et dont il avala les fragments. On a célébré sa mémoire dans beaucoup d'ouvrages patriotiques, notamment dans les *Portraits des illustres Polonais*, par le comte Chodkiewicz, Varsovie, 1821. Z.

REZEAU (PIERRE) était, au commencement de la révolution de 1789, un marchand de bois de la Copecha-

gnère, dans la Vendée. Faisant des affaires avec Brest, pour des bois de construction, il entreprit de là un voyage à Jersey, où il s'entendit avec des émigrés du Bas-Poitou, à qui il remit de l'argent, qu'il se fit ensuite restituer par leurs parents. Peu après, l'insurrection vendéenne éclata, et il fut des premiers à y prendre part. S'étant attaché au général de Royrand, il se distingua à la bataille de la Guérinière, près Sainte-Florence, où l'armée du centre, qui combattait contre des bataillons de la ligne et des gardes nationales, enleva des canons, armée de bâtons qu'elle était, en grande partie. Ce chef concourut aux faits d'armes postérieurs, dans la Basse-Vendée, et, après le passage de la Loire, au mois de mai 1794, il fut nommé chef de la division de Montaigu, l'une des plus importantes de l'armée de Charette. Cette division, qui n'avait presque point d'ennemis devant elle, était employée pour toutes les affaires, et elle contribua beaucoup aux succès que les Vendéens obtinrent aux combats des Sorinières et de Villeneuve, près Nantes, et à l'attaque du camp de Frérigné, où son chef fut grièvement blessé. Au moment de la pacification, Rezeau recommença son commerce de bois et, en retour de ses envois à Nantes, il fit, en 1799, arriver des armes et de la poudre en Vendée. Aussi reprit-il les armes et son commandement lors de l'insurrection de cette année. Rezeau mourut quelque temps avant la Restauration, après s'être montré, dans les différentes phases de sa vie, soit comme un commerçant habile et probe; soit comme un chef de parti brave et humain. F—T—E.

REZZANO (François), poète italien, né à Côme en 1731, embrassa l'état ecclésiastique, et se rendit à Rome, où il obtint une place d'aumônier dans l'hôpital de Saint-Charles; mais sa principale occupation fut de faire des vers. Enthousiaste, sensible à l'excès, doué d'une grande facilité à exprimer ses idées, et s'étant formé à l'étude de l'Arioste et du Tasse, il serait devenu grand poète s'il avait eu plus de vigueur dans la pensée, plus d'imagination et surtout plus de goût. Il débuta par une traduction, en stances de huit vers, du *Livre de Job* (*Il libro di Giobbe espoto in poesia italiana, con annotazioni*, Rome, 1760, et Nice, 1781), qui a toujours tenté les poètes de tous les pays, sans qu'aucun ait encore pu, nous ne disons pas égaler, mais seulement suivre de loin le sublime original. Comment, en effet, un traducteur entravé par les règles de la prosodie pourrait-il reproduire la concision et l'énergie incomparable du texte? Il faudrait pour cela avoir du génie, et tous les poètes qui en ont eu jusqu'ici ont reculé devant cette tâche. En la prenant, Rezzano faisait déjà preuve de présomption ou de manque de tact. Ce n'est pas que dans sa traduction il n'y ait plusieurs vers heureux, même quelques stances irréprochables, mais à peine les a-t-on comparés au modèle, que le charme s'évanouit, et tout ne semble plus qu'un fastidieux délayage. Cela faisait dire à un critique, avec quelque exagération sans doute, que cette traduction était « cent fois plus longue que l'original. » Ce travail terminé, Rezzano en commença un autre de bien plus longue haleine; ce fut un poème intitulé le *Triomphe de l'Église* (*Il trionfo della Chiesa*, premier volume, Venise, 1778), qui devait avoir autant de chants qu'il y avait de siècles écoulés depuis la naissance du christianisme. En cela encore l'auteur se

chargeait d'un fardeau au-dessus de ses forces, et un ami officieux aurait dû lui rappeler le conseil d'Horace :

.... Versate diu
Quid valeant humeri, quid ferre recusent.

Un poeme en 18 chants ! Rezzano ne s'en effraya pas, et à force de labeurs il arriva au quatrième volume. L'ouvrage devait en former six, et si l'auteur n'alla pas jusqu'au bout, ce ne fut pas faute d'ardeur, mais par manque d'argent; car, malgré toutes ses démarches auprès des grands, il trouva à peine de quoi couvrir les frais d'impression des trois premiers volumes. Cet état de pénurie devait lui être d'autant plus pénible qu'il était un peu *panier percé* et qu'il avait de plus à pourvoir aux besoins de sa mère et de son frère. Ayant quitté Rome après la mort du cardinal Colonna, son protecteur, il était retourné à Côme, où il n'avait pour toute ressource que le revenu d'un mince canonicat. A tout autre cela eût pu suffire, mais pour lui il continua à se cribler de dettes en comptant toujours sur un Mécène qui n'arriva point. Cependant rien n'était épargné pour parvenir à ce but; lettres flatteuses, serviles même, épîtres, dédicaces d'ouvrages, sollicitations personnelles, il mettait tout en œuvre, mais sans trop de succès : heureux encore quand un affront n'était pas le prix de sa peine. Ainsi, s'étant un jour présenté à l'empereur Joseph II qui voyageait en Italie et auquel il avait dédié le premier volume du *Trionfo della Chiesa*, il n'en reçut pas même un mot ni un regard. Un tel dédain cependant était peu convenable; car, bien qu'il ne fût pas un Homère, Rezzano n'était pas sans mérite, et il avait droit aux égards du souverain, d'autant plus que le premier volume dont Joseph II avait accepté la dédicace se trouve être précisément le meilleur de l'ouvrage, et qu'il contient, le premier chant surtout, des pensées et des images qu'un poète de premier ordre ne désavouerait point. Rebuté des grands, poursuivi par ses créanciers, trahi par la fortune, le poète resta cependant fidèle aux muses, et son plus grand bonheur était d'aller composer des vers sous un saule au bord de l'eau, et de les réciter ensuite avec emphase à ses amis. Il passa ses dernières années entre le culte de la poésie, les exercices de la piété, et la défense de quelques causes qu'il entreprenait pour se procurer un faible revenu, ce qui semble peu compatible avec son caractère, mais que faisait excuser l'usage du lieu et de l'époque. Rezzano mourut le 27 mai 1780. Outre les deux poèmes que nous avons cités, il avait publié des discours latins et des cantiques en vers latins et italiens, sous le titre de *Dodici canti sacri latini ed italiani* (1772). Ce recueil fut ensuite augmenté de douze autres cantiques et imprimé à Lucques, quatre ans après, sous ce titre : *L'anima meditante.* Rezzano avait aussi composé une tragédie d'*Agar* qui n'a pas été imprimée; ce qui n'est pas une grande perte, car au rapport de M. César Cantu, qui a consacré une notice à l'auteur, cette pièce n'offre ni intérêt, ni mouvement. Rezzano se distinguait par la plus vive piété; rarement il pouvait achever de dire la messe sans verser des larmes, et il voulut qu'on enterrât avec lui un volume de ses cantiques, ouvert à la page où se trouve l'hymne sur *la sainte table.* A—Y.

REZZONICO (le comte CHARLES-GASTON DE LA TOUR de), littérateur italien, né à Côme au mois d'août 1712, du comte Antoine Joseph Rez-

zonico (*voy.* ce nom, XXXVII, 454), étudia d'abord dans sa patrie, puis à Parme. En 1758 il alla voir à Rome le pape Clément XIII, son parent, et se rendit ensuite à Naples, où il fut placé auprès du roi en qualité de page. Revenu à Parme à l'âge de 19 ans, il prit du service, et parvint rapidement au grade de colonel. Sa naissance, sa fortune et ses qualités personnelles lui promettaient un brillant avenir. Choyé par tout le monde et surtout par les gens de lettres, qu'il aimait et protégeait, il se passionna pour la littérature, ce qui était d'ailleurs héréditaire dans sa famille, et se lia avec des hommes éminents dans toutes les branches du savoir humain. En 1769 il succéda à Frugoni, en qualité de secrétaire perpétuel de l'académie des beaux-arts de Parme. Il publia ensuite une édition des œuvres de ce poète, à laquelle on reproche d'être trop complète, car il y a fait entrer non-seulement une foule de pièces indignes de voir le jour, mais encore des morceaux qui n'appartiennent pas à Frugoni. Rezzonico voyagea en France, en Angleterre, en Allemagne, et se mit en contact, pendant cette tournée, avec des hommes célèbres à différents titres, entre autres avec Frédéric II, Voltaire, et même avec Cagliostro, qui l'aurait initié à la secte des illuminés. C'est du moins ce dont on l'accusa à son retour à Parme. On prétendit que Cagliostro, prisonnier à Rome, l'avait nommé comme un de ses adeptes. Il n'en fallut pas davantage pour que le comte fût immédiatement destitué de tous ses emplois; et, malgré ses fréquentes et vives réclamations, il ne put jamais depuis rentrer en faveur auprès du duc. Il eut beau assurer qu'il était victime des machinations d'un haut personnage, il eut beau avoir recours à l'entremise du souverain pontife et se faire recevoir chevalier de Malte, tout fut inutile. Outré de ce dédain, il quitta sa patrie et alla se fixer à Naples, où il mourut peu de temps après, le 20 juin 1796. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, dont quelques-uns seulement avaient été publiés de son vivant. Ce ne fut qu'en 1833 qu'il en parut une édition complète en 10 volumes in-8°. On y trouve des compositions dramatiques, de petits poèmes, des poésies légères, des discours académiques, un grand nombre de lettres et la relation de ses voyages. Le style en est en général fort incorrect, bien qu'il ne manque pas de coloris et d'une certaine grâce. Quant au fond même, s'il y a parfois des pensées heureuses, des images brillantes, il y a aussi et plus souvent de l'affectation, un ton pédantesque, des idées superficielles et une érudition peu sûre. Parmi ses ouvrages en vers, nous citerons le drame qui a pour titre: *Alexandre et Timothée*, publié à Parme dès 1782, in-4°, le poème *Sur le système du ciel*, et *l'Agathomédon*, autre poème en six chants. Dans le premier, l'auteur décrit les grandes découvertes astronomiques faites jusqu'à cette époque. Le second est tout entier consacré à l'Italie, et surtout à la ville de Parme. Mais le meilleur des écrits de Rezzonico est un petit poème intitulé *la Ruine de Côme*, qu'il avait composé dans sa jeunesse et qui offre de vraies beautés de détail. Ceux qui désireraient des notions plus étendues sur cet écrivain pourront consulter la *Biografia degli Italiani illustri*, publiée par M. Tipaldo (article de M. César Cantu), et la *Storia della letteratura*, de l'abbé Lombardi, continuateur de

Tiraboschi.—La famille REZZONICO a produit plusieurs autres écrivains: 1° *Attilius-Christophe,* auteur d'une *Sylva sententiarum et exemplorum moralium a sanctorum stellis decorata et sacræ scripturæ sole illuminata* (Côme, 1657, in-folio). 2° *François* REZZONICO, archiprêtre de Côme, auteur d'un *Plectrum psalterii* (Pavie, 1685, in-12). 3° Le père *Aurélius* REZZONICO, jésuite, frère du pape Clément XIII, né le 18 sept. 1723, et mort à Rome en 1799, prédicateur distingué, dont on a: I. *Panégyrique de sainte Catherine,* Venise, 1762. II. *Discours prononcé à Crémone, pour les succès des armes autrichiennes,* Milan, 1764. III. *Discours sacré, prononcé à Lucques dans la salle du Sénat,* 1769. A—Y.

RHEBHUN ou REBHUN (PAUL), prédicateur et pasteur d'Œlnitz en Saxe, vers 1546, a écrit un livre de morale intitulé: *La Paix de la maison,* où il donne aux époux chrétiens des avis pour conserver la paix du ménage. Il cultiva aussi la poésie allemande. La *Chaste Suzanne,* drame spirituel en 5 actes, offre des divisions d'actes et de scènes assez bien liées; l'auteur s'y est assujéti à des mesures différentes: les unes sont en vers de trois pieds; les autres en vers de 4 ou de 5. Jusqu'à lui les poètes allemands avaient fait leurs vers de 8 et de 9 syllabes ou de 10 et de 12, sans égard à la quantité; ils comptaient seulement les syllabes comme font les poètes français. Rhebhun fit usage des chœurs dans sa tragédie: on y voit partout qu'il était rempli de la lecture des anciens, et qu'il avait long-temps médité les règles du théâtre. T—D.

RHINTHON, poète grec, qui vécut dans le cours du IIIe siècle avant notre ère, fut l'inventeur d'une voie nouvelle dans laquelle entra l'art dramatique; il imagina de parodier des tragédies déjà connues, et dans ces imitations burlesques, il paraît qu'un champ assez vaste était laissé à l'improvisation des auteurs. Nul doute qu'une grande licence ne dût faire le principal ornement de ces compositions destinées à réjouir des spectateurs peu sévères en fait de bienséances, ainsi que l'attestent les pièces d'Aristophane et les fragments mutilés de tant de comédies que le temps a dévorées. Rhinthon avait vu le jour à Syracuse, mais ce fut à Tarente que se déploya son activité littéraire; et le dialecte tarentin reçut de lui un entrain, une verve qui charmèrent la grande Grèce et la Sicile. Tout ce qu'on sait touchant sa biographie, c'est qu'il professait les doctrines de Pythagore. Il laissa trente-huit pièces diverses; les titres de huit d'entre elles sont venus jusqu'à nous: *Oreste, Iphigénie en Aulide, Iphigénie en Tauride, Télèphe, Amphitryon, Héraclès, Méléagre* et *Iobate.* Ce qu'on a conservé de ces diverses compositions se réduit à neuf ou dix vers sans liaison et sans suite, épars dans les compilations d'Athénée et de Julius Pollux, ou dans les écrits de quelques grammairiens. Cicéron, dans une de ses lettres à Atticus, a fait allusion à un autre vers mis dans la bouche d'un personnage auquel notre poète fait dire qu'il lui importe peu que ses viviers soient remplis de poissons ou de grenouilles. Nous ignorons complétement ce qui amenait, ce qui justifiait cette saillie; il nous est impossible d'apprécier ce qu'elle pouvait contenir de sel et d'à-propos. Dans ce grand naufrage qui a englouti presque toutes les productions de l'antiquité, la perte du théâtre de Rhinthon est faite pour exciter de vifs

regrets ; sa possession aurait ouvert des aperçus curieux sur la littérature grecque. Avant lui, des poètes célèbres avaient mis sur le théâtre, en les traitant avec fort peu de respect, les dieux et les héros ; est-il besoin de rappeler ces drames satiriques échappés au caprice d'Eschyle, de Sophocle, d'Euripide, d'Achæus, mais dont la critique moderne ne peut, à l'exception du *Cyclope* d'Euripide, retrouver que des traces presque effacées ? B—N—T.

RHODES (JEAN de), médecin lyonnais, né vers 1635, était issu d'une famille d'origine espagnole, qui était venue s'établir à Avignon à la fin du XV^e^ siècle, et qui ensuite s'était fixée à Lyon. Son père, Henri de Rhodes, était médecin de l'Hôtel-Dieu de cette ville en 1626, et devint doyen du collége de médecine en 1666. La même année, Jean de Rhodes fut nommé médecin de l'Hôtel-Dieu de Lyon, où il mourut le 13 avril 1695. Il publia, quatre ans avant sa mort, un opuscule curieux intitulé : *Lettre en forme de dissertation de M. de Rhodes, écuyer, docteur en médecine, aggrégé au collége de médecine de Lyon, à M. D'Estaing, comte de Lyon, au sujet de la prétendue possession de Marie Volet, de la paroisse de Pouliat en Bresse, dans laquelle il est traité des causes naturelles de sa possession, de ses accidents et de sa guérison*, Lyon, 1691, in-8° de 75 pages. Marie Volet, fille simple et d'une très-grande dévotion, se faisait des scrupules exagérés. Elle perdit le sommeil et l'appétit, et tomba dans une profonde mélancolie. Elle s'imagina être possédée du démon. Les objets de dévotion, comme l'eau bénite, les reliques, lui renouvelaient ses idées tristes, et à leur aspect elle prenait des convulsions, poussait des hurlements et prononçait des mots barbares que l'on croyait être hébreux ou arabes, et que l'on pensait être le langage du démon. M. D'Estaing, comte de Lyon, crut que cette fille était malade et non possédée. Il lui fit toucher des reliques sans qu'elle sût ce que c'était, et les convulsions n'eurent plus lieu. De Rhodes avait déjà eu la même opinion. Il fit prendre à Marie Volet des eaux minérales artificielles. Il chercha, dit-il, à lui ôter ses idées tristes et mélancoliques et à lui en donner de gaies et de divertissantes. Il ordonna qu'on la promenât dans des endroits agréables. Au bout de peu de temps, il obtint la guérison. De Rhodes voulut expliquer physiologiquement la maladie de Marie Volet, et il le fit à l'aide des idées les plus bizarres. Il supposa que cette affection provenait d'une altération des humeurs, et surtout d'une irritation des esprits du cerveau mis hors de leur route naturelle. Pour expliquer cette irritation des esprits, il admet que le cerveau est comme une ville divisée en plusieurs quartiers ; que les habitants de cette ville sont les esprits animaux ; que ces esprits forment une république ; qu'ils ont un doge ou roi qu'il appelle *Pneumanax ;* que ce roi a des lieutenants-généraux ; qu'il en a par exemple un dans l'œil, qui donne l'ordre à tous les autres esprits visuels ; qu'il y en a un dans le poumon qui est musicien ou organiste, et un dans l'estomac qui est cuisinier et chimiste. Ces idées bizarres ne pouvaient manquer d'attirer la critique des médecins. Il en parut bientôt une, intitulée : *L'Arrivée du roi Pneumanax dans l'empire des lettres.* C'était un dialogue où, sous les noms de *Néophile* et de *Mystagogue*, on examinait l'origine et les qualités du prétendu roi Pneumanax, et où

l'on se moquait plaisamment de la nouvelle république des esprits. Ce dialogue satirique fut attribué à Pierre Garnier, médecin de l'Hôtel-Dieu et membre du collége de médecine de Lyon. On y fit une réponse favorable à de Rhodes, et dont il était peut-être l'auteur, intitulée : *Sentiments d'Eudoxe et d'Aristée sur le dialogue satyrique de Néophile et Mystagogue.* P. Garnier nia être l'auteur du dialogue satirique et publia à ce sujet un petit écrit qui a pour titre : *Examen de la dernière lettre imprimée de M. de Rhodes, et des sentiments d'Eudoxe et d'Aristée sur le dialogue satirique de Néophile et de Mystagogue, servant d'apologie à Pierre Garnier, faussement accusé d'être l'auteur de Néophile et Mystagogue*, Lyon, 1692, in-4°. Telle fut la fin de cette polémique. L'opuscule de Jean de Rhodes qui y donna lieu a été réimprimé dans le tome IV de l'*Histoire critique des pratiques superstitieuses*, par le P. Lebrun. De Rhodes est encore auteur d'un *Traité sur les eaux chaudes minérales artificielles*, Lyon, 1689, et d'une *Lettre à M. Dacquin sur les eaux minérales de la montagne de Forvière*, Lyon, 1690, in-8°. G—T—R.

RHOER (Charles-Guillaume de), né en 1751, fils d'un savant distingué, fut d'abord professeur d'histoire et de littérature à Harderwyk, puis de droit à Utrecht. En traitant l'histoire sous le point de vue pragmatique et philosophique, il prit pour ses principaux guides Voltaire, Montesquieu, Gibbon, et obtint dans sa chaire un rare succès. Il mourut en 1820. Le savant professeur Van Heusde, à l'ouverture de la Société littéraire d'Utrecht, prononça son éloge qui a été imprimé. On a de Rhoer : I. Un essai académique, *De studiis litterariis Cæsaris Augusti*. II. Une *Dissertation* dans laquelle il expose l'influence du christianisme sur le droit romain.—Rhoer (*Jacob* de), professeur à l'athénée de Deventer depuis 1745 et à l'université de Groningue après 1767, a mis au jour plusieurs petits mémoires sur les antiquités, ainsi qu'un discours sur les événements qui marquèrent la mort de Guillaume IV et la régence de la gouvernante, de plus une édition du traité de Porphyre, sur l'interdiction de la viande. R—F—G.

RIBAS (Joseph de), général russe, était napolitain de naissance et originaire d'Espagne (1). Banni de plusieurs États d'Italie, à cause de ses intrigues, il se réfugia à Livourne, où il fut accueilli par Orloff, commandant la flotte russe, qui s'en servit pour l'enlèvement de la malheureuse fille de l'impératrice Élisabeth qui fut si indignement trompée (*voy.* Tarrakanoff, XLIV, 567). Après ce honteux exploit, Ribas alla à Saint-Pétersbourg où l'envoya Orloff pour rendre compte de son odieux guet-apens. On le récompensa magnifiquement, et il fut placé au corps des Cadets, en qualité d'officier instituteur. Ayant su gagner, dans ce poste, la confiance du vieux Betzkoï, directeur-général, qui lui donna sa fille et persuada l'impératrice de lui confier son fils Bobrinski qu'elle avait de Grégoire Orloff, il l'accompagna dans ses voyages; et bientôt, si l'on en croit Castera, ce favori lui communiqua son insolence et la perversité de ses mœurs. A son retour, Ribas obtint un régiment de carabiniers et le grade de brigadier. Le prince Potemkin, chez

(1) Son père, maréchal ferrant à Barcelone, se nommait Boujons. Il avait pris le nom de *Ribas*, d'une petite ville de la Castille, où il était né.

lequel on a dit qu'il introduisit la belle de Witt (*voy.* POTOÇKA, LXXVII, 450), le fit ensuite amiral, et lui donna le commandement de la flottille à rames qui, dans la campagne de 1790 contre les Turcs, devait remonter le Danube, pour favoriser l'attaque de Kilia et d'Ismaël. Il influa beaucoup sur l'heureuse issue de cette entreprise, en chassant les Turcs de Cadgia-Bey et en dispersant leur flottille. Dirigeant ensuite celle qui attaqua par eau la forteresse d'Ismaël, il parvint au pied des remparts avant toutes les colonnes de terre, qui lui durent en grande partie leur succès. Après ce siége, il continua de commander la flottille russe, et contribua, le 11 avril 1791, à la victoire que remporta le prince Galitzin. En octobre suivant, il fut un des trois ministres plénipotentiaires envoyés au congrès de Jassy pour traiter de la paix avec les Turcs. Deux mois après, il se porta à Galatz, afin de s'opposer au projet formé par l'ennemi d'y incendier la flottille et les magasins russes. Dans le mois de juillet 1792, il quitta Kilia avec son escadre, et se rendit en Crimée. L'impératrice lui accorda, à son retour, en janvier 1793, une gratification de 20 mille roubles pour les soins qu'il s'était donnés lors des négociations de Jassy. A la paix, on lui confia l'inspection des travaux d'Odessa et de quelques autres ports qu'on faisait construire sur la mer Noire. Après la mort de Potemkin, il fut protégé par Zoubow, qui l'opposa à l'amiral Mordwinow. Les détracteurs de Ribas ont prétendu qu'il était aussi mauvais marin que médiocre officier de terre; que son plus grand mérite fut de se faire valoir et de s'approprier les services d'autrui; ils disent même qu'à l'assaut d'Ismaël (21 déc. 1791), il se cacha dans les roseaux du Danube. Après la mort de Catherine, en 1797, il disparut de la scène politique, et l'on pense qu'il ne survécut pas longtemps à cette princesse. M—DJ.

RIBAS (don JOSEPH-FÉLIX), l'un des chefs des premières guerres de l'indépendance américaine du sud, était le cousin de Bolivar, et, comme lui, naquit à Caracas, vers 1760, dans une famille opulente. D'abord alcade dans cette ville, il abandonna ces paisibles fonctions dès qu'il entrevit la possibilité pour son pays de secouer le joug espagnol. Ayant levé à ses frais un corps de volontaires, il en fut nommé colonel, réunit ensuite d'autres forces et combattit avec succès, même avant sa réunion avec Bolivar, les troupes de l'Espagne commandées par le gouverneur de Monteverde. Ce fut lui qui, par son exemple et l'énergie de ses conseils, décida la brillante expédition qui rendit les indépendants maîtres des provinces de Venezuela, et prépara l'entrée triomphante de Bolivar à Caracas. Ribas fut alors créé général, et il commanda l'avant-garde du *Libérateur* (*voy.* BOLIVAR, LVIII, 498). Il obtint encore de grands succès dans d'autres occasions, notamment au combat des *Fourches* (Horçones). Mais là il souilla sa victoire par un trait de barbarie dont les guerres de révolution n'offrent que trop d'exemples. Ayant fait dans une seule affaire un grand nombre de prisonniers, et n'ayant aucun moyen de les garder et de les nourrir, il eut la cruauté de les égorger. Cette horrible exécution ne resta pas impunie. Peu de temps après, Ribas ayant attaqué le général espagnol Bovès, au bourg d'Urica, fut complétement défait et obligé de se sauver à travers champs avec un seul homme. Forcé de se réfugier dans la

cabane d'un Indien, il s'y endormit; fut bientôt découvert et pris par des soldats espagnols qui le menèrent à Moralès, successeur de Bovès, tué dans l'action. Ce général l'ayant aussitôt fait conduire par une escorte à Santa-Fé, le chef de cette escorte, qui connaissait les cruels traitements que Ribas avait exercés envers ses compatriotes, lui coupa la tête en chemin, et après l'avoir montrée aux habitants des lieux où il passa, il alla la présenter à son général, qui la reconnut sans peine, et ne proféra pas une parole. Ainsi mourut, à 38 ans, l'un des premiers auteurs des révolutions de l'Amérique du Sud. M – D j.

RIBBING *de Leuven* (le comte), né à Stockholm en 1765, avait été, ainsi que le comte de Horn, reconnu pour avoir conspiré contre la vie de Gustave III, avec Anckarstroëm, assassin de ce prince. Les trois conspirateurs, qui avaient pour motif et pour principe de venger les droits de la noblesse suédoise violés, suivant eux, par Gustave III, vivaient dans la familiarité du roi. Ils avaient même concerté avec lui la soirée du bal de l'Opéra où il fut assassiné. Tous quatre s'y rendirent sous un déguisement convenu; les conjurés s'étaient distribué ainsi les rôles: le comte de Horn devait ouvrir la foule au milieu de laquelle Gustave III était confondu, le comte Ribbing lui mettre la main sur l'épaule. Quant à Anckarstroëm, armé d'un pistolet à vent chargé jusqu'à la gueule, il devait porter le coup. On raconte à ce sujet l'anecdote vraie ou fausse d'une devineresse ayant prédit à Gustave III encore jeune que sa fin viendrait au moment où un grand homme noir lui mettrait la main sur l'épaule. Le comte Ribbing, en effet, était vêtu de noir des pieds à la tête au moment où il aborda le roi. Gustave tomba frappé d'un coup mortel, mais auquel il survécut quinze ou seize jours. Des troupes environnèrent la salle de l'Opéra, et la justice informa à la porte de la salle, avant qu'on permît à la foule de sortir. Les indices n'atteignirent d'abord personne en particulier; mais ensuite un armurier reconnut le pistolet qui avait servi à commettre le crime pour l'avoir vendu à Anckarstroëm (*voy.* ce nom, II, 104). Les comtes de Horn et Ribbing avouèrent leur complicité avec l'auteur principal de l'assassinat. Tous trois furent condamnés à mort. Gustave sollicita leur grâce et obtint que la peine des deux complices fût commuée en bannissement perpétuel. La mère du comte Ribbing, femme d'un haut mérite et d'une grande vertu, allant visiter son fils en prison, pendant son procès, trouva celui-ci occupé à crayonner de sang-froid sur la muraille de sa prison les apprêts de son supplice, et sa personne très-ressemblante à côté, près de le subir: elle tomba évanouie. Un mois après la mort de Gustave III, la peine du bannissement fut mise à exécution contre les deux complices d'Anckarstroëm. Ribbing voyagea sous le nom de Van-Leuven. Jeune alors, il parut à Paris en 1796, dans les salons du directeur Barras, et y fut désigné par les femmes de cette société (mesdames Tallien et de Beauharnais) sous le nom du *beau régicide*. Après son bannissement, il fut accueilli à Coppet par la baronne de Staël qui le reçut avec le même empressement, en même temps que le vicomte Mathieu de Montmorency et Benjamin Constant (1). Le comte Ribbing se maria

(1) Le baron de Staël représentait alors

alors en Suisse, et il revint à Paris, où, sous le gouvernement de Napoléon, il vécut dans l'oubli et l'obscurité. Il continua d'être toléré sous la Restauration, restant toujours lié avec le parti révolutionnaire, ce qui le conduisit dans la Belgique vers 1816, où il sembla vouloir partager le sort des régicides français. En 1819, il était un des rédacteurs du *Vrai Libéral* à Bruxelles, où il eut pour collaborateur l'ex-conventionnel Pocholles, et pendant quelque temps M. Cauchois-Lemaire, aujourd'hui chef de la section législative des Archives du royaume. C'était, au surplus, une feuille d'opposition assez modérée, pour laquelle le comte Ribbing traduisait les journaux anglais et allemands, et où il a écrit plusieurs feuilletons sur un ton de plaisanterie assez étonnant de sa part. Il fréquentait alors beaucoup Regnaud de St-Jean-d'Angely, réfugié dans la même ville. Mais à l'époque de l'amnistie royale qui permit aux exilés de cette catégorie de rentrer en France, Ribbing y accompagna ses amis, et se fixa à Paris, où il continua de traduire les journaux anglais pour *le Courrier Français*. Toute la ville a, pendant vingt ans, sans le connaître, rencontré ce personnage, faisant sa promenade quotidienne, de deux à trois heures, sur le boulevart des Italiens et dans le passage de l'Opéra, uniformément vêtu d'une redingote et broyant opiniâtrément entre ses dents la plume d'un cure-dent. Il avait beaucoup maigri; mais avec un peu d'attention, on reconnaissait en lui l'homme du nord dans toute sa beauté. En 1819, il était encore très-remarquable et très-imposant. A la première représentation du ballet de *Gustave*, voulant voir, dit-il, si la couleur locale avait été bien observée, il monta en cabriolet pour s'y rendre, et fit un faux pas; on le releva grièvement blessé, et il mourut peu de jours après (avril 1833). — Ribbing était père de M. Leuven, auteur de plusieurs vaudevilles joués sur les théâtres de Paris. G—R—D.

RIBEIRO (Bernardin), poète et romancier portugais, naquit à Tarrao, ville de la province de l'Alentéjo, dans le XVI^e^ siècle, époque la plus brillante de la littérature portugaise. Simple gentilhomme de la chambre d'Emmanuel, 14^e^ roi de Portugal, il osa adresser ses vœux à la fille de ce prince, dona Béatrix, qui, dans la suite, fut mariée à Charles-Emmanuel, duc de Savoie. Cette passion, comme on le pense bien, ne fut pas heureuse. Désespérant de toucher Béatrix, Bernardin s'éloigna pour jamais de la cour, emportant dans son cœur le trait qui le perçait, et il alla cacher ses tourments dans des solitudes champêtres, qu'il chanta pour se consoler. Malgré les souvenirs amoureux qui le poursuivaient, il se maria, et vécut fidèle à sa femme. Cependant il chanta encore dans ses vers l'objet de ses premières amours. Bernardin Ribeiro est le premier poète qui ait acquis dans ce pays une grande célébrité dans le genre pastoral. Sans doute il avait trouvé des modèles; mais il les surpassa, et servit de guide à ceux qui vinrent après lui. Ses vers ont de la grâce, de la naïveté, avec l'empreinte d'une tristesse qui émeut. Le ton mélancolique, qu'il ne quitte point, deviendrait monotone et fatigant, s'il ne savait varier ses tableaux. Camoëns estimait son talent, et les Espagnols eux-mêmes se sont fait gloire de le prendre pour modèle.

le nouveau roi de Suède à Paris auprès de la république française.

On lui doit cinq églogues et un roman intitulé *Menina e Moça*. On pourra avoir quelque idée de sa manière en lisant le fragment suivant, extrait de sa quatrième églogue et qu'il a plus particulièrement empreint de sa tristesse : « Un pasteur, appelé Jano, était transporté d'amour pour la belle Dina, et pour d'autres il n'avait plus de pensées; mais le bien qu'il désirait l'empêcha de se garder du mal qu'il devait craindre. Tout à coup sa vue se perdit, et il s'exila lui-même dans une terre lointaine. Ce n'est uniquement que de son mal qu'il fut accompagné. A un grand chagrin s'en joignit un autre. Se voyant exilé, souvent il se retirait dans un lieu désert, où personne n'allait, à moins de s'être égaré. Là, plongé dans la tristesse, il s'asseyait; son petit troupeau l'entourait, en paissant à l'aventure; mais lui, pauvre berger, il ne pouvait goûter une heure de repos. La tête dans ses mains, les yeux fixés vers la terre, Dina toujours au fond du cœur, c'est ainsi que sur les montagnes il disait ses vaines plaintes : « Ma Dina, ou, si je me trompe, au moins Dina chérie, si là-bas je vous regardais comme toute mon existence, quoique ce fût sans espoir, aujourd'hui vous en êtes le tourment.... Des souvenirs de mon amie le désert est peuplé. Tout est plein de mes maux. Je suis venu, dans mon accablement, au sein de ces montagnes, et dans ces vallées il n'y a pas un endroit où je n'aie répandu des larmes. Je gardais mes troupeaux sur les rives du Tage; le jour du désir n'était point encore venu, quand je me sentis entraîner vers l'état où je me vois. Le changement fut si grand, que, quand je me réveillai, l'espérance avait disparu. » Le roman dont nous avons parlé plus haut (*Menina e Moça*) ne fut publié qu'après la mort de Ribeiro. Cette composition jouit d'une célébrité méritée, mais la conception ne répond pas à l'élégance du style. L'auteur a su donner à la langue portugaise un caractère et des formes nouvelles. Il est évident qu'il voulut peindre les amours d'une cour galante, et la passion qui le tuait. « Ses récits (nous apprend l'éditeur de ses œuvres, Manuel da Sylva Mascarenhas), sont fondés sur la vérité, mais il a déguisé les événements sous les formes d'un roman de chevalerie tel qu'on en écrivait alors. Le fond de l'histoire a surtout rapport à lui et rappelle un amour malheureux dont le souvenir lui donna la mort. » Une teinte mélancolique et chevaleresque règne partout dans le roman de Ribeiro. Nous regrettons que les bornes de cet ouvrage ne nous permettent pas d'en citer quelques morceaux; on y verrait que l'auteur est toujours habile à peindre la nature et à toucher le cœur. Un dernier trait achèvera de le caractériser : c'est, outre la passion qui tourmenta son existence, le besoin de cette contemplation rêveuse qui ne manque guère de saisir les esprits fatigués de l'agitation des conquêtes. On sait toutes celles que les Portugais, au temps de Ribeiro, avaient faites en Afrique et dans les deux Indes. F—A.

RIBIÉ (CÉSAR), comédien, directeur de théâtres et auteur dramatique dans le genre subalterne, est un de ces hommes qui, satisfaits d'être parvenus à certain degré de fortune et de réputation, semblent avoir pris à tâche ou avoir eu besoin de cacher leur origine. En effet, nous n'avons pu trouver nulle part le lieu ni la date de sa naissance, et ce n'est que d'a-

près son ancien camarade, Mayeur de Saint-Paul (*voy.* ce nom, LXXIII, 360), que nous rapporterons quelques détails relatifs à ses premières années. C'est dans ses deux volumes de l'*Espion du boulevard du Temple*, imprimés à la vérité sans nom d'auteur, en 1781 et 1783, que Mayeur l'a traité assez mal. Ribié n'a pas dû l'ignorer, et le silence qu'il a gardé avec ce trop véridique ami, l'indulgence dont il a toujours usé envers lui, prouvent que n'ayant rien à dire pour sa justification, il avait jugé plus prudent de vivre en paix avec un homme dont il fut long-temps encore le camarade. Ribié, né vers 1755, eut pour père un joueur de marionnettes, et commença lui-même par être batteur de caisse et paillasse de charlatans, puis escamoteur, vendeur d'orviétan et de pierres à détacher les habits, sur les quais, les places publiques et dans les foires. S'étant brouillé avec ses parents, il déserta la maison paternelle et alla exercer son industrie en province. Il en revint avec une fille nommée Lacour, fort habile dans les tours d'adresse. Il l'épousa et fut engagé quelque temps avec elle au théâtre des Associés, que dirigeait alors Beauvisage, un des prédécesseurs de Prévost (*voy.* LXXVIII, 45). En 1778, Ribié passa au théâtre des grands danseurs du roi, fondé et dirigé par Nicolet; mais il n'y fut d'abord que commissionnaire, aboyeur et vendeur de contre-marques, qui lui servaient quelquefois pour voir une partie du spectacle. Comme il joignait à l'instinct dramatique beaucoup d'intelligence et d'audace, il parvint, au bout d'un an, à être chargé de quelques petits rôles, et débuta par celui d'Arlequin dans le *Grand Festin de Pierre*, après avoir toutefois, par ordre du directeur, rendu ses hommages à l'acteur qui représentait don Juan, et reçu ses conseils. Son inconduite l'aurait bientôt mis dans la nécessité de quitter le théâtre si Nicolet ne l'eût déjà regardé comme un sujet utile. Il reparut sur la scène dans *On fait ce qu'on peut*, de Dorvigny ; dans *Pourquoi pas?* ou *le Roturier parvenu*, que nous avons oublié de mentionner parmi les ouvrages de Plancher-Valcour (*voy.* ce nom, LXXVII, 304), et les succès qu'il obtint déterminèrent Nicolet à l'engager pour 4,000 fr. par an. Ribié devint bientôt un des meilleurs comiques des théâtres forains, mais il n'en fut pas plus sage. Joueur, gourmand, débauché, et même avare, s'il faut en croire Mayeur, il achetait à crédit ou empruntait des hardes, des effets, des bijoux qu'il ne payait pas, qu'il ne rendait jamais et qu'il revendait à moitié prix. Les choses en vinrent au point que, pour échapper à une sentence qu'on allait exécuter sur le théâtre, il se sauva par une porte de derrière. L'affaire fut arrangée par un marchand de vin. Ribié donna au théâtre de Nicolet son premier ouvrage, *le Bon seigneur*, ou *la Vertu récompensée*, drame en un acte, en prose, 1782, in-8°; mais Mayeur l'accuse d'avoir volé cette pièce et d'avoir cherché à se justifier en s'appliquant le sens moral d'une fable de madame Favart, *la Jeune Fauvette*, qui apprend à chanter en entendant les autres oiseaux. Du reste, Mayeur ne dit pas, et les almanachs des spectacles, les biographies et autres ouvrages, tels que *le Monde dramatique*, dans lequel M. Dumersan a donné une notice sur Ribié, ne nous apprennent pas quand et comment il avait pu devenir auteur dramatique, puisque, d'après ce que nous avons dit de ses premières années, il dut être long-temps

sans savoir lire ni écrire, et que son éducation élémentaire ne dut être guère antérieure à son début comme comédien. Nous croyons donc qu'il n'a fourni que l'idée et le plan des pièces représentées ou imprimées sous son nom, et que la rédaction en appartient à des collaborateurs inconnus. Il donna encore au théâtre de Nicolet : *la Correction villageoise*, ou *les Bons parents*, pantomime en vers libres (avec L. M., 1783, in-8°); *les Deux petites sœurs*, 1784. A la fin de la pièce, on lui jeta un quatrain où on le félicitait du talent qu'il avait montré dans *l'Ombre de Taconnet*, ou *les Marionnettes de Pluton* (de Destival), en imitant l'allure de Taconnet, qu'il paraissait destiné à remplacer comme acteur et comme auteur. En 1785, il donna *Polichinelle protégé par la fortune*, en 3 actes, et il y joua le premier rôle, avec la voix enrouée, au moyen de la *pratique;* en 1786, *l'Oncle et le Neveu, amateurs de comédie*, en un acte, où l'auteur jouait plusieurs rôles; *le Héros américain*, pantomime en 3 actes, mêlée de dialogues, danse, musique, remise en mélodrame, en 1805 (avec Destival), pour le théâtre de la Cité. Ribié y jouait le jeune Inca, dans le genre pathétique. Il avait fait entrer dans le dialogue un grand nombre de vers de la tragédie des *Scythes*, par Voltaire, mais en escamotant fort adroitement les rimes. Il donna encore *le Bombardement de la ville des Arméniens*, ou *les Princes infortunés*, pantomime en 3 actes; *Prométhée*, ou *la Boîte de Pandore*, mélodrame imité de l'opéra de Voltaire; *l'Avantageux*, comédie en un acte, où l'auteur jouait parfaitement le premier rôle; *Richard Cœur-de-Lion*, pantomime héroïque en 3 actes, Rouen, 1788, in-8°. Il remplissait en outre l'emploi des Arlequins depuis que Salé, qui les jouait, s'était rendu entrepreneur du théâtre des Associés Au printemps de 1791, Ribié partit avec une troupe dans laquelle figuraient Mayeur, Talon, les demoiselles Forest et Saint-Quentin, pour aller tenter fortune dans les colonies françaises; mais l'état de désorganisation où il les trouva ayant déjoué ses espérances, il revint au Havre à la fin de la même année, avec Talon et mademoiselle Forest qu'il épousa depuis, et il obtint d'y donner quelques représentations. Faute d'acteur pour remplacer, dans Guillotin du *Père-Duchesne*, Mayeur, qui l'avait quitté pour aller à Bordeaux, Ribié confia ce rôle à Brunet, qui faisait alors partie de la troupe du Havre, et dont il fut si content qu'il l'engagea dans la sienne, en payant un dédit au directeur Bourdon-Neuville, avec lequel il s'associa bientôt pour fonder à Rouen un théâtre des Variétés, sur l'emplacement d'un ancien jeu de paume. Après avoir donné pendant six mois des représentations à Amiens et à Caen, il revint à Rouen, lorsqu'on eut achevé la construction de la nouvelle salle, dont l'ouverture eut lieu en février 1793, et fit tort aux recettes du Grand-Théâtre. Doué d'une taille et d'une physionomie assez avantageuses, d'un organe sonore et flexible, et surtout de beaucoup d'audace et d'aplomb, Ribié avait la prétention d'égaler les premiers sujets du Théâtre-Français et de réussir dans les deux genres de la comédie; aussi le voyait-on jouer *le Misanthrope* et *le Ménage du Savetier*, *Alceste à la campagne* et *le Réveil du Charbonnier*. Malgré son caractère ardent, il ne passa jamais pour démagogue; mais, dénoncé comme modéré, il fut forcé de se faire recevoir à la société popu-

laire de Rouen, et de se joindre aux provocateurs de la fête funèbre, célébrée en nov. 1793, pour réhabiliter la mémoire de son camarade Bordier, pendu en 1789 dans cette ville, avec un jeune avocat de Lisieux, comme chefs d'une émeute (*voy.* BORDIER, V, 3). Ribié et le directeur du Grand-Théâtre, Bérard, à la tête de leurs acteurs et actrices, se promenèrent processionnellement dans les rues de Rouen, les hommes en bonnet rouge et un crêpe au bras, les femmes coiffées à la grecque et le crêpe à la tête. Le chirurgien en chef de l'hôpital portait la tête disséquée de Bordier. Un autel avait été dressé sur le lieu de l'exécution, et l'on chanta un hymne en l'honneur des deux victimes. Ribié y harangua la multitude, en reprochant aux Rouennais d'avoir laissé périr deux martyrs de la liberté, qui voulaient leur donner du pain, et il ajouta : « Vous ne vous absoudrez de ce crime qu'en leur sacrifiant celui qui l'a fait commettre » (l'ancien intendant de Normandie, Maussion, détenu alors à Saint-Sever, et qui périt sur l'échafaud, à Paris, le 24 février 1794). Ribié fit jouer à Rouen *le Cachot de Beauvais*, fait historique en un acte et en prose. 1794, in-8°. Après le 9 thermidor, il fut dénoncé comme révolutionnaire : on envahit son théâtre, on demanda sa tête, on le chercha vainement partout. Il était caché dans le pli du rideau d'avant-scène, qui ne se relevait qu'à moitié. Alors il rompit sa société avec Bourdon-Neuville, et revint à Paris, où il prit à bail, en 1795, le théâtre de la veuve Nicolet, auquel il substitua le nom de Théâtre d'Émulation à celui de Théâtre de la Gaîté. Il eut pour principaux camarades Cammaille Saint-Aubin, Corsse, les demoiselles Tabraise et Forest. Il y donna, avec le premier, *le Moine*, comédie en cinq actes, en prose, 1797, in-8°, pièce fameuse qui fit courir tout Paris; avec Gabiot de Salins, *l'Enfant du bonheur*, mélodrame-féerie en quatre actes, 1797, in-8°, qui n'eut pas moins de vogue, en 1798, et lorsqu'il reparut, en 1805, sur le théâtre de la Cité. Ribié continua de jouer, sur celui qu'il dirigeait, les rôles comiques et à travestissement créés par Volange; mais on trouva non moins inconvenant que ridicule qu'il eût osé y représenter le vénérable archevêque de Cambrai, dans la tragédie de *Fénelon*. En 1798, il entreprit de ressusciter le théâtre de la rue de Louvois, dont l'ouverture eut lieu le 16 avril, par *le Moine*, précédé d'un prologue joué par Corsse et Tiercelin. Il y créa d'une manière très-originale le rôle de perruquier gascon, dans *le Mariage du Capucin*, de Pelletier-Volmeranges, et il y donna (avec Cammaille Saint-Aubin), *Marguerite*, ou *les Voleurs*, drame en un acte, en prose, 1798, in-8°; *les Chinois*, ou *Amour et Nature*, pantomime dialoguée en trois actes, en prose, 1800, in-8°; et avec d'autres collaborateurs, *Kanko*, pantomime, mais non pas le *Chaudronnier de Saint-Flour*, comédie-vaudeville qui n'est point de lui et où il n'avait pas de rôle. Chargé de deux entreprises, Ribié avait encore pris celle de l'Élysée-Bourbon, pour y donner des fêtes, et on le voyait arpenter Paris dans un brillant équipage attelé de deux chevaux blancs; mais il ne tarda pas à éprouver la vérité du proverbe : *Qui trop embrasse mal étreint*. Forcé, en 1799, d'abandonner à Coffin-Rosny et à Martin la direction de son théâtre, qui reprit le titre de Théâtre de la Gaîté, il renonça successivement aux deux autres entre-

prises, et ouvrit en 1801 le théâtre de la Cité. Il y monta la même année : *l'Homme de feu*, ou *Idare et Zulmé*, pantomime dialoguée en trois actes ; *les Vierges du soleil*, pantomime héroïque dialoguée, en trois actes, in-8° ; *l'Homme vert*, ou *les Épreuves de l'amour*, pantomime en 3 actes, précédée d'un prologue par M. René Périn, in-8° ; (avec le même) *Kosmouk*, ou *les Indiens à Marseille*, comédie en 5 actes, en prose, traduite de Kotzebue, et arrangée pour la scène française, in-8° ; *Kokoli*, pièce très-bouffonne ; en 1804, *Petit-Pot*, ou *les Bouchers et les Charbonniers*, parodie de *Typpo-Saïb*, à 3 intermèdes, à grand spectacle, in-8° ; (avec Pompigny) *la Lampe merveilleuse*, mélodrame-féerie en 3 actes, in-8° ; en 1805, *Geneviève de Brabant*, mélodrame en 3 actes, in-8°. Après une exploitation peu avantageuse, Ribié quitta le théâtre de la Cité, en 1806, et retourna à celui de la Gaîté, qui avait langui sous la direction de Coffin-Rosny et de Martin. Il en prit l'administration par un bail avec la veuve Nicolet, et y ramena d'abord la foule par ses mélodrames et féeries. Il y donna, en 1806, *Samson*, ou *la Destruction des Philistins*, mélodrame en 5 actes, en vers, mis en scène d'après la pièce de Romagnesi ; (avec D. V.) *la Femme sans tête et la Tête sans corps*, en 3 actes, imité de l'italien ; en 1807 (avec Martainville), *le Peid de mouton; la Tête du diable*, et *le Flambeau de l'amour ;* en 1808 (avec le même), *la Queue du diable*, trois mélodrames imprimés in-8° ; (avec Frédéric) *la Queue de lapin*, mélodrame-arlequinade, féerie comique en 3 actes, 1808, in-8°. Mais, malgré les succès et l'intelligence de Ribié, ses frais de mise en scène, ses prodigalités et le désordre de sa conduite l'empêchèrent de remplir ses engagements avec la veuve Nicolet. Par suite d'un procès qu'il perdit, il vit son bail résilié à la fin de 1808, et le théâtre de la Gaîté fut administré par Bourguignon, gendre de la propriétaire. Après avoir éprouvé toutes les chances de la fortune, Ribié parut, dit-on, quelque temps sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin ; mais nous ne savons trop à quelle époque, car ce théâtre avait été l'un des spectacles supprimés par le décret impérial de 1807 et ne fut rouvert que passagèrement, en 1810 et 1811, sous le titre de *Jeux Gymniques*. Ribié y joua les *Pointus*, les rôles de Volange à travestissement, où il était inimitable ; mais il n'y resta pas long-temps. Il joua aussi sans doute en province ; puis, possédé par le démon des entreprises, il partit avec une troupe pour les colonies françaises, et l'on n'a plus reçu de ses nouvelles. On croit qu'il mourut à la Martinique ; mais on ne sait en quelle année, et ce n'est que dans l'Almanach des spectacles de Barba, pour 1834, qu'il est cité parmi les comédiens morts en 1830. A—T.

RIBIER (GUILLAUME), né à Blois en 1578, de Michel Ribier, lieutenant particulier au bailliage présidial de cette ville, fut, à la suite d'un voyage en Italie, pourvu de la place qu'avait occupée son père, puis devint président et lieutenant-général au même siége. Appelé aux états-généraux de 1614 comme membre du tiers-état (1), Ribier fut chargé, dans une nombreuse assemblée de son ordre réunie aux Augustins, d'al-

(1) Dans la liste des états-généraux, de 1614, il est qualifié d'écuyer, sieur du Hanvignon. Son père était seigneur de Rilly.

ler présenter une requête, signée par quarante-cinq députés, au jeune roi Louis XIII et à la reine-mère. Il s'agissait de remplacer la somme de quatre cent mille livres qui revenait à l'épargne pour le droit annuel connu sous le nom de paulette, dont le tiers-état avait demandé la suppression ainsi que la révocation de la vénalité des offices ; le conseil d'État voulant faire imposer trente sous sur chaque minot de sel dans les pays de gabelle et 450 mille livres dans les provinces de franc-salé, Ribier, qui devait appuyer de vive voix les raisons déduites dans la requête, ne fut pas admis en même temps que le lieutenant d'Angers, lequel avait une mission semblable auprès du président Jeannin. Celui-ci objecta, comme cela se fait toujours en pareil cas, que les circonstances ne permettaient pas que le roi « amoindrît » ses finances de la somme de quinze cent mille francs. Le 21 mars 1615, tous les députés ou la plupart se trouvèrent dans la cour du Louvre. Comme ils se disposaient à aller se jeter à deux genoux devant le roi, le chancelier Sillery arriva. Tous coururent à la portière de son carrosse. Ribier se présenta à lui, le suivit par un petit escalier, et tous vinrent ensuite. Le chancelier, tirant Ribier dans l'embrasure d'une fenêtre, lui parla d'abord assez bas, et puis lui dit d'une voix forte : « Vous êtes lieutenant-général de Blois et officier du roi. Avisez bien ce que vous direz et prenez garde à vous. Voulez-vous parler en qualité de député ? vous ne l'êtes plus, car votre pouvoir est expiré par la présentation de vos cahiers. Si comme privé, parlez pour votre bailliage : les autres parleront pour le leur. Le roi n'a pas agréables vos assemblées qui sont illicites sans sa permission. » A ces mots, le député du bailliage de Saint-Pierre-le-Moustier réclama avec énergie. « Comment, monseigneur, nous ne sommes plus députés ? Le roi a témoigné le contraire par les lettres qu'il a envoyées aux provinces, par lesquelles il a mandé qu'il nous avait retenus jusqu'à la réponse de nos cahiers; ce ne peut être en autre qualité que de députés, et n'estimons pas avoir changé de condition depuis le jour qu'il plut au roi nous assembler en la salle de Bourbon. Je veux bien que nous ne puissions plus faire corps; mais si est-ce que nous ne laissons d'être députés des provinces particulières de France; et moi qui vous parle, je suis député de mon bailliage qui est une province particulière de France, et tous ceux que vous voyez ici ont la même qualité en laquelle nous avons constitué M. le lieutenant-général de Blois pour porter la parole pour tous ; que si vous ne voulez qu'il soit ouï en cette qualité, il faut que nous soyons tous ouïs les uns après les autres, comme députés des provinces particulières de France. » Sur quoi le chancelier ayant répété : « Qui êtes-vous ? » il lui fut répondu que ces actions, ces paroles et les suites qu'ils reprochaient étaient bien éloignées des promesses si solennellement faites ; qu'il donnait sujet de se plaindre du peu d'envie qu'il avait de procurer le soulagement des peuples, éludant la réponse des cahiers qui avaient été présentés. Le chancelier s'étant retiré en colère pour entrer dans le cabinet de la reine, les députés, revenus dans leur chambre, prièrent Ribier de ne pas se relâcher, ajoutant qu'ils étaient tous là pour garantir, approuver et avouer tout ce qu'il dirait courageusement pour le bien et

service du roi, et soulagement du public. Quelque temps après, on introduisit la députation dans la pièce où le roi et la reine-mère étaient assis, ayant auprès d'eux le chancelier et un assez grand nombre de seigneurs de marque. Ribier, après avoir mis un genou en terre, se releva et parla de manière à faire impression sur les esprits. Néanmoins, comme on n'était pas disposé à accorder ce qui était demandé, les députés du tiers-état ne reçurent qu'une réponse équivoque ; ils furent ainsi contraints de se retirer sans espérance de parvenir à leurs desseins et de satisfaire les vœux et les intentions si connus dans leurs provinces par suite d'une convocation d'états aussi solennelle, d'une si laborieuse et pénible députation. Ce fut probablement alors (1620) qu'il fit bâtir sur le Cosson, dans les environs de Blois, un manoir de bon goût appelé les Grottaux, où il se plut à s'entourer de tout ce qui pouvait lui rappeler ses affections particulières et les époques les plus remarquables de sa vie. Ces souvenirs sont consignés dans des devises qui ornent les solives du salon principal, peintes en arabesques gracieuses et variées. En voici une des plus curieuses : *Tempora tempore tempera.* Elles sont dans un accord parfait avec son caractère, ses mœurs, ses études, sa piété, sa fidélité, enfin son existence tout entière. Plus tard, Marie de Médicis prit souvent les avis de Ribier, et lui fit offrir la charge de secrétaire d'État de ses commandements qu'il refusa par modestie, quoiqu'il eût un véritable attachement pour cette princesse, placée successivement au faîte des grandeurs et au milieu des chagrins qu'elle avait toujours éprouvés ou qu'elle s'était faits à elle-même. Le cardinal de Richelieu, passant dans la même ville après la prise de La Rochelle, lui proposa de suivre la cour et de servir le roi dans ses conseils, lui promettant même une plus haute élévation. Ribier, conservant sa modération, n'accepta pas ces offres brillantes, préférant d'ailleurs rester dans son pays. Le grand ministre se souvint d'un désintéressement qu'il n'était pas accoutumé à rencontrer. Gaston de France, duc d'Orléans, demeurant, lui aussi, à Blois, demandait souvent, comme sa mère, des conseils à Ribier et lui renvoyait les affaires qu'il voulait qu'on accommodât. Le brevet de conseiller d'État, qu'il ne demandait pas, lui avait été donné par honneur, après sa retraite des états-généraux. Il mourut dans sa ville natale le 21 janvier 1663, âgé de 85 ans, sans postérité. A l'exemple de son frère Jacques (2), qui s'était formé une superbe bibliothèque, il en avait fondé une dans la ville de Blois, où elle fut long-temps conservée. Il avait recueilli un très-grand nombre de *Lettres et mémoires d'État pour l'histoire depuis* 1537 *jusqu'à* 1560, ce qui résumait les règnes de François Ier, Henri II et François II; il y avait joint quelques notes. M. de Belot, son neveu, dont la famille existe encore dans le Blaisois, les donna au public en deux volumes in-folio (Blois, 1666). On a aussi un *Discours* qu'il avait présenté, en 1607, au roi, sur la réunion de ses sujets en une même

(2) *Jacques* RIBIER, conseiller au parlement de Paris, puis conseiller d'État, a publié des *Mémoires et avis concernant les charges des chanceliers et gardes des sceaux de France*, Paris, 1629, in-4°; et un *Discours sur le gouvernement des monarchies et principautés souveraines*, Paris, 1630, in-4°. Il laissa plusieurs fils qui suivirent aussi la carrière de la magistrature.

religion, et l'*Apologie de ce discours* qui avait été attaqué par un écrit de M. de Grieu, conseiller au parlement, 1607, in-8°. On a encore de Guillaume Ribier, un *Discours sur la lettre de M. le prince de Condé à la Reine-Mère*, Paris, 1614, in-8°.

L—P—E.

RIBIER (CÉSAR), prêtre, naquit à Lyon en 1762, et fut élevé par les soins d'un de ses oncles, négociant à Saint-Chamond. Il fit ses études théologiques au séminaire de Saint-Irénée et desservit pendant quelque temps la paroisse de Farnay, annexe de Saint-Paul-en-Jarrest. Il se trouvait dans cette paroisse lorsque les troubles de la révolution commencèrent. La constitution civile du clergé ayant été promulguée, Ribier refusa de s'y soumettre. Il fut mis en état d'arrestation et conduit immédiatement en prison. Après avoir marché quelques minutes, s'étant aperçu que son livre d'Évangiles lui manquait, il demanda et obtint la permission d'aller le chercher, endurant pour cela avec résignation toutes les railleries et les invectives de ceux qui l'escortaient. Il s'écria même que « ce jour-là était le « plus beau de sa vie! » Sa captivité fut de courte durée. Dès qu'il eut recouvré la liberté, il se retira d'abord à Lyon, puis à l'étranger, et revint en France dans le courant de 1795. Ribier fut nommé secrétaire du conseil d'administration du diocèse de Lyon et, en 1802, vicaire de la paroisse de Saint-Nizier. En 1807, le cardinal Fesch, alors archevêque de ce diocèse, l'appela à la cure de Larajasse, petite paroisse du département du Rhône. Là, comme partout, Ribier se concilia par ses vertus l'estime et l'affection universelles. Il y mourut le 14 mai 1826. On a de lui des ouvrages estimés que sa modestie ne lui avait pas permis de publier, mais qui furent imprimés après sa mort. I. Un volume de méditations, intitulé *le Paradis sur la terre*, ou *le chrétien dans le ciel par ses actions*, Lyon, 1827, 1828, 1830 et 1834, in-18. II. Des *Conférences et Sermons*, Lyon, 1829, in-12. Z.

RIBOUD (THOMAS-PHILIBERT), magistrat et archéologue, né à Bourg en 1755, d'une famille ancienne dans la magistrature, termina ses études à seize ans, et à dix-neuf fut reçu avocat au parlement de Dijon. De 1774 à 1778, il exerça au barreau de Lyon, ce qui ne lui fit pas négliger les sciences et les lettres. Il fonda, avec Delandine, Gerson et Geoffroy, la *Société littéraire* de Lyon, où il lut divers morceaux de prose et de poésie. Nommé à 24 ans procureur du roi au présidial de Bourg, et subdélégué de l'intendant de Bourgogne en Bresse, il dirigea, de 1779 à 1791, l'administration de tout le pays, et déploya pendant ces douze années une remarquable activité d'esprit. La modération de ses opinions politiques se manifesta dès la tenue des états de Bresse, les 23 et 24 avril 1781. Elles étaient déjà empreintes de ce patriotisme éclairé qui le préserva constamment des excès. Quelle que fût l'importance de ses fonctions, il s'occupa encore de poésie jusqu'en 1784. On sait que la plupart des pièces fugitives qu'il a composées, mériteraient d'être tirées du portefeuille où sa modestie les laissa enfouies. En 1783 il fonda la *Société d'émulation de Bourg en Bresse*, aujourd'hui *Société d'émulation de l'Ain*. C'est à tort qu'on a fait honneur de cette fondation à Lalande, en la considérant comme une réorganisation de la société fondée en 1755 par cet astronome. La plupart des écrits que

Riboud lut aux premières réunions de cette assemblée furent insérés dans le *Journal des Savants* et dans le *Journal de Physique de Dijon.* Il fut bientôt en rapport avec les hommes érudits, et diverses académies s'empressèrent de lui envoyer le diplôme de correspondant. En 1785 il publia l'*Éloge d'Agnès Sorel.* En 1787, il présida l'assemblée générale des notables de la province, et l'ouvrit par un *Discours sur l'administration ancienne et moderne de la Bresse.* Le 23 mai 1789, les trois ordres du bailliage de cette province se réunirent à Bourg. Thomas Riboud prononça deux discours, l'un à l'ouverture, l'autre à la clôture de l'assemblée. A cette époque où les esprits commençaient à fermenter, il sut garder une sage mesure, tout en demandant la réforme des abus. Nommé par l'assemblée électorale procureur-général syndic du département de l'Ain au mois de mai 1790, il sembla se multiplier lui-même, dit un biographe. « On le vit se porter rapidement partout où le besoin et le danger l'appelaient. Maintenir l'ordre et veiller à la sûreté publique au milieu du renversement des lois anciennes, arrêter dans un temps de disette les menées de l'avarice et de la malveillance, toujours ardentes à user de la misère publique au profit de leurs intérêts ou de leur ambition, assurer les subsistances sans nuire à la liberté du commerce, organiser l'ordre social tout entier dans le département sur les bases posées par la nouvelle constitution, tel est l'immense travail qui pesait en grande partie sur Riboud, et ses proclamations, ses discours, ses rapports témoignent qu'il ne faillit point aux besoins de l'époque. Aucun plan, aucune mesure, aucun moyen d'organisation ne fut adopté sans sa coopération. » — Envoyé en 1791 à l'Assemblée législative, Riboud y figura comme membre du comité d'instruction publique; mais il n'était pas dans une sphère qui convînt à ses idées d'ordre et de modération. De retour à Bourg, il sollicita et obtint un décret de la Convention qui déclara l'église de Brou monument national. C'est un grand service qu'il rendit aux arts. Poursuivi par le cruel Albitte (*voy.* Albitte, LVI, 149, et Populus, LXXVII, 422), il fut incarcéré en 1794, et on l'eût compté parmi les victimes de la terreur, si le 9 thermidor n'était venu le rendre à la liberté. Retiré à la campagne, il vivait au milieu de sa famille et des beaux arbres fruitiers qu'il avait plantés, lorsqu'il fut rappelé en l'an IV aux fonctions de commissaire du Directoire exécutif près l'administration centrale. Il fut destitué après le 18 fructidor an V; mais, l'année suivante, il fut élu au conseil des Cinq-Cents, où il présenta un projet sur les moyens de rendre les incendies plus rares, et où sa voix s'éleva énergiquement contre la suppression de l'École polytechnique. — En 1799 il rassembla tous les habitants de l'Ain qui se trouvaient à Paris, pour rendre les honneurs funèbres à Joubert, et prononça un discours devant une nombreuse réunion dans laquelle on comptait des hommes éminents, tels que Richard, Lalande, Brillat-Savarin, Richerand, etc. — Obligé, comme ses collègues, d'évacuer l'orangerie de Saint-Cloud, il revint à Bourg professer l'histoire philosophique à l'École centrale de l'Ain. Bientôt rappelé dans la magistrature, il siégea successivement à la cour d'appel de Lyon, puis à Bourg, en qualité de président du tribunal cri-

minel. Il fut aussi pendant quelques années président de chambre à la cour impériale de Lyon. C'est à cette époque qu'il reçut la croix d'officier de la Légion-d'Honneur. — De 1806 à 1815, il fit partie du Corps législatif. Secrétaire de la commission de législation, il rédigea, dans les sessions de 1808, 1809 et 1810, les procès-verbaux de tous les travaux de cette commission sur le Code d'instruction criminelle et le Code pénal. On les trouve écrits de sa main dans un registre déposé aux archives du Corps législatif. Les *rapports* dont il fut chargé, l'un sur le *jury*, l'autre sur le *Code pénal*, le troisième sur les *expropriations pour cause d'utilité publique*, témoignent de ses lumières et de son savoir. Dès que la Restauration eut rendu la parole aux assemblées délibérantes, la voix de Riboud se fit entendre. Ses *discours sur la cour de cassation, sur la réunion du pays de l'Isère au département de l'Ain, sur la loi des finances* (contre l'aliénation des forêts de l'État), *pour obtenir des indemnités en faveur des pays dévastés par l'ennemi*, le montrèrent toujours dévoué, animé du désir le plus pur pour le bien général. — Dans les Cent-Jours de 1815, il fut nommé représentant; mais son élection fut arguée de nullité dans la séance du 13 juin 1815, et renvoyée à l'examen d'une commission sur la proposition de M. Sauzet. Les évènements amenerent la dissolution de la Chambre, avant qu'une décision pût être prise à cet égard, et Riboud regretta sans doute sa démarche. Pour la première fois il avait manqué de prévoyance. Il revint alors à Bourg, et ne quitta plus la Bresse. Après trente-six ans de fonctions publiques, il lui était permis de se livrer tout entier à ses études favorites. L'agriculture, la minéralogie, l'archéologie et surtout l'histoire de son pays occupèrent encore pendant dix ans tous les loisirs que lui laissait l'administration de ses biens. Il devint plus que jamais l'âme de la Société d'émulation qu'il avait fondée. Les travaux de Riboud cessèrent en 1825; son esprit commençait à s'affaiblir. Depuis lors il vécut paisiblement dans sa maison de campagne de Jasseron, et mourut le 6 août 1835, âgé de 80 ans. — Outre ses poésies et beaucoup d'autres manuscrits, il a laissé de nombreux écrits, mais tellement disséminés, qu'il est presque impossible de les réunir. La plupart de ses mémoires sur l'administration et la législation ont été imprimés par ordre des assemblées; ceux sur l'agriculture ont été insérés dans le journal de la Société d'émulation; ceux qui concernent l'histoire et l'archéologie ont été publiés, soit dans le *Journal des Savants*, soit dans le *Journal de Physique* de Dijon, et le plus grand nombre à la suite des *Annuaires* de l'Ain; d'autres ont été imprimés isolément. Voici les titres des principaux : *Mémoire sur la topographie du département de l'Ain* (Annuaire de l'Ain, an IX); — *Recherches sur les substances inflammables* (Annuaire de l'an XII); — *Essai sur la minéralogie* (Bourg, 1807); — *Observations sur le cours et la perte du Rhône* (Bourg, 1812); — *Mémoire historique et statistique sur la ville de Bourg* (Annuaire de l'an X); — *Dissertation sur l'ancienneté de cette ville* (Bourg, 1810); —*Recherches sur l'origine, les mœurs et les usages de quelques communes voisines de la Saône* (Annuaire de 1806); — *Mémoire sur les monuments d'Izernore* (Annuaire de l'an XI); — *Indication générale des mo-*

numents et antiquités du département de l'Ain (Statistique de 1808 et Annuaire de 1810); — *Recherches sur les vestiges de monuments découverts dans la démolition de la prison de Bourg* (1re partie, Bourg, 1817; 2e et 3e, Annuaires de 1819 et 1820); — *Considérations sur les monuments anciens et modernes du territoire de Brou* (Annuaire de 1823); — *Études de l'histoire du départ. de l'Ain par l'observation des monuments*, etc. (Annuaires de 1824, 1825 et 1827). Z.

RIBOUTTÉ (CHARLES-HENRI), chansonnier, naquit à Commercy, le 10 octobre 1708. Un seul quatrain valut à Saint-Aulaire l'immortalité académique; pourquoi la chanson des *Souhaits*, si populaire pendant plus d'un siècle, n'a-t-elle pas sauvé son auteur de l'oubli ou du dédain des biographes, nos prédécesseurs? Les ingrats avaient sans doute chanté eux-mêmes, ou entendu chanter : *Que ne suis-je la fougère* (1)? sans accorder la moindre attention à l'auteur, qu'ils ne cherchaient même pas à connaître. Le souvenir de son œuvre ne s'est conservé que dans les théâtres où se joue le vaudeville. Une tradition constante y a naturalisé l'air de la chanson, qui s'adapte parfaitement à quelques couplets de facture moderne. Fils d'un maréchal ferrant des équipages du prince de Vaudemont, Riboutté respira de bonne heure l'air contagieux d'une petite cour. Quelques folies de jeunesse déterminèrent sa famille à le priver quelque temps de sa liberté. Comme la fauvette, le joyeux reclus chanta dans sa prison. Il n'en sortit que pour donner cours à des couplets satiriques qu'il avait composés contre le beau sexe de sa ville natale. Afin de le soustraire au ressentiment des familles outragées, on l'envoya à Paris, où son caractère aimable et gai lui fit beaucoup d'amis. Aidé par eux, il vit la fortune lui sourire et parvint à un emploi de contrôleur des rentes, qu'il exerça jusqu'à sa mort, arrivée en 1740. Il a composé un grand nombre de chansons disséminées dans les recueils du temps, ou restées manuscrites. Celle qui eut le plus de vogue, après les *Souhaits*, est *l'Ambition de l'Amour*. On trouvera des détails plus circonstanciés sur la jeunesse de Riboutté dans l'excellente *Histoire de la ville et des seigneurs de Commercy*, par M. Dumont, avocat à Saint-Mihiel (Bar-le-Duc, 1843, tom. III, p. 406). Quoi qu'en aient dit les éditeurs du *Recueil des chansons populaires*, 1843, in-8°, Riboutté n'est pas le père de l'auteur de *l'Assemblée de famille* (*voy.* l'art. suivant). Il y a lieu de croire cependant qu'ils appartiennent à la même famille. L—M—X.

RIBOUTTÉ (FRANÇOIS-LOUIS), auteur dramatique, né à Lyon vers 1770, d'une famille de commerçants, la même probablement que celle du précédent, y fit de bonnes études qu'il achevait lorsque la révolution commença. Il s'en déclara partisan, mais avec modération; et lorsque la population tout entière de cette ville s'insurgea contre la tyrannie conventionnelle (1793), il n'hésita point à s'enrôler dans les bataillons que formèrent ses braves compatriotes. Ayant eu le bonheur d'échapper aux proscriptions qui furent la suite de cette malheureuse entreprise, il vint à Paris en 1795, non comme ceux de ses compatriotes qui se réfugièrent alors dans la capitale pour échapper à la réac-

(1) Cette chanson, souvent réimprimée, a été insérée, avec la musique gravée, dans l'*Anthologie française* (par Monnet); Paris, in-8°, tome II, page 261-263.

tion contre les terroristes, mais au contraire pour se réunir à la jeunesse de Paris qui, de même qu'à Lyon, les poursuivait en chantant le *Réveil du peuple* (*v.* SOURIGUIÈRES, au Sup.). Ribouté se joignit à cette *troupe dorée*, comme on l'appelait, et en même temps il fut agent de change. Après quelques années d'exercice dans cette profession, il vendit sa charge afin de s'occuper plus spécialement de littérature, et continua néanmoins de se livrer à quelques opérations financières qui lui réussirent à merveille, ce qui donna lieu au distique suivant :

Ribouté, dans ce monde, a plus d'une ressource,
Il spécule au théâtre et compose à la Bourse.

On prétendit même que les éloges donnés à ses ouvrages furent une spéculation d'un autre genre, et que le fameux Geoffroy y trouva fort bien son compte. On parla aussi beaucoup du présent d'une magnifique soupière en argent, dont le cynique journaliste fit la description dans un de ses feuilletons : *Rara avis in terris*, s'écria-t-il en commençant son feuilleton ; et personne ne douta que ce ne fût à l'aspect de la belle soupière d'argent et de l'oiseau qui la surmontait que cette exclamation ne lui fût échappée (1). Le compte qui fut rendu, en 1810, de *l'Assemblée de famille*, par le jury de l'Institut, pour le concours du grand prix, fut plus vrai et plus digne de l'histoire : « Cette comédie, y est-il dit, a eu un succès marqué et qui s'est toujours soutenu ; c'est un tableau de mœurs qui ne manque ni de vérité ni d'intérêt, avec une action faiblement intriguée, mais qui attache doucement et qui n'a jamais rien de choquant ; mais on n'y trouve ni originalité d'idées, ni vers comique, ni traits de caractère ou de mœurs fortement prononcés. Le style en est naturel et correct, mais faible et sans poésie. » Quelque impartial et fondé que nous paraisse ce jugement, nous ne pensons pas que Ribouté en ait été très-satisfait, ni qu'il ait envoyé de cafetière au rédacteur. C'était aux journalistes et quelquefois aux comédiens qu'il faisait de pareils présents. Il prenait aussi un très-grand soin de composer son parterre, récompensant magnifiquement les acteurs qui le secondaient bien. Les rapports qu'il eut avec mademoiselle Simon le conduisirent à épouser cette actrice, qui du reste, par sa conduite exemplaire et ses talents distingués, méritait à tous égards une pareille distinction. Elle jouait les jeunes premières dans la tragédie et la comédie, et surtout elle excellait dans le drame. Quelques amateurs se souviennent encore des larmes qu'elle fit répandre dans Eulalie de *Misanthropie et repentir*, où elle obtint un succès prodigieux qui lui valut l'honneur d'être comparée à madame Gaussin. Ribouté mourut en 1834.

(1) Entre autres éloges exagérés que Geoffroy donna à *l'Assemblée de famille*, il ne craignit pas de dire que « le dénouement est un des plus heureux qu'il y ait au théâtre. » L'Aristarque gagné ne voulut pas avoir l'air de connaître Ribouté. « L'auteur, dit-on, est dans les affaires ; eh bien ! en donnant son ouvrage, il en a fait une bonne. » (Feuilleton du *Journal de l'Empire*, du 28 février 1808, reproduit dans le *Cours de Littérature dramatique*, 2e édit., Paris, 1826, tom. IV, p. 416.) L'épigramme suivante courut alors tout Paris :

Geoffroy, rempli de complaisance,
A porté jusqu'aux cieux le nom de Ribouté :
C'est avec ingénuité
Signer publiquement une bonne quittance.

On ne peut contester d'ailleurs l'accueil très-favorable que le public désintéressé fit à *l'Assemblée de famille*, et ce qui le prouve, c'est qu'elle eut trente-neuf représentations. L—M—X.

Ses ouvrages dramatiques sont, indépendamment de *l'Assemblée de famille* : 1° *le Ministre anglais*, comédie en cinq actes et en vers (2), 1812, in-8°, qui eut peu de succès ; 2° *la Réconciliation par ruse*, comédie en un acte qui n'eut pas même l'honneur de l'impression ; 3° *l'Amour et l'ambition*, comédie en cinq actes et en vers, 1822, in-8°, où sont intercalées plusieurs scènes du *Ministre anglais* ; 4° *le Spéculateur*, ou *l'École de la jeunesse*, comédie en cinq actes et en vers, 1826, in-8°. Cette pièce est, après *l'Assemblée de famille*, celui des ouvrages de Riboutté qui a eu le plus de succès ; 5° (avec Souriguières) *l'Enfant prodigue*, opéra en trois actes et en vers, Paris, 1811, in-8°. Riboutté avait présenté en 1821, au grand Opéra un *Philoctète*, qui avait été admis, mais qui n'a pas été joué, et qui ne le sera probablement jamais. M—D j.

RICANTE (Don), jeune Américain, fut une des premières victimes des guerres qui amenèrent l'indépendance des colonies espagnoles dans l'Amérique du Sud. Il était né à Santa-Fé en 1792, d'une famille distinguée. S'étant associé dès le commencement aux périls et aux efforts de Ribas et de Bolivar, il fut chargé par ce dernier, dans le mois de mars 1814, de faire une diversion pour favoriser la défense de San-Matteo (*voy.* BOLIVAR, LVIII, 502, et RIBAS, dans ce vol.) Ricante prit position dans une maison dont il fit une espèce de fort, et il repoussa avec beaucoup d'énergie les attaques du général espagnol Bovès. Mais après cinq jours d'une défense héroïque, n'ayant plus ni vivres ni munitions, et voyant sa troupe réduite de plus de moitié tandis que l'armée ennemie augmentait sans cesse, il fit ramasser dans la même pièce toutes les poudres qui lui restaient, puis ayant réuni ses soldats, il leur annonça que son intention irrévocable était de se faire sauter, préférant ce genre de mort à celle que Bovès ne manquerait pas de lui faire subir, s'il s'emparait vivant de sa personne. Il leur laissa à tous la liberté de s'éloigner, leur ouvrit pour cela les portes de la forteresse, et dès qu'il fut resté seul, il mit le feu aux poudres, et fut ainsi un des premiers martyrs de l'indépendance américaine. Ricante avait à peine 22 ans. M—D j.

RICARD (JEAN-MARIE), né à Beauvais en 1622, fut un des plus célèbres avocats du parlement de Paris. Il n'avait pas une grande facilité pour la plaidoirie orale, mais en fait de consultations et d'arbitrages, c'était une des lumières du barreau, et l'on citait ses décisions comme une autorité. Sa modestie et son désintéressement égalaient son profond savoir et lui avaient concilié l'estime des magistrats et de ses confrères. Il mourut en 1678, après avoir publié d'excellents ouvrages de droit, que son fils, avocat comme lui, fit réimprimer avec des augmentations posthumes. Denis Simon y ajouta des notes. Les principaux sont : I. *Commentaire sur les coutumes de Senlis, Clermont et Valois*, plusieurs fois réimprimé, entre autres avec les commentaires de Bouchet, Paris, 1703, in-4°. II. *Coutumes d'Amiens avec commentaire et un Discours où il est*

(2) L'auteur ne fut pas nommé, quoiqu'il eût été demandé. Geoffroy continua de lui être favorable : « On remarque dans cette pièce une grande et noble conception, un beau caractère, un tableau fidèle des chagrins inséparables de la grandeur, une instruction salutaire et consolante pour les particuliers qui s'affligent de leur obscurité, etc. » (*Cours de Littérature dramatique*, tom. IV, p. 420.) L—M—X.

parlé de la coutume locale de Gerberoy, avec des notes de Ch. Dumoulin Paris, 1661, in-12; nouv. édit., Abbeville, 1781, in-12. Ce commentaire a été inséré dans le 1er vol. du *Coutumier de Picardie* (Paris, 1726, 2 vol. in-fol.). On a remarqué que Ricard, dans l'explication des coutumes, a trop suivi le droit romain, qui était peu propre à lever les difficultés d'une législation puisée dans les mœurs françaises. III. *Traité des donations entre vifs et testamentaires*, ouvrage important qui a joui d'une grande célébrité. On rapporte que les juges le faisaient souvent placer sur leur bureau, afin de le consulter et de motiver leurs arrêts d'après les règles qu'il indique. Les jurisconsultes étrangers en ont parlé aussi avec éloge. Il a été réimprimé plusieurs fois après la mort de l'auteur, avec des augmentations, 1685, 1692, 1707, 1713, 1734, 1754, 2 vol. in-fol. La *Coutume de Senlis* est jointe à quelques éditions. Les *OEuvres* de Ricard, contenant le *Traité des donations entre vifs et testamentaires*, la *Coutume de Senlis*, les *Traités du don mutuel, des dispositions conditionnelles, des substitutions, de la représentation et du rappel*, etc., ont été imprimées en 1701, 1713, 1730, 1734, 1754, 2 vol. in-fol. L'édition de Clermont-Ferrand, 1783, 2 vol. in-fol., avec les additions de Duchemin et des notes de Bergier, est fort estimée; mais elle est rare, parce que, dit-on, presque tous les exemplaires furent mis à la rame dans le commencement de la révolution, sous prétexte que les changements apportés à la législation française rendraient inutiles tous les anciens livres de jurisprudence. P—RT.

RICARD, lieutenant principal au siége présidial de Nîmes, sa patrie, fut un magistrat recommandable par son intégrité et par ses lumières. Il passa au grand bailliage lors de la formation de cette cour éphémère : sa conduite et les principes qu'il professa aux approches de la convocation des états-généraux lui acquirent une grande popularité, et il fut l'un des députés du tiers-état de sa sénéchaussée. A l'Assemblée constituante, il siégea constamment au côté droit. Cependant quand ses opinions furent devenues des titres de proscription, il eut le bonheur de ne recevoir aucune atteinte ni dans sa personne, ni dans ses biens. Dans les dernières années de sa vie, il occupa ses loisirs à la composition d'un *Tableau des systèmes philosophiques et politiques du XVIIIe siècle, tiré du livre de l'Esprit des lois*, Nîmes, 1808. Cet écrit peut être considéré comme un acte d'accusation contre Montesquieu. En voici la conclusion : « Que penser, dit l'auteur, d'un écrivain qui, se donnant tout à la fois pour jurisconsulte et pour inspiré, fonda une nouvelle législation sur un fatalisme destructif de toute religion, de toute morale, de toute loi et de tout gouvernement? » Les fils de Ricard, qui mourut quelques années avant la Restauration, ont recueilli à cette époque la récompense des sentiments de leur père, par l'anoblissement, des décorations, etc. V. S. L.

RICARD (Pierre-Prosper-Michel), né à Rouen, le 22 sept. 1769, commença ses études dans cette ville et vint les achever à Paris, où des liaisons de famille le mirent en relation avec Grétry, Greuze et Beaumarchais, dans la société desquels il puisa le goût des arts et de la littérature, que son père, auteur de poésies légères, cultivait lui-même. Le jeune Ricard suivit quelque temps

la carrière du droit, puis il s'enrôla en 1791 dans le régiment de Flandre et obtint un avancement rapide. Malheureusement, dès la première campagne qui s'ouvrit l'année suivante, il fut fait prisonnier par les Autrichiens, transporté aux extrémités de l'Europe, sur les bords de la Save, et ne rentra en France qu'après deux ans de captivité. L'altération de sa santé ne lui permettant plus de continuer le service militaire, il accepta une place dans l'administration forestière de son département, où il montra beaucoup de capacité et encouragea la culture du pin maritime et celle du pin d'Écosse. En 1814, Louis XVIII le nomma chevalier de la Légion-d'Honneur et conservateur des forêts de tous les départements de la Bretagne; mais Ricard, ne voulant pas quitter son pays ni sa famille, préféra l'emploi d'inspecteur des eaux et forêts des arrondissements de Rouen, Dieppe et Neufchâtel. C'est dans ces fonctions qu'il mourut le 28 juillet 1822. Il était membre de la Société d'agriculture de la Seine-Inférieure et de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. Les Actes de cette compagnie contiennent une *Notice nécrologique* sur lui, par M. Blanchet, imprimée séparément, Rouen, 1824, in-8° de 7 pages. P—RT.

RICARD (ÉTIENNE-PIERRE-SILVESTRE), général français, fut du petit nombre des chefs de l'ancienne armée qui se soumirent à la Restauration et lui restèrent fidèles dans les Cent-Jours de 1815. Né le 31 déc. 1771 à Castres, il était entré, le 15 sept. 1791, comme sous-lieutenant, dans le 71e régiment d'infanterie, où le nomma Louis XVI, devenu roi constitutionnel. Il rejoignit ce corps en Corse, et revint bientôt avec lui à l'armée des Alpes. Après avoir fait honorablement les premières campagnes de la révolution, il était colonel aide-de-camp du maréchal Soult lorsqu'il fut nommé général de brigade le 13 nov. 1806, commandant de la Légion-d'Honneur le 7 juillet 1807, puis autorisé, le 16 avril 1808, à porter la décoration de Saint-Henri de Saxe. Dans la campagne contre l'Autriche, en 1809, il se distingua en plusieurs rencontres, passa en Espagne l'année suivante, puis revint en Allemagne y faire partie de l'expédition de Russie en 1812. Le 6 juillet, il sauva, avec un faible détachement, les magasins de Ponuwiez, qui renfermaient 30,000 quintaux de farine, et fit 160 prisonniers. Le 1er août, il entra dans Dunabourg après en avoir chassé l'ennemi, et se signala encore à la bataille de la Moskowa, à la suite de laquelle il fut promu au grade de général de division. Dans la campagne de 1813, on le vit combattre avec la plus grande valeur, le 2 mai, à Lutzen, et reprendre le poste important de Kaya, qui fut vivement disputé; ce qui lui valut le titre de comte et celui de grand-officier de la Légion-d'Honneur. Il concourut, dans la campagne de 1814, à la défense du territoire français, se distingua à Montmirail et au village de Marchais, qui fut pris et repris plusieurs fois dans la même journée. Aussitôt après l'abdication de Napoléon, dans les premiers jours d'avril, le général Ricard s'empressa d'envoyer son adhésion au rétablissement des Bourbons; et il fut créé chevalier de Saint-Louis, puis appelé au commandement de la division militaire de Toulouse. Le maréchal Soult, alors ministre de la guerre, l'ayant envoyé auprès de Talleyrand, au congrès de Vienne, dans les premiers

jours de 1815, il se trouvait dans cette ville, lorsque Bonaparte, échappé de l'île d'Elbe, reparut sur le territoire français. Avant d'en recevoir la nouvelle, le négociateur français ayant été informé de quelque agitation qui se manifestait en Italie, fit écrire au ministre de la guerre, par le général Ricard, qu'il serait convenable que la France envoyât un corps d'observation sur les frontières de la Savoie. Le ministre Soult s'étant hâté de se conformer à cet avertissement, il arriva que ces troupes se trouvèrent précisément sur la route que Bonaparte avait à parcourir jusqu'à Paris, et comme presque toutes se rangèrent sous son drapeau, il en résulta beaucoup de conjectures contre le ministre. Mais rien de tout cela ne put atteindre Ricard qui, loin de venir se ranger sous le drapeau de son ancien maître, alla rejoindre le roi Louis XVIII à Gand, et ne rentra en France qu'avec ce prince. Créé pair le 17 août de la même année, il fut ensuite commandant de la division militaire de Toulouse, puis de celle de Dijon. Resté pair de France jusqu'à la fin de sa vie il ne parut plus prendre aucune part aux vicissitudes de la politique. Le soin de sa santé l'avait obligé en 1821 de se retirer au château de Varès, près de Milhau, où il mourut, le 6 déc. 1843. On lui a attribué plusieurs écrits qui ne sont évidemment pas de lui. Le seul dont on puisse penser avec quelque vraisemblance qu'il soit l'auteur est intitulé : *Fragments de la situation politique de la France* au 1^er^ floréal an V (1797, in-8°). — Plusieurs militaires de ce nom ont servi avec distinction dans l'armée française.

M— D j.

RICCI ou RICCIO (Barthélemi), latiniste, né à Lugo, dans la Romagne, en 1490, étudia successivement à Ferrare, à Bologne, à Padoue et à Venise. Chargé dans cette dernière ville de l'éducation de Louis Cornaro, qui devint cardinal dans la suite, il y écrivit plusieurs ouvrages, mais il eut la douleur de les voir périr dans un incendie qui dévora le palais qu'il habitait. L'éducation de son noble élève finie, il accepta une chaire dans une petite ville, puis retourna dans sa patrie, s'y maria en 1534, et y professa publiquement. Mais étant mal payé, il quitta Lugo pour Ravenne, où il fut encore moins heureux, car il y contracta une maladie qui le conduisit au bord du tombeau. A peine fut-il convalescent, qu'il mit en mouvement tous ses amis, afin d'entrer au service de la maison d'Este. Ses démarches furent couronnées d'un plein succès, et en 1539 le duc de Ferrare, Hercule II, lui confia l'éducation de ses deux fils, Alphonse et Louis. Ricci sut gagner l'estime de ses élèves qui lui donnèrent plus tard de précieux témoignages de reconnaissance. L'aîné, devenu duc de Ferrare sous le nom d'Alphonse II, lui accorda, le 15 mai 1561, des lettres de noblesse, avec le titre de seigneur de la Vendina, terre située près de Lugo. Ricci aurait pu jouir en paix de sa position, s'il n'avait porté à l'excès la susceptibilité littéraire, et s'il n'eût pas été d'une humeur querelleuse. Bouffi d'orgueil et affichant la haute opinion qu'il avait de lui-même, il ne pouvait manquer de se faire beaucoup d'ennemis. L'un d'eux alla jusqu'à attenter à sa vie; mais il prévint à temps l'effet du poison, et en fut quitte pour quelques jours de souffrance. Parmi les écrivains avec lesquels il entretint une polémique pleine

d'aigreur, nous citerons Alciati, et surtout Gaspard Sardi, dont il attaqua non-seulement les ouvrages, mais encore la personne. Ricci mourut en 1569. Outre quelques pièces de vers disséminées dans différents recueils, il avait publié : I. *Apparatus latinæ locutionis*, Venise, 1533. C'est un lexique latin divisé en deux parties. La première traite des verbes rangés par ordre alphabétique, et la seconde des substantifs. Cette division a peut-être contribué au peu de succès du livre, que Ricci attribue entièrement dans ses lettres à l'incurie ou aux manéges de son libraire. Une seconde édition en fut cependant donnée quelques années après par Griffi, sans l'assentiment de l'auteur, qui ne manqua pas de se récrier vivement. II. Un opuscule intitulé *de Consilio principis*. III. *Oratio funebris pro Ferino*, imprimé à Ferrare. IV. *De Imitatione libri tres* (Venise, Alde Manuce, 1541 et 1545, in-8°). Cet ouvrage, plusieurs fois réimprimé, a été loué par Bembo dans une de ses lettres. On y trouve des réflexions justes, des préceptes sensés, mais la critique en est souvent outrée. C'est ainsi que, suivant Ricci, toutes les poésies d'Ovide seraient dignes du feu, comme triviales ou immorales. V. *Epistolarum familiarium libri octo*, Bologne, 1560, in-8°. VI. Une comédie intitulée *les Nourrices* (le Balie), qui, selon Quadrio, est une des meilleures qui aient été faites en Italie au XVI^e^ siècle. Ricci est encore auteur de quelques autres écrits, ainsi que le prouve une de ses lettres à J. B. Saraco, qui donne la mesure de sa modestie; et d'après laquelle, si l'on en croit son propre témoignage, il n'y aurait pas un seul de ses opuscules qui ne fût un chef-d'œuvre, et il ne resterait plus qu'à lui décerner le surnom de *Chrysostôme*. Le fait est que si son style ne manque pas parfois d'une certaine élégance, il est aussi, et bien plus souvent, inégal, dur et tourmenté. Tous ses ouvrages ont été réunis, moins la comédie, et publiés en trois volumes, à Padoue, en 1748, avec une notice sur sa vie.—Il ne faut pas confondre avec le précédent son homonyme *Barthélemi* Ricci, jésuite, qui naquit à Château-Ficard, dans la Marche d'Ancône, entra dans la Société en 1566, fut maître des novices à Nole et à Rome pendant vingt ans, puis provincial en Sicile, et mourut à Rome le 12 janvier 1613. Il avait publié : I. *Vita Jesu-Christi, ex verbis evangeliorum in ipsismet concinnata*, Rome, 1609, in-4°, avec 160 planches. II. *Triumphus Jesu-Christi*, Anvers, 1608, in-8°, avec les figures de tous les martyrs qui ont été crucifiés après Jésus-Christ, gravées par Adrien Collaërt. III. *Monotessaron evangelicum*. — *Joseph* Ricci, historien du XVII^e^ siècle, naquit à Brescia et entra dans la congrégation des somasques. Il a publié deux ouvrages remarquables sinon par le style, du moins par la critique et l'agencement des faits. Ce sont : I. *De bello germanico ab anno* 1618 *ad annum* 1648, en dix livres, Venise, 1648. C'est l'histoire de la guerre dite de trente ans. II. *Narrationes rerum italicarum ab anno* 1613 *ad annum* 1653, Venise, 1655. L'auteur n'obtint la permission d'imprimer cet ouvrage qu'après y avoir fait plusieurs changements. Malgré ces entraves, il sut lui donner beaucoup d'intérêt, et l'on y trouve une foule de faits qui sans lui seraient complétement inconnus. A—Y.

RICCI ou RICCHI (Augustin), littérateur et médecin, né à Lucques, au commencement du XVI^e^ siè-

cle, fut médecin du pape Jules III et traduisit quelques ouvrages de Galien; mais ce qui le recommande plus spécialement au souvenir des littérateurs, c'est sa comédie des Trois Tyrans (*i Tre Tiranni*). Jouée à Bologne en présence du pape et de l'empereur, à l'occasion de la fête qui eut lieu pour célébrer l'anniversaire du couronnement de Charles-Quint, elle fut imprimée *con privilegio apostolico e venitiano*. Une dédicace, datée de Ferrare et conçue dans les termes de l'adulation la plus outrée, en fit hommage au cardinal Hippolyte de Médicis. Cette pièce paraît avoir obtenu le plus brillant succès; les trois tyrans qu'elle annonce sont l'Amour, la Fortune et l'Or; elle retrace l'empire qu'ont sur les faibles humains ces trois maîtres absolus. Calquée sur le modèle des comédies grecques telles que nous les ont fait connaître les imitations de Plaute et de Térence, elle mit sur la scène des vieillards imbéciles, des jeunes gens dérangés, des parasites au grand appétit, des valets fourbes, sans oublier une *ruffiana*. Tous ces personnages portent les noms grecs de *Philocrate*, *Caloride*, *Listagire*, *Phronésie*, *Chrisaule;* c'est Mercure qui débite le prologue. Tout cela n'empêche point que l'action ne se passe au XVI^e^ siècle, que les héros des romans de chevalerie ne soient mentionnés à l'occasion, que Satan et Lucifer ne soient gravement injuriés et qu'on ne trouve par-ci par-là quelques lambeaux du latin des offices de l'Église. Il se présente même un personnage qui parle espagnol; c'était assez l'usage chez les écrivains dramatiques de l'époque d'étaler sur le théâtre leur érudition polyglotte; dans les pièces de Torres Naharro, dans celles de Calmo et de plusieurs autres, on rencontre parfois jusqu'à cinq ou six interlocuteurs différents, s'exprimant chacun dans un idiome particulier. La comédie de Ricci ne manque d'ailleurs ni de mérite ni d'agrément; le vers est rapide, le dialogue facile et vif, les plaisanteries y sont continuelles, et si l'intrigue et les détails sont entachés d'immoralité, c'est un reproche que méritent toutes les compositions dramatiques de l'Italie antérieures à l'an 1550. Les personnages les plus augustes se déridaient alors sans scrupule à de joyeuses représentations; les *Trois Tyrans* pouvaient bien s'offrir à un prince de l'Église, puisque Rabelais ne craignait pas de dédier au cardinal de Châtillon le quatrième livre des *Mythologies pantagruélicques*. La comédie dont nous venons de parler est devenue rare; à la vente Nodier, en 1844, un exemplaire, sur papier bleu, a été adjugé au prix de 47 francs. B—N—T.

RICCI (PIERRE), peintre, né à Lucques en 1606, reçut de là le nom de *Lucchese*. Sa famille était une des principales de la ville, et son père le destina d'abord à l'étude des belles-lettres; mais le jeune Ricci eut à peine appris à lire et à écrire qu'il ne put résister au penchant qui l'entraînait vers les arts du dessin. Son père ne voulut point contrarier son inclination, et après quelques notions préliminaires, qu'il lui fit donner dans sa ville natale, il l'envoya recevoir à Florence les leçons de Passignani dans l'école duquel le jeune élève demeura plusieurs années. Il voulut ensuite aller à Bologne, où florissait le Guide. Ricci avait alors dix-huit ans. En passant par Lucques, on lui commanda trois tableaux pour le couvent des Capucins, représentant *saint François*

ordonnant à une louve de ne plus ravager le pays; le même Saint se faisant traîner dans le couvent par un frère; et enfin *le Saint ressuscitant un enfant.* Ces trois ouvrages furent parfaitement accueillis et lui méritèrent des recommandations très-pressantes auprès du Guide, qui le reçut à merveille et se plut à l'initier dans tous les secrets de son art. De là il se rendit à Rome. Pendant son séjour dans cette ville, il eut le malheur de perdre son père, et fut obligé de revenir à Lucques pour y arranger ses affaires et celles d'un frère en bas âge. Bientôt après, Ricci se décida à voyager en France, emmenant avec lui son jeune frère. Arrivé en Provence, il peignit à fresque une partie de la chapelle de la Sainte-Baume. Les religieuses du couvent de Sainte-Thérese, à Aix, lui confièrent alors la décoration de leur église. Tandis qu'il s'occupait de ces travaux, il fut atteint de la peste, à laquelle il eut le bonheur d'échapper. Il se rendit alors à Lyon, où il eut l'occasion d'exécuter différents tableaux, tant dans la ville que dans les environs. A cette époque, le premier président du parlement de Paris, voulant profiter du séjour qu'un aussi habile peintre faisait en France, l'invita à venir dans la capitale, où il reçut ordre de commencer plusieurs tableaux qui devaient exiger au moins cinq ou six années de travail. Mais il y avait à peine mis la main, qu'il se prit de querelle avec un gentilhomme de la connaissance du premier président; ils se battirent, le gentilhomme fut blessé, et Ricci se vit forcé de quitter Paris et la France en toute hâte. Il alla s'établir à Milan, et profita de la procession du *Corpus Domini* pour exposer en public un tableau qui attira tellement l'attention du cardinal infant, que ce prélat ordonna qu'on le plaçât dans sa galerie, et qu'il appela auprès de lui le peintre, le combla de louanges et le traita en grand artiste. Sa ville natale lui demanda deux tableaux, et il peignit pour elle une *Madone* et une *Histoire de Loth*, qui accrurent sa réputation. Alors Ricci alla se fixer à Venise, où on lui commanda encore une foule d'ouvrages qui lui firent le plus grand honneur. On ne sait s'il faut l'accuser d'avoir introduit dans cette ville la manière obscure et huileuse qui y prévalut à cette époque. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il avait coutume de se servir de toiles mal préparées, et de les enduire d'huile avant d'y mettre le pinceau, d'où il est résulté que beaucoup de tableaux qu'il a peints à Venise, à Vicence, à Brescia, à Padoue et à Udine, et qui faisaient le plus bel effet lorsqu'ils sortaient de son atelier, sont aujourd'hui entièrement perdus. Il en existe cependant encore quelques-uns qu'il avait coloriés avec plus de soin, tels que le *Saint Raymond* et *l'Épiphanie*, que l'on voit, l'un aux Dominicains de Bergame, l'autre dans l'église patriarcale de Venise, deux compositions dignes d'être admirées par le bel empâtement des couleurs et l'excellent goût qui règne dans toutes les parties; on y reconnaît un digne émule du Guide et un artiste qui a su profiter de l'étude qu'il avait faite des beaux ouvrages du Tintoret. Il mourut à Udine en 1675. P—s.

RICCI (Louis), économiste italien, né en 1742, dans le duché de Modène, étudia dans cette ville, se fit recevoir avocat, et entra dans la carrière des emplois administratifs. Il en remplit plusieurs avec honneur, et fut fait chevalier par le duc François III.

Nommé membre d'une commission pour la réforme des établissements de bienfaisance de Modène, il fut chargé de rédiger le rapport et il le dédia au duc Hercule III. Son livre fut imprimé en 1787, sous ce titre : *Riforma degl' istituti pii della città di Modena.* L'auteur, dit M. Pecchio dans son *Histoire de l'économie publique en Italie* (Lugano, 1829, in-8°), recherche l'origine, les progrès et les effets de tout établissement de bienfaisance, et examinant les vices et les besoins des différentes classes de pauvres, il démontre que ces établissements sont inefficaces, si l'on ne s'applique d'abord à relever le caractère moral du peuple. Il eut l'art de traiter une question locale avec des principes généraux et de faire d'un rapport d'office un code d'administration d'une utilité générale dans la pratique. Après avoir tracé l'histoire des établissements pieux de Modène, Ricci soutient que la mendicité croît plutôt en proportion des aumônes que de la misère. Il prouve sa thèse par de nombreux exemples pris dans tous les temps et dans tous les pays. Examinant ensuite un à un tous les établissements de bienfaisance de Modène, il avance qu'aucun d'eux ne produit tout le bien qu'en avaient espéré les fondateurs et ne répond à l'importance des sommes employées. Voici en résumé ses principales observations : 1° les œuvres pies ne doivent pas être maintenues aux frais du gouvernement, parce que l'administration, en est, dans ce cas, fort dispendieuse, et devient la source de désordres et de malversations difficiles à réprimer; 2° les maisons où l'on fait travailler les pauvres occasionnent trop de frais et sont parfois nuisibles à l'industrie du pays; 3° la distribution des remèdes nécessite de grandes dépenses et produit de nombreuses fraudes; 4° les hospices pour les enfants-trouvés fomentent le vice et l'inhumanité des parents; 5° de même les asiles pour les femmes enceintes manquent en général leur but, d'abord parce que l'on n'y évite ni le scandale ni la licence, ensuite parce qu'ils ne préservent pas la vie des enfants, qui la plupart meurent de maladies ou de privations; 6° les grands hôpitaux ne sont pas utiles en proportion des dépenses qu'ils entraînent; selon Ricci, la mortalité y serait du double plus grande que dans les petits. Il fait voir que, d'après les tables décennales de mortalité, il meurt dans l'hôpital civil de Modène un malade sur six, tandis qu'au dehors on n'en compte qu'un sur douze. Ricci ne conclut pas pour cela qu'il faille supprimer les établissements de bienfaisance, mais il propose, comme remède, d'en laisser l'entretien à la charité privée qui, selon lui, est plus vigilante et plus économique dans la distribution des secours. C'est ce qui se pratique en Angleterre. Il est à remarquer que les principes posés par Ricci ont beaucoup d'affinité avec ceux que développa, onze ans plus tard, en 1798, le célèbre Malthus dans son ouvrage sur la population ouvrière, qui rencontra d'abord une opposition presque générale, et qui place aujourd'hui l'auteur parmi les plus grands hommes de cette époque. Lorsque la révolution française se fut propagée au delà des Alpes, Ricci en adopta les principes, et se fit assez connaître parmi les républicains enthousiastes, pour être nommé, en 1797, un des directeurs de la république Cispadane, dont, comme on sait, l'existence fut très-éphémère. Ricci y avait été appelé au ministère des

finances, mais il s'en démit peu de temps après et mourut en 1799. A—y.

RICCIARDI (Antoine), philosophe et rhéteur, né à Bresse, vers le milieu du XVI^e^ siècle, étudia à Padoue sous Bonamico et Robortello, et professa ensuite avec beaucoup de succès dans la ville d'Asola. Il mourut en 1610, après avoir publié : 1° un Traité de Anges; 2° une Histoire de la ville d'Asola; 3° un Livre sur l'excellence et l'ancienneté des langues, où il prétend que la langue cimbrique, parlée encore aujourd'hui dans le Jutland en Danemark, est plus ancienne que l'hébreu; 4° *Commentaria symbolica explicantia arcana pene infinita ad mysticam naturalem attinentia,* 2 vol. in-fol. A-y.

RICCIARDI (François), comte de Camaldoli, ministre de la justice à Naples pendant le règne de Joachim Murat, naquit le 12 juin 1758, à Foggia, d'une famille considérée. Envoyé de bonne heure dans la capitale par son père, il y eut pour maître le célèbre helléniste Martorelli, qui le distingua parmi tous ses élèves, au point de lui dédier son *Anthologie grecque.* Ricciardi était alors à peine âgé de onze ans. Après avoir fait son cours de droit, il entra dans la carrière du barreau et ne tarda pas à obtenir de brillants succès; mais ce fut surtout pendant les persécutions de 1799 que son talent d'avocat et son courage civil se déployèrent dans tout leur éclat. Les excès de cette époque sont trop connus pour qu'il soit nécessaire de les rappeler. Il n'y avait pas de jour qui ne vît monter à l'échafaud, traîner et massacrer dans les rues, par une populace déchaînée, les citoyens les plus honorables. Naples présentait, en 1799, le même spectacle que Paris en 1793; ici on tuait au nom de la liberté, et là au nom de la monarchie. Au milieu de ces scènes atroces où le juge remplissait le rôle de bourreau et une multitude effrénée celui de juge, Ricciardi ne craignit pas d'entreprendre la défense de plusieurs accusés, et il eut le bonheur d'en arracher quelques-uns à la mort. L'année suivante, il épousa une demoiselle Granito, jeune personne d'un rare mérite, qui avait contribué, elle aussi, à sauver de nobles têtes. Il continua d'exercer la profession d'avocat jusqu'en 1806, époque à laquelle Joseph Bonaparte, ayant remplacé les Bourbons sur le trône de Naples, le nomma conseiller d'État, président de la section de législation et directeur du Bulletin des lois. Ricciardi commença dès lors cette réorganisation de l'ordre judiciaire, cette réforme de la législation qu'il devait achever en qualité de grand-juge sous le règne de Joachim Murat. Nommé par celui-ci, au mois de février 1809, grand dignitaire de l'ordre des Deux-Siciles, il fut, le 4 nov. suivant, chargé du portefeuille de la justice, auquel on ajouta celui du culte. Le code Napoléon avait déjà pris la place de l'ancienne législation, mais la partie pénale contenait certaines dispositions qu'il était urgent de modifier ou de supprimer. Ce fut pendant plus de cinq ans le principal objet des soins de Ricciardi, et grâce à ses efforts on vit à Naples, en 1813, ce qui ne devait être accompli en France que beaucoup plus tard, la révision du Code pénal, d'où il fit disparaître la peine de mort pour l'infanticide, la fausse monnaie et le vol à main armée non suivi de meurtre, la marque pour les condamnés aux travaux forcés, et la mutilation pour les parricides. Plusieurs autres peines furent mitigées ou graduées convenablement,

en sorte que le code napolitain devint un des meilleurs de l'Europe. Le ministre réformateur reconstitua l'ordre judiciaire sur de nouvelles bases et s'appliqua surtout à faire choix de magistrats aussi intègres qu'éclairés. Enfin, pendant son ministère, il n'y eut pas de persécutions politiques, et les tribunaux jouirent d'une entière indépendance. Ministre du culte, il améliora l'enseignement dans les établissements ecclésiastiques. Le titre de comte de Camaldoli fut, en 1814, le prix de ses services. A cette époque il fit tous ses efforts pour diriger dans d'autres voies la politique de son souverain ; mais n'y ayant pas réussi il voulut du moins rester jusqu'à la fin fidèle à sa fortune, et ne se retira des affaires que le 18 mai 1815, c'est-à-dire lorsque le beau-frère de Napoléon eut à jamais perdu le trône de Naples. Rappelé au ministère en 1820, à la suite de la révolution qui força Ferdinand IV à proclamer la constitution espagnole, Ricciardi reprit le portefeuille de la justice et du culte, et fut en outre chargé du département de la police. Ses vues étaient larges, mais le temps lui manqua pour les mettre à exécution, car le régime constitutionnel ne dura que neuf mois, et son ministère fut encore plus court. Il donna sa démission le 5 décembre 1820, et le 18 du même mois il quitta la vie publique avec ses collègues qui tous voulurent le suivre dans sa retraite. Pendant les cinq mois de son ministère, il n'avait pas présenté moins de dix rapports également remarquables par les matières qui en faisaient le sujet et par le talent avec lequel elles étaient traitées. Il s'agissait de nouveaux perfectionnements à apporter au Code pénal, d'une loi sur le port d'armes, d'un remaniement de la magistrature, d'un coup d'œil général sur la situation de la justice, du culte et de la police, de l'établissement du jury et d'une circulaire à adresser aux évêques et aux curés du royaume. Ces derniers rapports furent traduits en français ou cités avec éloge par plusieurs journaux étrangers. Nous ne pouvons nous empêcher d'insérer ici le passage de l'*Histoire de Naples*, dans lequel Colletta, apprécie les actes du comte de Camaldoli. « Le ministre de la justice, était Ricciardi, déjà illustré sous Joseph et sous Joachim. Comme la réforme des Codes n'était pas urgente, et qu'il espérait des temps plus calmes pour discuter chaque loi, il ne songea qu'à satisfaire aux besoins les plus pressants. A cet effet, il proposa un remaniement dans le personnel de la magistrature, dont un grand nombre de membres n'avaient dû leur élévation qu'à la faveur... Il s'appliqua dès lors à réformer cette partie de la constitution qui attribuait au conseil d'État la faculté de nommer les magistrats, faculté que Ricciardi réclama pour le ministre, tout en laissant au conseil le droit d'approuver ou d'infirmer les nominations. Quoiqu'il parlât à son avantage, sa franchise, ses bonnes intentions triomphèrent de l'envie et des préventions. Ensuite il établit pour les nominations et les promotions des magistrats des règlements conformes à la liberté, à l'équité, au bien public, et aussi infaillibles que peuvent l'être des jugements humains. Mais ce qui fait la principale gloire de ce ministre, c'est d'avoir rétabli le jury (1), ancienne institution que nos pères avaient laissé tomber en désuétude. Après avoir éclairci tous les

(1) Colletta se trompe : Ricciardi avait

points douteux, il proposa le concours de jurés pour les affaires criminelles, et abandonna à des formes de jugement plus expéditives les simples délits ou contraventions. En relevant cette institution, Ricciardi prit les meilleures idées des législations française, anglaise et américaine, mais il renchérit sur toutes les lois de ces trois nations pour donner des garanties à l'accusé; partialité qui tourne quelquefois au détriment de la justice, mais qui est, bien plus que les actes d'une inflexible rigueur, propre à développer les vertus civiques et les bonnes mœurs. » Partisan des gouvernements constitutionnels de France et d'Angleterre, et par conséquent de l'établissement de deux chambres, Ricciardi n'aimait pas la constitution espagnole, qu'il croyait ne pouvoir être que fatale à son pays; aussi dès le jour où il prit place au conseil, il exprima sa pensée en termes énergiques, et quand plus tard il s'agit de présenter au parlement le fameux message par lequel le roi demandait à partir pour Laybach, le ministre obtint, après une vive opposition, qu'une réforme de la constitution fût en même temps proposée à l'assemblée nationale, réforme dans le sens des deux chambres, et cela après avoir reçu des ambassadeurs des principales puissances l'assurance formelle qu'une constitution à la française ou à l'anglaise serait non-seulement tolérée, mais reconnue. Telles étaient les vues de Ricciardi en signant ce message qui souleva contre le ministère une partie du parlement et les carbonari, dont la fureur s'exhala en cris de mort. Ricciardi n'était pas homme à reculer devant les menaces : voyant que le gouvernement n'était pas possible en présence d'une faction qui aspirait au despotisme, il ne craignit pas de proposer en plein parlement, la suppression des sociétés secrètes; mais la pusillanimité des princes, la faiblesse ou les affections de beaucoup de députés, et surtout l'influence des factieux empêchèrent ce coup de vigueur devenu indispensable. Il en résulta que le parlement repoussa la partie du message qui concernait la réforme de la constitution, et consentit au départ du roi: c'était voter sa propre ruine. Ricciardi, qui connaissait toute la portée d'une telle faute, donna sa démission, et son exemple fut suivi par tous ses collègues. Depuis, il resta étranger aux affaires et ne vécut plus que pour sa famille et pour les lettres. Membre, dès 1807, de l'Académie royale des sciences de Naples (section des sciences morales), il en avait été plusieurs fois élu président triennal, et après la mort de l'évêque de Pouzzoles, Rosini, il lui succéda dans les fonctions de président à vie des trois sections de la Société royale bourbonnienne. Sa maison était le rendez-vous des savants, des littérateurs ; il n'arrivait pas à Naples un voyageur de distinction qui ne tînt à honneur de lui être présenté. L'âge n'avait point affaibli ses facultés intellectuelles; bien qu'il fût dans sa quatre-vingt-cinquième année et qu'il souffrît horriblement pendant sa dernière maladie, il se faisait lire Horace et Virgile, et souvent il interrompait le lecteur pour réciter lui-même des passages entiers de ces poètes. Le comte Ricciardi de Camaldoli mourut le 17 déc. 1842, laissant deux fils et deux filles dont l'une a épousé M. Capecelatro. Son *Éloge* fut

bien proposé l'établissement du jury, mais son projet resta à l'état de rapport.

prononcé par le marquis de Ceva-Grimaldi, le 11 juin 1843, à l'académie des sciences de Naples, et imprimé la même année (in-4°). — Le fils cadet du comte de Camaldoli, M. Joseph Ricciardi, habite Paris, et y a publié en italien différentes poésies et brochures politiques : I. *Histoire d'Italie de* 1850 *à* 1900, Paris, 1842, in-12. II. *Discours aux Italiens*, Paris, 1843, in-12. III. *Poésies*, 1844, in-12. IV. *A la mémoire des Frères Bandiera*, Paris, 1844, in-12. V. *Encouragements à l'Italie*, Paris, 1846, in-12. A—Y.

RICCOBONI (ANTOINE), philologue italien, naquit en 1541 à Rovigo, petite ville de l'Etat vénitien. Quoiqu'il fût d'une extraction obscure, il fit de bonnes études à Venise et à Padoue, où il eut successivement pour maîtres Paul Manuce, Ch. Sigonio et Marc-Ant. Muret. Après avoir terminé ses humanités, il suivit des cours de jurisprudence, et, très-jeune encore, il fut nommé professeur de belles-lettres dans sa ville natale. Le corps municipal accorda même le droit de bourgeoisie à sa famille, en récompense d'un discours à la louange de la jurisprudence prononcé publiquement en 1567 par Riccoboni. Il se rendit en 1571 à Padoue, et prit le grade de docteur en droit à l'université de cette ville. Il voulait se consacrer entièrement à la jurisprudence, qui paraissait lui offrir plus d'avantages que la carrière littéraire ; mais, sur les instances de ses amis, il accepta une chaire d'humanités et de rhétorique. Ses trois discours d'inauguration, *de Studiis liberalium artium*, *de Studiis humanitatis*, *de Studiis artis rhetoricæ*, donnèrent une haute idée de son mérite. Cependant il ne professa d'abord qu'en second, puis il devint premier professeur en 1572, avec un traitement qu'on augmenta à diverses reprises ; et la ville de Padoue lui conféra aussi le droit de bourgeoisie en 1581. Quelques années plus tard, Riccoboni soutint une polémique contre Sigonio, son ancien maître. Celui-ci, profond latiniste, entreprit de compléter le traité de Cicéron *de Consolatione*, dont on ne connaissait que des fragments. Ayant rempli les lacunes par des morceaux de sa composition, il publia l'ouvrage comme un manuscrit récemment découvert sous ce titre : *M. Tullii Ciceronis Consolatio, liber quo se ipsum de filiæ morte consolatus est, nunc primum repertus et in lucem editus a Francisco Viannello, Veneto*, Venise, 1583, in-8° ; réimprimé la même année à Plaisance, à Paris, à Strasbourg, à Francfort, etc., et à Paris (Lyon), 1584, in-12. Riccoboni s'aperçut bientôt de la supercherie, et la dévoila dans une lettre intitulée : *de Consolatione, edita sub nomine Ciceronis, Epistola ad Hieronymum Mercurialem*, qui fut insérée dans une nouvelle édition du livre, avec deux réponses de Sigonio, que son adversaire réfuta encore. Cependant le traité *de la Consolation* a passé pour authentique pendant longtemps ; mais la supposition en est bien constatée aujourd'hui (*voy.* CICÉRON, VIII, 547, et SIGONIO, XLII, 337). Riccoboni avait attaqué la généalogie fabuleuse que Joseph Scaliger et son père s'étaient fabriquée, et avait même fourni à Scioppius des renseignements pour en démontrer la fausseté. Cette conduite lui attira l'animadversion de J. Scaliger, qui en parle dans ses ouvrages avec un mépris injuste, et va jusqu'à l'appeler *Porcus Riccobonus*, car sa vanité blessée s'exhalait toujours en injures.

Après ving-huit ans de professorat à l'université de Padoue, Ant. Riccoboni mourut de la pierre, dans cette ville, en 1599 (1). Son corps, transporté à Rovigo, y fut inhumé dans le tombeau qu'il avait fait construire pour lui et sa famille, à l'église de Saint-François. Outre les opuscules que nous avons déjà cités, quelques autres discours et oraisons funèbres, on a de lui : I. *Commentarius in quo per locorum collationem explicatur doctrina librorum Ciceronis rhetoricorum*, Venise, 1567; Francfort, 1596, in-8°. II. *De Historia liber; cum fragmentis historicorum veterum latinorum summa fide collectis*, Venise, 1568, in-8°. L'auteur traite d'abord des qualités de l'histoire et de sa nécessité pour les sciences; puis il donne les fragments qui nous restent des anciens historiens latins, dont les ouvrages sont perdus, entre autres, de *Caton* le Censeur, de Masurius *Sabinus* (*voy.* ces noms, VIII, 405, et XXXIX, 436), etc. Ce livre et un autre opuscule de Riccoboni, *de Scribenda historia*, ont été insérés dans le recueil intitulé : *Penus artis historicæ*, Bâle, 1579, 2 vol. in-8°. III. *Aristotelis Artis rhetoricæ libri tres, græcæ et latine*, etc., Venise, 1579; Francfort, 1588, in-8°. IV. *Aristotelis liber de poetica latine conversus*, Venise, 1579, in-8°; ibid, 1584, in-4°; Padoue, 1587, in-4°. Ces versions latines de la *Rhétorique* et de la *Poétique* d'Aristote firent beaucoup d'honneur à Riccoboni; mais les savants, en lui donnant de justes éloges, regrettèrent qu'il n'eût pas rendu assez scrupuleusement le sens de son auteur. V. *De Consolatione edita sub nomine Ciceronis judicium secundum*, Vicence, 1585, in-8°. C'est une seconde réponse à Sigonio, dans la dispute dont nous avons parlé. VI. *Praxis rhetorica, sive de Usu rhetoricæ*, etc., Cologne, 1588, in-8°; Francfort, 1595, in-8°. On trouve dans cette dernière édition une dissertation de Riccoboni intitulée : *A Joanne Mario Mattio* (2) *Dissensio de quibusdam locis Quintiliani probantibus Rhetorica ad Herennium esse Cornificii*, où il prétend, d'après quelques passages de Quintilien, que le traité *Rhetorica ad Herennium* est de Cornificius et non pas de Cicéron. Beaucoup de savants sont du même avis (*voy.* CICÉRON, VIII, 542). VII. *Defensor, sive pro ejus opinione de Epistola Horatii ad Pisones, in Nicolaum Colonium*, Ferrare, 1591, in-8°. Riccoboni soutient contre Nicolas Coloni, philologue de Bergame, qu'Horace n'a pas eu le dessein de faire dans cette épître un Art poétique proprement dit, mais qu'il a seulement voulu signaler les défauts des poètes contemporains; et cette opinion paraît effectivement très-probable (*voy.* HORACE, XX, 554). VIII. *Orationum volumina duo*, Padoue, 1592, in-4°. C'est un recueil de discours prononcés par Riccoboni en diverses circonstances. IX. *Aristotelis Ethica latine versa*,

(1) Et non en 1600, comme le dit l'historien de Thou; la date de 1599 est indiquée dans l'épitaphe que le P. Barnabé Riccoboni, abbé de l'ordre des Olivétains, et frère d'Antoine, fit mettre en 1615 sur le tombeau de celui-ci.

(2) MAZZIO, en latin *Mattius* (*Jean-Marius*), né à Brescia, professa les humanités à Alexandrie, dans le Milanais, et mourut en 1600, laissant quelques écrits sur la grammaire. Il avait pris le parti de Sigonio contre Riccoboni dans leur polémique relative au traité *de la Consolation*, et il publia à ce sujet : *Pro Sigonio defensio contra ingratum* Riccononbonum. Ce puéril jeu de mots ne rendait pas la cause meilleure.

Padoue, 1593, in-8°; Hanovre, 1610, in-8°. Cette traduction de la *Morale* d'Aristote est accompagnée d'un commentaire. X. *De Gymnasio Patavino commentariorum libri sex*, etc., Padoue, 1598, in-4°. C'est l'histoire de l'université de Padoue. L'auteur y a inséré quelques-uns de ses discours qui n'avaient point encore été imprimés, ainsi que plusieurs lettres de Sigonio et d'autres savants avec ses réponses, sur la dispute occasionnée par le livre *de la Consolation*. L'ouvrage de Riccoboni est curieux, mais ceux que Tomasini, Papadopoli et Facciolato (*voy.* ces noms, tom. XIV, XXXII et XLVI) ont publiés postérieurement sur l'université de Padoue sont plus méthodiques et naturellement plus complets. P—RT.

RICCOMANNI (Louis), agronome italien, naquit le 10 septembre 1741, à Sabine, dont son père était gouverneur. Après avoir commencé ses études dans cette ville, il les continua à Recanati et à Ripatransone. Destiné par sa famille à l'état ecclésiastique, le jeune Louis s'occupa quelque temps de théologie, mais il y renonça bientôt et alla étudier le droit à Camerino. Sur ces entrefaites, son père étant mort, il fut obligé de se rendre à San-Genisio, dans la Marche d'Ancône, sa patrie originaire, afin de mettre ordre à des affaires de famille. Là il voulut continuer l'histoire de cette ville, commencée et déjà en partie publiée par le défunt, mais il ne s'acquitta point de cette tâche, et il n'y avait pas deux ans qu'il était à San-Genisio, lorsqu'il le quitta, en 1766, pour aller se fixer à Rome. Il y reprit ses études de droit, et se fit recevoir avocat. Il devint ensuite auditeur d'un prélat et bibliothécaire du cardinal Salviati. Riccomanni s'occupa simultanément de littérature, de poésie, d'archéologie, d'économie publique et surtout d'agronomie. Ce fut lui qui suggéra l'idée de fonder à Montecchio une société agricole, la première qui ait existé dans les États pontificaux. Il fut membre d'un grand nombre d'académies, parmi lesquelles nous citerons la société agricole de Turin et celle des Géorgophiles de Florence. Il mourut le 7 avril 1788 d'un coup d'apoplexie qui le frappa en voiture comme il se rendait à Bracciano. Ses ouvrages sont : I. *Commentaire de Vespasien de Florence sur la vie de Fr. Filelfo, tiré d'un manuscrit et illustré de notes*, Rome, 1775. II. *Journal d'agriculture et de commerce, dédié au souverain pontife Pie VI*, Rome, 1776. III. *Journal d'agriculture*, ou *Diario economico*, Rome, 1777, 2 vol. IV. *Appendix ad decisiones sacræ rotæ romanæ coram R. P. D. Ansaldo de Ansaldis ejusdem S. R. auditore et postea decano, prodit sub auspiciis Em. ac Rev. D. Card. Gregorii Salviati opera et studio Aloysii Riccomanni, qui argumenta, summaria et indices addidit*, Rome, 1779. V. *Journal des arts et du commerce, avec cette épigraphe: Hoc opus, hoc studium parvi properamus et ampli, Si patriæ volumus, si nobis vivere cari*, Macerata, 1780. VI. *Rerum naturalium Montis Marii prope urbem descriptio societati georgicæ Trejensi exhibita a Petro Schillingio museo Zeladiano et Kircheriano præfecto, Aloysio Riccomanni et Joanne Calisto Benigni*, Rome, 1782. VII. *Senatusconsultum municipii Terracinensis pro adlectione Aloysii Braschi Onesti, Pii VI sororis filii, in ordinem patriciorum, elaboratum ab A. Riccomanni, additis*

nonnullis annotationibus, 1782. VIII. *Lettre de M. A. L. R..., membre correspondant de l'Académie royale des Géorgophiles de Florence*, etc., *à M. Romulus Grimaldi, président de la Société agricole de Montecchio, sur la pépinière de plantes choisies établie à Villeneuve, près de Chambéry, avec le catalogue raisonné de ces plantes*, Rome, 1785. Outre ces ouvrages, Riccomanni avait publié une ode à l'occasion des noces d'un de ses amis; il a laissé inédits plusieurs mémoires importants sur l'agriculture et sur d'autres sujets. Ce sont : 1° une Dissertation sur l'agriculture romaine et sur le commerce de ses produits depuis la fondation de Rome jusqu'à l'année 1780; 2° de l'Arithmétique politique de M. Young, traduite de l'anglais en français par M. Fréville; 3° sur la pénurie des monnaies à Rome et sur les remèdes à y apporter; 4° sur la culture des oliviers et la fabrication de l'huile; 5° de la culture des pommes de terre et du moyen d'en faire de bon pain; 6° Observations sur l'épizootie qui s'est manifestée dans la Marche et dans les autres provinces des États pontificaux; 7° Description de l'antique château de Tribuco à Sabine, avec notes et documents; 8° Les Maremmes de Corneto; remèdes pour les améliorer. A—Y.

RICEPUTI (Philippe), jésuite célèbre par ses travaux sur les antiquités et l'histoire de l'Illyrie, revint à Rome (1720) après avoir passé plusieurs années en Dalmatie comme missionnaire. Le pape Clément XI, à qui l'on fit connaître ce qu'il avait rapporté de cette province, lui ouvrit les bibliothèques de Rome, particulièrement celle du Vatican, et il le renvoya de nouveau en Dalmatie, soutenu par les secours de sa haute protection. Pacifique Bizza, archevêque de Spalatro, se joignit à Riceputi dans cette mission littéraire; de concert, ils fouillèrent dans les bibliothèques et les archives de la Dalmatie. Étant de retour à Rome avec ses riches matériaux, Riceputi, appuyé par les papes Innocent XIII et Benoît XIV, continua ses recherches dans les bibliothèques de Rome. A sa mort, il laissa près de 300 volumes manuscrits sur l'Illyrie. Il avait publié le plan de son histoire ecclésiastique de l'Illyrie dans l'ouvrage suivant : *Prospectus Illyrici sacri*, Padoue, 1720, in-fol. Voici sa division : 1° *Acta Illyricorum antistitum;* 2° *Collectio sacrorum conciliorum et legationum apostolicarum ad ecclesiam Illyricam spectantium;* 3° *de Vita et moribus sanctorum hominum, qui ecclesiam Illyricam illustrarunt, quique in cœlitum numerum relati sunt;* 4° *Monasticon illyricum, seu historia Monasteriorum et Sanctimonialium Illyricorum.* Voici le plan qu'il fit paraître à Rome (1732) sur l'histoire profane de l'Illyrie qu'il se proposait de publier. P. I. *de Aboriginibus Illyricis et circumillyricis hyperboreis.* P. II. *de Aborigenibus Illyricis meridionalibus, necnon de Pelasgis, Liburnis, Siculis et Celtis, qui aboriginum themata et imperium everterunt.* P. III. *De Romanis, Græcis, Sarmatis et Dacis, qui alii post alios christiani Illyrici partes obtinuerunt, et plura secula cum imperio coluerunt.* P. IV. *de Venetis, Hungaris, Nemaniis, Otthomannis, Alemannis, qui alii post alios*, etc. Ces manuscrits précieux sont tombés entre les mains de Farlati, qui a su en tirer parti. G—Y.

RICHARD, *de Reims*, religieux de l'ordre de Saint-François d'As-

sise, florissait dans le XIV^e^ siècle. Écolâtre de Reims vers 1370, il se rendit célèbre par son éloquence et par son érudition. Il fit, pour satisfaire Jean de Craon, son archevêque, des homélies pour les dimanches et les fêtes des saints, et donna une édition des œuvres de saint François. Ses homélies ont pour titre : *Sermones de tempore et de sanctis, lib. duobus.* Voyez Wading, *Scriptores ord. minorum,* p. 306. Trithème, qui le confond avec Richard Piques, archevêque de Reims, l'a mis au nombre des hommes illustres. L—c—j.

RICHARD *de Hantesierck* (le baron François-Marie-Claude), célèbre médecin, né dans les premières années du XVIII^e^ siècle, fit de bonnes études médicales à Paris, et pratiqua aussitôt après dans cette ville avec quelques succès. Il fut ensuite médecin de l'hôpital militaire de Sarre-Louis, et en 1735, médecin ordinaire de l'armée d'Allemagne. Son crédit augmenta encore beaucoup lorsque, appelé à Metz en 1744, il eut part à la guérison du roi Louis XV, tombé malade dans cette ville. Peu de temps après, il fut chargé avec le général Chevert et l'intendant Caumartin d'une inspection extraordinaire des hôpitaux militaires de la province des Trois-Evêchés. S'étant particulièrement fait connaître du duc de Choiseul, devenu ministre, il jouit auprès de lui d'une grande faveur et fut nommé premier médecin de l'armée ; il remplit avec beaucoup de zèle et de succès ces importantes fonctions en Flandre et en Allemagne, depuis 1758 jusqu'à la paix de 1763. Nommé à cette époque inspecteur-général des hôpitaux du royaume, il eut une grande part à leur administration, et fit, par ordre du duc de Choiseul, un grand nombre d'améliorations. Ce fut par suite de ces opérations qu'il publia en 1766 un ouvrage important qu'il dédia à son Mécène, sous le titre de *Recueil d'observations de médecine des hôpitaux militaires*, 2 vol. in-4°, où il traça un très-bon plan de correspondance, et montra la nécessité d'étudier la topographie physique et médicale des pays habités par des troupes. Il y ajouta quelques observations particulières et l'histoire de plusieurs épidémies écrite avec intérêt et savoir. A la fin de ce volume se trouve une seconde édition du formulaire pharmaceutique qu'il avait publié à Cassel en 1761. Le second volume du *Recueil* parut en 1772. Il s'y trouve une topographie de l'Alsace, du Roussillon, du Dauphiné, du Calaisis, et la description des épidémies observées en France de 1764 à 1770. Les hydropisies forment un grand chapitre de ce volume, et l'on y voit encore les expériences faites sur cette maladie et quelques autres par ordre du gouvernement dans les hôpitaux de Metz, de Perpignan, de Lille et de Calais. Il est dédié au marquis de Monteynard, alors ministre de la guerre; ce qui prouve que dans toute sa carrière médicale Richard ne négligea aucun moyen d'entretenir son crédit et qu'il y réussit parfaitement, puisqu'il obtint successivement, avec le titre de médecin consultant du roi, des lettres de noblesse, qu'il fut décoré du cordon de Saint-Michel, et que sa terre de Hantesierck fut érigée en baronnie, distinction alors très-rare et preuve d'une haute faveur. Le docteur Richard mourut dans les premières années du règne de Louis XVI. On a encore de lui une espèce de manuel médical, très-utile pour les praticiens, sous le titre de *Manière*

de connaître et de traiter les principales maladies aiguës qui attaquent le peuple, 1777, in-12. D—G—S.

RICHARD (JEAN-PIERRE), né le 7 février 1743, à Belfort, en Alsace, étudia d'abord dans le collége de cette ville, puis fut envoyé au collége des jésuites à Colmar. Il entra dans leur société en 1760, c'est-à-dire la veille de l'orage qui allait fondre sur ce corps antique. Les coups dont on frappa la Compagnie n'épouvantèrent point le jeune Richard et ne le détournèrent pas de la carrière dans laquelle il était entré. On vit alors parmi les plus jeunes jésuites beaucoup d'exemples d'un pareil dévouement qui les honorait à la fois eux et leurs supérieurs. Le P. Richard fut envoyé en Lorraine, où les jésuites trouvaient momentanément un asile sous la protection du roi Stanislas. Il demeura successivement à Nancy, à Pont-à-Mousson, à Liége, où le prince-évêque l'appela pour diriger l'éducation de ses neveux. De retour en France, il se livra au ministère de la prédication. On ne voit pas qu'il ait exercé cette fonction avant 1786, et il avait alors 43 ans. Il prêcha cette année-là le panégyrique de saint Louis de Gonzague, chez les carmélites de Saint-Denis, et en 1789 ce fut lui qui prononça le sermon de la Pentecôte à la cour. Les troubles qui suivirent arrêtèrent le P. Richard dans son honorable carrière. Il ne quitta point la France et resta constamment à Paris, sans néanmoins prêter aucun serment. Il s'occupa de revoir ses sermons, et, en 1800, il recommença à prêcher. Depuis lors il remplit des stations dans plusieurs églises. En 1805, le cardinal de Belloy le nomma chanoine de sa métropole, ce qui n'empêcha point le P. Richard de continuer ses prédications, tant à Paris que dans les provinces. L'âge ne lui ôtait rien de son zèle, et en 1818 il fut chargé de la station du carême aux Tuileries; il devait même reparaître dans la chapelle du château, pour la station de l'Avent de 1820, lorsqu'il fut enlevé par une rapide maladie, le 29 septembre de la même année. Sans avoir rien de brillant, le P. Richard s'était fait aimer par un naturel heureux, en même temps qu'il se rendait utile par son zèle à annoncer la parole de Dieu. Ses sermons furent réunis en 1822 et imprimés en 4 vol. in-12, Paris, Adrien Leclère. Ils sont au nombre de vingt-neuf, et traitent non pas des sujets vagues et généraux, mais les dogmes et les préceptes de la religion, les devoirs les plus sérieux de la vie chrétienne. Ils annoncent une grande étendue de connaissances en théologie et en morale, la science pratique de l'art oratoire, une imagination riche, brillante, de la noblesse et de l'élévation dans les sentiments. (Voyez *l'Ami de la Religion*, XXXIV, 65 et 177.) C—L—T.

RICHARD (JOSEPH-CHARLES), conventionnel, né en 1752 à la Flèche, fils du maître de poste de cette ville, y fit d'assez bonnes études chez les oratoriens, et vint aussitôt après à Paris, où il était clerc de procureur lorsque la révolution éclata. Comme la plupart des gens de sa profession, il en adopta les principes avec beaucoup d'ardeur. Retourné dans sa patrie en 1790, il y fut nommé député de la Sarthe à l'Assemblée législative en 1791, et l'année suivante, à la Convention nationale, où il vota la mort de Louis XVI, sans appel et sans sursis à l'exécution. En mars 1793, il alla en mission dans les départements de l'Ouest, où il demanda la réintégration du stupide Rossignol,

et professa le système de cette époque avec moins de violence toutefois que la plupart de ses collègues. Sa modération le fit rappeler à la fin de juin suivant, lorsqu'on voulut établir dans ces contrées le système d'extermination que la Convention avait décrété (1). Le 21 nivôse, il fut nommé secrétaire de cette assemblée, puis envoyé comme commissaire à l'armée du Nord, où il contribua au rétablissement de la discipline, et n'agit que de concert avec les généraux. Il osa donner par écrit, à Pichegru et à Moreau, l'autorisation de ne point exécuter le décret qui défendait de faire les Anglais prisonniers de guerre, et fit recevoir comme tels, par capitulation, les soldats de cette nation qui formaient les garnisons d'Ypres et de Nieuport. Après la chute de Robespierre, au 9 thermidor, il s'éleva avec force contre les différents partis qui divisaient la Convention, et déclara que la république n'existait plus que dans les armées, où il proposa d'envoyer tous les jeunes gens de l'âge de dix-huit ans. Il fut nommé membre du Comité de salut public à la fin de 1794, lors de la clôture des Jacobins. A cette époque, il était à la tête des troupes qui firent évacuer la salle, fermée par Legendre. Au mois de mars 1795, il fut envoyé une seconde fois à l'armée du Nord. En passant à Bréda, il ordonna de mettre en liberté un grand nombre d'émigrés qu'on allait traduire devant une commission militaire, et les sauva ainsi d'une mort certaine. Pendant cette seconde mission, il conclut, avec le gouvernement batave, un traité pour l'entretien de 25,000 hommes de troupes françaises qui, aux termes du traité de paix, devaient rester dans le pays pendant plusieurs années. Ce traité a été exécuté pendant toute la durée de ce gouvernement. Devenu par le sort membre du conseil des Cinq-Cents, après la dissolution de la Convention nationale, Richard y présenta divers rapports, entre autres sur la formation d'un corps de vétérans. Dans le mois de novembre 1796, il parla en faveur de M. de Montbrun, que le Directoire avait fait arrêter. Il pressa la formation d'une commission chargée de surveiller les individus qui se disaient médecins, chirurgiens et apothicaires, sans avoir les connaissances nécessaires. Le 6 déc., à la suite d'une peinture assez forte des brigandages que favorisait le port d'armes, il proposa une loi pour restreindre ce droit; mais cette proposition fut rejetée. Richard sortit encore du Corps législatif par le sort, le 20 mai 1797, et il ne fut par conséquent ni proscripteur ni proscrit dans la révolution du 18 fructidor. Ses liaisons avec Pichegru et Moreau auraient pu le faire ranger dans la dernière catégorie; mais il sut toujours se soustraire à de pareils revers. Moreau, devenu général en chef de l'armée d'Italie en 1799, le fit nommer agent-général des hôpitaux militaires dans cette contrée, ce qui était un fort bon emploi; mais il le perdit bientôt lorsque les Français furent obligés d'évacuer la plus grande partie de la Péninsule, et se hâta de revenir à Paris, où il trouva Bonaparte arrivé au faîte de la puissance sous le nom de premier consul, et Fouché, ministre de la police. S'étant montré fort empressé à faire sa cour au nouveau maître, il fut nommé

(1) Phélippeaux, dans ses Mémoires, dit que Richard est le seul homme de bien qu'on ait envoyé dans ce pays.

dès la même année à une des premières préfectures, celle de la Haute-Garonne, où les partis opposés avaient manifesté, dans les différentes crises révolutionnaires, une grande exaltation. Tout en se conformant aux instructions du gouvernement consulaire, Richard sut, dès le commencement, s'y concilier l'estime de toutes les nuances d'opinions, particulièrement des royalistes jusque-là opprimés et persécutés, mais conservant encore les plus grandes fortunes. Richard tira de prison ceux qui y restaient depuis la malheureuse insurrection du comte de Paulo (*voy.* ce nom, LXXVI, 364), et il acquit par là une grande popularité. Cependant il quitta cette préfecture en 1806, pour passer à celle de la Charente-Inférieure, où il se conduisit encore à peu près de même, ménageant habilement les partis opposés, et surtout obéissant au pouvoir de la manière la plus constante et la plus humble. Il arriva ainsi jusqu'à la restauration où son vote régicide l'embarrassa beaucoup, sans le déconcerter. Forcé de quitter sa préfecture dans le mois de sept. 1814, il accourut à Paris, demanda la permission de se jeter aux pieds de Louis XVIII; implora sa grâce, en faisant valoir l'échange de 6,000 prisonniers anglais qu'il avait ordonné en 1794, lorsqu'un décret prononçait leur mort, et sa participation, en 1795, à l'échange de Madame, fille de Louis XVI. Louis XVIII n'hésita point à l'accueillir; on sait que ce ne fut jamais pour de pareils hommes que ce prince se montra inexorable; il renvoya donc aussitôt Richard à la préfecture de la Charente-Inférieure, qu'il continuait d'administrer en mars 1815, lorsque Bonaparte, échappé de l'île d'Elbe le destitua d'abord, puis le fit préfet du Calvados sans que l'on sache précisément pour quelle cause. L'ancien ministre de la police Savary, qui sans doute avait quelques griefs contre Richard, a expliqué sa conduite à cette époque d'une manière un peu fâcheuse. «Depuis sa destitution, dit le duc de Rovigo, tome VIII de ses Mémoires, il se traînait sur le passage de l'empereur, pour tâcher de rentrer en grâce. Au Champ-de-Mai, et durant la cérémonie qui eut lieu immédiatement dans la galerie du Louvre, on le vit se ranger au milieu des électeurs de la Haute-Garonne, dans l'espérance d'obtenir du monarque quelques mots de bienveillance. Trompé dans son attente, il était sur le pavé de Paris lors de la création de la commission de gouvernement que présida le duc d'Otrante, son ami. La situation de Richard, dans ce moment, tourna à son profit. C'était un mécontent; les gouvernants d'alors se flattèrent avec succès d'en faire un ingrat. Ils le mirent sur les pas de l'empereur dont ils avaient tracé l'itinéraire, et le chargèrent de l'épier et de leur rendre compte de ses mouvements, lorsqu'il serait sur les côtes de Rochefort. Par ce moyen ils restaient les maîtres de s'emparer de lui aussitôt que la présence des troupes étrangères dans Paris aurait rendu infructueuse l'opposition qu'aurait pu créer l'enthousiasme qui naissait encore de la situation même de l'empereur. La commission de gouvernement envoya donc Richard à son ancienne préfecture de la Charente-Inférieure, et il y était installé depuis quelque temps faisant retentir les journaux du récit de ses évolutions nautiques, pour cerner l'empereur Napoléon, lorsque l'embarquement de celui-ci à bord du *Bellérophon* eut lieu. Cela

explique la source des avis anonymes que le capitaine Maitland recevait à bord de son vaisseau et dont il parle dans sa relation publiée en 1826. Le *Moniteur* nous apprend aussi, par une lettre qu'écrivit, le 15 juillet 1815, le préfet maritime de Rochefort, M. Bonnefoux, que Richard, préfet de la Charente-Inférieure, s'était embarqué avec lui dans un canot, pour suppléer aux rapports de la journée du 14 (celle de l'embarquement de Napoléon). Sans adopter entièrement la version de l'ancien ministre impérial, on ne peut pas douter que Richard n'ait alors rendu aux ennemis de Bonaparte un service très-important. Ce qu'il y a de sûr, c'est que sa préfecture lui fut conservée par Louis XVIII. Cependant il donna sa démission en décembre 1815, mais il obtint une pension du roi ; et lorsque la loi de 1816 eut prononcé l'exil des régicides, il en fut seul excepté dès le commencement. Retiré à Saintes, il y vécut heureux jusqu'à son dernier moment, et y mourut le 17 août 1834, après avoir rempli de la manière la plus édifiante tous ses devoirs de religion. Un de ses anciens secrétaires a fait de lui le portrait suivant : « M. Richard avait beaucoup d'instruction, une grande facilité de travail, une elocution persuasive ; il a laissé la réputation méritée d'un bon administrateur : voilà la part de ses talents. J'ose ajouter qu'il était humain et charitable. Les chefs de l'armée royale du Midi, détenus dans des cachots infects, excitèrent sa vive compassion, et lui durent la liberté, et sans doute la vie. Rédacteur, sous ses yeux, des rapports et de la correspondance qui eurent lieu pour cette importante affaire avec le ministre de la police generale, Fouché, j'ose l'affirmer Témoin, et souvent distributeur de ses aumônes, j'ose également affirmer qu'il etait charitable ; s'il eut des défauts, l'amitié ne me les laissa pas apercevoir. » M—Dj.

RICHARD (Gabriel), missionnaire, né à Saintes, le 15 oct. 1764, était issu, du côté maternel, de la famille de Bossuet. Se destinant à l'état ecclésiastique, il commença ses études de théologie au séminaire d'Angers, puis entra dans la congrégation de Saint-Sulpice et reçut l'ordre de prêtrise en 1791. L'année suivante, il passa aux États-Unis d'Amérique pour enseigner les mathématiques au collége de Baltimore, que l'abbé Émery (*v.* ce nom, XIII, 117), supérieur de la congrégation, avait fondé récemment dans cette ville ; mais l'évêque Carrol, sous la juridiction duquel étaient placés tous les catholiques de ce pays, jugea à propos d'envoyer Richard desservir une mission à Kaskakia, sur le territoire des Illinois, où se trouvaient d'anciens Canadiens français. Il y resta six ans, et alla, en 1798, au Détroit, chef-lieu du Michigan, qu'il administra plus tard comme grand-vicaire de l'évêque de l'Ohio, et où il établit une imprimerie qui fut très-utile, car il n'y en avait pas d'autre alors. La publication d'un recueil périodique en français, intitulé : *Essais du Michigan*, qu'il avait entrepris, ne réussit pas à cause de la difficulté des communications. La guerre ayant éclaté en 1812 entre l'Angleterre et les États-Unis, Richard, tombé dans les mains des Anglais, fut transporté à Sandwich dans le Haut-Canada, et put encore sauver de la cruauté des Indiens quelques autres prisonniers. Quand il eut recouvré la liberté, il revint au Détroit, qu'il trouva en proie à la disette, et procura des secours aux indigents. Il commença en 1817

la construction en pierre d'une chapelle dédiée à sainte Anne; déjà il avait fait reconstruire ainsi l'église qu'un incendie avait consumée en 1805. Aucun ecclésiastique avant lui n'était député au congrès; l'abbé Richard y fut élu en 1823, et consacra son traitement à l'achèvement de ses pieux travaux et à d'autres bonnes œuvres. Cet excellent prêtre, après avoir prodigué les soulagements spirituels et corporels aux victimes du choléra qui sévit sur la ville du Détroit en 1832, y succomba lui-même, âgé de 59 ans. Le tome III des *Annales de la propagation de la foi* contient plusieurs *Lettres* de l'abbé Richard. Z.

RICHARD-*Daubigny* (le baron Duberherern) commença une carrière remplie de travaux utiles par des voyages en Europe, entrepris sur l'ordre et aux frais du gouvernement. Ce fut lui qui découvrit la conspiration des frères Yvan pour incendier les ports de Brest et de Toulon. Louis XVI l'en récompensa en le nommant administrateur des postes. Le service de cette administration obtint, par ses soins, un degré de perfection inconnu jusqu'alors. Richard-Daubigny fut nommé conseiller d'État en 1783. Quoique suspect aux yeux du parti révolutionnaire, il traversa sans trop de malheur cette terrible époque. Appelé en 1803 à faire partie du conseil des hospices, il devint le créateur du traitement des aliénés dans l'hôpital de la Salpêtrière. Il reçut en 1815 le brevet d'officier de la Légion-d Honneur. Il avait épousé en 1791 Mlle de Pressigny, veuve du comte d'Ogny, intendant-adjoint des postes, et il mourut vers 1830. M—Dj.

RICHARD, connu sous le nom de *Richard-Lenoir*, parce qu'il fut convenu avec Lenoir-Dufresne (*voy.* Lenoir-Dufresne, LXXI, 298), son associé et son ami, que les noms de Richard et de Lenoir seraient unis dans la raison de commerce comme l'avaient été leurs cœurs et leurs affaires. Richard naquit à Épinay-sur-Odon, près de Villers-Bocage (Calvados), le 16 avril 1765. Son père était un fermier peu favorisé de la fortune, homme honnête et bon, mais simple et sans beaucoup d'intelligence. Comme tous les enfants des paysans de la contrée, Richard fut envoyé à l'école jusqu'à ce qu'il sût écrire et calculer; car son père n'était pas assez riche pour l'envoyer au collége. Ses premières années se passèrent donc à la campagne, dans des travaux peu propres à développer son esprit. D'abord il se livra à quelques minces spéculations à sa portée, mais du bénéfice desquelles il espérait tirer assez d'argent pour faire le voyage de Rouen, où se portait toute sa naissante ambition. En attendant qu'il eût réalisé une dizaine d'écus, il allait tous les mercredis au marché de Villers-Bocage tenir les écritures d'un petit marchand. Enfin, en 1782, Richard, âgé de dix-sept ans, quitta ses sabots, sa famille et son village, dirigeant ses pas vers Rouen, et emportant quelques pièces de six livres, reste de ses économies dont son père avait employé la plus grande partie. La première place qu'il put obtenir fut celle de garçon de magasin chez un marchand de toiles nommé Hermel qui, ne lui trouvant pas une belle écriture ni l'air d'un homme supérieur, l'employa aux plus obscurs travaux. Mais déjà il avait atteint sa vingtième année; et, quelque résigné qu'il fût à son mauvais sort, il ne voulut pas consentir à prendre la livrée et à monter derrière un cabriolet.

Il lui fallut quitter un maître aussi exigeant et chercher une autre condition que Hermel rendit inaccessible, par le soin perfide qu'il prit de dénigrer son commis, dont toute la faute pourtant n'était qu'une fierté bien excusable chez un jeune homme qui sentait sa valeur. A bout de recherches et de patience, celui qui devait, dix ans après, créer un grand moyen d'industrie propre à soustraire la France aux tributs payés à l'Angleterre pour ses beaux tissus de coton et naturaliser chez nous les procédés qui ont mis ces tissus, même les plus fins, à la portée des moindres fortunes, celui qui devait occuper tant de milliers de bras et mettre en circulation tant de millions, Richard, en 1785, entra comme garçon limonadier dans un des cafés de Rouen. Il y passa un an, et, au moyen d'une trentaine de francs qu'il avait amassés, il se vit en état d'entreprendre le voyage de la capitale. Il se rendit à Paris vers 1786 et ne put s'y procurer, comme dans la ville qu'il venait de quitter, qu'une place de garçon limonadier; mais c'était dans le café de la Victoire, l'un des plus fréquentés de la rue Saint-Denis. Aux bénéfices de son état il joignit ceux de quelques petites spéculations lucratives, et compta bientôt dans son épargne une somme de mille francs. Alors il se trouva riche, et ses espérances réalisées accrurent celles qu'il devait naturellement concevoir. Il jeta le tablier blanc, loua une petite chambre dans le quartier des Halles, acheta quelques pièces de basin anglais, qui était alors un objet de luxe et de contrebande, par conséquent de prédilection, et se vit, au bout de six mois, possesseur de six mille francs. Sa hardiesse et sa confiance à la vue d'un tel bénéfice firent de rapides progrès; mais la fortune ne tarda pas à rebuter l'une et à trahir l'autre. Victime de la mauvaise foi ou des fausses spéculations d'un faiseur d'affaires, Richard perdit ce qu'il avait amassé et, qui pis est, se trouva débiteur d'une somme qu'il ne pouvait payer: il fut emprisonné pour dettes. Enfin, en 1789, il recouvra sa liberté. Il avait vingt-quatre ans, du courage et le goût des spéculations commerciales. Ses malheurs, sa capacité, sa bonne foi déterminèrent plusieurs des amis qu'il avait conservés, à lui avancer quelques sommes, au moyen desquelles il remit bientôt à flot sa barque si déplorablement échouée. De 1790 à 1792, Richard rétablit ses affaires, et fit même une fortune assez prompte. C'est alors qu'il épousa une jeune fille de bonnes mœurs, d'un caractère agréable, mais sans dot (1). Il ouvrit un magasin et acheta près de Nemours la terre du Fait; mais, après la chute du trône, les massacres du 2 septembre et le triomphe des anarchistes de la commune de Paris, il n'était plus possible à Richard de rester dans la capitale. Il courut avec sa femme se réfugier dans le Calvados, à la ferme de son père. M. Henri Berthoud, auquel nous empruntons quelques details de cette notice, rapporte le fait suivant: « Lorsque le jeune Richard arriva chez son père en 1793, les huissiers étaient en train de saisir les meubles du pauvre homme. Étant entré avec sa femme, ils étaient venus à pied depuis la ville (Caen), leur costume n'annonçait en rien leur fortune. La surprise du vieillard fut grande

(1) Marie Alavoine, de laquelle il n'eut qu'une fille, devenue en 1813 madame Lefebvre-Desnouettes, belle-sœur du general du même nom

lorsqu'il vit son fils prendre des mains de sa femme une bourse pleine d'or, renvoyer les gens de loi et sauter au cou de sa mère. » Enfin, quand Robespierre, noyé avec ses principaux complices dans le sang qu'ils avaient versé, rendit par sa chute l'espoir et la sécurité au commerce, le jeune couple s'empressa de reprendre le chemin de Paris et ses affaires commerciales. Ce fut vers 1797 que Richard entra en relations avec un habile négociant de Paris, Lenoir-Dufresne, d'Alençon, dont nous avons parlé au commencement de cet article. Ces deux hommes réunis se complétaient l'un par l'autre : le dernier avait de l'intelligence, il était patient et circonspect; Richard, plus entreprenant, était audacieux dans ses projets et constant dans leur exécution. Ces diverses qualités combinées firent prospérer l'entreprise fort au delà de ce qu'avait espéré Lenoir. Alors et ainsi fut déclarée la plus juste et la plus humaine des guerres au monopole britannique, aux machines de Birmingham et de Manchester, agression plus redoutable que celle des Luddistes. On assure que ce qui détermina les deux associés à fonder leurs belles filatures de coton et à produire ces beaux basins, ces mousselines, ces calicots et ces piqués que jusqu'alors ils avaient tirés d'Angleterre, fut un calcul de Richard qui prouva à son ami que la matière brute d'une aune de basin ne coûtant que 1 fr. 50 c., et que cette aune confectionnée se vendant 10 fr., le bénéfice s'élevait à 8 fr. 50 c., ce qui pour chaque pièce de huit aunes, donnait le gain considérable, par chaque millier de pièces, de 68,000 fr. dont il fallait déduire une faible somme pour la main-d'œuvre. D'après ce calcul on fonda ces établissements qui, à partir de 1799, devinrent si rapidement importants, de filatures, de mull-jenny, de tissus magnifiques, rivaux de ceux de l'Angleterre, et qui parvinrent à soustraire la France au monopole onéreux des fabricants de cette île. Un prisonnier anglais, nommé Brown, initia à la pratique de ses procédés quelques ouvriers français; et bientôt, à Paris même, les guinguettes de la rue Bellefond, l'hôtel de Thorigny au Marais, l'ancien couvent de Bon-Secours furent peuplés de métiers, qui convertirent en beaux tissus les fils qu'on avait tirés de l'Angleterre. A la vérité ces fils s'épuisèrent promptement; mais, grâce à un autre ouvrier anglais (Bronwels), vingt-deux mull-jenny, bientôt improvisées, produisirent des fils d'une grande beauté, que l'on ne tarda pas à perfectionner encore, et qui suffirent à l'exigence d'une rapide fabrication. Ces machines, déjà fort remarquables, devinrent en peu de temps plus parfaites dans les mains habiles de Richard et de Lenoir. Le gouvernement qui, comme on sait, était surexcité de haine et de vengeance contre le cabinet anglais et ses affreux pontons, ne manqua pas d'accueillir, quoique assez faiblement, les entreprises des deux manufacturiers normands : toutefois il les encouragea. Richard s'était emparé, en quelque sorte, de la maison de Bon-Secours, à laquelle le ministre de la guerre voulait donner une destination spéciale. Déjà un commissaire ordonnateur, envoyé par le ministre, allait expulser les manufacturiers, lorsque, à la vue des métiers en activité sous la main de plusieurs milliers d'ouvriers, il se sentit si bien disposé pour la conservation de cette nouvelle industrie que, sur les instances de son créateur, il la re-

commanda au chef du gouvernement. Le premier consul vint lui-même incognito d'abord, et ensuite avec le préfet de Paris, visiter, pour les mieux apprécier, les établissements de la rue de Charonne (Bon-Secours); puis, lors de l'exposition des produits de l'industrie nationale en 1806 (2), il donna à la loge de Richard et de Lenoir, dans le cours de sa visite, une attention particulière; mais il n'est pas vrai qu'il y entra avant d'avoir parcouru, chacune à son tour, les loges des autres exposants. Quoi qu'il en soit, il paraît que Bonaparte n'apprécia pas d'abord à sa juste valeur l'entreprise de Richard; car il lui dit: « Pourquoi vous jeter dans les chances de la fabrication, tandis que vous gagnez tant à coup sûr par la vente des tissus anglais? — L'intérêt de mon pays avant tout; la certitude de le soustraire au tribut qu'il paie à l'Angleterre, et de donner du travail, du pain, une nouvelle industrie à des milliers de familles. » Telle fut la réponse de Richard. Bientôt après, en 1801, l'abbaye de Saint-Martin de Séez contint cent mull-jenny et deux cents métiers de tisserands; celle des Bénédictines à Alençon, celle d'Aunay près du village où Richard avait reçu le jour, se peuplèrent rapidement d'ouvriers nombreux, ainsi que les fabriques de Laigle, de Caen, de Chantilly, etc. A cette époque, les bénéfices des deux associés étaient immenses, comme leur renom et leur crédit. Malheureusement Lenoir mourut le 22 avril 1806, emportant dans la tombe les regrets de son ami et la promesse que désormais leurs noms resteraient inséparables comme l'avaient été leurs intérêts et leurs affections: cette promesse fut religieusement exécutée. Il ne leur avait pas suffi de convertir en tissus les cotons des Américains; Richard eut l'idée d'en faire croître sur le sol soumis alors à l'influence française; il fit semer des graines de ce précieux végétal dans le royaume de Naples, d'où il en obtint, dès 1806, plus de 25 milliers de kilogr. Tant de prospérité fit élever en France quelques fabriques rivales, qui eurent plus ou moins de succès; mais ce qui porta un coup fâcheux à celles de Richard, ce furent les droits imposés en 1810 à l'entrée des cotons en France, même de ceux de Naples. Il éprouva alors de grands embarras, et fut obligé d'emprunter plusieurs millions. Napoléon vint à son secours; mais l'auteur de cette notice, qui a connu beaucoup, à Alençon, les deux grands industriels dont il est ici question et leurs rapports administratifs avec le gouvernement, peut assurer que ce monarque ne mit, dans le prêt qu'il fit, ni l'empressement ni la grâce qu'il devait apporter dans cette occasion où les intérêts du commerce et de la France jouaient un si grand rôle. Toutefois un prêt de 1,500,000 fr. aida à sauver la nouvelle industrie, et Richard put soutenir ses établissements. Si ce grand fabricant n'eût consulté que ses propres avantages, il eût pu liquider ses affaires et se retirer avec une fortune de 300,000 fr. de revenu; mais il regardait ses ouvriers comme ses enfants, et ne voulait pas les laisser sans travail et livrés à la misère. Il lutta contre une législation funeste et contre les suites non moins funestes de la réunion de la Hollande, qui jeta tout à coup sur les marches français une énorme quantité de ces produits dont les Anglais n'ont jamais cessé d'inon

(2) La première exposition, due au ministre François de Neufchâteau, avait eu lieu sous le Directoire, en septembre 1798.

der, plus ou moins subrepticement, toutes les places du continent et même du globe. Ce fut un pareil motif qui, en 1814, lorsque le retour des Bourbons ouvrit plus largement encore la France aux tissus de l'Angleterre, empêcha Richard de se retirer fort riche d'une carrière où il finit par succomber. Dans la décadence prévue de ses belles manufactures de coton, il avait songé à exercer son active industrie sur la filature des laines, pour laquelle le gouvernement impérial avait proposé un prix d'un million. Lors de ses désastres de 1813, Napoléon, qui appréciait l'influence de Richard sur le faubourg Saint-Antoine, le nomma chef de la huitième légion de la garde nationale parisienne. Membre du conseil général du département, il avait déjà reçu de la main même de l'empereur l'étoile de la Légion-d'Honneur. Chacun de ses ouvriers devint un soldat; il les habilla, les fit exercer, et les anima de ce dévouement un peu aveugle qu'il avait pour Napoléon. Quoi qu'il en soit, il prodigua son activité et sa fortune pour améliorer l'état de sa légion et de tout ce qui devait concourir à la défense de Paris. Lui-même, dans cette défense de 1814, déploya non-seulement du zèle et de la générosité, mais paya courageusement de sa personne le 30 mars, lorsque, avec les élèves de l'École Polytechnique, il parvint à arracher à l'ennemi quelques pièces d'artillerie. Les soins qu'il avait donnés aux diverses parties du service, il les concentra ensuite dans les hôpitaux, qui renfermaient une foule de gardes nationaux et de soldats réduits à une position pénible, qu'il améliora durant deux mois, souvent à ses dépens, toujours au détriment de ses manufactures négligées. Lors de la seconde rentrée des Bourbons, en 1815, on vit avec peine le grand manufacturier de la rue de Charonne, qui à 50 ans s'était mis à la tête des fédérés du faubourg Saint-Antoine, inscrit sur la liste de proscription et d'exil du 24 juillet. Mais il en appela des conseillers de Louis XVIII à l'empereur de Russie, et se présenta à Alexandre, qui l'accueillit avec son affabilité ordinaire et comprit que la France ne devait point exiler à l'étranger celui qui avait créé tant et de si beaux établissements d'industrie. Le monarque russe obtint du monarque français lui-même la radiation de son nom sur la fatale liste. En 1814, Richard avait fait une semblable démarche auprès de l'état-major étranger, en faveur de beaucoup de gardes nationaux pris sous les murs de Paris, et qui allaient comparaître devant un conseil de guerre, comme ayant porté les armes sans uniforme. Il fit craindre un soulèvement si ces infortunés tardaient à être rendus aux larmes de leurs familles; et ils furent sur-le-champ mis en liberté. Resté en France, mais non plus dans sa brillante position de fortune et d'affaires, il vit chaque jour décroître son opulence; fut forcé de vendre ses belles propriétés, et réduit à vivre d'une pension que lui fit son gendre. Ainsi bientôt oublié, presque méconnu, Richard-Lenoir mourut à Paris, âgé de 78 ans, en octobre 1840. Son convoi fut sans faste et non sans dignité : plus de deux mille ouvriers, la plupart de la fabrique de Grenelle, qu'exploite M. Richard, neveu du grand manufacturier, escortèrent jusqu'à son dernier asile le créateur de plus de quarante filatures, tant de coton que de laine, et d'un beaucoup plus grand nombre d'ateliers de tis-

sage, l'homme de bien qui avait joui de quatorze millions et qui avait doté sa patrie d'une immense industrie. On a publié, sous le nom de Richard-Lenoir, un 1er volume de *Mémoires*, qui ont obtenu peu de succès et qui n'ont pas eu de suite; ils renferment peu de faits et ne sont pas dignes de celui qui en est l'objet. En résumé, Richard aura toujours le mérite d'avoir créé en France une branche d'industrie utile, d'avoir fondé un grand nombre d'établissements, d'avoir occupé durant plus de 15 ans plusieurs milliers de familles, d'avoir fait descendre à bas prix un produit nécessaire et qui est aujourd'hui mis à la portée des plus pauvres individus. Cet industriel avait un esprit juste et pénétrant, un jugement prompt et solide, et surtout une grande activité de pensée. Il faisait de sa fortune un noble usage, et son désintéressement, son patriotisme, l'affection qu'il portait à ses employés, à ses ouvriers, lui imposèrent des sacrifices qui finirent par causer sa ruine. Doué d'une figure noble, prévenante, d'un organe pur et sonore, conservant beaucoup de simplicité et de modestie sans affectation, il plaisait au premier coup d'œil, et commandait la confiance, par sa franchise et sa loyauté. D-b-s.

RICHARD, duc d'York, père d'Édouard IV, roi d'Angleterre. (*Voy.* York, LI, 489.)

RICHEPANSE (Antoine), général français, l'un des plus braves que l'on ait vus dans la première période des guerres de la révolution, était né à Metz, le 25 mars 1770, fils de l'un de ces officiers de fortune ou de naissance roturière, dont le seul mérite déterminait l'avancement, par exception aux priviléges de la noblesse. Admis à la solde, comme enfant de troupe au régiment de Conti (cavalerie) dès l'âge de cinq ans, il devint sous-officier très-jeune et par son seul mérite. Maréchal des-logis en chef dans un régiment de chasseurs à cheval quand la révolution commença, il fut nommé sous-lieutenant le 15 sept. 1791, dans la grande promotion que fit Louis XVI, devenu roi constitutionnel. La guerre ayant commencé l'année suivante, Richepanse fut bientôt capitaine, puis chef d'escadron, et enfin chef de brigade sur le champ de bataille, dans le mois de mai 1796, au passage de la Sieg, où il s'était distingué. Il déploya encore autant de bravoure que d'intelligence à la bataille d'Altenkirchen, où il remplaça d'Hautpoul, qui commandait la cavalerie légère et qui y fut blessé grièvement. Richepanse reçut lui-même une blessure grave à Altendorf, et il fut élevé par Kléber, au grade de général de brigade en 1796. Dans l'année suivante, il commandait la cavalerie du corps d'armée que Hoche fit avancer sur Paris au delà des limites constitutionnelles, ce dont la dissolution du corps législatif fut la suite. Il passa bientôt à l'armée d'Italie, et on le vit en 1799, à la bataille de Novi, commander un corps de réserve, puis à Fossano, où il enleva une batterie de canons et fit un grand nombre de prisonniers. C'est après cet exploit qu'il fut nommé général de division. Rappelé dans l'intérieur, il y remplit, pendant quelques mois, les fonctions d'inspecteur général, puis fut envoyé à l'armée du Rhin, où il fit sa plus belle campagne, sous les ordres de Moreau. Commandant une division à Engen, sur les bords de l'Iller, le 3 mai 1800, il y soutint, sans être entamé, les efforts de 40,000 Autrichiens. Peu de jours après, il eut

une grande part à la victoire de Moeskirck. Le lendemain (12 décembre), ayant reçu pendant la nuit l'ordre de se porter d'Ébersberg sur la route de Naag à Hohenlinden, et d'y attaquer l'ennemi sur ses derrières, en débouchant par où cela *lui* paraîtrait le plus convenable, il marcha à la tête de ses troupes à travers le bois, par des chemins affreux et couverts de neige. La moitié de sa division avait dépassé le village de Saint-Christophe lorsqu'une colonne autrichienne l'attaqua sur son flanc gauche et réussit à la couper par son centre. Alors Richepanse, décidé à remplir sa mission même avec la moitié de sa division, continua de s'avancer, laissant sa seconde brigade en arrière sous les ordres du général Drouet, et avec la première marcha sur un corps de grenadiers hongrois, puis sur d'autres troupes qu'il culbuta successivement, et parvint ainsi à arrêter les progrès de l'armée ennemie tout entière. « Ce fut, a dit le général Dumas, une belle résolution, dans la circonstance la plus difficile, et un admirable exemple de fidélité aux ordres du général en chef... » Moreau lui-même a dit avec une rare franchise que c'était à ce mouvement de Richepanse qu'il devait la victoire de Hohenlinden. « Je m'attendais d'être attaqué à Hohenlinden, et j'avais donné l'ordre aux généraux Richepanse et Decaen de déboucher par Saint-Christophe sur Mattenpot, et de tomber avec vigueur sur les derrières de l'ennemi ; ce mouvement s'est exécuté avec autant d'audace que d'intelligence... » On ne comprend pas qu'à côté d'aussi honorables témoignages, les compilateurs de Sainte-Hélène, dont nous avons déjà tant de fois signalé les erreurs, aient dans cette occasion taxé d'imprudence et même de désobéissance la conduite de Richepanse, ce qui amena de la part du fils de ce général une vive réclamation, lorsque les *Mémoires* du général Gourgaud parurent en 1826 (1). La paix ayant été conclue, Richepanse revint dans sa patrie, où il était employé comme inspecteur-général de cavalerie quand le premier consul Bonaparte le nomma, en 1803, général en chef d'une armée d'environ 3,000 hommes qu'il envoya à la Guadeloupe pour soumettre cette colonie qui était au pouvoir des nègres révoltés. Après avoir débarqué sous le feu des batteries de la côte, Richepanse s'empara de la Basse-Terre et battit une troupe de noirs insurgés qu'il poursuivit jusqu'au fort Bembriche, où la plus grande partie se retira. Trois cents d'entre eux s'étant réfugiés dans le port d'Anglemont, et s'y voyant cernés, vivement poursuivis, mirent le feu aux poudres et s'y firent sauter. « Ce fut un spectacle épouvantable, dit le général en chef dans son rapport. Il y eut un moment de stupéfaction de part et d'autre ; mais bientôt nous pensâmes à mettre à profit le désordre qu'occasionne toujours un pareil événement, et la journée se termina *par la destruction entière de tous les ennemis échappés à l'explosion...* Cette dernière affaire a détruit la révolte dans sa source. Les chefs sont morts; tout le reste est désarmé, soumis, et retourne au travail qu'il n'aurait pas dû quitter... » Richepanse remplit ainsi fort promptement le but de son expédition, tan-

(1) Il est au reste possible que Bonaparte, dont le système fut toujours de déprécier ses généraux et particulièrement Moreau, ait réellement attribué au hasard, plutôt qu'à une habile combinaison de ce général et à la valeur de Richepanse, la manœuvre qui décida la victoire de Hohenlinden

dis que Leclerc opérait à Saint-Domingue contre des ennemis du même genre, mais plus redoutables et surtout plus nombreux. La colonie française de la Guadeloupe ayant été ainsi remise sous le pouvoir de la métropole, le capitaine général Lacrosse, qui en avait été expulsé par les nègres, ne tarda pas à y revenir, et, de concert avec Richepanse, il se disposait à y rétablir l'ordre, à y rappeler le commerce et l'abondance, lorsque ce général mourut de la fièvre jaune à l'âge de 37 ans, dans le mois de juin 1803. — Un des fils de Richepanse, officier d'état-major à l'armée d'Afrique, fut tué de cinq coups de feu sur le champ de bataille, dans le mois de décembre 1837. M—D j.

RICHER, qui, à ce qu'on croit, était moine dans l'abbaye de Saint-Remi de Reims, naquit dans cette ville et florissait vers 992. Historien célèbre et digne d'être comparé à Flodoard, presque son contemporain, il se fit remarquer par ses connaissances dans les lettres sacrées et profanes, par son ardeur pour le travail et par le talent de bien écrire. Trithème, qui s'est servi utilement de ses écrits, dit qu'on avait de lui une histoire des Français divisée en deux livres et dédiée à Gerbert, alors archevêque de Reims, et depuis pape sous le nom de Silvestre II. Cette histoire allait jusqu'à l'année 993. L—C—J.

RICHER (Christophe), en latin *Richerus*, historien et négociateur, naquit en 1523, à Thorigny, petite ville du diocèse de Sens. Après avoir fait d'excellentes études, il s'attacha au chancelier Poyet, qui le prit pour secrétaire et lui procura ensuite la charge de valet de chambre de François Ier. Ce prince l'honora de sa confiance et l'employa dans des affaires importantes. En 1541, Richer fut ambassadeur en Suède; et, suivant Varillas, il est le premier qui ait négocié dans les formes, de la part de la France, avec les puissances du Nord. En 1546 le roi Henri II l'accrédita près de la cour de Danemark, et deux ans après il le députa près des ligues suisses, pour conclure un nouveau traité d'alliance. Richer mourut le 24 mars 1552 (avant Pâques), à l'âge de 39 ans. Aimant les lettres et les cultivant dans ses loisirs, il avait été le protecteur et l'ami de la plupart des littérateurs de son temps, entre autres du célèbre et malheureux Dolet, et du poète Voulté, plus connu sous le nom latinisé de *Vulteius*. On a de Richer : *De rebus Turcorum libri V*, Paris, Rob. Estienne, 1540, in-4°, dédié à François Ier. C'est un extrait assez bien fait des principaux ouvrages qui avaient paru jusqu'alors sur la religion, les mœurs et le gouvernement des Turcs. Richer, d'ailleurs, ayant été employé à Constantinople, où il courut plus d'un danger de la part des émissaires de Charles V, avait recueilli lui-même sur les lieux beaucoup de renseignements qu'il fit entrer dans son ouvrage. Le célèbre jurisconsulte Dumoulin a cru, sans trop d'examen, qu'il n'en était pas l'auteur. Simon Schardius l'a réimprimé dans le tome II des *Scriptores rerum germanicarum*. Richer en traduisit lui-même le second livre, sous ce titre : *Des coutumes et manières de vivre des Turcs*, Paris, 1542, in-8°, très-rare. L'ouvrage a été traduit en entier par J. Millet (*voy.* ce nom, XXIX, 39). Richer avait laissé manuscrits des *Mémoires touchant les différends entre les maisons de Montmorency et de Chastillon; Sur ses*

ambassades en Suède et en Danemark; Sur l'alliance avec MM. des ligues suisses, et des *Lettres au roi Henri II* écrites de Bâle, où il se trouvait alors par commandement de sa majesté. Ces divers opuscules ont été publiés par Nicolas Camuzat, Troyes, 1625, in-8°. On les trouve réunis aux exemplaires des *Mélanges historiques* de Camuzat qui portent cette date. L—M—X et W—S.

RICHER *du Bouchet* (l'abbé CLAUDE), mathématicien et historien, né à Auxerre le 10 novembre 1680, était fils d'un avocat au parlement, et après avoir fait ses humanités, se destinant à l'état ecclésiastique, étudia la théologie et vint à Paris, où il fut ordonné prêtre. Il y passa trente ans dans l'exercice des fonctions ecclésiastiques, fut aussi précepteur de quelques enfants de famille et chapelain de plusieurs couvents de religieuses. Il devint ensuite chanoine de la collégiale de Saint-Quiriace à Provins, puis doyen de l'église Notre-Dame de la même ville, où il mourut en 1756. Richer était très-versé dans les mathématiques et la philologie. Dès l'âge de vingt ans, pendant son séjour à Paris, il fit paraître la *Gnomonique universelle*, ou *la Science de tracer les cadrans solaires sur toutes sortes de surfaces, tant stables que mobiles*, 1701, in-8°, ouvrage estimé et qui lui valut d'honorables encouragements; mais sa position précaire et son inconstance naturelle l'empêchèrent d'en profiter. Plus tard, cependant, il revit ou même il rédigea presque entièrement l'*Analyse générale des méthodes nouvelles pour résoudre les problèmes*, imprimée en 1733, sous le nom de Lagny, membre de l'Académie des sciences, avec lequel il était intimement lié (*voy.* LAGNY, XXIII, 150). Ce volume, qui forme le tome XI des Mémoires de l'Académie, devait être suivi de trois autres que Richer avait, dit-on, terminés, mais qui n'ont point paru. Lorsqu'il fut fixé à Provins, l'histoire ancienne devint l'objet exclusif de ses investigations; il publia d'abord un *Discours de l'utilité du fragment de Manéthon sur les dynasties des rois d'Égypte*, etc., Provins, 1747, in-12. C'était l'exposition d'un travail immense dont il s'occupa sans relâche et au détriment de sa santé. Après avoir composé 2 vol. in-fol., intitulés *Dénouement du fragment de Manéthon*, il ne put les faire imprimer et en inséra seulement un *Extrait* dans le supplément du Dictionnaire de Moréri de 1749, où l'on trouve aussi un *Ordre chronologique des rois d'Égypte* qu'il avait déjà donné, suivant le fragment de Manéthon. Le *Journal des Savants*, février 1790, contient une analyse de cet *Extrait* (*voy.* MANÉTHON, XXVI, 473). Richer du Bouchet se présenta plusieurs fois comme candidat pour une place à l'Académie des sciences, où ses travaux le rendaient bien digne de siéger; mais son caractère difficile et emporté lui fut nuisible, et ses démarches restèrent sans succès. P—RT.

RICHER (ÉDOUARD), écrivain fécond et original, naquit à Noirmoutiers (Vendée), le 12 juin 1792. Seize mois, jour pour jour, après sa naissance, il perdit son père, capitaine de la garde nationale de l'île, tué dans un combat qui eut lieu à Barbâtre, entre les troupes de Charette et les républicains. Envoyé en 1801 au collége de La Flèche, il en sortit, en 1803, pour entrer au prytanée de Saint-Cyr, où le gouvernement consulaire lui avait accordé une bourse. Son aver

sion pour toute contrainte et tout travail réglé se traduisit bientôt en une indiscipline qui obligea sa mère à le placer, à Paris, dans une maison d'éducation privée et à l'en retirer bientôt après pour le mettre dans un pensionnat de Nantes. Cette dernière tentative ne fut pas plus heureuse que les précédentes. Vif, opiniâtre; impatient d'un joug quelconque, dominé d'ailleurs par un amour-propre que n'osait contrarier la tendresse maternelle, il s'échappa de son pensionnat, au mois de mai 1809, et revint à Noirmoutiers, n'apportant qu'une éducation imparfaite. On le destina alors au commerce; mais le travail assidu et aride qu'exigeait cette carrière fut peu de son goût. Quelques essais de traduction des *Nuits* d'Young, du *Caton* d'Addison et du *Village abandonné* de Goldsmith furent, vers ce temps, les premiers indices de la transformation inattendue qui allait s'opérer en lui. Les ouvrages de Bernardin de Saint-Pierre, qui tombèrent à la même époque entre ses mains, complétèrent son initiation à une vie nouvelle, aussi active que la précédente avait été désœuvrée. Renonçant alors aux lectures frivoles, et encouragé par MM. Cuvier, Latreille et d'autres savants, il appliqua toutes ses facultés à des études sérieuses, embrassant particulièrement l'histoire naturelle et l'astronomie physique. Il avait à peine 20 ans, lorsqu'il composa, de concert avec MM. Piet et Impost, une *Statistique de Noirmoutiers*, que l'un des auteurs imprima lui-même avec une presse portative. Un amour contrarié lui suggéra, vers la même époque, le sujet de son poème, *Victor et Amélie*, qu'il ne publia qu'en 1816, et dans lequel il personnifia son amante et lui-même. Belle, constante et vertueuse, Amélie y était dotée des qualités les plus séduisantes, et Victor, auquel l'auteur attribuait quelques-uns de ses goûts ou de ses défauts, était peint comme un enthousiaste, entraîné par son imagination et commettant des fautes, mais revenant bientôt aux inspirations d'une âme généreuse. Malgré la défectuosité du plan, cet ouvrage fut généralement jugé, ainsi que les poésies qui le suivirent dans l'édition de 1817, comme les prémices d'un talent heureux et flexible. L'étude approfondie qu'il faisait depuis assez long temps de l'astronomie mythologique lui inspira l'idée de combattre la funeste influence qu'exerçait l'ouvrage de Dupuis sur les idées morales et religieuses. C'est ce qu'il fit dans son *Essai sur l'origine des constellations anciennes*, livre sur lequel il a lui-même porté, plus tard, un jugement sévère, mais juste, en convenant qu'il n'est que la réunion de quelques notes prises dans Bailly, Court de Gébelin, etc.; que le style en est apprêté, et que la conclusion n'est qu'un lieu commun. Vers ce temps, Lally-Tollendal, voulant le faire entrer dans la diplomatie, lui offrit une place dans l'ambassade des Pays-Bas. Richer, qui avait horreur de tout engagement propre à enchaîner sa liberté, refusa, en alléguant l'état de sa santé. L'année suivante (1819), préludant en quelque sorte aux travaux de philosophie morale et religieuse qui devaient l'absorber plus tard, il publia, sous le titre de *Voyage à la Trappe de Meilleray*, le récit de ses impressions à la vue des pieux successeurs de Rancé. Là sont consignées ses premières opinions sur le néant des affections terrestres et des agitations du monde. Cet écrit forme la 1re li

vraison de son *Voyage pittoresque dans le département de la Loire-Inférieure*, publié en 1820-23. Peintre fidèle, coloriste brillant, Richer s'y est montré tout à la fois savant, artiste et historien irréprochable. Presque simultanément il fit paraître la *Philosophie morale et religieuse dans ses rapports avec les lumières*. On y démêle encore le germe des idées qui devaient l'amener aux doctrines de Svedenborg. Convaincu de cette vérité, que plus le sentiment religieux est développé chez l'homme, plus son cœur s'ouvre à l'espérance et son esprit à la raison, il obtint les suffrages de quelques hommes méditatifs, mais il déplut aux catholiques fervents aussi bien qu'aux incrédules et aux indifférents. Il publia ensuite son *Précis de l'Histoire de Bretagne*, où il put résumer en 470 pages tout ce que contient d'essentiel pour la généralité des lecteurs, la volumineuse collection des bénédictins. Philosophe dans un livre qui, par sa forme, semble appartenir à l'école narrative, alors dominante, Richer y excelle dans les résumés et les portraits de ses personnages. Ses jugements fermes, brillants, caractéristiques, attestent une connaissance approfondie du cœur humain. A l'apparition du *Précis*, Daru, qui s'occupait alors de son *Histoire de Bretagne*, fut frappé de l'étendue des connaissances qu'il révélait. Il écrivit à Richer pour en obtenir la solution de plusieurs difficultés qui l'arrêtaient. L'auteur du *Précis* fit plus qu'on ne lui demandait; il mit spontanément à la disposition de son correspondant une foule de notes précieuses, fruit de longues recherches. Daru lui communiqua ensuite le manuscrit de son Histoire, et il lui adressa plusieurs lettres où il répète que « grâce à « lui, beaucoup de ses omissions se- « ront réparées, et beaucoup de ses « fautes corrigées. » On regrette, quand on lit dans ces lettres les témoignages de la plus vive reconnaissance, de ne trouver dans l'*Histoire de Bretagne* de Daru que deux mentions fugitives de Richer, l'une (t. 1er, p. 292) où l'auteur avoue lui devoir beaucoup de critiques utiles, et l'autre (t. III, p. 261) où il accole son nom à la citation d'un fait d'une insignifiance absolue. Non-seulement Richer ne se plaignit pas de ce quasi-silence, mais l'indifférence de Daru serait restée tout à fait inconnue sans la publicité que M. Piet a donnée à ses lettres dans un volume d'excellents Mémoires sur la vie et les ouvrages de Richer. *Les Cosmopolites et le Pêcheur*, brochure qui succéda au *Précis*, ne devait d'abord, dans la pensée de l'auteur, que renfermer quelques notes destinées à aider un ami dans l'instruction de ses enfants; elle devint insensiblement un livre aussi original par le fond que par la forme. La première partie, où l'ironie est associée à la simplicité, fait assister le lecteur à un congrès de savants et de philosophes dissertant sur les plus importantes questions religieuses, économiques et sociales. Le défaut intentionnel de conclusion a pour résultat de démontrer l'incohérence des systèmes qui divisent le monde. La seconde partie est une boutade philosophique contre la multiplicité des livres et contre la légitimité de certaines réputations littéraires que Richer, selon nous, a jugées trop sévèrement et contre lesquelles il eût dû, tout au moins, modérer sa verve caustique. Dans le *Mot de l'énigme* (1822), dont l'idée principale lui fut suggérée par la *Science divine* de Law et par les ouvrages de

Saint-Martin, Richer donne une explication de l'origine du mal. Des textes de l'Écriture, rapprochés de certains passages d'auteurs moins orthodoxes, lui fournissent les moyens de se livrer sur le péché originel à une discussion où il prodigue toute son érudition. Plusieurs des écrits que nous venons de mentionner servent de transition à la nouvelle et définitive transformation que devaient subir les idées de Richer. Ceux dont il nous reste à parler la montreront complète et sans réserve. Le premier a pour titre : *Guérisons opérées par madame de Saint-Amour*. Ce fut en 1828 que cette dame, fervent apôtre du svedenborgisme, vint à Nantes, précédée d'une réputation acquise par les cures qu'elle avait le don d'opérer, cures dues à l'influence qu'elle avait la force ou le talent d'exercer sur l'imagination de certains malades. Regardée par les uns comme une sainte, par les autres comme une sorcière, elle trouva un ardent défenseur dans Richer, dont le livre, écrit de verve, est le fruit de cette conviction sincère que la véritable action spirituelle de l'homme est la prière ; que, par elle seule, il se met en rapport avec Dieu, dont il peut alors, dans certains cas, exercer la toute-puissance, etc. Richer en concluait avec une entière bonne foi que les cures de madame de Saint-Amour étaient dues à l'efficacité de ses prières. Et en soutenant cette thèse, il ne faisait qu'appliquer les doctrines qu'il professait lui-même depuis 1826, époque où il avait commencé son grand ouvrage qui devait former son testament religieux. Nous voulons parler de *la Nouvelle Jérusalem*, à laquelle, lorsqu'il en avait jeté le premier plan sur le papier, il avait donné le titre d'*Examen critique de la doctrine de la Nouvelle Jérusalem*. Il a fallu, certes, une foi bien vive et bien profonde, jointe à un grand courage, pour se livrer, pendant plusieurs années, tourmenté par des souffrances aiguës, aux études et aux recherches qu'exigeait la comparaison des doctrines si diverses et si confuses des sectes religieuses dont il est question dans cet ouvrage. L'analogie qu'il y avait, sur certains points, entre l'imagination de Svedenborg et celle de Richer explique les sympathies de celui-ci pour son devancier. *La Nouvelle Jérusalem* forme 8 vol., dont les 4 premiers seulement ont été publiés du vivant de l'auteur. Tous les matériaux qu'il avait amassés depuis cinq ans sur l'astronomie, l'histoire naturelle, les beaux-arts, etc., y ont trouvé leurs développements. Ce travail, qui a été traduit en plusieurs langues et répandu à profusion en Angleterre et en Amérique, est à peine connu parmi nous, et sans la générosité de l'un de ses amis, M. de Tollenare, à qui l'auteur légua en mourant une partie de ses manuscrits, la fin de cet ouvrage n'aurait jamais vu le jour. Richer mourut à Nantes le 21 janvier 1834, après une longue et douloureuse agonie. Il était membre de la Société académique de Nantes et de la Société linéenne de Paris. Outre un grand nombre d'articles archéologiques, philosophiques et littéraires qu'il a insérés, sous son nom ou sous le pseudonyme de *Mériadec*, dans le *Lycée armoricain*, recueil périodique publié à Nantes, il a donné quelques morceaux de poésie et de littérature au *Mercure* (1813) et au *Journal de Nantes* (1819). Ses ouvrages sont : 1. *Victor et Amélie*, poème, Paris, 1816, in-8° ; 2e édition, suivie de *Poésies diverses*, Nantes, 1817, in-8°. II. *Essai sur l'o*

rigine des constellations anciennes, Nantes, 1818, in-8°. III. *Voyage pittoresque dans le département de la Loire-Inférieure*, Nantes 1820-23, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage, en forme de lettres et publié par parties détachées, devait avoir 4 vol. avec atlas. On a extrait des deux premiers volumes les opuscules suivants, dont plusieurs ont été réimprimés dans le format in-12, sous le titre d'*Études descriptives*, et dont quelques-uns même avaient déjà paru antérieurement : 1° *Du genre descriptif;* 2° *Précis de l'histoire de Bretagne;* 3° *Promenade sur la rivière d'Erdre, de Nantes à Niort;* 4° *la forêt du Gâvre;* 5° *Promenade à Orvault sur les rives du Cens;* 6° *le Buron et le château de Blain;* 7° *Voyage à Clisson*, dont la 5e édit. (1828) contient une notice par M. Cam. Mellinet, éditeur, sur le sculpteur Lemot, qui avait acheté et réparé l'antique château de Clisson (*voy.* LEMOT, LXXI, 283) ; la 7e édit. est de 1834 ; 8° *Voyage à l'abbaye de la Trappe de Meilleray*, qui avait déjà paru anonyme en 1819 ; 9° *Aspect pittoresque de l'île de Noirmoutiers ;* 10° *Voyage de Nantes à Paimbœuf.* On y trouve encore : 11° *Voyage de Nantes à Guérande ;* 12° *Description du Croisic et d'une partie de la côte voisine.* IV. *L'immortalité de l'âme*, ode, 1821, in-8°. V. *Épître à M. L. I.* (Impost), Nantes, 1821, in-8°. VI. *De la philosophie religieuse et morale dans ses rapports avec les lumières*, Nantes, 1821, in-8°. VII. *Les Cosmopolites et le Pêcheur*, Nantes et Paris, 1825, in-12. VIII. *Mes pensées*, Nantes, 1825, in-12. IX. *Le mot de l'enigme*, Paris, 1826, in-8°. X. *Des guérisons opérées par madame de Saint-Amour*, Nantes, 1828, in-8°. XI. *Linné et Swedenborg*, in-8°. XII. *Le livre de l'homme de bien*, ou *le Testament du docteur Cramer*, suivi de *la Visite de Gustave*, Nantes et Paris, 1832, in-8°. XIII. *De la Nouvelle Jérusalem*, en deux parties, Nantes et Paris, 1832-36, 8 vol. in-8°. Richer n'a publié que la première partie, composée de trois volumes contenant : *la Religion du bon sens, la Clef du mystère, Introduction à la doctrine*, et tableau analytique. La seconde partie, publiée après la mort de l'auteur, avec un *Avant-propos* par M. de Tollenare, se compose de quatre volumes contenant : *Considérations générales, Dieu et le monde spirituel, l'univers et l'homme, Doctrine chrétienne ; Témoignages, Applications ; Dissertations critiques et Mélanges ; Invocations à l'usage des vrais chrétiens* : volume réimprimé sous le titre d'*Invocations religieuses*, Paris, 1834, in-18. L'*Avant-propos* a été tiré à part avec ce frontispice : *Extraits de l'ouvrage intitulé :* De la Nouvelle Jérusalem, par Édouard Richer, *à l'usage des personnes qui désirent en prendre un premier aperçu, contenant : Avant-propos de l'éditeur*, etc., Paris, 1835, in-8°. Richer a laissé le manuscrit de l'*Histoire de Bretagne*, entièrement refondue, et une *Poétique générale des beaux-arts.* Il se proposait de mettre au jour un ouvrage considérable sous ce titre : *Des erreurs et des progrès de l'esprit humain.* Les seuls fragments qui en aient paru sont les articles *Fénelon*, *Voltaire*, *Rousseau*, *Bernardin de Saint-Pierre*, qu'il a insérés dans le *Lycée armoricain.* Il voulait aussi fonder un recueil périodique, intitulé : *Archives théosophiques*, mais ce projet n'a pas été réalisé. On a imprimé à Nantes, 1838, 7 vol in-8°, les *OEuvres littéraires d'Éd. Richer*, avec une notice historique

par M. Émile Souvestre, et une Introduction aux Mémoires sur la vie et les ouvrages de l'auteur, par M. F. Piet. P. L—T.

RICHERAND (Anthelme) naquit le 4 février 1779 à Belley dans le Bugey, patrie de Bichat et de plusieurs hommes célèbres. Il fit d'excellentes études dans un établissement de cette ville que dirigeaient les Joséphistes, et sur les bancs duquel s'est assis un peu plus tard notre grand poète Lamartine. Parvenu à l'âge de dix-sept ans, il se rendit à Paris. Sa vocation pour la médecine était déjà décidée, et elle ne lui avait pas fait illusion sur les succès qui l'attendaient dans cette carrière. Le jeune étudiant n'appartenait pas à une famille riche; il n'eut pas néanmoins à endurer les privations qu'ont subies sur le seuil de l'école quelques-uns de ses contemporains qui se sont pareillement acquis une grande renommée. Une fois arrivé à la fortune, il aimait à faire connaître la chambre modeste dans laquelle avaient été composés ses premiers écrits. Après deux années d'une application soutenue, il se sentit en état d'enseigner, et il ouvrit des cours publics qui mirent son nom en lumière. On lui a entendu dire plus tard combien sa joie avait été vive le jour où il avait pu écrire à sa mère qu'il était en position de se suffire à lui-même. Noble et impatient amour-propre! Ayant soutenu publiquement le 15 thermidor an VII (2 août 1798) sa thèse intitulée: *Dissertation anatomico-pathologique sur la fracture du col du fémur* (Paris, 1799, in-8°), il ne se trouva pas à même de payer le diplôme qui lui avait été accordé en raison de son savoir aussi solide qu'étendu. Dès lors il fut forcé de demander un certificat provisoire, et il obtint en l'an XII (1804), de la bienveillance éclairée de Chaptal, ministre de l'intérieur, une décision portant que le titre de docteur lui serait gratuitement délivré. Richerand parlait quelquefois avec ironie de la commission d'officier de santé de 3e classe qui lui fut donnée par Bernadotte, alors ministre de la guerre, et qui y avait écrit de sa main: « Citoyen, sur le rapport qui nous a été fait de votre attachement à la république, etc. » Cependant Richerand ne fut pas appelé au service des armées, et il put se livrer avec ardeur à ses travaux scientifiques. La protection spéciale dont il fut l'objet de la part de Cabanis et surtout de Fourcroy, lui valut sans doute cette faveur. En 1801, à 22 ans, il publia ses *Nouveaux Éléments de physiologie*, qui eurent un succès européen. Cet ouvrage était dédié au savant Fourcroy, et il ne formait alors que 2 volumes qui méritèrent les honneurs de la traduction en diverses langues. Depuis, Richerand eut l'heureuse idée de s'associer M. Berard aîné pour la publication de la 10e édition, Paris, 1832, 3 vol. in-8°. Ce professeur distingué garantit suffisamment que les Nouveaux éléments de physiologie continueront à se maintenir à la hauteur de la science. Richerand ne tarda pas à être attaché au service de l'hôpital Saint-Louis, et c'est des premières années de ce service que date la publication de la *Nosographie chirurgicale* (1805). La réussite de cette œuvre, dont il a cependant donné une 5e édition, Paris, 1821, 4 vol. in-8° avec pl., n'a jamais égalé celle des *Éléments physiologiques*, quoiqu'on y retrouve une classification nouvelle et les qualités qui caractérisent tous les ouvrages de l'auteur. Cet écrivain, déjà si éloquent, remplaça vingt-sept ans Las

sus à la faculté de médecine, après avoir obtenu l'unanimité des voix dans les trois corps que la loi du 11 floréal an X appelait à concourir au choix des candidats. Parmi les prétendants se rencontrait Dupuytren, qui, cette fois, dut se résigner et se contenter d'en appeler à lui-même. Ainsi dès lors avait commencé entre ces deux rivaux la lutte qui devait être si vive! Une séance solennelle eut lieu le 23 juin 1807, pour l'installation du nouvel élu. Le président de l'École, le professeur Sue (père du célèbre romancier), prononça à cette occasion un discours qui fut vivement applaudi, tant le mérite du candidat choisi trouvait de sympathies et du côté des maîtres et du côté des élèves. Richerand livra un nouvel ouvrage à la publicité : *Les erreurs populaires relatives à la médecine*, Paris, 1810, in-8°; 2e édition, 1812; trad. en espagnol, Paris, 1826, 2 vol. in-12. Le monde médical n'accorda qu'une attention légère à cet ouvrage, qui portait néanmoins le cachet élégant et fleuri de l'auteur. Peu après l'occupation de la capitale, en 1814, le typhus se déclara à l'hôpital Saint-Louis, par suite d'un encombrement considérable de blessés français et étrangers. Le chirurgien en chef déploya un zèle infatigable, et fit preuve des sentiments d'humanité les plus dignes; n'ayant d'autre point de mire que son devoir et non les distinctions flatteuses que les souverains du Nord se hâtèrent de lui envoyer. Il fut secondé habilement pendant cette épidémie locale par Béclard, ami de notre illustre doyen Orfila, qui devait jeter tant d'éclat sur la faculté de médecine de Paris. A la fin de 1816, cette faculté fit imprimer une brochure in-4° sur *l'Enseignement actuel de la médecine et de la chirurgie*, qui fut généralement attribuée à Richerand et dans laquelle étaient éloquemment exposés les avantages de l'enseignement adopté par la faculté de Paris. Quelque temps après il donna une nouvelle édition des *Œuvres complètes de Bordeu*, Paris, 1818, 2 vol. in-8°, accompagnés d'une *Notice biographique* qu'il avait publiée l'année précédente. Les détails dans lesquels il dut entrer lui permirent de mentionner avec intention le médecin Bouvard, homme méchant et féroce qui avait poursuivi Bordeu de son implacable haine, et qui était allé jusqu'à lui dire qu'il ne mourrait pas horizontalement. En 1818 Richerand se signala par une des opérations les plus hardies qui aient été tentées. Un chirurgien de Nemours était atteint à la mamelle gauche d'un cancer adhérent aux côtes. Tous les hommes de l'art qu'il avait consultés avaient reculé devant la pensée de l'opérer. Richerand osa l'entreprendre « J'y procédai, dit-il, encouragé dans cette entreprise hardie par l'assistance éclairée autant qu'active de mon collègue, M. le professeur Dupuytren. » Renouvelant ainsi fortuitement les expériences de Harvey, « il mit à nu le cœur par une ouverture quadrilatère, sorte de fenêtre pratiquée au-devant de cet organe. » Le malade succomba quelque temps après l'opération, qui eut un grand retentissement dans le monde savant. On vit là un brillant éclair du talent opératoire de Richerand; mais si cette journée fut glorieuse pour lui, elle n'eut pour ainsi dire point de lendemain. Ce chirurgien célèbre avait des formes athlétiques qui contrastaient avec son extrême sensibilité nerveuse. Il avait les défauts de ses qualités : doué d'une imagination vive et parfois fougueuse, il n'avait point ce sang

froid impassible et cette présence d'esprit sans lesquels on ne peut prétendre à être un grand opérateur. Ces dons précieux qu'il ne pouvait s'attribuer, il les retrouvait au plus haut degré chez Dupuytren, en qui l'on admirait toutes les qualités qui relèvent du génie chirurgical. L'idée d'une comparaison désavantageuse n'a-t-elle pas eu de l'influence sur son cerveau déjà ému au moment des opérations majeures qu'il était quelquefois obligé de pratiquer? Richerand avait la parole difficile et même par moment convulsive; il avait besoin de l'auréole prestigieuse de ses écrits pour se faire écouter. Dupuytren, au contraire, obtenait de véritables triomphes à sa clinique de l'Hôtel-Dieu, où se portait journellement une foule avide de l'entendre. L'aspect du sang troublait la vue et la main du chirurgien en chef de Saint-Louis. L'observation remarquable et si intéressante concernant le malade atteint de cancer, qu'il avait opéré, servit de sujet à un mémoire qu'il communiqua à l'Académie des Sciences, et qui fut publié sous ce titre: *Histoire d'une résection des côtes et de la plèvre* (Paris, 1818, in-8°), par le chevalier Richerand, car il avait reçu des lettres de noblesse dès les premiers jours de la Restauration, et il fut nommé baron en 1829, sur la proposition de Courvoisier, ministre de la justice. Le 7 novembre 1820, Richerand fut chargé du *discours* de rentrée à la Faculté de Médecine, et il y établit la supériorité de la chirurgie sur la médecine. On lui confia encore le *discours* inaugural du 15 nov. 1821. Lorsque l'Académie royale de Médecine fut instituée, en 1820, Richerand fut nommé secrétaire de la section de chirurgie, où il ambitionnait d'obtenir l'influence que le célèbre Louis s'était acquise dans les mêmes fonctions. La qualification de *Demi-Louis* ayant retenti aux oreilles du susceptible et spirituel secrétaire, il en fut vivement blessé et découragé. L'inimitié qui existait entre Richerand et Dupuytren éclatait souvent dans le sein même de l'Académie. Tous deux, au reste, avaient de justes griefs à se reprocher. On rapporte à ce sujet qu'un académicien, témoin un jour de cette espèce de pugilat d'injures, s'écria: « Ces messieurs se disent de telles vérités, que ceux qui les entendent les prennent pour des calomnies! » Dupuytren répondait le plus souvent par un dédain vrai ou calculé. C'était là son arme favorite, arme redoutable avec laquelle il cherchait à déconcerter ses adversaires! Heureux parmi ses contre-tenants, le praticien distingué, dont on prononçait le nom devant lui et de qui il s'abstenait de dire: « Je ne le connais pas! » Le grand chirurgien de l'Hôtel-Dieu avait une fierté de manières qui rendait ses amis rares au milieu de ses nombreux admirateurs, et qui ne disposait pas à lui pardonner son incontestable supériorité. Il s'écarta en une circonstance particulière de son imposante tactique et, dans un article sur *Pinel*, qui parut dans le *Journal des Débats*, il descendit jusqu'à des récriminations écrites, en jetant l'apostrophe de *Zoïle incorrigible* à Richerand, qui ressentit profondément cette injure. Aiguisant sa plume il se prépara à blesser plus profondément celui qui ne voulait pas reconnaître de rival, et il attaqua avec plus de violence encore *l'homme au cœur de glace, à l'encéphale cerclé de bronze, qui ment comme on respire.* Toute sa logique s'épuisa du reste à contester à Dupuytren la priorité des procédés opératoires dont ce

chirurgien se glorifiait, et à les réclamer pour d'autres. On se souvient encore du rapport que lut Richerand à l'Académie royale de Médecine et qu'il développa ensuite pour le livrer à l'impression sous ce titre : *Progrès récents de la chirurgie*, Paris, 1825, in-8°. Dans cet écrit l'auteur se permit l'allusion la plus directe et la plus offensante envers l'illustre chirurgien de l Hôtel Dieu; il le peignit sous les traits de ce Simon Pimprenelle, qui vivait sous Louis XIII, et que mentionnent les historiettes de Tallement des Réaux. Les partisans de Dupuytren répliquèrent en disant que Richerand n'avait qu'une verve de pupitre, et que son talent chirurgical n'était qu'au bout de sa plume. Ainsi tous les traits partaient et étaient vigoureusement relancés. A la mort de Dupuytren, Richerand fut chargé par l'éditeur de cette *Biographie*, qui en était précisément à la lettre D, de faire la notice de son rival. Dans les dispositions où il se trouvait ce fut un tort. L'extrait suivant de cette notice, suffira pour le prouver... « Le génie « de Dupuytren ne consista qu'à faire « autrement. Professeur disert, facile, ingénieux, doué d'une activité « infatigable, faire répéter son nom « en y accolant l'épithète du premier, du grand, de l'habile chi« rurgien de l'Hôtel-Dieu, était sa « plus grande affaire, comme sa plus « douce jouissance... » On voit trop par cette citation que Richerand eut peu d'égard pour la recommandation de l'éditeur de ce grand ouvrage, qui était son compatriote et son ami, et qui n'a pas oublié la conversation qu'il eut à cette occasion avec le savant docteur : « Vous admettez sûrement, lui avait dit celui-ci, que l'on mette un peu de sel dans ces notices? — Oui, sans doute, avait répondu le prudent éditeur, pourvu qu'il n'y ait pas de poivre. » Richerand promit. On peut voir à l'art. DUPUYTREN, LXIII, 214) s'il a tenu parole. Cette notice est du reste, sous le rapport de la science, un morceau curieux, quoique fort insuffisant. Dupuytren et Richerand ont succombé l'un et l'autre dans un âge peu avancé, leur vie s'étant usée peut-être moins par le travail, que par les fatigues incessantes d'esprit, les passions personnelles, l'ambition sans cesse renaissante; car ces deux hommes célèbres étaient dévorés l'un par le besoin despotique de dominer et de renverser tout ce qui lui portait ombrage; l'autre par une irritabilité maladive qui use et désorganise l'homme. Combien d'âmes et de corps s'éteignent et s'épuisent ainsi! Ici se présente naturellement l'occasion de citer le passage suivant, tiré d'un article du *Dictionnaire des Sciences médicales*, écrit par l'honorable M. Bégin : « C'est ainsi qu'aveuglés par des motifs personnels d'intérêt ou de haine, et ne pouvant rien supporter d'élevé au-dessus d'eux, certains hommes se livrent incessamment aux plus étranges écarts et portent les jugements les plus erronés et les plus contradictoires, s'attachant à détruire eux-mêmes toute la valeur et toute l'importance que l'on pourrait attacher à leurs discours et à leurs opinions. » De pareilles réflexions peuvent rencontrer plus d'une juste application. Richerand venait d'atteindre cinquante-trois ans lorsqu'il sentit un besoin impérieux de repos; ce n'était certainement pas le découragement qui le conduisait là : car, son étoile n'avait jamais paru plus brillante; mais il dut faire un effort sur lui-même pour s'éloigner d'une clientèle nombreuse et choisie qui le cherchait encore dans la capitale et

qui s'obstinait à lui rester fidèle. La résolution prise par lui avait-elle été inspirée par un esprit de sagesse, qui ne doit pas étonner dans un homme dont on avait dit qu'il serait « toujours fidèle à la cause de la philosophie, qui le regardait comme un de ses premiers soutiens? » Quel que fût le motif qui le dirigeait, il se retira à sa terre de Villecresne, près Paris, au sein d'une famille dont il était l'idole et que lui-même adorait. Il ne se réserva que deux devoirs à remplir; le service de l'hôpital Saint-Louis et le cours de médecine opératoire de la Faculté Son amour-propre ne devait-il pas être satisfait? Il était membre d'un grand nombre de sociétés savantes françaises ou étrangères. Toutefois les portes de l'Institut ne lui furent pas ouvertes. On l'avait honoré de presque tous les insignes ou toutes les décorations qui peuvent s'obtenir en servant la science avec distinction. Il était encore chirurgien consultant du roi, chirurgien en chef de la 1re division de la garde nationale sous la Restauration, président du jury médical du département de la Seine, membre du conseil d'arrondissement de Corbeil, etc. Dans sa paisible retraite, il se trouvait heureux d'être visité par ses confrères et ses amis, qu'il accueillait avec la plus aimable cordialité. Au milieu des visiteurs se faisaient remarquer quelques membres de l'Académie française qui le regardaient comme un des leurs, et surtout l'illustre critique Villemain, dont la conversation avait tant de charme pour Richerand, fier de son amitié. La cruelle épidémie qui sévit en 1832 à Paris, rendit tout à coup la présence de Richerand plus nécessaire que jamais à l'hôpital Saint-Louis. Ses fatigues, déjà excessives, furent encore accrues lorsqu'un de ses collègues de service se trouva lui-même atteint par le terrible choléra; mais le zèle qui l'animait le soutint jusqu'au bout. Richerand avait employé les loisirs que lui laissait le genre de vie qu'il s'était fait depuis 1830 à composer un écrit qu'il lança dans la science politique et qui traitait: « De la population dans ses rapports avec la nature du gouvernement. » En attaquant l'esprit démocratique de notre époque, il s'attendait, disait-il, à voir « les sectateurs de la démocratie épuiser contre l'auteur toutes les formules de l'indignation et du mépris. » Il était d'avis que l'âge de majorité fût retardé, et que le père de famille pût disposer de tout l'héritage de ses enfants. A propos de la liberté de la presse, voici une de ses pensées : « Si quelque chose subsiste encore, on le doit à ce que la presse, ce feu grégeois des temps modernes, n'étend pas encore jusqu'à la masse des individus qui ne savent pas lire son action incendiaire. » En parlant des établissements qu'on doit au nouveau système pénitentiaire, les philanthropes du jour ne pouvaient échapper à ses traits : « Tous les veulent salubres, commodes, quelques-uns même, on dirait par quelque pressentiment de leur sort futur, proposent de les rendre agréables. » Il n'approuvait pas l'abolition de la peine de mort. Conservez, ajoute-t-il, non-seulement la peine capitale; mais que, dans certains cas, la mort du coupable soit environnée de circonstances telles que la multitude en rapporte des impressions durables, et reste frappée d'une terreur salutaire. » Richerand considérait Montesquieu comme un gascon cauteleux, O'Connell n'était à ses yeux qu'un Thersite révolutionnaire; enfin il pensait que la population augmentant

sans cesse, et les passions populaires devenant plus actives, plus menaçantes, le pouvoir doit être environné de plus de force, loin d'être affaibli et désarmé comme il arrive par suite des révolutions et du système représentatif. Ces attaques contre les doctrines du XIX^e^ siècle, cette espèce de politique rétrograde furent jugées peu favorablement. Du reste la presse politique ne s'en émut nullement. On vit bien que Richerand, d'ailleurs, si habituellement sage et prudent, n'avait été conduit à de pareilles idées que par d'injustes agressions. On ne saurait mieux justifier cette dernière assertion qu'en empruntant les paroles suivantes de M J. Cloquet, à la loyauté comme aux éminents talents duquel tout le monde rend justice : « Ainsi s'est éteint cet homme dans l'âme duquel vibrait profondément tout ce qu'il y a de sentiments nobles et généreux. L'agrément indéfinissable de la conversation, où le tour vif et original de la phrase ajoutait un nouveau charme à ce qu'il y avait à la fois de finesse et de bonhomie dans la pensée, l'avait fait rechercher dans le monde » (discours prononcé à la séance du 3 novembre 1840). En outre, un de nos critiques les plus judicieux et les plus spirituels, M. Reveillé-Parise, a consacré à Richerand une notice où on lit : « Dans le huis-clos de l'intimité on le trouvait ce qu'il était au fond, un chirurgien profondément instruit, faisant honneur à sa profession, un homme très-éclairé, obligeant et bon ; qualités bien plus saillantes encore quand il pouvait se délivrer de la préoccupation douloureuse du triomphe d'un autre, quand il faisait trêve à sa haine. Certainement, comme la plupart des hommes qui ont de la célébrité, Richerand avait cet orgueil carré par la base que rien ne peut ébranler ; car ils s'appuient sur le rang, sur le nom, sur la fortune qu'ils ont acquise. Peu soucieux de faire crier son nom dans les carrefours de la publicité, l'hypocrisie, cette partie importante du savoir-faire, lui était odieuse et étrangère. Il fut aidé, protégé, soulevé, mais il y eut de la mesure, de la dignité dans sa rapide élévation. » (*Gazette Médicale.*) Faut-il faire également mention de l'opinion que l'on avait de Richerand dans les salons de la capitale ? Brillat-Savarin s'en était rendu l'organe en disant de son ami : « On n'a pas la parole plus consolante, la main plus douce, ni l'acier plus rapide. » En résumé, Richerand était un esprit d'élite, et l'on ne peut nier qu'il n'ait imprimé un élan réel à l'étude de la physiologie et de la pathologie externe. Il a su concentrer et faire valoir les efforts de tous, *proprie communia*. S'il n'a pas reculé les limites de la science, il a du moins puissamment contribué à ce que certaines parties en fussent mieux cultivées. La popularité de ses écrits s'est soutenue dans les écoles pendant près de quarante ans. On y remarque un savoir sans pesanteur, une discussion habile quoique souvent passionnée, des théories et des méthodes proposées ou admises, une concision qui n'est qu'une clarté vive, et enfin une élégance de style qui n'exclut pas la rigueur scientifique du langage. De graves reproches ont cependant été adressés à l'auteur des *Nouveaux éléments de la physiologie*. On a prétendu qu'il n'avait pas rendu à Bichat ce qui lui appartenait. Concevrait-on alors que les amis de l'homme célèbre, auquel la science devait élever des statues, eussent choisi pour le remplacer dans la So-

ciété de médecine un prétendu plagiaire, celui qui se serait présenté devant elle, couvert de ses dépouilles? « La Société, en vous appelant dans son sein, écrivait-on à Richerand, aura moins à regretter le rare talent et l'excellent caractère du jeune savant qu'elle a eu la douleur de perdre. » Richerand eut le tort, que son caractère passionné explique sans le justifier, de n'avoir pas voulu reconnaître dans l'immortel auteur du *Traité des membranes*, le premier physiologiste de son temps. Nous ne dissimulerons pas les curieuses attaques auxquelles il se livra envers Bichat, dans le sixième volume du *Magasin Encyclopédique*. « Le traité des membranes, disait-il, n'est pas de ceux qui doivent augmenter le trésor de la science. Semblables à une fausse monnaie, les ouvrages de ce genre n'ont cours qu'autant que le public n'est pas éclairé sur leur nature. » Et Richerand ajoutait dans la préface de sa première édition : « Rappeler de pareilles erreurs pour les réfuter avec prolixité, ne serait-ce pas perdre un temps précieux en discussions stériles, et posséder, comme le disait Bacon, l'art de faire naître mille questions d'une seule, par des réponses toujours moins satisfaisantes? » Voilà comment Richerand jugeait, n'ayant que vingt-deux ans, les premiers écrits de Bichat, qui venait d'être à la fois son maître et son condisciple! Et l'on ne tiendrait pas compte de l'admiration qu'il a portée le reste de sa vie au génie de l'auteur de l'*Anatomie générale!* Après les griefs qui ont été exposés plus haut, quelques détracteurs de Richerand l'ont accusé d'avoir profité des idées de Chaussier, qui disait annuellement et peut-être le même jour à ses élèves : « Si je ne craignais pas que le jeune Richerand ne se trouvât au milieu de vous, je vous confierais bien quel est l'usage de la rate. » Chaussier, à la vie laborieuse duquel il faut, du reste, rendre justice, a emporté dans la tombe le secret qu'il n'avait pas; ce qui démontre le peu de fondement de ses ironiques réclamations. Il était impossible du moins de contester à Richerand le respect qu'il avait conservé pour Boyer, ce maître parmi les maîtres, dont il avait publié les leçons sous ce titre : *Leçons du C. Boyer sur les maladies des os, rédigées en un traité complet de ces maladies*, Paris, 1803, 2 vol. in-8°. On n'a pas manqué de faire remarquer que s'il avait été juste envers Boyer, il ne l'était pas à l'égard d'un homme qui lui tenait de près, et dont le nom est européen, M. le professeur Roux. On a rappelé aussi combien Richerand avait été injuste envers M. Magendie, qu'il représente comme un de ses élèves, « connu par quelques expériences « sur les animaux vivants, qui a fait « imprimer, sous le titre de *Précis « Élémentaire*, une sorte de table « analytique de son ouvrage. Il est- « saie, continue-t-il, de se donner « une apparence d'originalité par « quelques allégations sans preuves, « et par des plaintes risibles sur « l'état d'imperfection où les tra- « vaux de Haller, de Bordeu, de Bi- « chat, etc., ont laissé la physiolo- « gie. » Associant ensuite M. Brodie à M. Magendie, il s'écrie : « En Angleterre comme en France, c'est au bruit des sifflets que ces rénovateurs reçoivent le prix de tant de modestie. » Les attaques de ce genre ne sauraient être assez blâmées. Son scepticisme était si grand qu'il détour-

nait involontairement son regard des travaux et des recherches vers lesquels se portait, particulièrement, en physiologie, l'attention ou l'admiration de ses contemporains. Les traits sanglants qu'il a dirigés contre quelques-uns d'entre eux lui ont valu de cruelles représailles. On s'en est pris injustement à sa probité d'auteur. Mais toutes les accusations suscitées contre Richerand ne le feront pas descendre du premier rang qu'il occupera parmi les hommes de son époque, qui ont honoré la science médicale. Pour ne rien omettre, concernant ses écrits, nous mentionnerons l'*Éloge de Cabanis*, réimprimé en tête de la 3e édition du *Degré de certitude en médecine*, de cet auteur (1819); ses articles dans cette *Biographie*, entre autres, *Zimmermann* et *Dupuytren;* ceux dont il a enrichi différents recueils, tels que le *Magasin Encyclopédique*, la *Décade Philosophique*, le *Panthéon Français* et le *Plutarque Français*, où il inséra une notice pleine d'intérêt sur Ambroise Paré. Richerand mourut à Paris, en janvier 1840 ayant reçu les secours de la religion des mains de M. l'archevêque d'Auch, son ancien condisciple. Son dernier désir fut qu'on ne prononçât pas de discours sur sa tombe. Il voulut ainsi laisser à ses écrits le soin de parler pour lui dans la postérité, et de rappeler un de ses traits satiriques : « A l'exception du petit nombre, nous n'avons, a-t-il dit, de célébrités que sur le papier, ou coulées en plâtre, et la solidité de la matière est en rapport avec la gloire du modèle. » J—B—T.

RICHIER (Ligier), sculpteur du XVIe siècle, était né à Dagonville, près de Saint-Mihiel en Lorraine, où ses parents allèrent s'établir et embrassèrent le calvinisme Il montra dès l'enfance les plus heureuses dispositions pour les arts; à l'âge de 15 ans il faisait des dessins remarquables, quoiqu'il n'eût encore étudié sous aucun maître. Michel-Ange, venu, dit-on, à Nancy et passant par Saint Mihiel pour se rendre à Paris, vit les productions du jeune Richier, obtint de sa famille la permission de l'emmener avec lui, et, arrivé dans la capitale, le plaça chez un statuaire, où ses progrès furent aussi rapides que merveilleux. De retour dans son pays, Richier se livra à l'exercice de son art; il exécuta divers morceaux de sculpture qui lui firent beaucoup de réputation; mais son chef-d'œuvre est un *Saint Sépulcre*, travail admirable que l'on voit encore aujourd'hui dans l'église paroissiale de Saint-Mihiel. La passion du Sauveur y est représentée en treize figures presque colossales et taillées dans le même bloc de pierre. On dit que l'artiste, insulté par un sergent, le menaça de le mettre en une place où l'on se souviendrait long-temps de lui, et que, en effet, il donna la ressemblance du sergent à la figure qui regarde les soldats jouant aux dés pour savoir auquel d'entre eux le sort adjugera la robe sans couture de Jésus-Christ. Au-dessus du sépulcre on a gravé ce distique :

Quisquis ades, sanctum Christi mirare sepulchrum
Sanctius, at nullum pulchrius orbis habet.

Reboucher fils l'a traduit ainsi :

Passant, de Jésus-Christ admire le tombeau;
Il en fut un plus saint, mais jamais un plus beau.

Suivant une tradition populaire, Louis XIV, pendant qu'il était maître de la Lorraine, voulut faire transporter ce monument à Paris, mais l'opération ne réussit pas, et c'est de là

que proviennent les dégradations qu'on y remarque. L'église de l'abbaye de Saint-Mihiel possédait aussi plusieurs ouvrages de Richier, entre autres une *Sainte Vierge tenant l'enfant Jésus*, et un *Saint Michel*, en terre cuite; un *Crucifix* et une *Notre-Dame de pitié*, sculptés en bois. Il avait fait, dans la collégiale de Saint-Maxe, à Bar-le-Duc, une *Crèche* du Sauveur, qui a servi de modèle à celle du Val-de-Grâce à Paris, ainsi qu'une statue de la *Mort* en marbre blanc, ayant dans la main gauche une boîte qui renfermait le cœur de René de Nassau, prince d'Orange, tué en 1544, au siége de Saint-Dizier. Tous ces ouvrages révélaient un artiste consommé. Les détails que nous venons de donner sur Richier sont dus aux recherches de Dom Calmet, qui les a consignés dans sa *Bibliothèque de Lorraine* (1). P—RT.

RICHMOND (CHARLES, duc de), de Lennox et d'Aubigny, comte de March et de Darnley, etc., naquit en 1764, de lord George Lennox et de lady Louisa Kerr, fille du marquis de Lothian. A l'exemple de son père et de son oncle, capitaine-général de l'artillerie (*voy.* RICHMOND, XXXVIII, 87), il adopta la carrière militaire, et obtint une commission dans le régiment des gardes Coldstream, qui eut peu de temps après pour chef le duc d'York. Charles Lennox, *connu* alors sous le nom du *galant et beau Lennox*, devint colonel en 1795; il eut en 1803 le commandement du 35e régiment d'infanterie; et passant par les grades intermédiaires, il arriva, en 1814, au rang de général. C'est lorsqu'il était dans les gardes qu'une querelle s'éleva entre le commandant en chef et lui; un duel s'ensuivit, dans lequel le prince, qui avait pour témoin le marquis d'Hastings, reçut le feu de son adversaire et ne voulut pas le rendre. Mais cette rencontre, qui finit ainsi sans effusion de sang, en amena une autre dont le résultat ne fut pas aussi heureux. Théophile Swift (*voy.* ce nom, XLIV, 287), descendant collatéral du célèbre auteur des *Voyages de Gulliver*, ayant fait, au sujet de ce duel, des réflexions offensantes pour Ch. Lennox, celui-ci exigea une réparation, qui se fit le pistolet à la main, et Swift fut blessé. Ch. Lennox n'était pas seulement un brave soldat, il possédait quelques-unes des qualités qui font l'homme politique; et lorsque son père se fut retiré du parlement, il fut appelé à y représenter le comté de Sussex, et y reparut, pendant plusieurs années, donnant toujours son appui à l'administration de Pitt. En 1783 il épousa une fille du duc de Gordon, de laquelle il eut quatorze enfants. Il fut, en 1808, nommé lord-lieutenant d'Irlande, et dans ce poste éminent au milieu de conjonctures difficiles, il sut se maintenir assez bien pendant six années. En 1815 il résidait à Bruxelles avec sa famille, où il reçut fréquemment à sa table splendide le duc de Wellington; ce fut même dans son hôtel que le généralissime apprit la première nouvelle de la réapparition soudaine de Bonaparte. Le duc de Richmond et son fils, lord March (le duc de Richmond actuel) prirent part à la bataille de Waterloo. En 1816 ils étaient en France, où Louis XVIII leur fit restituer le domaine

(1) M. Bonnaire, de Saint-Mihiel, avocat, avait annoncé par un prospectus, il y a quelques années, la publication d'un travail intitulé : *Richier, ou Études historiques et artistiques sur l'auteur du sépulcre de Saint-Mihiel et les principaux ouvrages dus ou attribués à son ciseau, précédées d'une Ode à l'illustre sculpteur lorrain*; mais ces études n'ont pas paru. L—M—X

d'Aubigny, que le gouvernement révolutionnaire avait confisqué. Vers cette époque, le duc fut nommé gouverneur-général des possessions anglaises dans l'Amérique septentrionale, en même temps que son gendre lord Maitland devenait lieutenant-gouverneur du Haut-Canada. Dans cette nouvelle situation, le duc de Richmond semble avoir montré une grande sollicitude pour la prospérité du pays ; mais tandis qu'il s'occupait avec ardeur d'encourager l'agriculture, de faire creuser des canaux, d'augmenter les moyens de défense du territoire, et surtout le bien-être des habitants, lui-même fut frappé d'un coup terrible qui en peu de jours termina son existence : il venait de s'éloigner de Québec, et il retournait à sa maison de campagne de William-Henry, lorsque, par suite d'une morsure faite par un petit chien, il ressentit tous les symptômes de la rage. Après une horrible agonie, où il montra beaucoup de courage et de présence d'esprit, il expira le 27 août 1819, âgé de 55 ans. Le corps, transporté à Québec, fut pendant deux jours exposé solennellement dans le château de Saint-Louis, et inhumé le 4 septembre dans l'église cathédrale. En Amérique comme en Irlande, les administrés du duc de Richmond ont vivement regretté un homme d'État qui joignait aux lumières et à la fermeté une rare bienveillance. L.

RICHMOND (le révérend Legh), ecclésiastique anglican, né à Liverpool en 1774, acheva ses études au collége de la Trinité de Cambridge, et, entré dans les ordres, fut d'abord ministre de Brading, hameau retiré de l'île de Wight. Après être resté sept ans dans cette position, il devint en 1808 recteur de Tarvey, dans le comté de Bedford ; et c'est là qu'il a composé quelques ouvrages utiles et intéressants. Il s'était nourri de la lecture des plus anciens et des meilleurs théologiens réformés, et il les a reproduits avec discernement, soit dans leur intégrité, soit par extraits, dans un ouvrage intitulé : *les Pères de l'Église d'Angleterre*. Des narrations attachantes, fondées sur l'histoire de quelques-uns de ses paroissiens : *la Fille du Laitier*, *le Serviteur noir*, *les Entretiens de la chaumière*, *Une Visite à l'Infirmerie*, etc., ont été généralement goutées, et recueillies sous le titre d'*Annales du Pauvre*. L'édition de 1814 est en 2 vol. in-12 ; elles ont été traduites, dit-on, en vingt langues, et répandues par millions d'exemplaires. Legh Richmond eut du succès comme prédicateur et comme écrivain. Ses sermons, d'ordinaire improvisés, étaient bien adaptés à l'intelligence de son humble auditoire. Il fut nommé en 1814, chapelain du duc d'York. En 1817 l'empereur de Russie Alexandre lui fit remettre une bague de prix, en témoignage de la satisfaction que lui avait donnée la lecture des *Annales du Pauvre*. Les dernières années de la vie de Richmond furent éprouvées par un double malheur. Marié en 1797, il avait deux fils de grande espérance ; en 1825, la mort les lui ravit tous deux presque en même temps, l'un fracassé en tombant d'une fenêtre ouverte. Il est remarquable que Richmond lui-même était resté boiteux, après être, dans son enfance, tombé du haut d'un mur, et que son frère, à la suite d'un accident pareil, eut la même infirmité. Legh Richmond mourut le 27 mai 1827. Son gendre, le révérend John Ayre, donna, peu de temps après, une édition nouvelle des *Annales du Pau-*

vre, précédée d'une introduction contenant des détails sur la vie de l'auteur. Parmi les sermons de Richmond, on cite : sur le *Péché de cruauté envers les animaux*, 1802, in-8° ; *Sermon prêché devant la société instituée pour soutenir les missions d'Afrique et d'Asie*, 1809, in-8° ; le *Premier sermon anniversaire prêché devant les directeurs du Pénitencier fondé à Londres pour les femmes*, 1810, in-8°. Il a écrit aussi : *Exposé des faits relatifs à l'abstinence supposée par Anna Moore*, 1813, in-8°. L.

RICHOU (LOUIS-JOSEPH), né à Bouillé-Loret, près Argenton-Château, en Poitou, fils unique de cultivateurs riches, commença ses études au collége de Thouars, et les finit à celui de Saumur. Il vint alors à Paris, essaya de faire son droit, et obtint, en 1771, par un ami de sa famille, une place de contrôleur des vivres à Strasbourg, emploi qu'il conserva longtemps. Richou apprit l'allemand à Strasbourg et traduisit en vers français plusieurs morceaux écrits en langue germanique ; il suivit aussi dans cette ville un cours de droit et vint se faire recevoir avocat à Paris, sans abandonner la partie financière. Placé comme receveur à Gisors en 1789, il devint, en 1790, maire de cette ville, puis administrateur du district des Andelys. Plus tard, l'assemblée électorale de Bernay l'élut député à la Convention nationale où, dans le procès de Louis XVI, il vota pour la détention. S'étant opposé aux journées du 31 mai et du 2 juin 1793, il fut incarcéré pendant plusieurs mois. Envoyé en mission dans le Haut-Rhin, le Bas-Rhin et le Mont-Terrible, il y fit preuve de modération ; de sorte que, lors de la mise à exécution de la nouvelle constitution, ces départements l'élurent au Conseil des Anciens, où il défendit les paysans du Bas-Rhin que les ennemis avaient obligés de porter leurs meubles au delà du fleuve, et qu'on voulait considérer comme émigrés. Il protesta, dans le même système contre la révolution du 18 fructidor an V, ce qui le fit proscrire par le Directoire. Il aurait même été déporté à Cayenne si son collègue Dumon (du Calvados) ne l'avait pas défendu à la réunion de l'Odéon. Alors Richou se retira à Thouars, ville dont il fut nommé maire en 1800. Il exerça ces fonctions pendant vingt-deux ans, entouré de l'estime publique, et devenu vieux, il ne s'occupa plus que de littérature et de poésie. De nombreuses brochures, une infinité de pièces de vers ont été faites et imprimées par Richou, mais son ouvrage le plus important est celui-ci : *Anecdotes originales de Pierre-le-Grand, recueillies de diverses personnes de distinction de Saint-Petersbourg et de Moscou*, par M. de Stælhin, traduit de l'allemand, Strasbourg, 1787, 1 vol. in-8°. F—T—E.

RICHTER (GEORGES-GOTTLOB), un des médecins les plus renommés de l'Allemagne septentrionale au XVIII^e^ siècle, avait vu le jour le 4 février 1694 à Schneeberg, petite ville de la Misnie. Bien qu'il eût pour père un ministre du culte évangélique, ce ne fut point à la carrière ecclésiastique que se voua le jeune homme. Ses études classiques terminées, il alla successivement dans quatre grandes universités, pour y suivre divers cours de médecine. Il n'avait pas encore quitté Leipzig que déjà il s'annonçait avantageusement, sinon par sa brève dissertation *de ortu et progressu morum humanorum*, Leipzig, 1714, in-4°, qui n'est pas essentiellement médicale,

du moins par celle où il examina l'efficacité des eaux de Carlsbad dans les maladies du ventricule et des intestins, et dont le titre latin est *Dissertatio de usu thermarum Carolinarum*, etc., Leipzig, 1715. Dans la seule année 1718, à Kiel, il donna au public quatre autres essais qui attestaient la variété de ses études, tous cependant exclusivement relatifs à la science médicale. L'un est l'examen d'un fait bizarre, dont l'antiquité nous a transmis le souvenir (*Somnium Arcadis de amico cauponis Megarici insidiis interfecto*, Kiel, 1718, in-4°); l'autre roule sur la caractéristique des trois grands embranchements de l'histoire naturelle, que l'on ne divisait pas encore en règne organique et règne inorganique (*Diss. de naturæ characteribus in triplici regno*, Kiel, 1718, in-4°); des deux autres, le premier (*Diss. de æquilibrio proportionum humanarum*, Kiel, 1718, in-4°) a trait à l'ensemble de l'organisation humaine; le second (*Diss. de mirabili sanatione mulieris Bremensis secundum naturæ leges explicanda*, Kiel, 1718, in-4°) rend compte d'un cas pathologique ou plutôt d'un cas thérapeutique fort singulier. Ce n'est cependant que plus d'un an après ces quatre spécimen de son talent que Richter fut promu au grade de docteur. Du reste, peu de temps après sa réception, la faculté de médecine de Kiel se l'adjoignit comme assesseur, et en cette qualité il lui fut permis de faire des leçons publiques dont il tirait certain profit. Ce qu'il y gagna surtout, ce fut une réputation qui lui fit venir de diverses parties de l'Allemagne des propositions avantageuses, que toutefois il repoussa; probablement il espérait une chaire à l'université. En 1728 seulement, las d'attendre, il se résolut à quitter provisoirement la carrière académique pour lui si pleine de charmes, et le séjour de Kiel, afin d'aller se fixer à Eutin, auprès de l'évêque de Lubeck, Adolphe-Frédéric de Holstein-Gottorp, depuis roi de Suède. C'était une position sortable, mais il ne resta pas auprès de ce prince jusqu'à son avénement. Au bout de huit ans passés avec Adolphe-Frédéric, soit à Eutin, soit dans le voyage qu'il fit en France et en Hollande, Richter demanda la permission d'aller en Hanovre, où l'université de Gœttingue allait être organisée et où, après avoir été présenté à George Ier, il fut nommé à une chaire de médecine. Il avait alors 42 ans. Mais son zèle, son énergie étaient d'un jeune homme. Ses leçons attirèrent un nombreux auditoire, et contribuèrent pour une grande part à la célébrité qui environna bientôt cette école. Depuis 1720 il ne s'était senti la force d'écrire qu'un opuscule (*Diss. de medicina firmis certisque fundamentis innixa*), Kiel, 1722, in-4°. A partir de cette époque il ne se passa pas d'année jusqu'à 1764 où il ne communiquât soit aux praticiens, soit aux étudiants, par de courtes mais substantielles publications, les fruits de sa longue expérience. On a ainsi de lui jusqu'à soixante-seize *dissertations*, *programmes* ou *mémoires* sur des points médicaux de toute nature, sans compter les sept premiers écrits ci-dessus mentionnés, et six *lettres* (1758-1762) où, s'exprimant avec amertume sur la guerre de sept ans, il se montre publiciste autant que médecin. Toutes ces productions sont en latin. Georges II qui, bien que moins hanovrien que son père, avait aussi les yeux sur son électorat, nomma Richter un de ses

médecins. Le savant professeur survécut encore long-temps à son protecteur, car il ne mourut qu'en 1773. Ses ouvrages, dont beaucoup contiennent de bonnes observations et peuvent encore être consultés avec fruit, ont été réunis en un seul corps après sa mort, par J.-C.-T. Ackermann, sous le titre d'*Opuscula medica*, Francf. et Leipz., 1780 et 1781, 3 vol. in-4°, avec une préface de Triller. Les six *lettres*, après avoir paru séparément, ont aussi été données ensemble (par E.-G. Baldinger) sous le titre de *Querelarum de tempore epistolæ sex; accedit jubilum de pace*, Gœttingue, 1782, in-4°. Nous signalerons parmi ces morceaux : I. Ceux qui ont trait à l'histoire ou aux antiquités médicales, telles que 1° *Prog. de veterum empiricorum ingenuitate*, 1741; 2° *Prog. de vario sensu vocis* κοιλίας, 1741; 3° *Diss. sistens medicinam ex Talmudicis illustratam*, 1743; 4° *Progr. de scorbuti antiquitatibus hippocraticis*, 1744; 5° *Progr. de paralysi alio sensu priscis, alio recentioribus sumpta, ad paralyticos Novi Testamenti adplicata*, 1756; 6° *Comm. de morte Servatoris in cruce*, 1757, in-4°. II. Ceux qui ont pour objet soit la médecine légale, soit la conduite du médecin, par exemple 1° *Diss. de cura magistratûs circa valetudinem civium*, 1758; 2° *Diss. de silentio medico*, 1752; 3° *De immunitate mentiendi a Platone medicis concessa*, 1759. III. Ceux qui présentent des observations où la psychologie se mêle ou touche à la physiologie, entre autres 1° *Diss. de natura, labe et præsidiis memoriæ humanæ*, 1752; 2° *Diss. de statu mixto somni et vigiliæ quo dormientes multa vigilantium munera obeunt*, 1756. IV. Ceux qui traitent de l'hygiène, comme 1° *Prog. de siccis et sobriis*, 1764; 2° *Diss. de jejuniorum ac nimiæ sobrietatis noxa*, 1752; 3° *Prog. de salutari somni natura et tempore*, 1753; 4° *Diss. de doctarum lucubrationum noxis*, 1755; 5° *Progr. de salutari situs corporis varietate litteratis etiam qui scribendo, legendo meditandoque occupantur opportuna*, 1756, etc. V. Ceux qui sont consacrés à la nosologie et à la thérapeutique, et dont les principaux se réfèrent aux affections hystériques (*Diss. de malo hysterico*, 1741; *Diss. de cathexia hysterica*, 1745; *De mania erotica*, 1744); à la phthisie (*D. de phthisi sive ulcere*, 1744; *D. de phthisi nervosa*, 1744); à la cardialgie, 1750, à la goutte, 1741, aux effets de l'insolation, 1747, etc., etc.—Il ne faut pas confondre avec l'auteur des *Opuscula medica* édités par Ackermann *Chrétien-Frédéric* RICHTER, qui fut presque son compatriote, puisqu'il naquit à Sorau en Basse-Lusace (1676), mais qui, loin de préférer la médecine à la théologie, quitta au contraire la carrière médicale pour devenir ministre du culte luthérien et qui, du reste mourut n'ayant encore que trente-cinq ans (5 oct. 1711). Né avec le goût de la chimie, il est croyable qu'il se serait fait un nom dans cette science s'il eût vécu davantage. Sa *Connaissance de l'homme*, ou *Instruction sur la santé et sur les moyens de la maintenir* (Erkenntniss d. Menschen, u. s. w., 1708, Leipzig, in-8°) fut quelque temps le manuel de tous ceux qui, en Allemagne, voulaient user d'hygiène plus que de médecins, et les nombreuses réimpressions de ce volume (1712, 1715, 1719, 1722, 1725) en attestent assez le succès. Il avait préludé à ce livre par sa *Brève instruction sur le corps et sur la vie physique de l'homme*, 1708, in-8°. Dans sa *Notice sur l'essence douce* (Halle,

1708, in-8°) et dans celle *sur la poudre du soleil* (Kœnigsberg, pour Halle, 1718, in-8°), l'une et l'autre en allemand, il préconise ces deux compositions comme des remèdes souverains dans les maladies chroniques et surtout dans la phthisie pulmonaire. On a encore de lui, outre sa thèse inaugurale (*Diss. de cochinella*, Leipzig, 1701, in-4°, qui fut traduite en allemand, Leipzig, 1703, in-8°), *Recensio succincta de usu et officio medicamentorum quæ Halæ in orphanotrophio distribuuntur* (Leipzig, 1708, in-4°), pour laquelle son frère Chrétien-Sigism., médecin à Halle, et son collaborateur pour les expériences chimiques, semble lui avoir été d'un grand secours. — Un troisième RICHTER (*Chrétien-Frédéric*), né le 20 août 1744, à Halle, eut aussi du renom comme médecin. Il s'occupa spécialement de la théorie de la fièvre, et ne fût-ce que par ses ouvrages intitulés, l'un : *Remarques sur l'origine et le développement de diverses espèces de fièvres*, Halle, 1785; l'autre *Idées nouvelles pour la construction d'une théorie pratique de la fièvre*, Berlin, 1795, in-8°, il contribua puissamment à la propagation de cette idée que les fièvres intermittentes proviennent toujours de causes gastriques. On lui doit encore des observations autopsiques dans le *Répertoire de Pyl.* P—OT.

RICHTER (AUGUSTE-GOTTLOB), non moins remarquable comme chirurgien que ne l'avait été comme médecin Charles-Gottlob, son homonyme, et son collègue à l'université de Gœttingue, naquit en Saxe, à Zœrbig, le 13 août 1742. Il fit ses premières études médicales à Gœttingue même, et c'est là qu'il reçut le diplôme de docteur en 1764 ; mais il parcourut encore, afin de se perfectionner, les grandes écoles de l'étranger, et alla s'asseoir sur les bancs de Paris, de Londres, de Leyde et d'Amsterdam, afin d'y entendre les plus illustres maîtres. De retour à Gœttingue après deux ans d'absence, il y fut pourvu d'une chaire de chirurgie qu'il occupa aussi long-temps qu'il vécut, c'est-à-dire quarante-six ans, bien qu'il lui eût été loisible de solliciter sa retraite. Aux travaux de l'enseignement il joignait la composition de divers ouvrages utiles. Il ne dédaignait point d'ailleurs la clientèle qui venait s'offrir à lui de plus en plus nombreuse chaque jour; et, comme il était grand observateur, il y trouvait occasion d'enrichir ses tablettes de faits remarquables ou nouveaux. Ces faits, du reste, il essayait toujours de les assujétir à des théories et d'en trouver la loi. Aussi a-t-il travaillé, on peut le dire, pour la médecine encore plus que pour la chirurgie. Il a surtout tâché de démontrer qu'un grand nombre des maladies bilieuses ont pour cause principale l'abus des évacuants mal à propos recommandés par la médecine. Il s'en faut de beaucoup que les autres idées théoriques de Richter soient aussi admissibles que celle-là ; car il en est même de diamétralement opposées à la science moderne. Mais l'immense répertoire de faits qui s'y pressent empêchera toujours qu'on ne puisse s'y croire sur le terrain des chimères, et c'est avec un vrai profit que, même de nos jours, chirurgiens et médecins feuilleteraient les ouvrages de Richter. C'est malheureusement ce qu'il est peu aisé de faire hors de l'Allemagne, car on n'a traduit en français que deux de ses productions : 1° le *Traité des hernies* (Abhandlung von den Brüchen, Gœttingue, 1777 et 1779, 2 vol. in-8°, 2e édit. 1785) ;

trad. par J.-C. Rougemont, Bonn, 1788, in-4°; Cologne, 1799, 2 vol. in-8; 2° le *Traité des plaies de tête* (extrait des *Éléments de chirurgie*), trad. par L.-G. Morel, 1797, in-8°. Parmi les autres publications de Richter, car nous ne les énumérerons pas toutes, nous distinguerons : I. *Observationum chirurgicarum fasciculi*, Gœttingue, 3 vol. in-8°, 1770, 1776, 1780. II. *Bibliothèque chirurgicale* (en allem.), Gœttingue, 15 v. in-8°, 1771-1797. III. Un *Traité de l'extraction de la cataracte*, Gœtt., 1773, in-8°, annoncé dès sept ans auparavant par son *Programma de variis cataractam extrahendi methodis*, Gœttingue, 1766, in-4°. IV. *Éléments de chirurgie*, long-temps rangés parmi les classiques et dont toutes les parties ont eu les honneurs d'une seconde édition, Gœtt., 7 vol. in-8°, 1782-1804. V. *Remarques de médecine et de chirurgie*, Gœtt., 2 vol. in-8°, 1790 et 1813 (le 1er tome a été réimprimé à Lintz, 1794, le 2e est posthume et dut le jour aux soins de C.-G. Richter, fils de l'habile professeur). VI. *Thérapeutique spéciale*, Berlin, 7 vol. in-8°, 1813-1820, posthume comme la fin du précédent et publié par le jeune Richter. VII. *Mémoires*, ou *Simples observations*, dans le recueil de l'Académie de Gœttingue. Richter mourut en 1812. — De beaucoup d'autres chirurgiens homonymes du professeur de Gœttingue, le plus remarquable est *Augustin-Alexandre* Richter, qui exerçait son art à Saarbrück, et auquel on doit un ouvrage estimé intitulé : *Chirurgie théorique et pratique à l'usage de notre siècle*, ou *les Éléments de chirurgie universelle de Callisen, rendus généralement applicables*, Halle, 1785, in-8° (en allemand). P—ot.

RICHTER (Jérémie-Benjamin), célèbre chimiste prussien, le véritable inventeur de la loi stœchiométrique ou des proportions des éléments chimiques, était né le 10 mars 1762, à Hirschberg en Silésie, et après avoir étudié à Kœnigsberg et à Breslau fut attaché à la manufacture de porcelaine de Berlin. Dès 1789 il avait pressenti le rôle grave que devait prendre dans la science chimique, si cultivée alors, l'exact calcul des proportions des composants de chaque corps, et il avait formulé ses premières idées dans sa *Diss. de usu matheseos in chimia*, Kœnigsberg, 1789, in-4°. C'est donc à tort que l'Angleterre a revendiqué la priorité de cette théorie pour Higgins qui, en 1789, en balbutiait quelques mots, mais ne donna aucune suite à ce début. Deux ans plus tard, Richter fit paraître le premier cahier de son beau recueil des *Nouveaux objets de la chimie* (über di neuen Gegenstænde d. chymie) qui alla jusqu'à 10 cahiers, 1791-1800, et où l'on trouve une infinité d'observations, d'analyses et de calculs de la plus haute importance. Dans l'intervalle avaient paru les *Rudiments de stœchiométrie*, ou *de l'Art de mesurer les éléments chimiques*, Breslau, 1792 94, 3 tomes en 4 vol. in-8°, qui achevèrent de mettre hors de doute les droits de Richter à la revendication des deux lois stœchiométriques si fécondes en résultats, et qui ont tant contribué à donner à la chimie l'aspect scientifique rigoureux qui lui manquait. En 1802 parut un 11e cahier des *Nouveaux objets*. De 1803 à 1805, puis de 1805 à 1807 il donna, de concert avec Gehlen (en allem.), à Berlin, le *Nouveau Journal universel de chimie* et le *Journal de chimie et de physique*. On lui doit de même les

volumes III, IV, V, VI, et de plus le supplément du *Dictionnaire de chimie* de Bourguet (à partir de la lettre I), et la 3e édit. de la trad. allem. du *Dictionn.* de Macquer, Leipzig, 1806 et 1807, in-8°. Enfin il a fourni des *Mémoires* ou des *Notes* d'un intérêt inappréciable à divers recueils savants, par exemple, aux *Annales de chimie* de Crell, en 1797, des *Considérations phlogométriques*, dans le *Journal de chimie* de Klaproth, en 1804, un *Mémoire sur le palladium artificiel*, un *Mémoire sur la purification du cobalt et du nickel, et sur la séparation de ces deux métaux*, etc. Les travaux de Richter ne fussent-ils que de simples analyses ou des procédés pour obtenir, pour préparer ou pour dissoudre des corps, seraient déjà remarquables et lui mériteraient un rang dans la science. C'est ainsi qu'il avait, par des procédés à lui, préparé l'acide gallique pur (*Ann. de ch.*, XLIX, 58, LII, 32), obtenu la glucine semblablement à l'état de pureté (*Ann. de ch.*, XLIX, 55), débarrassé le prussiate de potasse du fer qu'il contient et de toute autre substance hétérogène (XLIX, 57, et LI, 181, des *Ann. de ch.*), réduit l'oxyde rouge de plomb (*Ann. de ch.*, XXX, 17). On lui doit l'analyse d'une serpentine contenant de l'oxyde de chrôme (XLIX, 56), la détermination des caractères qui distinguent la serpentine de l'agustine (*ibid.*), des expériences sur le palladium artificiel (LII, 17-20), l'examen du nickel absolument pur (LIII, 164, LIV, 218). C'est lui qui a découvert la niccolane, que toutefois il eut tort de prendre pour un métal (LIV, 302). Il détermina la quantité de glucine nécessaire à la saturation des acides (XLIX, 55), la quantité d'oxygène que prend le charbon lorsque le diamant, par sa combustion, forme de l'acide carbonique (XLVIII, 209), et il porta son attention sur la proportion quantitative de l'or et de l'étain, soit quand l'étain est précipité par l'autre métal (XLIX, 60), soit lorsqu'une dissolution de ce dernier est précipitée par l'étain (LII, 17). Nous le répétons, ces travaux seraient déjà d'un habile chimiste; mais ce qui place Richter dans un rang supérieur, c'est ce qu'il a fait pour déterminer les proportionnements d'un même élément dans des composés divers. Il reconnut ainsi d'abord que, lorsque deux corps se combinent dans des proportions différentes, la quantité de l'un étant constamment la même, les quantités de l'autre ont entre elles des rapports simples soit multiples, soit sous-multiples, et que les proportionnements intermédiaires, s'il y en a, ont lieu encore selon des rapports qui sont ou des sous-multiples, ou des multiples de la dernière proportion. Cette loi posée, il calcula d'après un seul sel le contenu en oxygène dans les oxydes de la plupart des autres sels, et il dressa, d'après ces lois de rapport, une table embrassant l'ensemble des sels connus jusqu'à son temps. L'expérience, en général, a confirmé ces estimations. Les immenses progrès faits depuis dans cette route, loin d'enlever quelque chose à la gloire de Richter, montrent au contraire et la beauté de sa loi qui a fait lire plus avant dans les mystères de la combinaison chimique, et la puissance d'esprit de celui qui la découvrit, qui la formula. Lui-même, d'ailleurs, on ne saurait en douter, eût beaucoup ajouté à ces travaux et eût acquis un nom égal aux plus illustres, s'il n'avait été prématurément ravi à la

science le 4 avril 1807 à peine âgé de quarante-cinq ans. P—OT.

RICHTER (JEAN-PAUL-FRÉDÉRIC), plus connu sous le nom de *Jean-Paul*, un des écrivains les plus renommés de l'Allemagne moderne, et peut-être celui de tous qui est le plus intraduisible en français, naquit le 21 mars 1763 à Wunsiedel, petite ville du pays de Baireuth, au pied du Tanneberg qui fait partie de la chaîne des Fichtelgebirge. Il n'y passa que ses deux premières années, car dès 1765 son père, qui jusque-là n'avait été qu'un pauvre organiste, fut appelé en qualité de pasteur à Joditz, d'où plus tard il passa à Schwarzenbach. Le jeune Richter fit ses études au gymnase de Hof, et si l'on ne peut dire absolument qu'il n'en profita pas, on ne saurait dire non plus qu'il en profita de manière à rendre sensible en lui l'avantage d'une éducation classique. Il possédait assez de latin, de grec, voire même un peu d'hébreu, et probablement il surpassait beaucoup de ses condisciples; mais il savait inégalement, il n'étudiait que suivant ses caprices, c'est-à-dire que tels livres et telles matières lui plaisaient, et dans ceux-là comme dans celles-ci les passages ou les points vers lesquels l'entraînait une prédilection instinctive. Tandis que d'autres, nés avec le goût du savoir et la soif des livres, lisent indifféremment de tout et prennent le hasard pour guide, Jean-Paul au contraire, dès l'adolescence, dès l'enfance même, s'en remettait très-peu au hasard pour ses lectures et déterrait comme par intuition ce qui devait offrir un aliment aux facultés dominantes de son intelligence. La tendance à l'idéalisme rêveur et à l'observation des phénomènes en même temps moraux et psychologiques de la vie humaine, et aussi la recherche du singulier, du peu connu ou du peu accessible, soit dans la nature, soit dans les sciences et dans les monuments qui en traitent, tels étaient les traits saillants de cet esprit éminemment impressionnable. Il en résultait que, capable de répondre sur bien des points avec une supériorité, une précision infiniment au-dessus de son âge, en revanche sur beaucoup d'autres il fût demeuré au dessous des plus médiocres. Et en général, il faut le dire, l'utile, le nécessaire était sans charmes, était même odieux à ses yeux; le superflu, l'inutile exerçaient sur lui la puissance de l'aimant. Tels sont les poètes. Malheureusement la famille de Richter était trop pauvre pour trouver bon qu'il s'adonnât ainsi aux chimères poétiques. Son père voulait qu'à son exemple il entrât dans la carrière ecclésiastique, et Jean-Paul allait sous peu se rendre à Leipzig pour y étudier la théologie, quand la mort du pasteur de Schwarzenbach (1779) vint assombrir encore la peu gracieuse perspective que le fils avait devant lui. Il partit cependant pour la ville universitaire où, pendant un séjour de quatre ans, tout en suppléant par des leçons et de pauvres travaux à l'insuffisance de la pension que lui payait sa mère, il vécut de privations. On comprendra les difficultés, l'impossibilité même que la triste veuve devait trouver pour subvenir à son entretien, si l'on pense que l'un de ses frères, après des dépenses beaucoup au-dessus des ressources maternelles, périt des suites de ses désordres, et qu'un autre se noya pour ne point ajouter aux charges de sa famille. L'apprentissage de la vie, on le voit, était bien sévère pour Jean-Paul; et probablement ces impres-

sions ne contribuèrent pas peu, sinon à faire naître, du moins à développer cette mélancolie dont la teinte se mêle plus ou moins à tout ce qu'il a écrit. Mais triste ou gai, à court d'argent ou la bourse garnie de quelques florins, il n'en vivait pas moins au milieu d'une atmosphère toute poétique; et plus tard, quand, sans être vieux encore, il se sentait débarrassé de soucis pécuniaires, à tout instant presque il regrettait ces temps si durs, si laborieux de sa première jeunesse. Au reste, la théologie était, de toutes les branches du savoir humain, celle qui, avec la connaissance de l'antiquité classique, l'occupait le moins, quoiqu'il ne la négligeât pas entièrement, vu son affinité avec les idées des mystiques et avec les sciences occultes. Outre celles-ci, les sciences proprement dites, la métaphysique, la bibliographie, les voyages, les curiosités ou raretés de tout genre l'intéressaient au plus haut degré. Il aimait assez le théâtre, surtout le théâtre comique, en tant que peinture de mœurs, et quelque temps il eut envie de suivre les traces de Lessing. Il lisait les *essayistes* anglais et leurs deux grands romanciers, Fielding et Richardson, puis Swift et Sterne, si originaux, si accidentés, chacun en son genre, Swift surtout qui le détourna de la manière de Lessing pour la *Dunciade* de Pope et les satires d'Young. Parmi les Français, Montaigne et Jean-Jacques Rousseau étaient ses auteurs favoris. Il y joignit Toussaint dont il admirait la finesse, Helvétius auquel il trouvait de l'éloquence, Boileau et Voltaire dont l'esprit satirique et les vives allures le séduisaient. Les satiriques allemands aussi étaient l'objet de ses études, Liscov surtout. Non-seulement il faisait d'énormes extraits de ses lectures, mais encore il se les assimilait à un degré merveilleux; elles devenaient pour lui le point de départ d'une foule d'autres aperçus nouveaux, variés et tour à tour piquants et profonds. Mais tout en fouillant les cryptes les moins souvent visitées des bibliothèques, il s'attachait aussi de son mieux à feuilleter le grand livre du monde. A défaut des sociétés d'élite qui manquèrent à cette période de sa vie, quelques jeunes hommes d'esprit et d'habitudes distinguées, quelques femmes aimables et qui n'eussent point déparé de beaux cercles posèrent devant lui, et ce qu'il apprenait dans les livres, il put le comparer à la réalité, à la nature en étudiant sur le vif. Bien que l'horizon ainsi visible à ses yeux fût étroit, bien qu'il se heurtât sans cesse aux angles et qu'il dût y contracter du penchant à l'observation microscopique, aux minuties, nul doute que cette double façon de plonger le regard dans les profondeurs de notre être n'ait été singulièrement profitable au jeune homme. A vingt ans son esprit avait déjà tous les caractères qui donnent à son œuvre une physionomie à part, à ceci près que comme à cette époque l'excessive sentimentalité, le larmoyant, le séraphique étaient à la mode, et que ce dont Richter avait surtout horreur, c'était de paraître ressembler à ce qu'il voyait autour de lui, il commença par se moquer de ces traits de caractère qui justement étaient les siens à un très-haut degré et qui devaient un jour ou l'autre se dessiner plus franchement dans ses ouvrages. Au total, de quelque façon qu'on apprécie cette variation plus apparente que réelle, peu d'efflorescences littéraires ont

été plus merveilleuses et plus pleines que la sienne. Dès 1781, s'il eût pu ou su trouver un imprimeur qui consentît à publier à ses risques et périls son premier essai, il eût donné pour échantillon de son talent un *Éloge de la folie*, inspiré, l'on ne saurait en douter, par celle des œuvres d'Érasme qui porte le même titre. Mais n'ayant point rencontré de typographe à Leipzig d'humeur assez aventureuse pour lui donner ce coup de main, ou peut-être aussi ne se sentant que médiocrement satisfait de s'annoncer par une imitation, il prit le parti de supprimer en apparence son premier travail, et d'en fondre les traits les plus remarquables dans un nouvel ouvrage dont le cadre serait un peu moins suranné. C'est ainsi que prirent naissance les *Modes grœnlandaises*, dont effectivement le numéro 5, tome I^er^, contient des fragments du *Deuxième Éloge de la folie*. Elles absorbèrent à peu près toute sa dix-neuvième année, c'est-à-dire une portion de 1781 et de 1782, et parurent en 1783, à Berlin. Il n'y mit point son nom, mais il ne dissimula point à ses amis qu'il était l'auteur de l'œuvre anonyme, et quoiqu'il ne pût se féliciter d'un succès de vogue, quoiqu'il ne reçût que bien peu d'encouragements, quoique enfin il fût urgent de se faire une carrière, il persista à n'en vouloir d'autre que les lettres, bien que celles-ci même il s'indignât qu'on en fît un moyen de vivre. Il n'en revint pas moins auprès de sa mère, à Schwarzenbach, où la vie était plus économique qu'à Berlin, et où il pouvait à l'aise poursuivre des travaux auxquels en réalité l'imagination avait la plus grande part. Déjà il avait jeté le plan d'un second ouvrage, mais les circonstances difficiles qui l'entouraient lui et sa famille en retardèrent la rédaction, et en 1788 seulement parut le *Tri dans les papiers du Diable*. L'anonyme cette fois faisait place au pseudonyme, et l'auteur du livre, suivant son prétendu éditeur, le juif Abraham Mendel, était un certain J.-P.-F. Hasus, mort insolvable et débiteur dudit Abraham. Le bon Hasus est évidemment de la famille du patriarchal Jedediah Cleisbotham. Pendant les cinq années suivantes, Richter fut un peu moins étroitement attaché aux pénates maternels. On le voyait à Hof, à Gotha, à Weimar, alors l'Athènes de l'Allemagne. Des libraires lui demandaient de faire un roman; car si ses *Papiers du Diable* n'avaient eu, comme les *Modes grœnlandaises*, qu'un succès d'estime, c'est-à-dire tiède et peu fertile en résultats pécuniaires, on sentait qu'il y avait en lui étoffe à succès. Des connaisseurs se demandaient si Hasus était bien mort, et charmés de le savoir vivant, beaucoup souhaitaient de le voir et de l'entendre. Plus d'une bonne fortune s'offrit à lui. Il ne les cherchait point, ou il n'y cherchait en bonne foi qu'un aliment platonique à sa sensibilité; et, rare bizarrerie, il se refroidit pour la première de celles qu'il aima, la présidente Charlotte de Kalb, parce qu'il la trouva trop disposée à descendre des hauteurs éthérées où il se tenait avec elle. Il paraîtrait même que cet héroïsme chez lui était système et non caprice, et que jusqu'à trente-quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à son mariage, il était demeuré invulnérable à l'empire des sens. Deux femmes cependant avaient pris tour à tour la place de la présidente. Le règne de l'une, qui portait le nom de M^me^ Krudener, mais qui n'est point l'auteur de *Valérie*, ne semble pas

avoir été fort long ; mais l'autre, Émilie de Berlepsch, fut long temps comme une portion essentielle de lui-même. C'est elle qu'il a idéalisée dans la délicieuse figure de Liane, ou plutôt Liane n'est que la copie de la Titanide, de la femme modèle qu'il avait devant les yeux en voyant Émilie de Berlepsch, et qu'il avait souvent rêvée, souvent appelée de ses vœux depuis ses premières créations. Les *Momies*, qu'il intitula depuis *la Loge invisible*, avaient paru pendant ce temps (1793), et même aussi *Hesperus* (1795) ; et ces deux productions nouvelles, en tête desquelles se lisaient les deux prénoms de Richter, avaient désormais popularisé l'écrivain dont la fécondité semblait s'accroître à mesure qu'il produisait, témoin la seule année 1796, pendant laquelle il donna le *Quintus Fixlein*, les *Récréations biographiques* et *Siebenkæs*, en tout neuf volumes. Les femmes surtout le lisaient avec enthousiasme, et nulle vogue à cette époque, sauf peut-être celle de Goethe, ne surpassait la sienne. Admis et bien vu à la cour de Weimar, s'il se trouvait malheureux d'avoir à vivre de la vie artificielle et aride du courtisan, s'il devait sentir à la longue qu'il y dilapidait sa propre vie, en revanche il avait le bonheur de se mouvoir au milieu d'un cercle d'artistes, de poètes et de penseurs ; il voyait s'agiter autour de lui des femmes d'élite, des tableaux sortant de la ligne commune, il pouvait faire provision d'impressions et de couleurs pour le temps de la retraite. Mais personne ne soupçonnait que ce temps dût venir vite ; on le croyait fixé pour longues années dans les duchés par l'aménité des trois filles du duc de Saxe-Hildburghausen, qui donnaient l'exemple de le recevoir avec distinction, par la bonté du prince lui-même, qui lui avait conféré le titre de conseiller aulique. Malgré ces marques de faveur le trop fréquent contact du palais devenait de moins en moins agréable à Richter ; et sa mère étant morte sur ces entrefaites, il saisit ce prétexte d'isolement pour faire à Weimar et à la cour (29 oct. 1797) des adieux qu'il croyait sincèrement devoir être éternels. Il se rendit d'abord à Leipzig, où devait le rejoindre Émilie de Berlepsch et où il comptait travailler sans relâche à *Titan*, dont il caressait le plan, l'idée fondamentale depuis long temps. Il n'en fut rien cependant. D'abord Émilie l'entraîna de Leipzig à Dresde ; puis quand il revint à Leipzig, quoiqu'on l'accablât d'hommages, quoique les libraires l'assiégeassent de propositions et d'offres, bientôt il s'y déplut. Habitué à l'élégance, aux formules sous lesquelles l'aristocratie et les cours savent, lorsqu'elles le veulent, déguiser ce que le patronage peut cacher de blessant, il se sentait froissé du ton des Mécènes bourgeois ; et dès 1798 il quitta la grande cité marchande de la Saxe pour se rendre près des princes de Gotha et Hildburghausen, qui accueillirent le transfuge à bras ouverts. Là une nouvelle divinité détrôna sa troisième Titanide ; mais quoique cette dernière fût, malgré son titre de dame, la seule des quatre qui n'eût point et n'eût jamais eu d'époux, quoique son roman avec elle se fût dénoué plus terrestrement que les autres, ou peut-être parce que ce dénouement par trop terrestre amena le désenchantement à sa suite, il s'affranchit encore des nœuds de cette quatrième liaison, mais ce fut pour se marier. Peu de temps après il alla s'établir à Weimar. Cependant il avait interrompu *Titan*

pour publier *le Vieillard au jubilé* et *la Vallée de Campan*. Cédant encore aux exigences des libraires, il donna presque immédiatement les *Palingénésies*, espèce d'esquisse autobiographique, (1798) que suivirent les *Lettres de Jean-Paul, accompagnées de sa biographie future* (1799). Finalement, malgré le vif désir qu'il avait de n'abandonner à la presse son travail de prédilection que lorsqu'il l'aurait achevé et que, pouvant en embrasser l'ensemble, il y aurait rétabli l'unité, la cohésion que de fréquentes interruptions l'avaient forcé de négliger, il se résolut à morceler la publication de *Titan* et à laisser paraître le tome I^er^, tandis qu'il travaillait aux deux suivants, et les deux suivants tandis qu'il écrivait l'*Appendice*, aussi en deux vol., puis la *Clavis Fichtiana*, ou *l'Appendice de l'Appendice*. Au reste ces six ou même sept volumes se suivirent très-rapidement, puisque trois portent la date de 1800, et trois celle de 1802; encore l'année intermédiaire vit-elle paraître *le Chant de douleurs secret des hommes de ce siècle*, et *la Société merveilleuse de la nuit du nouvel an*, deux morceaux qui d'ailleurs ne forment qu'un opuscule et qui seraient peu de chose si l'on prisait les ouvrages au poids. Les sept ou huit années suivantes furent peut-être pour Richter les plus heureuses de sa vie. Non-seulement ses ouvrages lui rapportaient des sommes de quelque importance; mais le prince-primat Dalberg le mit à l'abri du besoin pour le reste de ses jours en lui assignant une forte pension (1802) que lui continua plus tard le roi de Bavière. Pouvant alors se fixer où il l'entendrait, il fit choix de Baireuth dont les environs pittoresques et la situation lui plaisaient, et qui n'était qu'à peu de distance des lieux auxquels se liaient les principales circonstances de sa vie et où l'appelaient ses inclinations. Marié à une femme agréable, père de deux filles et d'un fils qui dès son jeune âge donnait de belles espérances, il jouissait d'un intérieur tel qu'il pouvait le souhaiter. Sa réputation, portée au comble par *Titan*, était à son apogée, et quoiqu'elle ne pût changer désormais que pour déchoir, elle se maintint long temps encore au même degré. Les quatre volumes auxquels il donna le titre d'*Année de niaiserie*, 1803-1805, s'ils n'ajoutèrent point à sa renommée, n'y enlevèrent rien non plus. L'*Introduction à l'esthétique*, qu'il publia en 1804, et sa *Levana*, ou *la Science de l'éducation* (1807), furent accueillies avec faveur, et si quelques critiques prétendirent qu'il était à bout de caprices et d'imagination, il y en eut qui le louèrent d'avoir montré, en s'engageant dans une voie nouvelle, que son esprit avait autant de souplesse que d'amabilité, et qu'il y avait peut-être en lui quelque chose d'encyclopédique. Mais cette persévérance d'admiration allait faiblir. Le public, une fois qu'il s'est saturé d'un genre, d'un ordre d'idées, d'un style ou d'un faire artistique, se blase et aspire impérieusement à autre chose: malheur alors à qui ne sait pas se transformer pour lui. Bien peu de grands hommes possèdent cette science, et, à vrai dire, cette science exclut peut-être le génie et ne suppose que le talent. Le génie n'existe pas sans originalité, sans individualité forte et persistante, sans caractère, et l'on n'abdique point un caractère. Jean-Paul était encore, en 1807, ce qu'il avait été vingt-cinq ans auparavant; ses qualités sans doute

s'étaient développées, mais c'etaient les mêmes. Sa manière, ses idées étaient toujours les idées, la manière qui avaient tant fait penser, rêver et pleurer, mais l'inattendu ne s'y trouvait plus. Le *Voyage de l'Aumônier Schmelzle à Flœx* (1807) et celui du *docteur Katzenberger aux eaux* (1808) ne le cèdent certainement en aucune façon aux *Papiers du Diable*, à *Fixlein*, à *Hesperus;* et cependant, tandis que ces productions avaient ajouté au renom de l'auteur, l'effet contraire se faisait sentir : l'enthousiasme s'attiédissait, bien que les hommages durassent toujours, hormis à Baireuth, où beaucoup le jalousaient et eussent voulu le voir rabaissé parce qu'ils s'ennuyaient de l'entendre nommer *l'Unique*, car telle était l'épithète que lui avait donnée l'admiration contemporaine. Il poursuivait opiniâtrément ses études, sans cesse lisant, prenant des notes, se tenant au courant du présent, recueillant le passé, et surtout écrivant, produisant, car il lui était devenu aussi impossible de ne pas créer que de vivre sans l'air et la lumière. C'est ainsi qu'après avoir un peu abordé la politique à sa manière, en 1808, par son homélie de *Paix à l'Allemagne*, il donna successivement les *Crépuscules* (1809), les *Fleurs d'Automne* (1810), la *Vie de Fibel* (1811), le *Muséum* (1813). Les événements de 1814 lui inspirèrent son *Échange de trônes entre Mars et Phébus*, et quelque temps après (1816) ses *Sermons politiques du Carême*. Divers articles publiés sous forme de lettres, en 1817, dans des recueils périodiques, et d'autres lettres qu'il y ajouta, furent réunis, en 1819, en un volume intitulé *Des Composés dans la langue allemande*. L'annee suivante fut publiée sa *Comète*, qui rappela les beaux temps de sa jeunesse. Quatre ans ensuite se passèrent sans qu'il provoquât l'attention qu'il avait réveillée si énergiquement, si à l'improviste par une œuvre dont il eût été permis de ne plus le croire capable. Mais ce n'était pas la pensée qui lui manquait, c'étaient les moyens matériels, c'était surtout l'avantage d'une bonne vue. La sienne allait sans cesse faiblissant, et il lui devint impossible d'en faire usage vers la fin de 1824. Sa *Petite Revue bibliographique* fut sa dernière production, bien qu'il en préparât une autre, *Selima*, ou *de l'Immortalité de l'âme*. Assez récemment, d'ailleurs, il venait d'être cruellement éprouvé par la douleur. Ce fils, qui avait fait concevoir les plus douces espérances, était tombé victime de sa dévorante ardeur au travail. Solitaire désormais et devenu, par son infirmité, incapable de s'aider, Richter appela auprès de lui son neveu Otto Spazier et n'eut plus guère d'autre soin que de préparer une édition complète et correcte de ses *OEuvres*, en classant et en révisant tout ce qui pourrait se trouver de lambeaux épars sortis de sa main. Ce travail avançait avec assez de rapidité, mais était bien loin de sa fin, quand l'auteur expira, le 15 nov. 1825, à Baireuth. Son convoi fut suivi par un immense concours : au-dessus du cercueil figurait, placé par une main ingénieuse, son manuscrit inachevé de *l'Immortalité de l'âme*. Sa cendre fut placée à côté de celle de son fils, et un acacia ombrage les deux cercueils qu'une simple haie de tournesols sépare des tombes environnantes. Jean-Paul avait la figure osseuse, mais expressive et douce, des yeux mal fendus, mais pleins de feu et pénétrants, le front haut et large. Il y avait dans son air, dans ses manières, un mé-

lange de bonhomie et de fougue. Il était doué d'une sensibilité féminine et s'attendrissait peut-être un peu trop fréquemment. Son tempérament était tourné à la mélancolie, et cependant il riait aussi volontiers qu'il pleurait, parce qu'il saisissait très-vivement le côté grotesque et moquable de ce qui s'offrait à ses yeux, et il avait commencé par croire qu'il serait un Démocrite. Mais si, après comme avant son début, il ne se fit pas faute de rire quand le risible se trouvait sur sa route, s'il savait le discerner, le signaler mieux que d'autres, le plus souvent pourtant ce rire était le sourire d'Andromaque, le rire mouillé de pleurs, jamais accompagné de mépris, de haine aux hommes, de plaintes à la Divinité; plutôt mêle de tolérance, de pitié pour l'imperfection. Jamais surtout l'ironie ne s'adressait aux personnes. Au contraire, le commerce de Jean-Paul était facile et charmant; il avait au fond du cœur une bonté, une indulgence inépuisables. S'il avait l'irritabilité inséparable de la fibre poétique, si les conséquences de cette irritabilité n'étaient pas plus rares chez lui que chez les autres, il était du moins étranger aux intrigues, aux jalousies, aux petites passions et aux bassesses du monde, bien que ne les ignorant point; il croyait à la vertu, il était enfant peut-être à force d'y croire. Sa sincérité en fait d'amours purs, de platonisme, ne saurait être révoquée en doute. A l'aise sans être riche, il se trouvait heureux au sein de cette médiocrité que lui avait faite la munificence du prince. Il adorait la campagne, les beaux sites; il passait une heure en extase à contempler un lever de soleil, il eût passé la nuit à voir un clair de lune, à entendre un rossignol. « Il est trois choses que j'aime par-dessus tout, disait-il, et ces trois choses commencent par un *b* (en allemand, bien entendu) : ce sont les fleurs, les montagnes et la bière (Blume, Berge, Bier). Dans sa vieillesse cependant il préférait au nectar houblonneux le vin de Roussillon. La promenade et le grand air lui faisaient du bien, et d'ailleurs il aimait le déplacement. Chaque année, il faisait à quelque vingt milles de distance une excursion d'où il rapportait des prétextes d'ouvrages : de là notamment les *Voyages de Schmelzle* et *de Katzenberger*. Il se prêtait volontiers à la conversation; mais, ainsi que beaucoup d'écrivains de génie, le plus souvent il confisquait la parole. Rarement les auditeurs avaient à s'en plaindre : c'était alors de sa part une profusion éblouissante de pensées, de saillies, d'anecdotes, un inimaginable pêle-mêle de fleurs et de diamants, un feu de file où le dramatique et le burlesque se croisaient, se heurtaient de cent façons: mais aussi c'était un véritable casse-tête, et il n'était pas donné à tous de comprendre le quart de ces excentricités plus échevelées que la plus vagabonde des comètes. Cette conversation, il faut le dire, c'était absolument la contre-épreuve de ses écrits, ou plutôt, pour mettre les choses à leur véritable place, ses écrits étaient en quelque sorte la contre-épreuve de sa conversation. Nous ne doutons pas que très-souvent les improvisations parlées de la veille n'aient fourni les traits essentiels de ce qu'il écrivait le lendemain, comme les extraits, les rognures, les recoupes dont il avait des in-folios pleins, fournirent plus d'une fois soit les éléments, soit le fond des improvisations parlées. Que l'on examine son style en effet, on y reconnaîtra tou-

tes les allures de l'improvisation lancée au galop, haletante : irrégularités, hardiesses fougueuses, bigarrures dignes du Seigneur des Accords, cataclysme de grec, d'hébreu ou de stéganographie, néologismes, archaïsmes, images sur images, citations de citations, allusions à des allusions, parenthèses dans des parenthèses, phrases démesurément allongées et atteignant jusqu'à trois pages sans points ni virgules. Rabelais n'est point toujours aussi fantasmagorique et pantagruélique. Lors même que les périodes rentrent un peu dans leur lit et que la construction en est un peu moins anomale et excentrique, les nombreuses allusions que fait Jean-Paul soit à des chimères, soit à des particularités d'arts et de métiers, de philologie ou de salons, qu'il suppose connues à fond et qui sont profondément inconnues des quatre-vingt-dix-neuf centièmes de ses lecteurs, soit à des héros ou à des passages de ses ouvrages, embarrassent étrangement ceux qui ne sont pas faits encore aux mille caprices du fantasque écrivain Puis ces divisions, ces dénominations incroyables qu'il adopte en guise de livres et de chapitres, par exemple, les *Postes aux chiens* dans Hesperus, les *Jubilés* et les *Cycles* dans Titan, les *Summulæ* dans Katzenberger, les *Stations* dans la Vallée de Campan, les *Pas* dans la Comète, produisent aussi pendant un temps l'effet de nébulosités qui s'interposent entre la compréhension complète et l'idée. Il faut en dire autant de tant d'images, de formes, d'expressions symboliques, paraboliques et diaboliques, dominos dont il se plaît à chamarrer les arabesques de sa pensée. Cette arlequinade obstinée, ce dévergondage de style ne dominent pourtant pas tellement les autres caractères de l'œuvre de Richter que ce ne soit pas la peine d'aller chercher ce que cachent ces travestissements. Au contraire, le travail auquel il faut se livrer pour débrouiller le chaos est amplement récompensé par ce qu'on trouve; et d'ailleurs, avec un peu d'instruction et de persévérance jointes à la ferme volonté de deviner ces trop fréquentes charades, on s'y habitue, ainsi qu'à tous autres rébus, en moins de temps qu'on ne le croirait d'abord. Les femmes surtout, bien que la nature même des difficultés que nous venons de caractériser semble s'opposer invinciblement à ce qu'elles trouvent là quelque attrait (car en quoi des pointilleries sur la Gémare et la paléontologie, l'ostéologie du géant Teutobochus ou les lances rompues par les savants à l'endroit de l'anneau de Saturne peuvent-elles le moins du monde intéresser le beau sexe ?), les femmes, disons-nous, comprenaient merveilleusement Jean-Paul, et suivaient sans lassitude tantôt sa marche dans les ténébreuses anfractuosités de la métaphysique, tantôt son vol au travers des espaces imaginaires. C'est qu'il y a entre l'âme de Jean-Paul et celles de presque toutes les femmes une affinité mystérieuse; c'est que, impressionnable comme elles, sentant comme elles, il fait sentir, tout en revêtant le sentiment de concetti sous lesquels il pourrait se perdre; c'est qu'elles percent intuitivement cette croûte d'érudition luxuriante qui serpente autour de l'idée et qu'elles lisent nettement le thème sous la fioriture. N'exagérons donc rien; sachons blâmer, malgré le vernis qui cache les fautes, ces ambages, cette obscurité, cette erreur de l'expression nette et franche; mais, au milieu

même de ces atteintes au bon goût, démêlons le beau, le profond, l'ingénieux. Ce tempérament sans lequel le critique ne saurait apprécier convenablement le désordre et les ténèbres de Richter, il faut en user partout sous quelque face qu'on envisage ce singulier Protée, sans quoi l'on pourra porter sur chaque fleuron de sa couronne des jugements diamétralement contraires, qui tous auront de la vérité, mais qui ne seront ni toute la vérité ni rien que la vérité. Sous le rapport de la sensibilité, par exemple, reconnaissons qu'en effet cette qualité chez Jean-Paul est exquise, est sincère, mais qu'elle n'est ni alliée à la raison, ni réglée par la mesure; qu'elle s'éveille pour les moindres comme pour les plus graves objets, qu'elle s'exagère le bien, le mal, le présent, l'avenir, et qu'à force de dépasser toute limite, elle arrive à ce point où elle ne correspond plus à rien et où dès lors elle a l'air de n'être plus vraie ou de n'être que le délire. Est-ce de son idéalisme, de sa religiosité qu'il s'agit? Eh bien ! s'il est vrai qu'il y a chez lui de l'angélique, de l'éthéré, s'il est vrai qu'il nous enlève parfois sur ses ailes dans un monde d'impondérables, si nous nous sentons au milieu de ces ferveurs de son imagination comme balancés sur l'escarpolette entre des murmures qui ondulent et des souffles féeriques, l'étourdissement nous prend bientôt comme lorsque dans l'aérostat nous arrivons aux régions où l'air est trop raréfié : les frémissements de l'harmonica nous font mal aux nerfs, nous souhaitons impérieusement les rugissements du violoncelle et des cuivres. Votre voix est belle, maître! mais ce soprano sfogato n'est point un orchestre; vous voyez le ciel dans vos extases, mais la catalepsie n'est point l'état normal de l'homme; il faut avoir le pied sur terre tout en ayant le front dans la nue, et nous ne saurions quitter Céphas pour Svedenborg, car pierre résiste et fantôme s'évanouit, et n'avoir que de la religiosité, c'est ne point avoir de religion. Mêmes grâces et même impuissance, même perspicacité de détails et même vue fausse de l'ensemble, même science du superflu, du minutieux, et même ignorance de l'essentiel, de l'important, lorsqu'il analyse et commente la vie. Il est trop clair qu'il n'a vu suffisamment, ou du moins qu'il n'a compris que les petites villes, que les cercles mesquins, que la ville télescopique, que les ridicules de seizième grandeur; il est trop clair surtout que lors même qu'il sait les éléments, il ne sait pas comment ils se coordonnent, qu'il aperçoit les rouages, qu'il compte les dents sans comprendre leurs engrènements, leur puissance, l'encliquetage général et l'huile qui les aide à glisser. Son âme est bonne, je dirais volontiers son âme est blanche et blonde; il vaudrait mieux qu'elle fût un peu plus foncée en couleur et qu'elle comprît comment s'opère le mal, quelle est sa puissance et que de batailles il gagne sur le bien. C'est la vie qu'il s'agit de peindre, bien qu'en l'idéalisant, ce sont les hommes : or les hommes ne sont point des séraphins ; toute âme qu'elle est, leur âme a du lest, et ce lest c'est le corps, qui est de la terre, assez souvent mêlée de fange. Il ne faut pas nous représenter avec des ailes aux pieds et aux épaules et l'auréole autour du front, si l'on veut que nous nous reconnaissions au portrait. A toutes ces fausses idées de l'homme se lie, chez Jean-Paul,

cette conclusion qui nous étonnerait chez d'autres artistes, mais qui chez lui se conçoit parfaitement : c'est que celui-là est le plus sage, celui-là est le plus homme de génie qui sent le mieux le néant des biens de la vie, qui se préoccupe le plus de l'idée de mort. Sérieusement cette exaltation maladive est-elle le signe de l'homme fort par l'intelligence et par le cœur? Nous la comprenons, nous l'excusons, mais nous ne la divinisons pas; et Richter qui la divinise est pour nous un illuminé, mais non un esprit éclairé; nous ne pouvons nous prendre d'une extrême admiration pour ce mélange de la malice à la bonté, du rire aux pleurs qu'on a vanté chez Jean-Paul. Cet amalgame ne manque certes pas de charme; mais, il faut le proclamer, ce n'est pas là une haute lueur littéraire : la virilité manque à cette espèce de satire toute féminine, tout indécise, molle de jarrets, et qui semble toujours à la veille de s'affaisser sur jambes. Ce n'est pas là la satire véritable, celle qui flagelle à outrance et qui met des balles dans le canon du fusil; vous n'y sentez pas la verve comique des Plaute, des Lycambe, des Juvénal. L'attention n'est point captive, haletante, suspendue; on ne suit pas de l'œil avec passion les coups portés et reçus; jamais on ne croit voir couler le premier sang. Qu'importe alors tout ce qu'on prodigue de finesses, de gentillesses? Ce n'est plus là que du verbiage. La galerie ne s'intéresse à une partie que s'il y a des enjeux sur table. Si le jeu n'est qu'un jeu, on reste froid, comme les joueurs eux-mêmes. Vous voulez faire de la satire, haïssez ou méprisez tout de bon, et une fois la lanière en main ne craignez pas d'enlever la peau; si vous le craignez, laissez à d'autres, laissez aux Aristophanes, aux Molières, aux Rabelais, le soin de donner le knout. Et au fond, que faites-vous, que font les prétendus satiriques à la manière de Jean-Paul? Ils ne s'attaquent, disent-ils pour justifier l'incertitude, le peu de sérieux de leur ironie, qu'à de légers défauts, qu'à des faiblesses du cœur ou de l'esprit. C'est vrai, là est en partie le secret de cette faiblesse! mais c'est là encore une aberration; car telle n'est pas la mission de la satire, Tomber sur la colombe, épargner le vautour, ce n'est pas de la poésie, ce n'est pas de l'art, pas plus que de la noblesse ou de la justice. Passons enfin à ce qu'il y a de capital dans toute œuvre artistique, au fond. Y a-t-il un fond dans les compositions de Jean-Paul? Nous répondons à regret, mais nous ne balançons point à répondre, qu'en général, non, il n'y en pas, à moins que l'intention ne soit réputée pour le fait. C'est pour lui que semble avoir été créée cette expression d'échapper par la tangente. Autant il est vrai qu'il rayonne, qu'il projette au loin ses iris, ses fusées, ses paillettes aux mille couleurs, qu'il inonde tantôt de lueurs, tantôt de vapeurs, une atmosphère immense, autant il est vrai que cette irradiation, cette expansion perpétuelle n'est compensée qu'imperceptiblement ou ne l'est pas, que rien ne converge vers le centre pour corriger l'éparpillement général, que (pour adopter des similitudes qui sont de sa langue) ce qui devrait chez lui n'être qu'ellipses ou courbes fermantes s'allonge à perte de vue en branches d'hyperbole, que presque tout dans son centre est force tangentielle et presque rien force radiale. Dans les romans surtout l'action languit le plus souvent, et l'on ne sait plus où l'on en est, ou bien

lui-même semble ne plus s'en souvenir et s'égare visiblement faute de savoir son itinéraire. A plus forte raison, l'intrigue est-elle lâche et le nœud mal formé. Les exceptions à ce double défaut sont rares chez Jean-Paul. Au total donc ses créations, quelque séduisantes qu'elles soient souvent, sont comme une pâte molle. Les chairs sont belles, mais il semble que ce soient les chairs d'un mollusque: il n'y a point de charpente osseuse qui les soutienne. Leur fraîcheur n'indique point la plénitude de la vie. La sève manque, la lymphe domine. On s'attend à chaque moment à voir rentrer le spectre en terre. Il est des centaines de chapitres dont, quand on les a lus, il ne reste que ce qui reste d'une giboulée quand elle est tombée. Ce jugement sur un écrivain qui a été pendant un temps l'idole de l'Allemagne paraîtra peut-être bien sévère à quelques personnes. Nous le croyons impartial. En Allemagne même, c'est ainsi qu'aujourd'hui beaucoup de très-habiles critiques apprécient Jean-Paul, et bien longtemps avant sa mort, trente ans au moins, par conséquent avant l'époque actuelle, on avait déjà pressenti la fausseté de ce genre. Pour nous, loin d'être les zoïles de Jean-Paul, nous admirons au contraire à peu près au même degré que ses plus vifs admirateurs, non pas l'ensemble de son esprit et de sa philosophie, non pas ses plans et sa puissance d'exécuter, mais ses innombrables beautés de détails : son imagination, son érudition, sa pénétration, ses caprices, ses aspirations à l'éther, nous les suivons avec transport; ses minuties étranges, ses fautes même et ses aberrations, ses faiblesses, nous sympathisons avec elles; nous serions fâchés vraiment qu'on les biffât et çancellât; son style à facettes, à ogives, à vitraux, à guipures, à robe à queue, dans lequel le lecteur s'enchevêtre, nous y trouvons un sujet inépuisable d'études. Jean-Paul à nos yeux résume tout le siècle dont Swift et Sterne, Klopstock et Jean-Jacques, Diderot et Helvésius furent les parangons; et sous beaucoup de rapports il a été le précurseur du XIX^e^. L'homme incompris, ce type si chanté par notre âge, occupe chez lui des volumes : pour l'impertinence, le sans-souci et le bonheur de la parenthèse il égale Byron, qui semble s'être pénétré jusqu'à la moelle de sa manière et dont le don Juan surtout, malgré la différence énorme du fond, rappelle Titan; son fantastique enfin a large part à l'apparition d'Hoffmann. Dans le fourmillement de pensées qu'il laisse tomber de sa plume, il y a de quoi tailler des centaines d'élégies, des milliers de proverbes, des myriades d'épigrammes. Il tient de tous les grands hommes que nous avons nommés, surpasse chacun d'eux par quelque face de lui-même, comme il en est surpassé sous d'autres rapports. Il est enfant, il n'est que moitié d'homme, mais il est artiste, car qui peut lui dénier la fantaisie? il est poète, car chez qui trouver plus de lyrisme? il est penseur, il est rêveur en ce sens qu'il rêve et fait rêver; il est philosophe, il est bouffon. Il y a de tout dans son écrin, et son strass ne doit pas faire méconnaître ses diamants. Enfin on ne saurait passer sous silence que jamais il ne fait soit l'apologie soit l'apothéose du vice. Il serait bon maintenant de caractériser individuellement chacun des ouvrages de Jean-Paul. Mais cette tâche serait bien longue. Nous nous contenterons de parler plus particulièrement de quelques-uns d'eux, en remarquant que ces vingt-

huit ouvrages que ci-dessus nous avons énumérés dans un ordre chronologique, peuvent se ranger méthodiquement sous trois séries : 1° Romans; 2° Mélanges; 3° Œuvres didactiques et critique littéraire. Les romans ou quasi-romans sont *la Loge invisible*, *Hesperus*, *Quintus Fixlein*, *Siebenkæs*, *Titan* et les deux *Voyages*. Au troisième groupe nous attribuons, outre l'*Esthétique* et *Levana*, les *Composés de la langue germanique* et la *Petite Revue bibliographique*. Tout le reste peut se rapporter aux mélanges. — Quand on ne saurait pas que *la Loge invisible* (Berlin, 1783 et 1784, 2 vol. in-8°) était le début de Jean-Paul dans le roman, on s'en apercevrait à la lecture. Bien des traits y trahissent le novice, on l'y voit flottant encore entre Klingel et Hippel; en revanche la donnée fondamentale du livre c'est déjà celle qu'il devait tant de fois développer plus tard, le contraste de l'idée et de la vie. Son héros, qui n'est au fond autre que lui-même, est un jeune homme pour qui la terre est trop étroite et qui des ailes de l'imagination s'élance incessamment vers le ciel. Il s'y trouve quelques belles pages, beaucoup de belles idées et quantité de scènes vaines et vides, notamment la mort apparente d'Ottomar, les scènes funèbres d'Amand, puis surtout les entrevues nocturnes d'amant et d'amante qui n'aboutissent à rien. Les caractères en général sont faibles; ceux des hommes mûrs et des vieillards sont manqués et dégénèrent presque, contre l'intention de Jean-Paul, en caricatures. — La *Loge invisible* n'a jamais été finie; probablement Jean-Paul aurait été fort embarrassé de trouver des incidents pour la continuer, un dénouement pour la clore, et surtout de faire sortir naturellement cette conclusion, ces incidents, des caractères qu'il a établis et des événements qui ont précédé. — De *la Loge invisible* à l'*Hesperus*, ou *Quarante-cinq jours de la poste aux chiens* (Berlin, 1795. 4 vol. in-8°, 2e édit., 1798), il y a progrès sensible, quoique évidemment la manière soit la même, quoique bien des pages destinées à celle-ci figurent dans celui-là. Jean-Paul veut y représenter comme le mobile universel et suprême, comme le mobile le plus louable des développements humains l'amour pris dans son acception la plus large, amour des ascendants, des frères et sœurs, de tous les membres de la famille, amitié qu'on porte à ses amis, ardente affection pour l'humanité entière, et enfin amour. Son héros Emmanuel est un Indien, un pythagoricien, au corps amaigri par l'abstinence, tout mélancolie, tout sentiment, tout dédain du monde terrestre, tout thé, sucre et cannelle. C'est bien là des hommes tels que les rêve Jean-Paul, des hommes qui à notre avis ne sauraient être, non parce qu'ils sont trop parfaits, mais parce qu'ils sont pétris sans phosphate de chaux, et qu'ils fondent au soleil. Les Grandisson, les Cleveland sont de bien grossiers personnages comparés au céleste Emmanuel. Il ne faut pas demander si ce caractère trouva des enthousiastes : il en eut, il en eut beaucoup, non-seulement parmi les femmes, qu'il tenait comme dans un courant galvanique, mais aussi parmi les hommes; Monitz entre autres, s'en déclara le panégyriste passionné. — La vie de *Quintus Fixlein, tirée de quinze tiroirs avec une portion congrue et quelques tablettes de jus* (Baireuth, 1796, in-8°, 2e édit. augm., Berlin, 1800), nous fait descendre en

apparence de ces hauteurs, pour nous traîner sur les minuties de la vie quotidienne, tant intellectuelle que physique, sur les petits ridicules du savant, du naïf, du presque niais Égide Zébédée dont il se constitue le biographe, et qui est aussi un de ces portraits de lui-même qu'il a semés partout. Mais au fond c'est toujours la même pensée qu'il veut mettre en relief, le néant des occupations humaines, le vide profond de la vie. Et sa préface achèverait de trahir ce but de toute fiction lorsqu'il dit en substance : « Je n'avais que trois routes à indiquer comme pouvant conduire au bonheur : l'une c'est celle qui mène à la montagne, à ces hauteurs d'où l'on voit à ses pieds ces cavernes de loups et ces charniers qu'habitent les hommes, et les nuées chargées d'orages qui crèvent sur eux; l'autre c'est celle par laquelle on va se tapir dans son sillon, dans son nid d'alouette, invisible au loup parmi les moissons et les douces senteurs qui neutralisent la puanteur du charnier; la troisième, et la meilleure, mais la moins facile à suivre, est celle où l'on alternerait. » Est-ce donc qu'il n'y a pas de chemin entre ces extrêmes? Pour l'homme de sens qui n'exagère rien est-ce qu'il n'y a de tactique possible dans la vie que de se faire svédenborgiste et contemplateur, ou de s'enterrer plantant des choux et arrosant des fleurs? A Fixlein nous préférons donc, nous l'avouons, les *Brins de fleurs, de fruits, d'épines*, ou *Vie conjugale, mort et noces de l'avocat des pauvres, F. St. Siebenkæs* (Berlin, 1796 et 1797, 2 vol. in-8°). C'est peut-être de tous les écrits de Jean-Paul le moins rude à comprendre, non parce qu'il est le plus naïvement bourgeois, mais parce qu'au fond il peint une situation de tous les temps, une incompatibilité entre une nature excessive et une nature vulgaire. Siebenkæs réunit l'enthousiasme et l'érudition, et a le génie de l'artiste et le génie du penseur; il voit tout, il voit de haut et loin, il voit les rapports. Lenette, sa femme, est une parfaite ménagère, économe, laborieuse, sensée, suffisamment belle et fort vertueuse. Bien qu'actuellement en notre France, par l'éducation et les romans ou feuilletons qui courent, tels ne semblent pas les défauts que les hommes aient à reprocher à leurs ménagères, et que la presse ait beaucoup gémi sur la femme incomprise, le drame de l'homme incompris est, même chez nous, beaucoup plus fréquent qu'on ne l'imagine. Et ce drame d'ailleurs est lui-même un symbole de toutes les autres incompatibilités dans l'association dont la vie nous offre le spectacle. Sans doute Don Quichotte et Sancho Pança en sont un symbole plus élevé, puisque par ses deux héros Cervantes ne récapitule rien moins que la société tout entière, qu'il nous amène à voir, sauf quelques exceptions à peu près microscopiques, comme divisée en deux masses, l'une idéaliste mais entêtée de chimères à aimer ou à combattre (les Dulcinées et les moulins à vent), l'autre douée de sens commun, mais charnelle, matérielle, et ne croyant qu'à ce qu'elle voit, ce qu'elle palpe et ce qu'elle absorbe. Mais, même après Cervantes et au-dessous sinon en dehors de Cervantes, il y avait encore à peindre. Jean-Paul, dans le roman que nous examinons ici, est plus que l'illustre Espagnol dans le réel : les figures, quoique idéalisées, ne sortent pas encore du possible : Siebenkæs n'est pas fou, Lenette n'est pas immonde et igno-

ble ; elle a sa valeur, mesquine il est vrai, et lui la sienne ; seulement ils sont hors de leur place, comme le plomb s'il s'agissait d'en faire un creuset, et l'or si l'on prétendait s'en servir pour souder. L'action de Siebenkæs est très-simple, mais elle se déroule avec grâce et limpidité : les tableaux qui s'y succèdent ont tout le piquant d'un tableau de genre, et souvent contiennent des traits sublimes : les paroles, les pensées du mari sont parfois de la plus haute éloquence, ou de l'esthétique la plus profonde, de la philosophie la plus pénétrante ; nous redescendons ensuite à la terre, au quotidien, à l'indispensable, au réel, en passant à ce que fait, ce que veut, ce que pense, ce que dit Lenette. Le contraste est tour à tour ou doucement mélancolique ou déchirant ; nous sentons qu'il y a là plaie saignante, s'envenimant tous les jours et finalement incurable, sauf séparation des âmes. Et pas un mot de blâme pour l'un ou pour l'autre; c'est là la vie, c'est là la nature; l'aigle est, la linotte aussi, tous deux sortis des mêmes mains, tous deux doués des conditions de leur être ! — Il y a aussi d'éminentes qualités dans *Titan* (1800-1802, 6 vol. in-8°), malgré des fautes très-nombreuses et très-réelles ; malgré la torpeur de l'action pendant les premiers volumes, surtout pendant le premier ; malgré le manque de suite et de cohésion qui décèle un ouvrage dix fois quitté, repris, interrompu ; enfin malgré l'impossibilité, toujours la même, de certaines natures trop archangéliques qui semblent avoir dans les veines cet *ikhor* prêté aux dieux par Homère, mais non ce sang ferrugineux et chargé de fibrine qui s'échauffe au contact de l'oxygène dans nos poumons. Tout impossible qu'elle est cependant Liane intéresse, et chacune des autres femmes aussi, surtout Isabelle et Linda, qui du moins commencent à ressembler à des femmes de chair et d'os. Les contrastes d'ailleurs que Jean-Paul établit entre ces six femmes prises deux à deux, la dégradation artistement nuancée du type qu'il élève au dessus de tout, à mesure que ce type se matérialise et se fonce davantage en descendant de Liane à Isabelle, la facilité avec laquelle il fait mouvoir ces figures différentes, méritent vraiment des éloges. Parmi les caractères d'hommes quelques-uns aussi sont bien jetés : le comte Gaspard de Césara par exemple, avec ses plans gigantesques et sa froideur ; le ministre de Froulay, avec ses intrigues ; le docteur Sphex, avec sa vulgarité bouffonne ; et Schoppe, avec sa bouffonnerie un peu moins vulgaire; l'artiste Dion, cet idolâtre du beau ; puis l'ambitieux, le menteur, le romanesque, l'insatiable Roquairol, cet entasseur de montagnes, cet escaladeur de l'Olympe, ce convoiteur de l'impossible, vrai Titan, symbole de notre civilisation enivrante, enivrée, folle de science et folle de son corps, théâtrale, cynique, sceptique et si facile à mystifier. Le héros que Richter lui oppose, Albano, est, comme Liane, moins vrai ou moins voisin du vrai ; mais c'est un beau type, et l'œil suit avec intérêt cette galerie de situations au milieu desquelles ressort et se développe successivement le bel idéal de l'âme humaine qu'enveloppe un corps viril. C'est d'ailleurs une haute et belle conception, parfaitement de nature à devenir la morale d'une fiction d'art ou palpite la réalité, que celle de nous montrer l'être irréprehensible et qui

ne veut boire qu'à la source des plaisirs licites, qui déjoue les séductions, les sophismes et l'exemple, qui se heurte chemin faisant aux douleurs et les subit avec noblesse, arrivant ainsi, par le fait même de l'héroïsme qui est devenu son habitude et des sacrifices qu'il a prodigués sans arrière-pensées, à la position la plus brillante, la plus enviable; tandis que chacun de ceux qui ont dévié de la droite voie tombent successivement, tombent en dépit de combinaisons souvent habiles et de succès qui souvent semblaient solides, tombent non par hasard, mais par suite de fautes qu'ils ont commises, de vices auxquels ils ont abandonné les rênes. — Passer à *Schmetzle* après *Titan*, c'est passer du cèdre au roseau. Mais Schmelzle mérite un mot. Il n'y a là qu'une figure pour ainsi dire, mais elle est adorablement peinte! Ce brave homme qui se croit un homme brave et qui pourtant ne voit que périls n'est point un être chimérique; et les petites rencontres de son voyage mettent bien son caractère en relief, sans qu'un instant il essaie de se décrire ou plutôt en dépit de la fausse appréciation qu'il fait de lui-même. Deux faits résultent bien nettement de tout ce luxe de prévisions burlesquement sinistres et de résolutions héroïques qui se succèdent chez l'intrépide aumônier à pied, c'est qu'être brave, c'est souvent ne pas même penser au danger quand il y a cent mille à parier contre un que le mal n'aura pas lieu, puisque rien n'est plus grotesque que d'être grave toujours et solennel partout. L'opuscule d'ailleurs est court et n'a pas le temps de dégénérer en caricature. — *Les Modes grœnlandaises*, ou *Esquisses satiriques* (Berlin, 1783 et 1784, 2 vol. in-8°; 2e éd., 1821). On se doute bien que le Grœnland ici n'est autre que l'Allemagne, et au sous-titre on devine que l'auteur a pour but de peindre, en les ridiculisant, les allures, les manières, les prétentions à l'ordre du jour en sa docte et très-moquable patrie : c'est là ce qu'il appelle « Prozesse » (mot qui pour le moment n'a nul rapport avec les procès et la procédure, et que tout au plus on pourrait rendre, si l'on tenait à ne pas s'éloigner du son du mot allemand, par « procédés »). Les théologiens et les bibliophobes (nos 2 et 6), les nobles vains de leur souche (n° 3), les femmes et les petits-maîtres (n° 4) ont bien leur part d'épigrammes dans ce mélange. Mais c'est surtout aux dépens des écrivains, soit qu'ils obéissent en noircissant le papier à l'indomptable *scribendi cacoethes* du satirique latin, soit qu'ils voient dans leur plume un gagne-pain, soit qu'ils s'épuisent naïvement et paisiblement dans le fruit sec de leurs veilles, soit qu'ils tambourinent à grand bruit leur génie et leur renommée, que le jeune anonyme exerce sa verve railleuse; et tel est le sujet de son n° 1, qui est le morceau capital de l'ouvrage. En général les plaisanteries n'en sont pas neuves : on pourrait même soutenir que ce n'est point aux Falk, aux Kortum, en un mot aux satiriques du XVIIIe siècle que Richter a emprunté la plupart des recettes de gloire qu'il rajeunit, mais bien à ceux du XVIIe. Ces Kranz, ces Wezel, ces Wekhrlin qu'il affecte tant de mépriser, il est visible qu'il les a lus, et qu'il en a profité; chez eux aussi comme chez lui on voit le vin, le plagiat, la vanité, le mépris de la critique et les chimères préconisées comme excel-

lents moyens, comme véhicules d'inspiration. Mais ce qui ne se trouve pas chez ces prédécesseurs du Callot grœnlandais, c'est qu'en réalité Richter ici n'est pas comme les satiriques ordinaires, lesquels laissent trop en relief cette idée qu'ils ne ressemblent point aux confrères sur lesquels ils décochent le sarcasme : non, implicitement il sent qu'il est ou doit être compris dans l'immolation générale ; il ressemble à la femme qui, en représentant sous des couleurs peu flattées et peu flatteuses ses amies et ses compagnes, paraît dire sans amertume « così fan tutte, » et s'envelopper elle-même dans ce « tutte » comme si elle prononçait « l'anch'io ». Ces travers qu'il peint, s'il y a de l'injustice à dire qu'ils les eut au plus haut degré, du moins peut-on avec certaine vraisemblance l'en accuser : le flacon de Roussillon n'était-il pas fréquemment son Hippocrène? Ces notes nombreuses, ces imitations qu'on ne saurait nier, ces réminiscences habilement déguisées, ne sont-elles pas proches parentes du plagiat? Se donna-t-il jamais des peines infinies pour avoir autour de lui des critiques qui l'aidassent par leur contrôle à perfectionner ses ouvrages ? Fit-il du moins son possible, en essayant successivement de toutes les sciences, philosophie, théologie, droit, médecine, météorologie, chimie, histoire, pour posséder complètement les éléments essentiels de l'une d'elles, au lieu de n'en connaître que les curiosités et les futilités? Et pourtant il voyait parfaitement les misères de son esprit microscopique et amoureux de l'inconnu qui ne vaut pas la peine d'être connu, du singulier qui n'a de prix que par sa singularité! Eh bien, c'est cette naïveté même de malice exercée sur sa propre personne comme sur celle des autres, c'est aussi cette teinte féminine d'indécision d'une jeune âme qui veut honnir et qui s'éprend, qui s'enthousiasme et qui s'engoue encore plus qu'elle ne sent le ridicule, c'est tout cela qui exerce du charme et qui donne un caractère spécial aux *Modes grœnlandaises*. Mais ce que nous avons dit du vice fondamental de la satire richtérienne n'en reste pas moins vrai de ce premier essai peut-être encore plus que du reste de ses mélanges ; nous ne le répéterons pas, mais nous ne pouvons nous dispenser de le rappeler. — Les *OEuvres complètes de Jean-Paul-Fr. Richter* ont été données pour la première fois, après sa mort, à Berlin, par les soins de son neveu Spazier, et il en a été fait une 2e édition dès 1840-42, Berlin, 33 vol. in-12. Renouard en a imprimé une autre à Paris pour le compte de Tétot, en 4 vol. compacts, gr. in-8° à 2 colonnes, 1837, dont il a été fait de nouveaux tirages ou qui ont reçu des titres à nouveaux millésimes (1842, 1843). Cette édition forme les tomes IX-XII de la *Bibliothèque des meilleurs écrivains allemands anciens et modernes* que publie la *Librairie européenne* Baudry : des corrections successives l'ont rendue fort acceptable aujourd'hui. Elle a d'ailleurs sur l'édition de Berlin l'avantage de reproduire plus fidèlement, en certaines occasions où c'était à souhaiter, l'édition primitive ; par exemple, de ne point couper en cinq les quatre volumes de *Titan*, etc., etc. Förster a donné, sous le titre de *von Jean Paul's litterarischen Nachlass*, tout ce qu'il a trouvé d'intelligible et d'utilisable dans les papiers laissés par Richter. Il existe en allemand un fort bon et fort riche Excerpta de

Richter, sous le titre d'*Esprit de Jean-Paul*, ou *Chrestomathie*, etc., 3e éd., Leipz., 1816-18, 4 vol. in-8°. Il serait aisé, on le voit par cette date, de l'augmenter au moins d'un tome. On verra plus bas qu'il existe un *Comm. biographique sur les OEuvres de Jean-Paul*. Long temps auparavant et lors de la plus grande vogue de l'auteur, il avait été rédigé un *Dictionnaire pour l'intelligence de Jean-Paul*. — On a pensé en France à donner une traduction complète des *OEuvres de Jean-Paul*, et il en a paru effectivement un commencement, Paris, 1834, 4 vol. in-8°, signés de M Philarète Chasles et précédés d'une préface riche d'aperçus et d'appréciations aussi fécondes qu'ingénieuses. Ces vol. contiennent *Titan* et l'appendice. Mais cette publication ne trouva pas d'encouragement, et la traduction en resta là : c'est véritablement un malheur. On n'a guère, pour suppléer à cette lacune, qu'un très-petit nombre de morceaux épars en divers recueils, par exemple, 1° sur une *Aventure de Shakspeare* (dans le *Salmigondis*, II, 349-378); 2° l'*Éclipse de lune*, tirée de Q. Fixlein (dans la *Revue de Paris*, XXVI, 6); 3° *la Mort d'un ange*, tirée aussi de Fixlein; 4° *le Rêve d'une pauvre folle* (XLVI, 6); 5° des extraits du *Voyage de Schmelzle*, (XXVIII, 54-66, 137-153); 6° des extraits de *Siebenkæs* (XVIII, 117). La plupart de ces morceaux sont dus encore à la plume de M. Ph. Chasles : quelques-uns sont anonymes et semblent avoir été traduits par M. Loeve-Veimars. L'article *Jean-Paul* de la *Revue des Deux-Mondes* (septemb. 1842), par M. H. Blaze, ne contient que la géographie de la petite région habitée par notre auteur. Il faut joindre à ces morceaux les *Pensées de Jean-Paul*, Paris, 1829, in-18; 2e éd., Paris, 1830, in-8°. Le traducteur avait gardé l'anonyme dans la 1re édition, il s'est nommé dans la 2e : c'est M. le marquis de Lagrange. Les Hollandais ont aussi un excellent extrait de même genre, intitulé *Gedenke*, etc. La vie de Richter a été écrite par H. Dœring, sous le titre de *Jean - Paul - Friederich Richter's Leben, nebst Characteristik seiner Werke*, Gotha, 1826; il en avait été publié une avec des lettres de lui dès 1799, 6 vol. in-8°; on peut regarder aussi comme une biographie le volumineux *Commentaire biographique des OEuvres de Jean-Paul* (en all.), par O. Spazier. P—OT.

RICHTER (GUILLAUME-MICHEL de), l'historien de la médecine russe, était d'origine allemande, ainsi que l'indique son nom, et son père était ministre de l'église luthérienne; mais c'est à Moskou qu'eut lieu sa naissance en 1767. Bien qu'il eût fait ses études classiques à Revel, c'est à l'université de Moskou qu'il suivit ses premiers cours de médecine. Toutefois, il alla se perfectionner dans cette science en Allemagne et en France, en Angleterre et en Hollande, et c'est à Erlangen qu'après deux ans ainsi passés à voir les plus célèbres universités de l'Occident, il fut admis au grade de docteur. En 1788, de retour dans sa patrie, il ne tarda point à y être pourvu d'une chaire médicale dans l'université de Moskou et, malgré sa jeunesse, il s'y fit remarquer sur-le-champ par son enseignement. La Société, récemment fondée alors, des sciences physico-médicales de Moskou, le choisit pour son président, en 1810. Plusieurs sociétés savantes tant russes qu'étrangères se l'adjoignirent comme membre. Son souverain l'anoblit. Il était d'ailleurs fort habile praticien et,

dans l'art des accouchements surtout, il jouissait d'une réputation incontestée. Malheureusement ses travaux opiniâtres affaiblirent sa santé, et il mourut à la suite d'une longue maladie, en 1819, n'ayant encore que cinquante-deux ans, au moment presque où il venait d'obtenir sa pension de retraite. Il savait plusieurs langues : il écrivait en latin avec autant d'élégance que de correction; il possédait le russe, et c'est en cette langue qu'il donnait ses leçons; enfin c'est en allemand qu'il a écrit son grand ouvrage l'*Histoire de la médecine en Russie* (*Gesch. d. Medicin in Russland*), Moskou, 1813-1815, 3 vol. en 2 tom. in-8°, travail fondamental, consciencieux et rédigé tantôt sur les sources, tantôt au milieu des traditions : il serait à souhaiter qu'une traduction française ou anglaise popularisât un peu ce travail de ce côté-ci du Rhin et de l'autre côté de la Manche. On trouve aussi de Richter plusieurs mémoires ou notes dans le recueil de la Société des sciences physico-médicales, recueil moitié en latin, moitié en russe, selon que les morceaux que l'on y insère peuvent être considérés comme plus éminemment scientifiques et s'adressant aux médecins de profession, ou comme aidant à la pratique quotidienne et accessibles aux gens du monde pour peu qu'ils veuillent y porter quelque attention. P—OT.

RICORD (JEAN-FRANÇOIS), député à la Convention nationale, fut un des plus exaltés de cette Assemblée, où le fanatisme révolutionnaire fut porté si haut. Né en Provence vers 1760, il était, au commencement de la révolution, un des plus minces avocats du département du Var, qui le nomma cependant un de ses députés en septembre 1792. Siégeant au sommet de la Montagne, il pressa dès les premières séances, avec une extrême violence, le jugement de Louis XVI, et ne voulant laisser aucun doute sur le sort qu'il dsetinait à ce malheureux prince, il fit imprimer et répandit avec profusion son opinion à cet égard. Il vota ensuite comme il l'avait annoncé, pour la peine de mort sans appel et sans sursis à l'exécution. Il prit aussi beaucoup de part à la lutte des Montagnards contre les Girondins, et se lia intimement avec les Robespierre, surtout avec le plus jeune (Augustin). Tous deux furent nommés commissaires ou représentants du peuple près l'armée d'Italie, après la révolution du 31 mai 1793, et ils partirent ensemble, Ricord emmenant sa jeune femme, et Robespierre sa sœur (Charlotte). Si l'on en croit les Mémoires publiés récemment sous le nom de M^lle^ Robespierre (*voy.* ce nom dans ce volume) ils eurent beaucoup de peine, et traversèrent de grands périls pour se rendre à leur poste, d'abord à Lyon, près de se déclarer en insurrection contre l'oppression conventionnelle, puis à Manosque et à Forcalquier, où ils furent vivement poursuivis par les Marseillais qui, de même que les habitants de Lyon, s'efforçaient alors de secouer le joug des conventionnels. Enfin parvenus avec leurs dames au quartier-général de Nice, où commandait le vieux Dumerbion, ils y furent plus tranquilles, quoiqu'il se trouvât encore dans cette ville, ont-ils dit, beaucoup de *contre-révolutionnaires* et que l'armée fût dans le plus fâcheux dénûment. Du reste, au milieu de tant de difficultés, les deux représentants se montrèrent toujours parfaitement d'accord; mais il n'en fut pas de même de madame Ricord et de M^lle^ Robespierre. La première était, selon la

tradition, une fort jolie personne, aimant beaucoup à plaire, et y réussissant à merveille, surtout auprès d'Augustin Robespierre, et même, a-t-on dit, de Napoléon Bonaparte, qui vint alors à cette armée, et qui, selon sa coutume, ne manqua pas de faire humblement sa cour aux représentants du peuple. On a prétendu que ce fut à ces hommes, alors tout-puissants, qu'il dut son élévation subite au grade de général de brigade, après l'évacuation de Toulon par les Anglais. Ce qu'il y a de sûr, c'est que Robespierre le jeune et Ricord, qui furent bientôt assistés de Barras et de Fréron (*voy.* ce nom, XVI, 43), dirigèrent toutes les opérations de ce siége mémorable, et qu'ils ordonnèrent toutes les cruautés, toutes les exécutions qui suivirent la rentrée des républicains dans la place, ainsi que dans Marseille. Après la soumission de ces deux villes, Ricord resta encore quelque temps à l'armée; mais il était revenu à Paris à l'époque du 9 thermidor. On ne voit pas qu'il ait pris beaucoup de part à cette révolution, où ses meilleurs amis succombèrent; mais son dévouement aux Robespierre était trop connu pour qu'il n'eût pas à souffrir de leur chute. Peu de temps après (le 24 août), Cambon, devenu l'un des coryphées du parti thermidorien, le dénonça comme ayant accaparé des huiles et de la soie, pour les vendre à Gênes. Il répondit lui-même à cette lâche agression, puis il garda le silence jusqu'à l'époque du mouvement insurrectionnel de prairial an III, où la populace des faubourgs vint attaquer la Convention nationale. Accusé d'être un des chefs de cette révolte, il fut décrété d'arrestation; mais s'y étant soustrait par la fuite, il ne reparut qu'après l'amnistie du 3 brumaire an IV, qui assura l'impunité de tous les crimes de la révolution. N'ayant pas été favorisé par le sort, ni réélu après la session conventionnelle, il continua d'habiter la capitale, et se mêla à toutes les intrigues du parti qu'on appelait *la Queue de Robespierre*. Impliqué en 1796 dans la conspiration de Babeuf, il fut traduit, avec ce fameux démagogue, devant la haute-cour de Vendôme, et, défendu par Réal, il réussit à se faire acquitter, quoique le ministère public eût conclu à sa condamnation à mort. Après avoir échappé à ce péril, Ricord parut s'être un peu calmé, et on ne le vit plus que dans quelques occasions, notamment à l'assemblée des jacobins au Manége, puis à la rue du Bac, en 1799, où on l'entendit encore se livrer à de folles invectives contre *les tyrans du Luxembourg*, qui, certes, n'étaient pas des tyrans fort redoutables; car ils ne tardèrent pas à succomber eux-mêmes à une première attaque de Napoleon Bonaparte. Bien que cette nouvelle révolution du 18 brumaire ne fût pas selon les opinions de Ricord, il dut se flatter d'être au moins un peu mieux traité par celui qu'il avait autrefois lui-même protégé, par celui qui naguère s'était trouvé fort honoré, fort heureux d'être admis dans sa société, et surtout dans celle de madame Ricord. Mais, on le sait assez, *honores mutant homines*. Nous ne savons pas si l'ancien représentant du peuple demanda avec beaucoup d'instance; mais, tant que dura le pouvoir impérial, nous ne pensons pas que rien lui ait été donné. Napoléon avait horreur de toute espèce d'opposition, et surtout de celle des démagogues, dont il redoutait l'obstination et l'audace. Peut-être que Ricord dut s'estimer

fort heureux de n'être pas exilé ni déporté aux îles Séchelles, comme Rossignol et tant d'autres de ses amis. Nous pensons qu'il ne dut cette faveur qu'à ses anciens rapports avec le maître. On a dit que, par le même motif, Mme Ricord avait joui d'une pension. Napoléon ne s'occupa de son mari que lorsque, revenu de l'île d'Elbe en 1815, il crut avoir besoin du parti républicain. Alors il employa son ancien protecteur comme commissaire-général de police à Bayonne. Ayant perdu cet emploi bientôt après, par le retour de Louis XVIII, Ricord fut obligé de sortir de France l'année suivante, par suite de la loi contre les régicides, et depuis il a entièrement disparu. On croit qu'il est mort dans l'exil, vers 1820. Il avait été nommé député du département du Var à la Chambre des représentants en 1815, mais ses fonctions de commissaire-général l'empêchèrent d'y siéger. — On l'a quelquefois confondu avec *Alexandre* Ricord, qui fut successivement administrateur du département des Bouches-du-Rhône, accusateur public à l'armée d'Espagne en 1793, banquier, directeur du théâtre de la Gaîté, à Paris, enfin auteur et agent dramatique. Celui-là était parent de *Jean-François*, mais non pas son frère comme on l'a dit. M—D j.

RIEGGER (Paul-Joseph de), professeur de droit canon dans l'université de Vienne en Autriche, a publié *Institutiones jurisprudentiæ ecclesiasticæ*, 1re partie, 1774, in-8°. On trouve dans cet ouvrage les principes du droit canon expliqués avec autant de clarté et de précision que d'exactitude, d'après les maximes de l'antiquité. L'impératrice Marie-Thérèse ordonna qu'il fût déclaré *classique* dans l'université de Vienne. La seconde partie parut en 1775. La mort de l'auteur, arrivée cette année-là, empêcha de continuer la publication des autres parties. Ce n'est au reste que l'abrégé d'un plus grand ouvrage du même genre que Riegger avait donné au public depuis long-temps, en 5 gros vol. in-8°. Le baron de Martini, professeur de droit naturel dans la même université, fut chargé de continuer cet abrégé et d'en donner une nouvelle édition, ce qu'il fit en 1779; mais cette édition fut supprimée par autorité, pour laisser subsister les *Éléments de Riegger* tels qu'il les avait composés. Les ouvrages de celui-ci lui avaient suscité des tracasseries de la part du cardinal Migozzi et du nonce Garampi. T—D.

RIÉGO Y NUÑEZ (Raphael del), l'un des coryphées de la révolution espagnole de 1820, naquit en 1785 ou 1788 à Tuña, village des Asturies. L'éducation du jeune Riégo était à peine ébauchée que son père, petit *hidalgo* sans fortune, désirant lui assurer une existence, le fit entrer dans les gardes-du-corps, qui, depuis l'élévation scandaleuse du Prince de la Paix, étaient devenus le meilleur moyen de parvenir à tous les emplois, même ecclésiastiques. Il en faisait encore partie lors de l'invasion des Français en 1808. A cette époque les gardes-du-corps ayant été dissous, chacun d'eux se plaça comme il put; les uns dans les guérillas qui cherchaient à intercepter les communications des différentes divisions de l'armée française, d'autres dans les bataillons de milice organisés pour repousser l'ennemi. Il paraîtrait que Riégo entra d'abord dans un bataillon formé en grande partie d'élèves de différents colléges, et qu'il passa ensuite comme offi-

cier dans le régiment des Asturies. Il fut fait prisonnier dans une affaire et amené en France. Ses apologistes prétendent qu'il consacra tout le temps de sa captivité à compléter son édution, ou plutôt à la refaire, car il avait à peine acquis dans l'école d'Oviédo quelque légère teinture du latin; d'autres assurent qu'il s'occupa beaucoup plus de ses plaisirs que d'études. Lorsque Ferdinand VII eut été rétabli sur le trône de ses pères, Riégo rentra dans sa patrie (1814) et ne tarda pas à être employé dans le 2me bataillon des Asturies avec le grade de lieutenant-colonel. Ce bataillon faisait partie de l'armée d'expédition réunie à Cadix et dans l'île de Léon, destinée à réduire les colonies d'Amérique révoltées contre la métropole. Cette armée était, au mois de mai 1819, forte d'environ 20 mille hommes, et avait pour commandant en chef O'Donnell, comte de l'Abisbal. A cette époque l'Espagne était agitée par un esprit d'inquiétude et de malaise qu'il serait difficile de définir, mais dont il est aisé d'indiquer les principales causes. Les caisses étaient vides, le désordre régnait dans les finances et en général dans les différentes branches de l'administration. Les soldats de terre et de mer et les employés des divers services n'étaient pas payés. Les colonies d'Amérique s'étaient presque toutes successivement insurgées, et celles qui restaient fidèles n'envoyaient plus à la mère-patrie que de faibles secours, absorbés par les dépenses qu'elle était obligée de faire pour soumettre les autres. Les intérêts créés par le régime populaire des Cortès étaient lésés, et les individus qui avaient figuré aux premiers rangs, pendant l'absence du roi, accusaient le souverain d'ingratitude à leur égard, et lui reprochaient comme un crime capital le refus qu'il avait fait d'accepter la constitution de Cadix. Ils répandaient les bruits les plus sinistres sur ses intentions, et ces calomnies trouvaient quelques esprits crédules, surtout parmi les militaires. Les changements fréquents de ministères et l'incohérence des mesures qu'ils adoptaient augmentaient encore l'agitation. Des insurrections partielles s'étaient manifestées dans quelques provinces, mais elles avaient été promptement étouffées. Lacy, Porlier, Vidal, etc., tous appartenant à l'armée, avaient été exécutés ou avaient péri, sans que la masse du peuple en parût affectée. Les bruits qu'on avait fait circuler sur les forces des insurgés d'Amérique et sur les dangers de toute espèce auxquels les troupes européennes allaient être exposées dans ces climats lointains, avaient fait naître parmi la plupart des corps le plus violent dégoût pour cet embarquement. Un certain nombre d'officiers appartenant à cette armée crurent le moment favorable pour profiter de ces dispositions, qu'ils avaient soin d'entretenir; et on organisa un complot, à la tête duquel il paraît aujourd'hui constant que se trouvait le comte de l'Abisbal. Les conspirateurs devaient s'emparer de l'île de Léon, de l'arsenal et de la flotte, et, après avoir soulevé toute l'armée, dicter la loi à leur souverain, en le forçant à convoquer les Cortès et à rétablir la constitution de 1812. Soit que l'Abisbal craignît qu'on n'eût eu connaissance de ses projets à Madrid, soit qu'il ne crût pas pouvoir compter sur l'esprit de l'armée dont il avait le commandement, après avoir trahi son roi, il n'hésita pas à trahir ses associés. Au jour marqué pour l'événement, il fit avorter lui-même le complot dont il avait été le princi

pal instigateur (juillet 1819), en faisant envelopper les corps qui avaient pris les armes et arrêter plusieurs chefs, parmi lesquels on comptait le colonel Quiroga et Arco-Aguero, sous-lieutenant du génie, ayant le grade de lieutenant-colonel. Il se fit auprès de la cour un mérite de cette conduite, et la trahison obtint des récompenses qu'on croyait accorder à la fidélité. Un examen plus approfondi de cette affaire fit néanmoins concevoir bientôt des doutes sur le prétendu dévouement du comte de l'Abisbal, et on lui ôta le commandement de l'armée d'expédition, qui fut confié à don Félix Calleja del Rey, comte de Calderon, vieillard de 70 ans, connu par sa sévérité. La conduite inattendue de l'Abisbal avait étonné les conspirateurs, sans les faire renoncer à leurs projets. Malgré les ravages de la fièvre jaune, apportée à Cadix, dans le mois d'août 1819, par le vaisseau l'*Asia*, ils tinrent entre eux des conciliabules secrets, et renouèrent bientôt les fils qui venaient d'être rompus. C'est au mois de novembre que les bases du nouveau complot furent arrêtées entre des lieutenants-colonels, des commandants de bataillon et des officiers inférieurs. Il devait être exécuté au moment où l'expédition aurait reçu ordre de mettre à la voile. Le 1er janvier 1820 fut désigné définitivement quelque temps après : c'était dans le courant de ce jour que devait avoir lieu l'insurrection simultanée du petit nombre de troupes qu'on avait pu parvenir à séduire. Les conjurés pensaient que, dans l'état où se trouvait l'Espagne, il suffirait de quelques bataillons et de leurs chefs pour entraîner le reste de l'armée. Aucun officier général ne figurant parmi les conjurés, ils crurent qu'ils devaient s'attacher à en trouver un qui voulût marcher à leur tête. Le comte de l'Abisbal étant discrédité, ils cherchèrent à décider en faveur de leur cause les généraux Moreno, Daoiz, O'Daly, le marquis de Las Amarillas, Ferraz, Romarate et beaucoup d'autres, qui refusèrent avec plus ou moins d'âpreté. Ils se tournèrent alors vers Quiroga, quoique ce général fût en surveillance au couvent de Santo-Domingo de Alcala de los Gazules. Le 1er janvier 1820, conformément au plan convenu, Riégo, qui était cantonné avec son bataillon dans le village de las Cabezas de San-Juan, sortit du quartier avec ses soldats, les harangua, fit poser des sentinelles à l'entrée du village, se rendit sur la place, et proclama la constitution des Cortès de 1812, à laquelle officiers et soldats allèrent ensuite prêter serment dans l'église. Après ce premier pas, il destitua les autorités locales, nomma des alcades provisoires, et ayant fait prendre quelques provisions à sa troupe, il se mit en marche pour Arcos de la Frontera où était le quartier-général de l'armée. Des officiers de la place engagés dans la conspiration l'attendaient à la métairie du Terral, située à un quart de lieue de la ville : il y arriva le lendemain à 2 heures du matin. Le bataillon de Séville, qui devait s'y trouver pour agir de concert, ne paraissant pas, Riégo fit faire un instant halte à sa troupe. Sa position, au milieu d'un pays couvert de soldats dont il ignorait les dispositions, lui inspira bientôt de sérieuses inquiétudes, et quoique le bataillon des guides qui formait la garnison d'Arcos fût plus fort que le sien, il se décida à pénétrer dans la place en se confiant à la fortune. Elle le servit à souhait :

non-seulement le comte de Calderon, général en chef de l'armée, les généraux Fournas, Salvador et Blanco, et le corrégidor d'Arcos furent arrêtés dans leurs logements; mais le bataillon des guides, qu'on n'avait pas eu le temps de mettre en défense, se joignit aux insurgés, et celui de Séville, qui s'était égaré et avait été retardé par le mauvais temps, vint augmenter ses forces. Il s'était fait remettre d'abord 12 mille ducats qui se trouvaient en caisse; bientôt après il s'empara de quelques milliers de piastres envoyées de Madrid. Comme à las Cabezas, l'un de ses premiers soins fut de proclamer la constitution et de changer les autorités civiles. De son côté, Quiroga, échappé du couvent de Santo-Domingo, s'était mis à la tête du bataillon d'Espagne, et après avoir rallié à Medina celui de la Couronne, il avait enlevé le pont de Zuazo et surpris à San-Fernando (île de Léon) M. de Cisneros, ministre de la marine, qui s'y était rendu depuis long-temps pour activer le départ de l'expédition. Comme nous nous occupons ici surtout des actions de Riégo, nous dirons seulement que le principal objet de l'expédition, qui était de s'emparer de Cadix, ville la plus riche de la Péninsule et la plus forte par sa situation, fut complétement manqué par l'attaque infructueuse de la Cortadura (1), où le général Campana, commandant de Cadix, avait envoyé à temps des troupes de renfort qui firent leur devoir et repoussèrent les insurgés. Impatient de ne pas recevoir des nouvelles de l'entreprise de Quiroga, Riégo partit d'Arcos avec ses quatre bataillons, conduisant avec lui les généraux qu'il y avait enlevés. Il proclama la constitution à Xérès, changea les alcades, et se dirigea sur Puerto Santa-Maria, où il fut joint par O'Daly, Arco-Aguero et les deux frères San-Miguel. Ils entrèrent ensemble dans l'île de Léon. Les prisonniers d'Arcos ayant été mis en sûreté dans le fort de Santi-Petri, les insurgés, dont les forces réunies ne s'élevaient qu'à sept bataillons, délibérèrent sur leur position et s'occupèrent à organiser l'armée dite *nationale*. Quiroga fut élu de nouveau commandant en chef, Riégo fut placé à la tête de la première division, et des proclamations et un manifeste à la nation espagnole, au nom de l'armée, appelèrent à l'insurrection le reste des troupes et le peuple de la Péninsule, tandis que des adresses au roi demandaient le rétablissement de la constitution de 1812. Lorsque la nouvelle de l'insurrection parvint à Madrid, on ne voulut pas y croire; mais quand il ne fut plus possible d'en douter, on passa d'une extrémité à l'autre en exagérant les forces et les avantages des révoltés. Le ministère montra d'abord quelque hésitation; il nomma ensuite au commandement de l'armée et de la province d'Andalousie, avec les pouvoirs les plus étendus, Freyre, qui commandait à Séville les carabiniers royaux et qui avait déjà pris des mesures pour arrêter l'insurrection. Ce général se hâta de rassembler les troupes sur la fidelité desquelles il croyait devoir compter, les dirigea sur l'île de Léon, et fit passer à Cadix un renfort de mille hommes qui n'y purent parvenir que par mer. Les insurgés, comme bloqués dans l'île de Léon par la cavalerie de don Joseph O'Donnell, frère du comte de l'Abisbal, avaient fait peu de progrès, et se bornaient à quelques excursions pour se procurer des vivres et sou-

(1) Langue de terre fortifiée qui unit Cadix à la terre ferme.

tenir les autorités qu'ils avaient établies dans quelques communes. Le 10 janvier, le régiment des Canaries et une brigade d'artillerie envoyés pour occuper Puerto Santa-Maria, au lieu de se rendre à leur destination, désertèrent la cause royale et se réunirent aux insurgés de l'île de Léon, malgré les efforts du général O'Donnell, dont la cavalerie fut repoussée par Riégo, qui prenait à cette époque le titre de général. La crainte de semblables défections rendit les généraux royalistes très-circonspects, et les empêcha de faire un usage convenable des forces qu'ils avaient à leur disposition. Les rebelles venaient de s'emparer par surprise de l'arsenal de *la Carraca*, où ils trouvèrent une nombreuse artillerie, des vivres et des munitions de toute espèce. Après cette conquête importante et la prise du *San-Julien*, vaisseau de 74, qui portait des poudres destinées à l'Amérique, ils résolurent de profiter des moyens offensifs qu'ils avaient pour tenter une nouvelle attaque contre *la Cortadura*. Riégo, à qui ils la confièrent, fut complétement repoussé le 16 janvier; il tomba du mur qui soutient la chaussée sur la plage et se blessa. Le soulèvement que le colonel Nicolas Santiago y Rotalde avait cherché à opérer à Cadix, dans la soirée du 24 janvier, ayant échoué, les insurgés conservèrent peu d'espoir de s'emparer de cette place, où le gouverneur Valdès avait pris les mesures les plus énergiques. D'un autre côté, le reste de l'armée restait impassible; aucun des corps sur lesquels on avait le plus compté n'avait donné des preuves d'adhésion; la population ne se prononçait point contre la cause royale; le général Freyre réunissait une armée de quinze mille hommes pour combattre les révoltés; les magasins de vivres amassés à grands frais pour l'expédition étaient épuisés; enfin les soldats de l'île de Léon manquaient d'effets d'habillement. Dans cet état de choses, les chefs de la rébellion, craignant que le découragement ne s'emparât des soldats, et bien convaincus que dans les révolutions il faut occuper sans cesse les esprits et ne pas laisser le temps de la réflexion, se déterminèrent à détacher de leur petite armée, qui ne s'élevait pas à plus de cinq mille hommes, une colonne mobile de quinze cents hommes pour ramasser des vivres, répandre des proclamations et décider la défection des corps qu'ils supposaient disposés en leur faveur. Le commandement de cette expédition fut confié à Riégo, non pas qu'il eût fait jusqu'alors preuve de beaucoup de talent; mais il avait montré une grande exaltation, une certaine audace, et c'était lui d'ailleurs qui avait le premier planté l'étendard de la révolte. Ce fut le 27 janvier qu'il partit avec sa bande de San-Fernando et qu'il traversa Chiclana aux cris de *vive la Constitution!* Il passa à Conil et à Bejer, et arriva sans obstacles à Algésiras. Riégo avait fondé les plus grandes espérances sur cette ville, et se flattait de trouver à Gibraltar des ressources pour son entreprise. Il s'empressa donc d'ouvrir le premier de ces ports au commerce étranger, et permit, moyennant quelques droits, l'introduction des marchandises jusque-là prohibées. Le gouverneur de Gibraltar, loin de se montrer favorable à la cause des insurgés, comme Riégo avait osé s'y attendre, fit couper toute communication avec Algésiras, au moyen d'une frégate et d'un brick. Après être resté cinq jours dans cette dernière ville, Riégo, qui n'avait pu s'y procurer

que mille paires de souliers et quelques ressources en vivres, en effets et en argent, en sortit le 7 février. Il n'avait pu être rejoint par les émissaires que Quiroga, instruit des mouvements du général O'Donnell sur la droite de sa colonne et inquiet pour lui-même des dispositions du général Freyre, avait envoyés pour lui donner l'ordre de rentrer dans l'île en toute hâte. Il commençait à sentir la témérité de son entreprise, en se voyant harcelé de tous côtés par des partis de cavalerie qu'O'Donnell avait mis à sa poursuite, tandis que dans aucun endroit la population ne faisait de mouvements en sa faveur. Aussi se rapprocha-t-il de l'île de Léon dans le dessein d'y chercher un refuge ; mais les environs en étaient si bien gardés par différents corps de l'armée royale qu'il fut obligé de renoncer à ce projet. Il se jeta alors dans les montagnes pour fatiguer la cavalerie royale, et se dirigea sur Malaga. Dans sa route, il eut divers engagements ; le 16 février il fut vigoureusement mené auprès de Marbella, et perdit plus de cent hommes, sans compter ceux qui s'égarèrent dans les montagnes ou qui l'abandonnèrent après avoir échangé quelques coups de fusil avec le gouverneur de Malaga qui, à l'approche des insurgés, avait pris position à trois quarts de lieue de la ville avec sa garnison, et jugea ensuite convenable de se retirer à Velez-Malaga. Riégo entra dans Malaga le 18, à huit heures du soir. La proclamation qu'il s'empressa d'adresser le lendemain au peuple de cette ville ne produisit aucun effet ; partout on fermait les boutiques, et personne ne paraissait disposé à se joindre aux insurgés, qui furent bientôt obligés de se barricader dans un des quartiers de la ville pour résister aux attaques du général O'Donnell, lequel y avait pénétré avec un corps de troupes. Il résulterait du rapport de San-Miguel, chef d'état-major du corps de Riégo, qu'après avoir éprouvé une vive résistance dans la place de la *Merced*, O'Donnell fut contraint de se retirer à une demi-lieue de la ville. Riégo l'abandonna lui-même le 20 février, toujours poursuivi par cet infatigable général ; et voyant que non-seulement plusieurs de ses soldats, mais même une partie de ses officiers cherchaient leur salut dans la fuite, il essaya de se sauver lui-même dans les montagnes avec le peu de troupes qui lui restaient. Il se procura quelques secours à Antequerra, d'où le corrégidor et les alcades s'étaient enfuis à son approche, et à Ronda où il eut un engagement avec l'avant-garde d'O'Donnell. Le 3 mars il trouva à Moron deux cents dragons démontés qu'il détermina à se réunir à lui. Attaqué le lendemain par le général O'Donnell, il éprouva une perte considérable et fut forcé de se replier vers les Cordillières. Enfin, après avoir traversé le pont de Cordoue, Espier et Fuente Vejuna, toujours suivis de près par les troupes royales qui ne cessaient de leur livrer des combats, les insurgés arrivèrent le 11 mars à Bienvenida, épuisés de fatigue, dans un dénûment absolu et réduits à moins de trois cents hommes. La *Relation succincte de l'expédition de don Raphaël Riégo*, que don Évariste San-Miguel, son chef d'état-major, a publiée au mois d'août 1820, et qui nous a presque toujours servi de guide, contient des aveux remarquables. On y voit que les habitants des lieux que les révoltés parcouraient, non-seulement ne prirent aucune part à l'insurrection, mais qu'il y eut très peu d'endroits où on leur fournit les

secours dont ils avaient le plus pressant besoin. La destruction de la colonne de Riégo, acculé maintenant dans les solitudes de la Sierra-Morena sans soldats et sans ressources, avait jeté le découragement parmi les troupes de Quiroga, renfermées dans l'île de Léon et pressées vivement par le général Freyre, tandis que le même événement avait rendu la confiance à l'armée royale. La cause de la révolution semblait perdue sans retour; elle l'eût été en effet si les ministres avaient montré plus de vigueur et ne se fussent pas bornés à des demi-mesures et à délibérer, au lieu d'agir, lorsque la nouvelle de l'insurrection de la Corogne et de quelques autres places de la Galice vint à leur connaissance. L'entrée de Mina sur le territoire espagnol, suivie du soulévement d'une partie de la Navarre, répandit l'agitation dans l'Aragon et dans la Catalogne, augmenta la perplexité du cabinet de Madrid qui, ayant tant de motifs pour être soupçonneux, n'osait donner sa confiance à aucun général. Il l'accorda néanmoins de nouveau au comte de l'Abisbal, qui la méritait si peu et qui, chargé de rassembler les troupes de la province de la Manche pour les porter sur la Galice, se préparait à une nouvelle trahison dont il avait formé le plan, même avant de quitter la capitale (3 mars). A peine sa défection fut-elle connue à Madrid que les émissaires des révoltés y organisèrent une insurrection, et le roi, de concessions en concessions, cédant aux conseils du général Ballesteros, se décida, le 7 mars, à reconnaître la constitution des Cortès de 1812. Cette détermination sauva Riégo; de fugitif et de proscrit qu'il était, il fut salué par ses partisans du titre de *Régénérateur de l'Espagne*, de *héros de las Cabezas*, et lorsque la constitution fut proclamée dans tout le royaume, il entra à Séville en triomphateur. Les révoltés lui avaient en effet de grandes obligations; car, quoiqu'il n'eût pas obtenu le succès qu'il attendait, il avait tenu en échec les troupes royales pendant un mois et demi, et donné le temps aux révolutionnaires de soulever les autres parties de l'Espagne (2). Au mois d'avril les chefs de l'insurrection furent confirmés dans les grades qu'ils s'étaient eux-mêmes attribués et ils obtinrent, contre l'intention formelle du gouvernement, que l'armée de l'île de Léon, portée récemment à 12 mille hommes, y serait conservée entière jusqu'à la convocation des Cortès. Cette convocation ayant eu lieu au mois de juin, et Quiroga ayant été élu député, Riégo lui succéda dans le commandement, et arriva à Cadix le 3 juillet. Dirigé par Arco-Aguero, homme instruit, mais dominé par l'orgueil et l'ambition, Riégo voulut faire servir son armée à compléter l'ouvrage de la révolution. Il se fortifia dans les positions qu'il occupait et refusa d'exécuter l'ordre de dissolution qui lui fut donné par le ministre de la guerre, marquis de las Amarillas. Cette conduite inspira des soupçons et des craintes au gouvernement et même à

(2) Un fait digne de fixer l'attention des historiens et qui prouvera, si l'on pouvait encore en douter, que la constitution n'était populaire ni parmi la masse de la nation, ni même dans l'armée, c'est l'opposition violente que les bataillons des guides et la garnison de Cadix manifestèrent, lorsque, dans la journée du 9 mars, on voulut y proclamer la constitution; c'est enfin la résolution des soldats de l'armée du général Freyre restés fidèles à la cause du roi, de prendre fait et cause pour la garnison de Cadix; résolution qui aurait sans doute été mise à exécution, sans la nouvelle des événements de Madrid.

la majorité des Cortès (3), et le ministre de la guerre persista dans la mesure qu'il avait adoptée, dont le général Quiroga lui-même reconnaissait la convenance. Pour séparer Riégo de son armée, on le créa capitaine-général de la Galice. Cette nomination d'un jeune homme, qui n'était que simple capitaine il y avait quelques mois, au commandement de la province la plus populeuse du royaume, annonçait une extrême faiblesse dans le gouvernement. Riégo, sûr d'être fortement soutenu par les clubistes de Madrid, et croyant voir un piége dans l'honneur qu'on lui accordait, le refusa positivement en affectant une modestie qu'il était loin d'avoir. De nouveaux ordres de se rendre au poste qu'on lui confiait et de dissoudre l'armée ne furent pas mieux accueillis que les précédents, quoiqu'ils fussent adoucis par l'invitation de venir à Madrid et par le désir qu'on faisait manifester au roi de voir le *héros de la liberté*. Le marquis de las Amarillas résolut alors d'employer les mesures les plus énergiques et même de faire marcher s'il le fallait, pour soutenir l'exécution des ordres du roi, dix-huit bataillons des milices d'Andalousie, dont la haine contre l'orgueil et les prétentions de l'armée d'indépendance n'avait pas besoin d'être échauffée. Ce ministre, vivement attaqué par les clubistes, se vit forcé de donner sa démission, malgré les instances pressantes du roi. M. de Jabat, son successeur, suivit cependant la même ligne de conduite à l'égard de Riégo, qui, après avoir persisté dans ses refus de dissoudre l'armée et avoir adressé aux Cortès et au roi les représentations les plus fortes, se rendit néanmoins incognito à Madrid, où il arriva le 30 août. Il obtint immédiatement une audience de Ferdinand VII et lui peignit, avec l'insolence d'un soldat exalté, les titres de son armée à des récompenses, et son vœu de ne point s'en séparer. Le roi refusa avec une noble fermeté de modifier les résolutions qui avaient été arrêtées dans le conseil, quoique Riégo assurât que leur exécution mettrait *la patrie en danger*. Appelé en conférence avec les ministres, il éleva tellement la voix qu'on fut obligé de le ramener à plus de modération par des raisons sévères, et de lui faire entendre que toute résistance était désormais inutile, qu'il n'aurait aucun commandement en Andalousie, que lui et son armée obéiraient aux ordres du roi, qui étaient irrévocables, et qu'ils se trompaient grandement s'ils comptaient sur l'appui des Cortès, du peuple, de la garnison de Madrid ou du reste de l'armée. L'orgueil de Riégo fut vivement irrité de cette opposition à laquelle il ne s'était pas attendu : il ne garda plus de mesure, et, cédant aux insinuations du club Lorenzini, il s'attacha à émouvoir les passions et à mettre les armes aux mains de la multitude. Entré incognito dans Madrid, par calcul, ce fut aussi par calcul que ses partisans lui préparèrent une entrée triomphale dans cette capitale. Mais il ne dut pas en être satisfait; car on y remarqua peu d'enthousiasme, malgré les menées secrètes des clubistes. Après une série d'extravagances, il ne craignit pas de se com-

(3) Ces craintes étaient on ne peut plus fondées : les troupes de l'île ne recevaient en effet d'ordre que de leurs chefs, elles touchaient la ration et la double solde d'une armée en campagne, portaient toujours la cocarde rouge et verte, et manifestaient, du moins les chefs, les sentiments les plus exaltés et les plus indépendants. Elles étaient considérées comme le point d'appui des révolutionnaires.

promettre de la manière la plus indécente, dans la soirée du 31 août, en entonnant lui-même, avec ses aides-de-camp, au théâtre de la Cruz, une chanson infâme évidemment dirigée contre le roi, dont le refrain était *Traga la perro* (gobe-la, chien), « en se démenant, dit le marquis de Miraflores, comme un chef d'orchestre qui dirige des choristes. » Cette chanson devint deux jours après, au théâtre du prince, l'occasion d'une altercation fort animée entre le chef politique et Riégo, qui quitta brusquement la loge de la municipalité, d'après le refus formel de laisser chanter la *Traga la*. Les amis de Riégo profitèrent alors de son inexpérience et de sa crédulité pour l'entraîner dans un projet de conspiration, dont le but réel était le renversement du gouvernement et l'établissement d'une république ou d'un empire dont il aurait été le chef. Ce complot, qui devait éclater le 31 août, fut renvoyé au 3 septembre, jour du banquet patriotique donné en l'honneur de Riégo, et où Quiroga refusa de se trouver (4). Ce projet ayant été encore ajourné, fut découvert. Les ministres, qui avaient de fausses idées sur Riégo, voulaient se borner à lui intimer l'ordre de partir sur-le-champ pour son gouvernement : mais Ferdinand VII eut assez de fermeté pour s'y opposer et pour déclarer que, d'après les preuves incontestables de la conduite séditieuse de Riégo, il le destituait de son commandement. Le 4, cette destitution fut annoncée officiellement, et on lui ordonna en même temps de se rendre *en quartier* à Oviédo. Les excès commis par Riégo et par les clubistes, et les projets qu'on leur attribuait avaient tellement effrayé les meneurs mêmes des Cortès, qu'ils reconnurent la nécessité de mettre un frein à la licence des sociétés populaires, et que ce fut à une forte majorité qu'une proposition des ministres, tendant à réprimer la licence de ces sociétés, fut renvoyée à une commission chargée de présenter son rapport dans le plus bref délai. Velasco, gouverneur de Madrid, San-Miguel, aide-de-camp de Riégo, et les principaux meneurs de la *Fontana de Oro* (5), furent comme lui exilés de Madrid. Quoique cette punition fût sans doute beaucoup trop légère, elle annonçait néanmoins que le gouvernement n'était pas complétement dénué d'énergie, et cette fermeté lui fit prendre une certaine consistance. Riégo hésita quelque temps avant d'obéir : il se présenta le 5 septembre à la barre des Cortès pour y lire sa justification ou plutôt son acte d'accusation contre les ministres (6); mais, malgré le nombre de ses partisans dans cette assemblée, on refusa de l'entendre, et le ministre de l'intérieur Arguelles menaça même, dans cette fameuse séance, de dérouler des pages qui dévoileraient à tous les yeux la conduite de ce général, si l'on persistait à prendre sa défense.

(4) On assure que les conjurés devaient se porter au palais en sortant de table, et, à nuit close, s'emparer de la personne du roi, etc.

(5) C'était un café de Madrid où se réunissaient les révolutionnaires les plus exaltés, et où ils faisaient des motions incendiaires.

(6) La séance du 5 septembre, dans laquelle on lut l'adresse du *citoyen* Riégo, c'était ainsi qu'il avait signé, fut extrêmement orageuse. Plusieurs députés en prirent texte pour préconiser les opinions les plus exaltées et pour se déclarer partisans des doctrines de Riégo, tandis que Martinez de la Rosa, dans un discours très-remarquable, se montra le défenseur le plus zélé de l'ordre et des lois.

Toutes les motions faites en sa faveur ayant été rejetées, Riégo se détermina enfin à se rendre au lieu de son exil, et le 6 septembre il se mit en route pour les Asturies, à quatre heures du matin. Les six jours qu'il était resté à Madrid furent six jours de désordre et de crise. Il ne s'était point passé une seule nuit sans complots, sans desseins avortés, sans un tumulte permanent, sans que le gouvernement fût assemblé, et enfin sans que la garde fût constamment sous les armes. Dans la soirée du 6 septembre, jour de son départ, des troubles violents éclatèrent encore; mais ils furent promptement apaisés, le ministère ayant enfin senti la nécessité de déployer quelque vigueur. En quittant Madrid, Riégo avait dépêché un aide-de-camp à ses compagnons d'armes de l'île de Léon; mais ses lettres n'empêchèrent pas la dissolution de cette armée, devenue un sujet de scandale et de désordres. Dès son arrivée à Valladolid, où il entra en entonnant la fameuse *Traga la*, il adressa au roi une requête pour se plaindre de la conduite *arbitraire et inconstitutionnelle* qu'on avait tenue à son égard. Il demandait des juges, et qualifiait les ministres « de galériens sortis des présides et abrutis par leurs fers. » Dans tous les lieux où il passa, il visita les révolutionnaires les plus forcenés, et chercha avec eux à soulever les populations. Il était à peine arrivé dans les Asturies, que les Cortès, en compensation de sa disgrâce, proposèrent de lui accorder, ainsi qu'à Quiroga, une dotation de quatre-vingt mille réaux à prélever sur les biens ecclésiastiques qu'on avait confisqués, sous le spécieux prétexte d'en employer le produit à l'extinction de la dette publique. La suppression des monastères et la mise en vente de leurs biens, ordonnées par les Cortès, augmentèrent à un point extrême l'agitation des esprits. Des guérillas royalistes s'étaient déjà formées sur divers points, et cette mesure, vue d'un mauvais œil, surtout dans la Galice et dans l'Andalousie, en accrut le nombre. Les Cortès furent effrayées de leur audace, et avant la clôture de la session, qui eut lieu le 10 novembre, elles firent des reproches amers aux ministres, présentèrent une adresse au roi sur la situation de l'Espagne, et décrétèrent à l'unanimité qu'aucun député ne pourrait s'éloigner de Madrid sans la permission expresse de la députation permanente. Une insurrection fomentée à Madrid et les ordres de cette députation forcèrent le roi, malgré le mauvais état de sa santé, de quitter l'Escurial et de revenir dans la capitale. Profitant de leur victoire, les libéraux ordonnèrent des arrestations et firent de nombreuses promotions parmi les généraux de leur parti. Riégo ne fut point oublié, et il obtint le poste de capitaine-général de l'Aragon (7). Le 8 janvier 1821, il fit son entrée à Saragosse, chef-lieu de son gouvernement, après une marche triomphale qui ne fut un instant troublée qu'à Calahorra, où il fut insulté et menacé même par le peuple. En arrivant sous l'arc de triomphe qu'on avait élevé près de la pierre de la constitution, la municipalité lui remit une épée au nom des révolutionnaires espagnols résidant à Londres. « Cette épée, dit-il, sera employée à défendre jusqu'à la

(7) Il parut à cette époque un écrit anonyme intitulé : *Justification des excès imputés au général Riégo dans la séance des Cortès du 5 septembre* (1820). « Le ministre (Arguelles), dit-on dans ce pamphlet qui ne prouve rien, a voulu trouver en Riégo un Catilina, pour se comparer à Cicéron. »

mort la liberté espagnole. » Ce fut à cette époque qu'il reçut la nouvelle que les Cortès lui avaient définitivement accordé une dotation de 80,000 réaux (environ 20,000 francs) qu'il accepta après une feinte hésitation, quoique ses partisans prétendent qu'il la refusa. Enfin il fut dispensé de faire ses preuves pour obtenir l'ordre de Saint-Ferdinand. Dès qu'il s'était vu à la tête du gouvernement de l'Aragon, Riégo avait cherché à mettre à profit sa position en se faisant orateur populaire. Il entreprit une tournée dans la province pour réveiller l'enthousiasme dans les villes et jusque dans les villages, où il voulait établir des clubs et propager des doctrines révolutionnaires pour servir de contre-poison, disait-il, aux exhortations de l'archevêque de Saragosse, qui faisait alors une visite pastorale de son diocèse. Dominé par sa vanité et par un esprit inquiet et turbulent, Riégo mécontent de se voir délaissé dans un poste qu'il considérait comme *secondaire* et au-dessous de lui, aspira, dit-on, à devenir, soit empereur de l'Espagne, soit chef d'une république fédérative qui aurait été fondée dans ce pays. Prêtant l'oreille aux insinuations de Cugnet de Montarlot, ancien rédacteur d'un pamphlet périodique intitulé *l'Homme gris*, et qui s'était réfugié à Saragosse pour échapper au jugement prononcé en France contre lui, il eut avec cet homme, et avec d'autres réfugiés français, des communications intimes. Le résultat de leurs conciliabules fut de tenter d'abord un mouvement en France, et d'en réunir les mécontents à ceux d'Espagne pour renverser simultanément les gouvernements des deux pays. Ce plan arrêté, Riégo quitta Saragosse et se rendit à Jaca, où la réunion devait s'effectuer, pour s'assurer de quelques troupes qui s'y trouvaient. Mais ses allées et venues avaient inspiré des soupçons au chef politique Moréda, et il les avait communiqués au gouvernement. Les proclamations de Montarlot furent imprimées secrètement à Saragosse, et l'exécution allait commencer, lorsque Moréda, qui avait découvert la trame, fit arrêter Villamor, l'un des complices (septembre 1821), poursuivre Cugnet de Montarlot, qui fut saisi quelques jours après, et ferma les portes de la ville à Riégo (8), que le gouvernement destitua de son commandement et exila à Lérida, où il ne se rendit, le 18 octobre, qu'après avoir menacé d'entrer de vive force dans Saragosse. Ses amis, voulant le venger, provoquèrent en vain un mouvement pour assassiner Moréda, qu'ils considéraient comme son ennemi personnel, parce qu'il avait fait son devoir. Lui-même adressa au roi, le 21 septembre, un mémoire virulent contre ce chef politique qu'il accusa d'avoir mérité, en 1819, les faveurs du despotisme pour avoir dignement secondé les fureurs du barbare Ellio. « Lui ou moi, s'écrie « Riégo, nous devons expier nos for- « faits par l'infamie de la potence. » Dans ce mémoire, il attribue sa disgrâce à la haine invétérée qu'a conçue contre lui le nouveau ministre de la guerre don Stanislas Salvador, depuis le 2 janvier 1820, où, avec une poignée de soldats, il le fit prisonnier

(8) Il paraît que l'indignation des habitants de Saragosse, en apprenant les projets des conspirateurs, fut poussée à un tel point que Riégo eût été victime, si le courrier dépêché par le ministère, et qui fit le trajet avec une célérité prodigieuse, n'eût porté à Moréda l'ordre le plus impératif d'empêcher le général d'entrer dans la capitale de l'Aragon.

à Arcos ainsi que les autres généraux de l'armée d'expédition (9). Riégo ayant avancé, dans ce memoire, que sans son heureuse audace la constitution n'aurait pas existé, fut vertement tancé par les journalistes du parti qui, ne pouvant souffrir qu'un homme s'attribuât le mérite de la révolution, à laquelle ils croyaient avoir tous concouru, allèrent jusqu'à prétendre que le mémoire qu'on lui attribuait était évidemment apocryphe. Riégo, qui se croyait un Brutus, un Washington, ou tout au moins un Cromwell, et qui ne s'apercevait pas qu'il n'était que le mannequin de son parti, ne cessait d'employer tous les moyens pour faire parler de lui. Au mémoire qu'il avait adressé il en fit succéder un autre qu'il envoya aux Cortès, et osa demander qu'on lui accordât une garde de sûreté ou d'honneur. Dirigé par son frère, chanoine d'Oviédo, qui pensait avec lui que l'empire de l'Espagne n'était pas une récompense trop au-dessus de ses services et de ses talents, il avait épousé, vers la fin de 1820, sa cousine germaine, d'autres disent sa nièce, espérant qu'elle deviendrait la souche d'une nouvelle dynastie (10). La conduite plus que légère de Riégo le faisait déchoir chaque jour davantage dans l'opinion même de ses partisans ; mais il n'en conservait pas moins un certain crédit, surtout dans les corps militaires, qui lui envoyaient des adresses, quoiqu'il n'eût aucune qualité pour en recevoir. « Vos ennemis céderont à vos « plumes et à vos sabres, répondait-« il à l'adresse du régiment de cava-« lerie de *la Constitution* à l'occasion « de sa disgrâce (30 septembre 1821), « et philosophes en même temps que « guerriers, vous prouverez à l'uni-« vers combien vous êtes dignes du « glorieux nom que vous portez. » Le 24 octobre 1821, jour de Saint-Raphaël, on s'attendait à un mouvement dans la capitale et dans les provinces. Les partisans de Riégo le commencèrent en effet à Madrid, en criant *vive Riégo et le marteau !* mais ils abandonnèrent leur dessein lorsqu'ils s'aperçurent qu'ils n'étaient pas secondés. Ils ne furent pas plus heureux à Grenade ; mais à Cadix le portrait de Riégo fut porté sur un char triomphal couronné de lauriers, et l'on chanta des hymnes où on l'appelait « le héros de l'île de Léon, le plus grand des mortels. » Pendant ce temps, il parcourait la Catalogne, passant des revues, recevant des fêtes et débitant partout des homélies patriotiques. Quelques critiques essayèrent cependant de rabaisser son orgueil ; et dans une brochure qui parut à Madrid, au mois de décembre, sous le titre de *Catalogue des héros qui ont victorieusement ouvert et continué la révolution*, sa conduite et celle des prétendus régénérateurs de l'Espagne fut traitée avec une ironie sanglante. Quoique les noms des principaux personnages n'y fussent prononcés qu'avec une apparence de respect, les journaux exagérés et partisans de la liberté de la presse seulement lorsqu'elle s'exploite à leur profit, s'offensèrent de cette licence sans

(9) Riégo raconte avec une vive indignation, dans le même mémoire, que deux fois il proposa à don Stanislas Salvador, alors son prisonnier, de le mettre à la tête de l'insurrection, et que celui-ci le refusa toujours d'un air méprisant et en le traitant d'imprudent et de téméraire.

(10) Ce qu'il y a de certain c'est que pendant long-temps on donna à Riégo, dans sa propre famille, le titre d'*Empereur* ; que la population, dans diverses circonstances, joignit aux cris de *vive la constitution !* ceux de *vive l'empereur Riégo !* et que ce dernier paraissait très-flatté de cette qualification.

exemple, et le pamphlet, après avoir été lu avidement, disparut de la circulation. La destitution de Riégo, bien que fondée sur les motifs les plus graves, avait excité une effervescence extrême parmi les libéraux de Madrid et des grandes villes du midi de l'Espagne, qui, affectant de se croire insultés et frappés dans la personne de ce chef de la révolution, cherchèrent à exciter des désordres. Les changements opérés dans les autorités de l'Andalousie furent un nouveau prétexte : Cadix et Séville, ou plutôt quelques-uns des principaux exaltés de ces deux villes, refusèrent de recevoir les nouveaux commandants nommés par le gouvernement, et se déclarèrent en insurrection ouverte. Ils n'y persistèrent pas moins, quoique le parti modéré l'eût emporté dans les Cortès extraordinaires, et que ce corps tout-puissant se fût prononcé en faveur des ministres. Cordoue, Murcie, Valence, et en général presque toutes les provinces méridionales se joignirent à la confédération de Cadix et de Séville; et à Barcelone même, où la fièvre jaune faisait encore des ravages, la populace entraînée par ses chefs demanda le renvoi du ministère. En Galice, en Biscaye, en Navarre, les royalistes, justement indignés du traitement qu'on faisait éprouver à leur souverain, qui ne l'était plus que de nom, se soulevèrent de tous côtés, organisèrent une junte apostolique et des troupes, et annoncèrent hautement leur intention de délivrer Ferdinand VII du joug sous lequel on le retenait. Ce fut au milieu de ces mouvements divers que les élections pour les Cortès ordinaires furent faites dans presque toute l'Espagne, sous l'influence de la faction militaire, et occasionnèrent, en plusieurs endroits des rixes sanglantes. Riégo, l'idole et le point de mire des factions, Riégo, qui se proclamait hautement lui-même le protecteur et le père des *descamisados*, et dont le nom figurait dans toutes les insurrections, fut nommé député par la ville de Pampelune, d'autres disent par la province des Asturies. Le 14 février 1822, le roi fit en personne la clôture des Cortès extraordinaires, où le parti modéré venait d'obtenir un nouveau succès dont les résultats avaient été la soumission du royaume de Séville et un moment de tranquillité. Avant d'ouvrir la session des Cortès ordinaires, Ferdinand VII renouvela son ministère, et les choix qu'il fit dépluren taux exaltés (11). Ces derniers comptaient beaucoup sur les nouveaux députés, qui avaient déjà manifesté des opinions peur assurantes pour la sécurité publique. A peine nommé député, Riégo avait écrit à son compatriote Arguelles qu'il s'empresserait de suivre ses conseils et ses opinions modérées, qu'il était indispensable que les constitutionnels de 1812 fissent cause commune avec ceux de 1820. Cette profession de foi contribua à le faire élire président des cortès (12); et ce fut lui qui, le 1er mars, revêtu de son habit d'aide-de-camp du roi, répondit au discours de son souverain. Il y démentit ses protestations, et s'empressa de choisir pour les comités les personnes les plus disposées par

(11) Martinez de la Rosa n'accepta le ministère qu'après une longue résistance et en se faisant adjoindre Moscoso pour l'intérieur et Gareli pour les grâces et la justice.

(12) Cette fonction ne dure qu'un mois; mais le président exerce une très-grande autorité, en ce que c'est lui qui fait le choix des membres composant les divers comités dont on connaît l'influence sur le résultat des délibérations.

leurs idées à établir l'exagération des principes désorganisateurs que les Cortès adoptèrent dans le cours de cette mémorable session, où Riégo ne fit cependant rien de bien remarquable. Dans la séance du 23 mars, ayant demandé au gouvernement des explications sur les mouvements de Pampelune, après avoir déclaré que la patrie était en danger, il se montra vivement irrité d'une phrase de la réponse du ministre de la justice Gareli, où celui-ci disait avec tant de raison, « qu'il existait malheureusement certains hommes qui voulaient aller au delà de toutes les bornes. » Riégo affecta de se croire insulté, et s'écria que le fait avancé était faux, qu'il était, lui, le chef des exaltés, et qu'on l'attaquait personnellement. Cette discussion n'eut aucune suite. Le 11 juin 1822, il lut un mémoire sur sa conduite dans le gouvernement de l'Aragon et sur sa destitution, etc., et demanda que la commission de responsabilité fût chargée d'examiner s'il y avait lieu à accusation contre l'ex-ministre Félice. Le mémoire, renvoyé à cette commission avec les pièces justificatives, n'amena aucun résultat. Les gens impartiaux n'en demeurèrent pas moins convaincus de la conduite coupable de Riégo ; mais il fit parler de lui, et l'on a vu qu'il n'en laissait jamais échapper une occasion. Dès l'ouverture des Cortès, une dissidence très-prononcée s'était manifestée entre les ministres et la majorité de cette assemblée. Les progrès de l'armée de la foi en Catalogne et dans quelques autres provinces du nord de l'Espagne, les rixes sanglantes qui eurent lieu à Pampelune et à Valence entre les habitants, soutenus par le régiment d'artillerie de Valence et par le reste des militaires, et la méfiance qu'inspirait aux libéraux l'attitude hostile de la France, qui, après avoir entretenu sur les frontières des deux royaumes une armée sous le nom de *cordon sanitaire*, changea ensuite cette dénomination en celle d'*armée d'observation*, l'augmentèrent encore. Les ministres, violemment attaqués comme des libéraux de 1812 et des ennemis du vrai libéralisme qui avait sauvé l'Espagne en 1820, demandèrent leur retraite, que le roi refusa d'accorder, et la session se termina le 30 juin. Tout le monde fut convaincu en Espagne que ce pays était sur un volcan. Il régnait une fermentation extrême dans les partis, divisés en constitutionnels de 1812 et en constitutionnels de 1820, en *anilleros*, *communeros*, *afrancesados* et *descamisados*, et en royalistes, auxquels les premiers, qui se détestaient autant entre eux qu'ils exécraient les derniers, avaient donné le sobriquet de *serviles*. La méfiance, ou plutôt la haine la plus prononcée, régnait également entre les milices de Madrid et les gardes royales, qu'on abreuvait de dégoût, et auxquelles on avait fait concevoir des craintes, non-seulement sur la perte de leurs prérogatives, mais même sur leur licenciement. Les cris de « vive Riégo ! « vive la liberté ! » qui furent poussés avec affectation aux approches du palais, le jour où le roi se rendait aux Cortès pour la séance de clôture (30 juin), portèrent à son comble l'exaspération des gardes. Landaburu, lieutenant dans la compagnie de service au palais, affilié à la secte des *communeros*, ayant voulu contenir l'indignation que manifestaient ses soldats, fut massacré par eux. Cet événement donna à l'agitation populaire le caractère le plus alarmant. Toutes

les milices et toutes les troupes de ligne furent bientôt sous les armes et bivouaquèrent sur la place. De leur côté, les gardes se mirent en défense. Le tumulte et le désordre augmentèrent encore lorsque quatre bataillons des gardes, après avoir quitté le palais, se réunirent le 2 juillet près de la poudrière dont ils s'emparèrent. Ce fut vainement que l'on négocia avec eux : ils demandaient la liberté du roi et le rétablissement de son autorité, concessions que les factieux, qui se sentaient soutenus, se gardèrent bien de faire. Riégo, rentré la veille dans Madrid, se rendit directement le 2 juillet à la députation permanente des Cortès, accompagné d'une bruyante escorte de gens de la lie du peuple, pour lui indiquer les dispositions militaires qu'il conseillait de prendre dans les circonstances critiques où l'on se trouvait : telles que de poursuivre et désarmer les gardes rebelles, et d'attaquer ceux qui selon lui assiégeaient le palais. Il fut accueilli froidement par le président Valdès, qui lui répondit qu'aux Cortès il avait le caractère sacré de député ; mais que, n'étant en ce moment qu'un simple particulier, il n'avait aucune voix dans les conseils. Riégo, toujours empressé de figurer au premier rang, passa de là au parc intérieur de l'artillerie, et voulut faire tourner les pièces contre le palais et jeter quelques grenades dans les cours ; mais le commandant de ce poste le traita cavalièrement, et lui dit avec dédain, qu'il n'avait d'ordres à recevoir que du roi et du général Morillo. Ce dernier survenant dans le moment, le commandant lui rendit compte des extravagances de Riégo, qui ne prétendait à rien de moins qu'à prendre le commandement général. Celui-ci s'excusa en balbutiant sur les prétentions qu'on lui supposait, mais il se tut sur un démenti formel de l'officier d'artillerie. Peu d'instants s'étaient écoulés depuis cet incident, qu'il se trouva une seconde fois à la municipalité en présence de Morillo, lequel se vit dans le cas de lui imposer silence avec toute la hauteur d'un chef qui se respecte et qui veut faire sentir sa supériorité lorsqu'on essaie de la contester. Les journées des 2 et 3 juillet s'étaient passées en négociations et en délibérations. Le 4, le roi demanda entre autres choses que les tentatives de Riégo pour s'emparer du commandement fussent blâmées; mais le conseil d'État, réuni dans le palais, répondit que ce général n'avait pas donné prise à l'étrange accusation qu'on portait contre lui; que S. M. avait été sans doute induite en erreur par les inculpations calomnieuses qu'avait publiées *l'Impartial*, journal vendu (disait-il) à la sainte-alliance. Ce fut le 6 que cette réponse fut faite; tout annonçait une crise pour le lendemain. Dès trois heures du matin, les gardes, sortis en silence du Pardo (13), entrèrent dans Madrid, et se divisant en trois corps, tentèrent trois attaques différentes; mais, forcés de céder au nombre, une partie fut taillée en pièces ou demeura prisonnière, et le reste parvint à se faire jour les armes à la main. Le peu de liberté dont le roi avait paru jouir avant ces funestes événements, disparut entièrement après le triomphe sanglant obtenu par les libéraux. Les chefs des exaltés s'emparèrent du ministère, où Évariste San-Miguel, l'ancien chef d'état-major de Riégo, obtint le département

(13) Maison de plaisance du roi à deux lieues de Madrid.

des affaires étrangères. Ce dernier, quoique ayant pris part à la défaite des gardes, ne fut cependant pourvu ni d'un ministère, ni même d'aucun commandement important, soit par suite de la jalousie assez fondée que ses prétentions avaient fait naître, même parmi ses partisans, soit qu'ils le regardassent comme un homme absolument incapable, et dont les services leur étaient désormais inutiles, bien qu'ils l'eussent mis si souvent en avant et qu'ils eussent employé si utilement l'espèce de magie attachée à son nom. Pendant la durée de la session, Riégo ne fut chargé d'aucune mission particulière jusqu'à l'époque de la translation des cortès à Cadix, et il se borna à siéger au milieu de ses collègues. Après l'entrée des Français en Espagne (avril 1823), les principaux meneurs des cortès résolurent d'éloigner le roi ainsi que sa famille, et de le contraindre à se rendre d'abord à Séville, quoiqu'il eût alors une forte attaque de goutte, et que les médecins eussent déclaré qu'il y avait un véritable danger à le faire voyager en cet état. Les progrès de l'armée française et la nouvelle défection de l'Abisbal décidèrent l'assemblée à prononcer la déchéance du monarque, comme atteint d'incapacité morale (11 juin), et à nommer une régence provisoire qui devait prendre les rênes du gouvernement jusqu'à l'arrivée des cortès à Cadix. Riégo, qui avait concouru à ces différentes décisions, fut nommé, malgré sa qualité et contre les termes de la constitution, commandant de l'escorte qui conduisit le roi dans cette ville; mission qu'on l'accuse d'avoir remplie avec autant de hauteur que de rigidité. Le général Ballesteros inspirant des soupçons, Riégo avait été, dès le mois de juin, chargé de le surveiller et nommé à cet effet commandant en second de son armée. Au commencement d'août il reçut l'ordre de se rendre à sa destination. Il devait aussi enlever à Zayas, dont on se défiait, les troupes que ce général avait amenées à Malaga, et lever le plus d'argent et d'hommes qu'il pourrait. Ses instructions lui prescrivaient en même temps de marcher sur les cantonnements de Ballesteros, de le rattacher à la cause révolutionnaire ou d'entraîner ses soldats, de se joindre à ce qu'il pourrait trouver du côté de Grenade des deux corps épars dans l'Estramadure, et d'opérer, de concert avec Placencia, sur les derrières de l'armée française, de manière à faire lever le siége de Cadix. Avec ces instructions, mais sans argent, Riégo quitta les ministres, qu'il n'aimait pas, et qui le redoutaient; il échappa dans un petit bâtiment à la surveillance de l'escadre française, passa à Gibraltar, et de là à Malaga, où il débarqua le 17 août. Il y prit le commandement de deux mille hommes qui restaient à Zayas, qu'il envoya prisonnier à Cadix, leva par emprunt forcé des contributions énormes sur les habitants et les négociants les plus riches, même sur les étrangers, faisant emprisonner, déporter ou fusiller ceux qui s'y refusaient et manifestaient des sentiments contraires à la révolution. Le 3 septembre, Riégo partit de Malaga avec environ deux mille cinq cents hommes; et, se dirigeant vers les cantonnements de Ballesteros, il atteignit les avant-postes le 10, à la pointe du jour, après avoir été vivement harcelé par les colonnes françaises. A son approche, Ballesteros, se jetant au milieu de ses tirailleurs, fit commencer le feu d'une manière vive

et bientôt le lieutenant-colonel Luke, aide-de-camp du héros de las Cabezas, tomba mortellement blessé. Mais tout à coup, comme l'infanterie se mettait en ligne pour engager une action générale, les soldats de Riégo, à un signe de leur chef, baissent les armes, jettent leurs schakos en l'air, et s'avancent pour embrasser ceux de Ballesteros, aux cris réitérés de : « Union! vive Riégo! vive Ballesteros! vive la constitution de 1812! » A ces cris, les soldats de Ballesteros sont ébranlés, les deux partis se confondent, on s'embrasse en frères, et Ballesteros se trouve lui-même dans les bras de Riégo. Mais leur union fut de courte durée. Ballesteros, ayant déjà éprouvé le danger du contact de ses troupes avec celles de Riégo, ne réserva pour lui qu'un piquet pour sa garde, et fit diriger ses soldats, partie du côté de Lucena, partie du côté de Cabra. Pénétrant son dessein, Riégo fit entourer l'auberge où Ballesteros avait établi son quartier-général, et l'y retint prisonnier. Ce coup audacieux produisit un effet contraire à celui qu'il en attendait. Quelques-uns des officiers de Ballesteros crièrent à la trahison, et le général Balanzat ayant menacé d'employer la force pour délivrer son chef, la discorde se mit parmi les divers corps. Riégo se décida alors à relâcher son prisonnier. Abandonné par une partie de ses propres troupes, et poursuivi par les Français, il chercha à gagner la Sierra-Morena pour prendre la route de Catalogne. A Jaen, où il entra le 12, on le reçut au son des cloches, au milieu des *vivat*. Attaqué le lendemain par le général français Bonnemain, Riégo s'efforce d'atteindre les hauteurs en arrière de cette dernière ville; mais, vivement chargé par l'ennemi, il est poussé de position en position jusqu'au delà de Mancha-Real. Assaillies le 14 près de Jodar par le colonel d'Argout, les troupes espagnoles furent mises dans une déroute complète et se dispersèrent de tous côtés presque sans combat. Blessé et abandonné de ses soldats, dont une grande partie se rendit aux cantonnements de Ballesteros, Riégo s'enfuit déguisé, avec trois officiers fidèles à sa mauvaise fortune. Il espérait gagner les montagnes de la Sierra-Morena, lorsque, épuisé de fatigue et de faim, il voulut descendre dans une ferme près la Carolina d'Arquillos. Reconnu et dénoncé aux autorités voisines, il fut arrêté par des paysans, ainsi que les compagnons de sa fuite, et livré aux Français, qui le conduisirent à Andujar, où il arriva le 17. La populace l'attendait dans les rues, menaçant de l'égorger si on tentait de le soustraire à la vengeance des Espagnols. C'était cependant dans cette même ville que, l'année précédente, il avait été porté en triomphe, qu'on avait illuminé et dansé toute la nuit sous ses fenêtres, et qu'on l'avait forcé d'accepter un sabre d'honneur. Il s'éleva bientôt à son égard un conflit de juridiction entre les autorités espagnoles et les généraux français. La question ayant été décidée en faveur des premières, Riégo leur fut livré et arriva sous escorte à Madrid le 2 octobre, presque en même temps que la nouvelle de la délivrance du roi. La certitude de son supplice semblait seule pouvoir empêcher qu'il ne fût à l'instant mis en pièces. Enfermé dans le séminaire des nobles, qu'on lui avait donné pour prison et où il fut tenu au secret le plus rigoureux, il n'en sortit que pour être traduit devant le deuxième tribunal des alcades de la maison royale (*de Casa y Corte*). On lui fit son pro-

cès, en vertu d'un décret de la régence, non comme au lieutenant-colonel, chef d'une insurrection militaire au village de las Cabezas, crime qui entraînait la peine de mort, non comme au républicain de Sarragosse ou à l'auteur des excès commis à Malaga et à Jaen, mais comme au député, pour avoir voté à Séville la déposition du roi. « Il fut jugé, dit le marquis de Miraflores, en vertu d'une loi faite après coup et dont rien ne peut justifier la rétroactivité, puisque le vote aux Cortès ne fut pas nominal. En un mot ce fut un véritable assassinat juridique commis bien gratuitement, car il était aisé de le condamner sans violer les lois ni les principes. » Ce fut vainement que Riégo déclina la compétence du tribunal des alcades, et qu'il écrivit ensuite au roi pour invoquer sa clémence. Le fiscal, dans son réquisitoire, le déclara atteint et convaincu du crime de haute trahison, requit sa condamnation au dernier supplice, et la confiscation de ses biens, en demandant que son corps fût coupé en quatre quartiers qui seraient exposés dans quatre principales villes. Le 27 octobre, après avoir entendu la plaidoirie d'un défenseur nommé d'office, aucun avocat de Madrid n'ayant osé prendre sa défense, les alcades prononcèrent la peine de mort par le gibet, et la confiscation de ses biens, mais ils rejetèrent les autres conclusions vraiment atroces du fiscal. Le 5 novembre il fut conduit à la prison de la Tour, où on lui lut sa sentence ; Riégo fut ensuite amené dans la chapelle ardente avec deux moines chargés de le préparer à la mort, et le surlendemain 7, on le conduisit au supplice sur une espèce de claie traînée par un âne. Une foule immense s'était rassemblée sur son passage ; les fenêtres et les balcons des rues où devait passer ce triste cortége étaient garnies de monde. A peine pouvait-on apercevoir Riégo, faible, abattu, exténué, presque sans parole à côté du prêtre chargé de l'exhorter. Arrivé au lieu du supplice, sur la place de la Cebada, où l'on avait dressé une potence d'une hauteur démesurée, il en monta péniblement l'échelle, et pendant qu'on lisait l'acte de foi, on lui passa la corde fatale, et il fut lancé dans l'éternité. Ainsi finit cet homme d'une célébrité malheureuse, peu justifiée par des talents et un mérite transcendants. Il mourut sur un gibet aux lieux mêmes où la populace, qui l'abreuva d'outrages, avait voulu l'élever au trône. Depuis, sa mémoire a été réhabilitée par ses partisans, et l'*Hymne de Riégo*, composé par lui dans la ville d'Algésiras, est devenu, dit-on, une espèce de chant national. Sa jeune femme réfugiée à Londres, fit, dès qu'elle eut connaissance de l'arrestation de son mari, les plus actives démarches près du prince de Polignac, ambassadeur de France, à l'effet d'obtenir l'intervention du gouvernement français auprès du gouvernement de Madrid ; mais ce fut sans succès. Un an après l'exécution du général Riégo, elle mourut de douleur. On a publié plusieurs écrits sur la vie de Riégo : 1° *Procès du général Raphaël del Riégo, précédé d'une notice biographique*, sans nom d'auteur, Paris, 1823, in-8° ; 2° *Memoirs of the life of Riego, and his family*, etc., Londres, 1824, par le chanoine don Michel Riégo, son frère. Le journal français *le Droit* contient dans ses numéros des 4 et 5 février 1845, une notice sur Riégo et sur son procès, que nous avons dû consulter. On consul-

tera aussi avec fruit, outre les divers écrits mentionnés dans le cours de cette notice, les *Essais historiques et critiques pour servir à l'histoire d'Espagne de* 1820 *à* 1823, publiés en 1834 par le marquis de Miraflores, et traduits en français par M. Couturier de Vienne, Paris, 1836, 2 vol. in-8°. D—z—s.

RIENCOURT (Simon de), conseiller correcteur en la Chambre des comptes de Paris, né dans cette ville, au commencement du XVII^e^ siècle, était neveu de Charles Sorel, historiographe de France. Il se crut appelé à remplir le même office et publia, pour en être pourvu, un assez grand nombre de volumes sur l'histoire de France. Mais, si l'oncle avait peu brillé dans un emploi où Boileau et Racine eux-mêmes s'éclipsèrent, Riencourt obtint encore moins de succès. Il vit ses ouvrages dédaignés du public et le brevet d'historiographe passer en d'autres mains. Il mourut à Paris en 1693. On a de lui : I. *Abrégé chronologique de l'Histoire de France*, Paris, 1675 et 1678, 2 vol. in-12. II. *Abrégé de l'Histoire de France depuis Pharamond jusqu'au règne de Louis-le-Grand, avec les portraits des rois et reines, suivant leurs véritables originaux*, 1695, 6 vol. in-12. C'est une nouvelle publication, considérablement augmentée, de l'ouvrage précédent. L'éditeur a rectifié un grand nombre de fautes contre la chronologie. Malgré l'annonce du titre, cet abrégé finit à la mort de Henri IV. III. *Histoire de Louis XIII*, Paris, 1695, in-12, qui n'est pas mentionnée dans la Bibliothèque historique de la France du P. Lelong et Fontette. IV. *Histoire de la Monarchie française, sous le règne de Louis XIV*, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable depuis 1643, Paris, 1688, 2 vol. in-12. Thomas Corneille en donna une nouvelle édition augmentée, Paris, 1697, 3 vol. in-12. Le caustique Lenglet-Dufresnoy s'écrie à cette occasion. « Hé ! de quoi M. Corneille s'est-il avisé de faire une mauvaise continuation à un mauvais ouvrage ; il faut avoir une terrible démangeaison d'écrire. On ne trouve rien dans cette histoire qu'on ne lise dans les ouvrages les plus communs. Ce n'est qu'un extrait de gazettes, noyé de flatteries et d'adulations. Mais le temps et le public lui ont rendu justice, car à peine connaît-on cette Histoire (1). » A la suite d'une épître dédicatoire au roi, où fume l'encens le plus grossier, on lit une *Dissertation sur les avantages de l'Histoire, les défauts des historiens et les moyens de les éviter*. On s'étonne de rencontrer dans ce morceau de peu d'étendue, des vues judicieuses et quelques observations piquantes qui forment un contraste marqué avec le ton habituel du narrateur. Au surplus il n'est pas tout à fait désintéressé dans les louanges qu'il prodigue à Louis XIV. Il ne laisse pas ignorer au *grand Roy*, qu'il désirait obtenir la charge de « premier historiographe de France que ses ancêtres avaient exercée avec quelque succès ». Le monarque donna une nouvelle preuve de son goût éclairé, en n'exauçant point le vœu d'un écrivain, qui connaissait assez peu les ressources de la langue et les règles de la correction grammaticale pour tourner, par exemple, une phrase comme celle-ci : « Je finirai les exploits des François en Flandre et leurs belles actions, par la défaite de six régi-

(1) *Méthode pour étudier l'Histoire*, édition donnée par Drouet, Paris, 1772, in-12, tom. XII, p. 289.

ments d'infanterie, etc. » Les faits ne sont pas toujours exactement rapportés par le prétendu historien. Entre autres altérations de ce genre, il faut ranger surtout une assertion relative à la déclaration de Louis XIII sur la régence, qui *fut confirmée*, dit-il, *par le parlement*, quand il est avéré que cette déclaration fut regardée comme non avenue, ainsi que le furent depuis les dernières volontés de Louis XIV. Le P. d'Avrigny, dans ses excellents *Mémoires pour servir à l'histoire universelle de l'Europe, depuis* 1600 *jusqu'en* 1716, a relevé plus d'une erreur du correcteur des comptes. On attribue à Riencourt une *Histoire de la Grâce*, 2 vol. in-12, à laquelle il ne mit pas son nom. Moréri, qui rapporte le titre de cet ouvrage, ne fait connaître ni la date ni le lieu de l'impression. Il observe que « M. de Riencourt a voulu joindre les titres d'historien et de théologien à celui de magistrat, auquel il eût peut-être mieux fait de s'arrêter » (2). — RIENCOURT (*Charles* de), fils du précédent, avocat au parlement de Paris, fut reçu, en 1717, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en qualité d'associé. Gros de Boze nous apprend que sa place fut déclarée vacante en 1727 et qu'il fut remplacé par l'abbé Vatry (3); mais le secrétaire perpétuel, qui fait ordinairement connaître la cause des vacances, a gardé le silence sur ce point. Charles de Riencourt a publié deux *Dissertations* : l'une *sur le culte que les Grecs et les Romains ont rendu à Antinoüs, favori de l'empereur Adrien*; et l'autre *Sur le culte rendu à Comus, le dieu de la joie, des plaisirs, des ris, des festins et des bals*, Paris, 1723, in-4°. Il avait composé un dictionnaire universel, contenant tout ce que l'histoire, la fable et la théologie des païens nous ont transmis de plus curieux sur l'idolâtrie; mais cet ouvrage, pour l'impression duquel il avait obtenu un privilége, n'a pas été publié.

L—M—X.

RIENZI (THOMAS-MARIE GABRINO DE), né à Rome le 15 octobre 1726, descendait en ligne collatérale du célèbre tribun (*voy.* RIENZO, XXXVIII, 100). A l'âge de vingt-sept ans, il entra dans un couvent de frères mineurs réguliers, où il fut chargé d'enseigner la philosophie et la langue grecque Ayant été envoyé à Pesaro, on lui confia l'organisation du musée de cette ville. Le père Rienzi s'était dans ses moments de loisir appliqué à l'étude de l'histoire naturelle et avait formé une collection de minéraux, de stalactites et de plantes marines qu'il donna à ce musée. De retour à Rome, il fut nommé curé de Saint-Anastase de Trevi, paroisse qu'il administra pendant vingt-sept ans. Après avoir passé par presque toutes les dignités de son ordre, le père Rienzi en devint général; mais il ne jouit que peu de temps de cet honneur, et mourut à Rome le 16 novembre 1808, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Il avait publié en italien : I. *Lettre sur la philosophie indienne*, 1753. II. *De l'origine des montagnes*, 1755. III. *Sur les colonnes d'Hercule*, 1760. IV. *Explication de deux pierres antiques.* V. *Explication d'une médaille d'or d'Adrien VI et d'une en argent de Brutus.* Elle a été traduite en français dans le *Journal de Bouillon* de 1760. VI. *Observations historiques et critiques sur l'histoire romaine de*

(2) *Grand* (le) *Dictionnaire historique*, Paris, 1759, tom. IX, p. 170.

(3) *Histoire de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres*, Paris, 1740, tom. I, p. 133.

Denys d'Halicarnasse contre l'opinion de Beaufort, 1797. VII. *Mémoires sur le tribunat de Nicolas de Rienzo*, Rome, 1806. Ces écrits se trouvent dispersés dans divers recueils, tels que les *Novelle Fiorentine*, les *Novelle della reppublica letteraria*, et le *Diario di Roma*. A—Y.

RIETSCHOOF (JEAN-KLAAS), peintre de marine, naquit à Hoorn en 1652, et fut élève d'Abraham Leidts, puis de Backuysen, dont il parvint à imiter avec succès la manière et la facilité. Il était doué d'une si grande modestie, que quelque soin qu'il apportât dans l'exécution de ses ouvrages, il s'en croyait toujours payé au-delà de leur valeur; tournure d'esprit peu commune chez les peintres. Une autre qualité non moins rare qu'il possédait, c'est qu'il vantait avec enthousiasme les ouvrages des autres peintres, même de ses émules, et que jamais on ne l'entendait parler des siens. Cet artiste mourut en 1719. — *Henri* RIETSCHOOF, son fils et son unique élève, naquit à Hoorn en 1678. Il sut s'approprier le style, la couleur, la force et le dessin de son maître; étudia avec un égal succès les meilleurs ouvrages de Backuysen, et en copia quelques-uns avec une perfection et une exactitude capables de tromper les connaisseurs les plus éclairés. Les sujets qu'il se plaisait à représenter étaient des *Coups de vent*, des *Tempêtes*, des *Mers furieuses*, des *Orages accompagnés de foudres et d'éclairs*, des *Naufrages au milieu des mers*, ou *des malheureux qui abordent la terre avec peine*. Dans ces divers sujets il déploie le talent d'un peintre supérieur. P—S.

RIETZ. *Voy.* LICHTENAU (la comtesse de), LXXI, 509.

RIEUSSEC (PIERRE-FRANÇOIS), législateur et magistrat, né à Lyon, le 23 novembre 1738, fit ses premières études au collége des jésuites de cette ville, et fut reçu, en 1765, avocat au parlement de Paris, où il s'était rendu pour compléter son éducation. Il revint ensuite à Lyon, et prit place, dès ses débuts, parmi les avocats les plus distingués de ce siége, riche alors comme depuis en jurisconsultes estimés. La renommée qu'il s'était acquise lui valut, en 1775, l'honneur d'être désigné comme le coryphée de la *fête de l'éloquence* qui, suivant un usage immémorial que la révolution a détruit, se célébrait annuellement à Lyon, le 21 décembre, jour de Saint-Thomas. Le jeune Rieussec prononça, dans cette solennité, un discours sur l'utilité des vertus domestiques, et ce morceau fut jugé digne de la circonstance et du sujet. Quelques années plus tard, Rieussec discourut avec un égal succès, devant la société d'agriculture de Lyon, sur les causes morales de la dégradation de l'agriculture, et sur les moyens d'y remédier. Tout en rendant hommage aux améliorations qu'avait apportées à l'art agricole la destruction successive des coutumes féodales, qui pesaient sur les classes inférieures, il établit que la régénération de l'agriculture dépendait de l'extinction de divers abus contre lesquels il s'éleva avec force, tels que la servitude de main-morte, les perceptions établies sur les grands chemins, sur les rivières, sur les personnes, la bigarrure et la confusion des juridictions, etc. Ces travaux fixèrent l'attention publique sur Rieussec, qui fut appelé successivement à la chaire de droit fondée alors à Lyon, aux fonctions de recteur de la charité et de conseiller de ville. En 1790, il fut nommé président du district de la campagne de Lyon, poste dans lequel

la sagesse de son expérience et sa capacité le mirent en mesure de rendre de grands services à ses concitoyens. Cependant il ne le conserva que deux ans ; mais il y fut rappelé en 1795, et ne consentit à rentrer en exercice qu'après la délivrance des victimes que la terreur révolutionnaire avait entassées dans les prisons. Peu à près, Rieussec fut appelé à la présidence du tribunal civil du département du Rhône, et plus tard aux fonctions de membre de la cour d'appel et de la cour impériale de Lyon, fonctions qu'il conserva jusqu'en 1815, et dans lesquelles il fit preuve, à un haut degré, du zèle, du savoir et de la fermeté qui conviennent au magistrat. Ce fut lui qui rédigea les observations de la cour d'appel de Lyon sur le projet du Code civil. En 1804, Rieussec fut présenté par l'arrondissement de Lyon comme candidat au corps législatif et élu par le sénat. Membre du comité de législation, il répandit sur ses travaux d'utiles lumières, et fut porté à la vice-présidence du corps législatif pour la session de 1809. Réélu en 1810, il fit partie de la chambre des députés de 1814, puis il rentra dans ses foyers pour s'adonner exclusivement aux études agronomiques jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 20 juillet 1826. Ce savant magistrat avait été compris, en 1800, dans la réorganisation de l'académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, et son éloge fut prononcé par M. Guerre, au sein de cette compagnie, dans la séance publique du 3 juillet 1827. Rieussec a laissé deux fils, dont l'un est actuellement président à la cour royale de Lyon, et appartient comme son père à l'académie de cette ville. B—ÉE.

RIEUX (JEAN, deuxième du nom, sire de), né vers 1312, appartenait à une ancienne famille de Bretagne qui s'était illustrée, depuis plus d'un siècle, dans la carrière des armes. Lui-même servit d'abord dans l'armée anglaise que le prince de Galles Édouard, surnommé le *Prince noir*, conduisit au secours de Pierre-le-Cruel, roi de Castille, pour le rétablir dans ses états, dont il avait été dépouillé par Henri de Transtamare, son frère naturel. Après cette expédition, qui fut couronnée de succès, Jean de Rieux passa au service de Charles VI, roi de France, et se signala en plusieurs occasions, notamment à la bataille de Rosebeck, gagnée sur les Flamands en 1382. Il obtint le bâton de maréchal en 1397, défit, en 1404, les Anglais, qui ravageaient la Basse-Bretagne, et fut encore envoyé contre eux la même année, avec un corps de 12,000 hommes, dans le pays de Galles ; mais cette entreprise ne réussit pas. Tombé en disgrâce, il fut suspendu de sa charge de maréchal en 1412, et non pas destitué, comme l'ont dit plusieurs historiens. Rétabli dans ses fonctions l'année suivante, il se démit lui-même de sa dignité, le 12 août 1417, en faveur de son fils, et se retira dans son château de Rochefort, où il mourut peu de jours après, le 7 septembre, âgé de 75 ans. — RIEUX (*Pierre* de), seigneur de *Rochefort*, nom sous lequel il est connu dans l'histoire, était fils du précédent, et naquit à Ancenis, le 9 septembre 1389. Il succéda à son père, comme maréchal de France, le 12 août 1417. C'était l'époque où la démence de Charles VI et les intrigues d'Isabeau de Bavière, sa femme, avaient livré la France à l'anarchie et à la domination anglaise. Il se trouvait dans Paris lorsque des traîtres y introduisirent les Bourguignons, le 29 mai

1418, et il concourut avec Tannegui du Châtel, à sauver le dauphin (depuis Charles VII); mais il tenta vainement de rentrer de vive force dans la capitale. Il conduisit alors un corps de troupes à Bourges, où s'était retiré le dauphin, qui le reconnut toujours pour maréchal de France, quoique la faction bourguignonne l'eût destitué. Il combattit ensuite les Anglais dans l'Angoumois, la Normandie et le Maine; mais, assiégé dans la ville du Mans, il fut pris pendant une sortie, transporté en Angleterre, et ne recouvra sa liberté qu'après avoir payé une forte rançon. De retour en France, il s'empara d'Avranches (1419); contribua plus tard, avec Jeanne d'Arc, à la levée du siége d'Orléans (1429); défendit long-temps Saint-Denis contre le général Talbot, en 1435, et ne remit la place que par capitulation. Enfin il continua de se signaler par une foule d'actions éclatantes et reprit un grand nombre de villes aux Anglais. Il revenait à Paris, après leur avoir fait lever, en 1437, le siége de Harfleur, lorsque Guillaume de Flavi, capitaine de Compiègne (1) et dévoué à l'Angleterre, le fit arrêter et le retint prisonnier. Transféré ensuite à Nesle, en Tardenois, près de Château-Thierry, il y mourut en 1439, sans laisser de postérité, quoiqu'il eût été marié deux fois. Inhumé d'abord à Nesle, son corps fut transporté, en 1514, à Notre-Dame de Rieux en Bretagne. Déjà, sur les instances de sa famille, le parlement de Paris avait condamné, par arrêt du 7 septembre 1509, les héritiers de Guillaume de Flavi à payer une somme de « dix mille livres parisis, pour être employée à faire prier Dieu pour l'âme de messire Pierre de Rieux, pris et retenu injustement. »

P—RT.

(1) C'est ce même Guillaume de Flavi, vicomte d'Assi, qu'on soupçonna d'avoir trahi Jeanne d'Arc (*voy.* ce nom, XXI, 509), au siége de Compiègne, en 1430, en faisant fermer une barrière pour l'empêcher de rentrer dans la place. Il fut assassiné, en 1448, dans son château de Nesle, du consentement même de sa femme, si l'on en croit l'historien Mathieu de Coucy.

RIEUX (JEAN, quatrième du nom, sire de), né le 27 juin 1437, n'avait que dix-sept ans lorsqu'il suivit François II, duc de Bretagne, à la guerre du Bien-Public. Maréchal de Bretagne depuis 1470, et lieutenant-général des armées du duc depuis le 5 sept. 1472, il se mit, en 1484, à la tête des seigneurs bretons qui, mécontents de l'administration de Landois, trouvèrent dans la mort du chancelier Chauvin un prétexte pour faire éclater la conspiration qu'ils tramaient secrètement depuis long-temps. Le projet des conjurés ayant échoué, ils se retirèrent à Ancenis, fief du maréchal. Mais, proscrits et menacés par Landois d'être assiégés, ils cherchèrent un asile à la cour de France, et, par un traité conclu à Montargis, le 22 octobre 1484, ils convinrent qu'après la mort du duc, le duché reviendrait au roi en vertu de la cession qui lui en avait été faite par Nicole de Bretagne. Vainement les seigneurs bretons s'efforcèrent-ils de stipuler la conservation des franchises de leur pays et de n'attribuer au roi de France qu'une simple suzeraineté. La dame de Beaujeu, alors régente, vit dans ce traité le germe d'une prochaine accession de la Bretagne; habile à fomenter les divisions à l'aide desquelles ses projets pouvaient se réaliser, elle s'attacha à semer la mésintelligence entre le duc et les princes français qui faisaient mine de lui venir en aide, plutôt par ani-

mosité contre elle que par tout autre motif : puis elle fit marcher une armée en Bretagne. Ses projets réussirent. Le maréchal de Rieux et le duc d'Avaugour, au nom des seigneurs bretons opposés au duc d'Orléans, conclurent avec elle le traité de Châteaubriand, stipulant qu'ils porteraient les armes jusqu'à l'évacuation de la Bretagne par le duc d'Orléans et ses partisans. Le maréchal commença les hostilités par la prise de Redon, où il joignit ses troupes à celles de la régente, trois fois plus nombreuses qu'elles ne devaient l'être d'après le traité. D'autres violations de ce traité ayant ouvert les yeux au maréchal, il se plaignit à madame de Beaujeu de ce que le roi n'avait pas tenu la parole qu'il lui avait donnée. Choquée du parallèle que l'émissaire du duc établissait entre le monarque et un sujet, la régente lui répondit : « Mon ami, dites à mon cousin de Rieux, votre maître, que le roi de France n'a point de compagnon. Puisqu'il a été si avant, il faut qu'il continue. » D'après cette réponse, le maréchal se croyant dégagé de sa parole, abandonna le parti du roi pour rentrer dans celui du duc. L'orgueil blessé lui fit ainsi faire ce que lui commandait le devoir. S'étant présenté peu après devant Châteaubriand où l'on ne soupçonnait pas son changement, il prit possession de la ville au nom du duc, et se porta de là sur Vannes dont il se rendit maître le 3 mars 1487. Néanmoins ce zèle tardif était impuissant à relever la fortune expirante du duc. Ce fut vers ce temps que le maréchal entra dans le parti qui voulait unir la duchesse Anne au sire d'Albret, afin que l'époux de cette princesse ne fût pas un étranger assez puissant pour opprimer la liberté bretonne. La même année (1488), à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, différée contre l'avis du maréchal de Rieux qui voulait attaquer, aussitôt après leur arrivée, les Français en désordre et fatigués d'une longue marche, ce fut lui qui commanda l'avant-garde de l'armée bretonne. Elle enfonça celle des Français ; mais le centre et l'arrière-garde ayant plié, la valeur du maréchal et ses habiles dispositions furent inutiles. Le duc François II mourut la même année, après avoir nommé Rieux tuteur de la princesse Anne. Le maréchal s'empressa, il est vrai, de prendre des mesures pour empêcher la Bretagne de tomber au pouvoir des Anglais ; mais son patriotisme, peut-être aussi son animosité contre la France, l'entraîna à sacrifier sa pupille en voulant la contraindre à épouser d'Albret, vieux, laid, difforme et père de douze enfants. Anne, quoique enfant elle-même, résista énergiquement, forte qu'elle était de l'appui de son fidèle chancelier Montauban (*voy.* ce nom, LXXIV, 236). Rieux lui ferma inutilement les portes de Nantes, elle se retira à Rennes d'où elle appela les Anglais à son secours. Les succès que commença à remporter l'armée anglo-bretonne furent interrompus par le maréchal, qui parvint à persuader à Henri VII que la duchesse, dominée par de perfides conseillers, n'avait pas de sujet plus dévoué que lui. Le roi d'Angleterre abusé, ou feignant de l'être, tendit à la jeune princesse un piége que Montauban réussit encore à détourner. Furieux, le maréchal attaqua alors de vive force le chancelier dans Guérande ; mais Dunois l'obligea à lever le siége. Désappointé de cet échec, Rieux qui croyait les places de Concarneau et

de Brest sans défense, marcha sur la seconde et l'assiégea par terre tandis qu'une flotte de 60 vaisseaux bretons la bloquait par mer, et qu'une autre flotte anglaise assiégeait Concarneau. Vingt-cinq navires français, commandés par l'amiral Grasville, mirent en fuite ceux des Anglais, ravitaillèrent la place, et forcèrent le maréchal à s'éloigner précipitamment en abandonnant son artillerie. Convaincu désormais qu'il était impossible de triompher de l'aversion de sa pupille contre d'Albret, le maréchal fit sa soumission à cette princesse qui l'en récompensa par une pension de douze mille livres et un don de cent mille écus en dédommagement de l'incendie de ses châteaux. Voyant que la Bretagne devait inévitablement succomber dans sa lutte contre la France, il se rallia franchement à Montauban avec qui il mit tout en œuvre pour déterminer la duchesse à mettre un terme, par son mariage avec Charles VIII, aux maux qui désolaient la Bretagne. Le maréchal suivit (1494) Charles VIII en Italie. Chargé du commandement de l'un des corps de l'armée, il battit les ennemis le 6 février 1495, à Veroli. En 1501, il eut le commandement de l'armée dirigée contre le Roussillon. Rejoint par le maréchal de Gié devant la ville de Salses dont il faisait le siége, il fut obligé de le lever par suite de la mésintelligence qui survint entre lui et Gié. Lorsque, en 1511, Louis XII recommença l'expédition contre le Milanais, Rieux le suivit et s'y distingua. Mais le roi, informé d'un projet de descente des Anglais en Bretagne, l'y envoya l'année suivante, avec le titre de son lieutenant-général pour qu'il convoquât les États de la province et en obtînt des subsides destinés à repousser les Anglais, ce qui eut lieu grâce à l'activité que déploya le maréchal. Ce fut le dernier service qu'il rendit à son pays. Il mourut le 9 février 1518, « emportant, dit Brantôme, le renom d'avoir esté un bon capitaine et pour la guerre et pour la paix, ainsi qu'il le fist bien paroistre en cela, et ce coup mesme où il désassiégea M. d'Orléans de Novarre, et autres grandes affaires d'Estat où il a esté employé des rois Charles et Louis XII, ses bons maistres, dont il s'est très-bien acquitté, et se sont fort bien trouvés de son conseil. » — RIEUX (*Claude* de), son fils, né le 15 février 1497, accompagna François Ier dans ses guerres d'Italie. Fait chevalier pour son courage à la bataille de Sainte-Brigitte, il tomba au pouvoir des ennemis à la bataille de Pavie où il remplissait la charge de maréchal. Après avoir payé sa rançon, il alla à Madrid comme l'un des otages donnés à Charles-Quint, en vertu du traité de Madrid, du 5 février 1526, pour la délivrance du roi. Il mourut le 19 mai 1532, à l'âge de 35 ans. P. L—T.

RIFFAULT *des Hêtres* (JEAN-RENÉ-DENIS), chimiste, naquit vers 1754, à Saumur, où son père exerçait la profession de médecin. Il se distingua dans ses études par des progrès rapides, et s'appliqua spécialement aux sciences naturelles. Ayant obtenu un emploi dans la régie des poudres et salpêtres, dont le célèbre Lavoisier (*voy.* ce nom, XXIII, 465) était alors le chef, il ne tarda pas à se faire remarquer, et fut bientôt nommé commissaire des poudres au Ripault, près de Tours, qui, grâce à ses soins, devint l'une des plus belles poudreries de France. La fabrication des poudres et salpêtres lui doit d'importantes améliorations. Il proposa, en 1787, pour l'épreuve du salpêtre,

un nouveau procédé que l'administration adopta ; et, en 1789, il introduisit, pour le lessivage des matériaux salpêtrés, l'usage de vaisseaux plus commodes que les anciens. En 1794, lorsque la France était en guerre avec toute l'Europe, le comité de salut public chargea Riffault et Bertrand Pelletier (*voy.* ce nom, XXXIII, 288), de faire des essais sur les divers dosages de poudre. Ces expériences eurent lieu à Essone. Le dosage proposé par Riffault était de 0,775 salpêtre, 0,150 charbon, 0,075 soufre ; celui de Guyton-Morveau (*voy.* ce nom, XIX, 264) fut préféré, et plus tard on adopta celui de Bâle. Déjà Riffault avait trouvé le moyen de confectionner, en trois heures de battage, de la poudre égale à celle qu'on n'obtenait que par un battage de douze heures au moins, en multipliant les rechanges. Ce moyen, qui consistait à réduire séparément les matières combustibles en poussière, puis à les soumettre, ainsi réunies, au battage des moulins pendant trois heures, fut essayé à Essone et employé, par ordre du gouvernement, dans la plupart des poudreries. Mais on reconnut ensuite qu'une plus longue action des pilons était nécessaire pour donner à la poudre une solidité qui permît les transports lointains et les longs emmagasinages. On fixa donc la durée du battage à quatorze heures, en conservant toutefois le mode de préparation des matières que Riffault avait indiqué. La rapidité dans la fabrication de la poudre, la diminution des dangers qu'elle présente furent le résultat de cette mesure utile. Le séchoir artificiel que Riffault fit construire au Ripault offre autant de simplicité que de sécurité. Ce procédé tient le milieu entre l'usage dangereux des poêles d'Allemagne et l'usage dispendieux de l'eau réduite en vapeur pratiqué en Angleterre. Il s'agit de faire circuler de l'air chaud, dans des conduits, sous le sol et dans l'épaisseur des murs, puis de l'introduire par différentes ouvertures dans l'intérieur du séchoir, dont la température peut s'élever progressivement jusqu'à 70 degrés centigrades. Berthollet ayant annoncé que l'emploi du muriate suroxygéné de potasse (chlorate de potasse) augmentait la force de la poudre à tirer, Riffault fabriqua aussitôt, d'après cette méthode, 100 grammes de poudre qu'il essaya avec un succès effrayant ; mais il émit le vœu qu'on renonçât à cette périlleuse manipulation, et les terribles effets du chlorate de potasse ont prouvé que ses craintes n'étaient que trop fondées (*voy.* BERTHOLLET, LVIII, 128). Appelé à Paris et nommé l'un des trois administrateurs-généraux des poudres et salpêtres, il fut élu, en 1798, par le département d'Indre-et-Loire, député au conseil des cinq-cents. Après le 18 brumaire il reprit ses fonctions administratives qu'il continua d'exercer sous la restauration, époque à laquelle le roi rendit aux administrateurs leur ancien titre de régisseurs-généraux, et créa Riffault chevalier de la Légion-d'Honneur. En 1817, la régie des poudres ayant été confiée à un directeur-général appartenant à l'artillerie (le général Ruty, *voy.* ce nom au Sup.) il cessa d'être employé, et utilisa ses loisirs en composant des ouvrages de chimie, et en traduisant des livres anglais sur le même sujet. Il mourut à Paris le 7 février 1826. Ses talents et ses travaux l'avaient mis en relation avec un grand nombre de savants français et étrangers. M. C.-F. Vergnaud-Romagnési, membre de la

Société royale des sciences d'Orléans, a publié, dans le t. VII des *Annales* de cette société, une *Notice sur Riffault*, qui a été imprimée séparément (Orléans, 1826, in-8°), et d'où sont tirés les détails que nous venons de donner. On a de Riffault : I. *Manuel du commissaire des poudres et salpêtres*, Paris, an VIII (1800), in-4°. II (avec Bottée de Toulmont). *Traité de l'art de fabriquer la poudre à canon*, Paris, 1812, in-4°, avec un atlas in-fol. de 40 pl. Cet ouvrage, approuvé par le ministre de la guerre, a été traduit en plusieurs langues. III (avec le même). *L'Art du salpêtrier*, Paris, 1813, in-4° avec 5 pl. IV. *Manuel théorique et pratique du peintre en bâtiments, du doreur et du vernisseur*, Paris, Roret, 1824, in-18; 2e édition, *ibid.*, 1825; 3e édit., entièrement refondue, par A.-D. Vergnaud, *ibid.*, 1827; 4e édit., 1829. V. *Manuel complet du teinturier et du dégraisseur*, Paris, 1825, in-18; 2e éd., augmentée par A.-D. Vergnaud, 1827. VI. *Manuel de chimie*, Paris, 1825, in-18; 2e édit., entièrement refondue par A.-D. Vergnaud, 1827; 3e édit., 1829. Riffault a laissé manuscrit un *Manuel d'architecture, de maçonnerie et de briqueterie*, qui devait former 2 vol. in-18. Les ouvrages qu'il a traduits de l'anglais sont : 1° *Système de chimie* de Th. Thomson, enrichi d'une introduction et d'observations par Berthollet, Paris, 1809, 9 vol. in-8° avec 300 tables et pl.; 2e édit., d'après la 5e de l'original, Paris, 1818-1819, 4 vol. in-8°; *Supplément* à cette traduction, Paris, 1822, in-8°. — 2° *Traité pratique sur l'usage et le mode d'application des réactifs chimiques*, etc., de Fréd. Accum, Paris, 1819, in-8°. — 3° *Chimie des gens du monde*, de Sam. Parkes, Paris, 1822, 2 vol. in-8°. — 4° *Dictionnaire de chimie*, d'André Ure, Paris, 1822-24, 4 vol. in-8°, avec 14 pl. — 5° *Essai sur l'histoire chimique des calculs, et sur le traitement médical des affections calculeuses*, d'Alex. Marcet (*voy.* ce nom, LXXIII, 62), Paris, 1823, in-8°, avec 10 pl. — 6° *Manuel de chimie amusante*, de Fréd. Accum, Paris, 1825, in-18; 2e édit., revue par A.-D. Vergnaud, 1827. — 7° *Manuel théorique et pratique du brasseur*, du même, Paris, 1825, in-18. Z.

RIGAL (JEAN-JACQUES), docteur en chirurgie, naquit à Cussac, commune de Saint-Grégoire, à peu de distance d'Alby, le 11 janvier 1755. Il reçut une bonne éducation, malgré le peu d'aisance dont jouissaient ses parents, et répondit aux soins et aux leçons que lui donna Linières, chirurgien de la ville d'Alby. Il alla continuer ses études à Montpellier, et obtint au concours, en 1776, une des quatre chaires de professeur dans l'école pratique d'émulation. Rigal se livra alors avec une nouvelle ardeur aux travaux de son art, et put, par ses succès, concevoir pour son avenir des espérances flatteuses. Instruit que la place de chirurgien en chef de l'hôpital Saint-André de Bordeaux allait être disputée, il accourut sur les lieux; mais il apprit bientôt que la victoire ne serait pas le prix du talent : l'intrigue en avait disposé d'avance. Rigal ne fut pas découragé, et se battit en désespéré. Le premier président du parlement, l'un des juges du concours, témoin de la partialité dont le jeune candidat était victime, lui offrit, pour le dédommager, un logement, sa table et sa protection. Rigal n'accepta rien : il avait conçu le projet d'accompagner, dans son entreprise péril-

leuse, le fameux La Pérouse, son compatriote et son ami. Mais ce dernier ne voulut pas l'exposer aux dangers d'une pénible navigation, à laquelle la frêle constitution du jeune chirurgien n'aurait pu résister. Rigal retourna dans son pays, pour s'établir dans une des villes dont l'Albigeois est parsemé. Celle de Gaillac, où un de ses amis l'appela, fut celle qu'il choisit; il alla s'y fixer en 1781. Ses travaux, ses connaissances, son habileté dans les opérations, son amour pour l'humanité, lui attirèrent bientôt une réputation brillante et méritée. De nombreux élèves vinrent recevoir ses leçons et assister aux opérations difficiles que le succès couronnait presque toujours. L'école de Montpellier accorda quelques inscriptions aux jeunes gens que Rigal avait instruits. Dès la création du jury médical, il en devint membre, et il en a fait partie jusqu'à sa mort. Son zèle et son dévouement dans l'épidémie de la suette, qui ravagea le Languedoc, et qu'il contribua à détruire, lui firent donner le titre de médecin des épidémies. Rigal, se trouvant appelé non-seulement dans les villes voisines, mais dans les départements limitrophes pour s'y livrer à tous les travaux de son art, recueillit des faits précieux, et rédigea un grand nombre de mémoires sur les parties les plus intéressantes de la chirurgie. Plusieurs de ses opuscules furent imprimés; d'autres sont restés entre les mains de son fils, héritier de ses talents. Membre d'un grand nombre d'académies et de corps savants, il fut sept fois couronné par eux, et eut des relations avec tout ce que la médecine et la chirurgie offraient de plus illustre. La vaccine, à peine découverte, enflamma son zèle et lui donna, s'il était possible, une nouvelle activité. Le premier, il introduisit dans le département le beau présent fait à l'humanité par Jenner; partout il fut le promoteur de l'établissement des comités, fit vacciner plus de 85,000 personnes, et donna par lui-même le précieux virus à 18,000. Ses travaux et ses succès lui méritèrent neuf médailles d'or ou d'argent, deux gratifications pour lui-même et plusieurs pour ses élèves. Différents cas d'hydrophobie s'étant présentés dans l'arrondissement de Gaillac, Rigal remit en usage la cautérisation, et écrivit un mémoire sur ce sujet. Il obtint de l'administration départementale l'établissement, dans chaque chef-lieu de canton, d'un appareil propre à la cautérisation. Rigal était mû dans ses travaux par un vif amour pour la science, un tendre attachement pour ses malades et une véritable charité pour les pauvres. Une maladie se développait-elle, un accident arrivait-il, une souffrance devait-elle être soulagée, le nom de Rigal était prononcé et n'était jamais invoqué en vain. Le conseil-général du département, interprète de la reconnaissance publique, lui décerna deux médailles et obtint pour lui la croix de la Légion-d'Honneur. Excellent citoyen, bon époux, bon père, ami constant, il traversa la révolution sans craindre ses atteintes et sans lui prêter aucun secours. Élevé, dès son enfance, dans les principes du catholicisme, il voulut que cette religion entourât son lit de mort. Il reçut avec édification les derniers sacrements, et cessa de vivre le 8 juillet 1823, ayant prolongé, disait-il, sa carrière au delà de ses espérances; et en effet, son tempérament débile, son extrême vivacité, qui était bientôt remplacée par la plus touchante bonté, et la faiblesse de sa poitrine,

avaient contribué à développer une maladie chronique du cœur dont il fut la victime. Sa perte fut vivement sentie par ses concitoyens, et sa mémoire est restée populaire. Rigal a composé trente-quatre mémoires, dont treize sont inédits. Parmi ceux qui sont imprimés, on trouve seize rapports et une instruction sur la vaccine et sur la rage : la *Nyctalopie* (Mercure de France, 1784), la *Catalepsie* (Mém. de l'acad. des sciences de Toulouse), l'*Inoculation de la gangrène* (Bibliothèque médicale, avril 1811), la *Taille des femmes* (même ouvrage, tom. III, p. 605), les *Hernies* (Annales de clinique, mars 1811), la *Paracentèse* (*id.*, mai 1812), la *Fistule lacrymale* (*id.*, mars 1813), le *Tétanos* (*id.*, mars 1814), l'*Opération césarienne* (*id.*, avril 1814), les *Tumeurs chroniques* (*id.*, mai et juin 1816), furent les sujets les plus importants de ses mémoires. C—L—B.

RIGAUD (Jean-Cyrille), médecin et littérateur, né le 28 janvier 1750 à Montpellier, où son père exerçait le commerce de la librairie, alla faire ses humanités à Genève, et de retour dans sa patrie, suivit des cours de médecine et prit le grade de docteur. S'étant rendu à Paris, il s'y lia intimement avec le célèbre Broussonnet (*voy.* ce nom, VI, 45), son compatriote, auquel il fut, dit-on, d'un grand secours pour la rédaction de ses ouvrages, tant en latin qu'en français. A l'époque de la révolution, il revint à Montpellier, obtint la place de bibliothécaire de la ville, fut nommé plus tard professeur du lycée, et enfin professeur de belles-lettres. Rigaud mourut le 29 janvier 1824. L'académie de Montpellier l'avait admis au nombre de ses membres, et la Société d'agriculture l'avait choisi pour secrétaire. On a de lui : I. *Poesias patouesas*, avec d'autres poésies languedociennes de son frère Auguste, Montpellier, 1806, in-18. II. *Poésies diverses* (en français), Montpellier, 1821, in-12. On trouve, dans ce volume, des *Poésies fugitives*, déjà imprimées en 1820 (avec d'autres poésies de son frère) ; quelques *fables*, plusieurs *discours*, et l'*Éloge de Roucher*, lu à l'académie de Montpellier, le 31 déc. 1812, et inséré dans les Mémoires de cette compagnie (*voy.* Roucher, XXXIX, 94). Rigaud avait déjà publié en 1807, in-8°, un *Éloge de Roucher*, son compatriote et son ami, qui périt sous la hache révolutionnaire en 1794. III. *Epître à MM. les étudiants en médecine de la Faculté de Montpellier*, 1823, in-8°. P—rt.

RIGAUD (Pierre-Auguste), plus connu sous le nom d'Auguste Rigaud, et frère du précédent, est un de nos plus féconds fabulistes. Né à Montpellier, le 29 mars 1760, il n'avait que dix ans lorsque la ruine de son père le laissa sans fortune ; mais il n'en continua pas moins ses études ; et, quoiqu'il se fût montré assez médiocre dans les basses classes, il remporta plusieurs prix en seconde et en rhétorique. Dominé par l'amour des lettres, il éprouva une grande répugnance à être pendant dix ans commis dans une maison de commerce. Il prit cependant plus de goût pour les affaires, lorsqu'il les dirigea pour son compte. Partisan de la révolution de 1789, mais ennemi de ses excès, il subit une détention de six mois, sous le régime de la terreur, en 1794. Par le même motif, il se vit forcé d'abandonner son commerce et ses foyers, en 1815, afin de ne pas être arrêté et jugé par les tribunaux réactionnaires, comme contraire à la restauration; et néanmoins il n'avait

rempli, sous l'empire, d'autres fonctions publiques que celles de juge au tribunal de commerce de Montpellier. Les événements politiques ayant renversé trois fois la fortune de Rigaud, fruit de trente années de travaux assidus, il se vit, à cinquante-cinq ans, presque sans ressources. Soutenu dans ses revers par l'énergie de son caractère, il trouva aussi des consolations dans les soins de sa femme et de ses enfants et dans son goût pour la poésie. Bien que dès l'âge de quinze ans, il eût composé au collége une fable latine qu'il avait ensuite mise en vers français; bien qu'il eût fait depuis quelques autres pièces, notamment *las Vendemias* (les Vendanges) *de Pignan*, poème composé en 1781, et publié avec d'autres poésies languedociennes (Montpellier, 1794, in-32), qui furent réimprimées, avec de nouvelles pièces et celles de son frère (*voy.* l'art. précédent), sous le titre de *Poesias patouesas de Cyrille et d'Auguste Rigaud*, Mounpëïé, 1806, gr. in-18, ce ne fut réellement que dans son neuvième lustre que Rigaud devint poète. Il vint à Paris, vers 1816, et y consacra aux muses tous les moments qu'il n'employait pas à arbitrer les procès qui, depuis 1820, lui furent renvoyés par le tribunal de commerce, et qui lui procurèrent une certaine aisance. Cet état de choses dura jusqu'à la révolution de 1830. A cette époque, la stagnation des affaires rendant ses fonctions peu lucratives, Rigaud voulut au moins vivre avec plus d'économie et de tranquillité. Retiré avec sa famille, en 1832, à Brives-la-Gaillarde, il y mit en ordre la bibliothèque de la ville, et y remplit gratuitement les fonctions de bibliothécaire jusqu'à sa mort, arrivée en avril 1835; il était âgé de 75 ans. Jusque-là, les revers de fortune et les chagrins n'avaient pu altérer ses facultés morales ni la force de sa constitution. Il était membre de l'Académie de Montpellier, et de la Société philomatique de Bordeaux. Il a laissé un fils, aujourd'hui professeur de pharmacie à la faculté de Strasbourg. On a de Rigaud : I. *Poésies*, suivies de quelques pièces fugitives de Cyrille Rigaud, Paris, 1820, in-18. Ce recueil ne contient que des poésies françaises. II. *Élégie aux mânes de mon ami Berthe*, Montpellier, 1822, in-8°. III. *Fables nouvelles*, Paris, 1823, in-8°, avec frontispice lithographié; 2e vol., 1824. Rigaud avait ouvert une souscription, pour le premier recueil de ses fables, à Montpellier, où il en avait composé le plus grand nombre. Ces deux volumes contiennent 197 fables, et chacun d'eux est terminé par un choix de poésies où l'on distingue, *Guttemberg*, ou *l'Origine de l'imprimerie; la Bataille d'Eylau; Clémence Isaure*, ou *la Renaissance des Jeux-floraux; Hubert Goffin*, ou *la Houillère de Beaujon; les Derniers moments du chevalier Bayard; Discours aux Américains sur la guerre de l'indépendance; l'Inquisition*, ode, etc.; la plupart de ces pièces ont été lues dans diverses séances d'académies de provinces, couronnées par elles, ou insérées dans leurs mémoires. IV. *Contes et fabliaux*, Paris, 1824, 1 vol. gr. in-32; 2e édition, 1825, *id.* Parmi ces contes, fort agréables et exempts d'obscénités, *le Jongleur*, remarquable par sa forme piquante et son originalité, peut être cité comme modèle du genre. Ce volume contient aussi deux contes de son frère et trois de son ami Auguste Tendon. Quoique les poèmes et les pièces anacréontiques de Rigaud, ne soient pas sans mérite, c'est pour

l'apologue qu'il paraît avoir eu une vocation décidée; c'est par les fables qu'il s'est assuré un nom durable: car il avait la bonhomie, la modestie et presque la simplicité naïve de La Fontaine. On peut cependant lui reprocher des longueurs et des négligences. Son dernier ouvrage est une édition complète de ses *Fables, contes et poésies diverses*, Paris, Ledoyen, 1833, 2 vol. in-18. Cette édition ayant paru dans des circonstances peu favorables, et l'auteur étant mort peu de temps après, elle n'a pas fait toute la sensation qu'elle méritait. Dans le premier volume, qui contient ses fables, il y en a 280 parmi lesquelles ne sont pas comprises dix-sept qui figuraient dans sa première édition, et quelques autres qu'il avait publiées dans divers recueils périodiques, ce qui porte à plus de 300 le nombre de celles qu'il a composées. Le 2e volume de la nouvelle édition de Rigaud contient, outre ses contes, dont vingt-un nouveaux forment un second livre, ses poèmes et poésies fugitives, publiés précédemment et augmentés de quelques pièces nouvelles. A—T.

RIGAUD (ANTOINE), général français, né à Agen, le 14 mai 1758, d'une famille obscure, entra au commencement de la révolution comme simple soldat dans un régiment de cavalerie. Il fit dans ce corps toutes les guerres de cette époque, et parvint successivement à tous les grades jusqu'à celui de colonel du 25e regiment de dragons. Nommé baron et commandant de la Légion-d'Honneur après la bataille d'Austerlitz, où il s'était distingué, et général de brigade en janvier 1807, il continua d'être employé jusqu'à la déchéance de Bonaparte, fut nommé chevalier de Saint-Louis le 27 juin 1814, puis commandant du département de la Marne. Il occupait ce poste important au mois de janvier 1815, pendant que s'ourdissait le complot tendant à remettre la France sous l'autorité de Napoléon. Il en fut instruit par le major Thévenin, commandant supérieur des escadrons du train, n'hésita point à s'y réunir, et vint à bout, par ses communications avec des agents du Trésor, de tirer des caisses publiques les sommes qui lui étaient nécessaires pour faire imprimer des proclamations séditieuses. Il s'attacha surtout à débaucher les troupes; et le 12e régiment d'infanterie légère fut le premier sur lequel la séduction s'opéra. Cependant, dès le 16 mars, le maréchal Victor avait réuni à Châlons les corps destinés à marcher contre Bonaparte. Rigaud, qui venait de donner asile à Lefebvre-Desnouettes après la tentative infructueuse opérée sur La Fère, ne se présenta pas moins au maréchal avec tous les dehors de la confiance et de la fidélité. Consulté sur les dispositions du soldat, il témoigna de la sécurité, promit de servir la cause royale de tous ses moyens, et se plaignit qu'on distribuât dans les villes et dans les campagnes des proclamations bonapartistes. Le maréchal s'était rendu à Paris le 16 pour prendre les ordres du roi; de retour à Châlons, le 20, il ordonna un mouvement en avant, et appela près de lui les colonels chargés de l'opérer. Rigaud, faisant mettre aussitôt ses troupes sous les armes, leur apprend les progrès de Bonaparte et sa prochaine entrée à Paris; puis, détachant ses épaulettes et foulant aux pieds le lis et la croix de Saint-Louis, il ordonne à ses soldats de crier *vive l'empereur!* Le maréchal, averti, renvoya en toute hâte les colonels à leurs régiments.

Arrivés sur la place publique, ils trouvent les soldats en pleine insurrection, et le général Rigaud les haranguant, les excitant à la révolte contre l'autorité royale; indignés, ils le menacent de le sabrer s'il ne se retire, et Rigaud prend la route d'Épernay, escorté par le 5e de hussards et par le 12e d'infanterie, dont il a provoqué la défection. Le même jour, il revint à Châlons, pour ordonner l'arrestation du maréchal, qui avait lui-même donné ordre au capitaine de la gendarmerie qu'on s'assurât de la personne de Rigaud; mais aucun de ces deux ordres ne reçut d'exécution (*voy.* VICTOR, au Supp.). Le 21, Rigaud fit publier l'installation de Bonaparte, et reprit en son nom le commandement du département de la Marne, qu'il conserva jusqu'au mois de juillet, lorsqu'il fut attaqué à Châlons par le général Czernicheff, et forcé de mettre bas les armes. Conduit prisonnier à Francfort, il fut relâché par ordre de l'empereur Alexandre. Mais le gouvernement de la Restauration ordonna qu'il fût jugé pour le fait de sa défection; et une procédure fut commencée contre lui, devant le conseil de guerre de la 2e division militaire. Condamné à mort par contumace, tandis qu'il vivait retiré à Sarbruck, il fut obligé de se réfugier à Deux-Ponts, puis au delà des mers, où il conduisit sa famille. Ce fut à la Nouvelle-Orléans qu'il alla s'établir. Son fils y donnait des leçons de langue française, et sa fille y enseignait la musique. Il y mourut dans les premiers mois de 1821. — RIGAUD (*Benoît-Joseph*), général mulâtre, né à Saint-Domingue, fut soldat dès sa plus tendre jeunesse et devint général dans les premiers temps de la révolution. Après avoir fait de vains efforts pour conserver à la France cette belle colonie, il combattit les Anglais qui s'étaient emparés, en 1794, de l'excellente position de Leogane, et parvint à les en chasser, ainsi que de la ville de Tiburon où ils s'étaient fortifiés. Mais il n'eut pas le même succès au Port-au Prince et dans la plaine des Cayes. Forcé d'évacuer la colonie, il se retira l'un des derniers. Montrant beaucoup d'attachement à la métropole il vint en France, où il passa plusieurs années. Étant retourné à Saint-Domingue, lorsque l'île fut tout à fait au pouvoir des nègres, il y mourut en 1811. Quatre fils qu'il avait laissés à Paris y firent leurs études. M—D j.

RIGAUD *de l'Isle* (LOUIS-MICHEL) agronome, né vers 1769 à Crest en Dauphiné, s'enrôla, au commencement de la révolution dans un des bataillons de la Drôme, dont il devint chef et avec lequel il fit les premières campagnes; mais les excès de 1793 le déterminèrent à se démettre de son commandement, après avoir déjà refusé celui du régiment de Barrois qu'on lui avait offert, et il entra comme simple officier dans le corps du génie. En 1796, il quitta le service militaire, et revint habiter sa propriété de l'Isle, où il essaya de nouveaux procédés pour le perfectionnement de l'agriculture, à l'exemple de son père (1), qui s'était occupé aussi de l'économie rurale. Appelé, dès 1800, au conseil-général de son département, il contribua beaucoup à la reprise de l'encaissement de la Drôme, à l'ouverture de plusieurs canaux d'irrigation et à divers pro-

(1) *Michel* RIGAUD *de l'Isle*, né à Crest, et mort en 1782, a publié : *Mémoire* ou *Manuel sur l'éducation des vers à soie*, Grenoble, 1767, in-8°; — *Mémoire sur la culture de l'esparcet ou sainfoin*, Valence, Lyon et Paris, 1769, in-8°.

jets de ce genre. En 1810, il accompagna Prony (*voy.* ce nom, LXXVIII, 82), Yvart et d'autres savants, dans un voyage en Italie, entrepris par ordre du gouvernement et relatif au dessèchement des marais Pontins, ainsi qu'à l'assainissement de la campagne de Rome. Il rédigea même à ce sujet un *rapport* très-détaillé, qui est conservé dans les archives du ministère de l'intérieur. Membre du Corps législatif en 1809, de la Chambre des députés en 1814, de celle des représentants pendant les Cent-jours, puis réélu à la Chambre des députés, d'où il sortit à la fin de 1815, il fit partie de l'opposition dans ces diverses assemblées, et y lut plusieurs rapports sur les grains, l'exportation des laines, sur le cadastre, les contributions, etc. Rigaud de l'Isle mourut à Grenoble en juin 1826. Il était correspondant de l'Académie des sciences de l'Institut et membre de la Société d'agriculture de la Drôme, à laquelle il a fourni des mémoires sur la *Théorie des engrais et leur application pratique;* sur la *Construction des charrues;* sur l'*Effet des labours*, etc.; un mémoire, inséré dans le recueil de cette Société (année 1814), *sur les effets du plâtre comme engrais,* où il réfute les assertions erronnées d'un chimiste anglais, sur ce sujet. La *Bibliothèque universelle* (1816 et 1817) contient plusieurs mémoires de Rigaud sur les causes de l'insalubrité de l'air, qu'il avait lus lui-même à la première classe de l'Institut, en 1813 et 1814, et qui ont été réimprimés, après sa mort, sous ce titre : *Recherches sur le mauvais air et ses effets,* Paris, 1832, in-8°. P—RT.

RIGBY (le docteur EDWARD), médecin anglais, né en 1747, s'établit à Norwich en 1762, et y passa depuis presque toute sa vie. Il a rendu à l'art de guérir d'importants services, tant par sa pratique, qu'éclairait une longue expérience, que par ses écrits, qui prouvent autant de pénétration que de savoir. Peu de médecins ont étendu leur clientelle aussi loin que lui; et cependant il trouvait des loisirs à donner à l'histoire naturelle, à l'agronomie et même à la littérature. Il fut de plus fonctionnaire public plein de dévouement: alderman de Norwich en 1802, sheriff en 1803, maire en 1805, il s'occupa long-temps des intérêts des indigents et de l'extirpation des abus. Les Sociétés linnéenne et horticulturale, la Société médicale de Londres et la corporation des chirurgiens, etc., le comptèrent parmi leurs membres. En 1786, sa philanthropie le conduisit à provoquer l'institution d'une société médicale de bienfaisance pour le soulagement des veuves et orphelins des médecins du comté, société dont il fut le trésorier jusqu'à sa mort, arrivée en 1821, le 27 octobre, dans sa 74e année. Il a laissé après lui une veuve et huit enfants. En août 1815, sa femme accoucha de trois garçons et d'une fille; et le corps municipal de Norwich, en mémoire de cette fécondité extraordinaire, fit présent, aux deux époux, d'un bassin d'argent sur lequel étaient gravés les noms des quatre jumeaux, qui, au reste, ne vécurent que trois mois. Outre divers articles, insérés dans des journaux de médecine, dans le *Gentleman's Magazine,* le *Pamphleteer,* etc., on a de Rigby: I. *Traité sur l'Hémorrhagie utérine,* dont il a été fait en Angleterre sept éditions au moins (la 6e est de 1775, in-8°), et qui a été rendu plus complet par la coopération de Stewart-Duncan; du moins c'est du travail des deux

auteurs que se compose la traduction française : *Nouveau traité sur les Hémorrhagies de l'utérus*, avec 124 observations ; accompagné de notes, par Mme veuve Boivin ; précédé d'une notice historique sur le traitement des hémorrhagies utérines, et suivi d'une lettre de M. Chaussier, sur la structure de l'utérus, Paris, 1818, in-8°. II. *De l'usage du quinquina pour la guérison des fièvres intermittentes*, 1785, in-8°. III. *Sur la Théorie de la chaleur animale*, 1785, in-8°. IV. *Observations chimiques sur le sucre*, 1788, in-8°. V. *Rapport du comité de Norwich sur les maisons de travail*, 1788, in-8°. VI. *Fait relatif au soin des pauvres et à l'administration de la maison de travail de Norwich*, 1812, in-8°. VII. *Suggestion pour une culture approuvée et étendue de Mangel Wurzel*, 1818, in-8°. VIII (avec F. Blaikie). *Holkham et son agriculture*, 1819, trois éditions ; trad. en français par F.-E. Molard (*voy.* ce nom, LXXIV, 164), sous ce titre : *Système d'agriculture suivi par M. Coke, sur sa propriété d'Holkham, comté de Norfolk*, décrit par Ed. Rigby et Fr. Blaikie, avec addition des dessins et des instruments extraordinaires dont on fait usage dans cette grande exploitation, Paris, 1820, in-8°, avec 8 planches. IX. *Framlingham et son agriculture*, 1820, in-8°. C'est l'exposition des procédés employés par l'auteur lui-même pour la culture de son propre domaine. Rigby a traduit du français en anglais les *Lettres sur l'agriculture de l'Italie*, adressées à Ch. Pictet par Lullin de Châteauvieux, 1817, 2 vol. in-8°. Z.

RIGNY (HENRI GAUTHIER de), l'un des marins les plus distingués de notre époque, naquit à Toul le 2 février 1783, d'une famille honorable dans la bourgeoisie, et fut en quelque sorte abandonné, dès l'âge de dix ans, ainsi que trois frères plus jeunes que lui, par l'émigration de ses père et mère, qui quittèrent la France en 1793 pour se soustraire à l'échafaud, tandis que l'abbé Louis, son oncle, devenu l'unique appui de la famille, était aussi obligé de fuir devant la persécution (*voy.* LOUIS, LXXII, 165). C'est dans cette position que la sœur aînée de ces quatre orphelins, déployant un caractère au-dessus de son âge et de son sexe, devint leur véritable mère. Employant avec autant de dévouement que de prudence le peu qui lui était resté, non-seulement elle pourvut à tous leurs besoins, mais compléta leur éducation par la plus ingénieuse méthode. Déjà très-avancée elle-même dans l'étude du latin et des mathématiques, elle en recevait encore des leçons qu'à l'instant même elle communiquait à ses frères. Henri fut celui qui profita le plus heureusement de ces soins généreux. Dès l'année 1798, on l'inscrivit comme novice-timonnier sur les contrôles de la frégate *l'Embuscade*. Au bout d'un an, il subit un examen, et fut admis comme aspirant sur la frégate *la Bravoure*, qui eut une rencontre assez vive avec une frégate anglaise. Étant passé peu de temps après sur le vaisseau *le Muiron*, il eut part au glorieux combat d'Algésiras, sous Linois, et croisa pendant deux ans avec cet amiral dans les mers des Antilles et sur les côtes d'Espagne. A son retour, il fut employé, comme commandant de péniche, dans cette flotte de Boulogne qui causa tant de terreur aux Anglais, à nous de si inutiles dépenses, et finit par une guerre continentale, la plus glorieuse qu'ait eue Bonaparte. Rigny y prit part dans ce corps des marins de la garde qui donna

lieu à quelques épigrammes, mais qui justifia l'utilité de sa création par les services qu'il rendit. Il fit cinq campagnes dans cette troupe, en Allemagne, puis en Espagne, où il fut aide-de-camp du maréchal Bessières, et enfin en 1809 sur le Danube, où il concourut très-efficacement à la construction des ponts de l'île Lobau. Par une bizarrerie qui n'est pas sans exemple à cette époque, ce fut après cinq campagnes dans les armées de terre qu'il devint capitaine de frégate et qu'il alla commander *l'Érigone* à Anvers, où il se trouvait en 1810, lorsque Napoléon s'y rendit avec sa nouvelle épouse, Marie-Louise, et lui fit l'honneur insigne de venir à son bord avec l'impératrice. S. M. Impériale mit le comble à sa faveur en tirant par l'oreille le jeune capitaine, comme on sait qu'elle faisait dans ses moments de bonne humeur. L'année suivante, Rigny commandait encore *l'Érigone* devant Flessingue, lorsque le général Gilly, qui en était gouverneur, le chargea d'une expédition dans le Sud-Beveland. Il s'agissait d'enlever avec 400 marins le village de Borselen, occupé par les Anglais, et que défendait de redoutables batteries. Cette attaque, dirigée par Rigny, eut un plein succès. Il y fut légèrement blessé, et reçut de Gilly des félicitations extrêmement flatteuses. Il avait quitté l'Escaut pour naviguer vers les Antilles, quand il apprit, en 1814, la chute de l'empire et la promotion de son oncle au ministère des finances. On conçoit que cette dernière circonstance ne dut pas nuire à son avancement. M. de Jaucourt, qui tint pendant quelques jours le portefeuille de la marine, le prit pour son aide de-camp, et le chargea de plusieurs missions importantes. Déjà considéré comme un des meilleurs officiers de notre marine, Rigny en était cependant un des plus jeunes. Il commandait une frégate depuis cinq ans à peine lorsqu'il fut nommé capitaine de vaisseau, le 10 juillet 1816, et qu'il alla, en cette qualité, naviguer dans la Méditerranée, d'abord pour y protéger notre commerce du Levant, ensuite pour y appuyer cette révolution de la Grèce, qui nous a coûté bien cher, et dont il n'est pas très-sûr qu'en définitive la création nous soit très-avantageuse. Quoi qu'il en soit, on ne peut nier que Rigny, ne s'y soit fait beaucoup d'honneur, et qu'il n'y ait servi très-efficacement la cause de l'indépendance grecque, bien qu'au fond il méprisât profondément cette nation de pirates, de barbares, qui rappellent si mal le peuple héroïque dont ils sont les descendants; et bien qu'il n'eût pas plus d'estime pour les charlatans qui s'en étaient constitués les représentants, et recevaient pour eux des avis et des secours qui ne parvenaient pas toujours à leur destination. Pour connaître tous les travaux de Rigny dans cette longue lutte de l'Attique et du Péloponnèse, il faudrait en retracer tous les faits, toutes les vicissitudes, il faudrait en représenter tous les triomphes, les désastres. On le voyait partout, recueillant les victimes échappées aux massacres, forçant les pirates à restituer les captures faites sur les navigateurs de toutes les nations, même de la France qui les défendait! Mis en relation par ses fonctions avec tous les chefs, Réchid-Pacha, Ibrahim, Capodistrias (*voy.* ce nom, LX, 131), il les vit tous et sut les apprécier. Ses rapports et sa correspondance de cette époque seraient un monument histo-

rique assez précieux. Enfin ses glorieux travaux se terminèrent par la destruction de la flotte turque, qui fut exécutée à Navarin par les trois escadres réunies de la France, de la Russie et de l'Angleterre. Il serait difficile d'établir aujourd'hui au profit de laquelle des trois puissances cette victoire fut remportée. Ce qu'il y a de sûr, c'est que Rigny s'y couvrit d'une gloire à laquelle nos marins sont peu accoutumés depuis longtemps. L'amiral anglais Codrington, qui commandait en chef, lui dit le lendemain : « Vous avez dirigé votre escadre d'une manière qui ne pourrait être surpassée par personne. » La bataille de Navarin et ses suites forment, sans nul doute, un des faits les plus glorieux de cette époque pour la marine française, et plus particulièrement pour Rigny. Nous croyons devoir, en conséquence, en présenter ici une relation d'autant plus curieuse qu'elle a été faite par un de nos collaborateurs, M. Hennequin, qui était lui-même un marin très-distingué. « Le 14 octobre (1827), les escadres française et anglaise, se trouvant fortuitement réunies près de Zante, furent ralliées par l'escadre russe, aux ordres de l'amiral Heyden, forte de quatre vaisseaux et quatre frégates. Dans les premières communications qui eurent lieu entre les trois amiraux, trois points furent mis en discussion : 1° celui de courir les chances indéfinies d'un blocus au dehors, qui, n'aboutissant à rien, pourrait, à la suite d'un coup de vent, exposer les escadres alliées à voir la flotte turco-égyptienne regagner Alexandrie, après avoir rempli son but; 2° celui d'entrer à Navarin, d'y mouiller et de garder cette flotte à vue; 3° enfin, celui d'entrer à Navarin, d'y prendre position et de signifier aux chefs des deux flottes de se séparer immédiatement et de retourner, les uns à Constantinople et les autres à Alexandrie. Ce dernier parti, sur lequel l'amiral de Rigny insistait plus particulièrement, comme le plus décisif, ayant été adopté par les amiraux anglais et russe, les motifs en furent consignés dans le protocole qu'ils signèrent, et que le capitaine Fellows, commandant la frégate anglaise *le Darmouth*, fut chargé d'aller porter à Ibrahim. Le 20, à midi, le vent se trouvant favorable, les premières dispositions, pour entrer dans le port de Navarin furent faites. L'amiral Codrington fit le signal de se tenir prêt au combat; ce signal fut répété par les amiraux français et russe. Alors chacun prit son poste : le vaisseau amiral anglais *l'Asia* était en tête, suivi de *l'Albion*, du *Genoa* et de deux frégates. Venait ensuite la frégate *la Sirène*, portant le pavillon de l'amiral de Rigny, suivie des vaisseaux *le Scipion*, *le Trident*, *le Breslaw* et de la frégate *l'Armide*; puis le vaisseau amiral russe *l'Azoff*, monté par le contre-amiral comte Heyden, que suivaient trois vaisseaux et quatre frégates de sa nation. La flotte turco-égyptienne formait une triple ligne d'embossage, disposée en fer à cheval, ou croissant très allongé, dont les extrémités étaient appuyées sur l'île de Sphactérie d'une part, et de l'autre au camp d'Ibrahim, au pied de la citadelle de Navarin. Elle consistait en trois vaisseaux de ligne, un vaisseau rasé, seize frégates, vingt-sept grandes corvettes et autant de bricks de guerre, ainsi qu'environ quarante bâtiments de transport, portant de gros canons de calibre, et six brûlots. Sa force principale se trouvait réunie sur la droite, en entrant. La première ligne présentait

d'abord quatre grandes frégates, deux vaisseaux, une cinquième grande frégate, un troisième grand vaisseau, puis des frégates de divers rangs. Les corvettes et bricks formaient la seconde ligne, et les transports armés la troisième. Des six brûlots, trois étaient placés à chacune des extrémités du fer à cheval, pour être à même de pouvoir se jeter sur les escadres alliées, si un engagement avait lieu. Cette disposition de forces était bien conçue et parfaitement adaptée aux localités de la baie. L'entrée du goulet, d'environ un mille ou tiers de lieue de large, était défendue, du côté de Navarin, par la citadelle, et de l'autre par une batterie placée sur la pointe de Sphactérie. On voyait les Turcs à leurs pièces, la mèche allumée. A deux heures *l'Asia* donnait dans le port et avait dépassé les batteries; à deux heures et demie il mouillait par le travers du vaisseau amiral turc, et était suivi par les autres vaisseaux anglais. *La Sirène*, qui venait immédiatement, mouilla à portée de pistolet de la première frégate de la ligne turque, *l'Izania*, de 64. Jusqu'à ce moment aucun coup de canon n'avait encore été tiré de part ni d'autre, lorsqu'un coup de fusil, parti d'un brûlot qu'un des canots de la frégate anglaise *le Darmouth* avait accosté, tua l'officier qui commandait ce canot. Cette frégate fit alors une vive fusillade sur le brûlot, pour dégager son embarcation. Dans ce moment, l'amiral de Rigny hélait au porte-voix, au commandant de la frégate égyptienne, avec laquelle il était vergue à vergue, que s'il ne tirait pas il ne ferait point feu sur lui; mais à peine cette allocution était achevée, que deux coups de canon partirent d'un des bâtiments mouillés à poupe de *la Sirène*, à bord de laquelle un homme fut tué. Pendant que cet incident avait lieu, l'amiral Codrington envoyait de son côté une embarcation à bord du vaisseau amiral turc, pour l'inviter à ne point tirer, lorsqu'un coup de fusil tiré de ce vaisseau tua le pilote anglais dans le canot parlementaire. Dès lors le combat s'engagea, et bientôt il devint général. Les Russes eurent particulièrement à essuyer le feu des forts, qui ne commencèrent à tirer que lorsque le vaisseau français *le Trident* passa sous leur volée. A cinq heures du soir la première ligne des Turcs était entièrement détruite. La frégate *l'Izania*, la seule qui fût à portée de *la Sirène*, était rasée comme un ponton; des pièces entières de son bordage étaient emportées, et ce n'était plus qu'une carcasse, lorsqu'un incendie qui s'était déclaré sur sa dunette la fit sauter avec un fracas épouvantable, en couvrant de feu et de débris la frégate amirale. *L'Izania* avait cent soixante hommes d'équipage; elle était commandée par Hassan-bey, un des plus braves capitaines de la marine turque. Un brick et une goëlette avaient aussi été coulés à fond par *la Sirène*. La canonnade durait encore à cinq heures un quart, au centre de la ligne, et vers l'île Sphactérie; mais bientôt elle cessa entièrement. A la fin de l'action la flotte turco-égyptienne n'existait plus : quatre-vingt-dix ou cent bâtiments, tant vaisseaux que frégates, corvettes et bricks, avaient été detruits ou coulés; le reste s'était jeté à la côte, où ils se brûlaient eux-mêmes. Jamais plus complète destruction n'a été le résultat d'un combat naval; la perte des Turcs et des Égyptiens fut évaluée environ à 6,000 morts et 1,000 blessés. Dans ce com-

bat la plus noble émulation se fit remarquer entre les bâtiments des trois puissances ; c'était à qui se porterait avec le plus d'ardeur au secours d'un allié qui se trouvait en danger ; Français, Anglais et Russes s'acquirent des droits égaux à la reconnaissance les uns des autres, et l'histoire n'offre point d'exemple d'une coopération aussi franche entre des escadres de nations différentes. On rapporte que les manœuvres brillantes de *l'Armide* (capitaine Hugon), qui, ayant eu affaire à plusieurs bâtiments, avait abîmé tout ce qui s'était exposé à son feu, excitèrent à un tel point l'enthousiasme des frégates anglaises, que les équipages de ces bâtiments suspendirent un moment leur feu pour saluer de trois *houras* leur valeureuse émule. Il paraît que, dans cet engagement, les efforts de la flotte ennemie s'étaient plus particulièrement dirigés sur les bâtiments portant pavillons amiraux. *L'Asia* perdit son mât d'artimon, plusieurs de ses canons furent démontés. L'escadre anglaise eut soixante-treize tués et cent quatre-vingt-neuf blessés. *L'Azoff* eut sa mâture tellement criblée de boulets qu'à peine pouvait-il porter ses voiles ; il en avait environ cent cinquante dans le corps du bâtiment, dont sept dans la carène. Dans l'escadre russe, deux cents hommes furent mis hors de combat, dont cinquante-neuf tués. *La Sirène* fut encore plus maltraitée. Son grand mât et son mât d'artimon furent coupés, ainsi que ses deux basses vergues et celle du grand hunier. Six boulets étaient entrés dans la flotaison ; toutes ses voiles étaient criblées, et ses embarcations mises en pièces. Vingt-un hommes avaient été tués et quarante-deux blessés. On ne s'étonnera point de ce résultat, quand on saura que *la Sirène*, enveloppée de toutes parts par le feu des frégates ennemies, eut à lutter constamment contre des forces plus que triples des siennes. Les pertes totales de l'escadre française s'élevèrent à quarante-trois hommes tués et cent vingt-cinq blessés, dont soixante-six très-grièvement. On pense bien que l'amiral de Rigny, juste appréciateur du zèle et de la bravoure qu'avaient déployés dans cette circonstance les états-majors et les équipages sous ses ordres, s'empressa de solliciter pour eux les récompenses qu'ils avaient si bien méritées. Le gouvernement acquiesça à toutes ses demandes ; des grades et des décorations furent accordés aux officiers et aux marins désignés par l'amiral ; des pensions, sur la caisse des invalides, furent allouées aux familles de ceux qui avaient succombé dans le combat. Par ordonnance du 18 novembre 1827, Rigny fut promu au grade de vice-amiral. Le roi d'Angleterre le nomma commandeur de l'ordre militaire du Bain, et l'empereur de Russie lui envoya les insignes en diamants de l'ordre de Saint-Alexandre-Newski. Des opinions diverses ont été émises sur le combat de Navarin et, sans les discuter ici, il doit demeurer constant, pour les hommes éclairés et impartiaux, que dans les circonstances où se trouvaient les amiraux alliés, il leur était impossible d'agir autrement qu'ils ne firent. La résolution de la Porte, de n'accéder à aucune transaction favorable aux Grecs, était évidente. Ibrahîm-pacha avait violé sa parole donnée de ne pas sortir de Navarin avant d'avoir reçu de nouveaux ordres du sultan. La guerre atroce et exterminatrice que ses troupes débarquées faisaient en Morée était tellement

hors du droit des nations, qu'il devenait nécessaire d'imprimer aux Turcs une sorte de contrainte morale qui ne leur permît plus de se livrer à de pareils excès. Enfin, et c'était le point le plus important, les commandants des escadres alliées auraient été coupables aux yeux de l'Europe entière, si, en laissant sortir de Navarin la flotte destinée à agir contre Hydra, il en fût résulté la destruction de cette île et le massacre de sa population entière. Peut-être cependant le résultat de ce combat a-t-il dépassé le but et les intentions du traité de Londres; mais on a vu que l'agression première eut lieu de la part des Turcs, et que la destruction de leur flotte ne put être imputée qu'à eux. Un fait qu'on aura sans doute peine à croire, c'est que, pendant que le sang anglais, français et russe coulait pour la cause des Grecs, ceux-ci, poussés par la cupidité, et profitant de l'absence des bâtiments de guerre alliés, pillaient et maltraitaient les bâtiments de commerce de toutes les nations. Sous le prétexte d'un blocus devenu illusoire, ils lançaient des corsaires sur les divers points de l'Archipel, et ces bâtiments n'avaient d'autre mission que le pillage. Avant de se séparer, les amiraux écrivirent en commun aux membres de la commission permanente du corps législatif grec, à Égine, une lettre par laquelle, après s'être plaints amèrement des déprédations commises depuis si long-temps sur les bâtiments de leurs nations respectives, ils leur signifiaient qu'ils regardaient comme nulles toutes les patentes délivrées à des corsaires trouvés hors des limites qu'ils leur assignaient, et que les bâtiments de guerre des puissances alliées avaient l'ordre de les arrêter. Les amiraux terminaient leur lettre en protestant contre tout tribunal des prises institué pour juger des bâtiments de leur commerce sans leur concours. Le 25 octobre, les amiraux anglais et russe quittèrent Navarin pour se rendre à Malte, afin d'y réparer leurs vaisseaux. La nature si grave des avaries de *la Sirène* aurait pu déterminer l'amiral de Rigny à aller à Toulon; sa santé, après une campagne aussi active et aussi fatigante, exigeait quelque repos; mais pensant que ses services pouvaient encore être utiles dans l'Archipel, en raison des nouvelles circonstances qui peut-être allaient surgir, il expédia pour Toulon *le Scipion*, *le Breslaw*, *la Provence* et *la Sirène*, et porta son pavillon sur *le Trident*. Dans les premiers jours du mois de novembre, l'amiral de Rigny fit voile pour Milo, où il apprit qu'une expédition grecque, sous Fabvier, s'était emparée de Chio. Il la suivit de près dans les détours de l'Archipel, et ne la manqua que de deux heures à Chio. L'amiral, s'il avait rencontré cette expédition, eût été en droit de la détourner, puisque le but du traité de Londres, pour parvenir à la pacification, était d'imposer un armistice général de fait, armistice qui, du côté des Turcs, venait d'être établi incontestablement. La nécessité de se rapprocher des communications de Constantinople, la crainte que l'irritation des Turcs, provoquée par l'expédition sur Chio, ne se portât sur les Francs et sur les Grecs de l'Asie-Mineure, décidèrent l'amiral à se diriger sur Smyrne. En effet, il trouva cette ville dans la plus grande fermentation; mais sa présence, les démarches qu'il fit auprès du pacha et l'arrivée successive de plusieurs bâtiments de guerre français, contribuèrent à calmer cette

crise momentanée. On était à la fin de novembre, et les résolutions de la Porte étaient encore inconnues ; elle n'avait point rompu définitivement avec les trois puissances, et les ambassadeurs étaient indécis sur leur départ. Il existait en général, parmi les Turcs, peu de disposition à soutenir l'obstination du sultan et à embrasser les conséquences d'une guerre. On remarquait même que, sur tous les points du littoral de l'empire ottoman, où la nouvelle du désastre de Navarin était parvenue avant d'arriver à Constantinople, l'attitude des Turcs avait été fort résignée, et l'on avait trouvé, soit dans la population, soit dans l'autorité, une modération inattendue. Il eût fallu des excitations de la part du gouvernement pour que dans les villes habitées par les Francs on se portât à des excès, et ce fait était remarquable, soit qu'il provînt de la modération des musulmans, de leurs craintes ou plutôt de la haine sourde qu'ils nourrissaient contre le sultan à cause de ses innovations récentes. Cependant Ibrahim continuait, autant que la saison le lui permettait, la dévastation de la Morée; et les Grecs, au lieu de s'occuper à la défendre, se dispersaient en expéditions excentriques, ou organisaient le pillage sur des bâtiments neutres et sans défense. Leurs déprédations étaient arrivées à un tel point qu'il devint enfin indispensable de prendre des mesures sévères de répression contre leurs corsaires. Pour parvenir à ce but, les amiraux alliés décidèrent qu'une attaque serait tentée sur le fort de Carabuza, qui était devenu leur repaire principal. En conséquence, le commodore Stayne, commandant la frégate anglaise *l'Isis*, fut désigné pour diriger cette expédition. On lui adjoignit la frégate *le Cambryan* et une corvette. L'amiral de Rigny mit sous les ordres du commodore la corvette *la Pomone*, renforcée de cent hommes pris à bord du *Conquérant*, ainsi que le brick-goëlette *la Flèche*. Le fort de Carabuza est situé, comme un nid d'aigle, au sommet d'une petite île placée à l'extrémité O. de Candie, et qui commande le mouillage situé entre cet îlot et la terre. Le commodore Stayne s'y présenta le 29 janvier 1828. A son apparition, des bateaux grecs vinrent en parlementaires s'informer du but de sa visite. Il leur signifia qu'ils eussent à remettre immédiatement tous leurs bâtiments et à livrer les chefs de la piraterie. Les Grecs, confiants dans leur position, qu'ils croyaient inexpugnable, refusèrent d'accéder à aucune de ces propositions. Alors on se mit en devoir d'agir contre eux. *L'Isis* prit la tête, suivie du *Cambryan*, de *la Pomone* et des autres bâtiments, et ils entrèrent, en louvoyant, dans la passe la plus étroite; chaque bâtiment envoyait sa volée en faisant son évolution. Cette manœuvre hardie intimida tellement les Grecs, que le lendemain ils livrèrent tous leurs corsaires, trois avaient été coulés dans l'action. Dans le même temps, Rigny envoyait à Égine la frégate *la Junon* avec deux autres bâtiments pour faire relâcher, par l'emploi de la force, s'il était nécessaire, les bâtiments français récemment conduits dans cette île, et leur faire restituer ce qui serait possible des pertes qu'ils avaient éprouvées. Quelques-uns de ces bâtiments avaient été enlevés jusque sur les rades même de Bairuth et de Caïfa, par des corsaires grecs. Dans les premiers jours du mois de janvier 1828, la Porte, à la suite d'un conseil extraordinaire, ayant renou-

velé son refus d'accepter l'intervention des puissances signataires du traité de Londres, les ambassadeurs d'Angleterre, de France et de Russie quittèrent Constantinople. Leur départ ayant été suivi du retrait des consuls, l'amiral de Rigny expédia de suite des bâtiments dans toutes les échelles pour y faire connaître ces évènements. En même temps, il établit deux bâtiments légers en croisière devant Navarin, pour intercepter les munitions et les approvisionnements qui auraient pu arriver d'Égypte à Ibrahim. Resté seul dans l'Archipel, il éprouva encore de grandes difficultés. Les ambassadeurs, en se retirant, n'avaient laissé aucune instruction à leurs amiraux respectifs, et ceux-ci, séparés eux-mêmes, ne pouvaient plus concerter leurs mesures. Il n'y avait sans doute rien de plus facile que d'aller brûler à Mételin ou à Chio une flottille de quelques bricks turcs qui s'y trouvait; mais fallait-il, par des hostilités partielles et sans résultat décisif, exaspérer contre les Français seuls les grandes échelles du Levant, habitées par eux, et mettre leur existence en balance avec quelques approbations ou quelques avantages personnels avant que la guerre fût déclarée? l'amiral ne le pensait pas. L'hiver aussi, en rendant les communications plus difficiles, aggravait cet état de choses. Il fallait donc attendre que le plan de conduite générale fût arrêté, d'après les circonstances nouvelles; se borner jusque-là à empêcher le ravitaillement des troupes et des places turques en Morée, et engager les Grecs à porter tous leurs efforts vers ce but, au lieu de les disséminer dans des entreprises particulières. Malheureusement ils ne s'en occupaient pas. Les corsaires commissionnés par le gouvernement, ne trouvant aucun bénéfice dans cette surveillance, allaient à la recherche des bâtiments sans escorte, et s'inquiétaient peu d'affamer leurs ennemis. Cependant des temps meilleurs semblaient être arrivés pour la Grèce. Le comte Capodistrias, qui venait prendre les rênes du gouvernement de ce pays comme président, était arrivé à Égine sur un vaisseau anglais. Les ambassadeurs de France, d'Angleterre et de Russie avaient reçu de leurs cours respectives l'ordre de se rendre à Corfou; et les discours de la couronne à l'ouverture des chambres et du parlement, avaient relevé les espérances de ceux qui craignaient la guerre. De son côté, l'amiral de Rigny pressait Ibrahim d'évacuer la Morée, de retourner en Égypte, et il lui offrait pour cela ses propres moyens; mais Ibrahim reculait devant la honte d'une évacuation volontaire : il préférait y être forcé par un débarquement de troupes européennes. « La faim, lui disait Rigny, dans une communication du 14 avril, cette terrible nécessité, n'est-elle pas plus pressante que la présence de troupes; et n'y a-t-il pas moins de honte à céder devant elle que devant une autre force? La Porte, ajoutait-il, peut-elle exiger que vous nourrissiez votre armée avec les rochers de Navarin ou de Modon, lorsque aucun secours ne peut désormais vous arriver? Dans des situations moins critiques, de plus puissants que vous ont plié devant les circonstances; la voie vous est ouverte pour un arrangement particulier que tout chef militaire est en droit de prendre, lorsque la plus pressante des nécessités est là pour le justifier. » Il s'agissait donc de contraindre Ibrahim à une évacuation qu'il se refusait à faire de

bonne volonté. M. de Rigny était instruit qu'il ne lui restait plus que pour quinze jours de vivres, et il fit des dispositions pour empêcher la sortie d'Alexandrie d'aucun bâtiment chargé de provisions pour la Morée. Sur ces entrefaites, quoique la guerre ne fût point officiellement déclarée, l'armée russe passa le Pruth (mai 1828). A cette nouvelle, la Porte prit l'alarme, et des communications furent faites par le reis-effendi pour le retour à Constantinople des ambassadeurs des trois puissances; mais le point principal et le pivot de toute négociation était et devait être l'évacuation de la Morée, afin de séparer matériellement les Grecs et les mahométans. Déjà même cette séparation existait de fait; car, à un très-petit nombre près, ce qui se trouvait de Turcs en Morée étaient des combattants : il ne s'agissait donc que de faire lever un camp, et non de transplanter des populations. Au mois de juillet, les amiraux anglais, français et russe, se trouvant réunis devant Modon au moment où un brick égyptien y entrait, apportant des dépêches de Méhémet-Ali à Ibrahim, ils résolurent de lui demander une entrevue pour l'interpeller sur le contenu de ces dépêches. L'entrevue eut lieu le 6 dans le camp d'Ibrahim. Le pacha recevait de son père l'ordre d'évacuer la Morée, en même temps qu'il était averti de la prochaine arrivée des bâtiments nécessaires pour effectuer le transport de ses troupes en Égypte. C'était faire un grand pas dans la négociation. Les amiraux, après avoir arrêté dans cette conférence les points principaux de l'évacuation, exigèrent d'Ibrahim la promesse formelle que dans cette circonstance aucun esclave grec ne pourrait être emmené en Égypte, et le pacha en prit l'engagement. En quittant Modon, M. de Rigny se rendit à Corfou, où se trouvait alors l'ambassadeur de France, à qui il rendit compte de ce qui avait été convenu avec Ibrahim, au sujet de l'évacuation. Les amiraux anglais et russe arrivèrent aussi à Corfou quelques jours après, et là ils décidèrent, de concert avec le comte Guilleminot, que, pour mettre obstacle à tout projet ou à toute ruse qui, sous le prétexte d'amener à Ibrahim les bâtiments nécessaires à l'évacuation, aurait pour objet de lui apporter des vivres, ils entreraient *amicalement* à Navarin avec la flotte égyptienne, et procéderaient à l'évacuation, même avec leurs bâtiments, si cela était nécessaire. Mais, comme dans cette opération délicate l'unité était surtout indispensable, les amiraux anglais et russe prièrent Rigny de se charger de toutes les communications avec Ibrahim. Alors l'amiral Codrington se porta sur les côtes d'Égypte, afin de surveiller la flotte de Méhémet-Ali; M. de Rigny se rendit au blocus de Navarin, et l'amiral Heyden alla croiser dans l'Archipel. Dans les premiers jours d'août, l'amiral français fut informé qu'un expédition, sous les ordres du général Maison, allait arriver en Morée. Alors, laissant *le Breslaw* devant Navarin, il appareilla pour se rendre au-devant de cette expédition et se concerter avec le général en chef. Elle parut devant Navarin le 29 août et y entra le lendemain. Les escadres anglaise et française y entrèrent en même temps. Quoique toutes les précautions eussent été prises d'avance pour s'assurer que les forts ne tireraient pas, Rigny crut devoir se placer en panne entre les deux forts, avec son vaisseau, pen-

dant que l'escadre allait prendre le mouillage. L'expédition française était à peine débarquée, lorsque parut la flotte égyptienne destinée au rembarquement des troupes d'Ibrahim. Les opérations se compliquaient pour l'amiral. Il avait à pourvoir, d'un côté, au débarquement des troupes françaises, au déchargement de leur immense matériel; et de l'autre, à surveiller et à hâter l'embarquement de celles d'Ibrahim, en évitant toutefois tout conflit entre elles; et quand on songe que ces mouvements avaient lieu sur le même terrain, on peut se figurer quelle activité et quel zèle eut à déployer celui qui en était l'âme. En moins d'un mois, depuis l'arrivée de la flotte égyptienne, c'est-à-dire dans les premiers jours d'octobre 1828, l'armée d'Ibrahim, composée d'environ vingt-un mille hommes et douze cents chevaux, faisait voile pour l'Égypte, embarquée sur 118 bâtiments, dont 45 étaient des transports français qui avaient amené l'expédition. Deux frégates françaises étaient chargées d'accompagner le convoi égyptien. Ibrahim s'embarqua seul sur un brick de sa nation, et ne quitta Navarin que quelques jours après le départ de ses troupes. L'entière évacuation de la Morée par les Turcs étant le but de l'expédition, le général en chef eut à s'occuper immédiatement de faire le siége des places qu'ils y occupaient. Modon et Navarin tombèrent promptement; leurs garnisons furent dirigées sur l'Égypte et l'Asie-Mineure. Coron eut bientôt le même sort. Patras et le château de Morée offraient plus de difficultés. L'amiral envoya trois de ses frégates pour appuyer le mouvement des troupes; mais la résistance ayant été plus opiniâtre qu'on ne s'y attendait, le général en chef Maison s'y rendit en personne. Rigny s'y rendit de son côté sur *le Conquérant*, amenant avec lui le vaisseau *le Breslaw* et les frégates *l'Atalante*, et *l'Iphigénie*. L'amiral Malcolm s'y porta également avec deux frégates. A l'arrivée de ces nouvelles forces, on débarqua du *Conquérant* seize pièces de 18 et deux de 24, qui furent employées à battre la place en brèche, conjointement avec l'artillerie de terre. Le 30 octobre 1828, Patras et le château de Morée avaient capitulé. Cette dernière conquête complétait l'évacuation de la Morée, le but du traité de Londres se trouvait entièrement atteint, et la marine pouvait, à juste titre, revendiquer une grande part de cet heureux résultat. Le laps de temps qui s'écoula jusqu'au mois de mars 1829, fut employé par Rigny, d'un côté à réprimer les pirateries des bâtiments grecs qui, sous un vain prétexte de blocus, renouvelaient leurs exactions sur les pavillons neutres; et de l'autre, à seconder les diverses opérations du général Maison en Grèce. A cette époque, la présence de l'amiral n'étant plus aussi nécessaire dans le Levant, il reçut l'autorisation de se rendre à Toulon, et de là à Paris. Il y reçut l'accueil que méritaient la nature et la distinction de ses services, et le gouvernement s'empressa de recueillir, de sa bouche, les observations que son long séjour sur un théâtre qui attirait depuis si longtemps les regards et la sollicitude de l'Europe entière, l'avait mis en mesure de faire. Au mois de mai 1829, il fut nommé préfet maritime à Toulon. A peine avait-il pris possession de ce nouveau poste, qu'il reçut l'ordre de se rendre dans le Levant, pour y reprendre le commandement des forces navales qui devaient y être

réunies. » Ce fut alors que Charles X, qui l'avait apprécié depuis longtemps, ayant voulu le faire ministre de la marine, il refusa cette distinction. On croit que l'abbé Louis, qui était alors aux premiers rangs de l'opposition libérale, eut quelque part à un refus dont les amis de la monarchie ne purent que déplorer les conséquences. Rigny alla néanmoins reprendre son commandement dans la Méditerranée; et ce fut là qu'il apprit le renversement du trône de Charles X et la nouvelle promotion de son oncle au ministère des finances. Il se hâta de revenir, et dès le 13 mars 1831, il devint le collègue de l'abbé Louis, par sa nomination au ministère de la marine, que cette fois il ne refusa pas, qu'il garda trois ans et qu'il quitta, le 4 avril 1834, pour prendre celui des affaires étrangères, où il fut remplacé le 18 novembre suivant par le duc de Broglie. Il reprit alors le portefeuille de la marine. Un changement complet dans le ministère amena sa retraite le 30 avril 1835. Sa santé, dès lors fort altérée, le détermina à aller prendre les eaux, et il en était à peine de retour quand la mort le frappa, le 7 novembre 1835. Ses funérailles se firent en grande pompe. Le duc de Broglie prononça un discours sur sa tombe; et son éloge retentit dans tous les journaux. L'amiral de Rigny venait de faire un très-riche mariage, en épousant la veuve d'un marchand de dentelles de Bruxelles; et sa fortune se fût encore accrue, s'il eût vécu plus long-temps, par une portion de celle que laissa l'abbé Louis, qui était considérable comme l'on sait, et qui est ainsi restée presque tout entière entre les mains de Mlle de Rigny, sœur de l'amiral. M—D j.

RILEY (John), peintre, naquit à Londres en 1646, et fut élève de Fuller et de Zoust. L'ingénieux auteur des *Anecdotes sur la peinture* (Horace Walpole) dit que Riley est un des meilleurs artistes nationaux qui aient fleuri en Angleterre. Les draperies et les mains de ses portraits feraient honneur à Lely et à Kneller eux-mêmes. On en voit la preuve dans le *portrait de lord North*, que l'on conserve à Wroxton. Après la mort de Lely, il obtint auprès du public éclairé l'estime que l'on avait pour ce dernier maître. Il fut chargé de faire le *portrait du roi Charles II*, ceux *du roi Jacques* et *de la reine son épouse*, et il reçut en récompense le titre de peintre du roi. La nature était le but de toutes ses études; il ne chercha à imiter la manière d'aucun peintre. Il ne rectifiait ou n'embellissait son modèle qu'avec une extrême circonspection. Quoiqu'il ait été fort goûté de son vivant, il a prouvé, par son exemple, que la postérité fait souvent plus de cas d'un artiste que ses propres contemporains. Les *Tables chronologiques de Harms* le font mourir en 1717, à l'âge de 71 ans; mais les historiens les plus exacts et les plus estimés fixent l'époque de sa mort à l'année 1691, et lorsqu'il n'avait encore que 45 ans. — *Charles-Reuben* Riley, peintre, naquit à Londres, et eut pour maître Mortimer. En 1778, il obtint la médaille d'or au concours de l'Académie royale de peinture, pour son tableau à l'huile du *Sacrifice d'Iphigénie*. Sur la recommandation de son maître, le duc de Richmond le chargea de la décoration de sa campagne de Goodwood. M. Cornelly l'employa pour le même objet en Irlande, et il peignit un plafond à Merly, dans le comté de Dorset, pour M. Wittet. Il

exécuta un grand nombre de vignettes pour les libraires, et tint une école de dessin à Kensington. Riley avait une imagination vive et une pratique extraordinaire. Il était bossu; mais ses traits étaient beaux et réguliers, et sa figure pleine d'expression. Il mourut à Londres en 1798. P—s.

RIMINALDI (Horace), peintre, naquit à Pise en 1598, et fut élève, dans cette ville, de l'aîné des Lomi, et à Rome du plus jeune. Il n'imita cependant la manière ni de l'un ni de l'autre de ces maîtres. Au début de sa carrière, il se laissa conduire par Monfredi sur les traces du Caravage; mais bientôt après, séduit par les beautés nobles et fortes du Dominiquin, il en fit une étude assidue, et parut né pour être son émule. C'est en suivant cette route qu'il parvint à ramener dans Pise le véritable goût des beaux-arts, et la Toscane a produit peu d'artistes dont elle puisse s'enorgueillir autant que de Riminaldi. Pendant son séjour à Rome, il fit plusieurs tableaux, parmi lesquels on cite avec de grands éloges: *Angélique et Médor*, *Orphée délivrant Eurydice des enfers*, et *le Martyre de saint Sébastien*. Il exécuta ensuite quelques autres ouvrages pour la ville d'Aquila et pour celle d'Assise. Le grand-maître de Malte lui commanda, pour la capitale de l'ordre, un tableau à l'huile représentant *le Martyre de sainte Catherine*. Il montre tout le caractère des Carrache dans ses contours et dans ses draperies; son coloris est aimable et plein de grâce. Son pinceau est libre, facile et délicat, et il ne mériterait aucun reproche sous ce rapport, si la méthode des mauvaises impressions ne lui avait aussi été nuisible. Il n'avait que 33 ans lorsqu'il mourut des suites de la contagion qui désola Pise en 1630, ou plutôt des fatigues d'un travail sans relâche. C'est à sa patrie qu'il consacra son pinceau. Il décora plusieurs autels de magnifiques tableaux, dont un, entre autres, celui qui représente *le Martyre de sainte Cécile*, a été placé dans le palais Pitti, à Florence. On peut lire dans la *Pisa illustrata* de M. Morrona, tome II, page 502 et suiv., les diverses vicissitudes de ce tableau. Dans le chœur de l'église du Dôme, on voit, deux tableaux de sa main dont les sujets sont tirés de l'Écriture, et qui peuvent servir de point de comparaison à ceux qui voudraient connaître parfaitement l'état de l'art à cette époque. L'un a pour sujet *le Serpent d'airain;* l'autre *la Défaite des Philistins par Samson*. Le premier de ces tableaux renferme les plus grandes beautés dans toutes ses parties. Le grand-duc de Toscane l'estimait tellement, qu'il en fit faire une copie par un peintre habile, et plaça l'original dans son palais; mais, après la mort de ce prince, l'original a été rendu à l'église du Dôme, et la copie a pris la place de l'original dans la galerie de Florence. Lorsqu'il fut question de peindre la coupole de cette église, le marguillier, nommé Curzio Ceoli, amateur éclairé des beaux-arts, ne crut pouvoir mieux faire que d'en confier l'entreprise à Riminaldi. Il y représenta *l'Assomption de la Vierge*, et cette vaste composition est une des plus belles, des mieux entendues et des plus parfaites que la Toscane eût vues jusqu'à ce moment. Ce fut le dernier des travaux de Riminaldi; la mort ne lui permit même pas de l'achever. Son frère, nommé *Jérôme*, fut chargé de terminer quelques figures restées imparfaites, ce qu'il fit d'une manière faible. Ce

tableau fut payé à la famille de l'artiste 5,000 écus. Jérôme n'était pas cependant un artiste sans talent; il obtint même assez de réputation pour être appelé à Naples afin d'y peindre la chapelle de Saint-Janvier, et à Paris pour être employé à la cour de la reine Marie de Médicis. Ses productions se trouvent rarement dans les cabinets et les galeries de sa ville natale; et elles sont presque inconnues ailleurs. On peut voir dans le livre cité plus haut, de M. Morrona, des détails plus étendus sur les Riminaldi. — *Dominique* Riminaldi, sculpeur en bois, contemporain des précédents, et sans doute de la même famille, naquit à Pise en 1595. Il fut chargé de l'exécution d'une partie considérable des ornements de l'église du Dôme, et y déploya un talent rare. C'est dans les degrés en bois de noyer du maître-autel qu'il sculpta, presque en demi-relief, le couronnement de la Vierge et une foule d'anges, dont les uns forment des danses, et les autres soutiennent des festons d'un goût délicat. Ces bas-reliefs, qui sont une preuve encore existante du mérite de cet artiste et de son habileté, ont été placés depuis dans une des chapelles inférieures du Campo-Santo. On conserve, dans l'église du Dôme, deux statues en bois du même artiste, dans lesquelles son talent ne se fait pas moins remarquer. Il mourut à Pise en 1637, âgé seulement de 42 ans. P—s.

RING (John), habile chirurgien anglais, élève du célèbre Percival Pott, exerça sa profession dans Londres, et se distingua par son zèle en faveur de la vaccine, qu'il eut occasion de défendre contre plusieurs savants qui l'avaient attaquée avec violence. Il était de plus fort lettré, et cultivait la poésie avec quelque succès. Il fut membre du Collége royal des chirurgiens et des Sociétés médicales de Londres et de Paris. Indépendamment des nombreux articles qu'il a fournis au *Journal médical*, on a de lui les ouvrages suivants: I. *Réflexions sur le bill concernant les chirurgiens*, 1798. II. *Traité sur la vaccine*, 2 parties, in-8°, 1801-1803. III. *Réponse au docteur Goldson*, où l'on prouve que la vaccine offre une sécurité durable contre la variole, 1804, in-8°. IV. *Réponse au docteur Moseley* (sur le même sujet), 1805, in-8o. V. *Réponse à M. Birch*, 1806, in-8°. VI. *Deuxième Réponse au docteur Moseley*, 1807, in-8°. VII. *Les Beautés de la Revue d'Édimbourg*, 1807, in-8°. VIII. *Traité sur la goutte*, 1813, in-8°. IX. *OEuvres de Virgile* traduites en vers, 1820, 2 vol. in-8°. Le nouveau traducteur a fondu dans son travail celui de ses devanciers Dryden et Pitt. Enfin, J. Ring a mis en vers anglais l'ode latine du docteur Geddes *A la Paix*, et l'ode adressée par Anstey *Au docteur Jenner*. Il mourut le 7 décembre 1821, âgé de soixante-neuf ans. L.

RINGLI (Gothard), peintre, naquit à Zurich en 1575. On ignore les particularités de sa jeunesse. Il devait cependant avoir acquis de la célébrité dans son pays, puisque les magistrats de Berne le choisirent pour décorer de plusieurs vastes compositions le palais du sénat et le cloître de la cathédrale, et qu'il obtint de la cité le droit de bourgeoisie. Ces tableaux représentent les faits relatifs à *la fondation de Berne*, et font allusion à certaines circonstances qui se rapportent à sa position et à ses coutumes. Ils sont tous également remarquables par une

composition pittoresque, un style plein de vigueur et une belle exécution. Dans le palais du sénat, par le troisième tableau surtout, dont le sujet est *la Fondation de la ville*, il a montré une grande intelligence de son art et une connaissance profonde de la science des raccourcis. Dans la bibliothèque publique de Zurich, il a peint les *Armes* de cette république et celles des communes qui en dépendent; elles sont *soutenues par la Religion et la Liberté*. La Mort repose aux pieds de la Religion, à laquelle, outre les emblèmes ordinaires, il a mis en main une bride, pour la distinguer du fanatisme et de la superstition. Il a peint très-peu de tableaux de chevalet, ou ils auront été détruits. On en conserve un, très-remarquable, dans la famille Werdmüller; il représente *Job sur son fumier, écoutant, sans s'émouvoir, les injures de sa femme*. Au premier aspect, ce tableau, pour le faire et la couleur, diffère peu des meilleures compositions de l'Espagnolet. Mais les productions dans lesquelles Ringli s'est le plus distingué, sont peut-être ses dessins, qu'il exécutait ordinairement à la plume, et qu'il lavait ensuite au bistre ou à l'encre de Chine. *Le Christ au tombeau*, *Susanne au bain*, *la Foi préservée des orages de la persécution*, se font tous remarquer, du moins par la beauté de la composition, la distribution des lumières, l'exactitude du dessin, si dans les sujets allégoriques ils font désirer un peu plus de clarté. Il a gravé, soit au burin, soit en bois, quelques petits morceaux d'une manière pittoresque et pleine de facilité, qu'il marquait en général de son monogramme G. R. Cet artiste, l'un des meilleurs peintres de la Suisse, mourut en 1635. P—s.

RINNA *de Savenbach* (ERNEST), médecin, né à Goertz, dans le Frioul, le 11 janvier 1793, reçut le grade de docteur à Vienne, en 1816, et y soutint une thèse intitulée : *Nutrice optima*. Peu après son admission au doctorat, il devint médecin adjoint de l'hôpital-général de Vienne, et fut envoyé ensuite dans la Styrie et dans la Basse-Autriche pour y exercer sa profession. En 1821, il fut nommé médecin de l'hospice de Mauerbach, près de Vienne. Dans cet établissement, comme dans les autres endroits où il résida, il fit des expériences nombreuses sur les nouvelles méthodes de traitement et sur les nouveaux médicaments, entre autres, sur l'iode et l'or. Le baron de Stifft, premier médecin de l'empereur, jeta les yeux sur lui et le fit nommer, en 1824, médecin adjoint de la cour, qu'il accompagna dans divers voyages. Ainsi il suivit, comme médecin, le roi de Hongrie à Presbourg, lors de son couronnement, et accompagna aussi l'empereur à Prague, en 1836, lorsqu'il alla se faire couronner roi de Bohême. Il fut l'un des médecins chargés d'assister à l'ouverture du corps du duc de Reichstadt. Rinna de Savenbach mourut le 23 mai 1837. On a de lui un ouvrage fort important, très-estimé, et qui a dû lui coûter beaucoup de recherches; il est intitulé : *Répertoire des principaux médicaments, des méthodes de traitement et des opérations chirurgicales qui ont été mis en usage dans les quarante dernières années*, Vienne, 1832, 2 forts volumes in-8° (en allemand). L'auteur y expose, par ordre alphabétique des maladies, les principales méthodes thérapeutiques. On peut bien lui reprocher d'avoir fait quelques omissions, et d'avoir donné quelquefois

des détails insuffisants; mais son œuvre n'en est pas moins d'une grande utilité pour le praticien. Il a ensuite publié un supplément à cet ouvrage, qui porte le titre suivant: *Annales cliniques des dix dernières années courantes*, ou *Méthodes de traitement, médicaments, opérations qui ont été employés dans les temps les plus modernes, avec un coup d'œil rétrospectif sur les temps anciens*, Vienne, 1835-1836, 2 vol. in-8°. G—T—R.

RIOJA (François de), poète et littérateur espagnol, né à Séville vers la fin du XVI^e^ siècle, s'appliqua d'abord à la jurisprudence, puis aux belles-lettres; et, après avoir étudié la théologie, entra dans l'état ecclésiastique et devint chanoine de Séville. Par la protection du comte d'Olivarez, premier ministre de Philippe IV, il fut nommé historiographe de Castille, bibliothécaire, historiographe et avocat consultant du roi, enfin membre du conseil suprême du saint-office. Accusé d'avoir composé quelques écrits satiriques, il tomba en disgrâce et fut détenu pendant plusieurs années; mais, s'étant justifié, il recouvra la liberté et rentra dans les fonctions qu'il avait précédemment exercées. Plus tard, le clergé de Séville, où Rioja demeurait, le députa auprès du roi, à Madrid, et c'est là qu'il mourut, le 8 août 1659. Outre un recueil de poésies estimées, on a de lui : I. *L'Aristarque*, ou *Censure de la proclamation catholique des Catalans*. II. *Le Tarquin espagnol*, ou *l'Antre de Meliso*. C'est une piquante satire des mœurs de l'époque. On l'a quelquefois attribuée, mais faussement, au célèbre Quevedo, avec lequel Rioja était très-lié. III. *Ildefonse*, ou *Traité de la conception de Notre-Dame*. IV. *Lettre sur l'inscription de la Croix*. V. *Réponse aux observations publiées sous le nom du duc d'Alcala contre cette Lettre*. VI. *Avis aux Prédicateurs*. Tous ces ouvrages sont en espagnol. Z.

RIOS (don Vincente de Los), savant espagnol, également versé dans l'art militaire et dans la littérature, était colonel d'artillerie, membre de la Société des belles-lettres de Séville et de l'Académie d'histoire de Madrid. Il mourut dans cette ville, en 1789, vivement regretté du roi Charles IV. Outre une *Tactique de l'artillerie*, une traduction de quelques odes d'Horace et autres productions inédites, on a de lui, en espagnol : I. *Discours sur les auteurs illustres par leurs écrits ou leurs inventions en artillerie, qui ont fleuri en Espagne depuis les rois catholiques jusqu'à nos jours*, Madrid, 1767, in-8°. II. *Discours prononcé à l'ouverture de l'école d'artillerie de Ségovie*, Madrid, 1773. III. *Mémoires sur la vie et les ouvrages du poète Villegas*, Madrid, 1774. IV. *Vie de Michel Cervantes et analyse de Don Quichotte*, travail entrepris par ordre de l'Académie royale de Madrid et joint à la magnifique édition de *Don Quichotte*, publiée par cette compagnie, Madrid, 1780, 4 vol. in-4°, avec fig. La *Vie de Cervantes* est très-exacte et bien rédigée; mais, dans *l'analyse de Don Quichotte*, Vincente de Los Rios s'est laissé entraîner à un enthousiasme, à une admiration outre mesure (*voy.* Cervantes, VII, 552). — Rios (le chevalier *de Los*), diplomate espagnol, frère naturel du duc Fernand-Nuñez, assista au congrès de Vienne, fut chargé d'affaires à Berlin, et mourut vers 1830. Z.

***RIOS** (Jean-François de Los), bibliographe et libraire, né à Anvers en 1728, était issu d'une branche bâ-

tarde de l'illustre famille espagnole de ce nom, et qui s'établit dans les provinces belgiques lorsqu'elles étaient sous la domination de l'Espagne. Dans une contrée où les monuments curieux de l'art typographique abondent, Los Rios contracta de bonne heure un goût prononcé pour les livres. Mais son éducation incomplète ne lui permit pas d'acquérir en ce genre des connaissances bien approfondies. Il les crut suffisantes pour exercer la profession de libraire, et alla s'établir, en 1766, dans la ville de Lyon. Pendant près de trente années il exploita, avec quelque succès, cette branche d'industrie. Il fut surtout chargé de la direction des ventes publiques des bibliothèques. En 1794, il céda son fonds à un confrère, et fut admis en qualité de commis dans la maison des frères Périsse. Le nombre des années semblait ne lui rien faire perdre de son courage; mais ayant été atteint d'une cécité complète, il se retira chez une de ses nièces qui habitait Malines. Il y termina ses jours le 24 novembre 1820. C'était un homme d'un esprit original, à qui il échappait parfois d'heureuses saillies, mais qui, à raison de ses prétentions littéraires, ne rangeait pas toujours les rieurs de son côté. Il a publié : I. *Bibliographie instructive*, ou *Notice de quelques livres rares, singuliers et difficiles à trouver, avec des notes historiques pour connaître et distinguer les différentes éditions et leur valeur dans le commerce*, Avignon et Lyon, 1777, in-8°, avec le portrait de l'auteur. En usurpant le titre de l'ouvrage recommandable que Guillaume-François Debure avait publié quelques années auparavant, Los Rios fut bien loin de marcher sur les traces de son devancier. Un grand nombre de livres rares avaient passé par ses mains, mais il ne sut tirer de leur examen aucune observation intéressante pour la science. En 1768, il avait fait l'acquisition de la bibliothèque des jésuites de Lyon, dans laquelle était venue se fondre celle du père Menestrier. La possession de ces trésors littéraires, qui serait devenue pour tout autre une source d'instruction, ne fut considérée par lui que sous le rapport des bénéfices qu'elle pouvait lui procurer. Presque toutes les notes qui accompagnent les articles de sa Bibliographie ne semblent tendre qu'à ce but commercial. Aussi le bon M. Peignot a-t-il été bien indulgent en qualifiant l'ouvrage *de très-médiocre et du plus mauvais ton* (1). Le portrait dont il est *enrichi* a donné lieu à une plaisanterie qui ne manque pas d'un certain sel. Le poète Vasselier ayant trouvé un exemplaire de la *Bibliographie instructive* à l'étalage du libraire, et remarquant au bas du portrait cette inscription : *François Los Rios, né à Anvers*, changea la lettre initiale de ce dernier mot en E et y ajouta un L avec apostrophe, de sorte que tous les curieux qui examinèrent le livre après lui, lurent distinctement *François Los Rios, né à L'Envers*, ce qui excita l'hilarité de tous ceux qui connaissaient l'esprit du personnage et son extraction équivoque. II. *OEuvres de François Los Rios, libraire de Lyon, contenant plusieurs descriptions et observations sur des objets curieux ou particuliers, aventures, voyages*, etc., Londres (Lyon), 1789, in-8°. On trouve plus d'une empreinte de l'originalité de l'auteur dans les pièces qui composent ce volume, lequel est

(1) *Répertoire bibliographique universel*, 1812, in-8°, p. 396.

dédié *à mon Cheval*. Le chapitre intitulé : *De ma société avec mon cheval et son éloge*, n'est pas un des moins singuliers. En contractant cette société d'un nouveau genre, Los Rios annonce qu'il s'est réservé la signature. On y trouve aussi la description abrégée de sa maison de campagne et de la bibliothèque qui en est un des principaux ornements, ainsi que la description abrégée de la bibliothèque de M. l'abbé de P***, chanoine d'Avignon. M. Breghot du Lut qui a donné une notice sur Los Rios, dans ses *Mélanges biographiques et littéraires pour servir à l'histoire de Lyon* (1828, in-8°, p. 123), lui attribue une *Petite bibliothèque ambulante*, ou *Recueil de pièces choisies*, London (Lyon), 1781, 2 parties in-16, avec texte encadré, et dans laquelle avaient déjà été comprises quelques-unes des pièces qu'il fit réimprimer ensuite dans ses œuvres. Le contingent de Los Rios se compose aussi de *l'Anecdote historique d'un libraire voyageur*, et d'une lettre à M. G. de B***, par laquelle nous apprenons que Los Rios *fut guéri d'une fièvre dans le sang, ainsi que son cheval, par Pierre Brackman, maître maréchal ferrant à la Guillotière*. L'avocat-général de M***, correspondant de M. Breghot, qui avait connu l'homme et le cheval, lui apprend qu'ils étaient tous deux de petite stature, d'où l'on peut conclure qu'ils étaient faits l'un pour l'autre. L—M—X.

***RIOS** (CHARLOTTE-MARIE DE LOS), probablement de la même famille que le précédent, naquit en 1728 à Anvers. Cette demoiselle y établit un pensionnat de jeunes personnes qu'elle dirigea avec beaucoup de succès. Elle mourut dans cette ville en juillet 1802, après avoir publié différents ouvrages d'instruction élémentaire, entre autres : I. *Magasin des petits enfants*, Anvers et Paris, 1771, in-12; trad. en allemand. II. *Encyclopédie enfantine*, Dresde, 1780, in-8°; trad. en anglais. III. *Abrégé historique de toutes les sciences et des beaux arts*, pour faire suite à l'ouvrage précédent, Lausanne, 1789, in-12. — RIOS (*Françoise de Los*), née à Madrid, se fit remarquer par ses talents précoces; elle traduisit du latin en espagnol, à l'âge de douze ans, la *Vie de la B. Angèle de Foligno* (*voy.* ce nom, XV, 154), imprimée en 1618, in-12, et d'autres ouvrages de piété. — RIOS (*Joseph*) a publié, en espagnol, l'*Explication d'une pierre découverte à Liria*, Valence, 1759, in-4°. Z.

RIOU-*Kersalaun* (FRANÇOIS-MARIE-JOSEPH) naquit à Morlaix le 2 mai 1765. Fils d'un capitaine marchand très-estimé sur cette place où se faisait alors un grand commerce avec l'Espagne, il a été, à tort, considéré comme appartenant à la famille parlementaire des Eusenou de Kersalaun, de Quimper, qui a tant marqué dans l'opposition au chancelier Maupeou. Riou, qui avait fait de très-bonnes études au collége de Saint-Pol-de-Léon, fut reçu avocat en 1786. Il vint alors dans cette dernière ville et s'y maria. Jugeant aux préludes de la révolution que Brest ne tarderait pas à être un théâtre où sa facile élocution lui fournirait les moyens d'exercer fructueusement sa profession, il y ouvrit un cabinet. Toutefois, la plaidoirie et la consultation n'absorbèrent pas d'abord tout son temps. Les loisirs dont il put disposer furent employés à des compositions dramatiques, toutes destinées à entretenir le feu patriotique des Brestois. Sa verve intarissable abor-

dait tous les genres; la tragédie, la comédie, l'opéra, le vaudeville n'étaient pour lui que des moyens différents de faire preuve de son civisme. *Lucrèce*, ou *la Royauté abolie*, tragédie en trois actes et en vers, représentée et imprimée à Brest en 1793, fut son début. Un dénouement en action à l'*Iphigénie* de Racine, la refonte de l'opéra de *Raoul, sire de Créqui*, sous le titre du *Républicain dans les fers*, des pièces de circonstance sur le 31 mai, *le Triomphe de la montagne*, et *les Chouans*, ou *la Républicaine de Malestroit*, trait historique en un acte et en prose, mêlé de vaudevilles (en société avec Joseph Pain), achevèrent avec quelques autres pièces non imprimées, mais souvent représentées à cette époque, de composer un bagage qui devait suffire à tous les besoins de ce théâtre. Il semblerait, d'après une critique d'ailleurs injuste à quelques égards, faite quatre ans plus tard par Geoffroy, de la vie politique de Riou, qu'il ne se serait pas borné au rôle d'auteur, et qu'y joignant celui d'acteur, il aurait conquis les suffrages de la populace dans le personnage de Brutus. Malgré la fièvre de républicanisme qui l'agitait, Riou ne se montra pas infidèle à ses devoirs d'avocat. C'est surtout devant le tribunal révolutionnaire qu'on le vit s'efforcer de soustraire les accusés à l'influence des passions que lui-même avait si imprudemment excitées. Chargé, dans l'affaire des administrateurs du Finistère (*voy.* MORVAN, LXXIV, 441), de présenter les moyens généraux de defense, il avait à peine prononcé quelques mots que le président Ragmey, lui faisant l'application de son système habituel d'intimidation, l'interrompit en s'écriant : « Avant que tu ailles plus loin, citoyen défenseur, le tribunal a besoin de connaître tes opinions personnelles sur les arrêtés de l'ancienne administration. » Interdit à cette étrange apostrophe, Riou s'arrête. « Le tribunal, continue Ragmey, te demande si tu ne regardes pas ces arrêtés comme liberticides, parce que, d'après ta réponse, il a peut-être des mesures à prendre contre toi... » Ainsi, contraint d'abandonner au point de vue de la politique la réfutation d'une accusation toute politique, Riou n'avait plus qu'une ressource, émouvoir, s'il était possible, des juges qu'il ne savait que trop décidés à condamner. Aussi les raisons qu'il fit valoir en faveur de la moralité personnelle des accusés n'eurent-elles aucun succès. Il fut plus heureux au mois de janvier suivant (1795), dans sa défense de M. Miorcec de Kerdanet, accusé d'avoir correspondu avec les émigrés, d'avoir discrédité les assignats, et de n'avoir pas fait baptiser un de ses fils par le curé constitutionnel. Un acquittement inopiné, et bien rare dans ce temps, fut la récompense de sa plaidoirie. Elle fut une des dernières, car une loi atroce supprima bientôt toute défense. Aux élections de l'an IV, il y avait peu de concurrents à la députation ; Riou, nommé à une faible majorité, s'empressa d'accepter. Admis non sans difficulté au conseil des Cinq-Cents, en raison de sa prétendue parenté avec des émigrés, il occupa assez souvent la tribune pour attirer sur lui l'attention et mériter d'être nommé rapporteur de la commission chargée d'examiner s'il y avait lieu de maintenir ou d'abroger la loi du 3 brumaire an IV, qui excluait des fonctions publiques les parents d'émigrés. Son rapport du 3 vendémiaire an V, véritable amplification de rhéteur, souleva, le 11 bru-

maire, un orage qui rappela les beaux jours de la Convention. Impuissant à empêcher l'échange des personnalités les plus blessantes, le président Cambacérès fut obligé de se couvrir. Deux partis étaient en présence : l'un voulait faire déclarer la loi du 3 brumaire attentatoire à la constitution ; l'autre, par l'organe de Riou, demandait que la discussion s'ouvrît sur le rapport qu'il avait fait. La discussion de ce rapport, malgré les invectives qui l'avaient accueilli, obtint la priorité, et Riou réussit, le lendemain, à faire maintenir la loi dans toutes ses dispositions, excepté dans celle qui s'appliquait aux personnes coupables d'avoir, dans les dernières assemblées primaires, signé ou provoqué des actes séditieux. Élu secrétaire le 23 septembre 1796, il fut porté à la présidence le 19 janvier suivant, par la fraction de l'assemblée dont il avait fait triompher les opinions ; il prononça le surlendemain la harangue obligée en commémoration du 21 janvier. Son discours, amalgame emphatique de lieux communs sur le civisme, la haine à la royauté, à l'anarchie, etc., se recommande du moins, en ce qui concerne Louis XVI, par une modération de langage dont on doit lui savoir gré. « Loin de moi, dit-il, la pensée de célébrer un supplice, de renverser des urnes funéraires, de poursuivre des mânes jusque dans le tombeau !! etc. » Un mois plus tard, dans la discussion de la loi sur l'enseignement primaire, il demanda que les prêtres fussent éloignés de l'enseignement public par la raison qu'ils mêleraient toujours à leurs leçons quelque chose de relatif à la religion, et que s'il voulait, lui, que son fils fût religieux, il voulait aussi qu'il fût citoyen. Il fit ensuite plusieurs rapports, et fut rappelé à l'ordre pour la manière dont il avait relevé les expressions de Henri Larivière, qui contestait l'existence de la conspiration de la Villeurnoy. La résolution prise le 9 juillet en faveur des fugitifs de Toulon, excita l'indignation de Riou, qui sortit de la salle des séances avec plusieurs de ses collègues, et contribua ensuite de tous ses moyens à la révolution du 18 fructidor. Les 24 septembre et 2 octobre, il appela l'attention du conseil sur la conduite des commissaires de la trésorerie, auxquels on reprochait de faire manquer le service public, et il accusa les généraux Magallon et de Sercey, employés dans les colonies, d'avoir méconnu l'autorité du Directoire. Le 26 octobre, à l'occasion de la paix d'Udine, il prononça un discours contenant un grand éloge du jeune vainqueur de l'Italie. Devenu le point de mire des journaux, qui se faisaient un prétexte de son rapport sur la loi du 3 brumaire pour se venger des mesures réactionnaires qu'il avait proposées contre eux le 22 et le 23 fructidor an IV, abandonné de son propre parti, en butte aux sarcasmes de ses adversaires qui ne l'appelaient plus que *Riou 3 brumaire*, tombé en défaveur auprès de ses commettants, qui ne lui pardonnaient ni son rapport ni ses déclamations contre les prêtres, il ne fut pas renommé aux élections de l'an VII. Il paraît qu'il reprit ses fonctions d'avocat ; c'est ce que nous apprend son acte de divorce enregistré à la mairie du 10e arrondissement le 23 pluviôse an VIII (12 février 1800), acte qui lui donne le titre d'homme de loi. Mais peu après, grâce à Treilhard, dont il avait été le coryphée au conseil des Cinq-Cents, il fut appelé, par le gouvernement consulaire, à la préfecture du Cantal. Cette faveur lui inspira

pour le premier consul une reconnaissance dont il consigna la preuve dans une ode intitulée *le Chant de la Paix*, insérée au *Moniteur* du 21 floréal an IX, et traduite d'une ode latine, en vers saphiques, publiée par M. Famin dans le même journal le 13 germinal précédent. Créé ensuite chevalier de la Légion-d'Honneur et baron de l'empire, Riou conserva sa préfecture jusqu'au commencement de 1811; mais, destitué à cette époque pour n'avoir pas eu la force de résister à son entourage, qui avait converti ses salons en véritables tripots de recrutement, il était à Paris, sollicitant une réintégration dont Napoléon ne voulait pas entendre parler, lorsqu'il mourut le 26 juillet 1811. Son inhumation précipitée, et à bien dire furtive, à six heures du matin, eut pour cause, a-t-on dit, les chaleurs caniculaires; des rumeurs dont nous ne voudrions pas nous rendre l'écho, l'ont attribuée à un autre motif. Riou avait des goûts de dépense; le besoin de les satisfaire le mit à la remorque d'un parti dont il attendait une position. Léger, mais incapable du mal par calcul, il eût, dans d'autres circonstances, tenu un langage différent de celui qu'on est en droit de lui reprocher. Riou, qu'il serait injuste de juger par ses seuls discours politiques, était loin d'être sans mérite; il s'exprimait avec facilité. Assez versé dans la connaissance des lois, il eût honorablement exercé la profession d'avocat. Comme administrateur, il n'a laissé à Aurillac que des souvenirs de sagesse et de modération. M. Quérard (*France littéraire*, tome VIII, page 53) lui attribue les ouvrages suivants : I. *Lucrèce*, ou *la royauté abolie, tragédie en trois actes et en vers*, Brest, Audran, 1793, in-8°; autre édition sans nom de ville (Aurillac), sans date (1810), in-8°, dont il existait, dans la bibliothèque de M. de Soleine, un exemplaire indiqué au catalogue, t. II, p. 332. II. *Les Chouans*, ou *la Républicaine de Malestroit, trait historique et récent en un acte, en prose, mêlé de vaudevilles* (en société avec J. Pain), Brest, Audran, an III (1795), in-8°. III. *La naissance du roi de Rome, odes*, Paris, 1811, in-4°. IV. *Considérations sur l'état politique et moral de la France, et sur l'avenir de la société*, Paris, 1834, in-8°. La date seule de la mort de Riou prouve que ce dernier ouvrage n'est pas de lui. Quant à la seconde édition de sa tragédie de *Lucrèce*, il faut quelle ait été faite sans sa participation; car il semble difficile d'admettre qu'un préfet de l'empire ait pu songer à rééditer en 1810, et dans le lieu même de sa résidence, une pièce qu'il avait alors tant d'intérêt à faire oublier; nous trouvons plus naturel qu'il ait cherché à rentrer en grâce par ses poésies en l'honneur du roi de Rome. P. L—T.

RIPAMONTI ou **RIPAMONTE** (Joseph), historien italien, naquit à Tignone, dans le Milanais, vers la fin du XVI^e^ siècle, embrassa l'état ecclésiastique, et devint historiographe du roi d'Espagne et chanoine de la Scala à Milan. On lui doit : 1° *Historiæ patriæ mediolanensis libri X.* 2° *Historiæ ecclesiæ mediolanensis libri VII.* 3° *Frederici Borromæi, archiepiscopi Mediol., rerum gestarum libri VI.* 4° *Historiæ patriæ decades, ab anno* 1314, *quo Calchus desinit, ad excessum Caroli V*, Milan, 1648, 5 vol. in-fol. C'est la continuation de l'*Historia patria*, de Tristan Calchi (*voy.* ce nom, LIX, 551). Les ouvrages de Ripamonti jouirent d'abord d'une grande vogue, parce qu'à l'époque où ils parurent régnait

le goût de l'emphase et de l'enflure, et qu'ils étaient écrits dans le style du temps. Par la suite, outre ces défauts, on leur reprocha de contenir un grand nombre d'erreurs matérielles. Z.

RIPAULT (LOUIS-MADELEINE), orientaliste, neveu de Ripault-Desormaux, membre de l'Académie des inscriptions (*voy.* DESORMEAUX, XI, 219), né à Orléans le 29 octobre 1775, fut destiné à l'état ecclésiastique, fit d'excellentes études, et, dès l'âge de quinze ans, fut pourvu d'un bénéfice; mais la révolution le força d'abandonner cette carrière. Il n'échappa, en 1793, aux fureurs du terrorisme, qu'en se réfugiant à la campagne, et put cependant encore sauver plusieurs personnes. Quand le calme fut rétabli, il revint à Orléans, et s'associa à la maison de librairie que M. Berthevin avait fondée dans cette ville; mais il n'y resta pas long-temps, et se rendit à Paris, qui lui offrait plus de ressources pour ses investigations scientifiques et littéraires. Il concourut, avec Fiévée et Poncelin (*voy.* ce nom, LXXVII, 389), à la rédaction de la *Gazette française*, pendant quelques jours seulement; car le 18 fructidor (4 sept. 1797) amena la suppression de cette feuille royaliste et la proscription des rédacteurs, qui cependant n'atteignit pas Ripault, alors très-peu connu. Sur la recommandation de Pougens, il fut ensuite admis au nombre des savants qui accompagnèrent l'expédition d'Égypte. Le général Kléber l'ayant connu pendant la traversée, fut si charmé de son esprit et de son mérite, qu'il voulut l'adopter; mais le modeste voyageur refusa cette proposition. Nommé membre et bibliothécaire de l'Institut d'Égypte, il y lut un mémoire sur les oasis voisines de cette contrée. A Alexandrie, il avait recueilli sur l'oasis de Syouah des renseignements dont Langlès a fait usage dans l'édition française qu'il a donnée du *Voyage de Hornemann* (*voy.* HORNEMANN, XX, 577, et LANGLÈS, LXX, 194). La Haute-Égypte et ses anciens monuments furent aussi l'objet des explorations de Ripault. Revenu en France au mois de mai 1800, il inséra dans *le Moniteur* une *Description des antiquités de la Thébaïde*. Cet article attira sur lui l'attention de Bonaparte, alors premier consul, qui se l'attacha en qualité de bibliothécaire particulier, et le chargea de lui rendre compte, chaque matin, des ouvrages publiés la veille; ce qui l'obligeait de passer une partie des nuits. Cependant l'habitude lui avait fait surmonter les difficultés de ce travail, dont il s'acquittait à la satisfaction du consul; mais les opinions indépendantes du bibliothécaire déplurent au chef du gouvernement. On lui donna pour adjoint, en 1804, l'abbé Denina (*voy.* ce nom, XI, 74). Extrêmement sensible à cette espèce de disgrâce, il se dégoûta de sa place, et quitta même Paris; l'empereur lui fit écrire plusieurs lettres pour l'inviter à venir reprendre ses fonctions; il n'y répondit pas, et fut enfin remplacé, en 1807, par Barbier (*voy.* ce nom, LVII, 139). Dès lors retiré au sein de sa famille, à la Chapelle-Saint-Mesmin, près d'Orléans, il s'occupa de l'éducation de ses enfants, et se livra avec ardeur à l'étude des langues sémitiques, telles que l'arabe, l'éthiopien, le copte, le syriaque, l'hébreu, etc., dans lesquelles il se flattait de trouver la clef des hiéroglyphes. Il fit, sur ce sujet, plusieurs lectures à différentes sociétés savantes, entre autres à l'Académie des

sciences, à celle des inscriptions et belles-lettres; mais son système, quoique présenté d'une manière ingénieuse, n'obtint pas le suffrage des érudits. Les recherches et les travaux de Champollion (*voy.* ce nom, LX, 414), pour l'explication de l'écriture hiéroglyphique, eurent plus de succès. Ripault, persuadé que l'excès d'alimentation corporelle comprime les facultés intellectuelles, était tombé dans un excès opposé. Malgré les représentations de sa famille, il ne prenait qu'une nourriture insuffisante. Ce fatal régime, joint à des études incessantes, ruina sa santé, et le conduisit au tombeau le 12 juillet 1823, à l'âge de 48 ans. Il a laissé sur les langues et sur les hiéroglyphes de nombreux manuscrits, qu'il ne destinait pas à l'impression et qu'il regardait seulement comme des matériaux. Ses ouvrages imprimés sont : I. *Une journée de Paris*, Orléans et Paris, 1797, in-12. II. *Mémoire sur le temple de Denderah*, 1800. III. *Description abrégée des principaux monuments de la Haute-Égypte*, 1800, in-8°; trad. en allemand, Coblentz, 1801, in-8°. IV. *Une soirée de la bonne compagnie de* 1804, Paris, 1804, in-12. V. *Marc-Aurèle*, ou *Histoire philosophique de l'empereur Marc-Antonin; ouvrage où l'on présente dans leur entier, et selon un ordre nouveau, les maximes de ce prince, qui ont pour titre :* Pensées de Marc-Aurèle, de lui-même à lui-même, *en les rapportant aux actes de sa vie publique et privée*, Paris, 1820, 4 vol. in-8°; 2e *édition*, Paris, 1830, 4 vol. in-8°. L'auteur publia en 1821, pour joindre à cette histoire, un atlas in-8° de trois grandes cartes des provinces de l'empire romain. Il avait annoncé une collection, en 2 vol. in-fol. de 120 pl., des *Monuments de l'histoire aurélienne;* mais cette publication n'a pas eu lieu. VI. *Tite-Antonin le Pieux, résumé historique; Marc-Aurèle-Antonin, sommaire historique, et fragments relatifs à la vie et au règne, à la politique et à la morale de l'empereur Marc-Antonin le Philosophe, dans lesquels il est traité de la loi naturelle, des principes de gouvernement, du caractère du peuple romain, de quelques usages qui remontent à l'origine de la république, de plusieurs évènements militaires du second siècle, et entre autres de la victoire miraculeuse*, Paris, 1823, in-8°. C'est l'abrégé de l'ouvrage précédent. L'un et l'autre attestent l'admiration de l'auteur pour Marc-Aurèle. Le tome XXII de la *Revue encyclopédique* (mai et juin 1824), pages 517 et 766, contient une *Notice nécrologique* sur Ripault, par M. Jomard, avec sa réponse aux observations de Barbier. P—RT.

RIPLEY (Georges), alchimiste anglais du XVe siècle. *Voy.* quelques détails sur lui dans l'article Trithème, XLVI, 556, note 2.

RIPOSO (Félix Ficherelli, surnommé il), peintre, naquit à Florence, vers l'an 1606, et fut élève de Jacques Empoli. Cet artiste était d'un caractère tellement taciturne et ennemi de la moindre fatigue, qu'il ne parlait jamais sans avoir été interrogé; c'est ce qui lui fit donner, par ses concitoyens, le nom de *Riposo*, sous lequel il est plus généralement connu. Les ouvrages qu'il a exécutés ne sont pas nombreux; mais on y admire le soin que l'artiste apportait à ses ouvrages. Il est simple, naturel et profondément étudié sans chercher à le paraître. On voit dans l'église de Santa-Maria-Novella un de ses tableaux représentant *saint*

Antoine, qui semble concerté avec Christophe Allori, son plus intime ami, tant il fait valoir les ouvrages de ce dernier qui en sont voisins. Il est digne d'orner les galeries les plus précieuses, par la grâce qu'il déploie dans son dessin, l'empâtement du coloris, et la *morbidesse* des chairs. On conserve, dans la famille Rinuccini, une composition d'*Adam et Ève chassés du paradis terrestre*, qui est un des objets les plus précieux de la belle collection qui la possède. Il a exécuté plusieurs copies d'après le Pérugin, André del Sarto, et autres grands maîtres, de manière à pouvoir les faire regarder comme les originaux, et c'est sans doute à ce travail qu'il doit la délicatesse et le goût exquis qu'il a développé dans ses peintures. Cet artiste mourut à Florence en 1660. P—s.

RIPPERT *de Beauregard*, l'un des fondateurs du journal *la Quotidienne*, était né dans les montagnes du Dauphiné, vers 1765, d'une famille obscure, et qui cependant avait des prétentions à la noblesse. Le plus jeune de trois frères, tous destinés, dès l'enfance, à l'administration domaniale, il ne fit d'études que ce qui était nécessaire à cette carrière, où il était parvenu au rang de contrôleur lorsque la révolution commença. Effrayé des proscriptions qui atteignirent d'abord les agents du fisc, il abandonna son emploi, et se réfugia dans la capitale, où il se lia avec un M. de Coutouli, homme de beaucoup d'esprit et très-opposé à la révolution, qui conçut le plan d'un journal royaliste, ce qui était alors fort périlleux (1793). Ce journal, auquel il donna le titre de *la Quotidienne*, fut bientôt remarqué et poursuivi par le parti révolutionnaire. Le rédacteur Coutouli fut arrêté, traduit au tribunal révolutionnaire, et il périt sur l'échafaud. Rippert, homme tout-à-fait illettré, qui n'avait eu aucune part à la rédaction, et qui d'ailleurs avait pris la fuite, ne reparut qu'après la chute de Robespierre. Ayant encore beaucoup de peine à se rassurer, mais ne voulant pas perdre les avantages de son journal, que les circonstances favorisaient, il prit le parti d'y avoir des associés responsables, et, pour cela, s'adressa à Michaud l'aîné, qui travaillait au *Courrier Français* avec Poncelin, et à Riche, auteur du *Dictionnaire des Jacobins vivants*, qui tous les deux se chargèrent de la rédaction et de la responsabilité de *la Quotidienne*, alors bien moins périlleuse qu'auparavant. Rippert n'eut encore de part qu'aux bénéfices, qui furent considérables jusqu'au 18 fructidor an V (4 sept. 1797). Après cette journée funeste, le journal changea plusieurs fois de titre, pour échapper aux poursuites du Directoire, et il perdit beaucoup de lecteurs jusqu'après le 18 brumaire, où Bonaparte, devenu premier consul, supprima, dans un seul jour, tous les journaux de l'opposition. Alors, obligé de renoncer à des entreprises de journaux royalistes, Rippert publia quelques compilations à l'usage des notaires et des employés de l'enregistrement. En 1812, il s'associa avec le fameux Barère pour la publication du *Mémorial anti-britannique*, journal dirigé par la police de Fouché, et qui n'eut aucun succès. Le seul résultat d'une association aussi bizarre, fut que les plaisants donnèrent à Rippert le surnom de *Barérophile*. Du reste, il traversa le règne impérial sans s'occuper de journaux et de politique; mais quand survint la restauration, en 1814, il songea, dès le

premier jour, à rétablir *la Quotidienne*, et pour cela se réunit à Michaud. Riche étant mort depuis plusieurs années, il mit à sa place La Maisonfort, agent particulier du comte de Blacas, qui fit accorder, par la liste civile, à cette restauration du journal royaliste, de très-bons encouragements (*voy.* MAISONFORT, LXXII, 382). On conçoit qu'avec de pareils moyens et dans de telles circonstances l'entreprise eut un prompt succès; elle offrit à Rippert d'importants et faciles bénéfices, qu'il conserva jusqu'à sa mort, en 1825. Sa veuve en vendit la propriété, en 1826, pour une rente viagère dont elle ne jouit pas long-temps, étant morte elle-même bientôt après. Rippert *de Beauregard* ou *le jeune*, qui prenait le titre d'avocat sans avoir jamais exercé cette profession, a publié : I. *Journal des avocats*, ou *Bulletin de jurisprudence civile, criminelle, commerciale*, etc., 1810-14, in-8°. II. *Formulaire des notaires*, 1812, in-8°. III. *Journal des notaires*, ou *Répertoire général de la science notariale*, Paris, 1814, in-8°. — RIPPERT-*Duteron*, frère aîné du précédent, a publié : I. *Dict. raisonné des droits d'enregistrement, timbre, patentes, messageries et amendes*, 1799, in-8°. II. *Répertoire domanial*, ou *Recueil des décisions rendues par le ministère des finances et la régie*, 1799, in-8°. III. *Code forestier*, ou *Guide des employés de l'administration forestière*, etc., Paris, 1800, in-8°. IV. *Guide des notaires et des employés de l'enregistrement*, Paris, 1809, in-8°. Rippert-*Duteron* mourut en 1810. Il était, depuis plusieurs années, l'un des receveurs de l'administration des domaines dans la capitale. C'était un homme de bien et fort éclairé dans sa partie. Z.

RIQUELME (MARIE), célèbre actrice espagnole, naquit à Tolède en 1594. Une diction pure, une belle figure, une sensibilité exquise, une intelligence peu commune, furent les qualités qui la distinguèrent. Ce fut elle qui fonda en Espagne l'école de la déclamation théâtrale. Jusqu'à son temps, on y débitait les vers comme de la simple prose, ou avec une emphase qui en dénaturait le sens et les beautés. Elle fit partie de la troupe que Philippe IV entretenait, et son talent fit ressortir le mérite des pièces de ce monarque *bel-esprit*, ainsi que des productions de Calderon, de Moreto et de Tisso de Molina. Souvent le roi l'appelait en sa présence pour lui entendre déclamer des vers qu'il venait de faire. Au milieu des prestiges d'une cour brillante, elle sut résister à toutes les séductions et conserva des mœurs pures. Jeune encore elle se retira du théâtre et vint habiter Barcelone, où elle mourut le 20 août 1634, à l'âge de 40 ans. Elle fut inhumée dans une chapelle de l'église de Santa-Monica, où on lit encore l'épitaphe inscrite sur son tombeau. B—s.

RISSO (ANTOINE), naturaliste, né à Nice le 8 avril 1777, n'eut d'autre héritage de son père, qui était un pauvre charpentier, que l'amour du travail et l'exemple d'une sévère probité. Entré, vers l'âge de douze ans, comme simple apprenti chez un apothicaire de sa ville natale, il se livra avec une rare intelligence à toutes les manipulations du laboratoire, sans rien négliger de ce que la fréquentation de plusieurs cours gratuits et la lecture de quelques bons livres pouvaient ajouter à ses études pratiques. En 1803, reçu pharmacien par une commission provisoire de santé que le gouvernement français

avait établie à Nice, il exerça très-honorablement sa profession jusqu'en 1826, époque à laquelle il céda son officine à M. Louis Robaudi, le plus instruit de ses élèves. En 1832, à la formation des écoles préparatoires de médecine et de pharmacie de la ville de Nice, Risso, qui avait enseigné les sciences physiques au lycée impérial de cette cité, obtint la chaire de chimie médicale sur divers concurrents. Mais les fonctions du professorat ne l'empêchèrent pas de consacrer une grande partie de son temps, comme il l'avait fait dans les diverses phases de sa carrière, à l'étude simultanée de toutes les branches de l'histoire naturelle, et plus spécialement à l'ichtyologie. Doué du talent d'observer, et éloigné par caractère de tous les plaisirs futiles, Risso aimait à explorer solitairement les Alpes voisines, les falaises, les plages de la Méditerranée, dans le but d'étudier toutes les productions terrestres ou aquatiques de ces régions remarquables par leurs richesses naturelles et si variées. C'est ainsi qu'il parvint à enrichir tous les règnes, et principalement la zoologie méditerranéenne, d'un grand nombre d'espèces tout-à-fait inconnues, ou sur la nature desquelles les naturalistes étaient dans l'incertitude ou l'erreur. Quelques-unes de ses découvertes, il est vrai, furent contestées, mais beaucoup d'entre elles, qui furent adoptées par Cuvier, lui gagnèrent, jeune encore, l'intérêt et l'estime de l'immortel naturaliste. Les ouvrages sortis de la plume de Risso, en attestant l'activité de leur auteur, révèlent toutefois l'insuffisance de ses premières études, une ardeur au dessus de ses forces, et la faute qu'il fit peut-être de ne pas les concentrer sur une branche unique de l'histoire naturelle. Nous ne mentionnerons pas dans cette notice divers écrits sur la caprification, sur les insectes nuisibles à l'olivier ou sur d'autres sujets d'économie agricole, insérés la plupart dans des recueils académiques ou dans les actes de la chambre royale d'agriculture de Nice, dont il dirigea le jardin de naturalisation, depuis son origine en 1828; mais nous indiquerons par ordre chronologique les ouvrages ou opuscules qui lui assignent un rang distingué parmi les naturalistes du XIX^e^ siècle : I. *Ichtyologie de Nice*, ou *Histoire naturelle des poissons du département des Alpes-Maritimes*, Paris, 1810, in-8°, avec 11 pl. *représentant quarante poissons nouveaux*. Cet ouvrage, sur lequel Lacépède et Geoffroy-Saint-Hilaire avaient fait à l'Institut un rapport favorable (séance du 20 mars 1809), offre les descriptions plus ou moins fidèles de trois cent quarante poissons observés dans le golfe de Nice, parmi lesquels vingt-huit espèces non décrites ou encore mal déterminées. II. *Histoire naturelle des crustacés de la mer de Nice*, Paris, 1803, in-8° avec figures. Cet ouvrage contient, comme le précédent, beaucoup de nouveaux genres et de nouvelles espèces. III. *Coup-d'œil géologique sur la péninsule du Saint-Hospice* (près Nice), Paris, 1813. IV. *Histoire naturelle des orangers*, en société avec A. Poiteau (alors jardinier en chef du jardin botanique de l'école de médecine de Paris), in-4°, Paris, 1818-1822, ornée de 109 figures, dessinées avec une rigoureuse exactitude par cet habile iconographe. Ce bel ouvrage, dédié à S. A. R. la duchesse de Berri, forme la monographie la plus complète du genre *citrus* qui ait été publiée

jusqu'ici. Il contient la description de cent soixante-neuf espèces ou variétés fixes, que Risso rapporte à huit types ou races principales, au lieu de cinq qu'il avait proposées précédemment dans le XX^{e} vol. des Annales du Muséum d'Histoire naturelle. V. *Histoire naturelle des principales productions de l'Europe méridionale, et particulièrement de celles des environs de Nice et des Alpes maritimes*, Paris et Strasbourg, 1826, 5 vol. in-8°, avec deux cartes géologiques des Alpes maritimes (très-imparfaites) et beaucoup de planches, dédiée au comte d'Aberdeen, pair d'Angleterre. Ce livre, dans lequel l'auteur reproduisit ses travaux primitifs avec de nombreux remaniements, malgré le défaut de synonymie et la création qu'il a faite sans nécessité d'une foule de genres et d'espèces plus ou moins bien caractérisés, surtout dans la classe des poissons et des crustacés, offrira toujours des matériaux précieux aux personnes versées dans les sciences naturelles. VI. *Nouveau guide du voyageur dans Nice*, Nice, 1841; seconde édition, 1844. VII. *Mémoire sur deux nouvelles espèces de poissons du genre scopèles, observées dans la mer de Nice*, avec une planche. VIII. *Mémoire sur un nouveau genre de poissons, nommé alepocéphale, vivant dans les grandes profondeurs de la mer de Nice*. Ce mémoire et le précédent, lus par l'auteur à l'Académie royale des sciences de Turin en 1820, se trouvent insérés l'un avec l'autre dans le XXV^{e} vol. des Mémoires de cette compagnie. IX. *Flore de Nice et des principales plantes exotiques naturalisées dans ses environs*, Nice, 1844, in-12, 27 pl. (très-médiocres). Cette flore, qui a été l'objet d'une critique très-judicieuse, mais très-amère, du D^{r} de Notaris, professeur de botanique à l'université de Gênes (Journal de botanique, publié en italien par M. Parlatore, Florence, 1845), fut la dernière production d'Antoine Risso. Il travaillait à l'impression d'une *Histoire naturelle des figuiers*, en deux volumes avec planches in-folio, lorsque sa mort, survenue le 25 août 1845, en arrêta la continuation. Risso avait aussi rassemblé de nombreux documents sur les principales époques de l'histoire civile des Alpes maritimes, demeurés inédits. Plusieurs corps savants d'Europe et d'Amérique honorèrent ce laborieux naturaliste du titre de correspondant. Arnott lui dédia, sous le nom de *Rissoa*, un genre de plantes découvert dans l'île de Ceylan, de la famille des *aurantiacées*; et MM. de Fréminville et Desmarest établirent, sous une semblable dénomination, un genre de coquilles formé de nombreuses espèces vivantes ou fossiles, dont le baron de Ferussac n'a fait qu'un sous-genre des *paludinea*. Mais de tous les honneurs rendus à Risso, le plus précieux, disait-il lui-même, « c'est le passeport pour l'immortalité que je dois à l'illustre auteur de l'Anatomie comparée. » B—F—S.

RIST (JEAN), poète allemand, né en 1607 à Pinneberg, fit ses études théologiques dans les universités d'Allemagne et de Hollande, et fut dans la suite pasteur, puis conseiller ecclésiastique dans le duché de Mecklenbourg, ce qui ne l'empêcha pas de se livrer avec une grande ardeur à la littérature, même à la poésie, de fonder une société littéraire sous le nom un peu prétentieux de l'*Ordre du cygne*, et d'écrire une prodigieuse quantité d'ouvrages tant en latin qu'en allemand, et plus inutiles les uns que les autres; aussi sont-ils

tombés dans un juste oubli. Encore Jœcher, qui lui a donné une place dans son *Dictionnaire des savants*, assure-t-il que Rist n'a pas fait imprimer tout ce qu'il a composé, et que parmi ses manuscrits il se trouve même des tragédies. Au nombre de ses ouvrages latins, on cite un *Hortus poeticus*, un *Theatrum poeticum*, un *Parnassus poeticus*. Ses ouvrages allemands ont des titres plus bizarres; c'est une *École chrétienne de la musique*, un *Paradis musical des âmes*, des *Dévotions musicales*, la *Musique domestique et journalière d'un chrétien*, des *Chansons célestes*, et autres ouvrages de ce genre. Rist se fit pourtant décorer du titre de comte palatin, sans que l'on sache pourquoi; il mourut le 13 août 1667. D—G.

RISUEÑO (Joseph), peintre et sculpteur, naquit à Grenade vers l'an 1650. Il fut élève d'Alphonse Cano dans les deux arts de la peinture et de la sculpture. Ce grand artiste étant mort en 1667, Risueño ne suivit plus d'autre maître que la nature. Il avait une méthode dont la pratique a été utile à tous les artistes qui l'ont adoptée; c'était de modeler en argile les figures qu'il voulait peindre ou sculpter. Ses compositions pittoresques en acquéraient plus d'effet et de vérité; et l'étude particulière du modèle y ajoutait la perfection des détails qu'une maquette, quelque parfaite qu'elle soit, n'aurait pu lui donner. Antoine Palomino ayant été chargé, en 1712, de venir peindre la chartreuse de Grenade, fut frappé du talent de Risueño, et se lia avec lui d'une étroite amitié. Il le pria de l'aider dans l'exécution des travaux qui lui étaient confiés; Risueño s'en acquitta d'une manière tellement supérieure, que Palomino le proclama le plus grand dessinateur de l'Andalousie, et, à cette époque, cette assertion était la vérité. Mais la peinture ne l'occupait point exclusivement, et il exécuta comme sculpteur plusieurs ouvrages remarquables, où l'on reconnaissait le ciseau hardi de son maître. Plusieurs des églises de Grenade sont ornées de ses ouvrages de sculpture et de peinture. Ces derniers se font remarquer par un bon goût de dessin et une couleur pleine de douceur et d'harmonie. Cet artiste mourut à Grenade en 1721. P—s.

RITTER (François-Joseph) était un très-mince avocat au conseil souverain d'Alsace, où il avait été reçu en 1784. Il adopta les principes de la révolution avec beaucoup d'enthousiasme, fut en 1790 l'un des juges du tribunal d'Altkirck, et en septembre 1792 député du Haut-Rhin à la Convention nationale, où il siégea dès le commencement avec le parti le plus exagéré. Dans le procès de Louis XVI il vota pour la mort, sans appel au peuple et sans sursis à l'exécution. Envoyé, dans le mois d'août 1793, comme commissaire à l'armée du Rhin avec son collègue Laurent, ils rendirent compte, dans un long rapport, de l'incendie d'Huningue, dont ils avaient été les témoins. Ritter passa ensuite à l'armée d'Italie, et il informa la Convention de quelques avantages obtenus sur les Piémontais vers la fin de 1794. Après la chute de Robespierre, au 9 thermidor, de concert avec Mariette et Chambon, il déploya une grande énergie pour réprimer les efforts des terroristes, qui cherchaient à continuer dans les départements méridionaux, et surtout à Toulon, le système de la terreur. Ces trois représentants coururent alors de très-grands périls, et ils furent sur le point d'ê-

tre égorgés par les ouvriers, qui voulaient arracher de leurs mains sept émigrés pour les massacrer. Ils rendirent un compte exact de tous ces faits à la Convention, qui approuva leur conduite, le 6 germinal an III (mars 1795). « La terreur, disaient-ils dans leur rapport, marche à la suite des sectateurs nombreux de Robespierre, qui ont inondé de sang ces départements et qui s'y sont couverts de tous les crimes. Tant que la Convention n'aura point sévi contre eux d'une manière terrible, tant qu'elle ne les aura point mis dans l'impuissance de renouveler leurs excès et leurs brigandages, nous vous le disons à regret, mais avec vérité, il n'y a ni paix ni tranquillité à espérer. » Revenu à la Convention nationale, Ritter entra par le sort au Conseil des cinq-cents, d'où il sortit également par le sort en 1798. Peu de temps après il fut nommé juge au tribunal de cassation, et mourut probablement vers 1800 ; car son nom ne figure plus sur la liste des magistrats composant ce tribunal lors de la réorganisation qui en fut faite par le gouvernement consulaire. — RITTER (*Érasme*), artiste, né à Berne en 1726, était membre de plusieurs Académies, et se distinguait dans le dessin et l'architecture. Outre un *Traité sur les poêles*, en français et en allemand, Berne, 1770, in-12, on a de lui un *Mémoire abrégé et recueil de quelques antiquités de la Suisse*, Berne, 1788, avec 8 planches gravées par Eichler. Ritter mourut le 1er juillet 1805. M—D j.

RITTER (PAUL). *Voy.* WITEZOWITCH, LI, 81.

RITTERSHUYS, en latin *Rittershusius* (CONRAD), jurisconsulte et philologue, né à Brunswick le 25 septembre 1560, fit ses humanités dans sa ville natale, puis alla étudier le droit à Helmstadt, à Altorf et à Ingolstadt, où il accompagna le célèbre professeur Giffen (*Giphanius*). Il voyagea ensuite dans la Hongrie, la Bohême, l'Autriche, la Suisse, et prit à Bâle, en 1592, le grade de docteur en droit. Revenu à Altorf, il y occupa successivement la chaire des Institutes et celle des Pandectes. La jurisprudence ne lui faisait cependant pas négliger la littérature. Profondément versé dans le grec et le latin, il s'était familiarisé avec les meilleurs auteurs qui ont écrit dans ces deux langues. Plusieurs universités d'Allemagne et de Hollande, appréciant son mérite, voulurent se l'attacher ; mais Rittershuys refusa ces honorables propositions et resta fidèle à l'université d'Altorf, où il mourut le 25 mai 1613. Parmi le grand nombre d'ouvrages qu'il a composés, traduits et commentés, nous citerons : Ouvrages de droit : I. *Disputationes ad Institutiones Justiniani*, Nuremberg, 1580, in-4°. II. *Jus Justinianum, sive Novellarum Justinianarum methodica expositio*, Strasbourg, 1615, 1629, in-4° ; Francfort, 1615, in-8° ; ibid., 1669, in-4° III. *Dodecadeltos, sive in XII Tabularum leges commentarius novus*, Strasbourg, 1616, 1659, in-4°. IV. *De differentiis juris civilis et canonici*, Strasbourg, 1616, 1618, in-8° ; ibid., 1638, 1668, in-4°. V. *Commentarius novus in IV libros Justiniani Institutionum, quibus præfixa est Oratio inauguralis de Charonda et Zaleuco, et nomothesia utriusque*, Strasbourg, 1618, 1629, 1649, in-4°. — Ouvrages littéraires : VI. *Oppiani, poetæ cilicis, de Venatione libri IV, de Piscatu libri V, cum interpretatione latina, commentariis et indice*, Leyde, 1597, in-8°. Malgré

quelques critiques insérées dans le *Ménagiana*, cette traduction, du grec en latin, des poèmes d'Oppien sur la *Chasse* et sur la *Pêche*, est encore estimée. VII. *Ars fatidicus, sive duodecim prophetæ minores latina metaphrasi poetica expositi*, Amberg, 1604, in-8°. De ces traductions en vers latins des douze petits prophètes, six appartiennent à Rittershuys ; les six autres sont de Jacq.-Aug. de Thou. VIII. *S. Isidori Pelusiotæ de interpretatione divinæ Scripturæ epistolarum libri IV*, etc., 1605, in-fol. C'est la traduction, du grec en latin, des *Lettres* de saint Isidore de Peluse ; mais Rittershuys n'a traduit que le 4e livre ; les trois premiers l'avaient déjà été par Jacq. de Billy ; un 5e fut découvert plus tard et traduit par André Schott (*voy.* S. ISIDORE de Peluse, XXI, 289). IX. *Vita et mors Eliæ Putschii antverpiani descripta*, Hambourg, 1608, in-4° ; réimp. ibid., 1726, in-8° (*voy.* PUTSCHIUS, XXXVI, 330). Rittershuys a donné aussi en latin un *Commentaire sur la vie et les écrits de* Bilibald Pirckheimer (*voy.* ce nom, XXXIV, 497), placé à la tête des *OEuvres* de ce savant. X. *Malchus de vita Pythagoræ, nunc primum ex manuscripto in lucem editus, cum notis*, Altorf, 1610, in-12. Cette vie de Pythagore par Porphyre, appelé d'abord *Malchus*, est en grec seulement. Ludolf Kuster la fit réimprimer, en grec et en latin, avec les notes du premier éditeur et celles de Luc Holstenius, à la suite de la *Vie de Pythagore* par Jamblique, Amsterdam, 1707, in-4°. XI. *Commentarius in Salvianum massiliensem*, Altorf, 1611, 2 vol. in-8°, précédés de la Vie de Salvien ; 2e édition, augmentée des notes de plusieurs philologues, et d'une Vie de Conrad Rittershuys par son fils Georges. XII. Différentes poésies (*Carmina*) dans les *Deliciæ poetarum germanorum*. On a encore de ce laborieux écrivain des notes et des commentaires sur *Phèdre*, que P. Burmann a insérés avec éloge dans l'édition qu'il a donnée de ce fabuliste (Amsterdam, 1698, in-8°) ; sur *Pétrone* ; sur les Lettres de *Pline* et de *Trajan*, et beaucoup d'autres ouvrages dont on peut voir la liste dans le tome XXXII des Mémoires de Nicéron. P—RT.

RITTERSHUYS (NICOLAS), l'un des fils du précédent, naquit à Altorf le 15 février 1597. Comme son père, il cultiva la littérature grecque et latine, et suivit des cours de jurisprudence à l'université d'Helmstadt. Il se livra aussi à l'étude des mathématiques, de l'histoire, surtout des généalogies. Après avoir parcouru la France, l'Angleterre, l'Italie, la Pologne, le Danemark, la Hollande, et noué des relations avec les savants de ces différents pays, il revint à Altorf, reçut le doctorat en 1634, fut nommé professeur du droit féodal, puis des Institutes, et enfin des Pandectes en 1649. Il mourut dans cette ville en 1670. Outre les éditions qu'il a données des ouvrages posthumes de son père, on a de Nicolas Rittershuys : I. Un *Discours* latin *sur le Périple d'Hannon*, 1638. II. *Notæ in Leon. Aretini* (Bruni) *Isagogicon disciplinæ moralis*. III. *Flav. Cresconii Corippi de laudibus Justini Aug. minoris libri IV, cum notis*, Altorf, 1664, in-4° ; réimprimé par les soins d'André Goetz, ibid., 1743, in-8°. IV. *Genealogiæ imperatorum, ducum, aliorumque procerum orbis totius, deductæ ab anno Christi* 1400 *ad annum* 1664, *cum supplementis et diversis accessioni-*

bus, Tubingue, 1664-88, 7 tomes en 4 vol. in-fol. C'est l'édition la plus complète de cet ouvrage qui, malgré quelques inexactitudes, est recherché et fort estimé. Les parties supplémentaires sont de Jacques-Guillaume Imhoff (*voy.* ce nom, XXI, 203). P—RT.

RIVAROLA (François, Orlandi le nomme *Alphonse*), peintre surnommé le Chenda, né à Ferrare en 1607, fut élève de Charles Bonone. Son surnom lui vint d'un domaine dont il avait hérité. Quand son maître mourut, le Guide le désigna pour terminer un tableau qu'avait commencé le Bonone, comme le peintre dont le talent et la manière se rapprochaient le plus de ce maître. C'était *le Mariage de la Vierge*. Le Bonone n'avait fait que l'ébaucher; Leonello Spada n'avait pas osé le terminer; le Chenda l'entreprit, et s'en tira avec succès. Si ce tableau n'a pas toutes les beautés que l'on remarque dans une autre composition de son maître à laquelle il sert de pendant, on y reconnaît néanmoins un pinceau exercé et un artiste digne de succéder à Bonone. Cet ouvrage de sa jeunesse avait donné de lui les plus belles espérances, que ne démentit point son plafond du *Baptême de saint Augustin*, peint dans l'église de ce nom, avec toute l'intelligence d'un artiste consommé dans son art. On ne fit pas moins de cas de la suite des sujets tirés de l'*Aminta* du Tasse et du *Pastor fido* de Guarini, qu'il peignit dans la *villa Tratti*. Mais il se souciait peu de travailler pour les églises ou pour les galeries particulières; il préférait les applaudissements du public, qu'il était sûr d'obtenir en dirigeant, comme ordonnateur et comme peintre, les fêtes et les tournois que l'on donnait si fréquemment à cette époque. C'est à la suite d'une de ces réjouissances, qui eut lieu en 1640, qu'il cessa de vivre. On dit qu'il y travailla avec si peu de succès qu'il en mourut de chagrin; mais l'opinion le plus généralement répandue est, au contraire, qu'il y déploya un talent si supérieur et qui excita tellement la jalousie que le poison abrégea ses jours. Il n'avait alors que trente-trois ans. C'est en lui que finit l'école de Charles Bonone, dont il avait été un des plus habiles soutiens, et qu'il eût portée à un plus haut degré encore s'il ne fût pas mort si jeune.

P—s.

RIVAROLA (le comte Dominique), né à Bastia (Corse) en 1687, descendait, par son père, de la famille Rivarola de Chiavari (état de Gênes), et, du côté maternel, de celle des Verdoni d'Omessa, célèbre dans les annales de la Corse. Entré de bonne heure dans la carrière des emplois publics, il fut d'abord appelé à administrer comme podestà sa ville natale, et plus tard il remplit les fonctions de commissaire de la république dans la province de Balagne; double tâche dont il sut s'acquitter à la grande satisfaction de ses compatriotes et du sénat qui la lui avait confiée. Rentré dans la vie privée après quelques années de service, il habitait Bastia lorsque éclatèrent les troubles de 1729. Allié aux principales familles, Rivarola ne pouvait rester étranger à ce mouvement, qui s'était communiqué à la Corse tout entière. Il prit le parti de s'interposer entre le gouvernement et les insurgés, dans l'espoir d'amener par ses conseils et par son influence les parties belligérantes à déposer les armes. Ses efforts à cet égard ne produisirent aucun résultat. Con-

vaincu néanmoins de l'utilité du rôle qu'il n'avait cessé de jouer, il se rendit à Gênes, pour avertir le sénat de la gravité des évènements qui se passaient en Corse, et pour obtenir des concessions devenues nécessaires afin de calmer l'irritation des esprits. Trompé encore cette fois dans son attente, et ne pouvant résister aux pressantes sollicitations de ses compatriotes, il n'hésita plus à embrasser le parti de l'insurrection et à partager, quel qu'il fût, le sort de son pays. Appelé au poste de conseiller d'État par le roi Théodore (*voy.* NEUHOF, XXXI, 98), Rivarola prit une part très-active aux évènements de ce règne éphémère, et figura parmi les chefs les plus considérés du gouvernement de cette époque. Après le départ de Théodore, le pays parut jouir d'un peu de tranquillité, et c'est pendant cette trêve survenue entre les passions hostiles qui divisaient les esprits, que Rivarola fut invité par un grand nombre de ses amis à se rendre à Turin, pour y solliciter du roi Charles-Emmanuel III la levée d'un régiment composé des habitants de l'île. On espérait que l'éloignement d'un bon nombre d'ambitieux et de personnes compromises aiderait puissamment les hommes sages à rétablir la tranquillité et à fonder un ordre de choses satisfaisant pour tous. La république s'empressa de donner son consentement à cette mesure. Les enrôlements se firent avec promptitude, et l'année 1744 ne s'était pas encore écoulée que Rivarola passait sur le continent italien avec ce régiment parfaitement organisé et en état d'entrer en campagne. Le roi l'avait nommé comte, et l'avait autorisé à prendre le commandement du nouveau corps, avec le grade de colonel. Cela se passait en 1744. L'année suivante, la guerre éclata entre la Sardaigne et Gênes. La Corse fut donc le théâtre de nouvelles hostilités, et Rivarola s'y rendit pour diriger cette guerre. A son arrivée, il convoqua une assemblée générale à Saint-Pancrace de Casinca, pour faire connaître aux Corses les intentions du roi de Sardaigne. Ce monarque promettait de les affranchir de la domination des Gênois, et d'assurer, par les moyens qui étaient en son pouvoir, l'indépendance de leur île. Animés par ces promesses, les insurgés nommèrent, à la presque unanimité, Rivarola leur général, et demandèrent à combattre sous les drapeaux de leur libérateur. Effrayés par ces évènements, et dans l'impuissance de conjurer l'orage, les Gênois s'adressèrent à Rivarola, pour l'engager à entrer à leur service avec des récompenses magnifiques qui lui étaient offertes au nom de la république. Le chef corse repoussa ces avances; les Gênois le menacèrent alors de mettre à mort ses deux fils retenus comme prisonniers de guerre dans les prisons de Gênes. Rivarola leur fit dire que ni les promesses ni les menaces ne le détourneraient jamais de l'accomplissement de ses devoirs de citoyen. C'était une vaine menace; car il est impossible de croire que les Gênois aient jamais conçu la pensée d'exécuter une si horrible tragédie. Ils se bornèrent donc à le déclarer rebelle, mirent sa tête à prix et confisquèrent tous les biens qu'il possédait encore à Chiavari. Les hostilités n'avaient pas discontinué. La ville de Bastia était tombée au pouvoir de Rivarola; Saint-Florent avait subi le même sort après un long siége. L'intérieur du pays obéissait aux chefs de l'in-

surrection, et il ne restait plus aux Gênois que quelques places fortes dans lesquelles leurs troupes s'étaient retranchées. Les choses étaient dans cet état depuis plusieurs mois lorsque la discorde se glissa parmi les Corses. Rivarola était devenu un objet de jalousie pour les uns, tandis que d'autres continuaient à le regarder comme le seul homme capable de sauver le pays. Les Gênois n'étaient pas étrangers à ces divisions et ils s'attendaient à en profiter. Les amis de Rivarola convoquèrent alors une assemblée, et il y fut résolu que ce chef irait à Turin solliciter de nouveaux secours d'armes et d'argent. Le roi Charles-Emmanuel, bien disposé pour les Corses, accéda à cette demande, et de nouvelles troupes partirent pour l'île sous le commandement du chevalier de Cumiana, général dans les armées de Savoie. Les deux fils de Rivarola, rendus à la liberté, faisaient partie de cette expédition et devaient rappeler aux Corses la gloire et les services de leur père. Celui-ci resté à Turin pour se concerter avec les ministres du roi sur les affaires de Corse, tomba dangereusement malade, et mourut le 12 avril 1748. Botta a été involontairement injuste envers Rivarola dont il a longuement parlé dans son Histoire d'Italie. Peu soigneux de recueillir dans les annales de la Corse les faits relatifs à sa vie, il n'a eu garde de réfuter les calomnies les plus absurdes qu'il avait puisées dans un libelle (1) écrit par un ennemi personnel de Rivarola. L'auteur de cet article et feu le comte Pozzo di Borgo, le lui firent remarquer et le blâmèrent d'avoir accrédité des faits de la plus complète fausseté. Botta convint de sa faute et leur exprima le vif regret qu'il en éprouvait. Il autorisa même l'auteur de cet article à relever l'erreur dans laquelle il était tombé, et à promettre à la famille Rivarola la réparation due à la mémoire de son aïeul. Cette réparation devait paraître dans une seconde édition de son Histoire d'Italie, qu'il espérait donner à Paris. La mort ne lui permit pas de réaliser ce projet, mais il est bon que le public soit instruit de l'erreur de Botta et de son désir de rendre hommage à la vérité. On ne saurait trop insister sur de pareils faits, surtout lorsqu'il s'agit de l'honneur d'un homme illustre qui a rendu d'immenses services à son pays, et dont la mémoire est encore en vénération parmi ses compatriotes. G—RY.

(1) *Storia di Genova dal trattato di Worms sino alla pace di Aquisgrana.*

RIVAROLA (le comte ANTOINE), fils du précédent, né à Bastia en 1719, fut destiné par sa famille à la carrière des armes, et servit avec distinction dès sa première jeunesse, d'abord en Italie et plus tard en Corse, sous les ordres du général de Cumiana. Appelé à Turin, après la mort de son père, il continua à servir le roi, et parcourut avec assez de rapidité les grades de la milice. Il était colonel en 1764. Nommé à cette époque chargé d'affaires auprès de la cour de Toscane, il se rendit à Livourne pour favoriser, dit-on, de plus près, les efforts que faisait le général Paoli pour chasser les Gênois de la Corse. La présence de Rivarola en Toscane fut d'une immense utilité à ce chef. Sa maison devint le rendez-vous de tous les amis et partisans de Paoli. C'est par son entremise que l'on fit parvenir dans l'île l'argent et les munitions de toute espèce qu'on lui fournissait. C'est enfin par lui que Paoli fut tenu

au courant des intentions des cours bien disposées à son égard. Son zèle redoubla pendant la guerre que Paoli eut à soutenir contre les Français, et les exilés corses de cette dernière époque trouvèrent en lui un protecteur constant et généreux. En quittant Livourne, Rivarola passa à Villafranca, avec le titre de gouverneur, et il continua à servir son pays jusqu'au 2 mars 1795, époque de sa mort. Il avait épousé une nièce de Paoli. G—RY.

RIVAROLA-*Barbaggi* (le comte DOMINIQUE), était fils du précédent et de la petite-fille de Clément Paoli. Né à Bastia en 1771, il avait, comme ses ancêtres, suivi la carrière des armes, et était parvenu, en 1792, au grade d'officier de marine. A cette époque, son grand-père maternel étant décédé sans laisser d'héritiers de son nom, Rivarola se trouva par lui institué son légataire universel, et il prit dès-lors le nom de *Barbaggi*, qui était celui de son aïeul. Appelé en Corse par ces nouveaux intérêts, il y épousa la fille du général Raphaël Casabianca, et fut bientôt après nommé conservateur des eaux et forêts des départements du Golo et du Liamone. En 1824, il fut nommé membre de la Chambre des députés, où il siégea jusqu'en 1830. Dévoué à la famille des Bourbons, ami de l'ordre et de la paix, partisan éclairé des libertés de son pays, il en donna une preuve éclatante sous le ministère de M. de Villèle. Ayant appris de ce ministre qu'on sollicitait vivement des lois exceptionnelles pour la Corse, et que le cabinet était disposé à accéder à cette demande pour purger, disait-on, le département des malfaiteurs qui l'infestaient, Rivarola protesta de toutes ses forces contre de pareils projets, et déclara qu'il ne consentirait jamais à mettre la Corse en dehors du droit commun de la France. Cette opposition produisit son effet. Le ministère renonça à ses lois exceptionnelles, et le pays sut gré à Rivarola de lui avoir épargné une offense contre laquelle la Corse tout entière se serait soulevée. Sous le ministère de M. de Polignac, il fut question d'élever Rivarola à la pairie. La mort de son beau-père, le général Casabianca, décédé sans héritiers de son nom, paraissait une circonstance favorable pour l'appeler à cette dignité; mais la révolution de 1830 étant survenue, il renonça pour toujours à ses légitimes espérances. Mis à la retraite par le nouveau gouvernement, il vécut dans le sein de sa famille jusqu'au 20 décembre 1844, époque de sa mort. Sa piété, la bonté de son caractère, ses manières distinguées et sa haute probité lui avaient acquis une grande considération dans toute la Corse. Il était chevalier de Saint-Louis et de la Légion-d'honneur. G—RY.

RIVAUD (FRANÇOIS) fut l'un des députés conventionnels qui eurent le courage de s'opposer à la mort de Louis XVI en votant pour l'appel au peuple et la détention jusqu'à la paix. Avant d'être ainsi juge-législateur, Rivaud était un obscur habitant du Limousin, né en 1754, ayant servi pendant quelques années comme simple soldat dans un régiment de cavalerie. Il se montra dès le commencement zélé partisan de la révolution, et fut en conséquence nommé, en 1792, député du département de la Haute-Vienne à la Convention nationale, où, dès les premiers jours, il se réunit au parti modéré. Compris en conséquence dans les proscriptions qui suivirent le 31 mai 1793, il fut un des soixante-treize

que le parti de la montagne exclut de l'assemblée, et qui n'y rentrèrent qu'après la chute de Robespierre. Alors Rivaud fut envoyé comme commissaire à l'armée de Rhin et Moselle, et il écrivit en cette qualité du camp devant Mayence, pour féliciter la Convention nationale de son triomphe « sur les scélérats qui avaient ensanglanté le temple des lois en assassinant le député Féraud. » Il fit ensuite part de quelques succès de cette armée. Ayant été désigné dans la correspondance de l'agent royaliste Lemaître comme l'un des députés sur lesquels ce parti pouvait compter, il dissipa sans peine les soupçons auxquels cette circonstance donna lieu, et passa par le sort au Conseil des cinq-cents, après la dissolution de la Convention nationale en 1795. Il en sortit également par le sort en 1797, et fut réélu l'année suivante au Conseil des anciens par la scission des électeurs ministériels séant à l'institut; mais il donna sa démission et fut envoyé, par le Directoire exécutif, comme commissaire civil en Italie, où sa mission fut principalement de renverser et détruire tout ce qu'avait fait son prédécesseur Fouché. Ses opérations excitèrent de vives réclamations en France; et il fut dénoncé à plusieurs reprises comme concussionnaire et persécuteur des patriotes, d'abord par Mengaud, puis au Conseil des cinq-cents par les députés Bertrand du Calvados et Briot. Dans la séance du 14 thermidor an VII (août 1799), ce dernier fit contre lui une violente sortie, et demanda sa mise en accusation, comme aussi celle de Schaumbourg, de Rapinat, de Faypoult, etc. Toutes ces récriminations furent sans résultat, et lorsque le gouvernement directorial fut renversé par la révolution du 18 brumaire, elles tombèrent tout à fait dans l'oubli. Rivaud rentra alors dans ses anciennes fonctions de colonel de gendarmerie, et il obtint sa retraite quelques années plus tard. Il alla ensuite habiter Guéret, dans le département de la Creuse, où sa fortune était considérable. C'est là qu'il mourut dans le mois de novembre 1837. Il avait publié un écrit, qui est devenu rare et dont aucun bibliographe n'a fait mention, intitulé : *Les Conspirateurs démasqués*, ou *Causes de l'arrestation de plusieurs députés de la Convention nationale*, Paris, veuve Gorsas, an III (1795), in-8°. M—D j.

RIVAUD *de Villars* (JEAN-BAPTISTE), général français, né à Angoulême en 1755, était le fils d'un grand-maître des eaux et forêts. Voué dès sa jeunesse à la carrière des armes, il entra, comme cadet gentilhomme, dans les dragons de La Rochefoucauld en 1773; et se trouvait capitaine au même corps (le 11me régiment) lorsque la révolution survint. Il était chef d'escadron en 1792, quand la guerre fut déclarée; et c'est en cette qualité qu'il fit la première campagne dans l'armée du Rhin. Bientôt nommé colonel, il fut fait général de brigade en octobre 1793, à la suite d'une action d'éclat, et fit en cette qualité les campagnes de 1794 et 1795. Il se montra encore très-honorablement à Pozzolo en 1800, puis au passage du Mincio l'année suivante sous les ordres de Brune, qui commandait alors en Italie. Nommé général de division en septembre 1801, il fut pendant quelques mois gouverneur de Florence, et passa de là au camp de Boulogne, où il fut mis à la tête de la division de dragons dans

l'armée que Napoléon destinait à envahir l'Angleterre. C'est là qu'atteint d'une subite maladie, il succomba, à la fin de 1803, au milieu d'une carrière qu'il eût sans doute finie d'une manière aussi honorable qu'il l'avait commencée.

M—D j.

RIVAUD *de la Raffinière* (OLIVIER-MACOUX), général français, de la même famille que le précédent, naquit, le 10 février 1766, à Civray en Poitou, où son père était maire et lieutenant-général au présidial. Le plus jeune de dix enfants, il fut, de bonne heure, destiné à la carrière des armes, et devint sous-lieutenant d'infanterie en 1789. Deux ans après il fut capitaine dans l'un des premiers bataillons de volontaires que forma le département de la Charente-Inférieure, et fit en cette qualité les campagnes de la Belgique, sous Dumouriez. Il se distingua surtout à Jemmapes, puis à Nerwinde (18 mars 1793). Nommé chef de bataillon, il se fit encore remarquer par sa bravoure à la bataille de Hondscoote et à celle de Watignies, qui éloigna les Autrichiens de Maubeuge, dans le mois d'octobre 1793, puis à celle de Warwic, où il fut blessé d'un coup de feu à la jambe. Devenu alors adjudant-général, il fut chef d'état-major de la division Duquesnoy, dans l'armée du Nord, sous Pichegru, et concourut en cette qualité à la seconde invasion de la Belgique en 1794. Nommé aussitôt après chef d'état-major de l'armée des côtes de Brest que commandait Moulins, il ne fit que paraître dans cette contrée, et fut envoyé en 1794 à l'armée des Alpes que commandait Kellermann. Il n'y resta encore que quelques mois. Dès l'année suivante il passa à l'armée d'Italie, dont Bonaparte venait de prendre le commandement. Rivaud y fut chef d'état-major de la division Kilmaine, et concourut en cette qualité aux victoires de Castiglione, de Saint-Georges, de Rivoli, d'Arcole, enfin à toutes les brillantes journées qui amenèrent la capitulation de Mantoue. Remarqué dès-lors par le général en chef, et surtout par Berthier, il fut désigné, dans un de ses rapports au Directoire, « comme « un officier plein de bravoure et « d'habileté, particulièrement in- « struit dans le service de l'état- « major. » Avec une pareille recommandation, Rivaud fut bientôt nommé général de brigade, et chef de l'état-major de Berthier, quand ce général alla porter le dernier coup au trône pontifical, en 1798, sous prétexte de venger l'injure faite à la république par le meurtre de Duphot (*voy.* ce nom, XII, 268). On sait que cette expédition ne fut pas de longue durée; Rivaud revint donc promptement, et il fut nommé chef d'état-major de la division Kilmaine, lorsque ce général dut envahir l'Angleterre à la tête d'une armée qui n'exista que dans les journaux et les manifestes du Directoire. Quand on parut avoir tout-à-fait renoncé à une entreprise alors si difficile, Rivaud fut chargé, dans la Belgique, d'un commandement un peu moins fantastique. Il resta dans cette contrée jusqu'à la journée du 18 brumaire, où Bonaparte s'empara du pouvoir souverain. Alors commença pour Rivaud une nouvelle carrière. Le premier consul le chargea, dès le mois de mars 1800, du commandement d'une brigade de l'armée de réserve qu'il conduisit lui-même à la conquête de l'Italie. C'était une grande faveur et une distinction extrêmement flatteuse; Rivaud s'en montra

digne par la valeur qu'il déploya à Montebello, où il commanda l'avant-garde avec tant d'éclat que Berthier dit textuellement, dans son rapport, « qu'on ne saurait trop louer le calme « et le courage de la brigade si ha- « bilement et si bravement comman- « dée par le général Rivaud. » A Marengo il fut peut-être encore plus brillant. Chargé de la défense de ce village, il s'y maintint pendant presque toute la journée contre des attaques réitérées. Voici comment l'historien Jomini a rapporté le fait. « Après « avoir passé le ruisseau avec cinq « bataillons de grenadiers, le géné- « ral Autrichien Lattermann péné- « trait dans le village; mais Rivaud « ne se déconcerte pas, et quoique « blessé d'un coup de biscayen et « tout couvert de sang, il exhorte « ses soldats; se jette à leur tête sur « l'ennemi, et l'oblige à s'éloigner. » Cette belle défense fut une des principales causes de la victoire si étonnante et si imprévue qu'obtint ce jour-là Bonaparte. Rivaud fut fait général de division sur le champ de bataille. L'année suivante il fut chef d'état-major de l'armée, que le premier consul destina à conquérir le Portugal, sous les ordres de son beau-frère Leclerc; et, lorsque ce général fut envoyé à Saint-Domingue, il le remplaça dans ses fonctions de général en chef. Mais le temps d'une sérieuse invasion de la Péninsule n'était pas encore venu. L'armée de Portugal fut dissoute, et Rivaud vint prendre le commandement d'une division à l'armée de Hanovre, où il resta deux ans. Cette armée étant venue, dans le mois de septembre 1805, se réunir à celle que commandait en Bavière le nouvel empereur Napoléon, Rivaud eut une grande part, d'abord à la prise d'Ulm, où Mack se rendit prisonnier avec 35 mille hommes; puis à la défaite du prince Ferdinand près de Nordlingen; et, enfin, à la victoire d'Austerlitz, où sa division, placée au centre, soutint, avec une admirable vigueur, plusieurs charges de la cavalerie que commandait le grand-duc Constantin, et finit par charger elle-même le centre de l'armée russe, qu'elle enfonça complétement. L'année suivante Rivaud fit la belle campagne de Prusse sous les ordres de Bernadotte. On sait comment ce maréchal s'abstint de secourir Davoust dans la journée du 14 octobre (*voy.* DAVOUST, LXII, 163), et donna à son rival, par son immobilité, l'occasion de remporter seul la victoire d'Averstædt, une des plus brillantes qu'aient obtenues nos armes. Ce serait avec une extrême injustice qu'on reprocherait l'inaction de Bernadotte à ses généraux divisionnaires. Si le mauvais vouloir de leur chef les empêcha de prendre part à la gloire de Davoust, il ne put les priver de celle qu'ils acquirent eux-mêmes dans la poursuite de l'armée prussienne, d'abord à Halle, où Dupont attaqua un corps de 30,000 hommes, sous les ordres du prince de Würtemberg, avec une si audacieuse vigueur, et fut secouru si à propos par la division Rivaud; puis à Lübeck où celui-ci, après avoir pénétré dans la ville, malgré le feu à mitraille de plusieurs batteries, poursuivit Blücher jusqu'à Ratkau et le fit prisonnier avec 15,000 hommes et 80 pièces de canon. Cette brillante opération, où la division de Rivaud fut constamment en première ligne, quoi qu'en aient dit les bulletins et les rapports de Murat, lui fit le plus grand honneur. L'histoire doit ajouter à la justice qui lui est due à cet égard, qu'on ne put reprocher à ses troupes aucun des désordres qui

accompagnèrent le sac de Lübeck, puisqu'elles ne firent que traverser rapidement cette ville, et que depuis le général jusqu'au dernier soldat, tous n'y furent sans cesse occupés que de poursuivre et de vaincre les Prussiens. Après l'entière défaite de ceux-ci il fallut combattre les Russes, et Rivaud dut encore suivre la grande armée en Pologne. Dans le terrible hiver de 1807 sa division était placée à l'aile gauche de la grande armée, près de Kœnigsberg, lorsqu'il eut un bras cassé dans une attaque de nuit, et fut obligé de s'éloigner. Ainsi il n'eut point de part aux batailles d'Eylau et de Friedland. L'empereur lui donna aussitôt après sa blessure le titre de *baron*, avec une dotation en Westphalie, et il le fit gouverneur des pays de Brunswick et d'Halberstadt, qui furent ensuite réunis aux Etats du roi Jérôme. Alors Rivaud passa au commandement de Wesel, où se trouvait une division militaire du grand empire (la 25e), et d'où bientôt on l'envoya combattre les Autrichiens en Bohême, afin de seconder les opérations de la grande armée qui marchait sur Vienne, sous les ordres de l'empereur. Dans cette nouvelle campagne, Rivaud soutint avec beaucoup de vigueur plusieurs attaques du général Kienmayer, et il contribua par-là très-efficacement aux succès de Napoléon, que couronna si merveilleusement la victoire de Wagram. Peu de temps après, la santé de Rivaud, épuisée par tant de travaux et de blessures, ne se rétablissant qu'avec peine, il fut envoyé dans l'intérieur, et chargé du commandement de la 12e division militaire dans la Charente-Inférieure. C'est là que le trouva le gouvernement de la Restauration, auquel il n'hésita point à se soumettre. Sans avoir à se plaindre positivement de Napoléon, on peut dire qu'il n'en avait pas été traité avec toute la faveur qu'il devait en attendre. Il était sans nul doute un des plus anciens et des plus habiles généraux de cette époque, et depuis plus de vingt ans il n'avait pas cessé de faire la guerre avec beaucoup de distinction; mais il ne l'avait point faite en Égypte et peu en Italie. En Allemagne, il avait presque toujours été sous les ordres de Bernadotte, et il est probable qu'en beaucoup d'occasions il fut enveloppé dans la défaveur de ce général, ce que certainement il ne méritait pas, comme on l'a vu surtout à Lübeck. Par une rare exception, il n'était pas encore comte lorsque la Restauration survint en 1814. Dès le 11 avril il fit afficher sur les murs de La Rochelle un ordre du jour qu'il termina par cette exhortation : « Unissons toutes nos affections pour le monarque que tant de rois rappellent sur le trône de ses pères. Arborons tous la cocarde blanche : elle est aujourd'hui le signe de la paix du monde et du bonheur de tous les Français... » Confirmé aussitôt dans son commandement, par Louis XVIII, le général Rivaud fut créé grand-officier de la Légion-d'Honneur, et enfin comte le 31 décembre suivant. Commandant encore à La Rochelle, lors du retour de Bonaparte en mars 1815, il attendit pendant quatre jours les ordres qu'on lui avait annoncés pour préparer des moyens de résistance. N'en ayant point reçu, il prit le parti de se retirer, et refusa de servir pendant les Cent-jours, tant que dura le pouvoir de Bonaparte. Aussitôt après le retour de Louis XVIII, il fut appelé par ce prince à la présidence du collége électoral de la Charente-Inférieure, qui le nomma un de ses dé-

putés. Il siégea et vota constamment avec la majorité au côté droit de cette Chambre *introuvable* qui fut dissoute par l'ordonnance du 5 septem- 1816. N'ayant pas été réélu, il retourna prendre possession de son commandement à La Rochelle, d'où il passa en 1820 à celui de Rouen, qu'il conserva jusqu'en 1830. Se trouvant à cette époque en congé dans sa terre du Poitou, il demanda sa retraite et l'obtint en 1831. C'est dans cette terre qu'il mourut, au milieu de sa famille, le 19 mars 1839. Rivaud de la Raffinière était sans contredit l'un des officiers-généraux les plus braves, les plus habiles de l'armée française. D'un caractère aussi loyal que généreux, il se fit partout remarquer par sa bonté et son désintéressement. Les habitants du Brunswick et de la Westphalie l'en remercièrent de la manière la plus flatteuse, et l'intendant-général Daru le félicita, de la part de l'empereur, de son *administration sage et bienfaisante*. On sait que nommé l'un des juges de Travot en 1815, il ne fut point d'avis de la condamnation, et que même il contribua à faire obtenir grâce de la vie à ce malheureux général. On a imprimé une courte *Notice historique sur M. le comte Rivaud de la Raffinière*, Paris, 1842, in-8°. M—D j.

RIVAUX. *Voy.* RIVAL, XXXVIII, 138.

RIVEAU (GEORGES), né à Nantes, vers la fin du XVI^e^ siècle, alla, fort jeune, habiter La Rochelle, où il devint conseiller et avocat du roi au présidial et à l'élection. Protestant zélé, mais exempt de fanatisme, il fut député par les églises réformées de Saintonge au synode national d'Alençon, où il se comporta avec beaucoup de modération. Il osa même désapprouver la tenue de la fameuse assemblée de La Rochelle en 1621. Riveau a laissé une relation du siége de cette ville, sous ce titre : *De Rapella obsessa, dedita, demum subacta libri III gratæ posteritati*, Amsterdam, 1649, in-12. Sa diction est froide, pénible et sans grâces; mais il a rassemblé dans cette relation des faits intéressants. P. L—T.

RIVIÈRE (HENRI-FRANÇOIS DE LA), seigneur de Coucy, naquit vers le milieu du XVII^e^ siècle. Son père avait exercé la charge de gentilhomme ordinaire de la Chambre; il était en outre contrôleur-général de la maison de la reine. Le fils suivit le parti des armes; il était, en 1664, au siége de Gigeri, en qualité d'aide-de-camp du duc de Beaufort; à la paix de Nimègue, en 1678, étant parvenu au grade de capitaine de chevau-légers, il quitta le service et se retira en Bourgogne, auprès de la comtesse de Sandaucourt, sa sœur utérine, qui habitait une terre peu éloignée de Dijon. Se trouvant en relations avec la noblesse du pays, il éprouva le désir de connaître le comte de Bussy-Rabutin, aussi célèbre par son esprit que par la longue disgrâce que lui avait attirée sa propre malignité. Le comte cherchait des distractions dans la fréquentation de ses voisins, dans une correspondance étendue, et dans les consolations qu'une vanité gigantesque pouvait lui offrir; éloigné de la cour, Bussy s'était fait maréchal de France, *in petto;* il tenait une bonne maison soit à Chaseu, soit à Bussy; on se réunissait chez lui pour y représenter les chefs-d'œuvre dont Corneille, Racine et Molière venaient de doter notre théâtre. Des feintes amours de la scène, M. de la Rivière passa bientôt à un sentiment très-vif pour la veuve de Gilbert de Langhac,

marquise de Coligny, fille aînée du comte, et ses vœux furent accueillis avec une vivacité dont on peut encore juger par quelques lettres de la marquise, qui respirent la passion la plus brûlante. Le 18 octobre 1679, une promesse fut par elle signée de son sang, en faveur de M. de la Rivière, où elle jura devant Dieu de l'épouser quand il lui plairait. Un contrat de mariage fut passé au château de Bussy, le 3 mai 1681, et le 19 juin suivant, M. de la Rivière et la marquise de Coligny furent mariés dans la chapelle du château de Lanty, par le curé de la paroisse. Ce mariage avait bien quelques irrégularités, les publications, au lieu de le précéder, paraissent l'avoir suivi, mais l'état de grossesse de la marquise rendait la célébration indispensable. Malgré toutes les précautions qui furent employées, il fallut bien que ce mariage parvînt à la connaissance du comte de Bussy, et ce fut alors qu'éclata le plus violent orage, comme on le voit dans une des lettres de madame de Coligny à La Rivière, où elle a dépeint la colère et la rage paternelles. « Enfin, dit-elle, le jour affreux est arrivé.....; mais ça été le plus rudement qu'on pouvait jamais se l'imaginer..... On a apporté des lettres à mon père..... Foucault lui mande que M. de la Rivière vient de lui dire qu'il venait d'apprendre par l'official qu'il avait donné dispense de deux bans à un de ses parents, pour épouser madame de Coligny..... Mon père m'a montré cette lettre dans l'état d'un homme mort... Je lui ai dit que j'avais dans ma poche une lettre pour lui apprendre mon état, il y avait huit jours, mais que j'avais fait comme depuis près d'un an, où je remettais de jour à autre à me déclarer. Je lui ai dit qu'à Bussy, huit jours avant que tu ne partisses, j'avais passé un contrat, et qu'un prêtre nous avait mariés.... et que tu avais été huit jours avec moi. Depuis cela que n'a-t-il pas fait? que n'a-t-il point dit? Je ne m'attendais pas à toutes les fureurs que j'ai vues, je te l'avoue; il a fermé toutes les portes de ce grand appartement pour crier comme un possédé; j'ai fait ce qui aurait attendri tout autre que lui, et assurément je n'ai rien oublié à dire, ni à faire : il est demeuré dans une rage à faire peur, et il proteste qu'il ne sera jamais dit que tu sois mon mari..... Enfin, il m'a obligée de t'écrire un billet qu'il m'a dicté, par lequel je te mande d'avoir confiance dans la personne que je t'envoie, comme si c'était moi-même. » Madame la marquise de Coligny alla jusqu'à dire à son père : « Avec quel front pourrais-je soutenir d'avoir fait un mariage, sans vouloir demeurer avec mon mari? qu'il ne m'en crût pas; qu'il conférât de son dessein avec une personne indifférente; qu'il n'y en avait point au monde qui ne me trouvât déshonorée, si je gardais une telle conduite; que les sots bruits du monde ne seraient que trop justifiés sur son chapitre (1), etc., etc. » Mme de Coligny, pour se soustraire aux obsessions et aux fureurs de son père, se retira au couvent des Ursulines de Montbar, d'où elle écrivit à M. de la Rivière, le 16 juillet 1681, pour l'engager à renoncer entièrement à elle, ajoutant qu'elle se mettait dans un

(1) *Recueil des pièces fugitives de différents auteurs*, Rotterdam, 1743, in-12, pag. 92 et suiv. On avait répandu les bruits les plus calomnieux sur la nature des relations du comte de Bussy avec la marquise de Coligny, sa fille.

couvent pour sa vie (2). La volonté de fer du comte de Bussy ne fléchit point devant la soumission de sa fille; il exigea qu'elle se joignît à la demande qu'il formait de la nullité de son mariage avec M. de la Rivière; l'amena à Paris et l'y fit accoucher secrètement. Il paraît que Mme de Coligny accueillit trop facilement toutes les calomnies que le comte de Bussy ne cessa d'accumuler sur celui qu'il repoussait comme gendre; elle se laissa persuader que M. de la Rivière était à peine gentilhomme, et tout son amour vint échouer devant cet écueil. La correspondance de Bussy-Rabutin et de Mme de Coligny avec Mme de Sévigné, dont la copie, entièrement de la main de Bussy, a passé sous les yeux du rédacteur de cet article, ne fournit malheureusement pas de notions positives sur ce point de l'histoire de la famille des Rabutin; des lacérations et des ratures ont fait disparaître tout ce qui s'y rapportait. Il ne reste plus qu'une lettre de la correspondance de Mme de Sévigné avec M. et Mme de Guitaud. Mais elle est assez explicite pour ne laisser aucun doute sur l'opinion qu'en avait conçue Marie de Rabutin-Chantal.

« Si j'avais écrit, comme on le désirait, mandait-elle au comte de Guitaud, j'aurais bien dit d'autres merveilles, mais j'aurais eu peur que ma main n'eût séché, et j'ai réduit mon approbation au courage qu'il faut avoir pour soutenir tout l'éclat d'une telle affaire... Il en faut avoir au-dessus des autres; car pour moi, pauvre petite femme, si j'avais fait une sottise, je n'y saurais pas d'autre invention que de la boire, comme on faisait du temps de nos pères... Cette pauvre Coligny, convient d'une folie, d'une passion que rien ne peut excuser, que l'amour même. Elle a écrit sur ce ton-là toutes les *Portugaises* (3) du monde; vous les avez vues; mais qu'apprendra-t-on par là, sinon qu'elle a aimé un homme, avec cette différence des autres, c'est qu'elle en avait fait ou voulait en faire son mari. Si tous les maris avaient bien visité les cassettes de leurs femmes, ils trouveraient sans doute qu'elles auraient fait de pareilles faveurs sans tant de cérémonies; mais cette pauvre *Rabutine* était scrupuleuse et simple, car elle avait cru que M. de la Rivière était un gentilhomme..... Tout d'un coup elle trouve qu'il l'a trompée, qu'il est d'une naissance très-basse : que fait-elle? elle se repent; elle est touchée des plaintes et des reproches de son père, elle ouvre les yeux; ce n'est plus la même personne, voilà le rideau tiré (4)...»

Conformément aux usages du temps, Mme de Sévigné fit cause commune avec ses parents dans l'instance portée devant le parlement de Paris, et malgré tous les efforts du comte de Bussy, qui employa toutes les armes, calomnies, outrages et injures, même des lettres faussement attribuées à M. de la Rivière; malgré l'imposant concours des parents et alliés de Bussy-Rabutin et de Mme de Coligny, le mariage fut déclaré valable et l'enfant légitime, par arrêt du parlement de Paris du 13 juin 1684, rendu sur les conclusions conformes de l'avocat-général Talon. Cet arrêt ne reçut pas une entière exécution; Mme de Coligny, même après la mort de son

(2) *Ibid.*, p. 103.

(3) Allusion aux *Lettres d'une religieuse portugaise.*

(4) *Lettres inédites de Mme de Sévigné*, Paris, Klostermann, 1814, in-8o, pag. 103.

père, arrivée en 1693, ne s'est jamais réunie à M. de la Rivière; une transaction paraît être intervenue entre eux, aux termes de laquelle Mme de Coligny prit le nom de comtesse de Dalet, terre de la maison de Coligny. Tout porte à croire qu'elle fut contrainte par son père à attaquer son mariage. La tyrannie du comte de Bussy-Rabutin, à l'égard de sa fille, était si grande, qu'il n'avait consenti à son mariage avec le marquis de Coligny qu'à la condition qu'elle abandonnerait une partie de ses droits, dans la succession de sa mère, à Nicolas de Rabutin, son frère. Un acte de protestation fait devant notaire, le 4 avril 1687, chez Mme de Toulongeon, sa tante, est sous nos yeux, et d'ailleurs la précaution prise par la marquise, dans son testament, de déclarer que tout acte de dernière volonté qui ne contiendrait pas le texte de psaume *Si Dieu est pour moi qui sera contre* devrait être regardé comme lui ayant été imposé, montre ce que Mme de Coligny avait à redouter de son père (5). Bussy parvint à tromper sa fille par une fausse généalogie de M. de la Rivière, et la marquise, après s'être autant avancée, n'osa peut-être pas revenir à d'autres sentiments. Homme d'esprit et de goût, la Rivière était accueilli dans les meilleures compagnies et particulièrement dans le cercle de Mme de Lambert, qui rassemblait à l'hôtel Mazarin une société lettrée, la plus choisie de son temps : ses appartements sont devenus une galerie de la bibliothèque royale et le cabinet des médailles. La Rivière, quoique fêté et honoré dans toutes les réunions, se sentant vieillir, prit le parti de la retraite; il se retira, en 1713, à l'institut des Pères de l'Oratoire. Il y est mort à l'âge de quatre-vingt-seize ans, vers le mois d'avril 1738 (6). Sans être un auteur de profession, La Rivière a laissé plusieurs ouvrages dont voici l'indication : I. *Réponse du sieur de la Rivière aux libelles diffamatoires du sieur de Bussy-Rabutin*, Paris, in-folio de 10 pages; ce factum, piquant et spirituel, a été réimprimé dans l'*Histoire de la vie et du procès de M. de la Rivière*, page 66. Bussy avait trouvé dans le gendre dont il repoussait l'alliance un adversaire qui maniait la plaisanterie d'une manière aussi incisive que lui, et les rieurs se trouvèrent plusieurs fois du côté de M. de la Rivière. II. *Abrégé de la vie et de la retraite de Juste de Clermont d'Amboise, chevalier de Resnel*, Paris, 1706, in-12. III. *Abrégé de la vie de M. de Courville*, Paris, 1719, in-12. IV. *De la nécessité d'aimer Dieu*, Paris, 1719, in-16. V. *Maximes et sentences sur les sources de la corruption du cœur de l'homme*, Paris, 1720, in-12. VI. *Avis d'un oncle à son neveu*, Paris, 1731, in-16. La Rivière avait composé ce petit ouvrage pour le marquis de Rochechouart, son neveu. VII. *Lettres choisies de M. de la Rivière, avec un abrégé de sa vie et la relation du procès qu'il eut avec son épouse et son beau-père*, Paris, 1751, 2 vol. in-12; Michault de Dijon a été l'éditeur de ce recueil et l'historien de La Rivière. Il a laissé quelques ouvrages manuscrits, tels que l'*Abrégé de la vie de Mme de Ségur, religieuse carmélite*, et *la Vie de M. Chauveau*, ancien trésorier de Mlle de Montpensier. Enfin on trouve un assez grand nombre de pièces qui concernent La Rivière dans

(5) Voyez les *Mémoires du comte de Coligny*, Paris, 1841, in-8°, note de la pag. 109.

(6) *Gazette à la main*, 3 mai 1738.

le *Recueil de pièces fugitives de différents auteurs, sur des sujets intéressants*, Rotterdam, 1743, in-12 (7). M. Parison, curieux appréciateur des raretés du XVII^e^ siècle, possède sur le procès de M. de la Rivière, diverses pièces manuscrites et imprimées qu'il a eu la complaisance de mettre à notre disposition. M—é.

RIVIÈRE (D. POLYCARPE DE LA) fut long-temps simple religieux à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, dans le XVII^e^ siècle, avant d'être prieur de celle de Bonpas. Il recueillit avec beaucoup de diligence et de soin, dans les archives des églises du voisinage, un grand nombre de monuments propres à répandre du jour sur les antiquités ecclésiastiques. Son témoignage sur l'authenticité des actes est d'un grand poids aux yeux des historiens de l'Église, et ses travaux ont été d'un véritable secours aux derniers écrivains en ce genre. V. S. L.

RIVIÈRE *de Riffardeau* (CHARLES-FRANÇOIS, duc de), fut l'un des officiers de l'ancienne armée qui, dans le cours des dernières révolutions, montrèrent le plus de dévouement à la monarchie des Bourbons et en furent le mieux récompensés. Né en 1765 à la Ferté-sur-Cher, d'une ancienne et noble famille de la province du Berri (1), il reçut une éducation très-soignée, et voué dès l'enfance à la carrière des armes, il entra fort jeune, comme sous-lieutenant, dans les gardes françaises, où il commandait une compagnie en 1789, lorsque la révolution commença. Ses efforts, comme ceux de tous les autres officiers, furent vains pour maintenir dans l'ordre et la soumission cette troupe indisciplinée. Il ne la quitta néanmoins que lorsqu'elle fut dissoute, ou qu'elle reçut une autre organisation. Alors le marquis de Rivière se rendit à Turin, auprès du comte d'Artois, à qui il garda, depuis cette époque, la plus constante fidélité. Ce prince en ayant fait son aide-de-camp, il le suivit dans tous ses voyages en Allemagne, en Russie, en Angleterre et dans la malheureuse expédition de Quiberon. Au moment des plus terribles crises de la révolution, il pénétra secrètement, jusqu'à sept fois, dans l'intérieur de la France, sous divers déguisements, et porta, à plusieurs reprises les ordres des princes, frères de Louis XVI, aux généraux Charette, Stofflet, Sapinaud, Cadoudal et Bourmont. Souvent même il combattit dans les corps d'armée que commandaient ces chefs royalistes. Arrêté et conduit au château de Nantes en 1795, il réussit à s'en échapper par sa présence d'esprit, et se rendit à Paris, où il avait une mission à remplir près des agents des princes, Lemaître et La Villeurnoy. Il retourna ensuite vers les côtes de l'Océan, et rejoignit le comte d'Artois à l'Ile-Dieu. Ayant reçu de ce

(7) On lit dans ce recueil quinze lettres de M^me^ de Coligny à M. de la Rivière, qui sont de vraies *Portugaises*, comme le disait M^me^ de Sévigné. Elles n'ont donc pas été toutes brûlées, comme on l'a dit d'après la Rivière, dans la *Biograph. univ.*, à l'art. de BUSSY-RABUTIN (*Louise-Françoise*), marquise de Coligny (t. VI, p. 3[illegible]7). Quelques-unes de ces lettres furent même imprimées dans la forme de factums lors du procès. Elles portent le cachet de la vérité.

(1) Le père du duc de RIVIÈRE (*Charles-François*), comte de Corsac, avait fait, de la manière la plus honorable, les guerres d'Italie au commencement du XVIII^e^ siècle, puis celles de Flandre et d'Allemagne sous le maréchal de Saxe et le duc de Richelieu. D'abord capitaine de cavalerie, il parvint successivement aux grades de colonel, de brigadier, et de maréchal-de-camp. Il mourut en 1780.

prince une nouvelle mission, il fit naufrage sur les plages inhospitalières de la Normandie. Vivement poursuivi, il fut près de tomber encore une fois dans les mains des républicains. Enfin il parvint de nouveau jusqu'à Charette, et réussit à lui porter les ordres de son roi. C'est alors que le frère de ce prince, qui avait été vivement alarmé des périls auxquels son aide-de-camp s'était exposé pour le servir, lui écrivit : « Tu m'as « fait une belle peur, cher Rivière ; « grâce à Dieu et à ton courage tu « t'en es tiré, et j'en ai été bien heu- « reux. J'ai annoncé le premier à « tes amis que tu vivais. — Je t'em- « brasse. » Après tant et de si terribles épreuves, le marquis de Rivière suivit son prince en Angleterre, puis en Écosse, où il vécut paisiblement pendant plusieurs années, jusqu'à ce que de nouveaux ordres du comte d'Artois vinssent le mêler à la malheureuse entreprise dans laquelle devaient périr si misérablement les Georges Cadoudal, les Pichegru et tant d'autres royalistes dévoués. Ce fut vers la fin de 1803 qu'ils s'embarquèrent sur la Tamise pour aborder aux côtes de Normandie et se rendre secrètement à Paris (*voy.* GEORGES, XVII, 159). On sait comment ils tombèrent dans les piéges de la police, et comment ils furent successivement arrêtés dans le mois de mars 1804. Le marquis de Rivière le fut un des premiers, et il eut à subir toutes les douleurs d'une longue et rigoureuse détention, d'une cruelle procédure devant le tribunal criminel de Paris. Toujours franc et loyal, il ne dénia, en présence des juges, ni ses affections ni ses projets contre celui qui occupait le trône de ses anciens maîtres. Le président lui ayant fait représenter un portrait du comte d'Artois, trouvé sur lui au moment de son arrestation, il le baisa avec transport, et souhaita hautement à celui qui était alors le maître de la France, des serviteurs aussi dévoués, aussi fidèles qu'il avait juré de l'être à cet excellent prince. Ce caractère chevaleresque sembla toucher les juges eux-mêmes; cependant ils le condamnèrent à mort, ainsi que dix autres de ses co-accusés ; mais il obtint la commutation de cette peine par l'intervention de M^me^ Bonaparte et de M^me^ de Montesson, et non par celle de Murat, à qui plus tard on a voulu en faire honneur. Rivière fut envoyé d'abord au fort de Joux, et il resta quatre ans dans le cachot où avait péri Toussaint-Louverture peu de mois auparavant. On lui permit ensuite d'habiter le département du Cher, où il resta sous la surveillance de la police, jusqu'à la chute du trône impérial en 1814. A cette époque, Semonville, qui se trouvait dans ce pays comme commissaire extraordinaire de l'empereur, reçut du ministre de la police Savary, l'ordre de le faire arrêter, et il était près d'exécuter cet ordre lorsque le rétablissement de la royauté des Bourbons sauva le marquis de Rivière de cette nouvelle infortune. Appelé auprès de Monsieur, dès l'arrivée de ce prince à Paris, il fut fait maréchal-de-camp, puis commandeur de Saint-Louis et ambassadeur de France à Constantinople. Il se rendait à cette destination dans le mois de mars 1815, quand il apprit l'invasion de Bonaparte, échappé de l'île d'Elbe. Alors s'étant placé sous les ordres du duc d'Angoulême, qui avait entrepris de combattre l'usurpateur, il fit tous ses efforts pour déterminer contre lui une insurrection dans le midi de la France. On sait que cette tentative désespérée n'eut point de

succès, et que ce prince fut obligé de s'embarquer pour l'Espagne. Le marquis de Rivière l'y suivit, et il ne revint en France que dans les premiers jours de juillet. Il aborda au port de Marseille, où les habitants, par un mouvement spontané, avaient, dès le 25 juin, à la nouvelle de la bataille de Waterloo, proclamé Louis XVIII et arboré le drapeau blanc. Le marquis de Rivière fit ensuite reconnaître l'autorité royale à Toulon, où il empêcha d'entrer les Anglais et les Autrichiens qui, selon les ordres de leurs gouvernements, voulaient en prendre possession, et n'y renoncèrent que sur la parole du marquis de Rivière et le consentement de Brune à s'en éloigner. La catastrophe qui termina ensuite la vie de ce maréchal (*voy.* BRUNE, LIX, 376) a servi de prétexte aux ennemis de la restauration pour accuser le marquis de Rivière de lui avoir tendu un piége, ce dont il était complètement incapable. Quel que fût son dévouement à la monarchie des Bourbons, et surtout à la personne du comte d'Artois, il n'eût jamais fait à ce noble sentiment un sacrifice qui eût été contraire à l'honneur et à la plus exacte probité. Lorsqu'il eut rempli sa mission dans le midi avec autant de prudence que de dévouement, le marquis de Rivière revint dans la capitale, où il fut accueilli de la manière la plus flatteuse par le roi Louis XVIII, et surtout par son protecteur, son ami, Monsieur, comte d'Artois. Créé pair de France par ordonnance du 17 août 1815, il fut en même temps confirmé dans le grade de lieutenant-général que lui avait donné le duc d'Angoulême le 30 mars précédent, et on le chargea presque aussitôt, en cette qualité, du commandement de l'île de Corse, où s'étaient manifestés quelques symptômes d'insurrection. Par son esprit de sagesse et de conciliation, il était, plus qu'aucun autre, propre à rétablir le calme et à rapprocher les partis dans un pays où les passions s'exaltent avec tant de violence. Il ne lui fallut que quelques mois pour soumettre complètement cette île à la restauration, et y réconcilier les partis. Dès le mois de mai 1816, il en remit le commandement au général Willot, et s'embarqua pour Constantinople, où sa nomination d'ambassadeur l'appelait depuis l'année précédente. Il arriva le 4 juin dans le port de cette ville, et le 16 juillet il eut sa première audience du sultan Mahmoud, à qui il remit des présents d'un très-haut prix. Du reste, sa mission dans ce pays n'eut rien de remarquable pendant quatre ans qu'il eut à la remplir. Rappelé en France vers la fin de 1820, il y fut nommé, dès son arrivée, capitaine des gardes de Monsieur, emploi qui fut changé, à l'avènement au trône de ce prince, en celui de capitaine des gardes-du-corps du roi. Il était grand'croix de Saint-Louis depuis le 3 mai 1816. Charles X ne pouvait plus lui accorder d'autre titre que celui de duc ; il le lui donna en 1827, de la manière la plus gracieuse, et le fit en même temps gouverneur du duc de Bordeaux. Mais le duc de Rivière ne devait pas jouir long-temps de ces faveurs. Tant de vicissitudes, de persécutions et d'emprisonnements avaient gravement altéré sa santé. Dès le mois de février 1828, il ressentit de cruels maux d'estomac qui, malgré tous les secours de l'art, ne firent qu'augmenter jusqu'au 21 avril, où il mourut, après avoir rempli de la manière la plus édifiante ses devoirs de reli-

gion. — Le chevalier de Rivière, ancien garde-du-corps qui suivit les princes français dans l'exil, et revint avec eux en 1814, n'était pas de la même famille. Né en 1748 dans le Vivarais, il était entré dans les gardes-du-corps sous Louis XVI. Ayant émigré en 1791, il avait fait la campagne de 1792, avec les frères de ce prince, et celles de 1793, 1794 et 1795, dans l'armée de Condé. Il avait ensuite accompagné Louis XVIII, comme son écuyer, en Russie, puis en Pologne et en Angleterre, où il avait administré la maison du roi à Hartwell, avant que cet emploi fût confié au comte de Blacas. Revenu en France en 1814, le roi, a-t-on dit, « n'eut rien à lui accorder, parce « qu'il ne demanda rien. » Il le suivit cependant l'année suivante à Gand, revint encore avec lui trois mois après, et resta avec son titre d'*écuyer honoraire* jusqu'à sa mort, arrivée en janvier 1829. M—D j.

RIVOIRE *Saint-Hippolyte* (le chevalier de), ancien officier de marine, né dans les environs de Saint-Étienne, d'une famille noble, vers 1770, entra fort jeune au service dans la marine. Il émigra en 1792, et rentra en France, peu de temps après, pour y remplir une mission auprès du marquis du Saillan, qui commandait le rassemblement des royalistes à Jalès. L'année suivante, il se trouvait à Gênes auprès du marquis de Marignan qui, après la mort de Louis XVI, y représentait le frère de ce prince, devenu régent du royaume. Lorsque les habitants de Toulon se livrèrent si imprudemment aux puissances alliées, le jeune chevalier de Rivoire y fut appelé par les chefs royalistes, entre autres le baron d'Imbert, qui le cite avec éloge dans ses Mémoires. Il concourut avec beaucoup de zèle à la défense de la place contre les republicains, notamment à l'attaque du fort nommé le *Petit Gibraltar*, où se trouvaient les Espagnols. Obligé de fuir après la honteuse évacuation ordonnée par l'amiral Hood, il se réfugia en Angleterre; et là, toujours plein de dévouement pour la cause royale, il fut un des agents les plus actifs de toutes les entreprises dont elle fut le but ostensible ou secret, entre autres le projet de s'emparer, au commencement de l'année 1800, du port de Brest. Une partie de la correspondance à laquelle ce complot donna lieu a été insérée dans le volume imprimé par la police consulaire sous le titre de *Papiers saisis à Baireuth*. Le chevalier de Rivoire, qui fut arrêté à Calais et long-temps détenu à Paris, puis à Brest où une commission militaire osa l'absoudre, fut néanmoins encore retenu prisonnier, et conduit à Nantes, puis à Rochefort, où d'autres juges prononcèrent son bannissement. On le transportait en conséquence à la frontière d'Espagne, quand il fut emprisonné à Lourdes dans un cachot humide et profond, d'où il réussit cependant à s'évader par le secours de sa femme, qui était venue l'y rejoindre. Pendant cette détention, la police avait fait insérer, dans le *Moniteur*, une lettre dans laquelle le chevalier de Rivoire aurait avoué tous ses projets de contre-révolution et indignement accusé les princes qui l'en avaient chargé. Il a désavoué cette lettre dans un ouvrage publié en 1814, et dédié à Louis XVIII, sous ce titre : *Histoire de la Marine française et de la loyauté des marins sous Buonaparte, contenant en outre le récit de la mission de l'auteur à Brest pour le service du roi, des événe-*

ments extraordinaires et des persécutions sans nombre qui en furent la suite, Paris, 1814, in-8°. On trouve dans ce volume une longue relation de toutes les entreprises et de tous les voyages que fit le chevalier de Rivoire pour la cause des Bourbons. Après son évasion de la prison de Lourdes, en 1804, il s'était rendu à Madrid, où, particulièrement recommandé au comte de Strogonoff, ambassadeur de Russie, il avait reçu de ce diplomate des instructions et des moyens de se rendre en Angleterre. Il se livra de nouveau dans ce pays à des intrigues politiques. La plus importante fut relative à la défection des troupes espagnoles qui se trouvaient alors en Allemagne, comme alliées de la France, sous les ordres de La Romana (*voy.* ce nom, XXXVIII, 500), et qui, à la nouvelle du soulèvement de leur patrie contre l'invasion de Napoléon, en 1808, résolurent d'abandonner la cause de la France, et s'embarquèrent sur une flotte anglaise pour retourner en Espagne. Rivoire fit beaucoup de démarches pour le succès de cette affaire, et nous avons su par M. de Bellemare, alors commissaire-général de police à Anvers, qu'il passa plusieurs fois dans cette ville pour aller s'entendre avec Bernadotte sur les moyens d'exécution. Nous avons aussi appris du même fonctionnaire que le ministre de la police Fouché était initié dans cette intrigue, et qu'il la favorisait de tout son pouvoir. C'est un fait historique peu connu, mais bien important, et dont la vérité nous est démontrée. Nous en parlerons plus au long à l'article du roi Charles-Jean, dans notre second Supplément. Le chevalier de Rivoire fit donc, sous la protection de Fouché, comme agent du ministère britannique et d'accord avec Bernadotte, sous les ordres duquel se trouvaient placées les troupes espagnoles, plusieurs voyages en Hollande, en Danemark et en Angleterre. Ayant voulu revenir en France un peu plus tard (1810), sans les mêmes garanties, et lorsque le duc d'Otrante n'était plus ministre, on l'arrêta à son débarquement en Hollande et on l'amena prisonnier à Paris, où il fut détenu à la Force, puis à Vincennes et transféré au château de Ham. C'est dans cette position que la restauration le trouva en 1814. Bientôt mis en liberté, il se hâta de faire imprimer la brochure que nous avons indiquée, et de la présenter au roi. Nous ignorons s'il obtint de ce prince une récompense de tant de périls et de travaux, mais il est sûr que le gouvernement britannique lui continua une assez bonne pension, et qu'il en jouit jusqu'à la fin de sa vie, en 1829. Le chevalier de Rivoire avait composé deux romans peu remarquables, qui ont été imprimés : I. *Les Israélites modernes,* ou *les Aventures des deux frères Daroca,* Paris, 1812, 2 vol. in-12, publiés sous le pseudonyme de *Hakoben.* II. *Adar et Meleck,* ou *les Pirates barbaresques,* trad. de l'arabe de Joshiah Hakoben, par le chevalier de R***, Paris, 1815, 4 vol. in-12. C'est une traduction évidemment supposée, car l'auteur ne savait pas un mot d'arabe. M—D j.

RIZZIO (David Riccio, plus connu sous le nom de), favori de Marie Stuart, naquit à Turin, d'un père honnête, mais pauvre, gagnant sa vie à enseigner la musique. David, le plus jeune de ses enfants, avait une voix agréable; il alla à la cour de Savoie, qui se trouvait à Nice, mais il n'y reçut pas les encouragements dont il s'était flatté. Ayant suivi le comte

de Moret, nommé ambassadeur en Écosse (1564), la reine Marie Stuart l'entendit chanter dans ses concerts, elle le goûta et le prit à son service. Flatteur adroit, Rizzio ne tarda pas à s'insinuer dans ses bonnes grâces, sans que l'on pût toutefois en rien soupçonner de contraire à la vertu de cette princesse, car Rizzio était contrefait, d'une figure peu gracieuse, et Marie Stuart était la plus belle femme de son temps. Sa faveur augmenta néanmoins de jour en jour; il devint secrétaire d'État pour les affaires de France, et se livra tout entier aux intrigues de cour. Son insolence, dit-on, le rendit odieux. La noblesse qu'il dénigrait, et dont il s'était attiré la haine, le fit égorger par un misérable, nommé Ruthven, presque sous les yeux de la reine (*voy.* MARIE STUART, XXVII, 105-106), le 9 juin 1566. Cette mort tragique excita au plus haut point l'intérêt de Marie Stuart, et quand cette princesse en eut le pouvoir, elle le fit exhumer et déposer dans le tombeau des rois, ce qui fournit à ses ennemis une nouvelle occasion de la calomnier. L'opinion générale est que la musique écossaise reçut un degré de perfection de Rizzio, qu'il la polit, et qu'il fut l'auteur des airs que les Écossais ont chantés pendant deux siècles. Mais cette opinion n'est appuyée que sur une tradition vague. D'ailleurs, simple chanteur et joueur de luth, il n'était point compositeur; puis les soins qu'exigeaient de lui ses emplois, son ambition, et le court intervalle qui s'écoula depuis son arrivée en Écosse et son élévation, ne lui avaient laissé ni le temps ni le loisir de faire une si grande réforme. T—D.

RJÉVOUSKI (le comte ADAM), historien et poète polonais, né le 10 août 1760, à Nesvige, ville du gouvernement de Minsk, en Lithuanie, eut pour instituteur l'évêque Naruszewicz (*voy.* ce nom, XXX, 573). En 1782, 1784 et 1786, le comte Rjévouski fut envoyé aux diètes polonaises, où il se distingua par son éloquence et d'excellentes vues. En 1788, il fut nommé ambassadeur extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la cour de Pologne en Danemark. Deux ans après il siégea dans le sénat de Pologne, et en 1817, dans celui de Russie. Sans cesser de remplir avec exactitude ses importantes fonctions, le comte Rjévouski s'occupa avec succès de littérature, et il écrivit, en polonais et en français, plusieurs ouvrages très-remarquables. Il a laissé, après sa mort, arrivée le 24 janvier 1825, un grand nombre de manuscrits, parmi lesquels nous citerons des *Mémoires sur le règne du roi Stanislas-Auguste*, mémoires précieux parce que l'auteur, occupant des fonctions importantes, fut à même de connaître beaucoup de circonstances ignorées du public. Un manuscrit intitulé : *Rectification des erreurs dans l'ouvrage du général Dumouriez, sur la confédération de Bar*, est du plus haut intérêt. Rjévouski a laissé, en outre, des *Remarques sur les lois de Pologne;* des *Dialogues des morts;* des traductions, en vers polonais, de deux tragédies françaises, *Polyeucte* et la *Mort de César;* des *Géorgiques polonaises;* une traduction des *Élégies de Tibulle*, et un grand nombre de poésies diverses. Z.

RJEVSKI (ALEXIS-ANDREVITCH), poète russe, né en 1739, était issu d'une des premières maisons de l'empire, et fut, sous les règnes de Catherine II, de Paul Ier et d'Alexandre, conseiller privé, chambellan, sénateur et membre de l'Académie de Péters-

bourg. On a de lui un grand nombre de fables fort ingénieuses et qui, si elles n'ont pas tout l'atticisme de la langue, ni tout l'intérêt et le piquant de l'apologue, sont au moins d'un style pur et correct. Rjevski a aussi composé beaucoup d'odes, épîtres, stances, églogues, élégies, etc., que l'on trouve insérées dans les journaux de Moscou de 1760 à 1763, et une tragédie en cinq actes, intitulée le *Faux Smerdis*, qui fut jouée en 1769 sur le théâtre de Moscou avec un grand succès. On a encore de lui quelques ouvrages en prose qui sont estimés. Il mourut en 1804. — Rjevska (*Alexandra-Fedorovna*), épouse du précédent et sœur du maréchal Kamenski, fut aussi remarquée pour son talent poétique, et cultiva avec un égal succès la peinture et la musique. Elle parlait avec facilité plusieurs langues, entre autres le français et l'italien; mais ce fut une fleur qui ne brilla que peu de temps, puisque née en 1740 elle mourut en 1769, et qu'ainsi elle n'alla pas jusqu'à sa trentième année. Ses œuvres poétiques, comme celles de son mari, ne se trouvent que dans les journaux russes de cette époque.

M—D j.

ROBATTO (Jean-Étienne), peintre, naquit à Savone en 1619, et fut élève de Carle Maratte. Il était jeune encore lorsqu'il se rendit de Gênes à Rome pour suivre les leçons de ce maître. Après les avoir reçues pendant quelque temps il le quitta, mais momentanément, et se hâta de revenir sous la direction d'un si habile professeur; il y demeura, cette seconde fois, pendant plusieurs années. Pour se perfectionner dans la pratique et orner son l'imagination, il étudia les chefs-d'œuvre des principales écoles d'Italie; de là il passa en Allemagne et, riche de tout ce qu'il avait recueilli dans ses voyages, il revint se fixer dans sa patrie. On cite, entre autres, son tableau de *Saint François recevant les stygmates*, qu'il a peint à fresque dans le cloître du couvent des Capucins. On fait aussi le plus grand cas de plusieurs autres tableaux exécutés par lui à la même époque, et dont le dessin et surtout le coloris excitaient l'admiration des plus habiles professeurs de son temps. Il ne put malheureusement résister à la passion du jeu, et pour satisfaire ce penchant funeste, il ne rougit pas d'avilir son pinceau et le nom qu'il s'était déjà fait, en exécutant à bas prix et comme un vil manœuvre des ouvrages où l'on ne reconnaissait plus aucun indice de son premier talent. C'est ce qui a fait dire que Savone n'eut point de meilleur peintre, ni de pire que lui. Il mourut dans cette ville en 1733, accablé de vieillesse et dépouillé de toute considération. P—s.

ROBBE (Jacques), géographe et littérateur, né à Soissons en 1643, fit de très-bonnes études, fut reçu avocat au parlement de Paris, exerça les fonctions de maire perpétuel de Saint-Denis en France, et obtint le titre d'ingénieur et géographe du roi (1). Il mourut à Soissons en 1721. On a de lui : I. *Méthode pour apprendre facilement la géographie, contenant un abrégé de la sphère, la division de la terre et un petit traité de la navigation*, Paris, 1678, in-12; 2e édit., 1683, 2 vol. in-12. Guillaume Sanson (*voy.* ce nom, XL, 353), ayant critiqué cet ouvrage dans son *Introduction à la géographie*, Robbe,

(1) M. Quérard (*France littéraire*, tome VIII, p. 67) dit qu'il fut d'abord *orfèvre*; mais il y a là évidemment quelque malentendu.

sans le nommer, lui répondit dans la préface d'une nouvelle édition de sa *méthode*, et la polémique en resta là, sans nuire au succès du livre dont l'auteur donna une 6e édition en 1714, et qui fut traduit en anglais et imprimé à Londres en 1705. Si la publication de cette méthode ne contribua pas beaucoup aux progrès de la science, elle servit du moins à rendre l'étude de la géographie plus accessible. La multiplicité des éditions qui s'en firent du vivant de l'auteur, prouve que son utilité était généralement sentie. L'abbé de Gourné (*voy.* ce nom, XVIII, 203), auteur d'une *Géographie méthodique*, convient lui-même que celle de Robbe était la meilleure qui eût paru. Il y releva cependant des fautes et des inexactitudes. Plus tard Audierne l'augmenta beaucoup et la publia de nouveau, Paris, 1746, 2 vol in-12 (*voy.* AUDIERNE, LVI, 531, où par erreur on a écrit Robert au lieu de Robbe). II. *Emblème sur la paix*, présenté au roi le 29 mars 1679, Paris, in-4°. Cette pièce est ingénieuse et fut généralement goûtée. On y a rangé, sous les signes du zodiaque, les principales conquêtes de Louis XIV, dont la plus précieuse est celle de l'olivier de la paix. La gravure de cette composition est d'une délicatesse extrême. L'indication de l'Emblême sur la paix a été omise dans la Bibliothèque historique de la France. III. *La Rapinière*, ou *l'Intéressé*, comédie en cinq actes et en vers (sous le pseudonyme du sieur de *Barquebois*, anagramme des noms de l'auteur), Paris, 1683, in-12. Cette pièce fut représentée au Théâtre Français le 4 décembre 1682. Les financiers y étaient assez maltraités, et leur cabale essaya vainement de la faire défendre, ou du moins d'en empêcher la réussite ; mais le public, qui s'y était porté en foule, applaudit aux traits lancés contre eux. Tout ce qu'ils purent obtenir, ce fut la suppression de quelques tirades un peu vives; mais l'auteur les rétablit à l'impression. Ce n'était pas la première fois que les partisans étaient mis en scène. En 1662, Chapuzeau avait fait représenter, sans succès, *le Riche mécontent*, ou *le Noble imaginaire*. La pièce de Robbe obtint jusqu'à dix-huit représentations, tandis que *Turcaret* de Lesage n'en eut d'abord que sept. Mais *Turcaret* n'a cessé de reparaître sur la scène française, tandis que *La Rapinière* est aujourd'hui complètement oublié. Léris (*Dictionnaire portatif, historique et littéraire des théâtres*, Paris, 1762, page 252), juge « qu'elle a de fort beaux endroits, mais aussi qu'elle en a de bien faibles. » L'auteur avait une plus haute idée de son ouvrage; mais les frères Parfaict (*Histoire du Théâtre Français*) ont réduit ses prétentions à leur juste valeur. Malgré son succès, il ne paraît pas que Robbe ait continué de travailler pour le théâtre. IV. *Trictractus carminibus elegiacis illustratus*, Paris, 1710, in-4°. Se serait-on jamais imaginé qu'on pût aller prendre les règles du jeu de tric-trac pour sujet d'un poème didactique latin ? C'est cependant cette matière ingrate et rebelle à la poésie que l'auteur a choisie, peut-être même à cause des difficultés dont elle était hérissée ; mais, s'il ne les a pas toujours surmontées avec bonheur, on peut croire qu'un plus habile n'aurait pu faire mieux que lui. Nous devions déjà à Étienne de Jollyvet, sieur de Votilley, *le Jeu de Tricquetrac réduit en ses maximes*, en vers, imprime à la suite de l'*Excellent jeu de Tricque trac, très-doux esbat ès nobles*

compagnies, Paris, 1631, in-12 L'abbé Goujet (2) n'hésite pas à donner la préférence au poème latin, sur celui du sieur de Votilley, quoique les règles du Trictrac soient exposées par ce dernier avec assez de clarté, en quatre-vingts maximes de quatre vers chacune. Jacques Robbe ajouta depuis deux cents vers aux quatre cents dont son poème était originairement composé. Ils sont relatifs à des coups singuliers de ce jeu, si fertile en chances inopinées; mais ils n'ont pas été imprimés. V. *Les hazards du jeu de l'Hombre*, poème avec des notes, adressé à la duchesse de Bourgogne. Robbe avait composé plusieurs dissertations sur quelques points de l'ancienne géographie des Gaules: 1° sur le lieu de *Bibrax, oppidum Rhemorum*, dont il est question dans les Commentaires de César, et qui est un sujet de controverse parmi les savants. L'auteur pense que c'est la ville de Laon; mais Lebeuf et d'Anville croient avec plus de fondement que c'est le village de Bièvre, aux environs de cette ville. Un abrégé de la dissertation de Robbe se trouve dans les dictionnaires géographiques de Thomas Corneille et de la Martinière. 2° sur le lieu où s'est donnée la bataille de True, dans le Soissonnais, sous Clotaire II, en 593. Suivant l'auteur, c'est à Presle-sur-l'Aisne, au nord de Braine. 3° *sur Ocelum et ses environs*. 4° *sur Amagetobria*. Le manuscrit de ces pièces, qui étaient destinées à l'impression, puisqu'elles avaient reçu l'approbation de Fontenelle en 1706, se trouvait entre les mains d'une parente de l'auteur, qui habitait le Soissonnais; mais on ignore ce qu'il est devenu. On attribue à Jacques Robbe un *Traité de l'astrologie judiciaire*, dont nous n'avons pu découvrir la date ni le lieu de l'impression. Le *Journal des savants de* 1678, in-4°, pag. 178 et suivantes, contient de lui une *lettre* à M. Blondel, où il cherche à démontrer que la diminution des climats, qu'il a proposée dans sa Géographie, procède de l'obliquité du tropique sur l'horizon. L—M—X.

ROBBE (JACQUES), prêtre du diocèse d'Amiens, docteur et professeur en théologie de la maison et société de Sorbonne, et grand-maître du collége Mazarin, y mourut en 1742, à 64 ans. Il est auteur de plusieurs ouvrages estimés: I. *Tractatus de mysterio Verbi incarnati*, Paris, 1762, in 8°. II. *De augustissimo Eucharistiæ sacramento*, Neufchâteau, 1772, in-8°. III. *De gratia Dei*, 1780-81, 2 vol. IV. *Dissertation* sur la manière dont on doit prononcer le canon et quelques autres parties de la messe, où l'on examine ce que l'on doit entendre par le *submissa voce* dans cet endroit du concile de Trente, *pia mater Ecclesia*, etc. L'objet de cette dissertation pleine de recherches, et imprimée à Neufchâteau, en 1770, in-12, est de prouver que le rit de la prononciation secrète du canon et de quelques autres parties de la messe, a été universellement et continûment observé dans l'Église grecque et latine, depuis les premiers siècles jusqu'à notre temps; et qu'un prêtre ne peut pas, sans pécher, prononcer à haute voix les parties de la messe où le concile prescrit une prononciation secrète. Les ouvrages de Robbe ont été imprimés après sa mort par les soins de MM. Lebel, ses neveux, l'un docteur en théologie, de la maison de Sorbonne, chanoine de Sainte-Oportune; l'autre ancien recteur de

(2) *Bibliothèque française*, t. XVI, p. 149.

l'Université, mort le 19 octobre 1780, à 63 ans. T—D.

ROBELOT (Denis), fils d'un procureur au bailliage de Dijon, naquit dans cette ville, le 23 mai 1763. Son père qui comptait parmi ses clients la famille de Vogué, lui fit obtenir de l'évêque de ce nom un canonicat à la cathédrale de Dijon. Il y avait peu d'années qu'il en était pourvu quand la révolution éclata. L'abbé Robelot ayant refusé le serment à la constitution civile du clergé, encourut la déportation qu'il prévint en se réfugiant dans la Westphalie, où il passa plusieurs années. Rentré en France sous le consulat, il fit quelques éducations particulières, et mourut à Saint-Dizier, le 2 février 1825. L'abbé Robelot est auteur de deux ouvrages; le premier et le plus important a pour titre: *De l'Influence de la réformation de Luther sur la croyance religieuse, la politique et le progrès des lumières*, Lyon, Rusand, 1822, in-8°; l'autre est intitulé : *de l'Autorité qui, prévenant les écarts de l'indépendance dans la société religieuse, civile et domestique, devient le premier de nos intérêts et le plus indispensable des besoins sociaux*, Lyon et Paris, Rusand, 1824, in-8°. Le sujet du premier ouvrage avait été proposé en prix par l'Institut national de France ; Charles de Villers (*voy.* ce nom, XLIX, 78) le remporta et fut couronné en 1803; le lauréat avait traité ce sujet dans l'intérêt et en faveur du protestantisme. L'abbé Robelot a abordé la question au point de vue catholique, et y a fait preuve de logique, de critique historique et d'une grande érudition. G—R—D.

ROBERIE (Prudent de la). Trois frères de ce nom se distinguèrent dans les troupes vendéennes du Bas-Poitou sous les ordres de Charette. L'aîné commandait la cavalerie dès l'année 1794. Aucun chef ne l'égalait pour l'activité et le courage. Cependant au mois d'oct. 1795, peu de temps avant la mort de Charette, la plupart des chefs, voyant l'impossibilité de continuer la guerre, rédigèrent un mémoire dans lequel ils exposèrent que, n'ayant plus ni magasins ni vivres, les soldats refusaient de se rendre aux rassemblements, et qu'il devenait urgent de faire la paix. Ce mémoire fut présenté par La Roberie et d'autres officiers à Charette, qui, après l'avoir entendu, leur dit froidement : « Est-ce tout? » et sur la réponse affirmative, prit le papier qu'il jeta au feu; puis s'adressant aux officiers présents : « Se peut-il que des militaires qui pendant trois ans consécutifs ont soutenu la guerre par de si honorables efforts, pour le rétablissement de la religion et du trône, me fassent une proposition aussi déshonorante! Et vous, La Roberie, trahirez-vous aussi ma confiance? Voulez-vous me livrer à mes ennemis? Perdrez vous en un jour la gloire que vous vous êtes acquise par tant de combats et de travaux? C'est une lâcheté qui me pénètre d'indignation. » Profondément affligé d'un pareil reproche, La Roberie répondit : « Général, j'ai cru qu'il n'y avait ni lâcheté ni déshonneur à vous faire cette proposition, conjointement avec plusieurs officiers de l'armée, et je vous prouverai, à la première occasion, que je n'ai point changé de sentiments. — Elle se présentera bientôt, répliqua Charette. » Et il congédia l'assemblée ; puis il ordonna un rassemblement; divisa ses troupes en deux colonnes dont la première fut confiée à Couëtu, tandis que lui même dirigea la seconde

vers le château de La Bouchère. Alors Prudent de la Roberie, ayant réuni un peloton de sa cavalerie, rejoignit la colonne de Couëtu à Mort-Maison, semblant frappé d'une sorte d'égarement, où respiraient tour à tour la fureur et la joie, et agitant son sabre il prononça ces mots : « Voici mon dernier jour. » A peine l'action fut-elle engagée que le bataillon ennemi, cherchant une meilleure position, gagne une hauteur sur les bords de la Boulogne. L'infanterie et la cavalerie vendéennes s'étant mises à sa poursuite, La Roberie charge des premiers un des pelotons qui fait feu sur lui et le frappe d'une balle dans le bas-ventre. Il détourne son cheval et s'écrie : « Je suis blessé à mort; » et en effet il expira au bout de cinq minutes, au milieu de ses cavaliers, qui l'emportèrent dans son manteau à Saligné où était Charette, lequel fut d'autant plus affecté de sa mort qu'il ne pouvait oublier ses dernières paroles à ce brave officier. Il lui fit rendre tous les honneurs militaires; et on l'inhuma avec ses armes, comme les anciens paladins dont il avait toute la valeur.—Son frère puîné avait péri non moins glorieusement en combattant sous les ordres de Charette, et après avoir fait comme lui toute cette guerre avec beaucoup de distinction. — Le plus jeune des trois frères La Roberie était entré dans la même carrière, et il ne s'y était pas montré moins brave ni moins dévoué à la cause de la monarchie. Ayant survécu à ses deux frères, il commandait encore une troupe de cavalerie sous Charette dans les premiers mois de 1796, lorsque ce général fut poursuivi avec tant de vivacité par Travot (*voy.* ce nom, au Supp.). On a dit que dans l'affaire où périrent glorieusement le brave Beaumel et le frère de Charette, il ne les seconda point, et fut un des premiers à prendre la fuite. On lui a même fait un reproche plus grave, celui d'avoir été dès lors d'intelligence avec les républicains, et d'avoir fortement concouru à l'arrestation de Charette. C'est au moins ce que ce général lui-même a déclaré à notre collaborateur Villenave, qui fut son défenseur devant la commission militaire de Nantes et dont nous avons le témoignage écrit. La Roberie jeune, qui vivait encore à l'époque de la restauration, voulut alors repousser les reproches qui lui étaient adressés à cet égard par la plupart de ses anciens compagnons d'armes, et c'est dans ce but qu'il fit imprimer à Nantes, en 1814, un mémoire intitulé : *Justification de M. de La Roberie, ancien officier de l'armée royale de la Vendée, accusé de trahison envers le général Charette.* Mais, comme nous l'avons dit dans notre *Histoire de la Vendée* (t. IV, p. 192), l'accusation ne repose pas uniquement sur des rumeurs et des soupçons. Quelques Vendéens affirment l'avoir vu, et il reste une pièce accablante dans les archives de cette guerre. Une lettre de Hoche, adressée au Directoire, s'exprime à l'égard de La Roberie et de Guérin, en ces termes : « Le 21 février ils étaient armés contre la république, et le 24 ils sont venus implorer la clémence nationale. Ils sont accueillis par le commandant de Vieillevigne, qui me les amène. Je leur donne la permission de rester sous la surveillance du commandant auquel ils avaient promis de faire prendre Charette. » B—P.

ROBERT *le Frison*, comte de Flandre, fut un des guerriers les plus entreprenants, les plus audacieux du XI^e^ siècle, d'une époque où il y

eut tant de guerres et d'expéditions aventureuses. Il était neveu de Guillaume-le-Conquérant, et la plupart de ses parents s'étaient distingués dans la Palestine. Lui-même, second fils de Baudouin de Lille, qui avait aidé Guillaume dans son entreprise sur l'Angleterre, et lui avait fourni, pour l'exécuter, des hommes, des vaisseaux et de l'argent, n'ayant eu aucune part à la succession de son père, qui revint tout entière à Baudouin VI, son frère aîné, fut condamné, comme cadet, à chercher fortune dans des contrées lointaines. Suivant les idées romanesques de ce temps-là, il se dirigea avec quelques vaisseaux et une troupe d'aventuriers vers les côtes occidentales de l'Espagne. Ayant débarqué en Galice, il pénétra facilement dans une contrée où rien n'était préparé pour résister à de pareilles attaques, et il y exerça de très-grands ravages. Il revenait avec un riche butin lorsque les Sarrazins, qui étaient alors maîtres de la Péninsule (1070), ayant réuni leurs forces, l'obligèrent à se rembarquer. Ne se rebutant point pour un tel échec, Robert alla préparer une nouvelle expédition, et il revint à la charge dans la même année; mais une affreuse tempête dispersa toute sa flotte et anéantit ses projets. Désespéré, il tourna ses regards vers la Palestine, et entra dans un complot que quelques gentilshommes normands avaient formé à Constantinople, pour se rendre maîtres de l'empire grec; mais cette intrigue ayant été découverte, et l'empereur Comnène ayant donné des ordres pour faire arrêter, à son arrivée, Robert, qui déjà était parti pour appuyer la conspiration, il fut obligé de revenir sur ses pas, et de porter ses vues d'un autre côté. Alors, réunissant toutes les forces dont il put disposer, et voulant former un établissement dans le voisinage de la Flandre, il se dirigea vers la Frise. Cette contrée qui comprenait la Zélande, la Hollande et les environs d'Anvers, était gouvernée par Gertrude de Saxe, veuve du comte Florent, mère et tutrice de Thierri V, encore enfant. Repoussé deux fois par les troupes de cette princesse, Robert revint à la charge. Gertrude, alors craignant de succomber, lui offrit sa main avec la souveraineté de la Frise qui fut aussitôt acceptée, d'où lui fut donné le nom de *Frison*. Mais cette souveraineté ainsi venue par un hyménée pensa bientôt être enlevée à Robert par son propre frère, devenu comte de Flandre sous le nom de Baudouin VI après la mort de leur père, et qui, soit antipathie pour son cadet, soit ambition, entreprit de lui enlever un état que celui-ci ne devait qu'à son courage et à son heureuse étoile. Ce fut en vain que, pressé par sa femme Gertrude, Robert lui fit demander la paix et son amitié; Baudouin ne voulut rien entendre, et il fallut recourir aux armes. Il y eut une bataille où Baudouin fut défait et tué, laissant deux fils encore enfants, sous la tutelle de Richilde leur mère, femme d'un grand caractère et qui alla implorer tous les princes ses voisins, et particulièrement le roi de France Philippe Ier, lequel vint à son secours avec une armée. Robert l'attendit courageusement et lui livra, près de Cassel, une bataille dans laquelle le roi de France fut défait et le fils aîné de Baudouin tué. Alors le Frison s'empara du comté de Flandre, sous le nom de Robert Ier. Richilde ayant encore levé des troupes et obtenu de nouveaux secours du roi Philippe, il y eut une nouvelle bataille à Broque-

roy, près de Mons, où Robert resta encore vainqueur. Celle-là fut une des plus sanglantes de cette époque. Selon Meier le carnage y fut si grand que le champ de bataille a conservé long-temps le nom de *Hayes de la mort*. Alors Robert resta paisible possesseur de la Flandre et de la Frise; mais il fut privé de la rente de 300 marcs d'argent que Guillaume-le-Conquérant avait autrefois faite à Baudouin de Lille, son beau-père, par reconnaissance des secours qu'il en avait reçus pour la conquête de l'Angleterre. Robert essaya bien quelques années plus tard de se venger de cet affront en s'alliant avec Canut, roi de Danemark, pour une invasion en Angleterre; mais le prévoyant Guillaume sut par de bonnes mesures déjouer ce projet, et les choses en restèrent là. Le nouveau comte de Flandre rencontra un ennemi plus dangereux dans son neveu Baudouin, qui avait succédé à son frère Arnoul dans ses droits au comté de Flandre, et qui, toujours soutenu par le roi de France, gagna contre lui une bataille, lui enleva la ville de Corbie et le força de le reconnaître comte de Hainaut. Dans ce même temps il fut aussi obligé de reconnaître son beau-fils Thierri pour souverain de la Hollande; et afin de lui assurer cette souveraineté, il fit assassiner Godefroi *le Bossu*, duc de Lorraine, qui l'avait usurpée. On croit que ce fut en expiation de ce crime qu'en 1086 Robert *le Frison* partit pour la Terre-Sainte avec un nombreux cortége, et après avoir laissé à son fils Robert II, que déjà il avait associé à son pouvoir, l'administration de ses états. Ipérius dit qu'il se signala dans la Palestine par de grands et nombreux exploits; mais les historiens n'en font aucune mention. Ce qui est plus certain, c'est qu'à son retour à Constantinople en 1088, il eut une entrevue avec l'empereur Alexis Comnène, qui lui fit un accueil très-honorable, mais évidemment intéressé, puisque, le voyant accompagné d'une brillante noblesse, il le pria de lui envoyer cinq cents cavaliers pour combattre les musulmans, ce que Robert promit et exécuta ponctuellement. Revenu en Flandre, ce prince ne parut plus s'y occuper que d'œuvres de piété et de bienfaisance; il fonda plusieurs monastères et parut fermement décidé à restituer ses états à son neveu Baudouin, auquel toutefois il ne rendit que la ville de Douai et ses dépendances. Robert mourut le 4 oct. 1093, à Cassel, laissant de sa femme Gertrude, qui lui survécut de vingt ans, deux fils et quatre filles. L'aîné de ses fils lui succéda, et l'autre se tua en tombant d'une fenêtre. L'une des filles fut mariée à saint Canut, roi de Danemark, et les autres à différents princes. M—D j.

ROBERT II, fils et héritier du précédent, fut associé dans le gouvernement par son père, au moment du départ de celui-ci pour la Palestine; eut seul le gouvernement pendant son absence, et continua d'y avoir une grande part après son retour. Ayant pris parti dans la croisade qui fut décidée au concile de Clermont en 1095, il établit un conseil de régence sous la présidence de la comtesse sa femme; emmena avec lui l'élite de la noblesse flamande, et partit avec le comte de Blois, le duc de Normandie, etc., sous la conduite du comte Hugues, frère du roi de France. Arrivé à Constantinople, il y fut parfaitement accueilli par l'empereur Alexis Comnène, encore reconnaissant des services que lui avait rendus son père. Cependant

ce prince refusa de lui faire un hommage anticipé des états qu'il pourrait conquérir en Palestine. Les exploits par lesquels Robert se distingua dans cette contrée le firent appeler, par les musulmans *le Jérosolymitain*. Il revint en Flandre dans l'année 1100, après avoir refusé la couronne de Jérusalem, qui lui avait été offerte au refus du duc de Normandie. Il obtint alors du roi d'Angleterre non seulement que la rente de 300 marcs d'argent que ce prince avait refusé de payer à son père lui fût continuée; mais il fit porter la somme à 400 marcs, moyennant quoi il renouvela son hommage au monarque anglais. Après quelques démêlés avec l'empereur, il fit également la paix avec ce prince, et lui prêta foi et hommage dans une entrevue qu'ils eurent à Liége en l'année 1103. Dans le même temps, il réussit, par un moyen assez extraordinaire, à rentrer en possession de Douai, que son père avait cédé à Baudouin son neveu. Voulant que cela se fît sans violence, il proposa à ce prince la main d'une nièce de sa femme (c'était Adélaïde de Savoie, depuis reine de France, épouse de Louis VI), et pour sûreté il exigea que la citadelle de Douai lui fût livrée, ce que l'on exécuta même avant que ce jeune prince eût vu sa future. Mais il paraît que cette princesse était douée de si peu d'attraits que lorsque Baudouin l'eut vue, il aima mieux renoncer à la possession de Douai que de l'épouser. Cette place resta ainsi en la possession de Robert, qui s'y réfugia quand l'empereur Henri V vint l'assiéger en 1107, et il y résista courageusement à ses attaques. Un peu plus tard Robert ayant embrassé la querelle de Louis-le-Gros avec Henri Ier, roi d'Angleterre, au sujet du château de Gisors, que celui-ci refusait de démolir, après en avoir pris l'engagement, il seconda bravement le roi de France sous les murs de cette place, où les Anglais furent mis en fuite, et suivit ce monarque lorsqu'il alla assiéger Meaux, où Thibaut, comte de Champagne, soutenait le parti des Anglais. Les habitants de cette ville ayant fait une sortie contre les troupes du roi, furent vivement repoussés. Alors Robert s'étant mis à les poursuivre, tomba de son cheval dans la Marne, et s'y noya le 4 déc. 1111. Son corps fut porté à Saint-Waast d'Arras, où Louis VI accompagna le convoi. Robert II laissa deux fils, dont l'aîné lui succéda sous le nom de Baudouin VII. M—D j.

ROBERT, appelé aussi par quelques biographes *Rupert* ou *Albert*, historien français, était religieux bénédictin dans le monastère de Marmoutier, près de Tours, lorqu'il fut nommé, en 1095, abbé de Saint-Remi de Reims, sa ville natale. Il assista au célèbre concile de Clermont en Auvergne, assemblé par le pape Urbain II le 18 novembre de la même année, où la guerre fut décidée contre les Infidèles, afin de porter des secours aux chrétiens opprimés par les Sarrazins, qui étaient en possession de la Terre-Sainte. Cependant sa nomination fut contestée, et il fut déposé de sa charge d'abbé au concile de Reims, en 1097, et relégué au prieuré de Saint-Oricle de Senuc, quoique la sentence eût été cassée par Urbain II, auquel il en avait appelé. Robert passa en Palestine, et se trouva au siége de Jérusalem. De retour en France, il tenta vainement, appuyé d'une décision favorable du concile de Poitiers, tenu en 1100, de reprendre ses fonctions d'abbé de Saint-Remi, et retourna avec le titre

de prieur à Saint-Oricle, où il écrivit l'histoire de l'expédition des croisés. Plus tard, accusé de dissiper les revenus de son prieuré, il fut révoqué par le pape Calixte II, en 1121, et mourut simple religieux à Senuc le 22 août de la même année. Robert était très-versé dans la connaissance des saintes Écritures et dans les lettres humaines. Grégoire VII, Orderic Vital, Trithème et autres écrivains ecclésiastiques lui donnent de grands éloges et le louent pour l'élégance de son style. Outre des *Acta conciliorum* inédits, que lui attribue le *Gallia christiana*, on a de Robert : I. *Lettre à Lambert, évêque d'Arras*, qui se trouve dans les *Miscellanea* de Baluze, tom. V, p. 315. Il s'y plaint d'avoir été injustement déposé au concile de Reims. II. *Historia Hierosolimitana libris octo explicata*, dont le manuscrit était anciennement conservé à la bibliothèque du monastère de Saint-Remi de Reims. C'est la relation de la première croisade qui eut pour résultat la prise de Jérusalem. Imprimé d'abord à Cologne, vers 1470, par Arnold Therhoern, en un vol. in-4° de 126 feuillets non chiffrés, sans indication de date ni de lieu d'impression, cette histoire fut réimprimée sous ce titre : *De christianorum principum in Syriam profectione*, Bâle, 1533, in-fol. ; puis insérée par Juste Reuber dans ses *Scriptores rerum germanicarum* (Francfort, 1584), et par Bongars dans le tom. Ier des *Gesta Dei per Francos* (Hanau, 1611). François Baldelli (*voy.* ce nom, III, 267) en donna une traduction italienne intitulée : *L'Istoria di Roberto monaco della guerra*, etc., Florence, 1552, in 8°, extrêmement rare. M. Sébastien Ciampi, littérateur et philologue distingué, l'a traduite de nouveau sous ce titre : *La guerra per li principi cristiani guerreggiata contra i Saracini*, etc. (La guerre faite par les princes chrétiens contre les Sarrazins, écrite en latin par le moine Robert, et traduite en langage vulgaire par un Pistoyen), Florence, 1825, in-8°, avec une planche. Cette version, accompagnée d'une préface et de savantes notes, est très-estimée et d'une fidélité irréprochable. M. Ciampi a cru devoir l'écrire dans le vieux langage italien, qui n'est pas sans agrément et qui conserve d'ailleurs à sa traduction une certaine couleur locale et une teinte d'antiquité. L—c—j.

ROBERT, dit *Robert du Mont*, parce qu'il était abbé du Mont-Saint-Michel, issu d'une illustre famille de Normandie, prit le nom de Torigny, du bourg où il était né (1). Cet homme, aussi célèbre par le crédit dont il a joui dans le monde, par sa piété et son érudition que par sa naissance, peut passer à juste titre pour un des pères de l'histoire ecclésiastique, surtout dans l'église de France. Il naquit à la fin du XIe siècle ou plus probablement au commencement du XIIe. En 1128 il prit l'habit de saint Benoît dans l'abbaye du Bec, fondée récemment par le vénérable Herluin. Il s'appliqua à l'étude, qui fut si cultivée dans ce monastère, et y acquit bientôt de la célébrité. Henri *Huntindonensis*, passant au Bec (1139), en allant à Rome avec l'archevêque de Cantorbéry, y trouva

(1) Vraisemblablement le bourg de Torigny, situé dans le Bessin et à 4 lieues de Saint-Lô. Ce bourg avait titre de comté et possédait deux monastères de l'ordre de Cîteaux. Il se glorifie d'être la patrie de Brébeuf et de François de Calières, pourquoi n'a-t-il pas conservé le même souvenir de Robert du Mont, s'il l'a vu naître? Robert dit en parlant de lui-même : *Roberto de Torinneio*.

Robert encore simple moine, mais qui déjà fixa son attention, puisqu'il en fit une mention spéciale et s'exprima ainsi : *Siquidem Robertum de Torinneio, ejusdem loci monachum, virum tam divinorum quam secularium librorum inquisitorem et conservatorem studiosissimum ibidem inveni.* La Chronique du Bec parle de Robert à l'année 1154. Il fut fait prieur claustral de ce monastère, et il était chargé de cette obédience honorable, quand le 25 mai 1154, le jeudi dans l'octave de la Pentecôte, les religieux du Mont-Saint-Michel l'élurent pour abbé à l'unanimité des suffrages. Son élection confirmée par Hugues, archevêque de Rouen, et par l'impératrice Mathilde, le fut le jour de Saint-Jean-Baptiste par Henri, roi d'Angleterre et duc de Normandie. Robert, fut bénit par Hébert, évêque d'Avranches, le jour de Sainte-Madeleine, à Saint-Philibert de Montfort, dépendance de l'abbaye du Bec. C'est lui-même qui rapporte toutes ces circonstances dans son *Appendice;* elles font voir de quelle considération jouissait cet homme célèbre. Depuis cinq ans, le monastère du Mont-Saint-Michel était en proie à des troubles que fit cesser l'administration de Robert. Il continua les modestes fonctions qui au Bec faisaient ses délices, copiant des livres comme les simples frères, mais, en habile critique, corrigeant le texte vicié des originaux, tout en veillant au bien de son monastère, soit pour en augmenter les revenus, soit pour en changer les bâtiments. Il répara les vieux édifices, il en construisit de nouveaux, il embellit surtout son église et l'enrichit de reliques précieuses, comme on peut le voir dans son *Supplément* à Sigebert, de l'année 1165. Il eut soin d'agrandir la bibliothèque, qui était nombreuse et une des plus complètes qu'on vît alors. Ses talents, sa piété, sa bonne administration lui avaient fait une réputation brillante et lui avaient concilié la vénération des personnages les plus distingués. Nous nous bornerons à en donner quelques preuves, qui se lient d'ailleurs avec sa vie. En 1156, l'archevêque de Rouen et les évêques de Coutances, de Bayeux et d'Avranches vinrent le visiter et restèrent quatre jours près de lui. On vit Henri II, roi d'Angleterre, pour honorer l'abbé, manger au réfectoire et à la gauche de Robert. Ce fut sans doute sa réputation qui attira, deux ans après, au Mont-Saint-Michel, le même prince avec Louis VII, roi de France, et un cortége de cardinaux, d'archevêques et d'évêques. Le pape Alexandre III faisait tant de cas de lui qu'il le manda spécialement au concile de Tours, assemblé en 1163 pour éteindre le schisme de l'antipape Octavien. L'année suivante Robert alla à Rome, d'où il rapporta plusieurs bulles en faveur de sa communauté Ce fut après ce voyage qu'il accompagna, en 1169, le prince Geoffroi à son entrée à Rennes (2). Prié d'assister à l'élection de l'évêque de Dol, en 1177, il fit choisir Rolland, doyen de l'église d'Avranches. Il passa ensuite en Angleterre, et au retour de ce voyage (1178), il procura la dédicace de l'église de Genets, qu'il avait fait bâtir sur la côte voisine du Mont-Saint-Michel. En 1160, Robert fut avec Achard, évêque d'Avranches, parrain

(2) Geoffroi avait épousé, à Fougères, Constance, fille de *Conan*, duc de Bretagne, et devint duc de Bretagne lui-même, après la mort de son beau-père qui, de son vivant, lui avait donné le titre de *comte de Nantes* (*voy.* GEOFFROI, XVII, 112).

d'Aliénor, fille de Henri II, roi d'Angleterre, et dans son *Chronicon Normanniæ*, à l'année 1162, il montre que les grands prenaient souvent alors des religieux pour parrains de leurs enfants (3). Enfin Henri II lui était si dévoué qu'il lui confia des emplois qui semblaient encore plus incompatibles avec son état, tels que le gouvernement du château de Pontorson, et le soin de faire installer le prince Geoffroi, son fils, au *comté* de Bretagne (4), comme nous venons de le dire plus haut. Cependant nous devons observer que Robert, quelque occupé qu'il fût au dehors, n'en était, au dedans de son abbaye, ni supérieur moins vigilant, ni bienfaiteur moins appliqué dans tous les détails. Il comptait au nombre de ses amis le célèbre Étienne de Fougères, évêque de Rennes, qui le mentionne fort avantageusement dans ses poésies, et lui en a dédié quelques-unes. Enfin après trente-deux ans de gouvernement, Robert mourut le 24 juin 1186. Il était le 15e abbé du Mont-Saint-Michel. Il ne nous reste qu'un bien petit nombre des ouvrages qui lui sont attribués, et qu'on pouvait consulter dans les archives de l'abbaye avant la destruction du monastère Ces archives, qui ne pouvaient que les indiquer, les faisaient monter à 140 volumes, presque tous perdus dans la chute d'une tour où ils étaient conservés. Il n'en reste plus que : 1° Un *Supplément à la Chronique de Sigebert et une continuation;* 2° un *Traité des monastères et abbayes de Normandie;* 3° l'*Histoire du monastère du Mont-Saint-Michel;* 4° un *Commentaire sur les Épîtres de saint Paul, tiré de saint Augustin;* 5° l'*Histoire de Henri II* (5), *roi d'Angleterre.* Aux détails biographiques que nous venons de donner sur Robert, nous croyons devoir joindre un essai sur ses principaux écrits. Dom Luc d'Achéry en a arraché à l'oubli un grand nombre et en a publié quelques-uns. A la suite des Œuvres de Guibert de Nogent (Paris, Billaine, 1651), il a fait imprimer le Supplément et la continuation de la Chronique de Sigebert; le traité des Abbayes de Normandie avec une Lettre de Robert et sa préface du commentaire sur les Épîtres de saint Paul. Voici la liste des ouvrages de Robert que d'Achéry déclare connaître : 1° *Accessiones ad Sigeberti Chronicon;* 2° *Chronicon sive appendix ad Sigebertum;* 3° *Gesta Henrici II regis Anglorum;* 4° *Tractatus de immutationibus monachorum, de abbatibus et de abbatiis Normannorum et de ædificatoribus earum;* 5° *Historia monasterii Sancti-Michaelis de Monte*, qui se trouve tom. 13 des *Historiens de France;* 6° *Commentarii ex verbis sancti Augustini in Epistolas B. Pauli... præfationem*, etc.; 7° la copie des Lettres de Pline et le prologue qui les précède. Revenons sur quelques-uns de ces ouvrages. I. *Roberti de Monte ad Sigebertum accessiones* (6). Elles commencent à

(3) Cette coutume était pourtant contraire aux statuts de l'Église.

(4) Nous soulignons à dessein le mot *comté*, sans entrer dans des explications qui seraient ici superflues (voy. *Lobineau, Vertot*).

(5) On verra plus bas que c'est toujours *Henri Ier* qu'il faut lire.

(6) Dans l'exemplaire de la *Chronique de Sigebert*, de la Bibliothèque de Sainte-Geneviève, à Paris, il est dit qu'elle est de l'an 381 à 1113; il y a les insertions de Geoffroi (Galfridi), et les additions de Robert du Mont comprennent les 103 années suivantes. L'édition est de G. Petit, docteur en théologie et confesseur du roi, imprimée chez Henri Estienne, sans date, mais le privilége est du 7 juin 1513 A la page 109 commence l'œu-

l'an 886 et finissent à l'année 1100; mais il y a des lacunes. Les uns prétendent que Sigebert a écrit jusqu'à l'an 1112 ou 1113, d'autres disent 1118; Robert, dans son prologue de l'Appendix dit que Sigebert avait écrit jusqu'à 1100. Nous avons trouvé que Le Roux, docteur de Paris, avait publié en 1513, chez Estienne, la Chronique de Sigebert et la continuation de Robert (*voy.* SIGEBERT, XLII, 320). N'est-ce point l'éditeur et l'édition que nous mentionnons ici à la note n° 6? Lemire a donné en 1651 l'édition corrigée de Sigebert, laissant les additions et la chronique de Robert telles qu'elles étaient avec leurs fautes. II. *Chronica, sive Appendix Roberti de Monte ad Sigebertum, ab anno MC. ad ann. MCLXXXII vel* MCLXXXIV. La préface est fort curieuse et formerait seule un ouvrage intéressant. La chronique de Robert commence à Henri, fils de Robert II, et à l'année 1101, et elle finit à 1181; mais, sous le titre *Continuatio*, il y a un retour sur quelques faits d'années précédentes, et dans l'édition de d'Achéry il y a une lacune à la fin, parce que le cahier manuscrit du Mont-Saint-Michel avait une feuille ou deux de moins. Ce manuscrit, dont le bénédictin éditeur a fait usage, était peut-être de la main de Robert lui-même, à en juger par les ratures. Il voulait d'abord le publier avec celui de Sigebert; mais, pour la commodité de ceux qui avaient déjà ce dernier, il fit imprimer l'Appendice séparément. Robert présenta sa chronique à Henri, roi d'Angleterre, son protecteur. La note qui est au commencement du manuscrit, et qui semble être de Robert lui-même, dit que la chronique va jusqu'à 1184; et même il a dû y ajouter quelque chose après l'avoir présentée cette année au roi d'Angleterre; car il y parle d'événements postérieurs à cette date. Nous allons voir tout à l'heure l'opinion d'un érudit à cet égard. La continuation de la Chronique de Sigebert a été aussi publiée séparément à Anvers en 1608. Le Père Janning prétend que cette continuation n'est pas de Robert seul; que Robert n'a pas commencé à 1113: que la première partie va jusqu'à l'an 1115, et la deuxième, qui est de Robert, jusqu'à 1186, époque de la mort de cet historien; que la troisième, qui va jusqu'à 1210, a pour auteur un moine de Jumièges, *Gemeticensem monachum*. Cette troisième partie contient vingt-quatre années; le récit est bref et diffère de l'autre. D'Achéry prétend même que la continuation, après 1184, n'est pas de Robert. C'est, au reste, peu de chose. Cet ouvrage de Robert, et qui lui a fait le plus de réputation, est adressé à Gervaise, prieur de S.-Sérénique. La narration de Robert est préférée à celle de Sigebert; il ne montre pas l'esprit d'une maligne critique qui perce dans ce dernier, et son récit est nourri. III. *Tractatus de immutatione ordinis monachorum, de abbatibus et abbatiis Normannorum et ædificatoribus earum*. Le titre de cet ouvrage est mal choisi, puisqu'il y est fait mention de monastères qui ne sont point en Normandie, et qu'il commence précisément par *Molême* et *Cîteaux*. Il y a des chapitres bien superficiels: le 6e, par exemple, sur les chanoines réguliers d'Arouaise et les Prémontrés, ne contient pas trois lignes. Ce n'est qu'au chapitre 8e qu'il parle définitivement des monastères

vre de Robert, suivant une note manuscrite en tête du volume; toutefois, ce n'est pas ainsi qu'elle commence dans l'édition de Luc d'Achéry.

de Normandie jusqu'au 34e, qui termine l'ouvrage. Néanmoins, au 4e chapitre, à l'occasion de Fontevrault, il avait parlé de Savigni. Robert a dû écrire ce livre vers l'an 1150, au sentiment de Luc d'Achéry. Ce bénédictin a publié aussi la préface ou prologue de Robert pour le commentaire de saint Augustin sur les Épîtres de saint Paul : *Prologus Roberti de Torrineio in abbreviationem expositionis Epistolarum Apostoli secundum Augustinum.* Au siècle où Robert vécut, un commentaire était un ouvrage obligé de tout littérateur *ecclésiastique :* peut-être suivit-il le goût général. Enfin d'Achéry a publié : *Prologus Roberti abbatis in Plinium ; qui et ipsum librum in Normanniam advexit et corruptum correxit*, etc. Ces mots se lisaient au commencement d'un beau manuscrit des Histoires de Pline, élégamment copié et envoyé à d'Achéry du Mont-Saint-Michel On voit par-là que Robert a fait connaître le premier l'Histoire naturelle de Pline en Normandie. On peut consulter, sur Robert et sur ses œuvres, l'*Histoire de l'Église gallicane*, livre 27e; l'*Histoire ecclésiastique* de Dupin, 12e siècle; le 11e tome du *Gallia christiana*; le 9e volume de *l'Histoire littéraire de la France*, et le 14e vol., où D. Brial parle d'ouvrages non mentionnés ici; la *Vie de S. Bernard de Tiron*, aux annotations de Souchet; la *Bibliothèque historique de la France*, no 16630; la *Notice sur Tombelaine*, par M. Blondel, d'Avranches; les recherches de M. Gerville sur le Mont-Saint-Michel, dans le Recueil *des Ant. de Norm.;* l'*Histoire du Mont-Saint-Michel*, par M. De Roche, lequel parle d'une Chronique inédite de Robert, conservée dans la bibliothèque du chapitre, à Bayeux, etc.; et surtout la discussion savante du jésuite Janning : *Disquisitio in supplementum chronologicum quod chronico Sigeberti Gemblacensis subjungi solet sub nomine Roberti de Monte*, au 6e tome de juin *des Bollandistes*. Janning prétend d'abord que Robert n'a point écrit la Vie de Henri, roi d'Angleterre, et que d'Achéry se trompe sur ce point; mais il se rétracte à la fin du volume : ce qui n'a pas empêché Dupin, Oudin, Noël Alexandre d'errer sur sa parole et d'être d'un sentiment contraire à d'Achéry. C'est la *Vie de Henri Ier* qu'il dit dans sa chronique avoir composée. Enfin on peut encore consulter le 1er vol. de la *Bibliotheca nova*, lib. mss., pages 347 et 350; Cave, 622 et 623; le *Spicilége* de d'Achéry, la *Bibliotheca bibliothecarum* de Montfaucon, tom. II; les *Documents historiq. inédits*, publiés par M. Champollion; l'*Histoire du Mont-Saint-Michel*, par D. Huynes, dont le manuscrit se conserve à la Bibliothèque royale; etc. Quelques auteurs avaient distingué deux Robert, l'un d'Avranches et l'autre du Mont, erreur causée par la position des localités, l'abbaye étant du diocèse et dans le voisinage d'Avranches; mais ce rêve est abandonné. Ainsi Possevin, Vossius, Leland se sont trompés à cet égard. B—D—E.

ROBERT, 3e du nom, comme évêque de Nantes, naquit en Saintonge, sans que l'on sache positivement dans quel lieu ni de quelle famille. Ce qui est sûr, c'est qu'il succéda à l'évêque Henri Ier en 1235, époque néfaste où, de mémoire d'homme, le froid n'avait été si grand, si prolongé et si désastreux. Au dégel, un débordement général ruina le comté Nantais. Une autre circonstance funeste suivit de près ce désastre. Les Juifs étaient

nombreux à Nantes, et ils y jouissaient de quelques priviléges, au nombre desquels celui d'avoir des juges de paix parmi eux. Or, Jean-le-Roux, duc de Bretagne, à la demande du clergé et des seigneurs, ordonna, en 1240, que les Juifs sortissent sans délai de ses états. On ne leur laissa pas même la liberté de vider la province armoricaine; car des fanatiques, sous prétexte d'une bulle publiée en 1236 par le pape Grégoire IX pour une croisade, prirent la croix, et, revêtus de ce signe, firent main basse sur tous les Israélites de Nantes et de la banlieue, où ils avaient vécu, jusqu'à cette époque, sous la protection des lois. Robert III fut accusé d'avoir provoqué ces cruelles mesures. Il fut remplacé dans la même année, 1240, et l'on pense que ce fut à cause de ce fait, par Galeran, doyen de Tours, pourvu de l'évêché de Nantes par l'archevêque de Tours, à raison de ce que le chapitre de la cathédrale étant soumis à un interdit général ne pouvait procéder à une élection valable. F—T—E.

ROBERT (ADÉMAR), fils d'Aymar, seigneur de Saint-Jal, dans le Limousin, était issu d'une ancienne noblesse. Il s'appliqua à l'étude du droit qui, dans tous les temps, ouvrit la carrière des honneurs et de la fortune. Ses talents furent récompensés par son élévation aux premières dignités de l'Église. Il fut élu à l'évêché de Lisieux en 1342, puis à l'archevêché de Sens en 1378. Il devint notaire du saint-siége, sous le pontificat de Clément VI, dont on présume qu'il était neveu, et qui le décora du chapeau rouge, sous le titre de cardinal-prêtre de Sainte-Anastasie. En cette qualité il assista au conclave qui, le 28 décembre 1352, nomma le pape Innocent VI. Il mourut à Avignon en 1384, ayant pour héritier un de ses neveux, Adémar, seigneur de Manghac, chambellan de Louis, duc d'Orléans. Il laissa des manuscrits précieux qui ont passé dans la bibliothèque de Gabriel Naudé. Labbe en fait mention dans son catalogue des manuscrits, page 223. Il s'est élevé quelques doutes relativement à l'archiépiscopat de Sens, qu'on présume avoir été rempli par Pierre Robert, d'abord doyen de Saint-Germain-l'Auxerrois. — ROBERT (*Nicolas*), né à Glenic, près de Guéret, dans la province de la Marche, vivait vers l'an 1500. Il a donné au public quelques ouvrages de piété : voilà tout ce qu'en dit Pierre Collin, dans ses *Limousins illustres* (*Lemovici multiplici eruditione illustres*, Limoges, 1660, in-8°). — ROBERT *de Reims*, poète et troubadour français, naquit dans cette ville vers le commencement du XIII^e^ siècle. Fontenelle en parle dans son Histoire du théâtre français, et rapporte de lui ce fragment d'un grand morceau d'antithèses sur l'amour :

Amours va par avanture,
Chacun y pert, et gagne,
Par outrage et par mesure,
Sane chacun et me hagne.
Curs et mes adventure
Sont tosjours en sa compaigne.
Pour cest raison et droiture
Que chacun s'en lot et plagne.

Duverdier, dans sa *Bibliothèque des auteurs français*, rapporte de ce poète plusieurs pièces de vers, et l'on trouve à la Bibliothèque royale, parmi les manuscrits de Cange, in-8°, quelques-unes de ses chansons. — ROBERT *de Blois* fut aussi un poète distingué du XIII^e^ siècle. L—C—J.

ROBERT (JEAN), professeur en droit à Orléans sa patrie, dans le XVI^e^ siècle, publia quelques ouvrages estimés, entre autres : *Receptarum*

lectionum libri II, Orléans, 1567, où il relève plusieurs corrections des lois romaines, proposées par le célèbre Cujas. Celui-ci répondit dans ses *Observations*. En 1579, Robert quitta l'objet de la controverse pour se livrer aux injures personnelles, dans son troisième livre d'*animadversions*. Cujas, sous le nom d'Antoine Mercator, lui répondit en 1581, et Robert répliqua par d'autres notes en 1582, in-4°. Il mourut à Nevers en 1590. — Son fils, *Anne* ROBERT, avocat au parlement de Paris, exerça sa profession avec distinction. On a de lui : *Rerum judicatarum libri IV*, Cologne, 1599, in-8°. C'est un recueil, fort estimé, d'arrêts notables du parlement de Paris et du grand-conseil, où les moyens sont bien exposés, nourris de beaucoup d'érudition et de citations choisies ; le latin en est élégant. Tournet l'a traduit en français. Robert y combat vigoureusement l'usage abusif du congrès ; mais, pour en dégoûter, il trace les tableaux les plus lascifs et les plus voluptueux, sans expressions grossières à la vérité, mais avec des tours propres à corrompre l'imagination. Cet auteur a aussi fait quelques notes sur le droit, et est mort vers 1619. T—D.

ROBERT (JEAN), né au Dorat, dans la Basse-Marche, d'une famille de magistrature originaire des environs de Guéret, fut destiné à la même carrière et s'y fit une réputation. Devenu, à la suite de son père, lieutenant-général de la sénéchaussée de la Basse-Marche, il obtint aussi la confiance de la reine Élisabeth, douairière de France, et mourut en 1607. Jean Robert est auteur des deux ouvrages suivants : 1° *Pandectæ criminales de jure belli, libri quatuor;* 2° *Commentaire sur la coutume du Poitou.* — ROBERT *de Ville-Martin* (*Pierre*), fils du précédent, né également au Dorat, succéda à son père comme lieutenant-général de la sénéchaussée de la Basse-Marche. C'était un des hommes les plus savants de son temps, et il avait été instruit notamment dans les langues orientales par deux moines maronites, Victorius Scialar et Gabriel Scionite. Lié d'une étroite amitié avec plusieurs écrivains du premier ordre, particulièrement avec le père Labbe et André Duchesne, il se détermina, par leurs conseils, à faire des recherches historiques sur la Marche, sur le Poitou, sur le Limousin et les contrées voisines. En conséquence, il entreprit plusieurs voyages, dans les lieux où il crut pouvoir trouver des documents. Il avait formé une bibliothèque fort curieuse, dont il permettait facilement l'accès, et il fournit à Besly (*voy.* ce nom, IV, 389) plusieurs mémoires pour son *Histoire des comtes de Poitou*. Mort en 1658, au Dorat, Pierre Robert laissa en manuscrits une multitude d'ouvrages, car leur nombre s'élève à près de quatre-vingts. Des extraits considérables faits par dom Fonteneau sur ces manuscrits existent à la bibliothèque de la ville de Poitiers, et l'on y attachait d'autant plus d'importance qu'on croyait les originaux perdus. Ceux-ci ont, il y a quelques années, été retrouvés dans le pays de leur auteur. Ces manuscrits, précieux par les documents qu'ils contiennent, sont d'une rédaction très-fastidieuse. Parmi les ouvrages de Pierre Robert du Dorat, nous indiquerons les suivants : 1° *Recherches sur l'histoire de la Marche;* 2° *Recherches sur l'histoire du Poitou;* 3° *Réfutation de la vie d'Apollonius de Tyanes, écrite par Philostrate;* 4° *Traité de l'esprit;* 5° *Traité de rhétorique;* 6° *Bi-*

bliothèque universelle pour toutes sortes de matières. F—T—E.

ROBERT (Paul-Ponce-Antoine), peintre et graveur, naquit à Sery-en-Porcien, bourg de Champagne, le 11 janvier 1686, et fut élève de Cazes. Pour se perfectionner dans son art, il entreprit le voyage d'Italie, et ce n'est qu'après un long séjour à Rome qu'il revint à Paris, avec le cardinal de Rohan. En arrivant il fut chargé de peindre pour l'église des Capucins de la rue Saint-Honoré un tableau représentant le *Martyre de saint Fidèle*, qui a été gravé en manière noire par Marie-Madeleine Basseporte. Ce tableau, qui passe pour son chef-d'œuvre, eut un tel succès, que les Capucins du Marais voulurent avoir de lui deux tableaux, qui lui méritèrent le titre de peintre du cardinal de Rohan avec une pension. Crozat, après la publication du premier volume de son *Cabinet*, confia à Robert la continuation de cette entreprise, pour laquelle il fournit les fonds nécessaires. L'artiste enrichit ce recueil de 100 nouvelles planches; mais sa mort, arrivée peu de temps avant celle de Crozat, interrompit tout à fait l'ouvrage qui n'a jamais été repris. Robert mit beaucoup de zèle dans cette entreprise. Il grava à l'eau-forte quelques-uns des dessins qui furent terminés en clair-obscur par Nicolas Lesueur. On peut voir dans le *Manuel des amateurs de l'art*, par Huber et Rost, la description des principaux de ces dessins. Robert mourut à Paris le 29 déc. 1733. Le chevalier de La Touche a publié une *Notice historique* sur cet artiste, Paris, 1810, in-8°. P—s.

ROBERT (Pierre-François-Joseph), conventionnel, né le 21 janvier 1763 à Gimnée près de Givet, dans les Ardennes, fut d'abord avocat, et professa ensuite le droit public à la Société philosophique. Ayant adopté avec exaltation les principes révolutionnaires, il fut, par le crédit de Danton, nommé député de Paris à la Convention nationale, où il vota la mort de Louis XVI, sans appel et sans sursis. Il avait épousé, en 1791, mademoiselle de Kéralio (*voy.* ce nom, LXVIII, 491), à l'article de laquelle nous renvoyons pour tous les actes de la vie politique de son mari. Nous y ajouterons seulement ce trait rapporté par L. Prudhomme, dans son *Histoire des crimes*, etc., *de la révolution* (t. IV, p. 76) : « Le lendemain « du 10 août, Collot d'Herbois dit à « Robert : Ma foi, voilà le faubourg « Saint-Germain qui va bientôt être « évacué; nous pouvons choisir cha- « cun l'hôtel que nous voudrons. » Il prévoyait dès lors la journée du 2 septembre. Robert ne périt point sur l'échafaud, comme l'a dit Ersch dans sa *France littéraire*; mais, après la session conventionnelle, il n'exerça plus de fonctions publiques. Cependant, à l'époque de la Restauration, il se retira avec sa femme à Bruxelles, où il s'établit liquoriste, et mourut en 1826. Outre les articles qu'il a fournis comme rédacteur aux *Révolutions de Paris*, publiées par Prudhomme, et au *Mercure national*, on a de lui : I. *La Reconnaissance publique*, ode, 1787, in-8°. II. *Mémoire sur le projet d'établissement d'une société de jurisprudence*, présenté au roi le 27 septembre 1789, in-8°, 1790. III. *Le droit de faire la paix et la guerre appartient incontestablement à la nation*, 1790, in-8°. IV. *Le républicanisme adapté à la France*, 1790, in-8°. V. *Opinion concernant le jugement de Louis XVI*, 1792, in-8°. — Il ne faut pas le confondre avec un

autre ROBERT, député des Ardennes à la Convention nationale, où il vota également la mort de Louis XVI, sans appel et sans sursis, et qui rentra dans l'obscurité après la session. Ayant accepté, pendant les Cent-Jours de 1815, la sous-préfecture de Rocroy, il se trouva compris dans la loi de bannissement du 12 janvier 1816, et dut en conséquence quitter la France. Z.

ROBERT (LOUIS), poète allemand, né en 1779 à Berlin, y fut un des disciples de Fichte, professeur de philosophie; cependant après ses études il s'adonna entièrement à la poésie et au théâtre, sans toutefois conquérir un des premiers rangs dans ces parties de la littérature. A l'exception d'un service très-court qu'il fit en 1813, en qualité d'attaché d'ambassade d'une petite cour de l'Allemagne méridionale, il mena une vie tout à fait indépendante, et passa son temps entre les voyages et la composition. Ses travaux dramatiques sont une imitation des *Précieuses ridicules* de Molière, sous le titre des *Ultra-Civilisés;* puis une comédie, *Aveugle et boiteux*. Ces pièces ne paraissent pas s'être maintenues au répertoire. Après les guerres de l'Allemagne contre Napoléon, Robert publia une suite de pièces de vers politiques sous le titre des *Combats du temps*, 1817; plus tard il donna ses *Promenades poétiques dans Berlin*, dédiées au poète Tieck. Robert mourut en 1832. D—G.

ROBERT (LOUIS-LÉOPOLD), peintre, naquit le 3 mai 1794, à la Chaux-de-Fonds, village du canton de Neufchâtel, en Suisse. Son père, vénérable et habile artisan en horlogerie, vit encore. Sa mère, qui fut toujours d'une santé débile et qu'il perdit d'une maladie de langueur, en 1828, était une personne d'une piété touchante et au-dessus de sa naissance par la délicatesse de sentiments la plus exquise. Léopold avait deux frères dont il était l'aîné: Alfred, plus jeune que lui d'une année et qui à la suite d'un mariage malheureux se donna la mort le 20 mars 1825, dix ans, jour pour jour, avant que le peintre dont nous écrivons la vie se dévouât au même sort; et Aurèle, le plus jeune des trois, qui vit pour l'honneur et la consolation des siens, et qui s'est fait connaître par des dessins et des peintures fort goûtés à nos expositions. Deux sœurs complètent cette famille : l'une honorablement mariée; la seconde volontairement consacrée au célibat pour soigner son vieux père. Tous ces enfants, heureusement doués, ont cherché à faire pour la nature autant que la nature avait fait pour eux; et les parents, qui sentaient le prix de l'éducation que leur avait refusée la fortune, s'étaient imposé de grands sacrifices pour ouvrir à leur famille les sources d'une instruction solide et morale digne de leurs mœurs patriarcales et pures. Trop faible pour nourrir elle-même Léopold, sa mère l'avait fait élever au lait de chèvre. L'enfant, loin d'en souffrir, devint fort et robuste, et celui qui devait un jour faire un homme si retiré, si triste, si morose et mélancolique, montra, durant ses premières années, une vivacité et une pétulance indomptables, avec un naturel ouvert des plus attachants et des plus aimables. Élevé à la campagne, il n'avait pas de plus grand plaisir que d'étudier les allures et les formes variées des animaux répandus dans les prairies environnantes. Le crayon, passion de presque tous les enfants, ne le quittait plus : papier, murailles, tout se couvrait du

fruit de ses études enfantines, et un observateur attentif eût pu déjà démêler dans ses essais informes, mais pleins de naïveté et de coup d'œil, quelque germe de ce goût qui en fit plus tard un artiste. Son bisaïeul, vieillard presque séculaire, d'une trempe d'esprit forte et vigoureuse, étant venu visiter, dans ce temps-là, sa famille, fut frappé de l'expression et de la vivacité de son regard, et prédit de hautes destinées au dessinateur enfant. Cependant, sa septième année ayant sonné, on le plaça dans un pensionnat à Porentruy, et là, donnant à l'étude toute la force d'attention dont il était susceptible, il se passionna pour les livres et oublia le dessin. Les idées complexes n'allaient point à cet esprit déjà tout d'une pièce, et on le vit même prendre en dégoût son ancienne passion, et quand la leçon de dessin arrivait, en consacrer obstinément les heures à toute autre occupation des classes, quelque aride qu'elle pût être. Son aptitude au travail était remarquable; sa persévérance plus remarquable encore, à tel point qu'il en perdit la santé et mit en danger ses jours. Ses parents le ramenèrent à la Chaux-de-Fonds, et c'est avec les ressources que pouvait offrir ce pauvre village des montagnes du Jura, qu'il acheva tant bien que mal son éducation. Quand il fut en âge de prendre un état, l'espoir de lui assurer une plus prompte indépendance porta la tendresse, positive par nécessité, de ses parents, à le mettre en apprentissage dans une maison de commerce à Yverdun. Mais le commerce n'était nullement son fait, et quelques mois s'étaient à peine écoulés que le désespoir de l'enfant ouvrit les yeux à son père, et celui-ci convaincu que la vocation de Léopold était celle qu'il avait montrée si fortement dans sa première jeunesse, se détermina à lui laisser courir la carrière des arts qui effraie toujours les parents sans fortune. L'enfant revint donc dans sa famille et se mit à copier quelques mauvaises gravures plus faites pour égarer son talent que pour le développer. Mais arriva de Paris, à cette même époque (1810), dans un village voisin de la Chaux-de-Fonds, Charles Girardet, né en Suisse, frère du célèbre graveur de ce nom et graveur lui-même, qui proposa d'emmener Léopold à Paris et de le former à sa profession. Le père consentit, et ce fut chez ce graveur, homme honnête, mais nul pour le dessin, que Léopold passa les premières années de son séjour dans la capitale. Girardet lui enseigna les premières pratiques de la gravure, le poussa à sa manière dans l'étude du dessin, l'envoya travailler d'après nature à l'Académie des beaux-arts, et le laissa en même temps fréquenter l'école de David, qui était alors dans toute la haute supériorité de sa grande carrière. Léopold suivit cet atelier de son choix avec ardeur, car il ne faisait rien qu'ardemment. David était du petit nombre de ces hommes d'élite qui comprennent assez le génie de l'art pour ne point chercher à imposer exclusivement à chacun de leurs élèves leur propre façon de sentir, à emprisonner tant de diversités de nature dans les langes d'un système uniforme; mais qui saisissant au contraire chez chacun d'eux le secret de son génie natif, s'étudient à diriger chacun dans ses voies. On se fait toujours soi-même, répétait David. Le grand maître, discernant sur-le-champ ce qu'il y avait dans l'élève de vigueur de nature et de volonté intelligente, l'encouragea

de la voix et du geste et ne cessa de conseiller *à son jeune Léopold*, comme il se plaisait à l'appeler, de faire marcher de front l'étude de la peinture et celle de la gravure, dans l'intérêt même de son burin : conseil judicieux à coup sûr, mais comparaison dangereuse pour l'élève et où tôt ou tard l'ingrate et aride lenteur du burin, sans autre ressource que le blanc et le noir, devait succomber sous les séductions du pinceau qui se joue avec la lumière colorée. Toutefois, les progrès du jeune graveur furent rapides, car, laissé à lui-même par Girardet, qui retourna dans son pays, il fut en mesure de concourir, dans l'année 1814, pour le prix de gravure en taille-douce, et il obtint le second grand prix dont le premier fut remporté par l'un de nos plus habiles graveurs, M. Forster, aujourd'hui membre de l'Académie des beaux-arts. C'est dans l'atelier de Gros qu'il se lia avec deux condisciples distingués, qui plus tard devaient l'environner de leurs soins et l'aider de leurs conseils, à son arrivée à Rome : M. Navez de Bruxelles, et M. Victor Schnetz, aujourd'hui directeur de l'Académie de France à Rome, artiste aussi éminent par la force et la franchise du talent que par l'élévation et la sûreté du caractère. Avec eux il suivit un cours d'ostéologie et de myologie, comme l'eût pu faire le plus assidu étudiant en chirurgie. Cependant, bien que graveur un peu malgré lui, depuis surtout qu'il avait goûté des prompts et attrayants résultats du pinceau, il tint bon, il laboura vaillamment le cuivre pour tenter, l'année suivante, la fortune d'un nouveau concours de taille-douce, et enlever de haute lutte avec le premier grand prix la pension de Rome. Déjà sa pièce de concours était achevée; tout semblait lui assurer la palme, quand les événements de 1815 ayant fait rendre le comté de Neufchâtel à la Prusse, Léopold fut considéré en France comme étranger ; et, malgré les efforts d'un chaleureux patron, le peintre Gérard, qui semblait deviner les destinées du jeune artiste, il fut, comme prussien, rayé de la liste des concurrents (mars 1816). Déconcerté dans cette voie, où il ne tenait que par le courage, il jeta le burin, et se livra tout entier à la peinture. Mais vinrent les réactions qui le poursuivirent dans la personne de son maître. David condamné à l'exil, son atelier se ferma ; et le pauvre Léopold, battu de nouveau en brèche, prit le parti de rentrer dans son pays, et alla se retremper dans sa famille. Alors il fit ressource de ses talents acquis en peinture, et, durant dix-huit mois, il peignit un assez grand nombre de portraits remarquables par la vigueur et la vérité d'expression. Les artistes et les amateurs de Neufchâtel applaudirent, et regrettèrent qu'il se bornât à ce genre. L'un des plus distingués, M. Roullet de Mézerac, tout frais débarqué d'une longue excursion en Italie, et ne voyant pour un artiste que Rome, le pressa vivement de s'y rendre, lui montrant en perspective l'aisance et la gloire. Mais, pour l'entretenir pendant six années à Paris, sa famille avait déjà fait des dépenses bien au-delà de ses moyens ; et cependant père, mère, frères et sœurs, tous, comme si ce poids fût trop léger pour leur tendresse, l'avaient accueilli, au retour, avec la plus vive effusion. Ce cœur si facilement ouvert aux sentiments tendres en avait été profondément ému, et le souvenir d'une si touchante abnégation des siens devint, comme il le dit

lui-même dans une de ses lettres, le grand moteur de ses actions et le gardien de sa jeunesse. Il eût préféré devenir paysan, dit-il encore, plutôt que d'abuser de nouveau d'une famille à bout de sacrifices. M. de Mézerac, instruit de sa position, lui offrit généreusement tous les moyens d'étudier et de travailler pendant trois ans en Italie, sauf à le rembourser quand il aurait pris son essor. Léopold accepta et partit. Il n'avait pas tout à fait renoncé à la gravure, car son intention, en se rendant à Rome, était d'y faire, d'après les fresques des grands maîtres, des dessins dont plus tard il aurait exécuté et les tableaux et les planches. Mais une fois arrivé dans cette ville d'enchantement, dans ce musée immense, où se heurtent les chefs-d'œuvre de tous les âges, son esprit fut désorienté à la vue de tant de merveilles. Il eut aussi une telle joie de retrouver des amis, des camarades d'atelier qui ne s'occupaient que de peinture, qu'il renonça pour jamais à sa première carrière; et, à leur exemple, il prit lui-même la palette pour ne la plus quitter. — Quelle voie va-t-il suivre? Il est parti pour Rome, comme il le dit quelque part, avec l'idée d'y vaincre ou d'y *mourir*; il travaille donc avec ardeur, avec acharnement; il vit, dans une sérénité silencieuse, d'une vie d'austérités, de labeur, d'économie, d'incessante et opiniâtre activité, d'indomptable patience. D'abord, il fait de nombreuses études d'après nature, et il ne les suspend que pour composer de petits tableaux qui lui sont demandés par des amateurs, ses compatriotes. Sa force de volonté semble pour lui multiplier les heures et donne du ressort à une constitution qu'une assiduité sans repos aurait dû briser. Enfin, après bien des efforts, après bien des inquiétudes, il commença à espérer, quand, au bout de trois ans, en 1820, il eut réuni dans son atelier une douzaine de tableaux dont les artistes faisaient l'éloge, et qui plaisaient par leur originalité. C'est en effet dans cette année 1820 qu'une circonstance singulière le fit connaître, en lui fournissant l'occasion de traiter avec talent un genre assez nouveau. Les brigandages des Apennins avaient rendu chaque jour plus dangereux le voyage de Naples. Les bandits trouvant surtout leur refuge dans Sonnino, à 25 lieues de la capitale, le gouvernement romain se résolut à frapper sur cette petite ville un coup de vigueur, et plus de deux cents montagnards, hommes, femmes et enfants, tous brigands ou parents de brigands, furent enlevés et entassés dans les prisons de Rome. Les récits dictés par la terreur en augmentaient encore le nombre, l'énergie et la férocité. Léopold eut l'idée de solliciter la concession d'un local propre à travailler au milieu de cette population transplantée. La permission obtenue, il se mêle aux brigands et passe deux mois à les peindre d'après nature. Vigueur d'accentuation, énergie de physionomie, beauté de stature, souplesse et fierté de poses, originalité de costumes et de mœurs, tout s'offrait à la fois dans ses modèles, pour donner à ses petits tableaux une puissance de caractère inaccoutumée. Il réussit au-delà de ses espérances, et quand ses études furent terminées, il acheta tous les habits pour les faire entrer dans des tableaux nouveaux. Mais timide et dépourvu de ce savoir-faire qui met à appeler les éloges et les succès tout le talent et l'art qu'il employait à les mériter, il fallut qu'un artiste lui amenât, un jour, un

riche curieux qui le prôna et lui donna l'essor. Depuis lors, la renommée fit voler son nom de bouche en bouche; les générations successives de voyageurs se le léguèrent, et sa réserve modeste le servit auprès d'eux autant que son talent. Certes il était temps que la fortune lui sourît, car les trois années fixées par M. de Roullet venaient d'expirer; déjà même le pauvre artiste s'était vu contraint de demander pour quelque temps encore la prolongation de sa pension. Mais soutenu par la vogue, cette fois d'accord avec le goût, il fit de petits tableaux qui s'écoulèrent rapidement, et, de ce jour, il se maintint de ses propres ressources; il put même, deux ans après, enlever à l'horlogerie son jeune frère Aurèle, courageux, doux, intelligent jeune homme, qu'il appela auprès de lui pour en faire un artiste, et qui lui demeura jusqu'à la fin compagnon fidèle de sa prospérité, de ses triomphes et de ses peines. De ce jour aussi, continuant à affronter vigoureusement la vie, la retraite et la pauvreté, il n'eut de relâche qu'après s'être acquitté envers M. Roullet de Mézerac, qu'après avoir remboursé à sa famille les avances faites pour son instruction; et, en 1828, seize ans depuis ses premiers débuts dans les arts, la vie matérielle ne revenait plus pour lui chaque jour avec ses cruelles exigences; il revoyait enfin sa patrie, libre de toute dette et précédé de la réputation de l'un des premiers peintres de l'Europe. — Les ouvrages qui avaient d'abord appelé sur Léopold l'attention du public en Italie, n'étaient, à vrai dire, que des études historiées. A l'instar de M. Schnetz, il voulut tenter des succès plus sérieux et plus élevés. Sorti de cette grande école de David, qui depuis a fait tant de martyrs, mais qui, par la main du maître, a relevé l'art de la décadence où l'avaient plongé les saturnales d'une école de boudoirs, il avait l'exemple de ceux qui luttaient, à leur tour, contre les excès de leur propre école. Celle-là s'appelait sans façon l'école du beau, en vertu d'un *statu quo* académique inventé par l'érudition, à la vue des premières fouilles d'Herculanum. Robert, épris avant tout du naturel, ne se sentait nulle sympathie pour ces écarts pédantesques, pour cette école exagérée de maladroits érudits semblables à ces poètes latins modernes qui se croient maîtres dans une langue que les portefaix de Rome parlaient mieux que nous. Son bon sens, du reste, lui faisait apprécier combien son organisation s'éloignait de celle des génies créateurs, et il comprit, par ses premiers succès comme par les conseils de son sentiment intime et ceux de l'amitié de Victor Schnetz, qu'il fallait s'en tenir à l'imitation simple et vraie de la grande nature qui l'entourait : partage assez beau d'ailleurs, s'il savait ne pas dépasser son but. Un incident particulier de son début dans la grande carrière était venu d'ailleurs l'éclairer d'une manière complète et irrévocable sur la portée de son propre génie, et lui apprendre à renoncer à l'idéal de l'inspiration souveraine. Un amateur lui ayant demandé un tableau représentant *Corinne improvisant au cap Misène*, il avait accepté; mais l'œuvre n'aboutit point. Il fallait créer : le souffle créateur avait failli. Sa composition était agencée, déjà même les auditeurs étaient peints que la figure principale, la figure inspirée de Corinne, ainsi que celle d'Oswald, manquait encore. Ramené, malgré tous les efforts de son esprit,

loin du domaine de l'imagination, sans cesse il retombait vers la réalité des impressions qu'il avait reçues naguère dans ses promenades à la Mergellina. Sans cesse, à la place de l'amante du pâle anglais, il mettait dans sa pensée un de ces poètes populaires comme on en trouve tant à Naples. Un instant il avait espéré que le propriétaire du tableau accepterait la substitution; il l'en pressa plusieurs fois, alléguant son peu d'aptitude à ajuster, pour l'Oswald, des vêtements à la mode; et, sur son refus, il préféra renoncer à un profit considérable et achever à sa guise et pour son compte le tableau commencé, plutôt que de s'escrimer à rendre ce qu'il ne sentait point. Le voilà donc désormais dans sa vraie voie. Sa peinture se restreint aux données humbles et familières : imitatrice naïve de ce qui a passé sous ses yeux; et ses laborieux efforts n'ont plus qu'un but : l'élévation du style et la délicatesse du sentiment dans la réalité de choix. Ce qu'il y eut d'admirable et de frappant chez Léopold Robert depuis cette époque, c'est l'harmonie qui s'établit entre son talent et l'Italie. La campagne de Rome, inculte, silencieuse et comme désolée; la beauté des lignes de l'horizon, l'unité divine d'un ciel d'azur foncé, l'éclat prestigieux de l'atmosphère préparent à une émotion inconnue pour qui arrive dans la ville des miracles. Robert, avec cet amour d'artiste qui embrassait et le paysage, et le ciel, et la nature entière, s'était identifié avec ces beautés graves et sublimes qui allaient à son âme mélancolique. Il sentait un frémissement ineffable qu'il exprime souvent dans ses premières lettres, à la vue de cette Rome écrasée sous le poids de vingt siècles, et cependant si vivante, bien que tant de touristes n'y voient qu'un cadavre. Des deux Romes juxta-posées, également mortes toutes deux, la grande Rome du moyen-âge n'était pas la moins étonnante pour lui. Et quel cadre magique à ses yeux que cette splendide nature, ces marais Pontins, cette campagne romaine, pour ces grands ossements du passé! Quel grave, quel magnifique et solennel sarcophage pour le grand cadavre qui ne mourra pas! La magie aérienne qui enveloppe la ville de Naples, et son golfe, et tous ses environs enthousiasmait Robert, tout en désespérant son pinceau; et plus d'une fois sa population sauvage, mais facile et bonne, et d'une nature si magnifiquement pittoresque, lui fournit des modèles, notamment, après l'*Improvisateur*, le *Retour de la fête de la Madone de l'Arc*. Et toutefois il revenait plus volontiers à la population romaine. Le Romain, en effet, est encore aujourd'hui le vieux Romain des temps historiques, et il offre une preuve éclatante entre mille de l'immutabilité des caractères originels des peuples. La dignité, chez lui, est de toutes les classes. Sérieux, fier, méditatif, presque triste, il semble chercher le mot de l'énigme assez obscure de ses destinées futures. Hautain et superbe, il voit encore en nous le Gaulois; dans l'homme du Nord, un barbare. Lui, dont la ville est le grand hôpital des dynasties déchues, son premier sentiment envers tout étranger est presque le mépris. Le *nil admirari* d'Horace, ne s'étonner de rien, est encore, avec l'antique *panem et circenses*, sa devise éternelle. Tout lui est spectacle. Le Napolitain qui s'agite, qui court, qui chante et crie sans cesse, est un spectacle pour l'étranger; c'est l'étranger, au contraire, roi ou peu-

ple, qui est le spectacle du Romain. Et cependant, semblable à ce lion qui a déposé sa royauté et se laisse mener à la baguette d'un enfant, il laisse faire autour de lui et ne se venge de ses maîtres que par un superbe dédain. C'est dans le peuple, non dans la haute société, qu'il faut aller chercher cette beauté majestueuse, calme et reposée, qui porte la tête avec toute la dignité des sénateurs et des matrones de la république romaine, et dont Robert s'était constitué le peintre. Quand le *fachino* romain, avec ses cheveux de jais luisants, son teint chaud, son regard intelligent et sa taille vigoureuse et légère, jette avec un instinct d'artiste sa veste de velours sur son épaule, à défaut de manteau, l'expression de ses traits prend un caractère de fierté particulière, et l'on retrouve le type élevé de la statuaire ancienne.

....*Solo sguardando*
A guisa di Leon quando si posa (1).

Tel était le milieu où Robert aimait à vivre ; et tandis que d'autres faisaient poser des Jupiter et des Romulus à cinq fr. la séance, tels étaient ses héros et ses dieux. Plus d'une fois, se mêlant à ses modèles, il a fait son profit de tel trait vif et court échappé à quelque bouche du peuple, et qui décelait souvent une impression plus forte et plus intelligente des beautés de la nature et de l'art qu'on n'en trouve dans les gros livres de nos jugeurs-jurés. L'année 1822 vit paraître au salon du Louvre quelques-unes de ses peintures dont les brigands des montagnes de Terracine lui avaient fourni les modèles ; et les yeux commencèrent à s'ouvrir sur lui en France. Annoncé, déjà en 1822 sous le titre abandonné depuis, de *Corinne au cap Misène*, mais non exposé alors, l'*Improvisateur napolitain*, parut au salon de 1824. Cette composition, d'une noble simplicité, et son premier grand tableau, obtint le plus beau succès. Sur la mer azurée du golfe de Baïa et sur un ciel glorieux qui laisse apercevoir à l'horizon l'île de Capri à droite ; et sur la gauche, l'autre cap qui sépare le golfe de Baïa de celui de Naples, se détache de la façon la plus heureuse la figure du poète populaire, accompagnant sa cantilène du son d'une mandoline, et celle du jeune lazzarone son acolyte. Le caractère de ces deux figures est merveilleusement contrasté, et les traits en sont écrits avec énergie et vérité. Rien de mieux observé, rien de plus vrai que l'expression variée d'attention de chacun des personnages groupés autour du chanteur ; rien de mieux rendu que cette sorte d'extase moitié sensuelle, moitié intellectuelle, qui berce cette poétique population aux sons cadencés d'une cantilène, sous les feux du plus beau ciel, sur les bords parfumés d'une mer calme et souriante, aux flots de nacre et d'azur. C'est encore là, il est vrai, l'une de ces compositions que Léopold *traitait facilement*, comme il le dit dans une de ses lettres, *parce qu'elles ne demandaient qu'une idée.* Tout ce qu'il exposa aux salons de 1822 et 1824 appartenait au même ordre : toujours de ces scènes familières d'une commune occurrence sur ses pas ; mais l'improvisateur attestait dans la cadence des lignes, dans l'élévation et la pureté du style, dans le choix des détails, dans l'harmonie savante de l'ensemble, les efforts de l'artiste pour agrandir sa manière et s'élever, à force de puissance de rendu et de vérité d'expression et de coloris, au niveau du génie créateur. La trace de ces efforts n'était

(1) Dante, *Purg.* VI, v. 65 66.

pas moins notable dans un petit tableau de la même année représentant des *Pélerines se reposant dans la campagne de Rome*, composition charmante, traitée avec une grandeur de faire dont Robert seul avait donné l'exemple à l'exposition. Cependant il avait conçu l'idée de personnifier les quatre saisons en quatre tableaux. La *Fête de la Madone de l'Arc*, qui a lieu à Naples au printemps, devait ouvrir la série. Les *Moissons dans les marais Pontins* devaient représenter l'été. L'automne serait symbolisé par les *Vendanges en Toscane*, et l'hiver par le *Carnaval à Venise* ou le *Départ des pêcheurs de l'Adriatique*. Robert n'a exécuté ni les Vendanges ni le Carnaval. Le retour de la fête de la Madone de l'Arc parut en 1827; la Halte des moissonneurs dans les marais Pontins figura au salon de 1831, et le Départ des pêcheurs de l'Adriatique fut l'œuvre dernière, le chant du cygne du grand artiste. Le premier de ces tableaux, dont le sujet était, comme à l'ordinaire, emprunté à l'une de ces scènes rustiques où figurent les plus humbles classes du peuple, fut une preuve nouvelle des efforts de Léopold pour élever son style sans s'écarter de la vérité. Ce n'étaient que des paysans, rien que de parfaitement exact et naturel, la nature prise sur le fait; mais le peintre avait su écarter de la scène tout ce qui pouvait en altérer le caractère gracieux et grandiose. Rien de donné au hasard: tout combiné avec un art merveilleux pour faire ressortir la grâce majestueuse de cette noble race qui qui a du sang grec dans les veines, et qui porte l'aisance et une sorte de fierté jusque dans ses jeux. Le choix des mouvements, la sévérité du dessin, la splendeur d'aspect et la force de modelé, tout élevait cette composition si simple à la dignité des antiques. En vain les critiques de la nouvelle école prétendirent-ils que ce n'était là qu'un froid bas-relief; Robert devait leur donner un démenti à sa manière par le succès universel d'une œuvre écrite dans le même style, mais plus puissante et plus majestueuse encore: l'*Arrivée des moissonneurs dans les marais Pontins*. Ce fut ce tableau qui eut les honneurs du salon de 1831. — On est au moment où le soleil, à son déclin, rase la terre et projette des ombres plus douces. Un char traîné par des buffles s'arrête à l'endroit que le maître a fixé pour dresser les tentes du campement. Le maître parle, on obéit à sa voix. L'un des conducteurs est descendu: il s'appuie sur le joug, commande le repos à l'attelage, et jette sur la scène un regard intelligent et fier. Un autre, assis encore sur sa monture paisible, et la main armée de l'aiguillon, comme d'un sceptre, porte au front cette gravité native, cachet des descendants des maîtres du monde: il regarde deux femmes de la troupe qui dansent en s'accompagnant du *piffero*, la cornemuse du pays. Autour du char se groupent des hommes armés d'instruments de moissonneurs, et des femmes au tablier gonflé d'épis. Sur le char même, à côté du père de famille, un jeune homme se dispose à déployer les toiles, et une belle jeune femme, tenant en main son enfant encore à la mamelle, s'élève, dominant la scène comme une apparition majestueuse ou comme la divinité qui préside aux moissons. Des villageois des deux sexes peuplent le second plan du paysage, que couronnent au loin les sommets de l'antique presqu'île de Circé, *monte Circello*. Rien de super-

flu entre la pensée et l'expression, partout bonheur et variété de pose, éloquence de pantomime fine à la fois et simple, majesté imposante, étude savante, caractère profond et varié des têtes, vigueur de coloris, balancement heureux de lignes. Sur les figures, et de toutes parts, on sent le soleil dont l'atmosphère est embrasée. Le fond, fin de ton, bien dégradé, bien à son plan, n'eût pas été désavoué par Claude le Lorrain. Et toute cette variété pleine de puissance et de vie, se résume en unité saisissante. Tel est l'effet qu'au premier aspect produit cette belle œuvre. Aussi, rien de comparable au concert unanime d'éloges et d'acclamations qu'excita le tableau de Léopold à son apparition au salon de 1831. Le public, qui se laisse porter au flot de la mode, n'avait accueilli qu'avec distraction ses premières œuvres, et l'initiation à ce style sévère et pur avait été longue à se faire jour. En vain le petit nombre de vrais connaisseurs, qui aime réellement la peinture, s'indignait de cette froideur et criait sur les toits au mauvais goût du siècle; la déplorable habitude de notre pays de tout parquer par classes et de numéroter ses admirations, avait fait crier plus fort au gros public : « Ce ne sont que des scènes familières, ce ne sont que des *tableaux de genre*, » et l'on n'y prêtait qu'une attention secondaire, comme si autre chose que le talent pouvait créer noblesse et roture parmi les artistes; comme si la dignité de l'art résidait dans la dimension de la toile et dans le sujet, et non pas dans le style imprimé à l'œuvre :

Si canimus Sylvas, Sylvæ sint consule dignæ.

Certes, ce que nous représentait Léopold était vieux sous le soleil. Les types pittoresques des populations agrestes de l'Italie avaient souvent fourni des modèles à nos peintres; mais généralement ce genre avait été traité avec négligence ou maladroitement idéalisé; et le public ne savait point faire la différence. Schnetz seul, retiré comme Robert dans cette sainte Italie, l'avait reproduite avec la puissance inspiratrice de sa belle nature, avec sa sublimité, sa simplicité virgilienne. Mais la multitude, alors, sacrifiait aux faux dieux. — A l'apparition des *Moissonneurs* de Robert, l'œuvre non la plus parfaite de son pinceau, mais celle où se résument avec le plus d'ensemble et d'énergie son système de composition, les habitudes sérieuses de sa pensée, et le sentiment du beau dont il était épris, la critique, toujours si éveillée, fut un instant décontenancée, et le cri d'admiration fut général. Ainsi, sans coterie, sans cabale, sans prôneurs, par la seule autorité de son talent, Léopold était parvenu à une gloire éclatante à laquelle applaudissaient même ses rivaux. Aux yeux des peintres alors en possession de la vogue, il pouvait avoir le tort du succès; mais il avait aussi cet avantage inappréciable que sa retraite à Rome l'avait rendu étranger à toutes les querelles qui bouleversaient, à cette époque, le domaine de la pensée et des arts, et que dès lors il n'excitait les défiances de personne. Les écoles de peinture, qui, depuis plusieurs siècles, s'entremêlent et se détrônent tour à tour, étaient dans un moment de crise. On arborait l'art sur des rives nouvelles; on reniait les dieux classiques; et l'ancien comme le nouveau servait de base à des théories plus ou moins ingénieuses, que le temps a fait triompher par leur côté vrai et brisées aux endroits contestables.

Chacun, bien entendu, trouvait la vérité suprême de son côté, et soutenait cette vérité comme on soutient une faction. C'était une mêlée terrible et bruyante. Les services rendus par le grand David étaient méconnus, son école bafouée. Gros, l'homme le plus éminemment peintre des temps modernes, le seul qui eût su animer sur la toile le génie en qui la révolution s'était faite homme, Gros semblait avoir égaré les pinceaux d'Aboukir, de Jaffa et d'Eylau. Ces grands ouvrages faisaient l'ornement du Luxembourg. Au lieu d'aller au Luxembourg rendre grâces aux dieux, une critique brutale et ignorante, sans respect pour la grandeur de son passé, pour l'espèce de majesté de son âge et de ses souvenirs, l'abreuve de dégoûts et d'outrages. Autrefois, on oubliait : aujourd'hui on tue; et ce 10 août, dans les beaux-arts, qui a suivi la révolution de 1830, a été pour eux une fatale époque. Ce n'est pas, comme nous l'avons dit plus haut, que les générations qui procédèrent de David n'eûssent eu le tort d'exagérer le principe du maître. L'école avait à soi une recette universelle, l'imitation de l'antique; et constamment un perfide et maladroit souvenir des bas-reliefs et de la bosse s'interposait entre ses yeux et la nature. Au lieu de s'élever jusqu'au style noble, sa prétention constante et son grand mot de ralliement, elle se guindait au style *académique*, et nous faisait mourir d'ennui suivant les règles. L'ennui l'a tuée. Mais ne le dissimulons pas, son tort non moins grave, aux yeux des novateurs pressés de jouir, c'est qu'elle n'enseignait qu'une voie lente pour arriver au savoir; c'est que, par un principe sage, dont malheureusement elle appliquait mal les conséquences, pour savoir elle voulait qu'on apprît. Ainsi, la haine des études sérieuses autant que la haine du beau idéal enfanta l'école romantique. L'une avait préconisé le dessin, rien que le dessin; l'autre ne vit de salut que dans l'effet et la verve, et conspua le dessin, comme si l'art sans étude, comme si l'art sans dessin ne serait pas, pour emprunter une expression de Bacon, la statue de Polyphème à laquelle on aurait arraché son œil. Par un autre pédantisme, on se reporte avec entraînement vers le moyen-âge, et le moyen-âge renaît bientôt en décorations, en ameublements, comme il renaît en littérature sous la plume incorrecte de quelques audacieux, moins écrivains qu'érudits. Le désordre s'introduit jusque dans *l'habitus* extérieur et le costume. De tous côtés le gothique nous envahit: les cathédrales montent sur les cheminées des salons, en façon d'horloges. Pour s'asseoir, même, il faut braver les pointes aiguës d'un siége à la mode, comme, sous le consulat, il fallait trôner aux siéges antiques, et, pour s'asseoir se faire statue de la Grèce, d'Herculanum ou de Pompéi. L'école nouvelle avait d'abord inscrit sur sa bannière : « Retour à la vérité, » la vérité qui n'est que la réalité de choix, la réalité possible; la foule bouillonnante et capricieuse se précipite dans la réalité nue et sans choix. Enfin incorrecte à plaisir, horrible et triviale par goût, plus avide de commotions que d'émotions, elle semble ne chercher sa poétique que dans les enfers, ses modèles que dans les hôpitaux, sa gloire que dans l'expression d'idées de Grève et d'échafauds. Les ateliers regorgent d'hommes de génie effrénés de renommée. On divi-

nise des barbouilleurs qui improvisent, qui éternuent, pour ainsi parler, leurs œuvres avortées; et des ébauches, de misérables pochades sont prônées à l'égal des œuvres les plus sérieuses. Le sentiment de l'art s'abâtardit par la promiscuité de l'usage. Il y a autant de juges que de peintres, autant de peintres que d'écoliers. Chacun, sans boussole, sans guide, sans frein, plante son drapeau dans un journal, et de ce fort se précipite à la curée des travaux du gouvernement ou au siége des décorations de galeries d'amateurs. Quelle pouvait être, bon Dieu! la place de l'humble et timide Robert dans une pareille mêlée? De son belvédère lointain il n'apercevait même point la lutte; et, confiné dans sa foi silencieuse, il continuait de conclure à sa façon et de faire son chemin tout seul. Toutefois, l'école nouvelle était au plus haut point de son effervescence quand s'ouvrit le salon de 1831 où parurent les *Moissonneurs*, et avec ce tableau les *Pifferari* devant une madone, et une *Femme napolitaine pleurant sur les débris de son habitation ruinée par un tremblement de terre*. Ces deux derniers tableaux sont au nombre des plus beaux ouvrages de Robert; le dernier même est son chef-d'œuvre. Deux de ces *Pifferari*, tels qu'on en voit si fréquemment à Rome, s'arrêtent devant une madone. L'un d'eux enfle une cornemuse, tandis que l'autre vient de souffler dans un chalumeau. Les derniers sons qu'il en a tirés expirent dans les airs; alors il chante, et l'œil pieusement tourné vers l'image de la Vierge, il semble attendre qu'un sourire d'indulgence et de faveur s'imprime sur les lèvres de la mère de Dieu. A leurs pieds sont deux petites filles dont le recueillement fait ressortir l'ardeur musicale, l'air de foi vive et profonde des musiciens campagnards: églogue charmante qui respire un parfum de naïveté, de vérité locale et qui laisse dans l'âme une douce et pénétrante émotion. Plus puissant et plus sympathique encore était le sentiment excité par la femme napolitaine. Absorbée, anéantie dans une pensée de destruction et de mort, la pauvre mère, car un enfant à la mamelle pose près d'elle sur les débris, est immobile; et, si l'enfant ne se jouait avec l'insouciance de son âge, rien là ne serait vivant que la douleur. C'était toujours le même ton local compris et rendu en maître, toujours le même pouvoir de modelé, la même harmonie générale. Mais on voit que, mis à l'aise par cette simplicité d'invention, par cette unité d'idée où il se complaît, il a pu se livrer à toutes les beautés pittoresques de détail et d'ensemble dont il était capable. Ce tableau est irréprochable, et, dans la tête de la mère surtout, l'artiste a su atteindre à ce *gran gusto*, à ce sublime, à ce pathétique d'expression qui semble n'être le secret que des grands maîtres. Les deux écoles se pressèrent à l'envi autour de ces œuvres de Robert. Fiers de son origine, les classiques le revendiquèrent. Et de fait ils partaient du même principe, ils tendaient vers le même but, le beau; mais combien ils diffèrent sur les moyens et dans les résultats! Sans aller comme eux par des chemins détournés, il attaque franchement la question: au lieu de se faire le pastiche des statuaires anciens, le copiste servile d'une copie, de reproduire sans cesse des marbres et des plâtres, il regarde la nature, la copie d'original à son tour, et parvient ainsi à s'approprier, au plus haut point,

cette noblesse qu'avaient rêvée les Girodet et les Pierre Guérin, ce haut style qui atteste dans M. Ingres un peintre si savant et si fin. D'un autre côté, le naturel de ses œuvres lui faisait trouver grâce devant les romantiques.—Cependant, depuis 1816, il n'avait pas revu la France; il fit alors un voyage à Paris avec son frère Aurèle, et tomba au milieu des bruits du tocsin sonné contre cette école qui avait été son berceau, et pour laquelle il conservait un vieux respect. Il en fut tout étourdi, et le cri d'admiration qui l'accueillit ne suffit pas pour rassurer ses esprits émus. Il se trouvait bien quelques critiques grondeurs et sévères, parfois exagérés, souvent justes, qui revisaient à son endroit le jugement du public. Il le sut; mais leur voix allait se perdre dans la glorieuse victoire des *Moissonneurs* et de *la Mère napolitaine*. On l'a dit avec justesse, la célebrité d'un artiste, pendant sa vie, n'est pas toujours le gage d'une gloire durable. Le plus souvent, à compter du jour où il quitte la terre, recommence pour ses ouvrages une périlleuse et fatale épreuve. De cette épreuve, depuis près de douze ans que la postérité est venue pour lui, Léopold est, sur plusieurs points, sorti vainqueur. Tandis que les martyrs de l'école de David, maladroits Argonautes, à la recherche de la beauté, se sont engloutis dans les flots de l'oubli, Robert surnage avec une réputation plus pure, maintenant qu'elle est dégagée de cette atmosphère mondaine, souvent suspecte, où son succès l'avait jeté. Sa place est désormais fixée parmi les maîtres de notre école; et, en effet, à côté de leurs œuvres, ses principales productions exposées au musée du Louvre soutiennent sans trop de désavantage la comparaison. Robert cependant n'était point un artiste complet. Il avait ses défauts : qui n'a pas les siens? Il est deux familles bien distinctes entre les artistes : — d'abord les génies d'instinct, et, par conséquent, inégaux dans leur essor. Tel jour la lave coulera sur la toile en traits de feu; quelques jours encore et le volcan sommeillera ou sera éteint. Mais puissants de verve et de sentiment poétique et pittoresque, avides de l'infini, embrassant d'un coup d'œil l'ensemble et les détails, obéissant aux grandes lois intérieures qui les dominent, dédaigneux de procéder de celui-ci ou de celui-là, ils frappent une nouvelle monnaie et rajeunissent l'effigie sans altérer le coin. Ils sont fondateurs, originaux sans alliage, marchant droit dans leur individualité et dans leur force, nés d'eux-mêmes, en un mot, fils de leurs œuvres. Ces génies-là sont controversés, car ils ne sont pas accessibles à tous, et chacun les interprète suivant sa façon de sentir; voilà les uns. A côté de ces esprits générateurs, fleurissent les intelligences égales et progressives. Pureté, sobriété, ordonnance. On voit leur marche, on la sent, on la suit. Leur veine calme et sans caprice ni fantaisies, donne son jet en son temps et sans qu'une goutte en échappe sur la route. Leur talent a ses procédés nobles, savants et définis : l'analyse en met à nu la racine. A eux le grand soleil pour mûrir. A eux l'héroïque patience, la correction scrupuleuse, une vie consumée dans l'ajustement du beau, une idée et un sillon où ils se maintiennent. Trop sûrs d'eux-mêmes pour avoir besoin de garde-fous, ils obéissent plus au raisonnement qu'à l'imagination, aux conseils de la patience qu'aux bouillons de la sève; et

progressivement, grain à grain, ils germent, verdoient, grandissent, projettent leurs branches et ont leurs fruits et leur ombre. On voit en eux, pour ainsi parler, se superposer les couches de la végétation. Ceux-là sont compris de tout le monde, et dès lors se concilient à peu près tous les suffrages; voilà les autres. C'est à cette dernière famille qu'appartient Robert. Jamais il n'a l'entrain d'une grande nature en verve; jamais chez lui la composition ne surgit une, entière, indivisible et tout armée. Il la fabrique avec labeur. Sa main d'œuvre, il est vrai, devient un art véritable; mais, en dépit de cet art suprême, on aperçoit la trace des pièces de rapport et des soudures. Rivarol disait de l'abbé Delille: «Il fait un sort à chaque vers et néglige la fortune du poème!» Ce mot peut jusqu'à un certain point s'appliquer à Robert dépourvu de toute spontanéité de jet, et qui travaille en mosaïque. Lorsqu'il commence, il ne sait où il va, et voilà pourquoi son goût le porte, comme il le dit lui-même, vers les sujets où il n'y a qu'une idée. Après qu'il a rencontré un sujet qu'il veut traiter, il essaie, sous des formes innombrables, les lignes et les masses dont il veut faire usage; il arrange, il défait, il arrange encore. Ce n'est pas tout; subjugué comme il l'est par l'amour de la réalité, qui pour lui est la religion du devoir,

Comme un poète qui prend des vers à la pipée,

il va cherchant autour de lui des modèles pour en adapter les traits, l'expression, les gestes à son canevas laborieux. Une belle tête, une expression, une pose, un geste naturels, francs et hardis s'offrent-ils à son regard? au lieu d'en confier la garde à la poésie de sa mémoire, et de se les assimiler, il les fige sur le papier. A force de révision et de délibération, à force de difficulté à saisir l'ensemble, il se perd dans le dédale des détails, et, comme le dit le poète allemand, les arbres l'empêchent de voir la forêt. Au contraire, qu'on examine les dessins des grands maîtres, qu'on suive dans les traits d'une plume rapide la première pensée de telle de leurs œuvres; tout du premier coup a été écrit avec ce parti pris, avec cette intuition d'ensemble qui fait jaillir la Minerve tout armée; et dans des linéaments informes l'œil trouve la place de chaque chose: le principal et l'accessoire, le clair et l'ombre. Quand Delille avait achevé quelque morceau, il avait coutume de dire: «Maintenant, où mettrons-nous cela?» Ne serait-ce point le langage que Robert se tenait à lui-même? Il concevait et exécutait un tableau figure à figure, et ce qu'il déployait ensuite de peine et d'artifice pour relier et fondre le tout ensemble, pour grandir en même temps son style et l'élever au dessus de la prose, est inoui. «Je fais mes tableaux, dit-il lui-même dans une lettre à Gérard, d'une manière si singulière, qu'il ne m'est possible d'en donner la description que quand ils sont près d'être terminés; je ne peux faire une ébauche arrêtée, car je ne peux conserver les mêmes motifs. La nature que je vois, que j'observe sans cesse, me fournit des idées nouvelles, des mouvements de figure différents; je fais des changements à n'en plus finir, et cependant je ne sais comment j'arrive au terme, après un embrouillement où quelquefois je ne me reconnais pas moi-même. La nature est si difficile à rendre, surtout celle qui n'offre, au premier aspect, que l'apparence de la misère! C'est un

travail d'y trouver de la noblesse et de l'élévation, et c'en est un autre que de rendre ce qu'on a trouvé, ce qui nécessite bien des observations et beaucoup de persévérance pour arriver à un résultat heureux. » Mais comme il y avait en cet homme un sens droit, un sentiment profond du naturel, un amour passionné de son art, une volonté de fer, une indomptable patience, il arrivait qu'à la fin la fusion s'était établie, la vie rayonnait : Prométhée avait animé son idole du feu céleste. L'effet était saisissant au premier abord ; mais l'œil retrouvait ensuite le labeur. On ne pouvait méconnaître que les souvenirs du burin ne lui eussent laissé sécheresse et âpreté de contours, comme si ces contours fussent peints à sec; une silhouette trop découpée, un arrangement trop symétrique, de la monotonie dans l'exécution, de l'égalité de valeur dans les vêtements divers, une lourdeur incurable dans les draperies et trop souvent des détails sculptés dans le chêne (1). Ce défaut de dureté ne semble-t-il pas d'ailleurs être le défaut natif de toutes les races allemandes? Holbein, si fin qu'il en est sec; Albert Durer, Lucas Cranack, spontanés, il est vrai, et faciles, sont durs et découpés et n'ont jamais atteint à ce *succoso*, à cette plénitude harmonieuse qui fait la gloire des maîtres italiens et qui fut si souvent l'écueil de Robert. De la grandeur, de la force, un profond caractère dans les œuvres ; souvent de la grâce et de l'élégance dans un geste, rarement dans tout l'ensemble d'une figure, et cependant bonheur dans les poses et dans les expressions; des lignes majestueuses, du style, mais rien de cette fantaisie multiforme, de ce je ne sais quoi qui va de soi seul et se joue, et qui, dans les grands maîtres italiens, étonne, déconcerte par sa richesse d'invention, par sa puissance de fécondité, par son art de combinaison, par ses mille ressources d'exécution inspirée, unies à un principe suprême d'ensemble et d'harmonie. Le tableau des *Moissonneurs* de Robert, son point de maturité complète, et qui attestait encore un progrès, fut donc l'occasion de discussions plus ou moins vives. D'un côté, on entendait voler de bouche en bouche les noms du Giorgion, du Poussin et de Raphaël. Mais, certes, le discret et modeste artiste n'avait la prétention d'être ni Raphaël ni le Poussin ; et lui qui avait eu le bon sens de rester sur la terre sans se risquer aux régions de l'idéal, sentait à merveille qu'il n'avait le vol ni de l'un ni de l'autre. Mais aussi, tout en laissant à chacun sa place, faut-il convenir que, dans sa sphère, nul n'a été nourri de plus forte étude, trempé de plus forte science. Sentir sa dignité, c'est l'assurer et l'accroître. Il a parlé un langage superbe et simple que tout le monde comprend au-

(1) C'est le défaut contre lequel Gérard, en ses conseils, cherchait à le prémunir. « D'après ce dernier ouvrage (le second tableau qu'il lui avait commandé), je crains *franchement, lui disait-il, que vous n'adoptiez une manière un peu rude, non pour l'excès du fini, mais parce que les contours semblent peints à sec.* Les plis de la manche de la mère ont quelque roideur, et la tête est peut-être trop virile. Je suis ennemi de la beauté systématique ; mais, dans toutes les classes et dans tous les âges, il y a, surtout chez le peuple que vous savez si bien peindre, un genre de beauté relative que vous pouvez mieux que bien d'autres, découvrir et retracer. Enfin, permettez-moi de vous rappeler que c'est au dessin et au caractère que vous avez su donner à ce genre, qu'on avait traité un peu trop négligemment avant vous, que vous devez la réputation bien méritée dont vous jouissez. » (Lettre du 13 novembre 1826 de Gérard à Robert.)

jourd'hui, mais qui n'appartient qu'à lui seul. Sa volonté ardente, réfléchie, infatigable pour rassembler et coordonner dans un sentiment élevé tout ce qui peut concourir à la beauté d'une œuvre, lui donne de l'analogie avec le Poussin ; et si pour l'idéal, si pour l'étendue, si pour l'originalité du cadre et de la pensée, il n'a qu'une lointaine filiation avec Raphaël, trop parfait, trop sacré pour ainsi dire d'invention et de forme pour lui faire place sur son piédestal, peut-être pourrait-on ajouter qu'il a possédé au plus haut point les qualités de ses propres défauts ; qu'en sa ferme organisation l'invasion grecque et romaine n'a point étouffé l'exquis du naturel ; qu'il a senti avec l'âme du divin maître la réalité de choix, et qu'il a compris la nature rustique à peu près comme il semble que Raphaël l'eût comprise lui-même, s'il n'eût fait que des paysans. Ses œuvres enfin ont comme frappé en médaille la beauté puissante, naïve et *génuine* qui sort du sein du peuple, pure comme le lis, forte comme le palmier des Écritures, pour empêcher de périr l'idée de cette noble race humaine, image de Dieu. Différent de Gros, qui surtout fut peintre, et chez qui l'effervescence et la richesse d'une exécution qui déborde sont trop fortes, non pour son imagination, mais pour sa pensée ; différent de Gérard, dont l'organisation la plus fine et la plus délicate, dont l'intelligence la mieux ouverte à tout ce qu'il y a de grand et d'élevé ne rencontrent qu'une sève froide, une langue pâle et incomplète pour s'épancher sur la toile ; différent encore de l'école de nos jours, école facile d'élégants à peu près, et qui a son cœur dans sa cervelle, comme on l'a dit d'un auteur célèbre, — Léopold Robert offre comme peintre cet heureux phénomène d'une harmonie parfaite, d'un équilibre complet entre la tête et la main, entre l'invention et l'accomplissement. L'enfantement de son œuvre est long, pénible, laborieux, d'accord ; mais, encore une fois, le temps ne fait rien à l'affaire : dans les arts, il n'y a que l'excellent qui compte. L'intelligence de l'artiste, parente par la poésie du sentiment antique, de celle d'André Chénier, a vu d'une manière élevée : l'à-peu-près ne va pas à sa nature correcte et sévère ; elle prend de longs détours ; mais enfin elle arrive, la poésie enfin se dégage et se fait jour ; et la palette est de niveau avec la pensée. — D'un autre côté, en même temps qu'à Paris les artistes faisaient à Robert un fraternel accueil, le dénigrement ne lui manquait pas ailleurs. L'Italie qui, à notre époque, se soutient très-haut dans la sculpture, mais qui, au milieu de la leçon vivante de tous les chefs-d'œuvre de ses anciennes écoles, est tombée, pour la peinture, au dernier point de faiblesse et d'impuissance, nourrissait un esprit jaloux, Vincent Camuccini. Celui-ci cherchait à rabaisser le talent de notre artiste. On avait vu le vieux Lethière pleurer devant *les Moissonneurs*. On avait vu Gérard, qui avait deviné l'avenir de Léopold, qui lui avait tendu la main dans ses premiers débuts, lui commander aussi des tableaux en 1824 et 1826 pour le soutenir en des moments difficiles. Chose plus rare encore pour l'un des doyens de l'art, dont l'histoire communément tient toujours un peu de la mythologie de Saturne, on l'avait vu encourager le nouveau-venu de ses conseils, le prôner comme son enfant, jouir de son succès

comme d'un succès propre. Mais inférieur à de tels sentiments, Camuccini, à l'amertume de critiques légitimes ajoutait des critiques injustes. Dépourvu de naturel et de vérité, cet homme était un artisan d'adresse et d'industrie, un arrangeur habile plutôt qu'un véritable artiste. Trop faible de génie pour dérober leurs secrets aux maîtres, et, par l'étude de la nature, demeurer original tout en se portant leur imitateur, il est resté faux et conventionnel dans sa composition, dans ses lignes, dans sa couleur, et n'a que trop justifié ce jugement prononcé sur lui par notre Pierre Guérin : « Il s'est nourri des anciens et de Raphaël, mais il n'a pu les digérer. » C'était cependant là l'homme qui tenait le sceptre des arts dans la patrie de Michel-Ange et de Raphaël ! Également injuste envers M. Ingres, il lui était arrivé le même malheur qu'à Diomède qui, en poursuivant un ennemi devant Troie, se trouva avoir blessé une divinité. Toujours il avait à la bouche, « les maîtres, » et Robert, « la nature. » Ces deux exclamations, qui assurément ne devraient pas s'exclure, s'excluaient l'une l'autre quand elles exprimaient une diversité de système. Camuccini et Robert ne pouvaient par conséquent s'entendre. « Les chefs-d'œuvre de l'art, dit Léopold dans une de ses lettres, ont un degré de perfection, ou plutôt un ensemble de beau que l'on ne trouve pas dans la nature. Je conviens qu'on peut le trouver; mais je crois, malgré cela, que la nature inspirera bien plutôt un véritable homme de génie que toutes les représentations qu'on en a faites, parce que, avec son imagination, l'artiste n'a pas besoin de l'ouvrage des autres pour se diriger, et que la nature lui offrira toujours des matériaux sûrs. Ensuite, chacun voit la nature bien différemment. Il y en a qui trouvent des beautés sublimes là où d'autres n'aperçoivent rien. — Il y a dans ce moment à Venise, dit-il ailleurs, plusieurs artistes étrangers venus pour étudier l'École vénitienne. Je suis toujours étonné de la singulière direction que l'on adopte pour devenir peintre. Elle me semble absurde, car je ne puis me figurer qu'un homme qui a quelque chose dans la tête passe des années à copier; qu'il s'occupe si peu de la nature et tant de ses imitations. — La nature seule, dit-il encore, m'inspire, me plaît et me remue; car c'est elle que je cherche à étudier, où j'ai l'espoir de trouver des inspirations originales; je vous en prie, ne pensez pas qu'il entre dans ma manière de sentir le moindre mépris pour les ouvrages des autres : Dieu m'en garde ! Il n'en est pas ainsi, car, au contraire, je crains d'être influencé par eux; et surtout dans le genre que j'ai adopté, je pense que cela n'est pas avantageux. » (Lettres à M. Marcotte.) Tels étaient les paroles de Léopold. Or, un homme pourvu d'une aussi vivace prédilection pour la nature, ne pouvait être goûté par l'artificiel Camuccini. Et, d'ailleurs, pour avoir le droit de la critique, il fallait avoir aussi le courage de la justice. La France vengea Robert; son tableau fut acheté par le roi Louis-Philippe à la suite de l'exposition de 1831, et l'artiste reçut publiquement la croix de la Légion-d'Honneur des mains du roi. L'administration chargée des encouragements dans les arts avait bien aussi quelque tort à réparer envers l'artiste : en effet, il exposait depuis 1822; et six années s'étaient écoulées sans que le gouvernement lui eût

acheté ou commandé aucun ouvrage. Il avait fallu qu'en 1828, dans son vif désir de voir figurer une de ses œuvres au milieu de celles de ses anciens camarades et de ses émules au musée du Luxembourg, le pauvre Léopold fît le sacrifice d'une partie considérable du prix de son tableau de la *Madonna dell' Arco* pour l'y faire admettre. Et encore le tableau n'y entra-t-il point sans difficultés, et fallut-il que le premier peintre du roi, le baron Gérard, usât de son crédit pour faire acheter six mille francs une page qui en vaut aujourd'hui trente mille. Les *Moissonneurs* furent payés huit mille francs, et ils ont eu, à cette époque, la bonne fortune d'être gravés en taille-douce avec une finesse, une force et un bonheur de rendu et d'harmonie vraiment extraordinaires, par l'un des premiers artistes des temps modernes, M. Paul Mercuri (3). — Tout ce qu'il y eut d'éclat dans le succès de ce tableau, qui attestait encore un progrès chez l'auteur, ne réussit pas à détruire le germe de la maladie mélancolique dont les sourdes atteintes minaient le malheureux depuis bien des années, et dont il devait devenir la victime. Plusieurs causes de mort ravageaient son cerveau et son cœur. D'abord, la fin volontaire de son frère Alfred lui avait donné une commotion profonde. Depuis ce cruel événement, il était devenu plus morose, et sitôt que cette pensée lui revenait à l'esprit, et elle y revenait fréquemment, il se sentait frémir la fibre et frissonner le courage. Tout, dès-lors, se présentait à son imagination malade sous un jour ténébreux et funeste. Cependant son talent et sa douceur lui avaient concilié de vives amitiés bien faites pour l'arracher à ses nerveuses préoccupations. Nous avons parlé de M. Schnetz, il est temps de parler d'une autre amitié qui l'a pris à ses débuts, et l'a couvert de son égide pendant toute la durée de sa grande carrière. C'était en 1825 ; le tableau de l'*Improvisateur napolitain* venait d'être envoyé à l'exposition, quand Léopold, qui se trouvait à Rome, reçut de Paris, d'une personne qui lui était inconnue, une lettre contenant des félicitations sur ses ouvrages du salon précédent, et l'expression du désir de posséder quelques peintures de sa main. Cette lettre était de M. Marcotte, alors directeur des forêts de l'État, amateur des arts, homme de grand goût, de grand sens et de grand cœur. C'est le même qui avait eu aussi, avec les comtes Pastoret et Turpin de Crissé, le tact et la gloire de deviner M. Ingres, et qui le soutint de sa fortune et de son amitié à une époque où ce modèle des artistes, traité si justement aujourd'hui comme un ancien, était méconnu. Robert fut touché des avances d'un tel homme, et y répondit. Non-seulement M. Marcotte lui acheta des tableaux, le dirigea dans le placement de ses œuvres ; mais il allégea l'artiste des soins matériels de sa petite fortune ; il l'éclaira de son expérience pour tirer parti de ses fonds, et lui fut à la fois, grâce à l'autorité de son âge, un conseil officieux et bienveillant, un père, un ami : dévouement touchant et simple qu'on ne saurait trop admirer dans nos temps d'agitation et d'égoïsme, et qui, jusqu'aux derniers moments de Léopold, fut fidèle à lui-même ! Une corres-

(3) La valeur de cette petite estampe, exécutée in-4°, sur cuivre, pour le journal *l'Artiste*, est montée aujourd'hui à un prix excessif ; et les epreuves, dites d'*artiste*, ne se vendent pas moins de quatre à cinq cents francs.

pondance active et soutenue s'ouvrit entre le patron et l'artiste. Toutes les lettres de celui-ci, dont la dernière est datée de cinq jours avant qu'il mît fin à sa vie, sont d'une grande étendue, bien ordonnées, écrites avec naturel, riches de faits et de sentiments élevés, tendres et religieux : le fidèle miroir de son âme. Nombre d'autres encore sont adressées à M. Schnetz et à M. Gérard, et le tout formerait plus de quatre vol. in-8°. Il semble que cet homme silencieux et intérieur réservât toute l'abondance et les épanchements de son âme pour sa correspondance, et l'on admire comment lui, qui produisait si lentement et qui cependant a tant produit, lui qu'une rouille inexorable rongeait au cœur, a pu trouver le temps de faire de grandes lectures, d'écrire un si grand nombre de lettres, et ne pas succomber sous le poids de tant de préoccupations accumulées. Toutes ces lettres seront un jour le plus précieux monument pour les arts ; seules elles pourront faire connaître Léopold tout entier. On y suivra, avec une douloureuse anxiété, le développement et les phases diverses de son intelligence et de son talent, la marche progressive de sa maladie funeste, et les jugements les plus instructifs sur l'état des arts en Italie et en France. M. Marcotte a été à Robert ce que fut au grand Poussin M. de Chanteloup : leurs deux noms avec celui de M. de Mézerac sont désormais inséparables, et jamais protecteurs et protégés n'ont été plus dignes les uns des autres. — M. Marcotte eut bientôt discerné ce qu'il y avait de sombres inquiétudes et de fatales infirmités dans cette âme honnête et pure, et il ne cessa d'opposer la fermeté de la raison et les tendresses de l'amitié à ses noires idées. Cependant, tout était un sujet de douleur à l'artiste. Les sacrifices faits pour son éducation par sa famille, et qu'il n'avait pu rembourser qu'en 1828, lui revenaient incessamment à l'esprit, et lui causaient un attendrissement qui dégénérait bientôt en tristesse, et il finissait par y voir la cause des malheurs arrivés, depuis, aux siens. Son frère Aurèle, qu'il avait appelé auprès de lui, et qui se montrait, par la rapidité de ses progrès et le dévouement le plus touchant et le plus entier, digne de ses soins, lui devenait également un objet de souci. Risquerait-il son avenir en l'engageant tout de suite dans le grand genre où seul un talent distingué peut trouver des ressources? Se bornerait-il à lui faire commencer des dessins d'après ses tableaux pour les graver ensuite? — Sa tendre mère, qu'il avait eu un instant le bonheur de posséder à Rome, et dont la présence avait fait diversion à la concentration de ses idées, lui était un souvenir douloureux par les regrets; et cette sensibilité fébrile, ingénieuse à se forger des tourments et des angoisses, reprenait sans cesse et fatalement le dessus. Il était dans cet état quand il revint à Paris, en 1831, après une longue absence, et que la vue de son ami M. Marcotte, qu'il ne connaissait que par correspondance, lui causa une de ces émotions douces qui devaient, pour un temps, l'enlever à ses pensées taciturnes. Par un hasard singulier, les deux frères, Léopold arrivant d'Italie et Aurèle venant de Suisse, descendaient le même jour, et presque à la même heure, dans la maison hospitalière et amie de M. Marcotte. Léopold était un homme petit, grêle, d'un aspect triste, lourd et sans distinction. Timide et réservé,

il prenait partout la dernière place et le dernier rôle; mais, parlait-il, sa conversation décélait une délicatesse de sentiment et une justesse de vue peu communes. Ceux qui l'avaient connu furent frappés d'un changement survenu dans l'expression de sa figure, dans ses manières, dans son langage. Sa physionomie accusait une mélancolie plus profonde; son geste plus de mesure, sa parole un tour plus délicat, une sorte de parfum de tendresse et d'élégance inaccoutumé. Était-ce le progrès d'une pensée toujours tendue vers le beau? Était-ce le fruit de ses habitudes méditatives? C'était tout cela; mais c'était encore, ainsi qu'on le dira plus tard, l'empreinte fatale des orages du cœur. « La tribulation est à l'âme, dit Montaigne, comme un marteau qui la frappe, et qui en la battant la fourbit et la déronille. C'est la fournaise à recuire l'âme. » Et de fait, le propre des grandes passions est d'allumer et d'exalter à l'excès, à leur foyer, les facultés humaines, comme ces maladies de la jeunesse qui avancent avec la vie les forces et les délicatesses de l'intelligence. — A peine l'arrivée de Léopold Robert fut-elle connue à Paris, que la curiosité publique se dirigea vers sa personne. Il y répondit peu. Les éditeurs d'estampes méditèrent à l'envi des publications d'après ses ouvrages. C'était alors la fureur des *albums*, et quelques-uns lui demandèrent des dessins et des lithographies. Il fit une douzaine de ces dernières, empreintes de ses qualités, mais aussi de cette âpreté de touche dont il ne sut jamais se défaire. Son séjour à Paris fut de courte durée, il partit pour la Suisse et revit sa famille; puis il alla s'arrêter quelques mois à Florence qu'il affectionnait particulièrement, et où il peignit deux petits tableaux; et enfin, au mois de février 1832, il alla s'établir à Venise, pour y peindre le quatrième tableau de sa collection des Saisons. Le sujet devait être d'abord le carnaval, mais quand il en eut fait un croquis dessiné qui est resté, il y renonça, soit qu'il vît dans ce sujet, qui tient un peu du burlesque, trop d'opposition avec la nature de son talent, soit que la gaîté dont la scène devait s'animer contrariât trop les dispositions moroses de son esprit. Il choisit donc le *Départ des pêcheurs de l'Adriatique pour la pêche au long cours*. Dans l'intervalle, il avait envoyé au salon de 1835 *Deux jeunes filles napolitaines se parant pour la danse*, et *Deux jeunes Suissesses caressant un chevreau*. Mais alors sa mélancolie faisait des progrès rapides. Il a beau chercher à y donner le change par le mouvement; il a beau fuir de Paris en Suisse, de Suisse en Italie, l'agitation de son sang, la révolte de sa sensibilité morbide le poursuivent avec acharnement :

Post equitem sedet atra cura.

Et c'est dans ces funestes dispositions qu'il arrache à son cerveau la dernière de ses compositions. Aussi l'histoire de cette peinture est-elle irrévocablement liée à celle de ses souffrances morales, et en devint-elle une expression vivante. Souvent l'oppression de sa poitrine le force à jeter la palette. Une fois, dans une agitation nerveuse, il accourt à l'atelier d'Aurèle, il tombe échevelé sur une chaise en s'écriant : « C'est fini de moi! Dans quelques jours je serai mort! » L'idée de son frère suicidé lui revient comme un fantôme, et fait résonner en son cœur comme le

glas d'une horloge funèbre. « Voilà minuit qui sonne! écrit-il le 31 décembre 1832 à M. Marcotte. J'ai voulu attendre jusqu'à ce moment pour vous dire que je pense à vous, à votre chère famille, et que mes prières pour votre bonheur, pour votre santé et pour toutes les satisfactions que vous pouvez désirer, sont plus ardentes que jamais. Voici donc une nouvelle année qui commence ! Comme le temps passe et combien d'événements nouveaux il amène ! Il est certain qu'on ne peut les prévoir, et que la plus grande capacité humaine est souvent en défaut devant les secrets de l'avenir. Si au moins on avait la raison de se préparer à tout ce qui peut arriver, on éviterait bien des moments pénibles ; il faut dire cependant que l'on n'en aurait pas aussi de très-doux. Ainsi, tout se compense assez. Il y a certainement des époques de la vie bien malheureuses ; mais elles passent, et quelquefois elles sont suivies de calme et même de satisfaction, quand surtout l'âme a conservé de l'énergie dans la peine. Mais si elle a été brisée dans la tempête, elle ne se relève plus quand le temps devient serein. Mais je ne sais ce qui m'entraîne à faire de ces raisonnements. C'est, je crois, la peur, non celle d'un danger présent, mais d'un qui est arrivé (le suicide de son frère), et que l'on n'envisage qu'avec un sentiment d'effroi quand on l'a évité. » Déjà le funèbre *tædium vitæ* de la folie ébranlait son cerveau. Robert fit toutefois une première esquisse de son sujet, et l'envoya, en 1834, à M. Marcotte, dont il reçut les éloges en même temps que ceux de M. Schnetz. Mais son inquiète pensée voyait au-delà ; il se remet à l'œuvre, et, après d'héroïques efforts, il amène à fin une composition nouvelle « Je suis arrivé ici comme un fou, » écrit-il le 27 mai 1834, de Venise, à M. Victor Schnetz, « et la décision d'y faire de suite une grande composition n'a pas été accompagnée de l'inspiration, de ce premier jet, qui est beaucoup pour l'originalité d'une composition. Bien ou mal, j'en suis sorti ; et je sens pourtant en moi un contentement vraiment grand d'arriver à la fin d'un travail qui, suivant toutes les probabilités, ne devait pas avoir de fin. Je me sens plus de courage et de bonnes dispositions pour recommencer autre chose, d'autant plus que ma santé s'est bien améliorée. Il est vrai que mon intention est de faire un *Repos en Égypte ;* peut-être qu'en cela je vais donner encore une preuve d'inconséquence, n'ayant jamais traité de sujet historique. Vive la liberté cependant, et cette indépendance qui n'asservit pas l'homme au caprice des autres, et qui retient bien souvent sa verve ! Je vais, avant, m'occuper d'autre chose qui me demandera quelques mois. » En effet, au milieu des travaux de ses *Pêcheurs*, il esquissa un *Repos en Égypte*, qui, dans l'état inachevé où il est resté, n'est pas fait, malgré la noble vigueur du travail, pour prouver que Léopold pût s'élever aux régions suprêmes de l'invention et de l'idéal. — Il y avait long-temps qu'il était à Venise, et, sauf cette dernière esquisse, il n'avait rien fait que sa grande toile, la plus pénible et la plus travaillée qu'il ait produite. Son projet était, depuis plusieurs années, d'exécuter un tableau commandé par un amateur, et une copie des *Moissonneurs* promise à M. Marcotte. Mais que de temps dévoré par son mal ! que de calamités et d'angoisses fantastiques, et cependant poignantes ! Le jour des morts, il

écrit : « C'est aujourd'hui que l'on prie pour ceux qui ont été enlevés à la terre. Hélas ! nos prières feront-elles du bien à ceux que nous regrettons ? Quoi qu'il en soit, je ne suis pas moins porté à les faire, bien que, dans notre culte, nous n'ayons pas cette obligation. Mais tout ce qui parle à l'âme, au cœur, devrait être universellement reçu, et il me semble qu'il y a quelque chose d'attendrissant dans ce commun accord de lamentations des vivants pour ceux qui ne sont plus : elles nous font réfléchir à notre destinée. » Ainsi toutes ses lettres, depuis son établissement dans l'antique Venise, ce grand cimetière aux linceuls flottants, sont empreintes d'une tristesse profonde. Il souffre de ce que la singularité de cette ville l'empêche de faire des promenades si salutaires ailleurs. Sans cesse il parle de ses humeurs noires. Il prend la Bible qui ne le quittait jamais, et dans les sublimes exhortations du livre saint il puise quelques instants de résignation, mais d'une résignation trompeuse. Sa mélancolie a besoin de se nourrir d'elle-même : y être arraché le fait souffrir ; les distractions extérieures, les représentations théâtrales, par exemple, l'irritent. Dans ses moments de calme et de lucidité, il analyse son état mental : « Cette fâcheuse tendance de mon caractère existe, dit-il quelque part, et je crois que c'est un mal qui est dans le sang. Quelles en sont les raisons ? Quels en sont les remèdes ? Je l'ignore. Ne le voit-on pas ce mal dans des familles entières y faire des victimes sans causes positives ? » Enfin, après des tâtonnements sans nombre, après d'immenses labeurs, et des milliers d'essais renouvelés, sa peinture est terminée. Il l'expédie à M. Marcotte. Mais, par je ne sais quelle fatale circonstance, la caisse est retardée à Lyon, et n'arrive à Paris que trois jours après l'ouverture de l'exposition du Louvre, où les règlements empêchent la peinture de paraître. L'artiste était fort inquiet sur le sort de son œuvre, quand un article inséré par M. de Lécluse dans le *Journal des Débats*, et communiqué à Robert par le consul de France, M. de Sacy, vint lui en apprendre l'heureuse arrivée et le succès auprès de ce petit nombre de connaisseurs qui dispose des renommées. Le tableau fit une grande sensation à son apparition chez le propriétaire, M. Paturle. A peine cet amateur des arts avait-il permis qu'on livrât le tableau à la curiosité publique dans une des salles de la mairie du deuxième arrondissement (4), qu'une nouvelle éclata comme le tonnerre : Léopold Robert s'est suicidé ! En effet, le 20 mars 1835, il s'était coupé la gorge avec son rasoir, au milieu de sa gloire et de son triomphe. Le tableau des *Pêcheurs* avait été exposé d'abord à Venise, et y avait excité une admiration générale. Le vice-roi et tout ce que la ville renfermait d'artistes et d'hommes distingués étaient venus payer un tribut d'éloges à son auteur. L'académie s'était empressée de le recevoir dans son sein. Tous les bruits de l'enthousiasme retentissaient à ses oreilles : « Mais que signifie toute cette gloire ? disait Léopold à son frère, la veille de sa mort ; tout cela laisse un vide affreux : le cœur. » — Quelles ont été les causes réelles de son suicide ? se demanda-t-on de toutes

(4) Ce tableau fut exposé au profit des pauvres. Le prix d'entrée était fixé à un franc, et en deux mois on avait réuni seize mille francs.

parts. Une dame française (les dames ne permettent de se tuer que par amour) publia, quand la nouvelle était palpitante encore, une brochure dédiée au survivant des frères, Aurèle. Là elle peignait l infortuné artiste admis chez une grande dame qui aimait les arts et les pratiquait à ses heures. Cette dame avait une fille jeune et belle qui partageait, au point de vue de l'art, les admirations et les empressements de sa mère pour le grand artiste. Celui-ci s'était laissé prendre à ces douceurs, et un beau jour, quand la jeune fille était venue, sans y entendre malice, lui annoncer son futur mariage, Robert avait sondé la plaie de son cœur, et s'était, dans le délire du désespoir, donné la mort. Récit et personnages de pure invention! Une autre dame, celle-là Anglaise, Mrs Trollope, donna une variante également fabuleuse aux causes de la mort de Robert. C'était, suivant elle, un désespoir religieux et la suite d'indiscrets efforts d'une parente du peintre pour lui faire abjurer sa communion et embrasser le catholicisme. Non, la vérité est ailleurs. Léopold Robert était un hypocondriaque, qui portait dans son sein des germes de destruction. Il avait avoué anciennement à son frère que deux ou trois fois il avait eu la pensée de se détruire; c'était dans les premiers temps de son séjour à Rome, où il était tourmenté de l'idée de réussir et de s'acquitter de ses engagements envers M. de Roullet et sa famille. Depuis la mort de son frère et celle de sa mère, il s'était tourné vers la religion. Ces idées s'étaient fortifiées encore, et il ne parlait qu'avec horreur du suicide, qu'avec pitié de son pauvre frère Alfred, dont cependant il devait suivre l'exemple. Son extrême timidité, qui l'exposait à tous les mécomptes, était pour lui un tourment continu; et cette lutte incessante entre les puissances de l'âme et ses moyens d'action donnait prise aux pointes acérées de sa mélancolie. Celle-ci n'avait-elle point d'aliment? elle s'en prenait à l'art : la peur de ne pas réussir devenait aussitôt la muse du pauvre artiste et troublait son repos; ses succès même se transformaient en autant de causes d'effroi. Ainsi, aux acclamations qui avaient accueilli ses *Moissonneurs*, il se prit à craindre de ne plus être à l'avenir qu'inférieur à lui-même. Comme un homme emporté dans les airs, il suffoquait à l'idée de tomber dans l'espace. Comme un ballon enlevé au plus haut du ciel, il s'est perdu faute d'air. — Ce n'est pas tout, une passion funeste, sans espérance possible, vint jeter une flamme nouvelle à sa mélancolie, et c'est à toutes ces causes incessantes et combinées, à toutes ces luttes engagées entre son insatiable amour pour son art et ses souffrances physiques et morales, entre l'honnêteté de ses sentiments et les étreintes d'un désespoir dévoré dans la solitude et le silence, que sa raison a succombé. La renommée lui avait ouvert la porte de beaucoup de grandes maisons à Rome et à Florence. Par une aversion native pour le monde, fondée sur une timidité sans exemple, il n'avait que rarement répondu aux avances. Mais entre toutes les familles illustres qu'il fréquentait s'en trouvait une née en France et que les révolutions en avaient exilée. Un mari et sa femme, beaucoup plus jeunes que Robert, la composaient avec une parente. Ces personnes non-seulement aimaient les arts ; mais elles les pratiquaient elles-mêmes, de sorte qu'à peine les eut-il connues, qu'il s'établit

entre elles et lui un genre d'intimité où, d'une part, le culte du talent, l'autorité des conseils et la bienveillance; et, de l'autre, l'amour-propre satisfait, la timidité vaincue, et plus tard l'attrait de je ne sais quel sentiment inconnu, semblaient avoir fait disparaître les distances sociales. Certes, il faut une expérience du monde bien solide, une rectitude de jugement bien affermie chez les gens de lettres et les artistes, pour ne pas se laisser aller aux séductions de ces trompeuses égalités que les circonstances fondent sur le sable entre le talent et la puissance. Les plus habiles s'y laissent prendre; et depuis le Tasse et Voltaire jusqu'à Léopold, la leçon du réveil a été terrible. Robert le sentait; et en vain lui disait-on que le talent est une dignité en France, et qu'il égalise tous les rangs.—Le fils du pauvre artisan de la Chaux-de-fonds se tenait sur une respectueuse réserve; mais enfin subjugué par les égards, par les attentions, par les cajoleries de tout genre, par les charmes journaliers, si entraînants à l'étranger, d'une conversation qui ne se rencontre que chez des Français, et où il trouvait l'écho de ses opinions et de son cœur, il se livra au courant d'un bonheur d'autant plus vif qu'il avait plus d'innocence. Cette famille de patrons qui ne semblaient vouloir que de l'amitié, mit un lien de plus entre elle et Léopold, en faisant avec lui en commun une suite de compositions pittoresques. Cependant, Robert lui aussi avait sa Fornarine, jeune fille du peuple, dont la beauté plaisait à ses yeux artistes, mais dont l'humble fortune et la facilité de mœurs le sauvaient des poisons de l'orgueil et des inquiétudes de la conscience. Sans se rendre compte de la passion profonde qui l'agitait et qui l'empêchait d'en feindre une autre, il renonça à ses premières habitudes de cœur, et retomba tout entier sur lui-même, ne se permettant d'autre distraction que cette société où tant d'égards flatteurs l'attiraient. Un événement tragique, la mort prématurée du mari, vint rendre sa présence plus nécessaire à la jeune dame qu'il ne pouvait abandonner dans ses douleurs; et c'est à la suite de ces redoublements de soins de tous les instants, d'attentions délicates, de tendre confiance, de larmes versées et recueillies, que le malheureux artiste, à qui l'honnêteté de ses principes comme l'humilité de sa naissance n'avaient pas permis de s'avouer jusqu'ici ses sentiments, en reconnut tous les progrès et les ravages. Cet homme dont le cœur s'était amolli aux tendresses de la famille durant sa jeunesse, qui entourait son frère Aurèle d'une étreinte si fraternelle, qui ne pouvait penser à la Chaux-de-Fonds sans que les larmes lui remplissent les yeux; lui qui aimait tant la simplicité, et qui s'écriait avec le bon Ducis : « O que toutes ces pauvres maisons bourgeoises rient à mon cœur! » se trouvait, par la fortune, jeté dans une sphère qui n'était point la sienne. La solitude entête : rendu à lui-même, il eut peur; et sa tournure d'esprit rêveuse, méditative et mélancolique continua à ne lui plus fournir que des pensées poignantes. — On n'est que trop disposé à accuser les malheureux: on a reproché à celui-ci de ne pas avoir fui à la première découverte de sa passion inégale et d'avoir eu peut-être le tort d'ouvrir son cœur à de folles espérances après que l'objet de sa passion fut entré dans le veuvage. Mais ou-

blie-t-on que la raison de l'infortuné avait plus de droiture que de force et que, quand il se comprit lui-même, il était trop tard? En vain, alors, voulant briser avec le passé, chassa-t-il loin de son esprit le nom même de la jeune veuve; en vain brûla-t-il avec détermination toutes ses lettres qui, de Florence, venaient le chercher à Venise, ce cœur était brisé pour jamais. D'ailleurs, encore une fois, son mal le plus terrible n'était point l'amour: son vautour dévorant était sa mélancolie, sa mélancolie qui cherchait son aliment dans cet amour même, et qui, à coup sûr, en eût inventé un autre, si elle n'eût pas eu celui-là. Ses douleurs hypocondriaques s'exaspéraient sous l'influence de ses émotions successives, quelles qu'elles fussent; et tour à tour, cause et effet, l'exaspération des douleurs intimes accroissait les troubles survenus dans ses fonctions intellectuelles. Que son amour n'ait été qu'une forme de sa folie, qu'il ait eu, pour ainsi parler, son siége dans les hypocondres, plutôt que dans le cœur; qu'il faille y reconnaître la cause primitive ou seulement occasionnelle de son suicide, c'est là une thèse qu'il faut laisser à la médecine. Sénèque proclamait quelque part qu'il y a un coin de folie dans toutes les têtes de génie; et qui connaît que Dieu les limites de la raison et de la folie? Mais admettons, si l'on veut, que Léopold se soit donné la mort seulement parce qu'il y avait une place dans sa vie pour une affection, et que cette place n'a pas été remplie. On comprend, en effet, que cette nature délicate, élevée, mais timide, ait pu s'éprendre en secret pour une grande dame, quand surtout cette grande dame avait la séduction du malheur. Mais est-il bien certain que sa passion n'ait point eu de complice? A une femme échappe-t-il jamais l'impression qu'elle a produite? Et est-on bien assuré que cet être presque fantastique et qui, cependant, a fait la destinée de l'artiste, cette femme « dont le sourire était son plus doux éloge et son plus digne prix, » n'ait rien fait d'imprudent pour fasciner cette âme naïve, pour égarer cette inflexible droiture, pour attiser, en un mot, cette passion qui devait emprunter de l'ardeur de l'âge même où elle était née? Chacun, d'ailleurs, ne l'a-t-on pas dit cent fois? chacun, plus ou moins, a son rêve, sa patrie d'au-delà, son île de bonheur. Heureux si l'on y aborde! Plus heureux peut-être si l'on n'y aborde pas: on y croit toujours. Léopold Robert a eu son rêve; et trop faible pour laisser mourir ou s'apaiser en lui les brûlantes facultés du cœur, il est mort avec elles et par elles. Mais les dévouements de sa jeunesse et la longue virginité de cette âme austère avaient préparé sa maturité féconde, et ces souvenirs forment une couronne lumineuse autour de sa tête. Disons-le donc, cet homme était trop plein d'âme et de bonnes pensées morales et religieuses pour avoir, de propos délibéré, sacrifié sa vie. Un calme et un sang-froid apparents ont bien pu, comme l'a rapporté son frère, présider à son action suprême; un quart d'heure avant l'accomplissement de son funeste dessein, la vieille servante qui soignait l'atelier, a bien pu le voir peindre encore, comme s'il eût voulu périr sur la brèche, les armes de son art à la main; néanmoins, l'infortuné a succombé à une altération organique. Et, en effet, les observations faites sur sa dépouille mortelle ont constaté un épanchement séreux considérable dans son cerveau. — Ses obsèques eurent lieu

sans pompe. Son corps, placé dans une gondole, escorté par son frère, par ses amis et par les artistes nationaux ou étrangers qui se trouvaient à Venise, a été déposé, arrosé des larmes de tous, au Lido, petite île tout près de la grande cité. — Son tableau des *Pêcheurs* a figuré au salon du Louvre, en 1836, avec un petit tableau, la *Mère heureuse*, et l'esquisse du *Repos en Égypte*. L'intérêt qui s'attachait à la triste fin de Léopold ajoutait encore à la curiosité publique quand parut le tableau des *Pêcheurs*. On fut frappé du voile de mélancolie profonde qui couvre cette œuvre dernière du peintre, et qui est étrangère dans la réalité à la nature de la scène qu'elle représente. Si l'on va au détail des figures de ces habitants de *Chioggia*, ce caractère est bien plus marqué encore. Chacun des personnages vit, agit, pense pour soi, est triste pour soi. Il semble que le dégoût de la vie qui brisait l'âme de l'artiste ait passé à tous les acteurs de la scène et que le peintre se soit identifié avec eux. Celui qui relève les filets, trop poétisé dans son geste, semble porter la main à une épée. Il n'y a pas jusqu'à l'enfant qui tient le fanal qui n'ait quelque chose de solennel et de sombre, caractère aussi opposé à son âge qu'à l'action si simple qu'il représente. Et cependant, en se mettant au point de vue grave et poétique de l'artiste, on ne peut se défendre d'une impression vive et profonde. Tout dans les détails concourt à la beauté, à l'unité de l'ensemble. Le style s'est élevé à une hauteur admirable, et tout devient vrai d'expression, comme tout est puissant de forme et de couleur. Jamais Robert n'avait manié le pinceau avec une pareille habileté; cette œuvre, au point de vue pittoresque, était encore un progrès; et, si l'artiste n'avait pas quitté cette terre de douleur, on ne saurait prévoir jusqu'où un talent si fortement trempé eût pu s'élever, et s'il n'eût pas donné la preuve de cet adage proclamé par Buffon : le génie, c'est la patience. Les deux tableaux peints par Léopold pour M. Gérard, en 1824 et 1826, n'ont figuré à aucun salon. Le premier représente un *Jeune pâtre de l'Apennin soignant une chèvre blessée;* le second une *Mère pleurant sur le corps de sa jeune fille exposée*. C'est un usage touchant des États du pape, usage plus pittoresque encore dans les montagnes, à raison des costumes, d'exposer les morts à visage découvert dans la maison mortuaire, jusqu'à ce que les confréries les emportent à leur dernière demeure. Robert avait été témoin plusieurs fois de ces tristes scènes, et il a fait une répétition de ce petit tableau pour un amateur éclairé des arts, M. le général baron Fagel, ministre des Pays-Bas à Paris. Pendant les quatorze années qui s'écoulèrent depuis l'arrivée de son frère à Rome, en 1822 jusqu'en 1835, le nombre des ouvrages qu'il a peints s'élève à plus de deux cent cinquante, parmi lesquels cinq ou six morceaux de premier ordre. Toutes les figures de ses tableaux, sauf quelques portraits historiés, sont de demi-nature, malgré les conseils de Gérard, qui le poussait à peindre de grandeur naturelle. — Nous avons dit que les *Moissonneurs* ont été gravés par M. Mercuri. Ils l'ont été de nouveau et de la même grandeur, avec les *Pêcheurs*, par M. Desclaux, au pointillé soutenu de traits de burin. Notre habile artiste M. Zaché Prévost a gravé de nouveau, en grand, ces deux tableaux, ainsi que l'*Improvisateur* et la *Ma-*

done de l'Arc. Ces quatre gravures sont au *mezzotinto* soutenu d'un mélange merveilleusement inventé de burin. On a une planche en taille-douce de la *Vedova*, tableau appartenant à M. Marcotte, par Mandel, de Berlin. Le portrait de Léopold Robert a été gravé par Zaché Prévost, d'après un dessin exécuté sur nature par Aurèle. Ce dernier en a fait aussi une lithographie. Une notice sur sa vie et ses ouvrages a été publiée par le premier de nos critiques dans les arts, M. de Lécluse. Cette notice pleine de faits, écrite avec une conscience, un tact et un talent sérieux, se distribuait, chez Goupil et Rittner, les courageux marchands d'estampes, les seuls qui, au milieu de l'abandon où le gouvernement laisse l'art de la gravure, aient le courage de la soutenir et de tendre la main à cette grande école, l'une des gloires de la France. Trois mille exemplaires de la notice, répandus en quelques semaines, n'ont pas peu contribué à populariser le nom de Léopold Robert. A son mérite propre, ce travail de M. de Lécluse joint celui de contenir toutes les lettres de Léopold qu'une pieuse réserve d'amitié n'a point porté M. Marcotte à céler au public; et nous déclarons l'avoir amplement mis à contribution. F. D. C.

ROBERTET (Florimond), le premier de cette famille de ministres, depuis Charles VIII jusqu'à Henri III, naquit sous le régne de Louis XI. Il était conseiller à la cour des comptes de Montbrison, lorsque Pierre de Beaujeu, comte de Forez et mari d'Anne de France, le donna au roi Charles VIII, son jeune beau-frère, qui le fit trésorier de France et secrétaire des finances. Ces secrétaires des finances avaient succédé en 1343, sous Philippe de Valois, aux hauts fonctionnaires que Philippe-le-Bel avait institués clercs du secret (en 1309), première origine des secrétaires d'État. Ce fut Florimond Robertet qui, au rapport du président Hénault, commença à donner à sa charge de secrétaire des finances tout son éclat et toute son autorité. Il suivit Charles VIII en 1494 à la conquête de Naples, et y fut chargé des affaires les plus épineuses, nommément de la rédaction de dépêches fort importantes, soit dans la capitulation de Naples, soit dans les négociations avec le pape Alexandre VI. « Avant la bataille de Fornoue ce fut monseigneur Robertet, dit Comines, secrétaire que le roi y avoit et en qui il se fioit, qui écrivit aux deux provéditeurs vénitiens pour savoir s'ils vouloient parlementer: et, après la bataille gagnée ce fut encore monseigneur Robertet qui fut choisi pour accompagner Comines à la conférence qui devoit avoir lieu avec les chefs des confédérés; mais ce fut à qui ne passeroit pas la rivière de part et d'autre, tant les vainqueurs et les vaincus se sentoient réciproquement rassurés. » Dès 1492 il avait signé le traité d'Étaples, entre Charles VIII et Henri VII, qui suivit le mariage du roi avec Anne de Bretagne, et après lequel Henri retourna en Angleterre *plus chargé d'argent que d'honneur*, dit l'histoire. En 1496, Florimond Robertet signa l'illusoire traité de Milan entre Charles VIII et Louis Sforza. A la mort du roi il fit partie du conseil de son successeur Louis XII, avec Georges, qui fut bientôt le cardinal d'Amboise, avec le chancelier Guy de Rochefort, avec le maréchal de Gié et quelques autres grands personnages. Il influa beaucoup sur le mariage de Claude de

France, fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne, avec François comte d'Angoulême, qui fut depuis François Ier. « Toute la chose se fit, dit le maréchal de Fleuranges dans ses Mémoires, et y fut merveilleusement bien servi par sire de Boisy (grand-maître de France depuis), et par le trésorier Robertet *qui pour lors gouvernoit le royaume*. Car depuis que M. le légat d'Amboise mourut c'étoit l'homme le plus rapproché de son maître et qui savoit et avoit beaucoup vu, tant du temps du roi Charles que du temps du roi Louis, et sans point de faute, c'étoit l'homme le mieux entendu que je pense guère avoir vu et de meilleur esprit, qui s'est mêlé des affaires de France et qui *en a eu la totale charge*, et a eu cet heur qu'il s'y est toujours merveilleusement bien porté. » En effet, dans la maladie que Louis XII éprouva en 1505, du vivant d'Anne de Bretagne, il ne voulut avoir auprès de lui que le comte de Dunois, le grand-chambellan Louis de La Trémouille, le grand-aumônier, évêque de Périgueux, et Florimond Robertet. Se croyant même près de sa fin, et l'héritier présomptif de la couronne, François d'Angoulême, étant mineur, il nomma éventuellement deux régentes par indivis, Louise de Savoie, mère du prince, et la reine Anne de Bretagne; mais il leur donnait pour conseils le cardinal d'Amboise, le chancelier Guy de Rochefort, le comte de Nevers, Engilbert de Clèves, Louis de La Trémouille, le grand-chambellan et Florimond Robertet. En 1510, à la mort du cardinal d'Amboise, Louis XII ne voulut plus avoir d'autre premier ministre que lui-même, et il partagea les fonctions du gouvernement entre cinq conseillers, qui furent le chancelier de Ganai, Poncher, évêque de Paris, Imbert de Baturnai, comte du Bouchage, Raoul de Zannoy, bailli d'Amiens et le secrétaire d'État Robertet. En 1513 ce fut celui ci qui, avec Trivulce et Poncher, détermina Louis XII à préférer l'alliance des Vénitiens à celle de Ferdinand et de Maximilien, malgré l'opposition d'Anne de Bretagne. Florimond Robertet dut à la reconnaissance et au discernement de François Ier une influence et un crédit égal à son mérite et à sa fidélité. Il fut chargé en 1519 d'aller à Montpellier, en compagnie d'Étienne Poncher, du chancelier Olivier et d'Artur de Gouffier de Boisy, ancien gouverneur de François Ier et alors grand-maître de France, négocier avec les envoyés espagnols pour la restitution de la Navarre. Mais la mort de Boisy servit de prétexte aux plénipotentiaires de Ferdinand-le-Catholique pour se retirer sans conclure. Ce fut presque le dernier acte de la vie politique de Robertet. Il mourut en 1522 et reçut la sépulture à Blois. Il est à remarquer que depuis 1315 jusqu'en 1522, depuis Enguerrand de Marigny sous Louis-le-Hutin, jusqu'a Semblançay sous François Ier, huit secrétaires des finances sur douze furent pendus ou assassinés, trois subirent l'exil, la proscription ou la prison, tels que Jacques Cœur et le cardinal La Balue : le seul Florimond Robertet administra quarante ans sans être même soupçonné, et mourut dans son lit. Cependant il avait acquis une fortune considérable, mais il la devait aux bienfaits des trois rois dont il avait été ministre et à la reconnaissance des gouvernements étrangers dans les negociations dont il avait été chargé au dehors. C'est ainsi qu'il posséda la seigneurie de Bury,

la baronnie d'Alluye, une des cinq baronnies du Perche, dont son petit-fils porta le nom. Il fit aussi bâtir à Blois le bel hôtel d'Alluye, qui subsiste encore et mérite l'intérêt des voyageurs, soit par sa noble et simple construction, soit par l'élégance, la légéreté et le bon goût des arabesques qui le décorent au-dehors et au-dedans (1). Florimond Robertet donna à la piété une large part dans son opulence légitimement acquise : il fit des dons à l'église et des fondations pieuses : la paroisse Saint-Honoré de Blois, tombée en ruines, lui dut son retablissement et il fit construire la chapelle dite d'Alluye, où se voyaient avant la révolution de 1789 son tombeau et celui de plusieurs de ses descendants. S—y.

ROBERTET *de Fresne* (**Florimond**), neveu du précédent, était fils de François Robertet, secrétaire de Pierre de Beaujeu, duc de Bourbon et de Forez, mari d'Anne de France, qui, sans avoir le titre de régente, gouverna le royaume pendant la minorité de Charles VIII, ainsi que l'avait ordonné Louis XI en mourant. Robertet de Fresne naquit en 1531. Toute cette famille était attachée aux Guises, et il dut à leur appui, non moins qu'à sa capacité, l'insigne faveur d'être secrétaire d'État à vingt-six ans (1557). Il cultiva de bonne heure les arts et les lettres malgré ses fonctions qu'il remplit depuis le règne de Henri II jusqu'à celui de Charles IX. Clément Marot l'a justement préconisé dans sa déploration sur la mort du premier Florimond Robertet :

De Robertet partout le nom s'épart
En Tartarie, en Espagne, en Morée :
Deux fils du nom nous restent de sa part,
Et un neveu qui d'esprit, forme et art,
Semble Phœbus à la barbe dorée;
De lui se sert dame France honorée,
En ses secrets, car le nom y consonne;
Si fait son sens, sa plume et sa personne.

Il mourut à trente-six ans; mais si sa carrière fut courte, elle n'en fut pas moins remarquable par les actes auxquels il concourut et auxquels il attacha son nom. En 1559, il signa, avec la forme ordinaire : *par l'avis du conseil*, l'étrange pouvoir donné au duc de Guise, au nom de François II, après la conjuration d'Amboise, pouvoir que le vertueux chancelier Olivier, malgré les mots : *par l'avis du conseil*, refusa long-temps de signer, parce qu'il ne donnait au duc de Guise rien moins que la puissance royale sous le titre de lieutenant-général du royaume. En 1560, ce fut Robertet de Fresne qui écrivit, au nom de François II, la lettre au roi de Navarre portant injonction d'amener son frère le prince de Condé à Orléans. Antoine de Bourbon y obtempéra imprudemment, puisque le prince son frère fut arrêté, livré à une commission comme complice, sinon chef, de la conspiration d'Amboise; qu'il fut condamné à mort et qu'il aurait porté sa tête sur l'échafaud sans la fin inopi-

(1) Au milieu des arabesques de l'hôtel d'Alluye figurent, *sur* tous les pilastres, les armoiries de Robertet, et l'écusson est surchargé, au milieu, d'une plume ou aile qu'on appelle en blason un vol; la devise est : *Fors ugne*. On n'apprendra pas sans intérêt l'origine de la *plume* et de la devise. Le capitaine Sandricourt était dans le cabinet de Louis XII et Robertet s'y trouvait : Sandricourt parlait vivement des exactions des gens de justice et des traitants : « Toutes les plumes volent, dit le bon roi, en souriant. » — *Fors ugne*, sire, *fors ugne*, dit gravement Robertet, en montrant la sienne : et le roi, pour lui rendre justice, voulut qu'il chargeât d'un vol de sable ses armoiries, qui étaient d'azur à la bande d'or et trois étoiles d'argent, et qu'il prit pour devise : *Fors ugne*. C'est à cette honorable anecdote historique que Clément Marot fait allusion dans sa complainte ou déploration, de 400 vers, sur la mort *du bon Florimond Robertet*.

née de François II. Au reste, le prince prisonnier reconnut lui-même la sagesse des conseils que lui donna Robertet de Fresne dans des circonstances aussi difficiles, et déclara en avoir reçu tous les ménagements, les respects et les marques d'intérêt compatibles avec les devoirs d'un ministre du roi. Deux ans plus tard, à la suite d'événements qui tiennent à l'histoire du temps, les protestants et le prince de Condé, alors leur chef déclaré, avaient pris les armes. Après l'inutile entrevue de Toury, ce fut Robertet de Fresne que Catherine de Médicis envoya au prince à Orléans pour l'engager à traiter. Au mois de juin suivant, ce fut encore lui que la reine-mère, après la conférence de Torcy, députa au prince dans la même ville, avec des passeports pour les chefs et dix mille écus d'indemnité pour lui-même, si tous consentaient à sortir de France, comme ils l'avaient promis la veille. Mais Robertet ne rapporta à la reine que les passeports et l'argent, avec la délibération du conseil des chefs et des ministres protestants qui désavouaient les engagements pris par le prince de Condé, en y joignant une lettre interceptée du duc de Guise au cardinal de Lorraine, qui prouvait que le triumvirat voulait disséminer les confédérés pour les écraser isolément. Mais si Robertet de Fresne ne fut pas heureux dans ces négociations déplorables, où la cour et les protestants confédérés agissaient de part et d'autre avec une égale mauvaise foi, du moins concourut-il avec plus de succès à des actes de bien public et d'utilité journalière et universelle. Pendant que le chancelier de l'Hôpital, au milieu des plus graves affaires d'État, au milieu des méditations de l'ordre le plus élevé, ne dédaignait pas de rédiger les réglements de la communauté des pâtissiers; de son côté, Robertet de Fresne rédigeait et contre-signait l'édit du 29 août 1564, concernant les hôtelleries, cabarets et tavernes; cet édit contraint les hôtelliers, cabaretiers et taverniers à recevoir de six mois en six mois le tarif, réglé par huit notables nommés *ad hoc*, du prix de toutes espèces de vivres, bois, chandelle, foin et avoine, qu'ils doivent fournir à tout homme de cheval ou de pied pour chaque dîner et souper, avec obligation d'en avoir des tableaux écrits ou imprimés sur leurs portes, afin que chacun desdits passants puisse connaître combien il devra payer; et ce parce que lesdits hôtelliers se « font payer telle somme « que leur semble, tellement qu'il « n'est plus possible que nos sujets « puissent voyager par notre royaume, sinon avec leur ruine et dépense totalement excessive. » Et, pour tout prévoir, l'édit porte « que « pour ce qu'aucuns desdits hôteliers, cabaretiers, taverniers, se « voyant contraints à observer ladite « ordonnance voudraient quitter et « abandonner leurs établissements, « nous voulons qu'ils soient contraints à les entretenir six mois « après la publication de ces présentes. » (*Mém. de Condé*, tom. 5, pag. 194.) Florimond Robertet de Fresne mourut à l'âge de trente-six ans, en 1567, sans laisser d'enfants. Fize lui succéda dans la charge de secrétaire d'État, dont il n'y avait plus que quatre depuis Henri II, qui leur avait donné à chacun un département spécial. Fize, baron de Sauve, était mari de la belle, spirituelle et intrigante madame de Sauve, la confidente de Catherine de Médicis, et à la fois la maîtresse de Henri, duc de Guise, tué à Blois, du duc d'Alençon, du jeune

roi de Navarre, qui fut depuis Henri IV, ainsi que de maint autre moins grand personnage de cette cour un peu plus que libre. S—y.

ROBERTET (FLORIMOND), baron d'Alluye, petit-fils du premier Florimond Robertet, fut nommé secrétaire d'État, en 1559, à la recommandation du duc de Guise, sous François II. Son cousin Robertet de Fresne avait succédé dès 1557 à son beau-père, Clausse de Marchaumont. Ainsi les deux proches parents exercèrent en même temps et parallèlement les charges de secrétaires d'État dans deux départements différents. Il paraît que les attributions de Robertet d'Alluye étaient les affaires étrangères; mais il était plus ami des lettres et des plaisirs que des affaires. On peut le croire d'après l'hommage que lui fait Ronsard de son *Hymne au Printemps*. Après avoir mis en scène les deux cousins dans son églogue des *Pasteurs*, sous les noms d'*Alviot* et de *Fresnet*, il adresse dans son hymne cette invocation au Printemps en l'honneur du baron d'Alluye :

En l'honneur de cet hymne, ô Printemps gracieux,
Trois fois je te salue et trois fois je te prie
D'éloigner tout malheur du chef de mon Alluye;
Et si quelque maîtresse en ces beaux mois ici
Lui tourmente le cœur d'un amoureux souci,
Fléchis sa cruauté et la rens amoureuse
Autant qu'auparavant elle était rigoureuse,
Et fais que ses beaux ans, qui sont dans leur printemps,
Soient toujours en amours bienheureux et contens.

Ronsard lui dédia encore son ode de *l'Amour mouillé*, imitée d'Anacréon :

.....
Voila, Robertet, le bien
(Mon Robertet qui embrasses
Les neufs Muses et les Grâces),
Le bien qui m'est advenu
Pour loger un inconnu.

Cela prouve que le baron d'Alluye cultivait les muses. Aucun de ses loisirs poétiques n'est arrivé jusqu'à nous : le poète n'est donc pas historique comme l'homme d'État. En 1560 il fut, ainsi que Robertet de Fresne, un des quatre secrétaires d'État que Charles IX manda au Louvre, lors de son avénement au trône, pour leur commander « que doresnavant ils se tinssent auprès de sa mère et la suivissent et non autres, pour recevoir d'elle ses bons commandements et ne faire aucune expédition des affaires du royaume que celles qui leur seraient par elle ordonnées. » Catherine de Médicis n'eut jamais d'autres pouvoirs de régente que cét ordre verbal. En avril 1562, Robertet d'Alluye fut envoyé avec Robertet de Fresne et Artus de Cossé-Gonnor à Orléans vers le prince de Condé, qui, après le massacre de Vassy, s'était emparé d'Orléans, de Blois, de Tours, d'Angers et du Mans. Le prince répondit qu'il ne désarmerait pas si M. de Guise ne se retirait de la cour, s'il n'était puni de l'acte de Vassy, s'il ne rendait pas compte de l'administration du royaume qu'il avait eue sous François II, si l'édit de janvier, qui promettait aux protestants le libre exercice de leur religion, n'était exécuté dans sa forme et teneur. Ainsi, de part et d'autre, on se prépara à la guerre civile. En cette même année 1562, Robertet d'Alluye fut chargé par la reine-mère et les princes de la maison de Lorraine d'aller faire au duc de Savoie, pour obtenir sa précaire neutralité, l'impolitique et ruineuse restitution de Turin et des places du Piémont que la France avait fortifiées à ses frais; mais les Guises la voulaient pour plaire à la duchesse de Savoie, et se faire des amis au-dehors. En vain le maréchal de Bour-

dillon et le maréchal de Brissac s'y opposèrent de tout leur pouvoir, « comme si, dit l'historien de Thou, il « y avoit eu alors à la cour et dans le « conseil, chez certaines personnes, « une fureur de diminuer l'autorité « et la puissance du roi et de dépouil- « ler le royaume. » En 1563, Robertet fut envoyé en Angleterre ambassadeur extraordinaire, pour engager la reine Élisabeth à rendre le Havre, que le prince de Condé n'avait pas craint de lui livrer, soi-disant en dépôt. La reine ne se refusait pas à la restitution, mais ne demandait rien de moins que Calais en contre-échange. Le baron d'Alluye fut donc bien reçu et mal écouté. Quelques mois après, Élisabeth se vit forcée de rendre le Havre à meilleur marché. Le connétable de Montmorency et une armée française en chassèrent le comte de Warwick et les Anglais. Florimond Robertet, baron d'Alluye, mourut secrétaire d'État en 1569, deux ans après son cousin Robertet de Fresne. Comme il était décédé sans enfants mâles, les biens des Robertet entrèrent par les femmes dans d'autres familles, et leur nom disparut sous Charles IX. Il est remarquable qu'à l'époque où surgissait le nom jusqu'alors obscur du premier des Robertet, dont la postérité ne s'est arrêtée dans son élévation que faute d'hoirs mâles, surgissaient également les noms obscurs aussi des Neuville et des Phelippeaux, souches de deux familles illustrées et dont l'élévation toujours ascendante n'a fini que de nos jours. Nous nous contenterons d'observer que ce triple exemple de même époque, qui serait appuyé par mille autres en France, de règne en règne, donne un démenti positif à cette assertion de la moderne école d'histoire, que « la monarchie ne fai- « sait rien pour le tiers-état ni par « lui. » S—Y.

ROBERTS (Bartholomée) fut un des plus fameux pirates anglaisque l'on ait eus à redouter sur les côtes d'Afrique et d'Amérique, vers le commencement du XVIII^e^ siècle. Il était de la province de Pembroke, et réunissait à une taille avantageuse beaucoup d'autres qualités du corps et de l'esprit. Son courage surtout était prodigieux. Ayant été pris par des pirates, il admira tellement leur valeur, qu'il voulut s'associer à leurs périls, et qu'il se voua, avec le dévouement le plus entier, à cette odieuse carrière. « Dans un service plus honorable, disait-il, nous ne trouverions que des peines et des travaux sans récompense; au lieu que dans celui-ci on n'a que plaisirs et liberté, sans contrainte. » Il aimait beaucoup le faste; et lorsqu'il devait livrer un combat, il se revêtait d'un habit de damas cramoisi à fleurs d'or, avec un panache rouge à son chapeau et une chaîne d'or au cou. Mais le gracieux de cet appareil était un peu effacé par l'écharpe noire qu'il portait autour de son corps et qu'il avait soin de garnir de pistolets. Les historiens assurent que quand avec cela il avait le sabre à la main, il était impossible de voir un homme dont l'aspect fût plus majestueux et plus terrible. Il était contre-maître sur le vaisseau de Howel Davis, lorsque ce chef de pirates fut tué, en 1719, dans une embuscade apostée par le gouverneur portugais de l'île du Prince. Toute la troupe s'empressant de rendre justice à son mérite, le reconnut pour chef. Il usa de son nouveau pouvoir pour exciter ses gens à venger la mort de Davis. Ils entrèrent dans le fort, que le gouverneur n'avait osé défendre, y mirent le feu, enclouèrent les

canons, et se retirèrent après avoir aussi incendié les vaisseaux qui étaient dans le port. Roberts se mit ensuite à courir la mer. Il y avait neuf semaines qu'il croisait sur la côte du Brésil sans apercevoir aucun vaisseau, quand tout à coup il en vit quarante-deux, formant une flotte richement chargée pour Lisbonne. Quoiqu'il ne parût pas probable de pouvoir faire aucune prise à cause du grand nombre de bâtiments et de la force des vaisseaux de guerre qui les accompagnaient, Roberts eut le courage, en faisant cacher une partie de son monde, de se mêler parmi les vaisseaux portugais, et de s'approcher tout près de l'un d'eux. Alors il en demanda le capitaine avec l'intention de ne lui donner aucun quartier, s'il faisait la moindre résistance. Ce capitaine obéit : Roberts lui déclara que, courant les mers pour tenter la fortune, il exigeait qu'il lui montrât le plus riche vaisseau de la flotte, et le menaça de lui donner la mort s'il le trompait. Au contraire, il promit de le relâcher si l'avis était sûr. Le capitaine, croyant devoir préférer sa vie au bien général de sa nation, indiqua le vaisseau que Roberts voulait connaître, et celui-ci, se hâtant de courir dessus, en vint à l'abordage avec tant de fureur qu'il s'empara du vaisseau avant qu'on pût le secourir. Lorsque les autres bâtiments arrivèrent, il était déjà loin avec sa prise. Ce vaisseau était rempli de richesses, mais il ne s'y trouvait pas de vivres à proportion. En s'approchant de la côte de Surinam, on apprit qu'un brigantin, chargé de comestibles n'était pas éloigné. Ne croyant devoir confier cette expédition à aucun autre, Roberts, monté sur une chaloupe qui portait quarante hommes, alla chercher le brigantin, le trouva, lui donna la chasse pendant trois jours, et le perdit enfin de vue à trente lieues de la côte. Pendant qu'il s'occupait ainsi du bien commun, son lieutenant Kennedy s'étant fait reconnaître chef de ceux avec lesquels il était resté, s'enfuit avec la nouvelle prise, et après en avoir fait quelques autres encore ; revint dans sa patrie où il eut la folie de dépenser toute sa fortune par ses débauches, et s'étant fait connaître à une femme de mauvaise vie, fut pris et pendu. Pendant ce temps Roberts courait la mer, outré de désespoir de manquer de tout, d'avoir été trahi, et jurant de se venger. Le hasard le mit à portée de quelques chaloupes chargées de provisions, qu'il parvint à prendre. Ayant recouvré de nouvelles forces, il fit de plus longues courses, et tenta de plus grandes expéditions ; mais ayant manqué les îles du cap Vert et les vents favorables pour se rendre en Afrique, il fut obligé de revenir à Surinam avec si peu de vivres et de boisson, que plusieurs de ses gens périrent de besoin, et d'autres pour avoir bu de l'eau de la mer. Dans une de ces courses ils prirent un vaisseau anglais, sur lequel était un chapelain. Les pirates se récrièrent sur ce qu'ils en avaient été privés jusqu'alors, et proposèrent à celui-ci de rester avec eux, sous la seule obligation de n'avoir qu'à prier Dieu et à faire le punch : ils lui promirent même une bonne part de leur butin. Mais il les refusa absolument ; et, moins cruels que la plupart des gens de leur état, ils le traitèrent bien, lui accordèrent plusieurs grâces, et le laissèrent aller. Roberts était sur la côte d'Afrique, près du cap de Lopez, lorsqu'il fut attaqué par le capitaine Ogle. Il était bien

inférieur en forces, et ses gens à moitié ivres se trouvaient hors d'état de combattre. Voyant donc l'impossibilité de se défendre, il résolut d'essuyer la première bordée du vaisseau de guerre, puis de l'accrocher et de mettre le feu à ses poudres; mais la mort prévint un dessein dont l'exécution aurait causé la perte d'un si grand nombre d'hommes. Il reçut dans la gorge un coup de pistolet, dont il mourut sur-le-champ. Les pirates se rendirent aussitôt. Arrivés à terre on leur fit leur procès, et ils furent pendus. M—LE.

ROBERTS (GEORGES), voyageur anglais auquel on doit une excellente description des îles du cap Vert, avait déjà fait plusieurs voyages, lorsque le 14 septembre 1721, il s'engagea au service de quelques marchands de Londres, pour le voyage de la Virginie. Il y devait prendre le commandement d'un vaisseau, et faire ensuite le commerce sur la côte de Guinée et aux Barbades. Il partit sur un bâtiment commandé par le capitaine Scot. Après avoir essuyé longtemps des vents contraires, ils abordèrent enfin à l'île de Sal, puis à Buona-Vista, toutes deux faisant partie des îles du cap Vert. Arrivé à Barbate, Roberts changea d'avis, et s'étant procuré une felouque d'environ soixante tonneaux, il l'a chargea de différentes marchandises, et résolut d'aller sur la côte de Guinée faire le commerce de la traite des noirs pour son compte. A peine était-il séparé de Scot, que, pendant une maladie de peu de durée, son pilote perdit sa route par ignorance ou par inattention. Ce ne fut qu'a force de travail et d'observations qu'ils parvinrent à se retrouver. Après une assez longue navigation il arriva à l'île de Sal. Ayant envoyé sa chaloupe à terre pour y prendre des rafraîchissements, elle revint en moins de deux heures, avec un nègre qui y avait fait mettre une tortue pesant plus de deux cents livres, dont il voulait faire présent à Roberts, l'assurant qu'un capitaine de vaisseau, qu'il ne put désigner, les avait amenés, lui et plusieurs autres, dans cette île pour lui ramasser des tortues, de l'ambre gris, qu'ils avaient de l'huile, des écailles, et généralement tout ce que ce capitaine avait paru désirer. Mais, comme il n'était pas revenu depuis un an qu'il leur avait donné cette commission, ils offraient d'en abandonner la moitié si l'on voulait les conduire avec l'autre à l'île de Saint-Nicolas. Roberts ne voulut pas accepter un présent si considérable, mais il transporta volontiers six nègres avec deux de leurs femmes dans l'île où ils désiraient se rendre. Comme cette petite navigation ne retardait pas beaucoup les affaires de son commerce, et qu'il y trouvait un gain assez considérable, Roberts différa quelques autres voyages pour celui-ci. Il y avait à peine deux jours qu'il était en mer lorsqu'il découvrit au loin trois bâtiments assez considérables, et, sur celui qui se trouvait le plus proche, un grand nombre d'hommes en chemise et une longue rangée de canons qui ne le rassurèrent pas; il était impossible de se dérober par la fuite. Le vaisseau arbora pavillon anglais, ce qui fit croire à Roberts qu'en effet il appartenait à sa nation. Peu après on lui demanda dans sa langue à qui appartenait la felouque et d'où elle venait. Il satisfit à ces questions. « Fort bien, répliqua le capitaine, je savais déjà tout cela; mais que l'on m'envoie la chaloupe. » C'est l'usage en mer comme ailleurs; le plus faible suit la

loi imposée par le plus fort. Roberts obéit donc promptement sans la conduire lui-même. C'eût été faire assez vis-à-vis de quelque puissance maritime que ce fût; mais notre capitaine avait affaire à un pirate, et ce manque de respect pensa lui coûter la vie. Ce brigand se nommait Russel. Il demanda aux deux envoyés où était leur capitaine; et leur réponse le lui ayant fait distinguer, il l'accabla d'injures. Roberts chercha à se justifier de n'avoir envoyé que sa chaloupe, puisqu'en effet ce n'était qu'elle que l'on avait demandée. Russel, insensible à ses raisons, redoublant de fureur : « Quoi, misérable chien, lui dit-il, tu feins de ne m'avoir pas compris, je vais t'apprendre à m'écouter et à te conduire. » Dans l'instant il envoya ses gens pour prendre possession de la felouque et lui amener Roberts. Lorsque l'infortuné capitaine fut arrivé, Russel tira son sabre et parut plusieurs fois disposé à lui trancher la tête; mais un autre pirate lui retint le bras. Cependant il demanda à Roberts pourquoi il paraissait en si mauvais équipage, car il était en veste et en pantoufles. « Je ne m'attendais pas à paraître devant un homme si redoutable, dit-il, et il lui offrit d'aller se vêtir plus décemment; mais Russel, blasphémant de nouveau, lui répondit qu'il n'en avait ni le temps ni la possibilité, puisqu'il fallait parler d'affaires, et qu'il n'y avait plus rien à lui sur son bâtiment. « Je ne le vois que trop, repartit Roberts; mais j'espère de votre générosité que quand vous aurez pris les choses qui vous conviennent, vous me laisserez celles dont vous n'avez pas besoin. » — « C'est selon que mes compagnons en décideront, » lui dit le pirate. Alors il demanda un mémoire exact de tout ce qu'il avait à son bord, lui protestant que, s'il cherchait à le tromper, il le ferait brûler vif dans sa felouque. Roberts ne lui dissimula rien et lui dit, entre autres choses, qu'il allait à Sal pour obliger un prêtre portugais; mais il apprit que l'on en voulait aussi à ce prêtre; qu'il était enlevé ou près de l'être, et que le capitaine Scot avait eu le même sort à peu près que lui : on avait brûlé son vaisseau, et on l'avait mis à terre, à Buena-Vista, l'une des îles du cap Vert, au sud de Sal. Le terrible Russel n'était cependant pas le chef de la troupe : son tour était passé. C'était celui d'Edmond Lo, commandant un des autres bâtiments. Le lendemain Roberts lui fut présenté avec le prêtre portugais et le gouverneur de Saint-Nicolas. Russel les accompagnait dans un esquif. Dès qu'ils furent entrés dans le vaisseau amiral, tous les pirates vinrent les saluer et les assurer qu'ils étaient fort touchés de leur infortune. Cette cérémonie se fit si gravement que les prisonniers ne purent distinguer si c'était honnêteté ou insulte. On leur dit en même temps qu'il fallait rendre leurs devoirs au commandant. Le canonnier se chargea de lui présenter Roberts, qui le trouva assis sur un canon. Le commandant Lo l'invita, d'un ton assez doux, de s'asseoir, et il lui demanda ce qu'il voulait boire; et aussitôt il donna ordre qu'on servît du punch, du vin; ce qui fut fait très-promptement. La conversation devint assez calme. Lo, quoique pirate, n'était pas d'un caractère aussi méchant, ni si furieux que Russel. Il assura son prisonnier qu'il regrettait de ne l'avoir pas pris deux jours plus tôt; qu'alors ils avaient des marchandises de toutes sortes prises sur deux vaisseaux portugais; et que, n'ayant pu en garder que la plus précieuse

partie, ils lui auraient donné tout ce qu'ils avaient jeté à la mer. Cette entrevue parut ainsi devoir finir paisiblement; mais lorsque Roberts voulut se retirer, on lui déclara qu'il fallait demeurer sur le vaisseau jusqu'à ce que le conseil eût décidé de son sort. Le jour suivant, tandis qu'il rêvait tristement sur le tillac, quelques pirates, plus humains que les autres, s'approchèrent de lui et lui apprirent que presque tous ses gens avaient pris parti parmi eux; que son pilote s'était montré un des plus ardents à le trahir; qu'il n'avait de moyen pour recouvrer sa liberté que d'assurer qu'il était marié et qu'il avait plusieurs enfants; car ils s'étaient imposé la loi de ne retenir que les gens libres. Ils finirent par lui promettre quelques présents lorsqu'on le remettrait en liberté. L'un de ces trois hommes avait servi sous Roberts en 1718, et sa vue avait réveillé les sentiments qu'il lui portait alors. A peine s'étaient-ils retirés que le chef parut sur le tillac, et donna des ordres pour assembler le conseil. Dès qu'il fut obéi, il demanda à Roberts s'il était marié. Sa réponse fut qu'il l'était depuis dix ans, et qu'en partant de Londres, il y avait laissé cinq enfants et sa femme enceinte. Quant à ce qu'on lui demanda sur l'état de sa fortune, il exposa les malheurs qu'il avait essuyés, et finit en concluant que la cargaison de sa felouque composait tout son bien. Cet exposé toucha Lo et la plus grande partie de l'assemblée, si ce n'est Russel. Comme Lo était disposé à rendre la liberté à Roberts, Russel exhala son emportement en injures, soutint que, ayant besoin d'avoir avec eux un homme qui connût la côte de Guinée, ils devaient relâcher quelque chose de leurs anciennes résolutions, et garder Roberts, malgré le serment de remettre en liberté les gens mariés. Lo soutenait, au contraire, que, si une fois on s'écartait des lois que l'on s'était imposées, et si l'on violait les serments, le désordre se mettrait promptement parmi eux, et qu'ils ne recueilleraient aucun fruit de leur association. On fit retirer Roberts pour délibérer sur son sort avec plus de liberté. Au bout de deux heures, Lo et Russel vinrent le trouver, et lui parlèrent de l'état de sa felouque. « Hélas! répondit-il, elle fait eau de tous côtés! — Elle fait eau? dit Russel. Qu'en feriez-vous donc si elle vous était rendue? D'ailleurs vous êtes sans matelots. » Lo interrompit la conversation et l'emmena avec eux. On se remit à boire, puis à manger. La troupe était nombreuse : on servit des viandes. Leur gaieté se montrant alors en toute liberté, ils se jetaient de côté et d'autre sur les morceaux et se les arrachaient comme autant de chiens affamés. Roberts paraissant un peu étonné de ce jeu, ils lui apprirent que c'était là un de leurs plus grands plaisirs, et que rien ne leur paraissait si martial. Enfin, après plusieurs jours de discussion et d'une cruelle incertitude, Russel vint lui-même dire au pauvre Roberts : « Mon ami, tu auras ta felouque; la compagnie te l'a rendue; tu auras aussi deux hommes qui consentent à demeurer avec toi; mais tu n'auras rien de plus; et tu te contenteras des provisions qui restent dans ton vaisseau, dont j'ai tout fait ôter. Il m'est revenu que plusieurs de nos gens se proposaient de te faire une cargaison; mais je le défends, parce qu'il n'est pas sûr que les marchandises qu'ils veulent te donner ne nous soient pas utiles. En un mot, je jure, par tout ce qu'il y a de

plus redoutable, que s'il passe quelque chose de nos vaisseaux dans le tien, sans mon ordre, je mets le feu à ta felouque et je t'y brûle toi-même avec tout ce que tu possèdes. » Personne n'osa le contredire; et pour ajouter encore à son malheur, Roberts dut être reconduit par Russel lui-même sur sa felouque. Il l'emmena d'abord sur son vaisseau, et en arrivant donna ordre que le souper fût préparé promptement. Tous les officiers furent invités et Roberts avec eux. Russel lui dit qu'il l'exhortait à manger beaucoup, parce qu'il allait faire un voyage aussi difficile que celui du prophète Élie au mont Horeb; que n'ayant ni vivres ni liqueurs dans sa felouque, il devait faire un bon fonds dans son estomac pour résister longtemps à la soif et à la faim. Une raillerie si amère fit sentir à Roberts toute l'horreur de sa situation. Cependant, il répondit qu'il espérait mieux de la générosité de ceux qui lui laissaient la vie et la liberté. Russel jura qu'il n'avait plus de faveur à espérer après le souper qu'on lui donnait. Roberts insista et le conjura de le mettre plutôt a terre dans quelque île ou sur les côtes de Guinée; le suppliant de ne pas l'abandonner à une mort certaine. « Vos arguments et vos larmes sont inutiles, lui dit Russel : il est trop tard. Vous avez refusé notre pitié lorsqu'elle vous était offerte; votre sort est décidé. Remplissez-vous l'estomac pour soutenir vos forces aussi long-temps que vous le pourrez, car il y a beaucoup d'apparence que le repas que vous allez faire sera le dernier de votre vie. » Dans le même temps, les matelots qui avaient veillé à la garde de la felouque entrèrent. Russel leur demanda s'ils avaient exécuté ses ordres; ils répondirent que la felouque était vide, qu'il n'y restait que de l'eau. « Comment de l'eau? reprit-il en blasphémant. — Capitaine, ne craignez rien, c'est l'eau de la mer qui y entre de tous côtés. — A la bonne heure, dit Russel. » Après avoir passé la nuit dans son esquif, Roberts n'y trouva qu'environ plein un chapeau de croûtes et des miettes de biscuit, avec quatre ou cinq poignées de tabac à fumer, dix bouteilles d'eau-de-vie, trente livres de riz, une fort petite quantité de farine, et trois pintes d'eau dans le fond des tonneaux. A la place de ses bonnes voiles on en avait mis de vieilles à demi pourries. Seulement quelque pirate avait eu l'humanité de laisser des aiguilles et du fil, avec un vieux canevas qui lui fut de la plus grande utilité. Pendant trois jours il ne s'occupa avec ses deux hommes que du travail de ses voiles. Durant cet intervalle ils ne vécurent que de riz cru et de quelques verres d'eau-de-vie. Ils ménageaient l'eau, afin d'en pouvoir faire de la pâte. Un gâteau fut en effet le repas du quatrième jour. Cette situation affreuse dura encore long-temps. Heureusement qu'il tomba un peu de pluie, et que plus tard on harpona un requin. Les pirates n'avaient pas enlevé le fusil de Roberts; il s'en servit pour faire du feu. On fit cuire de la chair du monstre marin dans de l'eau de mer, et l'on fit un repas délicieux. Malgré ces secours on ne peut douter que Roberts n'eût enfin péri, puisqu'à la douleur et à la faim se joignait encore le mauvais état de sa felouque, qui prenait eau et à laquelle il ne pouvait faire que de légères et inutiles réparations. Pendant plus de huit jours il lutta ainsi entre la vie et la mort. Enfin il eut le bonheur d'arriver à l'île de Saint-Nicolas. Un de

ses hommes descendit à terre, pendant qu'il prenait un peu de repos, et que l'autre veillait à la sûreté du bâtiment. Mais celui-ci s'étant aussi laissé aller au sommeil, le vaisseau fut emporté par les courants : ainsi il avait perdu la terre et un homme. Il semblait que tout conspirât contre lui. Cependant son courage ne l'abandonna pas. Aidé des conseils de quelques nègres, il regagna une meilleure côte sur l'île Saint-Jean, au sud. Des nègres l'ayant aperçu se mirent à la nage et vinrent le trouver pour lui offrir des secours, et lui proposer d'aller à terre dîner avec eux. Il leur répondit qu'il ne savait pas nager. Leur étonnement fut extrême. Ils répétèrent plusieurs fois qu'il leur paraissait bien étrange que des gens qui traversaient la *grande mer* osassent l'entreprendre sans savoir nager : et, vantant l'usage de leur nation, ils assurèrent qu'il n'y avait pas d'enfant parmi eux qui ne pût se sauver à la nage de toutes sortes de périls. Ces bons nègres cependant lui apportèrent de l'eau dans des calebasses. Mais ils refusèrent de manger de la chair de requin parce que cet animal se nourrit de chair humaine. Ils refusèrent aussi de l'eau-de-vie, non-seulement parce qu'il en avait peu et qu'il était accoutumé à en boire ; mais parce qu'un pirate français en ayant beaucoup distribué dans leur île, ceux qui en avaient bu étaient demeurés fous pendant plusieurs jours, et que d'autres en avaient été malades. Ils finirent par lui dire que l'eau étant leur boisson naturelle elle leur suffisait. Pour dernière disgrâce il s'éleva un vent si furieux que le bâtiment fut enlevé de dessus son ancre et précipité sur la pointe d'un roc où il se brisa en pièces. Roberts et son matelot jetèrent des cris épouvantables. Les nègres du jour précédent vinrent à leur secours, et, à la faveur de quelques planches brisées, ils les conduisirent au pied d'un roc, où ils trouvèrent la facilité de monter plus de quinze pieds au dessus des flots. Que de réflexions ne fournissait pas ici la situation affreuse de Roberts, réduit dans cet état par des Européens, par ses compatriotes, et sauvé par des idolâtres, par des nègres dont il faisait commerce, qu'il avait voulu arracher à leur patrie et transporter comme esclaves dans des contrées lointaines! Ce furent eux qui lui fournirent des vivres, l'aidèrent à rassembler les débris de son bâtiment, et lui donnèrent les moyens de retourner dans sa patrie, avec le malheureux matelot qui seul lui était resté fidèle. Il arriva à Bristol à la fin de juin 1725, et mourut quelques années après au milieu de sa famille. La relation de ce voyage a été imprimée dans l'*Histoire des Voyages*. M—LE.

ROBERTS-ROCHE (MARIE-FRANÇOIS), médecin et homme de lettres, naquit à Paris en 1790. Son père, originaire d'Angleterre, et livré par profession à la culture des lettres, lui avait inspiré de bonne heure le goût de cette carrière. Il fit ses études au collége Louis-le-Grand, avec des succès qui révélèrent surtout en lui une rare intelligence pour les langues étrangères. Ses études médicales furent également couronnées des plus brillants succès, et la thèse qu'il soutint en 1813, à la Faculté de Paris pour obtenir le grade de docteur, ayant pour titre : *de Peritonitide*, fut le signal du rang qu'il devait bientôt prendre dans le monde médical. Il fut chargé, pendant plusieurs années, de l'analyse des jour-

naux anglais dans l'ancienne *Bibliothèque médicale*, et il y fit preuve d'une vaste érudition, jointe à la plus judicieuse critique. Plein d'ardeur pour la science, Roberts-Roche en avait sondé toute l'étendue et en explorait tout le domaine. Sans parler de ses connaissances profondes en médecine, aucune branche de l'histoire naturelle ne lui était étrangère. L'étude des plantes avait eu surtout pour lui de puissants attraits, et l'avait mis en relation avec plusieurs savants botanistes de l'époque, nommément avec les professeurs Jussieu et Richard, dont il cultivait la société d'une manière intime. Il avait étudié l'histoire des peuples anciens et modernes, et possédait presque au même degré les langues grecque, latine, hébraïque, syriaque, anglaise, italienne, en sorte qu'il était capable de résoudre toutes les questions d'étymologie et de chronologie qui s'offraient à ses recherches. Il avait approfondi les doctrines d'Hippocrate et de Galien, et en faisait le sujet de son étude la plus constante. Mais, aussi modeste que savant, il y cherchait plutôt de l'instruction que de la gloire; et c'est en reléguant avec lui tous ses talents dans la retraite, qu'il sut vivre, en vrai philosophe, dans une obscurité dont peu d'hommes ont le courage de s'environner. Enlevé à un âge (34 ans) où l'esprit est encore tout occupé de projets, où les travaux de l'homme ne sont pour l'ordinaire que des essais, Roberts-Roche devait laisser plus de regrets à ses contemporains que de véritables souvenirs à la postérité. Peu de temps avant sa mort, il avait mis la dernière main à une traduction du poème didactique d'Armstrong sur l'art de conserver la santé, ouvrage qui réunit autant de pensées neuves et piquantes que de vérités hygiéniques, et qu'il a enrichi de notes extrêmement intéressantes. Une autre entreprise, non moins précieuse à l'histoire de la médecine, et peut-être plus hardie dans son exécution, occupait depuis long-temps le peu de loisirs que lui laissait la place de bibliothécaire-adjoint de la Faculté de médecine. Il s'était proposé d'exhumer toutes les opinions d'Hippocrate et de Galien, et de les opposer toutes l'une à l'autre, dans autant de parallèles suivis de commentaires, et de les publier sous forme de dictionnaire. Il avait réuni la plus grande partie de ses matériaux, lorsqu'il fut enlevé à la science et aux lettres le 13 janvier 1824. Que si la postérité s'étonne que l'histoire ait recueilli sa mémoire, elle sache, du moins, de celui-là même qui la lui transmet, que si Roberts-Roche fit peu de chose pour la science, elle devait tout attendre de lui. J—L—Y.

ROBERTSON (ABRAHAM), savant géomètre, né en Écosse, fut élevé en Angleterre dans l'école de Westminster et au collége de Christ-Church d'Oxford, université où il devint professeur de géométrie. Son mérite lui ouvrit les portes de la Société royale de Londres et lui fit donner depuis la direction de l'Observatoire fondé par Radcliffe. On a de lui plusieurs ouvrages dont le principal a été l'objet d'attaques assez vives, mais auxquelles il paraît avoir répondu victorieusement. I. *Sectionum conicarum lib. VII; accedit tractatus de sectionibus conicis et de scriptoribus qui earum doctrinam tradiderunt*, 1793, in-4°. II. *Traité géométrique des sections coniques*, 1802, in-8°. III. *Réplique à un coopérateur des Revues critique et mensuelle* (Critical and Monthly Reviews), où est insérée la démon-

stration du théorème binomial par Euler. 1808, in-8°. Ab. Robertson mourut à Oxford, âgé de 75 ans, vers le commencement de 1827. Z.

ROBERTSON (ÉTIENNE - GASPARD), aéronaute célèbre, est du petit nombre de ceux qui, dans cette périlleuse carrière, sont morts sans accident (1). Il était né à Liége, le 25 juin 1763, fils d'un honnête commerçant, nommé *Robert*, et crut devoir ajouter une syllabe à son nom, ce qui le fit signifier, en langue allemande, *fils de Robert*. Destiné à l'état ecclésiastique il commença quelques études de théologie à Louvain ; mais, d'un caractère fort dissipé, il y renonça bientôt et s'occupa de peinture, puis de physique, et surtout de ce qui était relatif à la science aérostatique, alors fort en vogue. Quand la Belgique fut réunie à la France, en 1795, il obtint, au concours, la chaire de physique du département de l'Ourthe, et fut envoyé a Paris, pour offrir au gouvernement le miroir d'Archimède, auquel il avait adapté un mécanisme ingénieux pour faire coïncider plusieurs plans à un même foyer et en varier la distance à volonté. Ce mécanisme, ayant été examiné par les membres de l'Institut, fut approuvé de tout point. Robertson s'est vanté d'avoir fait connaître, un des premiers en France, les importantes découvertes de Volta (*voy.* ce nom, XLIX, 463); mais on sait que cet illustre savant vint lui-même à Paris dès l'année 1801, et qu'il exécuta ses expériences en présence de l'Institut et du premier consul, qui le combla d'honneurs. Il est vrai que Robertson fit ensuite une expérience importante, celle de l'inflammation du gaz hydrogène par l'étincelle galvanique, ce qui établit l'identité du fluide galvanique avec le fluide électrique. Mais nous ne pensons pas que la science lui ait dû beaucoup sous ce rapport. On ne le connaissait guère alors à Paris que par ses ascensions et le cabinet de fantasmagorie qu'il y avait établi dans l'ancien couvent des Capucines, où est aujourd'hui la rue de la Paix. C'est là qu'il fit longtemps apparaître des spectres qui effrayaient beaucoup plus les femmes et les enfants qu'ils ne firent avancer la science. Le succès qu'obtint en France ce genre de spectacle décida bientôt Robertson à l'essayer en Angleterre, puis à Hambourg, à Saint-Pétersbourg. Partout il donna le spectacle de ses expériences physiques très-variées, et quelquefois il les accompagna d'ascensions aérostatiques, toujours fort périlleuses. Dans celle qu'il exécuta à Hambourg, en 1803, il monta jusqu'à 3,670 toises, point le plus élevé de l'atmosphère, auquel un être vivant soit jamais parvenu. C'est à lui qu'on doit le premier essai du parachute, faussement attribué à Garnerin (*voy.* ce nom, LXV, 150). Robertson mourut dans le mois de juillet 1837, aux Batignolles, près Paris, où il s'était fixé depuis quelques années, et où il était directeur du jardin de Tivoli.

(1) Il n'est pas sans intérêt de savoir, pour l'histoire de la science, combien d'infortunés, depuis Icare jusqu'à nos jours, sont morts en voulant s'éloigner du globe terrestre par des moyens extraordinaires, et surtout par les ballons! Pilâtre de Rozier périt le 15 juin 1785, près de Boulogne, d'où il voulait passer en Angleterre; peu de temps après Zambeccarri périt en Italie par le feu qui prit à sa montgolfière. Olivari mourut à Orléans, en 1802, à peu près de la même manière. Mosment, qui voulut, en 1806 y faire monter un cheval, perdit l'équilibre et tomba. Sadlor périt à Boston, Billos à Manheim, le feu ayant pris à son ballon, et le capitaine Hawis à Londres en 1824; enfin les habitants de Paris ont vu en 1819 la malheureuse Mme Blanchard précipitée sur une maison de la rue de Provence.

On a de lui : I. *La Minerve, vaisseau aérien destiné aux découvertes, et proposé à toutes les Académies de l'Europe,* Paris, 1820, in-8°. II. *Mémoires récréatifs et anecdotiques*, Paris, 1830-34, 2 vol. in-8°. — M. *Eugène* ROBERTSON, fils du précédent, est entré dans la même carrière et s'est aussi distingué par plusieurs ascensions et expériences de physique. Z.

ROBESPIERRE (MARIE-MARGUERITE-CHARLOTTE *de*), sœur du trop fameux Robespierre (*voy.* ce nom, XXXVIII, 232), n'appartient à l'histoire que par l'horrible célébrité de son frère et les mémoires mensongers que l'on a récemment publiés sous son nom. Elle naquit à Arras, en 1750, un peu moins de deux ans après Maximilien, qui était l'aîné de la famille : et comme lui, bientôt orpheline, elle ne reçut d'éducation que par la bienfaisance et les secours de parents ou d'amis charitables, surtout de l'abbé de Saint-Waast et de l'évêque d'Arras (*voy.* CONZIÉ, LXI, 340), qui ne lui manquèrent pas plus qu'à ses deux frères. Mlle Charlotte *de* Robespierre (car, ainsi que son frère, elle joignait quelquefois à son nom la particule féodale) sortait du couvent, lorsque Maximilien revint dans sa ville natale, pour y exercer la profession d'avocat. Dès lors ils vécurent ensemble, avec leur jeune frère (Augustin), dans la maison paternelle, d'une manière tout à fait exemplaire, jusqu'aux premiers jours de la révolution, où Maximilien devait jouer un rôle si funeste. D'un caractère fort paisible et sans prétention, la jeune Charlotte s'occupait fort peu des affaires publiques, et, quoi que l'on en ait dit, nous ne pensons pas qu'elle ait partagé, dans aucun temps, l'ardeur révolutionnaire de son frère aîné, dont toutefois elle admirait humblement l'esprit et l'éloquence. Elle ne le suivit pas cependant, en 1789, à Paris, quand il y vint comme député aux États-Généraux ; mais en 1792, lorsque ses deux frères furent en même-temps députés à la Convention nationale, elle se rendit auprès d'eux, et vint habiter avec le plus jeune, qu'elle semble avoir affectionné davantage. D'ailleurs Maximilien demeurait alors chez le menuisier Duplay, dont la femme et les filles n'auraient peut-être pas long-temps vécu d'accord avec Mlle Robespierre. Augustin ayant été nommé, après la révolution du 31 mai 1793, commissaire à l'armée d'Italie, conjointement avec Ricord (*voy.* ce nom, dans ce vol.), ils partirent ensemble pour cette importante mission, et emmenèrent avec eux, le premier, sa sœur Charlotte, et le second sa jeune épouse, qui, si l'on en croit l'auteur des mémoires de la *citoyenne* Charlotte, ne manquait point d'attraits et aimait beaucoup le plaisir. Le très-long voyage qu'ils eurent à faire pour se rendre à leur poste, quoique traversé par beaucoup d'obstacles et de périls, ne fut pas sans agréments pour ces dames, qui reçurent souvent des hommages, sans doute adressés à la puissance des représentants du peuple autant qu'aux charmes de leurs compagnes. On sait que c'était assez l'usage de Napoléon Bonaparte, que ces dames virent au quartier-général de Nice, et qui, alors jeune et galant, ne manqua pas de leur faire une cour assidue. On le vit souvent à côté d'elles, dans des promenades à cheval, qui eurent du retentissement jusque dans la capitale, et leur attirèrent de sérieux reproches de la part du grave Maximilien. Il fallut y renoncer, et ces dames

s'accusant alors réciproquement de toutes les privations du même genre qu'elles éprouvèrent, il en résulta des dissensions fâcheuses. Mme Ricord, plus jeune et plus jolie que Charlotte Robespierre, usa de tout l'ascendant que ses attraits lui donnaient sur Augustin, pour lui inspirer contre sa sœur des sentiments de répulsion, dont elle ne sut pas deviner la véritable cause, et que certainement elle ne méritait pas. Désespérée de voir son frère ainsi tout à coup changé à son égard, elle retourna dans la capitale, sans avoir compris que c'était à cela précisément qu'on avait voulu l'amener ; et elle ne revit plus Augustin, qui resta brouillé avec elle, jusqu'à la révolution du 9 thermidor, c'est-à-dire jusqu'à son dernier moment. Forcée d'habiter avec son frère aîné, qui ne quittait plus la famille Duplay, Charlotte n'eut pas moins à souffrir des prétentions de cette famille que de celles de Mme Ricord. Mais de plus grands malheurs devaient bientôt l'atteindre. La révolution du 9 thermidor survint, et les deux Robespierre périrent à la fois sur l'échafaud, où ils avaient envoyé tant de victimes. Leur sœur elle-même fut arrêtée le lendemain, et il fallut des circonstances bien heureuses pour qu'elle ne partageât pas immédiatement leur sort. Après quelques jours de détention, la liberté lui fut rendue ; mais manquant de tout appui, et repoussée de partout par l'horreur de son nom, elle ne mena plus qu'une vie de souffrances et de privations. Cependant, en 1803, Napoléon parut se souvenir d'une famille dont il avait autrefois recherché la protection, et, sur une demande que lui fit remettre Mlle Charlotte Robespierre, par un ancien huissier de la Convention nationale, il lui accorda une pension de 3,600 francs, ce qui était certainement beaucoup pour une femme dont les goûts, il faut en convenir, ne furent jamais dispendieux. Cette pension fut réduite de moitié sous la Restauration. On s'attendait avec quelque raison, à la voir tout à fait supprimée, et l'on n'apprit pas sans étonnement que c'était par ordre de Louis XVIII lui-même, que cette moitié avait été conservée. On ne la supprima entièrement qu'en 1823, sans que l'on sache pour quelle cause. Sous Charles X elle fut rétablie par le ministre Martignac, à qui l'on représenta la sœur de Robespierre comme une femme très-pieuse, et qui avait toujours gémi sur les torts de ses frères, ce qui était faux sous tous les rapports. Après le 9 thermidor elle était retournée à Arras où elle vécut plusieurs années. Revenue à Paris, elle s'y fixa rue Gracieuse, faubourg Saint-Marceau, sous le nom de *Mlle Delaroche*. C'est sous ce nom que deux dames très-pieuses la connurent, et ce n'est qu'après sa mort qu'elles surent son vrai nom, qui aurait suffi pour les éloigner de tous rapports avec elle. Elle ne parlait jamais ni de religion, ni de révolution ; elle était déjà malade au lit avant de quitter la rue Gracieuse ; et quand deux dames, qui cherchaient un logement, se présentèrent pour voir celui-là, qui était à louer, elles virent près de son lit un très-jeune homme avec lequel elle causait (peut-être était-ce M. Laponneraye). Lorsqu'à la fin de chaque trimestre, elle allait à la caisse pour toucher son quartier de pension, elle faisait une toilette recherchée, et se donnait un chapeau neuf. C'est pour cela seulement qu'elle déclinait son vrai nom, en prenant à la mairie son certificat de vie. Ainsi il n'est

pas vrai qu'elle tirât vanité de ses frères. Il est bien certain qu'elle ne quitta Arras que parce qu'elle ne pouvait pas y rester ignorée, et que revenue à Paris son premier soin fut de changer de nom. Sur cela comme sur beaucoup d'autres choses il faut bien se garder de croire le volume de Mémoires publiés en 1835 par M. Laponneraye, d'après un manuscrit qu'il a dit tenir de Charlotte Robespierre elle-même, ce qui n'est ni vrai ni vraisemblable, d'abord parce que cette demoiselle n'écrivit jamais, et que ce volume, sans être bien écrit, annonce cependant un peu de culture et de savoir-faire. Il s'y trouve, il est vrai, beaucoup de faits et de détails qui ne pouvaient être connus que des parents de Mlle Robespierre; mais le récit en est accompagné de réflexions et de pensées qui ne peuvent évidemment sortir que de cette société de jeunes adeptes, aussi ignorants que pervers, qui avaient naguère entrepris de nier ou de controuver tous les faits de l'histoire les plus incontestables Pour que ce récit qu'ils ont publié sur la vie de Charlotte Robespierre eût l'attrait du roman, sans lequel il semble qu'aujourd'hui rien ne puisse être lu, ils ont voulu donner à cette malheureuse femme le caractère d'une espèce de courtisane, d'intrigante, que certainement elle n'eut jamais, et pour cela ils lui ont fait successivement adresser les hommages d'hommes qu'il n'est pas bien sûr qu'elle ait jamais connus, notamment de Fouché, qui fut l'un des ennemis les plus acharnés de son frère, et qui contribua beaucoup à le pousser à l'échafaud. Charlotte Robespierre mourut à Paris, rue de la Fontaine Saint-Marcel, plus déserte encore que la rue Gracieuse, le 2 août 1834, sept ans avant la sœur de Marat, avec laquelle son histoire a tant d'analogie (*voy.* MARAT, LXXIII, 6). Il y eut, toutefois, dans la destinée de celle-ci, une fâcheuse différence: c'est qu'elle passa dans la misère les dernières années de sa vie, et qu'elle ne fut pensionnée ni par Bonaparte ni par Louis XVIII, moins heureuse sous ce rapport que la servante de ce monstre qui disait l'avoir épousée *à la face du soleil;* c'est à ce titre qu'elle fut pensionnée par la commune de Paris. Le convoi funèbre de Charlotte Robespierre fut suivi de plusieurs amis, et l'on prononça sur sa tombe un éloge dont, par modestie sans doute, M. Laponneraye ne nomme pas l'auteur. Nous en citerons un fragment qui fera assez connaître l'esprit et le but de tout l'ouvrage : « ... Elle fut « calomniée; on lui reprocha d'avoir « renié son frère, d'avoir pactisé avec « ceux qui le plongèrent dans le sang « du martyre de thermidor. Quel hor- « rible blasphème! Non, vertueux et « infortuné Maximilien, ta sœur ne « t'a point renié; non, elle ne s'est « point apostasiée en foulant sous ses « pieds des principes qui ont été l'é- « vangile de toute sa vie. Sœur de « Maximilien Robespierre, arrache- « toi pour un instant des bras de la « mort; apparais-nous encore une « fois, et dis-nous si jamais dans ta « pensée ton bon et malheureux frère « a cessé d'être révéré et chéri, si « jamais tu as cessé de rendre hom- « mage à ses vertus... » Par son testament olographe signé Charlotte *de* Robespierre, elle fit sa légataire universelle une demoiselle Mathon qui donnait des soins à sa vieillesse. Ce testament que nous avons lu, qu'elle fit en 1828, *avant de payer son tribut à la nature,* n'exprime aucune pensée de religion, ni de politique.

Elle y dit seulement que son frère aîné a été *calomnié*, et qu'il était *plein de vertus*. M—D j.

ROBIEN (CHRISTOPHE-PAUL GAUTRON de), président à mortier au parlement de Bretagne, conseiller du roi en ses conseils, membre associé de l'académie des sciences de Berlin, naquit à Rennes le 4 novembre 1698, et mourut en 1756, ou peu après. Également versé dans les sciences naturelles et dans les antiquités de son pays, il avait rassemblé dans un cabinet, qui, dit-on, ne valait pas moins de cent mille écus, et dont le catalogue manuscrit, rédigé par lui-même, forme deux gros vol. in-folio, une magnifique collection de tableaux, de minéraux, d'antiquités, de manuscrits et de livres rares et précieux. Cette collection lui avait fourni les moyens de composer plusieurs ouvrages, dont le plus important, resté inédit, a pour titre : *Description historique et topographique de l'ancienne Armorique ou Petite-Bretagne, depuis la conquête des Romains jusqu'au passage des Bretons insulaires dans cette province, enrichie de cartes, plans et dessins des monuments qu'on a pu découvrir jusqu'à présent* (1756), 4 vol. in-fol. de 916 pages, avec le portrait de l'auteur, et 357 planches dessinées par Huguet, et gravées par Bolichon. Cet immense ouvrage, dont Caylus donne quelques extraits dans le tome VI de ses Antiquités, page 369, et que le père Lelong cite dans le tome III de sa Bibliothèque historique, n° 35,355, se subdivise ainsi. 1er volume : *Description historique et topographique de la Petite-Bretagne, avec l'histoire moderne et détaillée des évêchés de cette province, enrichie de cartes, plans, vues et dessins des villes et principaux édifices; et des monuments qu'on y remarque. — Mœurs des habitants, leurs monnaies. — Grands chemins romains* (97 ff. et 124 pl.). 2e volume. *Description historique et naturelle de la province de Bretagne, avec les cartes des côtes, les vues et les dessins de quelques montagnes, cavernes, mines, rivières, pêcheries, etc.; les dessins au naturel des papillons, oiseaux, poissons, plantes marines, coquillages, testacés, crustacés, orties errantes et fixes qui se trouvent sur ces rivages* (86 ff. et 60 pl.). 3e volume. *Histoire naturelle de la province, considérée dans ses différents objets* (424 ff. et 160 pl.). 4e volume. *Notices historiques sur un grand nombre d'hommes illustres, empereurs, rois et princes; sur des statues, vases et objets antiques; sur les anciennes monnaies et médailles gauloises, juives, puniques, grecques, romaines, françaises et espagnoles, et sur celles des ducs de Bretagne.* (509 ff. et 13 pl.). C'est de cette dernière partie de l'ouvrage de Robien que sont extraites les monnaies de Bretagne qu'on voit à la fin du deuxième volume de l'Histoire de D. Morice et D. Taillandier. Celui-ci avait jugé que le travail de Robien formait le supplément naturel de cette histoire, qui, comme on sait, s'arrête à l'an 1598, époque où la pacification mit un terme aux guerres de la ligue. Ce supplément eût embrassé une période de cent cinquante-huit ans. Le second ouvrage inédit de Robien est un *Journal historique de ce qui s'est passé en Bretagne pendant les premières années de l'administration de Philippe, duc d'Orléans, régent du royaume*, in 4° de 111 feuillets. C'est le récit de la conjuration de 1720, contre le régent, récit puisé dans les confidences des acteurs de cette entreprise, et dans les décla-

rations des témoins oculaires. Une histoire complète de la régence ne peut être faite sans consulter ce curieux document. Robien avait eu le projet de le faire imprimer; mais il en avait été détourné par D. Taillandier, qui craignait que cette publication ne froissât trop d'intéressés encore vivants. Les ouvrages manuscrits que nous venons de citer existent à la bibliothèque publique de Rennes. Robien a en outre publié les ouvrages suivants : I. *Dissertation sur la formation de trois différentes espèces de pierres figurées qui se trouvent dans la Bretagne,* Paris, 1751, petit in-8°. II. *Nouvelles idées sur la formation des fossiles*, Paris, 1751, petit in 8°, fig. P. L—T.

ROBIN *de la Rochefuron* (René), né à Tours, n'est connu que par la publication d'un ouvrage de piété fort répandu, et qui est intitulé : *Quatrains moraux en vers français, suivis d'un livre d'oraisons, contenant les pieux et utiles moyens de s'entretenir devant Dieu une heure entière, sans ennui et sans distraction,* Tours, 1644. La dernière partie du livre est une traduction de l'ouvrage du P. C. Franciotti. F—T—E.

ROBINEAU. *Voy.* Beaunoir, LVII, 409.

ROBINSON (Christophe), jurisconsulte anglais, agrégé au collége de la Madeleine de l'université d'Oxford, y prit ses divers degrés en 1789 et 1796. Il mourut vers l'année 1833. On cite parmi les ouvrages qu'il a publiés : I. *Rapports sur des affaires plaidées et jugées dans la haute cour de l'amirauté,* 1799-1808, 6 vol. in-8°. II. La traduction en anglais d'un ouvrage italien intitulé : *Consolate del mare*, et relatif à la *législation sur les prises,* 1800, in-8°. III. *Collectanea maritima*, recueil d'actes publics tendant à éclairer l'histoire et la pratique du droit touchant les prises, 1801, in-8°. — Robinson (le révérend *Thomas*), théologien, élève de l'université de Cambridge, fut recteur de Ruan-Minor et vicaire de Saint-Hilaire dans la province de Cornouailles. Il mourut en mai 1814 à Helston, dans le même comté. On a de lui : I. *Esquisses en vers*, 1796, in-8°. II. *Les fondements de la foi d'un chrétien*, 1800, in-8°. III. *Appel pressant aux paroissiens pour fréquenter l'église*, 1803, in-8°. IV. *Recherche sur la nature, la nécessité et les preuves de la religion révélée*, 1803, in-8°. L.

ROBINSON (Miss Mary), fille de la célèbre mistriss Robinson qui a été surnommée la *Sapho anglaise* (*voy.* Robinson, XXXVIII, 270), a publié les Mémoires de sa mère, dont elle a aussi recueilli les *OEuvres poétiques*, 1806, 3 vol. in-12. Elle a composé deux romans : *le Tombeau de Berthe* (the Shrine of Bertha), 1794, 2 vol. in-12, et *la Guirlande sauvage* (the wild Wreath), 1805, in-8°. S'il est vrai que mistriss Robinson rédigea elle-même ses Mémoires, comme on l'a dit à son article, il est bien sûr du moins que sa fille y mit la dernière main, qu'elle y ajouta et supprima beaucoup. Celle-ci mourut à Englefield-Green, en 1818, n'ayant pas dépassé l'âge de quarante ans. Z.

ROBIQUET (Pierre), chimiste, né à Rennes en 1780, était le fils d'un imprimeur qui fit tous les sacrifices pour lui donner une bonne éducation, et l'envoya fort jeune au collége de Château-Gontier. Mais cet excellent collége, l'un des plus renommés de la Bretagne, fut bientôt, comme tous les autres, fermé par suite des persécutions que la révolution exerça contre le clergé, jusque-là si utile-

ment chargé de l'instruction publique. Le jeune Robiquet revint dans sa famille et il se destina à l'état d'architecte ; mais à peine en eut-il étudié les premiers éléments, que son père et sa mère, poursuivis pour avoir servi avec trop de zèle le parti qui avait succombé au 31 mai 1793, furent emprisonnés et ruinés par la saisie et la confiscation de tout ce qu'ils possédaient. Leur plus grand regret dans cette calamité fut de ne pouvoir continuer l'éducation de leur fils, alors bien loin d'être achevée, et de le voir réduit à entrer dans la boutique d'un menuisier, où il s'était décidé à commencer un rude apprentissage, lorsqu'une bonne parente l'arracha à d'aussi pénibles travaux en le faisant admettre chez un pharmacien de Lorient. Ce fut là que le jeune Robiquet reçut les premiers éléments d'une science où il devait acquérir tant de célébrité. Il n'y resta qu'un an, et passa dans la pharmacie de la marine, où les préparations se faisant sur une plus grande échelle, il put acquérir plus d'instruction. Mais ayant alors appris que ses parents venaient de recouvrer la liberté, il se hâta d'accourir auprès d'eux, et se fixa à Rennes, où il fréquenta les cours de l'école centrale et fut employé à la pharmacie de l'armée de l'Ouest, ce qui le conduisit plus tard dans la capitale, pour y perfectionner son éducation pharmaceutique. Il y suivit dès le commencement le cours de Fourcroy à l'Athénée ; puis entra comme pensionnaire dans un établissement que ce grand professeur avait formé avec son confrère Vauquelin, pour la fabrication des produits chimiques. C'était assurément la meilleure école qu'il pût avoir. Il assistait à toutes les leçons de ces deux célèbres maîtres, et pratiquait souvent en leur présence les plus importantes opérations de la science, ayant à côté de lui des condisciples qui plus tard sont devenus également célèbres, entre autres Thénard avec qui il se lia d'une étroite amitié. Cette douce existence, si bien faite pour ses goûts et son caractère, fut interrompue en 1799 par l'obligation de se rendre à l'armée d'Italie, où il fut presque aussitôt enfermé dans Gênes que défendit si glorieusement Masséna, et où il eut à supporter toutes les privations d'un siége. Il profita ensuite de son séjour dans cette contrée pour assister aux leçons du physicien Volta, puis à celles du célèbre anatomiste Scarpa, qui l'étonna par la force, la lucidité de son enseignement, et lui fit concevoir la pensée d'étudier l'anatomie ; mais il ne put supporter l'aspect du sang et d'un cadavre en dissection. Revenu d'Italie après la seconde conquête de ce pays, qu'assura la victoire de Marengo, Robiquet eut la satisfaction d'être employé dans sa patrie, à l'hôpital militaire de Rennes, et il profita de ce trop court séjour au milieu de sa famille, pour se livrer à l'étude des mathématiques. Il y fit assez de progrès pour se présenter aux examens de l'école polytechnique ; mais au moment où il allait subir cette épreuve avec beaucoup de probabilité de succès, il reçut sa nomination pour l'hospice militaire du Val-de-Grâce, à Paris, et se hâta de retourner dans ce centre des sciences qu'il n'avait quitté qu'avec peine. Ce fut dans les premiers temps de ce second séjour dans la capitale qu'il organisa, sous les auspices de Virey, une association d'élèves, qui eut par la suite de si utiles résultats, et où l'on remarqua d'abord Clerambourg, Delondre, Lemire, et surtout

Cluzel qui resta son ami jusqu'à son dernier moment. C'est au sein de cette société que fut conçue la première pensée de tant de travaux et de recherches que plus tard il a exécutés avec un grand succès. Cependant, sentant la difficulté de concilier les obligations de son emploi au Val-de-Grâce, avec le besoin de continuer des investigations chimiques, il entra dans le laboratoire particulier de Vauquelin, où il put s'y consacrer tout entier; puis s'étant marié et devenu père de famille, il songea à son avenir et prit une officine de pharmacie, à laquelle il ajouta une fabrique de produits chimiques qui eut une grande extension. Nommé répétiteur de chimie à l'école polytechnique après la mort de Cluzel, il montra dans ces nouvelles fonctions toute l'habileté d'un manipulateur consommé. En 1811 il fut nommé professeur à l'école de pharmacie, puis il remplaça Vallée dans la chaire de matière médicale, et bien que les sciences naturelles n'eussent pas été l'objet spécial de ses études, il donna à ses leçons beaucoup d'éclat par les applications qu'il savait faire de la chimie et de la physique à l'étude des minéraux et à celle des drogues simples, applications fécondes mais jusque-là peu pratiquées. Appelé par le suffrage de ses collègues à la place d'administrateur trésorier de l'école de pharmacie, il concourut beaucoup par son zèle et son activité à la prospérité de cet établissement. Ce fut dans cette période de sa vie qu'il publia les résultats de ses travaux les plus importants. Il jouissait déjà d'une grande célébrité lorsque ses élèves, étonnés de ne pas lui voir une distinction que dès lors on prodiguait à tant d'autres, demandèrent et obtinrent pour lui, de la manière la plus flatteuse, la décoration de la Légion-d'honneur. Enfin il reçut, en 1834, la récompense la plus honorable de ses travaux; il fut appelé à remplacer Chaptal, à l'académie des sciences. La joie qu'il ressentit de cette nomination fut si vive, que sa santé, depuis long-temps profondément altérée, s'améliora presque subitement, et que ses infirmités semblèrent avoir disparu. Alors mettant autant d'empressement à justifier le choix de l'académie que d'autres en mettent à l'obtenir, il consacra le reste de sa vie à des recherches dans son laboratoire, renonçant à toute espèce de relation de société, même au professorat, que dans les derniers temps ses infirmités renaissantes ne lui permirent plus de continuer. Il vint ainsi jusqu'au mois d'avril 1840, où frappé subitement au milieu de ses travaux d'une affection cérébrale, il fut obligé de les interrompre, et y succomba après quelques jours de souffrances, âgé de soixante ans. Ses funérailles se firent le 2 mai avec de grands honneurs. Ses élèves voulurent porter le cercueil; MM. Chevreul, Pariset, Boullay et Vée tinrent les coins du drap mortuaire, et le convoi fut suivi par une foule immense. Plusieurs discours furent prononcés sur sa tombe, notamment par M. Chevreul au nom de l'académie des sciences, par M. Pariset au nom de l'académie de médecine, par M. Bussy au nom de l'école de pharmacie. Ces discours ont été imprimés, et nous y avons emprunté la plus grande partie des détails de cette notice; nous y ajouterons ce résumé par M. Chevreul. « Les travaux de Robiquet se recommandent par le nombre, la diversité des sujets, la délicatesse des procédés d'analyse immédiate, l'exactitude des

expériences, la finesse et l'originalité même des aperçus, l'intérêt des résultats, portant souvent sur la science pure aussi bien que sur l'application; enfin, tous se recommandent par l'extrême bonne foi avec laquelle ils sont exposés. A son début, en 1805, il découvre dans les asperges, l'*asparagine*, substance qui fixa l'attention des chimistes par la limpidité et la beauté de ses cristaux. Quatre ans après, la réglisse lui présente un *corps analogue* et une *substance sucrée* qui n'a pourtant du sucre ordinaire que la saveur douce. L'examen qu'il fait des cantharides nous apprend et la présence de l'*acide urique* dans des insectes qui se nourrissent de feuilles, et l'existence d'un *principe auquel elles doivent la propriété d'agir comme vésicatoire*, découverte remarquable en ce que, démontrant, dès 1810, la possibilité d'extraire le principe actif d'une matière médicamenteuse complexe, elle peut être considérée comme le point de départ de nombreuses recherches entreprises depuis sur ce sujet. Les lichens, avec lesquels on prépare l'orseille, cette matière colorante violette, si belle, mais si altérable, sont pour lui l'occasion de la découverte du *variolarin*, ainsi que de l'*orcine*, principe incolore, cristallisable, doué de la saveur sucrée, et, chose singulière, de la propriété de se transformer en un *corps violet* sous l'influence de l'eau, de l'oxygène et de l'ammoniaque. En 1832, Robiquet examine l'opium, dont il s'était déjà occupé à plusieurs reprises; la *codéine*, un des principes actifs de cette sorte de thériaque naturelle, est découverte et parfaitement définie; l'*acide méconique*, à peine connu auparavant, est étudié soigneusement, et les modifications qu'il éprouve de la part de la chaleur, déterminées avec précision, deviennent un des sujets les plus intéressants des découvertes récentes. Dans les dernières années de sa vie il eut plusieurs de ses amis pour collaborateurs; les travaux sortis de ces associations possèdent tous les caractères de ceux que nous venons de signaler : telles sont les *Recherches sur les amandes amères et leur huile volatile*, entreprises avec M. Boutron-Charlard, les *Recherches sur les semences de moutarde*, entreprises successivement avec le même chimiste et M. Bussy; enfin les *Recherches sur la garance*, qu'il a faites de concert avec M. Colin. Ces travaux ont enrichi la science de corps remarquables sous le point de vue théorique, et sans doute quelques-uns le sont par l'utilité que l'industrie est en droit d'en attendre : par exemple, l'*amygdaline* se range parmi les principes immédiats les plus intéressants, découverts dans ces derniers temps; sa transformation en acide *hydrocyanique*, en *hydrure de benzoïle*, etc., sous l'influence de la synaptase (*émulsine*) et de l'eau, présente un fait aussi précieux, sous ce rapport, pour l'histoire de l'affinité, qu'il est important pour l'analyse immédiate des matières organiques, en ce qu'il démontre toute l'influence que l'eau peut exercer lorsqu'elle donne lieu à des transformations qui dénaturent absolument des corps qu'on espérait de séparer, par son intermédiaire, dans l'état même où ils constituaient une matière qu'on analyse. Enfin les principes colorants rouges de la garance, la *purpurine*, et surtout l'*alizarine*, ont enrichi à la fois la chimie et l'industrie; nul doute que la dernière substance, que l'on sait pouvoir être préparée facilement avec l'acide sulfurique concentré, ne de-

vienne tôt ou tard la base d'une grande exploitation, à laquelle le nom de Robiquet sera invariablement attaché! » Ses ouvrages imprimés sont : I. *De l'Emploi du bicarbonate de soude dans le traitement médical des calculs urinaires*, lu à l'Académie de médecine, janvier 1826, in-8°. II. *Nouvelles expériences sur les amandes amères et sur l'huile volatile qu'elles fournissent*, lu à l'Académie des sciences le 31 mai 1830, in-8° de 48 pages. III. *Nouvelles expériences sur la semence de moutarde*, Paris, 1831, in-8°. IV. *Notice historique sur André Laugier* (suivie d'une autre notice sur Aug.-Arth. Plisson), 1832, in-8°. V. Beaucoup d'articles dans le *Journal de pharmacie;* des notes à la traduction de Pline éditée par Panckoucke, etc. Z.

ROC, surnommé *le Brésilien*, fut un des plus terribles aventuriers qui, sous le nom de *flibustiers*, désolèrent long-temps les possessions espagnoles de l'Amérique du sud. Il était né à Groningue, dans la Frise, d'où il avait passé avec sa famille au Brésil, quand les Hollandais prirent sur les Portugais cette grande contrée du Nouveau-Monde. Il apprit très-bien la langue des Indiens et celle des Portugais. Cependant, lorsque ceux-ci eurent repris le pays, il le quitta et passa aux Antilles. Ne s'étant pas accoutumé avec les Français, il alla chez les Anglais à la Jamaïque, et se fit aventurier. S'étant rendu maître d'un vaisseau espagnol, il mérita parmi les siens le titre de capitaine. Ses exploits le rendirent bientôt si terrible, que les Espagnols ne pouvaient entendre son nom sans effroi. C'était, dit l'historien, un homme d'une taille médiocre; mais il avait l'air mâle et le corps robuste. Son visage était plus large que long, ses sourcils épais, ses yeux grands, son regard fier; cependant en tout il avait la physionomie assez ouverte et l'air gracieux. Habile à manier toutes les armes des Indiens et des Européens, il ne marchait jamais qu'avec un sabre nu sous son bras; et, quoique assez paisible par caractère, la moindre contradiction l'irritait, et alors il abattait du même coup un bras ou une tête. Il était sujet à se prendre de vin, et devenait alors terrible, même à ses amis. Un jour il avait fait naufrage au rivage de Campêche; mais il eut le temps de se sauver, lui, son monde, avec les armes et des munitions. Au lieu de se laisser abattre par le chagrin d'être tombé en pays ennemi, il encouragea ses gens, et promit de les en tirer s'ils voulaient le seconder. Ensuite, marchant à leur tête, il prit la route du golfe de Trist, ne faisant aucune difficulté de suivre le grand chemin. Cependant un gros d'Espagnols vint à leur rencontre : « Courage, dit Roc « à ses compagnons, nous avons « faim, voici l'occasion de faire un « bon repas. » Aussitôt il s'élança sur les Espagnols qu'il défit, prit leurs chevaux, leurs vivres; et s'étant bien rafraîchis, lui et les siens continuèrent leur route. Quelque temps après il découvrit de loin, sur le bord de la mer, des Espagnols qui venaient dans une barque couper du bois de Campêche pour la teinture. Il les surprit, s'empara de la barque, et donna ses chevaux aux Espagnols, en leur disant : « Je « ne vous fais point de tort; ces « chevaux valent mieux que votre « barque, et vous ne courrez pas « risque d'être noyés. » Il s'embarqua donc; mais ayant tenté une nouvelle expédition sur la ville de Campêche, il fut pris et mené au gouver-

neur. Il craignait d'être mis à mort, lorsque, par le moyen d'un esclave auquel il promit la liberté s'il le servait bien, il fit remettre au gouverneur une lettre, paraissant écrite par un chef de flibustiers qui menaçait d'égorger tous les Espagnols qu'il aurait entre les mains, si l'on attentait aux jours du capitaine Roc. Le gouverneur, ayant déjà plus d'une fois éprouvé la valeur de ces aventuriers, n'osa pas risquer de les pousser à bout; il fit embarquer Roc pour l'Espagne. Détenu prisonnier, celui-ci fit bientôt oublier à tout l'équipage la haine que l'on avait pour lui, par la tournure de son esprit et son adresse à la pêche, qui leur fournit pendant toute la route du poisson en abondance. On lui payait celui qu'il prenait, en sorte que cette traversée lui valut cinq cents écus. Arrivé en Espagne, il se sauva et passa en Angleterre, d'où il retourna à la Jamaïque. Sa fortune ne lui permettait pas d'armer un bâtiment; il s'associa avec un vieux aventurier, nommé le Tibutor. Ce dernier périt peu après, dans une expédition qu'ils avaient tentée sur la ville de Mérida. Quant à Roc, il échappa encore, avec peu de monde, à la vérité, mais il alla tenter de nouvelles aventures. On ignore comment se termina une vie parsemée d'événements si variés. M—LE.

ROCCA (GIUDICE DELLA), appelé depuis *Giudice de Cinarca*, juge ou gouverneur de la Corse pour les Pisans, portait le nom de *Sinucello della Rocca* avant d'être revêtu de la dignité qui lui fit prendre le nom de *Giudice*, sous lequel il tient une place éminemment distinguée dans l'histoire de cette île. Sa naissance, d'après le chroniqueur de la Grossa, remonte à l'année 1219. Son origine était des plus illustres, car il descendait de la famille souveraine des *Cinarchesi*, et il montra, par ses exploits guerriers, qu'il était bien digne de porter un nom que ses ancêtres avaient fait briller d'un vif éclat. Il servit d'abord, dans sa jeunesse, sous les drapeaux des Pisans, qui, pour le récompenser des services qu'il leur avait rendus dans les guerres soutenues par leur république, l'honorèrent du titre et de l'autorité de juge ou de comte de la Corse Revenu dans sa patrie, alors en proie à des discordes intestines fomentées par l'influence que commençait à exercer la naissante ambition des Gênois, Giudice, secondé par les Pisans et par les nombreux vassaux et adhérents de sa famille, étendit d'abord ses conquêtes dans les provinces méridionales de l'île; il parvint plus tard, par la force des armes, et plus encore, peut-être, par la sagesse et l'impartialité de son administration, à devenir tranquille et pacifique possesseur de la souveraineté de sa patrie. Mais, ce règne qui promettait d'heureux jours à son peuple, ne fut pas d'une bien longue durée, tant à cause de la décadence déplorable de la puissance des Pisans; que par les rivalités ambitieuses qui, à l'instigation des Gênois, commencèrent à déchirer l'île et à diviser le peuple en deux factions ennemies qui pendant des siècles ont entretenu, avec leurs noms primitifs, les terribles haines qui avaient présidé à leur naissance. Giudice eut donc le malheur d'être témoin et victime de ces désordres; nous disons victime, car, devenu aveugle dans les dernières années de sa vie, il fut arrêté dans une course par un de ses enfants naturels, et remis entre les mains des Gênois, qui l'enfermèrent dans la

prison de Gênes dite de la Malapaga, où il mourut en 1312. Les chroniqueurs corses ont emprunté à la tradition des traits remarquables sur sa justice et sa sévérité, ce qui nous induit à penser que les vertus de ce grand citoyen ont dû être bien admirables pour avoir laissé, après un siècle et demi d'agitations intestines, un si profond et si touchant souvenir. G—RY.

ROCCA (RINUCCIO DELLA) était de l'illustre famille des *Cinarchesi*, qui, au moyen âge, avait exercé le droit de souveraineté dans les provinces méridionales de l'île de Corse. Seigneur de la Rocca, allié à la maison Cattaneo de Gênes, puissant par le nombre de ses vassaux et par l'étendue de ses possessions, Rinuccio della Rocca seconda d'abord l'Office de Saint-Georges dans ses projets de guerre et de conquête; mais offensé depuis par une injuste accusation portée contre lui par ce perfide allié, qui convoitait sa fortune et redoutait sa puissance, il tourna ses armes contre cet oppresseur de sa patrie, et soutint contre lui, non sans gloire, quatre guerres consécutives : la première en 1502, la seconde en 1504, la troisième en 1507, et la quatrième et dernière, qui fut aussi la plus courte et la plus malheureuse, en 1510. Si le courage, l'intrépidité, l'habileté et une persévérance à toute épreuve, eussent pu triompher d'un ennemi formidable par sa perfidie autant que par ses armes, Rinuccio aurait infailliblement délivré sa patrie de la présence d'un étranger qui, par une tactique des plus iniques, eut l'adresse de détruire successivement la puissance des anciennes maisons souveraines de la Corse, et qui, en accablant le malheureux Rinuccio, le dernier des comtes de Cinarca, s'assura pour long-temps la paisible jouissance de cette sanglante conquête. Rinuccio della Rocca, après avoir appris que ses enfants avaient expiré sous le fer du bourreau, après avoir été témoin de l'incendie et de la dévastation de ses propriétés et de celles de ses fidèles vassaux, fut réduit à errer sur les montagnes de sa seigneurie, comme une bête féroce, et il y fut assassiné le 11 avril 1511, par un de ses parents vendu à l'Office de Saint-Georges. Son cadavre, transporté à Ajaccio, fut exposé en public comme ceux des criminels, et après avoir été outragé et mutilé par la soldatesque, fut enterré dans le fossé de la place. G—RY.

ROCCA, second mari de madame de Staël (*voy.* STAEL-HOLSTEIN, XLIII, 402).

ROCHE (ACHILLE), littérateur et publiciste, né à Paris, le 15 mars 1801, n'a fourni qu'une carrière courte et orageuse. Dès l'âge de vingt ans, il fut attaché à Benjamin Constant, en qualité de secrétaire, et affilié à la société politique et mystérieuse des *Carbonari*. Son début, comme écrivain, paraît avoir été une brochure intitulée : *De MM. le duc de Rovigo et le prince de Talleyrand*, 1823, in-8°, de 68 pages. Elle est relative au procès du duc d'Enghien, l'un des marche-pieds du trône de Napoléon, et aux discussions que cette catastrophe venait de susciter entre les deux personnages qui n'y avaient pas été étrangers. Roche s'occupa ensuite d'ouvrages historiques et littéraires; il publia : I. *Albert Renaud, histoire du XVIII^e siècle, tirée de mémoires inédits sur la révolution française*. Paris, 1825, 4 vol. in-12, avec 4 pl. II. *Histoire de la Révolution française*, de 1789 à 1815, Paris, 1825, in-12, reproduite avec un nouveau frontispice, en 1826. Cet ou-

vrage, qui fait partie de la Bibliothèque du XIX^e^ siècle, fut traduit en espagnol la même année. III. *Résumé de l'histoire romaine depuis Romulus jusqu'à Constantin,* suivi du *Tableau de la décadence et de la chute de l'empire romain*, Paris, 1826, in-18. Ce volume fait partie de la collection des *Résumés historiques*. IV. *Le Fanatisme*, extrait des *Mémoires d'un ligueur,* Paris, 1827, 4 vol. in-12. Roche avait été l'un des coopérateurs du *Pilote*, de l'*Album* et du *Globe*, avant que ce dernier journal devînt l'écho de la secte des Saint-Simoniens. Éditeur, en 1829, des *Mémoires de Levasseur* (de la Sarthe), ex-conventionnel, 2 vol. in-8°, ornés du portrait de l'auteur, Roche y avait joint une préface qui le fit traduire, le 19 février 1830, sur les bancs de la police correctionelle, où le ministère public signala cet écrit comme une audacieuse apologie du régime de l'anarchie et de la terreur. Le jeune accusé y prononça un *Discours* qui fut imprimé, 1830, 2 pages in-fol. Mais, malgré l'éloquence de son plaidoyer, il résulta des débats que Levasseur n'avait fourni que des sommaires et des matériaux pour former un volume; que le libraire Rapilly ayant voulu en avoir deux, Roche avait rédigé le volume le plus incriminé, et que l'impression en avait été faite sur des feuilles écrites de sa main. Roche fut donc condamné, le 3 mars, à quatre mois de prison et 1,000 fr. d'amende, Rapilly à trois mois de prison et 300 fr. d'amende; l'imprimeur Gauthier-Laguionnie fut acquitté. Sur l'appel des condamnés, la Cour royale, considérant qu'ils avaient eu pour but de professer des principes destructeurs de la morale et des lois, confirma le jugement et condamna les appelants aux dépens. Renfermé d'abord dans la prison de Sainte-Pélagie, Roche obtint l'autorisation d'aller achever le temps de sa peine dans une maison de santé, où il se trouvait lorsque la révolution de juillet vint le rendre à la liberté. D'abord l'un des collaborateurs du *Nouveau Journal de Paris*, il fut bientôt affilié à la société des *Amis du peuple*, et devint le principal rédacteur d'une nouvelle feuille intitulée *le Mouvement, journal politique des besoins nouveaux*. Comme cette feuille se faisait remarquer par la véhémence de ses opinions républicaines, le numéro du 2 février 1832 fut saisi pour un article dont Roche se déclara l'auteur. Plus heureux dans le résultat de ce nouveau procès, il fut acquitté, le 15 mars, ainsi que Lyonne, Armand Carrel et Paulin, ses coaccusés. Toutefois le journal n'ayant pas pu se soutenir, par suite de la crise qu'éprouva la librairie, et aussi par la concurrence, fut obligé de se réunir à *la Tribune des départements* qui, depuis le 15 mars, parut sous le titre de *la Tribune du mouvement;* mais Roche ne fut plus le principal rédacteur de ce journal, dont la polémique dégénérait souvent en personnalités qui n'étaient ni dans ses principes ni dans son caractère. Il venait de publier (avec Jainier) *une Destinée*, Paris, 1833, 4 vol. in-12, lorsqu'il fut appelé à Moulins, pour y être le principal rédacteur du *Patriote de l'Allier*. Les opinions républicaines qu'il continua de professer dans ce journal, il ne craignit pas de les soutenir dans un duel. Son dernier ouvrage est le *Manuel du prolétaire* (en neuf leçons), Paris et Moulins, 1833, in-18; Roche l'avait récemment publié, quand il mourut à Moulins, le 14

janvier 1834, avant d'avoir accompli sa trente-troisième année. Comme il laissait une veuve et des enfants sans fortune, plusieurs de ses amis, rédacteurs de journaux de diverses opinions, se cotisèrent pour leur faire une pension. A—T.

ROCHE (le P. Alain de La), religieux dominicain, né vers 1428, dans le diocèse de Léon, suivant les uns, dans celui de Saint-Brieuc, suivant les autres, montra de bonne heure de grandes dispositions oratoires, ce qui détermina ses supérieurs, aussitôt qu'il eut été ordonné prêtre, à l'envoyer prêcher à Spire, en Allemagne. Rappelé vers 1459 pour prêcher les sentences à Paris, il ne vint néanmoins prendre possession de sa chaire qu'en 1460, et dans l'intervalle il s'établit au couvent de Lille, où il revint plus tard. Il enseigna aussi, pendant plusieurs années, la théologie à Douai. Envoyé ensuite à Zwoll, en Hollande, où l'on avait fondé un couvent de son ordre, il parcourut successivement la Saxe, la Basse-Allemagne, la Picardie, les environs de Paris, établissant partout la confrérie du Rosaire, instituée par saint Dominique, et dont la peste jaune du XV^e^ siècle avait interrompu la tradition. Il mourut, âgé de quarante-sept ans, au couvent, de Zwoll en 1475. Il captivait l'attention du peuple à l'aide des histoires merveilleuses dont il entremêlait ses sermons, et lorsqu'il les prêchait devant les Allemands ou les Hollandais, dont il ignorait la langue, un de ses confrères, qui se tenait à ses côtés, les traduisait à son auditoire. Il ne publia rien de son vivant; mais, après sa mort, les dominicains chargèrent Jean-André Coppenstein de recueillir ses discours et ses écrits, en lui recommandant toutefois d'en élaguer tout ce que la naïveté et la pieuse crédulité du père de la Roche rendaient propre à ridiculiser plutôt qu'à favoriser la religion, avouant eux-mêmes que les fables imaginées par leur confrère étaient réellement contraires ou nuisibles à la vraie foi. Ces recommandations ne furent pas bien exécutées; aussi, depuis la publication des œuvres du père de la Roche, les dominicains en ont, autant qu'ils ont pu, supprimé les exemplaires. Les divers ouvrages de ce religieux, rédigés principalement d'après les souvenirs de ceux qui l'avaient entendu, sont : I. *Compendium psalterii beatissimæ Trinitatis*, Cologne, 1479, in-4°. II. *De immensa et ineffabili dignitate psalterii virginis Mariæ*, Stockholm, 1498, in-4°. Une traduction de cet ouvrage ou du suivant, attribuée à Pierre Le Goux, a paru sous ce titre : *le Pseautier de Nostre-Dame, selon saint Jérosme, translaté de latin*, Paris, A. Vérard, in-4°, goth. (sans date). M. de Kerdanet cite une autre traduction, aussi sans date, publiée in-16 par Jehan Jehannot. L'une et l'autre sont fort rares. III. *De Psalterio virginis Mariæ in Suecia*, Anvers, 1498. Les œuvres du P. de la Roche ont été réunies et publiées plusieurs fois, notamment à Fribourg en 1619, un vol. in-4°; ensuite à Cologne en 1624, in-8°; et enfin à Naples en 1630, sous le titre de *Traité du Psautier*, ou *du Rosaire de Jésus et de Marie*, divisé en cinq parties, toutes écrites en latin, savoir : I. *Apologie à Féric, évêque de Tournay*. La Roche la composa alors qu'accusé d'innovation et de fanatisme, traité de visionnaire et de turbulent, il vit que ces accusations nuisaient à la dévotion du Rosaire, dont il fit l'apologie dans une lettre adressée, en 1475, à Féric de Clugny, évêque de Tournay. II. *Rela-*

tions, révélations et visions touchant le Rosaire. III. *Sermons révélés à Alain par saint Dominique.* Le père Échard reconnaît que ces prétendues révélations sont de pieuses fraudes, et qu'elles sont en contradiction avec la vérité historique. IV. *Sermons et petits traités d'Alain.* V. *Exemples ou miracles du Rosaire.* C'est dans cet ouvrage que le père de la Roche cite, comme preuve de la protection accordée par la sainte Vierge aux membres de la confrérie du Rosaire, la miraculeuse préservation d'un soldat, lequel étant en faction au château du Taureau, près Morlaix, fut enseveli, sans en éprouver aucun mal, sous les débris d'un mur qui s'écroula pendant qu'il récitait son chapelet. P. L—T.

ROCHE (le marquis de La) partit de France en 1598, revêtu d'une commission de Henri IV, en vertu de laquelle il eut le pouvoir de faire des établissements sur les côtes de l'Amérique septentrionale. Champlain (*voy.* ce nom, VIII, 28), fondateur de Québec, parle de cette expédition et en attribue le mauvais succès au peu de connaissance que le pilote Chedotel avait des lieux. Ce fut lui qui engagea le marquis de La Roche à déposer les gens qu'il avait amenés de France, sur une petite île de sable, stérile, entourée d'écueils et dénuée de port, où ils restèrent près de sept ans, et où ils auraient tous péri de faim et de froid s'ils n'y eussent pas trouvé les débris de plusieurs vaisseaux qui y avaient fait naufrage. Chedotel, revenu en France avec le marquis, fut condamné, par le parlement de Rouen, à les aller chercher et à les ramener dans leur patrie. Quant à La Roche, il tomba entre les mains du duc de Mercœur, qui le retint prisonnier pendant un an. Cet obstacle, et les mauvais offices qu'on lui rendit à la cour, l'empêchèrent de continuer son entreprise. Le chagrin qu'il en conçut le mit enfin au tombeau. La relation de l'expédition du marquis de La Roche est insérée dans les voyages de Champlain, dans l'histoire de Marc Lescarbot et dans celle du P. Charlevoix. R-L.

ROCHE-*Saint-André* (Gilles, chevalier de La), issu d'une des plus anciennes familles de Bretagne, connue par son attachement aux ducs de cette province et aux rois de France, naquit à Montaigu, en 1621. Il servit sur terre jusqu'au 26 mars 1648, époque où une commission de la reine-mère lui conféra le commandement du vaisseau *l'Elbeuf*. L'année suivante il monta le vaisseau *la Lune*, sur lequel, bien qu'inférieur en forces, il remporta constamment des avantages si marqués que le roi jugea à propos de l'en récompenser, le 30 décembre 1649, par sa nomination dans l'ordre de Saint-Michel. Sa glorieuse campagne de 1651, sur le vaisseau *la Duchesse*, détermina Louis XIV à le nommer, l'année suivante, gentilhomme de sa chambre. « Cette charge lui est conférée, est-il dit dans sa commission du 26 août 1652, pour les services qu'il a rendus, depuis quinze ans, dans les armées de terre et de mer et les preuves qu'il a données de son courage et de sa fidélité dans toutes les occasions qui se sont présentées, où il a généreusement exposé sa vie, nommément au siége de Tarragone, à l'attaque d'un bastion qu'il prit; depuis, dans le golfe, à l'attaque du fort de Castellamare, lequel il mit en poudre, et coula à fond cinq gros vaisseaux qui étaient sous cette forteresse; ensuite au combat qui fut donné le lendemain et à celui qui a été rendu par notre très-cher

oncle le duc de Vendôme, le comte Dudoignon, où il a attaqué et enlevé un galion d'Espagne, monté de 52 pièces de canon, etc., etc.» Chargé, en 1655, du commandement d'une escadre de quatre vaisseaux, portant des missionnaires à Madagascar et dans les îles voisines, il eut, pendant les deux ans que dura sa campagne, à soutenir plus d'un combat contre les ennemis de l'État. Le temps qu'il ne passa pas à combattre fut employé à faire des découvertes intéressantes pour l'hydrographie et l'histoire naturelle. Son journal les détaillait, ainsi que les obstacles multipliés dont il eut à triompher pour adoucir les mœurs barbares des peuples qu'il visita. Employé, de 1661 à 1663, à des croisières contre les pirates barbaresques, il en purgea nos côtes qu'ils infestaient Nommé, en 1666, au commandement du vaisseau *le Rubis*, il convoya, en dehors du cap Finistère, une escadre destinée, sous les ordres de M. de Montevergue, pour les Indes orientales; et, à la suite de cette expédition, il vint, avec Duquesne, conduire la reine de Portugal à Lisbonne, après quoi ces deux grands capitaines rallièrent, à Belle-Isle, le duc de Beaufort qui allait, avec quarante vaisseaux, opérer sa jonction avec la flotte hollandaise, au Pas-de-Calais, à l'effet de combattre les Anglais. A peine l'armée fut-elle entrée dans la Manche qu'elle fut séparée par une tempête des plus violentes. La Roche, réduit à six vaisseaux en présence de toute l'armée ennemie, essaya de regagner les côtes de France. Cinq de ses vaisseaux y parvinrent; mais les graves avaries du *Rubis* ne lui permirent pas d'échapper à la poursuite des Anglais. Enveloppé par quarante-quatre vaisseaux, il combattit pendant près de sept heures, malgré l'immense disproportion de ses forces et ne se rendit que quand, criblé de boulets, il fut presque entièrement désemparé et eut perdu la plus grande partie de son équipage. Lorsque La Roche fut conduit en Angleterre, il reçut l'accueil le plus flatteur de Charles II, qui lui accorda aussitôt la liberté, en considération des services qu'il avait eu occasion de rendre, en Portugal, au prince Robert, alors que, poursuivi par les partisans de Cromwell, qui menaçaient de bombarder Lisbonne si on ne leur rendait pas le prince fugitif, celui-ci avait dû son salut à la fermeté et à la prudence de La Roche, qui l'avait conduit sain et sauf à Nantes. C'est à cette occasion que le roi de Portugal, reconnaissant de ce qu'il eût ainsi préservé sa capitale du fléau de la guerre, l'avait décoré de l'ordre du Christ. Revenu en France, vers la fin de 1666, La Roche fut choisi pour aller prendre, à Copenhague, le commandement du *Frédéric*, vaisseau de 84 canons que le roi venait d'y acheter, en même temps que *la Sophie*, dont M. de Foran fut nommé commandant. Ces deux officiers, ayant trouvé leurs vaisseaux en bon état, repartirent sur-le-champ pour gagner la rade du Texel, où ils arrivèrent dans les premiers jours de juillet 1667. Pendant la traversée, La Roche rencontra six frégates anglaises, qui tentèrent de s'emparer d'une flotte hollandaise qu'il convoyait; mais il les repoussa si vigoureusement que le convoi arriva, sans accident, à sa destination. Après cet engagement il prit le commandement d'une escadre de neuf vaisseaux, formée des deux dont nous venons de parler, de *la Ville de Rouen* et de six autres que le roi venait de faire construire à Amsterdam

Ces forces étaient destinées à agir de concert avec les Hollandais ; mais la paix de Breda rendit ce projet inutile. Ce fut alors que Louis XIV nomma La Roche chef d'escadre, le 27 août 1667, en même temps que Duquesne fut fait lieutenant-général. Il est bon d'observer, qu'à cette époque, il n'y avait dans la marine que deux lieutenants-généraux et deux chefs d'escadre. L'année suivante, les Espagnols ayant conçu le dessein de faire passer des troupes en Flandre, et se disposant à les faire embarquer sur l'escadre dite de Dunkerque, LaRoche fut nommé au commandement d'une escadre d'observation destinée à empêcher l'accomplissement de leurs projets. Après avoir croisé quelque temps sur les côtes de Dieppe, il vint rejoindre à Brest le duc de Beaufort, avec lequel il fit voile vers les côtes de Galice. C'est dans le cours de cette campagne que La Roche fut prématurément enlevé à la marine. Il mourut sur la rade de Vigo, le 21 juin 1668, à l'âge de quarante-sept ans. Son corps fut inhumé au couvent de Saint-François de Vigo, et son cœur embaumé fut rapporté en France et déposé à Montaigu, dans la tombe où son épouse l'avait précédé. — Roche-*Saint-André* (*Louis* de La), fils du précédent, servit honorablement, pendant cinquante ans, dans la marine. Parvenu, le 25 novembre 1712, au grade de capitaine de vaisseau et fait chevalier de Saint-Louis en 1718, il mourut à Montaigu, le 27 juillet 1732. — Un autre La Roche-*Saint-André*, fils du précédent, était embarqué, en 1747, comme garde du pavillon, sur le vaisseau *le Tonnant*, monté par M. de l'Étanduère, dans le combat du 25 octobre, où il se conduisit de manière à être cité honorablement par son général. P. L—T.

ROCHE (Jean de La), oratorien, né à Nantes en 1656, professa d'abord les humanités à Condom, et ensuite la rhétorique au collége de sa ville natale. Son talent pour la prédication, qui s'était manifesté de bonne heure, se révéla avec un certain éclat dans les chaires de la province, ce qui le fit appeler à Paris. Ses sermons étaient écrits avec élégance et noblesse, et il les prononçait avec grâce et onction. Aussi captivait-il l'attention de ses auditeurs. La grande réputation qu'il s'était acquise s'accrut au point qu'à la suite de deux carêmes qu'il prêcha devant Louis XIV, Racine déclara qu'il y avait plus de beautés dans les sermons du P. de La Roche que dans ses propres ouvrages. Bien que la postérité n'ait pas confirmé ce jugement, dicté sans doute par un excès de modestie, le P. de La Roche n'en occupe pas moins une place distinguée parmi nos orateurs de la chaire. Il mourut à Suresnes en 1711. Ses ouvrages publiés sont : I. *Éloge funèbre de Louis Boucherat*, Paris, 1700, in-4° et in-12. II. *Sermons, carême et avent*, Paris, 1725, 4 vol. in-12. III. *Sermons, mystères*, ibid., 1729, 2 vol. in-12. IV. *Sermons, Panégyriques*, Paris, 1730 et 1735, 3 vol. in-12. Le P. de La Roche excellait particulièrement dans le genre du panégyrique. Aujourd'hui encore on fait le plus grand cas des panégyriques de saint Louis et de saint Augustin, fort applaudis lorsqu'il les prononça. P. L—T.

ROCHE (F. de La), médecin et naturaliste, né à Genève en 1743, y commença ses études, et alla les terminer à l'université d'Édimbourg, où il eut pour condisciple Louis Odier (*voy.* ce nom, XXXI, 502), son compatriote, avec lequel il contracta une étroite amitié. La société médi-

cale de cette ville l'admit au nombre de ses membres. De retour à Genève, il y fut reçu docteur à la faculté de médecine et acquit beaucoup de réputation par la pratique de son art, et par des travaux théoriques sur le même sujet. Étant venu se fixer à Paris, il fut nommé médecin-consultant du duc d'Orléans. Plus tard il obtint la place de médecin de la maison de santé du faubourg Saint-Martin. Ses talents, ses écrits, le mirent jusqu'à la fin de sa vie en relation avec un grand nombre de savants, entre autres, M. Duméril, avec lequel il fut lié intimement, et qui épousa sa fille. De La Roche mourut à Paris en 1812. On a de lui : I. *Analyse des fonctions du système nerveux*, Genève, 1778, 2 vol. in-8°; trad. en allemand par Merzdorf, Halle, 1794, in-8°. II (avec Dunant et Odier). *Pharmacopea genevensis*, Genève, 1780, in-8°. III. *Recherches sur la nature et le traitement de la fièvre puerpérale*, Paris, 1783, in-8° ; trad. en allemand par C.-T. Selle (*voy.* ce nom, XLI, 540), Berlin, 1785, in-8°. IV. *Eryngiorum, necnon generis novi Alepideæ, historia*, Paris, 1808, in-fol. avec 32 pl. V. *Mémoire sur l'influence que la température de l'air exerce dans les phénomènes chimiques de la respiration*, lu à l'Institut le 11 mai 1812, Paris, 1813, in-4°. VI. Dans les *Annales du Muséum d'histoire naturelle*, t. XIII et XIV, 1809 : 1° *Observations sur des poissons recueillis dans un voyage aux îles Baléares et Pityuses*, en 2 parties, avec 6 pl.; 2° *Observations sur quelques poissons indiqués dans le précédent tableau, et descriptions des espèces nouvelles ou peu connues ;* 3° *Observations sur la vessie aérienne des poissons*, en 2 parties. De La Roche a fourni, en outre, plusieurs mémoires au *Journal de médecine*, à la *Bibliothèque germanique médico-chirurgicale*, dont il a été le rédacteur avec Brewer. Enfin il a traduit de l'anglais en français l'ouvrage de Haygarth, sous ce titre : *Recherches sur les moyens de prévenir la petite vérole naturelle, et procédés d'une société établie à Chester pour cet objet et pour rendre l'inoculation générale*, Paris, 1786, in-8°. — Son fils, qui s'appliqua comme lui à la médecine et aux sciences naturelles, spécialement à la physique, mourut en 1813.

R—D—N.

ROCHE-FLAVIN (Bernard de La), né à Saint-Cernin, dans le Rouergue, en 1552, suivit la carrière du barreau et fut pourvu, en 1574, d'une charge de conseiller au sénéchal de Toulouse. Son âge ne lui permettait pas de remplir cette place; il éluda la loi, en produisant un faux certificat qu'attestèrent des amis, « qui lui « prêtèrent plus aisément des années, « qu'ils n'eussent consenti à lui prê- « ter des écus, » comme il le dit lui-même. Peu de temps après il passa dans le parlement de cette ville, et devint président à mortier en 1581. Il fut fait également conseiller d'État par Henri III. Ce magistrat, recommandable par ses lumières et l'étendue de son savoir, termina ses jours en 1627. On a de lui : I. Un ouvrage intitulé ; *Treize livres des Parlements de France, esquels est amplement traité de leur origine et institution, et des présidents, conseillers, gens du roi, secrétaires et huissiers et autres officiers*, etc., 1 vol. in-fol., Bordeaux, 1617. Ce traité renferme une foule de détails curieux, sur l'histoire, le cérémonial et les usages des parlements du royaume. On peut utilement le consulter en

beaucoup d'occasions. La Roche-Flavin, néanmoins, déplut à sa compagnie, par la publication de son œuvre. Elle vit avec peine plusieurs traits hardis, dont il l'avait parsemée. Le parlement assemblé en grand' chambre rendit à ce sujet, le 12 juin 1617, l'arrêt suivant, que nous avons trouvé digne d'être conservé en ses conclusions. « La cour, vu... a ordonné et ordonne que remontrances seront faites audit de La Roche..., que son livre contenant plusieurs faits faux et supposés.... sera rompu et lacéré par le greffier de ladite cour, en présence du dit de La Roche..., lequel sera tenu de déposer au greffe la somme de trois mille livres, sans préjudice de plus ample dommagement, s'il y échet..., et pour la faute à lui commise, ladite cour l'a suspendu et le suspend pour un an de son état et office de président des requêtes. » Cet arrêt rendu, La Roche-Flavin fut appelé. Il comparut tête nue dans la chambre, étant placé derrière le barreau des avocats. Il entendit la lecture de sa condamnation, et l'admonestation que lui fit en outre Gilles Le Maurier, premier président de la compagnie. II. *Recueil des arrêts notables du parlement de Toulouse*, 1 vol. petit in-fol.; on trouve à la fin un *Traité des droits seigneuriaux*. III. *Les Mémoires des antiquités, singularités et choses les plus mémorables de Tholose et autres du ressort de ce parlement tant au pays de Languedoc que de Guienne*, 1 vol. in-12. Cet ouvrage eut un destin singulier. Son auteur en publia d'abord la table des chapitres qui devaient le composer, sous ce titre : *Dix livres et deux cent soixante-cinq chapitres d'iceux, du sieur de la Roche-Flavin, premier président des requêtes du palais de Tolose, des Mémoires et antiquités*, etc. (comme ci-dessus), brochure in-4°. Le plan qu'il se proposait était immense. l'histoire entière du Languedoc, la géographie, la topographie des villes, tout y serait entré. Les États de la province, qui connurent le manuscrit, accordèrent à La Roche-Flavin, en 1626, une somme de 725 livres pour en aider l'impression, qui n'eut pas lieu, l'auteur étant mort l'année suivante. Cependant il en publia un abrégé, ou du moins le commencement, qui porte le même titre que le grand ouvrage. Il contient le premier livre et une portion du second; le reste est incomplet. Le frontispice manque pareillement et n'a dû jamais avoir été imprimé, car il ne se trouve pas au petit nombre d'exemplaires que l'on connaît. Leur rareté est telle, que ni Lafaille, ni Raynal, ni du Rosoy, et les autres historiens de Toulouse, même les savants historiens du Languedoc, n'en ont soupçonné l'existence. Nous sommes des premiers à la signaler au public. Z.

ROCHEFORT (Pierre de Roquefort ou), évêque de Carcassonne, était issu d'une antique maison de ce nom, établie dans le Languedoc depuis les époques les plus reculées de la monarchie. Gille d'Auclin, archevêque de Narbonne, qui devait le consacrer, se trouva hors de sa province pour des affaires importantes qui regardaient le roi de France et son église. Il demanda à ses suffragants par une lettre datée de Rome l'an 1300, de consentir qu'il consacrât le nouveau prélat chemin faisant à Lyon ou à Bourges, après en avoir obtenu l'agrément du métropolitain. Les évêques ayant répondu favorablement, Pierre de Rochefort, qui alors était archidiacre de l'église de Carcassonne, reçut le caractère épiscopal à

Lyon dans le mois de novembre de la même année (1300). Il fit en 1302, au mois de mars, la cérémonie des obsèques du comte de Foix, mort à Tarascon. Il assista avec six de ses confrères au concile tenu à Rome par le pape Boniface VIII le 2 oct. 1302, auquel se trouvèrent trente prélats français, qui aimèrent mieux contrevenir à l'édit de Philippe-le-Bel que de désobéir au pape (*voy.* PHILIPPE IV, t. XXXIV, p. 118). Quelques historiens assurent que ces mêmes prélats souscrivirent dans le même concile, ou peu de temps après, la bulle *Unam Sanctam*; mais l'auteur de la *Vie de l'empereur Henri VII*, qui vivait dans ce temps, ne parle point de ce fait. Immédiatement après, Pierre de Rochefort quitta Rome et se rendit dans son diocèse, où il assembla en 1303 un synode, dans lequel il rendit une ordonnance prescrivant aux curés et à leurs vicaires de donner, non de la main à la main l'eau bénite aux seigneurs justiciers, à leurs femmes, à leurs enfants, mais seulement par aspersion. Un pareil règlement souleva la noblesse, avide de tels priviléges, et possédant ce droit depuis Charlemagne, droit qui lui fut accordé, disait-elle, en considération de ce qu'elle rendait à l'Église les dîmes dont elle jouissait alors à juste titre, et parce que, depuis ce temps, les seigneurs justiciers avaient été regardés comme les fondateurs et bienfaiteurs des églises. Ces remontrances furent inutiles auprès de l'évêque. La noblesse, voyant son obstination, s'adressa au roi. Celui-ci, peu porté pour Pierre de Rochefort, qu'on accusait d'avoir favorisé Boniface VIII, ayant assemblé les états de la province de Toulouse, accueillit les réclamations de la noblesse, confirma ses privilèges et cassa l'ordonnance de l'évêque. Le même prélat se trouva au concile de Vienne en Dauphiné, où l'abolition de l'ordre des Templiers fut prononcée. Il prit leur défense, et s'opposa de tout son pouvoir aux mesures rigoureuses qui furent employées contre eux; mais il ne put balancer la volonté du roi et la complaisance du souverain pontife. Rochefort fonda et bâtit, en 1315, l'église et le monastère de Beaulieu, dans la forêt de la Louvatière, qu'il donna d'abord aux pères cordeliers; mais dans la suite, mécontent de leur conduite, il voulut les en chasser, et ordonna qu'ils en sortissent, et que treize prêtres séculiers fussent mis à leur place. Cette volonté ne fut point exécutée après la mort de Rochefort. Il orna pareillement son église cathédrale. Bertrand, abbé de Saint-Hilaire dans le diocèse de Carcassonne, ayant été nommé l'un des commissaires pour le rétablissement du parlement de Toulouse, fut excommunié par Pierre de Rochefort, son évêque. Philippe, comte de Valois, duc d'Anjou, et régent de France, avait rétabli cette cour, qui, sans avoir appelé les évêques de la province, avait tenu pendant six semaines les audiences et donné des arrêts. Les prélats, qui croyaient avoir le droit de faire partie du parlement, en portèrent leurs plaintes au régent, et demandèrent pour satisfaction qu'on annulât tout ce qu'avait fait cette cour sans leur participation. Le parlement s'assembla pour vérifier les titres que le régent lui adressa à ce sujet. Bertrand, abbé de Saint-Hilaire, s'opposa avec feu aux prétentions des évêques, et accompagna son avis de plusieurs paroles de mépris pour ces derniers. Pierre de Roche-

fort s'en vengea par l'excommunication. En 1319, le 8 décembre, le tribunal de l'inquisition de Carcassonne, présidé par son évêque, accompagné de plusieurs autres prélats, jugea solennellement frère Bernard Délicieux, de l'ordre des Frères-Mineurs de saint François, natif de Montpellier, et accusé d'avoir empoisonné avec une tourte le pape Benoît XI, prédécesseur de Clément V. Le crime n'ayant pu être constaté, mais les présomptions étant très-fortes, si Délicieux ne fut pas condamné à mort, on le dégrada, on l'enferma dans une tour située entre la ville de Carcassonne et la rivière d'Aude, où il passa le reste de sa vie au pain et à l'eau. Pierre de Rochefort déploya un grand caractère dans toutes les circonstances fâcheuses où il se trouva ; mais il joignait à de rares talents une soumission servile au pape, oubliant ainsi ce qu'il devait à son souverain et à l'Église gallicane, dans tous les temps si fière de ses libertés. Il mourut à Carcassonne le 31 mars 1322, et fut inhumé dans son église cathédrale, dont il était l'un des bienfaiteurs. T—D.

ROCHEFORT (Henri-Louis d'Aloigni, marquis de), maréchal de France, issu d'une ancienne famille du Poitou, fut un des hommes de guerre les plus distingués du XVII^e^ siècle. Ayant servi dès sa jeunesse, sous le prince de Condé, il devint capitaine de sa compagnie de gendarmes, se signala en Allemagne, en Hongrie, en Flandre, en Hollande et se trouva au passage du Rhin, à la bataille de Senef. Il s'éleva successivement, par ses hauts faits, aux grades de maréchal-de-camp en 1668, de lieutenant-général en 1672, et de maréchal de France en 1675. Il reçut plusieurs blessures dont la plus considérable, au visage, y laissa des marques non équivoques de sa bravoure. Échappé au sort de vingt combats, il devait succomber à la douleur d'avoir été dupe d'une ruse de guerre, dans une occasion où il aurait fallu tirer l'épée. Ayant été pourvu, en 1675, du gouvernement de la Lorraine, du Barrois et du pays Messin, il fut chargé par le duc de Luxembourg de ravitailler la place de Philisbourg, assiégée par l'armée impériale. A la tête de six mille hommes de cavalerie, il fut arrêté près de Lauterbourg par un seul détachement de quinze cents chevaux, commandé par le duc de Lorraine Charles V, digne successeur de Montecuculli. Le prince déploya sa petite troupe sur un front très-large, et usant d'autres stratagèmes, fit croire au maréchal français qu'il avait en tête des forces supérieures contre lesqu'elles il n'était pas prudent de se mesurer. Rochefort se retira : mais, averti trop tard de son erreur, il tomba malade de chagrin, et se fit transporter à Nancy, où il mourut le 23 mai 1676. Il était fils de Louis d'Aloigni, qui avait remplacé le duc de Sully dans la charge de surintendant des bâtiments, arts et manufactures de France. On trouve dans la dernière édition de Moréri un article consacré au maréchal de Rochefort; mais il est copié, mot pour mot, de l'*Histoire des grands officiers de la couronne de France*, par le P. Anselme, t. VII, p. 614.

L—M—X.

ROCHEFORT (César de), jurisconsulte, controversiste et lexicographe, était né à Belley dans le commencement du XVII^e^ siècle. Il alla très-jeune à Rome, où il acheva ses études, et fut employé dans diverses négociations relatives à la France.

Louis XIV, qui fut très-satisfait de ses services, lui fit remettre le collier de Saint-Michel. De retour en France, Rochefort exerça les fonctions d'avocat du roi pendant *les grands jours*, et plaida avec succès devant plusieurs parlements. Il mourut à Belley vers 1690. On a de lui : I. Un volume de *Controverses*, qu'il publia d'abord sous le nom d'un de ses amis, et dont il donna à Lyon une seconde édition, augmentée des *Conférences* qu'il avait eues avec quelques ministres protestants. II. Un *Dictionnaire général* des mots les plus usités de la langue française, avec les étymologies, etc., auquel sont joints des discours et des démonstrations catholiques sur tous les points contestés par les hérétiques, Lyon, 1685, in-fol.—Un de ses fils embrassa la règle de saint Bruno, devint procureur-général de son ordre et prieur de la Chartreuse de Rome, sous le pontificat de Clément XI. — On a publié sous le nom de *César de* ROCHEFORT : I. *Histoire naturelle et morale des îles Antilles, avec un Dictionnaire caraïbe*, Rotterdam, 1658, in-4°, fig.; réimprimée plusieurs fois, entre autres, Paris, 1666, Lyon, 1667, 2 vol. in-12; Rotterdam, 1681, Amsterdam, 1716, in-4°; trad. en hollandais, Rotterdam, 1662, in-4°: en anglais, Londres, 1666, in-fol. L'auteur entre dans beaucoup de détails sur les productions, les phénomènes, le commerce et l'économie des Antilles. II. *Tableau de l'île de Tabago, ou de la Nouvelle-Oualchre, l'une des Antilles de l'Amérique*, Leyde, 1665, in-8°; réimprimé sous le titre de *Relation de l'île*, etc., Paris, 1666, 1684, in-12. Le nom de *Nouvelle-Oualchre*, c'est-à-dire *Nouvelle-Walcheren*, avait été donné à l'île de Tabago par les Hollandais lorsqu'ils s'en emparèrent en 1632; mais cette dénomination ne lui a pas été conservée. D'après une note de Barbier (*Dict. des Anonym.*, n° 8244), il paraît que l'auteur des deux ouvrages mentionnés ci-dessus se nommait *Louis de Poincy*, et que *César de Rochefort* n'est là qu'un pseudonyme. On a encore publié *le Passe-temps agréable*, ou *Nouveau Choix de bons mots, de pensées ingénieuses, de rencontres plaisantes et de gasconades*, Rotterdam, 1715, 2 vol. in-12, réimprimé plusieurs fois en France, en Hollande, et attribué dans l'édition d'Amsterdam (1753) à un sieur de *Rochefort*, petit-fils de l'auteur de l'*Histoire des îles Antilles;* mais cette assertion n'a pas été reproduite dans les éditions subséquentes. T—D.

ROCHEFOUCAULD (FRANÇOIS Ier, comte de LA), issu d'une maison dont la noblesse remonte au Xe siècle, fut le premier de cette famille qui porta le nom de *François*, adopté ensuite par tous les aînés. Il était prince de Marsillac, seigneur de Barbezieux, de Mont-Guyon, de Montendre, et il fut chambellan des rois Charles VIII et Louis XII. Il eut l'honneur de tenir (1494) sur les fonts de baptême le roi François Ier, qui ayant conçu pour lui beaucoup d'estime, érigea, en 1515, la baronie de La Rochefoucauld en comté, déclarant, dans les lettres d'érection, « que « c'était en mémoire des grands, ver- « tueux, très-bons et très-recomman- « dables services qu'icelui François, « son très-cher amé cousin et parrain, « avait faits à ses prédécesseurs, à la « couronne et à lui. » Il mourut en 1517, laissant plusieurs enfants, dont la postérité se divisa successivement en différentes branches, Barbezieux, Montendre, etc. — FRANÇOIS, IIe du nom, comte de La Rochefoucauld, fils

du précédent, soutint très-bien la grande réputation de ses ancêtres. Il épousa, en 1518, *Anne* de Polignac, dame de Randan, que son mérite rendit célèbre, et qui eut, en 1536, l'honneur insigne de recevoir en son château de Verteuil les enfants de France et l'empereur Charles-Quint, lequel fut tellement satisfait de ses manières et de sa bonne réception qu'il dit hautement « n'avoir jamais entré en mai- « son qui mieux sentît sa grande ver- « tu, honnêteté et seigneurie, que « celle-là. » — FRANÇOIS III, fils du précédent, se distingua au siége de Metz, en 1552, à celui de Poitiers et aux batailles de Saint-Quentin, en 1557, puis de Jarnac et de Moncontour. Il fut tué à la Saint-Barthélemi, en 1572. — Son fils FRANÇOIS, IV^e^ du nom, fut tué par les ligueurs à Saint-Yrieix-la-Perche, le 15 mars 1591, après avoir servi avec beaucoup de zèle le roi Henri IV. — FRANÇOIS V, fils du précédent, né le 7 septembre 1588, fut le premier duc de La Rochefoucauld, le roi Louis XIII ayant érigé pour lui le comté de La Rochefoucauld en duché-pairie (1622). Il mourut en 1650, laissant pour héritier son fils FRANÇOIS VI, qui fut l'auteur des *Maximes* (*voy.* ROCHEFOUCAULD, XXXVIII, 305). M—D j.

ROCHEFOUCAULD (ALEXANDRE de LA), frère du comte de Randan, tué à la bataille d'Issoire, et de l'évêque de Clermont, était prieur de Saint-Martin dans le XVI^e^ siècle. C'était un homme simple, crédule et qui n'eut de célébrité que par son nom et ses rapports avec la fameuse Marthe Brossier (*voy.* ce nom, VI, 36), que, malgré un arrêt du parlement qui la condamnait à ne pas sortir de Romorantin, il conduisit en Auvergne avec son père, puis à Avignon. Le parlement eut beau ajourner par deux fois l'abbé, et ordonner, vu sa contumace, la saisie de ses revenus, il continua à courir le pays avec l'exorcisée, et finit par se rendre à Rome, « espérant, dit Mézerai, qu'elle joue- « rait mieux son rôle sur ce grand « théâtre, et qu'elle trouverait plus « de crédulité au lieu qui est la source « de la croyance. » L'évêque de Clermont, soupçonné d'avoir inspiré cette équipée à son frère, fut comme lui saisi dans ses revenus ecclésiastiques. Le roi Henri IV ayant fait avertir la cour de Rome par son ambassadeur, l'abbé de Saint-Martin se trouva déçu de toutes ses espérances. Les jésuites, chez lesquels il avait étudié, ainsi que son frère, et sur lesquels il comptait, ne voulurent pas se mêler de cette ridicule affaire. Obligé de revenir en France, il recourut vainement à des supplications auprès du roi Henri IV : n'ayant pu le fléchir, il tomba malade et mourut de chagrin. « Marthe et son père, délaissés de « tout le monde, ajoute Mézerai, n'eu- « rent d'autre refuge que les hôpi- « taux. » M—D j.

ROCHEFOUCAULD (ALEXANDRE-NICOLAS de LA), marquis de *Surgères*, de la branche puînée de Montendre et Surgères, né le 29 janvier 1709, entra au service en 1726, ce qui ne l'empêcha pas de se livrer à la culture des lettres. La mort de Frédéric-Auguste de Saxe, arrivée le 1^er^ février 1733, ayant laissé vacant le trône de Pologne, et Stanislas, réélu à l'unanimité par la diète le 8 septembre suivant, en ayant été exclu le 5 octobre par une faction de quelques palatins, réunis en diète sous la protection d'une armée russe, Louis XV résolut de venger l'affront fait à son beau-père. Deux armées françaises pénétrèrent, l'une en Italie, commandée par Villars, l'autre en,

Allemagne, sous les ordres de Berwick. C'est dans celle-ci que fut employé Surgères. Il eut plusieurs occasions de s'y distinguer dans la campagne de 1734, notamment au siége de Philisbourg, où le maréchal périt d'un boulet de canon, et à l'attaque de Clausen. La paix, conclue ensuite des préliminaires arrêtés à Vienne en octobre 1755, n'eut qu'une courte durée, et le feu de la guerre se ralluma au moment de l'ouverture de la succession d'Autriche, par la mort de Charles VI, le 20 octobre 1740. Malgré la garantie donnée par la France, dans le traité de Vienne, à la pragmatique-sanction de ce prince, qui assurait à sa fille Marie-Thérèse l'entière possession de ses états, le cabinet de Versailles embrassa la cause de l'électeur de Bavière, son compétiteur, et Surgères marcha dans l'armée du Bas-Rhin, commandée par le maréchal de Maillebois. Puis, employé sous le maréchal de Bellisle à Prague, il contribua à la célèbre défense de cette place et à la retraite qui suivit la levée du siége. Successivement brigadier des armées du roi en février 1743, maréchal-de camp en mai 1745, ses services se soutinrent avec distinction, tant en septembre 1746, au siége de Namur, qu'à la bataille de Raucoux le 11 octobre suivant, et reçurent une dernière récompense par le grade de lieutenant-général, auquel il fut promu en 1748, lors de la signature du traité de paix d'Aix-la-Chapelle. Il obtint alors, en l'absence du maréchal de Senneterre, le commandement en chef du pays d'Aunis et de la Saintonge, qu'il exerça jusqu'à sa mort, arrivée le 29 avril 1760. — Surgères, bon militaire, eût en outre pu devenir, s'il l'eût voulu, un littérateur distingué; mais il n'écrivit que pour ses amis et ne mit jamais sous presse aucune production de sa plume. Ce ne fut qu'en 1802 que Serieys tira de ses nombreux manuscrits un volume in-8° de 434 pages, publié chez Gérard, rue Saint-André-des-Arts, contenant, outre son *Voyage à Surgères*, en vers et en prose, des *Lettres inédites* (sic), qui roulent sur une grande variété de sujets : l'art de la guerre, les gouvernements, l'éducation, les beaux esprits, la morale, les inconvénients de l'humeur, la société et l'influence des femmes, le mariage, la patrie, le bonheur, la philosophie, etc.; des notes critiques sur l'ouvrage de Duclos, intitulé *Considérations sur les mœurs;* son *Voyage en Hollande;* enfin un *Parallèle d'Alexandre et de César*, morceau digne de Plutarque. — Dans le *Temple du goût*, édition de 1733, Voltaire a dit :

> Ne craignez point, jeune Surgère,
> D'employer des soins assidus
> Aux beaux vers que vous savez faire;
> Et que tous les sots confondus,
> De la cour et de la frontière,
> Désormais ne prétendent plus
> Qu'on déroge et qu'on dégénère
> En suivant Mercure et Phebus.

L—S—D.

ROCHEFOUCAULD (Jean-François, vicomte de La), marquis de *Surgères*, né le 15 octobre 1735, fils du précédent, marechal-de-camp et chevalier des ordres du roi, était aussi remarquable par son esprit et la noblesse de son caractère, que par ses manières et son excellent ton dans la haute société, qu'il a peinte en sévère mais judicieux observateur. Ainsi que son père, il n'écrivit que pour lui-même et pour ses amis, et ne fit rien imprimer : aussi, de tout ce qu'il eût pu léguer à la postérité, et qui eût présenté l'histoire morale de son époque, ne reste-t il que deux fragments pré-

cieux, en ce qu'ils sont d'une parfaite exactitude. On les trouve insérés, nous ne savons par quel hasard (1), dans le tome Ier des *Mémoires de Condorcet*, ouvrage apocryphe publié chez Ponthieu en 1824. Ces fragments sont très-peu connus, et l'époque à laquelle ils se rapportent a une telle importance historique, que nous croyons utile d'en présenter l'analyse. Le premier est un portrait de Maurepas, aussi vrai que sont faux tous ceux qu'on a publiés de ce principal ministre de Louis XVI. L'auteur n'hésite pas à convenir qu'il eût mieux valu qu'il n'eût pas été mis à la tête des affaires, parce que, après s'être emparé de l'entière confiance du jeune roi, il accoutuma les ministres à se concerter avec lui sur tout ce qui était de quelque importance, à déférer à ses avis. Quiconque y contrevint fut secrètement desservi, et ne tarda pas à être congédié. C'est ainsi qu'en perdant Turgot, et après lui, Necker, dans l'esprit du faible monarque, il donna ou laissa prendre aux finances une fâcheuse direction qui conduisit l'État à sa perte; mais, puisqu'il était en place, ajoute l'écrivain, il aurait été à désirer qu'il eût vécu plus long-temps. « La révolution, dit-il, aurait au moins été retardée; le roi, en acquérant plus d'expérience aurait su s'en garantir, et certainement elle ne serait pas arrivée du vivant de Maurepas, car il avait trop de pénétration pour ne pas apercevoir les conséquences funestes et immédiates qu'ont entraînées l'administration vicieuse et les fausses dispositions qui ont eu lieu après sa mort. Il avait trop de crédit sur l'esprit du roi, trop de dextérité à le manier, pour ne pas s'opposer avec succès aux pernicieuses mesures qui ont été adoptées. » Mais, disons-le, nous ne partageons point l'opinion de Surgères. Maurepas s'était fait un plan astucieux pour se rendre maître des affaires; il avait habitué Louis XVI à déférer aveuglément à tout ce qui lui était proposé, à ne pas se déterminer d'après sa propre pensée, qui était juste, à faire abnégation de sa volonté en la soumettant à l'impression qui lui était donnée. Avec de tels précédents, il nous semble infiniment probable que, resté quelques années de plus sous le joug de la si puissante influence d'un vieillard octogénaire, ces années ne lui auraient donné ni plus d'expérience, ni surtout une volonté plus ferme, et que la révolution l'aurait surpris avec cette nullité de caractère qui a causé sa perte. Du reste l'écrivain, après avoir peint Maurepas plein d'une prévoyance, d'une perspicacité, d'une finesse qui le faisaient nommer, par les ministres sous ses ordres, *le vieux renard*, termine son portrait par la citation d'un mot très-juste de l'abbé de Talleyrand (depuis évêque d'Autun, etc.), au moment de la mort de Maurepas, mot qui se ressent du genre d'esprit du personnage, et d'autant plus fin qu'il est vrai en paraissant faux : « Nous avons perdu plus qu'il ne valait. » Dans ces mêmes mémoires, on trouve l'ébauche d'un éloge de Maurepas, fourni d'obligeance par Surgères au secrétaire perpétuel de l'Académie, Condorcet. Les détails qu'elle contient ne concernent que ses qualités comme homme privé, rien de celles qui auraient constitué

(1) Peut-être les relations établies entre Condorcet qui devait prononcer à l'Académie l'éloge de Maurepas, et Surgères, auquel il en fit demander des matériaux par Suard, amenèrent-elles la communication des fragments qui nous occupent.

la haute capacité de l'homme d'État. Ce n'est pas d'après de tels éléments qu'il doit être apprécié, mais bien d'après le portrait cité plus haut. Évidemment, dans celui-ci la conscience intègre du juge domine ses inclinations personnelles. Il avait été l'ami de Maurepas; il le regrettait sincèrement, et savait mieux, dit-il lui-même, le pleurer que le louer; mais sa scrupuleuse probité ne lui permettait pas d'atténuer les défauts d'un caractère léger qui avaient jeté le ministre dans une voie d'où devaient sortir de si funestes conséquences. Le second fragment est un tableau curieux de la révolution opérée dans les mœurs, le ton et les manières de la haute société, durant les vingt-cinq années qui précédèrent 1789, sous l'influence du duc de Choiseul, de la duchesse de Grammont, sa sœur, et de leurs entours, ainsi que de l'importance acquise alors par la jeunesse aux dépens de l'autorité paternelle et de la prépondérance dont avait antérieurement joui l'ancienne *bonne compagnie.* Dans ce tableau, qui porte le cachet d'un esprit juste, moral et d'un remarquable discernement, on voit le scandaleux ascendant de madame Du Barry, sortie de l'état le plus abject, acquérir une puissance telle, que l'étendard de l'honnêteté est passé du côté du duc, dont on avait dit autrefois des horreurs, et qui est devenu l'apôtre de la vertu. Choiseul, pendant son ministère, avait tout fait pour établir ce qu'on nommait *le bon air*. Après sa disgrâce, le duc d'Aiguillon, qui lui succéda, sentant qu'en fait de bon air la lutte lui serait impossible, essaya de suivre la ligne opposée; le contraste ne fut pas à son avantage. La mode arrivait d'être avec lui de mauvais air, quand la mort de Louis XV fit disparaître à la fois d'Aiguillon et le mauvais air. Le bon air redevint l'unique moyen de parvenir à l'avancement et d'obtenir des grâces; il décida de tout à la cour. Dès lors une inconséquente et déplorable émulation, nous ne devons pas le dissimuler, s'établit entre la reine et Choiseul. Nul ne put réussir s'il n'était pas à la mode, et c'était l'hôtel Choiseul qui créait la mode. La fin de tout cela fut que Paris et Versailles ne formèrent plus qu'une immense et unique société à laquelle il fallut tenir pour être *un homme comme il faut.* Ce qui approchait la reine en fut la partie la plus puissante et le bon air en fut le thermomètre. Maurepas, doué d'un esprit fin et d'un tact admirable, plein de probité et du désir du bien, eût pu mettre obstacle à tout cela; mais sa maison n'était plus de trop bon air; quoiqu'on y allât en foule, on se piquait de s'y ennuyer. Madame de Maurepas était polie, c'était devenu une singularité; les vieilles gens recommençaient à y être bien reçus, ce qui paraissait fort ridicule aux jeunes. Maurepas, habitué à respecter les grands noms et le crédit, n'ayant ni la naissance, ni le brillant état de Choiseul, dont la maison était le rendez-vous de toute la jeunesse, fut lui-même ébloui et entraîné. Il dirigeait le roi dans les affaires, mais il se voyait forcé de regarder comme une affaire, même importante, d'empêcher ce prince, qui aspirait au surnom de *Sévère*, qui avait en aversion la dépense et le gros jeu, qui détestait la galanterie, et qui avait été élevé dans l'horreur de Choiseul (chez lequel on recevait le mieux ceux qui jouaient gros jeu), de l'empêcher, disons-nous, de permettre un pharaon à la

cour, de se laisser mener par la reine au point de donner toute préférence à ceux qu'elle traitait bien. Il ne voyait pas que, commençant par nommer ceux qui souperaient avec le roi, et le roi n'ayant pas choisi ses convives parmi les généraux, elle choisirait les généraux parmi ses convives. Maurepas, emporté par le torrent, ne trouva plus enfin ces choix assez extraordinaires pour les rejeter. Le maréchal de Broglie, à la tête d'une armée, fut ridicule, parce qu'il n'était pas de *bon air*, c'est-à-dire parce qu'il n'était pas de la grande société. Malheur à ceux qu'elle ne soutenait pas! Les réputations s'y décidaient sans appel et sans discussion. Écoutons Surgères dans son dernier paragraphe : « Je crois qu'en voilà assez pour conclure que les gens de *bon air* se jugeant les uns les autres, et ne se connaissant que superficiellement, l'honnêteté, les talents et l'esprit sont presque inutiles; une jolie figure, beaucoup d'assurance, voilà ce qui doit le mieux réussir. Il est peu important d'avoir des amis; il suffit d'inspirer une bonne volonté générale, et la médiocrité l'inspire; un peu de singularité tient lieu de mérite. Celui qui contrefait l'Anglais toute sa vie, passe à présent pour un Français très-aimable. Il paraît difficile qu'il sorte de là ni de grands hommes, ni de grandes choses. Tant de gens de *bon air* pourraient en donner un fort mauvais à leur pays, et le gouvernement, qui veut donner la loi au dehors, doit commencer par donner le ton chez lui! » Tristes prévisions sur la révolution qui était imminente! Surgères eut le bonheur de n'en pas même voir les prémisses; la mort l'avait frappé, jeune encore, dès le 24 mars 1789.

L—S—D.

ROCHEFOUCAULD - *Surgères* (Ambroise-Polycarpe de La), fils du précédent, né le 2 avril 1765, obtint le titre de duc de *Doudeauville*, par son mariage, en 1779, avec Bénigne-Augustine-Françoise Le Tellier de Montmirail, fille aînée de Charles-François-César Le Tellier de Louvois, marquis de Montmirail, et, en vertu de ce droit d'aînesse, titulaire de la grandesse d'Espagne, de première classe, assise sur la terre de Doudeauville, dans le Boulonnais, qui lui provenait des deux maréchaux d'Estrées, ses oncle et grand-oncle, morts sans descendance masculine, même collatérale. Aussi le titre ducal, attribué à son mari, par diplôme de 1780, comme conséquence de la grandesse, appartient-il personnellement à cette dame, aujourd'hui vivante (juillet 1846), et n'est-il transmissible qu'après elle, à titre d'hérédité. Le jeune La Rochefoucauld venait de compléter sa douzième année quand il terminait déjà de solides et précoces études et embrassait la carrière militaire. Il avait atteint le grade de major en second au 2e régiment de chasseurs, dit *des Évêchés*, lorsque éclata la révolution de 1789. La mort toute récente de son père avait transféré sur lui le titre de grand-bailli d'épée et de gouverneur du pays chartrain, avec la présidence, qui y était attachée, de l'assemblée de ce bailliage pour l'élection des députés aux États-Généraux. Il se fit distinguer dans cette réunion bailliagère par son aménité, son impartialité et la sagesse de ses paroles; mais trop jeune pour être élu par l'ordre de la noblesse, il retourna à son régiment. Nous n'avons pas à nous prononcer ici sur la pensée politique de l'émigration; nous nous bornerons à dire que Doudeauville y fut porté, non

par l'appréhension de dangers à l'intérieur, mais par un plus noble sentiment qu'il jugea être pour lui un devoir; il quitta la France en 1790. On sait quelles causes amenèrent la dislocation du corps des émigrés, après de persévérants efforts, neutralisés par la prépondérante influence des commandants des armées étrangères; du moins est-il certain que Doudeauville n'ayant pu, *pro virili parte*, contribuer au salut de la monarchie, et condamné, dans cette triste position, à ne pas servir son pays, ne porta pas les armes contre lui sous les ordres des étrangers, désillusionné dès lors, et trop éclairé pour ne pas juger qu'ils se battaient dans l'intérêt personnel de leurs souverains, plutôt que pour mettre un terme aux sanglantes agitations qui désolaient la France. De 1794 à 1800 il se consola d'une inaction forcée par l'étude des sciences et le charme des lettres, visitant les États les plus policés de l'Europe, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie et la Suisse. Il se trouvait dans cette dernière contrée, sur la frontière du Piémont, et sous un nom modeste, au moment où le général Grouchy s'y présentait à la tête d'une armée d'occupation. Dans sa délicate fierté, il pensa qu'il y aurait lâcheté à lui, fugitif et proscrit, de ne devoir son salut qu'à ce surnom, jusque-là exempt de reproches; il fit savoir au commandant français qu'un La Rochefoucauld se trouvait sur le territoire où les républicains apportaient avec eux la proscription et la mort des exilés. Jaloux de sa propre gloire, le général prit l'honorable résolution de violer la loi barbare qui commandait de passer par les armes tout émigré, même désarmé, que saisiraient ses soldats. Il remit au duc un sauf-conduit, à l'aide duquel celui-ci pût se réfugier dans un pays où le crime du plus fort cessât d'être un droit contre le malheur, même inoffensif. Nous ne devons pas omettre ici une autre action non moins honorable, tant pour son auteur que pour celui qui en fut l'objet, et qui en était digne, nous osons le dire, par sa bienveillance paternelle pour tout ce qui l'entourait. Le seul domestique qu'il eût pu conserver durant l'émigration lui demande la permission de rentrer en France et part. Il y vend un petit héritage, et dès qu'il en a touché le prix il s'empresse de retourner et de l'offrir à son maître, dont il connaît la détresse A la fin de 1799, la chute de la pentarchie directoriale ayant enfin mis un terme aux sanguinaires persécutions dont elle était restée l'instrument, après le comité de salut public, l'émigration cessa, sous le premier consul, d'être un crime irrémissible; la France se rouvrit pour elle, et Doudeauville revint habiter sa terre natale. Les conseils-généraux des départements furent créés, et il fut choisi, en 1805, par le canton de Montmirail, pour siéger dans le conseil de la Marne, qu'il présida plus tard. C'était une bonne fortune pour lui de délibérer là sur tous les modestes besoins de ses concitoyens. Il y est resté trente-six ans leur représentant, et c'est la seule place qu'il ait occupée jusqu'en 1814. Dans ce canton de Montmirail, patrimoine de la duchesse de Doudeauville, le duc, par une inspiration pleine de délicatesse et de grâce, s'était imposé le devoir, auquel il est resté fidèle jusqu'à sa mort, de n'être bienfaisant qu'au nom de celle qui partageait ses plus généreux sentiments. C'était elle qu'il voulait faire aimer, en fondant des hospices pour les ma-

lades, des écoles pour les pauvres. Appelé à la pairie par Louis XVIII, qui le nomma en outre président du conseil de perfectionnement de l'École polytechnique, il défendit avec fermeté cette école contre les énergumènes réactionnaires qui voulaient la détruire. Ce fut encore avec des soins non moins empressés, non moins actifs qu'il combattit, comme anti-chrétien et anti-national, le calcul intéressé d'esprits rétrogrades qui cherchaient à replonger dans l'ignorance les enfants de l'ouvrier et du pauvre, en les privant du plus humble degré de l'instruction populaire; il s'honora d'accepter la direction du conseil d'enseignement primaire créé pour le département de la Seine; il fut du nombre des fondateurs, et fut élevé à la présidence d'une société peu favorisée dès l'origine, et bientôt après contrariée par un pouvoir ombrageux, la Société de l'instruction élémentaire. Il prit place parmi les administrateurs de l'Institut des sourds-muets et de celui des aveugles travailleurs. Devenu membre du conseil-général des hospices, il y adopta la surveillance de l'hôpital Necker, de l'hôpital de la Pitié, de l'hospice de La Rochefoucauld, touchante fondation de sa mère, et reporta encore ses soins sur l'hospice des Enfants. Nous l'avons connu président de la Société philanthropique, admirable institution qui donne des aliments au pauvre, des remèdes et un médecin au malade. Il fut un des fondateurs de cette Société royale des prisons qui, la première, porta la lumière et la surveillance dans les cachots infects où l'on plongeait souvent l'accusé non jugé auprès du criminel condamné; société qui prépara des améliorations dont on s'occupe plus activement encore à présent, et qui ne seront complètes que quand l'isolement aura séparé partout les condamnés des simples prévenus, de jeunes enfants égarés d'hommes profondément pervers, quand enfin il n'existera plus, dans une cohabitation commune, le moyen de combiner à l'avance de nouveaux crimes. L'École royale gratuite de mathématiques et de dessin et la Société d'encouragement pour l'industrie nationale profitèrent également de son utile concours. Enfin, Doudeauville, nommé membre du jury central pour l'exposition des produits de l'industrie en 1823, fut unanimement porté à le présider par les savants et les artistes les plus célèbres qui le composaient. Dès la fin de 1821, Louis XVIII l'avait chargé de la direction-générale des postes, où il fit d'importantes améliorations. C'est alors qu'une estafette, expédiée avec toute l'accélération inspirée par un sentiment d'humanité qui lui était si naturel, arriva assez à temps pour sauver la vie d'un patient condamné à mort. Mais, en août 1824, ce monarque, six semaines avant sa mort, le retira de ce poste pour lui confier le ministère de la maison du roi (1). Récompenser non-seulement les services privés rendus aux personnes de ce prince et de son successeur au trône, mais encore ceux qui, rendus à l'État, ne rentraient cependant pas dans le cadre inflexible des rémunérations limitées par les lois; secourir l'infortune qui, sous toutes les formes, s'adressait à la liste civile, orphelins, veuves et vieillards; accorder en outre

(1) Ce ministère était renouvelé de l'ancienne composition, antérieure à 1789, qui réunissait alors plusieurs attributions qu'a réunies depuis le ministère de l'intérieur.

des pensions ou des gratifications aux savants et aux gens de lettres, qui souvent ne recueillent que l'indigence pour prix de leurs laborieuses élucubrations ; telle fut la tâche que s'imposa Doudeauville, et plus de quatre millions y furent annuellement appliqués. C'était une charge énorme, et nous ne devons pas dissimuler que, dans les sentiments de bienfaisance où, comme dans son élément naturel, son cœur semblait nager, il généralisa trop parfois ces faveurs au delà des bornes qu'il eût dû s'imposer. En 1827, il se démit du ministère de la maison du roi, qui fut alors supprimé et remplacé par l'intendance de la liste civile. Durant son exercice, il avait introduit d'Angleterre à grands frais et naturalisé en France la race, si précieuse pour notre industrie manufacturière, des moutons à longue laine ; l'éducation des vers à soie avait été aussi pour lui l'objet d'une attention toute spéciale, et il avait donné dans la forêt de Senart l'emplacement de la magnanerie-modèle, devenue un moyen pour la France, des beaux succès qu'elle obtient maintenant sur tout son territoire, au nord comme au midi. C'est également sous son ministère que fut créé le Musée des antiquités égyptiennes, et que la belle terre de Grignon, acquise un million aux dépens de la liste civile, fut gratuitement mise à la disposition des fondateurs de l'institution agronomique dont on connaît les avantageux résultats. Sa démission fut une nouvelle preuve de la modération de son caractère et des exigences de sa conscience, toujours scrupuleuse dans la circonstance grave qui la motiva. Ce fut la dissolution de la garde nationale parisienne, à la suite d'une revue passée par Charles X. Elle fut décidée le soir même, dans un conseil secret où les avis de Doudeauville n'avaient pu prévaloir. Revenu à l'hôtel d'un ministère qu'il jugeait ne plus devoir conserver, il n'attendit pas l'annonce du *Moniteur* pour écrire au roi la lettre que nous transcrivons ici textuellement : « Sire, moi aussi j'aime la force et la fermeté, mais il ne suffit pas de frapper fort, il faut frapper juste. Or la mesure que vos ministres viennent de prendre est aussi fausse qu'elle est *violente;* d'ailleurs elle en annonce et en amènera d'autres *de même nature*, qui pourront être *funestes*, et auxquelles je ne veux pas prendre part. N'est-il pas impolitique de faire perdre à Votre Majesté l'affection de la ville de Paris, qui, depuis quarante ans, a toujours décidé du sort du royaume? N'est-il pas imprudent de faire quarante mille mécontents, auxquels on est obligé de laisser quarante mille fusils? N'est-il pas maladroit et coupable de faire croire à la France, à l'Europe, que Charles X, qui mérite si bien l'amour de ses sujets, et qui en a reçu hier tant de témoignages, n'en est point aimé? Pour moi, je lui suis trop dévoué pour vouloir partager une telle faute, pour vouloir y contribuer, et quoiqu'il m'en coûte de m'éloigner d'un si bon roi, je le prie d'accepter ma démission. J'espère qu'il verra, dans ce sacrifice, une preuve de plus de mon zèle, de mon attachement et de mon respect. » Rentré désormais dans la vie privée, Doudeauville put vaquer uniquement aux honorables et gratuites occupations qu'il n'avait jamais abandonnées et qu'il avait toujours aimées de prédilection. Il ne lui restait plus de ses fonctions gouvernementales que celle de membre de la Chambre des pairs. Il ne s'en éloigna pas après la

révolution de juillet 1830; il s'imposa la tâche d'y défendre les institutions dont, jusque-là, elle n'avait pas cessé de se montrer protectrice; il siégea dans le procès des ministres de Charles X, non pour en être l'apologiste, la lettre que nous venons de citer prouve qu'il devait blâmer leurs derniers actes; mais la douleur qu'il en éprouvait était étrangère à la vengeance; il suffisait que leur vie fût menacée pour qu'il voulût la sauver, même en courant les risques auxquels pouvait l'exposer sa générosité. Après le jugement, Doudeauville proposa dans les termes les plus affectueux, d'exprimer à la garde nationale parisienne la reconnaissance de la pairie et de la France pour le dévouement et le courage apportés par les citoyens sous les armes, afin de protéger et les accusés, et la liberté des juges. Une grave circonstance le fit monter encore à la tribune; la pairie était appelée à prononcer elle-même sur un article de la Charte de 1830, relatif à l'hérédité, prérogative que les plus grands publicistes, et notamment le sage auteur de l'*Esprit des lois*, ont considérée comme la sauvegarde du trône et la protectrice de la liberté du peuple. Émettre une opinion conservatrice, c'était en apparence se constituer le défenseur d'un intérêt personnel. Il déclara d'avance qu'il voterait pour l'hérédité, mais que dans le cas même où son opinion triompherait, il donnerait sa démission. La fortune lui refusa l'occasion de donner cette preuve de grandeur d'âme. Une dernière fois il prit la parole pour repousser le projet d'abolir la cérémonie expiatoire du plus révoltant des crimes commis à la plus sanglante époque des excès révolutionnaires. Sa persévérance se trouva alors épuisée et il ne différa plus une retraite devenue le besoin de son cœur, et à laquelle il aspirait depuis long-temps. On connaît la lettre pleine d'une affectueuse sensibilité qu'il écrivit à la mort de Charles X. Enfin, en juillet 1840, le cœur d'un vieillard de soixante-quinze ans bondit au simple soupçon d'un outrage de l'Europe envers la France; il s'empressa d'offrir sa part de sacrifices pour le soutien de l'honneur de sa patrie. La lettre qu'il fit insérer dans quelques journaux en date de Montmirail, 20 août 1840, est très-remarquable. Ce fut, comme il l'a dit lui-même, son testament politique. En conséquence nous croyons devoir la citer tout entière. « Désirant toujours être bien connu de mes compatriotes, si bienveillants pour moi, je me permets dans ces circonstances difficiles cette profession de foi. Elle prouvera qu'il n'est plus question d'opinion en France lorsqu'il s'agit d'honneur et de patrie, comme l'imprimait dernièrement à mon sujet mon fils, qui me connaît autant qu'il m'aime : c'est, je l'espère, un moyen d'empêcher la guerre, en prouvant aux sages souverains qu'elle ne leur serait pas aussi facile que peut-être ils le croient. D'ailleurs, bien malade, c'est une espèce de testament politique. J'ai été royaliste depuis que j'existe, je le serai jusqu'à ce que je meure, mais constamment bon et loyal Français. En 1792 je quittai les Autrichiens et les Prussiens, voyant qu'ils voulaient envahir mon pays au lieu de le secourir, comme ils l'avaient annoncé d'abord. Pendant le règne de Napoléon j'ai été plus enthousiaste qu'un autre de ses victoires. N'ayant, comme on veut bien le dire, que l'ambition du bien, je n'acceptai que la place de membre

du conseil-général de mon département, que j'ai toujours occupée depuis cette époque. En 1827, je donnai à l'instant ma démission de la place la plus enviée, pour tâcher d'empêcher la dissolution, aussi injuste que fausse, de la garde nationale de Paris. En 1828 ou 1829, je conseillai à Charles X de nommer un ministère sage, à la tête duquel eût été M. Casimir Périer. Il y a 4 ou 5 ans, dans la seule lettre que j'écrivis à ce bon roi pour lui faire connaître la vérité, je lui mandais : « Sire, j'ignore les vues de la « Providence sur votre auguste petit-« fils; il ne peut régner ni par les étran-« gers ni par les conspirations, mais « par l'opinion seule. » On devine si je pense de même. Ces sentiments exempts d'intrigues, et, je l'espère, vraiment français, sont ceux de beaucoup de mes semblables, nommément de tous ceux qui m'entourent. Pour les montrer autrement que par des phrases, j'offre, malgré les pesantes charges de quatre générations, dix mille francs pour la guerre générale, si malheureusement elle a lieu, *d'ici à un an;* plus tard vraisemblablement je ne serai plus. Je me flatte d'être assez connu pour qu'on ne se méprenne pas sur les intentions d'un vieux royaliste, toujours ami de son pays. Je fais des vœux ardents pour la paix, elle est aussi désirable pour l'Europe que pour la France, car qui peut prévoir le terrible embrasement que produirait la première étincelle? » Ce dernier acte d'amour du pays et de sa dignité fut en quelque sorte le corollaire d'une vie si pure; Doudeauville mourut le 2 juin 1841. Si son épitaphe n'a pas pu le qualifier homme de lettres, elle a dû le titrer homme de bien et l'on aurait pu la réduire à ces mots : *Transiit benefaciendo.* L—S—D.

ROCHEFOUCAULD - *Liancourt* et *d'Estissac* (FRANÇOIS-ALEXANDRE-FRÉDÉRIC, duc de LA), pair de France, lieutenant-général, membre honoraire de l'Académie des sciences. Avant de commencer cet article biographique, nous croyons indispensable d'exprimer quelques idées générales sur les hommes et sur les choses de la révolution. Beaucoup d'entre les acteurs de cette révolution offrent, selon nous, deux natures, deux caractères : l'homme privé d'abord, le plus souvent probe, inoffensif, bienfaisant ; l'homme public, et celui-ci plein de faiblesse, de vanité, de fausse philosophie. Cette réflexion s'applique surtout à ce que nous appellerons le parti gentilhomme, qui prépara les événements de 1789. Tout en faisant un grand mal à la vieille monarchie, ces gentilshommes gardèrent un certain caractère de loyauté inhérent à la noblesse, et qui se révèle à un haut degré chez le marquis de Lafayette. La révolution française fut, plus qu'on ne croit, le résultat des petites vanités de cour, des jalousies de rang, tout cela mêlé aux idées anglaises, aux intrigues de l'étranger contre la maison de Bourbon. Ces aperçus s'éloignent de l'opinion vulgaire sur la révolution française, si mal connue, si déplorablement racontée ; il y a eu beaucoup de pamphlets et pas un livre sérieux, c'est ce qui rend si difficile l'appréciation des hommes et des temps néanmoins si près de nous. Il n'est pas besoin de dire l'illustration de la famille de La Rochefoucauld; elle est péremptoirement établie dans les articles qui précèdent celui-ci. Il nous suffira de rappeler que François-Alexandre-Frédéric était le chef du nom et des armes de sa maison. Né à la Roche-Guyon, le 11 janv. 1747,

il fut connu dans sa jeunesse sous le nom de comte de La Rochefoucauld. A dix-huit ans, il obtint tous les honneurs du Louvre, et prit le titre de duc de Liancourt ; il venait alors d'épouser Félicité-Sophie de Lannion, qui reçut le tabouret chez la reine, le 17 mars 1765. Il avait à peine vingt-trois ans, lorsqu'il eut comme colonel, le commandement du régiment de son nom ; c'était sous le règne de Louis XV, et le jeune duc s'était prononcé en économiste un peu philosophe, contre le système véritablement gouvernemental que le chancelier Maupeou avait essayé sous le fragile éventail de madame Dubarry. C'est assez dire que le jeune gentilhomme avait gagné la vive amitié du Dauphin, depuis Louis XVI, fort opposé au régime de M. de Maupeou, le seul pourtant qui eût pu sauver la monarchie en la débarrassant du système des concessions et des tâtonnements. Le duc de Liancourt fut donc en pleine faveur avec le système des hommes mous, des philosophes, des économistes, tels que Turgot, Malesherbes, dont la popularité accompagna l'avènement de Louis XVI. Le roi le fit brigadier des dragons, presque sans service, et ce fut alors que, par succession paternelle, le 28 mai 1783, il devint grand-maître de la garde-robe et duc héréditaire d'Estissac. Toutefois, nous ferons remarquer que bien long-temps avant et comme survivancier, il avait exercé la charge dont son père était revêtu, et c'est en cette qualité qu'il avait gagné toute la confiance de Louis XVI. Ce malheureux roi, d'une nature si faible et si indécise, aimait les caractères des gentilshommes novateurs et philosophes. L'exil de madame Dubarry, le rappel du parlement, la chute du système Maupeou, avaient doublé le crédit de cette école ; le jeune duc d'Estissac fut donc accablé des faveurs du roi Louis XVI. Il devint chevalier des ordres, le 30 mai 1784, maréchal-de-camp deux ans plus tard, quoiqu'il n'eût pris part à aucune guerre ; la cause de sa fortune venait donc entièrement de la popularité des économistes. Le duc de La Rochefoucauld-Liancourt faisait partie de cette coterie agricole, commerciale, manufacturière, qui allait chercher en Angleterre ses inspirations, ses goûts et ses idées politiques. A vingt-un ans, il avait visité les fermes anglaises, étudié la culture des champs, des pâturages, les manufactures, les colonies pénitentiaires. A son retour il obtint de beaux résultats, et fit de son domaine de Liancourt, dans le Beauvoisis, une ferme-modèle. Avec le système des prairies artificielles, des larges irrigations, l'agriculture lui dut l'amélioration des races des bestiaux. Il partagea ses fermes pour en multiplier les revenus, expériences qui grandirent le gentilhomme dans l'esprit si bienfaisant de Louis XVI. A cette époque, tout le parti des économistes aspirait à ce titre de l'*ami des hommes* que le marquis de Mirabeau avait adopté le premier, comme la décoration de son égoïsme et de son orgueil. Cependant commençaient alors à se faire sentir les signes avant-coureurs de la grande émotion populaire de 1789. Le duc de La Rochefoucauld était trop avant dans les idées de l'école philosophique pour ne pas adopter, avec beaucoup d'esprits honnêtes, les innovations qui allaient détruire la vieille monarchie. Peut-on lui en faire un reproche, et n'était-ce pas là l'esprit, la manie du temps ? Il y avait un roi admirable de probité, mais si faible, si pusillanime, si incapable de

contenir, de comprimer un mouvement révolutionnaire, que tout ce qui était autour de lui marchait à la popularité aux dépens de sa couronne. Les esprits novateurs avaient beau jeu avec Louis XVI. Tous les conseils énergiques étaient dédaignés par le prince, toutes les concessions encouragées. Les États-Généraux venaient d'être convoqués ; le duc de La Rochefoucauld fut nommé député de la noblesse de Clermont-en-Beauvoisis, et dès lors il put faire triompher, comme principes de gouvernement, les idées de sa vie, la forme anglaise de représentation nationale. L'un des premiers à voter pour la réunion des ordres, il passa presque immédiatement au tiers-état. A cette époque se présente l'acte capital le plus reproché dans la vie du duc de La Rochefoucauld-Liancourt. L'insurrection populaire du 14 juillet éclatait à Paris, le peuple entourait la Bastille et allait s'emparer de la forteresse. Que devait faire un roi doué de quelque énergie, de quelque valeur, avec l'admirable camp que commandait le maréchal de Broglie autour de Paris? Il devait faire balayer tout ce vil populaire, tremblant de frayeur à la première démonstration vigoureuse et qui allait surprendre la forteresse, égorger quelques invalides. Un ordre suffisait pour cela ; mais il n'y avait dans le cœur de Louis XVI aucune énergie de volonté, aucun courage de sa personne ; tous les conseils pusillanimes étaient acceptés, et comment, dès lors, juger avec sévérité les hommes qui ne faisaient que servir ces idées de mollesse et de découragement? C'était la monarchie tout entière qui s'en allait, et le roi en faisait le sacrifice. Voici les faits : après la journée du 14 juillet, sanglante, abominable, le duc de La Rochefoucauld se rend à Versailles tout ému d'enthousiasme populaire, il réveille le roi au milieu de la nuit, et employant un de ces mots solennels qui frappent les esprits, il s'écrie : « Sire, ce n'est pas une émeute, c'est une révolution. » Cette phrase qui n'avait pas un sens bien net, réussit néanmoins auprès de Louis XVI, qui résolut de reconnaître la légalité de l'Assemblée nationale et de rappeler M. Necker. Ce fut dès ce moment que la révolution réellement fut accomplie ; la faute en était au roi bien plus qu'à ses conseillers. Il fallait opter entre la fermeté monarchique et la légitimité de l'émeute. Louis XVI vota pour l'émeute. Sans doute un ferme et brave gentilhomme devait d'autres conseils à la royauté. C'était dans les rangs de l'armée et comme maréchal-de-camp, que le duc de Liancourt devait servir le roi, et non pas au milieu d'une assemblée insurgée ; quand la royauté s'abandonnait tant elle-même, s'exposer pour la défendre, c'était souvent la contrarier. Quand il prend fantaisie aux pouvoirs de se suicider, on leur déplaît en les en empêchant. Au reste, très-porté pour l'esprit de réforme, le duc de La Rochefoucauld dut naturellement conseiller à Louis XVI de venir sanctionner par sa présence, l'étrange confusion des ordres et des rangs qu'on appela l'Assemblée nationale. Comme le parti démocratique d'alors caressait surtout la noblesse libérale, le duc de La Rochefoucauld fut un des premiers présidents de l'Assemblée nationale. Ce fut en cette qualité qu'il présida à cette grande bouffonnerie de la révolution que les historiens ont élevée jusqu'à la dignité de sacrifice. Nous voulons parler de la fameuse nuit du 4 août, dans laquelle les titres

de noblesse et les priviléges furent offerts sur l'autel de la patrie. Nous croyons que ce fut pour quelques-uns un acte de vanité plutôt qu'un témoignage de patriotisme. Depuis Henri IV on avait fait tant de nobles, il y avait eu tant de savonnettes à vilains, que les grandes familles furent aises de se débarrasser de tous ces marquis et vicomtes de nouvelle fabrique. Quand on s'appelait Rohan, La Rochefoucauld, Montmorency, Talleyrand, on vous savait et on vous connaissait nobles; les parchemins étaient inutiles; l'empreinte restait sur le vieux nom. D'ailleurs, on avait en ce temps un si grand désir de popularité, qu'on cherchait tous les moyens de faire du bruit. Non-seulement le duc de La Rochefoucauld vota pour l'abolition des titres, mais il voulut en éterniser le souvenir par une médaille. A qui n'a-t-on pas frappé des médailles, devenues plus communes aujourd'hui que la monnaie de gros sous? Cependant le duc de La Rochefoucauld était un homme de raison, de probité, d'intentions excellentes. Ces ridicules étaient moins son fait que celui du temps. Dans le sein de cette Assemblée nationale, que de propositions et de motions philosophiques se succédèrent! Le duc soutient la nécessité de la sanction royale; il fait déjà un retour sur lui-même; il a peur du torrent qui entraîne tout. Il voit que l'on marche trop loin; comme Lafayette, il veut arrêter trop tard la monarchie au bord de l'abîme; le besoin de popularité, la crainte de déplaire au peuple l'entraînent incessamment. On le voit à côté de Louis XVI, comme grand-maître de la garde-robe, lorsque la canaille armée conduit le roi de Versailles à Paris dans les journées des 5 et 6 oct. Il défend la prérogative royale et la Constitution de 1791, confondues dans son dévouement, c'est-à-dire qu'il veut la monarchie sans les éléments indispensables pour la faire respecter. C'est la folie de l'école constitutionnelle de ce temps. Quelle œuvre que cette stupide et philosophique constitution précédée de la déclaration des droits de l'homme, espèce de contrat social en action! Elle paraissait un chef-d'œuvre à MM. de Liancourt et de Lafayette, elle semblait le dernier mot du genre humain. M. de Liancourt faisait donc partie du côté gauche de l'Assemblée nationale. Nous trouvons dans les mémoires particuliers de Bertrand-Moleville, l'extrait d'une conversation qu'il eut avec le duc de La Rochefoucauld et qui a bien sa curiosité : « Vous avez peut-être cru, comme beaucoup d'autres, disait M. de Liancourt, que j'étais démocrate, parce que j'ai été du côté gauche; mais le roi qui a connu jour par jour mes sentiments, ma conduite et mes motifs, et qui les a toujours approuvés, sait mieux que personne que je n'étais pas plus démocrate qu'aristocrate, mais que j'étais tout uniment un franc et loyal royaliste; il n'ignorait pas que je n'aurais pu lui être d'aucune utilité en me plaçant dans le côté droit, parce qu'un individu de plus ou de moins ne l'aurait rendu ni plus fort ni plus faible, tandis qu'en gagnant la confiance du côté gauche, j'étais à portée d'être plutôt informé des complots ou des manœuvres qui pouvaient se tramer, et d'en instruire S. M. Je ne vous dirai pas que je n'aie désiré plusieurs réformes que je croyais utiles, mais je n'ai jamais voulu une révolution; et, quoique je fusse toujours placé du côté gauche, je défie qu'on puisse dire que

j'aie jamais appuyé une motion violente, ou que je me sois jamais levé pour faire passer un décret contraire aux véritables intérêts du roi, ou à son autorité, que j'ai toujours distinguée de l'abus que pouvaient en faire ses ministres. On m'a reproché d'avoir empêché le roi de partir à l'époque du 14 juillet, et de lui avoir conseillé de se rendre à l'assemblée. Mais qui pouvait prévoir les suites funestes qu'a eues cette mesure, et ces suites ne doivent-elles pas être attribuées à toutes les fausses ou faibles démarches qui l'ont accompagnée et sur lesquelles je n'ai pas été consulté? Au reste, j'ai conseillé à S. M. de prendre ce parti, parce que c'était celui que j'aurais pris moi-même, si j'avais été à sa place; si je me suis trompé, c'est la faute de mon esprit ou de mon jugement, mais ce n'est certainement pas celle de mon cœur, que le roi sait bien lui être et lui avoir toujours été entièrement dévoué. » Ce récit est curieux parce qu'il suppose en M. de Liancourt un grand désir de justifier, d'expliquer sa conduite. Tel était en effet ce temps, il y avait peu d'intentions perverses, mais des erreurs, des faiblesses, de la nullité surtout. Le duc de Liancourt n'oublie pas ses habitudes de philanthropie et de charité, il s'y repose de la politique; son âme est à l'aise, il régularise les secours accordés aux pauvres. C'est sur son rapport que l'assemblée déclare que l'indigence et les enfants-trouvés seront à la charge de l'État. On venait de détruire la vieille organisation catholique, et la philanthropie en travail voulait la remplacer. M. de La Rochefoucauld paraît souvent à la tribune. Enthousiaste de Mirabeau, il demande que l'assemblée en masse assiste à ses funérailles; le lendemain il attaque M. de Montmorin, parce que ce ministre n'a pas averti l'assemblée que les Autrichiens sont entrés à Porentruy. Il veut que l'on soit fidèle à la Constitution dans tous et chacun de ses articles. Cette Constitution, œuvre si insensée, était alors l'objet de l'admiration de toute une école; on s'imaginait que quelques paroles écrites sur le papier devaient arrêter le torrent. Tous ces gentilshommes qui avaient à l'envi attaqué la royauté croyaient qu'on pouvait reconstruire ce qu'ils avaient si profondément anéanti. La fatale journée du 20 juin 1792, vint enfin leur révéler ce qu'était le peuple qu'ils avaient tant caressé; jamais il ne s'était montré plus hideux que dans cette invasion des Tuileries, et dès lors ceux-là même qui avaient surveillé Louis XVI pour l'empêcher de fuir à Montmédy, vinrent lui proposer mille moyens d'évasion. M. de La Rochefoucauld se montra en cette circonstance fidèle et loyal gentilhomme; il offrit toute sa fortune au roi et plus que sa fortune, son épée; il croyait pouvoir compter sur quelques régiments; il dut parler au maire de Rouen pour qu'il donnât un asile à Louis XVI, alors roi constitutionnel. Tout cela était mal vu, mal combiné, à la manière des plans mixtes et timides de Lafayette. La reine ne voulut point se fier aux constitutionnels qui depuis l'origine avaient fait tant de fautes par leur faiblesse. Tout le zèle public de M. de Liancourt se borna donc à faire prêter à ses troupes le serment de fidélité au roi et à la Constitution. Après le 10 août, il fut destitué de son commandement et il émigra à peu près comme Lafayette. Telle est la fin des révolutions; elles dépassent toujours

ceux qui les veulent et les font ; est-ce que le peuple comprenait ces nuances, ces distinctions de pouvoirs pondérés, de balancement d'autorité, telles que les rêveurs de 1790 les avaient faites? Le peuple frappait fort et dur sur les personnes et les propriétés. Voici donc le duc de La Rochefoucauld-Liancourt en Angleterre ; il y séjourne jusqu'en 1794, puis il passe aux États-Unis d'Amérique. C'était la terre classique et modèle des marquis républicains du vieux régime depuis la guerre de 1778 ; il se livra aux études de l'industrie, se fit agriculteur comme Talleyrand s'était fait banquier; enfin il voulut gagner la popularité en renvoyant avec éclat son cordon bleu à *Monsieur*, Louis XVIII, dans une lettre que ce roi ne lui pardonna jamais. L'ordre européen un peu rétabli, il visita la Hollande, le Danemark, sollicitant partout sa rentrée dans sa vieille patrie. Bonaparte, consul, l'autorisa, après le 18 brumaire, à venir habiter la terre de Liancourt, qui lui fut restituée par le domaine comme s'il n'avait point émigré. Bonaparte, qui avait à lui seul plus d'idées monarchiques que tous les gentilshommes rêveurs de 1789, voulait rattacher, autour du trône impérial, toutes les illustrations du vieux temps ; il avait jeté son dévolu sur ce nom de La Rochefoucauld, pour quelque dignité de palais. D'ailleurs le duc se livrait avec une sollicitude très-vive, très-noble au développement de son système industriel ; déjà il avait fondé, en 1780, à l'imitation de l'Angleterre, dans son château de Liancourt même, une école spéciale pour les fils de soldats, qui recevaient là l'éducation de bons ouvriers, moyennant une solde de sept sous par jours que leur faisait le gouvernement. Telle fut l'origine de l'École des arts et métiers, transférée à Compiègne et aujourd'hui à Châlons-sur-Marne. Le duc de La Rochefoucauld qui avait renvoyé le cordon bleu à Louis XVIII, reçut avec enthousiasme de l'empereur Napoléon la croix de la Légion-d'Honneur, et se rattacha toujours davantage au gouvernement impérial. Désigné par le Sénat, il fut nommé membre du Corps législatif, ce corps muet que la forte monarchie de Napoléon avait substitué aux assemblées déclamatoires de 1789. Le duc de La Rochefoucauld se soumit à ce silence, lui le partisan de l'assemblée la plus parleuse des temps modernes! il fut même porté comme candidat à la présidence; c'est qu'il est dans la condition des pouvoirs forts de soumettre tout à leur action; Bonaparte avait assoupli jacobins et constituants à n'être plus que des instruments de ses volontés. Cependant il faut faire deux parts dans cette longue vie du duc de Liancourt ; il y en a une utile, bienfaisante, travailleuse ; l'autre politique et moins brillante. Maître d'une grande fortune, M. de La Rochefoucauld employait son activité à fonder d'utiles établissements. On lui doit non point l'introduction de la vaccine, mais un grand zèle pour sa propagation ; son nom se mêlait aux commissions des hospices, d'indigence, des dispensaires ; toujours épris des idées américaines, anglaises, il les infiltrait dans les institutions scientifiques et bienfaisantes de la France. C'est ainsi qu'il traversa le règne de Napoléon sans encombre, sans difficulté. Il ne sollicita ni ne demanda rien comme titre, comme dignité, et la Restauration le trouva, en 1814, dans une position d'indépendance et d'honneur digne de ses belles actions. Ici se place une

anecdote que nous a contée souvent le comte Pozzo di Borgo, fort piquante au moins dans la vie du duc de La Rochefoucauld. Nous avons dit qu'il avait renvoyé à Louis XVIII son cordon bleu, comme un hochet inutile; et ces choses-là, le roi, fort susceptible, ne les pardonnait jamais. Louis XVIII avait le sentiment de la grandeur de l'esprit gentilhomme, et il pensait que ce qu'on tient de la monarchie, on ne peut le quitter qu'en mourant. Eh bien! dans le paquebot que le comte Pozzo avait fait affréter pour son passage en Angleterre, afin d'aller porter des conseils ou des ordres à Louis XVIII de la part de l'empereur Alexandre, le premier personnage qu'il rencontra, revêtu du cordon bleu, ce fut le duc de La Rochefoucauld, qui allait aussi en Angleterre, pour reprendre auprès du roi les fonctions de grand-maître de la garde-robe. C'est qu'au fond il y avait beaucoup de naïveté dans l'esprit du noble duc; il croyait à l'oubli du passé, à une restauration qui ramènerait les choses telles qu'elles avaient été avant 1789. Le duc de Liancourt manquait de caractère et de juste appréciation des temps et des idées; on sent bien que Louis XVIII ne lui rendit ni le cordon bleu (au reste, les chevaliers de l'ordre ne pouvaient en être dépouillés qu'avec la vie), ni la charge de grand-maître de la garde-robe. Et de là les colères du duc de Liancourt contre la Restauration. Il eut cela de commun avec beaucoup d'autres gentilshommes. Quelle fut, en effet, l'origine des oppositions de M. de Thiard et de M. de Choiseul? Ne faut-il pas la chercher dans cette cause seule que la Restauration ne leur rendit pas leurs dignités de cour? Nous avons entendu dire au duc de Choiseul quelques paroles bien caractéristiques : « Comment voulez-vous que je ne sois pas dans l'opposition? les Choiseul avaient trois cordons bleus dans leur famille, et nous n'en avons pas un seul. » Voilà pourtant les caractères que le parti libéral avait acceptés comme des hommes dévoués aux réformes et à la liberté politique. Ces gentilshommes restaient avec leur empreinte indélébile. L'esprit de convenance était le principe et la règle de tout ce que faisait Louis XVIII; or une pairie de grande noblesse ne pouvait s'organiser sans les La Rochefoucauld. Le duc de Liancourt fut appelé à la Chambre des pairs en 1814. Il y vota constamment avec l'opposition libérale modérée du duc de Broglie, du duc de Choiseul; et comme la cour ne voulut point oublier sa conduite incertaine, sa mollesse, ses façons libérales de 1789, le duc de La Rochefoucauld resta dans l'opposition, quoiqu'il fît bien des démarches pour se rapprocher des Bourbons. A cette époque, nous devons dire qu'un des grands moyens d'opposition contre la branche aînée, c'était l'industrialisme et la philanthropie. La Restauration de 1814 avait grandi le commerce en donnant la paix, et elle avait eu la maladresse de mettre le commerce contre elle. En suivant donc sa passion pour les arts et les métiers, le duc de La Rochefoucauld faisait naturellement de l'opposition et gagnait une grande popularité. Et puis, qu'était la philanthropie, si ce n'est une manière de prouver que la philosophie et l'humanité, sans le secours des idées religieuses, pouvaient elles-mêmes amener le résultat d'une grande amélioration dans les choses humaines? M. de Liancourt s'était fait le protecteur de l'enseignement mutuel, méthode technique, matérialisme dans

l'intelligence quand on le séparait de l'instruction religieuse. Aussi, si le nom du duc de Liancourt resta populaire, ce fut aux dépens de la Restauration elle-même. Celle-ci lui avait fait des avances sous M. Decazes, qui le nomma de plusieurs comités d'administration. Lorsqu'un système purement royaliste s'établit en France sous le ministère de M. de Villèle, on porta plus d'attention aux menées révolutionnaires; or, voici les renseignements recueillis : si le parti libéral disait et répétait que le duc de Liancourt n'était occupé que d'œuvres de bienfaisance, le gouvernement avait des convictions contraires. Le duc était lié avec le parti Lafayette, Laffitte, qui agissait hautement dans les affaires de Béfort, et nous pensons que le gouvernement eut la preuve que l'école de Châlons, comme celles de droit et de médecine, n'étaient point complétement exemptes de cet esprit de bouleversement qui menaçait la maison de Bourbon. Le duc de Liancourt, d'ailleurs, avait pris une part active à l'opposition électorale, et le ministre, M. de Corbière, qui n'aimait pas les gentilshommes libéraux, lui enleva toutes les positions qui dépendaient de son ministère. Aujourd'hui que les idées pratiques de gouvernement ont fait des progrès, ces destitutions s'expliqueraient naturellement : nous les avons vues s'étendre du haut en bas de l'échelle, et en cela le gouvernement use de son droit envers ses ennemis. On fit grand bruit de la lettre que le duc de La Rochefoucauld écrivit pour rappeler que le ministre avait oublié de lui retirer une dernière place, celle de président du comité de la vaccine, qu'il avait introduite en France. M. de Corbière, en réponse, supprima le comité, tout à fait inutile. Nous savons que M. de Corbière était dur comme un Breton, et certes nous sommes loin d'approuver ses actes. Mais de ce qu'une place est gratuite, ce n'est pas à dire qu'il faille la laisser dans les mains d'un ennemi, lorsque cette position a une influence sur les classes diverses de la société, spécialement sur les ouvriers, alors notoirement organisés en sociétés secrètes. Ainsi, par exemple, on avait appris que, comme inspecteur des prisons, M. de La Rochefoucauld avait envoyé des secours à des prisonniers politiques, ou favorisé même l'évasion de quelques-uns; pouvait-on lui laisser les moyens d'influence que sa philanthropie lui faisait exercer contre le gouvernement? J'explique cette destitution, je ne la justifie pas. Elle fut un coup mortel porté à cette existence active et remplie de bonnes œuvres depuis 1789. Une plus grande popularité vint encore à lui; on le prit comme drapeau, sa vie devint une légende pour le pauvre. Le vieux libéralisme avait besoin de son Vincent de Paul; il le trouva. Plus vieux de quelques années que MM. de Lafayette et de Choiseul, il vivait, comme eux, au sein du parti libéral. Tantôt il habitait Liancourt, tantôt Paris, et il ne cessa, jusqu'à sa mort, de fréquenter cette portion de la société qui visait au renversement de la maison de Bourbon. C'est dans cet intervalle qu'il jeta un dernier coup d'œil sur les livres qu'il avait publiés depuis 1789, et sur lesquels nous avons maintenant à porter un jugement. Le premier est le *Plan de travail du comité pour l'extinction de la mendicité*, présenté à l'Assemblée nationale; résumé des idées anglaises, froide expression de la philanthropie qui veut se substituer à la bienfaisante action du catholicisme.

Dans l'émigration, le duc de La Rochefoucauld publia un autre écrit sur les *Prisons de Philadelphie* (1796, in-8°; 4e édit., 1819), avec les premières idées sur le triste emprisonnement cellulaire. Son ouvrage capital est un *Voyage dans les États-Unis d'Amérique*, 1800, 8 vol. in-8°, froide compilation aussi longue que celle de M. de Laborde sur l'Espagne, sans imagination et sans esprit d'artiste. Le duc de Liancourt a écrit également des brochures sur les classes travaillantes en Angleterre, sur l'impôt territorial, sur la législation anglaise des chemins, sur les établissements d'humanité, développement de la même idée, expression de l'école philosophique. Au demeurant, tout cela est d'une médiocrité désespérante au point de vue de l'observation et du style. Le duc de Liancourt mourut le 28 mars 1827, à l'âge de quatre-vingts ans. Il avait conservé la plénitude de ses facultés intellectuelles, quoiqu'on pût remarquer chez lui l'affaiblissement de toutes les forces extérieures. M. Feutrier, évêque de Beauvais, l'assista dans ses derniers moments; il reçut tous les sacrements de l'Église avec des témoignages qui indiquaient que jamais le vieux gentilhomme n'avait oublié les grandes lois du christianisme. Les funérailles du duc de Liancourt furent tristement célèbres. Nous croyons que le gouvernement de la Restauration fit une faute de s'opposer à un témoignage public de reconnaissance envers l'homme qui avait occupé sa vie d'œuvres laborieuses et utiles. A quelque point de vue qu'on juge le duc de Liancourt, c'était un honnête homme, fasciné par l'esprit de 1789, et qui, au demeurant, devait être respecté dans sa sépulture. On sait bien que les funérailles furent souvent la cause des émeutes; celles du général Lamarque en sont un exemple plus récent. Mais en 1827, la Restauration était assez forte pour ne pas brutalement empêcher que quelques élèves de l'école de Châlons portassent les dépouilles mortelles de leur premier et noble fondateur. A cette époque, la Restauration se laissait aller à des inspirations fausses; elle n'avait foi ni en elle-même, ni en ses amis; elle ne savait ni aimer ses partisans, ni comprimer ses ennemis; elle était devenue un gouvernement décousu et taquin (1). Aussi l'opposition fit-elle un grand bruit du scandale des funérailles du duc de Liancourt; elle put dire que les Bourbons ne savaient pas même respecter les morts. En cette circonstance, la famille de La Rochefoucauld tout entière exprima sa juste indignation, et le noble duc de Doudeauville, ministre de la maison du roi, s'en expliqua hautement avec M. de Corbière, dans le conseil, en présence de Charles X. Il y avait solidarité dans l'honneur de la vie et dans le respect du tombeau pour tous les membres de la grande race des La Rochefoucauld. C—F—E.

ROCHEFOUCAULD-*Cousage* (le comte de LA), fils du comte de Cousage, vice-amiral, et neveu du cardinal de La Rochefoucauld, qui prit soin de sa jeunesse, eut sous les yeux de grands exemples et en profita. Sa vie entière fut un modèle d'honneur et de délicatesse. Colonel avant la révolution, il suivit les princes frères du roi, et fit les premières campagnes de l'émigration. De retour en France, en 1802, il se retira à la campagne, et rien ne put le décider à

(1) *Voyez* mon *Histoire de la Restauration*, tom. IX.

sortir de la vie privée. Son cœur était dévoué aux Bourbons; mais, essentiellement bienveillant, il ne se croyait pas obligé de se montrer sans indulgence pour tout ce qui ne s'associait pas complétement à ses opinions. Héritier d'un nom illustre, possesseur d'une grande fortune que le courage de madame de La Rochefoucauld avait sauvée de la révolution, il ne se prévalut jamais de ces avantages. Ses goûts étaient simples, ses mœurs douces et patriarcales. Il résidait habituellement dans ses terres du Nivernais, où il faisait modestement beaucoup de bien, en exécutant de grands travaux et en introduisant les meilleures méthodes d'agriculture. L'affection générale l'entourait, et les plus honorables souvenirs survivront à sa perte. Il mourut en janvier 1830. En lui s'éteignit une des branches de la maison de La Rochefoucauld, encore si nombreuse et si distinguée. — Dans les Compilations de Sainte-Hélène on fait dire à Napoléon qu'un autre La Rochefoucauld, qui fut arrêté au commencement de son règne, comme chef d'une conspiration contre sa personne, mourut en prison après cinq ans de détention. — Enfin, les journaux annoncèrent en nov. 1836 que, par une étrange vicissitude, le fils unique du marquis Gaëtan de La Rochefoucauld, petit-fils du duc de Liancourt, avait été tué au siége de Bilbao, combattant dans l'armée royale sous les ordres du prétendant don Carlos. M—D j.

ROCHEFOUCAULD - *Bayers* (le baron de La) naquit le 27 juin 1757 au château de Boislivière, dans l'ancien Anjou, d'une branche cadette de l'illustre et nombreuse maison de son nom. Voué de bonne heure à la noble profession de ses ancêtres, il était déjà renommé dans l'armée française comme un de ses plus habiles officiers de cavalerie, lorsque la révolution de 1789 vint l'arrêter dans sa carrière. Bientôt contraint de quitter une terre devenue inhospitalière pour la fidélité, il alla se réfugier auprès des trois Condé et fut distingué par le prince de ce nom, qui l'honora d'une amitié particulière. En qualité d'aide-major-général de la cavalerie et de chef d'état-major-général, il fit toutes les campagnes de cette petite armée, qui, à force de bravoure et de générosité envers ses prisonniers, parvint à conquérir l'estime d'ennemis jusqu'alors implacables, et qui fut surnommée, par les troupes républicaines elles-mêmes, *l'armée des braves*. Rentré en France en 1802, après le licenciement, il devint l'objet des poursuites de la police consulaire. Arrêté en 1804, comme prévenu de correspondance avec Louis XVIII, il subit une détention de neuf mois et, au bout de ce terme, fut remis en liberté, à peu près comme on l'avait arrêté, c'est-à-dire sans jugement et sans aucune espèce d'instruction judiciaire. Nous devons dire que Mme Alexandre de La Rochefoucauld, sa parente, contribua beaucoup à lui faire rendre justice; elle était alors la première dame d'honneur et l'amie de l'impératrice Joséphine. En 1806, Napoléon, juste appréciateur des talents militaires, lui fit offrir, par le général Clarke, de prendre du service dans l'armée avec le grade de général de division. On promit en outre de lui rendre une somme de 700,000 fr. qu'il réclamait depuis sa rentrée en France, et qu'il avait incontestablement le droit de réclamer d'après les lois. Il n'hésita pas à sacrifier de si grands avantages pour rester fidèle à la cause qu'il avait embrassée, et à sa conscience qui lui

disait que le rétablissement de la légitimité héréditaire pouvait seul rendre le repos à la France et la paix à l'Europe; et cependant il était dans une profonde détresse, n'ayant rien trouvé à sa rentrée en France qui n'eût été vendu soit de son côté, soit de celui de Mme de La Rochefoucauld. Ce trait sublime d'honneur et de fidélité serait peut-être encore ignoré, même de sa famille, si le secret n'en avait pas été trahi par le duc de Feltre, qui, en 1814, un jour de grande réception aux Tuileries, voyant arriver le baron de La Rochefoucauld, s'écria dans un élan spontané d'admiration: « O le plus consciencieux! ô le plus honorable des hommes! » Et il raconta ce qui était arrivé. Sous la Restauration, le baron de La Rochefoucauld fut pair de France, lieutenant-général, directeur du dépôt de la guerre, inspecteur-général de cavalerie, gouverneur de la 12e division (Nantes), commandeur de Saint-Lazare, grand'croix de Saint-Louis, chevalier commandeur du Saint-Esprit. Dans une circonstance funeste, il reçut de Louis XVIII un véritable témoignage d'estime; il fut nommé pour porter un coin du poêle au service de l'infortuné duc de Berry. Propriétaire de forêts considérables dans le département de l'Aude, il fut appelé plusieurs fois à présider le conseil-général de ce département. Par son crédit auprès du gouvernement royal, et par des sacrifices personnels, il fit ouvrir à travers les montagnes des communications qui ont procuré l'aisance à des populations jusqu'alors souffrantes et abandonnées. La baron de La Rochefoucauld était fort incommodé de la goutte, au moment de l'insurrection de juillet 1830; ne recevant pas de nouvelles de son fils unique, officier de la garde royale, une inquiétude mortelle le saisit, et il fut atteint de paralysie. Malgré son état, il voulait, le 7 août, se faire porter en litière à la Chambre des pairs, pour y donner son vote en faveur de la légitimité, mais ses forces l'abandonnèrent. Alors la société semblait menacée de bouleversements semblables à ceux de 1793; il crut devoir suivre l'exemple de plusieurs de ses collègues dévoués à la même cause, et resta à la Chambre pour conjurer avec eux les nouveaux dangers de la patrie. Mais, plus tard, convaincu qu'il ne pouvait faire aucun bien, il se retira. Après trois ans et demi de souffrances continues, il mourut, ayant rempli tous ses devoirs de religion, et sans donner le moindre signe d'agonie, le 1er février 1834, à côté de Mme de La Rochefoucauld, qui ne l'avait pas quitté un seul instant depuis trois ans. M—D j.

ROCHELLE (Joseph-Henri *Flacon*, dit). *Voy.* Jacquelin, LXVIII, 31, note 1.

ROCHES (François de), pasteur protestant, né en 1701 à Genève, devint professeur de théologie dans cette ville, et acquit une grande réputation par ses talents oratoires et par sa profonde érudition. Très-versé dans la langue hébraïque, il travailla beaucoup à la traduction de la *Bible* en français; il concourut aussi à la révision de la *Liturgie*, et à la composition du *Formulaire* de la réception des catéchumènes à la communion. Après avoir été souvent employé dans les affaires publiques de sa patrie, de Roches mourut à Genève en 1769. On a de lui: I. Deux *Sermons publiés à l'occasion des divisions politiques de Genève*, Genève, 1737, in-8°. II. *Défense du christianisme*, ou *Préservatif contre un livre intitulé*: Lettres sur la re-

ligion essentielle à l'homme, Lausanne, 1740, 2 vol. in-8°. C'est la réfutation des *Lettres* de mademoiselle Huber (*voy.* ce nom, XXI, 4). III. *Réponse à Molines, dit Fléchier, sur son changement de religion*, 1753, in-8°, traité de controverse avec les catholiques romains. De Roches donna, en 1752, une nouvelle édition, avec des notes, du *Catéchisme* d'Ostervald (*voy.* ce nom, LXXVI, 134.) Z.

ROCHETTE (Louis de), né à Toulouse vers la fin du quinzième siècle, entra de bonne heure dans l'ordre des Frères-Prêcheurs. Très-habile théologien, il ne tarda pas à parvenir aux plus hautes fonctions de son ordre, dont le comble était celle d'inquisiteur de la foi, titre qu'il obtint en 1537. Dès ce moment on le vit terrible pour les hérétiques, les poursuivre avec toutes les marques d'un zèle ardent. Il voulait en purger la ville de Toulouse, lorsque, par une fatalité bien singulière, lui-même tomba dans cette erreur qu'il combattait. Ce dut être un scandale étrange que le spectacle d'un chef de l'inquisition devenu huguenot. Les sectaires de Calvin durent en éprouver une grande joie, et les enfants de Dominique un vrai regret. Le changement de Louis de Rochette ne put être long-temps caché. On accusa cet ecclésiastique devant les grands-vicaires de l'archevêque de Toulouse, Odet de Coligni, lui-même assez mauvais catholique, et qui, plus tard, se rendit bien autrement coupable. Livré à la justice séculière, Rochette fut perdu sans ressource. On dressa, le 10 août 1539, un échafaud sur la place Saint-Étienne, et touchant la façade de l'église. L'apostat y fut amené. L'abbé de Saint-Sernin, Laurent Lallemant, évêque et prince de Grenoble, le dégrada du caractère de la prêtrise, avec l'assistance d'un autre prélat, et en présence de quelques conseillers au Parlement, du juge mage et de quatre capitouls; on dépouilla Rochette de ses habits sacerdotaux, on lui jeta sur le corps une méchante robe de toile grise qui descendait jusqu'aux talons, et sa tête fut couverte d'un bonnet. Cette triste cérémonie achevée, le malheureux fut traîné sur la place du Salin, où il termina sa vie dans les flammes d'un bûcher. L—M—E.

ROCHON *de Lapeyrouse de Lamotte* (Théodore-Élie, comte de), naquit en Périgord d'une des familles les plus distinguées de la noblesse de cette province. Quelques généalogistes donnent aux Rochon de Lapeyrouse ou Lapérouse (le nom s'écrit avec les deux orthographes) la même origine qu'à l'illustre navigateur de ce nom. Le jeune Élie fit ses premières armes dans le régiment de la Couronne, et assista aux sanglantes batailles d'Hochstet, de Malplaquet et de Denain. Parvenu au grade de lieutenant-colonel dans le même corps, il se trouva à la prise de Barcelone en 1714, et notamment à l'attaque du bastion de Sainte-Claire. Le marquis de Sauvebœuf, brigadier des armées du roi, qui dirigeait l'assaut, ayant été tué, et le marquis de Polastron, colonel de la Couronne, blessé, Rochon de Lapeyrouse resta chargé du commandement, et parvint à emporter la redoute. Le régiment de Blaisois, après la mort de Sauvebœuf, lui fut donné le 25 septembre 1715. Il ne tarda pas à être élevé au grade de brigadier. Ce fut à cette époque que Stanislas, beau-père de Louis XV, nommé roi de Pologne en 1704, le fut une seconde fois en 1733. Stanislas était l'élu de la nation; avec une

escadre imposante devant Dantzig, son concurrent Auguste, fils de l'électeur de Saxe, était repoussé. Le cardinal de Fleury le comprit ; il voulut agir avec énergie ; mais aussitôt l'Angleterre manifesta son mécontentement. L'illustre Dugay-Trouin, dont la modestie égalait le courage, consulté sur les événements de Pologne et les exigences du cabinet de Saint-James, écrivait au ministre : « Je réponds sur ma tête de délivrer Dantzig de la présence de l'armée russe. Quant aux douze vaisseaux anglais qui sont dans le Sund, je les redoute peu ; mon escadre est assez forte pour que, en cas d'événement, je sois en état d'en avoir raison. » Cette résolution pouvait amener la guerre avec la Grande-Bretagne, et on laissa Duguay-Trouin et son escadre de dix vaisseaux dans le port de Brest. Le comte de La Luzerne, avec une division et 1500 hommes de troupes, qui furent confiés au comte Rochon de Lapeyrouse, et des instructions qui se ressentaient de nos appréhensions, se porta en Danemark. Là ayant appris la présence de la flotte britannique à l'entrée du détroit, il se résigna, en raison de sa grande infériorité, à rester spectateur d'une lutte qui détruisit pour long-temps la considération de la France dans ces contrées (1). Cette conduite pusillanime du cabinet français émut l'esprit national. Bon nombre de gentilshommes allèrent servir la cause d'un prince ami, que l'on abandonnait lâchement. Le comte de Plélo, ambassadeur de France à Copenhague, ne put supporter tant de honte. Il part du Danemark ; Rochon de Lapeyrouse et ses troupes l'accompagnent ; ils arrivent sous les murs de Dantzig, où cette poignée d'hommes héroïques vient lutter contre 50 mille Russes, et soutenir, en mourant pour la plupart, l'honneur compromis de la France. Dans une journée qui rappelle les plus beaux dévouements des temps antiques, les Français enlèvent la première ligne de l'ennemi ; mais le comte de Plélo est tué. Retiré de dessous les morts, Lapeyrouse se remet bientôt à la tête de ses soldats ; cependant, écrasé par la multitude croissante des Russes, au moment où ils franchissaient la seconde ligne, les Français battent en retraite et se cantonnent dans un poste avantageux Cernés de toutes parts, privés de vivres, ils s'y maintiennent pendant un mois. On raconte que, aimant mieux mourir que de se rendre, Lapeyrouse avait proposé de tenter une dernière fois de se faire jour à travers l'ennemi. Ce brave officier avait avec lui trois de ses neveux. Enfin, forcé de capituler, on le dirigea sur Saint-Pétersbourg, où il reçut du gouvernement russe l'accueil le plus honorable. A son retour en France, la cour rendit hommage à l'opinion, toujours si susceptible quand il s'agit d'honneur national, en nommant Rochon de Lapeyrouse gouverneur d'une

(1) Voltaire et après lui d'autres historiens semblent rejeter la faute de cette faiblesse sur le comte de Rochon, oubliant que La Luzerne était seul compétent pour voir s'il y avait lieu à poursuivre ou non l'expédition. Voltaire, frappé de la mort héroïque du comte de Plélo, lui attribue tout l'honneur de la journée. Plélo était volontaire et c'était Rochon de Lapeyrouse qui commandait. Il suffit d'avoir les plus simples notions sur les prérogatives des chefs de corps et d'armée pour apprécier l'erreur où est tombé ce grand historien. D'autres ont fait à Plélo le reproche d'avoir quitté son poste d'ambassadeur en Danemark (*voy.* PLÉLO, XXXV, 61).

partie de la Flandre, et en lui donnant le grand-cordon de l'ordre de Saint-Louis, le 20 juin 1735. Fait peu après lieutenant-général, il mourut le 14 juillet 1738, laissant la réputation d'un des plus braves guerriers de son temps. C'est pour ce fait d'armes que la famille Rochon de Lapeyrouse, qui existe encore, fut octroyée par le roi de la belle devise : *Rochon, vaillance.* L—P—B.

RODE (PIERRE), le meilleur élève de Viotti, qu'on a surnommé *le Corrége du violon*, naquit à Bordeaux le 26 février 1774. Après avoir reçu des leçons de Fauvel pendant six années, il vint à Paris en 1788, pour se faire entendre, au concert spirituel. Peu de temps après son arrivée, Rode ayant joué un concerto devant le célèbre corniste Punto, celui-ci enchanté des talents du jeune virtuose, se chargea de le présenter à Viotti, qui l'admit sur-le-champ au nombre de ses élèves. C'est en 1790, qu'il se fit entendre pour la première fois, au théâtre de *Monsieur* (Feydeau), dans l'entr'acte d'un opéra italien, en exécutant le 13e concerto de son maître. Il fut ensuite attaché à l'orchestre de ce théâtre, mais non comme chef des seconds violons, conjointement avec Puppo, ainsi que l'a dit M. Fétis dans sa *Biographie des musiciens*, t. VI, d'après la *Revue musicale* et divers ouvrages anglais et allemands sur la musique. Rode n'entra au théâtre Feydeau, en 1790, que comme le dernier des seconds violons; en 1791, il devint le dernier des premiers violons; et il n'y était plus en 1792. Navoigille était le chef des seconds violons du théâtre Feydeau en 1790 et 1791; il y fut remplacé, en 1792, par Scio, époux de la célèbre actrice. Puppo n'était point le chef des seconds violons; mais il alternait avec La Houssaie pour la direction de l'orchestre de ce théâtre comme premier violon. A cette époque, Rode exécuta au même théâtre, pendant la semaine sainte, les 3e, 13e, 14e, 17e, 18e concertos de Viotti. C'est avec le célèbre chanteur Garat que Rode quitta la France à la fin de 1795, pour se rendre en Hollande, et de là à Hambourg. Il alla ensuite passer quelque temps à la cour de Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse, qui sut l'apprécier, comme étant lui-même sur le violoncelle un bon élève de Louis Duport. De retour à Hambourg, il s'embarqua pour revenir à Bordeaux; mais une tempête le jeta sur les côtes d'Angleterre. Viotti se trouvant alors à Londres, son élève chéri ne pouvait manquer de l'aller voir; il proposa un concert au bénéfice des pauvres, mais sa qualité de Français nuisit à son succès, et il ne put réunir qu'un très-petit nombre d'auditeurs. Dégoûté des Anglais, qui ne jugent des talents que par ton, il revint en France par la Hollande et les Pays-Bas, et fit partout admirer le jeu le plus pur et le plus gracieux que l'on ait jamais entendu sur le plus difficile des instruments. Rode, peu après son arrivée à Paris, en 1797, se fit entendre aux concerts de la rue Feydeau, tant dans le *solo*, que dans des symphonies concertantes avec l'aîné des Kreutzer. Dans les mêmes traits, où la difficulté était habilement vaincue, on voyait tour à tour briller la grâce et la pureté du jeu de Rode, la force et la hardiesse de son digne rival; mais la voix de Garat faisait le principal ornement de ces concerts. Bientôt Rode fut nommé professeur de violon au Conservatoire de musique, récemment réorganisé. Naturellement in-

constant, il n'y resta pas longtemps, et partit pour l'Espagne. A Madrid, il se lia avec le *divin* Boccherini, qui daigna écrire l'instrumentation de plusieurs de ses concertos. En 1800, il revint à Paris et fut nommé violon solo de la musique particulière du premier consul. Cette époque fut l'apogée de son talent et de sa gloire. Dans les concerts donnés à l'Opéra par la célèbre cantatrice Grassini, Rode partagea ses succès, et triompha surtout dans son 7e concerto, dont l'effet fut prodigieux la première fois qu'il l'exécuta. Madame Grassini, que Bonaparte avait fait venir de Milan, et qui brillait aux concerts des Tuileries, était peu satisfaite de ne voir le chef de l'État qu'en secret. Elle s'enflamma vivement pour Rode, qui répondant à sa tendresse, ne garda aucune mesure. Bonaparte en fut piqué, et tança vertement le ministre Fouché, pour ne l'en avoir pas averti. Madame Grassini fut d'abord privée de son traitement et de ses pensions; mais, éprise de Rode, elle convint avec lui d'aller retrouver la fortune en Russie. Ils partirent en 1803, avec Boïeldieu. L'empereur Alexandre nomma le virtuose premier violon de sa musique, avec l'unique obligation de se faire entendre dans les concerts de la cour et du théâtre impérial. Après un séjour de cinq ans à Pétersbourg, Rode rentra en France à la fin de 1808, et se fit entendre dans un concert à l'Odéon. L'affluence des amateurs fut considérable, mais leur attente fut loin d'être remplie. Ce n'était plus l'éclat et la verve qui avaient produit tant d'effet aux concerts de madame Grassini. Blessé de n'avoir pas obtenu les mêmes applaudissements, Rode renonça depuis à jouer en public. Il partit de nouveau pour l'Allemagne en 1811, et parcourut l'Autriche, la Hongrie, la Styrie, la Bohême, la Bavière et la Suisse. A Vienne, il connut Beethoven qui écrivit pour lui la délicieuse romance que Baillot chantait si bien sur son violon. En 1814, Rode s'était fixé à Berlin, où il se maria. Des arrangements de fortune le retenaient loin de sa patrie. Dès qu'il les eut terminés, il revint à Bordeaux. On pense qu'il ne l'aurait pas dû quitter pour le fatal voyage qu'il fit à Paris en 1818, et qui probablement hâta sa mort. Il voulut encore se faire entendre; mais hélas! il n'était plus que l'ombre de lui-même. L'échec qu'il venait de recevoir, devenu sa pensée dominante, augmenta son inquiétude naturelle, et altéra sa santé. Il retourna à Berlin en 1819; mais il revint à Bordeaux, en 1821. Vers la fin de 1829, il fut frappé d'une attaque de paralysie, qui se porta au cerveau, et, après une langueur progressive, il mourut à Tonneins, le 25 novembre 1830. Voici la liste de ses ouvrages : Concertos. I. En *ré mineur*. II. En *mi*. III. En *sol*. IV. En *la*. V. En *ré*. VI. En *si bémol*. VII. En *la mineur*. VIII. En *mi mineur*. IX. En *ut*. X (*Souvenir aux amis de Stalgen*). En *si mineur*. Quatuors pour deux violons, alto et basse, œuvres nos 1, 2. 3, 4. Airs variés, à grand orchestre. nos 1, 2, 3. On a encore de Rode . *Vingt-quatre Caprices en forme d'études pour le violon*, dans les 24 tons de la gamme, avec le portrait de l'auteur. Il a eu part, avec Kreutzer, à la *Méthode de violon*, rédigée par Baillot, 1803. A—T et F—LE.

RODÉRICK. *Voy.* CONNOR (O'), LXI, 378.

RODOLPHE d'*Ems*, en allemand *Rudolph von Ems*, poète du XIIIe

siècle, était seigneur de Montfort et un des leudes du duc de Souabe Conrad IV. On présume qu'il mourut à la suite de ce prince en Italie dans la seconde moitié du XIII^e^ siècle. Ses services militaires ne l'empêchèrent pas de s'adonner avec un zèle très-vif à la poésie. On n'a plus les premiers ouvrages de sa jeunesse, ils paraissent avoir été, comme ceux de son âge mûr, des imitations des poèmes de chevalerie qui faisaient alors les délices de toute l'Europe chrétienne. Aussi Rodolphe est-il plutôt imitateur que poète original. Le *Bon Gérard*, composé postérieurement à l'année 1229, selon les apparences, est le plus ancien des poèmes de Rodolphe qui restent. Il a été publié récemment par M. Haupt dans son recueil périodique pour l'archéologie allemande. Vient ensuite *Barlaam et Josaphat*, ou histoire d'un sage qui convertit au christianisme le fils d'un roi de l'Inde, et finit par se retirer avec lui dans un désert. Cette légende, qui paraît être d'origine grecque, fut répandue dès le XII^e^ siècle dans le midi de l'Europe, et imitée au XIII^e^ par des poètes français et allemands. On en a trois versions différentes par ces derniers. L'imitation faite d'après le latin par Rodolphe d'Ems a été imprimée pour la première fois en 1818, d'après trois manuscrits. M. Pfeiffer, de Soleure, élève de Massmann, en a récemment donné une édition nouvelle dans le 3^e^ vol. du recueil des poésies allemandes du moyen âge (*Dichtungen des deutschen Mittelalters*, Leipzig, 1843). Un autre ouvrage du même poète, *Guillaume d'Orléans*, imité de l'italien, n'a pas encore paru; M. Pfeiffer se propose de le publier. Quant aux autres écrits de Rodolphe, ils sont ou perdus ou incomplets. Ainsi celui du *Siége de Troie* n'existe plus; du poème sur Alexandre le Grand on n'a que des fragments, et on n'a pu encore retrouver la *Conversion de saint Eustache;* enfin la *Chronique du monde*, en vers, entreprise par Rodolphe vers le milieu du XIII^e^ siècle, n'a pas été achevée par lui; mais après la mort du poète elle a trouvé un continuateur. Voici comment son éditeur, M. Pfeiffer s'exprime sur ce chevalier auteur : « Rodolphe était non-seulement un homme instruit, mais encore savant. Il savait lire et écrire, ce qui n'était pas commun de son temps, et outre l'italien il possédait la langue latine. Personne n'était plus versé que lui dans la connaissance de la poésie allemande, et les preuves d'érudition qu'il a fournies dans son *Guillaume* et dans son *Alexandre* ont, sous plus d'un rapport, quelque importance dans l'histoire de l'ancienne littérature germanique. Ses ouvrages étaient très-estimés; et, quoique aucun de ses contemporains, si ce n'est le continuateur de sa *Chronique du monde*, ne le nomme, le grand nombre de copies manuscrites qui existent de ses principaux poèmes, attestent la vogue dont ils jouissaient. » D—G.

RŒDERER (Pierre-Louis), l'un des personnages les plus célèbres de nos révolutions, naquit, le 15 février 1754, à Metz, où son père était distingué comme un jurisconsulte profond, et surtout très-zélé dans l'opposition que les parlements faisaient alors au pouvoir royal. Ce fut lui qui, premier substitut du procureur-général du parlement de Metz, fut l'auteur du réquisitoire sur lequel cette cour prononça, en 1766, l'expulsion des jésuites de son ressort. Pour prix de ses services, parmi lesquels il faut

compter ses démarches pour le rétablissement, en 1775, du parlement, que le chancelier Maupeou avait supprimé, il fut, par les trois états de Metz, proclamé *grand* et *généreux citoyen*, et reçut d'eux l'offre, qu'il n'accepta pas, de la finance d'une charge d'avocat général pour son fils, alors âgé de 21 ans. Le jeune Rœderer avait déjà débuté avec éclat au barreau. Dès qu'il eut atteint sa 25e année, il acheta une charge de conseiller au parlement. En se livrant à la jurisprudence, il avait étudié à fond les grandes questions du droit public, qui, dès cette époque, occupaient fortement les esprits, et les dirigeaient vers une révolution que les fautes et l'impéritie du gouvernement rendaient de jour en jour plus imminente. Dès son entrée au parlement de Metz, Rœderer avait été chargé de la rédaction des remontrances, dont il a dit que le gouvernement *fournissait trop fréquemment l'occasion.* Plusieurs années avant qu'il fût question d'une convocation d'états généraux, il avait composé un long et important ouvrage sur les avantages qu'il y aurait à reculer jusqu'à l'extrême frontière les barrières des traites ou douanes, qui rendaient nos provinces étrangères les unes aux autres, et causaient au commerce, qui a besoin de tant de liberté, les plus funestes embarras, les dommages les plus préjudiciables. C'était un bon traité sur le commerce intérieur et sur la théorie des douanes en général. Rœderer n'avait donc pas attendu la révolution pour étudier les matières qu'il a discutées avec une grande supériorité dans nos assemblées représentatives et les hautes fonctions qu'il a remplies. Membre de l'Académie de Metz, il y avait lu, en 1782, un discours « Sur la nécessité et sur les moyens de former un traité élémentaire et complet de finances. » En 1788, il répondit à l'appel du ministère en publiant une brochure qui fut bien accueillie, sur la députation aux états-généraux qui était alors la question à l'ordre du jour. On trouve dans cet écrit, fort étendu et fort remarquable, l'origine et le type de toutes les opinions prononcées depuis par l'auteur, d'après la théorie qu'il s'était faite d'un état social bien ordonné. La ville de Metz, comme ancienne république unie à la France sous Henri II, n'avait pas perdu le privilege de s'administrer elle-même par une assemblée de ce qu'on appelait alors les trois ordres. En vertu de cette prérogative, elle dut nommer directement un député dans une assemblée de ces ordres ; ce qui était indépendant du concours de chacun d'eux dans les nominations du bailliage de Metz, qui s'étendait bien au-delà de la ville. « Je trouvai, dit Rœderer (dans une Notice de sa vie pour ses enfants), dans l'assemblée des trois ordres, plus de faveur que dans l'assemblée de la noblesse du bailliage ; mais une manœuvre employée dans l'élection fit nommer le baron Pontet, dont la nomination, attaquée devant les états-généraux, fut annulée. » La place de député étant devenue vacante, une nouvelle élection, tout à fait libre, nomma Rœderer (26 oct. 1789) seul représentant des trois ordres de Metz à l'Assemblée nationale, et non pas (comme on l'a dit dans les tables du *Moniteur* et dans quelques biographies) député d'Alsace, ni député du tiers-état de Metz. La réputation de Rœderer l'avait précédé à cette assemblée, et il y fut accueilli avec une faveur qu'elle manifesta par des applaudissements réitérés, lors du premier discours qu'il prononça, peu

de jours après son arrivée, au sujet d'une protestation du parlement de Metz contre un décret de l'assemblée nationale. Ce fut ainsi qu'il prit rang parmi les députés favorables aux réformes. Il ne tarda pas à se faire remarquer par sa logique vigoureuse, des principes arrêtés, et un esprit philosophique qui éclairait les questions les plus abstraites. Admirateur de Voltaire et de Rousseau, élève de Montesquieu en politique, il l'était de Locke et de Condillac en philosophie, comme, en économie politique il l'était de Quesnay, de Gournay, de Turgot et d'Adam Smith. Il se lia, dès son arrivée, avec les notabilités de l'époque qui se faisaient le plus remarquer dans le parti de la révolution, tels que Siéyès, Mirabeau, Talleyrand, Lameth, Chamfort, et autres députés et gens de lettres. Comme eux il fut membre de cette société des Amis de la Constitution qui, parce qu'elle tint ses séances dans le réfectoire des Jacobins de la rue Saint-Honoré, fut connue sous le nom de Jacobins. Le 17 novembre 1789, le parlement de Metz ayant été dénoncé à cause de sa résistance aux décrets de l'assemblée, Rœderer proposa de mander à la barre six de ses membres, pour y rendre compte de leur conduite; et il fit décréter bientôt après la même mesure contre la chambre des vacations de Rouen. Le 21 décembre il parla en faveur des comédiens, s'éleva contre les préjugés dont on avait entouré leur profession, et réclama pour eux l'universalité des droits civils et politiques, qui, selon lui, ne devaient être suspendus que pour les personnes attachées à un service personnel. En janvier 1790, il demanda que les biens des ecclésiastiques absents fussent acquis au domaine public; provoqua en même temps l'abolition de tous les ordres religieux, et s'opposa à ce que la religion catholique fût déclarée nationale. Le 21 janvier 1790, il fut nommé membre du comité des impositions, et il en devint un des plus habituels rapporteurs. Ce fut surtout dans la manière dont il présenta les systèmes de finances qu'il fit adopter, et dans l'habileté avec laquelle il sut repousser les attaques que ses rapports essuyèrent, qu'on reconnut un véritable talent. Le 24 mars 1790, il fit décréter que l'ordre judiciaire serait entièrement changé, et il attaqua encore à cette occasion, avec beaucoup de violence, les parlements que Cazalès défendit avec une grande éloquence. Un autre jour, demandant l'établissement des droits d'entrée sur les frontières, il dit ironiquement que les employés suffiraient pour arrêter l'armée de Condé, qui servait déjà de prétexte aux plus virulentes motions contre l'ancien régime et l'émigration. Le 7 avril 1791, affectant un puritanisme, qui, plus tard, s'est bien démenti chez lui comme chez beaucoup d'autres, il sollicita des peines sévères contre les députés qui demanderaient des places aux ministres. On l'avait entendu quelque temps auparavant professer le même système, en insistant pour que les députés ne pussent accepter aucune fonction à la nomination du roi. Ce fut à la même époque qu'il s'opposa au départ de Louis XVI pour Saint-Cloud, et qu'il parla en faveur des nègres et des hommes de couleur, demandant pour eux l'exercice des droits de cité et tous les avantages des regnicoles. Le 22 juin, lorsqu'on apprit l'arrestation du roi à Varennes et les efforts que Bouillé avait faits pour favoriser son voyage, il provoqua la destitution de ce géné-

ral. Après le retour du monarque, il appuya le projet qui lui donnait une garde particulière, assura qu'il ne s'agissait que d'une arrestation provisoire ; trouva au surplus que ce projet tendait à protéger le roi contre la nation, et demanda qu'on préservât aussi la nation contre le roi. Lors de la prétendue révision de l'acte constitutionnel, il ne mérita point le reproche fait tant de fois et si ridiculement à quelques-uns de ses collègues, d'avoir fortifié l'autorité royale; on le compta au contraire alors comme l'un des défenseurs les plus zélés de la démocratie. Il avait voté auparavant pour que les juges, choisis par les électeurs, fussent amovibles, et formassent un troisième pouvoir indépendant. Il fut aussi d'avis de l'établissement des jurés, même en matière civile. Dans toutes les circonstances, il vota pour la liberté de la presse. Lors de la scission qui s'opéra dans la société des Jacobins, à l'époque des événements du Champ-de-Mars, Rœderer passa au nouveau club des Feuillants; mais il n'y resta que peu de temps, et retourna bientôt aux Jacobins, où siégeait Sieyès, dont les opinions eurent toujours beaucoup de sympathie avec les siennes. On a placé, dans divers écrits, Rœderer sur la ligne un peu imaginaire, qui séparait les révolutionnaires modérés des démocrates ; mais, que cette idée soit juste ou non, il est vrai de dire qu'elle caractérise assez bien sa cauteleuse prudence. En prenant cette position, que le soin de sa propre conservation lui avait indiquée plus que tout autre motif, il fit croire aux révolutionnaires les plus ardents qu'il pourrait être de leur parti, et cette considération les empêcha de le proscrire. Après la session de l'Assemblée constituante, il resta à Paris, et fut procureur-général-syndic du département, en remplacement de Pastoret, appelé au corps-législatif. Les royalistes constitutionnels qui se souvenaient de ses opinions pendant la révision, virent cette nomination avec inquiétude. C'était, au reste, une des convictions du député de Metz, que la monarchie seule convenait aux Français, et qu'il fallait qu'elle fût fortement constituée en faveur du monarque ; aussi le verrons-nous travailler de toutes ses forces aux événements du 18 brumaire, seconder les mesures constituantes du régime impérial, et sous le régime actuel, en février 1835, produire son Adresse aux Constitutionnels, de laquelle nous parlerons plus bas. — Élu procureur-général-syndic du département de Paris, dont était président le duc de La Rochefoucauld, et qui comptait dans son sein, Talleyrand, Beaumetz, Garnier et autres hommes de talent, Rœderer développa beaucoup d'habileté dans les affaires, et montra quelque sagesse, quelque vigueur, dans des circonstances difficiles. Le temps était critique : Louis XVI manquait de force et de courage pour seconder ses amis; la reine, plus franche et plus énergique, n'était pas en position d'agir comme elle l'eût voulu. Les amis de la révolution, ceux qui désiraient sauver à la fois la monarchie, dont on sentait la nécessité, le monarque, qui était un grand embarras, et la Constitution, qui, malgré ses imperfections, pouvait être considérée comme un ancre de salut, étaient dépassés par la Gironde, qui l'était elle-même par les jacobins ou les républicains. On était au commencement de 1792. La lutte entre les partis allait s'engager, dit Rœderer dans des notes inédites que

nous avons sous les yeux : le parti démocratique et le parti républicain modéré (1) regardaient la cour comme un foyer de trahison ; et c'est sur ce principe que le parti démocratique jugeait les fonctionnaires qui montraient du zèle, c'est ainsi qu'ils jugeaient particulièrement le procureur-général-syndic. » J'avais débuté dans mon administration par l'établissement du nouveau régime des contributions dont mon prédécesseur n'avait eu aucune idée. Je fis faire en moins de deux mois les rôles des contributions foncière et mobilière. Ce furent là mes premières preuves de quelque capacité en administration ; mais le moment n'était pas favorable à leur développement. Les démagogues virent, dans un homme qui faisait marcher l'administration, lorsqu'ils croyaient la cour en conspiration contre la liberté, un dangereux complice de cette cour..... Je faisais mon devoir sans examiner et sans juger s'il était vrai que la cour et les ministres ne fissent pas le leur. Les orateurs de la démagogie m'accusèrent donc de corruption. Ce fut bien pis lorsqu'on vit affiché un arrêté du directoire du département qui, sur les réquisitions du procureur-général-syndic, défendait les rassemblements populaires annoncés pour le 20 juin 1792, époque fameuse par des événements qui furent le prélude de ceux du 10 août et du 21 janvier suivant. Cet arrêté avait été rédigé par moi en présence du maire Pétion. » Rœderer ne borna pas là ses devoirs et ses démarches. Il montra du courage, et alors le courage était rare et méritoire. Lorsque vingt mille personnes attroupées s'avancèrent, le 20 juin, par la rue Saint-Honoré, sous prétexte de présenter des pétitions, et assiégèrent réellement l'Assemblée et le château des Tuileries, il se présenta à la barre avec le directoire du département, et, bravant les murmures des tribunes et l'improbation d'une grande partie du côté gauche, les cris de l'attroupement, et la certitude d'être proscrit le soir même aux formidables clubs des Jacobins et des Cordeliers, il déclara aux députés que leur condescendance à recevoir journellement des multitudes d'hommes armés enlevait à la police et à l'administration le moyen de prévenir des attroupements qui, une fois formés et grossis, se trouvaient supérieurs aux forces constituées par la loi pour les dissiper. Il osa inviter l'assemblée à mettre enfin un terme à cette condescendance, à ne pas affaiblir plus long-temps la responsabilité de l'administration départementale, dont la prévoyance et les forces étaient nécessairement devenues à peu près illusoires. A cette époque et devant un pareil attroupement, ce courage ne trouva pas d'écho, même chez les royalistes les plus prononcés. Aussi les séditieux, enhardis et en quelque sorte autorisés, défilèrent dans l'assemblée et bientôt envahirent le château des Tuileries, manquèrent de respect au roi, l'insultèrent grossièrement, et lui firent subir le hideux bonnet rouge. Le procureur-général-syndic, ayant ainsi échoué devant un corps législatif, qui n'osait pas faire son devoir, fut réduit à protester (dans un rapport au conseil-général du

(1) « Le mot juste serait *Aristocratique* ; mais ce mot a été constamment entendu comme annonçant la prétention de gouverner a titre héréditaire. L'aristocratie que voulaient la Gironde et le parti modéré était celle du mérite constaté par l'élection du peuple. » (*Note de Rœderer*)

département) « qu'il regardait comme le comble de la démence ou de la scélératesse toute attaque contre l'autorité constitutionnelle du roi, et comme deux prétentions également coupables, celle de gouverner le pouvoir exécutif avec le canon du faubourg Saint-Antoine et le pouvoir législatif avec l'épée des généraux d'armée, estimant que la Constitution pouvait seule sauver la Constitution. » A propos des événements du 20 juin, citons l'opinion du ministre Bertrand-Moleville : « La justice, dit-il, m'impose autant que la vérité le devoir de consigner ici les éloges qui sont dus à la conduite de tous les membres du directoire du département de Paris, et particulièrement à celle du procureur-général-syndic Rœderer. Malheureusement sa vigilance, son zèle et sa fidélité furent aussi mal secondés qu'il était possible » (Hist., t. VIII, ch. 22). L'inutilité de ses démarches au 20 juin et les dangers que pouvaient lui susciter de nouveaux efforts, n'empêchèrent pas ce magistrat de manifester, lors du 10 août, sa persévérance dans les principes constitutionnels qu'il avait si honorablement signalés cinquante jours auparavant. Il passa la nuit du 9 au 10 dans le cabinet du roi. Dès 7 heures du matin, les insurgés des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau assiégeaient les Tuileries, pour la défense desquelles aucune mesure n'était prise ; rien n'était prévu par les ministres ni par le roi, qui dans de pareilles crises fut toujours plus disposé à se soustraire au péril par des concessions, que de l'écarter par une courageuse résistance, et qui, par ce déplorable système, compromit toujours sa cause, sa personne et ses amis. Rœderer a rendu un compte exact et complet de cette catastrophe du 10 août et des événements qui, à dater du 20 juin, la précédèrent et l'amenèrent : c'est le sujet de la *Chronique de cinquante jours, rédigée sur pièces authentiques*, publiée en 1832. Cet ouvrage curieux, et qui fournira pour l'histoire de précieux documents, éclaircit beaucoup de faits long-temps obscurs. Avant que l'engagement entre les défenseurs et les agresseurs du trône fût commencé, le procureur-général-syndic descendit des appartements, et, s'adressant à un bataillon de gardes nationales, qui seul était resté dans la cour royale pour la protection des Tuileries, il l'exhorta à la résistance en cas d'attaque ; puis s'adressant aux canonniers attachés au service de cinq pièces placées au milieu de la cour, en face de la porte d'entrée, il leur fit la même exhortation (1). Ces allocutions ne furent pas écoutées ; les canonniers retirèrent les gargousses de leurs pièces en sa présence, et en même temps ils éteignirent les mêches et abandonnèrent leurs pièces. Dans une circonstance aussi fâcheuse, en vertu d'une délibération prise dans la cour même, et qui existe dans les registres du département de Paris, le procureur-général-syndic, accompagné de neuf des membres du directoire du département, se décida à remonter dans les appartements du roi. Là, vu le caractère trop connu du monarque, qui n'était pas disposé à se mettre à la tête de ses défenseurs, le seul conseil qu'on pût assurément lui donner, était celui que Rœderer lui donna : il l'invita à se rendre à

(1) Le nouvel état des Tuileries a changé ou même détruit cette ancienne distribution de la cour et des détails du Carrousel.

l'Assemblée nationale, seul refuge qui lui restât au milieu des dangers qu'il courait et qui croissaient à chaque minute. A ce sujet voici ce que nous lisons dans une *Notice* inédite que ce magistrat avait rédigée pour ses enfants : « Déjà j'avais indiqué cette ressource à la reine, dans un entretien que j'eus avec elle à quatre heures du matin dans la chambre de Thierry, valet de chambre du roi, en présence de M. Dubouchage et d'autres ministres. Dubouchage m'avait dit : « Mais, monsieur, vous proposez de mener le roi au milieu de ses ennemis ; » et j'avais répondu : « J'indique ce recours comme un moindre danger. » Le ministre de la justice, M. De Joly, me fit la même objection après que j'eus parlé au roi, et je fis la même réponse. La reine alors prit la parole et me dit : « Mais nous avons du monde ! » Je répondis : « Madame, c'est un monde entier qui dans ce moment presse le château. » Madame Élisabeth s'adressa à moi très-vivement, et cependant avec un air de confiance et sur le ton d'une question : « Monsieur, vous répondez de la vie du roi ? — « Madame, j'en réponds sur ma tête dans le trajet d'ici à l'assemblée. » J'étais alors en face et à deux pas du roi ; madame Élisabeth était derrière à sa droite, la reine à sa gauche. Le roi était assis, les deux mains posées sur ses genoux, la tête baissée en avant. Il paraissait absorbé. Cependant il leva les yeux sur moi, me regarda fixement quelques secondes, et se leva brusquement en me disant : « Allons ! » Alors je donnai, avec sa permission, les ordres nécessaires pour qu'une escorte accompagnât le roi et sa famille. » Précédé du prince de Poix, capitaine des gardes, Rœderer marcha en avant et à gauche du roi, que suivaient la reine, madame Élisabeth, le prince royal, sa sœur et madame de Tourzel, puis les ministres. Ce cortége arriva au pied de l'escalier de la terrasse des Feuillants, en face de l'Assemblé législative, dont une députation vint recevoir Louis XVI avec le cérémonial d'usage. Tandis que l'orateur de cette députation s'adressait au roi, Rœderer, qui veillait sur lui avec le plus grand soin et le plus réel dévouement, aperçut sur le bord de la terrasse, au-dessus de l'escalier, un furieux brandissant une perche ou aviron de plus de trois mètres de longueur. Cet énergumène criait au roi : » Tu ne monteras pas ! Tu n'iras pas à l'Assemblée ! » Alors Rœderer, qui n'était pas d'une complexion forte ni robuste, monta sur la terrasse ; se précipita seul sur ce furibond et, profitant de l'étonnement qu'il lui causa par tant de hardiesse, lui arracha des mains la perche qu'il lança dans le jardin. Aussitôt, sans perdre de temps, le roi, précédé de la députation, gagna facilement la terrasse, d'où, grâce à son guide, il entra sain et sauf avec sa famille dans l'Assemblée. A la tête des administrateurs du département le procureur-général-syndic ne tarda pas à se présenter à la barre, et il rendit compte des graves événements de la nuit et de la matinée (il était alors huit heures du matin). On remarqua dans le discours la phrase suivante qui était d'une convenance parfaite : « La loi nous demandait la conservation du roi ; sa famille nous demandait la conservation de son chef. » L'accent de l'orateur était empreint de la douleur qu'il éprouvait. Aussi quelques journaux ne tardèrent pas à lui en faire un crime ainsi que des réquisitions dont nous avons parlé. Dès ce moment il fut l'adversaire de la com-

mune, des massacreurs de septembre, des voleurs du garde-meuble, et de tous les scélérats qui se firent les pourvoyeurs du tribunal révolutionnaire. Attaqué avec fureur et par Robespierre et par Marat, cité par quelques Suisses devant le tribunal du 17 août, où il avait lieu de craindre d'être lui-même traduit; cité, disons-nous, comme ayant passé leur revue dans la matinée du 10, ce qui était faux, Rœderer publia du fond de la retraite, où il avait échappé à l'arrestation, des *Observations* sur la conduite qu'il avait tenue, et notamment sur le parti qu'il avait fait prendre au roi de se retirer dans le sein de l'assemblée. On y lit cette phrase qu'on lui a tant reprochée et qu'on a eu le tort d'altérer : « Comme citoyen, j'ai considéré que le roi et sa famille étaient d'utiles otages dans une guerre entreprise sous leur nom, et nous tiendraient lieu d'un grand nombre de légions contre nos ennemis. » Voici l'explication que l'auteur a depuis donnée de ce passage écrit dans un moment critique et sous le coup de la proscription : « Il est évident que je ne pouvais pas avoir eu l'idée de considérer le roi comme un otage, puisque, en le conduisant à l'assemblée, j'étais loin de prévoir les événements qui changèrent tout à coup la condition du prince, et obligèrent l'assemblée de le déclarer *otage* pour le sauver de la fureur populaire. Sur quoi j'observe que, quand j'ai écrit cette phrase la qualité d'*otage* était une recommandation en faveur de Louis XVI, et que, dans son procès, tous les députés qui votèrent contre la peine de mort, se prévalaient en sa faveur de cette qualité. Elle était donc plus qu'inoffensive dans mon écrit. » Assurément conduire Louis XVI à l'Assemblée, son asile naturel dans une telle catastrophe, c'était une démarche sage, puisque c'était le moyen de sauver à la fois le roi et les députés : le roi, de la fureur démagogique; les députés, de la vengeance des Suisses et des défenseurs du château, s'ils avaient triomphé, ce qui était possible s'ils eussent été bien commandés et bien dirigés. M. Mignet dit dans sa notice sur Rœderer, lue, le 7 décembre 1837, à l'Académie des sciences morales et politiques : « Comme il avait donné l'ordre de la défense, il fut accusé par les vainqueurs d'avoir fait tirer sur le peuple; comme il avait conseillé la retraite, il fut accusé par les vaincus d'avoir livré le roi à l'insurrection (1). » Proscrit nominati-

(1) Il y a dans cet éloge académique un fonds de vrai et d'exact, on ne peut le nier; mais ce que nous y trouvons d'erroné, c'est l'ordre de la défense que M. Mignet prétend avoir été donné par Rœderer. Le besoin de faire une antithèse a sans doute conduit l'orateur de l'Académie à raisonner ainsi; pour nous, austères et véridiques biographes, nous pensons qu'une invitation, une simple allocution que le procureur-syndic dit avoir adressée à quelques soldats isolés, ne peut être considérée comme une réquisition, un ordre formel de repousser la rébellion; lequel ordre, d'ailleurs ne pouvait être transmis aux troupes que par un organe du pouvoir militaire. On sait qu'il avait bien été envoyé, dès la veille, par le maire Pétion, une réquisition de repousser la force par la force, et que cette réquisition avait été adressée au commandant Mandat, qui en était porteur, et qui se préparait à l'exécuter autant qu'il eût pu le faire en présence de Louis XVI, dont la faiblesse et l'hésitation empêchaient, paralysaient tout. Voyant alors ces causes de dissolution et de ruine, Pétion qui, peut-être, avait écrit de bonne foi cet ordre la veille, ne songeait plus alors qu'à le retirer et à le faire disparaître. C'est dans ce but, on ne peut en douter, que les horribles municipaux qui venaient de s'établir à l'Hôtel-de-Ville, et qui avaient conservé à Pétion le titre de maire, envoyèrent au commandant l'ordre de se rendre auprès d'eux et de quitter le seul poste où il pût être utile. Le brave Mandat hésita long-temps, et demanda conseil au

vement depuis le mandat d'amener de la commune de Paris, Rœderer fut obligé, pour se soustraire à la mort, de se tenir soigneusement caché, depuis le mois d'août 1792 jusqu'après le 9 thermidor (27 juillet 1794), c'est-à-dire pendant deux longues années. Dans sa retraite il se chargea pour le *Journal de Paris* de rédiger, sur des notes qu'on lui faisait passer, un compte rendu des séances de la Convention nationale. Il y montra beaucoup de talent et même de courage, notamment dans le numéro du 14 novembre 1792, où il traita la question de l'abolition de la peine de mort, dans le sens de la justice et de la nécessité de sa suppression, qui eût sauvé les jours de Louis XVI dont le procès s'était ouvert la veille. Dans les numéros suivants, il ne laissa échapper aucune occasion de parler en faveur de l'infortuné monarque, et même d'attaquer la commune de Paris. Le 6 janvier 1793, dix jours avant la condamnation, il alla jusqu'à imprimer que, quoi qu'en eût dit Barère, « l'assemblée n'avait pas le droit de juger le roi. » Sorti momentanément de sa retraite, Rœderer ouvrit à l'Athénée un cours neuf et hardi qui fut annoncé comme devant être un « cours d'organisation sociale comprenant le droit public ou la politique, et les parties de la morale et de l'économie politique qui sont inséparables d'une théorie saine et complète de l'art de gouverner. » Ce cours fut interrompu de nouveau lors de sa nouvelle et plus longue retraite pendant la terreur. Quand le 31 mai 1793 eut livré le pouvoir aux égorgeurs et à l'atroce commune de Paris, ce pandémonium de l'ochlocratie n'avait pas retiré son mandat d'arrêt : il fallut se cacher encore, et cette fois ce fut sans intervalle jusqu'au 9 thermidor; il fallut

---

procureur-général. Certes, si Rœderer eut un tort dans cette affreuse journée, et il en est convenu, on lui doit cette justice, ce fut d'inviter le commandant, de lui ordonner même, en présence du roi, d'obéir à un ordre illégal dans tous ses points, et d'aller se livrer aux assassins qui l'attendaient pour l'égorger, afin de lui arracher le fatal écrit, et d'éloigner des Tuileries le seul homme qui eût sauvé Troie, si Troie avait pu l'être... Dès que Mandat eut quitté le château, tout espoir, tout moyen de défense disparut, et il est bien sûr qu'alors il n'y eut plus d'autre conseil à donner au roi que celui de se réfugier dans l'Assemblée, dont la révolte et la trahison n'étaient pas du moins encore manifestes, et qui, au premier moment, se montra à peu près respectueuse en envoyant au-devant de lui une députation dans les formes constitutionnelles, et le fit asseoir à côté de son président. Alors encore, si le monarque eût montré quelque fermeté, si on l'eût vu se livrer à quelque mouvement d'une si juste et si légitime indignation!... Qu'on songe à l'épouvante dont ces députés furent saisis, lorsque des coups de fusil, des coups de canon se firent entendre. Mais, voyant le roi lui-même consterné, ils se rassurèrent et lui demandèrent compte d'une résistance, d'une défense que certes il n'avait pas ordonnée; ils l'obligèrent à écrire de sa main, sous leurs yeux, un ordre à ses plus fidèles amis, à ses meilleurs soldats, de déposer les armes, de se faire égorger... Et cet ordre, porté à l'instant même aux braves Suisses qui se défendaient si courageusement aux Tuileries, à ceux qui venaient à leur secours, de la caserne de Courbevoie, fut pour eux un arrêt de mort... Ces brigands, qu'ils avaient mis en déroute par une seule décharge, dont l'effet avait été de les faire fuir jusqu'à la place de Grève, les immolèrent avec ces mêmes armes que l'ordre du roi avait fait déposer!... Non, l'histoire doit le dire, rien ne peut justifier de pareils faits. Si par égard, par respect pour les vertus que Louis XVI déploya dans d'autres occasions, les historiens ont parlé avec quelques ménagements de cette funeste journée du dix août 1792, nous pensons qu'il faut enfin dire la vérité et, que si on l'eût dite avant nous avec la force et la franchise qu'exigent de pareils actes, peut-être que nous ne les aurions pas vus se renouveler de nos jours!

M—D j.

renoncer à la collaboration du *Journal de Paris*, parce qu'il n'était plus possible, dans les gazettes, de parler contre les dominateurs de l'époque. Cette retraite avait été d'autant plus nécessaire que, dans son odieux rapport du 5 octobre 1793, contre les députés proscrits au 31 mai, Amar plaça un paragraphe virulent contre Rœderer, à propos de sa conduite au 10 août. Enfin, la chute des oppresseurs le plus systématiquement féroces de la Convention le rendit à la liberté. Il rédigea, pour *le Républicain*, un article contre le système de la terreur, que His, rédacteur de ce journal, fit voir à Tallien, lequel y prit le fond d'un discours qu'il prononça à la tribune le 11 fructidor an II (28 août 1794), et qui contribua beaucoup à faire adopter des principes de justice et d'humanité. Ce ne fut pas le seul service de ce genre que Rœderer rendit à Tallien, et aussi à Merlin de Thionville. Il serait trop long de rappeler ici toutes les brochures et les articles que la plume féconde de Rœderer enfanta à partir de cette époque jusqu'à son entrée dans les grandes fonctions de l'État au 18 brumaire. Ce fut seulement le 28 janvier 1795 qu'il reparut dans le *Journal de Paris*, auquel il fournit tous les jours quelques articles piquants et remarquables, qui donnèrent à cette feuille quotidienne plus d'éclat, de vogue, et contribuèrent puissamment à déterminer une forte réaction contre le régime de 1793 et 1794. On distingua surtout les notices sur l'esprit public, qui paraissaient deux ou trois fois par semaine. On ne distingua pas moins la brochure qu'il publia le 15 août 1795 sur les *réfugiés français et les émigrés*, où il invita à ne pas confondre les uns avec les autres. Après le 13 vendémiaire an IV (5 octobre 1795), Rœderer fut obligé de cesser d'écrire, dans le *Journal de Paris*, jusqu'au 1er mars 1796. Cependant, la Convention nationale ayant décrété la création de l'Institut le 25 octobre 1795, il fut appelé à en faire partie, dans la classe des sciences morales et politiques. Il avait été aussi nommé professeur de législation à l'École centrale de Paris. C'est à cette époque qu'il faut placer quelques débats avec Chénier, qui fut accusé dans plusieurs journaux de n'avoir pas défendu son frère, proscrit par Robespierre. Du reste, celui qui, en 1793, dans *Caïus Gracchus*, avait osé demander « des lois et non du « sang ! » se vengea en vers spirituels dans son *Épître sur la Calomnie*. C'était le droit des représailles. Le poète composa depuis une nouvelle satire contre son adversaire : ce fut le dialogue ingénieux qui a pour titre : *Le docteur Pancrace*. La vengeance toutefois qu'exerça Chénier ne le rendit pas injuste lorsqu'il fit son *Tableau de la littérature depuis* 1789 : il cita avec éloge, comme économiste et comme orateur, Rœderer, qui, plus tard, à ces titres en joignit d'autres non moins recommandables. Ce fut en 1796 que le rédacteur du *Journal de Paris*, ne trouvant pas dans cette feuille assez d'espace et d'occupation pour l'activité de son esprit, entreprit le *Journal d'économie politique*, qui parut tous les dix jours par cahiers de quatre feuilles in-8°. Là il fit entrer plusieurs articles fort distingués et traita diverses questions avec cette finesse d'idées et cette rigidité de logique qui lui étaient particulières. Cependant le journal décadaire ne lui faisait pas négliger son journal quotidien : il inséra dans ce dernier, le 25 juillet 1796, un article qui portait pour titre :

D'un changement dans les rapports du gouvernement avec ses généraux. On y trouve une véritable prédiction sur l'entreprise qui, trois ans après, mit Bonaparte à la tête du gouvernement. Dans les Notes que nous avons citées, Rœderer s'exprime ainsi sur cet article : « A son retour d'Italie, Bonaparte me dit à ce sujet, après dîner, chez Talleyrand : Je lis avec plaisir vos articles dans le *Journal de Paris;* mais ce que vous avez fait de mieux, c'est un article contre moi. » Au 18 fructidor (4 septembre 1797), le rédacteur du *Journal de Paris* fut compris, par le ministre de la police générale, sur la liste des cinquante-quatre journalistes à déporter ; mais son nom, sur les instances de Talleyrand, alors ministre des relations extérieures, fut rayé et remplacé par celui de Perlet ; car il paraît que Sottin tenait à son nombre complet, comme on a vu d'autres proscripteurs persister à ne pas décompléter leur chiffre total. Après le 18 fructidor, et, sans renoncer à publier quelques articles dans ses deux journaux, Rœderer alla passer plusieurs mois dans les montagnes des Vosges, aux verreries de Saint-Quirin, dont il était un des actionnaires ; ce qui lui avait fait donner quelquefois le titre *de gentilhomme verrier.* Les débats du Directoire exécutif et des conseils, l'agitation de celui des Cinq-Cents, et surtout les défaites récentes qu'avaient éprouvées nos armées, firent présager une catastrophe. Bonaparte arriva d'Égypte, et le 18 brumaire eut lieu. Tout le monde sait que, dès le commencement, Rœderer fut initié aux intrigues qui amenèrent cet événement. Il eut ensuite une part non moins grande au système de gouvernement qui fut adopté. Dès lors il se dévoua sans réserve à la fortune de Bonaparte. Lié d'ailleurs par les principes et l'amitié avec Sieyès depuis l'époque dela révolution, il suivit la même ligne que ce célèbre idéologue. Ce fut Regnaud, de Saint-Jean-d'Angely, leur ancien collègue, qui présenta Rœderer à Bonaparte. Dès son arrivée à Paris, le général témoigna le désir de le voir, et dans les quinze jours qui précédèrent le 18 brumaire, il le reçut tous les soirs, et eut avec lui un entretien particulier sur les moyens de faire réussir la révolution qui se préparait sous la direction de Sieyès ; car Bonaparte ne voulait alors rien faire sans ce directeur. Ce dernier, de son côté, prenait, pour intermédiaires avec le général, Talleyrand et Rœderer. Celui-ci servit ensuite d'intermédiaire entre Sieyès et Bonaparte pendant la discussion de la constitution de l'an VIII, qui consomma le 18 brumaire. Cette révolution commença pour l'ami de Sieyès une nouvelle existence, et elle lui donna une belle position, qu'il justifia par la fidélité qu'il ne cessa de garder à celui dont il la tenait : le 25 décembre 1799, il entra dans le gouvernement comme président de la section de l'intérieur au conseil d'État. Il avait été sur le point d'être choisi pour troisième consul : c'était le désir de Bonaparte; mais des ennemis adroits le firent écarter, et Lebrun fut nommé. Il fut également écarté du ministère de l'intérieur, qui fut donné à Laplace, homme honorable et savant, mais pauvre administrateur, qui ne tarda pas à être remplacé par Lucien Bonaparte, jeune homme de grande aptitude et d'une incontestable capacité. Rœderer, un peu désappointé peut-être, et il devait l'être, n'en servit pas moins avec ardeur le gouvernement

nouveau par une foule d'articles très-habiles dans son *Journal de Paris*. Cependant son activité était telle, que ses nombreux travaux au conseil d'État, ses communications de salon et ses rapports fréquents avec les principaux personnages n'en souffraient nullement. Il préparait ainsi les voies et l'opinion à recevoir cette constitution de l'an VIII, qui promettait tant, et qui, en définitive, ne donna que les germes du despotisme et nulles garanties réelles ni à la liberté de la presse, ni même à la liberté individuelle : constitution perfide qui, successivement désorganisée par les sénatus-consultes organiques d'un corps qui ne sut conserver que sa servilité et ses dotations, livra le pouvoir sans limites et sans frein à tous les excès de l'ambition et de l'arbitraire qui le perdirent et qui devaient le perdre. Rœderer fut compris dans la première nomination des membres du Sénat-conservateur ; mais il préféra entrer au conseil d'État, où, comme le lui dit le premier consul, « il y avait de grandes choses à faire et où il devait prendre les ambassadeurs et les ministres. » Le conseil d'État ne tarda pas à être formé. Les membres qui devaient le composer furent successivement appelés au Luxembourg, que le premier consul occupait encore, et prêtèrent serment, après quoi ils prenaient séance. Le général Brune fut le premier nommé ; Rœderer, le second ; Regnaud (de Saint-Jean-d'Angely) fut le dernier. Bonaparte, qui n'avait pas bien observé celui-ci, s'était obstiné à ne voir en lui qu'un fournisseur de l'armée d'Italie, peu propre à seconder de grandes vues et à concourir à de grands travaux. Depuis le 25 déc. 1799 jusqu'au 14 septembre 1802, Rœderer, devenu conseiller d'État, présida la section de l'intérieur avec beaucoup de talent et d'éclat. Après l'explosion de la machine infernale du 3 nivose, il fut chargé, avec Portalis et Siméon, du rapport à faire au sénat, pour motiver la déportation d'une centaine de républicains étrangers à cette affaire, mais dont Bonaparte voulut se débarrasser (*voy.* NAPOLÉON, LXXV, 136). Dans cet intervalle, il fut chargé de deux missions extraordinaires fort importantes : l'une pour inspecter l'administration des départements de la Moselle et des Forêts (le pays de Luxembourg), l'autre pour négocier un traité de paix avec les États-Unis d'Amérique. Il eut de plus en partage l'administration directe de l'instruction publique. On doit remarquer qu'alors le conseil d'État avait une haute importance, que les régimes qui ont succédé à l'Empire ont détruite ou du moins infiniment affaiblie. Parmi les lois dont le président de ce conseil fut chargé particulièrement de faire le rapport ou la présentation, soit au Corps-Législatif, soit au Sénat, on remarqua : 1° le projet de règlement pour les séances du Corps-Législatif et du Tribunat, et pour les relations du conseil d'État avec eux ; 2° le projet de loi sur les émigrés ; 3° le projet de loi sur l'administration et la division du territoire français en préfectures, sous-préfectures et municipalités ; 4° le projet ingénieux et libéral sur la notabilité nationale, dont l'exécution, éludée par une ambition fatale, eût été si favorable à une administration éclairée et forte ; 5° le projet de la Légion-d'Honneur. En administration, il ne cessa de défendre, fidèle à ses anciens principes d'économie politique, la liberté du commerce contre l'esprit étroit de

prohibition vers lequel le premier consul inclinait sans cesse. Ce premier magistrat de la république, impatient de monter sur le trône, et croyant avoir trouvé quelque répugnance à ce sujet dans le conseiller d'État Rœderer, le nomma, sans l'en prévenir, au Sénat-conservateur. « Eh bien ! lui dit-il gaiement, nous vous avons placé parmi nos Pères Conscrits. — Oui, repartit le nouveau sénateur, vous m'avez envoyé *ad Patres*. — Le Sénat n'absorbe plus, » répliqua gravement le premier consul. En effet, dès le lendemain de cette entrevue, Rœderer fut nommé membre de la commission formée pour organiser, avec les envoyés de la Suisse, une nouvelle composition des cantons, et ce fut lui qui rédigea l'*Acte de Médiation*. En 1803, il fut nommé à la sénatorerie de Caen, qui embrassait les trois départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne. Après avoir pris une part notable à la rédaction des divers sénatus-consultes organiques, Rœderer fut député en 1806 par le Sénat, avec deux de ses collègues, pour féliciter Joseph Bonaparte sur son avénement au trône de Naples. Ce nouveau roi, avec lequel il était lié depuis long-temps, le retint pour lui confier l'administration de ses finances, laquelle était véritablement à créer et qui fut alors tirée du chaos. Ce fut pendant ce séjour hors de France que Napoléon le nomma grand-officier de la Légion-d'Honneur, et, quelque temps après, comte de l'empire. Il fut aussi grand-dignitaire de l'ordre des Deux-Siciles, puis grand'-croix de la Réunion. Lorsque Joseph quitta le trône de Naples pour celui d'Espagne, son ministre des finances rentra en France. Il n'avait voulu recevoir aucune récompense de son habile et laborieuse gestion : comme il l'a dit dans une de ses notes, « la confiance et l'amitié du roi, un intérêt commun entre le monarque et moi, l'amour du bien public et de la considération, élevaient mon ministère fort au-dessus des récompenses pécuniaires. » Depuis son retour à Paris, il fut appelé par l'empereur, en 1810, à la présidence de la commission chargée de négocier avec les députés du Valais la réunion de leur territoire à l'Empire. Dans la même année, le 24 septembre, il fut nommé ministre du grand-duché de Berg par Napoléon, avec résidence près de lui, et avec le rang et les honneurs des ministres français. La chute du gouvernement impérial, en 1814, entraîna celle du sénateur-ministre. A son grand regret le gouvernement de la Restauration ne le comprit pas dans la liste de ses pairs. En 1815, Napoléon échappé de l'île d'Elbe, l'envoya comme commissaire extraordinaire dans neuf départements du Midi, où il trouvait une grande opposition, et le fit entrer dans la Chambre des Pairs qu'il substitua à l'ancien Sénat. La seconde Restauration ravit d'abord cette dignité à Rœderer, et, l'année suivante, l'élimina de l'Institut. De ses titres il ne lui resta que ceux de comte et de grand-officier de la Légion-d'Honneur. Comme il avait fait en 1814, il alla habiter sa terre de Bois-Roussel, dans le département de l'Orne. C'est dans cette retraite charmante, embellie encore par ses soins, qu'il se livra à la philosophie, à l'histoire et à la littérature; c'est là qu'il composa ses ouvrages les plus étendus et les plus remarquables peut-être. La révolution de 1830 fit cesser l'espèce de proscription qu'il subissait depuis quinze ans : il fut nommé

maire de sa commune et membre du conseil-général du département, rentra à la Chambre des Pairs et à l'Institut dans la classe qui lui convenait le mieux, celles des sciences morales et politiques. Quelques mois avant sa mort, reprenant sa plume octogénaire et fidèle à ses anciennes doctrines, il exprima, dans son *Adresse d'un constitutionnel aux constitutionnels*, ses sentiments contre les opinions de plusieurs journaux libéraux qu'il regardait comme trop démocratiques. Cette brochure fit beaucoup de bruit et fut attaquée, notamment par M. Pagès (de l'Ariège), dans le journal *le Temps*. Au reste, cet écrit, qui fut pour l'auteur le chant du cygne, était, ainsi qu'il l'a dit lui-même, « un ouvrage de conscience, distribué par la confiance », et cette assertion est de la plus grande vérité. Comme on le voit, malgré son grand âge il travaillait encore et joignait l'exercice du corps à celui de l'intelligence, toujours sobre, gai, et heureux au milieu de ses amis et de sa famille. Le 17 décembre 1835 il se mit au lit, jouissant toujours de sa bonne santé : le lendemain au matin il n'était plus ; il s'était, à quatre-vingts ans, éteint tout d'un coup, sans douleur et sans agonie. Déjà membre, avant la révolution, de la Société royale des sciences et arts de Metz, Rœderer était successivement devenu correspondant ou associé honoraire des sociétés savantes de Lyon, de Mayence, de Bastia et de Caen. Voici les titres de ses principaux ouvrages : I. *En quoi consiste la prospérité d'un pays, et quelles sont en général les causes qui peuvent y contribuer le plus efficacement*, 1787, (in-8°, comme tous les autres écrits de l'auteur). II. *Observations sur les intérêts des trois évêchés de Lorraine, relativement au reculement des barrières des traites*, 1787. III. *Réflexions sur le rapport fait à l'assemblée provinciale de Metz au sujet du reculement*, etc. 1788. IV. *De la députation aux états-généraux*, 1788. V. Plusieurs *Rapports* faits à l'Assemblée constituante, seule assemblée représentative dont il ait été membre (4). VI. Plusieurs *Discours* prononcés à la société des Amis de la constitution, de Paris. VII. *Discours sur l'essence du pouvoir exécutif et sur les bases du système administratif*, 1791. VIII. *De l'intérêt des comités de la Convention nationale et de la nation dans l'affaire des députés détenus*, 1795. IX. *Des fugitifs français et des émigrés*, 1795. X. *Des institutions funéraires convenables à une république qui permet tous les cultes*, 1796. XI. *Journal d'économie publique, de morale et de politique*, 1796 et ann. suiv., 5 vol. XII. *Mémoires d'économie publique*, etc. (faisant suite au Journal précédent), 1799. XIII. *De l'usage à faire de l'autorité publique dans les circonstances présentes* (prairial an V), 1797. XIV. *De la philosophie moderne et de la part qu'elle a eue à la révolution française*, ou *Examen de la brochure de Rivarol sur la philosophie moderne*, 1799. XV. *Éloge historique de Montesquieu*, 1799. XVI. *Des sociétés particulières, telles que clubs, réunions*, etc., 1799. XVII. *Recueil des lois, réglements, rapports, mémoires et tableaux concernant la division territoriale de la république et la nouvelle organisation de l'administration, d'après la constitution*

(4) Parmi les erreurs de M. Quérard, dans sa *France littéraire*, nous devons signaler celle qu'il a faite en citant Rœderer comme membre de la Convention nationale.

de l'an VIII, 1800 (les grandes occupations de l'auteur ne lui permirent pas de continuer cet ouvrage utile). XVIII. *Le Marguillier de Saint-Eustache*, comédie en trois actes et en prose, 1818 (plusieurs éditions). XIX. *Mémoire pour servir à une nouvelle histoire de Louis XII*, 1820 (réimprimé en 1825 sous le titre de *Louis XII et François Ier*, etc.), 2 vol. Cet ouvrage important contient dans ses Appendices une discussion entre l'auteur et le comte Daru, concernant la réunion de la Bretagne à la France. XX. *Conséquences du système de cour établi sous François Ier* (2 livraisons composées de 333 p. et complétant le travail sur Louis XII et François Ier), 1 vol. XXI. Comédies historiques, 1827-1830, 3 vol. contenant : *le Marguillier de Saint-Eustache ; le Fouet de nos pères ; le Diamant de Charles-Quint ; la Mort de Henri IV, la Proscription de la Saint-Barthélemi ; le Budget de Henri III*, comédies ; *Ébauche historique des premières guerres de cour ; Remarques sur plusieurs accusations contre Catherine de Médicis ; Dissertation sur la nature des guerres qu'on a qualifiées de guerres de religion*, suivie d'une *Notice nouvelle sur la vie de Henri III* : productions spirituelles, piquantes, originales ; mais dans lesquelles le paradoxe se fait toujours un peu sentir. XXII. *Nouvelles bases d'élections*, octobre 1830. XXIII. *L'Esprit de la révolution de* 1789, 1 vol. XXIV. *Chronique de cinquante jours, du 20 juin au 10 août* 1792, rédigée sur pièces authentiques, 1832, 1 vol. XXV. *Mémoire pour servir à l'histoire de la société polie en France*, 1835, 1 vol. XXVI. *Discours sur le droit de propriété*, lus au Lycée les 9 déc. 1800 et 18 janvier 1801, imprimés, après la mort de l'auteur, en 1839 (il avait déjà fait paraître, en 1819, une brochure intitulée : *De la propriété considérée dans ses rapports avec les droits politiques*, dont la 3e édition, augmentée, fut donnée en 1830). XXVII. *Mémoires sur quelques points d'économie publique*, lus au Lycée en 1800 et 1801, 1840. Ces mémoires ou discours, au nombre de six, ont été, comme la brochure précédente, publiés par M. le baron Antoine Rœderer, fils de l'auteur, ancien préfet, dont quelques productions, imprimées à petit nombre, n'ont été distribuées qu'à ses amis. Il existe un recueil piquant des meilleurs articles insérés dans le *Journal de Paris*, par Rœderer, de 1799 à 1804, formant 3 vol. in-8°, sous le titre d'*Opuscules mêlés de littérature et de philosophie*. Cette collection, tirée à petit nombre, a été donnée en cadeaux, ainsi qu'un petit volume in-12, imprimé en l'an IV (*Conseils d'une mère à ses filles*, 1789), qui est bien une composition de Rœderer, quoiqu'il l'ait produite sous ces initiales pseudonymes : W. M***, épouse de J. R*** (madame W. M., femme de M. Jean Rousseau). Nous aurions pu citer encore beaucoup de petites brochures du même auteur, toutes plus ou moins spirituelles et piquantes, mais qui, les circonstances passées, n'offrent plus que le mérite du style. Son dernier écrit imprimé, est une comédie anonyme, en trois actes et en vers, qui a été imprimée à Dinant, sans date, sous le titre de : *M. Hoc*, ou *le Méfiant*. On y reconnaît, comme dans plusieurs autres ouvrages de l'auteur, un esprit observateur fin et judicieux. Il est à notre connaissance que Rœderer a laissé en portefeuille plusieurs écrits remarquables, relatifs à l'histoire, à la politique, à

la littérature, et qui entreraient avec distinction dans une édition de ses Œuvres complètes. Ces écrits, ainsi que tous les ouvrages imprimés du même auteur, sont entre les mains de M. le baron Rœderer, son fils. Nous terminerons par cette citation de la Notice de M. Mignet, qui caractérise, beaucoup mieux que nous ne le ferions nous-même, le mérite de Rœderer, son collègue à l'Académie des sciences morales et politiques : « ... Ainsi s'éteignit cette vie qui s'était mêlée, pendant soixante années, aux grandeurs et aux vicissitudes de son temps, et qui en avait été remplie. M. Rœderer a été remarquable par l'extrême diversité de ses aptitudes, le nombre, la distinction et quelquefois la supériorité de ses œuvres. S'il n'a pas eu le génie qui découvre, il a eu au plus haut degré celui qui applique. Économiste plus vigoureux qu'original, historien plus original que sûr, il a été un organisateur du premier ordre, comme l'atteste la part qu'il a prise au système de contributions sous l'Assemblée constituante, à l'établissement administratif sous le Consulat, à la régénération financière du royaume de Naples et à l'acte constitutif de la Suisse. Dans les temps de violence, humain ; dans le maniement des deniers publics, honnête; dans l'action, inventif; dans la retraite, digne ; dans le commerce de la vie, aimable : il a de plus uni le mérite des idées à la célébrité des actes. A cinquante ans de distance, il a publié le savant ouvrage sur le *Reculement des barrières*, et le livre ingénieux sur la *Société polie*. » D-B-S. — L'éditeur croit devoir compléter cette notice par un tableau assez piquant de la retraite où Rœderer passa les dernières années de sa vie, et qui se trouve dans *la Revue de Paris*. La louange y est bien un peu exagérée, et l'on voit trop que c'est un ami de la maison qui l'a composée; mais il y a du talent, de l'esprit, et ces avantages ont toujours leur mérite. Nous ne pensons pas que le lecteur en éprouve le moindre regret. On y relate d'ailleurs des faits qui ne doivent pas être omis dans l'histoire de cet homme célèbre. — « Le retour des Bourbons avait trouvé en M. Rœderer un de ces sénateurs privilégiés qu'on appelait sénateurs *à sénatorerie*. On sait qu'ils formaient comme une aristocratie dans l'aristocratie de l'Empire. Destinés surtout à représenter dans les départements assignés à chaque sénatorerie les magnificences de la cour impériale, ils étaient entourés d'un éclat et d'un faste qui devaient leur cacher à eux-mêmes la vanité de leur puissance. Ils pouvaient croire que tomber de cette position, c'était tomber de haut. La chute de l'Empire, qui fut aussi celle des sénatoreries, ne devait donc pas trouver M. Rœderer insensible. Cependant, malgré ses regrets et son dévouement sincère au régime qui succombait, il se fût certes laissé nommer pair de France ; mais il avait eu le malheur, pendant la révolution, d'être aux prises avec une de ces circonstances fatales où, à quelque parti qu'on se décide, on sera nécessairement accusé d'avoir choisi le mauvais. Appelé aux Tuileries comme procureur-syndic du département à la journée du 10 août, voyant que Louis XVI ne pouvait plus être sauvé par l'épée de ses plus fidèles serviteurs, M Rœderer, on ne l'a pas oublié, donna au roi le conseil de chercher une protection plus sûre au sein de l'Assemblée législative. Louis XVI n'en sortit que pour aller au Temple et de là à l'échafaud. Comme, en te-

nant tête à l'insurrection dans son palais, il ne pouvait lui arriver rien de pire, et que, mourir pour mourir, mieux vaut tomber au milieu des siens, dans l'ivresse de la lutte, qu'abandonné de tous et insulté sous la hache du bourreau, on ne voulut pas se rappeler que l'Assemblée qui condamna le roi n'était pas celle où M. Rœderer l'avait conduit. Condamné aux loisirs de la vie privée, il se retira à Bois-Roussel, château, ou plutôt maison de campagne charmante, située dans le département de l'Orne. Long-temps suspect, exposé à voir la police descendre chez lui pour y chercher les proscrits de 1815, il voulut vivre en dehors de la politique, et demanda aux livres les consolations que les livres ne refusent jamais. Deux volumes qu'il composa alors sur Louis XII et François Ier témoignent de l'ardeur avec laquelle il se livra à l'étude. Toutefois, il était encore loin de penser à rétablir ce cénacle de l'hôtel Rambouillet, aussi fameux par ses sévérités que par sa dépense de bel esprit. A cette époque, les mœurs n'étaient pas des plus farouches à Bois-Roussel. Marié deux fois et veuf après un premier divorce, Rœderer usait sans ménagement d'une liberté à laquelle personne auprès de lui n'avait le droit de poser des limites. C'étaient un peu les traditions de l'empire et même du directoire. Mais quand la femme qui avait épousé le fils aîné de Rœderer eut consenti à venir demeurer avec son beau-père apres la mort de son mari, tout changea bientôt de face à Bois-Roussel. Sa présence n'y était possible qu'à cette condition. Fille de l'un des députés les plus honorables de l'ancienne opposition, personne n'a jamais uni plus de bonté à plus de grâce, un esprit plus juste et mieux cultivé à une bienveillance et une simplicité plus parfaites; elle n'eut rien à exiger : la réforme se fit d'elle-même, dès qu'elle parut. Sans avoir le goût ni le désir de la domination, son empire fut complet. Elle fit comprendre à Rœderer le charme que les vertus privées peuvent ajouter aux facultés de l'intelligence; ce que la pureté du cœur, la délicatesse des sentiments peuvent donner de véritable supériorité. Si, comme la plupart des hommes de son temps, Rœderer n'eût pas été sans retour gagné à l'école sensualiste, sa profession de foi catholique ne se fût pas fait attendre; mais on ne peut même dire que l'aimable et noble femme échoua sur ce point. D'une piété solide, elle n'avait aucun zèle pour la propagande; elle ne prêchait que d'exemple. Elle fit une conversion purement morale, et non religieuse. Rœderer la regarda bientôt comme destinée à faire le lien et le charme d'une société d'élite, idéale, que les splendides licences du directoire ou de l'empire ne lui avaient certes pas fait connaître, et dont il chercha le modèle dans le passé. Cette société, il crut l'avoir trouvée réunie auprès de la mère de Julie d'Angennes; et, comme on était alors en pleine épidémie de restitution historique, à la manière des architectes, atteint par le fléau, il voulut faire revivre à Bois-Roussel les mœurs, les habitudes, les personnages qui avaient existé à l'hôtel de Rambouillet. Revoir, reconnaître Catherine de Vivonne dans sa bru, c'était, à coup sûr, dans la copie flatter l'original; mais, si Rœderer avait auprès de lui mieux qu'une marquise de Rambouillet, il ne lui était pas aussi facile de reproduire et de rassembler des Balzac, des Malherbe, des Racan, des Voi-

ture, voire même des Chapelain. Aussi, les beaux esprits des châteaux voisins réunis à ceux de la ville prochaine ne suffisant point, Rœderer eut-il recours à Paris, et, grâce au renfort qu'il en tira, il parvint à obtenir une représentation assez exacte de l'hôtel de Rambouillet. L'illusion était à peu près possible. Bientôt tout changea de face à Bois-Roussel : il sembla qu'on y respirait un autre air; le personnel des invités fut modifié. On y avait, comme ailleurs, un peu médit du prochain. On n'en parla plus, non par charité, mais par dédain; l'esprit avait à s'exercer en de plus nobles entretiens, il prenait un vol plus élevé. Il y eut des sujets de conversation annoncés d'avance et pour lesquels on se prépara comme pour une discussion à la chambre. Si, dans la séance, le temps avait manqué pour épuiser la question, on s'ajournait, ou bien la plume suppléait à la parole. La plus grande courtoisie régnait d'ailleurs dans ces luttes intellectuelles; la rudesse et l'aigreur avaient été sévèrement consignées à la porte. Affirmer cependant qu'il ne se glissa point dans ce cercle quelque Trissotin à la suite de quelque Vadius, serait une assertion téméraire ; mais pour renouveler la querelle qui anime si gaiement la comédie des *Femmes savantes*, il eût fallu que leur vanité prît patience. Aux premiers mots d'emportement, on leur eût imposé silence, on les eût condamnés à une retraite humiliante. Ces joûtes de l'esprit, où l'on combattait ainsi à fer émoulu, n'étaient point d'ailleurs jeux puérils et sans objet; elles furent un motif d'émulation qui eut ses conséquences heureuses. Être admis dans la société de Bois-Roussel devint un honneur auquel on aspira, bien qu'on en fît parfois dédain, comme de l'Académie quand on n'en est pas et qu'on en voudrait être; tel qui s'endormait sans culture au fond de son manoir, rouvrit ses auteurs et les étudia de nouveau, comme s'il se fût agi de subir un examen. Il y eut des progrès qui tinrent du prodige. Quel était à Bois-Roussel le sujet des conversations? les questions littéraires à l'ordre du jour? la lutte de M. Hugo et de son école avec les *classiques?* Nullement. De M. Hugo et de ceux qui s'étaient enrôlés sous sa bannière, pas un mot; on les considérait comme non avenus... L'histoire de l'hôtel Rambouillet, voilà un des premiers thèmes que la société de Bois-Roussel eut à développer. En principe, il fut reconnu que « cet hôtel, regardé depuis la fin du XVII^e^ siècle comme l'origine des affectations des mœurs et du langage, avait été au contraire pour tous les écrivains qui illustrèrent le grand siècle, pour Corneille, pour Boileau, l'objet d'une vénération profonde et méritée. Après, seulement après le mariage de Julie avec le duc de Montausier, la société s'étant dispersée, quelques-unes des principales habituées se firent leur cercle particulier, eurent leur réduit, leur cabinet, leur alcôve, et là, dégagées de l'autorité des bons exemples, elles donnèrent l'essor à leurs prétentions, et entrèrent dans tout leur ridicule. Alors, l'effronterie des mœurs générales s'élevant contre les caricatures et les modèles, contre la décence et la générosité, contre l'honnêteté et la pruderie, contre la délicatesse et l'affectation, la licence confondit tout et rendit tout ridicule. » (*Mémoire sur la société polie*, par Rœderer.) Telle est la première thèse que la société de Bois-Roussel fut appelée beaucoup moins à discuter qu'à

soutenir. Il s'agissait à la fois, comme on le voit, d'une résurrection et d'une réhabilitation de l'hôtel de Rambouillet. On établit aussi que les réunions de cet hôtel avaient été une protestation contre les honteux désordres que la cour avait mis en spectacle à la fin du règne de Henri IV et sous la régence de Marie de Médicis ; les réunions de Bois-Roussel n'étaient-elles pas aussi une protestation contre d'autres licences ? n'y avait-il pas des dangers à conjurer, des exemples funestes à combattre? les bonnes traditions du langage ne devaient-elles pas être défendues contre ces novateurs qui passaient le niveau révolutionnaire sur tous les mots et les faisaient de même condition? On ne nommait personne, on s'en fût bien gardé; on savait de qui l'on voulait parler. Il ne s'agissait donc point seulement à Bois-Roussel de délassements estimables, mais sans but ; il y avait une cause que l'on voulait servir. Dans la pensée de celui qui s'en était fait le centre, ces réunions devaient avoir leur utilité prochaine et incontestable. Selon Rœderer, de la conversation de l'hôtel de Rambouillet, de l'émulation de bien penser et de bien dire qu'elle avait excitée, était née l'Académie française. De la conversation de Bois-Roussel n'y avait-il pas aussi beaucoup à attendre? et, ne se fût-il agi que de rendre à la conversation l'importance qu'elle doit avoir, n'était-ce pas un dessein digne des plus sérieux efforts? « La conversation, a écrit plus tard Rœderer, a embrassé en France toutes les connaissances humaines. Par l'introduction des femmes sur un pied de parfaite égalité, par le mélange des sexes, qui n'est nulle part aussi complet, tous les intérêts se sont trouvés, dans la société française, placés entre toutes les frivolités.... La conversation française, commune aux deux moitiés de la société, excitée, modérée, mesurée par les femmes, est seule une conversation nationale, sociale ; c'est, si on peut le dire, la conversation humaine, puisque tout y entre et que tout le monde y prend part. » Le salon où l'on se réunissait à Bois-Roussel rappelait, autant qu'il avait été possible, *le grand cabinet* de l'hôtel de Rambouillet, dont mademoiselle de Scudéry a laissé une description fidèle, sous le nom de *Palais Cléonime*, dans son roman de *Cyrus*. Il était, comme le *grand cabinet de l'hôtel*, éclairé par de larges croisées qui tenaient toute la hauteur de l'appartement. A la suite du salon comme à la suite du *grand cabinet*, il y en avait plusieurs autres qui s'ouvraient suivant l'affluence des personnes de la société. » C'est la marquise de Rambouillet, dit Segrais, qui a introduit les appartements de plusieurs pièces de plain-pied, de sorte que l'on entrait chez elle par une enfilade de salles, d'antichambres, de chambres et de cabinets. » Chacun sait que l'hôtel de Rambouillet était situé entre le Louvre et les Tuileries, près de l'hôtel de Longueville, à peu près dans l'emplacement occupé il y a quelques années par le théâtre du Vaudeville. Il ne faudrait pas croire qu'à Bois-Roussel la conversation se renfermât toujours ainsi dans des sujets de pure érudition. On s'était étendu avec complaisance, et non sans cause, sur la société de l'hôtel de Rambouillet; n'était-il pas nécessaire de reconnaître ses aïeux, et de bien établir la tradition? Mais quand on eut constaté son point de départ, quand on sut à n'en plus douter d'où l'on venait, et ce qu'on était appelé à repro-

duire, on se permit quelque retour vers son siècle, et l'on trouva que parfois il n'était pas indigne d'un peu d'attention. Or, il faut le dire, quand Rœderer rentrait dans l'histoire contemporaine, on ne pouvait trop l'écouter. Ce n'était plus seulement de ce qu'il avait appris qu'il vous entretenait alors, mais de ce qu'il avait vu, de ce qu'il avait fait. Il avait été mêlé à presque tous ceux dont le passage, au milieu des événements les plus graves, n'a pas été sans retentissement. Depuis Robespierre, son collègue et son voisin sur les bancs de l'Assemblée constituante, jusqu'aux grands seigneurs de la cour de Joseph, dont il était à Naples le ministre des finances et l'ami, il n'avait qu'à interroger sa vie. Marie-Antoinette, Mme Élisabeth, Mme Roland, la *citoyenne* Camille Desmoulins, Mme Tallien, Joséphine, Marie-Louise, Mme de Staël, étaient encore vivantes dans sa mémoire. Une simple causerie vous initiait en quelques heures à ce qu'aucune histoire, à ce qu'aucune correspondance publiée, ne pouvait vous faire connaître. La société du Directoire s'était surtout gravée dans son souvenir avec tous ses détails; et malgré sa conversion, quoiqu'il eût brisé les anciennes idoles, quand le tour de la conversation l'y amenait, il se laissait malgré lui reprendre à l'enivrement d'autrefois. Au récit de ces fêtes délirantes, de ces plaisirs sans frein qui succédèrent au règne de la terreur, les yeux du noble vieillard s'animaient d'un éclat inaccoutumé, et les ombres sévères de l'hôtel de Rambouillet se retiraient comme effarouchées devant l'évocation des fantômes profanes dont il repeuplait le palais de Barras. Vous croyiez alors assister avec lui à ces bals, à ces soupers, où chacun était comme pris du vertige, où la facilité des mœurs en était en quelque sorte la prostitution, et comme lui on oubliait alors et Julie d'Angennes et *le grand cabinet*. Ces infidélités toutefois étaient rares et fugitives, et en levant les yeux sur les images vénérées des objets de son culte nouveau, il rentrait bientôt dans les sentiments que ces graves peintures devaient inspirer. La conversation n'était pas d'ailleurs le seul délassement qu'on se permît à Bois-Roussel. Il fut constaté qu'on avait dansé à l'hôtel Rambouillet, on dansa au château de Rœderer. Il y eut plusieurs bals, bals sérieux il est vrai, où madame de Maintenon elle-même eût trouvé à louer l'absence d'abandon et de familiarité. Aux bals, Rœderer joignit bientôt un autre amusement. Il soupçonna, bien que les mémoires du temps se taisent sur ce point, qu'on avait joué la comédie dans la société de l'hôtel Rambouillet, et, dès que ce doute eut pris à peu près la consistance d'une certitude, il fit construire un théâtre. Ceux à qui l'on pouvait croire quelque talent pour la scène furent avertis de se tenir prêts. Le choix des pièces qu'on jouerait fut la première, la seule difficulté qui se présenta; l'ancien répertoire ne semblait pas assez chaste. Quant au nouveau, c'était bien pire, et d'ailleurs on n'en voulait point entendre parler. Pour sortir d'embarras, il n'y avait qu'un parti à prendre : c'était de faire soi-même drames et comédies. C'est à quoi se résigna Rœderer, et il en résulta l'inauguration d'un genre encore nouveau, la comédie historique, ou plutôt l'histoire dialoguée. Il va sans dire que la plus grande réserve se faisait remarquer dans la bouche de tous les personnages. On n'avait ja-

mais parlé sur le théâtre avec une circonspection si parfaite. On n'eût pas trouvé, dans toute la pièce, le moindre petit mot pour rire. Ce fut du reste le bon temps à Bois-Roussel. On ne saurait dire ce qui se dépensa d'esprit et de gaieté à l'époque de ces représentations. Si, par des scrupules exagérés, l'auteur en avait été économe dans ses comédies; loin du regard du maître, les acteurs se dédommageaient dans les coulisses de la réserve du personnage qu'ils représentaient; il pleuvait des quatrains et des madrigaux, ce qui d'ailleurs ne sentait pas trop mal son hôtel de Rambouillet... A ses comédies, Rœderer ajouta quelques proverbes de Carmontel et de Leclercq; proverbes revus par lui, corrigés et châtiés avec plus de vigilance qu'Horace ne le fut jamais par les ciseaux de la compagnie de Jésus. Ce fut dans un de ces proverbes qu'il parut aussi sur son théâtre. Je ne sais s'il présuma que quelque septuagénaire s'était comme lui montré sur la scène de l'hôtel de Rambouillet; mais, à défaut de cet exemple, il pouvait s'appuyer sur une autorité qui avait bien sa valeur : à Ferney, Voltaire, dans *l'Orphelin de la Chine*, n'était certes pas plus jeune que lui. Rœderer ne se montra qu'une fois à la clarté de la lampe. Ce fut une apparition solennelle et dont personne n'a perdu la mémoire dans le pays. Le château de Bois-Rousselmit à la mode les théâtres de société. Quelques jeunes gens de la ville voisine, qui n'avaient pu être invités chez Rœderer, se réunirent, construisirent, non une salle, mais une scène, dans un magasin que la commune leur abandonna, et se constituèrent en troupe dramatique. Ils jouèrent, et avec quelque succès, au profit des pauvres... La révolution de juillet sauva Rœderer et son cénacle de la concurrence qui allait commencer. Le présent était devenu assez grave pour que l'on fît trêve au passé. Personne n'était à l'abri de l'émotion du moment. Bois-Roussel n'échappa point à l'agitation générale. Impatient de reprendre dans la vie publique le rang qu'il y avait occupé, Rœderer ne put consentir à rester dans la retraite, où il n'avait certes pas coulé ses plus mauvais jours; il crut que Paris l'appelait, il courut à Paris. Il fut du nombre de ceux pour qui l'on réserva au Palais-Royal l'accueil le plus gracieux. Ce n'était pas la première fois qu'il s'y présentait; Rœderer était pour le roi une connaissance de M. le duc d'Orléans. Il avait composé pour ce prince et sur sa demande, en 1828, un petit ouvrage (*l'Esprit de la Révolution*), qu'il lui avait remis manuscrit en 1829. L'école impérialiste se trahissait à chaque page dans ce travail... Rœderer reçut donc, quand il parut au Palais-Royal (1830), les témoignages de la plus affectueuse bienveillance. Mais ce n'était encore que la faveur du prince, et a Rœderer, irrité de sa chute de 1815, il fallait une autre réparation : il voulut tenter la fortune électorale, à un âge et dans une position où l'on peut accepter des suffrages, où l'on ne doit plus les solliciter. Le charme fut bientôt rompu. Parmi ceux à qui son château avait été le plus hospitalier, il rencontra la plus violente opposition. Toutes les calomnies auxquelles la journée du 10 août 1792 avait donné naissance reparurent avec des commentaires outrageants; les dures épigrammes de Marie-Joseph Chénier contre le sénateur furent copiées à la main, colportées de maison en maison, et envoyées sous enveloppe à

Bois-Roussel. Le jour de l'élection, il n'obtint au scrutin que les voix d'un petit nombre d'amis restés fidèles. C'est à la suite de cet échec qu'il fut nommé pair de France ; mais la pairie était pour Rœderer un dédommagement plutôt qu'une consolation Il revint à Bois-Roussel, mais sa présence n'y fut plus aussi continue ; on ne l'y vit plus que dans l'intervalle des sessions. Il oublia d'y continuer la reproduction de l'hôtel de Rambouillet. Le règne du bel esprit y finit avec celui de la branche aînée. L'aimable femme à qui Rœderer devait son retour à des sentiments, à des goûts plus délicats et plus sérieux, à des admirations, à un culte plus purs, se borna à entourer sa vieillesse des soins les plus assidus, des prévenances les plus affectueuses. C'était là un rôle qui convenait davantage à ses habitudes de modestie, dont toutes les distinctions de l'esprit et de l'éducation, les encouragements les plus flatteurs, ne l'avaient jamais pu faire départir. Ce fut à Bois-Roussel que Rœderer composa cette *Adresse d'un constitutionnel aux constitutionnels.* On n'a pas oublié la vigueur et la verve qu'il déploya dans cette brochure au profit de la royauté contre l'oligarchie ministérielle. Au moment où il rentrait dans la polémique avec intrépidité, Rœderer touchait à quatre-vingts ans. Il voulait terminer par un coup de maître. A cet écrit succéda le *Mémoire pour servir à l'histoire de la société polie.* C'était en quelque sorte le procès-verbal de la résurrection qu'il avait tentée à Bois-Roussel. Ainsi César écrivait ses *Commentaires.* Cet ouvrage ne fut pas mis dans le commerce. On eût dit que l'auteur avait voulu choisir ses lecteurs seulement dans la société dont il vérifiait les titres. Les plus ingénieux paradoxes sont développés dans ce mémoire avec un grand luxe d'érudition. Si tout n'y est pas prouvé, tout y est discuté. Sans partager les opinions de l'auteur, on ne peut nier qu'il les ait établies et défendues avec un talent digne de faire des prosélytes. C'est une lecture fort agréable et dont on ne laisse pas certes de retirer quelque fruit. Talleyrand, le collègue de Rœderer à l'Assemblée constituante, et toujours son ami, fit remarquer qu'il avait eu cette singulière destinée de débuter à vingt ans dans la carrière des lettres par une de ces œuvres sérieuses (un traité sur l'économie politique) qui demandent toute la maturité de l'expérience, et de finir à quatre-vingts ans par un livre aimable qui semblait exiger la vivacité et la fraîcheur d'un esprit jeune et ardent. Rœderer ne survécut pas long-temps à la publication du *Mémoire sur la société polie.* Ce ne fut toutefois ni la vieillesse, ni les infirmités qui l'emportèrent ; il semblait avoir encore quelques années devant lui. Pour prolonger sa vie, il s'était imposé un régime d'une grande régularité et fort salutaire. La réforme de son hygiène avait suivi de près une autre réforme ; sa sobriété égalait la sévérité de ses nouveaux principes. A sa table, que n'eût pas désavouée l'auteur de la *Physiologie du Goût*, lui qui autrefois, comme Brillat-Savarin, joignait l'exemple au précepte, voyait passer avec indifférence et sans y toucher les mets les plus délicats, et tenait tête à ses convives avec un potage au lait et de l'eau de réglisse. Cette eau de réglisse fut la cause de l'accident qui hâta sa fin. Il avait l'habitude de s'en faire donner un verre le matin au réveil, un

verre avant de s'endormir. Un soir qu'il était couché, son domestique ayant tardé, et le sommeil le gagnant, l'impatience le prit; il se versa lui-même le breuvage hygiénique, but avec trop de précipitation, et quelques gouttes pénétrèrent dans la trachée-artère. De là une toux violente, des efforts, des contractions, la rupture de quelques vaisseaux et la mort. Quand on porta cette nouvelle à Talleyrand, comme s'il eût prévu ce qui lui arriverait un peu plus tard : « Il a pu au moins mourir en paix, dit-il, dans la vérité, dans le matérialisme! » Ce fut là toute l'oraison funèbre du châtelain de Bois-Roussel, et l'oraison funèbre disait vrai. Pourtant, en ses dernières années, Rœderer n'avait pas une vie moins irréprochable que le chrétien le plus scrupuleux. Pensées sérieuses, culte de la vertu, amour du bien, rien ne lui manquait, rien que la foi. Elle a manqué à beaucoup d'hommes de sa génération et de son école. Elle lui eût été d'un grand secours contre certaines faiblesses dont il ne put jamais se défendre. S'il eût eu la foi, ses amis et ses proches n'eussent pas été condamnés à supprimer de la conversation toute parole qui pouvait ramener l'idée du jour sans lendemain. Quoi qu'il fît, et malgré son incontestable fermeté, la mort était pour lui une terrible vision, dont il détournait toujours les regards avec effroi... »

ROFFIAC (Élie de) reçut l'habit religieux dans le monastère de Saint-Martial, des mains de Pierre Barry, qui en était le vingt-cinquième abbé. Il fut le continuateur de l'ouvrage d'Adhemar de Chaboneix, intitulé : *Commemoratio abbatum Lemovicensium basilicæ Sancti Martialis*. Son catalogue finit par Pierre de Barry, qui décéda en 1174. On trouve la continuation de l'ouvrage d'Adhemar dans la Bibliothèque nouvelle du P. Labbe, tome 2. C'est un ouvrage estimé. T—D.

ROFFIGNAC (Christophe de), seigneur de Cosage, d'une ancienne et noble famille du Limousin, fut d'abord conseiller au parlement de Bordeaux, puis à celui de Paris, sur la démission de Léonard de la Guyonie, son compatriote, et nommé président aux enquêtes, enfin, président au parlement de Bordeaux. Ce magistrat joignait aux lumières une prudence consommée et l'équité la plus inflexible. Pierre Brach, poète de Bordeaux, dont les poésies furent imprimées en 1576, dit de Roffignac, en parlant des savants qui ont illustré la capitale de la Guienne :

Là s'est fait et Cosage et Boyer, dont l'esprit
A semé leur louange en ce qu'ils ont écrit.

De Lurbe, *De illust. Aquit. viris*, page 111, en fait un magnifique éloge. Roffignac en était digne, comme on peut s'en convaincre par les ouvrages qu'il a composés, et qui sont : I. *De re sacerdotali seu pontificia, libri* 4, Paris, 1559, in-4°. II. *Commentarii omnium a creato orbe historiarum*, Paris, 1571, in-4°. Jean Dalesme, dans la préface de cet ouvrage, dit que le président de Roffignac avait une mémoire prodigieuse, un esprit pénétrant, un travail assidu; il aurait pu ajouter une lecture immense et une érudition peu commune. III. Des dissertations sur les matières bénéficiales qu'il possédait à fond. T—D.

ROFFRED de Bénévent, appelé le *second Papinien*, enseigna le droit, premièrement à Bologne, ensuite à Arezzo, d'où il passa à la cour de l'empereur Frédéric II, qu'il accompagna à Rome en 1220, à l'occasion du couronnement de ce prince, pour

lequel il prononça une apologie dans le Capitole, l'an 1227, lorsque Grégoire IX l'excommunia. Quelque temps après Roffred s'attacha au parti des papes, contre lesquels il s'était déclaré dans ses écrits. Grégoire le créa clerc de la chambre apostolique. Après la mort de ce pontife, il se retira à Bénévent, où il se tint dans la neutralité, quoique Frédéric l'eût appelé de nouveau à sa cour. Il y mourut dans un âge avancé. Parmi ses ouvrages, on estime surtout le livre *Sur l'ordre que les juges doivent tenir dans le barreau civil et ecclésiastique.* T—D.

ROGER *le Fort*, appelé *des Ternes*, était fils de Godefroi, seigneur des Ternes, et d'une sœur du cardinal de la Chapelle-Taillefer. Il naquit au château des Ternes, près Guéret. Son oncle le cardinal, lui voyant d'heureuses dispositions, l'envoya à Orléans pour étudier la littérature et le droit. Il y devint docteur, *in utroque jure*, et s'y distingua autant par ses vertus que par ses talents. Il composa un *Traité des actes judiciaires* dont l'édition fut promptement épuisée, ainsi que le déclare notre auteur dans son testament. Sa piété le porta à embrasser l'état ecclésiastique. Bientôt les dignités furent les récompenses de ses lumières. En 1317, il fut appelé au *décanat*, ou doyenné de l'église de Bourges; en 1320, à l'évêché d'Orléans; en 1328 ou 1329, à celui de Limoges. Cette suite de dates porte à croire qu'il doit être considéré comme le soixantième prélat du diocèse de Limoges, et non le soixante-unième, ainsi qu'il est désigné dans la chronologie de Nadaud, qu'on trouve dans le calendrier du Limousin de 1770. En 1336, il assista au concile de Bourges en qualité de suffragant de cette métropole, dont il devint archevêque vers 1348. L'héritier de sa famille, son neveu Jean Roger des Ternes, étant décédé sans postérité, il recueillit tous ses biens, et en disposa pour former et doter richement un couvent de Célestins qu'il établit dans le château des Ternes, où il avait pris naissance. Ce château étant devenu monastère, il chercha à rendre praticables tous les chemins qui y aboutissaient. Ce fut lui qui fit construire sur la Creuse le pont appelé *Pont-à-l'Évêque*. Plein de zèle pour ses diocésains, ce vertueux prélat était singulièrement suivi à ses sermons, parce qu'on disait : Il ne fait que développer les vertus qu'il pratique. Roger le Fort mourut en odeur de sainteté à Bourges, le 25 avril 1367. Il avait érigé une chapelle au village de la Mazière, dépendant de sa terre des Ternes, dans la paroisse de Soulnières, confondue dans la succursale de Pionnat, où il avait désiré d'être inhumé. Mais on n'en voit actuellement d'autres vestiges qu'une croix en pierre assez belle. Ses diocésains ne voulurent pas laisser enlever un trésor aussi précieux pour leur reconnaissance et leur piété; ils lui élevèrent un mausolée près la chaire épiscopale de Bourges, et l'on y lisait, il y a quelque temps, certains mots d'une inscription assez gothique. Cet illustre prélat, révéré comme un saint dans la ville et le diocèse de Bourges, avait composé plusieurs ouvrages qui sont parmi les manuscrits de la Bibliothèque royale, à Paris. T—D.

ROGER, dit *Loiseau* (MICHEL), commandant de la cavalerie de Georges Cadoudal et l'un de ses co-accusés, naquit à Toul (Meurthe), et émigra dans les commencements de la Révolution. Il prit successivement du service dans les corps d'émigrés et

dans les troupes autrichiennes ; et après plusieurs campagnes, il alla joindre à Londres son frère, qui avait servi sous Puisaye et qui, à ce titre, jouissait d'un traitement. Lors de la révolte projetée de l'an VIII (1800), ils débarquèrent ensemble en Bretagne, et se mirent à la tête de leurs bandes. Roger, l'aîné, ayant été tué presque aussitôt son arrivée, le cadet passa sous les ordres de Georges et en obtint le commandement de sa cavalerie. Après la pacification, il retourna en Angleterre, revint en France pour l'affaire du 3 nivose, et échappa alors à l'arrestation. Il demeura quelque temps caché en Bretagne, et trouva enfin le moyen d'aborder à Portsmouth. Les dangers qu'il venait de courir lui firent concevoir le projet de se retirer en Amérique, et il avait déjà fait tous ses préparatifs pour y passer, lorsque Georges, qui en fut prévenu, l'engagea fortement à rester auprès de lui. Son mauvais sort le porta à céder aux sollicitations de son chef ; il revint en France avec lui, fut arrêté, mis en jugement, condamné à mort le 21 prairial an XII (1804), et exécuté le 5 messidor suivant. Il était âgé de 33 ans. — Un autre ROGER *fils aîné*, négociant à Bordeaux, fut impliqué, en 1805, dans la conspiration royaliste de Papin et La Rochejacquelein (*voy.* PAPIN, LXXVI, 275), comme ayant reçu de fortes sommes d'argent par l'entremise d'un banquier de Madrid. Il se défendit en accusant Papin de l'avoir calomnié, et ne recouvra néanmoins la liberté qu'après une longue détention.

B—P.

ROGER (FRANÇOIS), auteur dramatique, membre de l'Académie française, naquit à Langres le 17 avril 1776. Il avait à peine 12 ans, quand les premiers symptômes de la Révolution jetèrent le trouble dans tous les esprits, et même dans ceux de la jeunesse. L'éducation de Roger avait été soignée, et ce ne fut pas en aimant cette révolution qu'il débuta comme tant d'autres, qui se croyaient plus de science et de talent parce qu'ils trouvaient une occasion d'insulter le clergé et de déchirer la noblesse. M. Roger père, receveur-général des décimes du diocèse, était très-aimé du cardinal de la Luzerne, évêque de Langres, et son Éminence voyait avec joie les progrès du jeune Roger, qui était toujours le premier de sa classe, et qui annonçait que plus tard il serait un sujet très-distingué. Nous laisserons un instant Roger parler lui-même ; il dit dans la préface de sa première comédie, *l'Épreuve délicate* (tome I^er^ de ses œuvres, page 9) : « Le succès de mes premières études enchantait d'autant plus mon père, que bien qu'il occupât une charge honorable, dont j'aurais pu hériter après lui, il se proposait de faire de moi un avocat, et de m'envoyer à cet effet dans la capitale, étudier mon droit sous les auspices de son beau-frère, M. Jolly, l'un des plus célèbres et des plus respectables avocats consultants du parlement de Paris. J'avais moi-même, ou je croyais avoir, un penchant décidé pour cette noble carrière. A peine âgé de quinze ans, je formai, avec quelques camarades et bons amis de collége, un espèce de tribunal où nous remplissions tour-à-tour les fonctions d'avocats, de juges et de procureurs du roi. Là, n'ayant à plaider aucune affaire civile ou criminelle, nous nous exercions à écrire et à parler sur des matières d'histoire, de morale, et sur tout autre sujet propre au développement de nos jeunes facultés oratoires. Les causes se tiraient au sort, et à cela

près tout se passait comme dans les tribunaux ordinaires. Ce fut ainsi qu'il m'arriva de plaider pour la musique contre la peinture, pour Scipion l'Africain contre Turenne, et je ne me rappelle pas ceci sans quelques remords, car je gagnai ma cause. Mais la Révolution commençait à gronder, et l'on présenta au club le nouveau tribunal comme une réunion suspecte. L'innocente prose qui s'y débitait fut transformée en déclamations séditieuses ; on nous accusa même de quelques couplets lancés contre un bon patriote, qui avait le malheur d'être bête, quoiqu'il eût l'agrément d'être bossu. Je fus particulièrement désigné, moi, pauvre petit faiseur de romances, comme l'auteur de ces malices anti-patriotiques. On conseilla à mon père, chez qui siégeaient les aristarques, de leur fermer sa maison, et de m'envoyer à Paris faire ma rhétorique. » Roger, recommandé à M. Jolly, trouva en lui un père aussi prudent que tendre. L'année scolaire étant déjà commencée, il se hâta de le placer chez un maître de pension qui professait la rhétorique au collége de Lisieux. Mais la Révolution continuait ses ravages. Le 20 juin annonçait le 10 août ; la famille de Roger ne jugea pas à propos d'attendre cette dernière catastrophe pour le rappeler à Langres. Cette ville était sous le joug d'une société populaire, dominée elle-même par un homme étranger à la ville. Le roi de France avait péri le 21 janvier 1793. Roger, qui parlait en termes énergiques contre cet affreux supplice fut placé sur une liste de suspects quatre mois avant la *loi des suspects*. Quelque temps après il fut arrêté et détenu dans la prison même où l'on avait renfermé des voleurs. Mis en liberté sur la demande de son oncle Jolly, il put revenir à Paris après le 13 vendémiaire (5 oct. 1795). La Harpe, abjurant publiquement ses erreurs philosophiques et politiques (1), avait, dès le 30 déc. 1794, fait retentir le *Lycée* de ses éloquentes invectives contre l'anarchie dont l'État et les lettres venaient d'être la proie. Les leçons, pleines de goût qui succédèrent à son discours d'ouverture avaient, pendant une année malheureusement trop courte, produit une sorte de réaction littéraire. Le canon de vendémiaire pouvait étouffer sa voix, mais l'impulsion était donnée ; de près ou de loin, son exemple fut suivi. A côté du *Lycée* s'élevèrent d'autres établissements, consacrés les uns à des cours scientifiques, à la littérature sérieuse, les autres à la littérature légère, mais qui tous prédisaient le mouvement des esprits long-temps comprimés, et surtout le besoin de se distraire et de s'amuser. Roger fut obligé de vivre un moment dans ce délire de dissipation. Cependant un commencement de goût, ou plutôt de consentement forcé pour la profession d'avocat, se fortifiait chaque jour en lui par les leçons et les conseils de M. Jolly. Mais une autre prédisposition dominait encore dans son esprit. Il voulait faire des vers, et bien plus, il voulait être auteur comique, espérant que le barreau et les lettres ne se feraient aucun tort, et qu'il pourrait entendre Bellart plaider, puis porter une pièce au comité de lecture du Théâtre-Français. M. Jolly retenait Roger dans une bibliothèque complétement garnie de livres de droit ; mais un ami, Pétitot (2), entraînait l'avocat

(1) *OEuvres de Roger*, tom. I, p. 22.

(2) Auteur de la collection des *Mémoires servant à l'Histoire de France*.

rebelle au Théâtre-Français de la rue de Louvois. Picard était membre du comité, et une pièce de Roger, intitulée *l'Épreuve délicate*, fut refusée sur les observations de Picard; voici ce qu'il lui dit pour expliquer son hostilité : « Votre pièce a plu à tout le comité et à moi, Picard, plus qu'à personne. Si elle m'a fait plaisir, c'est parce qu'elle promet. Vous avez ce que la nature seule donne, ce qui ne s'acquiert point par le travail; vous avez de la franchise et du mouvement dans le style. Dès aujourd'hui vous écrivez la comédie, vous la ferez un jour; mais vous n'en avez pas fait une. A chaque scène, ou, pour m'expliquer plus juste, à chaque conversation que vous lisiez, je me disais : Quel dommage! et plus j'étais satisfait des détails, plus j'enrageais de vous voir éparpiller votre esprit sur un fond si misérable. » Au *tribunal* de la rue Feydeau, l'auteur lut la même pièce. Le plus froid silence l'accueillit; seulement la plus jeune des prêtresses de Thalie sourit quelquefois en regardant le jeune auteur. Enfin, après une délibération, la pièce fut acceptée à l'unanimité : l'auteur faillit perdre la tête de tous les compliments, de toutes les politesses qu'il reçut. Il fut question, dès le jour même, de distribuer les rôles. « Comme il vous plaira, messieurs, dit l'auteur; faites pour le mieux, seulement je réserve le rôle de l'*ingénue* à cette charmante personne dont le sourire m'a seul rassuré ce matin contre les rigueurs convenues de votre silence.—Y pensez-vous, dit tout bas l'acteur principal (Fleury), confier le sort de votre premier ouvrage à une enfant qui n'a pas encore joué un seul rôle nouveau et qui est *froide comme une carafe d'orgeat?* » L'auteur persista et fit bien. La *carafe d'orgeat* devint en peu de temps la plus *parfaite actrice du siècle.* Il n'est pas besoin de dire que c'était mademoiselle Mars cadette. La pièce réussit. Elle est en vers et un peu froide. Picard avait raison. Encouragé par ce succès auprès de la partie du monde qui ne juge pas toujours sainement, Roger écouta moins encore les leçons de M. Jolly, et chercha à faire connaissance avec Maret, depuis duc de Bassano, qui sortait des prisons de l'Autriche. Le jeune écrivain désirait que l'auteur dijonnais lui lût une comédie en cinq actes et en vers écrite dans son cachot, malgré la surveillance autrichienne, par des procédés ingénieux que la captivité est seule capable d'imaginer, et sur un seul carré de papier si petit que le prisonnier le tenait caché dans la boîte de sa montre (3). Maret prit Roger en amitié, ne lui montra pas sa pièce, mais lui fit obtenir un emploi d'un revenu suffisant dans les bureaux d'un ministère. A cette époque (1799), Roger fit représenter *la Dupe de soi-même*, comédie en trois actes et en vers. Elle n'est pas restée au théâtre. *Caroline*, ou *le Tableau*, fut représentée le 4 octobre 1800 sur le Théâtre-Français, qui alors avait réuni tous ses sociétaires épars. *Caroline* obtint un succès honorable; mais les représentations furent sur le point d'être arrêtées, parce que l'auteur s'y était servi plusieurs fois de ces mots : *mille louis.* La censure des Français voulait absolument qu'on dît 24,000 livres. Un des plus grands succès dont Roger devait jouir, fut celui de sa pièce de

(3) *L'Héritier*, pièce très-intéressante qui fut depuis reçue aux Français, et sans aucune faveur pour l'auteur devenu ministre.

l'Avocat (1806). M. Jolly n'avait cessé d'aimer le neveu récalcitrant; mais le savant jurisconsulte n'était pas encore bien persuadé que le jeune séditieux prenait la vraie route. Roger eut l'idée singulière, noble, généreuse et piquante d'honorer la profession à laquelle il n'avait pas voulu se vouer, de composer une pièce où l'*avocat* serait porté aux nues, et enfin de dédier cette comédie, type de consolation, de réparation et de pénitence, au digne oncle qui avait acquis au barreau une gloire égale à celle de Gerbier. Cette pièce obtint une grande vogue : elle est le chef-d'œuvre de Roger. La critique de Geoffroy fut désarmée : il loua l'auteur, âgé seulement de trente ans, disait-il, et redoubla son courage par des prédictions qui ont été justifiées. Goldoni a donné l'idée première de cet ouvrage : nous l'avons vu représenter en Italie; mais les génies des deux langues sont différents, et chacun a jeté dans la composition les fleurs, l'éclat, la vivacité, le mode d'invention qui caractérisent les deux nations. M. Jolly, nous l'avons dit et répété, passait avec raison pour un homme du premier mérite, et se voyait très considéré au palais; de plus, il était homme de beaucoup d'esprit, et il consentit à pardonner au neveu sa gloire et ses couronnes. Il lui dit même, ce qui était beaucoup pour un avocat : « Mon ami, vous avez évité un grand danger que n'a pas vu Goldoni : vous avez laissé l'audience publique dans la coulisse. » On loua beaucoup ce trait de bon goût dans Roger. Le jour de la première représentation, on donnait *Esther* avant *l'Avocat;* la fièvre ne quitta pas l'auteur pendant les trois sublimes actes de Racine; pour cette fois ils parurent mortels à un fébricitant qui dévorait des corbeilles d'orange. L'entr'acte fut de vingt minutes (deux heures et demie à la montre de l'auteur). Une musique terrible s'élève du milieu et de tous les coins de la salle. Les instruments n'étaient pas de simples clefs, c'étaient de véritables sifflets de toutes grandeurs. (Roger, dans son jeune âge, ne savait pas que tous les succès auxquels l'administration de la Comédie elle-même prend intérêt préludent par des sifflets, pour dérouter ceux qui croient à une cabale en faveur de la pièce.) « Je suis perdu, dit l'auteur à M Jolly, transplanté là bien loin de la température de son cabinet, et qui peut-être croyait qu'il allait être vengé; — il est évident, mon oncle, qu'il y a dans le parterre une cabale organisée, qui ne laissera pas aller la pièce jusqu'à la fin. — Rassure-toi, dit l'oncle; ce sont tous jeunes gens, n'est-ce pas, qui remplissent le parterre? — Sans doute. — Eh bien! ce qui t'épouvante va servir à ton succès. — Comment cela? — Je parie que le titre de ta pièce, qui n'annonce pas clairement si tu veux louer ou ridiculiser la profession d'avocat, aura trompé tous les étudiants en droit, qu'ils ne sont armés de sifflets que pour la défense de l'*Ordre*, en cas d'attaque, et qu'ils te régaleront d'un tout autre concert dès la fin de ta première scène. » En effet, au huitième vers le parterre reconnut sa méprise; chacun s'assit plus mollement, plus commodément, comme on fait quand on croit qu'on va être content et qu'on doit gagner à écouter, et des applaudissements unanimes accueillirent ce monologue d'Armand :

O lois! dont en ce jour j'invoque la prudence;
De la société seconde providence,

Vous faire triompher est un emploi flatteur,
Un privilége auguste, et j'en sens tout l'honneur.
Pourquoi faut-il souvent que cet honneur insigne
Coûte tant à celui qui veut s'en rendre digne?
Avant d'avoir appris contre qui je plaidais
Du choix qu'on fit de moi je me félicitais...
Mais, juste ciel! plaider contre celle que j'aime!
La perdre... A mon devoir, c'est m'immoler moi-même!
Que faire? était-il temps encor de refuser?
Ad'indignes soupçons pourrais-je m'exposer?
.....
Moi, protecteur public de quiconque a bon droit.
Malheur à l'avocat de qui l'âme vulgaire
Ne sent pas tout le prix d'un si beau ministère!

Le succès fut immense, les derniers vers surtout furent vivement applaudis. L'avocat, enfin, épouse la jeune personne contre laquelle il a si bien parlé; tout s'est expliqué, et le plaideur qui pardonne à la nièce, s'écrie:

Non, ensemble à Paris il nous faut demeurer,
C'est là qu'est le talent, là qu'on sait l'honorer,
Là que tout avocat à ses devoirs fidèle
Vous prendra désormais pour guide et pour modèle.

Roger dut à cette renommée l'espoir fondé d'arriver un jour à l'Académie française; il ne s'agissait plus que de trouver le moment opportun. Malheureusement il se fit attendre. Nous avons maintenant à parler de la *Revanche*. Ici la scène change. La pièce fut composée par deux auteurs, Roger et Creuzé de Lesser. Creuzé était député de Saône-et-Loire, et Langres qui aimait beaucoup Roger, l'avait nommé député de la Haute-Marne. Les caractères des deux écrivains étaient très-différents. Roger, peu riche, ayant éprouvé de bonne heure qu'il ne serait pas gâté dans le monde, voyant pour société des hommes graves et peu rieurs, ayant pris au sérieux tous les préceptes que lui avait donnés une éducation sévère, avait particulièrement étudié les règles du style; il lisait attentivement les modèles, il consultait ceux qui savaient mieux que lui les difficultés, souvent cachées, de notre langue, si exigeante, si délicate: après cela il refrénait son imagination; avocat malgré lui, dans un point, il cherchait la logique, le bon sens, et il fut un peu effrayé quand on le mena chez Creuzé de Lesser, homme riche, tenant table, recevant une société de choix, et marié à une femme distinguée par la finesse de son esprit, qui faisait très-gracieusement les honneurs de sa maison. Creuzé, élevé dans un collége à la mode, y avait pris quelques allures d'esprit novateur, dont il ne se doutait pas; la nature l'avait doué d'une imagination pétulante. Il faisait le vers rapidement, le soignait peu, croyant que la forme pétillante, gaie, maligne, avait suffi; l'incorrection était pour lui comme un don de plus: cela est vrai quelquefois, mais il ne faut pas se fier à cette facilité qui se joue des règles du goût. En général, pour se moquer des règles du goût, il faut d'abord les avoir bien apprises; car ne pas s'y asservir d'habitude, c'est laisser croire qu'on ne les connaît pas. L'entrevue eut lieu dans un bon dîner, avec celui des auteurs qui avait un fameux cuisinier; elle fut rendue plus intime dans le voisinage *des planches;* au total les deux écrivains se goûtaient mutuellement, et ils se proposèrent de bonne grâce un traité d'alliance. Chacun d'eux savait-il ce qui lui manquait? Probablement on s'aperçoit de cela en secret, et l'on croit n'être pas découvert parce qu'on n'en a parlé à personne. De Lesser eut la mission de choisir

la fable, de créer le dialogue ; il excellait dans ce genre : Roger disait son mot, mais timidement, sur ce commencement de composition, et ne se trouvait rassuré que lorsqu'il n'avait plus qu'à nettoyer le style, qu'à légèrement adoucir des images lestes, et à combiner dans un tour moins hasardé le dialogue où d'ailleurs il respectait l'esprit, la grâce et l'abandon. Les deux auteurs étaient des hommes d'élite, tous défauts balancés, et l'on dut la *Revanche* à l'association de ces caractères d'une physionomie si opposée. Cette pièce est charmante, Roger la préférait à celles qu'il avait composées seul, et il disait : « Je n'ai dans la *Revanche* qu'une moitié de paternité. J'avouerai cependant que j'ai pour cette pièce une prédilection ou si l'on veut une faiblesse plus grande peut-être que pour celles de mes comédies où je n'ai point eu de *complice*. Je me trouve donc fort embarrassé d'en faire en conscience un examen critique, d'autant que la faiblesse de mon spirituel ami Creuzé de Lesser, étant, je le sais, au moins égale à la mienne pour cet ouvrage, la sévérité que je m'efforcerais de mettre par bienséance dans mon jugement, blesserait son cœur paternel plus que je ne veux et que je ne dois, et cela sans aucune utilité pour lui. Car enfin, ce n'est pas lui qui comparaît aujourd'hui volontairement au tribunal du public : c'est moi qui m'y présente de mon plein gré, et si mon ami est satisfait de la première sentence rendue en 1809, il n'est pas juste que je lui fasse payer les frais d'appel en 1834. » M. Jolly aurait été très-satisfait de cette explication de son neveu ; les termes de ce barreau que l'oncle honorait, et que le neveu avait répudié, s'y retrouvent en images du métier agréablement amenées dans le sujet. Nous dirons un seul mot d'un tel amour de deux pères qui veulent chacun avoir tout fait ; jamais ouvrage ne fut mieux loué, et ce sont ceux qui ne devaient pas assurément traiter une semblable question, qui ont célébré si orgueilleusement, et avec une sorte de bon droit et de désintéressement, une œuvre en effet méritant une estime universelle, qui peut être professée aussi par les auteurs eux-mêmes. Le sujet est tiré d'une pièce italienne de Federici qui l'a intitulée : *la Bugia vive poco* (*le Mensonge vit peu de temps*). La comédie, polonaise par les noms et par les costumes, mais au fond toute française, après avoir été approuvée par la censure de la police, fut représentée le 15 juillet 1809. Le vainqueur de Wagram voulut la voir à son retour. Il la fit jouer à Fontainebleau, et s'en amusa beaucoup. « Ce qui m'a plu davantage dans la pièce, dit-il à Fontanes, c'est que la dignité royale n'y est jamais compromise, bien qu'on la croie à chaque instant au moment de l'être : « Quel est l'auteur? — Ils sont deux. — Pourquoi ont-ils gardé l'anonyme? — Je l'ignore, c'est peut-être parce qu'ils sont tous deux députés au corps législatif. — Belle raison, est-ce que j'ai défendu aux membres de ce corps d'avoir de l'esprit? *Qu'ont-ils de mieux à faire?* N'ont-ils pas, par hasard, assez de loisir? Enfin, leurs noms... — Messieurs Creuzé et Roger. — Ah!.. Eh bien, *c'est égal*, leur pièce est jolie et je la reverrai avec plaisir. » *C'est égal* voulait dire, quoique je n'aime guère ni l'un ni l'autre. Les auteurs le savaient bien, et lui rendaient la pareille, autant qu'ils l'osaient dans ce temps-là. Cette pièce de la *Revanche*

est donnée encore quelquefois. Un roi de Pologne a été amené, par diverses circonstances, à prendre le nom d'un seigneur de sa cour, et, sous ce faux nom, il est aimé d'Éliska, fille d'un comte polonais. Le vrai seigneur survient et suit le conseil du frère d'Éliska, qui dit à son ami très-spirituellement : « Le roi a pris votre nom, prenez le sien, ce sera une *revanche*. » Enfin, Éliska a trouvé le faux seigneur, le vrai roi, si aimable, quoiqu'elle ne le connaisse pas comme tel, qu'elle le préfère au faux roi. Le faux roi qui venait pour se marier, et qui reconnaît qu'on ne le paie pas de retour, renonce aux projets de mariage, et la belle Éliska devient reine de Pologne. Si l'on veut être sévère, on dira que les rois de Pologne et leurs courtisans ne se jouent pas dans leur cour de tels tours, qui appartiennent peut-être à un genre de société d'un autre pays, et qui peuvent être permis pour des rangs inférieurs. Quoi qu'il en soit, la pièce, jouée comme elle le fut par les chefs d'emploi de notre premier théâtre, était très-agréable au public ; et quand on voudra un peu rappeler le ton exquis de la plus haute société de France, on sera sûr de bien choisir, en reprenant *la Revanche* dans le fond des cartons de la comédie. Les amis des auteurs qui les voyaient fréquemment, s'amusaient à chercher dans le dialogue ce qui appartenait à chacun d'eux. On retrouvait ici Roger, là Creuzé de Lesser, on reconnaissait Roger au ton calme, à la phrase pure et chaste, on reconnaissait Creuzé au trait piquant, et à quelque chose d'une griffe coupée qui ne pouvait plus blesser. Enfin ce qui sera toujours singulier dans cette *œuvre de deux*, c'est la passion avec laquelle chacun aimait tout dans *la Revanche*, qui cependant avait deux pères très-reconnaissables.—Nous consacrerons quelques lignes aux opéras-comiques de Roger. Dans *le Valet de deux Maîtres*, représenté le 3 novembre 1799, il emprunta la donnée à Goldoni. La musique est de Devienne, homme modeste, mais très-distingué. Tous ceux qui ont travaillé avec des musiciens savent qu'il faut quelquefois supporter leur humeur. Devienne pria donc Roger d'ajouter quatre vers. — A quoi bon ? — Parce que sans cela *ma phrase musicale ne sera pas carrée*. — Je suis bien fâché de ne pouvoir vous satisfaire en ce moment! précisément en cet endroit *Sophie* se trouve mal, et pour l'ordinaire une femme ne parle pas en pareil cas. — Et qui vous dit de la faire parler? Mais il faut qu'elle chante.» *Le Billet de Loterie*, représenté le 14 septembre 1811, fut composé avec Creuzé. Nicolò Isouard en fit la musique. C'est un amant qui fabrique un faux billet de loterie gagnant, pour bien persuader à la femme pauvre qu'il demande en mariage. qu'elle est plus riche que lui, et qu'elle doit lui accorder sa main. *Le Magicien sans Magie*, représenté le 4 novembre 1811, autre ouvrage de Roger et de Creuzé, musique de Nicolò, obtint un grand succès. Creuzé étant absent en 1820, et revêtu de graves fonctions, Roger composa avec M. de Jouy, *l'Amant et le Mari*, musique de M. Fétis, pièce qui fut représentée le 8 juin 1820. « *L'Amant et le Mari*, dit Roger (tom. II de ses œuvres, p. 13), aurait réussi en comédie, avec les modifications qu'aurait exigées la différence du théâtre. Toutefois, nous n'en avons aucun regret, car la petite morale de la pièce n'aurait peut-être pas été accueillie si favorablement

par les dames sur une plus grande scène, et peut-être est-il des conseils qu'on fait prudemment de ne leur donner qu'en chansons. » Un auteur ne peut pas se faire à lui-même *patte de velours plus douce*, et se dire avec plus de ménagement, de politesse et de bonne grâce, que sa pièce avait au total peu réussi. Roger pouvait se consoler; depuis quelque temps il était membre de l'Académie française, où il avait succédé à Suard. Le public attendait avec une sorte d'impatience la prose d'un homme d'esprit, qui avait écrit fort agréablement en vers, seul ou avec des amis, pour le théâtre. Maintenant le public voulait voir l'auteur aux prises avec cette sévère prose académique. Là on ne combat pas aidé d'un ami. On comparaît seul, et il faut détailler la gloire d'un prédécesseur qui jouissait d'une juste renommée, quoiqu'il eût traduit plus qu'il n'avait composé. Mais la vie de Suard était belle, noble, généreuse. Roger débute ainsi : « L'homme de lettres qui paraît devant vous a pour auditoire et pour *juges* tout ce que la nation a de plus éclairé, de plus poli, mais aussi de plus justement difficile; sans autre appui que votre impassible équité, il *plaide* lui-même sa cause à cette *cour souveraine et sans appel*. Il n'a point à redouter *d'arrêts* bruyants et passionnés, mais il peut craindre cet accueil froid et silencieux, plus décourageant cent fois que les improbations tumultueuses. » (M. Jolly n'eut pas mieux dit, ni parlé d'une autre manière à son barreau.) En effet, on était froid, et on ne voyait encore rien venir. Les physionomies s'animèrent quand on entendit Roger poursuivre ainsi : « Que sont devenues ces réunions si favorables aux progrès du goût et du langage où régnait la liberté, mais où présidait la bienséance; où la raison donnait en riant la main à l'imagination, où la science venait sacrifier aux grâces? Qu'est devenu cet art de régler la conversation sans la refroidir, de l'animer, sans y jeter la confusion, de faire valoir et de mettre en jeu l'esprit particulier de chacun : de parler, non pas à son tour, mais l'un après l'autre, de parler modérément et surtout d'écouter? C'est un secret presque oublié : nous ne conversons plus aujourd'hui, nous discutons, et nos discussions dégénèrent quelquefois en disputes. La révolution a passionné le langage et centuplé la vivacité française; *la douce causerie n'est plus guère connue* que dans quelques maisons privilégiées. On se parle, mais on ne se répond plus : on ne répond qu'à soi-même : on poursuit son idée, sans s'occuper de la réplique : on s'échauffe, on crie tous à la fois, et la conversation ressemble souvent, à l'harmonie près, à une finale d'opéra. » Roger parlait ainsi, il y a comme trente ans. Faisons-nous autrement aujourd'hui? Aujourd'hui *le finale* commence au lever du rideau. — Le plus grand éloge qu'on puisse faire d'un homme, c'est de nommer ses amis. Buffon était un des meilleurs amis de Suard. Chemin faisant, Roger rencontre l'abbé Delille, autre ami de Suard. On avait représenté Delille, comme un ennemi de l'autorité. Roger s'écrie : « Ennemi de l'autorité, ce grand poète que son caractère naïf et pacifique, que la douceur de ses mœurs, que la mollesse, et, si je puis m'exprimer ainsi, que l'enfance de ses goûts rendaient si étranger et si peu propre aux débats politiques! On dut être bien étonné dans Paris, quand on vit le chantre des jardins transformé en

sectaire! *c'était classer le rossignol parmi les oiseaux de proie!* » Ce dernier trait excita de vifs applaudissements. L'accusation, sans être aussi ridicule à l'égard de Suard, n'en était pas mieux fondée. La modération de son caractère, la nature de son esprit essentiellement raisonnable, essentiellement ami de l'ordre la repoussaient. La conduite de toute sa vie l'a réfutée. En 1772, cet essai d'exclusion fit beaucoup de bruit, et la cour y prit trop de part. On peut rappeler à ce propos un fait qui n'est pas très-connu, et que nous allons consigner ici; nous ne sortons pas d'ailleurs de notre sujet. Madame du Deffand parle de Suard et de Delille, dans une lettre à sir Horace Walpole, et les appelle *des polissons*. En lisant une telle accusation, prononcée dans un temps où l'on disait que les soupers et la société des femmes retenaient les hommes dans le bon ton, beaucoup de personnes ne pouvaient réprimer un sentiment de colère et même d'indignation. On lisait cet étrange jugement dans l'édition anglaise des Lettres de madame du Deffand, que l'on faisait réimprimer à Paris. M. le comte d'Hauterive, des affaires étrangères, avait remis ce livre à un de ses amis, en lui disant que sans doute il faudrait supprimer quelques passages, et qu'il lui demandait son avis. L'ami rendit le livre en disant qu'il fallait le laisser publier tel qu'il était, et que, selon lui, il n'y avait qu'à supprimer l'injure absurde adressée à MM. Suard et Delille, encore vivants, généralement honorés, et que personne n'avait le droit de traiter avec si peu de respect. Un membre du gouvernement, qui ensuite avait lu le livre, exigeait à son tour des ratures sans nombre, et maintenait l'accusation. Ce mot de *polissons* lui semblait d'excellent goût. La discussion alla jusqu'à Napoléon : il devait partir pour sa malheureuse campagne de 1812; il ordonna qu'on mît dans sa voiture les épreuves de l'ouvrage qu'on avait imprimé, sauf à supprimer ce qui déplairait, et il dit : « Je m'ennuie en route, je lirai ces volumes, et j'écrirai de Mayence ce qu'il y aura à faire. » On reçut de Mayence une lettre presque indéchiffrable; mais il s'était formé une école de déchiffreurs de l'écriture du maître; il disait: « Ceux qui veulent ôter les mots *de polissons* ont raison; ceux qui veulent qu'on en ôte davantage n'ont pas le sens commun, et, en cherchant à me plaire, ils n'auraient trouvé que le moyen de me déplaire. A deux mots près, il faut laisser la cour d'alors telle qu'elle était. » Instruit de cette approbation quelque temps après, et dans un moment où un pareil appui pouvait devenir inutile, nous parlâmes de cette circonstance à miss Berry, *éditeur* de ces lettres, à Londres. Il paraît, ou qu'elle n'y avait vu aucune importance, ou qu'il ne lui avait pas été permis de rien supprimer. Aussi, dans l'édition française, on ne lit pas de pareilles sottises, mais on a été à la veille de déplorer un pareil scandale. — En 1821, Roger fut chargé, en qualité de directeur de l'Académie, de recevoir M. Villemain, successeur de Fontanes. Une disposition bienveillante ne tarda pas à s'établir quand on entendit Roger, parlant de Fontanes, dire : « Quoique divers genres de mérite brillent dans son style, on peut dire que le principal caractère en est la dignité. Oui, c'est la dignité qui domine dans ses écrits comme dans sa vie, et jamais le mot si connu de Buffon (*le style est l'homme même*) ne fut susceptible d'une plus juste

application. Cette dignité n'est point la pédanterie, elle est encore moins l'orgueil ; elle est la compagne assidue de l'aménité, de la simplicité et de la grâce ; c'est un sentiment délicat de toutes les bienséances ; c'est le *quod decet* des Latins ; c'est le bon goût chez les Français ; » puis, s'adressant à M. Villemain, Roger continue ainsi : « Comme M. de Fontanes, vous avez, de bonne heure, nourri votre esprit et fécondé votre imagination par la lecture assidue des anciens. Vous étiez érudit dès le collége ; aussi, M. de Fontanes, qui vous avait confié à vingt ans une chaire de rhétorique où vous aviez des élèves à peu près de votre âge, ne tarda-t-il pas à vous nommer professeur à l'école Normale et à la Faculté, où vos élèves étaient plus âgés que vous. Cette étendue de savoir dans l'âge de l'inexpérience, cette maturité de raison et de goût dans la saison de l'étourderie et de l'imagination étonnaient et charmaient le grand-maître, comme s'il eût oublié qu'il en avait lui-même autrefois donné l'exemple..... L'heureuse année de la Restauration vit couronner, dans cette même académie, votre *Discours sur la critique*, ouvrage plein de vues fines et d'aperçus délicats présentés avec une rare élégance, et qui rappelle ces deux grands monarques témoins de votre triomphe, la manière piquante, le style vif et léger des ingénieux écrivains du XVIII^e^ siècle, si bien accueillis à la cour de leurs aïeux. » Le directeur, à propos de l'*Histoire de Cromwell*, par M. Villemain, offre les plus hautes considérations de la vraie philosophie. C'est sans contredit le plus beau morceau de ce discours, c'est un élan hardi où l'on reconnaît le plus à quelle hauteur pouvait s'élever le talent de Roger. Ici sa prose est animée, brûlante et vivement passionnée. Il interpelle les historiens : « Historiens, et vous surtout historiens de notre belle France, oh ! laissez l'indifférence à ce genre d'écrits auxquels elle est permise ou qui y sont condamnés ! gardez-vous de rester neutres entre le juste et l'injuste ! neutralité funeste qui tuerait bientôt et la morale et le talent, car il n'y a plus de talent là où il n'y a plus de conscience. Passionnez-vous pour le malheur, passionnez-vous contre la tyrannie, et même, suivant l'expression noblement éloquente d'un homme d'état célèbre (M. de Talleyrand) (4), ne craignez pas « d'insulter jusqu'à la gloire, toutes les « fois que la gloire n'est pas la vertu. » Talleyrand avait écrit cette phrase remarquable, et il l'applaudissait sans se souvenir qu'elle fût de lui, ou pour mieux dire de son secrétaire Desrenaudes, qui l'avait réclamée dans le temps. Cette naïveté du grand diplomate aperçue par une partie de l'assemblée qui connaissait la source où avait puisé Roger, égaya les uns, tandis que les autres, sous le charme du magnifique langage, plaignaient ceux qui pouvaient se contenter de sourire devant une leçon si puissante, et une image que nous auraient enviée les anciens. — Roger, en 1809, avait été appelé au conseil de l'Université, où sa coopération avec Després et Becquey le fit remarquer comme un bon administrateur, et donna plus tard l'idée de lui confier la place si importante de secrétaire-général des postes. On connaît les *Discours* de Roger à la société royale des bonnes lettres. Il y prêche la paix ; il conseille de modérer la fougue de la

(4) Le prince de Talleyrand, *Rapport à l'Assemblée nationale sur l'instruction publique*.

jeunesse. « Attirons au milieu de nous, par le charme de la littérature, par l'attrait de l'instruction et des bons sentiments, cette jeunesse née généreuse, incapable de faire le mal quand on lui montre le bien. » On doit à Roger une notice sur Jean Racine, qui renferme des faits curieux et des apréciations qui avaient échappé aux panégyristes précédents; un petit traité sur l'invention en poésie : c'est un ouvrage de la première jeunesse de l'auteur, qui l'a revu, et qui l'a orné de tout ce que l'expérience lui avait appris sur une telle question, faite pour être traitée par l'âge mûr : car il faut une grande instruction pour savoir les secrets *de l'art d'inventer*. Il faut ou avoir inventé soi-même, ou avouer qu'on a trouvé plus de ressources chez les autres que dans son propre fonds. Au nombre des travaux politiques de Roger, on doit mettre un *Rapport sur les discours écrits et les discours improvisés*. Roger improvisait agréablement dans la conversation, mais jamais à la Chambre, même quand il était permis de parler. Il admet les discours écrits. Nous conviendrons ici que les discours écrits sont quelquefois bien ennuyeux et bien longs : cependant on ne peut pas toujours les rejeter. La question est délicate. En général, ceux qui improvisent, même mal, auront toujours un avantage sur ceux qui ne savent qu'écrire. Les *Poésies fugitives* de Roger reflètent son genre de talent, sa douceur polie, sa galanterie délicate, sa disposition à se montrer toujours fidèle en amitié. Auger, Campenon le trouvaient toujours prêt à leur rendre service. Quoique infirme et marchant avec peine (5), il ne connaissait aucune saison pour ne pas aller solliciter en faveur de ses amis On ne pouvait rencontrer un dévouement plus tendre et plus sensible. Le jour où Roger, encore en qualité de directeur, reçut M. de Saint-Aulaire, fut une suite de triomphes. Applaudi lorsqu'il alla prendre le fauteuil de président, loué par le récipiendaire, il pria avec beaucoup de grâce Ch. Nodier de lire la réponse faite par le directeur à M. de Saint-Aulaire. Cette réponse, où ce dernier était loué avec une sincère et sage délicatesse, excita des applaudissements, même avant le moment où il est d'usage de les commencer à l'académie. Puis vint l'éloge du marquis de Pastoret, que M. de Saint-Aulaire venait remplacer. Roger, comme plus à son aise, traçait avec complaisance la longue et si honorable vie du chancelier (6). Ch. Nodier ici, en confrère homme d'esprit, homme de cœur, parla avec un peu plus de lenteur, pour cacher sa propre émotion, et pour faire sans doute comme eût fait Roger si sa santé lui eût permis de prononcer son discours, et il dit avec attendrissement : « Depuis 1830, M. le marquis de Pastoret avait cessé d'être le chargé d'affaires des pauvres, le tuteur de l'orphelin ; mais, si je ne me trompe, la fortune ne lui avait pas ravi tous ses pupilles, elle lui en gardait un dans l'exil. Il faut le dire, à l'honneur du temps où nous vivons, et du pouvoir qui nous régit, M. de Pastoret exerça ses nobles fonctions en toute liberté. » On ne pouvait pas dire, en termes plus convenables pour tous, que M. de Pastoret avait été tuteur du petit-fils de Charles X. Quand le discours fut fini, Roger voulut sor-

(5) Roger était boiteux de naissance. Il avait été blessé au moment de l'accouchement de sa mère.

(6) *Voy.* PASTORET, LXXVI, 348.

tir de l'enceinte où est le fauteuil de la présidence, mais des flots de dames, entendant que la séance était levée, s'étaient précipitées vers la porte de sortie. Le directeur eut à recevoir les compliments de toutes les personnes qui avaient applaudi le discours. Tout ce qu'on dit de gracieux sur ses ouvrages, sur la perte de sa place aux postes dont 1830 l'avait aussi privé; tout ce que les dames lui adressèrent de caressant, de généreux, de sympathique, l'émurent au point qu'il finit par demander la permission de ne pas répondre. Les larmes aux yeux, il baisait les mains des dames, et toutes voulaient être remerciées à la fois. On le ramena chez lui malade, et peu de temps après, les médecins lui défendirent de sortir. Il souffrait depuis plusieurs années des douleurs de la gravelle : s'étant soumis à une opération, il reconnut qu'elle avait été inutile et qu'il fallait penser aux devoirs de la religion. Roger était pieux, il pratiquait les commandements de Dieu avec ferveur. Le coup fut moins rude pour lui que pour un autre; bientôt il n'y eut plus d'espoir. La *Quotidienne*, fidèle interprète de la douleur des amis du malheur, rendit compte des obsèques de cet homme de bien, à la date du 4 mars 1842 : « Les obsèques de M. Roger, membre de l'Académie française, ancien député de la Haute-Marne, et ancien secrétaire-général des postes sous la Restauration, ont eu lieu aujourd'hui dans l'église de Saint-Thomas-d'Aquin, au milieu d'un grand concours de collègues, d'amis venus pour rendre un dernier hommage à l'écrivain ingénieux, à l'homme politique resté toujours fidèle à ses convictions, à l'administrateur intègre et éclairé. Le deuil était conduit par les trois fils du défunt, et les cordons du poêle funéraire portés par MM. le baron de Barante et de Féletz de l'Académie française, M. le comte de Pradel, ancien ministre de la maison du roi, et M. le marquis de Vérac, pair de France. Une nombreuse députation de l'Académie française, des membres des autres classes de l'Institut, des pairs, M. Berryer, des députés, et une foule d'hommes marquants dans la politique, dans les sciences, les lettres et les arts, et dans la presse composaient l'assistance; la direction-générale des postes était représentée par plusieurs chefs et employés supérieurs de cette administration. A l'issue du service religieux, le cortége fut dirigé vers le cimetière de l'est. Là, et après les dernières prières de l'Église, M. de Barante a pris la parole et s'est rendu l'organe des regrets de l'Académie française dans le discours suivant : « Messieurs, nous sommes ramenés souvent dans les demeures de la mort. Il y a peu de semaines que nous conduisions le deuil de M. Duval. Un autre de nos confrères nous rappelle aujourd'hui à de tristes devoirs. Plusieurs d'entre nous, dans ce funèbre convoi, étaient unis à M. Roger par des liens plus intimes que la fraternité académique. Le public sait par quels titres il avait acquis une juste renommée dans les lettres; pour ses amis, c'est le moindre motif de le regretter et d'honorer sa mémoire. D'un commerce aimable et facile, bienveillant pour tous, il était dévoué dans ses affections; son âme était ouverte à toutes les impressions morales et sympathiques. Nul n'était si actif dans le désir de rendre service, même à des indifférents, lorsqu'ils étaient dignes d'intérêt. Homme de lettres, membre de l'université, député, administrateur,

partout il fut estimé et aimé. Jamais d'ennemis, jamais d'envieux ; il était si éloigné des mauvais sentiments, qu'il ne les rencontrait pas dans les autres. Il a supporté la mauvaise fortune avec égalité d'âme, comme il avait supporté la bonne. La dernière époque de sa vie le trouva aussi fidèle à ses opinions qu'à ses amitiés ; car ses opinions étaient avant tout des sentiments ; il regrettait peut-être le passé, mais sans aucun haineux vouloir contre le présent. Une piété fervente et douce le soutenait et le consolait, elle lui a donné un courage calme contre les souffrances du corps, et aux approches de la mort, une résignation qui semblait presque un contentement. Le spectacle de sa longue et cruelle maladie, les soins dont l'entourait la tendresse de ses fils, la foi tranquille qui régnait dans son âme, sont pour les amis qui l'ont vu dans ses derniers jours une consolation et un avertissement. » Après ces adieux simples et touchants, les amis de M. Roger se sont séparés. Des détachements d'infanterie ont rendu au défunt les honneurs militaires, auxquels lui donnait droit son grade d'officier de la Légion-d'Honneur. » M. Patin a été le successeur de Roger. Dans son discours de réception, M. Patin dit à ses nouveaux confrères : « Rien ne nous séparera de son souvenir ; toujours il vous représentera cette droiture de caractère, cette aménité de mœurs, cette élévation de goût qui doivent, autant que le talent, recommander l'homme de lettres. » Roger, mort à 66 ans, a laissé de nombreux amis. Il a rendu à la ville de Langres les plus éminents services ; il semblait n'avoir pas cessé d'être son représentant dans la capitale, et ses compatriotes ne parlent de lui qu'avec un sentiment d'estime, de satisfaction et de tendresse, qui mérite ici, de la part d'un ami de Roger, ce témoignage de gratitude, offert de bien bon cœur à une ville spirituelle et industrieuse, que le cardinal de la Luzerne louait constamment dans ses écrits, et que M. de Pressigny, grand-vicaire de son éminence, nous citait toujours comme l'objet des tendres affections de cet illustre prince de l'église. Outre les ouvrages que nous avons mentionnés dans le cours de cet article, Roger a fait quelques autres pièces de théâtre : *Arioste gouverneur*, ou *le Triomphe du génie* (avec Brousse-Desfaucherets), 1801 ; *la Lecture de Clarisse ; la Pièce en répétition ; le Trompeur malgré lui.* Ces trois dernières, composées en société, n'ont pas été imprimées. Il a publié, comme éditeur, des *Excerpta*, ou *Fables choisies de Lafontaine*, avec des notes, 1805, in-12, 4e édit., 1826, in-18 ; l'*Appendix de diis et heroibus poeticis* du P. Jouvency, 1806, 1824, in-18 ; un *Théâtre classique*, ou *Esther, Polyeucte et le Misanthrope commentés*, avec des notices sur leurs auteurs, 1807, in-8°. Il a traduit en français un ouvrage latin sur la poésie des Hébreux, par Rob. Lowth (*voy.* ce nom, XXV, 321), sous le titre de *Cours de poésie sacrée*, Paris 1813, 2 vol. in-8°. Roger a fourni à cette *Biographie* les articles *Racine*, *Soufflot*, *Suard*, *Després*, *Fontanes*. Ses *OEuvres diverses* ont été publiées avec une introduction de Ch. Nodier, Paris, 1834, 2 vol. in-8°. Les pièces de théâtres contenues dans ce recueil sont précédées d'anecdotes historiques et littéraires fort intéressantes. A—D.

ROGER-DUCOS. *Voy.* DUCOS, LXIII, 49.

ROGET *de Belloguet* (MANSUY DOMINIQUE), général français, naquit le

20 octobre 1760, au château de Lorry (Moselle), où sa mère, morte à la fleur de l'âge, a laissé la mémoire d'une sainte. Elle était nièce du lieutenant-général Le Brun, commandant la province de Languedoc. Les Roget de Belloguet, originaires de Gascogne, s'étaient fixés en Lorraine sous le règne de Louis XIII. La tradition rapporte que le premier de leurs ancêtres lorrains, gouverneur du fort de Noroy, se fit sauter plutôt que de le rendre au comte de Ligneville, qui reconquit momentanément le duché en 1651. Les descendants de ce brave, seigneurs de Raville, de Haute et Basse-Vigneulle, de Vigny, etc., furent tous militaires comme lui, et moururent en partie sur les champs de bataille. Le père du général était major d'infanterie, mais ayant dissipé toute sa fortune, il tomba, avec une nombreuse famille, dans un état voisin de l'indigence. Son fils aîné partit avec le comte d'Estaing pour l'Amérique, où il se maria, et c'est ainsi qu'une branche de cette famille se trouve établie aujourd'hui dans l'île de la Trinité. Le second fils du major, qu'on appelait le chevalier de Belloguet, et qui est le sujet de cette notice, s'engagea à l'âge de dix-sept ans, comme cadet, dans les hussards de Lauzun, et passa par tous les grades inférieurs. Sous-lieutenant au début des campagnes de la révolution, il fit partie de cette fameuse garnison de Mayence qui fut envoyée dans la Vendée. Improvisé, du jour au lendemain, par Kléber, chef d'état-major d'une division de l'armée, il dirigea l'attaque de cavalerie qui emporta Savenay et décida cette victoire. Nommé adjudant-général, cet officier, simple sous-lieutenant l'année précédente, prenait le commandement par intérim de la 3e division de l'armée des côtes de Brest, et gagnait dans cette élévation subite l'estime et l'amitié de Duhesme et de Hoche. Rappelé, d'après ses pressantes sollicitations, aux armées qui combattaient l'étranger, il reçut de Desaix, en 1797, la mission de réorganiser le 13e régiment de dragons, où tout était à recréer, administration, instruction et discipline. Six semaines après, le colonel Roget, à la tête de ce même régiment, passait le Rhin avec Moreau, et le 2 floréal an V, enfonçait, auprès d'Offenbourg, et prenait le régiment entier d'Alton, son chef, deux drapeaux et cinq pièces de canon. L'armistice conclu en Italie arrêta la marche victorieuse de Moreau, et le colonel Roget fut cantonné à Salzbach, village illustré par la mort de Turenne. Son premier soin fut de rétablir le monument fondé par les princes-évêques de Strasbourg. Le 13e dragons offrit spontanément un jour de solde pour contribuer à cet acte de piété nationale, exemple qui fut suivi par toute l'armée et qui dota d'une petite ferme le vétéran chargé de la garde d'un si glorieux cénotaphe. Roget se distingua encore à un autre passage du Rhin, celui de l'an VII, dans les Grisons, et fit prisonniers, quelques jours après, deux bataillons d'O'Donnell. Nommé général de brigade par Masséna, il le seconda parfaitement à la bataille de Zurich. Ces brillants services lui valurent, dès le 15 juin 1804, avant même que l'Ordre reçût à Boulogne sa fameuse inauguration, la croix de commandant de la Légion-d'Honneur. Parti l'année suivante pour Austerlitz, ce fut lui qui, à la tête de la division Walter, enfonça la ligne russe dont les cuirassiers d'Hautpoul achevèrent la défaite. Après la bataille d'Iéna, en 1806, il consomma à

Zehdenick, le 26 octobre, la ruine des dragons de la Reine, commencée par Lasalle, et prit le lendemain, à Wignensdorf, le corps entier des gendarmes du Roi. Mais son plus brillant fait d'armes fut celui de Biézun, le 23 décembre. Prenant, au moment le plus critique, la responsabilité d'une charge audacieuse, il prévint l'entrée en ligne de la division prussienne de Lestocq, fit prisonnier de sa main le général ennemi, et reçut de l'empereur le grade de général de division. Mais sa santé, détruite par tant de fatigues et par le climat de la Pologne, ne lui permettait plus de remplir à l'armée ces nouvelles fonctions. Napoléon lui donna le commandement de la 3e division de l'empire, celle de Metz. Ce commandement, déjà très-considérable par ses places fortes telles que Metz et Luxembourg, qui avaient chacune un général de division particulier, et par les trente-deux régiments ou dépôts qui s'y trouvaient réunis, devint, dans les années qui suivirent, le plus important de l'intérieur. Metz fut pour Napoléon comme un immense entrepôt militaire entre Paris et les trois grandes portes de l'Allemagne, Strasbourg, Mayence et Wésel. Le général Roget y reçut, pour l'organisation et la mobilisation des troupes, des pouvoirs extraordinaires, entre autres la nomination à tous les grades, jusqu'à celui de chef de bataillon. Il les exerça pendant sept années avec une activité sans relâche, tantôt pour créer ces braves cohortes de garde nationale qui rejetèrent dans la mer les Anglais débarqués à Flessingue ; tantôt pour organiser les renforts de toute arme que demandaient incessamment les armées de Russie et d'Allemagne. Toutefois, quelles que fussent l'importance et l'autorité d'un pareil commandement, il ne pouvait rien ajouter à sa réputation militaire, quand tous les yeux étaient fixés sur les bulletins de la grande armée, et son nom s'effaça naturellement devant ceux que grandissaient les dernières campagnes de Napoléon. Mais si les circonstances ont laissé, sous ce rapport, le général Roget au second rang parmi les divisionnaires de l'empire, il se replacera toujours au premier par les exemples de haute probité et du noble désintéressement qu'il a donnés, soit comme chargé, en l'an VIII, de la défense des lignes de Cassel devant Mayence, soit comme président de la commission de répartition des contributions (six millions) imposées par Moreau, soit, enfin, comme chef militaire des provinces conquises ; non-seulement il méprisa toutes les occasions d'argent, il refusa même les preuves de reconnaissance que les villes et les princes allemands voulurent plus d'une fois lui faire accepter. Retiré en 1815 dans son château de Remelfing, près de Sarguemines, au milieu des troupes d'occupation, les chefs et généraux ennemis se plurent à l'entourer de marques d'estime et de considération. C'est là qu'il termina sa carrière, le 9 janvier 1832, après cinquante années de services et de campagnes. Il avait épousé la fille du conseiller d'Alsace, Bourste, *vicedome* et ministre dirigeant de la principauté épiscopale de Strasbourg, et laissait deux fils qui ont suivi la carrière des armes, comme tous leurs ancêtres. Z.

ROGGE (Corneille), ministre protestant, né à Amsterdam en 1761, a publié divers écrits qui ont eu du succès ; il mourut à Leyde, le 27 août 1806. Son *Mémoire sur la véritable nature du christianisme, selon les*

décisions de Jésus et des Apôtres, Rotterdam, 1794, fut le premier et l'un de ses meilleurs ouvrages. Son *Traité sur la suffisance ou l'insuffisance de la preuve intrinsèque de l'origine divine de la doctrine chrétienne*, remporta le prix au concours ouvert par la société teylerienne à Harlem. On lui doit quelques autres écrits théologiques de moindre importance, et un *Recueil de sermons* publié après sa mort par Westerbaan (1807), et précédé d'une notice sur sa vie et ses écrits. De tous les ouvrages de Rogge, le plus estimé est son *Tableau de l'histoire de la dernière révolution dans les provinces-unies des Pays-Bas* (1795), publié en 1796, un vol. in-8°. On peut regarder comme une suite à cet ouvrage l'*Histoire de la constitution du peuple batave*, publiée par le même, en 1799, un vol. in 8°. Z.

ROGMAN (Roland), peintre de paysages, naquit à Amsterdam en 1597. Il reçut les premiers principes de son art dans sa ville natale. Mais il vit de bonne heure que le meilleur maître qu'il pût suivre, dans le genre qu'il avait adopté, était la nature. Il l'étudia avec soin, et ne voulut imiter la manière d'aucun peintre en particulier. Il parcourut les contrées de l'Allemagne, faisant partout une ample provision de matériaux pour les tableaux qu'il se proposait d'exécuter par la suite. Il dessinait tout ce qui le frappait, les ruines, les châteaux, les villages, jusqu'aux simples chaumières; il ne dédaignait aucun objet. Il dessinait également les figures et les animaux. Les dessins précieux qu'il faisait sur les lieux se sont répandus après sa mort, et les amateurs les recherchent avec soin. Il avait une manière ferme et libre de peindre; sa composition est bien entendue, et la plupart de ses tableaux ont un aspect agréable. Mais quelquefois sa couleur est un peu crue; ses arbres et ses gazons sont trop sombres, trop épais, et ses teintes s'éloignent de la vérité. Quoique ses figures soient étudiées avec le plus grand soin, elles manquent d'élégance et de caractère, et elles sentent un peu trop le travail. Ses sites ne sont pas assez variés, et la forme de ses arbres ne satisfait pas toujours l'œil. Mais il a déployé un véritable talent dans les parties les plus importantes de son art. Il était lié d'amitié avec Rembrandt et Eeckhout, qui faisaient beaucoup de cas de son mérite. Il mourut en 1686, âgé de quatre-vingt-neuf ans. P—s.

ROGNIAT (Jean-Baptiste), administrateur aussi intègre qu'éclairé, né à Saint-Priest, en Dauphiné, le 3 mai 1771, fit ses études au collége des Oratoriens de Tournon, et entra dans l'administration, en 1811, par la place de sous-préfet à Bonneville, chef-lieu de la province du Faucigny, qui faisait alors partie du département du Léman. Il y fit honorer et aimer la domination française par la droiture de son caractère, et surtout par cette obligeance et cette simplicité de manières qui, dans tous les postes publics qu'il a occupés, n'a cessé de constituer le trait le plus éminent de son caractère. Lorsque la Savoie cessa d'appartenir à la France, Rogniat fut nommé sous-préfet à Vienne, résidence de sa famille, et cette circonstance, loin d'être un obstacle à la marche de son administration, servit, au contraire, à lui concilier la faveur publique. Au retour de Napoléon de l'île d'Elbe, Rogniat, en qui l'administrateur passait toujours avant l'homme politique, accepta les fonctions de préfet

du Puy-de-Dôme, et mérita l'estime de tous les partis par l'extrême modération de sa conduite, et par la vigilance qu'il montra pour prévenir tout excès populaire, ou tout sentiment de réaction de la part de ceux dont le succès éphémère de Napoléon avait froissé les affections ou les intérêts. Après les Cent-Jours, il fut nommé préfet des Ardennes, et s'y fit remarquer par la fermeté périlleuse avec laquelle il lutta contre les exigences sans cesse renaissantes des généraux étrangers qui traitaient en pays conquis cette France dont ils s'étaient proclamés tant de fois les libérateurs et les alliés. En 1816, s'étant trouvé en dissidence sur quelques points essentiels avec la politique suivie par le ministère, Rogniat crut satisfaire aux devoirs de sa conscience en envoyant sa démission, et ce ne fut qu'au commencement de 1819 que le crédit du lieutenant-général Rogniat, son frère (*voy.* l'article suivant), le fit appeler à la préfecture de la Vendée. Il fut nommé, au mois d'août 1820, préfet du département de l'Ain, et remplit ces fonctions jusqu'à la révolution de juillet. Dans cet exercice de dix ans, Rogniat déploya toutes les qualités qui lui étaient propres, et conquit un rang élevé dans le personnel de l'administration, à une époque où les fonctions publiques étaient confiées aux hommes les plus recommandables du pays par leur capacité et leur position sociale. Simple, modeste, bienfaisant, accessible à toute heure et à tous, il traversa, au sein de l'affection universelle, ces années prospères, et maintint l'ordre le plus parfait dans son département, où l'impartialité de son administration était devenue en quelque sorte proverbiale. Son expérience dans les affaires, son ardeur infatigable pour le travail et la solidité peu commune de son jugement attirèrent plusieurs fois sur lui l'attention du gouvernement; mais la rare modération de ses goûts le détourna toujours de toute idée d'avancement, et l'on peut citer comme une particularité remarquable qu'il ne franchit jamais le modeste grade de chevalier dans l'ordre de la Légion-d'Honneur. Aux temps calmes succédèrent bientôt des jours d'orages. La dauphine s'éloignait à peine de Bourg, le 28 juillet 1830, lorsqu'on y ressentit les premières commotions du mouvement insurrectionnel de Paris. Quelques libéraux, ayant à leur tête un avocat de la ville, allèrent sommer le préfet d'arborer, sans retard, les couleurs révolutionnaires. Ce fut à grand'peine que Rogniat obtint, des plus échauffés d'entre eux, la *permission* d'attendre l'arrivée du courrier. Cette démonstration brutale fut généralement blâmée, et quelques jours après, une pétition, adressée au nouveau gouvernement pour demander le maintien en fonctions du digne administrateur qui en avait été l'objet, se couvrit de signatures appartenant à toutes les nuances d'opinions; mais le ministère ne jugea pas à propos d'accueillir ce vœu, et Rogniat fut nommé pour la seconde fois à la préfecture du Puy-de-Dôme, sur la demande formelle de la députation entière de ce département. Au milieu de la lutte flagrante des partis, il déploya dans son administration le caractère d'équité et de modération qu'elle avait toujours montré, et ne cessa d'être partisan de l'ordre légal fondé par la Restauration. Il se prononça avec fermeté, par suite de ses principes, contre la mise en état de siége de la capitale, après les événe-

ments des 5 et 6 juin. Cet acte d'indépendance déplut au gouvernement qui le mit à la retraite en septembre 1832, au moment même où sa santé chancelante allait le porter à la demander. Après avoir passé quelques années dans une terre qu'il avait acquise aux environs de Marcigny, Rogniat fixa sa résidence à Fontainebleau, dans le dessein de se rapprocher de son frère; mais ce dernier lui fut enlevé peu de mois après, et le chagrin qu'il en éprouva, joint à la maladie de la pierre, dont il était cruellement affligé, hâta le dépérissement de sa santé. Rogniat ne parut plus occupé dès lors qu'à se préparer à une fin chrétienne par une étude approfondie et presque exclusive des livres saints. Il médita les grandes vérités de la religion, que la préoccupation des affaires publiques lui avait fait quelque peu négliger dans le cours de sa vie. Six semaines avant sa mort, il reçut les sacrements avec une ferveur édifiante, et déclara, à cette occasion, qu'il désavouait tout ce qu'il pouvait avoir jamais dit ou écrit de contraire à la foi catholique. Il mourut le 31 août 1845, à Fontainebleau, laissant, de son mariage avec Mlle Boissat, de Vienne, femme également distinguée par l'esprit et par le cœur, un fils, qui a été d'abord secrétaire-général de la préfecture des Ardennes, puis sous-préfet de l'arrondissement de Trévoux. Rogniat avait publié successivement : I. *Inductions philosophiques d'après les faits*, Paris, 1836, in-8°. II. *Essai d'une philosophie sans système*, Paris, 1841, 2 vol. in-8°. Ces ouvrages, dans lesquels il paraît s'être proposé le but louable d'opposer les lumières du simple *bon sens* et de la raison aux rêveries et à l'esprit de système de la métaphysique moderne, répondent également au caractère positif de son esprit et à la droiture consciencieuse de son jugement. Le style en est clair, concis, et le ton de conviction qui y règne est fait pour toucher les esprits même les plus portés à se courber aveuglément devant le dogmatisme scholastique. On a encore de lui une traduction en vers du 6e livre de l'*Énéide*, Paris, 1842, et un grand nombre d'opuscules inédits sur divers sujets de religion, d'économie politique, etc.

B—ÉE.

ROGNIAT (JOSEPH), général français, l'un des plus distingués de notre époque, en fut aussi l'un des meilleurs écrivains militaires. Il était né le 13 novembre 1776, à Saint-Priest, petite ville du Dauphiné. Son père, député à l'Assemblée législative, par le département de l'Isère, s'y montra peu à la tribune; mais, seul de sa députation, il y siégea constamment à droite, près de Vaublanc, de Pastoret et du brave Pérignon, qui plus tard devint maréchal de France, et dont le sang devait un jour s'unir au sien. Par suite des opinions courageuses qu'il avait manifestées dans cette assemblée, il fut persécuté sous le règne de la terreur. Contraint de fuir, il vint se cacher dans la capitale; et pendant ce temps ses biens furent séquestrés, et ses enfants, jeunes encore, privés des soins paternels, durent pourvoir eux-mêmes à leur éducation et au choix d'une carrière. L'aîné, admis à l'École polytechnique, entra bientôt dans la carrière administrative, où il tenait encore naguère un rang fort honorable (*voy.* l'article précédent). Le plus jeune, celui qui est l'objet de cette notice, après avoir fait ses premières études au collége de l'Oratoire à Lyon, où il fut le condisciple

de Jordan et de Casimir Périer, se rendit à Metz pour s'y livrer exclusivement à l'étude des mathématiques, et entrer dans l'école du génie militaire, où, par une exception rare, il fut admis après une seule année de travail. Le temps qu'il passa dans cette école fut pour lui une époque de privations. Sans traitement et sans secours de sa famille, il ne vécut que de la bienfaisance d'une bonne femme qui tenait une pension pour les élèves, et dont on pense bien que plus tard il n'oublia pas les services. Nommé capitaine à la fin de 1795, il fut envoyé à l'armée du Rhin, et d'abord employé à la division Delmas, dans cette belle campagne de Bavière, qui immortalisa Moreau. A la même époque, Beaulieu battu en Italie par Bonaparte, abandonnait la place de Mantoue à ses propres forces, et se retirait dans le Tyrol vers le Haut-Adige, où Wurmser, qui vint le remplacer, fut encore plus malheureux que lui. Moreau au lieu de poursuivre le prince Charles, lui laissa le temps de rappeler les troupes qu'il avait sur le Bas-Rhin où elles étaient opposées à l'armée de Sambre-et-Meuse. Toutefois la retraite du général autrichien ne s'effectua pas sans des combats importants et dans lesquels la division Delmas se trouva fortement engagée. Ce fut pour le jeune Rogniat autant d'occasions de se signaler. Son coup d'œil rapide, son courage qui allait jusqu'à la témérité, l'avaient déjà fait remarquer par Delmas, qui lui accorda toute sa confiance et le força de réunir souvent les fonctions de commandant du génie, d'aide-de-camp et de chef d'état-major. Il eut même quelquefois le commandement de plusieurs colonnes. Craignant, dans ces différentes fonctions, souvent au-dessus de son grade, de blesser l'amour-propre de ses supérieurs, il fit, à plusieurs reprises, des représentations à Delmas; mais ce général, qui désirait avant tout le succès de ses opérations, répondit toujours : *Je le veux*. Au reste les troupes de cette division eurent elles-mêmes occasion d'applaudir à cette préférence du chef envers le jeune capitaine. Une fois entre autres, Rogniat ayant été chargé de reconnaître l'ennemi avec quatre compagnies d'infanterie, et s'étant laissé tromper par quelques avantages apparents, se porta trop en avant, et tomba dans une embuscade. Entouré par des forces décuples, on le crut perdu; mais d'un coup d'œil, il avait saisi tout le parti qu'il pouvait tirer de quelques ruines, qui se trouvaient près de lui; il s'y était retranché à la hâte, et là il avait soutenu une lutte tellement vive, que l'ennemi, arrêté pendant plusieurs heures, avait été obligé de lâcher prise, à l'arrivée des secours que Delmas conduisit bientôt en personne pour dégager son commandant du génie. On pourrait comparer cet exploit à la fameuse défense de la Cassine de la Bouline, qui illustra, au début de sa carrière, le tacticien Folard, avec qui Rogniat eut plus d'un trait de ressemblance (*voy.* FOLARD, XV, 140). Les opérations du prince Charles contre l'armée de Sambre-et-Meuse, commandée par Jourdan, et la retraite de cette armée sur le Rhin, firent bientôt évanouir l'espoir que l'on avait eu de voir le général Moreau aller, à travers les montagnes du Tyrol, faire sa jonction avec les colonnes victorieuses de l'armée d'Italie; mais les défiances du gouvernement directorial à l'égard du jeune vainqueur de l'Italie, qui certes n'étaient que trop fondées, s'opposèrent

alors, autant que les revers de Jourdan, à cette jonction des deux armées. Informé par les gazettes allemandes des succès que l'archiduc avait obtenus sur l'armée de Sambre-et-Meuse, Moreau effectua sa belle retraite de Bavière, dans laquelle Rogniat trouva encore plusieurs occasions de se distinguer, surtout à la défense de Kelh, qui termina cette campagne, plus glorieuse qu'utile. Dans les années suivantes il fut employé à l'état-major-général, et continua de se signaler, notamment à l'affaire de Neubourg, au mois de juin 1800, où il conduisit une colonne d'attaque, et fut mentionné honorablement dans le rapport officiel, ce qui lui valut un brevet de chef de bataillon. Il resta en cette qualité à l'armée du Rhin, et concourut à la brillante victoire de Hohenlinden. La paix de Lunéville le fit revenir dans l'intérieur; et il fut employé dans la place de Brest à préparer cette invasion de l'Angleterre, dont on fit tant de bruit et qui eut si peu de résultats. Il ne rentra en campagne qu'en 1805, lors de la rupture avec l'Autriche. Moreau ne commandait plus; il était proscrit, exilé; et l'on sait que le nouvel empereur n'aimait guère les officiers qui avaient servi sous les ordres de ce général. Il employait cependant encore ceux qui pouvaient lui être utiles. Rogniat fut de ce nombre; on le nomma commandant du génie du 7e corps de la grande armée, puis de la réserve de cavalerie sous Murat, et enfin du corps d'observation sous Kellermann. Dans ces différentes positions il rendit encore beaucoup de services; mais aucun rapport officiel, aucun bulletin ne les fit connaître. Ce fut seulement en 1807 que, chargé des fonctions de major de tranchée au siége de Dantzick, commandé par Lefebvre, et, dirigeant en même temps les troupes pour l'attaque et pour la défense, il fit les dispositions de plusieurs assauts, et prépara la résistance à toutes les sorties d'une garnison nombreuse, conduite par Bousmard et Kalckreuth (*voy.* BOUSMARD, V, 397, et KALCKREUTH LXVIII, 392). Espérant prendre de revers la gauche de l'attaque principale, Bousmard avait fait construire une ligne de contre-approche, sur un des mamelons que la seconde parallèle devait couronner. Quoique la tentative d'en éloigner l'ennemi fût en quelque sorte téméraire, puisqu'il fallait l'attaquer à quarante toises du fort, Rogniat n'hésita pas à s'en charger. Vers dix heures du soir, s'étant mis à la tête d'une colonne de 500 hommes, il franchit le ravin qui le séparait de l'ouvrage, sauta dans la tranchée ennemie, surprit la garde et commença la destruction de l'établissement sous la mitraille et la mousqueterie, qui partaient du rempart et du chemin couvert. Le feu devint si vif qu'il l'obligea d'évacuer la tranchée, où l'ennemi rentra avec cinquante grenadiers; mais à une heure du matin, les Français revinrent à la charge, et chassèrent de nouveau les Prussiens, qui perdirent beaucoup d'hommes tués, cent dix prisonniers, et un grand nombre d'outils. Le commandant Rogniat fit achever la démolition de l'ouvrage qu'il n'abandonna qu'au jour, faisant emporter une palissade par chacun de ses soldats. Ce fut dans ce siége, qu'il reconnut de quelle efficacité peuvent être les feux de mousqueterie, partant des chemins couverts et dirigés contre les têtes de sape; idée qu'il développa plus tard dans un excellent mémoire sur les petites armes, inséré au *Mémorial de l'officier du génie.*

Souvent il racontait à ses officiers combien Bousmard, au siége de Dantzick, avait tourmenté nos travailleurs par ses feux de chemin couvert, auxquels il attachait tant d'importance qu'il y passait toutes les nuits et qu'il y mourut glorieusement. Après la mort de cet habile officier, les assiégés négligèrent sa méthode, et nos cheminements marchèrent avec plus de rapidité. Il serait trop long d'entrer dans de grands détails sur ce siége, pendant lequel le brave Rogniat eut à attaquer une seconde fois l'ouvrage que l'ennemi avait repris, et dont il fallut s'emparer encore. Il dut repousser aussi plusieurs sorties, et couronner de vive force quelques parties du chemin couvert. Les ouvrages contre lesquels on cheminait étaient en terre et pour ainsi dire à l'épreuve de l'artillerie. Il fallut pousser les cheminements jusqu'au pied des palissades : toutes formées de troncs d'arbres, elles durent être arrachées une à une avant que l'infanterie pût commencer les assauts. Pendant quatre mois d'une saison rigoureuse, et cinquante jours de tranchée ouverte, le zèle de Rogniat ne se ralentit pas, et son habileté, sa valeur éclatèrent dans toutes les occasions. Enfin la garnison se soumit à une capitulation; Rogniat reçut pour récompense de ses glorieux travaux la confirmation du grade de major, et bientôt celui de colonel. Napoléon avait alors tant de confiance en son habileté, qu'il lui donna la direction d'une entreprise non moins importante et peut être plus difficile, celle du siége de Stralsund, ce boulevart de la Poméranie, cette clef de la Baltique, qu'il s'agissait d'enlever aux Suédois alliés des Anglais, des Russes et des Prussiens. Cette opération était à peine commencée que le roi de Suède, abandonné par des alliés, qu'il avait secondés avec tant de zèle, évacua lui-même la place (*voy.* GUSTAVE IV, LXVI, 306), ce qui mit fin aux hostilités dans le nord de l'Europe. Tous les regards se tournèrent alors vers les Pyrénées, où Napoléon allait commencer une guerre si odieuse, si mal conçue, et qui devait avoir pour la France et pour lui des suites si funestes. Le colonel Rogniat y fut envoyé l'un des premiers; et, d'abord placé sous les ordres de Murat, il fut témoin, dans la capitale, de l'affreux massacre qui excita si vivement l'indignation de toute la Péninsule. L'opinion de tous les gens de bonne foi est aujourd'hui fixée sur les causes et les effets de cette fatale invasion de l'Espagne; cependant elle rencontre encore des contradicteurs. Nous pensons que les historiens ne doivent laisser aucun doute à cet égard, et que leur devoir est de faire connaître tout ce qui peut encore porter quelque lumière sur cette grave question. Rien n'est plus propre à remplir ce but que le rapide aperçu qu'en a donné, dans sa *Réponse aux notes critiques de Napoléon*, le général Rogniat, qui en fut le témoin, et, comme il l'a dit, *malheureusement un des acteurs*. C'est à la fois le témoignage d'un homme de bien et le jugement d'un militaire éclairé. « ... En 1808, le cabinet de Madrid obéissait servilement à celui des Tuileries. Napoléon disposait en maître des flottes et des armées de l'Espagne; il avait dispersé ses troupes dans le nord, jusque sur les côtes de la mer Baltique, où une division espagnole avait aidé les Français à prendre Stralsund. La brillante paix de Tilsit venait d'être conclue; la France, rassasiée de triomphes, espérait trou-

ver enfin le repos dans la gloire, lorsqu'on vit ce conquérant insatiable diriger subitement une armée de 80,000 hommes en Espagne. Les Espagnols le regardent avec inquiétude. Que veut-il? s'écrient-ils. Vient-il en ami, ou ennemi? En ami, nous n'en avons que faire, et nous sommes loin de réclamer son assistance. En ennemi, cela est impossible : pourquoi nous ferait-il la guerre? ne faisons-nous pas tout ce qu'il demande? nos troupes combattent encore dans le Nord sous ses drapeaux; cette perfidie serait aussi inutile qu'odieuse. Bientôt on vit les troupes françaises entrer dans Saint-Sébastien, dans Pampelune, dans Barcelone, dans Figuières, et se substituer aux garnisons espagnoles de ces places. Alors toute incertitude cesse. Cependant le gouvernement espagnol ne donne aucun ordre, ne prend aucune mesure de défense. Un cri général d'indignation s'élève contre l'odieux favori qui gouvernait l'Espagne; on l'accuse de trahir sa patrie, de s'être vendu à Napoléon. Un soulèvement de toutes les classes a lieu dans Madrid, le favori est renversé; le vieux roi abdique, et le prince royal monte sur le trône. Cependant Napoléon, quittant Paris, s'avance de sa personne jusqu'à Bayonne, tandis que ses troupes pénètrent à Madrid, sous les ordres de Murat. Ferdinand VII et ses ministres, trompés par de fallacieuses promesses, étaient restés dans la capitale. Napoléon engage Ferdinand à venir le trouver à Bayonne. Il veut le voir, l'entendre, afin de tout pacifier. Ce jeune prince, se confiant à la bonne foi de son allié, se rend auprès de lui, malgré les pressentiments sinistres de ses plus sages conseillers. A peine est-il arrivé qu'il cesse d'être libre; il est arrêté et conduit dans l'intérieur de la France. Au bruit de cet exécrable guet-apens, la nation espagnole indignée crie à la trahison, à la vengeance; la France rougit pour son chef, en le voyant fouler aux pieds toutes les lois divines et humaines; et tout ce qu'il y a d'honnête en Europe condamne hautement cette politique de brigands, qui se permet tout, ruse, perfidie, violence. Le peuple de Madrid, furieux de cet attentat, court aux armes, le 2 mai, et tombe sur les Français. Ceux-ci se défendent dans les rues, dans les places publiques, et ne tardent pas à repousser les flots d'une multitude en désordre. Les suites de cette victoire furent sanglantes, les exécutions nombreuses. Des ordres sévères de Napoléon firent fusiller plusieurs centaines de personnes. C'est après ces exécutions qu'il envoya son frère régner à Madrid. Le roi Joseph s'assied avec répugnance sur un trône qu'entourent des monceaux de cadavres. « Les peuples conquis ne devien- « nent sujets des vainqueurs, que par « un mélange de politique et de sévé- « rité, » dit l'auteur de la note. Il oublie la justice et la modération, beaucoup plus efficaces encore. La pratique de cette odieuse maxime lui réussit mal; ses cruautés de Madrid achevèrent de soulever une nation que sa perfide politique de Bayonne avait indignée. Paysans, citadins, moines, nobles, militaires, tout se déclara contre nous; le déchaînement fut universel, et nos troupes se virent enveloppées d'une nuée d'ennemis. De deux corps qu'on envoya de Madrid, pour éteindre le feu de la révolte à Valence et en Andalousie, l'un fut repoussé, et l'autre, cerné de toutes parts, fut contraint

de mettre bas les armes. Le roi Joseph, fuyant de Madrid, se retira sur l'Ebre. Pendant ce temps, Napoléon faisait venir, à marches forcées, 100,000 hommes de ses excellentes troupes du nord. Il pénètre en Espagne, à la tête de cette belle armée, et s'avance sur Madrid. Les bandes espagnoles, nouvellement formées, étaient sans consistance; elles se replient devant lui, se jettent sur ses flancs, et le laissent maître de la capitale. De là il court sur l'armée anglaise, et la repousse vers le Férol et la Corogne. Après tout ce tapage, il vole en Allemagne, où l'appelaient de nouvelles destinées. C'est cette courte invasion qu'il nomme la conquête de l'Espagne. Examinons cette prétendue conquête. On était maître de Madrid, il est vrai; mais qu'on ne s'exagère pas l'avantage de cette possession. L'influence de la capitale du royaume n'est pas comme celle de Paris. On sait que l'Espagne est une agrégation d'États, jadis indépendants et presque toujours en guerre, qui ont conservé leurs lois, leurs coutumes, leurs mœurs, leurs souvenirs historiques, leur haine, et en quelque sorte leur isolement.... Madrid n'a presque aucun lien avec les autres villes; cette capitale n'est pas même la première du royaume en population et en richesses; en sorte que son influence ne s'étend pas hors de la province de Castille. La possession de la capitale était donc peu de chose. Au départ de Napoléon, nous n'avions de troupes que dans quelques provinces, la Navarre, la Biscaye, les Castilles, la Galice, l'Aragon; et sous leurs yeux mêmes se formaient des multitudes de bandes qui nous désolaient. La plupart des forteresses de la Catalogne n'étaient point en notre pouvoir; les provinces de l'est et du midi étaient intactes: ce sont les plus riches, celles qui ont les places les plus fortes. Aussi fournirent-elles des ressources immenses à la défense de l'Espagne!... Singulière manière de conquérir un royaume, que d'en ravager une partie en courant, d'irriter la population par des perfidies, de l'exaspérer par des spoliations et des pillages, de semer le désordre, la misère et l'anarchie partout où l'on passe, et de quitter aussitôt, en emmenant ses meilleures troupes, laissant les principales forteresses et les plus riches provinces dans les mains de l'ennemi! « Si Napoléon fût resté encore quelques « mois en Espagne, *s'écrie-t-il*, il eût « pris Lisbonne et Cadix, réuni les « partis, et pacifié le pays. » Hé, bon Dieu! que n'y revenait-il après sa courte expédition d'Allemagne, que termina une paix glorieuse, cimentée par son mariage avec une archiduchesse! Le Nord le laissait maître de son temps et de ses troupes. Pourquoi donc ce grand homme dédaigna-t-il de revenir dans la Péninsule, prendre Lisbonne et Cadix, réunir les partis et pacifier le pays? Cela en valait bien la peine, surtout jugeant le roi Joseph incapable de diriger cette guerre. Se vanter sans cesse à tous propos, comme les héros d'Homère, dire du bien de soi, du mal d'autrui, magnifier ses propres actions, rabaisser, calomnier ses ennemis; *telle est la manière* de notre héros, dans ses notes et mémoires, et en général celle de tous les faiseurs de mémoires, car, lorsqu'on prend la plume pour entretenir le public de soi, l'amour-propre, l'orgueil et la vanité la dirigent. Il n'est pas de mon sujet de relever les fautes d'administration qu'on fit en Espagne; et parmi les fautes mili-

taires, j'en indiquerai une seule, parce qu'elle eut des résultats bien funestes. Ce fut de pousser une armée en Andalousie, et de l'y laisser se morfondre inutilement, durant trois ans, devant Cadix. Cette fausse opération nous priva, pendant trois ans, de 50,000 hommes, qui eussent été si précieux pour dégager nos flancs et combattre les Anglais. La victoire de Wellington à Salamanque, en coupant la ligne d'opération de cette armée du midi, l'obligea de se rejeter bien vite dans le royaume de Valence, afin d'y ressaisir une autre ligne d'opération, celle du maréchal Suchet. L'Espagne, aidée des Anglais, nous expulsa, après une lutte sanglante de cinq ans. Le grand désavantage des Français, dans cette guerre, fut d'avoir toute la population contre eux; des multitudes de guérillas les harcelaient sans cesse dans leur marche, dans leurs camps. Restaient-ils réunis pour profiter de leur supériorité contre les armées du général anglais, ils étaient affamés dans leur camp. Envoyaient-ils au contraire des détachements à la chasse des guérillas, ils s'affaiblissaient et perdaient leur supériorité. « On argumente mal à « propos du défaut de places fortes, « *dit mon critique;* l'armée française « les avait prises toutes. « Et Alicante, Malaga, Carthagène, Lorca, Tarifa, Cardone, la Seu d'Urgel, le Férol, et Cadix surtout, Cadix, le siége du gouvernement espagnol, devant lequel on se morfondit durant trois ans! Pourquoi mentir à l'évidence?... » Aussitôt après le massacre de Madrid, Rogniat avait reçu une mission aussi difficile que périlleuse, c'était d'aller auprès de Castanos, commandant le camp de Saint-Roch devant Gibraltar, et de le sommer, au nom de Napoléon, de se soumettre à son pouvoir. Parti avec un seul officier, il avait traversé, au milieu de nombreux dangers, toutes les provinces méridionales de l'Espagne, déjà livrées à l'insurrection, et il était parvenu au but de son message. Le général espagnol avait à peine daigné l'écouter, et plein de dévouement à son roi, Ferdinand VII, il était allé se couvrir de gloire à Baylen, tandis que l'envoyé de Murat retournait tristement à Madrid, environné de périls plus grands encore que ceux qu'il avait d'abord surmontés. Revenu dans cette capitale, il avait été obligé d'en sortir de nouveau, pour suivre le roi Joseph dans sa retraite vers les Pyrénées; et, destiné à subir toutes les vicissitudes de cette inique entreprise, il était revenu avec le frère de Napoléon, puis avec l'empereur lui-même, et il avait concouru à la reprise de Madrid, à la poursuite de l'armée anglaise vers la Corogne, et enfin au second siége de Sarragosse, l'un des événements les plus remarquables de cette guerre. Une population de cent mille individus, dont plus de la moitié bien armée, se trouvait réunie dans cette héroïque cité; et tous ces irascibles et fiers Aragonais, animés par des sentiments de vengeance et de haine trop légitimes, étaient décidés à combattre jusqu'à la dernière extrémité. L'armée française obéissait impassible à un pouvoir oppresseur; déjà elle avait conquis pour lui la moitié de l'Europe, et elle semblait destinée à lui soumettre le monde. Ce fut sous de tels auspices que commença le siége de Sarragosse, où l'arme du génie devait tenir la première place. Tandis qu'une attaque secondaire était dirigée par le colonel Dode de la Brunerie, contre le fau-

bourg de la rive gauche de l'Èbre, l'attaque principale contre la ville, sur la rive droite, fut conduite, d'abord par Lacroix, puis, lorsque ce général eut succombé, par Rogniat, qui avait été son condisciple, son ami, et qui fut son digne successeur. Après vingt-neuf jours de tranchée, et la brèche étant faite au corps de la place, un assaut meurtrier rendit les Français maîtres de la première enceinte; mais ce n'était guère qu'une muraille flanquée de couvents et d'églises, où de malheureux habitants, renfermés pêle-mêle, se firent égorger plutôt que de se rendre. Loin d'être à son terme, la défense n'en fut alors que plus acharnée; chaque maison, chaque couvent devint une citadelle contre laquelle il fallut diriger de nouvelles attaques. Et cette guerre de désespoir, continuée ainsi avec une égale fureur par les deux partis, présenta encore pendant près d'un mois le tableau le plus hideux de la destruction et de la mort(1). Enfin, après cinquante-deux jours de tranchée, et lorsque cinquante-trois mille individus furent ensevelis sous les débris; après le renversement de tous les édifices, par la mine, la sape et le canon ou l'incendie, Sarragosse, qui n'était plus qu'un monceau de ruines, de cendres et de cadavres, demanda et obtint une capitulation. Ne pouvant faire connaître avec assez d'étendue toute la part que le brave Rogniat prit à ce mémorable siége, nous dirons encore que, dans l'un des nombreux assauts que dirigea ce digne officier, il fut blessé à la main, et que malgré cela il n'abandonna pas un instant son poste, qui fut toujours le plus périlleux. Il a écrit, de ce grand événement, une relation du plus haut intérêt, et qui, par une exception rare, est aussi exacte que vraie, sans réticence et sans exagération, où il rend également justice aux vainqueurs, aux vaincus, et ne parle de lui qu'avec une réserve et une modestie non moins exceptionnelles. Ce n'est donc pas dans sa relation, c'est par le général Baudrand que nous avons appris que ses talents, son courage et son infatigable activité y furent un des premiers éléments de succès. Le maréchal Lan-

(1) Pour compléter ce tableau nous emprunterons le récit de M. le colonel du génie Belmas, qui, en sa qualité d'aide-de-camp du général Rogniat, en fut aussi le témoin, et recueillit sa part de gloire dans ce mémorable événement. « ... On sait quelle lutte terrible s'engagea dans les maisons de la ville après la prise de l'enceinte. A la mort du général Lacoste, aide-de-camp de l'empereur, qui fut tué au milieu du siége, le colonel Rogniat prit la direction des travaux contre la ville, tandis qu'une autre attaque fut dirigée contre le faubourg opposé par le corps du maréchal Mortier. La ville était le théâtre de combats continuels. Il était impossible de se présenter à découvert dans les rues, et il fallait se frayer un passage à travers les maisons. Mais toutes devaient être conquises l'une après l'autre et par un siége. Dès qu'une d'elles était prise, on y ouvrait de larges communications à travers les murs de refend, afin de pouvoir circuler le long des murs de face; on bouchait les portes et les fenêtres avec des sacs à terre, et elle devenait ainsi une véritable forteresse, qui nous servait de point d'appui pour pénétrer plus avant. Si l'ennemi disputait l'entrée d'une chambre, on ouvrait des créneaux en face des siens, et l'on tiraillait des deux côtés; la chambre qui séparait les combattants, se remplissant bientôt de fumée, permettait à un sapeur de s'y glisser à plat-ventre et d'arriver sous les canons de fusils de l'ennemi. Le sapeur se relevait alors, frappait à coups redoublés d'une barre à mine sur ces fusils, et forçait les Espagnols à les retirer. Aussitôt s'avançaient nos grenadiers qui embouchaient les créneaux, y jetaient des grenades et forçaient l'ennemi de chercher un refuge dans une chambre plus éloignée, où commençait un nouveau combat. Quand un gros mur arrêtait l'élan de nos soldats, les sapeurs en réduisaient l'épaisseur à la pioche avant d'y faire aucune ouverture, puis ils le renversaient d'un seul

nes, qui avait pris le commandement quelques semaines avant la capitulation, sut l'apprécier; il l'honora de son estime, de son affection, et c'est d'après le compte qu'il en rendit à l'empereur, que le jeune colonel fut nommé général de brigade dans une arme où l'on ne parvient à ce grade qu'après de longs travaux et une grande expérience. C'est par la même recommandation qu'à l'ouverture de la campagne d'Autriche, Rogniat fut appelé à la grande armée, où Napoléon le chargea de plusieurs missions importantes, et se plut souvent à s'entretenir avec lui. Cette guerre d'Autriche, en 1809, est, dans l'histoire, d'une si haute importance; Rogniat, qui en fut le témoin et l'un des principaux ac-

coup sur les Espagnols. Ces diverses attaques devaient se faire simultanément à chaque étage d'une maison, afin de ne pas être exposé à la fusillade que faisait l'ennemi a travers les planchers des étages supérieurs et aux grenades qu'il faisait tomber par les tuyaux de cheminée. Il était surtout nécessaire d'occuper en force les toits, dont les Espagnols profitaient pour faire des sorties sur nos derrières et couper nos communications. On employait aussi avec avantage les meilleurs tireurs des régiments, lesquels, placés en embuscade dans les greniers, abattaient tout Espagnol qui se montrait à découvert, et contraignaient ainsi les autres de laisser le champ libre à nos sapeurs. Mais de tous les moyens d'attaque, la mine était encore le meilleur, en l'enfonçant dans les caves, pourvu qu'on eût soin de ne pas trop charger les fourneaux, afin que les maisons fussent ouvertes et non renversées, et qu'il y restât quelques abris, où l'on pût se loger a couvert du feu plongeant des édifices voisins. Mais alors les Espagnols s'avisèrent d'enduire les charpentes de résine, de poix, et d'appliquer aux portes et aux fenêtres des fagots goudronnés. Ils y mettaient le feu dès qu'ils étaient forcés de se retirer, interposant ainsi entre eux et nous une barrière de flammes qui, formant souvent, pendant plusieurs jours, un obstacle infranchissable, donnaient le temps aux Espagnols de se fortifier et de préparer la defense des maisons en arrière de celles qui avaient été brûlées. Je regrette que ce cadre ne me permette pas de montrer le colonel Rogniat avec toute son activité et son énergie, dirigeant les attaques et les cheminements, se trouvant à toute heure sur tous les points la où la résistance était la plus vive, la où les progrès de nos travaux étaient les plus intéressants. Le maréchal Lannes, qui avait pris le commandement des troupes du siége, le soutenait dans ses efforts: «*Hardi Rogniat,* lui disait-il souvent dans son style militaire, « nous forcerons ces forcenés à « capituler, ou à s'ensevelir sous les ruines « de leur ville.» Dans une guerre si terrible, qui dura plus d'un mois, où chaque jour il fallait combattre corps à corps, et qui nous coûtait nos meilleurs officiers et l'elite de nos soldats, plus d'une fois le découragement vint saisir les plus braves. « A-t-on ja- « mais vu, disait-on dans les camps, une ar- « mée de vingt mille hommes en assiéger « une de cinquante? Nous ne sommes mal- « tres que d'un quart de la ville, et déjà nous « sommes épuises. Il faut attendre des ren- « forts, autrement nous périrons tous, et ces « ruines deviendront nos tombeaux avant « que nous ayons pu forcer les derniers de « ces fanatiques dans leur dernier retran- « chement. » Mais les assiégés n'étaient pas dans une meilleure situation. Les maladies faisaient depuis long-temps de grands ravages dans la ville. Il y mourait de 4 à 500 personnes par jour. Les vivants ne suffisaient plus pour enterrer les morts, et les cadavres gissaient entassés dans les rues ou devant les portes des églises. La putréfaction, qui les dissolvait, infectait la ville, quand ils n'avaient pas été consumés par les flammes des maisons incendiées, à mesure que la défense reculait. Enfin la ville, réduite aux abois, songea à capituler. Le colonel Rogniat avait fait préparer sous le Cosso, promenade qui était devenue la limite de nos conquêtes dans la ville, six fourneaux de mine chargés chacun de 3,000 livres de poudre, et qui étaient prêts à jouer simultanément, ce qui devait bouleverser le reste de la ville. Cinquante bouches a feu, placées du côté opposé et dirigées contre elle, étaient également prêtes à la foudroyer. Le courage des Espagnols chancela; ils se soumirent enfin après 52 jours de tranchée ouverte, et après avoir vu périr par le fer, par le feu et par les maladies 53,000 hommes, tant de la garnison que des habitants. La ville faisait horreur à voir, on y respirait un air infect qui suffoquait. Le feu, qui consumait encore plusieurs edifices, couvrait l'atmosphère d'une épaisse fumée, et les quartiers où les attaques avaient été conduites n'offraient que des monceaux de ruines, auxquelles étaient mêlés des cadavres et des membres épars... »

teurs, l'a expliquée dans ses écrits avec tant de clarté et d'exactitude que l'on ne peut faire mieux que de s'appuyer de ces écrits. Nous les citerons avec d'autant plus d'étendue que tous les historiens, tous les auteurs de mémoires ou d'apologies historiques en ont à peine fait mention, et que les amis de ce digne officier, les compagnons de sa gloire et de ses travaux, ceux même qui ont prononcé son éloge à la Chambre des pairs, à l'Académie des sciences, n'ont rien osé de plus, pour sa mémoire, que de se taire sur ce qu'il a fait de plus remarquable, sur ce qu'il y a de plus honorable dans sa vie. Nous n'imiterons pas cette réserve, et nous dirons hautement que le premier il a porté la lumière dans une partie de l'histoire contemporaine, que tant d'autres semblent encore aujourd'hui prendre à tâche d'obscurcir et de dénaturer. Nous dirons aussi que son témoignage, ses explications sur des événements qu'il a vus lui-même s'accomplir, sont pour nous des arguments péremptoires et sans réplique, qu'enfin, il est sorti triomphant de la lutte qu'il a osé soutenir contre un homme qui remplissait le monde de son nom, contre un homme dont la puissance semble encore aujourd'hui imposer silence aux plus courageux, aux plus indépendants. En composant ses *Considérations sur l'art de la guerre*, Rogniat n'avait d'abord parlé du grand homme qu'avec ménagement et respect, seulement lorsque le plan de son livre l'y avait naturellement conduit, sans qu'il y eût de sa part aucune intention de blesser ni d'attaquer celui qui avait été son maître, celui qu'il estimait, qu'il admirait sous beaucoup de rapports, et qui d'ailleurs, en ce moment, vivait exilé et malheureux. A peine avait-il dit quelques mots de cette campagne d'Autriche, sur laquelle il y avait tant à dire, qu'il avait vue de si près, que personne mieux que lui n'était en état de juger et d'expliquer. Mais on sait à quel point Napoléon était irascible, quand il s'agissait de sa gloire militaire. Dès qu'il eut jeté les yeux sur le livre de Rogniat, il se mit en fureur, et ne parla de ce général que dans les termes les plus injurieux. Aussitôt il dicta *ab irato* aux compagnons de son exil des *Notes critiques*, où, loin d'imiter la modération de son adversaire, il ne lui répondit que par des personnalités et des invectives. Ces Notes, qui tiennent une grande place dans les *Mémoires du comte de Montholon*, rappellent bien celles que l'auteur insérait au temps de sa puissance dans *le Moniteur* ou *le Journal de l'Empire;* mais alors le concert des flatteurs n'était interrompu par aucune contradiction. Il arriva au contraire, en 1820, qu'il n'y eut qu'un seul courtisan du pouvoir déchu, qu'un seul homme qui osât prendre la défense de l'empereur exilé; ce fut le colonel Marbot, qui, dans un livre intitulé : *Remarques critiques sur l'ouvrage de M. le lieutenant-général Rogniat*, tout en rendant parfaitement justice aux talents, au savoir de cet officier, en professant pour sa personne la plus haute estime, censura quelques parties de son ouvrage, notamment son système de légion à la romaine, que nous croyons, comme le colonel, de nature à être justement controversé et critiqué. Mais ce que nous avons surtout remarqué dans le livre de celui-ci, c'est qu'il y est à peine question des opérations militaires de Napoléon, dont cependant il est bien sûr que la réfu-

tation de Rogniat fut le but principal. C'est du moins bien ainsi que le comprit l'ex-empereur, qui, alors n'était pas gâté par les louanges, et qui fut tellement satisfait de celle-là, quelque indirecte et insuffisante qu'elle eût dû lui paraître, que, par son testament de la même époque, il assura au colonel Marbot un legs de cent mille francs, et lui recommanda « de continuer à écrire pour la dé- » fense de la gloire des armées fran- » çaises, et à confondre les calom- » niateurs et les apostats. » Il est évident que, aux mots de *gloire des armées françaises*, il faut substituer dans cette phrase l'orgueil impérial, et que par ceux d'*apostats* et de *calomniateurs* on doit surtout entendre, l'ancien commandant du génie, que Napoléon avait naguère admiré et vanté de très-bonne foi, mais qu'à présent, il regardait comme son ennemi personnel, parce que Rogniat ne l'avait pas loué, admiré sans réserve et sans restriction, parce qu'il avait refusé, comme on le verra plus tard, d'être l'aveugle instrument de ses despotiques volontés. Nous ignorons si le colonel Marbot, après avoir reçu ce legs inattendu, a fait du moins en sorte de le mériter, en composant, selon les intentions du testateur, quelques écrits du même genre; mais ce qui est bien sûr, c'est que cette dispute a fait naître l'ouvrage le plus précieux, le plus intéressant que nous connaissions sur les guerres de l'empire. Cet ouvrage parut en 1822, sous le titre de *Réponse aux critiques de Napoléon*. Rogniat ne mit pas son nom sur le titre, mais il ne se cacha point, il se montra, dès la première page. Comme cet écrit est peu connu, et que l'on a tout fait pour qu'il restât ignoré, nous en citerons encore plusieurs fragments, et d'abord celui de la bataille d'Essling. C'est un des faits les plus importants de notre histoire militaire; c'est celui qui a donné lieu à plus de discussions et de controverses; Rogniat le vit de fort près, et il doit en être, dans l'histoire, le juge le plus éclairé, le témoin le moins récusable. Répondant aux dénégations de Napoléon, il s'exprime ainsi : «... Le pont sur le grand bras du Danube fut rompu deux fois dans la journée du 21, et fut enlevé presque entièrement dans celle du 22. Ce sont des faits matériels sur lesquels nous sommes d'accord. Mais quelle fut la cause de cette rupture? Voilà sur quoi nous différons. Mon critique l'attribue uniquement à la crue du Danube qui, *en trois jours haussa de quatorze pieds.* C'est déjà difficile à croire, pour un fleuve qui coule en plaine, sur une très-grande largeur. Cependant il ne s'en contente pas; car un peu plus loin il porte cette crue de trois jours à 28 pieds. Qu'il me soit permis de rappeler ici le conseil qu'il daignait me donner : *Il faut être d'accord avec soi-même.* Si le Danube se fût élevé de 28 pieds, il eût inondé toute l'île de Lobau; et, le soir du 22, notre armée eût été noyée. Heureusement que dans tout ceci, il n'y a de noyé que la vérité; l'hyperbole est la figure favorite de mon critique. Sans doute que la crue du Danube ne fut pas sans influence sur la rupture des ponts; mais la cause principale fut les corps flottants qui vinrent les choquer. Mon adversaire avoue que des bateaux vinrent frapper contre les pontons. J'ai vu, de plus, des radeaux et des moulins, lancés au gré d'un courant rapide, venir les briser. Le colonel Baste des marins de la garde, chargé de protéger le

pont avec une petite flottille, m'a dit avoir arrêté des brûlots. A qui persuadera-t-on que ces radeaux, ces moulins, ces brûlots fussent des accidents fortuits, amenés par la crue du Danube? Au reste, lancer des corps flottants, pour rompre le pont de son adversaire, est une idée si simple, qu'elle viendrait à un enfant. Pourquoi veut-on qu'elle ne soit pas venue à l'archiduc, ou à quelqu'un de ses officiers? Le 20 au soir il avait des troupes au-dessus de notre pont, puisque le général Lasalle, envoyé en reconnaissance, trouva des forces considérables. Le 21, il arriva lui-même; il était donc en position de lancer des corps flottants pour rompre notre pont; et il eût été impardonnable de ne pas le faire. Passons maintenant aux manœuvres de la bataille. Nous convenons l'un et l'autre que le maréchal Lannes eut l'ordre de percer la ligne ennemie; mais ce que je ne puis lui accorder, c'est qu'elle eut trois lieues d'étendue et plus. Il dit lui-même que la gauche de cette ligne s'appuyait à Enzersdorf. Qu'on prenne un compas, et qu'à partir de ce point on mesure trois lieues en remontant le Danube; on trouvera que le flanc droit se fût prolongé jusqu'à Spitz, au pont de Vienne, c'est-à-dire que les deux tiers de l'armée ennemie se fussent trouvés en face du Danube, n'ayant personne à combattre. Peut-on prêter une position aussi ridicule à un général comme l'archiduc Charles? Le combat du 21 nous avait laissés en possession d'Essling d'un côté, et d'une partie de Gros-Aspern de l'autre, ou plutôt de ses ruines, car il avait été presque entièrement brûlé. C'était un front de deux mille toises. L'ennemi, appuyant sa gauche à Enzersdorf, nous enveloppait de ses troupes, à une petite portée de canon, jusqu'au sommet de Gros-Aspern, où il formait le demi-cercle au Danube, ce qui donnait une ligne de trois mille toises d'étendue, champ de bataille fort resserré pour une armée de cent mille hommes. Aussi le maréchal Lannes, dont j'étais le commandant du génie, me dit-il, en apercevant, aux premiers rayons du jour, toute la plaine noire de troupes : *Voilà une nuée bien noire; on veut que je la perce; nous aurons de la peine.* Cependant cet intrépide et valeureux guerrier, l'honneur et la gloire de l'armée française, n'hésite point; il forme ses troupes en colonnes d'attaque, et il s'élance en avant. Les points de la ligne ennemie que nous cherchons à aborder, évitent notre choc en se repliant, et nous nous avançons ainsi d'une demi-lieue. Alors cette pointe se trouve au centre d'un demi-cercle de feux, qui tous convergent sur elle. La mort vole et frappe de tous côtés; les bataillons qu'on veut développer dans ce rentrant, sont écharpés, enfilés. Les plus intrépides sont contraints de s'arrêter. Après avoir lutté vainement contre cette tempête, les troupes harrassées, réduites à un petit nombre, rétrogradent insensiblement jusqu'à leur première position, entre Essling et Gros-Aspern. C'est sous cette grêle de projectiles que le maréchal Lannes fut atteint; c'était sa dix-septième blessure; hélas! elle était mortelle. L'armée perdit le brave des braves; la France, un homme généreux, un patriote ardent, doué d'un courage plus rare que celui du champ de bataille, le courage de dire la vérité à un souverain irascible, et de lui reprocher les actes contraires au bien de son pays... L'attaque des Français ayant échoué,

le prince Charles prit à son tour l'offensive. La gauche s'appuyait aux décombres de Gros-Aspern. Je ne sais où mon critique a vu que « ce village a plus d'une lieue de long. » C'est justement le diamètre de Paris; je doute qu'on trouve de pareils villages en France, fût-ce sur les bords de la Garonne. La droite s'appuyait au village d'Essling; l'intervalle entre ce village et le bras du Danube était défendu par des batteries placées dans l'île de Lobau. Le général ennemi jugea avec raison que s'il s'emparait de ce village, l'armée française était culbutée dans le Danube, son pont ruiné, et qu'à peine quelques débris parviendraient à s'échapper. Aussi dirigea-t-il sa principale attaque sur ce point. Il le prit deux fois, dit mon critique, « mais en fut chassé cinq fois. » Un village qu'on prend deux fois, et dont on est chassé cinq fois! Voilà qui est assurément bien extraordinaire. Quoi qu'il en soit, l'ennemi, rebuté d'une résistance opiniâtre, nous laissa enfin en repos; la nuit vint, et nous pûmes repasser dans l'île de Lobau. Nous en avions grand besoin... Jamais armée ne se trouva plus meurtrie... Heureusement qu'Essling résista, sans quoi nous étions anéantis. Nous y combattîmes non plus pour la victoire, mais pour l'existence. Napoléon appelle cela une victoire. Singulière victoire, qu'une bataille qui l'accule au Danube, et ne lui laisse de ressource, pour éviter une destruction complète, que de se réfugier dans une île! encore ne s'y croyait-il pas en sûreté. Il craignait, dit-il, que « l'ennemi ne jetât un pont à l'extrémité de l'île, et n'y lançât quelques bataillons. » Voilà, certes, un vainqueur bien timide! Si dès le matin il était victorieux, comme il le prétend, il n'avait pas besoin de ses troupes de la rive droite, et la rupture du pont ne devait pas interrompre sa marche triomphale... Heureusement que l'armée ennemie profita peu de sa victoire... » Tout s'explique par ces dernières paroles. Il est évident que c'est parce que l'ennemi profita peu de sa victoire que Napoléon, avec les quarante mille hommes qu'il avait si imprudemment jetés sur la rive gauche, ne fut pas culbuté, renversé dans le Danube, par cent cinquante mille Autrichiens victorieux qu'il avait devant lui. Jamais on ne put dire de lui avec plus de vérité que dans cette occasion :

> Tel qu'on nous vante dans l'histoire,
> Doit peut-être toute sa gloire
> A la honte de son rival.

Rogniat, témoin presque impassible de tous ces faits, n'eut pas même la permission d'établir quelques retranchements dans les villages. Napoléon s'y refusa, et le commandant du génie n'eut à surveiller que la construction des ponts, qui était plus urgente, et dont il raconte que l'empereur, qui, à chaque instant, venait visiter les travaux, se montra fort satisfait, et lui adressa des compliments, ce qui prouve qu'alors du moins il l'appréciait, et qu'il était content de ses services. Ce qui le prouve encore davantage, c'est qu'il accorda à Rogniat, sans que celui-ci l'eût demandé, le titre de baron, avec une dotation, et qu'il l'envoya presque aussitôt en Espagne, où il lui fallait un ingénieur habile et expérimenté, pour diriger des siéges d'une haute importance, sous les ordres de Suchet, en qui l'on sait qu'il avait peu de confiance. Rogniat arriva sur les bords de l'Èbre, dans les derniers jours de 1809; et il ouvrit par le siége de Tortose cette belle campagne de 1810, qu'on pour-

rait appeler *obsidionale*. C'est, on ne peut le nier, ce qu'il a fait de plus remarquable dans sa spécialité d'ingénieur. Nous en emprunterons le récit au comte Baudrand, son compagnon d'armes et le juste appréciateur de pareils faits. « ... A Tortose, le général Rogniat donna encore des preuves de l'énergie de son caractère et de sa haute capacité. Au lieu d'ouvrir la tranchée à 600 mètres de la place, comme on est dans l'usage de le faire, afin de soustraire les travailleurs au feu meurtrier de la mitraille, favorisé par une nuit obscure et un vent violent, il profita avec sagacité des avantages du terrain, et porta sa première parallèle à 170 mètres seulement de la contrescarpe. Il chemina ensuite avec une telle rapidité, qu'en sept jours les crêtes des chemins couverts furent couronnées, sous le feu très-vif de l'assiégé, et malgré les sorties fréquentes d'une garnison de onze mille combattants. La brèche faite et rendue praticable, les Espagnols, frappés d'étonnement par cette hardiesse et cette rapidité, ne poussèrent pas plus loin la résistance ; ils ouvrirent les portes de la ville. Tous les moyens de rendre une place formidable étaient réunis autour de Tarragone : ouvrages anciens et nouveaux, terrains difficiles au cheminement, vingt mille hommes de garnison, appuyés, d'un côté, par une armée d'égale force, qui tenait la campagne, et, du côté de la mer, par une flotte anglaise, mouillée sous les murs de la forteresse. Il fallut ouvrir neuf brèches et livrer autant d'assauts. Le dernier coûta quatre mille morts aux assiégés, et fit tomber la place et dix mille prisonniers au pouvoir des assiégeants. Dans cette dernière action, quand nos colonnes d'assaut entrèrent dans Tarragone, les soldats, irrités par l'opiniâtreté de la résistance et par les pertes qu'elle nous avait fait éprouver, n'épargnaient point les habitants. Rogniat, marchant à la tête de quelques compagnies, pour couper la retraite de la garnison vers la mer, se trouva par là en position de venir au secours des Tarragonais, et fut assez heureux pour en soustraire un grand nombre à la fureur du soldat. Plein d'humanité envers un ennemi vaincu, Rogniat, qui, dans sa première jeunesse, portait la valeur jusqu'à la témérité, étant parvenu aux grades plus élevés et comprenant ses devoirs dans leur plus grande étendue, était calme et réfléchi dans le danger ; même dans les moments de la plus grande excitation, il ne s'abandonna jamais à son ardeur. Le recueil des avis qu'il exprima dans les siéges nombreux dont il eut la direction, forme un excellent traité de l'art d'attaquer les places ; ses opérations sont les meilleurs modèles que puissent suivre ceux qui lui succéderont. Avare du sang des soldats, il voulait que, dans les attaques, on n'abandonnât rien au hasard, et qu'on se livrât seulement aux entreprises qui présentaient des chances suffisantes de succès. Déjà, au siége de Tarragone, on avait eu lieu de regretter de n'avoir pas suivi un avis prudent de Rogniat. Sous les murs de Murviedro (l'ancienne Sagonte), une tentative d'escalade et un assaut prématuré, qui eurent lieu, en son absence, ne produisirent que la perte d'un grand nombre de braves, et un retard dans les opérations. On se conforma alors aux conseils du directeur des attaques, en pratiquant les cheminements dans le roc nu avec des sacs à terre ; les batteries furent rapprochées des parties de l'enceinte qu'elles devaient renverser ; les rampes des

brèches furent rendues accessibles, et comme la mauvaise issue du précédent assaut faisait craindre qu'une nouvelle tentative n'eût pas un meilleur résultat, le chef des ingénieurs fit pousser la sape sur la brèche. Il se disposait à en couronner le sommet, lorsque la perte de la bataille de Sagonte détermina la garnison à ouvrir ses portes. Sous les murs de Valence, Blake avait réuni un corps de trente mille hommes. Protégé par la Guadataviar, soutenu par la forteresse, ce général se croyait assuré d'en empêcher l'investissement et le siége; mais bientôt il fut attaqué par le flanc, que le canon de la place ne pouvait mettre à l'abri; et le maréchal Suchet manœuvra de manière à ne laisser aux Espagnols d'autre retraite que la place elle-même. Cette ville ayant pour toute défense un mur d'enceinte flanqué de tours, les assiégés avaient cru devoir, pour mettre ce mur à l'abri du canon, l'envelopper d'une ligne continue de retranchements en terre, derrière lesquels Blake vint prendre position avec son armée. Le maréchal Suchet, par les conseils de Rogniat, s'appliqua à rendre impossible la sortie de l'armée espagnole. Tandis qu'on ouvrait la tranchée sur les points les plus saillants des ouvrages en terre, on se hâta de compléter l'investissement et de s'emparer de toutes les issues. Blake, après avoir fait, pour déboucher, des efforts qui furent inutiles, parce qu'il ne s'était ménagé aucun appui au dehors, aucun fort pour couvrir ses têtes de colonnes et pouvoir se déployer, se vit dans la dure necessité de rendre la place et son armée. Pour des causes analogues Mack avait perdu Ulm et mis bas les armes avec trente mille hommes. Plus tard, Napoléon par des dispositions plus habiles, sortit vainqueur de la bataille de Dresde. La destruction du corps de Blake, la dernière des armées espagnoles, fit penser à l'empereur, que la guerre de la Péninsule était terminée; il se hâta de mettre à exécution son funeste projet d'envahir la Russie... » Les siéges ayant fini dans l'Espagne orientale par celui de Valence, Rogniat obtint facilement un congé, et se rendit à Paris. « ... Je m'y trouvais, a-t-il dit, lorsque Bonaparte, abandonnant les malheureux débris d'une armée de six cent mille hommes à la lance des Cosaques, arriva dans sa capitale. Il m'aperçut, et me donna l'ordre de partir dans les 24 heures pour aller prendre le commandement du génie à la grande armée. Je voyageai jour et nuit. Parvenu à Berlin, je fus prendre langue chez le maréchal Augereau. Notre conversation fut laconique. — M. le maréchal, je vais prendre le commandement du génie, à la grande armée; où est-elle? — Il n'y en a plus. — Et le roi de Naples, où est-il? — A Naples. — Qui commande donc la grande armée? — Il n'y en a plus, vous dis-je. — Il y en a du moins quelques débris; qui est-ce qui les rallie? — Je crois que c'est le vice-roi, du côté de Posen; il sera bientôt ici. — C'est ainsi que j'appris l'affreuse vérité, et toute l'étendue de nos maux.... » Après ce singulier colloque il fallut cependant que Rogniat allât jusqu'à l'Oder, où il trouva en effet le vice-roi, qui était parvenu à réunir environ quinze mille hommes ou spectres échappés aux horreurs de la faim, de la gelée et *à la lance des Cosaques*. C'est de ces malheureux qu'il apprit toutes les circonstances de la déplorable retraite, et c'est d'après leurs récits qu'il a pu en parler

comme s'il en eût été le témoin immédiat. C'est sans doute aussi, en se rappelant ces récits, que plus tard, ayant à repousser les injures et les dénégations de Napoléon, il s'est écrié avec une patriotique indignation : « Quoi ! un despote, ivre d'orgueil, fera périr des millions d'hommes dans des expéditions insensées; blanchira les champs de la Russie, de l'Espagne, de l'Allemagne des os des Français privés de sépulture ; et il viendra ensuite réclamer le silence ! Non, cela ne sera pas. Nous parlerons, nous publierons hautement ses iniquités, afin que l'inexorable histoire, déroulant le hideux tableau de ses vices et de ses désastres aux yeux des races futures, en épouvante les ambitieux qui seraient tentés de l'imiter.... » Nous citerons encore, sur cette expédition de Russie, quelques passages de Rogniat, qui complètent le récit que nous en avons fait dans notre notice sur Napoléon, insérée au LXXVe volume, et dans sa *Vie publique et privée*, dont nous publions en ce moment une seconde édition, en y ajoutant comme appendice cette notice de Rogniat. Mais il faut auparavant que nous disions avec ce général que, de toutes les notes que Napoléon a faites contre lui, la plus mensongère est celle qui concerne cette homicide expédition, la plus meurtrière qu'ait jamais entreprise un conquérant, celle dont les motifs furent aussi injustes que ridicules, puisque Napoléon vendait lui-même en France, à son profit, les marchandises qu'il ne voulait pas que les Russes pussent recevoir chez eux, et qu'au moyen de ces licences le blocus continental n'était plus entre ses mains qu'un moyen de commerce et de monopole plus exorbitant, plus tyrannique que celui du pacha d'Égypte; ensuite parce qu'il est matériellement faux qu'il n'ait conduit au-delà du Niémen que quatre cent mille hommes; qu'il résulte au contraire des états de situation déposés au ministère de la guerre, qu'en y comprenant les non-combattants et les troupes qui lui furent envoyées postérieurement, son armée se composait de sept cent dix mille hommes, dont il revint à peine quinze mille ! Nous ajouterons à ces chiffres incontestables, qu'il n'avait pas pris pour l'entretien, la subsistance et même l'armement de tant de troupes, les précautions les plus communes, celles que prescrit l'usage et la plus simple prévoyance, puisque, ayant préparé pendant un an d'immenses magasins, il se trouva dépourvu de tout, après quelques jours de marche, faute de moyens de transport, et que dans une semaine il perdit un tiers de son armée, par les désordres de la maraude qu'il ne put pas interdire à des soldats mourant de faim ; qu'enfin il n'avait aucun plan, aucune idée arrêtée pour une opération si grande, si importante, et que tous les détails, toutes les circonstances y dépendirent du hasard, même dans cette terrible bataille de la Moskowa, la plus meurtrière des temps modernes, et où Rognat dit positivement qu'il eût été à désirer qu'une défaite l'obligeât de rétrograder... Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'après tant de sang répandu, après une victoire si chèrement achetée, il se trouva encore plus embarrassé qu'auparavant, qu'il perdit un temps précieux, et qu'après trente-quatre jours d'hésitation, il ne se décida à la retraite que quand elle n'était plus possible. « Cette retraite, dit Rogniat, ne pouvait avoir lieu que sur Smolensk, sa seule place de dépôts

où il devait trouver des vivres, des munitions, où il pourrait s'arrêter un moment afin d'y refaire son armée harrassée d'une marche de vingt jours. Sur toute autre route il n'avait à se promettre aucun secours jusqu'à Wilna, ou plutôt jusqu'à la Vistule, puisque Wilna n'était pas fortifié. Smolensk était donc son seul point d'appui pour un trajet de trois cents lieues, de Moscow à Thorn et Dantzick. ... Du reste, ajoute le commandant du génie, se moquant des premiers principes de l'art de la guerre, il (Napoléon) n'avait préparé aucune base sur cette longue ligne d'opérations; il n'avait pas même mis en sûreté ses ponts de communication et ses magasins par des retranchements. Son pont d'Orcha sur le Borysthène, mal protégé par une mauvaise flèche sur la rive gauche, ne l'était pas du tout sur la rive droite. Son pont de Borisow, sur la Bérésina, fut enlevé par Tchitchakow, faute d'ouvrages suffisants. Minsk et Wilna, ses grands dépôts de vivres en Lithuanie, n'étaient pas même entourés d'une simple palissade. Son pont de Kowno, sur le Niémen, n'était pas à l'abri d'un coup de main. Comment ose-t-il dire (page 97), que l'armée avait une ligne de places sur le Niémen, Pillau, Wilna, Grodno et Minsk! lorsque personne n'ignore que la petite forteresse de Pillau, à vingt-cinq lieues du Niémen, sur une langue de sable qui sépare le Frisch-Haff de la mer, n'a d'autre objet que de défendre la passe de ce lac; que Wilna, à vingt lieues du Niémen, n'est point fortifié; que Grodno n'est point fortifié; que Minsk, à cinquante lieues du Niémen, n'est point fortifié. C'est ce tissu d'assertions mensongères qu'on se permet d'intituler : *Mémoire pour servir à l'histoire!* Vraiment elle y puiserait de beaux matériaux! Deux routes conduisent de Moscow à Smolensk; la plus courte, par Mojaïsk, ayant servi de communication à l'armée, était ravagée, ruinée et déserte. A trois ou quatre lieues à gauche et à droite, on n'y trouvait plus ni maisons, ni habitants, tout était saccagé, brûlé; on eût dit que le feu du ciel avait désolé cette zône de famine. L'autre, plus longue de quinze lieues, passant par Kaluga, était intacte; mais Kutusow barrait le passage... Le général français résolut d'abord de la prendre; et il lui restait encore plus de cent mille combattants des meilleures troupes; s'il fallait s'ouvrir une voie de salut, les armes à la main, il devait espérer la victoire. Et, après tout, ne valait-il pas mieux mourir glorieusement sur un champ de bataille que de périr obscurément de misère et de faim sur la route dévastée?.. L'armée se préparait à pousser les Russes sur Kaluga, à les chasser de cette ville, et à s'ouvrir par là le nouveau chemin de Smolensk. Quelle fut sa surprise, lorsque, au contraire, elle reçut l'ordre de rétrograder, et qu'elle fut dirigée sur Mojaïsk, où elle reprit tristement l'ancienne route dévastée; résolution pusillanime, plus funeste que la perte d'une bataille! Dès lors tout fut affamé, désorganisé, perdu....• Les troupes avaient reçu l'ordre d'emporter pour vingt jours de vivres; mais il n'y en avait point; on ne leur fit aucune distribution. D'ailleurs comment les porter (un soldat n'en porte jamais pour plus de quatre jours)? Ainsi il fallut encore y suppléer par la maraude; et ce moyen fut bien plus funeste qu'au premier passage, par les Cosaques qui poursuivaient sans relâche, et les paysans qui tous étaient

armés... Nous avons dit, dans la notice sur Napoléon, quelles furent, dans cette marche de trois cents lieues, toutes les conséquences de tant d'incurie. Après avoir traversé le Borystène sur le pont d'Orcha, qu'heureusement l'ennemi n'avait pas coupé, l'empereur était près d'arriver à la Bérézina, lorsqu'il apprit qu'une armée russe s'était emparée de la tête du pont de Borisow... Ce dernier coup fut terrible, dit Rogniat : En queue les quatre-vingt mille hommes de Kutusow ; en tête une armée de trente mille hommes, qui lui disputait le passage de la Bérézina ; sur son flanc droit les trente mille hommes de Wittgenstein ; et, pour toute ressource, une masse confuse, désorganisée d'hommes affamés, harrassés et presque désarmés. On n'y comptait plus que vingt-neuf mille combattants, y compris les corps de Victor et d'Oudinot. Sa position paraissait désespérée. Heureusement que les fautes de ses ennemis lui permirent de saisir une planche de salut. Le vieux Kutusow cessa sa poursuite, au moment où la fortune lui livrait sa proie : Tchitchakow se laissa donner le change, et courut au-dessous de Borisow, tandis qu'on passait au-dessus ; Wittgenstein lui-même n'attaqua que mollement sur le flanc droit. Deux ponts sur chevalets furent établis dans la journée du 25, et le corps d'Oudinot passa aussitôt. La foule suivit entassée et sans ordre. Au milieu de cette confusion, Tchitchakow parut sur la rive droite, Wittgenstein sur la rive gauche. Tout ce qui dans l'armée française avait encore assez de force pour soutenir ses armes, se battit avec le courage du désespoir. Tchitchakow fut repoussé, et Wittgenstein contenu. Cependant le passage ne s'acheva pas sans désastre. Quelques milliers de soldats, une foule désarmée et des monceaux de bagages tombèrent aux mains de l'ennemi. On prit à la hâte la route de Zemblin. Le froid devint excessif... On vit disparaître, en deux ou trois jours, la division Loison tout entière, envoyée de Wilna au devant de l'armée. Napoléon n'avait pris aucune précaution pour la vie de ses soldats ; ils étaient vêtus comme en Italie... Une chose révoltante, c'est le mot qui termine son 29e bulletin, ce bulletin funéraire, consacré à annoncer des désastres inouis et la perte de l'armée : *La santé de sa Majesté n'a jamais été meilleure.* Quoi ! vous faites périr cinq cent mille hommes de froid et de faim, en violant tous les principes, en entassant des fautes qu'un sous-lieutenant n'eût pas commises ; cette multitude de braves que vous sacrifiez brille d'un courage, d'une constance et d'une résignation admirables ; pas un soulèvement, à peine un murmure, et rien ne vous touche ! aucun remords, aucun regret ne s'échappe de votre âme ! Que vous importe le naufrage universel ? vous vous portez bien. Je ne crois pas que l'on trouve dans toute l'histoire un cri d'un aussi atroce égoïsme .. Napoléon abandonna son armée le 5 décembre, à Smorgoni, aussitôt qu'il put passer en sûreté. Il s'échappa furtivement dans un traîneau, traversant, sous un nom emprunté, la Saxe, la Prusse, où il craignait d'être arrêté. Son devoir le plus important n'était-il pas de rallier son armée ? Sa fuite est un aveu, ou qu'il jugea la chose impossible, ou qu'il manqua à son devoir le plus sacré. Pourquoi donc accuser Murat de la perte de l'armée ? Hélas ! il n'est que trop vrai que déjà avant l'arrivée à Wilna, l'armée n'existait plus ; à peine pouvait-

on tirer, de cette multitude confuse, trois ou quatre mille combattants; c'est ce dont les états de situation font foi... Si l'on eût essayé de tenir dans cette ville, tout y eût été enveloppé et pris... » Revenant à la position de Rogniat auprès du prince Eugène, qui commandait les débris de la grande armée, après la fatale retraite, nous devons dire que tout ce qu'il put faire alors, pour remédier à tant de maux, ce fut de mettre à la hâte en état la défense et l'approvisionnement des places de l'Oder et de la Vistule, que l'empereur ne voulait pas abandonner, se flattant toujours sans doute d'y retourner dans peu. Jamais il ne renonça volontairement à la possession d'un objet tombé en son pouvoir; et il avait dit qu'il reviendrait avec une nouvelle armée, pour marcher encore une fois sur Moscow!.. Trois mois se passèrent ainsi dans des travaux et des préparatifs aussi pénibles qu'inutiles; et quand Napoléon revint, en effet, au mois de mai avec une nouvelle armée; quand il eut remporté les victoires de Lutzen et de Bautzen, il fallut travailler à des fortifications sur l'Elbe, au lieu de retourner franchement sur le Rhin, où les alliés n'eussent pas même songé à l'attaquer! Mais abandonner l'Allemagne, renoncer à sa confédération du Rhin, ne fût-ce que momentanément!... la seule pensée de pareils sacrifices le mettait en fureur. Rogniat fut chargé particulièrement de diriger les fortifications de Dresde, qui, bien que faites à la hâte, furent admirées des connaisseurs; elles mirent Napoléon en état de remporter une grande victoire, et Gouvion-Saint-Cyr d'y soutenir un siége. Un autre fait remarquable de cette époque si importante est la catastrophe de Vandamme, que nous avons exactement racontée dans la notice de Napoléon, mais dont nous n'avons pu indiquer les causes, que Rogniat a parfaitement connues, et qu'il explique dans sa *Réponse aux notes critiques*. Nous avions bien compris que le succès de cette opération dépendait de la victoire que l'empereur devait obtenir sur la grande armée des alliés, et surtout de la manière dont il profiterait de cette victoire; car, si, après avoir vaincu, il restait immobile, et si Vandamme était abandonné à lui-même avec ses 30,000 hommes, ce général devait succomber devant les 170,000 que commandaient les trois souverains eux-mêmes. Napoléon, qui savait cela, resta néanmoins immobile, et selon sa coutume, il a ensuite rejeté sur Vandamme et sur la pluie, le tort de son immobilité; et, dans son bulletin, il s'est excusé sur les mauvais chemins, de n'avoir pas poursuivi et refoulé les alliés dans un défilé, où, pressés entre deux armées, ils eussent infailliblement succombé. N'ayant là-dessus d'autre témoignage que celui des bulletins, nous avions adopté cette excuse de la pluie et des mauvais chemins; mais Rogniat qui était là, et qui a dû tout voir et tout savoir, déclare positivement que l'immobilité de l'armée française eut une autre cause, que ce fut une colique dont se trouva subitement atteint l'empereur, qui se crut empoisonné et qui suspendit, pour recourir à des contre-poisons, toutes les opérations de l'armée, où l'on sait que rien ne pouvait se faire sans lui, où tout reposait sur sa tête. Il avait tellement identifié et concentré dans sa personne le pouvoir et le commandement, que tout devait s'arrêter, tout devait tomber avec lui; et ce qui arriva dans cette occasion pour une

colique de quelques minutes, est arrivé dans plusieurs autres circonstances avec des résultats encore plus funestes. L'affaire de Vandamme est, du reste, une question que nous traiterons plus au long à l'article de ce général qui nous reste à faire. Ce que nous pouvons dire ici de plus certain, c'est que s'il fut obligé de capituler à Culm, c'est parce que ayant à combattre 170,000 hommes, il ne fut ni appuyé ni secouru par Napoléon. — Quand enfin l'empereur s'éloigna de Dresde, dans les premiers jours d'octobre 1813, Rogniat dut le suivre dans sa marche incertaine sur Leipzig. Nous avions d'abord pensé que, dans cette campagne si décousue, si irrégulière, tout avait été conduit par le hasard; mais le commandant du génie, qui avait des renseignements plus sûrs que les nôtres, a dit que ce furent les alliés eux-mêmes qui se donnèrent rendez-vous sous les murs de cette ville. S'il en est ainsi, nous ne concevons point que Napoléon n'ait pas essayé de les attaquer séparément, avant leur jonction, dans cette marche de flanc vers la Saxe; et il faudrait ajouter cette faute à tant d'autres, dont Rogniat fut le témoin sans pouvoir y apporter remède. «... En voyant tout manquer à la fois, dit-il, munitions, ponts, retranchements, têtes de pont, on serait tenté d'accuser d'imprévoyance les commandants d'artillerie et du génie. Voici ce qui doit les justifier : A l'époque de la déclaration de l'Autriche, j'insistai vivement pour que nos ponts sur la Saale et sur l'Elster fussent fortifiés et Leipzig retranché, etc. Pour toute réponse, je reçus l'ordre par écrit de ne jamais prendre l'initiative sur rien. Dès lors le commandant du génie fut réduit au rôle passif d'attendre des ordres pour fortifier les points importants; et on ne lui en donna aucun... Au moment du départ de Dresde, les commandants d'artillerie et du génie reçurent la défense de se mêler de la marche et des mouvements des grands parcs d'artillerie et du génie. Napoléon les fit commander par un général d'infanterie, qui devait recevoir ses ordres directs. Le jour de la bataille il les avait oubliés à trois lieues de Leipzig, au milieu des colonnes ennemies. Ils furent séparés de l'armée, et obligés de se jeter dans Torgau pour n'être pas enlevés; et l'on fut privé de munitions, d'outils, d'ouvriers au moment le plus critique...» Dans une autre passage de son ouvrage, Rogniat a complété l'explication des causes de ce grand désastre et du moyen aussi odieux que ridicule par lequel Napoléon essaya de se justifier, aux yeux de la multitude, de l'un des faits les plus honteux de sa vie. On ne peut plus douter aujourd'hui que ce ne soit pour cela qu'il ait voulu sacrifier et déshonorer de braves militaires qui avaient fait leur devoir. Traduits au conseil de guerre qui avait été annoncé dans le bulletin, ils auraient certainement péri sans l'énergie de Rogniat, à qui Napoléon ne pardonna jamais cette courageuse opposition, et à qui son parti ne la pardonne pas même encore. C'est un des plus beaux faits de son honorable carrière. Tout était préparé pour immoler les victimes, et personne, auprès du souverain maître, n'osait faire la moindre observation, lorsque le chef du génie en fut informé. Comme les autres, il comprit tout ce qui pouvait résulter, pour lui personnellement, de son opposition généreuse; mais il n'hésita point. Ils ne périront pas, dit-il

à ses amis, et il se rendit auprès de l'empereur, qu'il força de renoncer à son projet odieux. Voici comment il a raconté lui-même ce fait remarquable. « ... La perte de la bataille de Leipzig, où il (Napoléon) combattit, adossé à un long défilé, ayant attiré sur l'armée d'effroyables désastres, il chercha un bouc émissaire qu'il pût charger de ses iniquités, aux yeux de la multitude. Le choix ne pouvait tomber sur moi, puisqu'il m'avait envoyé la veille sur un autre point; il tomba sur mon chef d'état-major, que j'avais laissé auprès de lui (2). On connaît la fable du pont de Leipzig, qui, en sautant trop tôt, aurait englouti des colonnes entières, et laissé la moitié de l'armée en proie à l'ennemi, comme s'il n'avait pas eu trois jours depuis son arrivée à Leipzig, pour faire jeter vingt ponts sur la petite rivière de l'Elster! comme s'il n'avait pas eu toute la nuit qui suivit la perte de la bataille, pour faire filer les bagages, les parcs et les colonnes sur la rive gauche, en ne laissant sur la rive droite qu'une faible arrière-garde, prête à se retirer aux premiers rayons du jour! Indigné de cette odieuse injustice à l'égard d'un de mes officiers, j'eus avec lui une explication très-vive, à la suite de laquelle je lui demandai la permission de quitter le commandement du génie. Point de réponse. A Mayence, je la lui demandai de nouveau. Il me fit répondre qu'il saurait bien m'ôter le commandement s'il le jugeait convenable...» Cette campagne de 1813 est une des époques les plus remarquables de la vie militaire de Napoléon. Nous ne croyons donc pas devoir supprimer un seul mot de ce qu'en a dit l'homme le plus capable d'en apprécier tous les faits, de l'homme qui en fut le témoin, le juge, et dont l'opinion fera autorité, nous ne pouvons en douter, pour les contemporains comme dans la postérité. Cette citation est un peu longue pour notre cadre; mais on la trouvera courte, si l'on pense à l'importance et aux résultats de ces grands événements. Toutes les circonstances y sont indiquées, caractérisées avec une admirable lucidité; toutes les opérations, toutes les fautes y sont appréciées par un maître, par un témoin irrécusable. Le livre d'ailleurs où nous les puisons est si rare, si difficile à trouver, que nous croyons rendre service aux lecteurs en le citant presque tout entier. « ... La grande faute du général français, comme je l'ai fait observer dans mes Considérations, était de vouloir prendre l'offensive sur tous les points à la fois avec des forces inférieures. Lorsqu'il opérait sur la Bohême avec la masse de ses troupes, pourquoi faire porter en avant ses faibles armées de Silésie et de Berlin, contre des troupes beaucoup plus considérables? Que n'attendait-il d'avoir terminé en Bohême, avant de prendre l'offensive ailleurs? Je veux que ces corps d'observation eussent perdu du terrain; je veux même qu'ils eussent été obligés de se replier, l'un sous Dresde dans le camp retranché de la rive droite, l'autre sous Wittemberg ou Torgau; ils fussent du moins restés intacts; et bientôt Napoléon, accourant de la Bohême avec son armée victorieuse, eût débouché de Dresde contre l'armée de Blücher, et l'eût chassée au loin. Ensuite, se portant par la rive droite

(2) Le colonel Montfort. *Voy.* la note, à la pag. 158, de la *Vie privée et publique de Napoléon Bonaparte*, et à la pag. 222 du LXXV^e^ volume de la *Biographie universelle*.

sur Berlin, en ralliant à lui le corps Oudinot, il se fût emparé de cette capitale. Le talent d'un général en chef, pressé par plusieurs armées, est de frapper tantôt sur l'une, tantôt sur l'autre avec la masse de ses forces; talent sublime, qui avait fait triompher le grand Frédéric d'un monde d'ennemis, cinquante-six ans auparavant sur le même théâtre. Le vice de sa base d'opérations acheva de perdre ses affaires. Elle était tournée par la Bohême, et cependant il s'opiniâtrait à vouloir la conserver, au lieu de la reculer sur la Saale; ce qui enchaînait ses mouvements autour de Dresde, afin d'en soutenir l'extrémité droite. Sa position était des plus critiques : quittait-il Dresde un moment pour aller au secours du corps Macdonald? la grande armée des alliés menaçait ses derrières par les débouchés de la Bohême ; faisait-il front sur la rive gauche vers la Bohême? Blücher s'avançait jusqu'aux portes de Dresde. D'un autre côté, l'armée de Ney avait de la peine à se soutenir sur l'Elbe entre Wittemberg et Torgau. Des nuées de partisans, sortant des montagnes de la Bohême, inquiétaient notre ligne d'opérations, harcelaient, enlevaient nos convois d'Erfurt à Dresde. Ce qui empirait encore sa situation, c'est qu'il n'avait formé aucun magasin à Dresde, devenu le pivot de ses opérations. Point de distributions aux troupes; les villages, saccagés par des affames, étaient épuisés; on n'y trouvait plus aucun secours; le soldat était réduit à aller déterrer les pommes de terre ensemencées dans les champs, pour soutenir les restes d'une vie consumée par la misère : de là les maladies épidémiques, la mortalité. Les cadres des bataillons se dépeuplaient, et les hôpitaux étaient encombrés. Il avait trouvé le secret de laisser mourir de faim son armée au sein des contrées les plus fertiles de l'Europe... Cependant le plan des alliés, de couper sa ligne d'opérations à Dresde, avait failli leur être funeste. Désormais l'armée française, groupée autour de cette ville, ne leur permettait plus de s'y livrer. Ils y renoncèrent, pour en adopter un autre, celui de diriger leurs troupes de la Bohême et de la Prusse sur Leipzig. Ils espéraient atteindre cette ville avant le général français, puisqu'elle est moins éloignée de Dessau, où ils avaient une tête de pont sur l'Elbe, et des frontières de Bohême, que de Dresde. D'ailleurs il était possible de dérober quelques marches. Une fois leurs armées réunies sur les derrières des Français, ils interceptaient leur ligne d'opérations, et leur barraient tout passage de retraite en s'établissant sur l'Elster ou sur la Saale; ils espéraient en faire une nouvelle Bérézina. Il est certain que le saillant où s'était placé Napoléon en Saxe, débordé au midi par la Bohême, au nord par la Prusse, favorisait singulièrement le succès de ce projet. Ils en commencèrent l'exécution vers les premiers jours d'octobre, quand ils jugèrent leur grande armée assez rétablie, reposée et renforcée. Le 5 octobre, déjà l'armée de Bohême arrivait à Chemnitz, à 15 lieues de Leipzig; déjà celle de Silésie, longeant la rive droite de l'Elbe, en masquant son mouvement par quelques troupes laissées devant Dresde, passait ce fleuve entre Wittemberg et Torgau; déjà le prince royal de Suède débouchait de sa tête de pont près de Dessau, lorsque Napoléon eut connaissance de ce mouvement général,

qui menaçait de l'envelopper. Il était trop tard pour s'y opposer, si les trois armées se fussent hâtées; elles n'étaient plus qu'à deux marches de Leipzig, tandis que le général français en était à ving-deux lieues. Elles pouvaient donc l'y prévenir le 7 ou le 8, s'emparer de cette ville, isoler du gros de l'armée française le corps d'Augereau, marchant sur Wurtzbourg, et d'Iéna sur Leipzig, où il n'arriva que le 12; et prendre position sur la rive gauche de l'Elster et de la Pleisse. Sa situation était alarmante : à droite, à gauche des pays ennemis, et 300,000 hommes prêts à se réunir sur ses derrières; pas une tête de pont, ni sur la Saale, ni sur l'Elster, pour assurer son retour. On crut qu'il le sentait, lorsqu'on le vit se hâter de faire rétrograder ses troupes sur Leipzig. D'un autre côté, on ne sut que penser lorsqu'on le vit laisser deux corps à Dresde, et oublier l'inutile corps de Hambourg. « Pourquoi se priver ainsi de 30,000 « hommes à Dresde, de 25,000 à « Hambourg, s'écriaient les officiers, « au moment où il va combattre pour « l'existence dans les plaines de Leip- « zig contre une multitude d'enne- « mis? Quelle folie de disperser ses « troupes, lorsqu'il ne reste d'autre « espoir de salut que de s'ouvrir une « route sanglante, les armes à la main, « au travers d'une armée déjà fort « supérieure? Et ces trois corps, que « deviendront-ils, s'il est rejeté sur « le Rhin? » Le principe de l'art de la guerre le plus généralement reconnu, et peut-être le plus important, c'est que tous les détachements, tous les corps d'une armée soient disposés de manière à se soutenir mutuellement, à n'être jamais séparés par l'ennemi, à pouvoir se concentrer, se réunir au moment du besoin. Il eut donc tort de laisser les corps de Dresde et de Hambourg isolés du reste de l'armée. Je me plais à reconnaître, au reste, qu'il pécha rarement contre ce principe; la concentration subite de ses forces fut le talent auquel il dut ses plus éclatants succès dans ses beaux jours, surtout dans sa première campagne d'Italie, chef-d'œuvre de combinaisons, d'audace et d'habileté. Napoléon arriva le 8 à Wurtzen, à cinq lieues de Leipzig. Par une faveur inespérée de la fortune, les trois armées ennemies avaient perdu un temps précieux; Blücher s'était arrêté à Duben, Bernadotte à Halle, et la tête de la grande armée paraissait à peine à Borna. On s'amusait à des détails, au lieu de s'avancer sur Leipzig, point du rendez-vous; les trois généraux ennemis en étaient chacun à deux journées de marche. Le général français pouvait y arriver le lendemain, et se porter de là, avec la masse de ses forces, à la rencontre de l'armée qu'il préférait combattre, celle du midi ou celle du nord... Lorsque de Wurtzen on le vit appuyer à droite et se transporter a Duben, on crut qu'il suivait ce plan. Déjà plusieurs corps étaient en marche sur Wittemberg; mais soudain il les arrête, les fait rétrograder, et, après avoir perdu trois journées à Duben, en hésitations, il quitte à la fin ce funeste séjour pour se diriger sur Leipzig. Il paraît alors revenir au premier projet d'aller combattre la grande armée; mais il était trop tard. De la position qu'elle venait de prendre devant Leipzig, elle communiquait déjà par la rive gauche de l'Elster avec l'armée du Nord à Halle. Ainsi Napoléon commençait l'exécution d'un projet, l'abandonnait, en adoptait un autre, et cela

dans un moment où l'urgence des circonstances rendait tout retard mortel. Qu'étaient donc devenues cette audacieuse activité et cette énergie de volonté qui lui avaient valu jadis de si glorieux succès! Il attribue son changement de résolution à la déclaration de la cour de Munich; raison de plus de frapper des coups de massue sur les ennemis à portée de son bras, afin de terrifier les autres! S'il réussissait à battre, d'abord les armées de Blücher et de Bernadotte, ensuite l'armée de Schwarzenberg, que lui importaient 50,000 Austro-Bavarois sur le Bas-Mein? Ils eussent été pris par derrière et anéantis Craignait-il qu'ils n'interceptassent sa ligne d'opérations? Il était aisé de la changer, en la faisant passer de Magdebourg à Wesel. Le 15 octobre, l'armée française parut devant Leipzig, par la route de Dubeu, en même temps que celle de Blücher paraissait par la route de Halle, et celle de Schwarzenberg par la route de Bohême. Le maréchal Augereau, qu'on avait retiré de Wurtzbourg, au moment où sa présence y devenait nécessaire pour s'opposer à l'armée austro-bavaroise, y était arrivé trois jours auparavant. Le 16 Blücher attaqua par la route de Halle, et Schwarzenberg par celle de Pegau et de Borna. Un autre corps ennemi, détaché sur la rive gauche de l'Elster, interceptait notre ligne d'opérations, et s'efforçait de refouler dans le long défilé de la rivière le corps Bertrand, que le général français avait envoyé pour rétablir sa communication. La position des Français était détestable; sur leurs derrières un défilé de demi-lieue, et leurs communications interceptées, leur droite assaillie par 150,000 hommes, leur gauche par 60,000, résultat déplorable d'une série d'hésitations et de fautes. Cependant il était trop tard pour franchir le défilé: on était en présence de l'ennemi, il fallait se battre dans ce coupe-gorge. Napoléon oppose 20,000 hommes aux 60,000 de Blücher, ensuite il se précipite avec la masse de ses forces sur la grande armée des alliés. On s'efforce de percer le centre de cette armée, appuyé au village de Gossa. Nous attaquons avec fureur; nul espoir de salut que dans la victoire. On prend, on perd, on reprend, on reperd encore ce village encombré d'un monceau de cadavres. L'ennemi oppose sans cesse de nouvelles troupes à la furie française: c'était l'hydre de Lerne. Cependant les réserves des alliés s'épuisaient; ils en étaient réduits aux derniers régiments de la garde russe pour la défense de Gossa, au lieu que chez les Français, la vieille garde et le corps Souham n'avaient pas encore donné. Le moment était décisif; il était d'autant plus important d'en profiter, que, dans la situation difficile où nous nous trouvions, une bataille indécise avait les fâcheux résultats d'une bataille perdue. Napoléon paraît le sentir; on le voit s'avancer à la tête de sa garde, sans doute pour donner le dernier coup de massue; mais, effrayé tout à coup par une charge de quelques escadrons ennemis, qui pénètrent près de lui, il s'arrête, forme la garde en carré, et se met en sûreté au milieu; le corps Souham s'arrête aussi, et bientôt la nuit vient envelopper de son ombre les deux armées également épuisées. On s'était du moins soutenu à droite, mais on avait été moins heureux à gauche; le corps Marmont, écrasé sous le poids de forces triples, avait été repoussé jus-

qu'aux portes de Leipzig. Il était à craindre que l'ennemi ne s'emparât de cette ville, ne pénétrât jusqu'au pont de l'Elster, ne prît à dos le reste de l'armée, et ne lui fermât cette unique issue. Ainsi la droite ne se soutenait qu'avec peine, la gauche défaite, l'ennemi menaçant l'unique point de retraite, l'armée acculée à un long défilé, des forces très-inférieures, et pour comble de malheur, les munitions épuisées, ne pouvant suffire à une nouvelle bataille, telle était la situation désespérée des Français à la fin de la journée. Chez les ennemis, avantage de position, liberté de mouvements, abondance de munitions, des forces doubles, et 100,000 hommes de renforts sur le point d'arriver; car le corps de Collorédo, le corps Benigsen et l'armée du prince royal de Suède n'avaient pas encore paru sur le champ de bataille. Il était clair qu'il ne restait plus qu'une voie de salut, la retraite sur la rive gauche de l'Elster; on avait toute la nuit pour la faire. Mais Napoléon reste immobile dans sa tente. Le lendemain les alliés *emploient* la journée à rallier et à faire entrer en ligne les corps Collorédo, Benigsen et l'armée de Bernadotte; ce qui élève le nombre de leurs troupes sur le champ de bataille à 300,000 hommes. Même immobilité, même apathie chez le général français; aucune disposition, aucun ordre; il refuse même de faire jeter des ponts sur l'Elster; il semblait plongé dans un sommeil léthargique. La nuit vient, l'immobilité continue jusqu'à deux heures du matin. Alors seulement les corps de la droite reçoivent l'ordre de se rapprocher de Leipzig, afin de se réunir à la gauche. Aux premiers rayons du jour les alliés, animés par le spectacle de ce mouvement rétrograde, se hâtent de commencer l'attaque. Leur armée, réunie dès la veille au nombre de 300,000 hommes, formait un demi-cercle autour des Français. Ceux-ci, réduits à 120,000 combattants, presque sans munitions, écrasés sous une grêle de projectiles, vomis de tous les points d'une demi-circonférence de feux, lâchement abandonnés par la division saxonne, au fort du combat, montrent une constance admirable et un courage à toute épreuve. Leur ligne circulaire se rétrécit, il est vrai, se rapproche de Leipzig, mais elle n'est forcée sur aucun point. La nuit vint enfin faire trève à ce sanglant combat... Cependant Napoléon, jugeant dès le matin ses affaires désespérées, m'avait envoyé au corps de Bertrand, sur la rive gauche de l'Elster, afin d'ouvrir un passage sur la Saale, et de préparer des ponts sur cette rivière. L'ennemi ayant retiré tous ses corps postés sur la rive gauche, pour les concentrer autour de Leipzig, ne nous disputait plus le chemin de la retraite. Aussi notre besogne fut-elle aisée; nous arrivâmes la nuit à Weissenfeld, où nous établîmes deux ponts. La bravoure éclatante des Français avait obtenu un grand résultat dans la journée du 18, celui de gagner la nuit sans être mis en déroute. Dès lors il était facile de franchir le défilé à la faveur de l'obscurité. Mais personne n'établit de l'ordre; la plus grande confusion régna sur la route, sur le pont encombré de voitures stationnaires; aucun pont subsidiaire ne fut jeté à droite ou à gauche; le général français demeura sur ce volcan dans une sorte d'apathie inexplicable. Lorsque le jour vint éclairer cette scène de désordre, plus de la

moitié de l'armée était encore sur la rive droite. Cette journée du 19 fut désastreuse; les ennemis fondent de toutes parts sur ces malheureux débris de deux batailles, épuisés de fatigue, de sang, et manquant de munitions. En vain essaie-t-on de défendre les faubourgs de Leipzig; ils sont forcés, la ville est emportée l'épée à la main, et la colonne tumultueuse des fuyards se précipite dans le défilé. On se presse, on se pousse, on renverse les voitures. L'encombrement de la route ralentit la poursuite de l'ennemi en queue; mais il porte des colonnes d'attaque sur les flancs. Déjà ses tirailleurs se montrent à droite et à gauche du pont; l'effroi s'empare de cette multitude confuse; un cri s'élève de le faire sauter; le feu est mis aux poudres, et sa destruction prive de cette unique issue tout ce qui reste encore sur l'autre rive. Voici comment cet événement eut lieu : Napoléon avait ordonné à son commandant de l'artillerie de la garde de faire sauter le pont lorsque l'armée aurait achevé de passer. C'était une commission fort épineuse; au milieu d'une épouvantable déroute, où les poursuivants et les poursuivis se trouvaient pêle-mêle, comment juger de l'instant précis où il fallait l'exécuter? Si on ne faisait pas sauter le pont, on était justement accusé d'avoir laissé passer l'ennemi; si on le faisait sauter, on encourait le blâme d'avoir causé des désastres par trop de précipitation. Ce général rencontre un colonel du génie, et le prie de s'en charger. Celui-ci, rempli de zèle, court au pont avec quelques sapeurs, et se hâte de faire les dispositions nécessaires. Ensuite il s'enquiert qui commande l'arrière-garde; personne ne lui répond, au milieu de ce *sauve qui peut*. Il s'informe du général d'artillerie, afin de prendre ses derniers ordres; il n'était plus là. Cependant le tumulte s'accroît aux abords du pont, les coups de fusil approchent, les balles sifflent; la foule tourbillonne et l'entraîne à quelques pas, lorsque le sergent resté aux poudres, obéissant au cri général, fait sauter le pont. Aussitôt, grand fracas de Napoléon dans ses bulletins: « L'armée était victorieuse, « disait-il, l'ennemi battu, lorsqu'un « colonel du génie, détruisant le pont, « avait causé des désastres; on va le « mettre en jugement. » Il n'en fit rien... Il craignit avec raison que je ne proclamasse hautement la vérité; il m'envoya un officier, pour me faire entendre qu'il fallait une victime dans les grandes calamités, qu'on nous dédommagerait ensuite de notre silence... Je le reçus avec indignation. Il est difficile de décider si la prudence permettait de différer l'explosion de quelques minutes; ce qui eût permis de s'échapper à quelques centaines d'hommes de plus. Mais ce qu'il est très-aisé d'apercevoir, c'est que la négligence impardonnable du général français fut l'unique cause de ces derniers désastres. Quoi! il arrive le 15 à Leipzig, il se bat le 16, il reste le 17, il se bat encore le 18, contre des forces triples, une rivière à dos, et il néglige d'y faire jeter plusieurs ponts! Lorsqu'on le lui propose, il le refuse, comme il avait refusé un mois auparavant de faire travailler à des têtes de pont sur la Saale. L'Elster est une petite rivière ayant quatre ou cinq bras, avec des berges élevées et un fond vaseux, qui la rendent inguéable. Du 15, jour de notre arrivée, au 19 matin, jour du

désastre, nous avions le temps d'y jeter, non pas seulement un ou deux ponts, mais cinquante, et de frayer vingt nouveaux passages. Bien plus, un passage unique suffisait, s'il eût profité des journées des 17 et 18 pour faire filer ses bagages sur la rive gauche, et de la nuit du 18 au 19 pour retirer ses troupes. Il était réservé à ce personnage extraordinaire, après avoir pris un essor sublime dans plusieurs circonstances, de se rabaisser dans d'autres à des fautes que le dernier sous-lieutenant eût évitées. Était-ce ignorance? non. Était ce paresse d'esprit? non; jamais homme ne fut plus actif. On ne peut les attribuer qu'à un orgueil excessif. Prendre les précautions d'usage, pour assurer sa retraite, c'était l'aveu tacite qu'elle pouvait devenir nécessaire: dès lors son orgueil se révoltait et les repoussait. Il avait si bonne opinion de lui, si mauvaise opinion des autres, qu'il ne doutait jamais du succès dans les circonstances les plus désespérées. Rien ne paraissait difficile à cet enfant gâté de la fortune; tout devait plier devant son génie. De là cette série d'entreprises téméraires, qui, du point le plus élevé où soit jamais parvenu un mortel, le précipitèrent de chute en chute jusque dans l'île de Sainte-Hélène. Je n'ai point le courage de suivre l'armée dans sa retraite... Quel tableau, en effet, à présenter, que de jeunes soldats, exténués de fatigues par les marches forcées, de faim par le défaut de distributions, de maladies par la misère, jonchant les routes de leurs cadavres! Les corps furent promptement désorganisés, fondus. A peine put-on rassembler 30,000 combattants à Hanau contre l'armée austro-bavaroise, pour s'ouvrir un passage; ce combat fut le dernier effort d'une armée expirante. Parvenu à Mayence, il n'exista plus que des cadres de régiments et un squelette d'armée. De ces débris de 300,000 combattants, on retira avec peine 25,000 hommes capables de supporter la campagne d'hiver, qui s'ouvrit bientôt sur le territoire français...»

Après l'offre de sa démission, qui ne fut pas acceptée, le général Rogniat, sentant l'impossibilité de garder plus long-temps un commandement qu'on ne peut exercer d'une manière utile sans jouir de la confiance du général en chef, obtint des événements ce qu'il n'avait pu obtenir de plein gré. Lorsque l'armée traversa la Lorraine, il se renferma dans Metz, et, tant que dura le blocus de cette place, il y resta, et se rendit utile par ses avis au général Durutte, qui la commandait. Plusieurs fois Napoléon lui fit donner l'ordre de rejoindre le grand quartier-général; mais ces ordres ne lui parvinrent pas, et il eût été impossible de les exécuter. Cependant Rogniat était trop bon Français pour rester oisif dans une place entourée d'ennemis. Après s'être occupé des moyens de conserver ce puissant boulevart, après avoir hâté par sa présence les travaux les plus importants de la défense, il va trouver Durutte, il lui représente l'imprudence des alliés, qui, ayant placé à Nancy tous leurs dépôts et leurs moyens de guerre, n'ont couvert cette ville que par un seul corps d'armée, et se sont avancés jusque dans les plaines de la Champagne. Il lui montre que la garnison de Metz et celles des places voisines peuvent aisément fournir un corps mobile d'environ 10,000 hommes sans compromettre leur sûreté, et que ce corps, agissant sur les derrières de l'ennemi, et menaçant Nancy, produirait infailli-

blement une diversion utile. Le gouverneur hésitait; car sur lui seul reposait la responsabilité d'une opération pour laquelle il n'avait pas reçu d'ordre, et de laquelle il craignait de voir résulter des inconvénients pour la sûreté de la place qui lui était confiée. Mais Rogniat le sollicite, lui parle avec chaleur, et le détermine enfin à cette manœuvre qui, exécutée à demi, produisit néanmoins de beaux résultats et inquiéta beaucoup les alliés. La nouvelle de cette tentative de Durutte parvint à l'empereur, dont l'armée reprit courage; et plus tard, lorsque Napoléon eut épuisé tous les moyens pour sauver sa capitale, il songea un moment à rejoindre le général Durutte avec une partie de ses forces, afin d'opérer d'une manière plus efficace sur les derrières de l'ennemi, en s'appuyant aux places fortes de la frontière, que celui-ci avait dépassée. C'était une grande et belle conception fondée sur l'établissement même de nos places fortes, mais qui exigerait, pour être réalisée, que la capitale pût se défendre au moins pendant quelques jours. Or, l'empereur était loin de pouvoir y compter. Après s'être avancé jusqu'au delà de Saint-Dizier, il revint sur ses pas afin de sauver Paris, et n'arriva à ses portes qu'au moment où l'ennemi y entrait. Dès lors tout fut perdu pour lui. Le général Rogniat étant resté dans Metz jusqu'au moment où cette ville ouvrit ses portes aux envoyés de Louis XVIII, vint, comme tous les autres, se soumettre au gouvernement de la Restauration, qui le fit chevalier de Saint-Louis, grand-officier de la Légion-d'Honneur, et le maintint dans tous les grades et emplois que l'état de paix permettait de conserver. Au retour de l'île d'Elbe, en 1815, il ne s'empressa pas d'offrir ses services à Napoléon, dont il se croyait encore disgracié. Cependant, à sa grande surprise, le titre de premier ingénieur de la grande armée lui fut conservé, et il dut, en cette qualité, suivre l'empereur dans sa courte et funeste campagne de Waterloo, où il fut encore le témoin à peu près impassible de la défaite la plus absolue et la plus complète qu'ait éprouvée la France depuis plusieurs siècles. Le récit qu'il en a fait est ce que nous connaissons de plus vrai, de plus judicieux sur ce grand événement. Ne pouvant en élaguer la moindre partie, sans lui ôter sa valeur et le rendre inintelligible, nous prenons encore le parti de le donner tout entier. On ne trouvera nulle part des renseignements aussi sûrs, aussi authentiques, sur un aussi grand événement. Nous ne supprimerons pas non plus le portrait sévère, mais trop vrai, que l'indignation arracha à la plume véhémente du commandant du génie. C'est sa conclusion; c'est par là qu'il semble avoir voulu terminer cette lutte avec son redoutable adversaire. « ... Le 17, Napoléon fit volte-face contre les Anglais. L'armée, du champ de bataille de Ligny, où elle avait couché, se mit en marche sur deux colonnes. Je puis attester, comme témoin oculaire, qu'il était alors de onze heures à midi. Pourquoi cette perte de la matinée? Je l'ignore. La première colonne se dirigea vers les Quatre-Bras; elle y rallia le corps de Ney, et forte alors de 68,000 combattants, elle s'avança sur Wellington. Ce général, n'ayant pas encore toutes ses troupes réunies, se replia sur la route de Bruxelles, jusqu'au nœud des routes de Nivelles et de Charleroi à Bruxelles. Là, il développa son armée, et prit position sur les deux routes, en avant du

village de Mont-Saint-Jean. La colonne française n'arriva en présence qu'à la chute du jour, après avoir fait cinq lieues. Elle pouvait y arriver à midi, et attaquer les Anglais le jour même, avant que les Prussiens fussent en mesure de les soutenir. La seconde colonne, de 31,000 hommes, destinée à suivre l'armée prussienne, flotta incertaine une partie de la journée. Durant la nuit, on avait perdu la piste des Prussiens. Où avaient-ils passé? S'étaient-ils retirés sur Namur ou bien sur Bruxelles par la route de Gembloux et Wavres? Dans cette incertitude, on perdit du temps; à la fin, on se détermina à marcher sur Gembloux, où l'on passa la nuit du 17 au 18, à deux lieues du champ de bataille. De Gembloux à Planchenoit, près de Mont-Saint-Jean, où bivouaquait la colonne principale, il y a six lieues. L'armée française se divisa donc dans la journée du 17 en deux parties trop éloignées pour se secourir mutuellement. Les Prussiens employèrent mieux leur temps. Le corps Bulow, parti de Liége le 16 au matin, était arrivé dans la nuit à Gembloux, après une marche forcée de douze lieues. Il en repartit le 17 pour se rapprocher des Anglais par la route de Wavres, en même temps que Blücher ralliait ses corps battus à Ligny, et les dirigeait sur le même point. L'armée prussienne passa la Dyle à Wavres, à Limale, et se trouva ainsi réunie sur cette rivière, à deux lieues et demie de l'armée anglaise, avec laquelle elle communiquait. D'après ces mouvements, voici quelle fut la position respective des deux armées le 18 au matin avant la bataille. Du côté des ennemis, 90,000 Anglo-Hollandais en position à Mont-Saint-Jean; 100,000 Prussiens, à deux lieues et demie sur leur gauche, n'ayant aucun obstacle à franchir pour venir à leur aide. Du côté des Français, 68,000 hommes en présence des 90,000 Anglais, menacés sur leur droite par 100,000 Prussiens; à six lieues en arrière, vers Gembloux, 34,000 hommes; enfin la division Girard, laissée inutilement sur le champ de bataille de Fleurus. Ainsi, réunion formidable du côté le plus nombreux, dispersion inconcevable du côté le plus faible, tel était l'aspect que présentait l'échiquier de la guerre au moment où les grands coups allaient se porter. Le courage et la furie française pourront-ils remédier aux vices de ces dispositions? Le général français n'attaqua l'armée anglaise qu'à une heure. Déjà l'on apercevait sur la droite, dans la direction de Saint-Lambert, une tête de colonne : c'était le corps Bulow, qui, de Limale, où il avait passé la Dyle, s'avançait sur le flanc droit des Français. On envoya d'abord trois mille chevaux pour l'observer, ensuite le sixième corps, en tout dix mille hommes pour l'arrêter ou du moins le retarder. Dans ce moment le maréchal Ney, qui commandait notre droite, s'engageait et attaquait vivement la gauche et le centre de l'ennemi. Cependant, pourquoi avoir différé l'attaque jusqu'à une heure? On était en mesure dès le matin; on l'eût été même la veille, si l'on n'eût perdu un temps précieux sur le champ de bataille de Fleurus : ce funeste retard ne donna-t-il pas le temps aux Prussiens d'arriver? Mon critique répond qu'il avait plu par torrents toute la nuit, qu'il fallait laisser *étancher* les terres. Mais quelques heures de plus ne suffisaient pas pour sécher le champ de bataille; et, après tout, dans la situation critique où l'on s'était mis, ne valait-il pas

mieux cent fois manœuvrer avec un peu plus de difficulté, et avoir soixante mille Prussiens de moins à combattre? En attaquant dès le matin, on pouvait espérer de battre l'armée anglaise avant l'arrivée des Prussiens, sauf ensuite à faire volte-face contre ceux-ci. A la guerre, on ne réunit jamais toutes les convenances; l'art est de sacrifier l'accessoire au principal. On se battait de part et d'autre avec acharnement sur toute la ligne. Mais le général anglais avait le grand avantage de pouvoir disposer de ses réserves pour soutenir les points faibles. C'est ainsi que, pour réparer le désordre causé dans sa première ligne par notre brave cavalerie, il fit avancer ses réserves, formant trois gros carrés : c'était comme trois grosses redoutes contre lesquelles la bravoure brillante de nos cavaliers vint expirer. Il se maintint en opposant des troupes fraîches à des troupes fatiguées. Le général français ne jouissait pas du même avantage; la gravité des événements l'obligea d'opposer successivement presque toutes ses réserves au corps Bulow : d'abord le 6e corps, ensuite la jeune et partie de la vieille garde, furent engagés contre lui. Ce ne fut qu'à ce prix qu'on réussit enfin à ralentir ses progrès et à le tenir en échec sur notre droite; en sorte que l'attaque principale de Ney, ne pouvant être soutenue par des réserves, finit par languir; les troupes harassées, épuisées de sang, ne faisaient plus de progrès; à peine pouvaient-elles conserver les maisons de la Haye-Sainte, qu'elles avaient enlevées. Les attaques ne se renouvelaient que mollement; et chaque armée restait à tirailler dans ses positions, lorsque, vers six heures du soir, l'arrivée de Blücher vint déranger l'équilibre du combat et faire pencher la balance du côté de l'ennemi. Il venait de Wavres par Ohain et Lasne, à la tête de deux corps, n'en ayant laissé qu'un seul sur la Dyle, afin de disputer le passage de cette rivière à Grouchy, qui était parti un peu tard de Gembloux, puisqu'il n'arriva qu'à deux ou trois heures devant Wavres, à quatre lieues de distance. Depuis une heure ou deux, on entendait une canonnade roulante vers Mont-Saint-Jean. Dès-lors nul doute que les deux armées ne fussent aux mains. On devait donc faire aussitôt tous ses efforts pour franchir la Dyle vers Wavres, Bierge, Limale, Limelette, n'importe où, et voler au secours de l'armée française. Eût-on réussi? Je ne le pense pas. Napoléon, au lieu de tenir son détachement rapproché de lui sur la rive gauche de la Dyle, afin de se couvrir de cette rivière fangeuse contre l'arrivée des Prussiens, l'avait, au contraire, éloigné sur la rive droite : ce qui permit à Wellington d'attirer les Prussiens sur sa gauche, de se renforcer de leurs meilleures troupes, et de tenir le détachement français isolé de l'armée principale. Le général français n'avait que deux colonnes, et il eut la maladresse de les laisser séparer par l'ennemi; faute énorme qui fut le principe de sa défaite. Il semblait avoir perdu le talent de concentrer ses troupes, talent sublime, qui lui avait valu de si éclatants succès dans sa première campagne d'Italie. Dans la mauvaise situation où il avait placé son lieutenant, tenter le passage de la Dyle, défendu par cent mille Prussiens, était tout ce que celui-ci avait à faire. Non qu'il pût se flatter de réussir avec ses 34,000 hommes, mais du moins il devait chercher à occuper le plus de Prussiens possible, afin qu'ils fissent des détachements moins dan-

gereux contre l'armée principale. Peut-être fût-il parvenu à retenir les trois corps de Blücher. Alors l'armée française se fût soutenue jusqu'au soir contre Bulow et les Anglais, et la nuit elle eût pu opérer sa retraite sans désordre ; elle eût été battue, mais non pas détruite. Grouchy tenta effectivement le passage de la Dyle à Wavres, mais un peu tard, et avec moins de vivacité, dit-on, que ne l'exigeait la gravité des circonstances. Blücher, se voyant peu pressé, put quitter les bords de la Dyle avec deux corps d'armée, et arriver avant la nuit sur le champ de bataille, où il prit rang entre Bulow et les Anglais. Un corps de 25,000 hommes qu'il laissa sur la Dyle réussit à contenir la colonne française le reste du jour. L'arrivée de Blücher rendit la situation des Français désespérée. Les lignes ennemies, s'étendant circulairement de Planchenoit par Frichemont et Mont-Saint-Jean à Hougoumont, les enveloppaient de leurs feux. Le cercle était presque fermé ; les boulets prussiens frappaient déjà notre unique route de retraite. Nos pertes étaient affreuses ; une colonne continue de blessés se pressait sur la route ; les bataillons se fondaient, disparaissaient ; sur toute notre ligne, des brèches, des lacunes effrayantes ; à peine quelques groupes de braves en soutenaient les principaux points au prix d'un sang bien précieux ; pour toute réserve, huit bataillons de la vieille garde ; tout le reste épuisé. On n'avait pas un moment à perdre pour battre en retraite. Peut-être les huit bataillons de la garde eussent-ils réussi à la soutenir jusqu'à la nuit, dont les ombres commençaient à s'étendre ; peut-être leurs efforts héroïques eussent-ils donné le temps à la colonne des fuyards de s'écouler, et aux débris de l'armée de se sauver, à la faveur de l'obscurité. Dans ce cas, on pouvait espérer de rallier et de reformer l'armée le lendemain au-delà de la Sambre. Tout à coup l'on aperçoit cette poignée de braves se porter en avant. Napoléon se met majestueusement à leur tête ; fait signe à son état-major de rester en arrière, et pousse droit au centre de l'armée ennemie. Cette résolution ne surprend point les âmes généreuses. Hors d'état de combattre plus longtemps pour la victoire, pensent-elles, puisque sur mille chances il n'en reste plus une seule en sa faveur, il va périr glorieusement à la tête de sa garde. Et où trouverait-il un plus beau tombeau ? Où terminer plus noblement une vie illustrée par de brillants exploits ? En vain la fortune hostile croit l'humilier, le livrer à ses ennemis, l'abreuver d'outrages, l'obliger à terminer dans les fers les restes d'une misérable existence. Ce grand homme court échapper à ses traits par une mort glorieuse, mort digne de couronner l'illustre carrière du héros... Ces pensées animent, exaltent, électrisent les esprits. On voudrait accompagner cette grande victime, partager son sort, et périr avec lui au sein de la gloire ; lorsqu'on le voit quitter la tête de la garde, puis ralentir le pas, puis s'arrêter, rétrograder, puis s'échapper furtivement ; et le héros s'éclipse au milieu des fuyards... La fatalité l'entraînait sur un roc isolé au sein de l'Océan. Cependant les ennemis terminent la bataille par une charge générale de leur cavalerie. Ce terrible ouragan déracine les derniers points de notre ligne ; tout est renversé, confondu, dispersé ; pas un bataillon, pas un escadron de réserve à opposer aux cavaliers ennemis ; pas une troupe rassemblée : tout fuit... Napoléon

court à cheval toute la nuit, gagne la tête des fuyards, et arrive le matin à Philippeville, à quatorze lieues du champ de bataille. Son devoir était de rallier l'armée derrière la Sambre, d'y rappeler le corps Grouchy par la route de Namur dans la journée du 19, de former de ce corps intact son arrière-garde, et de manœuvrer ensuite, suivant les événements, à l'appui de ses places du Nord. Mais au lieu de s'occuper de ces soins pressants et indispensables, après s'être reposé quelques heures à Philippeville, où il ne laisse aucun ordre, il emprunte la voiture du gouverneur, et continue sa fuite, d'abord sur la route de Laon. S'imaginant bientôt apercevoir l'ennemi sur cette route, il *fait* un crochet à gauche, court à Mézières, de là à Reims, fait un crochet à droite vers Laon, où il reste quelques heures; enfin, il part pour Paris, où le cri de l'indignation publique le force d'abdiquer. Il ne tarde pas à quitter cette capitale, à se diriger sur Rochefort; et bientôt il tombe dans les mains de ses ennemis, qui l'enchaînent sur le rocher de Sainte-Hélène (3). Voilà donc où aboutit tant d'activité, tant d'audace, tant d'habileté sur le champ de bataille, tant de combinaisons stratégiques, tant de sang répandu, tant de pays ravagés! O faiblesse humaine! Cet homme qui s'éleva si haut, qui tomba si bas, qui marqua sa carrière par d'éclatants succès et par des revers inouïs, quel jugement devons-nous en porter? Écoutons les uns: c'était l'homme du destin, le dieu Mars; c'était un génie universel, prodigieux, sublime, que le ciel, dans sa toute bienveillance, avait daigné envoyer à la terre pour l'éclairer et la gouverner; Dieu le créa et se reposa. Ils vantent jusqu'à son ardent amour pour la liberté. Écoutons les autres: c'était un homme abominable, souillé de sang, se plaisant dans le crime, lâche, cruel, le bourreau des hommes. Toutes ces clameurs outrées de ses panégyristes et de ses détracteurs passeront avec les intérêts et les passions qui les inspirent. Un jour viendra où il restera seul, en présence de ses actions. L'impartiale histoire les pèsera dans la balance de la justice; si elles ont contribué à rendre les hommes plus libres, plus heureux, meilleurs, plus éclairés, plus civilisés, elle le rangera parmi les bienfaiteurs de l'humanité, et transmettra son nom glorieux à la reconnaissance, à l'admiration de la postérité. Si, au contraire, elles ont immolé des hécatombes d'hommes à une ambition délirante; si elles ont abreuvé l'Europe de sang et de pleurs; si elles ont humilié, dégradé, avili l'espèce humaine sous la verge du despotisme; si elles furent inspirées par un vil égoïsme, qui faisait de sa personne le centre de l'univers; si les froids calculs de l'intérêt étaient leurs seules règles, sans égard aux principes de la justice et de la morale; si elles ne reculaient point de-

(3) Napoléon, dans ses *Mémoires*, ne se borne pas à quereller ses lieutenants; il attaque et presse Wellington avec la plume encore plus vivement que l'épée à la main. Il lui reproche une série de fautes grossières; d'avoir trop disséminé ses cantonnements, d'avoir cantonné séparément les trois armes, infanterie, artillerie, cavalerie; de s'être laissé surprendre; d'avoir perdu du temps pour rassembler ses troupes éparses; d'avoir mal choisi son point de rassemblement, et son champ de bataille; de n'avoir pas su tirer parti de sa nombreuse cavalerie; d'avoir constamment manœuvré aussi mal que le désirait son adversaire. Ce n'est pas à *moi* à défendre la réputation d'un général ennemi. Je ne me permettrai qu'une seule observation: si la postérité, prenant Napoléon au mot, range son adversaire parmi les mauvais généraux, que pourra-t-elle dire de celui que ce mauvais général a vaincu?

vant l'aspect sanglant du crime, dès qu'il était jugé utile : alors l'histoire, vouant son nom aux malédictions de la postérité, le placera parmi les fléaux de l'humanité, à côté des Attila et des Tamerlan. » Il fallait, pour parler ainsi, que le général Rogniat fût bien convaincu ; il fallait, pour que son indignation fût aussi vive, qu'elle eût été excitée par des torts bien graves, de bien funestes calamités ; car c'était un homme sage, prudent, qui aimait sincèrement sa patrie. Si Napoléon l'avait ainsi fait sortir des habitudes de son caractère, s'il l'avait amené jusqu'à désirer sa chute, c'est que certainement il le regardait comme l'auteur de tous les maux de la France, c'est qu'il était bien persuadé que ces maux ne pouvaient finir qu'avec lui. — Après le grand revers de Waterlo, il n'y eut plus rien à faire pour le commandant du génie dans une armée que le maître lui-même avait quittée si précipitamment, et qui d'ailleurs n'existait réellement plus. Il revint donc à Paris, et ne prit aucune part aux événements. Lorsque le gouvernement des Bourbons fut de nouveau rétabli, il se rangea encore une fois sous leur drapeau, et, comme l'année précédente, il fut parfaitement accueilli, et successivement nommé inspecteur-général, président du comité des fortifications, conseiller d'état ; enfin, commandeur de Saint-Louis et vicomte. Chargé de reconnaître nos frontières telles que les avaient faites les traités de 1814 et 1815, il composa sur ce sujet plusieurs mémoires qui restent aux archives de la guerre, comme des modèles de clarté et de précision. Toutes ces fonctions lui laissèrent beaucoup de loisirs, et il put les consacrer à divers écrits qu'il méditait depuis plusieurs années, particulièrement à son ouvrage sur la théorie de la guerre, qu'il publia en 1816, et qui donna lieu aux discussions que nous avons fait connaître. Nous ajouterons à ce que nous en avons dit, que les parties qui sont relatives à l'histoire contemporaine, sans être les plus étendues, sont, sans nul doute, ce qu'il y a de plus curieux et de plus intéressant. Quelques admirateurs passionnés de Napoléon ont essayé de les réfuter ; mais nous pensons qu'il est difficile, pour ne pas dire impossible, de repousser solidement les raisonnements d'un témoin aussi judicieux, aussi expérimenté, et placé aussi favorablement pour bien voir et bien juger. Faute de meilleures preuves, ils ont fini par dire que le commandant du génie de la grande armée eut de véritables sujets de mécontentement dans le mois de décembre 1813, ayant demandé le titre de comte et la croix de commandeur, qui lui furent refusés. Mais on a vu qu'à cette époque le général Rogniat, qui s'était volontairement enfermé dans Metz, loin de demander des titres et des honneurs, avait offert sa démission, à la suite de son altercation avec l'empereur, laquelle n'avait eu d'autres causes que le désir de sauver de braves militaires que Napoléon voulait immoler, au besoin de se disculper d'un tort grave. Certes, ce motif est un peu plus honorable que le refus d'un cordon et d'un vain titre! Les ennemis de Rogniat l'ont bien senti ; mais, ne voulant pas rendre à cet acte vraiment héroïque toute la justice qui lui est due, ils se sont efforcés de l'obscurcir et de le rendre douteux. C'est à nous de le faire connaître et de lui donner tout l'éclat qu'il doit avoir devant les con-

temporains, comme dans la postérité. Quant aux autres parties des *Considérations sur la guerre*, celles où il est question de la tactique des anciens, tel que le passage des Alpes par Annibal, l'organisation, l'armement de légions romaines, même de celle que Rogniat avait imaginée, et sur laquelle il revenait souvent, à peu près comme Folard à sa colonne (*voy.* FOLARD, XV, 143), nous pensons que ce sont des questions sur lesquelles on pourra controverser encore long-temps sans être d'accord, et sans que cela soit de beaucoup d'utilité pour la science. La différence des armes, des mœurs et des gouvernements mettent à tout cela des différences infinies, et que nous ne pouvons pas toujours comprendre. Comme Folard, Rogniat place à côté de ses dissertations sur les anciens des réflexions et des détails beaucoup plus précieux sur les choses qu'il a vues et que personne n'a pu apprécier mieux que lui. Il est vrai, qu'ainsi que le commentateur de Polybe, il n'eut pas toujours à se féliciter d'avoir parlé des faits contemporains; ce qui prouve qu'au temps de Louis XIV, comme au nôtre, la vérité n'était pas sans inconvénient pour ceux qui osaient la dire. Parmi les adorateurs de Napoléon, qui ont été les détracteurs de Rogniat, il s'en est trouvé qui ont dit qu'il avait d'abord publié une première édition de ses *Considérations sur l'art de la guerre*, avec de grands éloges et une dédicace à l'empereur, qu'il a supprimés ensuite. Un tel hommage, rendu à Napoléon dans le plus beau temps de sa gloire militaire, et lorsqu'il reconnaissait le zèle et les services de Rogniat, en le plaçant au premier rang de ses armées, n'aurait rien qui dût surprendre; mais aucun fait ne justifie cette allégation, puisqu'il n'y a pas eu d'édition avant celle de 1816, que la seconde parut en 1817, et, que sous l'empire, l'ouvrage n'était pas même composé. Rogniat publia, en 1819, le premier volume d'un autre ouvrage qui devait en avoir quatre, et qui est intitulé *Des gouvernements*. Il y attachait beaucoup d'importance, mais nous ne pensons pas que la suite paraisse jamais. Le comte Baudrand a dit qu'il s'y montre également l'ennemi de l'anarchie et du despotisme, ce que nous croyons sans peine de la part d'un aussi bon esprit; mais nous craignons bien que le vœu qu'il formait alors pour que sa patrie fût un jour gouvernée par de bonnes lois et des institutions libérales ne soit, comme tant d'autres, qu'une chimère et une vaine utopie. Il composa encore dans les derniers temps de sa vie quelques brochures de peu d'importance et des Mémoires qu'il lut à l'Académie des sciences, où il avait été reçu en 1829. Deux ans après il fut nommé pair de France. Le général Rogniat avait épousé la plus jeune des filles du maréchal Pérignon, dont il estimait le beau caractère (*voy.* PÉRIGNON, LXXVI, 461), et cette union était le charme de sa vie. Ainsi il jouissait de tout ce qui peut faire le bonheur des hommes, lorsque l'excès du travail le conduisit au tombeau, le 10 mai 1840. Comme le sage de Pope, il vit la mort *sans la désirer ni la craindre*, et il ne la subit qu'après avoir rempli tous ses devoirs religieux, après avoir reçu de ses amis un dernier adieu. Ses funérailles se firent en grande pompe à l'église Saint-Sulpice. Des discours furent prononcés sur sa tombe, selon l'usage, par M. Faure pour la Chambre des pairs, par M. Becquerel pour l'Académie des sciences, et par M. Dode de la Brunerie pour le corps du génie.

Plus tard, dans la séance de la Chambre des pairs du 22 février 1841, M. le comte Baudrand prononça un éloge beaucoup plus étendu, et dans lequel nous avons abondamment puisé. Toute la vie du général, ses écrits, son savoir et sa valeur y sont parfaitement appréciés. Nous ne ferons qu'un reproche à l'orateur, celui d'avoir à peine indiqué les discussions de Rogniat avec Napoléon, et surtout de n'en avoir pas fait connaître les véritables motifs, si honorables pour le commandant du génie ! Nous le regrettons d'autant plus que M. le comte Baudrand savait très-bien que, dans cette grande dispute, *ce n'était pas Rogniat qui avait tort.* L'étude des sciences avait beaucoup d'attraits pour ce général, et en l'entendant parler des belles découvertes de l'astronomie, de la géologie, de la physique, de la chimie, de la mécanique rationnelle et industrielle, on était étonné que, par l'assiduité de ses lectures, ses conversations avec les savants, qu'il aimait à fréquenter, et la force de ses réflexions, il eût pu acquérir des connaissances aussi étendues et aussi variées. Les rapports qu'il fit à l'Académie des sciences furent toujours accueillis avec une approbation toute particulière. Poisson surtout l'écoutait avec un extrême plaisir, avide de connaître comment l'art de la guerre était aussi une science, et comment, par des raisonnements mathématiques, un général peut être amené aux conséquences pratiques de la stratégie et de la tactique. Les écrits imprimés de Rogniat sont : I. *Relation des siéges de Saragosse et de Tortose par les Français, dans la dernière guerre d'Espagne*, Paris, 1814, in-4°. II. *Considérations sur l'art de la guerre*, Paris, 1816, in-8°; 2e édit., revue par l'auteur, Paris, 1817, in-8°. Dans le t. 10 du *Spectateur Militaire*, p. 255, on a inséré la traduction d'un long article tiré de la *Gazette Militaire* de Vienne (Pestreichische militær Zeitschrift), qui est la critique du chap. IX des *Considérations sur l'art de la guerre*, relativement aux retranchements de campagne proposés par le général Rogniat. Ce morceau est d'un officier du génie autrichien, le baron de Hauser. III. *Situation de la France en* 1817, Paris, 1817, in-8° de 42 p. IV. *Des gouvernements*, t. Ier, Paris, 1819, in-8°. L'ouvrage devait avoir quatre volumes; un seul a paru. V. *Réponse aux notes critiques de Napoléon sur l'ouvrage intitulé :* Considérations sur l'art de la guerre, Paris, 1823, in-8° (publié sans nom d'auteur). VI. *Mémoire sur l'armement des places*, inséré dans le 8e n° du *Mémorial de l'officier du génie*, Paris, 1826, in-8°. VII. *Mémoire sur l'emploi des petites armes dans la défense des places*, Paris, 1827, in-8°. Ces deux Mémoires ont été rédigés sous les yeux et d'après les idées du général, par son aide-de camp le capitaine du génie Villeneuve. VIII. *Rapport fait à l'Académie des sciences sur l'ouvrage de M. le colonel Paixhans, intitulé :* Force et Faiblesse militaires de la France, Paris, 1830. IX. *Rapport fait à l'Académie des sciences sur le fusil koptipteur* de M. Heurteloup, Paris, 1835, in-4°. X. *Réponse à l'auteur de l'ouvrage intitulé :* Du Projet de fortifier Paris, Paris, 1840, in-8° de 30 p. XI. *De la colonisation en Algérie et des fortifications propres à garantir les colons des invasions des tribus africaines*, Paris, 1840, in-8°, de 57 pag. XII. *Opinion de M. le lieutenant-général vicomte Rogniat sur*

la question de l'Algérie, discours qu'il devait prononcer à la Chambre des pairs, et qui a été publié par sa famille après sa mort (1840). M—DJ.

ROHAN (MARIE-ÉLÉONORE DE), née vers 1628, était fille d'Hercule de Rohan-Guémené, duc de Montbazon, grand-veneur de France, et de Marie de Bretagne, sa seconde femme. Elle descendait, du côté paternel, d'un frère aîné du maréchal de Gié (*voy.* ce nom, XVII, 332). Placée dès l'âge de sept ans dans un couvent, elle y reçut une éducation conforme à son rang ; mais plus tard elle résolut de renoncer au monde et d'embrasser la vie religieuse. Le duc de Rohan, qui s'y était d'abord opposé, finit par céder aux larmes et aux prières de sa fille ; et elle entra dans le monastère des bénédictines de Montargis, où, après avoir été un modèle de ferveur pendant son noviciat, elle prononça ses vœux le 12 avril 1646. Nommée, en 1651, abbesse du couvent de la Trinité à Caen, ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'elle accepta cette charge que son humilité l'avait portée à refuser. Elle montra dans le gouvernement de cette maison autant de sagesse que de prudence, et soutint avec fermeté des droits abbatiaux qu'on voulait lui disputer. Mais, fatiguée de ces contestations, et l'air de la mer étant d'ailleurs très-nuisible à sa santé, elle permuta son abbaye contre celle de Malnoue, près de Lagny, diocèse de Meaux, bien moins considérable cependant que la première, et en prit possession le 13 novembre 1664. L'enquête qu'on fit à ce sujet pour être envoyée à Rome, mit ses vertus dans un si grand jour, que le pape Alexandre VII en fut édifié et dit *qu'il y avait là de quoi canoniser la jeune abbesse.* En 1669, les religieuses de Saint-Joseph de la rue du Cherche-Midi à Paris, qui, à cause du mauvais état de leurs affaires temporelles, étaient menacées de voir la communauté même détruite, passèrent un concordat avec l'abbesse de Malnoue, et se placèrent sous la dépendance de cette abbaye, en adoptant l'office et la règle de saint Benoît. Leur maison fut érigée en un prieuré perpétuel de cet ordre, sous le nom de Notre-Dame de Consolation, et l'on y fit venir deux religieuses de la Trinité de Caen, pour commencer le nouvel établissement. Madame de Rohan, sans abandonner Malnoue, se chargea de gouverner le monastère de Paris ; elle en rédigea les constitutions, qui ont été imprimées, et qu'on regarde comme un excellent commentaire de la règle de saint Benoît. C'est là qu'elle mourut le 8 avril 1681, à l'âge de cinquante-trois ans. Son oraison funèbre y fut prononcée, le 11 avril 1682, par l'abbé Anselme, célèbre prédicateur (*voy.* ANSELME, II, 236). L'épitaphe française, gravée sur son tombeau et composée par Pellisson (*voy.* ce nom, XXXIII, 291), se retrouve dans le 3e volume des *Lettres* de cet auteur ; elle fut imprimée dans le temps avec une traduction latine de Gilbert de Choiseul (*voy.* VIII, 428), évêque de Tournay, et une traduction italienne. Outre les *Constitutions*, dont nous avons parlé, on a imprimé plusieurs *Exhortations*, pleines d'onction, que madame de Rohan avait faites pour des prises d'habit ou des professions religieuses. Elle composa aussi quelques *Portraits*, écrits avec beaucoup de grâce. Mais ses ouvrages les plus remarquables sont : 1. *Morale du sage,* ou *les Proverbes, l'Ecclésiaste et la Sagesse, en latin, avec une paraphrase en français,* Paris, 1665, 1667, 1675, 1681, 1691,

in-12. II. *Les sept Psaumes de la pénitence, en forme de paraphrase*, Paris, 1697, in-16. Ces deux ouvrages, plusieurs fois réimprimés ensemble, respirent une haute piété, et annoncent une profonde connaissance des saintes Écritures. P—RT.

ROHAN-*Guéméné* (JULES-HERCULE MERIADEC, prince de), duc de Montbazon, né en 1726, était, avant la révolution, le chef de l'illustre famille de Rohan. Colonel du régiment de son nom et lieutenant-général, il avait épousé, en 1743, Marie-Louise de la Tour-d'Auvergne, fille du duc de Bouillon et vicomte de Turenne, grand-chambellan de France, dont il eut plusieurs enfants. Obligé d'émigrer, au commencement de la révolution, il mourut en Allemagne dans un âge très-avancé, ainsi que son fils (*Henri-Louis-Marie*), né en 1745, qui avait épousé la fille du prince de Soubise, maréchal de France, mort en 1787 (*voy.* SOUBISE, XLIII, 153), de laquelle il eut plusieurs enfants (*voy.* les articles suivants). Z.

ROHAN - *Guéméné* (le prince CHARLES-ALAIN-GABRIEL de), duc de Montbazon, de Bouillon et pair de France, né à Versailles le 18 janvier 1764, fils aîné du prince *Henri-Louis-Marie* (*voy.* ci-dessus), fut nommé capitaine à la suite des carabiniers le 25 mai 1783. Ayant émigré en 1791, il entra au service d'Autriche et y parcourut successivement tous les grades jusqu'à celui de feld-maréchal-lieutenant. Ce fut, sans contredit, à cette époque, un des plus braves et des meilleurs généraux de cette puissance. Le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, qui eut à le combattre dans plusieurs occasions, lui rend cette justice, particulièrement pour la campagne du Tyrol, en 1805, où le prince de Rohan était sous les ordres de l'archiduc Jean. Après s'être défendu de la manière la plus vigoureuse, près de Castel-Franco, contre des forces supérieures, il fut obligé de se rendre avec sa troupe. Sa conduite, dans cette affaire, ayant été blâmée sous quelques rapports, il fut mis à la retraite; mais ensuite réhabilité, et nommé commandant de la brigade de Pesth en Hongrie. L'empereur lui conféra même la dignité de prince de l'empire, et lui donna le commandement de l'armée rassemblée sur les frontières de la Turquie. La guerre ayant éclaté de nouveau entre la France et l'Autriche, en 1809, le prince de Rohan, compris dans le décret de Napoléon qui ordonnait à tout Français de quitter le service de cette puissance, fut condamné à mort par la Cour spéciale de Paris, pour avoir porté les armes contre son pays postérieurement au mois de septembre 1804. Le même jugement confisquait ses biens. Cette proscription par contumace n'effraya point le prince; il continua de mériter l'adoption de sa nouvelle patrie en la servant avec zèle, et il combattit encore très-bravement à Wagram, où il fut blessé. Après la paix de Vienne il fut nommé grand'-croix de Marie-Thérèse, ce qui est l'apogée des honneurs militaires en Autriche. A l'époque de la Restauration, en 1814, il rentra en France, et le roi Louis XVIII le rétablit, autant qu'il pouvait le faire constitutionnellement, dans la possession de la troisième pairie laïque du royaume, dont ses ancêtres avaient joui depuis l'érection du comté de Montbazon en duché-pairie (mai 1758). Le prince de Rohan eut à soutenir, en 1816, un procès contre l'amiral anglais Philippe d'Auvergne, qui lui contestait la propriété et le titre du duché de

Bouillon, fondant ses droits sur une disposition testamentaire du dernier duc de ce nom. Cette affaire ayant été portée au congrès de Vienne, les souverains la renvoyèrent à une assemblée de cinq hommes d'Etat, célèbres par leurs connaissances. Après un examen approfondi des titres et pièces produits par les deux prétendants, la commission adjugea, le 1er juillet 1816, à la majorité de quatre voix contre une, la possession du duché, et les indemnités pour la cession des droits de souveraineté faite au roi des Pays-Bas, au prince de Rohan qui, depuis, n'a pas cessé d'en jouir. M—D j.

ROHAN-*Mériadec* (Louis-Victor, prince de), titré comte de Saint-Pol, puis prince Victor de Rohan, était le frère puîné du précédent, et fut comme son aïeul grand-chambellan de France. Né le 20 juillet 1766, il entra de bonne heure dans la carrière des armes. Jeune encore quand la révolution commença, il passa à l'étranger en 1791, fit toutes les campagnes dans les armées des princes, leva, en 1796, une légion d'émigrés à la solde de l'Angleterre, entra, en 1797, à la tête de ce corps, au service de l'empereur d'Autriche, qui l'éleva au grade de général-major, et lui fit épouser l'aînée des princesses de Courlande, qui depuis a divorcé, pour épouser un prince de Trubetzkoi, et, après un second divorce, s'est remariée à un comte de Schulenbourg. Employé dans son grade de général-major, lors de la reprise des hostilités contre la France (octobre 1805), Rohan fit partie de l'armée de Mack; fut blessé grièvement à la défense d'Ulm, d'un coup de feu qui lui traversa le bas-ventre, et accompagna néanmoins le prince Ferdinand dans sa retraite vers la Bohême. Il mérita des éloges pour sa conduite courageuse en cette circonstance, sauva l'armée du prince par une manœuvre hardie, et facilita sa jonction avec l'archiduc Charles. Cependant il fut mis à la retraite en 1806, et enveloppé dans la disgrâce de Mack, ce qu'assurément il ne méritait pas, ayant déployé une grande bravoure dans cette occasion comme dans beaucoup d'autres. Aussi l'empereur François ne tarda pas à lui rendre justice et à le réintégrer dans ses grades et fonctions. Il fut même créé feld-maréchal-lieutenant, et continua de servir en Autriche avec distinction. Mais dès qu'il vit les Bourbons rétablis sur le trône de France, il donna sa démission de général autrichien, et vint reprendre ses fonctions et titres dans sa première patrie (1814). Forcé ensuite par les événements de retourner en Autriche, il mourut, en 1835, à Séchrowen, en Bohême. M—D j.

ROHAN-*Montbazon* (Louis-Armand-Constantin, prince de), vice-amiral, né en 1730, fut d'abord connu sous le nom de *chevalier de Rohan*, puis sous celui de prince et duc de Montbazon. Il était le frère aîné du fameux cardinal (*voy.* Rohan, XXXVIII, 435). Étant entré au service de la marine, dès sa jeunesse, il était capitaine de vaisseau en 1758, et commandait le vaisseau *le Raisonnable*, sur lequel, après avoir soutenu pendant deux heures un combat tout à fait inégal contre six vaisseaux anglais, il fut obligé de se rendre. Bientôt échangé, il fut nommé chef d'escadre au mois d'oct. 1764, gouverneur et lieutenant-général des îles sous le vent en 1766, et enfin lieutenant-général des armées navales en 1769. Il fit, dans les escadres françaises, avec beaucoup de distinc-

tion, toute la guerre de l'indépendance américaine, jusqu'à la paix de 1783, et fut nommé vice-amiral en 1784. Ayant semblé adopter quelques principes de la révolution, il n'émigra point comme la presque totalité de sa famille, et fut en conséquence d'abord traité avec certains ménagements par le parti révolutionnaire; mais, arrêté en 1794, il fut emprisonné au Luxembourg, et bientôt compris dans une de ces conspirations imaginaires des prisons, inventées pour faire périr à la fois un plus grand nombre de victimes. Dans celle-là se trouvait le général Beauharnais, premier mari de l'impératrice Joséphine, le constituant Gouy-d'Arcy, un d'Autichamp, et soixante autres qui ne se connaissaient pas. Ils périrent quatre jours avant la chute de Robespierre, *événement qui les eût sauvés*. M—D j.

ROHAN - *Chabot* (Louis-François-Auguste, duc de), prince de Léon, cardinal du titre de la Sainte-Trinité au Mont-Pincius (titre qu'avait porté l'abbé Maury), né à Paris, le 29 février 1788, était fils d'Alexandre-Louis-Auguste de Rohan-Chabot, maréchal-de-camp, pair de France et premier gentilhomme de la chambre du roi en 1815, après la mort du duc de Fleury. Sa mère était une Montmorency. La révolution contraignit ses parents à se retirer en Angleterre; mais ils rentrèrent de bonne heure en France, recouvrèrent une partie de leurs biens, et se soumirent au gouvernement impérial. Après avoir été attaché à la princesse Borghèse, le jeune Rohan fut successivement chambellan de la reine de Naples (madame Murat) et de l'empereur Napoléon. Dans cette cour, où la religion était peu pratiquée, il ne craignit pas de se montrer franchement pieux, et d'aller à Fontainebleau en 1812, pour y recevoir la bénédiction de Pie VII, alors prisonnier. Il se rendit ensuite en Italie, d'où il ne revint qu'en 1814. Sous la Restauration, il entra dans les compagnies rouges, et, quand ce corps fut dissous, l'année suivante, il obtint le grade de colonel. S'il fut l'un des plus élégants seigneurs de la cour de Louis XVIII, il en fut aussi l'un des plus vertueux. La perte d'une femme chérie (mademoiselle de Serent), qui périt dans les flammes, le feu ayant pris à ses vêtements, au moment où elle se disposait à se rendre à un bal chez l'ambassadeur d'Autriche, le rapprocha encore, s'il était possible, de la religion. A l'époque des cent-jours de 1815, le prince de Léon (il avait pris, depuis la Restauration, *le titre des aînés de sa famille*) suivit le duc d'Angoulême dans le Midi, puis en Espagne. De retour en France, il perdit son père (8 février 1816), et lui succéda dans son titre de duc et pair. Louis XVIII lui offrait pour nouvelle épouse une princesse de Saxe; mais il préféra entrer au séminaire de Saint-Sulpice (20 mai 1819), et reçut la prêtrise le 1er juin 1822. Nommé peu après grand-vicaire de Paris, puis archevêque d'Auch (1828), il fut placé sur le siége archiépiscopal de Besançon, en 1829, et ne quitta son diocèse que pour aller à la chambre des pairs en 1829 et 1830. Promu au cardinalat dans le consistoire du 5 juillet 1830, il se trouvait à Paris lors de la révolution, et fut obligé de prendre la fuite. Maltraité à Vaugirard, par les agents de cette révolution, il ne put qu'avec peine continuer sa route. S'étant rendu d'abord à Fribourg, puis à Rome, il y resta jusqu'au moment où le choléra menaçant d'envahir son diocèse,

il revint partager les dangers des fidèles confiés à ses soins. Les outrages qu'il avait essuyés ne le firent pas renoncer à ses projets d'un dévouement si périlleux. Ce fut en exerçant son saint ministère que le mal l'atteignit à Chenecey (village près de Besançon), et qu'il y succomba le 8 février 1833. Ce prélat n'a laissé d'autres écrits que ses mandements, ses lettres pastorales, et, sous le titre de *Manuel*, un livre de prières qui est un véritable chef-d'œuvre de piété, d'onction et de sagesse. Les embellissements qu'il fit à sa cathédrale, et ceux qu'il préparait encore, témoignent de son goût et de son amour pour les arts. Son testament fut à la fois une œuvre de bienfaisance et un acte religieux. La fabrique de Saint-Jean, l'école des enfants de chœur, le séminaire, les pauvres, personne ne fut oublié. A l'époque de sa mort, il parut une *Notice chronologique sur le duc de Rohan*, Besançon, in-12 et in-18, qui eut plusieurs éditions. Plus tard l'abbé de Marguerye célébra les vertus de ce prélat dans un panégyrique prononcé à la cathédrale de Besançon, et qui fut imprimé, 1833, in-8°. — Un de ses oncles (*Armand-Charles-Just*) servit avec distinction dans les guerres de la Vendée, où il fut commandant de la province du Maine, et signa, en l'année 1800, le traité de pacification avec la république. Depuis il fut aide-de-camp, premier écuyer du duc d'Orléans. Z.

ROIG (JAYME), poète valencien du XV^e^ siècle, mérite une des premières places parmi les écrivains qui furent, sur les côtes de la Méditerranée espagnole, les successeurs, les émules des troubadours. Il mania, non sans succès, un idiome qui, sous le nom de valencien ou de limousin, n'a pas vécu long-temps. Bien que Roig fût le médecin d'une reine (Dona Maria, femme d'Alphonse V), il se laissa emporter à écrire contre le beau sexe une violente invective qu'il entremêla d'ailleurs d'un grand nombre de préceptes moraux. Cet ouvrage, curieux sous plusieurs rapports, fut imprimé, pour la première fois, à Valence, en 1531, sous le titre de *Libre de consells los quals sont molt profitosos y saludables axi per al regiment y orde de ben vivre come pera augmentar la devocio à la purital y concepcio della sacratissima verge Maria.* (Livre des conseils lesquels sont très-salutaires et profitables tant pour le régime et ordre d'une bonne vie comme pour augmenter la dévotion à la pureté et à la conception de la très-Sainte-Vierge Marie.) Cette édition originale est devenue extrêmement rare ; elle fut suivie, en 1532, d'une autre qui est tout aussi difficile à rencontrer. Les bibliographes indiquent des réimpressions de Valence, 1561 et 1562, et de Barcelonne, 1561. Un littérateur zélé, don Carlos Ros, fit réimprimer à Valence, en 1735, ces poésies, qu'on ne connaissait guère plus que de nom, et le vol. in-4° qu'il mit au jour porte la désignation de *Lo Libre de les dones e de concells donats per mosen J. Roig a son nelot.* (Livre des dames et des conseils donnés par messire J. Roig à son neveu.) Cette réimpression laisse à désirer sous le rapport de la correction, et comme elle est à son tour devenue peu commune en Espagne même, elle ne doit pas décourager quelque érudit consciencieux de s'occuper enfin de donner une édition critique des écrits de Jayme Roig, en y joignant les éclaircissements philologiques qu'ils réclament. B—N—T.

ROILLET ou **ROUILLET** (Claude), poète latin et français, né à Beaune, perdit sa mère dès sa plus tendre jeunesse. A l'âge de onze ans, il fut envoyé à Paris, pour y faire ses études; mais la mort de son père étant arrivée quelque temps après, il revint les continuer dans sa patrie, sous la direction de Nicolas Roillet, son frère aîné. Il eut aussi pour précepteur le savant Cl. Guillaud, théologal d'Autun. Retourné dans la capitale, pour y faire sa philosophie, il prit le degré de maître ès-arts et se consacra à l'enseignement. Il régenta au collége de Bourgogne, dont il fut principal en 1536. Il le devint ensuite du collége de Boncours, et fut élu, le 15 décembre 1560, recteur de l'université de Paris. Il mourut vers 1576, dans un âge fort avancé. Roillet a publié, à différentes époques, plusieurs pièces fugitives, comme odes, discours, éloges funèbres, etc., dont on peut voir la liste dans la Bibliothèque des auteurs de Bourgogne. On trouve encore un grand nombre de ses poésies au-devant des ouvrages de beaucoup d'auteurs avec lesquels il était en relation d'amitié. Papillon les indique avec exactitude. Outre cela, nous avons de Roillet : *Varia poemata*, Paris, Guill. Julien, 1556, petit in-12. Ce recueil, peu commun, renferme quatre tragédies : *Philanira*, *Petrus*, *Aman*, *Catharina*, et des dialogues, des églogues, des épigrammes, un épithalame, etc., le tout en latin. Roillet traduisit lui-même la première pièce de son recueil, et l'intitula : *Philanire, tragédie française* (en 5 actes et en vers), Paris, Th. Richard, 1563, in-4°, réimprimée sous le titre de *Philanire, femme d'Hippolyte*, Paris, Nic. Bonfons, 1577, pet. in-8°. Ces deux éditions sont rares. L'argument qu'il donne de sa tragédie, étant fort court, nous le transcrivons ici : « Quelques années se sont passées depuis qu'une dame de Piedmont impétra du prévôt du lieu que son mari, lors prisonnier pour quelque concussion, et déjà prêt à recevoir jugement de mort, lui serait rendu moyennant une nuit qu'elle lui prêterait. Ce fait, son mari le jour suivant lui est rendu, mais jà exécuté de mort. Elle est éplorée de l'une et l'autre injure, a son recours au gouverneur, qui, pour lui garantir son honneur, contraint ledit prévôt à l'épouser, et puis le fait décapiter; et la dame cependant demeura dépourvue de ses deux maris. » Le bibliophile Jacob (M. Paul Lacroix) dit que « l'auteur de Philanire fut en quelque sorte chef d'école opposé à Jodelle, celui-ci ayant imité le théâtre des anciens, Roillet cherchant à innover dans la tragédie par le choix des sujets contemporains sans s'éloigner de la forme antique. » (Catal. Soleine, art. 756). On doit encore à Roillet la traduction en vers latins du *Christus patiens*, tragédie grecque attribuée à tort, par quelques personnes, à saint Grégoire de Nazianze. Papillon croyait que cette traduction avait été imprimée séparément à Cologne en 1570 (1); mais nous ne la voyons indiquée par aucun bibliographe. Elle a été insérée dans le second volume des Œuvres de saint Grégoire, édition publiée en 1609-11, à Paris, par Fréd. Morel. B—L—U.

ROLAND, en latin *Rutlandus*, *Hrodlandus*, en italien *Roorlan-*

(1) Ce qui a sans doute trompé ce biographe, c'est qu'une autre traduction, aussi en vers latins, du *Christus patiens*, par François Fabricius, de Ruremonde (*voy.* ce nom XIV, 47), a été imprimée à Anvers en 1550, in-8°.

do, Rolando, Orlando, est le nom d'un personnage qui figure au premier rang dans la plupart des romans et des poèmes français, italiens, et même espagnols depuis le XII^e^ jusqu'au XVI^e^ siècle. Nous citerons *la Chronique de Turpin*, *li Reali di Francia*, et surtout la *Chanson de Roland*, poème qui fut si populaire chez nos aïeux, et qui, exhumé de la bibliothèque Bodléienne d'Oxford par M. Francisque Miquel, a été publié à Paris en 1837, puis traduit en français moderne par M. Delécluze, dans son ouvrage sur *Roland et la chevalerie* (Paris, Jules Labitte, 1845, 2 vol. in-8°). Mais de tous les poèmes dont Roland est le héros, le plus célèbre, ou du moins le seul qui soit encore lu aujourd'hui, c'est l'*Orlando furioso* de l'Arioste, qui a clos par un chef-d'œuvre cette longue série de chants, de ballades, de romans et de poèmes. Le nom de Roland ne figure cependant qu'une seule fois dans l'histoire : c'est Éginhard qui en fait mention dans la *Vie de Charlemagne*, où, parlant de la déroute d'une partie de l'armée des Francs à Roncevaux, il ajoute : « Eggihard, maître d'hôtel du roi, Anselme, comte du palais, et Roland, préfet des Marches de Bretagne (*Britannici limitis præfectus*), périrent dans ce combat avec un grand nombre d'autres. » Nous ferons remarquer que parmi les trois personnages cités par l'historien, Roland n'est nommé que le dernier, ce qui écarte toute supposition de parenté avec Charlemagne ; car, s'il avait été réellement le neveu, ou même le fils illégitime de ce monarque (d'après certains romanciers qui ne craignent pas d'insinuer que l'empereur aurait un peu trop aimé sa sœur), Éginhard lui eût sans doute donné le pas sur le *maître d'hôtel du roi*. Mais il y a plus : le même historien, dans le passage de ses *Annales des Francs* relatif à la bataille de Roncevaux, se borne à dire que « la plupart des officiers du palais, auxquels le roi avait donné le commandement de ses troupes, périrent en cette occasion. » Ce silence à l'égard de Roland prouve que non-seulement il ne tenait à Charlemagne par aucun lien de parenté, mais qu'il n'était pas même un de ses principaux lieutenants dans le commandement des armées. Nous pensons donc que les romanciers et les poètes ont dû s'inspirer, non de la citation assez insignifiante d'Éginhard, mais de traditions auxquelles cet historien est sans doute complétement étranger, et que s'ils représentent Roland comme le type du guerrier français, c'est parce qu'il avait été probablement doué des qualités les plus propres à impressionner vivement le vulgaire, telles qu'une stature gigantesque, une force prodigieuse, une bouillante valeur, etc., le tout rehaussé par des exploits et des aventures dont le souvenir, jugé indigne de l'histoire, se conserva cependant dans la tradition, grandit d'âge en âge, et atteignit enfin des proportions fabuleuses. Le roman qui contient les détails biographiques les plus précis sur Roland est celui qui a pour titre, *Li Reali di Francia*, que l'on croit être une traduction d'un texte latin ou français perdu depuis long-temps. Charlemagne, dit l'auteur de ce livre curieux, avait régné plusieurs années avec gloire, et rempli l'Europe de sa renommée. Il avait une sœur cadette, nommée Berthe comme sa mère, dont le jeune chevalier Milon d'Anglante devint amoureux. Milon, arrière-petit-fils du fameux Beuves d'Antone, tenait de près à la famille royale, et était même de la branche aînée des

descendants de Fiovo, qui venait directement de Constantin. Mais sa fortune était loin de répondre à sa naissance, ce qui ne l'empêcha pas cependant de plaire à la jeune princesse Berthe. Ils eurent des rendez-vous dont les résultats devinrent si visibles, que l'empereur ne tarda pas à en être instruit. Au milieu de sa gloire, Charlemagne était d'autant plus sévère pour sa famille, et, dès qu'il sut la faute de sa sœur, il la fit enfermer dans une tour, et résolut de la faire mettre à mort, ainsi que son amant. Vainement le duc Naisme essaya-t-il de faire usage de son crédit auprès de l'empereur pour obtenir le pardon des deux jeunes gens. Trouvant toujours le souverain inflexible, il prit le parti de délivrer Milon et Berthe de leurs prisons, et, après les avoir fait marier devant l'Église, et avec le témoignage d'un notaire, il leur donna la liberté. Charlemagne, prévenu de cette évasion, met Milon au ban, s'empare de ses biens, et fait excommunier les deux époux par le pape. Milon et Berthe se décident d'aller à Rome. Mais, privés d'argent et de toutes ressources, ils s'arrêtent aux environs de Sutri, s'établissent dans une caverne, où la malheureuse Berthe donne le jour à un fils. Or, voici pourquoi et comment ce fils acquit le nom de *Roland*, qu'il a rendu si fameux. Dès sa naissance, il était doué d'une force si prodigieuse, qu'il se *roula* du fond de la grotte jusqu'à l'entrée; Milon, qui était absent pendant l'accouchement de sa femme, y trouva l'enfant à son retour. «La première fois que je le vis, dit Milon à Berthe, je le vis se *roulant*, comme cela se dit en français, et, à ce souvenir, je veux qu'il porte le nom de *Roulant* (*Roorlando*). »

Pendant cinq ans, Milon, sa femme et son fils n'eurent d'autres ressources pour vivre que les aumônes qu'il allait recevoir à Sutri. Mais ne pouvant plus supporter cet état misérable, Milon prend enfin le parti d'aller tenter fortune, dit adieu à sa femme, lui recommande son fils, et va se mettre au service des infidèles, d'abord en Calabre, de là en Afrique, puis en Perse et dans l'Inde, où on le perd entièrement de vue. Dans la suite du roman, il n'est plus question que de son fils *Rouland* ou *Roland*, et l'auteur donne les détails les plus minutieux sur sa première éducation, sa précocité de corps et d'esprit, et sur la réconciliation de Charlemagne avec sa sœur. Comme on le voit, la biographie réelle d'un homme ne pourrait être traitée d'une manière plus sérieuse, et la précision, la multiplicité des détails, tromperaient aisément le lecteur, s'il ne savait d'avance à quoi s'en tenir sur leur authenticité. Nous ne suivrons pas le héros dans la carrière que les romanciers lui font parcourir. D'après eux, il aurait tour à tour combattu les Huns et les Bretons, défié Charlemagne lui-même, conquis la Palestine et la Syrie, et aspiré enfin à la couronne d'Espagne. Tous ces événements, on le pense bien, sont entremêlés de maintes aventures amoureuses, d'où le héros ne sort pas moins vainqueur que des combats. Quand on a vu dans les descriptions des poètes Roland monté sur son cheval *Vaillantif*, sonnant de son cor *Olifant*, et brandissant son épée, la terrible *Durandal*, on comprend sans peine que rien ne devait résister à un pareil champion; et en lisant, dans la *Chanson de Roland*, les circonstances de sa mort à Roncevaux, on s'étonne presque qu'il n'ait

pas fait une seule bouchée de toute l'armée ennemie. Des traditions locales rappellent encore aujourd'hui le souvenir de Roland, et se rencontrent dans les points de l'Europe les plus éloignés. Au temps de Belon (*voy.* ce nom, IV, 131), on montrait en Turquie l'épée de Roland, que Blaye et plusieurs autres lieux se vantaient aussi de posséder, et Busbeck assure avoir entendu, jusqu'en Géorgie, des chants en l'honneur du paladin français. L'Allemagne présente plusieurs traces de ces traditions; il nous suffira de citer le *Pic de Roland* (Roland seck), situé près de Bonn. Mais c'est surtout en France et en Italie qu'elles sont le plus nombreuses. Tout le monde connaît la *Brèche de Roland*, nom donné à une des cimes neigeuses des Pyrénées, sur laquelle, malgré la distance, on assure que Roland voulut briser son épée avant de mourir (1). Près du village d'Itraxoit, dans le Roussillon, on montre encore le *Pas de Roland*, et plusieurs grottes, des rochers et même la mer de Gascogne, ont porté, ou portent son nom. Quant aux traditions italiennes, déjà Lalande avait fait remarquer, dans son *Voyage*, qu'on voyait aux environs de Suze une figure du paladin et une pierre fendue par son épée. De nos jours, un autre voyageur, M. Valery, a constaté et recueilli dans la Péninsule un grand nombre de vestiges analogues; il rappelle, dans ses *Curiosités et anecdotes italiennes*, qu'une très-ancienne chronique milanaise, copiée d'une autre plus ancienne, parle «d'un théâtre de danse et de musique, sur lequel on chantait encore Roland et Olivier de la même manière que l'on fait aujourd'hui.» A Pavie, une espèce d'aviron garni de fer, suspendu à la voûte de la cathédrale, se donne pour la lance du paladin. Les statues de ces deux guerriers semblent comme en faction à la porte de la cathédrale de Vérone, qui a été fondée et édifiée par trois reines, parentes ou alliées de Charlemagne; on y distingue facilement Roland de son acolyte, par la *durindarda*, dont le nom est gravé en toutes lettres. On retrouve ces deux personnages dans une autre église fort ancienne, celle des Apôtres, à Florence. Dans la citadelle de Gaëte il y a une *Tour de Roland*, et une petite rue de Rome, peu éloignée du Panthéon, porte le nom de son épée. Mais, de tous les souvenirs parsemés dans l'Italie, celui qui prouve, par sa trivialité même, combien fut populaire la célébrité de Roland dans cette contrée, c'est le phallus sculpté en pierre que l'on voit à Spello, près d'une porte antique, sur le mur longeant la route de Rome, avec ce distique :

Orlandi hic CAROLI *magni metire nepotis*
Ingentes artus; cætera facta docent.

Au-dessous de ces vers, les cicerones montrent aux voyageurs l'immense mesure du géant, et indiquent même la marque du genou, car, selon la grossière tradition du pays, Roland se serait arrêté contre ce mur pour un petit besoin, et aurait produit par un torrent d'eau l'excavation considéra

(1) C'est sans doute un passage de la *Chanson de Roland* qui a donné lieu à cette tradition et à une autre que nous citons plus loin. On lit dans les strophes 168, 169 et 170 : « Alors il s'aperçoit que sa vue se perd, son visage devient pâle, et cependant il fait un dernier effort pour se mettre sur ses pieds. Devant lui se trouvait une pierre grise; dans sa colère il frappe de deux coups de son épée, l'acier résonne, mais ne se rompt ni ne s'ébrèche... Roland frappa encore le perron de Sardoine, l'acier résonna, mais ne se rompit ni ne s'ébrécha... Roland se met encore à frapper sur une pierre grise qu'il fait voler en éclats, mais l'épée résonne et, loin de se briser, rebondit vers le ciel. »

ble que l'on y voit. Ceux qui voudraient connaître toute l'histoire fabuleuse du prétendu neveu de Charlemagne, devront consulter les volumes de novembre et décembre 1777, de la *Bibliothèque des Romans*, où l'on a rassemblé et mis en ordre tous les récits français, espagnols et italiens qui se rapportent à la vie romanesque du paladin. A—v.

ROLANDO (Louis), célèbre anatomiste italien, naquit à Turin le 16 juin 1773, d'une famille considérée. Ayant perdu son père dès l'âge le plus tendre, il fut confié à un de ses oncles maternels, l'abbé Mattei, qui prit soin de sa première éducation. Après avoir fait son cours de collége d'une manière brillante, il étudia la médecine à l'Université de Turin et s'appliqua surtout à l'anatomie, que professait alors Cigna, savant distingué, qui remarqua Rolando parmi tous ses élèves et lui voua une affection particulière. Le disciple conserva toujours pour son maître un tendre souvenir, et il le témoigna hautement lorsqu'il fut devenu lui-même professeur d'anatomie. Le collége de médecine ayant fait exécuter à ses frais un portrait de Cigna, qui fut placé dans une des salles de l'Université, Rolando l'inaugura un jour de thèse publique, par un discours en l'honneur de son ancien maître. Les études médicales n'absorbaient pas tellement Rolando, qu'il ne s'occupât encore d'autres travaux ; ainsi l'histoire naturelle, et surtout la zoologie, attirèrent particulièrement son attention, comme le prouvent deux opuscules qu'il publia sur cette matière. Agrégé en 1802 au collége de médecine, il avait pris pour sujet de sa thèse la structure ou les fonctions des poumons dans toutes les classes des animaux, et il traita en même temps de la maladie la plus terrible de ces organes, c'est-à-dire de la phthisie. La première partie de sa dissertation montrait déjà combien il était versé dans l'anatomie humaine et comparée, et dans la zoologie ; la seconde fut si goûtée du professeur Brera, qu'il l'inséra textuellement dans le t. X de son *Sylloge opusculorum selectorum ad praxim medicam spectantium*. Comme on a pu le voir par la date de l'agrégation de Rolando, il n'avait pas suivi le roi Victor-Emmanuel dans sa retraite en Sardaigne, lors de l'occupation française du Piémont, ainsi que des biographes l'ont avancé. Le fait est que ce prince, conseillé par Audibert, son premier médecin, qui avait pu apprécier le talent et le savoir de Rolando, l'invita à se rendre dans cette île, et le nomma, le 5 novembre 1804, professeur de médecine pratique à l'Université de Sassari. Rolando se mit en route; mais, arrivé à Florence, il ne put aller plus loin, parce que la fièvre jaune, qui s'était déclarée à Livourne, avait fait interrompre toute communication entre cette ville et la Sardaigne. Ce séjour forcé ne fut pas perdu pour la science, et peut-être Rolando le prolongea-t-il à dessein, tant la capitale de la Toscane a d'attraits pour le savant et l'artiste, soit par les moyens d'instruction qu'elle présente, soit par la quantité d'hommes éminents en tout genre qu'elle produit et renferme. Non-seulement Rolando se lia avec les médecins les plus distingués, entre autres Fontana et Mascagni; mais il se livra encore à l'étude du dessin et de la gravure, voulant se passer d'une main étrangère lorsqu'il aurait besoin d'esquisser des figures. Il serait à souhaiter que tous les anatomistes suivissent cet exemple : les

planches, jointes à leurs travaux, ne seraient pas si imparfaites, si peu en harmonie avec leur objet. Après avoir publié un ouvrage intitulé: *Sur les causes dont dépend la vie dans les êtres organisés*, Rolando partit enfin de Florence en 1807, et alla prendre possession de sa chaire à Sassari. Là, il fut en outre chargé du protomédicat; mais ce double emploi ne ralentit en rien son ardeur pour les recherches scientifiques, et, dès 1809 il fit imprimer l'*Essai sur la vraie structure du cerveau de l'homme et des animaux, et sur les fonctions du système nerveux*, qu'il dédia au roi Victor-Emmanuel. Cet ouvrage présentait des observations et des idées entièrement neuves, qui furent plus tard émises, en partie du moins, par des anatomistes français, sans qu'on puisse les accuser de plagiat, la difficulté des relations entre la Sardaigne et le continent ayant empêché que le nom de Rolando se répandît en dehors de l'île. Quoi qu'il en soit, le droit de priorité ne saurait être contesté au savant piémontais. Audibert étant tombé malade, fit venir à Cagliari son protégé, qui le remplaça momentanément dans sa charge à la cour, le soigna avec tout le dévouement d'un fils, et fut assez heureux pour le rendre à la santé. En 1814, Rolando revint à Turin en même temps que la famille royale, et fut nommé successivement professeur d'anatomie à l'Université et à l'École des beaux-arts, conseiller du protomédicat, membre de la junte provinciale pour la vaccine, de l'Académie royale des sciences, et de plusieurs autres sociétés savantes de l'Italie et de l'étranger. Enfin, après avoir soigné le roi Victor-Emmanuel dans sa dernière maladie il devint premier médecin de sa veuve, Marie-Thérèse d'Autriche. Rolando trouvait le temps de mener de front l'exercice de ces nombreux emplois et la composition de nouveaux écrits. Outre différentes dissertations insérées dans les Mémoires de l'Académie des sciences de Turin, et autres recueils, il publia plusieurs ouvrages importants, et fonda en 1824, avec le docteur Martini, son confrère à l'Université (mort l'année dernière), une revue intitulée *Dictionnaire périodique de médecine*, où il consigna de nouvelles observations anatomiques et de nombreuses études physiologiques sur le système nerveux et l'organogénie. La réputation qu'il s'était faite en France et en Angleterre, et sans doute aussi le désir de revendiquer les découvertes dont on semblait lui contester la priorité, l'engagèrent à visiter ces deux pays. Il s'arrêta à Paris, à Londres, et reçut partout l'accueil que son talent et ses travaux lui méritaient. Plus tard il fit un autre voyage à Florence, où l'envoya le conseil de l'instruction publique (*magistrato della riforma*), pour se procurer une collection de préparations anatomiques en cire analogue à celle que possède un Musée de cette capitale. Quoique sujet à une fièvre intermittente qui depuis six ans l'assaillait d'accès irréguliers, Rolando se mit en route dans l'été de 1830, et remplit sa mission avec tout le zèle et l'intelligence qu'on attendait de lui. Ce voyage sembla d'abord avoir amélioré sa santé; mais à peine revenu à Turin, se sentant de nouveau incommodé, il se mit au lit en janvier, et ne le quitta plus jusqu'au jour de sa mort, le 20 avril 1831. Rolando avait publié : I. *Observations anatomiques sur la structure du* Sphynx nesii *et autres insectes* (dans les Mémoires de

l'Académie des sciences de Turin, année 1805, t. XVI), avec deux planches contenant onze figures qui représentent les organes de la génération, le nerf optique de ces insectes, et le sac dorsal qui chez eux tient lieu de cœur. Ces *Observations* sont écrites en français. II. *Sur les causes d'où dépend la vie dans les êtres organisés* (en italien), Florence, 1807. III. *Essai sur la véritable structure du cerveau de l'homme et des animaux, et sur les fonctions du système nerveux* (en italien), Sassari, 1809. Cet ouvrage, où l'on trouve pour la première fois une description satisfaisante du cerveau, ne formait d'abord qu'un petit volume; il fut considérablement augmenté dans la seconde édition, donnée à Turin en 1828, 2 vol. in-8°. IV. *Humani corporis fabricæ et functionum analysis adumbrata*, Turin, 1817. V. *Mémoire sur la plèvre et sur le péritoine* (en italien), dans les Mémoires de l'Académie de Turin, année 1818, t. XXIV, p. 215. VI. *Anatome physiologica*, Turin, 1819, in-8°. C'est un traité d'anatomie et de physiologie à l'usage des écoles. Son principal mérite est la clarté et la précision. Il n'offre des idées nouvelles que sur quelques points du système nerveux, et encore ces idées n'y sont-elles qu'indiquées; l'auteur les développa plus tard dans des écrits spéciaux. Rolando y réclame vivement contre un médecin français qui s'était approprié quelques-unes de ses observations : « *Fibrarum cerebralium dispositionem atque decursum quem exhibuimus* (*V. Saggio sopra la struttura del cervello*) *usurpavit Cloquet, in recenti suo :* Traité d'anatomie descriptive. » L'*Anatome physiologica* a été traduite en français par le docteur Meloni Baile. VII. *Réflexions et expériences touchant la respiration* (en italien), Turin, 1821. VIII. *Description d'un animal appartenant à la classe des Echinodermes* (en français, avec 2 planches, dans les *Mémoires* cités plus haut, année 1821, t. XXVI). L'espèce que Rolando décrit ici n'avait pas encore été observée, et fut trouvée par lui dans la mer de Sardaigne, près de l'île d'Asinara. Il lui donna le nom de *Bonellia* en l'honneur de Bonelli, son confrère à l'Académie, et professeur de zoologie à l'Université de Turin. IX. *Inductions physiologiques et pathologiques sur les différentes espèces d'excitabilités et d'excitements, sur l'irritation et les puissances excitantes, débilitantes et irritantes*, Turin, 1821, in-8°. Cet ouvrage, le moins remarquable qu'ait laissé Rolando, a été cependant traduit en français par MM. A.-J. L. Jourdain et J.-G. Rousseau, avec des notes et une introduction, dans laquelle la doctrine médicale italienne est mise en parallèle avec la doctrine physiologique française, Paris, 1822, in-8°. X. *Recherches anatomiques sur la moelle allongée* (en français), *Mém.* cités, année 1823, t. XXIX. Les figures qui y sont jointes sont exécutées avec tant de soin et de précision que Desmoulins les reproduisit dans son *Anatomie des systèmes nerveux des animaux à vertèbres*. XI. *Observations sur le cervelet*, *Ibid.*, p. 163. Dans ce mémoire, Rolando fut le premier à constater que le cervelet sert au mouvement des membres; proposition générale dont M. Flourens a plus tard fixé les limites. XII. *Nécroscopie d'Anne Garbero, malade d'asitie* (en italien), Turin, 1828. La jeune fille dont il est ici question, était de Raconix; elle resta pendant trente-deux mois et onze

jours sans prendre aucune espèce de nourriture, ce qui faisait crier de toutes parts au miracle, au point qu'on allait dans sa maison comme en pélerinage. Rolando, commis par l'autorité pour examiner la jeune fille, et plus tard pour en faire l'autopsie, décrivit dans son rapport les singulières altérations organiques qu'il rencontra, et expliqua ce phénomène d'une abstinence complète aussi longue, par l'augmentation de l'absorption pulmonaire et cutanée jointe à la suppression des sécrétions et exhalations de tout genre. XIII. *De la structure des hémisphères cérébraux* (en italien). Ce mémoire, lu dans la séance de l'Académie des sciences de Turin, le 18 janvier 1829, ne fut inséré dans les *Mémoires* qu'en 1831 (t. XXXV, p. 103); il en fut tiré à part un certain nombre d'exemplaires, in-4° de 45 pages avec 10 planches, toutes dessinées par l'auteur, selon son habitude. Cet ouvrage peut être considéré comme une addition à l'*Essai sur la structure du cerveau.* XIV. *Du passage des fluides à l'état de solides organiques, ou formation des tissus végétaux et animaux, des vaisseaux et du cœur* (en italien, *Mémoires* de l'Académie des sciences de Turin, année 1831, t. XXXV, p. 307-378, avec 14 planch.). Plusieurs savants ont écrit la vie de Rolando et analysé ses ouvrages; nous citerons, entre autres, Martini et M. Bellingeri, tous deux professeurs de médecine à l'Université de Turin. Ce dernier, chargé d'écrire l'éloge académique d'usage, le prononça dans la séance de l'Académie des sciences du 23 déc. 1832, et l'inséra deux ans après dans les *Mémoires* de la même société. A—Y.

ROLLAND (Jean-Baptiste-Dominique), fils d'un notaire, né le 31 juillet 1753, à Remilly en Lorraine, se distingua comme avocat dans les consultations et comme président de tribunaux de première instance et conseiller à la cour de Metz, par une grande rectitude de jugement, et par une connaissance profonde des hommes et des lois. En 1791, à l'Assemblée législative, au conseil des Cinq-Cents en 1796, à la Chambre des représentants en 1815, et à celle des députés en 1818, il parut avec avantage dans les discussions de la tribune, et plus souvent dans celles des bureaux et commissions. Ses collègues ont fait imprimer plusieurs de ses opinions. Sachant se garantir de tous les excès, il n'eut pour adversaires que les gens extrêmes dans les divers partis. Cette invariabilité de principes, une rare modestie et le défaut d'ambition, l'empêchèrent seuls de monter aux plus hauts emplois. Mais ces qualités le rendirent si cher à ses concitoyens, que sa mort, arrivée le 29 nov. 1821, fut pour eux un deuil général; ils lui élevèrent, auprès de Metz, un monument, dont la forme antique semble appartenir à un contemporain d'Aristide et de Fabricius. L—D—E.

ROLLAND (Pierre-Jacques-Nicolas), né le 17 juin 1769, à Brest, où son père exerçait les fonctions d'ingénieur-constructeur, fut, ainsi que deux de ses frères aînés, destinés à cette carrière, dans laquelle il entra en 1785. Nommé sous-ingénieur au département de Brest, en 1790, il passa à celui de Toulon, comme ingénieur ordinaire, en 1793, et s'embarqua l'année suivante sur l'un des vaisseaux de l'escadre commandée par le contre-amiral Martin, qui fit de lui de grands éloges pour sa participation à l'un des combats

livrés aux Anglais à cette époque. Débarqué à la fin de 1795, il fut attaché au port de Rochefort, jusqu'en 1811, d'abord comme ingénieur, ensuite comme chef du génie. Dans cette période de temps, il donna maintes preuves de sa capacité. Le lancement du vaisseau *la République française* (29 floréal an X), la construction du *Magnanime* (an XI), et les plans de plusieurs autres vaisseaux attirèrent l'attention de Decrès et celle de Napoléon, qui, après l'invasion de l'Espagne, le chargea, conjointement avec M. Sganzin, des travaux nécessaires pour mettre notre marine en état de repousser, dans la Péninsule, les attaques auxquelles il s'attendait de la part des Anglais. L'empereur ayant visité en 1808 les chantiers de Rochefort, la bonne opinion qu'il avait déjà de Rolland ne fit que s'accroître. Aussi l'appela-t-il au conseil des constructions navales qu'il forma à Paris; et il le nomma peu après inspecteur-général-adjoint du génie maritime. Le ministre de la marine, voulant établir dans les travaux des ports une uniformité réclamée depuis longtemps, chargea Rolland de rédiger les devis des prix de main-d'œuvre applicables à tous les ateliers des arsenaux maritimes. Ce travail immense, dans lequel Rolland déploya de saines connaissances pratiques, eut pour résultat de procurer des économies considérables. En 1811, l'empereur l'envoya parcourir la Hollande, afin de comparer les méthodes de construction de ce pays aux nôtres, et de faire connaître toutes les améliorations qu'il jugerait convenable d'introduire dans la marine française. Pendant cette mission, il rédigea plusieurs mémoires, dont l'un, reproduit plus tard, sous le titre d'*Appendice*, à la suite de la 2e édition du *Traité de la mâture*, de Forfait, parut d'abord sous celui de *Mémoire sur le système de construction des mâts d'assemblage en usage dans les ports de la Hollande, et sur les modifications que l'on propose d'y apporter, suivi d'une planche où est tracé le plan des deux systèmes*, Paris, 1812, petit in-4°. Lorsqu'en 1817, M. Sané fut admis à la retraite, Rolland lui succéda titulairement. Il mourut à Paris le 9 déc. 1837. Il était officier de la Légion-d'Honneur, chevalier de Saint-Louis et de Saint-Michel. — Rolland (*Pierre-Élisabeth*), frère aîné du précédent, né à Brest, et entré au service, comme élève constructeur, le 1er déc. 1774, était chargé en chef du service dans le premier arrondissement forestier, à Grenoble, lorsqu'il mourut, le 13 oct. 1811, après 37 ans de services, pendant lesquels il remplit en France, en Amérique et en Italie diverses missions, toutes relatives à l'approvisionnement de nos arsenaux et à l'aménagement des forêts, où la marine pouvait alors faire opérer des coupes. P. L—T.

ROMAGNOSI (Jean-Dominique), célèbre publiciste, naquit le 13 déc 1761, à Salso-Maggiore, dans le duché de Plaisance. Sa famille était noble, et son père occupa plusieurs emplois importants. Il était si chétif en venant au monde qu'on ne le crut pas viable, et que son corps placé contre la lumière semblait diaphane comme du verre. Dans son enfance, il fut loin de laisser voir ce qu'il serait un jour; il montrait peu de goût pour l'étude et beaucoup d'aversion pour tout ce qui demandait une attention soutenue. Entré au collége Albéroni, de Plaisance, en 1778, il en sortit en 1781, après avoir fait sa philosophie et

même un peu de théologie, car dans la plupart des universités d'Italie on pouvait alors prendre les grades dans cette faculté, sans être tenu pour cela d'entrer dans les ordres. Romagnosi alla ensuite étudier le droit à Parme, où il fut reçu docteur le 8 août 1786. Il avait déjà à cette époque beaucoup de goût pour les études de haute philosophie, goût que lui avait inspiré la lecture de l'*Essai analytique des facultés de l'âme*, de Bonnet, mais ce fut seulement deux années plus tard que son talent de publiciste se révéla. Ayant eu un jour une discussion avec un de ses amis sur quelques points de droit criminel, il conçut le projet de sa *Genesi del diritto penale*. Il se mit à l'œuvre avec ardeur, et employa deux ans, l'un à recueillir et compulser les matériaux nécessaires, l'autre à les coordonner et réunir en système. Le livre parut en 1791, après avoir été revu par Crémani, habile criminaliste; mais il n'eut à cette époque qu'un succès limité, et si l'auteur fut en 1793 nommé préteur à Trente, il le dut plutôt au crédit de son père qu'à sa réputation comme écrivain. Cette charge équivalait à celle de président du tribunal, était annuelle, et ne se conférait qu'à des étrangers. C'était un reste des institutions républicaines du moyen âge pour assurer l'impartialité de la justice. Romagnosi y fut confirmé deux fois, s'acquit l'estime générale, et obtint du prince-évêque le titre de conseiller aulique. Lors de la première invasion, il fut nommé secrétaire-général du conseil supérieur; mais il n'accepta ces fonctions qu'avec répugnance, sachant bien que la domination française dans cette partie de l'Italie ne serait que temporaire, comme il résulta en effet du traité de Campo-Formio. L'ancien ordre de choses ayant été rétabli à Trente, Romagnosi continua de résider dans cette ville, et y exerça la profession d'avocat. Bien qu'il évitât de se mêler aux partis politiques, il n'en fut pas moins dénoncé comme conspirateur et traduit devant le tribunal d'Inspruck, qui l'acquitta. Il revint alors reprendre à Trente ses occupations, et reçut à cette occasion de ses anciens administrés un témoignage flatteur de bienveillance et d'estime. On publia à Rovereto un recueil de poésies *pour l'heureux retour de Jean-Dominique Romagnosi, ex-préteur de Trente et conseiller aulique honoraire de S. A. Révérendissime le prince-évêque, en signe de joie sincère pour son innocence reconnue*. A la suite des vers étaient une inscription et deux lettres de Césarotti. Pendant son séjour forcé à Inspruck, il s'était occupé de mathématiques et de physique, sciences qui eurent toujours pour lui un attrait particulier, et, chose remarquable! il observa dès lors la déviation de l'aiguille aimantée sous l'action d'un courant galvanique. Ainsi cette découverte ne serait due ni au danois Oërstedt, à qui on ne peut toutefois contester le mérite d'avoir fondé sur ce phénomène toute une science nouvelle, celle de l'électro-magnétisme, ni au Gênois Mojon, comme nous l'avons insinué à tort dans l'article qui le concerne (t. LXXIV, p. 158). La priorité de Romagnosi ne saurait être l'objet d'aucun doute; son observation fut insérée dans le Journal de Trente, du 2 août 1802, et il paraît fort peu probable que Mojon n'en eût pas connaissance, lorsque Aldini publiait son livre. La victoire de Marengo ayant ramené toute la Haute-Italie sous la domi-

nation française. Romagnosi fut, sur la recommandation de Pastoret et des généraux Macdonald et Dumas, appelé à Parme par l'administrateur-général Moreau de Saint-Méry, et nommé (10 nivôse an XI, 31 décembre 1802) professeur de droit criminel à l'Université. Il n'avait depuis douze ans publié rien d'analogue ni de comparable à la *Genesi*, lorsque sa nomination à cette chaire le rappela à sa véritable vocation, et depuis il ne cessa d'y être fidèle. Les sciences du droit concentrèrent dès-lors toute son attention et exercèrent presque exclusivement ses puissantes facultés. Reconnaissant de la protection que Moreau de Saint Méry lui avait accordée, il lui dédia l'*Introduction à l'étude du droit public*, où il résumait la première année de son enseignement. En 1806, il fut appelé à Milan par le grand-juge Luosi, qui le chargea de la révision du Code de procédure criminelle pour le royaume d'Italie, et de l'organisation de la Cour de cassation. Il avait alors le titre de conseiller du ministère de la justice. Plus tard (28 janvier 1807), il fut nommé inspecteur-général des écoles de droit, et presque aussitôt après, professeur de droit civil à l'Université de Pise. Il n'occupa cette chaire que jusqu'au mois d'août de l'année suivante, époque à laquelle il fut rappelé à Milan, et chargé du cours de haute législation. En 1812, il fonda un Journal de jurisprudence dont le but était de faciliter la connaissance du nouveau système législatif et administratif, de seconder les réformes et de mettre les magistrats à même de se tenir dans leurs interprétations à la hauteur de la pensée du législateur. Ce journal n'eut que deux ans de durée, le changement de gouvernement en 1814, ayant entraîné celui de la législation. Quoique Romagnosi ne fût pas vu de trop bon œil par les autorités autrichiennes, soit à cause des soupçons qui lui avaient déjà valu un procès en 1799, soit à cause de la faveur dont il avait joui sous le régime précédent, soit enfin à cause d'un livre publié en 1815 sur le gouvernement représentatif, il conserva cependant encore trois ans sa place de professeur, c'est-à-dire jusqu'en 1817, époque où toutes les chaires spéciales de droit ayant été supprimées, il fut mis à la retraite avec une pension d'abord considérable, mais que des diminutions successives réduisirent bientôt à mille francs. On alléguait pour motif que *Romagnosi n'aimait pas le gouvernement autrichien.* Comme il n'avait jamais connu le prix de l'argent, ni pensé à faire des économies, il fut obligé de chercher des ressources dans la pratique du droit, l'enseignement privé et les spéculations des libraires; mais incapable de faire descendre la science au niveau d'un métier, son travail lui rapportait peu, et il eût été fort souvent aux prises avec le besoin, sans l'amitié d'un riche négociant, M. Azimonti, qui apportait tant de délicatesse dans ses bienfaits que Romagnosi pouvait à peine en soupçonner l'origine. Le dévouement d'Angiolino Castelli mérite aussi d'être mentionné. C'était un militaire retraité depuis la bataille de Marengo, où il avait été blessé; il s'attacha à Romagnosi, alla demeurer chez lui, avec toute sa famille, composée de sept jeunes filles, et devint son factotum. Romagnosi fut un des fondateurs du *Conciliatore*, qui parut à Milan en 1818. Les autres principaux rédacteurs étaient le comte Confalo-

nieri, Joseph Pecchio, Silvio Pellico, le docteur Rasori, le poète Berchet, Horace Visconti, etc. D'abord restreint aux discussions purement littéraires, ce journal étendit peu à peu le cercle de sa polémique, et, après avoir passé par les grandes questions d'économie sociale, il arriva enfin à la politique. Là était l'écueil, et le jour où *le Conciliateur* eut la hardiesse de mettre en parallèle la Sainte-Alliance et la Révolution, fut le dernier de son existence. Presque tous les hommes qui avaient participé à la rédaction de cette revue appartenaient au carbonarisme, et furent plus tard les chefs de l'insurrection de 1821. Romagnosi, moins jeune et plus expérimenté, était loin de partager toutes leurs opinions et leurs chimériques espérances. D'ailleurs, professant le plus grand respect pour la légalité et plein de dignité dans toutes ses actions, il ne serait jamais descendu au rôle de conspirateur. Aussi lorsqu'un célèbre poète, son ancien collaborateur au *Conciliatore*, lui confia le projet de s'affilier aux sociétés secrètes, encouragé qu'il était par la récente révolution napolitaine, Romagnosi voulut l'en détourner et lui dit : « Ne vous fiez pas aux Napolitains; ce sont les derniers des soldats et les premiers des assassins. » Malheureusement, ce conseil qui était bon en *lui*-même, quoique motivé, injustement, d'une manière injurieuse pour toute une nation, ne fut point suivi, et peu de temps après le poète fut arrêté. On lui demanda s'il avait communiqué ses projets à quelqu'un, et il eut l'imprudence de répondre qu'il n'en avait parlé qu'à Romagnosi. Il n'en fallut pas d'avantage. Le comte Bolza, commissaire spécial du gouvernement autrichien en Lombardie, envoya immédiatement au cours privé de Romagnosi, un agent subalterne, quelque chose comme un sergent de ville, qui n'y pouvait cependant rien comprendre, et qui assista à plusieurs leçons du professeur, de l'air le plus piteux et avec toutes les démonstrations d'un profond respect; car telle était la majesté empreinte dans les traits de Romagnosi, telle était la puissance de sa parole, qu'il exerçait un véritable prestige sur toutes les personnes qui l'approchaient. Au bout de quelques jours, on vint le prier de se rendre auprès du baron Torresani, directeur de la police, qui avait, disait-on, *quelque petit renseignement à lui demander*. Mais il paraît que ce petit renseignement était un peu long à donner, car Romagnosi fut mis sous les verroux, puis dirigé sur Venise où devait s'instruire le procès des principaux accusés. Le magistrat chargé de ce soin, était Salvotti, un de ses anciens élèves. Dans le premier interrogatoire qu'il fit subir à Romagnosi, il commença par lui demander s'il avait été membre de quelque société secrète : « D'aucune, reprit le vieux professeur, excepté de celle des francs-maçons, à laquelle vous avez autrefois appartenu vous-même. » Salvotti, déconcerté par un tel souvenir, n'eut d'autre moyen pour sortir d'embarras que de se draper dans son autorité, et il reprit sèchement : « Répondez à mes questions sans me rappeler le passé : vous êtes devant votre juge. » Quoique traité avec si peu de ménagement, Romagnosi ne conserva cependant nulle rancune contre le juge instructeur, et plus tard il disait en parlant de lui : « C'est sans contredit le meilleur de mes élèves; il connaît toutes les ruses de son métier, et il faut être bien inno-

cent pour échapper à son inquisition.» Romagnosi l'était sans doute; il est à croire néanmoins que sa science, comme avocat, ne l'aida pas peu dans cette circonstance. L'accusation se fondant seulement sur ce qu'il n'avait point révélé sa conversation avec le poète, il s'attacha surtout, dans son plaidoyer, à démontrer que la dénonciation, dans les cas analogues, serait non-seulement contraire à la dignité de l'homme, mais encore absurde et immorale. Son talent de jurisconsulte le servit d'autant mieux que, d'après la loi autrichienne, les accusés ne peuvent point se faire assister d'un avocat, et qu'ils doivent présenter eux mêmes leur défense. Aussi Romagnosi était-il relâché, *faute de preuves*, tandis que la plupart de ses co-détenus étaient condamnés à mort, peine qui fut commuée en celle de *carcere duro*. Il se trouvait si pauvre à l'époque de son acquittement, qu'il fut obligé de solliciter, comme une faveur, l'autorisation de rester en prison quelques jours de plus, jusqu'à ce que ses amis lui eussent envoyé la somme nécessaire pour rentrer dans ses foyers. Dans la suite, sa position devint de jour en jour plus précaire; car, ayant reçu la défense expresse de reprendre son cours privé, il arriva à un tel degré de gêne qu'il fut souvent obligé d'envoyer sa montre au mont-de-piété. Pour comprendre combien cette triste ressource devait être humiliante pour lui, il faut connaître les mœurs de l'Italie, où il y a peut-être plus de dignité individuelle qu'ailleurs dans les rapports sociaux. Heureux encore s'il n'avait eu à lutter qu'avec la pauvreté! Mais telle fut la terreur inspirée par les condamnations de 1821, qu'après son retour à Milan, Romagnosi vit s'éloigner de lui la plupart de tous ses anciens amis et tomba dans une solitude presque complète. Ce délaissement général l'affectait beaucoup, et, malgré toute sa force d'âme, il ne pouvait parfois retenir ses larmes, quand il envisageait sa situation présente. L'isolement devait lui être d'autant plus pénible que l'état de paralysie d'une de ses jambes le condamnait à la retraite et ne lui permettait de marcher qu'appuyé sur le bras de son fidèle Castelli; aussi recevait-il comme une bonne fortune les visites de ceux qui ne se laissaient pas intimider par la surveillance de la police. Il les accueillait avec un surcroît de cette bonhomie, de cette cordialité qui faisaient le fonds de son caractère, et c'était pour lui un vrai bonheur de rencontrer quelqu'un à qui il pût parler de ses travaux du moment. Mais si sa conversation avait beaucoup de charme, il n'en était pas de même de la lecture de ses ouvrages, et à voir l'empressement, l'insistance *même* avec laquelle il mettait ses manuscrits dans les mains de ses amis, on eût été tenté de lui appliquer le vers d'Horace :

Doctum indoctumque fugat recitator acerbus.

Il ne faisait en cet endroit aucune distinction de personnes, et un jour il donna à lire à un chaudronnier, qui avait à la vérité quelque talent d'artiste et lui avait frappé une médaille, le manuscrit de la *Filosofia civile*, l'ouvrage le plus indigeste, le plus obscur qu'il ait composé. Le pauvre diable dut sortir la tête bien grosse de tant de belles choses si peu intelligibles pour lui; et, au lieu de s'en plaindre, il s'en vanta comme d'un insigne honneur. Telle était la position précaire et la vie monotone de Romagnosi, lorsque, vers la fin de 1824, il fut appelé à

Corfou, par lord Guilford, gouverneur des îles Ioniennes, qui voulait lui confier une chaire de droit à l'Université récemment fondée. Malgré son âge et son infirmité, notre publiciste fit tous ses préparatifs de départ et vendit même sa bibliothèque, le seul bien qui lui fût resté. Il attendait pour se mettre en route l'autorisation du gouvernement qu'il avait demandée. Au lieu de cela, il reçut la défense formelle de s'éloigner. Sans doute il eût pu n'en tenir aucun compte ; mais, esclave avant tout de la légalité, il se résigna, malgré les instances du bon Castelli, et recommença, comme par le passé, à fournir quelques articles d'économie politique à différentes revues, et à donner des consultations. Bien que celles-ci formassent la partie la plus claire de son revenu, il s'en laissait quelquefois distraire par son goût pour les mathématiques et s'absorbait des jours entiers dans des calculs à perte de vue. Ces calculs ne rapportant rien, ne faisaient pas le compte de l'intendant qui, pour rappeler son maître dans la bonne voie, pénétrait dans sa chambre pendant son sommeil et s'emparait sans façon de tous les manuscrits qui n'avaient pas le droit pour sujet. L'expédient réussissait toujours, et Romagnosi ne retrouvant plus le matin les ébauches de la veille, revenait sans se plaindre à des travaux plus lucratifs. Sa célébrité comme jurisconsulte était si solidement établie qu'en 1830 le sénat de Turin se fonda sur une consultation écrite de sa main pour donner gain de cause à la comtesse Bellini, de Novare, qui hérita ainsi de toute la fortune du cardinal Cacciapiatti, dont elle fait aujourd'hui un si noble usage. L'avocat, qui avait reçu de cette dame 100,000 fr pour ses honoraires, n'envoya cependant que 200 fr. à Romagnosi, qui ne se plaignit pas. Au reste, on peut dire que la renommée du vieux professeur était à cette époque en raison directe de l'abandon où il vivait. On n'avait pas le courage d'aller le voir, mais on l'exaltait en secret, on exagérait même son mérite, en sorte que s'il fut dans la première période de sa vie fort supérieur à sa réputation, il resta bien au-dessous dans la dernière. Cela s'explique aisément. Ses premiers ouvrages parurent à une époque trop féconde en grands événements pour que l'on fît une sérieuse attention à des publications philosophiques, et pendant toute la domination française, l'auteur se trouva perdu au milieu de la foule d'hommes remarquables qui occupaient les principales charges du royaume. Au contraire, après le retour du gouvernement autrichien, Romagnosi ayant été du petit nombre de fonctionnaires qui ne voulurent point se rallier, resta, par la mort successive des bonapartistes les plus distingués, comme l'unique représentant d'un ordre de choses qui avait laissé quelques regrets dans une partie de la population ; et ces regrets furent réveillés en 1820 par la fermentation de toute l'Italie. Grandissant, en outre, de tout l'intérêt qui s'attache à un homme persécuté, il devint un objet de culte pour un grand nombre. Ses livres, si obscurs, si peu littéraires qu'ils fussent, trouvaient beaucoup de lecteurs, et si la plupart y comprenaient peu de chose, ils l'attribuaient à la faiblesse de leur intelligence. En Italie, où la vie politique est nulle, où l'on n'a pas comme en France une quantité de journaux pour alimenter la curiosité, on fait accueil à des productions qui n'auraient ici qu'un fort petit nombre de

lecteurs. C'est ainsi que plusieurs écrits de Romagnosi se répandirent, bien qu'ils soient par le fond et par la forme, à la portée seulement des personnes qui ont fait de fortes études spéciales, et qui encore doivent se résigner à ne pas se rendre bien compte de certains passages, tant l'auteur a poussé loin quelquefois l'art d'entortiller sa pensée et de rendre inintelligibles les idées même les plus communes. Romagnosi avait été, dès 1812, frappé d'un coup d'apoplexie qui causa l'infirmité dont nous avons parlé et dont il ne se remit jamais. En 1834 sa santé déclina rapidement, et il mourut le 8 juin 1835 d'une inflammation de poitrine. Ses restes furent déposés, d'après le désir qu'il en avait témoigné, dans la maison de campagne de M. Louis Azimonti, à Carate, où il avait passé quelques moments heureux au sein de l'amitié. Le jour même de ses funérailles on ouvrit une souscription pour lui élever une statue que l'on voit maintenant dans la bibliothèque Ambroisienne de Milan. Romagnosi avait publié : I. *Origine du droit pénal* (*Genesi del diritto penale*), Pavie, 1791, in-4°; Milan, 1807; ibid., 1825, 3 vol. in-8°; Florence, 1832, 3 vol. in-8°. La nécessité, qui rend quelques moyens indispensables pour obtenir un but donné, nécessité déterminée par les rapports réels des choses, est le principe d'où Romagnosi dérive la notion des droits et des devoirs. La *Genesi* est une rigoureuse application de ce principe à la conservation de la société considérée par rapport aux lois pénales. L'auteur prend d'abord l'homme isolé pour examiner l'état le plus simple de la nature humaine et les éléments dont se compose le corps social. Voici comment il enchaîne ses raisonnements. L'homme, dans l'état de nature, a droit à sa propre conservation, donc il peut se défendre contre les agressions et repousser la force par la force; la société est nécessaire à la conservation et au développement de l'espèce humaine, donc l'homme a le droit de socialité, donc le corps social a le droit d'employer tous les moyens qui sont nécessaires pour défendre son existence, donc il peut repousser par la guerre les ennemis du dehors, et il peut se défendre contre les ennemis du dedans, c'est-à-dire contre ceux qui troublent par des actions coupables la tranquilité publique, donc la société a le droit d'empêcher ces actions; l'impunité encouragerait l'audace des malfaiteurs, donc la société a le droit de menacer d'une peine ceux qui par leurs actes attenteraient à la sûreté commune, en d'autres termes, elle a le droit de *punir les délits*. Comme dans l'état de nature la défense a pour base la nécessité et doit se mesurer d'après elle, de même dans l'état de société la défense par les lois pénales doit se fonder et se régler sur la nécessité. La peine a pour but non de supprimer un mal accompli, non de faire une réparation à la morale publique, non d'exercer une vengeance inutile qui serait un second délit, mais de réprimer par l'exemple le penchant au crime, *la spinta criminosa*, selon l'expression de Romagnosi, donc la quantité et la qualité de la peine devra être proportionnée à la force et à la qualité de ce penchant. Voilà en peu de mots les idées fondamentales sur lesquelles repose toute la *Genesi*. Comme on le voit, cet ouvrage ne contient pas d'idées nouvelles, mais il résume admirablement et coordonne avec une gran-

de puissance de dialectique tout ce qui avait été dit sur cette matière dans le cours du XVIII^e^ siècle, où l'on s'est tant occupé du droit criminel. Ayant analysé tous les travaux de ses devanciers, Romagnosi distingua la vérité de l'erreur avec une critique rigoureuse, et forma avec des idées éparses tout un corps de doctrine. Les dernières parties du livre, celles qui ont rapport aux moyens de prévenir les occasions de délits et aux manières d'appliquer les principes du droit pénal, ne furent ajoutées qu'à la troisième édition. La *Genesi* a été traduite deux fois en allemand, et bien que sa réputation se soit faite lentement, elle servit et sert encore de base à l'enseignement dans quelques universités d'Italie et même d'Allemagne. II. *Discours sur l'amour des femmes considéré comme principal moteur de législation*, Trente, 1792, in-8°. Il ne fait que reproduire quelques idées émises par Schmidt dans les *Essais sur les philosophes et la philosophie, avec des dissertations sur l'amour et la jalousie, l'agriculture, le luxe et le commerce.* III. *Qu'est-ce que la liberté?* Trente, 1793, in-8°. IV. *Qu'est-ce que l'égalité?* ibid., in-8°. Ces deux discours furent inspirés à Romagnosi par le spectacle que présentait la France à cette époque, et furent réimprimés à Milan et à Crémone. V. Différentes *Consultations* pour des causes civiles, à Trente et à Rovereto de 1794 à 1800. VI. Traduction italienne en vers du *Pervigilium Veneris*, attribué à Catulle; elle fut publiée à l'occasion des noces de la comtesse Thérèse d'Arco avec le baron d'Altemburger, Trente, 1799, sans nom d'auteur. Malgré les éloges que Cesarotti donne à cette traduction, elle est une nouvelle preuve qu'on ne saurait être à la fois grand jurisconsulte et bon poète, car elle ferait peu d'honneur à un écolier. VII. *Introduction à l'histoire du droit public universel*, Parme, 1805, 2 vol. in-8°. La conservation et le perfectionnement étant les deux fins propres à l'espèce humaine, et la nature donnant elle-même l'impulsion vers ce perfectionnement, il est nécessaire de connaître la science de la perfectibilité pour déterminer celle du droit naturel et fonder ensuite sur les rapports réels des choses les règles du droit public. Tel est le point d'où part Romagnosi. Le plan de cette *Introduction* est très-hardi et a exigé une grande force de tête pour son exécution. Bien qu'elle présente de nombreuses traces de précipitation, bien qu'il n'y ait pas le même enchaînement dans les idées, principal mérite de la *Genesi*, bien que les fréquentes abstractions, les continuelles définitions, un appareil excessif de données préliminaires et quelques analyses surabondantes ou inutiles rendent la lecture de ce livre très-fatigante, il ne laisse pas d'avoir la plus haute importance. Comparée aux écrits de Grotius, de Puffendorf et autres publicistes, l'*Introduction* présente la science, non plus limitée à une formule immobile, mais incorporée au progrès de l'espèce humaine; comparée aux travaux de Hobbes, elle remplit la lacune laissée entre la science de l'homme et l'art social considéré dans sa perfection idéale, et rapproche davantage de la pratique les abstractions du droit; comparée aux ouvrages de Vico, elle change la contemplation purement scientifique du développement du droit, en un art actif, en un corps de préceptes pour provoquer le bonheur des nations;

enfin comparée à tous les travaux précédents pris en masse, l'*Introduction* a sur eux l'avantage d'unir plus étroitement la science sociale et celle du droit. Romagnosi y a exécuté pour le droit naturel ce qu'il avait précédemment fait pour le droit criminel dans la *Genesi*, avec cette différence que celle-ci peut remplacer tout ce qui a été écrit auparavant sur la même matière, tandis que l'obscurité, la complication, les lacunes de l'*Introduction* font sentir l'utilité et le besoin de consulter encore les travaux antérieurs. A cet ouvrage se rattachent les *Lettres* adressées par Romagnosi *à Jean Valeri sur l'Introduction*, en tête de laquelle on les trouve ordinairement, comme dans la 5e édition publiée d'après un exemplaire annoté par l'auteur, Milan, 1836, 2 vol. in-16. VIII. *Discours sur cette question : Quel est le gouvernement le plus favorable au perfectionnement de la législation civile?* Pavie, 1807. Pour résoudre ce problème, Romagnosi fixe d'abord la formule à laquelle se réduit l'esprit d'un bon code de lois civiles : « L'esprit d'une bonne législation civile, dit-il, consiste à répandre également le bien-être (*pareggiare l'utilità*), moyennant l'inviolable exercice de la commune liberté. » Comparant ensuite les effets des trois principales formes de gouvernement avec la règle posée dans cette formule, il trouve que les aristocraties se refusent obstinément à porter des lois fixes ou à permettre leur interprétation ; que la démocratie est conforme à l'égalité, mais que dans la jurisprudence elle se laisse guider plutôt par les doctrines philosophiques que par un sens profond de raison civile ; il trouve enfin que la monarchie tempérée est vivement intéressée à l'égalisation des pouvoirs et du bien-être, d'où il conclut que cette forme de gouvernement est la plus favorable à la production d'un code civil. IX. *Projet du code de procédure criminelle du royaume d'Italie*, Milan, 1807, in-8°. X. *Essai philosophico-politique sur l'enseignement public du droit*, Milan, 1807, in-8°. XI. *Discours sur les avantages qui résultent du code Napoléon pour l'instruction publique*, Paris, 1808, in-8°. XII. *Disposition de la controverse sur la réduction des donations antérieures au code Napoléon*, Milan, 1811, in-8°. XIII. *Discours sur le sujet et l'importance de l'étude de la haute législation*, Milan, 1812. XIV. *Journal de jurisprudence universelle*, Milan, 1812-1814, 9 vol. in-8°. Parmi les morceaux les plus remarquables de ce recueil, nous citerons ceux qui traitent des prises maritimes, du droit de cité, des formes testamentaires, de la compétence des autorités administrative et judiciaire, etc. XV. *Principes fondamentaux de droit administratif*, Milan, 1814, in-8°. XVI. *Constitution d'une monarchie nationale représentative*, Philadelphie, 1815, in-8°. C'est tout un projet de gouvernement constitutionnel, pour lequel Romagnosi montra toujours la plus grande prédilection. XVII. *Premier résumé de la science du droit naturel*, Milan, 1820, in-8°. L'auteur écrivit cet opuscule à l'occasion de sa nomination de membre correspondant de l'Institut de France : c'est comme le compte-rendu des travaux de droit qu'il avait déjà publiés et de ceux qu'il méditait encore. Écrit dans un style bizarre, il a dû exciter l'hilarité et l'étonnement de ceux de ses nouveaux confrères qui ont pris la peine de

le lire. XVIII. *De l'enseignement elementaire des mathématiques*, Milan, 1822, in-8°. Ce fut pendant sa captivité à Venise que l'auteur composa cet ouvrage, où il démontre la nécessité d'une réforme, et émet le vœu qu'on revienne à la méthode des anciens. XIX. *De la conduite et de la distribution des eaux selon les législations anciennes et modernes, et les usages des différentes contrées de l'Italie*, Milan, 1822-24, 6 vol. in-16 ; 3e édition, Milan, 1835, 4 vol. in-16, avec 14 planches. Cet ouvrage, qui traite une matière de la plus grande importance pour la Haute-Italie, est un chef-d'œuvre en son genre, et laisse bien loin derrière lui tous les travaux analogues publiés antérieurement. XX. *Dictionnaire pratique des mots les plus importants de la jurisprudence*, in-8°. Il n'a eu qu'un commencement d'exécution. XXI. *Qu'est-ce que l'esprit sain?* Milan, 1827, in-8°. XXII. *Notes et additions aux Recherches historiques sur l'Inde ancienne*, de Robertson, Milan, 1827, 2 vol. in-8° Les observations de Romagnosi occupent la plus grande partie du second volume, et sont placées par quelques critiques bien au-dessus du corps même de l'ouvrage. XXIII. *Biographie de Melchior Gioja*, insérée dans la *Biblioteca italiana* de 1828, et reproduite ensuite dans la *Biografia degli Italiani illustri del secolo XIX*, publiée à Venise par M. le professeur Tipaldo. XXIV. *De l'économie suprême du savoir humain par rapport à l'esprit sain*, Milan, 1828, in-8°. XXV. *De la raison civile des eaux dans l'économie rurale, ou droits légaux et conventionnels pour ce qui concerne l'acquisition des eaux, leur conservation, leur usage, leur commerce et leur défense tant judiciaire qu'extrajudiciaire dans l'économie rurale*, Milan, 1829, in-8°. C'est le pendant du traité *Della condotta delle acque*, indiqué plus haut. XXVI. *Questions sur l'établissement des statistiques civiles*, Milan, 1830, in-8°. XXVII. *La philosophie morale antique exposée ; celle des péripatéticiens, par Zanotti, et celle des stoïciens et des pythagoriciens, par différents Grecs ; avec une esquisse de celle de Stellini*, œuvres recueillies et publiées par J.-D. Romagnosi, Milan, 1831, in-12. XXVIII. *De la nature et des agents de la civilisation, avec l'exemple de sa renaissance en Italie*, Milan, 1832. Ce mémoire fut écrit à l'occasion de la question proposée par l'Athénée royal de Paris, de Déterminer l'état de la civilisation française, ses lacunes et ses abus. Romagnosi envoya son manuscrit à l'Académie des sciences morales et politiques de l'Institut de France. XXIX. *Vues fondamentales sur l'art logique* (Milan, 1832), pour une édition de la logique de Genovesi. XXX. *Examen de l'Histoire des anciens peuples italiens, de Micali, par rapport aux commencements de la civilisation italienne*, dans la *Biblioteca italiana* de 1833. XXXI. *Biographie du cardinal Alberoni*, dans la même revue, année 1834. Les *Œuvres complètes* de Romagnosi ont été publiées à Florence en 1834, 5 vol. in-8°, auxquels il faut ajouter le volume donné, l'année suivante, ibid., in-8°, par le même éditeur, avec ce titre : *Collection des articles d'économie politique, écrits de 1826 à 1835*. Après la mort de Romagnosi, ses manuscrits furent confiés à M. Joseph Ferrari, qu'il avait honoré d'une amitié et d'une estime particulières, et qui donna ses soins pour l'édition de quelques uns des ouvrages posthumes. Ce sont : 1° des *Con-*

sultations; 2° un *Mémoire*, envoyé autrefois à l'Académie de Mantoue, *sur la validité des jugements du public, pour distinguer le vrai du faux;* 3° *La philosophie civile par rapport à la vie des États;* 4° *Vues éminentes pour régler l'économie suprême de la civilisation*. Ces deux derniers avaient été envoyés en manuscrit à l'Académie des sciences morales et politiques; mais ils sont loin d'être au niveau de la *Genesi* et de l'*Introduzione*. Il faudrait beaucoup de bonne volonté pour en entreprendre la lecture, et de patience pour l'achever. Cela tient surtout à la barbarie du style, qui est surchargé de néologismes, d'amphibologies et d'inversions de tout genre. Au reste, ce défaut se fait sentir plus ou moins dans tous les ouvrages de Romagnosi, même les meilleurs, et c'est ce qui en rend la traduction presque impossible. Aussi cette rude tâche n'a-t-elle encore été exécutée, et seulement en partie, que dans la docte et patiente Allemagne. Malgré les défauts de la forme, quelques ouvrages de Romagnosi n'en sont pas moins dignes de passer à la postérité, et conserveront à l'auteur la réputation d'esprit vaste et profond qu'il a eue de son vivant. Tous ceux qui l'ont connu s'accordent à dire qu'il était supérieur à ses propres écrits, et qu'il faut l'avoir entendu pour savoir combien il y avait d'élévation dans son intelligence et de noblesse dans son caractère. On ne pouvait l'approcher sans éprouver un sentiment de respect involontaire. Sa figure imposante; la dignité de son geste et de son maintien, sa voix grave et douce en même temps, la facilité et l'abondance de sa parole, tout contribuait à lui donner sur son entourage un ascendant irrésistible. Les geôliers même de sa prison, à Venise, n'avaient pu y échapper, et ne négligèrent rien pour adoucir sa captivité. Si un tel homme avait figuré dans une assemblée politique, nul doute qu'il n'y eût acquis comme orateur une renommée fort supérieure à celle qu'il a laissée comme écrivain. Plusieurs éloges de Romagnosi ont été publiés dans divers recueils italiens; mais il n'en est aucun où l'on ne remarque des lacunes considérables par rapport à certains détails de sa vie, que l'on a dû volontairement laisser dans l'oubli pour ne pas s'exposer au *veto* de la censure. L'article le plus satisfaisant, surtout au point de vue de la philosophie et de la critique, est celui qui se trouve dans le 79e volume de la *Biblioteca italiana* (année 1835), et qui a pour titre : *Esprit de Jean-Dominique Romagnosi*. Ce remarquable travail, de M. J. Ferrari, aujourd'hui professeur agrégé de philosophie en France, offre une analyse complète et une appréciation impartiale, quoique bienveillante, des nombreux ouvrages du savant jurisconsulte, et doit être consultée par ceux qui voudraient les étudier d'une manière plus spéciale que nous n'avons pu le faire dans les étroites limites de cette notice. Nous citerons encore l'opuscule intitulé : *Romagnosi critiqué et défendu*, par le docteur Fr. del Rosso (Florence, 1838, in-8°), et l'article biographique inséré dans le tome II (année 1835) du *Progrès de Naples*, par M. Celse Marzucchi, qui avait joui de l'amitié de l'illustre publiciste. A—Y.

ROMANZOFF (le comte Nicolas), l'un des hommes d'état les plus célèbres de la Russie, était le fils aîné du feld-maréchal, presque aussi connu par son avarice que par ses victoires et qui lui laissa une immense

fortune (*voy.* ROMANZOFF, XXXVIII, 513). Il naquit vers 1750, et fut élevé dans la plus grande simplicité, loin des yeux paternels, ce qui ne l'empêcha pas de faire de très-bonnes études, et de prendre pour les sciences et les lettres un goût qui ne l'a jamais quitté. Il débuta fort jeune dans la carrière diplomatique par une mission du cabinet russe à Francfort-sur-le-Mein, et reçut, en 1791, de l'impératrice Catherine, une mission tout-à-fait confidentielle auprès des princes frères de Louis XVI, alors réunis à Coblentz. La lettre que cette princesse le chargea de remettre au maréchal de Broglie était extrêmement favorable à la cause de ces princes; elle fut publiée dans les journaux et fit concevoir au parti royaliste des espérances qui furent loin de se réaliser. Nommé ensuite conseiller privé, puis ministre du commerce, le comte Nicolas Romanzoff donna une grande impulsion au commerce de la Russie, et particulièrement à ses établissements d'Odessa sur la mer Noire. Sa faveur augmenta encore après la mort de l'impératrice Catherine, et surtout à l'avénement d'Alexandre. Il fut successivement nommé chambellan, sénateur; et lorsque la Russie parut se rapprocher de la France, dans les commencements du règne de Bonaparte, il réunit au ministère du commerce celui des affaires étrangères, ce qui excita beaucoup de réclamations. « Il était alors, dit l'auteur des *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État*, généralement considéré en Russie comme partisan de Napoléon, opinion fondée sur son amour pour la paix; mais cet homme à vue courte, de peu d'esprit, que Catherine n'avait employé que dans une très-insignifiante mission auprès du cercle de Basse-Saxe, et par occasion auprès des princes français à Coblentz, regardait le grand capitaine moderne comme un météore qu'il fallait laisser passer et disparaître. La nomination de ce personnage, plus estimable par sa vertu que recommandable par ses talents, fut un tribut payé par le czar au désir d'une bonne intelligence avec le gouvernement français. » Dès que Romanzoff fut ministre des affaires étrangères (ou grand-chancelier, ce qui est la même chose en Russie), la politique d'Alexandre, qui d'ailleurs venait d'en prendre l'engagement à Tilsitt, suivit une direction dans le même sens que celle de Napoléon. Le comte Romanzoff eut avec l'envoyé de celui-ci, Savary, qui vint à St-Pétersbourg, plusieurs conférences pour l'occupation de la Valachie et de la Moldavie, dans lesquelles il montra beaucoup de faiblesse et de condescendance. « Il est affligeant, dit encore l'auteur que nous avons cité, de voir le ministre d'Alexandre s'abaisser ainsi dans une négociation où, quelle que fût la détermination du czar, il pouvait hautement la déclarer; mais cette manière de traiter tenait au caractère faible, à l'esprit étroit et aux opinions erronées de Romanzoff. Il ne lui était donné, sous aucun rapport, de considérer la politique dans toute sa hauteur, surtout quand on parle au nom d'un puissant souverain. » Persistant dans le même système de rapprochement pour Napoléon et d'éloignement pour l'Angleterre, Nicolas Romanzoff envoya son frère (le comte Michel-Paul) à Paris, vers la fin de 1808, et ce diplomate y eut, de concert avec le cabinet des Tuileries, plusieurs communications avec le cabinet britannique. Canning les termina par des notes officielles adressées au ministre russe, et dans lesquelles il

lui exprima sa surprise « que S. M. I. (l'empereur Alexandre) eût conçu l'idée d'une pacification générale, en commençant *par l'abandon de la cause espagnole* (celle de Ferdinand VII) *et de la monarchie légitime.* Le roi Georges avait espéré que les ouvertures faites *par la Russie seraient une garantie contre la proposition d'une condition aussi injuste. Il n'imaginait pas sur quels principes S. M. I. avait pu être* contrainte à reconnaître *le droit que la France s'arroge de déposer et d'emprisonner des souverains;* que si l'empereur de Russie avait engagé son honneur et les ressources de son empire pour soutenir de tels principes, S. M. britannique ne pouvait attribuer la prolongation des calamités de la guerre qu'au refus d'une paix honorable et juste... » Dans une note au ministre de Napoléon (Champagny) Canning s'expliqua d'une manière plus claire et plus positive encore, en manifestant la ferme résolution du cabinet britannique, « de ne pas abandonner « la cause espagnole, et de ne jamais « consentir à une usurpation à laquelle, dit-il, on ne peut rien comparer dans l'histoire du monde. » Des explications aussi péremptoires mirent fin à la discussion. L'Angleterre resta (ostensiblement du moins) l'ennemie de la Russie, et Napoléon continua de procéder à l'invasion de l'Espagne, tandis que le cabinet russe procédait à celle de la Finlande, de la Valachie et de la Moldavie, que Canning aurait bien pu, ce nous semble, sous quelques rapports, mettre à côté des usurpations de l'Espagne par Napoléon. Le comte Michel Romanzoff, revenu à St-Pétersbourg, fut particulièrement chargé d'aller à Stockholm, pour y préparer le roi Gustave à ce grand sacrifice, et il conclut, le 5 sept. 1809, avec ce prince, un traité aussi désastreux pour lui que profitable et avantageux pour la Russie. Son frère Nicolas continua de diriger les affaires, regardant toujours Napoléon comme un météore qu'il fallait laisser s'éteindre de lui-même, et ne pensant pas qu'il entreprît jamais rien de sérieux contre la Russie. Il persista même dans cette croyance lorsqu'il le vit s'approcher à la tête de six cent mille hommes; alors il dit à son maître que « le moment était venu où l'empereur des Français, embarrassé, ferait des sacrifices pour éviter la guerre, que l'occasion était favorable, qu'il fallait la saisir; qu'il ne s'agissait que de se montrer et de parler ferme; qu'on aurait les indemnités du duc d'Oldembourg, qu'on acquerrait Dantzick, qu'enfin la Russie se créerait une immense considération en Europe. » Comme rien de tout cela ne se réalisa, Romanzoff perdit toute espèce de crédit, et fut obligé de quitter le ministère. Depuis ce temps, il parut avoir renoncé complétement à la politique, et ne s'occupa plus que de sciences et de littérature. Sous ce rapport, on ne peut nier qu'il ne fût un des premiers hommes de la Russie, et qu'il n'ait réellement beaucoup fait pour les progrès de la civilisation et des lettres dans cet empire. C'est à ses frais que fut exécuté le voyage de Krusenstern autour du monde. L'histoire lui est redevable du *Codex diplomaticus* de Mathias Dogial, imprimé en 1813, dont il paya cinq mille écus le manuscrit. Il fit faire, pendant plusieurs années, des recherches parmi les manuscrits à la bibliothèque royale de Paris, ainsi que dans les archives russes de Moscou, et publia à ses frais ceux qui pouvaient contribuer à l'éclaircissement de quelques questions

historiques et au progrès des sciences. Il envoya le second volume de cette collection à l'empereur Alexandre, qui lui fit la réponse suivante : « C'est avec une satisfaction particulière que j'ai reçu le second volume de votre œuvre que vous venez de m'adresser. En rendant justice aux personnes qui vous secondent dans cette entreprise, je regarde comme un devoir agréable pour moi de vous témoigner ma reconnaissance de l'envoi que vous m'avez fait. J'espère que, sous vos auspices, cet utile ouvrage s'achèvera avec le même succès qu'il a commencé. » Sa terre seigneuriale de Homel était devenue, par ses soins et son activité, un modèle d'exploitation rurale pour tous les possesseurs de biens fonds. Jamais grand de l'empire ne fit un usage plus noble ni mieux entendu de ses richesses. Lorsqu'il quitta sa place de chancelier, pendant la campagne de 1812, il envoya à l'hospice des Invalides, comme don patriotique, tous les présents en or et en diamants qu'il avait reçus des cours étrangères pendant son ministère. Ce fut pour lui que Canova exécuta, en 1817, sa statue colossale de la Paix, tenant, d'une main, une branche d'olivier, et s'appuyant de l'autre sur une colonne qui porte l'inscription : « *Paix d'Abo*, 1743. — *Paix de Roudchouck-Kainardy*, 1774. — *Paix de Friedrichsham*, 1809. » Cette inscription rappelle que trois des traités de paix les plus importants pour la Russie ont été conclus par le grand-père, le père et le fils de cette illustre famille. Le comte Nicolas Romanzoff mourut, en janvier 1826, sans laisser d'enfants, n'ayant jamais été marié. Son immense fortune passa en conséquence à son frère (Michel-Paul), qui lui a survécu, et qui, comme lui, se distingua long-temps dans la carrière de la diplomatie, et par sa protection éclairée pour les arts et les sciences. En 1838, il fit, quoique fort avancé en âge (84 ans), un voyage à Paris, où il fut encore admiré de tous ceux qui le connurent, pour les charmes de sa conversation et son exquise politesse. M—D j.

ROMBERG (Bernard-Henri), musicien allemand, né en 1767 ou 1768 à Dinklage en Westphalie, était fils d'un musicien qui avait commencé par être tambour dans les troupes du prince-évêque de Munster, et qui excellait au basson. Toute cette famille était douée du goût de la musique; Romberg le père avait un frère habile sur la clarinette, et dont le fils faisait également honneur à la famille : c'est André Romberg (*voy.* ce nom, XXXVIII, 517. Les deux frères élevèrent leurs fils ensemble et ils instruisirent André sur le violon, Bernard-Henri sur le violoncelle. En 1784, ils les menèrent avec eux à Amsterdam et à Paris, où ce quatuor de musiciens fut fort applaudi; les enfants surtout excitèrent un vif intérêt. Quelques années après ils furent tous admis dans la chapelle de l'électeur de Cologne; alors les deux enfants eurent occasion de perfectionner leur talent à Bonn, où Beethoven recevait encore des leçons. Après la suppression de la chapelle de l'électeur, par suite des guerres de la révolution, Romberg le père, avec son fils et son neveu, fut engagé à l'orchestre du théâtre de Hambourg, tandis que Gerhard-Henri, père d'André, retourna dans le pays de Munster, leur patrie. En 1795, les deux cousins, Bernard-Henri et André, commencèrent leurs tournées musicales dont il a été parlé dans l'article sur André. On les prit généralement pour les deux frères;

ils vivaient en effet dans une intimité fraternelle. Au bout de deux ans ils revinrent à l'orchestre du théâtre de Hambourg ; mais Bernard-Henri, qui n'avait pas des goûts sédentaires, repartit bientôt pour parcourir l'Europe et se faire entendre dans les principales villes. Il sembla quelque temps se plaire à Paris, y appela son cousin, et accepta en 1801 une place de professeur au Conservatoire de musique ; mais son cousin étant retourné à Hambourg, Bernard-Henri abandonna ses fonctions pour suivre son cher compagnon. En 1805 il fut attaché comme premier violoncelle à la chapelle de Berlin. Son sort parut alors fixé ; mais peu d'années après il quitta la chapelle du roi de Prusse comme il avait quitté le Conservatoire de Paris, et recommença ses tournées, qui étaient très-lucratives pour lui. Partout on admira son jeu et ses compositions ; partout on le proclama un des plus grands violoncellistes que l'on eût entendus. Son jeu pur et classique, exempt de toute afféterie, de tout charlatanisme, dédaignant tous les moyens de séduire les oreilles de la multitude aux dépens du bon goût, fut généralement apprécié, et il recueillit des suffrages sans mélange de critique ; ses concertos, quatuors et duos eurent une vogue qui n'a pas encore cessé. Romberg composa quelques opéras pour le théâtre allemand, savoir : la *Fidélité chevaleresque*, *Ulysse et Circé*, la *Statue retrouvée*, et le *Naufrage* ; mais le genre lyrique ne convenait pas à son génie ; ces essais eurent peu de succès, et sont maintenant oubliés. Le nombre de ses œuvres se monte à plus de 72 ; il travailla dans les dernières années de sa vie à une *Méthode de violoncelle*, qui devait couronner sa carrière musicale. Après la mort de son cousin André, il emmena avec lui le fils de cet ancien compagnon de ses voyages artistiques ; il le laissa à St-Pétersbourg, où le jeune homme trouva une place dans la musique de la chambre impériale. Ayant rempli ainsi ses devoirs envers son cousin chéri, Bernard-Henri revint à Berlin, où il s'était presque fixé ; à la fin de sa vie pourtant il retourna à Hambourg, et il y mourut le 13 août 1841. Voy. le *Dictionnaire historique et biographique des musiciens* (en allemand), par Gerber, vol. III. D—G.

ROMEGIALLO (JEAN-PIERRE), peintre, naquit en 1739 à Morbegno en Valteline. Sa pauvreté fut long-temps un obstacle à son penchant pour les arts. Cependant il parvint à recevoir, dans son pays, les leçons de Cotta, et, au bout de quelques années, il se rendit à Rome, où Masucci le reçut dans son école. La nécessité de vivre le força à faire des copies de tableaux du Guide, du Guerchin, de Pietre de Cortone, etc., qu'il vendit avantageusement, et qui lui procurèrent de quoi étudier la géométrie et la perspective, sous la direction de Balthazar Orsini. Le premier essai de son talent fut un grand tableau d'autel, qu'il peignit pour l'église de la confrérie de Saint-Roch, à Foligno. Ce tableau fut suivi de quatre autres qu'il exécuta dans le palais Angagiani, à Spolette. Appelé à Turin, il peignit dans cette ville une vaste composition représentant *Amilcar faisant jurer au jeune Annibal une haine éternelle aux Romains*. Également habile dans la peinture à l'huile et dans celle à fresque, il orna la ville de Como et les principales églises de la Valteline d'une multitude de tableaux, témoignages de son mérite. Cet ar-

tiste possédait un dessin d'un style sévère, mais qui manque quelquefois d'abandon. Peu de ses contemporains l'ont égalé dans l'expression des passions et des caractères; aucun ne l'a surpassé dans l'entente de la composition. Romegiallo, sur la fin de sa vie, était venu se fixer dans sa patrie, où il mourut. P – s.

ROMEY (Louis François-Joseph-Chalcédoine), né à Palerme le 28 février 1759, de parents français, originaires du Val-Romey (départ. de l'Ain), fut successivement attaché au consulat de France à Palma (île de Majorque), chancelier du consulat à Palerme, secrétaire de la légation française près la république de Gênes; puis maire de Nice, où il avait acquis des propriétés considérables vers 1799, et où il a laissé les plus honorables souvenirs. Il assista en cette dernière qualité (comme maire de l'une des trente-six villes principales de l'empire), au couronnement de Napoléon. Créé chevalier de la Légion-d'Honneur lors de la fondation de l'ordre, puis baron, Romey fut nommé, en 1809, président du tribunal ordinaire des douanes du département des Alpes-Maritimes. Louis XVIII le nomma, à la première Restauration, président de la cour royale de l'île de Bourbon, mais le 20 mars l'empêcha de s'y rendre. Après les Cent-Jours, il rentra dans la vie privée et habita la petite ville d'Antibes, où il avait élu son domicile politique. Ses propriétés toutefois étaient à Nice, où il mourut le 12 août 1835, dans sa 77e année. C'était un homme d'un esprit vif et distingué, d'une érudition variée, très-versé dans les lettres grecques et latines. On a de lui : I. *Relation de la révolution de Gênes*, Gênes, 1797. II. *Quelques idées sur le monument à élever à la gloire de la Grande-Armée*, Nice, 1805. III. *Plan d'études pour la composition d'une Histoire de l'avénement, du gouvernement et de la chute de la maison de Bourbon en Espagne*, Nice, 1811. IV. *Voyage dans le département des Alpes-Maritimes*, précédé d'un *Essai d'archéologie subalpine*, Nice, 1815. V. *Lettres à mon fils Charles; Homère et Virgile, géographes*, in-8° de 7 feuilles, Marseille, 1832. VI. Enfin une traduction inédite des *Lettres d'Æneas-Sylvius Piccolomini* (le pape Pie II). Romey a laissé deux fils, dont le plus jeune, M. *Charles* Romey, cultive les lettres et s'est fait connaître par une *Histoire d'Espagne*, qui a obtenu les honneurs d'une double traduction, en espagnol et en portugais. Z.

ROMIEU (Marie de), d'une famille distinguée du Vivarais, depuis long-temps attachée à la maison de Joyeuse, vivait dans la seconde moitié du XVIe siècle. On ne connaît ni la date de sa naissance ni celle de sa mort. Cultivant les lettres pour son plaisir, elle publia, en 1573, à Lyon, chez Jean Dieppi, un dialogue portant seulement les initiales de son nom et intitulé : *Instruction pour les jeunes dames*, etc. Il fut réimprimé à Paris en 1597, et encore en 1612 sans indication de lieu, avec ce nouveau titre : *La messagère d'amour*, ou *Instruction pour inciter les jeunes dames à aimer*. Dans cette dernière édition, qui est de format in-12, ainsi que les deux autres, on a retranché, dit M. Brunet, les initiales M. D. R. qui désignaient l'auteur. C'est en prose que Marie a écrit son intéressant dialogue; mais cette dame écrivait aussi fort agréablement en vers. Elle envoyait ses essais poétiques à son frère, J. de Romieu, qui habitait Paris, où il avait une charge de secré-

taire ordinaire du roi. Ce frère, qui était aussi poète, ayant fait une satire contre les femmes, l'adressa à son oncle Perrinet des Aubers, homme d'esprit et littérateur, qui habitait, comme sa nièce, la ville de Viviers. Marie répondit à cette satire par un discours en vers qu'elle fit parvenir à son frère, lequel, loin d'en vouloir à sa sœur qui le réfutait, fut si charmé de l'ouvrage que, le joignant aux opuscules qu'il avait déjà de Marie, il fit imprimer le tout sous ce titre : *Les premières OEuvres poétiques de Marie de Romieu, Vivaroise, contenant un brief discours que l'excellence de la femme surpasse celle de l'homme*, Paris, Lucas Breyer, 1581, petit in-12. Il dédia ce volume à Marguerite de Lorraine, duchesse de Joyeuse(1). Philipon de la Madelaine transcrit le début du Brief discours dans son *Dictionnaire portatif des poètes français*, et M. Viollet-Leduc en cite plusieurs passages dans le curieux Catalogue des livres composant sa bibliothèque poétique. Ces passages assez étendus suffisent pour faire juger du talent de Marie. Après avoir dit que cette poésie lui paraît remplie d'esprit, de grâce et de naturel, M. Viollet-Leduc ajoute que, « s'il n'avait été entraîné à de si longues citations, il aurait donné en entier une *Hymne* de Marie *à la Rose*, qui fait partie du recueil avec des élégies, des odes et des sonnets, accompagnement obligé de toutes les poésies de cette époque, mais dans lesquels on distingue encore la finesse et la lucidité de l'esprit des femmes. »

L'*Hymne à la Rose*, imitée en partie d'Anacréon, est effectivement fort jolie ; elle est adressée à une personne qui portait le nom de cette fleur, à Marie-Françoise de la Rose. Marie de Romieu la termine par ces vers qu'elle désire qu'on grave sur son tombeau :

Celle qui gist ici sous cette froide cendre,
Toute sa vie aima la rose fraische et tendre,
Et l'aima tellement, qu'après que le trespas
L'eust poussée à son gré aux ondes de la-bas,
Voulut que son cercueil fust entouré de roses,
Comme ce qu'elle aimoit par-dessus toutes choses.

Trois ans après avoir donné au public les productions de sa sœur, Jacques de Romieu (sur la vie duquel nous n'avons pas plus de détails que sur celle de Marie), publia les siennes, qui ne sont pas sans intérêt, sous le titre de *Meslanges de poésies*, Lyon, Ben. Rigaud, 1584, pet. in-8°. On y trouve l'éloge du Vivarais, des odes, des élégies, des hymnes, des chansons, des sonnets, etc. Une des chansons est imitée de la charmante pièce de Catulle, *Vivamus, mea Lesbia, atque amemus*. Noël n'a pas manqué de la recueillir. B—L—U.

ROMODANOVSKI (IVAN-YOURIÉVITCH) était un obscur moscowite, dont la bizarrerie de Pierre Ier fit un grand personnage. « Ce knès, dit Castera, était le plus grossier, le plus brutal des Russes. » Le czar en fit un prince, et voulut qu'il le représentât. Après l'avoir nommé gouverneur de Moscou, il le créa vice-roi de l'empire russe, et, à ce titre, il lui rendit lui-même compte de ses entreprises et de ses succès les plus importants. Tous les plans, tous les mémoires qu'on adressait au souverain, étaient présentés à ce fantôme de czar, qui toutefois, dirigé par son simple bon sens, les remettait secrètement au conseil. Quand on n'obte-

(1) Il faut que ce volume n'ait paru qu'à la fin de l'année, Marguerite de Lorraine n'ayant épousé le duc de Joyeuse qu'en octobre 1581. Jacques de Romieu promettait à ces premières œuvres de sa sœur une suite qui n'a pas été publiée.

nait pas ce qu'on avait demandé, et qu'on s'en plaignait à Pierre, celui-ci répondait sérieusement : « Ce n'est pas ma faute ; le czar de Moscou est le maître. » Du reste, ajoute Castera, « un refus n'était pas toujours le seul désagrément qu'on eût à craindre du dur et bizarre Romodanovski. Il avait, dans son palais, un ours d'une énorme grandeur, dressé à un singulier manége. Cet animal présentait, à tous ceux qui voulaient parler à son maître, un grand verre d'eau-de-vie, dans lequel il y avait force poivre. Quiconque ne buvait pas à l'instant, était sûr d'avoir ses habits déchirés et d'être rudement égratigné par cet effrayant animal. » En 1718, à la mort de cet automate impérial, Pierre voulut que son fils lui succédât dans toutes ses charges et hommages, et il y eut ainsi un second vice-czar, que l'empereur fit en même temps chambellan, conseiller privé, chevalier de Saint-André, etc. L'auteur des *Mémoires pour servir à l'histoire de l'empire russe sous Pierre-le-Grand*, raconte que, vers la fin d'avril de cette année, il arriva à Saint-Pétersbourg, au moment où l'on faisait de grands préparatifs pour l'entrée solennelle du nouveau vice-czar, et le prince Ivan Romodanovski. « Il fut salué, dit cet historien, d'une triple décharge de l'artillerie. S. M. elle-même alla au devant de lui, quand il entra en qualité de vice-amiral, avec une nombreuse suite ; elle le reçut avec de grandes marques de respect ; et, après les premiers compliments, elle entra avec lui dans le carrosse, et voulut être sur le siége de devant avec le général Boutourlin. Ils se rendirent ainsi à la cour, où la czariste et toutes les dames, le complimentèrent avec de grands respects. On le fit asseoir dans un fauteuil, et leurs majestés, se tenant debout, lui présentèrent du vin et de l'eau-de-vie. Il pouvait avoir alors l'âge de quarante ans environ. Il avait épousé la sœur de la czariste Prascovia, mère des duchesses de Courlande et de Mecklenbourg. . » D'autres historiens donnent les mêmes détails ; ainsi on ne peut les contester. Lévesque, qui fut notre collaborateur et dont on connaît la réserve et la gravité, y ajoute cette phrase remarquable : « Pierre Ier donna peut-être un exemple utile, lorsqu'il ne prit d'abord pour lui-même que les derniers rangs de la milice, lorsqu'il ne voulut devoir son avancement qu'à ses exploits ; mais peut-être aussi, continua-t-il trop longtemps la grave comédie qu'il jouait avec les deux Romodanovski. » Et cette comédie ne finit pas encore avec Pierre Ier ; l'impératrice Catherine Ire éleva le prince Ivan Féodorovitch Romodanovski au rang de chambellan, de conseiller privé, etc., etc., elle le décora du cordon bleu, et lui donna la direction de sa chancellerie secrète. Pierre II le créa gouverneur-général de Moscou. Mais, d'un caractère fort modeste et de beaucoup de sens, quoique sans instruction, le second de ces deux princes demanda en 1729 à se démettre de toutes ses charges, et il alla vivre dans la retraite, où il mourut le 9 mars 1730. Comme il n'avait point d'enfants, Pierre Ier, ne voulant pas que ce grand nom périt, avait exigé que ses deux sœurs épousassent deux hommes de qualité, qui renonçassent à leur propre nom, pour prendre celui de leurs femmes. C'est probablement en conséquence de cette décision que, par un décret de Paul Ier, du 8 avril 1798, il fut permis à M. Nicolas Ivanovitch Ladigenski, sénateur et conseiller

privé, d'ajouter à son nom, celui de prince Romodanovski. M—D j.

RONCAGLIA ou *Ronchaja* (Robert), poète peu connu, né à Modène, vivait sur la fin du XV^e^ siècle et au commencement du suivant. On ne connaît de lui qu'un seul ouvrage dont l'édition est devenue extrêmement rare et qui a pour titre : *Focardo composto per Roberto Ronchaja da Modena, et dicato oll' illustrissimo e facondissimo signor Don Hercole.* C'est un mélange de vers et de prose. Z.

RONCHEROLLES (Jean, seigneur de), vivait dans la seconde moitié du XIV^e^ siècle, et descendait d'une famille de Normandie dont l'illustration remonte jusqu'à Charlemagne. Des manuscrits de cette époque mentionnent un Aima de Roncherolles, qui accompagna ce prince à Rome, lorsqu'il s'y fit couronner empereur d'Occident l'an 800 ; un Roncherolles qui défendit en 845 l'embouchure de la Seine contre des pirates danois, et un autre que Louis IV, roi de France, envoya à l'empereur Othon pour lui demander sa sœur en mariage ; enfin les titres du prieuré des Deux-Amants, où cette famille avait sa sépulture, nomment un Pierre de Roncherolles, mort le 12 août 990. A cette illustration, notre Jean de Roncherolles en joignit une autre non moins remarquable. Il épousa, en 1367, Isabelle de Hangest, qui descendait elle-même de Louis VI, dit le Gros, roi de France, de l'empereur d'Allemagne, Frédéric Barberousse, et d'Isaac l'Ange, empereur de Constantinople. Cette dame lui apporta les baronnies de Heuqueville et du Pont-Saint Pierre, qui, avec les fiefs de Maineville, Planquery et Daubeuf, divisèrent cette famille en plusieurs branches. Jean se signala dans la carrière des armes, et servit, en 1371, sous le connétable Duguesclin. Chargé de missions importantes, il fut du nombre des seigneurs envoyés par Charles VI pour ramener en France Isabelle, sa fille, veuve de Richard II, roi d'Angleterre. Il mourut au commencement du XV^e^ siècle. — Son fils, *Guillaume*, V^e^ du nom, combattit vaillamment les Anglais, notamment à Harfleur, où il se jeta pour en soutenir le siége contre eux. Il fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415. — *Pierre III*, petit-fils de Guillaume, fut en grande considération auprès des rois Louis XI et Charles VIII. Il suivit ce prince à la conquête du royaume de Naples, et se distingua à la bataille de Fornoue (1495). Le pape Paul II, pour lui témoigner son estime, lui avait accordé, en 1470, la permission de faire célébrer la messe sur un autel portatif, en tels lieux qu'il lui plairait, étant en guerre ou ailleurs. Il mourut en 1503. — *Philippe*, petit-fils de Pierre III, fut successivement gouverneur de Pontoise, de Caen et de Beauvais, obtint la confiance de Charles IX, qu'il accompagnait presque toujours dans ses voyages et qui l'employa utilement pendant les guerres de religion. Il mourut le 4 mars 1570. — Son fils aîné, *Pierre IV*, baron du Pont-Saint-Pierre, sénéchal du comté de Ponthieu, premier baron de Normandie, etc., fut gouverneur d'Abbeville, et rendit de grands services à Henri III. Ce prince, par lettres-patentes du mois de mars 1577, lui confirma, ainsi qu'à tous les aînés de sa famille à perpétuité, « le droit et prérogative de conseiller né au parlement de Rouen. » Pierre combattit les protestants et les ligueurs, et s'attacha, avec son frère utérin Charles, à la cause de Henri IV. Il mourut le 10 fév. 1621, âgé de 90

ans. — *Pierre V*, son fils, hérita de ses fiefs, titres, prérogatives, et fut député de la noblesse de Normandie aux États-Généraux de 1614. Louis XIII lui accorda, le 20 mars 1623, des lettres-patentes portant confirmation de celles qui avaient été données à son père, en 1577, par Henri III. — Ces mêmes lettres-patentes furent renouvelées au mois de février 1692, par Louis XIV, en faveur de *Claude de Roncherolles*, petit-fils de Pierre V. Né le 26 novembre 1636, Claude entra fort jeune dans la carrière des armes, se signala en plusieurs occasions, notamment devant Arras en 1654. Nommé à l'âge de 19 ans mestre-de camp d'un régiment de cavalerie qui porta son nom, il se trouva en 1656 au siége de Valenciennes, où il fut blessé et fait prisonnier. Après son échange il continua de servir avec distinction sous les ordres de Turenne, qui lui fit l'insigne honneur de lui délivrer, le 15 décembre 1659, un certificat constatant la belle conduite qu'il avait tenue dans les armées du roi. Les infirmités forcèrent Claude de Roncherolles à quitter le service militaire. Il mourut le 25 mars 1700, laissant plusieurs enfants. — Son petit-fils, *Michel-Charles-Dorothée*, né le 19 avril 1703, servit quelque temps comme lieutenant dans le régiment du roi, infanterie; fut nommé en 1725 mestre-de-camp du régiment Royal-Cravattes qu'il commanda au siége de Philisbourg en 1734, et dont il se démit en 1742, pour passer avec le même grade au régiment de Berry. Il fit les campagnes de Flandre, d'Alsace et servit successivement sous le prince de Conti et le maréchal de Saxe. Il se trouva aux siéges de Menin, d'Ypres, de Fribourg (1744), et à l'affaire d'Haguenau. Nommé maréchal-de-camp, il assista en cette qualité aux siéges de Mons, de Charleroi et de Namur; combattit vaillamment à la bataille de Rocoux (1746), et obtint en 1748 le grade de lieutenant-général. — *Claude-Thomas-Sybille-Gaspard-Nicolas-Dorothée*, né le 2 déc. 1704, frère puîné du précédent, suivit comme lui la carrière militaire, devint lieutenant-général et fut nommé gouverneur de Saint-Malo. Il était le chef du nom et des armes de sa maison, lorsqu'il mourut à Paris, en avril 1789. P—RT.

RONCHEROLLES (François), tige de la branche des marquis de *Maineville*, était le second fils de Philippe de Roncherolles (*voy.* les articles précédents). Tandis que ses frères combattaient pour Henri III, il embrassa le parti de la Ligue. Les historiens le représentent comme joignant à un esprit cultivé par les lettres toute l'éducation qui convient à un homme de naissance. Doué d'une éloquence naturelle, mais présomptueux et arrogant, brave, mais téméraire, il était le dépositaire des secrets et le négociateur du duc de Guise et des ligueurs. Après la mort de celui-ci, Maineville était gouverneur de Paris pendant l'absence du duc de Mayenne, lorsqu'il reçut l'ordre de se rendre au siége de Senlis. Le duc d'Aumale l'y suivit avec un autre corps de douze cents hommes; Montluc de Balagny, gouverneur de Cambrai, les joignit à la tête de quatre mille hommes. D'Aumale, Maineville et Balagny commandaient chacun un corps d'armée de la Ligue quand ils furent attaqués par le duc de Longueville, La Noue et autres chefs royalistes. Les ligueurs furent battus; le duc d'Aumale alla chercher un asile à Saint-Denis, Balagny courut jusqu'à

Paris, Maineville se retrancha près de l'artillerie, où il se battit avec le courage d'un désespéré, et fut tué (17 mai 1589). Il était âgé de 38 ans. — Son petit-fils *Michel*, né en 1617, entra au service à l'âge de 18 ans, et devint mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie de son nom, qu'il commanda à la bataille de Rocroy (1643). Le courage qu'il y déploya lui mérita des éloges publics de la part de Gassion et du grand Condé (alors duc d'Enghien). Michel se signala encore à la prise de Thionville, et obtint le grade de maréchal-de-camp. Il mourut sans postérité le 6 avril 1683. En lui s'éteignit la branche des marquis de Maineville. — RONCHEROLLES (*Pierre*, marquis de), était petit-fils de Robert, troisième fils de Philippe de Roncherolles. A l'exemple de ses ancêtres, il se distingua par ses exploits guerriers. En 1636, il leva un régiment d'infanterie de son nom, et prit part aux diverses batailles et aux différents siéges qui eurent pour résultat la conquête de la Franche-Comté. Nommé, en 1645, mestre-de-camp du régiment de cavalerie de son cousin Michel de Maineville (*voy.* l'art. précédent), qui s'en était démis, Pierre servit en Allemagne, sous le maréchal de Turenne, jusqu'à la paix de Westphalie, et ensuite en Flandre. Louis XIV, pour reconnaître les services de ce brave officier, érigea, en 1652, sa terre de Roncherolles en marquisat, le créa lieutenant-général, et lui donna, en 1661, le gouvernement de la ville de Landrecies, cédée à la France par le traité des Pyrénées. Le marquis de Roncherolles mourut en 1680, laissant plusieurs enfants. — Son arrière-petite-fille, *Anne-Marguerite-Thérèse*, épousa, en 1744, le fameux Maupeou, devenu depuis chancelier de France. La famille de Roncherolles, qui subsiste encore, a produit un grand nombre de personnages qui se sont distingués dans l'église, dans la magistrature et dans les armes. P—RT.

RONDEL (JACQUES DU), philologue français du XVII^e^ siècle, né vers 1630 dans la religion calviniste, professa l'éloquence pendant dix-sept ans à l'académie protestante de Sedan; mais cette académie ayant été supprimée par Louis XIV en 1681, il se retira en Hollande et obtint une chaire de belles-lettres à Maestricht, où il acquit beaucoup de réputation, et mourut en 1715. Son mérite l'avait mis en relation avec un grand nombre de savants, entre autres avec Bayle, qui lui dédia le projet de son *Dictionnaire*. On a de du Rondel: I. Une version latine, avec des notes et le texte grec, du poème de Musée, contenant l'histoire de Héro et Léandre, Paris, 1672, in-8°. II. *Vie d'Épicure*, Paris, 1679, in-16; elle a été réimprimée à la suite de la *Morale d'Épicure*, par le baron des Coutures (*voy.* ce nom, X, 139). Du Rondel traduisit lui-même cette *Vie* en latin, sous le titre *De vita et moribus Epicuri*, Amsterdam, 1693, 1698, in-12. Il prétend prouver qu'Épicure n'a point nié la Providence divine. On ne pouvait, dit Bayle, soutenir plus doctement ni plus finement ce paradoxe. III. Une dissertation intitulée : *De Gloria*, Leyde, 1680, in-12. On en publia une traduction française, La Haye, 1715, in-8°, qui a été réimprimée à la suite du *Traité de la Gloire*, par Louis de Sacy (La Haye, 1745, in-12) IV. *Réflexions sur un chapitre de Théophraste* (*de la Superstition*), Amsterdam, 1685, in-12. Dans cet opuscule, en forme de lettre adressée à un ami (Bayle), Du Rondel attribue à Théophraste un fragment

tendant à prouver que la croyance universelle à la Divinité est une idée innée. On peut consulter sur ce fragment les notes que M. Schweighæuser fils a jointes à son édition des *Caractères* de la Bruyère. V. *Histoire du fœtus humain*, Leyde, 1688, in 12, très-rare. C'est l'histoire entière de la conception et de la naissance de l'homme, extraite de quelques ouvrages du docteur Charles Drelincourt. VI. *Dissertation sur le chénix de Pythagore*, Amsterdam, 1690, in-12. On trouve, dans les *Nouvelles de la république des lettres*, de Bayle : 1° plusieurs lettres adressées à cet illustre critique par Du Rondel, une entre autres sur l'*Ame des bêtes*, 1684, 1685; 2° une *Dissertation concernant l'explication d'une antique*, 1684, et une *Lettre pour la défense de cette explication*, contre celle de Jacq. Tollius, 1687 (1); 3° un *Mémoire*, attribué aussi à Du Rondel, *pour montrer le rapport des trois dimensions du corps avec les trois personnes de la nature divine*, et une *Réplique aux remarques publiées*, par un anonyme, *contre le parallèle de la Trinité avec les trois dimensions de la matière*, 1685. Enfin, le *Dict.* de Bayle, art. *Thomas*, contient une lettre de Du Rondel, où celui ci professe une grande admiration pour Balzac, qu'il regarde comme le principal créateur de la langue française. P—RT.

RONDELET (JEAN), architecte, fut l'élève et le continuateur de Soufflot. Il naquit à Lyon, le 4 juin 1734; fit de bonnes études au collége des Jésuites et les acheva sous la direction du savant Loyer, qui lui enseigna les principes de l'architecture. Rondelet s'était rendu fort jeune dans la capitale, et il avait à peine vingt ans lorsque Soufflot, qui l'avait connu à Lyon, l'appela dans son école. Quand les plans de cet illustre architecte, pour l'érection de la nouvelle église de Sainte-Geneviève, eurent été adoptés, il chargea son élève, dont il avait apprécié les talents, d'en inspecter les travaux. Rondelet y coopéra donc ainsi très-utilement, mais, jamais il ne s'en prévalut : sa reconnaissance et son admiration pour le génie de son maître reportèrent toujours sur Soufflot le mérite de cette grande entreprise. Cet architecte étant mort en 1781, laissant l'église de Sainte Geneviève inachevée, et sans en avoir commencé le dôme, on en regarda comme impossible l'exécution definitive. Rondelet s'associa réellement à la gloire de Soufflot par l'achèvement, aussi prompt que savant, de la double colonnade et de la triple coupole qui couronnent si élégamment cette basilique, à laquelle l'Assemblée nationale donna le nom de *Panthéon français*, en la consacrant à la sépulture des grands hommes. Mais, soit par défaut de calcul dans le plan primitif, soit par un vice du terrain, le poids du dôme produisit un tassement dans l'édifice, et Rondelet dut plus tard remedier à cet accident en exécutant des travaux de consolidation, qui malheureusement ont altéré la symétrie intérieure de ce beau monument. Cette vaste construction fut plusieurs fois suspendue; et, en 1783, Rondelet, profitant d'une interruption, entreprit, sous les auspices du gouvernement, un

(1) Du Rondel, dans sa *Dissertation*, avait attaqué l'explication donnée de ce même monument par Jacq. Tollius; celui-ci traduisit son explication en latin et la fit imprimer dans ses *Fortuita sacra* (Amsterdam, 1687, in-8°), avec le texte de Du Rondel, et des notes latines pour le réfuter; ce qui donna lieu à la *Lettre* de ce dernier.

voyage scientifique en Italie. Deux années de recherches et d'une correspondance suivie avec la direction des bâtiments du roi, servirent à composer cette masse d'observations, qui sont devenues le lien naturel des principes qu'il a classés et développés dans son *Traité théorique et pratique de l'art de bâtir*. Il publia ensuite plusieurs écrits mentionnés ci-après, et remplit en même temps les diverses fonctions auxquelles son mérite l'avait appelé. Ainsi il participa à la direction de tout ce qui s'exécuta en France, sous la surveillance de la commission des travaux publics, en 1794 et 1795. A cette époque il contribua à la formation de l'École polytechnique, et particulièrement à l'organisation de toute la partie relative aux travaux civils et aux écoles d'application. Depuis, il assista constamment aux délibérations des conseils des bâtiments civils et des bâtiments de la couronne. Il était aussi membre de l'Académie d'architecture et professeur de stéréotomie. Dans les discussions de l'Institut il rappelait souvent les nombreux articles qu'il avait fournis au dictionnaire d'architecture de l'Encyclopédie méthodique. Tant de travaux, sans refroidir son goût pour la science, avaient affaibli sa vue; il devint totalement aveugle, et son fils, qui fut son collaborateur, le conduisait aux séances de l'Institut et à l'École des beaux-arts, dont il était un des émérites. Rondelet mourut à Paris, le 26 sept. 1829. Ses funérailles se firent en grande pompe, et ses collègues Vaudoyer et Ballard payèrent sur sa tombe le tribut d'éloges accoutumés. Ses ouvrages imprimés sont : I. *Mémoire historique sur le dôme du Panthéon français*, Paris, 1797, in-4°. II. *Traité théorique et pratique de l'art de bâtir* (en 8 livres), Paris, 1802-17, 5 vol. in-4°, avec pl.; la 5e et la 6e édition ont été données de 1827 à 1832, avec des corrections et des additions, par le fils de l'auteur; 7e édition, 1834. C'est le plus important et le plus estimé des écrits de Rondelet; on le considère encore comme le meilleur ouvrage élémentaire pour l'architecture. Le huitième livre a été publié séparément, sous le titre de *Nouvelle Méthode de mesurer, de détailler et d'évaluer les ouvrages des bâtiments*, Paris, 1817, in-4°, avec pl. Enfin Rondelet a publié, en 1818, un résumé de tout l'ouvrage, intitulé : *Exposé succinct des matières contenues dans le Traité théorique de l'art de bâtir*. C'est une espèce de manuel des architectes. III. *Mémoire sur la reconstruction de la coupole de la Halle au blé de Paris*, 1803, in-4°; nouv. édit., 1822, in-4°, avec pl. Barbier attribue à Rondelet : 1° *Doutes d'un marguillier sur le problème de M. Patte, concernant la coupole de Sainte-Geneviève*, 1770, in-12; 2° *Mémoire en réponse à celui de M. Patte, relativement à la construction de la coupole de l'église de Sainte-Geneviève*, 1772, in-8°. On connaît encore de Rondelet une carte géographique de l'Europe, gravée sur marbre, sur la projection d'un cadran solaire, de manière qu'en même temps qu'elle indique l'heure, l'ombre du gnomon indique tous les lieux où il est midi. Ce curieux cadran a été placé dans le Jardin botanique de l'école centrale de Versailles. IV. *Commentaire de S. J. Frontin, sur les aqueducs de Rome*, traduit en français pour la première fois, avec le texte en regard, précédé d'une notice sur la vie de Frontin, de notions préliminaires sur les poids, les mesures, les mon-

naies et la manière de compter des Romains, nécessaires pour l'intelligence de cet ouvrage; suivi des lois impériales sur les aqueducs; d'une description des principaux aqueducs construits depuis Frontin, par les anciens et les modernes, et terminé par un précis d'hydraulique, divisé en deux parties, Paris, 1820, 1 vol. in-4°, avec 10 planches. V. *Addition au Commentaire*, contenant la description des principaux monuments de ce genre, construits par les anciens et les modernes, 1821, in-4°, avec 21 pl. VI. *Mémoire sur la marine des anciens et sur les navires à plusieurs rangs de rames*, Paris, 1820, in-4°. Z.

RONDET (André-Louis), né à Lyon en 1761, exerçait dans cette ville la profession de teneur de livres. Il publia, en 1815, un opuscule intitulé: *Observations sur le rapport attribué à M. le duc d'Otrante*, Paris, broch. in-8°. On a fait connaître à l'article Fouché (LXIV, 350) le but perfide de ce rapport que réfuta Rondet. Il est auteur de plusieurs autres ouvrages historiques ou politiques encore inédits. Il mourut le 30 janver 1822. Z.

RONTBOUT, peintre de paysage, qu'il ne faut pas confondre avec Théodore Rombouts (*voy.* ce nom, XXXVIII, 520), naquit en Flandre et y reçut les principes de son art; mais comme la nature est le meilleur modèle que puisse étudier le paysagiste, il parcourut une partie de l'Allemagne, de la Suisse et de l'Italie, copiant les sites qui le frappaient davantage. Pendant son séjour à Rome, il dessina les points de vue les plus remarquables des environs de cette ville et amassa les matériaux des compositions qu'il se proposait d'exécuter dans la suite. Ses tableaux sont peints d'une manière supérieure, et la nature y est représentée avec une telle vérité que l'œil le moins savant en est frappé. Son pinceau est libre et ferme, ses ciels sont clairs et parfaitement d'accord avec le site; sa couleur est excellente, surtout la couleur locale; ses figures seulement n'offrent pas toute l'élégance que l'on pourrait désirer; mais il les a introduites dans ses compositions avec beaucoup de jugement et de propriété, et il sait si bien ménager les effets du clair-obscur que l'ensemble en est très-piquant. Les tableaux de ce maître, d'une extrême rareté, sont portés à des prix très-élevés dans les ventes. Il est aisé de les reconnaître à la richesse et à la chaleur de leurs premiers plans, à la beauté des lignes, à la transparence peu commune du coloris, à la fermeté et à la liberté de la main qui n'excluent jamais la délicatesse du fini, et à la forme particulière de quelques-uns de ses arbres qui ressemblent beaucoup au pin ou au mélèze. Parmi les ouvrages connus de ce peintre, on cite avec les plus grands éloges celui qui se trouve en Angleterre et qui représente la *Vue d'un pont situé entre deux collines*. Au-dessus de la grande arche on aperçoit le cours de la rivière serpentant au pied d'un autre rang de collines agréables, et sur le bord de la rivière s'élève une tour antique de l'effet le plus piquant. Rontbout a écrit son nom sur ce tableau. P—s.

ROQUE (J.-L., vicomte de La), général français, né à Angles, en Languedoc, vers 1750, d'une famille noble, entra fort jeune dans la carrière des armes. Il était capitaine au régiment de mestre-de-camp dragons quand la révolution de 1789 éclata. S'en étant déclaré partisan, il n'émigra point comme la plupart de ses

camarades et profita, au contraire, du départ de ceux-ci pour son avancement, qui fut alors très-rapide. Il devint colonel en 1791, et général de brigade l'année suivante. Ce fut en cette qualité qu'il prit part à l'invasion de la Savoie, sous les ordres de Montesquiou qui, dans ses rapports, rendit un compte très-favorable de sa valeur et de ses talents. On l'envoya aussitôt à l'armée du Nord que commandait Dumouriez, et il concourut à l'invasion de la Belgique, puis à la retraite du mois de mars 1793. Ayant pris parti pour Dumouriez avec une extrême chaleur, lors de la défection de ce général, il fut arrêté par ordre des représentants du peuple et transféré à Paris, où, après une longue détention, le tribunal révolutionnaire le condamna à mort le 2 mars 1794, comme convaincu d'une conspiration avec plusieurs généraux, notamment *l'infâme* Dumouriez, tendant à rétablir la royauté. M—D j.

ROQUE (JACQUES-JOSEPH, baron DE LA), de la même famille que le précédent, naquit en 1759, au château des Prés, en Vivarais, et fut admis en 1773 dans les chevau-légers de la garde du roi. A la suppression de ce corps d'élite, il passa dans celui de la marine; fit plusieurs campagnes comme garde de la marine, sous les ordres des comtes d'Hector, d'Orvilliers, et se trouva au combat naval d'Ouessant. Obligé de renoncer au service de mer pour cause de santé, il fut nommé officier au régiment de Vermandois; émigra au commencement de la révolution et prit part à la campagne de 1792 avec le grade de capitaine d'infanterie. Après le licenciement de l'armée des princes, il passa en Angleterre, se fixa à Londres, où quelques années plus tard il épousa mademoiselle de Taillevis de Jupeaux, émigrée comme lui. Elle était arrière-petite-fille du grand Racine, et nièce du brave marin Taillevis de Perrigny (*voy.* ce nom, XXXIII, 423). Lorsque parut le premier ouvrage de Jenner sur la vaccine, La Roque se mit en rapport avec cet homme célèbre, qui lui témoigna toujours une bienveillante confiance. Il traduisit sous ses yeux son ouvrage, et s'empressa d'en faire jouir la France, dont cependant les lois le condamnaient alors à l'exil. Sa traduction, confiée à un ami, fut imprimée à Lyon, par les soins du célèbre Marc-Antoine Petit, au commencement de 1800 (*voy.* JENNER, LXVIII, 172). Il traduisit également la 2e et la 3e dissertation de Jenner, que l'auteur eut l'attention de lui envoyer au moment même où elles sortaient de dessous presse. En 1801, l'illustre docteur anglais ayant composé un quatrième ouvrage, intitulé *Origine de l'inoculation de la vaccine*, voulut en faire hommage au président de l'Institut de France, et confia son manuscrit à La Roque, avec prière de le reproduire en français, ce qu'il fit sur-le-champ; mais les événements politiques, qui rendaient alors les communications si difficiles, permettent de douter que Jenner ait pu réaliser son vœu à l'égard de l'Institut de France. Ces différentes traductions, suivies d'une correspondance sur la vaccine, entre Jenner, établi à Cheltenham, et La Roque, ont été réunies et publiées, aux frais du gouvernement, en 1 vol. in-8°, Privas, 1804. La Roque a aussi contribué par ses travaux personnels à la propagation de la vaccine; et c'est pour la populariser et en mettre la pratique à la portée de tout le monde qu'il composa le *Manuel du vaccinateur*, Privas, 1808. Ce pe-

tit ouvrage, fort apprécié dans le temps, était le fruit de son expérience; car, joignant l'exemple au précepte, il vaccina lui-même un grand nombre d'enfants appartenant pour la plupart à la classe indigente. Il a encore publié, de 1799 à 1808, six *Mémoires*, toujours sur la même matière; et pour prix de son zèle, il obtint sous l'empire et la Restauration plusieurs médailles d'argent. Indépendamment de ces utiles publications, il a laissé en manuscrit une traduction des voyages de Mungo-Park, ainsi qu'une statistique du département de l'Ardèche, déposée aux archives du ministère de l'Intérieur. Rentré dans sa patrie en 1802, La Roque fut appelé, au commencement de 1807, à faire partie de l'administration de son département en qualité de conseiller de préfecture, et peu d'années après, il fut nommé par l'empereur à la sous-préfecture de Tournon, poste qu'il occupa jusqu'en 1828, époque où il fut admis, sur sa demande, à la pension de retraite, avec la faveur d'avoir son fils pour successeur. Ses services militaires et civils avaient encore été récompensés par la croix de Saint-Louis, en 1796, et par celle de la Légion-d'Honneur, en 1814. Le baron de la Roque mourut à Tournon le 18 janv. 1842. L—P—E.

ROQUE (le marquis de LA), né en Normandie, vers 1760, d'une ancienne famille de cette province, émigra dès le commencement de la révolution, et fit ses premières armes dans les armées des princes. Ayant ensuite passé en Angleterre il s'y lia avec le comte Louis de Frotté, et tandis que celui-ci se rendit, en 1795, aux conférences de la Mabilais, La Roque alla dans sa terre de Tinchebray, et s'occupa de l'organisation d'une compagnie. Jouissant dans son pays d'une juste considération, il parvint facilement à déterminer quelques paysans à s'attacher à lui, et fit venir secrètement de Caen des armes et des munitions. Il employa ensuite le temps de la pacification à se mettre en état d'attaquer les républicains. Lorsque Frotté revint de Bretagne, il trouva que La Roque avait fort avancé les choses dans la levée des troupes; il leur parla avec un air d'autorité qui fit craindre à La Roque que ce chef, très-impérieux, ne voulût lui ravir le commandement; et il eut avec lui une très-vive explication. La Roque, dont le caractère doux était ennemi de toute contestation, abandonna le commandement à Frotté et se retira à Caen. Ce ne fut que sur les pressantes sollicitations de celui-ci et des autres officiers, qu'il consentit à reprendre les armes. Après, une expédition dont les avantages furent incertains, il retourna à Caen pour veiller à la correspondance et à l'habillement des soldats. Peu après, Frotté, redoutant peut-être son influence en Normandie, mais rendant justice à ses talents, le chargea de se rendre à Londres et de s'y fixer, pour soigner les affaires du parti près des princes français et des ministres anglais. En 1796 La Roque commandait la compagnie de la Couronne dans le corps de Frotté, à l'attaque de Tinchebray par ce chef. L'affaire ayant été très-vive, et les royalistes prenant de l'avantage, les républicains retranchés derrière une palissade firent signe avec un mouchoir blanc qu'on cessât le feu. Les pourparlers commençaient, lorsque des coups de fusil, partis d'une maison, tuèrent le jeune La Roque. Sa mort fut vengée; car les royalistes, indignés de cette lâche perfidie, attachèrent de la filasse au bout de leurs longues

perches, et les portèrent allumées sur le toit de la maison d'où les coups étaient partis. Les habitants qui voulurent en sortir furent tués à coups de fusil. B—P.

ROQUEFEUIL (Jacques-Aymar, comte de), issu d'une antique famille du Languedoc, célèbre dès le XIII^e^ siècle, dans les fastes de l'Espagne, naquit au château du Bousquet (Aveyron), le 14 novembre 1665. Il n'avait que dix-sept ans lorsque Seignelay, passant une inspection de jeunes gentilshommes du port de Toulon, en remarqua un qui lui sembla fort intelligent. Frappé de sa vivacité, il le questionne sur ses projets d'avenir. « Mon intention, lui répond son interlocuteur, est de commencer par aller faire mes caravanes à Malte. » Charmé de sa conversation, Seignelay lui offrit une commission de garde de la marine. Le jeune Roquefeuil l'accepta avec empressement, et se mit aussitôt en route pour Brest. Depuis long-temps déjà il avait justifié les espérances de Seignelay, lorsque, commandant, en 1703, un des cinq vaisseaux aux ordres du chevalier de Saint-Pol, il prit une part honorable au combat que l'escadre française livra aux Hollandais à la hauteur des Orcades. Après s'être emparé d'un des vaisseaux ennemis, il entra dans le port de Lauwick, et, malgré les batteries des forts et la mousqueterie de 2,000 matelots, accourus au secours de leurs navires, il les brûla tous, au nombre de 118, à l'exception d'un seul, chargé de vins et de sucres. Peu de jours après il s'empara encore, sur les côtes d'Aberdeen en Écosse, d'un autre vaisseau hollandais escortant un convoi de bâtiments pêcheurs. Deux ans plus tard, dans une croisière que faisait le chevalier de Saint Pol aux environs de Dunkerque, Roquefeuil attaqua et prit à l'abordage, après trois heures d'un combat opiniâtre, un vaisseau anglais de 56 canons. C'est en récompense de sa belle conduite dans cette action qu'il fut fait chevalier de Saint-Louis, le 10 novembre 1705. En 1707, Louis XIV fit armer à Dunkerque une escadre de huit vaisseaux, dont il donna le commandement à Forbin, avec l'ordre de se rendre dans les mers du nord pour intercepter les grands approvisionnements qu'en tiraient les Anglais et les Hollandais. Sortie de Dunkerque le 11 mai, cette escadre rencontra le 13 un convoi anglais escorté de quatre vaisseaux de guerre, dont un (celui de l'arrière-garde) attaqué par Roquefeuil et Nangis, commandant chacun une frégate, fut pris à l'abordage après un combat dans lequel l'artillerie fut servie de part et d'autre avec une précision et une ardeur qui causèrent de grandes pertes. Roquefeuil comptait quarante-six ans de services lorsqu'il fut élevé, le 29 mars 1728, au grade de chef d'escadre. Celui de lieutenant-général devint, le 1^er^ mars 1741, la récompense d'une série d'actions distinguées à la suite desquelles il avait pris aux ennemis quatorze vaisseaux, dont deux à l'abordage, en montant des navires de moindre force. Cette distinction n'avait pas été la seule dont il eût été honoré. Le gouvernement de la ville de Rodez et celui de la ville et du château de Brest lui avaient été successivement confiés. Malgré son âge avancé, ce fut sur lui que Louis XV jeta les yeux, en 1744, pour commander l'escadre de dix-neuf vaisseaux, armée à Brest afin de favoriser la descente en Angleterre du prince Charles, fils de Jacques II. Sorti de Brest le 2 fé-

vrier, Roquefeuil croisait depuis un mois dans la Manche, où il protégeait efficacement les armements considérables effectués à Dunkerque, lorsqu'il mourut sur son vaisseau, le 8 mars 1744, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, sans qu'il eût pu voir se réaliser la promesse qui lui avait été faite du bâton de maréchal après la campagne. Les usages internationaux avaient déjà bien modifié, de son temps, les prescriptions du règlement de 1665 sur les saluts, et le salut en amenant ou en pliant le pavillon était presque généralement abandonné par les navires de guerre, qui se bornaient au salut du canon et de la voix. Quant à lui, rigoureux observateur du règlement de 1665, il exigea constamment l'abaissement du pavillon. Il fut l'un des derniers officiers, peut-être même le dernier, à ne point transiger sur ce point. — ROQUEFEUIL (*Aymar-Joseph*, comte de), fils du précédent, né à Brest le 19 mars 1714, servit, avant d'entrer dans la marine, dans l'armée de terre, où il devint capitaine de dragons. En 1750 et 1751, il commanda pendant quinze mois aux îles du Vent le vaisseau l'*Aquilon*, et eut sous ses ordres la *Friponne*, commandée par M. Duchaffault. Le but de sa mission était de visiter, de concert avec une frégate anglaise de 36 canons, toutes les îles neutres, et d'y proclamer leur neutralité. A son retour en France, M. de Rouillé le félicita à plusieurs reprises de la prudence et de l'habileté qu'il avait déployées dans cette délicate mission. Après avoir successivement commandé en 1754, 1756 et 1758, les vaisseaux l'*Actif*, le *Prothée* et l'*Hector*, sur lesquels il remplit les fonctions de second chef d'escadre, sous MM. de la Gallissonnière, de Périer et Bompart, il fut fait chef d'escadre le 1er janvier 1761, et en 1777, inspecteur de l'infanterie et du corps royal de la marine. Ces fonctions, qui lui furent conférées comme retraite du double commandement des forces de terre et de mer qu'il avait exercé à Brest pendant onze ans, cessèrent lorsqu'il fut nommé vice-amiral. Il mourut à Bourbonne-les-Bains, le 1er juillet 1782, à l'âge de soixante-huit ans. Il était grand'croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Aussi instruit que dévoué aux intérêts de la marine, il accueillit et favorisa constamment tout ce qui était de nature à les servir dans le présent et dans l'avenir. Ce fut dans ce double but qu'en 1752, il joignit ses efforts à ceux de M. de Morogues (*voy.* ce nom, LXXIV, 410), pour déterminer M. de Rouillé à sanctionner la création de l'Académie de la marine; et, lorsqu'en 1769, cette société, dont les séances avaient été suspendues et les membres décimés par la guerre de 1756-1763, se trouva ainsi réduite à ne produire de travaux qu'à de longs intervalles. Roquefeuil, alors commandant de la marine, en obtint la reconstitution sous une forme plus stable, et avec le titre d'*Académie royale*, qui la plaçait sous le patronage immédiat du roi. Son organisation primitive ayant été ainsi avivée, elle marcha désormais sans obstacle. M. de Morogues, que son service retenait à Versailles, ne pouvait plus stimuler par son exemple l'ardeur de ses collègues : il fut dignement remplacé par Roquefeuil, qui, comme lui, coopéra directement aux travaux de l'Académie par de nombreux mémoires, presque tous inédits, dont voici les principaux : 1. *Mémoires ou dissertations sur les*

mots ABORDAGE ACCIDENTEL *et* AFFOURCHÉ, composés pour le Dictionnaire. II. *Mémoire sur la façon de border les vaisseaux pour en retarder la pourriture.* Ce mémoire et les précédents furent lus à l'Académie, mais l'auteur n'en laissa pas les manuscrits. III. *Mémoire sur la cause du tourment des canons*, 7 p. in-fol. IV. *Idée sur la contre-quille* (aujourd'hui *fausse-quille*) *des vaisseaux*, 3 p. in-fol. V. *Mémoire ou lettre écrite de Versailles, le 3 février 1769, à M. Clairain-Deslauriers, ingénieur-constructeur en chef à Rochefort, au sujet de l'élévation de la 1re batterie d'un vaisseau de 64 canons*, 8 p. in-fol. VI. *Observations sur la construction actuelle des vaisseaux, et sur une nouvelle méthode de conduire leurs fonds*, 13 p. in-fol. VII. *Observations sur le mémoire de M. Clairain-Deslauriers intitulé : Réponse à un mémoire qui a pour titre : Observations sur la construction actuelle des vaisseaux et sur une nouvelle méthode de conduire leurs fonds*, 55 p. in-fol. VIII. *Mémoire sur les étraves droites des vaisseaux considérées pour la marche seulement*, 5 p. in-fol. IX. *Examen de la force de l'homme pour tirer ou pousser horizontalement, et notamment pour le cabestan*, 9 p. in-fol. X. *Mémoire sur la manière la plus avantageuse de déterminer les lignes d'eau dans la partie de l'arrière des vaisseaux.* Ce mémoire n'a pas été retrouvé. XI. *Lettre à M. de Lironcourt sur son plan de corvette de 18 canons de 6*, 5 p. in-fol. XII. *Mémoire sur les effets de la décomposition du vent pour la manœuvre des vaisseaux*, 7 p. in-fol. (inséré dans le t. Ier et unique, p. 265-276, des Mémoires imprimés de l'Académie royale de la marine). XIII. *Mémoire sur une espèce de nœud fort ingénieux, connu sous le nom de* NOEUD GOUBERT, 7 p. in-fol. Cet officier général ne laissa qu'un fils, *Adrien-Maurice*, marquis de *Roquefeuil*, tué à l'armée de Condé, à la tête du régiment de Médoc, dont il était colonel. Mais un grand nombre de ses parents servirent honorablement dans la marine, en même temps que lui. Nous ferons connaître succinctement ce que nous savons des principaux d'entre eux. — ROQUEFEUIL (*Pierre*, comte de), connu dans la marine sous le nom de *Roquefeuil-Monpeiroux*, naquit, le 7 juin 1735, au château du Bousquet, et entra dans la marine en 1749. Nommé chevalier de Saint-Louis le 10 mars 1773, et capitaine de vaisseau le 4 avril 1777, il commanda en 1779 et 1780 la frégate la *Renommée*, sur laquelle il fit deux prises aux Anglais. Il passa ensuite sur le *Zodiaque* et commanda, pour la dernière fois, le *Dauphin-Royal*, en 1781 et 1782. Il se trouva au combat livré par le comte de Grasse, à la hauteur de la Dominique, le 12 avril 1782. Lorsqu'il demanda sa retraite, par suite d'altération de sa santé, le roi, en récompense de ses services, lui conféra, le 8 février 1786, le titre de brigadier des armées navales. Il mourut à sa terre de Laforest, près Quimper, laissant deux fils de son mariage avec mademoiselle Léocadie de Lagadec, qu'il avait épousée le 28 avril 1783. — ROQUEFEUIL (*René*, vicomte de), chef d'escadre, capitaine des gardes du pavillon, mort à Brest à l'âge de soixante-deux ans, le 1er juillet 1780, ne nous est connu que par des travaux de peu d'importance qu'il soumit à l'Académie de la marine, dont il était membre, et qui consistaient en quel-

ques mots composés pour le Dictionnaire. Il avait eu deux fils. L'aîné, qui avait obtenu la croix de Saint-Louis à vingt-un ans, pour s'être distingué au combat de la *Belle-Poule*, se noya à Dunkerque en allant rejoindre son vaisseau. Le cadet, mort au Brésil pendant l'émigration, avait pris du service dans la marine portugaise. Nous avons entendu plusieurs officiers parler avec effusion de l'accueil cordial qu'ils avaient reçu au Brésil, soit de lui, soit de sa veuve. — ROQUEFEUIL (*Charles-Balthasar*, chevalier de), chevalier de Malte, était lieutenant de vaisseau lorsque, commandant le *Mutin*, cutter de 18 canons, détaché par M. de La Touche-Tréville pour porter des paquets à l'armée de M. d'Orvilliers, il rencontra, le 18 août 1779, l'*Active*, cutter anglais de 12 canons, qu'il prit à l'abordage. Moins heureux dans le combat qu'il eut à soutenir, le 2 octobre suivant, avec le *Pilote*, autre cutter commandé par le chevalier de Closnard, à quinze lieues dans le nord d'Ouessant, contre une division anglaise forte d'un vaisseau et de deux frégates, il fut obligé de se rendre, non toutefois sans s'être courageusement défendu, et après avoir été totalement dégréé. Traité avec les plus grands égards par les Anglais, pendant sa captivité, il n'était appelé par eux que le brave petit Français. Nommé capitaine de vaisseau, avant 1789, et décoré de la croix de Saint-Louis ainsi que de l'ordre de Cincinnatus, il émigra au commencement de la révolution et fut fait prisonnier à la descente de Quiberon. La lettre qu'il écrivit à sa femme la veille de sa mort est un modèle de philosophie chrétienne : il n'y exhale pas une seule plainte sur son sort personnel, et ne s'y occupe que de l'avenir de ses enfants, dont l'un, M. Aymar de Roquefeuil, colonel démissionnaire du 40e, en 1830, vit retiré dans sa terre de Kergré, près Tréguier; et l'autre, Alexandre de Roquefeuil, capitaine au 48e, est mort de la fièvre jaune à la Martinique en 1828. La veuve du chevalier de Roquefeuil, aujourd'hui vivante, épousa en secondes noces Cazalès, le célèbre orateur de l'Assemblée constituante. De cette union est issu M. Edmond de Cazalès, qui eut l'honneur d'avoir pour parrain le fameux Edmond Burke, et qui occupe une place remarquable parmi les écrivains de la presse périodique. P. L—T.

ROQUEFORT (JEAN-BAPTISTE-BONAVENTURE OU BONIFACE), musicien, antiquaire et philologue, est un de ces personnages dont on ne peut parler sans en dire du bien et du mal, parce qu'il offrait un bon et un mauvais côté. Il naquit le 15 octobre 1777, suivant tous les biographes qui se sont copiés les uns les autres, excepté le *Dictionnaire des musiciens*, qui le fait naître en 1778; mais un seul nous apprend que ce fut à Mons, dans le Hainaut, et encore ne semble-t-il pas l'affirmer; car il dit que le père de Roquefort était chef d'une riche maison de librairie à Lyon. La *Biographie des hommes vivants*, la *Biographie portative des contemporains*, et *la France littéraire* de M. Quérard, assurent que c'était un riche propriétaire de Saint-Domingue. Roquefort le père pouvait bien être l'un et l'autre; mais il est certain qu'il était roturier, et que si son fils, qui depuis prit le *de*, naquit à Mons, ce fut parce que sa mère y accoucha dans un voyage. Roquefort a d'ailleurs été toujours regardé comme Lyonnais. C'est au grand col-

lége de Lyon qu'il commença ses études, interrompues par la révolution. Placé, dit-il, en 1790, dans une école militaire qu'il ne désigne pas, il en sortit en 1792, non pas à dix-sept ans, mais à quinze, avec le grade de sous-lieutenant d'artillerie, trouva dans les camps un refuge contre les malheurs de cette époque, fit plusieurs campagnes, sans dire dans quelles armées, et, parvenu au grade de capitaine, obtint sa retraite, non pour raison de santé, mais pour cultiver les lettres, les arts et surtout la musique; ce qui n'était pas alors un moyen d'exemption. Rien n'est donc moins vraisemblable, ni moins constaté. Il n'existerait aucun doute, si Roquefort eût été plus explicite et plus franc sur tout ce qui concerne sa vie, qu'il a eu sans doute intérêt de cacher jusqu'à son arrivée à Paris. Il y débuta par être professeur de piano (talent qu'il n'avait pas appris à l'armée et qu'il aurait même eu le temps d'y oublier), et ses recherches sur la musique ancienne le conduisirent à s'occuper des langues et de la littérature du moyen âge. La musique fut donc véritablement le premier objet de ses affections et de ses études, bien qu'il ne lui ait pas uniquement dû sa réputation; mais peut-être contribua-t-elle à lui en donner une mauvaise, en lui faisant contracter des habitudes honteuses, par la fréquentation de musiciens de bas étage. Roquefort se maria à Paris, vers la fin de 1801, et cette union qui semblait devoir l'arrêter dans une carrière qu'il espérait être brillante, le rendit collaborateur de Millin de Grandmaison pour le *Magasin Encyclopédique*. Il aida en même temps Ginguené, pendant six à sept ans, dans les recherches et la rédaction de ses rapports à la troisième classe de l'Institut. En 1808, il publia son premier grand ouvrage: *Glossaire de la langue romane*, rédigé d'après les manuscrits de la Bibliothèque impériale, et d'après ce qui a été imprimé de plus complet en ce genre, contenant l'étymologie et la signification des mots usités aux XI^e^, XII^e^, XIII^e^, XIV^e^, XV^e^, XVI^e^ et XVII^e^ siècles, avec de nombreux exemples puisés dans les mêmes sources, et précédé d'un discours sur l'origine, les progrès et les variations de la langue française, 2 forts volumes in-8°. Roquefort dut à cet ouvrage sa réception à l'Académie celtique, le 17 avril 1809, sur la présentation de Lenoir et de Johanneau; et dès lors il prit part à ses travaux et y lut plusieurs mémoires. Assisté de deux de ses confrères, comme lui, en habit français et l'épée au côté, il fut admis pour présenter à l'empereur un exemplaire, magnifiquement relié par Bozerian, de son Glossaire, qu'il avait dédié à Joseph Bonaparte, roi de Naples; mais Napoléon, moins par ignorance et légèreté que par malice et par mépris pour un auteur dont il connaissait la vie honteuse, se contenta de lui demander son nom et sa profession, et lui tourna le dos sans lui accorder la moindre récompense honorifique. On a su depuis apprécier cet ouvrage, plus utile et moins volumineux que celui que Sainte-Palaye avait entrepris, et qui était resté inachevé, bien que continué par Mouchet, dont le travail a facilité celui de Roquefort (*voy.* XXXIX, p. 560, et XXX, p. 297). Le 19 août 1811, il voulut faire substituer au titre vague d'Académie celtique, celui de Société des antiquaires de France, qui ne fut adopté que deux ans après. En 1810, la troisième classe de l'Institut avait pro-

posé, pour sujet de prix, cette question : « Déterminer quel fut l'état de la poésie française dans le XII^e^ et le XIII^e^ siècle, et quels genres furent le plus cultivés. » Roquefort ayant seul obtenu une mention honorable, en 1812, le sujet fut remis au concours en 1813, et son mémoire remporta le prix en 1815. Le jugement du public a ratifié celui de l'Académie des inscriptions et belles-lettres sur ce Mémoire, quoique l'auteur soit en opposition avec feu Raynouard, en ne supposant pas qu'une langue unique, vulgaire, aurait immédiatement précédé le latin, dans le IX^e^ siècle, et produit deux dialectes principaux, la langue d'*oc* et la langue d'*oil ;* car il est constant qu'il y avait alors dans le nord de la France, le teutonique pour les soldats, le français pour le peuple, et le latin pour le clergé. Roquefort ne paraît pas avoir connu le *Cantique de sainte Eulalie*, en latin et en wallon du IX^e^ siècle. Toutefois il fut dès lors affilié à l'Académie de Gœttingue, à la Société des antiquaires de Normandie, aux Académies de Lyon, Grenoble, Dijon, Toulouse, Caen, à celle du Nord, à l'Athénée de Vaucluse, etc. Il ne lui manquait plus que d'être nommé membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Le nombre et le mérite de ses ouvrages, les suffrages de Daunou, d'Amaury Duval, de Millin, de Quatremère de Quincy, etc., lui donnaient l'espoir d'y être reçu. Mais il était écrit qu'il n'arriverait jamais à l'Institut où, si l'on ne se montre pas toujours exigeant sur les talents, les travaux et la carrière politique des récipiendaires, on est assez difficile sur la conduite morale et la vie privée. Malheureusement c'était le côté faible de Roquefort. En vain, pour tenter de se relever un peu dans l'opinion publique, et pour se venger du mépris de Napoléon, il s'était déclaré partisan de la Restauration, en 1814, et pour donner plus d'importance à son dévouement, il avait ajouté à son nom la particule aristocratique *de* et le surnom de *Flamericourt*, qu'il prétendait être celui d'une terre appartenant à un oncle dont il se disait l'héritier présomptif. Sur le frontispice de l'édition qu'il donna, en 1814, de son *État de la poésie française*, on voit figurer ce nom de *Flamericourt* ; mais comme les prétentions à la noblesse, cadrant mal avec la tournure et les goûts de l'auteur, ne servaient qu'à le rendre ridicule, il ne persista pas à garder un titre insignifiant. Il renonça également aux airs de protecteur qu'il s'était donnés à la même époque, où il se chargeait de présenter, d'apostiller, de recommander des pétitions aux ministres, aux hommes éminents dans les chambres législatives et dans l'administration. En effet, il lui était impossible de faire long-temps illusion à ses clients qui, en venant lui apporter leurs pétitions ou en apprendre le résultat, couraient risque de le trouver cuvant son vin et peut-être ivre mort. Collaborateur du Magasin encyclopédique, Roquefort y avait donné un *Mémoire sur la nécessité d'un glossaire général de l'ancienne langue française*, 1811, in-8°, et dans le tome IX du recueil des notices des manuscrits de la Bibliothèque royale, une *Notice historique et critique du roman de Partonopex de Bloys*, 1811, in-4°. Il fournit en 1811, au Dictionnaire historique des musiciens, par Choron et Fayolle, la notice du célèbre luthier de François I^er^, *Duiffoprugear*, dont il possédait trois violoncelles et autres instruments de musique fort curieux. On

ignore où ils ont passé, ainsi que des livres, des manuscrits du moyen-âge que Roquefort avait rassemblés, à moins qu'ils n'aient été compris dans les dons qu'il fit à la Société des antiquaires, de 1817 à 1831, cotisation plus intéressante qu'un tribut pécuniaire, puisqu'elle donna lieu à des discussions entre ses collègues érudits. Il lut plusieurs mémoires dans les séances de cette Société, tels qu'une *Notice sur l'ancien roman de Maugis d'Aigremont*, traduit en allemand, 1811; une *Lettre autographe de Grosley*, dont il fit hommage; une *Notice historique et critique sur Marie de France*, 1814; un *Discours* qui devait précéder la collection inédite des fables et lais du XIII^e^ siècle; et une *Notice sur les lais*, 1816; une petite *Notice sur le gibet ou casse-tête français*, 1818; le *Fabliau d'un homme et de sa femme*, analogue à la Matrone d'Éphèse, 1821. Ces travaux minutieux n'empêchaient pas Roquefort de s'occuper d'ouvrages plus importants. En 1814, il rédigea les *Mémoires d'Aly-Bey* (Badia), 3 vol. in-8° et atlas, et revit le Voyage à l'Ile de France, par Milbert. En 1815, il donna une nouvelle édition de la *Vie privée des Français*, par Legrand d'Aussy, 3 vol. in-8°, avec des notes, des corrections et des additions. En 1819 et 1820, il publia les *Poésies de Marie de France, poète du XIII^e^ siècle, traduites et commentées;* mais il n'a pu citer le lieu de sa naissance, et c'est à tort qu'il l'a supposée bretonne ou anglo-normande, puisqu'elle était née à Compiègne. De 1818 à 1821, il rédigea le texte des *Vues pittoresques et perspectives des principaux ouvrages de sculpture des salles du Musée des monuments français*, et des principaux ouvrages de sculpture, d'architecture et de peinture sur verre qu'elles renferment, gravées au burin, en vingt estampes, par Lavallée et Reville, d'après les dessins de Vauzelle, en 5 livraisons in-fol. En 1820, il donna un *Supplément au Glossaire de la langue française*, contenant l'étymologie et la signification des mots usités dans l'ancienne langue des Français, avec de nombreux exemples puisés dans les manucrits de la Bibliothèque du roi, les chroniques, les fabliaux, etc., in-8°, formant le troisième volume du Glossaire qui est loin d'être parfait et aurait besoin d'être refondu. En tête est une *Disertation sur l'origine des Français*, par M***, de l'Académie des inscriptions, avec une autre *sur le génie de la langue française* que Auguis, qui s'en disait l'auteur, avait vendue à Roquefort, bien qu'il l'eût copiée presque textuellement dans le Tableau annuel de la littérature, par Clément. En 1820, Roquefort coopéra aux *Mémoires de Charles-Jean, roi de Suède et de Norwége*, publiés en 2 vol. in-8°, par Coupé de Saint-Donat, qu'il avait connu à l'armée d'Italie, et il y joignit des *Notes sur les anciens Scandinaves et leur littérature;* mais il eut des démêlés avec son collaborateur, qui ayant reçu du roi le prix de son ouvrage en bijoux et en diamants, refusa d'en donner une part à l'auteur des notes. En 1821, Roquefort publia une nouvelle édition de l'*État de la poésie française*, etc., mais il y ajouta une *Dissertation sur la chanson chez tous les peuples* Ses nombreux travaux n'avaient pu rétablir sa famille dans une aisance compromise par les débauches et les frais d'impression. Son *Glossaire* seul avait été avantageusement rétribué. Comme sa femme connais-

sait son caractère bon et facile, elle avait aisément pris de l'empire sur lui, et l'empêchait, autant que possible, de contracter des liaisons peu convenables et de satisfaire ses goûts honteux. Quand il voulait sortir, elle lui rappelait des épreuves à corriger ou des devoirs de société à remplir. Il eut le malheur de la perdre, et de trois filles qu'il en avait eues, deux ayant peu survécu à leur mère, et la troisième ayant embrassé la vie religieuse, il chercha des consolations et des distractions en travaillant au *Journal des Arts*. Il se lia avec des artistes, qui n'eurent pas de peine à l'entraîner de nouveau dans des parties de débauche que lui interdisaient son âge et sa position. Il se replongea dans ses funestes habitudes et dérangea complétement sa fortune et sa santé. Qui croirait cependant que ce fut peu de temps après (1823), qu'il publia son *Essai historique sur l'éloquence de la chaire*, qui précède le *Dictionnaire biographique et bibliographique des prédicateurs français, depuis le XIII^e^ siècle*, in-8°, par l'abbé de la P*** (ou peut-être les abbés Albert et J.-F. de Court); et en 1824, une seconde édition des *Sépultures nationales et particulièrement celles des rois de France*, par Legrand d'Aussy, à laquelle il ajouta les funérailles des rois, reines, princes et princesses de la monarchie, depuis son origine jusqu'à Louis XVIII, in-8°. En 1825, il eut part, avec Regnault-Warin et Lahalle, à la *Chronique indiscrète du XIX^e^ siècle*, in-8°, pamphlet où ont été maltraités plus ou moins injustement son collaborateur Fayolle, le bibliographe Barbier et plusieurs autres personnages dont quelques-uns sont vivants. Roquefort y est cité plus d'une fois avec éloge, sous les rapports littéraires et scientifiques. On le dit savant et travailleur consciencieux, plus versé que personne dans la connaissance de l'histoire de France, des langues anciennes et étrangères, ainsi que dans le talent de déchiffrer les vieilles chartes, etc.; pourtant, ajoute-t-on, il n'est ni pensionné ni académicien, comme tant d'autres qui ne le valent pas. On n'y désavoue point son goût pour le vin, dont il semble tirer vanité, et l'on dit qu'il aime à trinquer, qu'il puise parfois dans la bouteille. On l'appelle savant crasseux, qui préfère le chenil du vieux Silène à la salle des séances de l'Académie; mais, après l'avoir cité comme membre de la Société royale des antiquaires de France et de l'Académie de Gœttingue, on a tort de dire plus loin qu'il n'est ni de la clique ni d'aucune société savante. En 1826, Roquefort publia un *Dictionnaire historique et descriptif des monuments religieux, civils et militaires de Paris*, in-8°. Il avait eu pour collaborateur Lahalle, principalement pour la partie qui concerne la géographie physique. Il donna une nouvelle édition, revue, mise en ordre, avec un tableau analytique, de l'*Introduction à l'étude de l'archéologie, des pierres gravées et des médailles*, par L.-A. Millin, in-8°; en 1829, un *Dictionnaire étymologique de la langue française*, par familles, contenant les mots du Dictionnaire de l'Académie française, avec les principaux termes d'arts, de sciences et de métiers, précédé d'une dissertation sur l'étymologie, par M. Champollion-Figeac, auquel il a dédié l'ouvrage, 2 vol. in-8°. Jusqu'en 1829, Roquefort fut un des membres les plus laborieux et les plus distingués, par

son érudition, de la Société royale des antiquaires, où il était chargé de la plupart des rapports sur les ouvrages offerts à la Société. Depuis quelques années, il venait tous les jours prendre des notes et puiser des matériaux au département des manuscrits de la Bibliothèque royale. Son physique était assez grêle, sa figure blême et sans expression. Cependant, quoique valétudinaire, sans fortune et aux approches de la vieillesse, il ne craignit pas de se remarier. Le 20 février 1830, il épousa mademoiselle Ride, qui était à la tête d'une maison d'éducation, et qui, sans pouvoir rétablir entièrement les affaires de son mari, adoucit son sort, et parvint à réformer sa conduite. Ce fut lui qui donna les leçons de piano aux élèves de sa femme. Il se crut alors en position d'entreprendre un cours d'archéologie du moyen-âge; mais sa réputation était dans un tel discrédit, qu'il eut à peine cent auditeurs à la première séance, et qu'il ne trouva point de souscripteurs pour la troisième. Triste et découragé, il cessa d'assister assidument a celles de la Société des antiquaires. Une circonstance terrible acheva de ruiner sa santé. Pendant l'invasion du choléra, en 1832, se trouvant un jour au milieu d'un groupe où la populace signalait de prétendus empoisonneurs, il fut désigné comme tel, et traîné jusqu'aux bords de la Seine, où on allait le massacrer s'il n'eût été dégagé par des agents de police. On le transporta chez lui sans connaissance; mais il fut atteint par le fléau auquel il eut le bonheur d'échapper. Glacé par la maladie et le chagrin, il ne put répondre à Raynouard qui, dans un article du *Journal des savants*, avait dit que la langue des trouvères, parlée dans le Nord de la France, y avait subi diverses modifications dans des provinces soumises à différents princes, tandis que la langue des troubadours, plus littéraire que populaire, était parlée dans toutes les cours du Midi. En 1833, les deux époux s'embarquèrent pour aller recueillir une succession à la Guadeloupe; mais ils ne purent résister à l'influence du climat. Roquefort mourut le 17 juin 1834, dans sa cinquante-septième année, et sa digne épouse ne lui a guère survécu. On a long-temps ignoré leur sort, et ce n'est qu'en 1842 que sa notice, rédigée par M. de Martonne, a paru dans le t. XVII des Mém. de la Société royale des antiquaires. Il est fâcheux que le genre de vie que Roquefort avait mené en ait abrégé le cours, après lui avoir dérobé de nombreux moments qu'il aurait su bien employer; car rien de plus étonnant que l'abondance et le mérite des travaux (à l'exception des derniers) de cet homme presque abruti par les débauches. Il nous reste à mentionner quelques opuscules que nous avions oubliés, et à faire connaître des ouvrages importants qu'il a laissés inachevés, ou qu'il n'a pas eu les moyens de publier. L'un des principaux rédacteurs du *Mercure* en 1814 et 1815, il le ressuscita momentanément en 1819. Il a insere dans le *Moniteur* plusieurs articles, entre autres une *Appréciation du mérite de Grosley;* dans le *Magasin encyclopédique*, une œuvre etrangère à ses études habituelles, *Lettre à Millin, sur les moyens employés à Constantinople par le docteur Mac-Léan, pour préserver de la peste;* dans la *Bibliographie musicale* de 1822, un article analytique et critique relatif à la *Dissertation de Perrotti sur l'état actuel de la mu-*

sique en Italie, traduite par B... Roquefort a publié une nouvelle édition du *Système de la nature*, par le baron d'Holbach, avec des notes et des corrections par Diderot, 1820, 2 vol. in-8°; mais dans le catalogue qu'il y a donné des ouvrages de l'auteur, il en a cité trois qui ne sont pas de lui. Roquefort s'était longtemps occupé d'une *Histoire générale de la musique*, et d'un *Essai sur la poésie, la musique et les instruments des Français*, du IX^e^ au XVII^e^ siècle. Le premier de ces ouvrages, qui devait former 5 volumes in-4° et un vol. de planches in-fol., était terminé en 1817. Le second n'aurait formé qu'un seul volume enrichi de 100 gravures coloriées, et a pu donner naissance aux concerts historiques tant vantés; mais, faute d'encouragements et de secours, ces deux ouvrages n'ont jamais paru. L'auteur en a donné quelques fragments dans son *État de la poésie française*, où il a traité de la musique, et il a consigné le reste de ses recherches dans un volume entier de l'*Encyclopédie moderne*. Enfin il avait composé un *Dictionnaire de la chevalerie*, qu'on disait prêt à paraître en 1817, un vol. in-4°. On ignore où ont passé tous les manuscrits de Roquefort. N'oublions pas de dire qu'il a fourni aux premiers volumes de cette *Biographie universelle*, quelques articles de musiciens, la plupart du moyen-âge. A—T.

ROQUETTE (GABRIEL de), évêque d'Autun, qui passe pour avoir fourni à Molière le type de son *Tartuffe*, était né à Toulouse en 1626, d'une famille noble et catholique, mais dont une branche était devenue protestante. Plusieurs de ses ancêtres avaient été revêtus du capitoulat. Destiné à la carrière ecclésiastique, il fit ses premières études au séminaire, et y obtint des succès assez remarquables. Venu de bonne heure à Paris, par sa souplesse et son esprit d'intrigue, il se poussa dans la maison de Condé, où il acquit les bonnes grâces de la princesse douairière, « par une dévotion affectée de laquelle il masquait les desseins que son ambition lui faisait naître. Il couvrait du même masque les intentions que la tendresse qu'il avait pour quelques-unes de sa cour lui faisait concevoir, et qu'on a vue depuis éclater avec scandale (1). » C'est le conseiller d'État Lenet, homme grave, qui nous donne ces premiers renseignements sur le *modèle* du Tartuffe. L'abbé de Choisy, dans ses curieux et piquants Mémoires, nous a révélé d'autres circonstances qui achèvent de donner une idée du caractère et des dispositions du personnage. L'abbé de Roquette avait obtenu le titre de grand-vicaire du prince de Conti, abbé de Cluny, de sorte qu'il était attaché en même temps à la maison de celui-ci et à la personne de la princesse douairière de Condé. « Il avait, dit l'abbé de Choisy, tous les caractères que l'auteur du Tartuffe a si parfaitement représentés sur le modèle d'un homme faux. Un soir que le prince de Conti s'était masqué malgré l'abbé de Cosnac, qui lui avait représenté que « sa santé ne lui permettait pas de veiller, et qui, voyant que cette première raison n'avait rien gagné, s'était enhardi à lui dire, que de la taille dont il était, il était impossible qu'il se masquât sans être connu (2), un jour, dis-je, que

(1) *Mémoires de Lenet* (collection publiée par Petitot), 2^e^ série, tom. LIII, p. 110.

(2) Le prince de Conti était bossu.

« ce prince s'était masqué, l'abbé de « Roquette entra dans sa chambre, « comme il était près d'en sortir avec « ceux qu'il avait mis de la partie; « et l'abbé de Roquette, s'adressant « au prince de Conti, comme s'il eût « cru parler à M. de Vardes : mon- « sieur, lui dit-il, montrez-moi son « altesse? et puis se retirant du côté « de l'abbé de Cosnac : monsieur, « dites-moi lequel de ces masques « est monseigneur? Enfin, ce faux « courtisan fit tant de pantalonades, « et affecta tant de fausses souplesses « de fade courtisan, pour faire voir « au prince de Conti qu'il était bien « masqué, que l'abbé de Cosnac, im- « patient, lui dit assez haut pour que « M. le prince de Conti l'entendît : « Allez! M. de Roquette, vous devriez « mourir de honte, et quand son al- « tesse fait une mascarade pour se « divertir, elle sait bien que la taille « de M. de Vardes et la sienne sont « différentes. Ce discours, dit d'un « ton ferme, surprit le prince de « Conti, qui se démasqua; et soit « qu'il fît quelque impression sur son « esprit, ou qu'il trouvât qu'il est « effectivement ridicule qu'un hom- « me très-bossu puisse être pris en « masque pour un homme de belle « taille, il sortit, et, demie-heure « après, revint se coucher. Le dis- « cours de l'abbé de Cosnac pensa « diviser sa maison, et ce fut la « source de la haine que M. d'Autun « et lui ont depuis conservée l'un pour « l'autre, et qui fit faire à Guillera- « gues, ami de l'abbé de Cosnac, les « mémoires sur lesquels Molière a « fait depuis la comédie du *Faux dé-* « *vot* (3). » A des témoignages aussi positifs vient se joindre l'autorité de madame de Sévigné qui, par un trait de malice féminine, confirme tous les bruits qui couraient sur le compte de l'abbé de Roquette. Se rendant à Vichy, elle écrit à sa fille le 9 septembre 1677 : « Il a fallu aller dîner « chez M. d'Autun, *le pauvre hom-* « *me!* » faisant ainsi allusion à l'un des traits les plus plaisants de la comédie du Tartuffe. Madame de Sévigné assista le 11 avril 1680 à l'oraison funèbre de la duchesse de Longueville, prononcée par l'évêque d'Autun. Son étonnement de la gravité du prélat dans cette action oratoire ne doit pas être omis. « M. « d'Autun fit hier aux Carmelites l'o- « raison funèbre de madame de Lon- « gueville, avec toute la capacité, « toute la grâce et toute l'habileté « dont un homme puisse être capable. « Ce n'était point *Tartuffe*, ce n'était « point un *Pantalon*, c'était un pré- « lat de conséquence, prêchant avec « dignité, et parcourant toute la vie « de cette princesse avec une adresse « incroyable; passant tous les en- « droits délicats, disant ou ne disant « pas tout ce qu'il fallait dire ou « taire (4), etc. » Peu de temps avant la mort de la princesse douairière de Conde (1650), Roquette avait favorisé, par un déguisement, l'introduction de sa maîtresse dans Paris, où elle tenta vainement, par d humiliantes démarches, d'amener le parlement à informer contre le cardinal Mazarin, pour la détention des princes ses fils. L'abbé, afin d'obtenir la réputation d'orateur, pratiquait un autre genre de fourberie. Soit impuissance, soit que le génie de l'intrigue ne lui laissât aucune liberté de temps ou

(3) *Mémoires pour servir à l'Histoire de Louis XIV, par feu M. l'abbé de Choisy*, 5e edition, Utrecht, 1727, tom. III, p. 5 et 6.

(4) *Lettre à sa fille*, du 12 avril 1680.

de méditation, il fut obligé d'avoir recours à la plume d'autrui (l'abbé Nicole), pour composer des sermons et des harangues dont il s'attribua tout le mérite. Sa réputation, sous ce rapport, était tellement connue, qu'on fit circuler à la cour et à la ville cette épigramme, dont l'idée est empruntée à Martial, et qui passa pour être de Boileau :

On dit que l'abbé Roquette
Prêche les sermons d'autrui ;
Moi qui sais qu'il les achete
Je soutiens qu'ils sont à lui.

Nous trouvons, dans les *Historiettes de Tallemant des Réaux*, quelques anecdotes qui se rapportent à ce singulier genre de plagiat. « Cet « abbé est accusé de longue main de « se faire faire ses pièces. On disait « que le père Hercule lui avait fait « l'oraison funèbre de M. de Can- « dale, et on ajoutait : Voilà un bel « ouvrage, c'est un des travaux d'Her- « cule (5). » Marigny, l'un des chansonniers de la Fronde, avait composé plusieurs pasquinades sur Roquette, qu'il appelait *l'abbé Perroquet*. Tallemant des Réaux nous a conservé un dialogue en vers, entre plusieurs filles de Madame, au nombre desquelles se trouvait la belle de Ludres, maîtresse passagère de Louis XIV, dialogue qui fit beaucoup rire le monarque, et qui se termine ainsi :

MADEMOISELLE DE PIENNE.

Pour moi, je ferais mieux une oraison *coquette*.

LA GOUVERNANTE.

Ce n'est pas ce qu'il faut en cette occasion.

MADEMOISELLE DE PIENNE.

Allons donc où l'abbé Roquette
Va chercher sa provision (6).

Tout cela n'empêcha pas Roquette de parvenir aux plus hautes dignités ecclésiastiques. Il fut d'abord pourvu de l'abbaye de Granselve, de l'ordre de Cîteaux. En 1666 il obtint l'évêché d'Autun, mais il n'en prit possession que quinze mois après sa nomination. On voudrait pouvoir trouver à côté de tant de bassesse de cœur et d'esprit, quelques traits honorables dans sa longue carrière épiscopale. S'il fallait s'en rapporter au compte qui a été rendu de son administration par l'historien de l'église d'Autun, le prélat aurait pris quelques mesures utiles dans son diocèse, et provoqué la création de plusieurs établissements en faveur des pauvres; mais en examinant ce chapitre avec quelque attention, on reste convaincu que les affaires ecclésiastiques furent dirigées par un esprit de chicane et de tracasserie, et que le bien fait aux pauvres ne coûta pas de grandes largesses à l'évêque. Au surplus, le chanoine, auteur de cette histoire intéressante sous bien des rapports, convient lui-même « que M. de Ro- « quette aurait désiré, pour soutenir « ses pieux desseins, faire lui-même « la visite de son diocèse; mais « qu'une multitude d'affaires l'appe- « laient à Paris, où il ne pouvait se « dispenser de faire de longs sé- « jours (7). » Nous allons voir, par un dernier témoignage non suspect, celui de l'annotateur anonyme des Mémoires de Dangeau (*le duc de Saint-Simon*), quelles étaient les dispositions de l'évêque d'Autun lorsqu'il s'agissait de bienfaisance. « C'est lui qui, recevant la cour qui

(5 *Historiettes de Tallemant des Réaux*, tom. VI, in-8°, p. 259.

(6) *Historiette de Tallemant des Réaux*, 2e édit., 1840, tom X, p. 240.

(7) *Histoire de l'église d'Autun* (par M***, chanoine et garde des archives du chapitre), Autun, 1774, in-8° de 656 pag.; livre curieux et peu connu. V. pag. 246-260.

« passait par son diocèse, et voyant « l'archevêque de Reims en admi- « ration de son magnifique buffet, lui « dit humblement : *Monseigneur, « vous voyez le bien des pauvres; « mais l'autre lui répondit brutale- « ment : Monseigneur, vous auriez « bien fait de leur en épargner la fa- « çon.* C'est, à ce qu'on dit alors, sur « cet évêque d'Autun que Molière fit « son Tartuffe. Il s'attacha à la fin à « la cour de Saint-Germain, et se « vanta d'avoir été miraculeusement « guéri d'une fistule lacrymale par « l'intercession du roi d'Angleterre. « Il en fit part à la reine sa veuve, au « roi et à madame de Maintenon. « Mais la fistule reparut quelques « jours après, et il fut si honteux du « mauvais succès de cette intrigue, « qu'il s'enfuit dans son diocèse. Il « avait été valet à tout faire du car- « dinal Mazarin, et grand serviteur « des jésuites (8). » En 1702, il crut devoir se démettre de son évêché en faveur de M. Bertrand de Senaux, l'un de ses parents. « Dès lors, il de- « meura avec lui, se contentant de la « qualité de son coadjuteur et de vi- « ciaire-général (9). » Les ouvrages qui ont paru sous le nom de l'abbé Roquette, sont : *Oraison funèbre d'Anne-Marie Martinozzi, princesse de Conty*, Paris, 1672, in-4°. L'abbé Goujet, dans le catalogue des ouvrages de Nicole, attribue la composition de cet ouvrage à l'auteur des *Essais de Morale*. II. *Ordonnances de l'évêque d'Autun, pour le rétablissement de la discipline ecclésiastique*, Autun, 1669 et 1678, in-8°. III. *Réponse pour Gabriel de Roquette, évêque d'Autun, au factum des chanoines de Verclay*, 1668, in-4°. Il ne paraît pas que l'oraison funèbre du duc de Candale ait été imprimée, non plus que celle madame de Longueville et les sermons qu'il débitait assez mal. On croit que l'autorité s'opposa à l'impression de l'oraison funèbre de madame de Longueville où le public eût remarqué des révélations ou des réticences délicates pour des oreilles contemporaines; et d'ailleurs les souvenirs de Port-Royal étaient encore trop vifs. S'étant plaint un jour à M. du Harlai que les officiers municipaux de la ville d'Autun avaient quitté son sermon pour aller à la comédie. « Ces gens- « là sont en effet de bien mau- « vais goût, reprit M. du Harlai, « de vous quitter ainsi, pour des co- « médiens de campagne. » Ce caractère de bassesse et d'hypocrisie de l'ancien prélat d'Autun a été de nos jours, pour le poète Chénier, le sujet d'une épigramme contre un autre évêque d'Autun, qu'on ne trouvera pas moins piquante que celles qui furent dirigées contre l'abbé de Roquette :

Roquette, au temps passé, Talleyrand dans le nôtre,
Furent tous deux prélats d'Autun:
Tartuffe est le portrait de l'un;
Ah! si Molière eût connu l'autre!

En ce temps-là, comme dans *le nôtre*, les épigrammes et les quolibets n'empêchaient pas les hommes vils et rampants de faire leur chemin, et d'être comblés d'honneurs et de richesses. Roquette poursuivit donc paisiblement sa carrière jusqu'à sa quatre-vingt-quatrième année, et il mourut le 23 février 1707. L—M—X.

ROQUETTE (HENRI-EMMANUEL DE), docteur de Sorbonne, abbé de Saint-Gildas-de-Ruis, membre de l'Académie française, était neveu du pré

(8) *Essai sur l'établissement monarchique de Louis XIV, précédé des nouveaux Mémoires de Dangeau*, par Lemontey, Paris, 1818, p. 182.

(9) *Histoire de l'église d'Autun*, p. 259.

cédent et heureusement ne lui ressembla pas. « A une doctrine saine et à des mœurs sans reproche, il joignit un caractère vrai et une conduite simple ; cette candeur et cette simplicité, déjà si estimables par elles-mêmes, augmentaient encore de prix par le talent distingué qu'il avait pour l'éloquence, talent qu'il cultiva long-temps avec succès, et qui lui valut les honneurs académiques (1). » Membre des États de Bourgogne, il y déploya des talents oratoires qui le firent choisir pour haranguer souvent le roi à la tête de plusieurs députations. En 1705, il fut secrétaire de l'assemblée du clergé. Son mérite, mis en évidence dans les occasions solennelles, attira sur lui l'attention de l'Académie française, qui l'élut, en 1721, pour succéder à Renaudot. Il fut reçu le même jour que le duc de Richelieu. Mais il ne jouit pas long-temps de cette faveur littéraire, et mourut à Paris, le 4 mars 1725. Outre son discours de réception à l'Académie française, et la réponse qu'il fit en qualité de directeur à J. Adam (*voy.* ce nom, LVI, 65), pièces qui sont imprimées dans les recueils de l'Académie, on a de lui : I. *Oraison funèbre de Jacques II, roy de la Grande-Bretagne, prononcée le* 19 *septembre* 1702, *dans l'église des religieuses de la Visitation de Chaillot*, Paris, Christophe Remy, 1702, in-4°. D'Alembert, tout en jetant le blâme sur le roi détrôné, ne peut s'empêcher de reconnaître que l'orateur a traité son sujet avec toute l'éloquence qu'il comportait ; mais, par une de ces anomalies qui ne s'expliquent guère, il consacre quatorze pages de notes, à la suite de la notice sur l'abbé Roquette, non à faire connaître les passages les plus remarquables de l'oraison funèbre, mais à donner des extraits étendus des sermons de l'abbé de Boismont. Il y a d'autant moins de rectitude de jugement dans ce procédé que les sermons de l'abbé de Boismont sont généralement répandus, et que l'oraison funèbre de Jacques II est rare et fort peu connue. II. *Procès-verbal de l'assemblée du clergé de France, tenue à Paris*, l'an 1705 (avec Jacques-Antoine Phelypeaux), Paris, Mugnet, 1706, in-fol. — Un autre ROQUETTE, probablement aussi parent de l'évêque, mais à un degré très-éloigné, était ministre protestant à Toulouse, et fut condamné, en 1761, à être pendu, pour s'être livré à des prédications publiques. Ce fut la dernière victime en France d'aussi déplorables persécutions. L—M—X.

RORICE, nom de deux évêques de Limoges, dont l'un, surnommé *l'Ancien*, était l'aïeul de l'autre, appelé *le Jeune*. Le premier mérite d'être connu comme évêque, et comme homme de lettres. On ignore le lieu et l'époque précise de sa naissance, ainsi que les détails de son éducation. On sait seulement qu'il descendait d'une famille illustre dans les Gaules, alliée avec celle des Anniciens de Rome ; que vers l'an 471 il épousa Iberte, fille d'Omerace, de l'ordre des patriciens d'Auvergne ; que de ce mariage naquirent plusieurs enfants, dont l'un donna le jour à Rorice II. On conjecture qu'il eut une fille qui épousa Hespère, célèbre poète de son temps. Rorice et Iberte, entraînés par un goût décidé pour la piété, se retirèrent du monde, après six ou sept ans de mariage, et vécurent séparément dans la prati-

(1) *Histoire des membres de l'Académie française, morts depuis* 1700 jusqu'en 1771, par D'Alembert, Paris, 1787, tom. IV, pag. 348.

que de toutes les vertus religieuses. Rorice, au rapport de Fauste de Riez son ami, y joignit la lecture assidue de l'Écriture-Sainte et l'étude des Pères. Il se procura d'excellentes copies des meilleurs ouvrages, et fut en relation avec les plus saints et les plus savants prélats de son temps, tels que Sidoine de Clermont, Loup de Troyes, Léonce et Césaire, d'Arles, Fauste, dont nous venons de parler, etc. On croit que le siége de Limoges était vacant, par suite de la persécution qu'Euric, roi des Visigoths, prince arien, exerçait dans cette partie des Gaules, lorsque sa réputation de science et de piété l'en fit élire évêque, vers l'an 484. Les ravages causés par les Visigoths, et les guerres qui accompagnèrent la fondation de la monarchie française nous ont ravi les monuments qui pourraient nous avoir conservé le détail des actions de Rorice dans son épiscopat. Le peu qui nous en reste dans ses lettres et dans celles de ses amis, nous apprend seulement qu'il y porta le goût de la piété qui le distinguait, la pratique de toutes les vertus de son état, l'amour de l'étude, et un grand zèle pour l'instruction de son troupeau, pour lequel il composa divers petits traités de dévotion qui ne nous sont point parvenus. S. Césaire, qui le comble d'éloges dans ses lettres, l'invita aux conciles d'Agde, de Toulouse, et d'autres villes; mais la faiblesse de sa santé, ses infirmités habituelles et son grand âge, ne lui permirent pas de s'y rendre. C'est dans cet état qu'il mourut vers l'an 507. Il fut enseveli dans l'église de Saint-Augustin, qu'il avait fait construire, et autour de laquelle il avait formé un monastère occupé depuis par les bénédictins, et qui a subsisté jusqu'à la révolution. Quoique le nom de Rorice ne se trouve point dans les martyrologes, il n'en est pas moins regardé comme un saint, et honoré à ce titre. Il nous reste de lui quatre-vingt-deux lettres divisées en deux livres. Elles sont peu intéressantes pour l'histoire et pour le fond de la doctrine; mais elles respirent une piété solide, et elles sont écrites avec autant de politesse et d'élégance que le goût de son siècle pouvait le comporter. On s'aperçoit en les lisant que Rorice s'était nourri de la lecture des bons auteurs; mais la négligence des copistes y a introduit beaucoup de fautes. Ces lettres furent recueillies dans les *Antiquæ Lectiones* de Canisius, d'où elles ont passé dans différentes éditions de la *Bibliothèque des Pères*. Basnage les a insérées dans le premier volume de son édition du recueil de Canisius. Baluze avait promis d'en donner une édition particulière. Il est fâcheux que ce savant critique n'ait pas exécuté son projet: il les aurait purgées des fautes qui les défigurent, et aurait pu éclaircir, dans les notes qui devaient les accompagner, notre ancienne histoire ecclésiastique, qui est si obscure à l'époque où Rorice occupait le siége épiscopal de Limoges. Il dut y avoir quelque intervalle entre l'épiscopat de Rorice I et celui de Rorice II. Tout ce qu'on sait de ce dernier c'est qu'il ne dégénéra point des vertus de son grand-père, qu'il assista aux conciles de Clermont en 535, d'Orléans en 541, et qu'il envoya un député à celui de cette dernière ville en 549. C'est à lui que l'on doit la construction de l'église de Saint-Pierre, qui est la première paroisse de la ville et du diocèse. Fortunat de Poitiers, le plus célèbre poète de son siècle, consacra une épitaphe remarquable en latin à la mémoire des deux Rorice. T—D.

ROSA (PIETRO), peintre, naquit à Brescia en 1552. Christophe, son père, et Étienne son oncle, étaient deux peintres d'architecture d'un talent remarquable, et qui lui inspirèrent de bonne heure le goût de la peinture. Ces deux artistes, liés d'amitié avec le Titien, méritèrent d'être choisis par lui pour orner d'architecture quelques-uns de ses ouvrages. Brescia possède plusieurs de leurs tableaux; mais c'est particulièrement à Venise qu'existent leurs plus belles productions. On voit encore dans la salle d'entrée de la Bibliothèque de Saint-Marc plusieurs vues de perspective d'une rare perfection : elles étonnent par leur majesté, et trompent l'œil par leur relief; et de quelque point de vue qu'on les observe, elles font toujours le plus bel effet. Étienne florissait encore en 1572. Christophe mourut en 1577. Le Titien, excité par l'amitié qu'il avait pour lui, voulut diriger lui-même le jeune Rosa, auquel il prodigua ses leçons comme il aurait fait à son propre fils. L'élève répondit aux soins du maître. C'est dans cette école qu'il puisa ce coloris franc et vrai qui brille dans toutes ses productions, et qui anime toutes ses figures Les églises de Saint-François, du Dôme et des Grâces, à Brescia, possèdent plusieurs de ses belles productions; mais les tableaux de ce maître qui méritent le plus d'estime sont ceux où il introduit un moins grand nombre de personnages. La composition était la partie la plus faible de son talent. Une mort prématurée l'enleva, en 1577, n'ayant encore que vingt-cinq ans. — ROSA (*François di*), surnommé *Paciceo*, peintre, naquit à Naples, vers 1580, et fut élève du Stanzioni, qui l'engagea à copier assidument les ouvrages du Guide. Le célèbre peintre Paul de' Matteis, dans un manuscrit où il n'a admis que des artistes d'un talent supérieur, assure que le style de Rosa est pour ainsi dire inimitable, non-seulement par la correction du dessin, mais par la rare beauté des extrémités, et surtout par la noblesse et la grâce des têtes. Trois de ses nièces lui fournirent d'excellents modèles de beauté; mais l'idée de perfection que son esprit s'était formée lui permit de les élever bien au-delà de l'humanité. Sa couleur, qu'il sait disposer avec une douceur exquise, offre toutefois un empâtement solide et plein de vigueur, qui a maintenu ses tableaux dans tout leur éclat et leur fraîcheur. La longue carrière qu'il a parcourue lui a permis de produire un grand nombre de tableaux, qui enrichissent les galeries les plus précieuses. Parmi les grandes compositions qu'on lui doit, on regarde comme des morceaux du premier mérite plusieurs de ses tableaux d'église, notamment le *Saint-Thomas d'Aquin*, qu'on voit à la Santé à Naples, et le *Baptême de sainte Candide*, qui orne une des chapelles de Saint-Pierre-d'Aram. Il mourut en 1654. — ROSA (*Aniella di*), nièce du précédent, naquit à Naples en 1613, et fut élève de Stanzioni. C'est dans son école qu'elle fit connaissance avec Beltrano, qui fut un peintre à fresque et à l'huile d'un mérite peu commun, et qui l'a prouvé par une grande quantité de tableaux de galerie, et par quelques tableaux d'église. Douée d'une rare beauté, Aniella inspira à Beltrano une passion à laquelle elle répondit; elle l'épousa et devint en même temps la compagne de tous ses travaux. Avant de quitter leur maître, les deux élèves ébauchaient conjoin

tement des tableaux que le Stanzioni terminait ensuite, et qu'il vendait comme s'ils eussent été entièrement de lui. Il en existe cependant quelques-uns auxquels Aniella a mis son nom, et l'on accorde les plus grands éloges à la *Nativité* et à la *Mort de la Vierge*, qui existent dans l'église de la Piété. La médisance prétend toutefois que son maître y a mis la main, comme on dit que le Guide travaillait aux tableaux d'Artémise Lomi ou Gentileschi. Quoi qu'il en puisse être, ses dessins originaux prouvent qu'elle avait la parfaite intelligence de son art, et les peintres et les historiens contemporains la vantent comme une artiste du plus rare mérite. Sa destinée fut presque en tout semblable à celle de la célèbre Sirani : également belles, douées toutes deux d'un grand talent, leur mort fut également tragique. Élisabeth fut la victime de l'envie de ses rivaux, qui l'empoisonnèrent, et Aniella le fut de l'aveugle jalousie de son mari, qui la frappa d'un coup d'épée en 1649. — Rosa (*François*), peintre génois, florissait dans le XVII^e^ siècle, et reçut, à ce que l'on croit, des leçons de Pietre de Cortone, pendant un séjour de plusieurs années qu'il fit à Rome. Les peintures à fresque et les tableaux dont il a orné dans cette ville les églises de Saint-Charles *al Corso*, de Saint-Vincent et de Saint-Anastase, sont cependant d'un style tout à fait différent de celui de ce maître. Il se rapproche de Luini et des autres peintres sombres et enfumés de la même époque. Mais il s'est montré tout autre dans une grande toile qu'il a peinte dans l'église du *Frari*, à Venise, et qui représente un *Miracle de saint Antoine*. L'architecture en est de la plus grande beauté; il y brille une intelligence du nu, une science du clair-obscur, une vivacité dans les airs de tête, qui annoncent un artiste d'un incontestable talent. Il est vrai que dans cette dernière partie Rosa ne se fait pas remarquer par un beau choix; toutefois, dans le reste du tableau, il ressemble peut-être plus encore aux Carrache qu'à Pietre de Cortone. P—s.

ROSA (Michel), médecin italien, né le 9 juillet 1731, à San-Leo, capitale de l'ancien duché de Montefeltro, fut envoyé de bonne heure au collége des jésuites de Rimini, ville dont sa famille était originaire, et où il avait encore plusieurs proches parents. Son cours de philosophie terminé, il entreprit l'étude de la médecine, et se rendit à l'Université de Bologne en 1754, puis à celle de Padoue, où il fut reçu docteur. En 1759, il alla se fixer à Venise, et fut bientôt agrégé au collége des médecins. Dans deux voyages différents, il visita Florence et Rome; pendant le premier, il s'occupa plus spécialement des systèmes des médecins italiens; et durant le second, il se livra surtout à l'ethnographie et à l'archéologie. Revenu à Venise, il s'y adonna comme par le passé à l'exercice de son art. Un *Essai d'observations cliniques* le fit remarquer, et lui valut d'être nommé, en 1766, par l'impératrice Marie-Thérèse, professeur de médecine théorico-pratique à l'Université de Pavie. Rosa inaugura son cours par un discours latin, sur les moyens de ramener la simplicité dans la médecine. L'année suivante il en prononça un autre, à l'occasion de la réouverture de l'Université, qui eut lieu en juin 1767: cette fois il prit pour sujet les principaux systèmes de médecine; mais ce discours est resté inédit. En 1774,

il fut appelé à Modène par le duc François III, qui le nomma successivement premier professeur de médecine, chevalier et président de la Faculté. Lors de l'invasion française il retourna à Rimini, où il occupa une chaire de médecine, qu'on laissa subsister même après la suppression de l'école, et cela par respect pour la renommée du titulaire. La disette de 1801 lui suggéra l'idée d'écrire un mémoire où il prétend que Pline a raison d'assurer que, dans les temps de famine, les anciens se nourrissaient de glands. Il y enseigne comment on peut délivrer ce fruit de l'huile âcre qu'il contient, et qui le rend amer, nauséabond, indigeste; et il montre ensuite la manière d'en faire du pain passable et salubre, en le mélangeant avec d'autres farines. Il parle aussi des pointes de maïs comme d'une nourriture saine, et employée par les peuples de l'Amérique septentrionale; et il indique comment et quand il faut semer, recueillir et préparer cette plante. Mais les travaux qui ont fait le plus d'honneur à Rosa sont ceux qui se rapportent aux fonctions du sang et à l'action de certaines substances sur l'économie animale; il publia sur ce sujet des expériences fort curieuses dans ses *Lettere*. Il avait aussi étudié les effets de la vaccination qui, selon lui, serait plus nuisible qu'utile, et il avait fait des recherches sur la pourpre des anciens. Après la dénonciation du blocus continental, il cherchait une matière colorante que l'on pût substituer à l'indigo, mais pendant ce travail, la mort le frappa, le 29 septembre 1809. Rosa était chevalier de la Légion-d'Honneur, membre des Académies de médecine de Paris et de Montpellier, de l'Institut italien, de la Société italienne des sciences, lettres et arts, etc. Il avait eu l'honneur de correspondre directement avec le grand Frédéric, Catherine II et le pape Pie VII. Ce médecin a laissé : I. *Essai d'observations cliniques* (en Italien), Venise, 1766, in-8°. II. *De epidemicis et contagiosis acroaxis.* III. *Scheda ad catharrum seu tussim quam russam nominant pertinens.* IV. *Mémoire sur l'inoculation du vaccin humain*, qui produisit assez de sensation à Paris, pour que Vicq d'Azyr écrivît à l'auteur une lettre au nom de la Société royale de médecine, dans laquelle il l'engageait à se mettre, sur cette matière, en correspondance avec la faculté de médecine de Modène. V. *Lettres sur quelques curiosités physiologiques* (en italien, ainsi que les mémoires suivants), Modène, 1783. Cet ouvrage, examiné par des commissions de l'Académie royale et de la Société de médecine de Paris, obtint des rapports favorables. VI. *De la pourpre et des matières des habillements chez les anciens*, 1786. C'est pour ainsi dire un commentaire de l'ouvrage d'Amati : *De restitutione purpurarum.* Rosa avait écrit sur le même sujet deux autres mémoires, dont l'un a pour titre : *De la graine d'écarlate pour teindre*, et a été inséré dans les Actes de l'Institut des sciences, lettres et arts de Bologne. A—Y.

ROSASCO (CHARLES-DOMINIQUE), naquit le 18 novembre 1708, à Frino, dans le Vercellais, et prit le nom de *Jérôme* en entrant dans l'ordre des Barnabites en 1725. Le grammairien Corticelli fut son professeur dans l'étude de la langue italienne, que plus tard il enseigna lui-même à Florence et à Milan, après quoi il fut nommé secrétaire-général de son ordre. Il était aussi membre de l'Académie de

la Crusca. Les ouvrages de Rosasco sont très-estimés en Italie, où ils ont obtenu plusieurs éditions, savoir : I. *Il rimario toscano di voci piane sdrucciole e tronche, tratte dal vocabolario della Crusca*, Padoue, 1763. II. *Della lingua toscana, dialoghi sette*, Turin, 1777, 2 vol. in-8°. III. *La grammatica italiana*. IV. *Il fini-mondo*, ouvrage très-curieux sur le système de la fin du monde. Rosasco le composa en 1791, dans une maison de campagne, au village de Montù-Beccarie, où il mourut bientôt après. G—G—Y.

ROSCELIN, célèbre chanoine de Compiègne vers le milieu du XI^e^ siècle, se rattache à une des parties les plus importantes de la philosophie du moyen-âge, par la part qu'il prit au fameux débat du *nominalisme* et du *réalisme*. Cette question n'est pas absolument une nouveauté dans l'histoire du moyen-âge ; elle se lie à la philosophie ancienne et remonte aux plus beaux temps de celle-ci dans la Grèce ; mais le goût des scholastiques pour les disputes grammaticales exagéra moins encore son importance, qui était réelle, que sa part trop exclusive dans la science. De ce qui était une portion bornée de la logique on en fit la base de la philosophie, et c'est ainsi que le moyen-âge ignora toujours, dans l'étude de l'homme, la véritable méthode qui est le fondement de toute connaissance. Cette querelle du nominalisme, déjà si remplie d'intérêt parce qu'elle nous donne la clef de la scholastique et de sa véritable valeur comme science, remonte, suivant les uns, à Roscelin, chanoine de Compiègne, suivant les autres, à un auteur peu connu qu'on croit avoir été son maître, et dont l'histoire n'a conservé qu'une trace assez obscure sous le nom de Jean-le-Sourd (1). Ce Jean-le-Sourd *Joannes Surdus*, aurait, selon Duboullay, été médecin du roi Henri I^er^. Il était de Chartres, et aurait reçu le surnom de *Surdus* à cause de son infirmité naturelle. Ce Jean-le-Sourd aurait enseigné la doctrine que l'on attribue d'ordinaire au nominalisme, et aurait eu un assez grand nombre d'élèves, parmi lesquels se serait trouvé Roscelin, chanoine de Compiègne. Il est assez difficile de pénétrer ce que pouvait être la doctrine de Jean-le-Sourd ; mais on peut deviner, d'après les savantes conjectures de M. Cousin (2), qu'elle consistait dans l'exposition de l'opinion suivante, savoir : que les universaux, c'est-à-dire les espèces et les genres, n'étaient pas des réalités, mais des fictions du langage, des noms, par conséquent que ces universaux n'étaient pas quelque chose par eux-mêmes et en dehors des objets réels ; qu'il n'y avait d'existences propres que les existences individuelles ; que les idées générales n'étaient autre chose que de pures conceptions de l'esprit et des formes du langage. Voilà tout ce que nous recueillons de Jean-le-Sourd et de son enseignement. Fut-il le maître de Roscelin ? Cela n'est pas bien prouvé ; d'ailleurs il se peut seulement que celui-ci ait étudié sous lui sans que Jean ait formé ses opinions, et l'incertitude qui règne à cet égard ne laisse pas moins subsister le fait que si Roscelin n'a pas été à proprement parler l'auteur du nominalisme reproduit, d'après les écrits logiques de Boëce et de Porphyre, il a du

(1) De Gerando, *Histoire comparée des systèmes de philosophie*, tom. IV, p. 395.

(2) Introduction aux *OEuvres d'Abélard*, p. 87 et suiv.

moins été le premier qui l'ait publiquement enseigné et mis en lumière, comme le reste de sa carrière va nous l'apprendre. Développer cette opinion, l'ériger en forme de doctrine et de système, telle fut la vie de Roscelin, la source de ses malheurs et des persécutions qu'il éprouva. L'histoire se montre assez peu riche en renseignements sur cet homme remarquable; on est souvent obligé de se diriger par des conjectures; voyons toutefois ce qu'elle nous a conservé. On le croit généralement né en Bretagne, sans que l'on sache précisément dans quel lieu. Quelques-uns l'appellent *Rucelin* ou *Ruzelin*. Il appartient à ce sol énergique et fécond en hommes d'une trempe extraordinaire, qui a donné Pélage, Abélard, Descartes, et deux célèbres contemporains, MM. de Chateaubriand et Lamennais. Il semble que cette terre âpre et sévère ait été particulièrement propre à nourrir et à élever des caractères puissants, propre à produire de grandes révolutions. Ailleurs le génie croît aussi; mais ici, c'est avant tout le génie de la résistance et de la lutte; il semble que, soit par les armes de la guerre, soit par celles de l'éloquence, le Breton ait toujours l'irrésistible besoin de combattre. Les *Annales* d'Aventin (3) donnent la Bretagne pour patrie à Roscelin; elles sont en cela d'accord avec un autre recueil historique d'une grande autorité, les Annales de l'ordre de saint Benoît, qui affirment le même fait (4). Il fut successivement clerc de la cathédrale de Chartres et chanoine de Compiègne; distingué de bonne heure par son esprit et ses connaissances, il obtint la faculté d'enseigner dans la cathédrale, et devint écolâtre ou scolastique; il y donna des leçons publiques, ce dont ne permet guère de douter le titre de maître ou docteur de Compiègne, qui lui est attribué par ses contemporains. Ce fut donc à Compiègne, ville alors florissante et où les études littéraires avaient obtenu un développement important, que se donnaient les leçons de Roscelin; grâce à ses talents il réunissait autour de lui tous les hommes remarquables du temps et la foule des jeunes gens qui venaient s'instruire dans la nouvelle philosophie. On y voyait Adélard de Bath, Pierre de Cluny, Odon de Cambray, Guillaume de Champeaux, et le célèbre Abélard. Ce fut dans ces leçons que Roscelin, se passionnant pour la doctrine professée par Jean-le-Sourd ou le Sophiste, la développa et l'appliqua à une fausse interprétation du mystère de la Trinité; sans cette conséquence extrême de ses opinions, sa doctrine n'aurait sans doute pas joui d'une pareille célébrité. Il faut remonter un peu plus haut dans l'histoire pour saisir le lien qui unit la philosophie de Roscelin avec celle de l'antiquité. Boëce en fut un des auteurs dès la renaissance des lettres chrétiennes au VI^e^ siècle. Il avait, dans ses vastes travaux, entrepris de traduire les œuvres de Platon et d'Aristote; il n'exécuta pas cette tâche presque impossible, mais sans la

(3) *Annal. Boior.*, liv. VI, p. 195.

(4) *Per id tempus turbas in scholis excitabat famosus quidam magister, Roscelinus nomine, domo Britto, Armoricus canonicus Compendiensis, quem sectæ nominalium præcipuum institutorem fuisse tradunt, quam opinionem Abælardus, ejus conterraneus et discipulus postea propagavit. Roscelini error is erat:* in Deo tres personas esse tres res; *aut Patrem et Spiritum sanctum cum filio esse incarnatum.* Mabillon, *Annales ord. S. Benedicti*, liv. 67, no 78, tom. V; *Hist. litt.*, tom IX, p. 359

version accompagnée de commentaires qu'il entreprit et qu'il exécuta de la logique d'Aristote, nous eussions sans doute totalement perdu l'*Organum* du chef du péripatétisme. Boëce, par ce service rendu à la science, put être le lien intermédiaire entre l'antiquité et le christianisme ; il dut à sa qualité de philosophe chrétien et martyr, la faveur d'être long-temps étudié dans le moyen-âge. Outre ses travaux sur Aristote, il avait aussi commenté l'introduction de Porphyre aux fameuses Catégories d'Aristote, ouvrage élémentaire composé par le philosophe alexandrin pour servir de manuel à l'étude de la logique, qui formait alors une part si essentielle de l'enseignement de la philosophie Porphyre avait donné, sous le nom ὁ εἰσαγωγή, que l'on a traduit si barbarement par le mot d'*Isagoge*, une *introduction* aux Catégories d'Aristote qui servit de base à la logique du moyen-âge, et enfanta de longues querelles de mots. Porphyre, élève de Plotin, avait enseigné dans le troisième siècle ; il avait travaillé à compléter la doctrine de son maître ; lui-même et Amelius, qui avait écrit cent volumes sur la philosophie de Plotin, occupaient le premier rang parmi les disciples de ce chef d'école. Or, cette Introduction de Porphyre contenait une phrase dont le rôle, dans la scholastique du moyen-âge, est plus étendu qu'on ne pourrait le supposer d'abord ; elle renfermait, à elle seule, le germe de la discussion dont Roscelin se fit le principal interprète. Voici cette phrase de Porphyre telle que Boëce l'a rendue en latin, et dont nous donnons ici la traduction. «Chrysaore, puisqu'il est nécessaire, pour comprendre la doctrine des Catégories d'Aristote, de savoir ce que c'est que le genre, la différence, l'espèce, le propre et l'accident, et puisque cette connaissance est utile pour la définition, et en général pour la division et la démonstration, je vais essayer, dans un abrégé succinct et en forme d'introduction, de parcourir ce que nos devanciers ont dit à cet égard, m'abstenant des questions trop profondes et m'arrêtant même assez peu sur les plus faciles. Par exemple, « je ne rechercherai point « si les genres et les espèces existent « par eux-mêmes ou seulement dans « l'intelligence, ni dans le cas où ils « existeraient par eux-mêmes, s'ils « sont corporels ou incorporels, ni « s'ils existent séparés des objets sen- « sibles ou dans ces objets et en fai- « sant partie. » Ce problème est trop difficile et demanderait des recherches plus étendues. Je me bornerai à indiquer ce que les anciens, et surtout le plus grand nombre des péripatéticiens, ont dit de plus raisonnable sur ce point et sur les précédents. (5) » On retrouve ici la scission que nous fait connaître l'antiquité entre le platonisme et l'aristotélisme ; car Platon, qui professa la doctrine que les idées sont l'essence même des choses, est réaliste, et Aristote, qui pense que les idées générales, et par conséquent, les genres et les espèces sont de simples conceptions de l'esprit, est nominaliste. Cette querelle, soulevée par un problème déjà si ancien dans l'histoire de la philosophie, fut renouvelée dans l'école d'Alexandrie au IV^e^ siècle, par Proclus et Damascius ; et, ainsi conservée dans le résumé que nous en donne la phrase

(5) Cousin, *OEuvres inédites d'Abélard pour servir à l'Histoire de la philosophie scholastique en France*, 1836, in-4°. Introduction, pag. 60, 61.

de Porphyre, elle fut de nouveau commentée par Boëce. Ces Commentaires, précieux d'ailleurs pour les écoles de philosophie où l'on ne possédait point en grec les œuvres du père du péripatétisme, au lieu d'éclairer la question, y jetèrent une confusion nouvelle. Celui de Boëce détourna les choses de leur véritable acception; il apprit à interpréter les idées de Porphyre de deux manières différentes, tantôt suivant le système d'Aristote, et tantôt suivant celui de Platon, donnant ainsi, par une double interprétation, une double solution de la question controversée. Toutefois, Boëce penchait pour l'opinion qui refusait la réalité aux idées générales. Il n'avait d'ailleurs pas compris cette question comme Porphyre; il avait converti la question de la réalité des genres et des espèces en une autre, celle de savoir si les cinq termes appelés universaux, c'est-à-dire le genre, l'espèce, la différence, le propre et l'accident étaient eux-mêmes des réalités, déplaçant ainsi totalement la discussion et mettant en doute ce qui ne pouvait l'être en aucune manière. Porphyre se demandait si une idée générale, telle que celle d'*humanité* ou de *sagesse*, avait une existence réelle par elle-même, ou si l'individu appelé homme ou l'être qualifié de sage existe seul; Boëce, s'éloignant du véritable sens de ce problème d'ontologie, chercha s'il ne fallait pas réaliser les cinq termes; penchant tantôt vers le platonisme, c'est-à-dire un idéalisme exalté, tantôt vers l'aristotélisme, c'est-à-dire la prédominance du système de l'individualité, il donna lieu à un double inconvénient, dont le premier était de réaliser toutes les abstractions en se jetant dans l'excès du réalisme, ou bien, si l'on rangeait les cinq universaux, le genre, l'espèce, la différence, le propre, l'accident, parmi les notions abstraites, de confondre avec les abstractions du langage les idées générales de genre et d'espèce qui pourraient n'être pas simplement des mots et avoir une existence par eux-mêmes, et de tomber ainsi dans un nominalisme universel. Tel était l'état de la discussion au moment où Roscelin arriva sur la scène, et c'est là aussi que nous recommencerons à le suivre à notre tour. Déjà au X^e^ siècle, plusieurs esprits distingués avaient étudié ces difficiles questions; au X^e^, et même au IX^e^ siècle, l'*Organum* d'Aristote était connu dans la traduction de Boëce (6). Le problème posé par Porphyre avait déjà excité l'attention, et la solution favorable à l'opinion nominaliste prévalait généralement, mais non point tellement qu'il ne s'élevât à côté d'elle une opinion différente qui, sans être accréditée, avait toutefois aussi ses partisans. Roscelin vint, par son enseignement, donner une nouvelle précision au système nominaliste. Cette discussion, qui remontait à l'antiquité, partagée entre Platon, idéaliste, assignant aux idées une existence réelle, et Aristote, génie plus essentiellement positif, partisan de la doctrine des sens, et repoussant celle du chef de l'Académie, cette discussion se réveilla avec une force nouvelle. Roscelin, examinant avec plus de hardiesse et analysant le problème que Porphyre avait laissé indécis dans son commentaire sur les Catégories d'Aristote, se dit : Non, les genres et les espèces ne sont pas des réalités, ce sont seulement des mots qui expriment

(6) Cousin, *Introduction aux Œuvres inédites d'Abélard*, p. 76.

des abstractions. Nous ne percevons que par les sens, nous ne connaisons que par eux; ce qu'ils nous font connaître est réel, ce qu'ils ne nous montrent pas n'a point de véritable existence; nous voyons un individu, un homme, nous ne voyons, ni n'entendons, ni ne touchons une collection d'individus, l'humanité par exemple. Les qualités sont, comme les idées générales, des abstractions, des fictions de notre esprit: nous voyons un corps coloré, mais nos sens ne nous apprennent rien de la couleur. En conséquence, l'universel n'est pas; l'individu seul existe. Tel dut être, si nous en croyons les témoignages le plus dignes de foi, le fond de l'enseignement philosophique de Roscelin; mais une fois acceptant un tel point de départ, il était naturel que la logique dût l'entraîner plus loin. Roscelin ne se borna pas à explorer en savant le domaine de la philosophie et de la métaphysique, il se transporta dans le champ de la théologie. La théologie était la grande affaire du moment; elle occupait tous les esprits; elle était l'aliment de toutes les intelligences. Roscelin chercha à y appliquer ses théories. Voulant expliquer les mystères de la foi chrétienne, il les renversa. Nous manquons malheureusement de documents certains pour nous rendre compte de la nature exacte de cette querelle religieuse; toutefois, il nous en reste encore assez pour nous éclairer; nous avons la réfutation des opinions de Roscelin par saint Anselme dans le *de Fide Trinitatis*, et une lettre d'Abélard à l'évêque de Paris sur la doctrine du chanoine de Compiègne. Voici quelques mots de l'Histoire ecclésiastique de Fleury, écrivain impartial, qui résument assez exactement le débat : « Vers le même temps, Renauld, archevêque de Reims, tint un concile à Compiègne, où fut condamnée l'erreur de Roscelin, docteur fameux, mais qui savait plus de dialectique que de théologie. Il disait que les trois personnes divines étaient trois choses séparées, comme trois anges; en sorte, toutefois, qu'elles n'avaient qu'une volonté et qu'une puissance. Autrement il aurait fallu dire, selon lui, que le Père et le Saint Esprit s'étaient incarnés. Il ajoutait que l'on pourrait dire véritablement, que c'étaient trois dieux, si l'usage le permettait. Il disait, pour s'autoriser, que Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, avait été de cette opinion, et que c'était encore celle d'Anselme, abbé du Bec (7). » La force des choses devait nécessairement entraîner Roscelin dans de pareilles conséquences; car, puisque suivant lui, les idées générales n'étaient rien, puisque l'individu seul existait, tout ce qui n'était pas individu ne devait avoir pour lui aucune existence réelle. Roscelin devait donc se refuser à admettre que les trois personnes de la Trinité fussent autre chose que trois dieux et jamais un seul Dieu; car, suivant lui, les parties, les qualités, les rapports ne sont rien, quant à leur relation avec la substance: donc trois dieux faisant partie chacun d'un tout universel sont impossibles; cet universel lui-même est impossible; les rapports qui unissent entre eux les trois personnes ne sont pas; il n'y a qu'un Dieu ou il y en a trois; s'il n'y en a qu'un, il existe en une seule personne; s'il y en a trois, ce sont trois personnes séparées (8). Ce fut vers

(7) Fleury. *Hist ecclés.*, liv. LXIV, § 4.

(8) Rousselot, *Études sur la philosophie pendant le moyen-âge*, tom. I, p. 156.—Cousin, *Introd. aux Œuvres inédites d'Abélard*, 1836, in-4°. — *Hist. littér.*, tom. IX, p. 360.

1089 que la doctrine de Roscelin commença à s'ébruiter ; saint Anselme en entendit parler et s'occupa de la réfuter ; Renauld, archevêque de Reims, convoqua un concile destiné à arrêter les progrès de cette nouvelle hérésie : ce concile eut lieu à Soissons en 1092. L'erreur de Roscelin y fut solennellement condamnée ; en vain il essaya de s'autoriser d'opinions semblables, qu'il attribua à Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, et à saint Anselme, abbé du Bec ; saint Anselme désavoua un pareil sentiment dans une lettre à Foulques, évêque de Beauvais, qui avait été son disciple ; dans la même lettre, il défendit aussi la mémoire de Lanfranc, injustement accusé par le novateur. Roscelin fut contraint d'abjurer ; mais il désavoua ensuite son abjuration, disant qu'il avait cédé à la crainte d'être lapidé par le peuple. Yves de Chartres lui fit des reproches de ce désaveu, et l'exhorta à revenir de bonne foi au sentiment de l'Église ; forcé de quitter la France, où sa doctrine était devenue publique, le chanoine de Compiègne se réfugia en Angleterre. Là il continua à répandre ses opinions en secret, et ce fut alors que saint Anselme se décida à publier son traité contre lui ; mais ni sa première condamnation, ni les réfutations de Lanfranc et du célèbre archevêque de Cantorbéry ne purent altérer les convictions de Roscelin, tant il y a de puissance dans la pensée humaine, et tant aussi est grande, chez certains esprits, la haine de l'autorité, quelque juste et quelque légitime qu'elle soit. Il règne beaucoup d'incertitude sur la destinée de Roscelin après ces événements ; l'Histoire littéraire de la France nous présente sa rétractation comme probable (9), et nous dit qu'elle fut due aux sollicitations d'Yves, évêque de Chartres, et que Roscelin, revenu de ses erreurs, termina sa vie dans les fonctions de chanoine de l'église de Saint-Martin de Tours. Cependant, outre que cette version paraît peu en harmonie avec les probabilités, car on ne voit pas généralement les esprits de cette nature revenir sur leur passé, nous trouvons Roscelin de nouveau en opposition avec l'Église à propos d'un traité contre les désordres du clergé, qu'il publia pendant son séjour en Angleterre (10), et qui fut réfuté par un Français, nommé Thibaut d'Étampes, qui, comme Roscelin, enseignait à Oxford (11). Le chanoine de Compiègne voulait refuser l'entrée dans les ordres aux enfants issus des unions illégitimes des prêtres. Un pareil zèle, tout sage qu'il était dans son principe, irrita le clergé anglais à tel point que Roscelin ne se crut plus en sûreté et se vit obligé de revenir en France. Il fallut alors qu'il abjurât, et quelques-uns assurent même qu'il reçut une infamante correction des mains des chanoines ses collègues (12). En vain Roscelin

(9) *Hist. litt.*, tom. IX, p. 363.

(10) Cousin, *OEuvr. inéd. d'Abélard*, Intr., p. 97 ; D'Achéry, *Spicilegium*, t. III, p. 448.

(11) Dans cet écrit, Thibaut d'Étampes lui dit : *Non plus sapere quam oportet, sed sapere ad sobrietatem.... In decretis namque Calixti papæ legendo invenimus, et inveniendo legimus : Si quis prædicat sacerdotem post lapsum carnis, per pœnitentiam ad sacerdotalem dignitatem redire non posse, fallitur, nec catholice sentit. Si vero sacerdotibus post lapsum carnis licet ad sacros ordines reverti, multo magis innocentes illos, qui ex lapsu carnis orti sunt, sacris licet ordinibus insigniri.... Si enim filius sacerdotis honeste vivit, ordinandus est. Si vero militis filius inhoneste vivit, repudiandus est : quia magis placet Deo vitæ perfectio, et contra peccatum afflictio, quam superba de legitimis parentibus gloriatio.*— D'Achéry, *Spicileg*, tom. III, pag. 448, 449.

(12) *Abælardi opp.*, *Epistola XXI ad G. Parisiensem episcop.*, p. 385.

demanda-t-il un asile à Yves, évêque de Chartres, qui n'osa point l'accueillir dans son diocèse, craignant que sa présence n'y excitât de graves désordres, et que le coupable ne fût lapidé par le peuple. Il l'engagea donc à une nouvelle rétractation plus explicite et plus complète que les précédentes. Mais Roscelin ne suivit point ce dernier conseil ; il osa même écrire contre Robert d'Arbrissel, personnage vénéré et qui jouissait d'une grande réputation dans l'Église. Il disparaît alors de l'histoire jusqu'en 1121, où on le voit se porter accusateur d'Abélard auprès de Guillaume, évêque de Paris, et devenir son adversaire à propos du livre de celui-ci sur la Trinité. Abélard répondit par une lettre que nous avons encore, et qui forme la vingt-unième dans l'édition de ses Œuvres que nous possédons ; il y expose avec ses propres sentiments toute la conduite de Roscelin (13). Roscelin espérait-il se réconcilier de cette manière avec l'Église? C'est ce que nous ignorons; mais nous ferons remarquer que rarement un esprit très-indépendant a acquis pour cela plus de tolérance pour les opinions des autres. Nous en trouvons un exemple au Xe siècle, à l'occasion de Scot Érigène, qui, tout hétérodoxe qu'il était, n'en écrivit pas moins contre le malheureux moine Gotescalc (14). Ici Roscelin ne se montra pas plus indulgent, et pourtant Abélard n'était pas plus coupable que lui. Au reste, son accusation ne fut pas ce qui fit condamner Abélard, mais bien celle que saint Bernard dirigea et poursuivit avec tant de persistance. Les dernières années de sa vie sont enveloppées d'une profonde obscurité, mais on ne voit nulle part qu'il se soit manifestement rétracté. La philosophie de Roscelin ne nous est malheureusement connue que d'une manière générale, et nous manquons de détails sur ses véritables opinions par la perte de ses écrits ; du moins le témoignage de ses adversaires peut servir à compléter les recherches, et nous renverrons ceux qui désireraient approfondir ce point de la philosophie du moyen-âge, au *Traité de la foi* de saint Anselme, aux histoires générales et surtout particulières de la philosophie. *Voy.* spécialement : Rousselot, *Études sur la philosophie du moyen-âge*, 1840, 3 vol. in-8° ; Cousin, *Introduction aux OEuvres inédites d'Abélard* ; Fleury, *Histoire ecclésiastique* ; Pluquet, *Dictionnaire des hérésies* ; Rohrbacher, *Histoire ecclésiastique*. Nous n'indiquons que pour mémoire Brucker, *Hist. critica philosophiæ*, t. III ; il est peu développé. On trouve des renseignements plus étendus dans le t. II de l'*Histoire des révolutions de la philosophie en France, pendant le moyen-âge*, par l'auteur de cet article.

C—R—N.

ROSCOE (William), célèbre littérateur anglais, naquit en 1752 à Liverpool, dans une des classes les plus inférieures de la société, puisque son père et sa mère étaient tous deux domestiques. La personne auprès de laquelle ils servaient, et qui les avait conservés dans sa maison après les avoir autorisés à se marier, étant morte sans enfants, laissa en mourant au jeune Roscoe la plus grande partie, sinon la totalité de sa

(13) *Abælardi Opp.*, in-4°. Lettre XXI, p. 335.

(14) Voy. notre *Histoire de la philosophie en France pendant le moyen âge*, tom I, chap. V.

fortune. Il ne paraît pas que ce bienfaiteur se soit beaucoup occupé de la première éducation de Roscoe, et toute l'ambition de son père se borna à lui faire apprendre l'écriture et l'arithmétique. A l'âge de seize ans, il fut placé par sa famille dans l'étude de M. Eyres, procureur à Liverpool. Il n'y était que depuis très-peu de temps, et avait déjà montré un talent assez remarquable pour la poésie, dans un élégant petit poème intitulé *Mount Pleasant*, lorsqu'un de ses camarades s'étant vanté d'avoir lu le traité de Cicéron *de Amicitia*, et ayant parlé avec enthousiasme de l'élégance du style et de la noblesse des pensées de cette composition, Roscoe se la procura, et, à l'aide d'un dictionnaire et d'une grammaire, parvint, après beaucoup d'efforts, à l'entendre assez bien. Ce succès l'encouragea, et il ne s'arrêta que lorsqu'il eut ainsi traduit les plus éminents des classiques latins, avec l'aide d'un homme fort instruit M. Francis Holden, son ami. Roscoe s'attacha ensuite à l'étude des langues française et italienne, et sans le secours d'aucun maître il ne tarda pas à les comprendre, et à se rendre familiers les meilleurs auteurs de chacun de ces idiomes. Plus tard il apprit le grec de la même manière. Les auteurs, et surtout les poètes anglais faisaient aussi ses délices ; il les lisait et les relisait sans cesse. A l'expiration de son engagement avec M. Eyres, il devint associé de M. Aspirival, procureur de la même ville fort en crédit. Roscoe sur lequel roulait tout le soin des nombreuses affaires de cette étude, s'acquitta de son emploi à la satisfaction de tous ses clients, et acquit une connaissance étendue des lois de son pays, quoiqu'il ne négligeât cependant pas la littérature. Il se lia à cette époque avec le docteur Enfield, professeur à l'Académie de Warrington et avec le docteur Aikin, qui exerçait la profession de chirurgien à Liverpool, et fournit au premier, pour être insérée dans un recueil populaire intitulé *l'Orateur* (*the Speaker*), une élégie sur la pitié. Au mois de décembre 1773, il récita devant une société choisie, formée à Liverpool pour l'encouragement du dessin et de la peinture, et dont il était un des membres les plus actifs, une ode sur l'adulation, qui fut plus tard publiée avec son premier poème, *Mount Pleasant*, et il fit dans cette institution un cours de lectures sur les sujets pour lesquels elle avait été créée. En 1788, année où la question de la traite des nègres commença à être vivement agitée, Roscoe s'éleva avec force contre ce honteux trafic, dans des poèmes qui eurent beaucoup d'admirateurs, et dont le principal est intitulé : *les Malheurs injustes de l'Afrique* (THE WRONGS OF AFRICA). La révolution française trouva en lui un zélé partisan, et il publia en faveur de sa cause plusieurs chants populaires et d'autres morceaux de poésie, parmi lesquels on distingue *les Collines couvertes de vignobles* (THE VINE COVERED HILLS) et *Que des millions soient libres* (MILLIONS BE FREE). En même temps qu'il faisait paraître avec le docteur Currie, dans le *Liverpool Weekly Herald*, une série d'essais sous le titre du *Recluse*, Roscoe travaillait au grand ouvrage sur lequel est principalement établie sa réputation, la *Vie de Laurent de Médicis*, commencé en 1790, et terminé six ans après. Retiré à deux milles de Liverpool pendant tout le temps qu'il passa à le composer, Roscoe se ren-

dait chaque jour à la ville pour suivre les affaires de son étude ; et de retour à la campagne, il y consacrait ses soirées à l'œuvre littéraire qu'il avait conçue. Ayant peu de livres à sa disposition, il était forcé de faire venir de Londres la majeure partie de ceux qu'il avait besoin de consulter. Mais son œuvre eût été bien incomplète, s'il se fût borné à puiser seulement dans les sources ouvertes pour lui en Angleterre, et alors peu abondantes. Par un heureux hasard, M. Clarke, banquier de Liverpool et son ami, était allé passer un hiver en Toscane, et grâce à son zèle éclairé, le futur historien des Médicis obtint communication d'un grand nombre de manuscrits inédits existant à Florence et dans d'autres parties de l'Italie. A son retour en Angleterre, M. Clarke lui fournit de nouvelles et utiles informations, qui le mirent en état de composer la Vie de Laurent de Médicis, dont Roscoe dirigea lui-même l'impression, et qui fut partout accueillie avec une grande faveur. On s'étonna de voir un homme qui n'avait point reçu une éducation littéraire, et dont tous les moments semblaient absorbés par la pratique des lois et la direction d'affaires contentieuses d'une haute importance, dans une ville de commerce éloignée du centre des lumières, où l'on n'entendait parler que de navires, de traite, d'esclaves et de marchandises, décrire l'origine et les progrès des beaux-arts en Italie à la renaissance du savoir, avec autant de sagacité et de finesse que de précision, avec l'esprit d'un poète et la profondeur d'un historien. On admira le ton de candeur qui y règne partout, la manière noble et décente avec laquelle il discute et critique les opinions des écrivains qui l'avaient précédé dans la même carrière, son goût pur et éclairé, et son style aussi harmonieux qu'élégant. Mais on lui reprocha en même temps sa trop grande partialité pour son héros, le défaut d'ordre et la multiplicité des longues notes bibliographiques qui interrompent quelquefois le cours de la narration. Un an après l'apparition de son premier ouvrage historique (1797), Roscoe abandonna la profession de procureur pour se faire admettre à la société de Gray's Inn, dans l'intention de suivre le barreau comme avocat. Nous ignorons s'il plaida souvent et avec quel succès ; ce qui est certain, c'est qu'il ne cessa point de cultiver la littérature. En 1805, la même année où il quitta le barreau pour former avec MM. Clarke une maison de banque à Liverpool, il fit paraître le second de ses grands ouvrages, *la Vie et le Pontificat de Léon X*, fils de Laurent de Médicis, qui ne comprenait pas moins de 4 vol. in-4°, et reçut un accueil tout aussi favorable que le premier. Pour composer cette nouvelle histoire, les livres rares et les manuscrits de la bibliothèque royale de Paris, de celles du Vatican, de Saint-Marc à Venise, Laurentienne de Florence, du Musée britannique, et de beaucoup d'autres, furent examinés, soit par les amis de l'auteur, soit par Roscoe lui-même. On reconnaît dans cette œuvre les mêmes qualités qui avaient fait distinguer la *Vie de Laurent de Médicis*, et quelques-unes des imperfections reprochées à cette dernière. Le morceau où il traite de la réformation de Luther a paru un chef-d'œuvre à un critique français, Hoffmann. « L'auteur y tient, suivant lui, la balance tellement égale, il juge les faits et les hom-

mes avec une telle impartialité, que l'on pourrait douter si c'est un catholique ou un protestant qui écrit cette histoire » (1). Élu en 1806 l'un des représentants de Liverpool au Parlement, Roscoe n'occupa ce poste que pendant un temps fort court, et se montra en toute circonstance le zélé partisan de l'émancipation des esclaves; il vota constamment avec Fox, mais prit rarement la parole. A la dissolution qui eut lieu l'année suivante, il ne se remit pas sur les rangs, et se retira dans sa ville natale, où, tout en continuant ses opérations commerciales, il publia plusieurs pamphlets sur les sujets politiques du jour. La littérature, les arts et la botanique occupèrent aussi une partie des instants qu'il pouvait dérober aux affaires, et il contribua par son exemple à répandre parmi les habitants de Liverpool le goût des travaux intellectuels. En 1817, il fit paraître le discours qu'il avait prononcé à l'ouverture de l'institution royale de Liverpool sur l'origine et les vicissitudes de la littérature, des sciences et des arts; quelques années après (1824), il donna une nouvelle édition des Œuvres de Pope, qu'il fit précéder d'une vie de cet écrivain. Le dernier ouvrage de Roscoe, que l'étude de la botanique avait constamment occupé, ouvrage qui ne fut achevé que peu de temps avant sa mort, est une monographie estimée de la curieuse famille des scitaminées (*Monandrian plants of the order scitamineæ*), écrit d'autant plus remarquable, qu'on le doit à un littérateur à la fois poète et historien distingué. Pendant que l'esprit de Roscoe était presque absorbé par ses études politiques et littéraires, une série de circonstances fatales imprévues obligea la maison de banque dans laquelle il était intéressé, à suspendre ses paiements. Néanmoins, les créanciers avaient une telle confiance dans son intégrité, qu'on lui accorda tout le temps jugé nécessaire pour être en état de faire face aux engagements contractés. Mais ce fut vainement que, pour satisfaire ses créanciers, Roscoe fit l'abandon de tout ce qu'il possédait, et que par ses ordres on mit en vente publique sa bibliothèque si riche, surtout en livres rares et en ouvrages italiens qui lui avaient servi de matériaux pour ses compositions historiques (2). Après ce sacrifice, le plus douloureux peut-être pour un véritable homme de lettres; après cette séparation forcée de ces véritables amis, qui, pour nous servir des expressions de Washington-Irving, ne trompent jamais l'espérance, et sont toujours fidèles au malheur, Roscoe fit ses adieux à ses livres, aux bien-aimés compagnons de sa vie, dans quelques stances pleines de sentiment et de résignation. Environné de l'estime et de l'amitié des personnes les plus remarquables de sa ville natale, où il était considéré comme le chef de tous les cercles littéraires et scientifiques qu'il avait contribué à établir, et qu'il ne cessa de fréquenter, Roscoe consacra ses derniers moments à la belle monographie des scitaminées, qu'il eut la satisfaction de terminer avant sa mort, arrivée le 30 juin 1831; il était

(1) Journal des Débats du 8 juin 1817. Hoffmann dit par erreur, dans son article, que Roscoe était ministre anglican.

(2) Les livres furent vendus 5,150 livres sterl. (128,750 fr.), les estampes 1,880 liv st. (47,000 fr.), et les tableaux 738 liv. st. (18,450 fr); un portrait de Leon X fut payé 500 liv. st (12,500 fr.) par M. Coke.

alors âgé de quatre-vingts ans. Une vie de Roscoe a été publiée à Londres en 1833, par son fils, en 2 vol. in-8°, et Washington-Irving, qui avait visité Liverpool peu de temps après le désastre des affaires de Roscoe, lui a consacré, dans son *Sketch-Book*, un chapitre où il fait un grand éloge de ses talents et de ses qualités privées. Roscoe a publié : I. *Réfutation, fondée sur l'Écriture, du pamphlet publié par le révérend Raymond Harris, pour prouver que la traite des nègres est une chose licite*, 1788, in-8°. II. *Les malheurs injustes de l'Afrique* (THE WRONGS OF AFRICA), poème en deux parties, 1788, in-8°. III. *Vie de Laurent de Médicis, surnommé le Magnifique*, 1795, 2 vol. in-4°; 2e édit., 1796, 2 vol. in-8°; traduit en français par Thurot, Paris, an VIII (1799), 2 vol. in-8°; 2e édit., 1800, 2 vol. in-8°; en italien par le cavalier Mecherini, Pise, 1791, et en allemand. IV. *La Nourrice* (THE NURSE), poème imité de l'italien, de Louis Tansillo, 1798, in-4°; 1800, in-8°. V. *Vie et pontificat de Léon X*, 1805, 4 vol. in-4°; 2e édit., 1806, 6 vol. in-8°; trad. en français, par P.-F. Henry, Paris, 1808, 4 vol. in-8°; 2e édition, Paris, 1816, 4 vol. in-8°; et en allemand, avec ses autres œuvres historiques, Heidelberg, 1828, 8 vol. in-8°. Le comte Bossi en a publié une traduction italienne, Milan, 1818, 2 v. in-8°, dans laquelle il relève et rectifie plusieurs erreurs de l'original. VI. *Remarques sur les propositions faites à la Grande-Bretagne pour une négociation avec la France*, 1808, in-8°. VII. *Considerations sur les causes de la présente guerre*, 1808, in-8°. L'auteur s'y montre partisan de la paix. VIII. *Observations sur l'adresse à Sa Majesté, proposée par le comte Grey*, 1810, in-8°. IX. *Traités* (OCCASIONAL TRACTS, etc.) *relatifs à la guerre entre la Grande-Bretagne et la France*, 1811, in-8°. X. *Lettres à Henri Brougham, sur une réforme dans la représentation du peuple dans le Parlement*, 1811, in-8°. XI. *Réponse à une lettre de M. S. Merritt, sur la réforme parlementaire*, 1812, in-8°. XII. *Discours sur l'origine et les vicissitudes de la littérature, des sciences et des arts*, prononcé à l'ouverture de l'institution royale de Liverpool, 1817. XIII. *Observations sur la jurisprudence pénale et la réformation des lois criminelles*, 1819, in-8°. XIV. *Discours prononcé en présence des propriétaires du Jardin botanique de Liverpool, avant l'ouverture de ce jardin*, 3 mai 1802, in-12. XV. *Des plantes de la classe* (*monandrian*) *appelée vulgairement Scitamineæ*, 1810. XVI. *Arrangement artificiel et naturel des plantes, et particulièrement d'après le système de Linné et de Jussieu*. XVII. *Sur la description des plantes* (*monandrous*) *de l'Inde, du docteur Roxburgh*. Ces trois derniers opuscules ont été insérés dans les Mémoires (*Transactions*) de la Société Linnéenne en 1806, 1810 et 1814. Roscoe a aussi écrit un petit poème placé en tête de la Vie et des ouvrages de Robert Burns, par le docteur Currie, et une excellente préface en tête du catalogue des gravures de Rembrant. D—z—s.

ROSE (le très-honorable GEORGES), fonctionnaire public, né en 1744, à Brechin, petite ville du comté d'Angus en Écosse, eut pour père un ministre dissident qui, en entrant comme gouverneur dans la maison du comte de Marchmont, acquit ainsi pour l'avenir de son propre fils une protection puissante. Le choix de la

carrière que Georges Rose devait parcourir resta pendant quelque temps indécis ; il fut successivement apprenti pharmacien, et occupé comme secrétaire sur un vaisseau de l'État ; mais ayant été ensuite chargé de mettre en ordre des archives publiques, il montra tant d'aptitude pour ce genre de travail, tant d'intelligence, d'application et de méthode, qu'il fut dès lors considéré comme un sujet précieux. Aussi son avancement fut rapide et assuré. Son mérite avait attiré sur lui l'attention de lord North, premier ministre, et il seconda efficacement les divers ministères qui se succédèrent, à l'exception toutefois de celui de Fox. En 1767, on lui confia la tâche de diriger un ouvrage très-considérable : le recueil des journaux de la Chambre des lords, qui n'a pas moins de 31 volumes in-fol. Il fut élu membre de la Chambre des communes par le bourg de Christchurch, et fut promu en 1784 à la place de secrétaire adjoint de la trésorerie. Ses vues se portèrent particulièrement vers l'amélioration des finances : le premier parmi ses compatriotes, il paraît avoir eu l'idée de faire cesser la contrebande et d'accroître le revenu de l'État en diminuant le montant des droits exigés par la douane ; et, en effet, les mesures financières auxquelles il coopéra eurent pour résultat d'augmenter le revenu public, et de relever le commerce, resté bien languissant après la guerre d'Amérique. En 1792, une accusation de malversation fut intentée contre lui en qualité de secrétaire de la trésorerie, mais il se défendit avec vigueur et succès, et il ne demeura de trace de ce procès que la fameuse satire *la Rolliade*, laquelle, il est vrai, n'eut pas moins de vingt-deux éditions, et dont lui-même eut le bon esprit de trouver les plaisanteries de bon aloi. Rose rendit de grands services à l'administration de Pitt, surtout en ce qui concernait les finances, le commerce et la marine. Il se retira en même temps que lui, lorsque lord Sidmouth fut nommé premier ministre, et il devint alors un des membres actifs de l'opposition. La rentrée de son patron aux affaires l'y rappela aussi, et il recueillit de nouveaux emplois et des honneurs nouveaux : admis dans le conseil privé, il fut vice-président, puis président du comité (*board*) du commerce, trésorier de la marine, ayant résidence dans l'hôtel de Sommerset, outre un traitement annuel de 4,000 livres sterling. Les changements qui suivirent la mort de Pitt rejeterent dans l'opposition celui qui l'avait si bien secondé, et il persévera dans cette voie jusqu'à la mort de Fox et à la retraite de Grenville : alors il reprit, pour ne plus les perdre, ses emplois et toute son influence. Nous n'avons pas l'intention de passer ici en revue toutes les mesures politiques auxquelles il concourut : analyser les discours qu'il prononça serait en quelque sorte écrire l'histoire parlementaire de la Grande-Bretagne pendant près de quarante années. Rose était un homme d'un esprit pénétrant, d'un caractère ferme, optimiste, ne perdant jamais l'espoir, toujours sur la brèche lorsque l'administration à laquelle il s'était dévoué était en butte à quelque agression. Le 13 février 1810, il introduisit un bill pour prohiber l'usage des grains dans les distilleries. Dans la même année, il tint tête à lord Cochrane, qui avait incriminé la conduite de l'amirauté. Le 17 janvier 1811, pendant les discus-

sions relatives au bill de régence, le représentant de Christchurch soutint, à l'encontre de quelques insinuations de Tierney, qu'on n'avait nullement dessein d'imposer à l'héritier de la couronne des restrictions nouvelles ou odieuses. Il avança que du temps de Henri VI on avait adopté une mesure pareille à celle qui était proposée en ce moment, et rappela à la Chambre qu'un autre duc d'York, alors même qu'il avait une armée derrière lui, avait été obligé de se soumettre à des restrictions. « On voit par là, ajoutait-il, quelle était la défiance de nos ancêtres à l'égard des régents. » Le 16 juin 1812, il défendit de nouveau, mais vainement, contre M. Brougham, les fameux *ordres du conseil* rendus en représailles des interdictions imposées par le gouvernement français. En 1819, il provoqua un acte pour la protection et l'encouragement des institutions de prévoyance et des caisses d'épargne, et favorisa de tout son pouvoir les sociétés de secours mutuels. Le comte de Marchmont avait institué G. Rose son seul exécuteur testamentaire, et en lui léguant sa bibliothèque et sa collection de médailles, il avait placé dans ses mains, comme un dépôt sacré, tous les manuscrits de sa famille, avec injonction d'en faire usage, s'il jugeait que cela fût nécessaire. En 1809, le légataire pensa que le moment de mettre au jour ces manuscrits était arrivé : on venait de publier l'ouvrage posthume de Fox : *Histoire des deux derniers rois de la maison de Stuart*. En effet, c'est en 1809 que parurent les *Observations sur l'ouvrage historique de feu l'honorable Charles-James Fox*, par l'honorable G. Rose, avec une *Narration des événements qui eurent lieu dans l'entreprise du comte d'Argyle, en* 1685, par sir Patrick Hume, 300 pag. in-4°. Indépendamment de graves inexactitudes commises dans son livre, Fox avait, dans le troisième chapitre, exprimé sur sir Patrick Hume, depuis premier comte de Marchmont, et grand-père du protecteur de Rose, un jugement sévère, et qui s'attaquait à la fois à son honneur, à son courage et à ses talents. La relation de sir Patrick est contenue dans une lettre écrite par lui à sa femme ; elle est très-intéressante. Par ses emplois et une excessive économie, G. Rose avait acquis une belle fortune. Il voyait ses enfants prospérer, et vivait heureux dans sa propriété de New-Forest, lorsqu'il mourut, le 13 janvier 1818 à l'âge de soixante-quinze ans. Son fils aîné, qui représentait Southampton, a dû occuper après lui la place de secrétaire du parlement. Voici la liste des écrits de G. Rose, tant inédits qu'imprimés : I. Traduction d'une *Histoire de Pologne*, manuscrit que le roi Georges III voulut bien accepter et placer dans sa bibliothèque. II. *Rapport sur les Archives* (a Report on the Records), 1 vol. in-fol. III. Copie fac-simile du *Livre de Domesday*, publiée par la Chambre des lords, et éditée par Rose. IV. *Journaux de la Chambre des lords*, mis en ordre et édités par lui, 31 vol. in-fol. V. *Court Examen de l'accroissement des revenus, du commerce et de la navigation de la Grande-Bretagne*, 1792, 3 éditions. VI. *Petit traité sur les sociétés de secours mutuels* (friendly societies). VII. *Considérations sur la dette de la liste civile*, 1802, in-8°. VIII. *Observations sur les lois concernant les pauvres*, 1805, in-8°. IX. *Observations sur l'ouvrage historique du très-hon. Ch.-James Fox*, etc., 1809, in-4°. Ces observations ont donné lieu à une

justification de l'ouvrage de Fox par Samuel Heywood (*voy.* Fox, XV, 409). *Lettre au lord vicomte Melville, relative à l'érection d'un arsenal naval à North-Fleet*, 1810, in 8°. XI. *Substance d'un discours prononcé dans la Chambre des communes, le 6 mai 1811, dans un comité de toute la Chambre, sur le rapport fait par le comité de la monnaie de billon*, 1811. XII. *Substance d'un discours relatif aux lois sur les grains*, 1814. — ROSE (*John*), imprimeur à Bristol, y mourut le 26 janvier 1814. On a de lui : I *Catéchisme constitutionnel*, 1795, in-8°. II. *Lettres au très-honorable C.-B. Bathurst, relativement à l'emprisonnement de John-Gale Jones*, 1810, in-8°. L.

ROSE (J.-A.), célèbre huissier de nos assemblées législatives, dont le nom se trouve mêlé aux événements les plus mémorables de nos révolutions, était Écossais de naissance et protestant. Conduit, jeune encore, en Amérique, il vit les États-Unis conquérir leur indépendance, et passa en France avec nos compatriotes de l'expédition, alors que commençait pour notre pays cette anarchie d'où devaient sortir tant de maux et de révolutions. Nommé, dès le commencement, huissier de l'Assemblée nationale, Rose sut, par son caractère, s'élever au-dessus de sa position, et devint l'ami des hommes les plus distingués de l'époque. A la Constituante, Mirabeau ne pouvait se passer de lui; et, plus tard, il le désigna nominativement sur son testament pour une de ces fonctions pieuses qui ne se donnent qu'à l'estime ou à l'amitié. La veille du 10 août 1792, Rose trouva moyen de prévenir le roi du danger qui le menaçait, et le malheureux Louis XVI lui promit sa protection, ne prévoyant guère qu'il aurait bientôt besoin lui-même de celle du pauvre huissier. En effet, pendant toute la durée du procès, Rose adoucit, autant qu'il était en lui, la détention du prince dans la tribune basse où il avait été confié à sa garde. Il rendit ensuite les mêmes services à la reine. Ces belles actions, comme tant d'autres, étaient restées ignorées. En 1814, M. de Choiseul, rencontrant Rose dans la Chambre des Pairs, lui sauta au cou en s'écriant : « Voilà un des plus heureux jours de ma vie! » Les amis de cet homme de bien savent seuls les notabilités qu'il conserva au pays. Rabaut Saint-Étienne lui dut une fois la vie, pour la perdre peu après. Le marquis de Montesquiou, plus heureux, attendit dans l'étranger, où Rose l'aida à trouver une retraite, la fin de la Terreur. Comme huissier de la Convention, ce fut lui qui arrêta Robespierre. Étant allé ensuite avec Courtois porter à la Commune le décret d'accusation, il fut poursuivi par la foule furieuse, et il ne dut son salut qu'à sa force physique et à son intrépidité. Cette circonstance solennelle avait fait sur lui une impression qui ne s'est jamais effacée. « *C'est pourtant ce poignet*, disait-il avec émotion, en montrant sa large main, *c'est ce poignet qui a arrêté le monstre!* » Il conserva ses fonctions au Conseil des anciens, qui lui vota une épée d'honneur, après une séance orageuse où il avait déployé la plus mâle fermeté en exécutant l'ordre du président. En 1814, Sémonville l'attacha à la Chambre des pairs, et il ne quitta sa place qu'à l'approche des infirmités de la vieillesse. Depuis, il menait une vie retirée, remplie par des lectures et des pensées sérieuses, et la pratique de vertus toutes chrétiennes. Il mourut

en 1842, âgé de quatre-vingt-quatre ans. Le pasteur Coquerel, qui accompagna son convoi au cimetière du Mont-Parnasse, prononça sur sa tombe un discours touchant, où il rappela les principaux traits de sa vie.—ROSE (l'abbé), compositeur distingué de musique religieuse, mourut à Paris en 1819. Ce furent les musiciens de l'Institution royale des Jeunes Aveugles qui exécutèrent la messe des morts de sa composition à son enterrement. Z.

ROSELLINI (BERNARD), architecte florentin du XV^e^ siècle, fut très-estimé du pape Nicolas V, qui se servit de ses talents pour faire à Fabriano une place publique et l'église de Saint-François, à Gualdo, l'église de Saint-Benoit, et à Assise, celle de Saint-François. Le même pontife lui confia également l'exécution de plusieurs autres édifices, ainsi que la fortification de Civita-Vecchia, de Narni, d'Orvietto et de Spolete. A Viterbe, il lui fit restaurer à grands frais les bains d'eau minérale, que la négligence des habitants avait laissé presque entièrement détruire. Il le chargea enfin de relever à Rome une partie des murailles de la ville, que le temps avait renversées; Rosellini les fortifia de tours de distance en distance, et augmenta les fortifications du château Saint-Ange. Il restaura et embellit un grand nombre d'églises dans Rome, et principalement les basiliques de Saint-Jean-de-Latran, de Saint-Paul, de Saint-Laurent, *extra muros*, etc. Mais ce qui devait mettre le sceau à la réputation de Rosellini et faire briller dans tout son jour la grandeur de son génie, c'était l'exécution des vastes projets que Nicolas V avait conçus pour l'embellissement de cette partie de Rome, appelée le *Borgo*. Il voulait y édifier une nouvelle église de Saint-Pierre, qui devait surpasser en grandeur, en richesse, en magnificence, tout ce que le monde avait vu jusqu'alors. On devait arriver au temple par trois rues à arcades, larges et tirées au cordeau, ayant au-dessus des arcades des *loges* ou galeries distinctes pour chaque classe d'artisans, et distribuées suivant leur rang. Enfin, il devait y avoir un palais assez vaste pour servir à la demeure du pape et de toute sa cour, des cardinaux et de leurs maisons, de toutes les dépendances de la daterie; et, en outre, de magnifiques appartements capables de loger dignement les monarques, les princes et leur suite, quelque nombreuse qu'elle fût, qui pourraient venir visiter Rome. On n'avait oublié, pour l'embellissement de ce séjour, ni les villa, ni les jardins, ni les fontaines; il y avait jusqu'à un théâtre, destiné uniquement au couronnement des empereurs. Rosellini, chargé de faire les plans et les dessins relatifs à ce projet gigantesque, y développa un véritable génie. Mais Nicolas V mourut, et tous ces projets magnifiques disparurent avec lui. On trouve de plus grands détails sur cet artiste dans Vasari. P—s.

ROSELLINI (HIPPOLYTE), antiquaire italien, fils d'un négociant de la ville de Pise, où il naquit en 1800, fut dirigé dans ses études vers l'archéologie par son premier maître, le P. Battini, moine servite très-versé dans l'art numismatique, ce qui n'empêcha pas le jeune Rosellini de se faire recevoir d'abord, en 1821, docteur en théologie. Mais il laissa bientôt la théologie pour étudier à Bologne les langues orientales sous la direction du professeur Mezzofante, élevé depuis au cardinalat. Il y publia en 1823, sous le titre de *la Fionda di David*,

ou Fronde de David, une dissertation sur l'antiquité et l'authenticité des points massorétiques dans le texte hébreu, suivie de la traduction littérale d'une partie des *Proverbes* de Salomon. Après cela, il obtint à son tour la chaire des langues orientales à l'Université de Pise. En 1825, les découvertes de Champollion dans l'explication des hiéroglyphes excitèrent si vivement sa curiosité, que, dès lors, il s'appliqua presque exclusivement à l'étude des antiquités égyptiennes. Il accompagna Champollion dans sa visite aux musées d'Italie, et revint avec lui à Paris, où il continua de se mettre au courant des recherches faites par le savant français, et d'étudier par lui-même les monuments hiéroglyphiques existant en Europe. Il obtint l'agrément du grand-duc de Toscane, son souverain, pour une expédition scientifique en Égypte, à laquelle prirent part aussi l'architecte Gaétan Rosellini et trois naturalistes. (*Voy.* RADDI, LXXVIII, 256). L'idée de cette expédition lui avait probablement été suggérée par celle que Champollion méditait, et qui fut bientôt après résolue par le gouvernement français, également pour six personnes. Les deux compagnies de savants et d'artistes français et toscans s'embarquèrent ensemble à la fin de juillet 1828, et elles employèrent quinze mois à visiter les monuments anciens situés le long du Nil. De retour à Pise au commencement de 1830, et tout plein encore de ce qu'il avait vu en Égypte, Rosellini ne parla plus en chaire que sur les hiéroglyphes; et il réussit, en 1839, à faire substituer à ses fonctions de professeur de langues orientales, celles de professeur d'archéologie. Il eut hâte aussi de présenter au monde le fruit de ses observations, et dès 1831, il les fit connaître par une *Lettre adressée à M. l'abbé Peyron*, professeur à l'Université de Turin, comme Champollion avait auparavant consigné les siennes dans une *Lettre à Dacier*. Il publia au commencement de la même année le premier prospectus des *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, qu'il devait faire paraître seul; mais s'étant assuré de la coopération de Champollion, il annonça par un second prospectus que les résultats des deux expéditions seraient publiés en italien et en français dans un grand ouvrage en dix volumes, où les monuments historiques devaient être décrits et expliqués par Champollion, et ceux qui étaient relatifs à la vie civile des Égyptiens, par Rosellini. Mais, avant que cette entreprise fût commencée, la mort de Champollion, survenue en 1832, changea encore une fois le mode de rédaction. Quoique ayant déjà lui-même une santé très-altérée, Rosellini se chargea seul de la publication, et dans les intervalles de ses maladies, qui avaient engagé le grand-duc à dispenser le savant de sa tâche de professeur, celui ci donna huit volumes du texte comprenant les monuments historiques et ceux qui se rapportent aux usages et coutumes. Il travaillait aux deux derniers volumes quand une nouvelle maladie mit fin à ses jours, le 4 juin 1843. L'ouvrage, intitulé *I monumenti dell' Egitto e della Nubia* (Florence, 1832 et ann. suiv.) fut achevé par ses amis Bardelli, Migliarini et autres, qui ont publié aussi la suite des planches, formant un atlas in-fol., partie importante de ce recueil. En 1837, le P. Ungarelli, barnabite, avait fait imprimer à Rome un volume in-4° sous ce titre : *Elementa linguæ ægyptia-*

cæ, vulgo copticæ, quæ auditoribus suis in patrio Athenæo Pisano tradebat Hippol. Rosellinius. Selon l'éditeur, ce travail appartient à Rosellini, qui n'a pas réclamé contre cette assertion. Mais le frère de Champollion en a revendiqué l'honneur pour celui-ci, chez lequel Rosellini, pendant son séjour à Paris, avait copié la partie de la grammaire copte que le savant Français avait mise au net jusqu'alors ; et c'est cette partie un peu abrégée que Rosellini avait dictée en italien à ses élèves, et qu'il avait laissé publier comme son propre travail (1). Il en est de même de l'explication de plusieurs obélisques de Rome, par Champollion, que le P. Ungarelli a insérée dans son ouvrage. in-folio : *Interpretatio obeliscorum urbis*, Rome, 1842, et qu'il a donnée comme étant de Rosellini, qui la lui avait envoyée (2). Le savant de Pise a légué à l'Université où il enseignait, et dont il était aussi depuis plusieurs années bibliothécaire, tous ses manuscrits, parmi lesquels se trouve un Dictionnaire hiéroglyphique non achevé, mais fort avancé. Comme Champollion a également laissé un manuscrit intitulé *Dictionnaire hiéroglyphique*, on est fondé à présumer que celui-ci aura au moins servi de base à l'autre. Les dessins des monuments que Rosellini avait rapportés de ses voyages ont été réunis aux collections du grand-duc, son protecteur. Il avait épousé la fille du célèbre compositeur Cherubini. Peu de temps après sa mort, son ami, Bardelli, lui a consacré une notice nécrologique (*Biografia del prof. Ippol Rosellini*, Florence, 1843, in-8°) comme celui-ci, lors de la mort de Champollion, avait payé à la mémoire de son maître et compagnon de voyage un *Tribut de reconnaissance et d'amour* : (c'est le titre de son écrit), il n'y a pas à douter que Rosellini n'ait profité beaucoup des manuscrits de Champollion ; mais l'étude des monuments l'avait instruit. Aussi diffère-t-il quelquefois de son maître dans ses explications, et il avance des opinions qui lui sont propres, dont quelques-unes ont été combattues ensuite par d'autres savants : par exemple, les arguments qu'il expose pour soutenir que les figures de son iconographie des Pharaons, qui occupe les 24 premières planches de son atlas, sont les portraits mêmes de ces rois (3). Ce qu'on ne peut lui contester, c'est d'avoir été en Italie le premier savant qui ait réveillé le goût des antiquités égyptiennes, en y appliquant les découvertes faites en France dans l'interprétation des hiéroglyphes.

D—G.

ROSEMBERG (le prince de), général autrichien, était le fils du prince de ce nom qui fut ministre et grand-chambellan. Il naquit à Vienne vers 1750, entra fort jeune dans la carrière des armes, et fit la guerre contre les Turcs. Il était colonel en 1792, lorsque la guerre commença contre la France, et fut employé dans l'armée des Pays-Bas, puis en Allemagne, où il se signala particulièrement à la bataille de Wurtzbourg, en 1796, ce qui lui fit obtenir le grade de quartier-maître-général. Il se distingua encore dans le mois d'octobre de la même année

(1) *Voy.* dans la *Revue de bibliographie analytique* par Miller et Aubenas, Paris, juin 1842, p. 557, la *notice* de M. Champollion-Figeac sur deux grammaires de la langue copte.

(2) *Ibid.*, juillet 1842, p. 648 et suiv.

(3) Voy. le *Journal des Savants*, 1834, août.

aux combats de Planich et de Bibelsheim. Enfin, après avoir fait plusieurs autres campagnes avec beaucoup de distinction, il fut créé feld-maréchal-lieutenant, et chargé, en cette qualité, sous l'archiduc Charles, du commandement d'un corps d'armée dans la mémorable campagne de 1809. Ce fut lui qui, à la tête du régiment de l'archiduc Charles, attaqua, à plusieurs reprises, le village d'Essling, et qui, après s'en être emparé et l'avoir abandonné et repris plusieurs fois, fut enfin obligé de se retirer, vivement combattu par le maréchal Lannes. La bataille de Wagram lui fournit, dans le mois suivant, l'occasion de se distinguer, particulièrement dans la journée du 6 juillet, où il eut à lutter contre le corps du maréchal Davoust. Lorsque la paix fut conclue, l'empereur François lui donna le commandement de la place de Vienne, puis la vice-présidence du conseil aulique. En 1814, il le nomma général de cavalerie ; mais l'âge du prince de Rosemberg ne lui permettait plus de servir d'une manière active : il ne figura donc point dans les armées de la coalition, en 1813 et 1814, et continua de rester président du conseil aulique. Il mourut quelques années plus tard, dans l'exercice de ces importantes fonctions. Z.

ROSEN (Grégoire, baron de), général russe, fut un de ceux qui montrèrent le plus de valeur et d'activité dans les dernières guerres contre la France Né vers 1775, d'une famille noble, d'origine suédoise, il entra au service dès l'année 1789 comme bas-officier, et devint cadet gentilhomme en 1796, lieutenant en 1793, et capitaine en 1803. Il fit ses premières armes dans la fameuse campagne d'Austerlitz, où il mérita, par le courage qu'il déploya, une épée d'or, avec cette inscription : *Pour la bravoure*. Nommé colonel du 1er régiment des chasseurs, le 29 mars 1806, il se distingua encore dans la campagne de cette année, et fit celle de 1807 en qualité de général de jour, auprès du chef des cosaques Platoff. Depuis le 8 jusqu'au 17 février, son régiment fut sans cesse aux prises avec les Français. Le 21, il assista à l'affaire sanglante de Launau ; le 28, à celle d'Altenkirchen ; il attaqua ensuite les retranchements de Klein-Dombovitz, et mit en fuite, près d'Ocmaleyoven, une partie du corps polonais de Zaïonczek ; le 21 avril, il surprit le village de Malk. A l'attaque d'Allenstein, il reçut à la tête une contusion de mitraille ; le 21 mai, il obtint la croix de Saint-Georges à la suite du combat de Bergfried, protégea la retraite de Guttstadt, combattit vaillamment à Heilsberg, puis à Welau, et fut décoré, à la fin de cette campagne, de l'ordre de Saint-Wladimir de 3e classe, et de celui du Mérite de Prusse. Au mois d'août 1808, le général Rosen reçut l'ordre de marcher en Finlande, où il commanda l'avant-garde dans le combat livré le 16 septembre aux Suédois, qui voulaient opérer une descente près du village d'Helsinge, et y donna des preuves de bravoure qui lui valurent le grade de général-major. En 1809, il fut chargé du commandement de l'avant-garde de la colonne centrale, dans l'expédition qui rendit les Russes maîtres des îles Aland. Nommé chef de brigade, le 14 septembre 1810, il reçut en 1812 le commandement du régiment des gardes de Préobragenski, faisant partie de l'arrière-garde, sous les ordres du grand-duc Constantin, à qui il était fort attaché Il combattit encore avec beaucoup de

distinction dans la fameuse campagne de 1812, savoir : le 10 août, près du village de Michaïlow, le 13 et le 15, à Osmé, le 17, à Viasma, le 23, à Polosk, le 26, à Borodino, où il fut décoré de la croix de Sainte-Anne; le 27 et le 28, à Mojaïsk, et le 9 septembre, à Tatarki; puis dans la retraite des Français de Moscou, où il ne se distingua pas moins, notamment à la Bérésina, où, s'étant réuni à l'amiral Tchitchakoff, il continua sa marche jusqu'à Wilna. Le 1er janvier, il passa le Niémen, et s'avança dans le duché de Varsovie, la Prusse et la Saxe. Nommé chef de la 1re division des gardes, le 19 avril 1813, il la commanda aux batailles de Lutzen et de Bautzen. Sa conduite, dans cette dernière bataille, lui valut, de la part du roi de Prusse, la décoration de l'Aigle-Rouge. Après la bataille de Dresde, dans le mois de septembre, marchant à la tête des gardes russes, il eut beaucoup de part à la défaite de Vandamme devant Culm. Il concourut aussi très-honorablement, dans le mois d'octobre suivant, aux défaites de Napoléon à Leipzig, et fut élevé aussitôt après au grade de lieutenant général, fit la campagne de France en 1814, et entra à Paris le 31 mars, à côté de l'empereur Alexandre. Retourné dans sa patrie, il continua à y jouir de la faveur de son souverain, et mourut en 1832. — Le comte *Robert* Rosen, ancien ambassadeur de Suède en Angleterre, fut chargé, en 1810, de porter à Paris l'acte d'élection de Bernadotte à la succession au trône de Suède, puis de porter aux États-Généraux l'acceptation du maréchal, avec une lettre de remercîment au roi Charles XIII. — Le comte Rosen (*Axel*), frère puîné du précédent, fut envoyé, en février 1814, auprès du prince danois *Christian-Frédéric*, qui venait de prendre la direction des affaires en Norwége, pour lui signifier de la part des puissances alliées, et notamment de l'empereur Alexandre, que ce pays devait être réuni à la Suède. Le prince danois reçut fort mal un tel message, et même il se fit déclarer roi de Norwége aussitôt après; mais il fut obligé de céder à la force, et le royaume de Suède fut décidément augmenté de la Norwége, compensation bien insuffisante pour la perte de la Finlande. M—DJ.

ROSENKRANTZ (le comte de), ministre danois, était le fils du baron Frédéric de Rosenkrantz, mort en 1802, qui dirigea long-temps les affaires du Danemark. Né vers 1750, il entra dans la même carrière, et fut successivement ministre de cette puissance en Prusse et en Russie. En 1798, il était envoyé de Danemark à Radstadt, et il signa, de concert avec la légation prussienne, toutes les pièces qui tendirent à établir les causes et à désigner les auteurs de la cruelle catastrophe qui termina le congrès. Il fut aussitôt après envoyé à Pétersbourg, où, dans le mois de décembre 1800, il signa avec le ministre Rostopchin, et concurremment avec la Suède et la Prusse, un traité d'alliance pour assurer l'indépendance de la navigation contre les prétentions de l'Angleterre. Son crédit auprès de l'empereur Paul Ier parut ensuite augmenter; mais ayant excité la défiance de ce prince bizarre, il fut surveillé et tomba dans une disgrâce complète. Voici comment ce fait est raconté dans la curieuse collection des *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État* : «... Ce prince (Paul Ier) avait été à la veille de se brouiller avec le Danemark, à l'occasion du ministre de cette puissance, le ba-

ron de Rosenkrantz, qu'il soupçonnait de s'égayer à ses dépens dans ses dépêches diplomatiques. Pour s'en éclaircir, il séduisit le secrétaire de l'envoyé danois, qui, au prix de dix mille roubles, livra le paquet prêt à partir. Ce paquet fut ouvert, lu, copié et rendu pendant que le baron était retenu et cajolé à la cour. Voici, entre autres choses, le paragraphe qu'on y trouva. — « On dit que l'empereur de Russie, voyant que les puissances de l'Europe ne pouvaient s'accorder entre elles, et voulant mettre fin à une guerre qui la désolait depuis onze ans, va proposer un lieu où il invitera tous les autres souverains à se rendre, pour y combattre en champ clos, ayant avec eux pour écuyers juges du camp et hérauts d'armes leurs ministres les plus éclairés, Thugut, Pitt, Bernstorf, lui-même se proposant de prendre les généraux Pahlen et Koutousoff. On ne sait si la chose est vraie, mais elle porte l'empreinte *de ce dont il a souvent été taxé.* » On sait qu'à cette époque le pauvre czar était en effet, avec quelque raison, *taxé* de folie. Cependant, tout choqué qu'il dut être de l'impertinence du Danois, il ne pensa pas que ce tort individuel dût brouiller deux États réunis par un intérêt commun, et il se contenta de renvoyer brusquement Rosenkrantz à Copenhague. L'ordre en fut donné le 1^er^ janvier 1801 à ce ministre, qui avait mandé la veille à sa cour *qu'il jouissait à Pétersbourg de la plus haute faveur.* Cela était vrai, et ne cessa de l'être que par ce malheureux incident, qui du reste était le tort d'un secrétaire cupide, et non celui de l'envoyé danois. Le roi de Danemark, en fut convaincu, continua d'employer le baron de Rosenkrantz dans les fonctions les plus importantes, et l'envoya extraordinairement à Berlin, puis auprès de l'empereur Napoléon (1810). Ce fut à son retour de cette dernière mission, dont le principal objet resta secret, que son souverain lui confia le ministère des affaires étrangères, que venait de quitter le comte de Bernstorf. En 1811, Rosenkrantz reçut le titre de comte, et en 1814, la décoration de l'ordre de l'Éléphant. Il eut, à cette époque, une grande part aux opérations diplomatiques du Danemark, devenues fort difficiles par l'alliance persévérante de cette puissance avec Napoléon jusqu'au moment de sa chute, et surmonta avec beaucoup d'habileté tous les obstacles. Le comte de Rosenkrantz continua de diriger les affaires de son pays jusqu'à sa mort, qui eut lieu vers 1820.

M—D j.

ROSENMULLER (Jean-Georges), savant critique et célèbre théologien allemand, né le 18 décembre 1736 à Ummerstadt, dans le duché de Saxe Hildburghausen, fit ses études au gymnase de Saint-Agidien; et, après avoir été pendant quelque temps instituteur à Hildburghausen, fut nommé, en 1772, prédicateur à Kœnigsberg, puis, en 1775, professeur de théologie dans l'Université d'Erlangen, où il prit le grade de docteur. Appelé, en 1783, à Giessen, il y occupa avec distinction la première chaire de théologie, et y remplit les fonctions de surintendant ecclésiastique, ainsi que celles de pasteur de la ville et de pédagogiarque ou directeur des écoles. Il passa, en 1785, à Leipzig, y devint pasteur de l'église Saint Thomas, surintendant et assesseur du consistoire, professeur ordinaire de théologie, et décemvir de l'Université. Il était aussi chanoine de Meissen. Sa modération, sa douceur, sa piété, ses

lumières, et la tendance pratique et conciliatrice de son enseignement académique et pastoral, lui avaient depuis long-temps valu une grande considération dans l'Église protestante. Il opéra une réforme dans la liturgie, en supprimant l'exorcisme et en introduisant l'administration publique de la confirmation. Il contribua puissamment à l'établissement des maisons de travail, des écoles gratuites et des écoles bourgeoises. Tout en restant attaché à la doctrine orthodoxe de sa communion, il sut faire une application heureuse et intéressante des recherches de l'exégèse moderne et de la critique théologique aux différentes branches de l'instruction chrétienne. Sans avoir lui-même contribué d'une manière marquée au perfectionnement des sciences qui forment le cercle des études du théologien, il en a facilité l'acquisition et fécondé l'emploi salutaire par la rédaction de nombreux ouvrages de dévotion ou d'érudition, que rendent presque tous remarquables leur clarté, la simplicité, la pureté du style, en latin aussi bien qu'en allemand, et qui sont singulièrement utiles aux étudiants Nous n'indiquerons que ceux que leur mérite, leur étendue, leur fréquente réimpression et leur célébrité désignent particulièrement à l'attention du littérateur. I. *De la gradation dans les révélations divines*, 2e édit., Hildburghausen, 1784, in-8°. C'est un bon commentaire du *Traité de Lessing sur l'éducation du genre humain*, que la 1re édit. de l'écrit de Rosenmüller (1768) avait précédé de quatorze ans. Dans l'appendice de la 2e édit., Rosenmüller rectifie très-judicieusement quelques idées de cette apologie de la révélation, entreprise par un esprit supérieur qui aimait à se frayer des routes nouvelles (*voy.* LESSING, XXIV, 314), et d'ailleurs pleine de vues grandes et ingénieuses. II. *Instruction religieuse à l'usage de l'enfance*, Leipzig, 1771. La 4e édit. refondue parut sous le titre d'*Histoire de la religion pour les enfants;* la 7e est de 1807. III. *Instruction religieuse pour la jeunesse*, livre qui, de 1773 à 1816, a eu douze éditions. IV. *Démonstration historique de la vérité de la religion chrétienne*, 1773, in-8°; la 2e éd. de 1789 en a fait un nouvel ouvrage. V. *Antiquissima telluris historia*, 2e edit., Ulm, 1776, in-8°. VI. *Examen des principales raisons alléguées pour et contre la religion*, Erlangen, 1776, in-8°. VII. *Histoire ecclésiastique du XVIIIe siècle, en tablettes* (pour servir de supplément à l'ouvrage de Sailer), Ibid, 1777, in-4° VIII. *Scholia in Novum Testamentum*, Nuremberg, in-8°. La 1re édition, en VI tomes, est de 1777-1782. Les éditions suivantes, quoique beaucoup augmentées, ne sont distribuées qu'en V tomes; la 5e est de 1801-1807; la 6e est de 1815. Le commentaire de Grotius forme comme le fonds de ces scholies, qui offrent un choix très-judicieux des explications des plus habiles exigètes, bien classées, exposées dans une meilleure latinité que n'est celle du savant fils de J.-G. Rosenmüller, dans ses *Scholia in Vetus Testamentum*, et accompagnées d'une critique plutôt timide et vacillante que ferme et sévère. Cet ouvrage a remplacé les *Curæ philologicæ in Novum Testamentum* de Wolf, comme manuel exégétique des étudiants en théologie, et généralement des ecclésiastiques de l'Allemagne protestante. IX. *De Causis corruptæ per philosophos christianos seculi II religionis*, Giessen, 1783, in-4°.

X. *De Religione publica jam inde a seculo post Chr. nat. II traditionibus corrupta*, Ibid, 1783, in-4°. XI. *De Christianæ Theologiæ origine liber ; accedit Oratio de eo quod justum est in Theologiæ reformandæ studio*, Leipzig, 1786, in-4°. XII. *De Traditione hermeneutica*, Ibid, 1786, in-4°. XIII. *Programmata de fatis interpretationis Sacrarum Litterarum in Ecclesia*, Ibid, 1789, 1813. Cette série de dissertations académiques sur les principes divergents et sur les différentes méthodes qui ont été suivies par les Pères de l'Église et les commentateurs modernes dans l'interprétation des Saintes Écritures, a été réimprimée in-8°, avec des augmentations, et forme un recueil de 5 volumes, intitulé *Historia interpretationis Librorum Sacrorum in Ecclesia christiana inde ab apostolorum ætate*, Leipzig, Pars 1ª *usque ad originem*, 1795 ; pars 2ª 1798 ; pars 3ª 1807 ; pars 4ª 1813 ; vol. Vm et ult., 1814. XIV. *De nimia Copia litterarum litteratorumque, nec non infinito scriptorum numero, tanquam causa pereuntium litterarum*, Ibid, 1790, in-4°. XV. *Essai d'homilitique* (rhétorique sacrée), Leipzig, 1814, in-8°, où l'on trouve un traité intéressant sur l'éloquence de saint Chrysostôme. On a encore de Rosenmüller beaucoup de sermons sur une grande variété de sujets, une préparation à la Sainte Cène, des recueils de prières et d'hymnes à l'usage des églises et de la dévotion privée, qui, repandus par des éditions multipliées, ont efficacement contribué à nourrir les sentiments religieux dans toutes les classes de la nation, et qui respirent tous cette piété éclairée et active qui fait consister le culte de Dieu principalement dans l'amour du prochain, et dans l'accomplissement scrupuleux de tous nos devoirs. Rosenmüller mourut le 14 mars 1815, avec cette douce joie et cette confiance entière en la miséricorde divine, que donnent une foi vive et le souvenir d'une carrière utile, employée à servir la cause du christianisme et de la vertu. Il était le doyen de tous les professeurs de théologie des Universités d'Allemagne. Peu de temps avant la fin de sa vie, il avait prononcé, à peu de jours de distance, deux sermons pleins d'onction et de sérénité, qui ont été imprimés avec sa biographie, en 1815, à Leipzig, chez E. Klein. Presque dans les derniers moments de son existence, il composa une hymne religieuse, où il celèbre les bienfaits de son créateur et du rédempteur des hommes. Elle a été publiée sous ce titre : *Coup d'œil d'un vieillard sur sa vie*. La meilleure notice sur J.-G. Rosenmüller a été donnée par M. J.-E. Dolz, auteur d'ouvrages estimés sur la catéchèse, à la suite d'un *Choix de morceaux traduits de Sénèque*, et accompagnés de notes, qu'on a trouvés dans les papiers de Rosenmüller, et qui ont paru après sa mort. Cette chrestomathie estimable est intitulée : *Préceptes de sagesse tirés de Sénèque, et expliqués par J.-G. Rosenmüller*, avec un *Tableau de la vie et des travaux des traducteurs*, par J.-E. Dolz, Leipzig, 1816, grand in-8°. Le portrait de Rosenmüller se voit en tête de plusieurs de ses ouvrages de piété, et du 4e cahier du 2e vol. du *Magasin pastoral de Beyer*, où l'on trouve également sa biographie, pag. 85-94. J.-G. Rosenmüller a laissé trois fils, qui ont acquis un nom dans les sciences ou dans les lettres. L'aîné s'est illustré dans la même carrière que son père, et a fait, avec plus d'érudition et d'éten-

due, mais en suivant les principes d'une critique moins circonspecte, pour les livres du Vieux Testament, ce que son père avait exécuté pour ceux du Nouveau. S—R.

ROSENMULLER (Ernest-Frédéric-Charles), orientaliste renommé, fils aîné du précédent, naquit le 10 décembre 1768, aux environs de Hildburghausen, à Hessberg où son père était alors pasteur. Il n'avait que trois ans lorsqu'un avancement mérité fit passer ce savant à Kœnigsberg en Franconie. L'enfant suivit partout son père dans ses fréquentes mutations de séjour, et vit ainsi Erlangen après Kœnigsberg, Giessen après Erlangen (1783), jusqu'à ce qu'enfin, au moment où il achevait ses études de collége, il arriva à Leipzig, où le double titre de professeur de théologie et de surintendant devait fixer le docteur Jean-Georges. Ce fut donc à l'Université de cette ville qu'il se livra aux études plus profondes qui devaient lui frayer une carrière et qu'il prit ses degrés. Sa thèse, qui roulait sur le célèbre poème qui se lit aux portes du temple de la Mecque, ou poème de *Zohaïri*, lui fit sur-le-champ une grande réputation comme orientaliste (1792); et dès l'année suivante le conseil des professeurs lui conféra une des deux places de conservateur (*Aufseher*) de la bibliothèque de l'Université. Peu de temps après il devenait, à l'école des hautes études (*Hochschule*) de Leipzig, professeur de langues orientales. Mais déjà auparavant il avait donné plusieurs traductions, les unes du grec, les autres du français; et les deux premiers volumes de ses scholies sur l'Ancien-Testament avaient vu le jour. Nommé un peu plus tard professeur extraordinaire d'arabe à l'Université, il débuta le 10 décembre 1796 dans ses fonctions par un discours latin sur l'usage que raisonnablement on peut faire de la philologie orientale, et notamment de la philologie arabe, pour l'interprétation du texte hébreu de l'Écriture, et depuis ce moment il ne cessa, tant par ses travaux en dehors de sa chaire, que par son mode d'enseignement, de s'acquérir des titres notoires à la possession pleine et entière de la chaire qu'il occupait. Mais il eut long-temps à s'impatienter avant d'atteindre le but de ses vœux ; enfin pourtant, en 1810, il obtint cette récompense tant ambitionnée; et quatre ans plus tard l'Université de Halle lui envoya, sans examen, le diplôme de docteur. Dans l'intervalle de ces deux dates il avait achevé la huitième partie de sa grande publication. A partir de 1820, il devint un des principaux rédacteurs de la *Gazette littéraire de Leipzig*, où tout ce qui tenait aux langues arabe, hébraïque, chaldéenne et syriaque avait eu lui un critique aussi judicieux et aussi impartial que savant. Quatre autres grands ouvrages (dont deux en collaboration) sortirent encore de sa plume depuis ce temps, et il conduisit à leur terme ses volumineuses scholies sur la Bible. Il venait d'en voir achever l'impression lorsqu'il mourut le 17 septembre 1837. Rosenmüller était classé par l'opinion au nombre des premiers orientalistes de l'Allemagne. A vrai dire, cependant, c'était plutôt un hébraïsant qu'un arabisant, quoique certainement il sût parfaitement l'arabe. Quant aux autres idiomes de l'Orient, sauf le chaldéen et le syriaque, si étroitement liés de parenté avec l'hébreu et le persan, il y était infiniment moins habile. Peut-être doit-on le louer d'avoir, en restrei-

gnant ainsi le cercle de ses études, gagné en force ce qu'il perdait en étendue. Il est de fait que l'exégèse biblique a beaucoup profité des travaux de Rosenmüller. Son jugement est sain, sa critique nette et impartiale; il a toujours recours aux sources. La grammaire et la littérature lui étaient également familières; Philon et Josèphe, le Talmud et ses commentateurs, les écrivains orientaux de toute secte et de toute religion, il réunit tout ce qu'on avait publié de plus utile et de plus important sur l'Ancien Testament, tant *ex professo* par les théologiens, les rabbins et les commentateurs, que par les savants livrés à d'autres sciences. Archéologie, zoologie, voyages modernes, etc., tout avait été sérieusement étudié par lui au point de vue de l'interprétation biblique; et fort de ses notions, fort de la supériorité incontestable des modernes sur leurs prédécesseurs, il ajouta considérablement à ce qui s'était dit. Voici la liste de ses ouvrages, rangés d'après un ordre méthodique qui donne le premier rang aux travaux sur la Bible, et le second à ceux qui ont l'arabe pour objet. I. *Scholia in Vetus Testamentum*, Leipzig, 1788-1835, 25 vol. C'est là l'ouvrage duquel pendant long-temps sera inséparable le nom de Rosenmüller. Nous l'avons en quelque sorte caractérisé d'avance par ce que nous avons dit en portant un jugement général sur ses Œuvres. Nous ajouterons qu'en tête de chaque livre ou ensemble de livres, il place une bibliographie, précieux élément de recherches et d'histoire, et que, lorsque des morceaux du texte saint ont été, soit traduits, soit paraphrasés en vers latins, il se plaît à insérer ces imitations. On en trouve ainsi beaucoup de Rittershuys dans les prophètes (*voy.* Conrad RITTERSHUYS, dans ce vol., p. 175). II. Un *Abrégé des* Scholia in Vetus Testamentum, Leipzig, 1828-1835, 5 vol. III. *Manuel bibliographique* (Handbuch für d. Litteratur) *de critique et d'exégèse de la Bible*, Gœttingue, 1797-1800, 4 vol. Il s'en faut de beaucoup que ce ne soit qu'un catalogue des écrits relatifs à ces deux branches de l'interprétation biblique. C'est l'analyse et l'appréciation raisonnée de ces écrits; c'est même mieux que cela, car souvent Rosenmüller donne des extraits des ouvrages qu'il signale et qu'il juge, et, sous ce rapport, son livre en remplace, jusqu'à un certain point, une foule d'autres. IV (en société avec Tschirner). *Analectes pour l'étude de la théologie exégétique et systématique*, Leipzig, 1821, 4 vol. V (en société avec Geo.-Jér.-Conrad Rosenmüller). *Répertoire biblico-exégétique*, ou *derniers Progrès de la science de la Sainte Écriture*, Leipzig, 1822. VI. *Manuel exégétique pour les citations de passages bibliques probants* (Biblische Beweisstellen) *en dogmatique*, Leipzig, 1795. VII. *De versione Pentateuchi persica comenentatio* (programma), Leipzig, 1813. VIII. *Manuel d'archéologie biblique*, Leipzig, 1829-31, 4 vol. in 8°. C'est un complément indispensable des scholies sur l'Ancien Testament. Rosemüller y a traité, avec son érudition accoutumée, une multitude de points curieux, et y a réuni nombre de résultats importants, ou inconnus, ou éparpillés autrefois. La géographie est admirablement traitée, tant celle de la Palestine que celle des pays voisins (Assyrie, Babylonie, Susiane, Perse, Médie, Égypte) que celle des pays

éloignés ; et c'est une page intéressante, pour l'histoire de la géographie en général, que cette revue de notions géographiques réelles des Hébreux ; les monuments d'architecture et de sculpture, l'épigraphie, la numismatique sont aussi traités de main de maître. Il a surtout profité des inscriptions le plus récemment découvertes en Palestine et dans les pays voisins. IX. Une Grammaire intitulée *Institutiones ad fundamenta linguæ arabicæ*, Leipzig, 1818, in-4°. C'est un excellent ouvrage ; mais l'honneur en revient surtout à notre illustre Silvestre de Sacy, dont Rosenmüller a généralement suivi le plan et reproduit les principaux détails, en s'attachant à être plus bref. On y trouve à la fin un recueil de sentences et de narrations arabes, avec un glossaire arabe-latin comprenant tous les mots de cet appendice. X. *Livre élémentaire arabe (Arab. Elementar, u. Lesebuch)*, Leipzig, 1799, in-8°. On peut (art. 50 du Supplément) y distinguer deux parties : l'une en prose, l'autre en vers. La première est une Histoire des anciens Arabes et de leurs usages ; la deuxième est tirée de l'*Hamasa* et des *séances de Hariri*, Leipzig, 1801. XI. Sa dissertation inaugurale, intitulée *Zohairi carmen templi Meccani foribus appensum, nunc primum ex Codice Leidensi arabice editum, latine conversum, et notis illustratum*, Leipzig, 1792. Le morceau poétique arabe est, comme l'indique *Appensum*, un des 7 Moallakats déjà cités par W. Jones (1783) et autres. C'est sur une copie du manuscrit de Leyde qu'a travaillé Rosenmüller. Silv. de Sacy (*Mém. de l'Académie des Inscriptions*, L, 401) a déclaré que cette édition pouvait servir de modèle. La traduction, sans être servile, a bien la couleur orientale. Les notes sont brèves et rendent surtout raison des particularités poétiques. On y remarque entre autres une fort bonne dissertation sur le mètre dont l'auteur a fait usage. Diverses variantes des scholies de Nahasi, des extraits du commentaire de Tebrizi, et une dissertation de Reiske sur le sujet du poème de Zohaïr, tirée de son édition du Tarapha, complètent l'ouvrage. XII. *Analecta arabica*, Leipzig, 1824-27, 3 vol. in-4°. La première partie contient, avec un glossaire de tous les mots du 1er volume, le texte et la traduction latine de ce qu'il y a de plus important dans le traité de Hocein-Ahmed (dit vulgairement Cornudius), qu'on peut regarder comme le code politique et militaire de l'islamisme. La seconde est la réimpression du poème de Zohaïr, mais collationné sur un manuscrit de la bibliothèque royale de Paris, dont avait parlé avec détail Silv. de Sacy, dans le tome IV des *Notices et extr. des manusc. de la Biblioth. royale.* XIII. *Selecta quædam Arabum adagia e Meidanensi proverbiorum syntagmate, nunc primum arabice edita, latine versa, atque illustrata*, Leipzig, 1797. XIV. *L'Orient ancien et moderne, ou Éclaircissements sur la Sainte Écriture, tirés de l'état naturel, de la tradition, des mœurs et des usages de l'Orient*, Leipzig, 1818-20, 6 volumes. Comme le *Manuel d'archéologie biblique*, cet ouvrage doit naturellement se joindre aux Scholies de l'Ancien Testament qu'il élucide et complète souvent. Rosenmüller y a fait entrer une traduction des *Mœurs orientales* de Samuel Burder, et des *Éclaircissements sur la Sainte Écriture, tirés des mœurs et coutumes des Hindous*, par Guill. Ward. XV. Un grand nombre d'articles dans

la *Gazette de Leipzig*, dont nous l'avons vu devenir rédacteur habituel pour une partie de la section orientale en 1820. XVI. Divers articles ou autres notices dans les *Archives de l'Histoire de l'Église* de Keil et Tschirner, dans les *Analectes pour l'étude de la théologie* de Keil et Tschirner, dans les *Mines de l'Orient;* dans le *Nouveau Journal théologique* de Gabler, dans les *Documents pour l'histoire de la philosophie et de la religion* de Stœudlin. On lui doit de plus quelques traductions, tant du grec que de l'anglais et du français. Ce sont d'abord celles de la *Lettre de S. Jacques*, avec des remarques, Leipzig, 1787, du 5e *hymne de Synesius*, avec des éclaircissements, Leipzig, 1786, et du *Timon* de Lucien, pareillement avec des remarques (1787). Ensuite viennent celle des *Mœurs des Arabes Bédouins* (Leipzig, 1789), ouvrage écrit originairement en français par le chevalier d'Arvieux (avec des notes et un supplément du traducteur), et celle des *Remarques et additions* d'Herbert Marsch *à l'introduction de J.-David Michaelis aux ouvrages révélés de la nouvelle alliance*, Gœttingue, 1795-1803, 2 vol. On a vu aussi (n° XIV) qu'il avait traduit de l'anglais deux autres ouvrages, l'un de Ward, l'autre de Burder, pour les joindre à son Orient ancien et moderne. Enfin il a donné plusieurs éditions d'ouvrages anciens et aujourd'hui dépassés sous beaucoup de rapports, mais dont le fond était excellent. Ce sont : 1° l'admirable *Hierozoicon* de Bochart, Leipzig, 1793-96, 3 vol., auquel il a joint beaucoup de notes, telles que le nécessitaient les immenses progrès de l'histoire naturelle, et des espèces d'excursus sous le titre d'*Épimètres;* 2° les *Prælectiones de sacra poesi Hebræorum*, de Lowth (*voy.* ce nom, XXV, 321), Leipzig, 1815, travail aussi remarquable par l'élan, par l'ardeur poétique qui s'y déploient, que par l'érudition, et qui, même après Herder, mérite toujours une place distinguée dans les bibliothèques ; 3° les opuscules exégétiques de Dathe, sous le titre de *Jo. Aug. Dathii ling. hebr. in Acad. Lips quondam profess. Opuscula ad crisin et interpretationem Vet. Test. spectantia, collegit et edidit*, etc., Leipzig, 1796 ; 4° *Analysis et explicatio sectionum masorethicarum* Kethibhan et Krijan *vulgo dictarum*, etc., de J. Simonis, Halle, 1822 (c'était la 3e édition de ce livre); 5° *Vues de la Palestine ou Terre-Sainte*, d'après les dessins de L. Mayer, avec des éclaircissements, Leipzig, 1810-14, 4 v. Les étudiants, et même tous les hébraïsants s'en servent beaucoup en Allemagne; 6° une *Bible hébraïque portative*, d'après les meilleures éditions connues, Halle, 1822, suivie d'un *Vocabulaire hébraïco-chaldéen de l'Ancien Testament*. Ce vocabulaire a aussi été tiré à part. Ajoutons les *Éclaircissements au moyen de paraphrases de la Lettre aux Hébreux, par Gotth.-Traug. Zachariæ*, Gœtt. et Leipzig, 1793. Enfin on lit, en tête de la petite édition in-12 de la *Bible* hébraïque de Hahn (Leipzig, 1830), une préface de Rosenmüller. P—ot.

ROSENMULLER (Jean-Chrétien), célèbre anatomiste allemand, frère du précédent, naquit en 1771, à Hessberg, près de Hildburghausen. Son père présida lui-même avec une grande sollicitude à son éducation. Il l'emmena avec lui à Kœnigsberg, en Franconie, puis à Erfurt, où il le confia à deux habiles précepteurs sous lesquels le jeune homme com-

mença ses humanités, qu'il acheva aux Universités de Giessen et de Leipzig. Ayant pris le degré de maître ès-arts, il se rendit à Erlangen pour y faire ses études médicales, et cultiva en même temps l'histoire naturelle. Dans ses excursions, il découvrit une des cavernes creusées par la nature près du village de Muggendorf; et cette caverne est connue aujourd'hui sous le nom de Rosenmüller. Nommé, en 1794, prosecteur au théâtre anatomique de Leipzig, il reçut le doctorat en 1797, et deux ans plus tard il devint médecin de la garnison. Enfin, en 1802, il obtint la chaire d'anatomie et de chirurgie dans l'Université de cette ville, où il mourut, le 28 février 1820. Rosenmüller a rendu de grands services à la science anatomique, aux progrès de laquelle il a puissamment contribué. Doué d'heureuses dispositions pour l'art du dessin, il s'y appliqua avec succès, et presque toutes les figures qu'on trouve dans ses ouvrages ont été gravées d'après ses dessins. On a de lui : I. *Quædam de ossibus fossilibus animalis cujusdam, historiam ejus et cognitionem accuratiorem illustrantia*, Leipzig, 1794, in-4°; trad. en allemand par l'auteur, 1795, in-8°. II. *Dessins et description des cavernes remarquables aux environs de Muggendorf, dans le haut pays de Bayreuth* (en allemand), Erlangen, 1796, in-fol. III. *Organorum lachrymalium partiumque externarum oculi humani descriptio anatomica*, Leipzig, 1797, in-4°. IV. *Supplément à l'histoire physique de la terre* (en allemand), Leipzig. 1799-1805, 2 v. in-8°. V. *Quædam de ovariis embryonum et fœtuum humanorum*, Leipzig, 1802, in-4°. VI. *Programma de nonnullis musculorum corporis humani varietatibus*, Leipzig, 1804, in-4°. VII. *Dissertatio de singularibus et nativis ossium corporis humani varietatibus*, Leipzig, 1804, in-4°. VIII. *Objets remarquables des environs de Muggendorf* (en allem.), Berlin, 1804, in-fol. IX. *Dessins et description des os fossiles de la Caverne-aux-Ours* (en allem.), Weimar, 1804, in-fol. X. *Planches anatomico-chirurgicales pour les médecins et les chirurgiens* (en allem.), Weimar, 1805-1812, 3 parties in-fol. Cet important ouvrage a été aussi publié en latin, sous ce titre : *Icones chirurgico-anatomicæ*. On y a représenté des coupes simples et faites dans des directions différentes, en conservant aux parties leurs situations respectives et naturelles. L'auteur commence par la tête, puis il passe au tronc et aux extrémités. Les belles planches, gravées par Schrœter, sur les dessins de Rosenmüller lui-même, sont accompagnées d'un texte explicatif très-bien rédigé, et qui ajoute encore à l'utilité incontestable de ce livre. XI. *Manuel d'anatomie* (en allem.), Leipzig, 1808, 1815, 1819, in-8°. L'auteur en a donné un abrégé sous le titre de *Compendium anatomiæ, in usum lectionum*, Leipzig, 1819, in-8°. XII. *Partium externarum oculi humani, imprimis organorum lachrymalium descriptio anatomica*, Leipzig, 1809, in-4°. C'est une édition refondue de l'ouvrage indiqué plus haut, n° III. XIII. *Nervi obturatorii Monographia*, Leipzig, 1814, in-fol. XIV. *De Virisquibusdam qui in Academia Lipsiensi anatomes peritia inclaruerunt*, Leipzig, 1815-1819, in-4°. XV. *De nervorum olfactoriorum defectu*, Leipzig, 1816, in-4°. XVI. *Prodromus anatomiæ artificiali inserviens*, Leipzig, 1819, in-8°. Rosenmüller a traduit, de l'anglais en allemand, la *Descrip*

tion des bourses muqueuses d'Alex. Monro fils (Leipzig, 1799, in-fol. avec pl.), et l'*Anatomie du corps humain* de J. Bell (ibid. 1806-1807, 2 vol. in-8°), ouvrage qu'il a refondu entièrement, de concert avec J.-C.-A. Heinroth. Enfin il a fourni plusieurs articles au Dictionnaire de Pierer, aux Mémoires de la Société médicale d'Erlangen, et à différents recueils périodiques allemands. R—D—N.

ROSENSTEIN (Nicolas Rosen de), secrétaire d'État et académicien suédois, naquit le 12 déc. 1752, à Upsal, où son père, l'un des hommes les plus éclairés de son temps, était professeur de médecine (*voy.* Rosén de Rosenstein, XXXIX, 28). Dans les premières années de sa vie, sa santé fut délicate et sa constitution parut faible; mais les soins de ses parents et l'énergie précoce de son caractère le soutinrent. Des maîtres particuliers lui donnèrent, dans la maison paternelle, les premières leçons, jusqu'à ce qu'il pût suivre les cours de l'Université. Ses principaux efforts furent dirigés vers l'étude du droit civil, auquel il se livra constamment. La lecture des auteurs latins était son occupation favorite, et il y puisa de si bons principes d'éloquence, qu'il parut au premier rang des littérateurs de son époque. Il possédait également à fond la littérature française et anglaise. Le roi le nomma, à l'âge de dix-sept ans, gentilhomme servant à la cour, ce qui ne l'empêcha pas de continuer ses études, et de subir, en 1771, avec beaucoup d'éclat, l'examen exigé pour entrer dans la chancellerie royale, où il devint simple copiste en 1773, puis inspecteur. Le 12 octobre 1778, il fut nommé secrétaire du cabinet des affaires étrangères, fonctions dans lesquelles il se fit remarquer par la supériorité et la variété de ses connaissances. Admis dans la société nommée *Utile dulci*, où Kellgren, Edelcrantz et plusieurs autres savants avaient créé leur réputation, il s'y fit connaître en 1780, d'une manière brillante, par un éloge du conseiller de Bjerken. Ce discours fixa l'attention de la reine Louise-Ulrique. Cette princesse, protectrice des arts et des lettres, voulant donner encore une occasion au jeune orateur de se distinguer, le chargea de prononcer l'éloge du conseiller de Stoberg, et le nomma, en 1782, secrétaire de l'Académie des belles lettres, qu'elle avait fondée. Depuis cette époque, Rosenstein jouit d'une grande faveur auprès du roi Gustave III, qui le nomma secrétaire d'ambassade à Paris; et il s'acquitta de cette mission avec autant de zèle que d'intelligence. Pendant son séjour à Rome, en 1784, ce prince lui ayant ordonné de venir l'y joindre, il se lia, dans cette capitale, avec beaucoup de savants et de littérateurs, notamment le cardinal de Bernis, qui, pénétré de son mérite, en fit un si grand éloge au roi de Suède, que ce prince le choisit pour précepteur du prince royal Gustave-Adolphe. Voulant se rendre plus digne de cette haute confiance, Rosenstein retourna à Paris, où, par l'entremise de l'ambassadeur suédois, le respectable comte de Creutz, il fut admis dans les cercles les plus brillants, et fit connaissance avec les hommes les plus remarquables de cette époque, d'Alembert, Marmontel, Condorcet, etc. Le 1er novembre 1784, il fut rappelé à Stockholm, et placé auprès du prince royal, avec le titre de conseiller de la chancellerie royale. En 1785, le roi le fit secrétaire du chancelier de l'Univer-

sité d'Upsal, place où se déploya toute son ardeur et son amour pour les sciences. Le mérite de Rosenstein détermina bientôt Gustave III à le charger de rédiger les statuts et priviléges de l'Académie, que ce prince créa en 1786, et dont il le fit un des membres et le secrétaire perpétuel. Rosenstein justifia ce choix par son zèle et son dévouement pour l'Académie, et par ses travaux, qui eurent pour résultats de grandes améliorations dans la langue suédoise. On peut dire que toute l'activité littéraire de Rosenstein remplit l'Académie, car les Mémoires de cette société contiennent à chaque page quelqu'une de ses productions. Parmi les nombreux éloges biographiques qu'il composa, on peut citer celui de d'Alembert. L'Académie des sciences l'élut aussi un de ses membres en 1788. Dans les écrits qu'il lui communiqua, on doit remarquer son ouvrage classique *sur les lumières*, qu'il publia en 1793, lorsqu'il quitta la présidence. Ce livre peut être regardé comme une des meilleures productions de l'esprit humain. L'érudition et le jugement brillent à un égal degré dans les préfaces et dans les commentaires dont Rosenstein a enrichi les *OEuvres poétiques de madame Lenngren* et de *Kellgren*, et celles de l'orateur *Lehnberg*. Pour reconnaître tout le mérite de ce savant littérateur et les nombreux services qu'il lui avait rendus, l'Académie fit frapper, le 10 oct. 1821, une médaille représentant d'un côté son portrait en buste, et de l'autre l'étoile polaire, entourée de constellations, avec cette inscription : *Centrale et nobile sidus*. Les fonctions de précepteur du prince royal cessèrent le 1er nov. 1795, et Rosenstein reçut une pension de 2,000 rixdales (environ 4,000 francs), avec le titre de *Landshofding* (gouverneur de province). En 1796, il fut nommé membre du conseil-général du roi, et particulièrement chargé des affaires de la Poméranie ; l'année suivante, directeur de l'Académie militaire, et, en 1801, membre du département d'instruction au collége de la guerre. Il avait déjà été, en 1787, décoré de l'ordre de l'Étoile-Polaire, et le 9 déc. 1802 il en fut commandeur. Il adoptait alors cette devise : *Servare modum*, qu'il eut sans cesse sous les yeux, surtout dans les événements qui se passèrent en 1809, lors de la chute de Gustave-Adolphe (*voy.* GUSTAVE IV, LXVI, 308). Patriote zélé, et, depuis long-temps, partisan de toutes les doctrines libérales, Rosenstein adopta le changement de gouvernement, et il fut un des membres de la régence qui gouverna provisoirement, après la déposition du prince dont il avait été le gouverneur. Dans le mois de juin de la même année, il fut nommé secrétaire d'État des affaires ecclésiastiques, charge qu'il garda pendant toute sa carrière publique. A ce titre, la Suède lui est redevable de plusieurs institutions pour l'instruction publique, et de nombreuses améliorations dans cette partie importante de l'administration. Le corps médical qui, dans son grand-maître, voyait avec plaisir le fils de l'un de ses plus illustres professeurs, fit sculpter son buste, et le plaça dans la salle des séances du collége de santé. Sur le piédestal on lit cette inscription : *Summi medici et scientiæ in patria stator. Filio Nicolao a Rosenstein Gubern. provinc. et constit. secret. Status, Eq. Torq. R. Ord. de Stell. Polari; Erexit Regium Collegium sanitatis gratia*

Regis augustissimi et scientiar. Fautoris prerogativis et dignitate auctum atque ornatum. Rosenstein avait déjà, dans sa jeunesse, la vue faible. Dans un âge avancé, et surtout dans les dernières années de sa vie, il devint presque entièrement aveugle, au point qu'il était obligé de se faire lire les actes nombreux qui concernaient ses fonctions. Sa mémoire était si heureuse, qu'il les retenait aussitôt, et qu'il pouvait faire au roi des rapports sur les affaires les plus compliquées, avec certitude et toute connaissance de cause. On se fera encore une idée de sa prodigieuse mémoire, quand nous dirons qu'il savait par cœur plusieurs auteurs latins, tels qu'Horace, Virgile, etc., et qu'il éprouvait un grand plaisir à en réciter les morceaux qu'il préférait. Cette faculté si belle s'affaiblit avec l'âge; et parvenu à 70 ans, Rosenstein fut obligé, à son grand regret, de quitter les fonctions publiques; mais il ne put vivre long-temps dans cet état de nullité: l'ennui le gagna, et il mourut le 7 août 1824. Pour connaître tous les ouvrages de Rosenstein, il faudrait lire les mémoires des Sociétés savantes dont il faisait partie. C'est là seulement qu'on peut voir ses nombreuses productions, qui en remplissent chaque page, et qui ont enrichi la langue suédoise d'une manière vraiment admirable. N'ayant jamais été marié, il n'a laissé d'autre héritier que son neveu, l'archevêque d'Upsal. On a long-temps espéré que ce prélat savant et éclairé recueillerait soigneusement les écrits de son oncle, et qu'il confierait le soin de les publier à un homme digne de cette mission honorable. A l'époque de la mort de Rosenstein, l'Académie suédoise décida unanimement que tous ses membres porteraient le deuil pendant un mois, pour honorer sa mémoire. B—L—M.

ROSENSTIEL (Henri-Charles), né vers 1750 à Mietesheim (Bas-Rhin), était fils d'un pasteur luthérien. Après avoir fait à Strasbourg ses humanités et son droit, il fut avocat à Bouxwiller, puis vint à Versailles, et entra, en 1776, comme traducteur, au ministère des affaires étrangères, dont le chef était Genêt, père de madame Campan, et de Genêt, premier envoyé de la république aux Etats-Unis. Lorsque les Pfeffel, en 1792, abandonnèrent leur poste de jurisconsultes aux affaires étrangères, on pensa que Rosenstiel, à raison de ses études en droit public à l'Université de Strasbourg, et de sa connaissance de la langue allemande, pourrait leur succéder; et lors de la nouvelle organisation des bureaux du ministère, en 1793, il fut nommé chef de celui du contentieux. En 1795, il fut envoyé, en qualité de consul, à Elbing (et non pas Elseneur, comme l'a dit Mallet-Dupan), et en fut rappelé, lors du congrès de Rastadt, pour être secrétaire de la légation française. La catastrophe qui termina le congrès fit sur son esprit une impression d'autant plus vive, que personne ne méritait moins que lui d'être associé à un pareil événement. Voici ce qu'en dit, mais avec quelques inexactitudes, Mallet-Dupan, dans son *Mercure britannique* du 25 avril 1799: « Le secrétaire en chef de la légation, M. Rosenstiel, mérite bien moins encore que Roberjot d'être confondu avec ses supérieurs. Puisque son nom a malheureusement paru avec les leurs, je dois à la justice de laver la tache que pourrait lui imprimer cette association. J'ai fréquenté huit ans consécutifs M. Ro-

senstiel, Alsacien, élève et ami du célèbre Pfeffel, et employé dans le département des affaires étrangères, où il avait acquis l'estime et la confiance des derniers ministres de la monarchie. Sa probité, son attachement au roi et ses principes, étaient tels qu'il fut réformé par Dumouriez, lorsque ce général entra aux affaires étrangères. Personne ne détestait plus sincèrement la révolution. Elle l'en a puni. Cassé, emprisonné, ensuite oublié, ruiné et père d'une nombreuse famille, il accepta, en 1796, pour subsister, le consulat d'Elseneur. Comme il est peut-être le seul individu en France aujourd'hui versé dans la connaissance de l'histoire du droit public de l'empire, le Directoire l'a employé à Rastadt, où son aménité, sa modestie, sa prudence, contrastaient avec le dévergondage des agents suprêmes de la république. » Après sa mission de Rastadt, Rosenstiel reprit au ministère des affaires étrangères sa place de jurisconsulte et de chef du bureau du contentieux. Mais il ne lui fut plus facile de s'occuper de longs travaux. Son imagination le ramenant toujours au fatal congrès, il composa un *Précis des négociations du congrès de Rastadt*, appuyé de pièces justificatives, qu'il laissa aux archives des affaires étrangères, d'où il ne sortira probablement jamais, si ce n'est pour l'usage des amis de la maison ou des écrivains à la solde. Mis à la retraite en juin 1824, il mourut le 4 février 1825. — ROSENSTIEL (N.), frère du précédent, fut directeur de la manufacture royale de porcelaine à Berlin. Z.

ROSENTHAL (FRÉDÉRIC-CHRISTIAN), docteur en médecine, professeur d'anatomie et de physiologie, naquit à Greifswald, le 3 juin 1779. Après avoir fait des études préliminaires dans le grand collége de cette ville, il suivit son penchant pour la science médicale, s'y appliqua avec ardeur, et y fit de rapides progrès sous la direction des professeurs Weigel et Rudolphi. En 1801, Rosenthal se transporta à l'Université d'Iéna, où d'abord il fréquenta les leçons de Loder et de Himly, puis soutint sa thèse inaugurale en 1802, et fut reçu docteur en médecine. D'Iéna il se rendit à Würzbourg, pour perfectionner ses études anatomiques et chirurgicales. Après un séjour de six mois dans cette ville, il partit pour Vienne, afin de se former à la pratique, en suivant les leçons cliniques données par Pierre Frank, dans le grand établissement hospitalier de cette capitale. Puis il revint, en 1804, dans sa ville natale, s'y voua à l'exercice de son art, et obtint, en 1807, de la Faculté de médecine, la faveur de se livrer à l'enseignement (*veniam docendi*). Sur l'invitation de Reil, Rosenthal quitta son pays, et se rendit à Berlin pour prendre part aux travaux de l'Université nouvellement fondée. Il y fut chargé des recherches anatomiques, et remplit les fonctions de prosecteur sans interruption, jusqu'en 1813. Pendant cette année, où l'Allemagne arbora le drapeau de l'indépendance, les écoles ayant été fermées, Rosenthal prit du service dans les hôpitaux militaires en qualité de médecin. En 1814, il fut nommé prosecteur du Musée anatomique, et en 1815, professeur extraordinaire de la Faculté de médecine. En 1818, la chaire d'anatomie en l'Université de Breslau étant devenue vacante, Rosenthal en fut pourvu. De retour à Berlin l'année suivante, il fut élu professeur ordinaire d'anatomie et de physiologie, et directeur du Musée zootomique

de l'Université de Greifswald, doubles fonctions auxquelles il se voua avec un zèle infatigable, et qui sans doute ont contribué à abréger sa carrière. Rosenthal mourut le 5 décembre 1829, dans sa cinquante-unième année. Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages; nous citerons les principaux, en avertissant que ceux dont nous donnons les titres en français, sont écrits en allemand : I. *De Organo olfactus quorumdam animalium*, Iéna, 1802; thèse inaugurale. II. *Disquisitio anatomica de organo olfactus quorumdam animalium, Fascic. secund.*, Greifswald, 1807; c'est la continuation de l'ouvrage précédent. III. *Tables ichthyotomiques*, Berlin, 1812-1816, deux cahiers. IV. *Mémoire sur l'encéphalotomie*, Weimar, 1815, avec deux planches. V. *Manuel de l'anatomie chirurgicale*, Berlin, 1817. VI. *Structure des branchies*, avec une planche, et *Description d'un muscle découvert dans la cavité oculaire des mammifères;* insérées dans les actes *de la Société des naturalistes de Berlin*, tome 1er, 1819. VII. *De intimis cerebri venis;* dans les Actes de l'*Académie impériale des naturalistes*, tom. 12. VIII. *Sur le Mésentère du chien de mer;* dans les *Notices de Froriep, relatives à la nature et à l'art de guérir*, tom. 11. IX. *Dissertations sur des sujets d'anatomie, de physiologie et de pathologie*, Berlin, 1824. X. *Tables ichthyotomiques*, cahiers 3-6, 1821-1825. XI. *Mémoire sur l'anatomie de la baleine*, dans les *Annales de physiologie de Tiedeman et Treviranus*, tom. 1, avec une planche. XII. Avec son collègue et intime ami Hornschuch : *Epistola de balænopteris | quibusdam ventre sulcato distinctis*, Greifswald, 1824; sorte de programme pour fêter le jubilé de Blumenbach. Rosenthal avait commencé plusieurs autres ouvrages importants, auxquels une mort prématurée l'empêcha de mettre la dernière main, mais dont néanmoins quelques-uns virent le jour après lui. Sa perte laissa de vifs regrets dans le cœur de ses collègues et de ses nombreux amis. Sa vie est écrite dans le *Neuer Nekrolog der Deutschen*, 8e année, 1830, Ilmenau, 1832, in-12, 1re partie. R—D—N.

ROSILY - *Mesros* (FRANÇOIS-ÉTIENNE, comte de), fils d'un chef d'escadre, commandant de la marine à Brest, naquit en cette ville le 13 janvier 1748. Entré dans la marine à l'âge de quatorze ans, à la suite des plus brillants examens, il fit, de 1762 à 1769, diverses campagnes à Rio-Janeiro, à Saint-Domingue et aux Antilles. Nommé enseigne au mois de février 1770, il s'embarqua sur le vaisseau l'*Aberwrack*, que commandait Kerguelen, avec lequel il fit une campagne sur les côtes de France. Il suivit encore cet officier, d'abord sur *le Berrier*, ensuite sur *la* frégate *la Fortuné*, destinée à faire le tour du monde. Ce fut dans cette expédition qu'arriva l'incident qui a fait peser sur Kerguelen l'accusation d'avoir abandonné une de ses embarcations sur des côtes désertes; Rosily faillit en être victime. Expédié, le 13 fév. 1772, avec une chaloupe de *la Fortune* et quelques hommes de son équipage, pour faire la reconnaissance et le relèvement d'une terre en vue, et que l'on croyait faire partie du continent austral, il fut cruellement désappointé lorsque, voulant rejoindre la frégate à son mouillage, il ne la trouva plus! Il ne dut son salut qu'à la rencontre fortuite de la flûte *le Gros-Ventre*, qui naviguait de

conserve avec *la Fortune*, sous les ordres de M. de Saint-Allouarn. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si les accusations qui pesèrent sur Kerguelen (*voy.* ce nom, XXII, 319) furent fondées, et si le jugement rendu plus tard contre lui fut équitable. Nous nous bornerons à mentionner les faits, tout en faisant observer que, s'il est vrai, comme l'a dit Hennequin (*Biogr. marit.*, t. 1er, p. 83), que Rosily sollicita de servir de nouveau sous les ordres de Kerguelen, cette démarche serait la meilleure justification de ce dernier. Quoi qu'il en soit, Rosily continua de naviguer sur *le Gros-Ventre*, et durant les huit mois qu'il y fut embarqué, il toucha à la Nouvelle-Hollande, à Timor, à Batavia et à l'Ile-de-France. Pendant la relâche du *Gros-Ventre* à Timor, il visita cette île avec assez de soin pour que son exploration lui fournît le sujet d'un mémoire qu'il soumit à l'Académie royale de la marine, sur la température, l'agriculture, le commerce, l'industrie et les mœurs guerrières des Timoriens. Ce mémoire, très précis, se termine par la nomenclature, avec traduction en français, des termes timoriens les plus usuels. Débarqué à Brest en 1773, il obtint de rejoindre Kerguelen parti lui-même, dans l'intervalle, pour une nouvelle expédition aux Terres Australes, et pour chercher la chaloupe *la Fortune*. Après une campagne de quatorze mois sur la corvette *l'Ambition*, dont il eut le commandement, Rosily visita les principaux ports de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande. Il rapporta de ce voyage plusieurs objets utiles à la marine, tels que des pompes à chaînes, deux armements complets de vaisseau ou de frégate, et des poulies de nouveau modèle fabriquées au moyen d'une machine qui depuis a été établie au port de Lorient. Ses observations portèrent aussi sur le gréement des bâtiments de guerre et sur le mode de commettage de leurs cordages. Pendant toute la durée de ce voyage, il entretint avec M. de Sartines une correspondance qui lui valut les éloges de ce ministre. Promu lieutenant de vaisseau, au mois de février 1778, et nommé au commandement du lougre le *Coureur*, armé de 8 pierriers de 2 livres montés sur affûts, il prit part, le 17 juin suivant, au mémorable combat de *la Belle-Poule* contre la frégate anglaise *l'Aréthuse* et le cutter *l'Alerte*, armé de quatorze canons de six. Rosily, malgré l'infériorité de ses forces, n'hésita pas à attaquer ce dernier bâtiment, et, après deux heures d'un vigoureux combat, il parvint à l'aborder. Cet abordage ne lui donna malheureusement pas la faculté de faire sauter sur *l'Alerte* les hommes valides de son équipage. Entièrement désemparé et coulant bas, *le Coureur* fut obligé de se rendre. Rosily, en contraignant l'ennemi à diviser ses forces, sauva *la Belle-Poule* qui eût infailliblement succombé, s'il lui eût fallu tenir tête à ses deux adversaires. Quant à lui, à peine fut-il sur le pont de *l'Alerte*, que là, comme pendant tout le temps de sa captivité en Angleterre, il ne cessa de protester contre l'illégalité de sa capture avant toute déclaration de guerre. Décoré, pour sa belle conduite, de la croix de Saint-Louis, il séjourna vingt mois en Angleterre, et, peu après son retour en France, il fut nommé (février 1780) au commandement de la frégate *la Lively*. Embarqué l'année suivante, comme lieutenant en pied sur le vaisseau *le Fendant*, qui escor-

tait un convoi dans l'Inde, il fut, à son arrivée à l'Ile-de-France, nommé au commandement de la frégate *la Cléopâtre*, à laquelle Suffren confia, lorsqu'elle l'eut rejoint, le poste périlleux d'éclaireur de l'escadre, poste qu'elle conserva jusqu'à la fin de la guerre. Revenu en France, à la paix, et promu au grade de capitaine de vaisseau, Rosily, qui ne pouvait rester inactif, sollicita et obtint le commandement de la frégate *la Vénus*, sur laquelle il fut chargé de remplir, dans les mers de l'Inde et de la Chine, plusieurs missions commerciales et politiques fort importantes, et de rectifier en même temps plusieurs cartes du *Neptune oriental*, où pendant la guerre il avait reconnu de graves erreurs. Pendant les sept années que dura cette laborieuse expédition Rosily recueillit les précieux matériaux de l'ouvrage publié sous le titre de *Supplément au Neptune de l'Inde*. Là ne s'étaient pas bornés ses travaux; il avait consigné dans un certain nombre de mémoires, malheureusement restés inédits, des remarques intéressantes sur les productions, le commerce et les mœurs des peuples de l'Inde. Il était de retour à l'Ile-de-France en 1790, lorsqu'eut lieu l'assassinat du comte de Mac-Némara. Appelé à le remplacer dans le commandement de la station de l'Inde, Rosily eut à déployer une grande énergie pour rétablir l'ordre dans la colonie et maintenir la subordination parmi les équipages de la station. Sa modération et sa fermeté nous empêchèrent de perdre la colonie. Remplacé par M. de Saint-Félix, il revint en France au mois d'octobre 1791. Quinze mois plus tard, il fut élevé au grade de contre-amiral et chargé d'une inspection des côtes depuis Saint-Malo jusqu'à Anvers. Cette inspection terminée, il fut nommé aux fonctions de commandant d'armes au port de Rochefort, et il les exerça jusqu'au mois de juillet suivant, époque où il fut destitué comme noble. Il se retira alors à Versailles où il s'occupa exclusivement du classement des documents hydrographiques qu'il avait recueillis dans ses divers voyages. Réintégré peu de mois après, il fut chargé par le comité de salut public de rédiger définitivement les cartes et plans qu'il avait levés dans les mers de l'Inde et de la Chine. Sa nomination aux fonctions de directeur-général du dépôt de la marine (22 août 1795) fut la récompense de ce travail. Au mois de juillet suivant, le Directoire le nomma vice-amiral, et le chargea successivement de diverses missions importantes. L'une d'elles, qui lui fut confiée le 20 janvier 1797, lui prescrivit de rechercher, conjointement avec l'ingénieur Forfait et le commissaire principal David, les moyens de créer une marine et d'en assurer le développement dans les neuf départements réunis à la France par la loi du 9 vendémiaire an IV. Les commissaires, dont la mission était illimitée, se livrèrent à un travail immense. Le port d'Anvers, situé sur l'Escaut, à quinze lieues environ de la mer, fut soigneusement sondé. Les passes, les courants, les bancs, l'action des vents et des marées, ils étudièrent tout attentivement. La défense du port et de ses abords n'éveilla pas moins leur sollicitude. Ils indiquèrent les mesures nécessaires, soit pour le mettre à l'abri de toute insulte, soit pour en maintenir la libre communication avec la mer. L'assiette et la distribution des cales, des quais, des magasins,

de tous les ouvrages enfin qui assurent le service d'un arsenal, furent l'objet de leurs investigations, ainsi que les moyens d'approvisionnement que le pays pouvait offrir aux constructions navales, le mode et les ressources du recrutement maritime, les bases d'un système administratif et militaire complet, etc. C'est en grande partie dans ce travail, auquel les commissaires se livrèrent séparément, en raison de leurs aptitudes spéciales, mais qu'ils discutèrent et rédigèrent en commun, que le directoire, le consulat et l'empire puisèrent successivement les moyens de créer le port d'Anvers et de l'élever à un point de splendeur qui détermina les Anglais à en exiger l'anéantissement en 1814. Des missions semblables à Gênes, à la Spezzia, à Boulogne; des inspections des côtes de France depuis Rochefort jusqu'à Amsterdam, avec les généraux Marescot et Songis; des instructions nautiques sur la campagne d'Égypte et les autres expéditions maritimes: tels furent les sujets qui, pendant dix ans, absorbèrent Rosily. En 1805, Napoléon, par un décrêt du 1er novembre, daté du quartier-général de Braunau, lui conféra, avec le titre d'amiral, le commandement de la flotte franco-espagnole, forte de trente-trois vaisseaux de ligne, et ayant pour mission d'entrer dans la Méditerranée, de rallier les vaisseaux de Carthagène, de se porter sur Naples, de débarquer des troupes sur un point quelconque de ce royaume, d'attendre dans ces parages un convoi que les Anglais devaient envoyer à Malte, puis enfin de rentrer à Toulon. Rosily, qui, d'après des ordres antérieurs, était parti de Toulon le 14 septembre, n'arriva, malgré sa diligence, que le lendemain du combat de Trafalgar. Ce qu'il put rallier des débris de la flotte, dans la baie de Cadix, se borna à cinq vaisseaux et une frégate français et quelques vaisseaux espagnols, tous presque désemparés. L'arsenal de Cadix étant obligé de partager ses faibles ressources, entre les vaisseaux français et espagnols, il en résulta, dans la réparation des avaries, des lenteurs telles, que, pendant toute l'année 1806 et la suivante, Rosily ne put faire aucun mouvement, bloqué qu'il était d'ailleurs par une escadre anglaise dont la force augmentait à mesure que les réparations avançaient. Le 20 octobre 1807, il était prêt à reprendre la mer; mais, à cette époque, dix, et quelquefois quatorze vaisseaux anglais se trouvaient à l'ouverture de la baie. Cette croisière s'était encore renforcée lorsque cinq vaisseaux espagnols et une frégate, commandés par le chef d'escadre Apodaca, se rangèrent, au mois de février 1808, sous les ordres de Rosily, qui se trouva ainsi à la tête de dix vaisseaux et deux frégates. Des renforts venus de Gibraltar ne laissant aucun doute sur le projet qu'avaient les Anglais d'attaquer tout à la fois la ville de Cadix et l'armée combinée, Rosily, dans la vue de repousser cette double agression, travaillait à faire embosser ses vaisseaux sous les forts San-Luis et de Matagorda, ainsi que sous le château de Puntalès, lorsque éclata, le 27 mai 1808, à Cadix, une émeute qui se propagea bientôt dans toute la Péninsule. Le 30, un député des insurgés vint à bord du *Héros*, vaisseau monté par Rosily, et lui demanda qu'il laissât la division espagnole se séparer de lui. L'amiral ignorant la rupture des relations amicales entre la France et l'Espagne, et, n'ayant d'ailleurs aucun ordre d'agir

hostilement contre nos alliés, accéda à cette demande et quitta lui-même sa position pour s'avancer dans l'est de la baie. Bientôt après le commandant anglais eut avec la ville de fréquentes communications, et Rosily eut deux ennemis à combattre. Des canons et des mortiers furent transportés au Trocadéro et à la pointe de la Cantara, les batteries espagnoles firent leurs dispositions d'attaque, et cinq vaisseaux anglais mouillèrent près des Puercos. Rosily voulut profiter de la grande marée du 6 juin pour entrer dans la baie de la Caraca, non, comme on l'a prétendu, afin de s'emparer de l'arsenal situé au fond de cette baie, mais seulement pour s'y retrancher, ce qui ne put avoir lieu, le vent devenu fort et contraire ayant obligé les vaisseaux français à mouiller. La seule ressource qui restât à Rosily lui fut donc enlevée. Les Espagnols coulèrent le lendemain dans la passe deux forts navires, qui ne laissèrent de passage qu'aux embarcations. Obligés de conserver cette fâcheuse position, les vaisseaux français s'y embossèrent. Le 9, le capitaine-général Morla informa Rosily du soulèvement général de l'Espagne, et le somma de livrer sa division. L'amiral français s'y refusa, ajoutant que, s'il était attaqué, il se défendrait. Pendant ces pourparlers, vingt-cinq canonnières et douze bombardes espagnoles se portaient dans le sud-ouest des vaisseaux français, tandis que vingt-une autres canonnières, sorties de la Caraca avec deux bombardes qui restèrent dans le canal, se dirigeaient dans le nord-est. Durant cette journée et la suivante, les vaisseaux français eurent à supporter le feu continu des vaisseaux espagnols, de quarante-six canonnières, de quatorze bombardes et de douze batteries de terre armées d'environ cent vingt canons et soixante mortiers. Si l'on excepte la flotille du sud-ouest, la division française luttait avec les plus grands désavantages contre les forts et batteries éloignés de mille à mille cinq cents toises, et épaulés à des retranchements fort épais. Une nouvelle sommation de se rendre, faite le 10, à Rosily, obtint la même réponse que la veille. Jaloux pourtant d'arrêter l'effusion du sang, il proposa de débarquer ses canons et de sortir sans pavillon, pourvu que les Anglais s'engageassent à ne pas le poursuivre pendant les quatre premiers jours qui suivraient son départ. Bien que le capitaine-général eût adressé ces propositions à la junte suprême, le feu n'en continua pas moins. La perte de la division française devenait certaine et imminente : aimant mieux alors succomber en combattant que d'être écrasé par un ennemi en quelque sorte invisible, Rosily ordonna à tous ses capitaines de se tenir prêts à appareiller pour aller combattre l'escadre d'Apodaca ; mais celui-ci, dans la prévision de cette tentative, avait fait couler, pendant la nuit précédente, plusieurs bâtiments dans la partie du chenal qui le séparait de la division française. Le projet de Rosily, contrarié d'ailleurs par le vent, ne put donc réussir. Les Espagnols employèrent les trois jours suivants à réparer leurs batteries, à faire mouiller en rade onze nouvelles canonnières, et à établir une estacade dans le chenal de sortie, à l'endroit où les bâtiments avaient été coulés. On était au 14 juin ; désespérant alors de voir arriver le corps d'armée du général Dupont, attendu à Xérès du 6 au 7,

Rosily, qui s'était approché de la Caraca afin d'être plus à portée de seconder les opérations de l'armée de terre, ne dut plus penser qu'à prévenir une destruction totale et sans fruit de sa division. Les cinq vaisseaux et la frégate amenèrent donc leur pavillon à 7 heures du soir, après la troisième sommation faite par Morla. Rosily et son état-major seulement obtinrent de revenir en France. Napoléon lui tint compte de la position difficile dans laquelle il s'était trouvé placé; il lui offrit même, a-t-on dit, le portefeuille de la marine, que Rosily aurait refusé, comme il l'avait refusé sous le Directoire. En 1811, il le nomma président du conseil des constructions navales et en 1813, il le chargea, concurremment avec MM. Tarbé et Beautemps-Beaupré, de déterminer l'emplacement de l'arsenal maritime projeté à l'embouchure de l'Elbe. Rosily, qui, à son retour, avait repris ses fonctions de directeur-général du dépôt de la marine, les exerça jusqu'en 1826; son grand âge le détermina alors à demander d'être remplacé par le contre-amiral Rossel. Il mourut à Paris, le 12 janvier 1832. On doit à l'amiral Rosily : I. *Supplément au Neptune de l'Inde* (douze cartes), Paris, dépôt de la marine, gr. in-fol. II. *Instruction nautique sur la côte de la Guiane*, Paris, impr. impér., 1808, in-4°; 2e édition, avec des additions, Paris, imp. roy., 1817, in-8°. III. *Instruction pour aller chercher la barre de Bayonne et entrer dans la rivière, ou pour relâcher dans les environs*, Paris, imp. roy., 1815, in-8°; 2e édition, 1837, in-8°. IV. *Livre des signaux de nuit et de brume*, Paris, imp. roy., 1821, in-4°. Rossel (*voy.* ce nom, ci-après) a coopéré à ces trois derniers ouvrages, et il y a pris la plus grande part. Rosily avait fait aussi un projet de télégraphe remarquable par la simplicité de son mécanisme. C'est à lui qu'est due l'organisation définitive, en 1814, du corps des ingénieurs hydrographes qui ont exécuté, à sa demande, la reconnaissance de toutes les côtes de France, publiée en 5 vol. in-fol., sous le titre de *Pilote français*. Il était membre de l'ancienne Académie de la marine, de l'Académie des sciences de l'Institut, du Bureau des longitudes et grand-croix des ordres de Saint Louis, de la Légion-d'Honneur, et de l'ordre danois de Danebrog. P. L—T.

ROSINI (CHARLES-MARIE), antiquaire et philologue italien, fils d'un médecin de Naples, naquit le 1er avril 1718. Il fut, dès l'âge de sept ans, mis au collége des jésuites, où il se fit bientôt remarquer par la précocité de son intelligence et son application à l'étude. Ses progrès furent si rapides, que ses maîtres désiraient le faire entrer dans leur ordre, et le jeune Rosini s'y montrait assez disposé, lorsque la mort de son père l'obligea de rentrer dans sa famille. Il obtint ensuite une place gratuite dans le séminaire de Naples, d'où il passa dans le lycée archiépiscopal. Après avoir reçu les ordres sacrés, il fut chargé d'enseigner le grec, puis nommé préfet des études au même séminaire. Dans l'intervalle il traduisit du français, en l'améliorant, la grammaire grecque de Port-Royal. Lorsque l'abbé Nicolas Ignarra fut choisi pour précepteur du prince héréditaire, qui régna depuis sous le nom de Ferdinand IV, Rosini succeda, dans la chaire d'Écriture Sainte, à ce savant, auquel il avait déjà été adjoint pour l'interprétation des pré-

cieux papyrus extraits des fouilles d'Herculanum. Il fut aussi l'un des premiers membres de l'Académie d'archéologie qui porte le nom de cette ville, après sa réorganisation. Pendant plusieurs années il s'occupa presque exclusivement à déchiffrer les antiques manuscrits récemment découverts, et il en publia successivement un grand nombre. Le premier fut le Traité de Philodème, sur la musique, écrit en grec, qu'il fit accompagner de commentaires et de notes de la plus haute érudition. Le roi Ferdinand fut si satisfait de ce travail, qu'il donna à l'auteur la présidence à vie de la commission des papyrus. Rosini entreprit ensuite une *Histoire du Vésuve,* qui devait retracer toutes les éruptions, offrir les détails de la catastrophe qui ensevelit trois villes sous le règne de Titus, les circonstances qui les firent retrouver, et enfin les principaux monuments retirés des fouilles. Malheureusement la première partie seule de ce grand ouvrage put être publiée, parce que Rosini, qui était chanoine de Naples dès 1792, fut, en 1797, élevé au siége de Pouzzoles, ce qui l'obligea d'interrompre ses recherches archéologiques pour se consacrer aux pénibles labeurs de l'épiscopat. Pendant le règne de Joachim Murat, Rosini jouit de l'estime particulière de ce prince, qui le nomma conseiller d'État et grand-aumônier. Après le retour des Bourbons, il fut successivement nommé ministre de l'instruction publique, fonctions qu'il exerça peu de temps, et président de la consulte d'État, ainsi que de la Société royale Bourbonnienne. Rosini fut, dans les dernières années de sa vie, privé de l'usage de ses jambes par suite d'une enflure ontinuelle, et mourut le 18 février 1836, d'une attaque d'apoplexie foudroyante. Il avait publié : I. *Oratio in adventu Josephi Zurlo S. R. E. cardinalis, archiepiscopi neapolitani*, Naples, 1783, in-4°. II. *Nuovo Metodo per apprendere la lingua greca*, Ibid., 1784, in-8°. C'est la traduction de la grammaire de Port-Royal, dont nous avons parlé plus haut. III. *De vero studiorum Scopo*, Ibid., 1787, in-4°. IV. *De litterarum Utilitate nullo non tempore capienda*, Ibid., 1790, in-4°. V. *Vita Jacobi Martorellii*, Naples. VI. *Dissertatio Isagogica ad Herculanensium voluminum explanationem*, Naples, 1797, 1er vol., in fol. C'est le commencement de l'histoire du Vésuve projetée par l'auteur; il y traite particulièrement de l'éruption qui ensevelit Herculanum, Pompeia et Stabia; et, remontant ensuite à l'origine de ces villes, qu'il croit avoir été fondées par les Phéniciens, il en trace l'histoire avec une érudition et un talent de critique vraiment admirables. VII. *Herculanensium voluminum quæ supersunt*, Naples, 1793-1823, 3 vol. in fol. Cette collection, fort estimée des savants, est aujourd'hui très-rare. VIII. *Epistola de locis theologicis.* Elle se trouve à la fin du volume intitulé *de Vita Dominici Coppolæ, archiepiscopi Myrensium*, Rome, 1825. Rosini a de plus laissé inédits les ouvrages suivants : *Sententia de conductione tacita, dissertatio academica. — Dissertatio de novissimi Paschalis dominici die. — De Baptismo novi fœderis. — De authentico Nicæni I canonum numero. — Commentarius in tit. Decret. de Feriis. — Græciæ Chorographia. — Synopsis archeologiæ græcæ. — De marmore græco suessano Dissertatio. — Dissertationis isagogicæ pars altera incœpta.* — Dissertation sur le

temple de Sérapis à Pouzzoles (en italien). — Différentes inscriptions et poésies grecques, latines et italiennes. L'éloge funèbre de Rosini fut prononcé par M. Nicolas Lucignano, et sa vie écrite par M. le chevalier Prosper della Rosa. A—Y.

ROSMINI (CHARLES de), biographe et historien, naquit le 28 octobre 1758, à Rovereto, d'une famille noble. Ayant perdu son père à l'âge de sept ans, il fut confié, sous les yeux de sa mère, à un précepteur ecclésiastique qui ne négligea rien pour lui inspirer l'amour de la religion, de la vertu et des lettres. Il alla ensuite étudier le droit à Inspruck, où il resta deux ans. Revenu à Rovereto, il se lia avec deux savants, Clément Baroni et Clémentin Vannetti, qui l'encouragèrent dans son penchant pour la littérature. Il débuta, en 1782, par une lettre sur l'opéra du comte Rezzonico (*voy.* ce nom, ci-dessus, p. 27), intitulé *Alessandro e Timoteo*. Il y traite de la musique ancienne et moderne avec beaucoup de sens, de savoir, et indique les moyens de perfectionner le drame musical italien, selon que Rezzonico se l'était proposé. Rosmini s'était aussi occupé de poésie, mais ses *Versi di Erotico e di Cimone Dodiano* (Rovereto, 1783, in-8°), ne donnent pas une haute idée de son talent dans ce genre de composition auquel il eut le bon esprit de renoncer tout-à-fait pour des travaux plus sérieux. Les *Deux lettres sur quelques questions poétiques au chevalier Cl. Vannetti* (Rovereto, 1785, in-8°), et ses *Considérations sur deux opuscules de d'Alembert* relatifs à la poésie (Rovereto, 1786, in-8°), lui firent plus d'honneur, et commencèrent sa réputation. Bien que dévoué à l'étude, Rosmini paya son tribut aux travers de la jeunesse: il conçut à cette époque une passion si vive, que pour en conjurer les effets, sa mère crut prudent de l'éloigner et de l'envoyer auprès d'un de ses oncles, religieux à Ferrare. Rosmini resta dans cette ville pendant trois ans, et recueillit des matériaux pour des travaux historiques qu'il publia plus tard. Guéri de sa malheureuse passion, il revint auprès de sa mère, et continua de vivre dans l'intimité des deux savants que nous avons nommés plus haut, et qui, brouillés dans les dernières années de leur vie, entretinrent longtemps le public de leurs querelles par une de ces polémiques acerbes, trop communes parmi les gens de lettres, et où, à défaut de raisons, on finit par échanger de grossières injures. Après la mort des deux adversaires, arrivée, celle de Vannetti en 1795, et celle de Baroni, l'année suivante, Rosmini s'occupa encore de leurs différents, en publiant les *Mémoires de Baroni;* mais, voulant concilier les opinions des deux antagonistes, il ne fit que les dénaturer et les travestir. Rovereto étant devenu, *en* 1798, un des points de l'Italie les plus exposés aux excursions des armées belligérantes, Rosmini se refugia à Bellune, où le bruit des événements qui se passaient autour de lui ne l'empêcha point de se livrer à ses occupations favorites. Ce fut là qu'il prépara sa *Vie de Victorin de Feltre*, son meilleur ouvrage. On trouve aussi de lui quelques dialogues dans l'almanach de Rovereto, de 1801 et 1802; ils ont pour titres : 1° *De l'utilité des études*; 2° *L'Art du parasite*; 3° *Le Favori des belles*, et furent imprimés ensuite ensemble, in 8°, sans nom de lieu ni date. La mère de Rosmini étant morte en 1802, il quitta sa ville natale et alla s'établir à Milan, qui

lui offrait plus de ressources pour ses travaux, et où il était appelé par le chevalier Jean-Jacques Trivulce, avec lequel il se lia très-intimement et cohabita pendant plus de trente ans. De cette capitale, il fit quelques excursions dans les villes voisines pour recueillir des matériaux, et ce ne fut qu'en 1826 qu'il retourna momentanément à Rovereto, pour revoir ceux de ses proches que la mort n'avait point moissonnés. Il était à peine revenu à Milan depuis quelques mois, quand une attaque d'apoplexie foudroyante l'emporta, le 9 juin 1827. Entièrement livré à l'étude et à des exercices de piété, Rosmini, surtout dans ses dernières années, fuyait le monde et cherchait le bonheur dans une vie contemplative qui allait jusqu'à l'ascétisme. Plusieurs des *Vies* qu'il a publiées, notamment celle de la jeune Repetti, attestent cette tendance et feraient honneur au plus pieux hagiographe. Rosmini était membre de diverses sociétés savantes, entre autres de l'Académie de la Crusca, de l'Institut italien et de l'Académie royale de Turin. Outre les ouvrages que nous avons cités, il avait publié, en italien : I. *Vie d'Ovide Nason*, Ferrare, 1789, 2 vol. in-8°, et Milan 1821, in-8°. La partie critique et littéraire est fort bien traitée, et l'on ne peut qu'admirer l'habileté avec laquelle l'auteur a surmonté les nombreuses difficultés qu'il devait rencontrer. La question, tant de fois agitée, des motifs qui firent exiler le poète, est surtout discutée et résolue avec une sagacité peu commune. A cette *Vie* fut jointe par Vannini, une *Lettre* sur le style et la langue d'Ovide, et une *Leçon latine* sur la comparaison entre l'*Orphée* d'Ovide et celui qui excite tant de pitié dans le 4e livre des *Géorgiques* de Virgile. II. *Vie de Christophe Baretti*, qui parut à Pavie, en 1792, dans la *Biblioteca teologica e filosofica*, recueil que publiait l'abbé Zola; elle devait servir d'introduction à une Histoire des écrivains de Trente et de Rovereto, que Rosmini se proposait d'écrire, mais à laquelle il paraît avoir renoncé. III. *De la vie de L. A. Sénèque*, Rovereto, 1793, in-8°. C'est un des ouvrages que l'auteur a le plus soignés et qui ont obtenu le plus de succès dans le monde savant. IV. *Mémoires sur la vie et les écrits de Clément Baroni Cavalcabò*, Rovereto, 1798, in-8°. Malgré les éloges pompeux que Césarotti adressa à l'auteur, cet ouvrage n'est pas digne d'être mis en parallèle avec les autres travaux de Rosmini. V. *Idée de l'excellent précepteur dans la vie de Victorin de Feltre et de ses disciples*, Bassano, 1801, 4 vol. in-8°. Quoiqu'on eût déjà quatre vies de ce maître fameux qui contribua tant à faire refleurir les bonnes études au XVe et au XVIe siècle, celle de Rosmini l'emporte sur toutes les précédentes, non-seulement par l'étendue, mais encore par l'exactitude et par les détails accessoires qu'elle contient. « Cet ouvrage, dit Baraldi, dans les *Mémoires de religion et de littérature* publiés à Modène, a certainement été écrit avec le cœur et pour le cœur, tant il y a de pureté et d'onction dans les maximes. Le second livre peut être considéré comme un traité complet de pédagogie. » Le chevalier Étienne Ticozzi a fait imprimer depuis une Vie de Victorin de Feltre (dans l'*Histoire de la littérature de la Piave*, Bellune, 1813, in-4°), où l'on trouve quelques faits qui avaient échappé aux recherches de Rosmini. VI. *Vie de Guarino de Vérone et de ses*

disciples, Brescia, 1805-1806, 3 vol. in-8°. Le troisième volume contient la vie de trente-un élèves de Guarino, la plupart illustres par leur savoir. VII. *Vie de François Filelfo de Tolentino*, Milan, 1808, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage, joint aux deux précédents, met en lumière une série d'écrivains qui suffisent presque pour faire connaître quel était l'état de l'enseignement, des mœurs et de la religion dans le XV^e^ siècle, et combien l'Italie abondait, à cette époque, en habiles maîtres. VIII. *Histoire des entreprises militaires et de la vie de Jean-Jacques Trivulce, dit le Grand*, en XV livres, Milan, 1815, 2 vol. gr. in-4°; magnifique édition, ornée de nombreuses planches représentant des médailles, des monnaies, des portraits, etc., le tout illustré avec soin par le savant abbé Mazzuchelli (*voy.* ce nom, LXXIII, 375). Cette Histoire est précieuse, parce qu'elle renferme des notices très-circonstanciées sur les hommes et les choses du temps où vécut ce grand capitaine, et que l'auteur n'a pu obtenir qu'en fouillant dans les archives et les principales bibliothèques de l'Italie. Elle n'est cependant pas à l'abri de toute censure. Les puristes y signalent quelques taches dans le style, et des critiques plus graves lui reprochent d'être écrite dans un esprit de prévention officieuse en faveur de la famille des Trivulce; mais, quand on connaît l'intimité qui unissait l'auteur avec un des descendants du maréchal, on comprend qu'il ne pouvait guère faire autrement. On aurait tort cependant de croire que cet ouvrage soit une apologie systématique; et, quoique Rosmini essaie parfois de détruire les accusations dont son héros a été l'objet, il ne cherche point à cacher ni à dissimuler ses défauts véritables. IX. *Vie et mort exemplaires de Marie-Joséphine Repetti, jeune fille milanaise*, Venise, 1815, in-8° (sans nom d'auteur). Écrit dans le style des ascétiques, ce livre en a toute l'onction. Il fut publié par les soins du comte Pertusati, et nous ne savons pourquoi la police ne permit pas qu'il se répandît, ce qui le rend fort rare aujourd'hui. X. *Quatre opuscules inédits du XVI^e^ siècle, publiés à l'occasion des noces Trivulce et Archinti*, et contenant la description de l'enterrement de Louis XII, Milan, 1819, in-8°. XI. *Histoire de Milan*, en XVIII livres, Milan 1820, 4 vol. in-4°. Elle devait s'étendre depuis l'origine de cette ville jusqu'à l'année 1740, première année du règne de Marie-Thérèse; mais la partie qui a été publiée ne va que jusqu'à l'année 1535, époque où Milan cessa d'être la capitale d'un état indépendant et passa sous la domination de Charles-Quint. La dernière partie était prête pour l'impression au moment de la mort de l'auteur, et le manuscrit en a passé, ainsi que les autres papiers, entre les mains des neveux de Rosmini. Bien que, au dire d'un critique, M. Zannoni, secrétaire de l'Académie de la Crusca, cette histoire soit exacte, impartiale, d'une critique saine, d'un style rapide, clair et élégant, le public milanais préfère aujourd'hui celle qu'a laissée le comte Pierre Verri. Rosmini a été l'objet de plusieurs éloges académiques et de différentes notices; à Modène, par M. Joseph Baraldi (dans les *Mémoires de religion et de littérature*, déjà cités, année 1829, t. XVI); à Rovereto, par le professeur Stoffella; à Milan, par le docteur Labus; à Padoue, par le professeur Meneghelli; enfin, à Venise, par le savant bibliographe Bar-

thélemi Gamba, dans la *Biographie des hommes célèbres du XVIII^e^ siècle.* A—Y.

ROSNEL (Pierre de), orfèvre et joaillier du roi de France dans le XVII^e^ siècle, est auteur d'un ouvrage estimé, qui a pour titre : *Le Mercure indien*, ou *Trésor des Indes.* Il est divisé en deux parties : la première traite de l'or, de l'argent et du vif-argent, de leur formation, de leur origine, etc.; la seconde, des pierres précieuses, des perles, de leur formation, usage, valeur, etc. De Rosnel publia son ouvrage en 1667, in-4°, et il y en eut une seconde édition in-8°, en 1668. Ce livre, fait avec soin, annonce des connaissances profondes en métallurgie. Les progrès de la science l'ont fait oublier; mais il peut être encore utilement consulté. *Z.*

ROSSANT (André de), avocat, poète, et ligueur zélé, naquit à la Guillotière, un des faubourgs de Lyon, vers le milieu du XVI^e^ siècle. C'était, suivant le P. de Colonia, un fameux faiseur d'anagrammes, et il en publia un grand nombre qu'il accompagnait de vers français ou latins. Il en composa même un traité qu'il intitula l'*Onomastrophie*, ou l'Art de retourner un nom en changeant de place les lettres qui le composent. Lui-même anagrammatisa son nom français en celui de *Art donné des ars*, et son nom latin, *Andreas Derossatuis*, en celui de *Ardes ardens os vatis.* Toutefois il ne se borna pas à ces bagatelles difficiles; il se jeta tête baissée dans le parti de la Ligue, et lui voua sa muse. Après la mort tragique de Henri III, il outragea indignement la mémoire de ce prince dans un libelle qu'il dédia à Chapelle Marteau, prévôt des marchands de Paris, en l'invitant à dresser une statue à Jacques Clément, afin qu'elle fût honorée par le peuple comme celle d'un saint. Ce libelle est intitulé : *Histoire mémorable récitant la vie de Henry de Valois, et la louange de frère Jacques Clément comprise en 55 quatrains fort catholiques*, etc., Paris, Mercier, 1589, in-8°. Déjà Rossant avait publié un autre libelle, sous ce titre : *Les mœurs, humeurs et comportements de Henry de Valois, représentés au vrai, depuis sa naissance*, Paris, Ant. Le Riche, 1589, in-8°. Après la réduction de Paris, il chanta la palinodie, et fit à la louange de Henri IV des vers et des anagrammes. On ignore à quelle époque mourut ce versificateur, dont les bibliophiles recherchent encore les productions, qu'ils poussent à des prix exorbitants dans les ventes aux enchères. On en trouvera les titres dans le t. XVI de la *Bibliothèque française* de l'abbé Goujet. Peut-être faut-il ajouter à son bagage un opuscule intitulé : *Syllogismes en quatrains sur l'élection d'un roy*, Lyon, Jean Pillehotte, 1593, in-8° de 11 feuillets. L'auteur de ce pamphlet souhaite que le pape Clément VIII vienne en aide aux Français pour parfaire l'œuvre de Jacques Clément, et que Henri de Bourbon périsse comme a péri Henri de Valois. *Voy.* la *Bibliothèque* de La Croix du Maine, t. 1^er^, p. 20, et le *Cell'hellénisme* de Trippault, article *Trappe*, où on lit que Rossant était *un homme de bien versé dans les deux langues;* mais Trippault disait cela en 1586, et alors cet homme de bien ne s'était pas encore fait l'apologiste du régicide. A. P.

ROSSEL (Élisabethe - Paul-Édouard, chevalier de), contre-amiral honoraire, directeur-général

du dépôt des cartes et plans de la marine, membre de l'Académie des sciences, etc., etc., naquit à Sens le 11 septembre 1765. Christophe-Colomban de Rossel, son père, maréchal-de-camp des armées du roi, fut tué à Quiberon, le 21 juillet 1794, à l'âge de soixante-dix ans; et Élisabethe-Jacqueline L'Hermite de Chambertrand, sa mère, périt sur l'échafaud révolutionnaire. Le jeune Rossel reçut sa première éducation au collège de La Flèche, où il avait été placé comme élève du roi. Il n'avait pas encore atteint sa quinzième année, lorsque, au mois de mai 1780, il entra dans les gardes de la marine. Ce fut en cette qualité qu'il fit les campagnes de 1780, 1781 et 1782, dans les Antilles, sur l'escadre du comte de Grasse, et qu'il prit part à tous les combats qu'elle livra aux Anglais. Après une autre campagne dans les mêmes parages, il revint sur les côtes de France à la paix de 1783, et fut nommé, l'année suivante (1784), élève de la marine. Attaché, en 1785, à d'Entrecasteaux, commandant en chef les forces navales françaises dans l'Inde, Rossel se perfectionna dans les diverses parties de l'art nautique pendant les quatre années qu'il resta sous les ordres de cet habile marin, élève et parent du bailli de Suffren. Le zèle qu'il montra pour le service, son activité, les talents précoces dont il donna des preuves, et la douceur de son caractère, lui firent acquérir l'estime d'Entrecasteaux, qui demanda et obtint pour lui, en 1789, le grade de lieutenant de vaisseau. Chargé, au mois de septembre 1791, de visiter, avec les frégates *la Recherche* et *l'Espérance*, toutes les côtes que La Pérouse avait dû parcourir après son départ de Botany-Bay, le 11 mars 1788, et de découvrir quelque trace de cet infortuné navigateur, d'Entrecasteaux eut aussi ordre de poursuivre les recherches scientifiques que son prédécesseur n'avait pu terminer. Le désir d'avoir avec lui un officier dont il connaissait les talents et les qualités personnelles, l'engagea à demander Rossel, qui s'embarqua sur son bord en qualité de lieutenant de vaisseau. Partie de Brest le 29 septembre, l'expédition arriva le 17 janvier 1792 au cap de Bonne Espérance. Là les dépêches de M. de Saint-Félix, commandant la station française dans l'Inde, contenant des indications relatives à La Pérouse, déterminèrent à changer le plan prescrit par les instructions. Nous ne nous étendrons pas sur cette longue et intéressante campagne, pendant laquelle Rossel commença à mettre en pratique les leçons de Borda et de Fleurieu, dont il avait été l'admirateur dès sa jeunesse; nous dirons seulement qu'on doit à cette expédition l'entière reconnaissance des côtes de la Nouvelle-Calédonie et de l'île Bougainville, de la côte méridionale de la Nouvelle-Hanovre, de la partie nord de l'archipel de la Louisiade, de près de 300 lieues de côtes au sud-ouest de la Nouvelle-Hollande, c'est-à-dire de toute la terre de Leeuwin, et de la presque totalité de celle de Nuyts; la découverte au sud de la terre de Diemen, d'une suite de canaux, de rades et de ports commodes dans lesquels de belles rivières viennent se jeter, ainsi que d'autres découvertes et reconnaissances qu'il serait trop long d'énumérer ici. Nous ajouterons cependant qu'on passa pendant cette campagne à 12 ou 15 lieues d'une île qui fut nommée *la Recherche*, dont la position géogra-

phique en longitude et en latitude s'accorde d'une manière surprenante avec celle qui a été assignée par Dumont-d'Urville à l'île de Vanikoro, où ce dernier navigateur a trouvé les débris du naufrage de La Pérouse, but des recherches de l'expédition commandée par d'Entrecasteaux. Au mois de mai 1793, Huon de Kermadec, commandant *l'Espérance*, étant mort, et d'Auribeau lui ayant succédé, Rossel prit le commandement de *la Recherche*, en qualité de capitaine de pavillon. Arrivés dans le nord de la Nouvelle-Guinée, les deux navires perdirent leur respectable chef le 20 juillet 1793, et passèrent sous les ordres de d'Auribeau, qui les conduisit à Sourabaya, port de l'île de Java. Ce fut dans ce port que, par suite des événements survenus en France, les bâtiments furent mis en dépôt entre les mains du gouvernement hollandais. La mort de d'Auribeau, vers la fin de 1794, rendit Rossel chef de l'expédition. Il s'embarqua au commencement de 1795, sur un vaisseau de la compagnie hollandaise avec les papiers qui contenaient les résultats des travaux de la campagne, ainsi que les plans originaux levés par M. Beautemps-Beaupré, ingénieur hydrographe en chef. Fait prisonnier par les Anglais à la hauteur des îles Schetland, de Rossel fut conduit à Londres, où il arriva le 1er nov. 1795. Il eût pu dès lors rentrer dans sa patrie; mais ce ne fut cependant qu'à l'époque de la paix d'Amiens (1802) que, sur l'invitation réitérée du gouvernement français, il se décida à se rendre à Paris. Il y rapporta les documents hydrographiques du voyage, dépôt précieux qu'il avait eu beaucoup de peine à sauver, et dont l'amirauté anglaise dut nécessairement tirer des renseignements utiles, lorsqu'en 1797 et 1798 elle envoya reconnaître les découvertes faites par d'Entrecasteaux, à la terre de Van Diémen. Pendant les sept années que Rossel passa en Angleterre, il s'occupa exclusivement du soin de recueillir et de mettre en ordre les matériaux du voyage, et de conserver par écrit la trace de ses souvenirs. A sa rentrée dans sa patrie, il s'y trouva isolé et sans aucun moyen d'existence; une partie de sa famille avait péri sous la hache du terrorisme, et le patrimoine de ses pères avait été englouti par la tourmente révolutionnaire (1). Ces coups cruels du sort n'abattirent pas son courage; il les supporta avec calme et résignation, et s'estima heureux de recevoir au dépôt de la marine un modique traitement que le chef du gouvernement lui accorda, en lui donnant l'ordre de publier la relation qu'il venait de finir. D'Entrecasteaux avait tenu un journal exact des événements survenus jusqu'à l'époque où les frégates quittèrent la côte de la Nouvelle-Bretagne, pour se rendre aux Moluques; c'est-à-dire qu'il ne s'était arrêté que onze jours avant sa mort. Rossel, qui avait continué ce journal jusqu'au moment où l'expé-

(1) Ce furent ces divers motifs et *non* les obstacles mis par le gouvernement anglais qui empêchèrent Rossel de rentrer plus tôt en France. C'est donc par erreur qu'on a dit dans le n° du 7 janvier 1830, du *Journal des Voyages*, « que les Anglais avaient violé les lois de l'humanité et les droits de la science en condamnant dans le XIXe siècle, un navigateur distingué, qui rapportait en Europe des matériaux précieux, à sept années de captivité et de détresse. » Ce reproche est d'autant plus injuste que pendant son séjour en Angleterre, Rossel n'eut qu'à se louer du gouvernement anglais qui lui accorda un secours annuel jusqu'à sa rentrée en France.

dition mouilla dans la baie de Sourabaya, fit paraître, en 1808, la relation qui lui avait été démandée sous le titre de *Voyage de d'Entrecasteaux, envoyé à la recherche de La Pérouse* (2). Formé aux observations astronomiques à l'Observatoire de Paris, Rossel, dont d'Entrecasteaux appréciait la capacité, avait été chargé par lui, dès le début de la campagne, de remplacer M. Bertrand, astronome de l'expédition, forcé de donner sa démission par suite du mauvais état de sa santé. Les discussions et les observations astronomiques faites sous la direction de Rossel, pendant le cours de l'expédition, et dont la plus grande partie lui appartenaient en propre, furent jointes à la relation du voyage qui formait le premier volume, avec les résultats qui avaient servi à déterminer les positions géographiques des lieux placés sur les cartes. Les observations faites à la mer étant presque toutes affectées d'erreurs assez sensibles pour influer sur les déterminations géographiques, Rossel crut devoir annexer à ce recueil de celles qu'il présentait un travail important, dans lequel il discute la nature de ces erreurs, présente plusieurs moyens d'en déterminer l'influence, et indique des méthodes très-simples pour donner aux latitudes et aux longitudes toute l'exactitude dont elles sont susceptibles. L'ensemble de ce travail, dont il a l'extrême modestie d'attribuer une partie du mérite aux avis de son ami le célèbre Fleurieu, comprend tout le second volume. Il est divisé en deux parties : la première peut être regardée comme un excellent traité d'astronomie nautique; et la seconde comme un recueil complet de toutes les observations de latitude et de longitude faites à la mer et à terre, pendant le cours du voyage, et de toutes celles qui furent faites dans les relâches, pour déterminer le mouvement journalier des montres marines ; avec le tableau de ces mouvements et celui des longitudes obtenues par des distances de la lune au soleil ou aux étoiles, corrigées, pour la plupart, d'après les observations du passage de la lune au méridien, faites à Greenwich, par le docteur Maskeline. On y trouve encore les déclinaisons de l'aiguille aimantée, déterminées à terre par des azimuths et des amplitudes du soleil, ainsi que les observations de son inclinaison, et de la durée d'une oscillation infiniment petite. « C'est un ouvrage immense, disent MM. de Bougainville, Buache, Méchain et de Fleurieu, commissaires désignés par le Bureau des longitudes pour lui en rendre compte, et sans doute l'un des plus importants en ce genre qui aient été encore publiés, et qui ne peut, dans toutes ses parties, que faire honneur à la marine française. » En 1810, Rossel en rédigea, à la prière de M. Biot, un abrégé que ce savant joignit à la seconde édition de son *Traité élémentaire d'astronomie physique*, dont il devint ainsi le complément. Dans cet abrégé, Rossel présente, sous la forme la plus commode et la plus simple que l'on puisse employer dans les applications, toutes les méthodes dont on a besoin à la mer, ainsi que des tables ingénieuses, calculées par lui, pour faciliter l'usage de la méthode de Douwes, qui donne la latitude par deux hauteurs observées hors du méridien. Ce traité d'astronomie nau-

(2) Paris, 1808, de l'Imprimerie impériale, 2 vol in-4°, avec un atlas in-fol., 1807.

tique fut accueilli avec un vif intérêt lorsqu'il parut. « Jusqu'à lui, dit M. Biot, cette matière avait été traitée, ou trop superficiellement, ou d'une manière beaucoup trop scientifique pour le commun des marins : aussi s'empressa-t-on de le traduire dans plusieurs langues étrangères (3). » Rossel fut nommé en 1811 membre du Bureau des longitudes à la place de Fleurieu, et l'année suivante il succéda, dans la section de géographie et de navigation de la première classe de l'Institut (Académie des sciences), à M. de Bougainville qui l'avait souvent désigné à ses collègues comme celui qui était le plus digne de le remplacer. Adjoint au comte de Rosily, directeur-général du dépôt des cartes et plans de la marine, le 6 juin 1814, Rossel, déjà chevalier de Saint-Louis depuis le mois de septembre 1792, fut nommé chevalier de la Légion-d'Honneur le 12 janvier 1820, contre-amiral honoraire au mois d'août 1822, et succéda enfin le 31 décembre 1826 au poste que M. de Rosily avait occupé au dépôt de la marine (*voy.* ROSILY, ci-dessus, p. 463). Le 18 mars 1828, le roi de Danemark, voulant lui témoigner la haute estime que lui avaient inspirée ses talents et les services rendus par lui à l'hydrographie, lui conféra le titre de commandeur de l'ordre de Danebrog. Quoique d'une santé délicate, Rossel se livrait au travail avec une ardeur incroyable. Appelé à faire partie de la plupart des commissions chargées de l'examen des questions scientifiques, il fut membre, et membre actif du conseil de perfectionnement de l'École polytechnique, des commissions des écoles d'hydrographie du royaume, du collége de la marine à Angoulême, de celle de la carte de France, de celle des phares, etc., etc. Ce fut comme membre de ces dernières commissions, et sur son rapport (1819), dont nous donnerons le titre à la fin de cette notice, que le système d'éclairage des côtes de France fut définitivement adopté. C'est au sujet de ce beau travail de Rossel que MM. Mathieu, Halgan, Fresnel et Arago, nommés pour l'examiner, disaient : « Qu'en adoptant toutes les dispositions proposées par le savant marin, ils croyaient devoir lui adresser leurs remercîments personnels, et y joindre d'avance ceux des navigateurs auxquels il venait de rendre un service signalé. » Mais le plus bel ouvrage de Rossel, celui du moins auquel il attachait le plus de prix et sur lequel il fondait sa réputation, est son *Livre des signaux de jour, de nuit et de brume, à l'usage des vaisseaux de guerre français*, imprimé en deux parties en 1819 et 1821. Outre de nombreuses notices qu'il a fournies à la *Biographie universelle*, dont il fut un des premiers rédacteurs, et parmi lesquelles nous nous bornerons à citer *Christophe Colomb* (4), *Cook*, *Entrecasteaux*, *La Pérouse* etc.; on lui doit l'article *Courants* dans le *Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle*, des

(3) La traduction anglaise porte ce titre : *A practical treatise on finding the latitude and longitude at sea, translated from the french by Th. Myers*, Londres, 1815, in-8o.

(4) La collection de Navarette et les ouvrages de Washington-Irving, de Humboldt, etc., sur les premiers temps de l'Amérique, n'ayant point paru lorsque Rossel rédigea sa notice sur Christophe Colomb, on ne doit pas s'étonner qu'il y existe des lacunes; elle était pour l'époque où elle parut tout ce qu'on pouvait faire de mieux.

notes pour les trois premiers volumes de notre *Collection des voyages et des découvertes des Espagnols*, etc. On doit encore à Rossel, outre plusieurs ouvrages qui seront mentionnés ci-après, une multitude de rapports, de mémoires, de notes sur la navigation en général, sur l'astronomie nautique et sur l'hydrographie. C'est lui qui a rédigé toutes les instructions pour les principales expéditions scientifiques qui ont été faites depuis quinze ans sous les ordres des Freycinet, des Duperrey, des Bougainville, des Dumont-d'Urville, etc., et qui a été chargé d'en rendre compte à l'Académie des sciences. Il a aussi attaché son nom à tous les ouvrages nautiques publiés sous les auspices du ministère de la marine, depuis sa nomination au poste de directeur-adjoint du dépôt hydrographique de ce département. Passionné pour l'étude et pour le progrès des sciences géographiques, Rossel conçut, en juillet 1821, avec d'autres savants et des patriotes éclairés, le projet de créer en France une Société de géographie. Lorsque le projet eut reçu un commencement d'exécution, il fit partie du comité auquel fut confié le soin d'arrêter définitivement le règlement de la nouvelle société, règlement qui lui sert encore de boussole. A la première assemblée générale, qui eut lieu le 15 décembre suivant, Rossel fut nommé membre de la commission centrale, dont le premier il devint le président quelques jours après. Élu plusieurs fois vice-président, il l'était encore lorsqu'une maladie douloureuse et de courte durée vint l'enlever à la science et à ses amis, le 20 nov. 1829. Il conserva jusqu'au dernier moment toute la rectitude de son jugement, toute la plénitude de ses facultés intellectuelles, toute l'amabilité de son caractère (5). La veille de sa mort, cet homme excellent qui nous accordait depuis long-temps une place dans son amitié, oubliant ses cruelles souffrances, s'entretenait encore avec nous de la Société de géographie à laquelle nous appartenions tous les deux, et des moyens de rendre ses travaux plus fructueux. Doué d'un coup d'œil sûr, possédant tous les secrets de l'art du marin, habile astronome, géographe distingué, il réunissait à des qualités éminentes, qui lui assurent un rang honorable dans les annales des sciences, les plus aimables qualités sociales, une modestie que n'ont pas toujours les hommes qui possèdent de grands talents, un caractère plein de douceur, de franchise et de loyauté, une rare indulgence, et un empressement infatigable à seconder et à aider de ses encouragements et de ses avis, non-seulement ceux qui, désirant marcher sur ses traces, voulaient se dévouer à la carrière de la navigation, mais tous ceux qui avaient besoin de consulter son expérience. « Il dut compter beaucoup d'amis et pas un ennemi. » C'est ainsi que le caractérise, dans le discours qu'il prononça sur sa tombe, Dumont-d'Urville, qui reconnaît en maintes circonstances combien il est redevable aux bons conseils et aux sages directions de Rossel. Nous avons largement puisé, pour composer cette notice, dans celle qui a été lue par nous, en qualité de secrétaire

(5) Trois mois seulement avant sa mort (17 août 1829) il avait lu à l'Académie des sciences son rapport sur la navigation de l'*Astrolabe*, commandée par Dumont-d'Urville.

de la Société de géographie, à la séance générale du 11 décembre 1829, Voici la liste des ouvrages publiés par Rossel : I. *Voyage de d'Entrecasteaux envoyé à la recherche de La Pérouse, publié par ordre de l'empereur, rédigé par M. de Rossel,* Paris, imprimerie impériale, 1808, 2 vol. in-4°, avec un atlas in-fol., portant la date de 1807. Le second tome forme, ainsi que nous l'avons dit plus haut, un véritable traité d'astronomie nautique qui a fait inscrire le nom de Rossel dans les fastes de la marine et des sciences, et que M. Beautemps-Beaupré, si bon juge en ces matières, a considéré comme le plus beau titre qu'il ait acquis à la reconnaissance des navigateurs, puisqu'on y trouve réunis de bons préceptes à de nombreuses et utiles applications II. *Instruction nautique sur les côtes de la Guyane*, Paris, 1808, imprimerie impériale. On attribue avec raison ces instructions à Rossel, dans la table alphabétique du catalogue des Bibliothèques de la marine, t. V; mais on a omis d'en faire mention au t. Ier du même catalogue qui contient néanmoins la désignation des ouvrages relatifs à la Guyane. MM. Gatier et Lartigue ont fait paraître postérieurement, l'un en 1826 et l'autre en 1827, de semblables instructions, et M. *** en prépare en ce moment (1846) de nouvelles plus développées, qui seront probablement plus exactes, ou du moins plus complètes. III. *Description nautique de la côte d'Afrique, depuis le cap Blanc jusqu'au cap Formose,* Paris, imprimerie impériale, 1814, 1 vol. grand in-8°. IV. *Instruction pour aller chercher la barre de Bayonne, et entrer dans la rivière,* Paris, impr. impériale, 1815, in-8°; inséré d'abord dans les *Annales maritimes*. On a publié en 1837, à l'imprimerie royale, une semblable instruction à laquelle a été jointe celle pour relâcher dans les environs de Bayonne. V. *Mémoire sur l'état et les progrès de la navigation,* lu à la séance générale des quatre académies, le 24 avril 1817, et inséré dans le recueil des Mémoires de l'Institut. VI. *Livre des signaux de jour à l'usage des vaisseaux de guerre français,* Paris, imprimerie royale, 1819, in-8°. VII. *Livre des signaux de nuit et de brume à l'usage des vaisseaux de guerre français, avec l'usage dudit livre,* Paris, imprimerie royale, 1821, in-4°. On conçoit que quelques changements et des améliorations amenées par le temps ont été faits plus tard à ces deux derniers ouvrages; mais M. de Rossel n'a pas moins le mérite d'en avoir conçu le plan et d'être l'auteur de la première rédaction de cet immense travail (*voy.* ROSILY, ci-dessus, p. 463). VIII. *Rapport contenant l'exposition du système adopté par la commission des phares pour éclairer les côtes de France,* avec une carte, Paris, imprimerie royale, 1825, in-4°. IX. Mémoire pour servir d'instruction à M. Dumont-d'Urville, capitaine de frégate, commandant la corvette du roi *l'Astrolabe*, pendant sa campagne de découvertes, etc., Paris, avril 1826, imprimée en tête de l'*Histoire des voyages,* Paris, 1830. « Cet itinéraire (celui que devait suivre *l'Astrolabe*), écrivait le ministre de la marine au capitaine Dumont-d'Urville, le 8 avril 1826, que vous avez vous-même tracé avec M. le contre-amiral chevalier de Rossel, se trouve développé fort en détail dans le mémoire ci-joint qui a été rédigé au dépôt des cartes et

plans de la marine, etc. (par M. de Rossel). » X. *Instructions pour la description nautique des côtes de la Martinique*, destinées à M. Monnier, ingénieur hydrographe de la marine. Dans ces instructions, remises le 9 décembre 1823, Rossel expose le système d'opérations que M. Monnier doit suivre pour remplir le but de sa mission. Il revit ensuite avec soin le travail de cet ingénieur hydrographe, ainsi que celui-ci a la bonne foi et la modestie de le reconnaître. Le nom de Rossel a été donné à une île située dans le grand Océan. D—z—s.

ROSSET (PIERRE-FULCRAND), magistrat et poète, fut le premier qui tenta d'enrichir d'un poème sur l'Agriculture notre langue qu'on s'accordait à regarder comme rebelle aux détails d'un semblable sujet. Il naquit à Montpellier, dans les premières années du siècle dernier, au sein d'une famille honorée, et fut envoyé à Paris pour faire ses études dans un des colléges de l'Université, alors illustrée par les habiles professeurs que Rollin y avait formés. Il y contracta pour les lettres un amour que rien ne put affaiblir pendant sa longue carrière. Pourvu d'une charge de conseiller à la Cour des aides, dans sa ville natale, en 1730, il en remplit les fonctions avec distinction, et s'y fit remarquer par la clarté de ses rapports et par l'élocution élégante et facile dont il les embellissait. Il consacra tous ses loisirs à la composition d'un poème didactique sur l'Agriculture : il y travaillait dès 1745, comme le prouve l'épilogue qui le termine, et où l'auteur rappelle qu'il a écrit pendant que le roi faisait la guerre en Flandre et en Italie. L'ouvrage était achevé depuis long-temps, lorsque Delille mit au jour sa traduction des *Géorgiques*. Le succès qu'elle obtint encouragea Rosset à publier son ouvrage, qu'une crainte modeste avait jusque-là retenu dans l'obscurité. Mais ce concours ne lui fut pas favorable en certains points. Rosset n'avait pas le coloris brillant de son rival ; il n'était pas soutenu par le génie de Virgile; il avait adopté un plan sévère, dénué d'épisodes : il dut céder la victoire dans cette lutte inégale. Cependant on remarque dans son poème des morceaux très-bien faits, des détails fort heureusement rendus, de belles descriptions. La Harpe l'a traité avec une extrême rigueur; Palissot lui a rendu plus de justice, et nous savons que Delille en faisait beaucoup de cas. Ce fut en 1774 que l'ouvrage sortit des presses de l'Imprimerie royale, format in-4o, orné de gravures faites d'après les dessins de Loutherbourg. L'auteur devait cette faveur à la protection de M. Bertin, alors ministre, qui voulut que l'ouvrage fût révisé par Gresset. Les observations de celui-ci, les réponses de Rosset produisirent deux manuscrits assez considérables qui faisaient partie de la bibliothèque de M. Renouard (*voy.* son catalogue, tom. III, au commencement). Dans la préface de son poème, l'auteur s'attache d'abord à combattre le préjugé, alors fort accrédité, qu'il était impossible de chanter dans notre langue les travaux de la campagne, et trace ensuite l'histoire des poètes anciens et modernes qui le précédèrent dans la même carrière. Le poème est divisé en six chants, qui ont pour sujets les champs, les vignes, les bois, les prairies, les troupeaux et la basse-cour. En 1782, Rosset y ajouta une seconde partie, comprenant trois chants nouveaux, savoir : les plantes et le jardin pota-

ger, les étangs, les viviers et les jardins chinois ou anglais. Elle est aussi in-4° et de l'imprimerie royale. La première partie du poème de l'Agriculture a été réimprimée, Paris, 1774, in-8°, et 1777, in-12. Une nouvelle édition de ce poème a paru sous le titre de *l'Agriculture, ou les Géorgiques françaises*, Lausanne, 1800, in-12. Rosset cultivait aussi la poésie latine, et il avait, à la prière de plusieurs évêques du Languedoc, composé des hymnes pour les fêtes des saints particuliers à leurs diocèses. Il les a recueillies et publiées avec une traduction française en 1784 (Paris, in-12). Mais on est forcé de reconnaître qu'il a eu moins de succès dans l'emploi de cette langue ancienne, et que sa latinité n'est ni bien pure ni bien élégante. Il était venu, dans un âge avancé, se fixer à Paris, après s'être démis de sa charge en faveur de son fils. Il avait un grand désir d'être admis à l'Académie française, et il n'était pas indigne de cet honneur. Mais ses vœux ne furent pas remplis, et il mourut en 1788, plus qu'octogénaire, sans avoir pu obtenir cette distinction. Rosset, sans être dépourvu de talent, ne doit pas être mis au nombre de nos premiers poètes; cependant nous lui devons de la reconnaissance pour une tentative jusqu'alors sans exemple. Bonnier d'Alco (1), son collègue et son ami, fit pour son portrait les vers suivants:

Hic primus patrio Francorum carmine dixit
Jugera, vina, nemus, prata, pecus, volucres.
Fœmineas cathedras, legum penetralia, ludos
Et varias coluit multus amicitias;
Et quanquam assidue celebravit sordida rura,
Hic fuit urbis amans, hic fuit urbis amor.

Ces vers se lisent au bas du portrait de Rosset dessiné par Saint-Quentin et gravé par Masquelier, sauf le second distique qui a été retranché sans doute comme n'étant pas assez grave. L'auteur de ces vers a ajouté ces mots :

Antonius Samuel Bonnier d'Alco, amicus amico.

SI—D.

ROSSI (IGNACE de), philologue, né à Viterbe, d'une famille distinguée, le 3 février 1740, entra dans la compagnie de Jésus en 1753, et se fit remarquer de bonne heure par une mémoire heureuse, un goût sûr et une application soutenue. Après avoir fait son noviciat à Rome, il fut chargé de professer successivement les humanités et la rhétorique à Macerata et à Florence. Il enseignait la philosophie et les mathématiques à Spolète, lorsque la société de Jésus fut supprimée. Cet événement le fit retourner à Rome, où il s'appliqua avec ardeur, pendant plusieurs années, à l'étude des langues orientales. Nommé professeur d'hébreu à l'Université grégorienne, il voulut se charger, en outre, d'expliquer l'Écriture-Sainte; et il s'acquitta, pendant trente ans, de cette tâche avec beaucoup de succès. Ses recherches philologiques ne l'empêchèrent pas de cultiver les autres branches de la littérature, et surtout l'histoire, la chronologie, la numismatique, l'ancienne philosophie et les classiques grecs et latins. Le Père de Rossi est mort à Rome dans le collége romain, le 25 novembre 1824. Il avait publié entre autres ouvrages : I. *Commentationes Laertianæ*, Rome, 1788, in-8°. C'est une restauration et un commentaire des passages les plus difficiles de Diogène Laërce. Ce travail fut l'objet d'un rapport à l'Institut de France (classe d'histoire et

(1) Antoine-Samuel Bonnier d'*Alco*, et non d'*Arco*, était le père du ministre plénipotentiaire français assassiné au congrès de Rastadt (*voy.* BONNIER, V, 136-37).

de littérature), et valut à l'auteur d'être mis au rang des critiques les plus distingués, les plus ingénieux, et des hommes les plus versés dans l'histoire et dans la connaissance des anciens systèmes de philosophie. II. *Etymologiæ Ægyptiacæ*, Rome, 1808, in-4°. III. Un recueil de petites pièces en vers et en prose. Le P. de Rossi avait prononcé en 1765, à Florence, un discours remarquable sur l'importance et l'usage de la métaphysique, pour défendre la religion contre les incrédules. Il avait terminé une interprétation latine d'un manuscrit en langue cophte, tiré de la bibliothèque Angélique, à Rome, et qui contient les petits prophètes. Il y a ajouté des fragments de ces mêmes prophètes en dialecte thébaïque, qu'il traduisit du latin et enrichit de notes. On a trouvé parmi ces manuscrits un Commentaire sur la *Préparation évangélique* d'Eusèbe, et des éclaircissements sur des inscriptions antiques, ainsi que sur plusieurs écrivains grecs et latins. L'éloge du Père de Rossi a été prononcé par M. Laureani, professeur au collége romain. A—Y.

ROSSI (JEAN-BERNARD de), laborieux orientaliste, et l'un des plus savants hébraïsants de nos jours, naquit à Castel-Nuovo, en Piémont, le 25 octobre 1742. Dès ses premières études il se montra passionné pour le travail, et sitôt qu'un bon livre lui tombait sous la main, il ne manquait pas d'en faire des extraits qu'il conservait avec soin. Il ne se délassait de ses travaux classiques que par d'autres études, en apprenant le dessin, et s'occupait à tracer des cadrans solaires. Destiné à l'état ecclésiastique, il se rendit à Turin, pour y suivre les cours de théologie et d'hébreu. Les progrès étonnants qu'il fit dans cette langue déterminèrent sa vocation. Il n'y avait que six mois qu'il en avait commencé l'étude lorsqu'il fit imprimer, en vers hébraïques d'un mètre fort difficile, un assez long poème (*Canticum, seu Poema hebraicum*, Turin, 1764 in-4°), en l'honneur de M. de Rora, qui venait d'être nommé à l'évêché d'Ivrée. Reçu docteur en 1766, et ordonné prêtre, il n'en continua pas moins son étude favorite. Il apprit, tout seul, l'hébreu sans points, le rabinique, le chaldaïque, l'arabe et le syriaque; il dédia, en 1768, à monseigneur de Rora, qui avait été transféré au siége archiépiscopal de Turin, ses *Carmina orientalia* (Turin, in-4°), et fit graver en bois, à ses frais, pour l'impression de cet ouvrage, les caractères orientaux qui manquaient à l'imprimerie royale. La suite de ses travaux philologiques ne lui permit pas de se borner aux langues orientales, proprement dites; il crut devoir y joindre l'étude de la plupart des langues vivantes, et il rédigea, pour son usage, des grammaires anglaise, allemande, russe, etc. Cette infatigable activité dont il donnait des preuves en composant des vers ou autres pièces en langues orientales, dans toutes les occasions importantes, fut récompensée, en 1769, par un emploi au musée qui dépend de la Bibliothèque royale de Turin, annexée à l'Université. A la même époque, le duc de Parme voulant donner un grand éclat à l'Université qu'il venait de fonder dans sa capitale, ne négligeait rien pour y attirer des professeurs du premier mérite, et l'abbé de Rossi fut appelé pour y occuper la chaire de langues orientales, avec des conditions fort avantageuses. Ayant obtenu l'agrément de son souverain, le

savant philologue accepta l'invitation, et pendant quarante années il ne cessa de se livrer à ce pénible enseignement. Grâce au célèbre imprimeur Bodoni, qui avait établi à Parme une fonderie de caractères qui égalait au moins ce que l'on connaissait de plus beau en ce genre dans le reste de l'Europe, Rossi put déployer d'une manière plus brillante son érudition dans la polygraphie orientale. Il publia, en 1769, un poème à l'occasion du mariage du duc de Parme (*In nuptiis Ferdinandi I et Mariæ Amaliæ, Poema anatolico-polyglotta*, 1769, in-4°), et lors du baptême du prince Louis de Parme, en 1774, il donna vingt inscriptions en caractères exotiques, tous fondus et gravés par Bodoni. Ces essais furent si bien reçus que, l'année suivante, lors du mariage du prince de Piémont, qui régna depuis sous le nom de Charles-Emmanuel IV, il fit paraître ses *Epithalamia exoticis linguis reddita, in nuptiis aug. principis Car. Emm. et Mariæ Adel. Clotild.* (Parme, gr. in-fol.), regardés encore aujourd'hui comme un des chefs-d'œuvre de l'art typographique, et auxquels, pour la difficulté de la composition, on ne pouvait peut-être comparer alors que le *Monumentum romanum*, fait en l'honneur de Peiresc, avec la différence que ce dernier était le fruit du travail combiné d'un grand nombre de savants, au lieu que les *Epithalamia* sont entièrement l'ouvrage de l'abbé de Rossi, si l'on excepte les dédicaces latines, qui sont de Paciaudi. Ce chef-d'œuvre typographique valut à l'auteur une médaille d'or, de la part du roi de Sardaigne. Le docteur Kennicott (*voy.* ce nom, XXII, 298) s'occupait alors de son grand recueil des variantes du texte hébreu de la Bible. Le professeur de Rossi, qui avait déjà formé pour ses propres études une collection de manuscrits de ce genre, plus nombreuse que celles des premières bibliothèques de l'Europe, et qui ne cessait de l'enrichir de jour en jour, voulut montrer qu'on pouvait encore aller en ce genre plus loin que le savant anglais. Il fit, en 1778, le voyage de Rome, y demeura trois mois, et recueillit dans les plus riches bibliothèques de cette ville une immense collection d'importantes variantes qui avaient échappé aux collaborateurs de Kennicott. Il poussa cette entreprise avec une ardeur infatigable, et fit paraître, le 3 janvier 1782, le programme des *Variæ lectiones Veteris Testamenti*, le seul de ses ouvrages qu'il ait publié par souscription. L'ouvrage fut terminé en 1788, et dix ans plus tard, il y joignit un supplément. Ses importants travaux avaient fait connaître à l'Europe la richesse de sa bibliothèque en manuscrits de la Bible, et en éditions hébraïques du XV^e^ siècle ; il avait jusqu'à cinq exemplaires de telle édition, dont les Anglais se vantaient de posséder le seul qui existât. L'empereur, le roi d'Espagne, le pape Pie VI, et surtout le duc de Wurtemberg, lui adressèrent les propositions les plus avantageuses pour acquérir une collection si précieuse ; mais ce fut en vain. Rossi voulait achever quelques travaux qu'il méditait, et publier lui-même le catalogue raisonné des manuscrits, puis des imprimés de sa précieuse collection ; et d'ailleurs, il aurait vu avec peine ce trésor littéraire sortir de l'Italie. Il refusa de même la chaire de langues orientales à Paris, et la place de bibliothécaire qu'on lui fit offrir de Vienne, de Madrid et de Turin. Sur les instances de l'archiduchesse Marie-Louise, il

consentit enfin, en 1816, à lui céder sa précieuse collection au prix de cent mille francs. En 1821, il obtint sa retraite, et reçut en même temps les insignes de chevalier de l'ordre de Constantin. Il continua de résider à Parme, et y mourut en 1831. Parmi ses nombreux ouvrages nous citerons encore : I. *De præcipuis neglectæ heb. litterarum disciplinæ*, Turin, 1769, in-4°. II. *De la langue que parlaient le Christ et les Juifs de la Palestine*, Parme, 1772, in-4°. C'est une réfutation de Diodati, qui, en 1767, avait prétendu prouver que le grec était la langue vulgaire de J.-C. et des apôtres. III. *La vaine Attente par les Hébreux, de leur Roi-Messie, prouvée par l'accomplissement de toutes les époques*, ibid., 1773, in-4°. Cet ouvrage fut attaqué ; l'auteur répondit avec modération, et c'est la seule dispute littéraire qu'il ait eue à soutenir pendant sa longue et brillante carrière. IV. *De Hebraicæ typographiæ origine, et primitiis, seu antiquis et rarissimis Hebraicorum librorum editionibus sec. XV*, ibid., 1776, in-4°. V. *De typographia hebraico-Ferrariensi*, ibid., 1780, in-8°. VI. *Annales Hébréo-typographiques de Sabioneta*, ibid., 1780, in-4° ; traduit en latin avec quelques additions, Erlangen, 1783, in-8°. VII. *Specimen variarum lectionum sacri textûs et chaldaica Estheris addimenta (voy.* ESTHER, XIII, 385). VIII. *De ignotis nonnullis antiquissimis hebraici textûs editionibus*, Erlangen, 1782, in-4°. C'est un supplément à l'édition de la *Bibliotheca sacra* de Le long, donnée par Marsch. IX. *Variæ lectiones Veteris Testamenti ex immensa MMSS. editorumque codicum congerie haustæ, et ad samaritanum textum, ad vetustissimas versiones, etc., examinatæ, cum prolegomenis, clavi codicum*, etc., Parme, 1784-88, 4 vol. in-4°, avec supplément *(Scholia critica*, etc.), donné en 1798. Le nombre des manuscrits collationnés pour cet immense travail s'élève à 1260, dont 710 faisaient partie de la bibliothèque de Rossi. X. *Annales hebræo-typographici sec. XV*, Parme, 1795, 2 vol. in-4°. La typographie hébraïque n'a été établie au XV^e^ siècle que dans quatorze villes, dont dix en Italie ; il en est sorti quatre-vingt-huit éditions, dont trente-cinq sans date. L'auteur les décrit toutes avec détail, par ordre chronologique, depuis 1475, où l'on connaît une édition hébraïque de Reggio en Calabre. Soixante-dix-sept autres éditions citées par divers bibliographes sont fausses ou suspectes. De 1501 à 1540, l'auteur compte deux cent quatre-vingt-quatorze éditions avec date, quarante-neuf sans date, et cent quatre-vingt-cinq citées à à tort, ou sans preuves suffisantes. XI. *Bibliotheca judaica antichristiana qua editi et inediti Judæorum adversus christianam religionem libri recensentur*, ibid., 1800, in-8°. C'est une bibliographie d'autant plus curieuse que les livres qui en sont l'objet sont très-rares, les Juifs les cachant avec un soin extrême aux chrétiens. XII. *Dictionnaire historique des auteurs Juifs et de leurs époques*, ibid., 1802, 2 vol. in-8°. ouvrage important, parce qu'on y trouve l'indication de manuscrits et d'anciennes éditions inconnus à Bartolocci et à Wolf. XIII. *Dictionnaire historique des auteurs arabes. les plus célèbres, et de leurs principaux ouvrages*, ibid., 1807, in-8°. Bien que fort abrégés, ce dictionnaire et le précédent seraient très-commodes si les noms hébreux traduits et travestis par l'orthographe italienne

n'étaient pas souvent rendus méconnaissables pour les étrangers. Dans le dernier, il n'y a d'ailleurs rien qui ne soit tiré d'ouvrages imprimés. On trouve à la suite la liste complète des ouvrages que Rossi avait publiés jusqu'alors et qui s'élèvent au nombre de trente-trois. XIV. *Mmss. Codices hebraïci bibliothecæ J.-B. de Rossi accurate descripti et illustrati. Accedit Appendix mmss. codic. aliarum linguarum*, ibid., 1803 et 1804, 3 vol. in-8°. Le nombre total des mss. de cette collection s'élève à 1,577 dont 1,379 sont hébreux. XV. *Synopsis institutionum hebraicarum*, ibid., 1807, in-8°. XVI. *Perbrevis Anthologia hebraïca*, ibid. On n'y trouve que l'éloge de la sagesse, tiré des Proverbes et des extraits de l'histoire de Joseph. XVII. *Les Psaumes de David, traduits du texte original* (en italien), ibid., in-12. XVIII. *Annales hébréo-typographiques de Crémone*, ibid., 1808, in-8°. L'auteur y décrit quarante éditions de 1356 à 1385, dont deux sans date et dix fausses ou suspectes. XIX. *L'Ecclésiaste de Salomon, traduit du texte original* (en italien), ibid., 1809, in-12. XX. *Choix de sentiments affectueux tirés des Psaumes*, ibid., 1809, in-12. XXI. *Mémoires historiques sur sa vie et ses ouvrages*, ibid., 1809, in-8°. A la suite de cette biographie, Rossi donne la liste de ses ouvrages inédits, au nombre de quatre-vingt-sept dont plusieurs étaient complètement terminés depuis long-temps. XXII. *De l'origine de l'imprimerie en planches gravées et d'une ancienne et inconnue édition xylographique*, ib., 1811, in-8°, de 12 pag. L'édition xylographique ou en taille de bois, décrite dans cet opuscule est celle d'un petit livre allemand sur les stations et indulgences des sept églises de Rome, que Rossi avait dans sa bibliothèque. XXIII. *Compendium de critique sacrée, des défauts et des corrections du texte sacré, et plan d'une nouvelle édition*, Rome, 1811, in-8°. XXIV. *Ouvrages imprimés de littérature sacrée et orientale, de la bibliothèque du docteur J.-B. de Rossi, divisés par classes et avec notes*, ibid., 1812, in-8°. Cette curieuse bibliographie est terminée par la liste de cinquante-trois manuscrits acquis depuis l'impression du catalogue publié en 1804. XXV. *Le livre de Job, traduit du texte original* (en italien), ibid., 1812, in-12. XXVI. *Les Lamentations de Jérémie* (traduites en italien), ibid., 1813, in-12. XXVII. *Proverbes de Salomon* (trad. en ital.), ibid., 1815, in-12. XXVIII. *Introduction à l'étude de la langue hébraïque*, ibid., 1815, in-8°. XXIX. *Introduction à l'étude de l'Écriture-Sainte*, ibid., 1817, in-8°. XXX. *Tableaux de l'herméneutique sacrée*, ibid., 1819, in 8°. Rossi avait de plus fait insérer plusieurs articles importants dans différents journaux ou recueils italiens.

A—Y et T-D.

ROSSI (Louis), poète et littérateur italien, naquit vers le milieu du XVIII^e^ siècle, à Reggio, et montra de bonne heure une intelligence remarquable, ce qui lui valut la protection du comte Jean-Baptiste Manc, ministre de la duchesse de Massa-Carrara, Marie-Thérèse Cybo d'Este. Le père de Rossi occupait à la cour ducale un emploi dont le jeune Louis eut ensuite la survivance, et celui-ci fut même nommé dans le testament de cette princesse, qui lui fit une pension dont il jouit jusqu'au moment de l'invasion française. A cette époque, Rossi embrassa avec ardeur

les idées nouvelles et obtint des emplois importants. On le trouve tour à tour secrétaire de l'instruction publique à Reggio, législateur de la république à Bologne et président de l'administration départementale dans la première ville. Aussi fut-il emprisonné pendant le triomphe des armées autrichiennes, en 1799 ; mais la victoire de Marengo le rendit à la liberté et lui rouvrit de nouveau la carrière des emplois. Il fut, en 1802, l'un des députés à la *consulta* de Lyon. Nommé d'abord adjoint du directeur-général des études à Milan, il devint plus tard l'un des trois inspecteurs-généraux. Privé de cet emploi au retour de la domination autrichienne, il se consacra tout entier à des travaux littéraires qui obtinrent quelque succès. Rossi mourut, en 1824, d'un coup d'apoplexie. Il était chevalier de la Couronne-de-Fer, membre de l'Institut italien, de l'Académie des beaux-arts de Milan, etc. Ses principaux ouvrages, si l'on excepte un *Essai d'idylles* fort remarquable (Parme, Bodoni), sont des traductions italiennes : 1° de *Quintus Calatus*, en vers libres ; 2° des *Paralipomènes* d'Homère, aussi en vers libres ; 3° du *Traité sur la vertu et ses espèces*, du juif Philon, d'après le manuscrit publié par M. le cardinal Mai ; 4° de l'*Histoire des Croisades*, de Joseph Michaud ; 5° de l'*Histoire universelle*, du comte de Ségur (abrégée). On lui doit aussi un atlas de géographie, de bonnes notes au texte de Térence, et une *Bible pour la jeunesse*, ou *Abrégé de l'histoire de l'Ancien et du Nouveau-Testament*.—Rossi, autre poète italien, né en 1770, jouissait à Naples d'une grande réputation, surtout comme improvisateur, lorsque cette ville fut conquise par les Français à la fin du siècle dernier. Le jeune poète, séduit par les idées révolutionnaires, les chanta hautement et fut membre du conseil législatif de la nouvelle république ; ce qui lui devint funeste, car l'autorité royale ayant été rétablie en 1799, il fut condamné à être pendu (*voy.* PAGANO, LXXVI, 220). Avant d'aller au supplice, il composa, à l'exemple d'André Chénier et de Roucher, quelques stances pleines de grâce et de sensibilité. Il avait publié une traduction en vers libres du *Temple de Gnide*, de Montesquieu, un petit poème *sur les lois* et plusieurs *hymnes*. A—Y.

ROSSI (JEAN-GÉRARD de), poète, littérateur et archéologue italien, naquit en 1754, à Rome, d'une famille de négociants. Son père le destinait au barreau ; mais, ayant éprouvé des revers de fortune, il ne put continuer les dépenses qu'exigeaient les études de droit que le jeune Rossi avait déjà commencées. Celui-ci ne fut guère fâché de cette interruption, car il se sentait peu de goût pour la chicane, et, en renonçant aux études arides de la jurisprudence, il put se livrer tout entier à son penchant pour la littérature et les beaux-arts. Il ne tarda pas à se faire connaître par des productions, tant en vers qu'en prose, qui annonçaient de la facilité et de l'imagination jointes à un esprit juste. Le sénateur Rezzonico apprécia son talent et l'attacha à la rédaction d'un recueil qui se publiait alors à Rome, sous le titre de *Mémoires sur les beaux-arts*, et au succès duquel Rossi contribua assez pour que le cardinal Buonconpagni, secrétaire d'État, lui en témoignât à différentes reprises sa satisfaction, et l'honorât même de son amitié. Plusieurs productions successives, fort variées dans leur genre, ajoutèrent encore

à sa réputation, et lui valurent d'être nommé directeur de l'Académie des beaux-arts, que le gouvernement portugais avait fondée à Rome. Plus tard, il fut nommé chevalier de l'ordre de Saint-Jacques ; et, quoiqu'il eût accepté pendant la courte durée de la république romaine les fonctions de ministre des finances, il n'en conserva pas moins son premier emploi lorsque le souverain pontife fut rétabli sur son trône. L'Académie lui dut alors d'être réorganisée sur un plan beaucoup plus vaste. Rossi avait fait de fréquentes excursions dans les principales villes du nord de l'Italie, s'y était lié avec plusieurs hommes éminents dans les lettres et les arts, et y avait publié plusieurs opuscules. Il mourut à Rome vers 1830. Outre l'explication de la belle collection des vases étrusques du duc de Blacas et des statues et bas-reliefs du palais Torlonia, on a de lui, en italien : I. *Lettre sur le dépôt du corps de Clément XIII dans la basilique du Vatican*, Bassano, 1792, in-8°. II. *Vie de Jean Pikler, graveur sur pierres fines*, Rome, 1792, in-8°; traduite en français par Millin et Boulard, Paris, 1798, in-8°. III. *Lettre sur une série de pierres fines gravées, tant anciennes que modernes*, Turin, 1792, in-8°. IV. *Lettre sur un monument* (pour l'amiral Emo) *sculpté par Canova*, Turin, 1795, in-8°. V. *Lettre sur deux bas-reliefs modelés par Canova*, ibid., in-8°. VI. *Lettre sur deux tableaux peints par Landi*, Rome, 1795, in-8°. VII. *Jeux poétiques et pittoresques*, Parme, Bodoni, 1795, in-fol Ce magnifique recueil est composé de 40 épigrammes auxquelles sont joints, en nombre égal, des dessins composés et gravés par Joseph Vieira, peintre portugais. VIII. *Vie d'Antoine Cavallucci, peintre de Sermonetta*, Venise, 1796, in-8°. IX. *Fables*, Verceil, 1798, in-16. X. *De l'influence de la religion sur le progrès et l'éclat des beaux-arts*, Rome, 1801, in-8°. XI. *Lettre sur la statue de Persée, de Canova*, Pise, 1801, in-8°. XII. *Lettre sur un tableau de Landi*, Rome, 1804, in-8°. XIII. *Lettre contenant la description du tableau de la Présentation au temple, de Camuccini*, Rome, in-4°. XIV. *Lettre pittoresque sur le Campo-Santo de Pise*, Pise, 1820, in-4°, avec fig. Rossi eut pour collaborateur, dans cet ouvrage, M. Jean Rosini, qui s'est fait depuis une grande réputation en Italie par ses romans de la *Religieuse de Monza* et de *Louise Strozzi*. XV. *Vie d'Angélique Kaufmann*, Florence, 1810, in-8°. XV. *Histoire de la religion du Christ*, traduite de l'allemand de Latter, Rome, 1817, in-8°. XIII. *Les Noix de Bénévent, nouvelle*, Venise, 1818, in-8°. Elle n'a été tirée qu'à 24 exemplaires. XVIII. *Épigrammes, Madrigaux et Épitaphes*, Pise, 1818, in 16. XIX. Un recueil de *Nouvelles*, Venise, 1824, in-16 XX. Enfin Rossi est auteur d'un grand nombre de comédies, tant imprimées qu'inédites. L'une d'elles, intitulée *le Courtisan vertueux*, ou *les Événements du jour*, en trois actes, a été traduite en français par M. S. Visconti, et insérée dans les *Chefs-d'œuvre des Théâtres étrangers*, publiés par Ladvocat. Z.

ROSSIGNOL (Antoine) naquit à Alby en 1590, d'une famille ancienne et honorable qui existe encore dans le pays, divisée en plusieurs branches. Dès son enfance, il fit de grands progrès dans les mathématiques et dans la connaissance des écritures en chiffres que l'on a tant perfectionnées de nos jours pour l'usage de la diplomatie. Rossignol donna

pour la première fois des preuves de son talent en ce genre au siége de Réalmont en Languedoc (1626). Les protestants, renfermés dans cette ville, opposaient une telle résistance à l'armée royale, que le prince de Condé qui la commandait, allait se retirer, lorsqu'on intercepta une lettre des assiégés. Elle était écrite en vers, et les plus habiles déchiffreurs à qui on la montra d'abord n'en purent pénétrer le sens; mais Rossignol déchiffra sur-le-champ cette missive, par laquelle les protestants de Realmont informaient leurs co-religionnaires de Montauban que, manquant de munitions, ils se trouvaient dans la nécessité de se rendre, s'ils n'étaient promptement secourus. Le prince de Condé renvoya la lettre déchiffrée aux assiégés, qui capitulèrent le jour même. Le cardinal de Richelieu, instruit de cette circonstance, appela Rossignol à la cour, l'employa utilement pendant le siége de La Rochelle, et le récompensa généreusement de ses services. Louis XIII l'honorait de son estime et le recommanda en mourant à la reine Anne d'Autriche. Louis XIV, qui l'employa aussi dans un grand nombre d'affaires secrètes, n'eut pas moins de bonté pour lui, et lui accorda une pension considérable. Il lui fit même l'honneur, en revenant de Fontainebleau, d'aller le visiter dans sa maison de Juvisi, et le vieillard faillit en mourir de joie. Rossignol était alors accablé par l'âge, les infirmités, et venait de perdre la vue. Depuis longtemps il était pourvu d'une charge de maître des comptes. Il termina sa carrière en 1673, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Z.

ROSSO (Joseph del), architecte, naquit à Rome, le 15 avril 1760, d'une famille où le goût des arts était héréditaire, car son père et son aïeul s'étaient fait un nom comme architectes, et sa mère, née Stradetti, cultivait la peinture avec succès. Conduit par son père à Florence, lorsqu'il n'avait encore que cinq ans, il fut initié de bonne heure aux secrets de l'art; et dès l'âge de 24 ans il exécutait différents travaux pour le grand-duc de Toscane Lépold I^er^. En 1790, il se rendit à Rome pour étudier les monuments, et s'y lia avec des artistes célèbres, entre autres avec Léonard de Vegni, qui contribua puissamment à ramener le bon goût dans l'architecture, et avec d'Agincourt, qui préparait alors son grand ouvrage, et ne dédaigna pas de consulter quelquefois Rosso. Revenu à Florence après une année d'absence, il devint l'architecte à la mode, et ce fut à lui que l'on s'adressa dans toutes les grandes circonstances : ainsi, lors du tremblement de terre qui, en 1798, causa de grands dommages à la ville de Sienne, Rosso fut chargé par le gouvernement des principales réparations; et toutes les fois qu'il mourait à Florence quelque grand personnage ou qu'on voulait donner quelque fête, c'était lui qui en faisait les dispositions nécessaires. Ayant été nommé architecte de la ville à l'époque de l'invasion française, il exécuta des travaux considérables. Nous citerons la restauration du palais vieux, des aqueducs, du théâtre et des deux tours de Sainte-Marie-Nouvelle, la construction de plusieurs fontaines, d'un dépôt de mendicité et d'un lycée. On lui doit aussi plusieurs projets pour l'embellissement de la ville et l'élargissement des rues. Il en mit lui-même quelques-uns à exécution. Lorsque la Toscane fut rendue à ses anciens souverains, Rosso fut nommé cheva-

lier de l'ordre de Saint-Joseph, et professeur d'architecture à l'Académie des beaux-arts. Quoiqu'il se vouât avec ardeur à l'enseignement, comme le prouvent différents bons ouvrages élémentaires pour l'usage de ses élèves, il ne renonça pas néanmoins à la pratique de son art, et nous le voyons encore construire une chapelle annexée au dôme d'Arezzo, où l'on a placé une image célèbre de la Vierge, ériger le nouveau grand autel de Sainte-Marie-Nouvelle, et enfin restaurer l'ancienne église de Saint-Alexandre à Fiésole, qui avait été changée en cimetière. Il dirigea ces derniers travaux gratuitement, mais à la condition de pouvoir faire élever dans l'intérieur de l'église une chapelle destinée à servir de tombeau pour lui et sa famille. Célibataire jusqu'à l'âge de quarante-neuf ans, Rosso avait épousé en 1809 une demoiselle Barsotti, dont il n'eut point d'enfants. Il mourut le 22 décembre 1831, après une longue maladie pendant laquelle il légua sa bibliothèque, sauf un certain nombre de volumes qu'il réservait pour la bibliothèque Riccardienne, à celui qui publierait, dans l'espace de cinq ans, à partir de la mort du donateur, la meilleure histoire de l'architecture florentine. Liste complète des écrits de cet architecte : I. *Pratique et économie de l'art de bâtir*, Florence, 1789 et 1827. II. *Compendium historique de l'architecture* III. *Observations sur la basilique de Saint-Alexandre à Fiésole*, Florence, 1790. IV. *Description et dessin de la façade de l'église du Saint-Esprit à Florence*, Florence, 1792, et Rome, 1793, dans l'*Anthologie romaine*. V. *De la construction économique des maisons de terre*, Florence, 1794. VI. *De la peinture des coupoles et des voûtes*, dans l'*Anthologie romaine*, 1795. VII. *Lettre architectonique de M. Léonard de Vegni, sur quelques constructions barbares*, dans l'*Anthologie romaine*, 1795. VIII. *De la facile construction des ponts de bois, pour torrents et petites rivières, applicable aussi aux ponts de pierre d'une étendue quelconque*, Florence, 1797. IX. *Recherches sur l'architecture des Égyptiens et sur ce que les Grecs ont pris à cette nation*, Florence, 1787, et Sienne, 1800. Ce mémoire fut écrit à l'occasion d'un concours proposé par l'Académie des Beaux-Arts de Paris. X. *Mémoire pour servir à la vie de Léonard-Maximilien de Vegni*, Florence, 1802. XI. *Lettre d'un académicien étrusque, à l'occasion des funérailles du roi Louis Ier*, Florence, 1804. XII. *Anecdote relative à la façade du dôme de Florence*, 1805. XIII. *Illustrations, additions et annotations à la métropole de Florence* (sans nom d'auteur). XIV. *Quel cas il faut faire des monuments représentés dans les médailles*, 1808. XV. *Vie de Nicolas-Marie-Gaspard Paoletti, architecte florentin*, Florence, 1813. XVI. *Observations sur les monuments de l'antique ville de Fiésole*, Florence, 1814. XVII. *Observations sur quelques particularités de construction dans l'antique palais de la seigneurie de Florence*, dit le *Palais vieux*, Sienne, 1811. XVIII. *Vie de Zanobi del Rosso, architecte et poète florentin*, Florence, 1816. XIX. *Méthode facile, prompte, et économique pour faire cuire en même temps une grande quantité de pommes de terre pour la nourriture du bétail*, Florence, 1817 (sans nom d'auteur). XX. *Exercices sur la volute du chapiteau ionique*, Florence, 1817. XXI. *Additions à la troisième édition du Traité des mai-*

sons des campagnards de Ferdinand Morozzi, Florence, 1817 (sans nom d'auteur) XXII. *Description du théâtre Goldoni à Florence*, 1817 (sans nom d'aut.). XXIII. *Éléments d'architecture à l'usage des élèves de l'Académie des beaux-arts de Florence*, 1818. Cet ouvrage, le meilleur de Rosso, parut sous le nom de son collaborateur, qui n'avait cependant fait que les planches. XXIV. *Singulière découverte d'un monument étrusque dans la ville de Fiésole*, Rome, 1818. XXV. *Descriptions de quelques dessins d'architecture ornementale classiques*, Pise, 1818. XXVI. *Considérations sur la convenance des ornements des jardins italiens, par rapport à ceux des autres nations*, Florence, 1818. XXVII. *Idée pour un monument à élever à Dante Alighieri*, Lucques, 1818 (sans nom d'auteur). XXVIII. *De quelques singularités architectoniques observées dans un hypogée près de l'antique Chiusi*, Pérouse, 1819. XXIX. *L'Edituo à Sainte-Croix de Florence*. Venise, 1819 (sans nom d'auteur). XXX. *Recherches historico-architectoniques sur le singulier temple de Saint-Jean de Florence*, Florence, 1820. XXXI. *Observations architectoniques sur les dessins de deux monuments sépulcraux de l'antique Oréola*, Bologne. *Opusculis litt.*, etc., Rome, 1820. XXXII. *De l'origine étrusque du nom de Monsumano en Toscane*, Rome, 1820. XXXIII. *Annotations et additions à l'Observateur florentin*, 1821. XXXIV. *Lettres sur les œuvres et les écrits de Fr. Martini, architecte, peintre et sculpteur siennois du XV^e^ siècle*, Rome, 1822. XXXV. *De la nécessité de réformer la grue commune pour l'usage des maisons*, Pise, 1822. XXVI. *Opinion sur la description du char inventé par Jean Ceccarini*, Pise, 1827 (sans nom d'auteur). XXXVII. *De l'Amphithéâtre de Paule*, Pise, 1822. XXXVIII. *Annonce du premier volume de l'architecture générale du chev. de Viedeking*, Pise, 1823. XXXIX. *De l'Odéon de Catane*, Pise, 1823. XL. *Essai sur la supériorité des Toscans dans l'appareil des fêtes publiques*, Pise, 1824. XLI. *D'un mouton pour enfoncer les pieux inclinés*, Pise, 1824. XLII. *Observations sur l'architecture florentine du moyen-âge*, Pise, 1824-25. XLIII. *Observations d'un antiquaire sur la destruction récente de l'antique théâtre de Fiésole*, Pise, 1825 (sans nom d'auteur). XLIV. *Annonce de la nouvelle édition du Vitruve latin faite à Udine*, Pise, 1827. XLV. *De l'aqueduc et de la grande fontaine de Pérouse*, Pise, 1827. XLVI. *Une journée à Fiésole*, ou *Itinéraire pour observer les monuments anciens et modernes de cette ville*, Florence, 1827. XLVII. *D'une trouvaille faite à Naples et qui est une chose vieille à Florence*, Pise, 1827 (sans nom d'auteur). XLVIII. *Note pour les voyageurs en Égypte*, etc., Pise, 1827. Elle fut faite à l'occasion de la commission scientifique envoyée en Égypte à cette époque et dont nous avons parlé à l'article RADDI (t. LXXVIII, p. 255-56). A—Y.

00020772

Digitized with financial assistance from

HT Parekh FOUNDATION

An Initiative by

HDFC

WITH YOU, RIGHT THROUGH

on 27 November, 2018